

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

LE MAGASIN
PITTORESQUE

1885

LES PROPRIÉTAIRES DE CET OUVRAGE SE RÉSERVENT LE DROIT DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION
DANS TOUS LES PAYS QUI ONT TRAITÉ AVEC LA FRANCE.

LE MAGASIN
PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. EDOUARD CHARTON

MEMBRE DE L'INSTITUT

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE

~~~~~  
SÉRIE II — TOME TROISIÈME  
~~~~~

PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

—
M DCCC LXXXV

MAGASIN PITTORESQUE

LIII^e ANNÉE. 1885. — 2^e SÉRIE. TOME III.

UN GROUPE EN MARBRE PAR CHAPU.



Groupe en marbre, au Creuzot, par Chapu.

L'ENFANT.

Mère, je suis bien fatigué! cet outil est lourd...
Pourquoi faut-il travailler?

LA MÈRE.

Ne te plains pas, enfant, de ce qui fait la santé de l'âme et du corps, de ce qui aide à supporter la longueur du temps et les épreuves de la vie. Tu ne sens que l'effort de l'apprenti et l'ennui de ta tâche enfantine; mais arrive au bonheur de t'intéresser à bien faire, à faire mieux qu'un autre, à comprendre un léger perfectionnement d'abord, puis un progrès qui distingue la personne et ton nom, et tu courras au labour comme un chercheur avide de découvrir; ton atelier sera le lieu chéri, illuminé par l'intelligence aussi bien que le cabinet d'étude des plus grands hommes. Le travail, mon enfant, est le lien fraternel qui unit tous les hommes: c'est une grande loi, et tous ceux qui respectent leur vie s'y soumettent noblement, car elle ne vient pas des hommes, mais de Dieu!

L. J.-R.

—♦—

LE PAUVRE FRANÇOIS.

NOUVELLE.

On causait avec animation, à la veillée, chez le fermier Michel.

— Certainement! certainement! une bonne action porte toujours bonheur, d'abord.

— Ça se dit, mais ça n'est pas sûr.

— Oh! est-il possible! Vous n'avez donc pas de cœur, monsieur Lucas? Envoyer ces pauvres enfants à l'hospice!

— Eh bien, madame Germaine, pour qui est-il fait, l'hospice?

— Si on parlait de vous y envoyer, vous, quand vous serez vieux?

— Oh! moi, il n'y a pas de risque!

— Parce que vous avez de l'argent; mais il y a bien des vieux qui n'en ont pas, et qu'on n'y envoie pas pour cela. Leurs enfants sont trop heureux de les garder, de les soigner, de les aimer, quoiqu'ils ne puissent plus se rendre utiles. Eh bien, les petits enfants, c'est la même chose; ils gagneront leur vie plus tard; en attendant, il faut les élever. Je vous demande un peu si cela mettra les gens du village dans la misère, de donner, chacun à son tour, une écuellée de soupe et un chiffon de pain à ces innocents!

— Permettez, madame Germaine; je suis le maire de la commune, et je dois veiller aux intérêts de mes administrés. Trois enfants dont l'aîné n'a pas sept ans, c'est une lourde charge, voyez-vous.

Germaine haussa les épaules.

— Belle charge! comme s'il ne se perdait pas assez de morceaux de pain pour les nourrir et de vieilles nippes pour les habiller! Et puis, l'aîné est très sage, on peut déjà lui donner des moutons à garder, avec un bon chien. En même temps, il

gardera sa petite sœur, qui ne gênera personne; et quant au petit qui ne marche pas, je vous demande un peu quelle peine il donnera dans une maison? Sa pauvre mère n'avait pas l'habitude de le dorloter; elle le mettait par terre, il se promenait à quatre pattes et s'amusait tout seul: il continuera.

— Mais si ces enfants tournent mal en grandissant? Pensez à la responsabilité, madame Germaine, à la responsabilité!

— Oui, vous avez de ces grands mots qu'on ne trouve que dans les livres: ça ne prouve rien. Ils tournent mal si personne ne s'occupe d'eux, si personne ne les aime; mais si toutes les femmes du village agissent comme des mères avec eux, si chacun leur dit de bonnes paroles et leur apprend à bien agir sans y mettre de rudesse, pourquoi voulez-vous qu'ils tournent mal? Je ne vois qu'une chose: la pauvre Marianne était toujours prête à rendre service et ne regardait pas à se donner de la peine pour son prochain; le malheur est tombé sur elle, elle a perdu son mari, elle s'est tuée de fatigue pour gagner la vie de ses enfants; il est bien juste qu'on leur rende le bien qu'elle a fait aux enfants des autres. En a-t-elle soigné quand ils étaient malades! en a-t-elle gardé quand les mères ne pouvaient pas s'en occuper! Vous avez beau dire, monsieur le maire, il faut adopter ces enfants-là. Nous nous en chargerons, nous, les ménagères, et vous verrez que personne ne s'en plaindra. N'est-ce pas, ma mère? n'est-ce pas, Jeannette? n'est-ce pas, Julienne? n'est-ce pas, madame Grelondeau?

Et Germaine se tournait en parlant vers les personnes qu'elle avait interpellées, habitantes comme elle du village de Saint-Aubin-le-Vieil. Elles étaient réunies pour la veillée autour du foyer où rougissaient de joyeux tisons, et toutes, la vieille fermière, Jeannette avec sa quenouille, Julienne avec son rouet, et la vieille Grelondeau avec son tricot, hochaient la tête en signe de consentement. Le fermier Jean Michel, le mari de Germaine, souriait d'aise, tout fier d'avoir une petite femme qui avait si bon cœur et qui parlait si bien; et son père, le vieux Michel, vénérable comme un patriarche, avec ses cheveux blancs sortant de dessous son bonnet de laine bleue, paraissait tout attendri.

— Si vous le voulez tous, c'est une affaire faite, dit Lucas; mais rappelez-vous que je m'en lave les mains; si cela tourne mal...

— Eh non, mon cher Lucas! dit le vieux Michel. Comme dit Germaine, une bonne action porte bonheur; et ces trois petits nous serviront à éduquer nos enfants. Vous verrez que les plus étourdis, quand on leur aura confié un des orphelins, auront grand soin qu'il ne lui arrive pas de mal, et que nos grandes filles mettront un peu de côté leur coquetterie et leur amour de la toilette pour les habiller de leur ouvrage. Il n'y a rien qui profite comme la peine qu'on se donne pour autrui.

— Encore quelque chose qui n'est pas bien sûr ! marmotta le maire.

— Eh si ! quand ce ne serait que le contentement qu'on en retire. C'est la seule récompense que cherche un homme qui a du cœur, quand il entame une besogne pénible pour l'utilité de son prochain : s'il lui en arrive une autre par-dessus le marché, tant mieux ; mais ça n'est pas l'intérêt qui l'a soutenu et qui lui a rendu le cœur joyeux pendant qu'il se donnait du mal, vous pouvez m'en croire.

— Je veux bien, monsieur Michel ; vous êtes un homme d'âge et d'expérience, vous devez savoir ce que vous dites. Mais ça n'est tout de même pas commun, de se donner de la peine pour autrui ; là, j'entends de la vraie peine, pas de ces petits services qu'on rend toute la journée, parce qu'ils ne vous coûtent guère.

— Ça se trouve encore plus souvent que vous ne croyez. Voulez-vous que je vous raconte une histoire ?

— Une histoire vraie ? Ça nous changera des contes de nos femmes, qui sont pleins de loup-garous et d'autres bêtises de l'ancien temps. Racontez, père Michel.

Lucas tira son tabac de sa poche et se bourra une pipe pour mieux écouter ; Julienne arrêta son rouet et prit le tricot de dame Grelondeau pour la reposer, et chacun se rapprocha du vieux Michel. Il faisait bon dans la grande cuisine de la ferme ; au dehors, le froid piquait, et les étoiles brillaient comme des diamants bleuâtres à travers les petites vitres. Le père Michel jeta un regard amical à sa femme, se recueillit un instant, et commença à parler, en caressant doucement un grand chien de berger qui s'était installé entre ses jambes, le museau sur son genou.

— Il y a bien longtemps... quarante ans, ou même un peu plus... un pauvre garçon qui traversait un bois fut attaqué par de mauvais gars qui voulaient le voler. C'était pourtant dans un pays tranquille, et le pauvre garçon que je veux dire n'avait guère la mine d'un riche ; mais les mauvais gars venaient de quitter la ville où ils demeuraient, par crainte de la police, et ils venaient en route, pour ne pas perdre leur temps. Ils auraient mieux aimé tomber sur un millionnaire, bien sûr ; mais la nuit tous les chats sont gris, et ils attaquèrent François faute de mieux (il s'appelait François de son nom de baptême).

Le malheur, c'est qu'il ne voulut pas se laisser enlever tranquillement une trentaine de francs qui étaient tout son avoir ; et quoiqu'il fût très affaibli par une maladie qu'il venait de faire, il tomba sur eux à coups de poings et à coups de souliers ferrés. Mais ils étaient trois, et ils avaient des couteaux et des bâtons : en cinq minutes, François se trouva étendu sur le dos au bord du chemin, sans autres vêtements que son pantalon et sa chemise, qui ne valaient rien. Sa casquette, ses souliers, et

sa veste avec ce qu'il y avait dans les poches, étaient partis avec les voleurs. Il essaya de se relever pour courir après eux ; mais il ne put y réussir : la tête lui tourna, et il s'évanouit.

A suivre.

M^{me} J. COLOMB.

—o—o—o—

TRISTE AVENTURE D'UN BOURDON

CHEZ DES ABEILLES.

A Monsieur Édouard Charton.

Mon cher ami,

Vous connaissez à coup sûr les ruches pratiquées dans l'épaisseur du mur d'une habitation, et qui, garnies de vitres du côté de l'appartement, permettent de suivre de l'œil le travail des abeilles. Un jour, aux environs de Toulouse, un ami et moi étions en contemplation devant l'une d'elles. C'était au milieu d'un beau jour. Les ouvrières étaient sur des champs. Un petit nombre d'entre elles semblaient flâner sur les gâteaux de cire ; trois ou quatre étaient à peu près immobiles sur le plancher de la ruche. Tout à coup la scène changea.

Un énorme bourdon noir, bien plus gros que ceux qui voltigent dans les jardins des environs de Paris, venait de pénétrer dans la ruche. Les sentinelles qui veillent habituellement aux portes avaient-elles abandonné leur poste ? avaient-elles été égorgées ? Toujours est-il que l'intrus arriva sans être inquiété jusque vers le milieu du plancher.

La première abeille qui l'aperçut se précipita sur lui. Elle retomba immédiatement sur le dos, agitant faiblement ses pattes et ses ailes. Le dard du bourdon l'avait frappée. Ses voisines suivirent son exemple et eurent le même sort. Mais l'alarme était donnée et ces morts allaient être vengées.

Les abeilles, un moment auparavant si tranquilles sur leurs gâteaux, se hâtaient de descendre. Disséminées dans toute la ruche, elles arrivaient successivement et ne furent jamais bien nombreuses. Nous n'en suivîmes que mieux les péripéties du combat.

Les abeilles comprenaient évidemment le danger qu'elles couraient en attaquant leur redoutable ennemi. On les voyait marcher autour de lui comme en trépignant de fureur et agitant rapidement leurs ailes sans les déployer. Tout à coup elles s'élançaient d'un trait sur le bourdon, l'attaquant presque toujours par côté, comme si elles savaient fort bien qu'il y avait péril à le prendre par derrière. Elles se cramponnaient sur son dos, et, recourbant leur abdomen, s'efforçaient de le percer de leur aiguillon. Mais les durs teguments du bourdon étaient comme une cuirasse impénétrable dont il fallait trouver les défauts existants à la séparation des anneaux, et plus d'une de ces braves guerrières tombait frappée avant d'avoir rencontré les jointures.

C'est que le bourdon se défendait en désespéré.

Il marchait assez rapidement çà et là, essayant de se dégager, secouant les ennemis qui s'attachaient à lui, dardant en tous sens son puissant aiguillon. Presque toujours l'abeille atteinte était frappée mortellement. Nous crûmes reconnaître que quelques-unes avaient été percées de part en part. Mais nous en vîmes aussi qui, quoique blessées et déjà languissantes, se cramponnaient à leur adversaire et s'efforçaient de rendre coup pour coup.

La lutte se soutint pendant quelque temps sans se ralentir. Mais de temps à autre quelque abeille trouvait le joint, et le bourdon recevait un coup de stylet. Peu à peu ses forces diminuèrent; il commença à se trainer plus lentement, puis s'arrêta. Les mouvements de son aiguillon devinrent moins fréquents et moins rapides. Il était évidemment perdu. Les abeilles purent mieux choisir les endroits où il fallait frapper; les coups de poignard se multiplièrent, et le moment vint où ils ne percèrent plus qu'un cadavre. Mais la fureur des abeilles ne se calma pas pour cela. Elles continuèrent longtemps encore à tourner autour de leur ennemi mort et à lui prodiguer les coups d'aiguillon.

Si mes souvenirs ne me trompent, la bataille dura près d'un quart d'heure, et une trentaine d'abeilles en furent victimes.

A. DE QUATREFAGES,
Membre de l'Institut.

—o—e—o—

LES PORTRAITS DE BEETHOVEN (1).

Depuis la mort de Beethoven, il a couru de par le monde une prodigieuse quantité de portraits, dont un bien petit nombre auraient le droit de se réclamer d'une origine plus ou moins authentique. La plupart de ces images, copiées de seconde et même de troisième main, ont été singulièrement idéalisées par l'imagination de leurs auteurs, lorsqu'elles n'ont pas été dessinées de *chic* par quelque manœuvre travaillant à l'heure ou à la journée.

Schindler a pris la peine de faire le relevé des portraits peints d'après nature; il en compte quatre :

(1) Les pages que nous offrons aux lecteurs du *Magasin pittoresque* sont empruntées à un volume savant, remarquable, écrit avec verve et esprit, d'après les documents authentiques et les travaux les plus récents, qui a pour titre : *Beethoven, sa vie et son œuvre*, par Victor Wilder (Paris, G. Charpentier et Cie, 1883). Ces pages sont l'accompagnement naturel de la gravure qui leur est jointe. Le graveur a eu pour modèle une photographie que M. Victor Wilder a bien voulu nous confier, et qui reproduit la charmante miniature du peintre Horneman, exécutée en 1802, alors que Beethoven, âgé de trente-deux ans, n'avait pas encore subi les atteintes de l'âge et résistait aux premiers assauts de ses cruelles infirmités. C'est surtout à ce moment qu'il faut étudier sa physionomie. Les éditeurs de M. V. Wilder ont placé ce portrait en tête de son livre sans l'agrandir. M. Éd. Charton a pensé avec raison que le format du *Magasin pittoresque* permettait, demandait même un agrandissement du double. — Une occasion se présentait de rendre hommage au plus puissant des symphonistes et de faire connaître son nouveau et habile biographe. J'ai saisi cette occasion, et je remercie M. Éd. Charton d'avoir accueilli mon idée avec empressement. CH. LÉVÊQUE (de l'Institut).

le premier est une mauvaise croûte conservée dans la famille de Beethoven et faite, vers le commencement du siècle, par un barbouilleur anonyme; du moins Schindler ne nous livre-t-il pas le nom du coupable. Peut-être ce portrait est-il le même que celui mentionné dans le catalogue des œuvres de Beethoven, dressé par Nottebohm et attribué par lui à Mähler.

Le second, daté de 1819, est dû au pinceau de Schimon, introduit auprès de son modèle par Schindler lui-même. A la prière de son ami, Beethoven laissa l'artiste installer son chevalet tout à côté de son cabinet de travail; mais, absorbé par la composition de sa messe solennelle, il refusa énergiquement de poser. Pour ne pas s'exposer à voir révoquer une autorisation accordée d'assez mauvaise grâce, Schimon se dissimula de son mieux; il entra et sortait sans souffler mot; les méditations du maître n'étaient pas même troublées par l'échange d'une banale formule de politesse.

Beethoven fut satisfait des allures discrètes de l'artiste, et pour lui en montrer toute sa reconnaissance, il le convia, un jour de belle humeur, à prendre une tasse de café sur son bureau. Pendant cet instant fugitif, le peintre posséda réellement son modèle; il en profita pour saisir l'expression des yeux, dont les feux changeants résistaient, paraît-il à tous les artifices de la couleur.

L'œuvre de Schimon a longtemps appartenu à Schindler; elle est aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Berlin. Largement répandue par la gravure, c'est un des portraits les plus connus de Beethoven.

La troisième image, brossée d'après nature, a été peinte en 1821 par Stieler. Cet artiste eut l'habileté de se faire bien venir du maître et réussit à l'intéresser à son travail. Beethoven lui donna plusieurs séances, sans morigéner et se plaindre du temps perdu comme il en avait l'habitude.

Les connaisseurs vantent la peinture de Stieler, mais la ressemblance laisse à désirer, dit-on; dans tous les cas, il a représenté un Beethoven vieilli et fatigué.

Le dernier des portraits dont Schindler a dressé la liste est daté de 1823 et signé du peintre Waldmüller. Mais il ne mérite guère d'être rangé parmi ceux qui ont été faits d'après nature, car la physionomie de Beethoven était à peine ébauchée lorsque le modèle récalcitrant déclara tout net à l'artiste qu'il en avait assez et qu'il ne se prêterait pas une minute de plus à ses exigences. Waldmüller, qui ne voulait pas perdre le fruit d'un travail commandé, tenta d'achever son tableau de mémoire.

A ces quatre toiles, dont la valeur est très judicieusement discutée par Schindler, il faut ajouter un deuxième portrait de Mähler (1) fait en 1815, un portrait de Heckel daté de la même année, et

(1) Je dis un *deuxième* portrait, à supposer toutefois que Nottebohm n'ait pas fait erreur en attribuant à Mähler le premier des portraits cités par Schindler.

plusieurs dessins, parmi lesquels le plus répandu, mais le plus médiocre, est celui de Kløber; le plus ferme de lignes et le plus ressemblant, celui de Letronne, un artiste français qui se trouvait à Vienne en 1814, et dont le nom devait recevoir une nouvelle illustration par les travaux de son fils, le célèbre archéologue, professeur au Collège de France.

Pour compléter la série des effigies de Beethoven il faut encore citer un dessin de la Ruelle, un médaillon de Gatteaux frappé à Paris en 1829, un portrait de Jæger mentionné par Breuning, mais qui m'est inconnu, une demi-douzaine de gravures relevées par Nottebohm, et une lithographie de Teycek, faite à Prague en 1841. Cette curieuse estampe, dont mon ami Charles Lamoureux possède un bel exemplaire, est un portrait en pied. Debout dans une attitude méditative, le regard un peu vague, Beethoven est vêtu d'une redingote et d'un pantalon à sous-pieds; un jabot s'échappe d'un gilet étroit moulé sur la poitrine; le chapeau, rejeté en arrière, laisse à découvert la crinière grisonnante; les mains sont croisées derrière le dos et tiennent un papier de musique; les pieds, sur lesquels le pantalon débordé jusqu'à la pointe, paraissent chaussés d'esarpins ou de souliers à guêtres.

Enfin, pour ne rien oublier d'essentiel, il faut mentionner deux masques en plâtre, l'un fait par Klein, du vivant de Beethoven, en 1812, l'autre moulé sur les traits inanimés du maître par le sculpteur Danhauser, le 28 mars 1827, et d'après lequel Fortuny a fait une eau-forte remarquable.

S'il fallait choisir, parmi les originaux que nous venons de passer en revue, celui dont la ressemblance offre le plus de garantie, on serait embarrassé entre le dessin de Letronne et le portrait de Schimon.

Mais il existe un dernier portrait fait du vivant de Beethoven dont Schindler n'a pas eu connaissance et qui nous semble défier toute comparaison, c'est une charmante miniature du peintre Horneman exécutée en 1802, précisément à l'époque où les traits de Beethoven nous paraissent le plus intéressants à connaître.

Ce portrait, dont l'heureux possesseur est le docteur Gérard von Breuning, le fils de l'ami d'enfance de Beethoven, vient de nous être révélé tout récemment par une excellente reproduction pho-

tographique. Il présente un cachet de vérité qui frappe à la première inspection.

C'est bien là le Beethoven tel que nous l'ont fait connaître les témoignages de tous ses contemporains. Une tête musculeuse, haute en couleur, dont les traits frustes étaient accentués par les stigmates de la petite vérole; sur le crâne, solide comme la voûte d'une cathédrale, la végétation touffue d'une chevelure rétive et désordonnée; le front largement épanoui, des yeux étincelants dont la flamme vous pénétrait avec le frisson que donne l'acier; le nez épais et palpitant des fauves; la bouche ferme et bien close, meublée pourtant de dents éblouissantes, et le menton carré, reposant en sa force sur la triple spirale d'une cravate blanche, dans laquelle le col était emprisonné par la mode.

Quant à sa stature, nous savons pertinemment que ce grand homme était d'assez petite taille, plutôt au-dessous qu'au-dessus de la moyenne. Mais son apparence était celle d'un homme fortement bâti. On sentait sous la fermeté des chairs une charpente solide trahissant ses puissantes attaches par l'épaisseur des articulations. Ses jambes s'appuyaient sur le sol avec la massivité des colonnes, et ses doigts gros et poilus, si lestes à courir sur le clavier, étaient carrés par le bout et écourtés comme si on les avait coupés au tranchant de la hache. Du reste, nulle

élégance dans les mouvements, mais une vivacité singulière que Beethoven garda toujours, alors même que sa surdité semblait lui commander l'inquiète et prudente réserve des infirmes.

Dans la rue, l'originalité de sa physionomie, le débraillé de son costume, négligé toujours, malpropre jamais, — arrêtaient le regard et sollicitaient les gavroches viennois à lui lancer leurs quolibets aiguisés par l'argot pittoresque des bords du Danube.

Il portait ordinairement un habit à la française, bleu de couleur ou vert sombre, constellé de grands boutons de cuivre.

Sur ce vêtement, de nuance sévère, éclatait la note claire de la cravate et du gilet, d'une blancheur irréprochable, rayée seulement par le ruban noir de son binocle, que sa myopie rendait indispensable.

Son chapeau de feutre, qu'il rejetait fortement en arrière n'en pouvant supporter la pression sur son front gonflé de pensées, était en collision perpétuelle avec le collet de son habit, raide et très



Beethoven à l'âge de trente-deux ans. — D'après une miniature de Horneman.

relevé, comme on le portait alors. Dans cette lutte inégale, le tissu flasque et mou du feutre avait naturellement le désavantage, et le rebord postérieur en avait pris un retroussis tout à fait comique, tandis que le fond, déformé par la patère où il l'accrochait d'un mouvement sec et nerveux, s'effilait curieusement en pain de sucre.

Ainsi perdu dans les profondeurs de sa méditation, il allait devant lui d'un pas délibéré, s'interpellant et se répondant tout haut, avec des gestes violents et heurtés, comme s'il eût été à la tribune. Sous l'aiguillon de sa pensée ses pas s'allongeaient et devenaient plus rapides. Alors les amples revers de son habit, qu'il ne boutonnait jamais, se retournaient avec la palpitation des ailes, tandis que les basques lourdement chargées avaient peine à le suivre; il y entassait pêle-mêle un cornet acoustique, un crayon de charpentier flanqué d'un gros cahier de papier blanc dont il se servait pour la conversation; un volume fort in-4°, quelquefois deux, destinés à recevoir les pensées volantes et les esquisses musicales, sans compter une foule de menus objets. Trouvant la place prise, le mouchoir vagabondait sur les mollets, tandis que les poches, distendues par le poids de leur contenu, allongeaient sous le drap leur lustrine décolorée.

Tel était l'homme au physique.

VICTOR WILDER.



NOTES SUR L'ÉMAILLERIE.

I. — L'ÉMAIL.

L'émail est une substance vitreuse, fusible à une température assez basse, composée de silice, d'oxyde de plomb et de soude, dont le mélange varie dans ses proportions suivant la matière sur laquelle elle doit être appliquée. A cet état, l'émail, — désigné alors plus généralement sous le nom de *fondant*, — est incolore et transparent. Il peut être coloré à l'aide d'oxydes métalliques, tout en conservant sa transparence; on le rend opaque sans lui faire perdre cependant les différentes colorations données par les oxydes, en y ajoutant de l'oxyde d'étain.

Les émaux, transparents ou opaques, peuvent être appliqués sur toutes les matières susceptibles de supporter sans se brûler, sans se fondre ou sans éclater, la chaleur nécessaire pour les faire entrer en fusion, c'est-à-dire sur la terre (faïence, grès ou porcelaine), sur le verre, sur la lave et sur les métaux, principalement sur l'or, l'argent, le cuivre et le fer; mais il faut, sous peine d'accidents irréparables, que leur composition soit en rapport de dilatation ou de contraction avec la matière qui les reçoit.

Le mot *émailerie* est aujourd'hui réservé exclusivement à l'art d'émailler les métaux, et, par extension, on donne le nom d'*émail* à tout objet en métal recouvert entièrement ou en partie d'é-

mail. On dit : un *émail byzantin*, un *émail de Limoges*, un *émail peint*, etc.

L'application de l'émail sur les métaux a varié suivant les époques et les contrées où l'on a pratiqué l'art de l'émaillerie.

Le procédé le plus ancien paraît être celui qui consiste à remplir d'émail une cavité formée par le creusement ou *champlevage* partiel du métal qui sert d'excipient; ce champlevage est fait de façon que les parties creusées ainsi dans l'épaisseur du métal, suivant un dessin arrêté à l'avance, soient reliées ensemble par des arêtes plus ou moins larges, constituant autant d'alvéoles destinés à recevoir des pâtes d'émail de couleurs différentes; après le passage au feu, les émaux sont usés et polis de manière à venir affleurer le métal et à former avec lui une surface plane et bien unie. Les objets ainsi décorés sont généralement en cuivre ou en bronze; on les connaît sous le nom d'*émaux champlevés*.

Plus tard, les pâtes de différentes couleurs ont été enserrées entre des cloisons d'un dessin quelquefois assez compliqué, formées par de petites lames extrêmement minces de métal, contournées et soudées sur le fond entièrement champlevé de la plaque, au bord de laquelle on réservait simplement un filet d'encadrement pris dans l'épaisseur même du métal; ce procédé, qui a été employé plus particulièrement par les Grecs du Bas-Empire, et presque exclusivement sur des plaques d'or destinées à rehausser par leur richesse et l'éclat chatoyant de leurs couleurs les couronnes et les ornements royaux, les objets destinés au culte, les plaques d'évangéliaires, etc., a reçu le nom d'*émail cloisonné*.

On a quelquefois associé, surtout en Allemagne, dans les ateliers des bords du Rhin, les deux procédés de champlevage et de cloisonnage sur des émaux, généralement en cuivre, qui prennent alors le nom d'*émaux mixtes*.

Les émaux sont dits *translucides sur relief* ou de *basse taille* lorsque la surface du métal a été gravée en creux de façon à former une sorte de bas-relief recouvert entièrement d'émaux transparents, dont la coloration augmente d'intensité selon qu'ils se trouvent sur des parties plus ou moins profondément creusées. Ce genre de décoration, appliqué principalement sur des plaques d'argent d'assez petite dimension, a été, suivant toute probabilité, trouvé en Italie et pratiqué un peu partout, en France et en Allemagne, aux quatorzième et quinzième siècles.

Enfin on appelle généralement *émaux peints* ceux dont le métal qui sert d'excipient est recouvert en son entier d'une couche d'émail, qui peut être décorée suivant divers procédés qui donnent des résultats assez différents les uns des autres. Au seizième siècle, on se servait, pour les fonds, d'un émail noir, brun ou bleu foncé, sur lequel la décoration, figures ou ornements en émail blanc, se modelait par transparence, suivant le degré

d'épaisseur de cet émail sur le fond ; c'est le procédé qui était particulier à Limoges, et que l'on désigne sous le nom d'*émail limousin* ou *genre limousin*. Au dix-septième siècle, on remplaça le fond coloré par un fond entièrement blanc sur lequel on peignait avec des couleurs variées ; ce genre, qui se rapproche de la peinture sur porcelaine dans son procédé d'exécution et dans ses résultats, a reçu plus particulièrement le nom d'*émail des peintres*. On en attribue généralement la découverte à un très habile orfèvre de Châteaudun nommé Jean Toutin ; mais ce procédé était connu bien longtemps avant lui, et il l'a seulement appliqué d'une façon nouvelle, d'abord à la décoration des pièces de bijouterie, et plus tard à la peinture des portraits en miniature.

L'émail a été également employé de tout temps à rehausser, par sa coloration brillante et sa franchise de tons, certaines parties en relief des bijoux ou des objets de luxe, coffrets, médaillons, croix, plaques de reliures, etc. ; dans ce cas il est simplement posé, en couches plus ou moins épaisses, sur le métal, auquel il adhère par sa nature même et sans être retenu par des cloisons. Quelques bijoux trouvés en Étrurie, et qui font partie des collections du Louvre, prouvent que les anciens connaissaient ce genre de décoration et l'employaient avec succès.

A suivre.

ÉDOUARD GARNIER.



LE PALAIS DE JUSTICE, A PARIS.

Le Palais de justice ⁽¹⁾ a la forme d'un quadrilatère que limitent, au sud, le quai des Orfèvres ; à l'ouest, la rue de Harlay ; au nord, le quai de l'Horloge ; à l'est, le boulevard du Palais. Il a pour annexes la Conciergerie et le dépôt de la Préfecture de police.

Nous n'avons pas à refaire ici l'histoire du Palais de justice ; nous voulons seulement ajouter quelques détails aux indications du plan et de la coupe que nous avons fait dessiner, non sans quelque difficulté, d'après le monument même. Rappelons seulement que sous la domination romaine il existait déjà un palais à la même place, que ce palais fut habité par les rois chevelus ; que le roi Eudes s'y établit au neuvième siècle définitivement, et le fortifia à l'époque des invasions normandes ; que des agrandissements y furent faits par Robert le Pieux ; que Louis le Gros et Philippe-Auguste, pour compléter les moyens de défense, firent construire trois tours au bord de la rivière ; que Louis IX éleva la sainte Chapelle en même temps qu'il transforma l'édifice ; enfin qu'à partir de Henri II le Parlement resta seul possesseur du palais. Après l'incendie de 1618, Jacques Debrosse fut chargé de la reconstruction ; la façade, avec

(1) Voy. les Tables, et t. XLV (1877), p. 289 et suiv., la façade nouvelle et un plan.

son escalier et ses deux pavillons, est postérieure à l'incendie de 1776.

Vu du boulevard, le Palais de justice est un édifice imposant. Une grille de 1787, de tout point remarquable, restaurée et dorée en 1877, ferme la cour du Mai ou cour d'honneur, que limitent à droite et à gauche deux pavillons d'ordre dorique supportant un fronton triangulaire. Au fond, — et au-dessus du grand escalier, — est l'avant-corps du bâtiment principal, qui se compose de quatre colonnes. Celles-ci supportent un entablement à balustrade orné de quatre statues : la *France* et l'*Abondance*, par Berruyer ; la *Justice* et la *Prudence*, par Leconte. Au-dessus se dresse un dôme quadrangulaire dont la base est ornée de sculptures dues à Pajou.

À droite, la construction se prolonge jusqu'à la tour de l'Horloge qui fait l'angle du quai. Là, les bâtiments forment galerie au premier étage sur le boulevard du Palais, et servent de façade à la salle des Pas-Perdus : ils ont été en partie rebâties dans le style du quatorzième siècle, qui est celui de la tour de l'Horloge. Cette tour, sévère et élégante, est remarquable par le cadran qu'on y a rétabli depuis quelques années, et dont l'original avait été posé à la même place sous Charles V.

La façade latérale du Palais (côté nord) se développe jusqu'à l'angle de la rue de Harlay. Ce qui attire tout d'abord les regards, ce sont les trois tours rondes qui font saillie sur le quai, dont elles sont séparées par un fossé surmonté d'une grille. L'étage inférieur de cette partie de l'édifice contient diverses pièces que l'on a affectées au service de la Conciergerie ; les étages supérieurs sont affectés au service des tribunaux. Lorsque l'on a dépassé les deux tours dites de César et de Montgomery, on rencontre à main droite l'entrée du dépôt de la Préfecture de police, transféré à côté de la Conciergerie. Enfin, au delà d'une troisième tour un peu moins élevée, se trouve le corps du bâtiment occupé par la Cour de cassation. On pénètre à la Conciergerie par une porte en ogive, ouverte il y a quelques années et placée un peu en retraite de la première des trois tours.

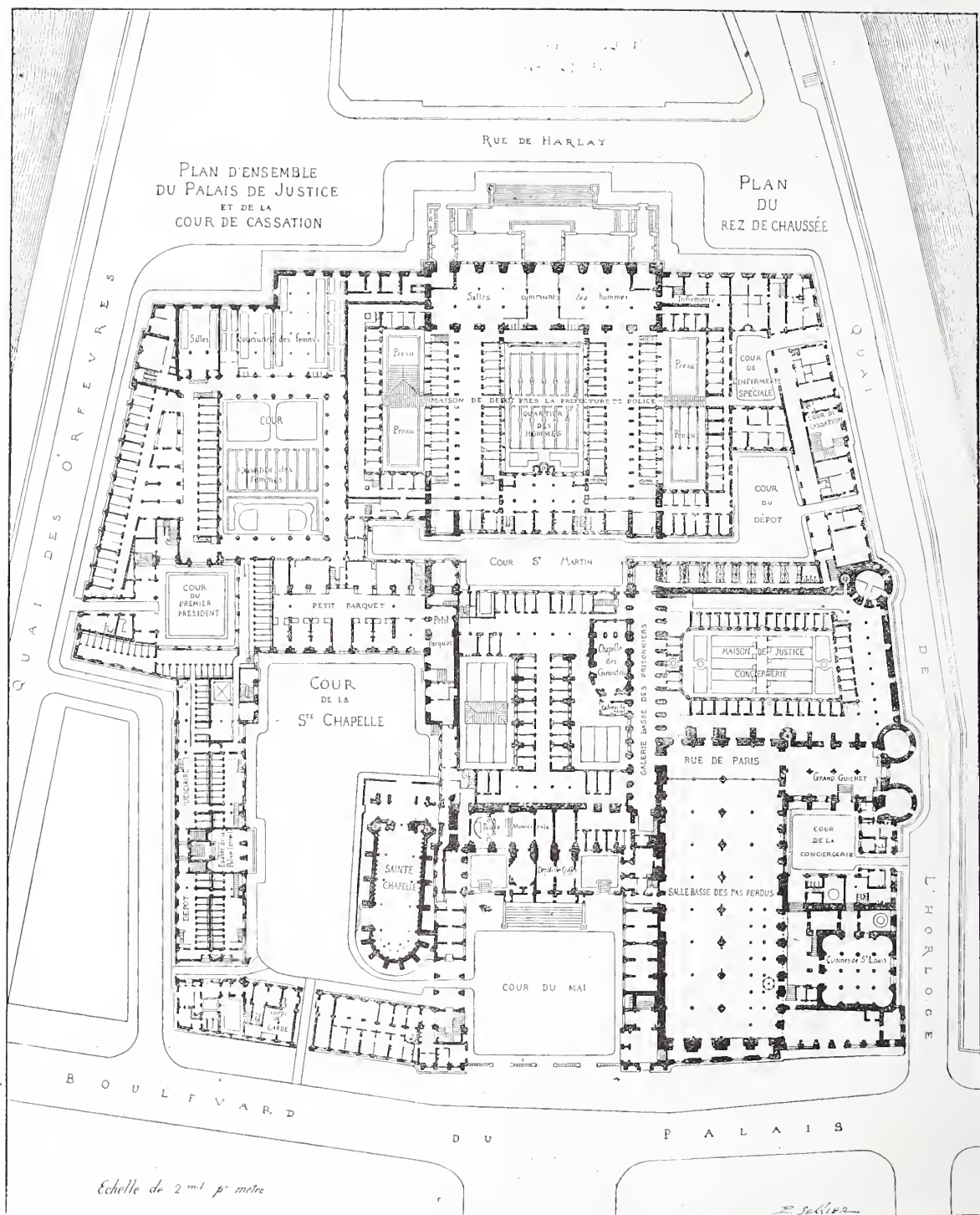
« La Conciergerie du Palais, dit M. Narjoux, reçut ce nom de l'officier ou concierge qui y commandait ; elle n'était dans l'origine composée que du logement de cet officier ; il avait le droit de permettre aux merciers de s'établir au Palais ; il leur retirait à son gré cette permission, qu'il n'accordait que moyennant le paiement d'un droit légal. Il était voyer de toute la calende de la place Saint-Michel, et l'on ne pouvait y bâtir sur rue sans sa permission. Le concierge du Palais était en même temps chef de la juridiction du bailliage du Palais, aussi portait-il le titre de bailli. »

On a marqué sur le plan que nous reproduisons l'emplacement des divers services de la Conciergerie, et, au nord de la cour Saint-Martin, celui des quartiers du dépôt près la Préfecture de police. C'est par cette cour Saint-Martin qu'on pénètre

dans le quartier des hommes, dont la coupe ci-après donne le détail. Les cellules D, D, des prisonniers sont meublées d'un lit, d'une table, d'un siège, d'un poêle et d'une garde-robe; les promenoirs F sont situés de telle façon qu'un gardien,

placé sur le pont G, peut voir d'en haut tout ce qui s'y passe.

La façade (occidentale) de la rue de Harlay se compose de huit colonnes engagées et de deux pilastres d'angles que relie des arcs supportant



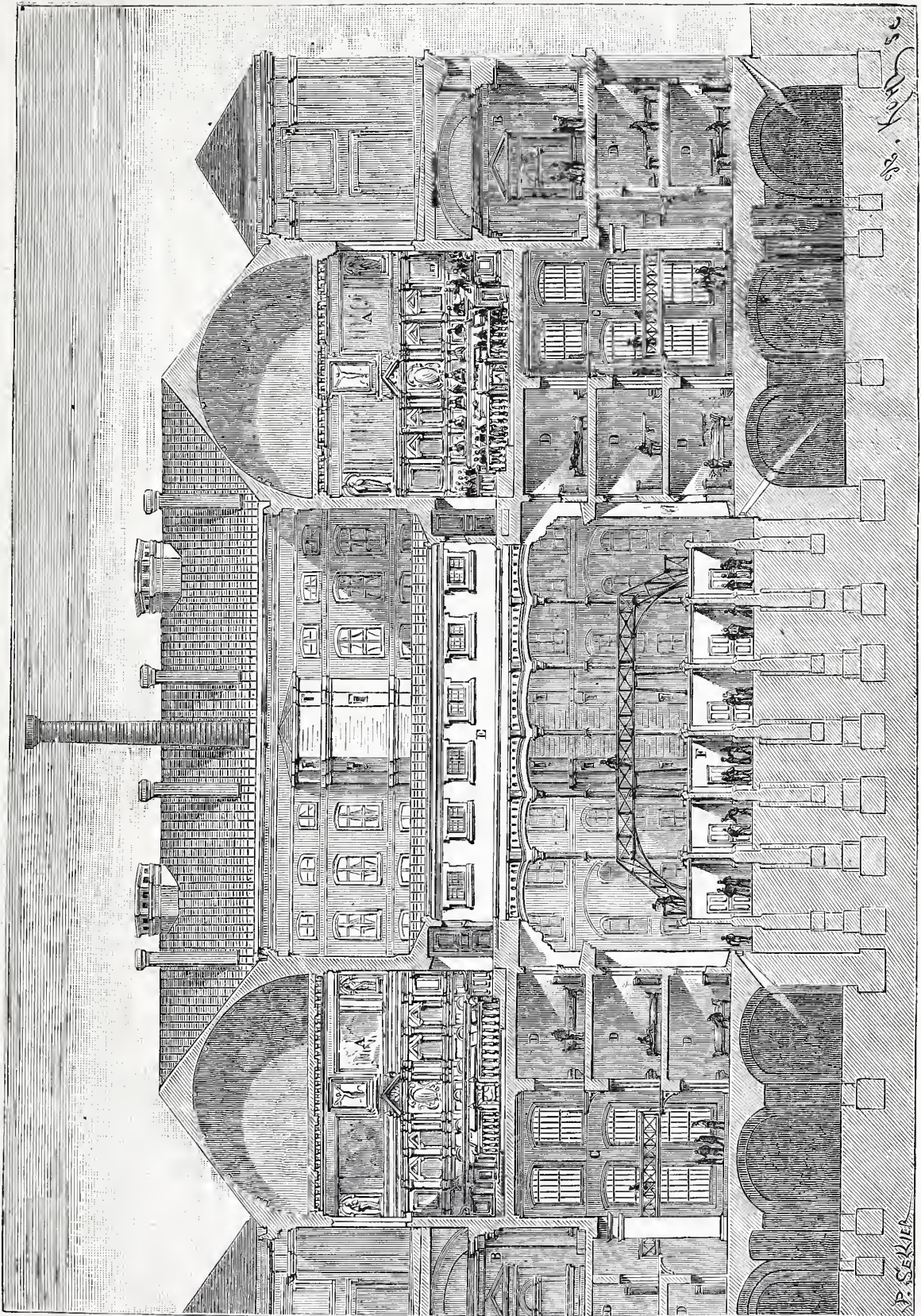
Plan d'ensemble du Palais de justice de Paris. — Plan du rez-de-chaussée.

un riche entablement surmonté d'un chéneau. La porte principale et les portes latérales présentent cette disposition si bien indiquée par les Grecs, qui fait incliner légèrement les jambages de la porte et rend le linteau un peu plus étroit que le seuil. Les six grandes ouvertures sont décorées à leurs parties inférieures de statues allégoriques (la

Prudence et la *Vérité*, par Dumont; le *Châtiment* et la *Protection*, par Jouffroy; la *Force* et la *Justice*, par Jalay). L'ensemble est porté sur un soubassement très élevé, au sommet duquel on parvient par un vaste perron communiquant, par trois escaliers distincts, aux trois entrées réservées dans la façade. Ces portes, en bronze, donnent accès

dans le grand vestibule qui précède les nouvelles salles des assises : des pilastres, reliés par un entablement, y supportent des arcs doubleaux plein

centre, soutenant des arcs longitudinaux qui reçoivent les retombées de la voûte. Au milieu, un escalier conduit, par deux rampes opposées, aux deux



Palais de justice de Paris. — Coupe transversale des Cours d'assises et du Dépôt.

salles des assises. Il est surmonté d'un édifice qui forme une sorte de frontispice intérieur soutenu par deux colonnes ioniques, et qui est orné de la

statue de la *Justice*, par Perraud. Au fond du palier est la *Loi*, par Duret.

Si l'on remonte le quai des Orfèvres dans la

direction du pont Saint-Michel, on rencontre la rue de la Sainte-Chapelle, où s'ouvre une porte voûtée qui conduit à l'ancien hôtel de la Cour des comptes, résidence du préfet de police avant les incendies de mai 1871. Une fois arrivé dans la cour de la Sainte-Chapelle, on a d'un côté l'escalier de la police correctionnelle, de l'autre la sainte Chapelle, dont le chevet est tourné vers le boulevard. Trois passages voûtés mènent à la cour d'honneur. Là, un escalier monumental conduit à la fameuse salle des Pas-Perdus, qui avait été magnifiquement reconstruite par Louis IX, en même temps que les *Cuisines de Saint-Louis*, salle dont les quatre cheminées étaient assez vastes pour qu'on y fit rôtir des bœufs entiers.

M. P.

—*—

L'ÉCHEVEAU DE SOIE.

CONTE SICILIEN.

Il y avait une fois un marchand si prodigieusement riche, que le roi lui-même ne possédait pas autant de trésors que lui. Dans le vestibule de son palais, il y avait trois fauteuils. Un était en argent, le second en or, et le troisième tout en diamants. Il avait une fille unique, nommée Caterina, qui était plus belle que le soleil. Un jour que Caterina se trouvait seule dans sa chambre, la porte s'ouvrit soudain d'elle-même pour donner passage à une grande et belle dame, qui avait une rose à la main.

— Caterina, dit-elle, quand préférez-vous jouir de la vie? pendant votre jeunesse, ou bien lorsque vous serez vieille?

Caterina, au comble de l'étonnement, tenait les yeux fixés sur la dame sans parvenir à vaincre la stupeur que lui causait cette apparition. De nouveau la belle dame répéta les mêmes paroles :

— Caterina, quand préférez-vous jouir de la vie? pendant votre jeunesse, ou lorsque vous serez vieille?

— Si je dis pendant ma jeunesse, pensa Caterina, j'aurai à souffrir lorsque je serai vieille. Il vaut mieux jouir de la vie dans notre vieillesse. Quant à la jeunesse, il en sera selon la volonté du Seigneur.

Ayant ainsi arrêté ce point, elle répondit qu'elle préférerait jouir d'une heureuse vieillesse.

— Qu'il en soit selon votre désir, répondit la belle dame.

Et aussitôt elle disparut, après avoir donné un tour à sa roue.

Cette grande et belle dame était la *destinée* de la pauvre Caterina. ⁽¹⁾

Peu de temps après, le marchand reçut la nou-

velle de la perte de plusieurs de ses navires, sombrés durant une tempête. Quelques jours à peine s'étaient écoulés depuis ce désastre, qu'il apprit que d'autres navires encore avaient subi le même sort des premiers. Bref, dans l'espace d'un mois, le malheureux se trouva dépouillé de toutes ses richesses. Il fut obligé de vendre tout ce qu'il possédait, et, réduit à la plus affreuse misère, il tomba bientôt malade et mourut.

La pauvre Caterina resta donc seule au monde, et personne ne se soucia de lui donner l'hospitalité. Alors, elle pensa à aller dans une autre ville, pour chercher une place de servante. Elle marcha longtemps, et arriva enfin à la ville où elle désirait se rendre. En parcourant les rues, elle aperçut à une fenêtre une dame à l'air fort respectable qui, l'ayant appelée, lui demanda avec intérêt :

— Où allez-vous ainsi toute seule, ma belle enfant?

— Ah! ma noble dame, répondit Caterina, je suis une pauvre fille, qui accepterait volontiers une place de servante pour gagner sa vie. Ne pourriez-vous pas m'employer, par hasard?

La bonne dame, touchée, la prit chez elle, et Caterina la servit fidèlement. Après quelques jours la maîtresse dit à la jeune fille :

— Caterina, je vais sortir, et je fermerai la porte à clef.

— Très bien, répondit Caterina.

Et sa maîtresse étant sortie, elle prit son ouvrage et se mit à coudre. Soudain la porte s'ouvrit, et sa destinée s'avança.

— Comment? s'écria-t-elle, vous êtes ici, Caterina? Pensez-vous, par hasard, que je vous y laisserais en paix?

Et en disant ces mots elle courut à l'armoire, en tira tout le linge qu'elle contenait, ainsi que les autres effets de la maîtresse de la maison, et en joncha le parquet. Caterina pensait que si sa maîtresse allait revenir et qu'elle trouvât tous ses effets dans cet état, elle la tuerait certainement. Prise de peur à cette idée, elle enfonça la porte et s'enfuit. La destinée alors ramassa le linge et les autres effets, replia le tout avec soin et remit en ordre l'armoire. Lorsque la dame revint, elle appela Caterina, mais ne put la trouver nulle part. Elle crut tout d'abord que la jeune fille l'avait volée, mais en examinant ses armoires elle trouva que tout était à sa place. La bonne dame en resta ébahie; mais Caterina ne revint jamais.

Elle courut longtemps, longtemps, et finit par arriver à une autre ville où, en descendant une rue, il lui arriva encore une fois de voir une dame à la fenêtre, qui lui demanda :

— Où allez-vous ainsi toute seule, ma belle enfant?

(1) La *Revue internationale*, écrite en français, publiée à Florence sous la direction de l'un des savants et des écrivains italiens contemporains les plus distingués, M. Angelo de Gubernatis, a inséré dans ses livraisons du 25 juillet et du 10 octobre derniers un curieux article intitulé : *L'idée du destin dans les traditions méridionales*.

L'auteur, M. Evelyn Francesco Cesaresco, fait observer que parmi les idées primitives sur la destinée il n'en est point de plus remarquable que celle qui représente tout homme lié à un destin personnel et individuel. Le conte que nous reproduisons est un des exemplés qu'il cite dans le cours de ce mémoire remarquable.

— Ah! ma noble dame, je suis une pauvre fille, et je cherche une place de servante pour vivre. Auriez-vous besoin de mes services?

La dame la prit chez elle, et Caterina se prit à espérer que dorénavant elle pourrait vivre en paix. Mais quelques jours étaient à peine passés qu'un soir où la dame était sortie, la destinée de Caterina apparut de nouveau, et parla fort durement à la jeune fille.

— Ah! vous êtes ici, maintenant! dit la destinée; vous espérez m'échapper encore une fois, probablement?

Et en prononçant ces mots elle s'empara de tout ce qui lui tombait sous la main et l'éparpilla par terre comme la première fois. Cette fois encore la pauvre Caterina s'enfuit toute effrayée.

Bref, la pauvre enfant fut obligée de fuir d'une ville à l'autre, cherchant partout une place de servante, pendant sept longues années. A peine l'avait-elle trouvée, que la destinée apparaissait, mettait sens dessus dessous les effets de ses maîtresses, et l'obligeait à s'enfuir. Lorsqu'elle était partie, la destinée remettait toujours tout à sa place.

Après ces sept années, la destinée de la pauvre Caterina parut lasse de la persécuter de la sorte. Un jour que la jeune fille était arrivée dans une ville, une dame qui se trouvait à la fenêtre lui demanda :

— Où allez-vous ainsi toute seule, ma belle enfant?

— Ah! ma noble dame, je suis une pauvre fille, qui accepterait bien volontiers une place de servante pour vivre. Ne pourriez-vous pas m'employer?

A quoi la dame répondit :

— Je vous emploierai; mais vous aurez à me rendre chaque jour un certain service, et je doute que vos forces puissent y suffire.

— Dites-moi de quoi il s'agit, répondit Caterina, et si je puis le faire je le ferai!

— Voyez-vous cette montagne élevée? reprit la dame. Vous aurez à y porter chaque matin une corbeille de pain frais. Lorsque vous serez tout en haut, il faudra que vous criiez trois fois de suite : « Oh! destinée de ma maîtresse! » Alors ma destinée vous apparaîtra et recevra le pain.

— Je le ferai bien volontiers! répondit la jeune fille.

Et sur cette assurance, la dame la prit à son service.

Caterina demeura bon nombre d'années avec cette dame. Tous les matins elle portait la corbeille de pain frais sur la cime de la montagne, et lorsqu'elle avait crié trois fois : « Oh! destinée de ma maîtresse! » une belle dame à l'air imposant lui apparaissait et recevait le pain.

Caterina pleurait souvent en se trouvant obligée de travailler comme une fille pauvre, elle qui jadis avait été si riche; et un jour sa maîtresse lui ayant demandé pourquoi elle pleurait toujours, la jeune

fille lui raconta toute son histoire. Alors la dame lui dit :

— Demain, Caterina, vous irez porter le pain sur la montagne; lorsque vous serez là-haut, appelez ma destinée, et priez-la d'intercéder auprès de la vôtre, afin qu'elle cesse de vous tourmenter. Cela pourra bien avoir quelque effet.

Ce conseil plut fort à la pauvre Caterina : aussi, le jour suivant, lorsqu'elle alla porter le pain sur la montagne, raconta-t-elle tous ses malheurs à la destinée de sa maîtresse.

— Ah! destinée de ma maîtresse! s'écria-t-elle, dites, je vous en prie, à ma destinée à moi de ne plus me tourmenter comme elle le fait.

— Hélas! pauvre fille! sept couvertures recouvrent votre destinée; voilà pourquoi elle ne peut pas vous entendre. Mais demain je vous conduirai à elle.

Lorsque Caterina fut partie, la destinée de la dame alla vers celle de la jeune fille et lui dit :

— N'êtes-vous pas encore lasse de persécuter cette pauvre jeune fille? Rendez-lui donc ses jours de bonheur.

Ce à quoi l'autre destinée répondit :

— Conduisez-la-moi demain, et je lui donnerai quelque chose qui suffira à tous ses besoins.

Le jour suivant, lorsque la jeune fille alla porter le pain sur la montagne, la destinée de sa maîtresse la conduisit vers sa propre destinée, qui était toujours couverte de sept couvertures. Celle-ci donna à Caterina un écheveau de soie, en lui disant :

— Ayez-en soin, car cela vous sera utile!

En rentrant à sa maison, Caterina dit à sa maîtresse :

— Ma destinée m'a fait cadeau d'un écheveau de soie; que dois-je en faire?

— Cela ne vaut pas trois grains de blé, dit la maîtresse; mais gardez-le tout de même, il se peut que cela soit bon à quelque chose.

Or il advint, quelque temps après, que le jeune roi, sur le point de se marier, se fit faire des habits neufs. Mais lorsque le tailleur voulut en confectionner un d'une certaine pièce d'étoffe magnifique, il ne réussit à trouver nulle part de la soie assortie à la couleur de l'habit. Alors le roi fit annoncer par des crieurs dans tout son royaume que quiconque avait de la soie de la couleur demandée eût à la porter à la cour, où il serait largement récompensé pour sa peine.

— Caterina, dit la dame, votre écheveau de soie est de la couleur qu'on cherche, portez-le au roi, et vous aurez un beau cadeau.

La jeune fille mit ses habits du dimanche et s'en alla à la cour. Et lorsqu'elle se présenta au roi, elle était si merveilleusement belle, que le souverain ne pouvait se lasser de la regarder.

— Majesté, dit la jeune fille, je vous apporte un écheveau de soie de la couleur que vous ne parveniez pas à trouver.

— Majesté, s'écria aussitôt un des ministres,

nous devrions lui donner le poids de la soie en pièces d'or.

Le roi approuva cette proposition, et les balances furent apportées. Dans l'une d'elles le roi mit l'écheveau de soie et dans l'autre il posa une pièce d'or.

Mais savez-vous ce qu'il advint? Quel que fût le nombre des pièces d'or que le roi mettait dans la balance, elles n'atteignaient jamais le poids de la soie. Enfin le roi fit apporter des balances énormes, et y mit tous ses trésors; mais la soie pesait toujours davantage. Il prit alors la couronne d'or qu'il avait sur la tête, et la joignit à tous ses trésors. Cette fois le poids fut égal.

— D'où vous vient cette soie? demanda alors le roi.

— Majesté royale, ma maîtresse me l'a donnée.

— Cela n'est pas possible! s'écria le roi. Si vous ne me dites pas la vérité, je vous fais couper la tête.

Caterina, alors, raconta tout ce qui lui était arrivé depuis qu'elle avait perdu son rang et ses richesses.

Il se trouvait à la cour une dame de beaucoup d'esprit qui, ayant entendu l'histoire, dit aussitôt:

— Caterina, vous avez beaucoup souffert; mais dorénavant des jours heureux vous attendent. Il a fallu la couronne d'or d'un roi pour égaliser les balances; c'est signe que vous vivrez pour être reine.

— Elle sera reine! s'écria le roi. Je la ferai reine! Je ne veux qu'elle pour femme!

Et il en fut ainsi. Le roi fit dire à sa fiancée qu'il ne l'épouserait plus, et il conduisit à l'autel la belle Caterina, qui, après avoir d'abord beaucoup souffert dans sa jeunesse, finit par jouir d'une parfaite prospérité ayant même la vieillesse, et vécut heureuse et contente, comme l'attestent des témoignages irréfutables.

CESARESCO.



POUPÉES ANTIQUES.

Les jouets favoris de l'enfance sont si anciens qu'on ne saurait dire à quel peuple il en faut attribuer l'invention. On a trouvé dans les tombeaux de l'Égypte des poupées en bois peint, en ivoire, en étoffe. On peut voir au Musée égyptien du Louvre des poupées articulées, figurant des hommes occupés à pétrir du pain ou à d'autres travaux manuels.

Les Grecs, si prompts à saisir toutes les formes, à imiter tous les mouvements, façonnèrent de bonne heure de petites images enfantines d'hommes, d'animaux et d'objets usuels semblables à ceux dont ils se servaient chaque jour. Pour ne parler que des poupées, nous savons qu'ils en eurent de bois, d'os ou d'ivoire, d'argile, de cire même. Le poète Callimaque compare un malheureux exténué de faim à une poupée de cire qui fond au soleil. Les

poupées de cire ont péri, mais il en subsiste un grand nombre faites de matières plus durables, recueillies dans les pays habités par des Grecs, à Athènes, à Corinthe, dans l'Archipel, en Sicile, dans la grande Grèce, dans les colonies athéniennes du Pont et dans la Cyrénaïque. On en voit une ici (fig. 1) qui fut trouvée dans un tombeau de l'Attique par le voyageur anglais Dodwell; elle est en terre cuite et n'a plus que la tête et le tronc; des trous indiquent la place où devaient s'adapter les bras et les jambes, qui étaient certainement mobiles.

En Italie aussi, partout où l'on a fouillé des tombeaux d'enfants, on a rencontré, parmi d'autres jouets, des pantins articulés. A Corneto, l'ancienne Tarquinie, un hypogée a fourni six sarcophages où se trouvaient plusieurs de ces poupées en terre cuite. On en a trouvé surtout un grand nombre dans les sépultures romaines de l'époque

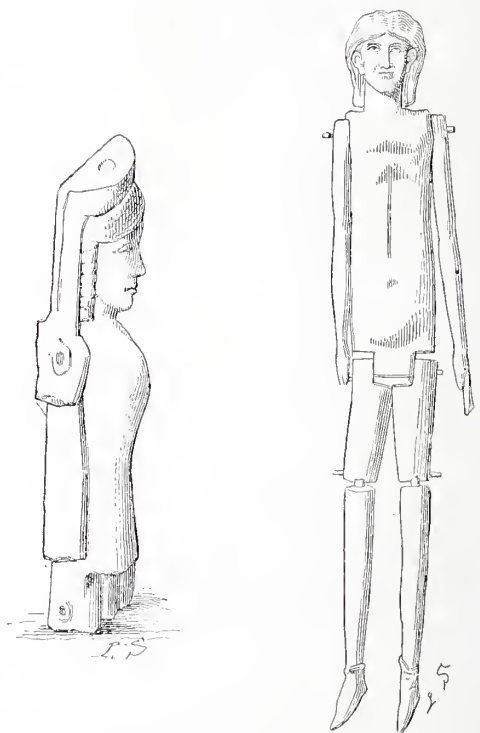


FIG. 1. — Poupée grecque articulée en terre cuite.

FIG. 2. — Poupée en ivoire trouvée dans un tombeau des catacombes.

chrétienne. Celle qui est ici reproduite (fig. 2), provenant d'un tombeau des catacombes, est en ivoire, comme plusieurs autres de même origine. Le savant Buonarruoti, dans la préface de sa dissertation sur les vases de verre ornés de figures trouvés dans les cimetières de Rome, cite, comme les ayant vues dans le Musée Carpegna, plusieurs poupées retirées des cimetières de Saint-Calliste et de Sainte-Priscille, et dont les jambes et les bras détachés se rajustaient au moyen d'un fil de laiton. Le cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale possède plusieurs de ces poupées d'ivoire. Il y en avait de plus compliquées. « Voyez, dit Apulée, ceux qui représentent, au moyen de marionnettes, les hommes et tous leurs gestes : ils tirent un cer-

tain fil correspondant au membre qu'ils veulent faire agir; la tête fait un signe, les yeux tournent, les mains accomplissent l'acte demandé, et l'ensemble figure assez bien un être vivant. »

Les auteurs anciens ont fait plus d'une allusion philosophique à ces petites figures qui paraissent animées et qu'un fil fait mouvoir. Platon compare les hommes à des machines animées sorties de la main des dieux, et les passions à des fils qui les entraînent vers des actions opposées. L'esclave raisonneur d'Horace dit aussi à son maître, pour lui prouver qu'il n'est en rien différent de lui :

« N'êtes-vous pas, vous qui me commandez, l'esclave de bien d'autres qui vous font aller, comme on fait mouvoir avec des fils un pantin de bois? »

Il y avait aussi des poupées pour les jeunes garçons, comme on le voit par un discours où Démosthène reprochait au peuple d'Athènes de faire des capitaines et des magistrats avec la même facilité que les fabricants de jouets d'argile; mais celles qu'on a conservées sont des figures féminines : c'étaient des poupées de petites filles.

Celles-ci, en Grèce, devenaient femmes de bonne heure. L'enfant avait à peine achevé de grandir



FIG. 3. — Bas-relief grec conservé au Musée d'Avignon.

quand elle se mariait. Elle consacrait alors à Diane ou à Vénus sa poupée avec ses petites hardes et ses petits meubles, car les ménages de poupées étaient déjà inventés : « O Vénus, s'écrie Sapho, ne méprise pas les voiles de pourpre de mes poupées ! c'est moi qui te consacre ces précieuses offrandes. » Et, dans une épigramme de l'*Anthologie*, un poète inconnu s'exprime ainsi : « Timarète avant son mariage consacre à Artémis Lynnète son tambourin, son ballon, le réseau qui enveloppait ses cheveux. Vierge, elle consacre encore à la déesse vierge des poupées vierges aussi, et les toilettes de ses poupées. O fille de Latone, étends ta main sur la jeune Timarète, et que cette pieuse enfant soit par toi pieusement protégée ! »

C'est une offrande semblable qui est figurée sur un monument votif aujourd'hui au Musée d'Avignon, et qui faisait autrefois partie des marbres grecs de la collection Nani, à Venise. On y voit

(fig. 3) une jeune fille tenant dans sa main une poupée à laquelle manquent les avant-bras et les jambes. Une autre enfant porte une oie ou un canard; c'étaient des oiseaux familiers souvent admis dans la maison, et dont les jeunes Grecques faisaient volontiers des compagnons de leurs jeux.

ED. SAGLIO.

— o o —

PRINCIPAUX FAITS ASTRONOMIQUES DE L'ANNÉE 1885.

En vain les esprits sceptiques demandent-ils parfois « à quoi sert l'astronomie » ; en vain les indifférents ou les superficiels vivent-ils devant les merveilles de l'univers sans le connaître et même sans le voir ; en vain les hommes dont la vie entière s'écoule froidement au milieu des intérêts matériels restent-ils aveugles et inertes devant les

grands et sublimes spectacles de la nature : jamais on n'empêchera la curiosité humaine de rester éveillée à l'aspect de ces innombrables étoiles suspendues sur nos têtes comme autant de points d'interrogation ; jamais on n'empêchera les âmes contemplatives de se sentir émues et recueillies pendant les mystérieux silences de la nuit, de s'envoler en imagination vers ces lointaines îles de lumière, de se demander ce qu'il y a dans ces mondes si vastes et si importants, et de se demander encore si ces séjours du ciel ne sont pas rattachés par quelques liens sympathiques aux espérances d'immortalité dont l'humanité pensante est bercée depuis ses premiers jours.

Chaque année, depuis bientôt un quart de siècle, nous exposons ici, pour ceux d'entre nos lecteurs qui comprennent l'intérêt de ces questions et qui aiment à lire dans le grand livre du ciel, le tableau général des phénomènes caractéristiques de l'année. Quoique, sur l'appel d'un grand nombre d'amis de l'astronomie, nous ayons dû fonder une Revue spéciale ⁽¹⁾ pour satisfaire aux besoins intellectuels toujours grandissants de ceux qui aiment à rester en rapport perpétuel avec les événements célestes et avec les progrès incessamment accomplis dans la connaissance de l'univers, cependant nous sommes heureux de résumer ici l'ensemble des faits les plus importants d'après lesquels tout ami d'Uranie, tout « astrophile », selon l'expression d'Herschel, peut se tenir au courant de la marche du cosmos au sein duquel nous vivons.

SOLEIL.

Le Soleil vient de traverser la période de son maximum. Les taches comme les explosions ont commencé à diminuer en nombre et en grandeur. L'étude de la surface solaire n'en est peut-être que plus intéressante encore à continuer cette année, afin de saisir les alternatives d'activité, les chutes et les retours qui se produiront. C'est comme une pulsation dont on étudie les symptômes. La période de décroissance de la fièvre est commencée. Selon toute probabilité, la diminution sera lente et troublée ; tandis que l'intervalle de l'accroissement s'est étendu depuis janvier 1879 jusqu'en 1884, c'est-à-dire sur une longueur de cinq années et quelques mois, la période de décroissance va demander sept ou huit ans, de sorte que le prochain minimum ne se produira que vers 1891. Malgré les comparaisons si fréquentes faites aujourd'hui que l'attention de tous les observateurs est appelée sur ces phénomènes, on ne voit pas que ces fluctuations de l'activité solaire agissent incontestablement sur les allures de l'atmosphère terrestre, sur l'état météorologique du globe. Mais il est absolument certain que les variations du *magnétisme terrestre* sont intimement liées avec celles de l'état physique du Soleil.

(1) *Revue mensuelle d'astronomie populaire*. Paris, Gauthier-Villars.

LUNE.

Le nombre des observateurs attentifs et persévérants de la topographie lunaire s'accroît fort heureusement de jour en jour. Ce n'est que par un examen très scrupuleux des moindres détails observés sous les différentes inclinaisons de l'éclaircissement solaire que l'on peut espérer surprendre des témoignages de variation minéralogique, chimique ou végétale, et peut-être des témoignages de vie animale. Tout ce que l'on écrit pour nier catégoriquement l'existence d'êtres vivants à la surface de notre satellite est dénué de valeur scientifique. Si rien ne prouve que la Lune soit actuellement habitée, rien ne prouve non plus qu'elle ne le soit pas. Il n'est nullement démontré que le fond de ses vallées soit dépourvu d'atmosphère. D'après les analogies, *il semble* que notre voisine soit arrivée à un âge relativement plus avancé que la Terre, et que la vie y soit peut-être déjà éteinte. Mais les conditions physiques qui caractérisent ce monde sont tellement différentes de celles qui caractérisent le nôtre, qu'il n'est ni scientifique ni philosophique de s'en tenir à une étroite analogie. Ce que nous devons désirer de mieux à l'heure présente, ce ne sont pas des paroles affirmatives ou négatives, mais des actes, et nous ne pouvons qu'engager très vivement tous ceux qui ont un télescope ou une lunette à leur disposition, à choisir un point quelconque de la Lune, à lire tout ce qui a été obtenu jusqu'à ce jour dans l'étude de ce point, à s'y cantonner et à l'observer avec toute l'attention et toute la rigueur possibles. De petites lunettes peuvent servir — à condition qu'il y ait un bon œil au bout — mieux que de puissants télescopes mis à la disposition d'observateurs indifférents.

ÉCLIPSES.

Il y aura en 1885 deux éclipses de Soleil et deux de Lune. Les deux éclipses de Soleil seront invisibles pour la France ; les deux éclipses de Lune seront partiellement visibles, — mais plutôt en théorie qu'en pratique.

La première éclipse de Soleil est une éclipse *annulaire* et arrivera le 16 mars, de 3 h. 26 m. à 8 h. 23 m. du soir. Le Soleil, qui se couche, à cette date, à 6 h. 5 m. pour Paris, sera par conséquent au-dessus de notre horizon pendant une partie de l'éclipse ; mais l'ombre de la Lune tombe sur l'Amérique septentrionale, et la ligne de centralité marche de l'océan Pacifique au Groënland ; la limite boréale de l'ombre atteint même le pôle nord.

La deuxième éclipse de Soleil est une éclipse *totale*. Elle arrivera le 8 septembre, de 6 h. 45 m. à 11 h. 17 m. du matin, et, quoique le Soleil trône alors également au-dessus de notre horizon, sera, comme la précédente, invisible pour la France. L'ombre de la Lune tombe, au contraire de la précédente, vers le pôle austral. La ligne de l'éclipse centrale commence non loin des rives orientales

de l'Australie, passe sur la Nouvelle-Zélande et va finir près du pôle sud.

Les deux éclipses de Lune sont partielles. La première s'effectuera le 30 mars dans l'après-midi :

Entrée dans la pénombre . . .	1 h. 59 m. du soir.
Entrée dans l'ombre . . .	3 8
Milieu de l'éclipse . . .	4 44
Sortie de l'ombre . . .	6 19
Sortie de la pénombre . . .	7 28

A Paris, la Lune se lève ce jour-là à 6 h. 28 m., de sorte que l'on ne pourra même pas apercevoir la sortie de l'ombre. On remarquera seulement, au lever de la Lune, que le disque lunaire paraîtra légèrement assombri vers la droite. — Au milieu de la totalité, la grandeur de l'éclipse sera de 0.88, le diamètre de la Lune étant *un*. Les contrées les mieux situées pour l'observation de cette éclipse sont : la Chine, le Japon, Bornéo, Sumatra, la Nouvelle-Guinée, l'Australie.

La seconde éclipse de Lune aura lieu le 24 septembre :

Entrée dans la pénombre . . .	5 h. 44 m. du matin.
Entrée dans l'ombre . . .	6 24
Milieu de l'éclipse . . .	7 58
Sortie de l'ombre . . .	9 31
Sortie de la pénombre . . .	10 44

Ce jour-là la Lune se couche, à Paris, à 5 h. 45 m., avant l'entrée dans l'ombre; autrement dit, pratiquement, on ne verra rien de l'éclipse. Les pays les mieux placés pour l'observation sont : Panama, Guatemala, le Mexique, la Californie, et l'est des États-Unis. La grandeur de l'éclipse sera de 0.78, le diamètre de la Lune étant *un*.

A suivre.

C. FLAMMARION.



LES PONTS PORTATIFS ET ÉCONOMIQUES.

Un nouveau progrès a été réalisé, depuis peu de temps, dans la construction des ouvrages métalliques.

Il est possible aujourd'hui, en quelques minutes pour ainsi dire, d'établir économiquement un pont d'une portée atteignant jusqu'à 21 mètres de longueur et même au delà; les pièces, très simples, peu nombreuses, d'un faible poids chacune, sont toutes prêtes à l'usine; elles sont expédiées le jour même sur commande, et dès qu'elles ont été transportées sur l'une des rives du cours d'eau qu'il s'agit de franchir, de simples ouvriers peuvent opérer le montage du pont en moins d'une demi-heure, le lancer et le mettre en place.

Ce pont peut se démonter aussi facilement qu'il a été établi, et être reconstruit sur tout autre point.

Que le pont ait 6, 9, 12, 15, 18 ou 21 mètres de longueur, les pièces employées sont toujours les mêmes; leur nombre seul varie.

Il existe chez le constructeur et inventeur, M. Eiffel, plusieurs types de ces ponts portatifs et économiques : ponts-routes, ponts militaires, ponts de chemins de fer pour voie de 1 mètre, passerelles pour piétons ou animaux, etc. Il suffit de connaître

dans leur ensemble les éléments constitutifs de l'un d'entre eux pour avoir une idée de cette nouvelle et ingénieuse invention, si utile pour le développement rapide des voies de communication dans certaines contrées, notamment dans nos colonies lointaines.

Le pont-route avec platelage en bois se compose principalement de deux poutres à treillis, formant garde-corps, réunies à leur partie inférieure par des pièces de pont, reliées elles-mêmes dans le sens de leur longueur par des longerons. C'est sur ces pièces de pont et ces longerons que reposent les madriers constituant le plancher.

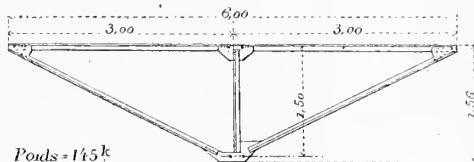


FIG. 1. — Élément courant.

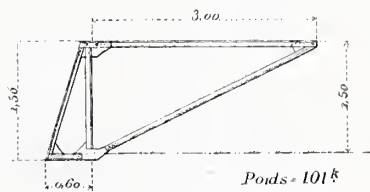


FIG. 2. — Élément d'extrémité.

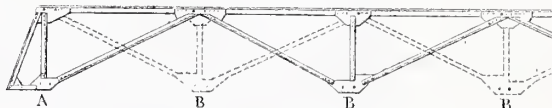


FIG. 3. — Montage des éléments.



FIG. 4. — Montage des tirants.

Chacune des deux poutres à treillis est formée par des pièces élémentaires (fig. 1) ayant la forme d'un triangle isocèle, que l'on assemble simplement entre elles par des boulons. A un élément d'extrémité A (fig. 2), on adosse un premier élément courant B; à celui-ci, un second élément B (fig. 3), et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on atteigne la longueur que doit avoir le pont. La poutre est complétée en reliant par des tirants horizontaux (fig. 4) les sommets inférieurs des triangles.

Les deux poutres terminées, placées à 3 mètres l'une de l'autre, on les réunit par les pièces transversales appelées pièces de pont. Ces pièces, en forme de T, reposent sur les goussets d'attache des barres du treillis, à la pointe inférieure de l'élément triangulaire, en venant s'appliquer contre le montant vertical sur lequel elles sont boulonnées. Leur longueur est de 4^m.10, de manière qu'elles dépassent de 0^m.55 de chaque côté du

pont (fig. 5); de leurs extrémités partent des cornières contre-fiches qui viennent buter contre la partie supérieure des montants verticaux des poutres, et assurent ainsi le maintien de ces derniers dans un plan vertical.

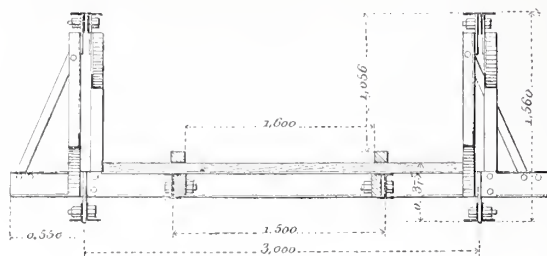


FIG. 5. — Coupe transversale.

Les pièces de pont sont ensuite reliées par deux files de longerons, espacées de 1^m.50 et placées sous le chemin des roues des voitures qui doivent passer sur le pont. Enfin, la rigidité transversale de tout le pont est obtenue à l'aide d'un contreventement en fers plats.

Toutes les pièces qui composent le pont, sans parler des madriers en bois formant plancher, ne sont donc que de sept espèces différentes : éléments courants des poutres, éléments d'extrémité, tirants inférieurs des poutres, pièces de pont, longerons, barres de contreventement et contre-fiches; elles sont toutes en acier, et la plus lourde, qui est l'élément courant triangulaire, ne pèse que 145 kilogrammes.

Ces conditions principales étaient essentielles à réaliser pour arriver à une solution véritablement pratique; car il faut avant tout n'avoir que des pièces facilement maniables et pouvant toutes être assemblées par les premiers ouvriers venus, sans avoir recours à aucun outillage spécial. Quatre hommes suffisent pour monter le pont, si l'on dispose de quelques heures, ce qui est le cas le plus fréquent.

Lorsque le pont est monté sur la rive, perpendiculairement à la direction du cours d'eau, il n'y a plus qu'à le lancer, et cette nouvelle opération se fait avec une simplicité extrême. On munit l'ex-

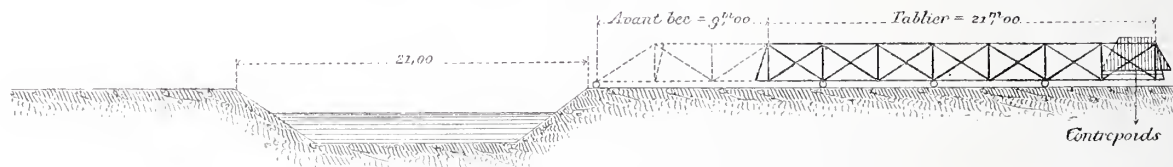


FIG. 6. — Montage du tablier sur la rive.

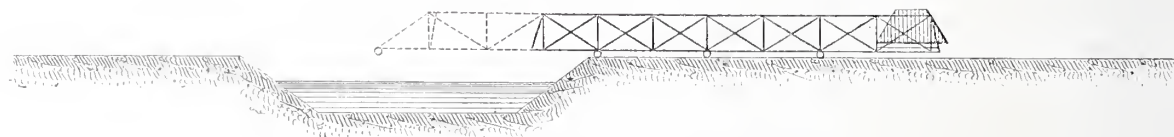


FIG. 7. — Élévation du tablier pendant le lancement.

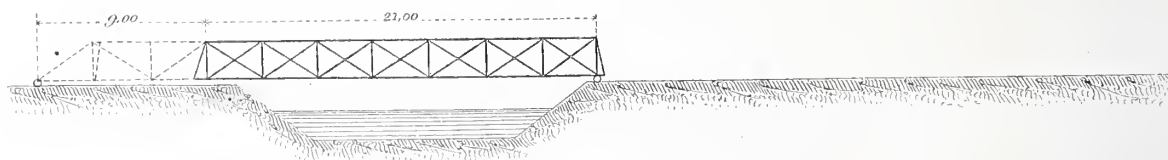


FIG. 8. — Élévation du tablier, lancement terminé.

trémité avant du pont d'un avant-bec constitué avec des éléments triangulaires identiques à ceux qui entrent dans la formation des poutres; on place le pont sur des galets de roulement de façon qu'il puisse rouler sur les deux files de longerons, et on charge l'extrémité arrière du pont d'un contre-poids formé, si l'on veut, avec les madriers du plancher, et suffisant pour faire équilibre à la partie d'avant du pont, qui va se trouver en porte-à-faux au-dessus du cours d'eau. Il n'y a plus alors qu'à pousser le pont à l'épaule, et, en quelques minutes, huit hommes peuvent le faire pour un pont de 21 mètres de longueur. Dès que la pointe de l'avant-bec est arrivée au bord opposé de la rivière, un ouvrier traverse sur le pont même,

place deux galets, et on achève de pousser le pont jusqu'à ce qu'il occupe sa position définitive; il ne reste plus qu'à démonter l'avant-bec, descendre le pont sur ses appuis, poser le plancher, et l'ouvrage est entièrement terminé.

Un pont de 21 mètres de longueur ainsi exécuté peut supporter une charge de 250 kilogrammes par mètre carré, ce qui correspond à des chariots chargés de 4000 kilogrammes traînés par deux ou trois chevaux.

JULES CHARTON,
Ingénieur.

UN DESSIN INÉDIT DE GLEYRE.



Jeanne d'Arc écoutant les voix dans la forêt, dessin au fusain de Gleyre. — Collection de M. Charles Clément.

Gleyre est déjà connu des lecteurs du *Magasin pittoresque* par la gravure de plusieurs de ses plus belles compositions; mais de toutes celles qu'il a imaginées le peintre n'a pas fait des tableaux. La vie a manqué trop tôt à ce talent si fin, si pur, si élevé. Et quand même il aurait atteint une vieillesse avancée, les années eussent été trop courtes pour exécuter tous les sujets qu'il avait conçus et

même préparés par des études et des dessins souvent très complets. Comme tous les grands artistes, il a laissé des esquisses que les connaisseurs n'estiment pas moins que ses œuvres les plus achevées. Nous devons à l'amabilité de M. Charles Clément, son ami, qui en a reçu le précieux dépôt, la communication d'un de ces projets dessiné au fusain, et nous ne pouvons mieux faire que d'ac-

compagner ce dessin de quelques lignes extraites du volume qu'il a consacré à la mémoire de Gleyre :

« ... La *Jeanne Darc* *entendant les voix dans la forêt* est l'un de ces fusains très terminés que Gleyre exécuta entre 1858 et 1862, pendant qu'il travaillait à ses grands tableaux d'Omphale et de Penthée. Il aimait ce procédé, qui se prête facilement aux corrections, et qui n'entraîne ni les lenteurs ni les embarras de la peinture à l'huile; et c'est ainsi qu'il a exécuté, à peu près à la même époque, la *Mère de Tobie*, la *Bacchanale*, la *Pythie*, le *Dante* et *Virgile*, les *Centaures*, etc., etc. Par l'intérêt du sujet compris d'une manière neuve et absolument personnelle, ainsi que par le caractère magistral de la facture, la *Jeanne Darc* est l'une des compositions les plus typiques, les plus touchantes et les plus parfaites de l'artiste. La vierge de Domremy s'est arrêtée en entendant les mystérieuses voix. Debout au milieu des herbes qui élèvent leurs tiges droites et fleuries tout autour d'elle, vue de face, la tête un peu inclinée et presque de profil, la bouche à demi ouverte, l'œil perdu dans l'espace, tout entière d'âme et de corps à sa vision, elle tient sa main droite appuyée sur le haut de sa poitrine, et porte l'autre à son oreille pour mieux entendre. Elle est vêtue d'une sorte de tunique qui tombe jusqu'au milieu des jambes sur sa robe courte et étroite. Sa petite panetière pend sur sa hanche gauche. Sous ce costume, qui rappelle celui que les paysannes portent encore aujourd'hui dans le centre de la France, on devine la fille des champs, robuste et saine, dont la main saura tenir une épée aussi bien que la houlette ou la quenouille. Cette chaste et délicate figure se détache en clair comme une apparition sur le fond obscur de la forêt. Elle est si complètement absorbée dans son extatique contemplation, qu'elle ne sent pas un serpent qui passe sur son pied nu, qu'elle ne voit pas les biches qui s'approchent entre les troncs et la regardent curieusement, ni les oiseaux qui volent autour d'elle et dont l'un s'est même posé sur son bras. On ne peut rien imaginer de plus impressionnant que cette tête inspirée, de plus ravissant que ce corps discrètement accusé par le modelé le plus souple et le plus délicat, de plus pur, de plus candide que l'ensemble de cette figure qui rayonne comme une fleur mystique dans ce sombre paysage. La *Jeanne Darc* est une œuvre profondément et longuement méditée, où l'artiste ému a exprimé de la manière la plus poétique et la plus précise un sentiment presque insaisissable, où il a donné une forme exquise et définitive à cet admirable sujet. »

Ed. S.

—•••—

Sérénité.

Plongé dans l'existence humaine, il faut la prendre comme elle est, sans horreur tragique, sans raillerie amère, sans bouderie déplacée, sans exi-

gence excessive : l'enjouement et la patience serene valent mieux. Traitons-la comme le grand-père traite sa petite-fille, comme l'aïeule son petit-fils : entrons dans la fiction de l'enfant et de la jeunesse, lors même que nous appartenons à l'âge avancé. Il est probable que Dieu lui-même regarde avec complaisance les illusions du genre humain quand elles sont innocentes. Il n'y a de mauvais que le péché, c'est-à-dire l'égoïsme et la révolte.

AMIEL.

—•••—

LE PAUVRE FRANÇOIS.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2.

Le lendemain matin, au petit jour, un bûcheron passa par là. Quand je dis un bûcheron, ce n'est pas tout à fait cela; il était bien vieux, le pauvre homme, et il aurait été bien en peine d'abattre un chêne ou seulement de l'ébrancher. Mais il venait dans la forêt pour se faire un fagot de bois mort; et il fut bien étonné d'y trouver un homme couché, pâle comme un mort, avec du sang tout autour de lui. Bien des gens seraient partis au plus vite pour s'en aller chercher la justice; mais c'était un bon chrétien, et il s'agenouilla auprès de François et chercha à le ranimer. Seulement, il n'avait pas l'habitude de soigner les malades, et au bout d'un instant, quand il vit que le blessé n'ouvrait point les yeux, il le quitta pour aller chercher sa femme, qui saurait mieux que lui ce qu'il y avait à faire.

La mère Suzon était une femme de sens. Au lieu de perdre son temps à pousser des hélas! elle prit bien vite une cruche d'eau fraîche, du linge, des herbes bonnes pour les blessures, qu'elle avait en provision, et une petite goutte d'eau-de-vie qu'elle gardait pour les occasions extraordinaires. Elle eut vite fait de ranimer le pauvre François; mais il avait perdu tant de sang que toute sa force était partie; il eut beau faire, il ne put jamais se relever, même avec l'aide des deux bons vieux.

— Nous ne pouvons pourtant pas le laisser là, dit Suzon. Si nous étions dans une prairie, on pourrait essayer de le traîner; mais sur ce chemin raboteux, il rendrait l'âme avant d'arriver. Il faut absolument l'emporter. Cours bien vite chercher la civière, mon homme, pour que nous le mettions dessus.

Le brave homme mit du temps à aller chercher sa civière, et quand il l'eut apportée, il commença par s'asseoir sur l'herbe pour se reposer et s'essuyer le front. Puis il prit François par les épaules, pendant que sa femme le prenait par les jambes; et sans trop le secouer ils l'étendirent sur la civière.

— Allons, du courage, mon Pierre! dit Suzon en se baissant pour prendre le brancard.

Puis, se ravisant, elle fit boire à son mari le reste de l'eau-de-vie, pour lui donner des forces; et tous deux enlevèrent la civière et le blessé.

La maison des deux vieillards n'était pas bien éloignée; mais le voyage fut long, et les porteurs se reposèrent souvent. Le père Pierre, tout hale-tant, tout ruisselant, s'arrêtait tous les vingt pas pour souffler.

— Un peu de courage, mon homme! lui disait Suzon en lui souriant.

Il répondait: — Oui, ma bonne femme! et se remettait en marche.

François trouva la route longue; mais il n'avait même pas la force de se plaindre. Il sentit qu'on le déposait sur un lit, qu'on pansait ses blessures, qu'on lui mettait du linge propre et sec; il se trouva si bien, entre des draps blancs, la tête sur un oreiller, qu'il fit un grand effort pour parler et remercier ses hôtes; mais il ne sortit de ses lèvres qu'une espèce de murmure rauque.

— Il veut quelque chose: à boire, peut-être! Prends vite une tasse, Pierre, et va lui chercher du lait.

Goutte à goutte, la mère Suzon fit boire au blessé le bon lait encore tiède; et le pauvre garçon s'endormit.

Quinze jours après, il était encore dans le lit où les deux vieillards l'avaient apporté. Il revenait lentement à la vie; ses blessures étaient fermées, mais ses forces ne revenaient pas; il restait comme engourdi, et ne pouvait ni agir ni penser. Il sentait pourtant la honte de ses hôtes; il avait essayé de demander où il était, de s'excuser; mais Suzon n'avait pas écouté ses excuses, et l'avait seulement engagé à se guérir vite, parce qu'elle ne le laisserait pas partir malade. Il n'avait pas insisté; il avait la tête si faible! Il ne s'était seulement pas demandé si ces braves gens étaient pauvres ou riches.

Il apprit qu'ils étaient pauvres, un soir qu'ils parlaient de lui, le croyant endormi.

— Pauvre garçon! disait le père Pierre, il ne revient pas vite. Ce n'est pas faute de le soigner, pourtant. Qu'est-ce qu'on pourrait donc faire pour le guérir?

— Je crois bien qu'il lui faudrait de la viande! répondit la mère Suzon d'un ton mystérieux.

— Eh bien, je pourrais aller demain en chercher à la ville.

— Le boucher ne t'en donnera pas sans argent... et je n'ai pas d'argent.

— C'est vrai! nous, nous n'avons pas besoin d'argent, avec du lait, du pain, des pommes de terre... mais pour un malade, il faudrait de la viande... Tu n'as rien que tu pourrais vendre?

François n'entendit plus bien le reste; il comprit qu'il était question de croix d'or, de chaîne d'argent, d'agrafes de mante, et que l'on comparait la valeur de ces objets. La nuit passa là-dessus; et le lendemain, quand François se réveilla, la mère Suzon n'était pas là, et c'était le vieux Pierre qui s'occupait du ménage. Quand Suzon revint, elle avait un air triomphant, et elle grommela sous son nez de ce qu'il n'avait pas allumé le feu et

rempli la marmite d'eau. Elle se hâta de le faire, et mit un beau morceau de viande dans la marmite. Ce jour-là, François mangea de la viande, il eut plusieurs fois du bouillon, et se trouva tout réconforté; mais il remarqua que la mère Suzon n'avait plus à sa ceinture la chaîne d'argent au bout de laquelle pendait son eouteau, depuis que François la connaissait.

— Elle l'a vendue, et c'est pour moi! se dit-il, en remarquant que ses hôtes ne touchaient ni à la viande ni au bouillon. Il en eut honte, et par un effort de volonté, il se leva de son lit et réussit à rester debout, à la grande joie de la brave femme.

Depuis ce jour-là, sa guérison marcha vite. En une semaine, il reprit assez de forces pour se lever presque toute la journée, aller, venir, et même à la fin aider un peu dans la maison. Il put aussi causer avec ses hôtes, leur exprimer sa reconnaissance.

— Vous ne me connaissiez pas, disait-il; pourquoi donc vous êtes-vous donné tant de peine pour moi?

Ils paraissaient tout étonnés.

— Eh! répondaient-ils enfin, est-ce que nous pouvions vous laisser mourir dans le bois?

Peu à peu, ils firent connaissance. François raconta aux deux vieux qu'il était un enfant de l'hospice, élevé dans une ferme, d'où on l'avait renvoyé à treize ans, parce qu'on n'avait pas besoin de ses services et que l'hospice ne payait plus pour lui. On l'avait placé à la ville, il avait fait plusieurs métiers; maintenant il avait vingt ans, et il voyageait, cherchant de l'ouvrage, quand il avait été arrêté et volé.

Son histoire n'était pas gaie; mais celle de ses hôtes était bien plus triste. Lui, il était jeune, il avait l'avenir devant lui; mais eux! après une longue vie de travail sans repos, ils espéraient pouvoir jouir un peu de leurs derniers jours: il leur restait un fils, si fort, si dur à la fatigue, si alerte à l'ouvrage, et si bon garçon! Comme leur petit bien était en bel état, quand il vivait! on ne manquait de rien dans la maison. Il se serait marié avec une bonne travailleuse; à eux deux ils auraient agrandi la propriété, et les vieux parents auraient eu une fin de vie bien douce au milieu de leurs petits-enfants. Mais Dieu ne l'avait pas voulu; une mauvaise fièvre avait emporté leur fils, et depuis ce temps-là ils n'avaient plus eu une minute de joie.

— Sans compter, ajoutait la mère Suzon, que mon Pierre a soixante ans passés, et que je ne suis pas jeune non plus... Nous travaillons tant que nous pouvons, mais il y a plus d'ouvrage que nous n'avons de force... Enfin, tant que nous pourrions soigner la vache et labourer le champ de pommes de terre, il ne faudra pas nous plaindre... mais c'est triste tout de même de ne plus voir de jeunesse autour de soi!

A suivre.

M^{me} J. COLOMB.

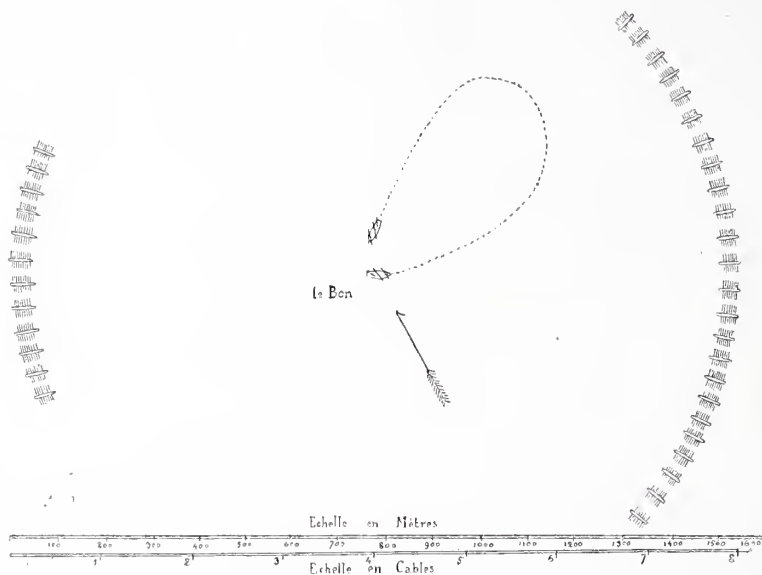
COMBAT D'UN VAISSEAU CONTRE DES GALÈRES. (1)

Dix-septième siècle.

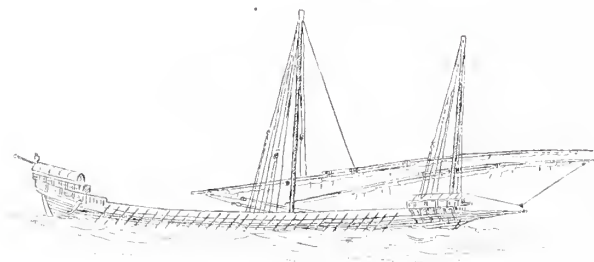
Ces gravures ont pour but de donner une idée du genre de succès de l'un de nos premiers vaisseaux à voiles immobilisé par le calme, et sur lequel une nuée de galères s'étaient avancées; il

leur résista pendant cinq heures, et il les eût détruites en partie si le vent s'était assez élevé.

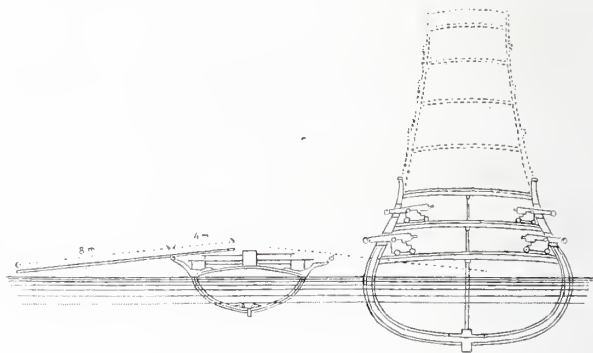
Ce fait, relaté par le commandant Troude dans ses *Batailles navales de la France*, est décrit avec plus de détails dans le manuscrit du ministère, écrit par M. Hocque de Hamécourt, garde des archives de 1761 à 1745, où l'ordre des galères est représenté par ces mots : « Les galères se



Croquis du système d'attaque des galères, en admettant l'ordre le plus compact, qu'un déplacement du vaisseau devait changer en produisant le désordre du dessin.



Galère ayant ses antennes disposées pour l'abordage. (2)



Dimensions comparées des navires engagés. (3)

rangèrent toutes en croissant; douze se mirent à l'arrière, et elles s'approchèrent toutes ensemble. Le comte de Relingue les laissa avancer jusqu'à la portée du canon, et fit sur elles un feu si vif qu'il ralentit leur ardeur. Il fut ensuite à la pointe du croissant, et après l'avoir canonné quelque

temps, il revira pour se mettre au milieu, ce qu'il fit avec beaucoup de peine à cause du peu de vent. La trace ponctuée marque cette manœuvre. »

En comparant les deux sortes de navires engagés, on voit d'un côté une nouvelle forteresse flottante, occupée par peu d'hommes et rendue im-

(1) Voir les *Souvenirs de marine conservés*, par le contre-amiral Paris.

(2) Le manuscrit relatant les faits maritimes de 1610 à 1750, par Hocque de Hamécourt, dit, à propos du combat du *Bon* : « Il en vint six autres, à la tête desquelles était le capitaine d'Espagne, leurs vergues et trinquets prolongés pour l'abordage. »

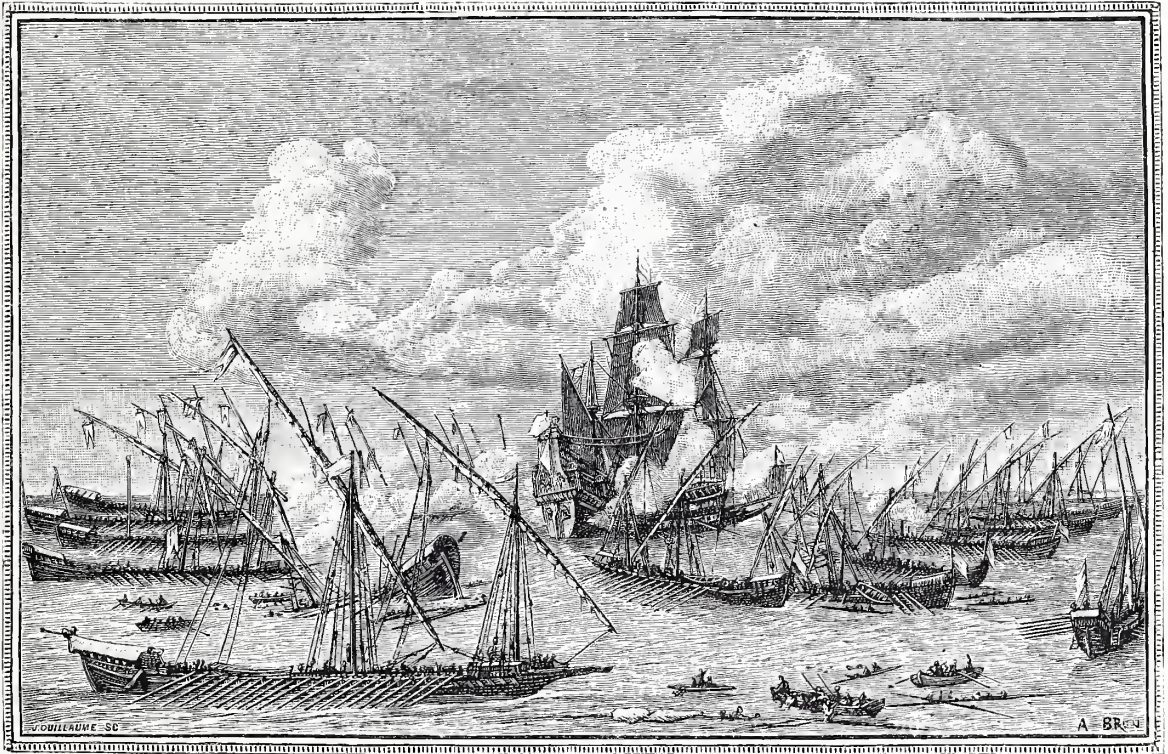
Ce n'est, en effet, qu'en se faisant ainsi un pont oblique avec leurs vergues que les galères pouvaient espérer monter à l'abordage, encore n'était-ce sans doute que par la poulaine, dont les canons de chasse étaient empêchés par la présence des défenseurs de cette partie la plus basse du vaisseau. C'est ce qui a engagé à tracer une figure

spéciale des vergues ainsi disposées, parce qu'on ne les aurait pas distinguées sur le dessin général.

(3) Pour que l'on apprécie mieux la différence de force qui a fait résister un seul vaisseau à tant de galères, il convient de comparer les deux sortes de navires par les figures qui montrent les disproportions d'épaisseur des murailles, et surtout celles de la hauteur sur l'eau de l'artillerie, dont le pointage en direction était aussi facile et aussi étendu sur le vaisseau qu'il l'était peu sur la galère. D'une telle hauteur la mitraille pleuvait sur toute la longueur occupée par la chiourme. Le tracé ponctué de l'arrière du vaisseau fait voir quel devait être l'effet du feu plongeant de sa mousqueterie.

mobile par le calme ; de l'autre, une foule humaine dispersée sur de nombreux navires faiblement armés, dont la concentration était rendue impossible par la longueur des rames. D'un côté, des murailles épaisses et très élevées, une artillerie forte et facile à diriger ; de l'autre, des navires bas, à canons immobiles, et dont presque tout l'équipage sert de moteur au lieu de prendre part au combat, comme sur le vaisseau, la chiourme des rameurs occupant un vaste espace découvert sur lequel tout coup plongeant est funeste ; des canons placés bas, qui ne pouvaient faire couler le vais-

seau et qui, groupés sur l'avant, devaient faire plonger rapidement les galères, en appelant l'eau introduite vers cette partie, tandis que le vaisseau gardait son niveau et par suite l'usage de ses pompes. La disposition des canons, groupés sur l'avant d'un côté et sur le travers de l'autre, était très désavantageuse au premier cas, en ce qu'après s'être présentées en pointe les galères n'étaient plus en position, pour peu que le vaisseau se fût un peu avancé avec quelques avirons ou par un léger souffle. Si la moitié des galères agissait ensemble, ce devait être le tout ; elles étaient alors



Le vaisseau *le Bon*, capitaine comte de Relingue, attaqué par trente-six galères espagnoles, le 10 juillet 1684, près de l'île d'Elbe.

forcées de faire un grand tour pour reprendre une position qu'elles ne conservaient longtemps qu'à l'arrière du vaisseau.

Telles sont les principales causes qui ont permis à peu d'hommes de résister à un grand nombre ; car il faut observer que les galères avaient 12 000 à 14 000 hommes, devant lancer en tout près de 1 500 kilogrammes de fer, ou environ 120 grammes par homme ; tandis que le vaisseau n'avait que 550 hommes lançant environ 0^k.680. La disproportion de force était donc très grande, et elle n'était compensée que par la disposition de l'agent principal, le vaisseau. C'est à cette disposition qu'est dû l'acte héroïque du capitaine Relingue et de son équipage ; et on en verra de moins en moins de pareils, maintenant que le contact d'un tube plus rapide que le poisson, ou le passage sur une caisse de fonte, peut détruire en quelques secondes le plus puissant vaisseau.

Une galère couvrait une surface d'eau d'environ 1 300 mètres carrés, tandis que le vaisseau était inscrit dans un rectangle de 600 mètres carrés en comprenant le beaupré.

Le contre-amiral PARIS,
Membre de l'Institut.

— 03060 —

SUR LA TRANSMISSION DES FORCES A DISTANCE.

Le prix des choses est déterminé par un principe général que les économistes appellent la *loi de l'offre et de la demande*. Un morceau de pain, un quartier de viande, ont toujours pour nous la même valeur alimentaire, et cependant on ne peut se les procurer qu'en donnant en échange des quantités, variables selon les circonstances, de cette autre marchandise qu'on appelle la mon-

naie d'or ou d'argent. L'année a-t-elle été défavorable et la récolte peu abondante, ou bien même prévoit-on simplement qu'elle laissera à désirer, le prix du blé par rapport à l'argent augmente aussitôt : c'est qu'en effet le pain sera toujours aussi demandé, et la matière première destinée à le fabriquer sera moins offerte.

Il résulte de là que le prix d'une marchandise peut varier considérablement d'un lieu à un autre. Un Arabe conduit à travers le désert un chameau chargé de plumes d'autruche. S'il arrive au terme de son voyage, le chargement représente une fortune ; il pourra en tirer assez d'argent pour vivre pendant le reste de ses jours : en effet, les plumes d'autruche sont encore très demandées. Mais que notre Arabe s'égaré dans le désert, qu'il soit pressé par la soif, il pourra donner tout son chargement, toute cette fortune, pour une outre pleine d'eau, pour un seul verre d'eau même, c'est-à-dire pour une chose qui n'a chez nous aucun prix.

Rapprocher l'un de l'autre le producteur et le consommateur, apporter sur les marchés où elles sont demandées les denrées surabondantes ou sans valeur dans d'autres lieux, tels sont les résultats que l'on obtient par le commerce, la navigation et les chemins de fer. Grâce à eux, le fléau de la famine a disparu des pays civilisés. On ne le rencontre plus que dans ces grandes populations de l'Inde ou de la Chine, qui se nourrissent d'un seul aliment, le riz, et qui persistent à s'isoler du reste du monde.

La force mécanique est aussi utile à l'homme que le pain et la viande. Disposer d'une force est pour lui une source de richesses, surtout s'il peut la transporter à sa volonté et la faire agir au point même où il en a besoin. Cette facilité de déplacement donne un prix considérable à la force musculaire de l'homme et des animaux ; mais, à côté du travail des moteurs animés, qui coûte toujours cher, que de forces perdues dans la nature : l'action du vent, la force des marées, les cascades dans les montagnes ! Veut-on les utiliser, on installe sur place une usine. Nos montagnes des Vosges ou du Jura sont pleines d'ateliers où la force motrice ne coûte que la peine de la recueillir.

Mais au lieu d'aller ainsi chercher les forces, on s'est demandé s'il n'y aurait pas moyen de faire arriver dans les centres de production industrielle, c'est-à-dire là où elles sont demandées, les forces naturelles qui restent inappliquées et sans valeur sur tant de points. Transporter la force comme on transporte la matière, la fournir et la distribuer à chaque consommateur, c'est-à-dire à chaque industriel, tel est le problème dont la science et l'industrie poursuivent la solution. On pourrait alors produire à plus bas prix, et remédier à la disette des forces, comme on remédie à la disette du blé.

Trois moyens ont été employés : 1^o transmission des forces par des engins solides ; 2^o transmission par les liquides et les gaz ; 3^o transmission

par les agents physiques et surtout par l'électricité.

1^o Transmission des forces au moyen de mécanismes solides.

L'homme qui, le premier, attachait une corde à un seau et put s'éviter ainsi la peine de descendre au fond d'un puits et de remonter avec une charge de liquide, doit être considéré comme ayant inventé le transport de la force au moyen d'engins solides. Mais l'application de ces procédés à la transmission de forces considérables à une grande distance est certainement toute moderne : l'une des plus curieuses est celle qui fut faite, sous le règne de Louis XIV, dans la construction de la machine de Marly.

Installée vers 1680, cette machine avait pour objet d'élever l'eau de la Seine jusqu'à un aqueduc qui devait la conduire au château et au parc de Marly ; on l'utilisa plus tard pour l'alimentation du château, du parc et de la ville de Versailles, à la suite des essais infructueux faits pour y amener les eaux de l'Eure. La hauteur totale à laquelle l'eau devait être élevée était de 155 mètres. Les pompes que l'on construisait à cette époque étant incapables de résister à la pression d'une pareille colonne d'eau, on tourna la difficulté de la manière suivante. Deux réservoirs intermédiaires furent construits : le premier était placé à 200 mètres de distance du point de départ et à 50 mètres au-dessus du niveau de la Seine ; le second, distant du premier de 450 mètres environ, était situé 60 mètres plus haut. Trois systèmes de pompes furent installés en même temps, l'un au bord de la Seine et les deux autres à côté des réservoirs intermédiaires. Les premières élevaient l'eau jusqu'au réservoir inférieur ; les secondes la prenaient dans celui-ci et l'envoyaient dans le réservoir supérieur ; enfin les troisièmes la refoulaient jusqu'à l'aqueduc. Faire marcher le premier système de pompes ne présentait aucune difficulté, car on avait créé dans la Seine, retenue par un barrage, une force motrice que l'on pouvait utiliser. Mais comment transmettre cette force aux deux autres systèmes de pompes, situés à 200 mètres et 650 mètres de distance ? On y parvint au moyen de deux longs balanciers, formés chacun d'un assemblage de barres en fer articulées les unes au bout des autres. Un mouvement de va-et-vient, imprimé à tout ce mécanisme par des roues hydrauliques placées dans la Seine, permettait de faire marcher les pompes placées à côté des deux réservoirs intermédiaires.

Telle était cette machine, colossale dont on trouve la description dans le tome II de l'Architecture hydraulique de Bélidor. Sa complication occasionnait des pertes de force énormes ; elles ne firent que s'accroître avec le temps, et l'on dut renoncer à son emploi. Aujourd'hui les pompes de Marly sont assez puissantes et assez bien construites pour élever, d'un seul coup et sans perte

sensible, une partie de l'eau destinée à la ville de Versailles. La force motrice est toujours empruntée à la Seine; mais l'eau est prise en grande partie dans des nappes souterraines depuis que le fleuve est devenu le grand égout des Parisiens. La machine de Marly n'a donc, au point de vue de la transmission de la force, qu'un simple intérêt historique.

Les cordes, courroies et autres engins analogues, sont aujourd'hui constamment employés pour transporter la force à de petites distances, et surtout pour la distribuer à un grand nombre de machines ou d'outils voisins les uns des autres. Toutes les personnes qui sont entrées dans un atelier ou dans une usine ont pu voir un arbre en fer auquel la machine motrice communique un mouvement de rotation. Un certain nombre de poulies en fer y sont fixées, et chaque outil porte une poulie semblable. Une courroie de cuir ou de caoutchouc dont les deux bouts sont cousus ensemble enveloppe d'une part la poulie fixée à l'arbre, et d'autre part celle qui est adaptée à l'outil qu'il s'agit de faire mouvoir. Si la courroie est suffisamment tendue, elle est entraînée par le mouvement de l'arbre; elle entraîne à son tour la seconde poulie, lui communique son mouvement et fait marcher l'outil.

M. Hirn, du Logelbach, près de Colmar, a, depuis de longues années déjà, appliqué le même procédé à la transmission de la force à d'assez grandes distances par l'emploi des *câbles télodynamiques*. La courroie de cuir est remplacée, dans ses appareils, par un câble en fils de fer dont la longueur dépasse souvent un kilomètre.

Il semblerait, au premier abord, que pour transmettre ainsi plusieurs centaines de chevaux de force, il faille un câble de très grosse dimension. Il n'en est rien : on a vu, lors de l'Exposition de 1867, un câble télodynamique, long de 300 mètres, transmettre le mouvement d'une machine à vapeur à une pompe qui élevait 3 000 mètres cubes d'eau par heure; ce câble n'avait que 8 millimètres de diamètre. M. Hirn s'est appuyé sur ce principe de mécanique, que le travail produit dépend à la fois de l'effort exercé et du chemin parcouru. Ses câbles n'exercent qu'une force de traction relativement faible, mais ils marchent avec une vitesse considérable, 25 à 30 mètres par seconde. Pour arriver à ce résultat, on adapte au moteur une poulie d'un grand diamètre et qui tourne avec une grande vitesse; elle commande, par l'intermédiaire du câble, une seconde poulie, d'un diamètre à peu près égal, fixée à l'appareil qui doit recevoir la force. Celle-ci se transmet, pour ainsi dire, au moyen d'un cheveu qui court avec une rapidité extrême.

L'invention de M. Hirn a reçu de nombreuses applications : des centaines de kilomètres de câbles télodynamiques transmettent aujourd'hui des milliers de chevaux de force. L'une des plus belles applications a été faite à une poudrière située

près de Saint-Pétersbourg. Une force de 300 chevaux est transmise à des distances variant entre 400 et 1 500 mètres, par un câble télodynamique qui la distribue entre plus de 70 machines diverses.

Cet appareil sera excellent pour envoyer dans un village le travail produit par une chute d'eau située dans le voisinage; mais il ne donne certainement pas encore la solution du problème du transport d'une force quelconque à toute distance.

On peut encore ranger parmi les moyens de transmission de cette espèce, les chemins de fer funiculaires, dans lesquels les trains sont remorqués au moyen d'un câble mis en mouvement par une machine installée à l'une des extrémités de la ligne.

A suivre.

E. LEFEBVRE,

Professeur de physique au Lycée de Versailles.

—*—

UNE LEÇON INÉDITE DE LARGILLIÈRE. (1)

(Un de nos lecteurs (2) veut bien nous communiquer les lignes suivantes trouvées parmi les papiers du trisaïeul de sa femme, David-Antoine Artur de Hauterue. Ce M. Artur était peintre : il avait étudié dans l'atelier de Restout à Paris, et dans celui de Raphaël Mengs à Rome. Il était lié d'amitié avec Largillière, et c'est de lui qu'il parle dans le fragment que nous reproduisons (avec son orthographe) et qui est extrait d'un discours académique d'Artur de Hauterue qu'on croit n'avoir jamais été imprimé.)

« Je me souviens là-dessus d'un fait qui m'arriva avec cet homme charmant, l'exemple des maîtres comme des honnêtes gens. Vous ne serez pas fâché peut-être que je vous en fasse part. Il me dit un matin qu'il falloit quelquefois peindre des fleurs. J'en fus chercher aussitôt, et je crus faire merveilles que d'en apporter de toutes les couleurs. Quand il les vit, il me dit : — C'est pour vous former toujours dans la couleur que je vous ay proposé cette étude-là. Mais croyez-vous que ce choix que vous venez de faire soit bien propre pour remplir cet objet? — Alez, continua-t-il, chercher un paquet de fleurs qui soient toutes blanches. J'obéis sur-le-champ. Lorsque je les eus posées devant moi, il vint se mettre à ma place, il les opposa sur un fond clair, et commença par me faire remarquer que, du côté de l'ombre, elles étoient très brunes sur ce fond, et que, du côté du jour, elles se détachent dessus en demi-teintes, pour la plus grande partie assés claires. Ensuite, il approcha du clair de ces fleurs, qui étoit très blanc, le blanc de ma palette, lequel il me fit con-

(1) Largillière, l'un de nos plus grands peintres de portraits, né en 1656, mort en 1746. Voy. t. XVII de notre 1^{re} série, p. 83.

(2) M. H. Barchhausen, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux.

noître être encore plus blanc. Il me fit voir en même temps que, dans cette touffe de fleurs blanches, les clairs, qui demandoient à être touchés de blanc pur, n'étoient pas en grande quantité par comparaison aux endroits qui étoient en demi-teinte, et que même il y avoit très peu de ces premières; et il me fit concevoir que c'étoit cela qui formoit la rondeur du bouquet, et que c'étoit sur ce principe que rouloit celle de tout autre objet auquel on veut donner cette apparence de relief. C'est-à-dire qu'on ne produit cet effet que par des *larges demi-teintes, et jamais en étendant les premiers clairs*. Après cela, il me fit sentir les touches de brun très fortes qu'on voyoit dans le centre de l'ombre et les endroits où elles se trouvent privées de reflets. — Peu de nos peintres, me dit-il, ont osés rendre l'effet que vous voyez là, quoique la nature le leur montre à chaque instant. — Souvenez-vous, ajouta-t-il, que c'est une des grandes clefs de la magie du clair-obscur. Souvenez-vous encore de prendre toujours vos avantages du côté des ombres, pour n'être pas obligé de vous noier dans les clairs, de les étendre, ni de les charger de couleurs pour faire briller votre objet. Et posez enfin, comme une règle générale, que, tout ce que vous pouvez faire par cet artifice, de ne le jamais chercher à faire par l'épaisseur de la couleur; parce qu'étant appliquée sur une superficie plate, elle ne sauroit aider à votre effet, et ne peut que lui faire tort, excepté dans certains cas, et qui sont fort rares.

» M'ayant ainsi endoctriné sur tout ce que j'avois à faire, il me fit mettre, sur la table où étoit mon bouquet, deux ou trois autres objets blancs, pour me servir de règle pour la justesse de la couleur, et me laissa à l'instant même. Je me mis à exécuter de mon mieux ces instructions, dont j'avois la tête toute remplie, et qui — je vous l'avoue — me transportoient. Je fus surpris moi-même, après avoir achevé mon tableau, de voir l'effet qu'il faisoit. Toutes mes fleurs paroissent très blanches, quoique le blanc pur y fût employé en peu d'endroits, et qu'elles fussent pour la plus part rendues par de grandes et larges demi-teintes. Mon bouquet, dans tout son pourtour, tenoit sa masse colorée sur son fond, pour ne pas dire brune, et les coups de vigueur dont je l'avois tassé dans les ombres lui donnoient une force étonnante. »

—o@ec—

PENSÉES INÉDITES DE LAMENNAIS.

Voy. notre t. 1^{er} de la 2^e série (1883), p. 406.

— Le bonheur n'attache point les hommes les uns aux autres : il faut qu'ils aient souffert ensemble pour s'aimer autant qu'ils sont capables d'aimer. (1)

(1) Grande vérité. Bien des époux n'ont commencé à s'aimer réellement qu'après la perte d'un de leurs enfants. De même, les défaites ravivent l'amour de la patrie plus que les victoires. Éd. Ch.

— Si j'avois à peindre sous une forme sensible la vie humaine, je la peindrais telle qu'Homère représente Andromaque, le sourire sur les lèvres et des larmes coulant de ses yeux.

— Avez-vous jamais passé un hiver à la campagne? Il y est, à mon avis, moins hiver que partout ailleurs. Il y a peu de jours où l'on ne puisse sortir, et les longues soirées, qu'on redoute tant, ont un charme particulier, pourvu qu'on sache les remplir par le travail, la lecture ou une douce causerie. Le soir, quand je tire mon rideau et que la flamme du foyer éclaire seule ma chambre, j'éprouve un sentiment de bien-être que je ne puis vous exprimer.

— Deux esprits peuvent se toucher, mais il n'y a que les cœurs qui se pénètrent.

— . . . Votre âme est au-dessus des âmes communes qui trouvent des abris sur la terre; vous vous élevez au-dessus d'elle, mais pas assez haut; vous vous arrêtez dans la région des tempêtes : montez encore, vous trouverez, avec une douce lumière, une sérénité inaltérable.

— Nous aurons beau faire, jamais nous ne cesserons d'être mal à l'aise dans le temps. Ce n'est pas notre place. Il faut à nos affections et à nos désirs l'éternité pour s'étendre.

—o@ec—

GALERIE HAUTE

De la cour du palais de l'Infantado, à Guadalajara (1).

La maison de l'Infantado appartient aux Mendoza; elle leur vient de don Diego Hurtado de Mendoza, marquis de Santillana, à qui Henri IV fit don du duché d'Infantado.

A Guadalajara naquit et mourut le fameux cardinal Mendoza (2), et, suivant quelques érudits, ce serait lui qui aurait fait construire ce palais.

La cour est un ouvrage mieux conçu qu'exécuté; l'aspect de son ensemble captive : il est grandiose et beau; il répond à l'idée que l'histoire nous donne du pouvoir des ducs de l'Infantado; mais quand on étudie les détails, on reconnaît que l'artiste ne savoit pas toujours bien exécuter ce qu'il imaginait. Malgré tout, c'est encore là l'un des palais des grands d'Espagne les plus remarquables que l'on puisse trouver en Castille.

Le grand salon de ce palais, dit *des Raees* (de los Linages), témoigne de la richesse et du faste de l'illustre maison de l'Infantado.

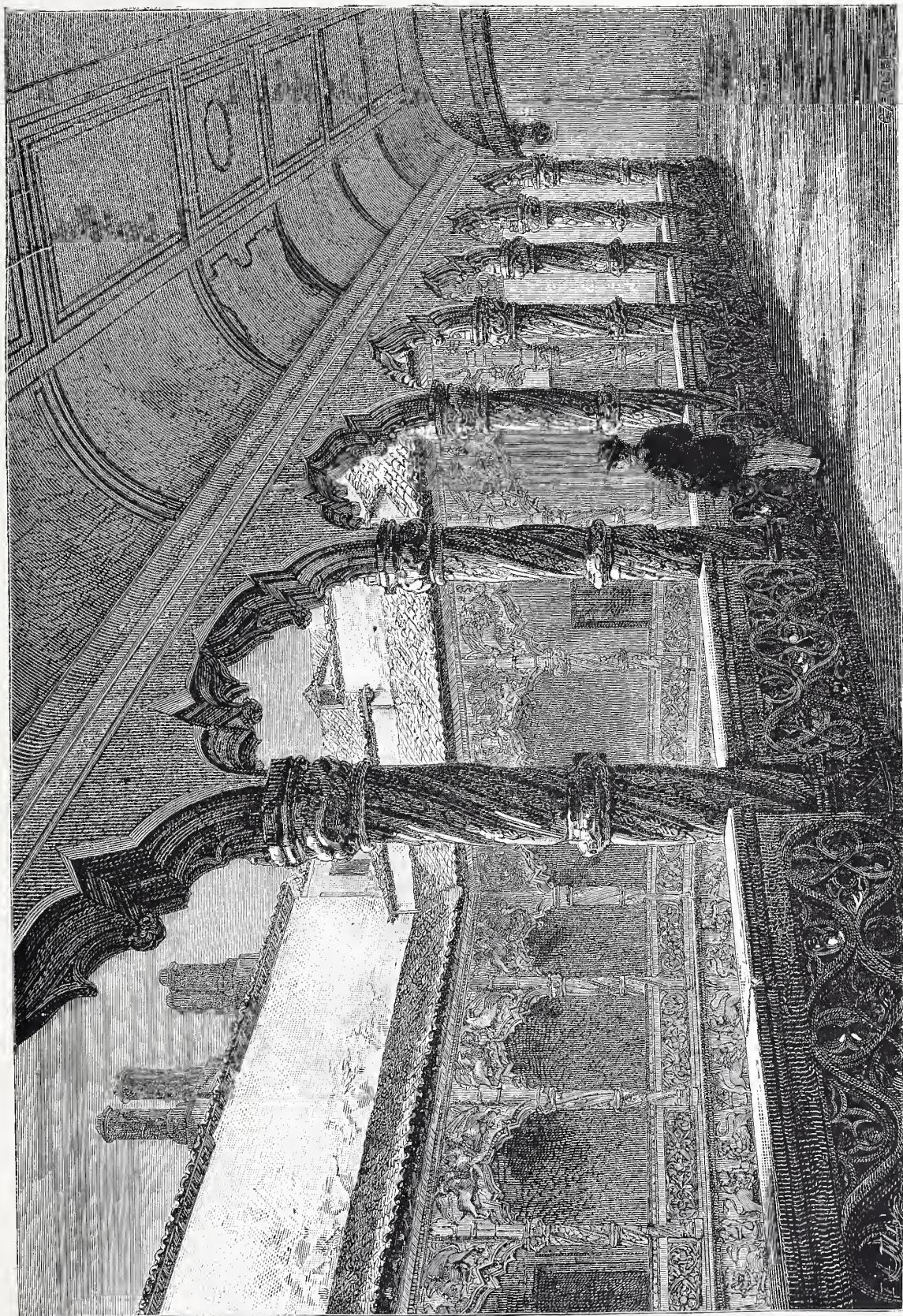
Ce salon s'étend sur toute la partie de l'édifice qui correspond à la galerie qu'on a en face de l'entrée principale de la cour; au fond, une cheminée aux proportions colossales est décorée d'un merveilleux travail de sculpture en marbre. Quant au plafond, c'était, suivant l'expression d'un an-

(1) Ou Guadalaxara. Cette ville est située à 53 kilomètres au nord-est de Madrid, sur le Hénarès.

(2) Don Pedro Gonzalez de Mendoza, surnommé *le grand cardinal d'Espagne*, était archevêque de Tolède en 1492.

cien écrivain, un *brasier d'or*. La minutie et la richesse de ses décorations sculptées et l'excellente

dorure qui les recouvrait méritent l'attention. Les peintures représentent les armoiries d'un grand



Galerie haute de la cour du palais de l'Infantado, à Guadalajara (Espagne).

nombre de familles des plus nobles de l'Espagne.

François I^{er}, quand on le conduisit à Madrid, après son revers de Pavie, fut hébergé à Guadala-

jara avec magnificence et courtoisie par le duc de l'Infantado, et, suivant la chronique, il admira tellement le salon qu'il voulut, avant de partir, le

revoir, et s'enquérir des détails de toutes les armoiries qui l'ornaient. Le duc fit aussitôt illuminer le salon, et, ne pouvant accompagner le roi, à cause de la goutte qui le retenait cloué sur un fauteuil, il se fit remplacer par le comte de Tendilla et le marquis de Mondejar.

Le palais est maintenant ouvert à une école semblable à celle de notre maison nationale de Saint-Denis.

—o—@—o—

DES FILIGRANES DU PAPIER.

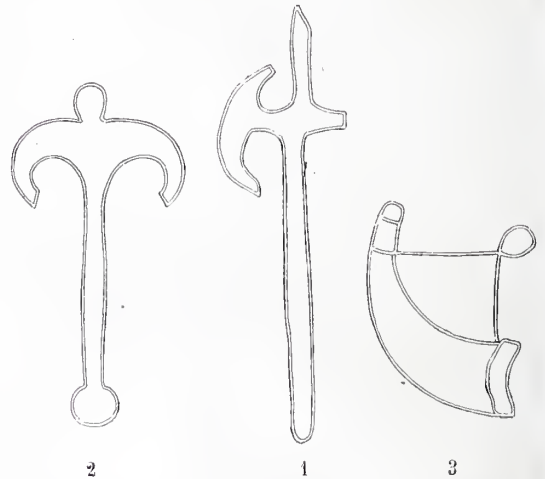
Le papier de chiffé (le seul qui nous occupera dans cette notice, car le papier de coton et le papier fait à la mécanique n'ont jamais eu de filigrane) remplaça presque exclusivement le papier de coton vers le milieu du douzième siècle. A quelle époque précise fit-il son apparition? Les auteurs ne sont pas d'accord à cet égard : sans entrer dans la discussion, notons que la première trace bien authentique du papier de chiffé est un cahier de 135 feuillets conservé aux Archives nationales et contenant un compte rendu de la dépense journalière de l'hôtel du comte d'Auvergne pour les années 1249 à 1251.

Le papier de chiffé se faisait alors comme il se fait aujourd'hui, avec de vieux chiffons de chanvre ou de lin, réduits en pâte par la macération et par l'action du pilon. Cette pâte se verse dans des châssis en bois de chêne que l'on nomme *formes* : aux bords latéraux de ces châssis sont fixés horizontalement des fils de laiton très rapprochés les uns des autres, qui forment les *vergeures*. Puis, pour soutenir ces vergeures, les longs côtés des châssis sont percés de trous, ordinairement au nombre de vingt, par lesquels on introduit autant de gros fils de laiton ou de baguettes de sapin taillées en biseau à leur face supérieure; ce sont les *pontuseaux*. Enfin, au milieu de la forme, on fixe délicatement, par la soudure ou par des ligatures, de nouveaux fils de laiton ou d'argent qui dessinent des figures ou des lettres quelconques, initiales ou nom du fabricant, marques de fabrique, etc.; c'est ce qu'on appelle spécialement le *filigrane*.

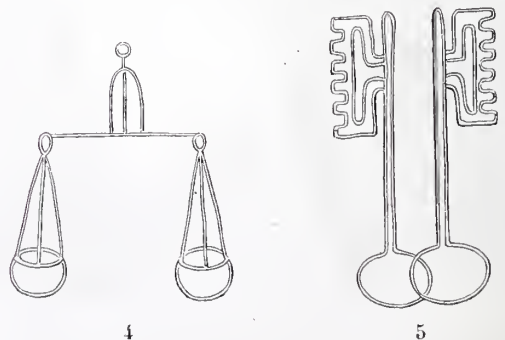
La pâte une fois versée dans la forme, on l'y laisse sécher pendant quelques minutes, et naturellement elle prend l'empreinte des divers fils qui la soutiennent : cette empreinte est même tellement accusée qu'elle nuit à la netteté de l'écriture, ce qui se remarque d'ailleurs dans les papiers du quatorzième siècle, où les vergeures, les pontuseaux, les filigranes, sont apparents à la surface. Pour éviter cet inconvénient, on enlève la pâte encore humide et on la place entre des morceaux de drap où on la soumet à une pression assez énergique. L'empreinte des fils de laiton disparaît ainsi en partie; cependant, comme la pâte a été plus mince partout où ces fils existaient, en exposant au grand jour une feuille de papier de chiffé,

on y reconnaît une suite de lignes horizontales transparentes qui sont les vergeures; puis d'autres lignes transparentes, perpendiculaires et équidistantes, produites par les pontuseaux; enfin un dessin quelconque au centre de la feuille, c'est le filigrane.

Le filigrane n'apparaît pas tout d'abord en même temps que les vergeures et les pontuseaux; les plus anciens papiers de chiffé n'en portent aucune trace. Le premier que l'on connaisse est de l'année 1329 et se voit dans un registre du Trésor des chartes du temps de Philippe de Valois : il représente deux épées en sautoir, la tête en bas. A partir du milieu du quatorzième siècle, l'usage du filigrane semble être devenu général, et nul doute que si nous possédions de cette époque une grande quantité de documents sur papier, nous ne fussions amenés à reconnaître dans les filigranes la même variété que nous trouvons aux époques postérieures. Mais, sans être très rares, les titres sur papier ne sont pas encore fort abondants dans la seconde moitié du quatorzième siècle, et je ne sais si l'on pourrait citer plus de cent filigranes différents de 1329 à 1400. Les fabricants n'ont, au reste, à cette époque, adopté que des dessins très simples, et pour la plupart figurant des armes de



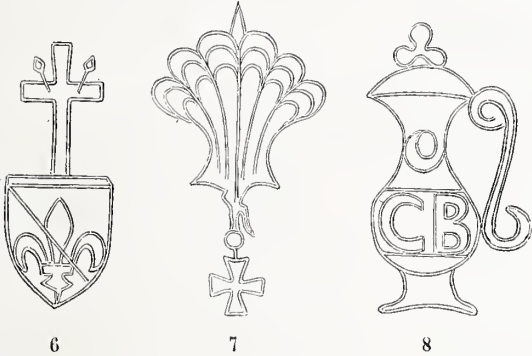
guerre, gantelet, hache d'armes (fig. 4), arbalète (fig. 2), etc., ou rappelant des souvenirs de chasse, cornet (fig. 3), héron, etc. On sent qu'on est en-



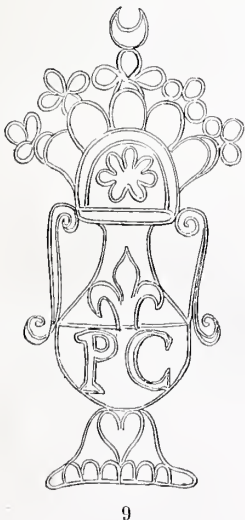
core dans l'âge de la chevalerie. Remarquons d'ailleurs que, quelque imparfaits que soient ces dessins, ils peuvent fournir de précieux renseigne-

ments sur la forme des instruments qui étaient alors communément employés.

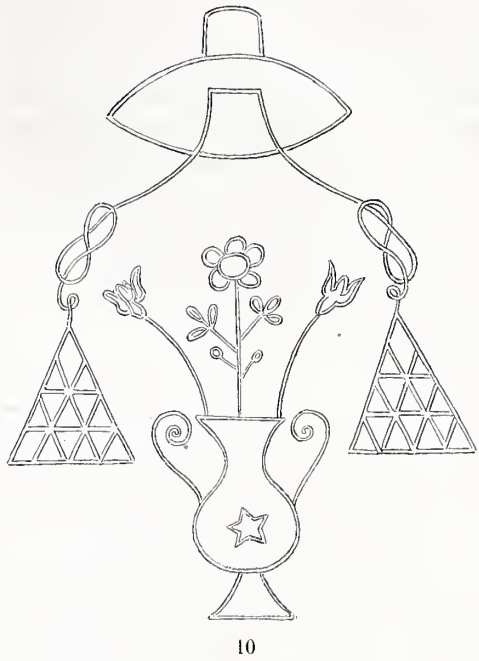
Au siècle suivant, les emblèmes deviennent plus fantaisistes. On trouve, il est vrai, encore représentés des objets d'un usage journalier, une balance (fig. 4), des clefs adossées (fig. 5), etc.; mais le plus souvent les fabricants adoptent des motifs de pure décoration : voici, par exemple, en 1423, le filigrane du papier *écu*, le plus ancien que nous ayons rencontré (fig. 6); voici le papier *coquille*, en 1432 (fig. 7). Le filigrane a déjà changé de destination. Il n'est plus seulement la marque du



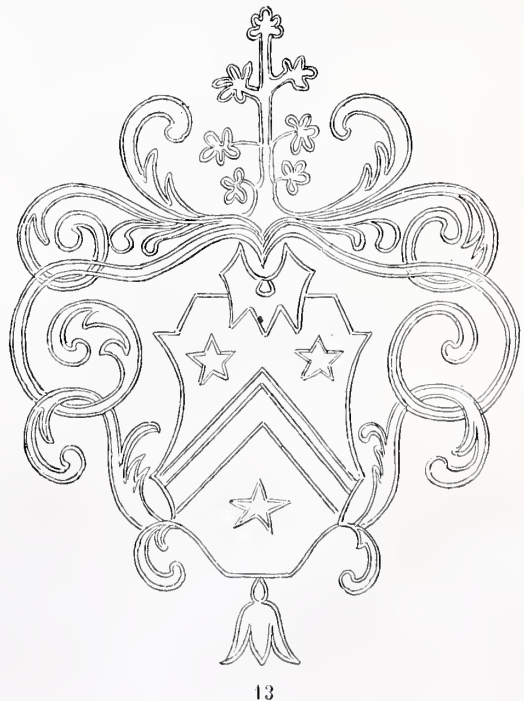
fabricant, il est en même temps la marque de la dimension et du format du papier. On connaît, dès le quinzième siècle, le *pot*, la *couronne*, l'*écu*, la *coquille*, la *cloche*, le *raisin*, etc., et chacun de ces papiers tire son nom du filigrane qui y fut d'abord apposé. Les divers fabricants varient à l'infini la forme des pots, des couronnes, des coquilles, etc.; mais sous cette variété ils conservent le type primitif, car c'est pour eux le moyen le plus facile de répondre aux exigences des acheteurs qui demandent tel ou tel format. Comme exemple des modifications subies par chacun de ces filigranes-types, nous prenons le pot en 1505 (fig. 8), en 1640



(fig. 9), en 1712 (fig. 10), en 1786 (fig. 11) et en 1818 (fig. 12). Il serait curieux d'étudier toutes les variantes apportées dans la représentation du même type, car elles sont presque infinies : nous



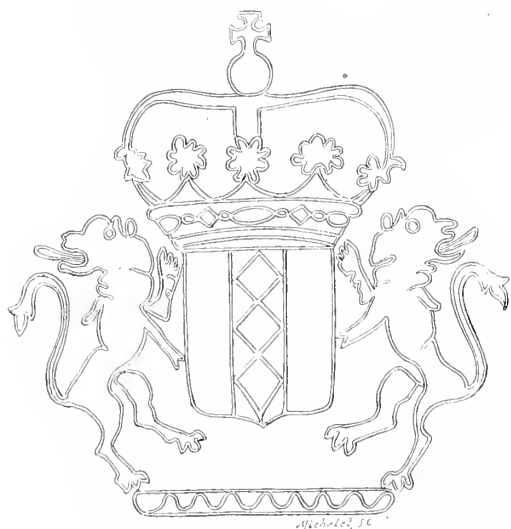
venons de reproduire cinq formes diverses du pot pendant l'espace de quatre siècles; mais ce n'est



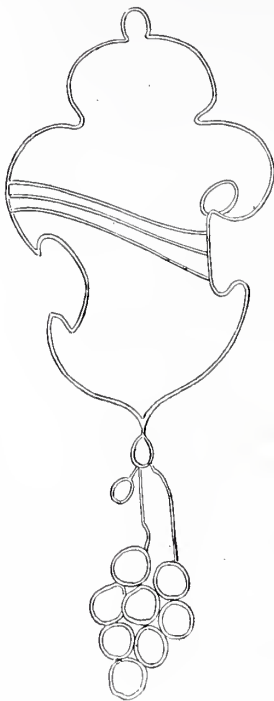
pas 5, c'est 100, 200, 300, que nous pourrions mentionner.

Plus, d'ailleurs, on se rapproche des temps modernes, plus les filigranes deviennent ouvragés : quelques-uns visent à être de véritables œuvres d'art. Ce ne sont plus de simples traits comme aux

quatorzième et quinzième siècles, c'est souvent tout un fouillis de lacs et d'entrelacs, de rinceaux et de perles, le plus communément entourant des armoiries (fig. 13). Car l'usage des fabricants, aux dix-septième et dix-huitième siècles, et même dès le seizième, fut, pour flatter les grands seigneurs



15

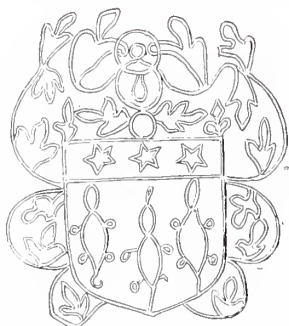


14



16

sur les terres desquels ils demeuraient, de reproduire leurs armoiries dans la trame de leur papier : les exemples en sont très nombreux. Mais afin de conserver la dénomination adoptée vulgairement pour la dimension du papier, ils avaient soin de joindre plus ou moins adroitement aux écus de leurs protecteurs la marque distinctive du format. Ainsi, voici du papier *raisin* (fig. 14), du papier *couronne* (fig. 15), du papier *grand-aigle* (fig. 16), etc.

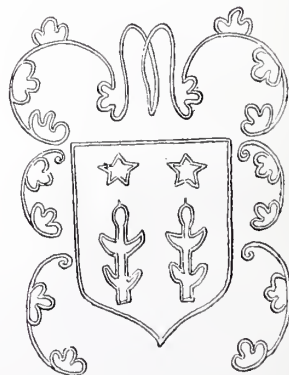


17

Entre toutes ces armoiries, il en est une qui est restée populaire parmi les fabricants de papier (fig. 17) : c'est celle de François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, le célèbre ministre de la guerre sous Louis XIV. Louvois était-il intéressé dans la fabrication de ce papier, ou voulut-il seulement favoriser de son pouvoir le papetier qui

lui avait fait l'honneur de le prendre pour patron? Nous ne savons; mais il fit adopter l'usage de se servir spécialement dans les Ministères du papier timbré de ses armoiries. Ce papier avait un format particulier : on prit l'habitude de le désigner sous le nom du ministre auquel il était dédié, et encore aujourd'hui le papier nommé vulgairement *papier ministre* s'appelle *teillièrre* dans le commerce.

Comme on le voit, le nom de le Tellier a si bien été défiguré dans la pratique qu'il est difficile de le reconnaître tout d'abord; il en a été de même

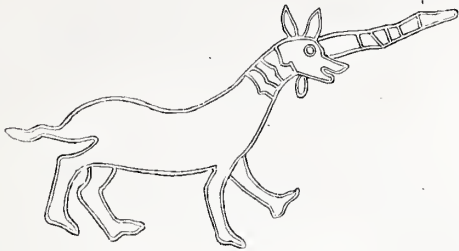


18

des armoiries. Voici ce qu'elles étaient devenues en 1815 (fig. 18) : les lézards n'ont plus aucune forme : les étoiles sont réduites à deux, et le chef

est supprimé; évidemment les fabricants reproduisent l'écu sans plus savoir ce qu'ils font.

Il serait trop long d'énumérer tous les types usités dans les filigranes; quelques-uns, très fréquents dans les premières années du papier, ont ensuite complètement disparu. Nous mentionne-



19

rons entre autres la licorne (fig. 19), le bœuf, la main, le griffon (fig. 20), l'horloge, la croix, la



20

fleur de lis, etc. Souvent aussi les fabricants se contentent de signer leurs papiers de leur nom



21

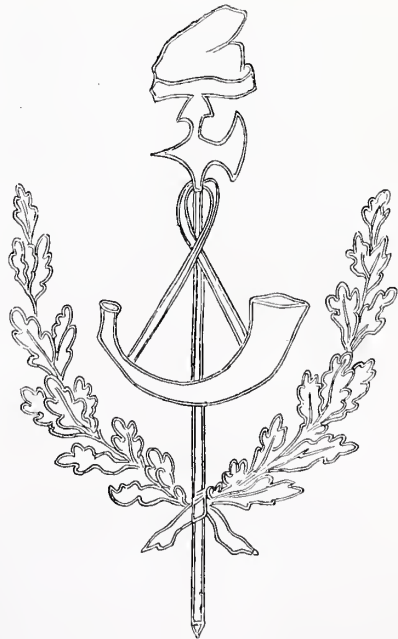
avec lettres plus ou moins fleuries, ou même seulement de leurs initiales. Les Gaudin, les Montgolfier, signent généralement leur nom entier: en 1775, nous trouvons *B. Sazerac de Forge*, tandis qu'en l'an 4 le fils de celui-ci ne signe plus que *J. Sazerac*.

Nous ne voulons pas prolonger outre mesure cette simple notice, et cependant nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de faire connaître quelques-uns des filigranes employés dans les dernières années du siècle dernier. En voici d'abord deux qui appartiennent à la période de la royauté constitutionnelle: celui du papier *couronne* de 1790 (fig. 21), et un autre type assez singulier, mal dessiné, souvent mal venu, mais très commun jusque dans les premières années de la République



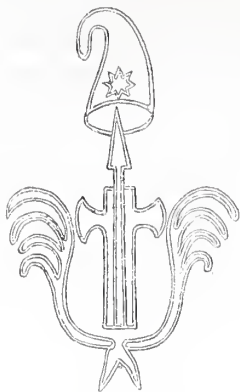
22

(fig. 22). Nous arrivons ensuite aux symboles purement républicains; ils sont fort nombreux, mais ils se ressemblent tous plus ou moins: aussi nous nous contenterons d'en reproduire deux (fig. 23 et 24). C'est toujours des piques ou des haches,



23

quelquefois des fusils et des drapeaux, le tout invariablement surmonté du bonnet phrygien. Nous n'avons trouvé pendant cette période qu'un type



24

véritablement intéressant par son originalité : c'est, sur du papier de l'an 4, un souvenir de Bonaparte, le récent vainqueur des guerres d'Italie (fig. 25).



Bonaparte

25

Nous voici arrivés à la décadence du papier de chiffé et à la décadence aussi des filigranes. On les retrouve jusqu'en 1830 ; mais, à partir de cette époque, ils disparaissent presque complètement, au moins dans l'usage commun. La *coquille* continue encore quelque temps à figurer dans les papiers à lettres ; quelques amateurs persistent à employer du papier vergé ; mais la masse se précipite vers le bon marché : le papier à la mécanique a vaincu le papier à la forme, et le filigrane n'existe plus qu'à l'état de rareté.

LUCIEN MERLET,
Correspondant de l'Institut.

— 03 © r c —

Chambre de la Tournelle. — Question.

« Je pense que la chambre de la Tournelle, dit Miraumont (*Des Cours souveraines*, p. 22), soit ainsi appelée à raison de la tour ou tourelle dans laquelle se jugeoient lors les procès criminels. »

C'est l'explication que paraît aussi admettre Littré, qui transcrit le passage précédent.

Bouchel, dans sa *Bibliothèque du droit français*, en présente une autre :

« Nos pères ont ordonné, dit Bouchel, que la chambre criminelle changera de trois en trois mois, et pour cette occasion l'ont appelée *Tournelle*, parce que tous les juges des autres chambres y jugent chacun à leur tour : afin que l'accoutumance de condamner n'altère la douceur naturelle des juges. »

Quelle explication faut-il préférer ?

Un ancien magistrat.

— 03 © r c —

L'OBSERVATOIRE DE LA MARINE,

A MONTSOURIS.

Son organisation. — Ses services. — Conférences. — Enseignements aux voyageurs.

L'observatoire de Montsouris fut créé en 1875. M. le contre-amiral Mouchez, de l'Institut, ayant rapporté, à son retour de la mission de Vénus de Saint-Paul, ses cabanes et instruments, les remonta dans une partie du parc de Montsouris (alors en création) cédée par la Ville au Bureau des longitudes. Ce petit observatoire, élevé ainsi sans frais aucuns, a été pourvu d'un personnel marin : six officiers élèves et trois ou quatre timoniers pour les assister. Au commencement, on n'y faisait guère que de l'astronomie : on exerçait les officiers aux observations et calculs servant à déterminer les positions géographiques à terre par des procédés plus exacts que ceux employés à bord. Mais le but de M. Mouchez était de donner plus de développement à cette école, en la transformant en école supérieure de la marine, de même qu'il y a une école supérieure de guerre.

La marine a subi, depuis quarante ou cinquante ans, une si profonde et soudaine transformation, que les cours de l'école navale n'ont pu, quelque amélioration qu'on ait apportée, suivre assez vite le mouvement et donner à des jeunes gens de seize à dix-huit ou dix-neuf ans l'instruction scientifique nécessaire pour comprendre, dans tous les détails, des machines aussi compliquées d'applications scientifiques qu'un grand cuirassé moderne ou un torpilleur.

Il y a quarante ans on naviguait, à bien peu près, comme du temps de Néarque, avec des mâts et des voiles absolument identiques ; le métier de marin n'exigeait que du coup d'œil et du sang-froid. Aujourd'hui ce n'est plus que de la science ; un cuirassé est une machine des plus savantes, où sont accumulées toutes les inventions modernes de la vapeur et de l'électricité ; il faut donc pour bien les commander et les utiliser être assez instruit, non seulement pour les comprendre, mais aussi pour les perfectionner dans tous leurs détails, et on est trop jeune à l'école pour étudier toutes ces matières.

Le projet de M. Mouchez était de prendre chaque année, autant que possible, les six officiers les plus

instruits de chaque promotion, de les faire venir à Paris pendant un an, et de compléter leur instruction scientifique avec les puissants moyens d'étude qu'on a à Paris seulement; on aurait ainsi formé dans le corps de la marine une élite d'hommes très instruits, capables de perfectionner et de tirer tout le parti possible de notre matériel naval moderne.

Jusqu'ici ces espérances n'ont pas été entièrement réalisées; seulement, un jeune professeur d'électricité fait un cours régulier pendant six mois, le reste du service est fait gratuitement.

Le service principal des officiers consiste en une garde de vingt-quatre heures (de 11 heures du matin à 11 heures le lendemain), pendant laquelle l'officier reste et couche à l'Observatoire, et fait jour et nuit, assisté d'un ou deux timoniers, à la lunette méridienne, au théodolite, ou autre instrument, les observations que comporte l'état du temps. Quand le temps est mauvais, il étudie dans les ouvrages de la bibliothèque mis à sa disposition, ou calcule les observations: ce service a toujours été exécuté avec la plus parfaite régularité, comme le constatent tous les registres d'observations et le registre-journal de l'établissement. Les officiers ont constamment montré un très remarquable zèle pour s'instruire. Cinquante officiers ont passé à Montsouris depuis huit ans.

En outre, des conférences sont faites tous les ans:

1^o Sur l'électricité et le magnétisme, cours régulier de six mois par un professeur spécial, M. Boitel, qui fait successivement visiter aux officiers toutes les grandes usines d'électricité de Paris, et leur montre ainsi, de la manière la plus utile, toutes les applications pratiques applicables à la marine.

2^o Conférences d'astronomie par M. Lœwy sur l'emploi de la lunette méridienne pour les déterminations des positions géographiques à terre.

3^o Conférences sur les compas nouveaux et le magnétisme à bord des navires en fer ou cuirassés, par un ingénieur hydrographe, M. Caspari.

4^o Conférences sur la météorologie, visite aux observatoires de Montsouris, de M. Marié-Davy, de Saint-Maur, et de M. Mascart.

5^o Conférences sur l'hydrographie pratique et l'usage des petits instruments, par M. Mouchez.

6^o Photographie, par M. Guenaire.

7^o Exercice pratique à tous les instruments en usage dans la marine, théodolite, cercle, sextant, etc.

Outre ces conférences, les officiers visitent les usines, les musées, assistent aux conférences publiques, telles que celles de la Société de physique de la Sorbonne, etc., etc., selon leurs goûts ou leurs aptitudes.

Tout ce qu'on enseigne a un but essentiellement utile et pratique; on ne fait de théorie que ce qui est nécessaire pour l'application.

Montsouris rend un autre service. Tout voyageur, avant de partir en exploration pour quelque

point du globe que ce soit, peut venir apprendre à Montsouris, à déterminer sa route et sa position par les procédés les plus élémentaires.

Parmi ceux qui ont profité de cet enseignement, on remarque MM. *Debaize*, *Crevaux*, les membres de la mission *Flatters*, MM. *Montano*, *Werner*, *Soleillet*, etc., etc.

L'Observatoire possède deux équatoriaux de 6 et 8 pouces, trois lunettes méridiennes, une lunette photographique, des théodolites, cercles, sextants, deux pendules, un cabinet de photographie, une petite bibliothèque.

Comme travaux importants, les officiers de Montsouris ont déterminé, par le télégraphe, les longitudes de Berlin, Bonn, Besançon et Bordeaux, par rapport à Paris. Cela forme la matière de 3 volumes in-4^o, publiés par le Bureau des longitudes.

X.

—o@ec—

RARETÉ DES PREMIÈRES NOIX DE COCOTIER

Vendues à Paris.

La noix du cocotier était si rare, en l'année 1672, à Paris, que le Dauphin élève de Bossuet, désirant connaître la saveur de ce fruit des îles (comme on disait alors), ne put jamais s'en procurer un seul. Renaudot, le sous-précepteur du prince, voulant à tout prix satisfaire son désir, écrivit à Thoyard, dont les relations s'étendaient si loin, et ce ne fut qu'après bien des sollicitations que l'énorme amande arriva à Paris, Dieu sait en quel état!

Il est assez probable que le Dauphin avait lu dans les Voyages de maître François Pyrard, ou dans ceux de Vincent le Blanc, les mille merveilles attribuées au cocotier et à son fruit. Aujourd'hui les cocos, dépouillés de leur *caire*, s'entassent en pyramides devant certaines boutiques, ou bien sont promenés dans nos rues à côté des oranges et des mandarines qu'on leur préfère infiniment. Plus heureux que le fils du roi-soleil, le gamien des faubourgs se rassasie de l'énorme amande pour la modique somme de dix centimes, et peut se désaltérer avec son eau rafraîchissante en quadruplant la somme. Nos vieux voyageurs avaient fort exagéré les *délices* que procure la noix du coco, et Vincent le Blanc en fait presque une panacée. Toutes ces merveilles ont disparu aux yeux des habitants de Paris depuis qu'ils les ont appréciées par eux-mêmes, et non sur le dire des voyageurs; mais à mesure que la noix de coco perdait de sa renommée séculaire, sa multiplication en Europe a fait naître nombre de curieuses dissertations.

On sait aujourd'hui, grâce à Sérapion, écrivain du dixième siècle, que la *Nux indica* (la noix indienne) était connue dès cette époque. Un demi-siècle plus tard, Avicenne parle également du *giuzzi al hend*, qui n'est autre que notre amande. Marco-Polo en fait mention; mais de nos jours ce ne sont pas quelques pages seulement que l'on consacre à célébrer les merveilles du cocotier,

ce sont de véritables monographies qui mettent en relief l'utilité prodigieuse de ce beau palmier. On possède d'abord l'*Histoire naturelle, hygiénique et économique du cocotier*, par le docteur Charles Régnard, né à l'île de la Réunion, et publiée à Paris en 1856; puis le *Cocotier*, par J.-R. Porter, traduit et annoté par M. Arthur d'Arvrainville et publié en 1874. Nous ajouterons à ces deux utiles brochures celle de Legoux de Flaix

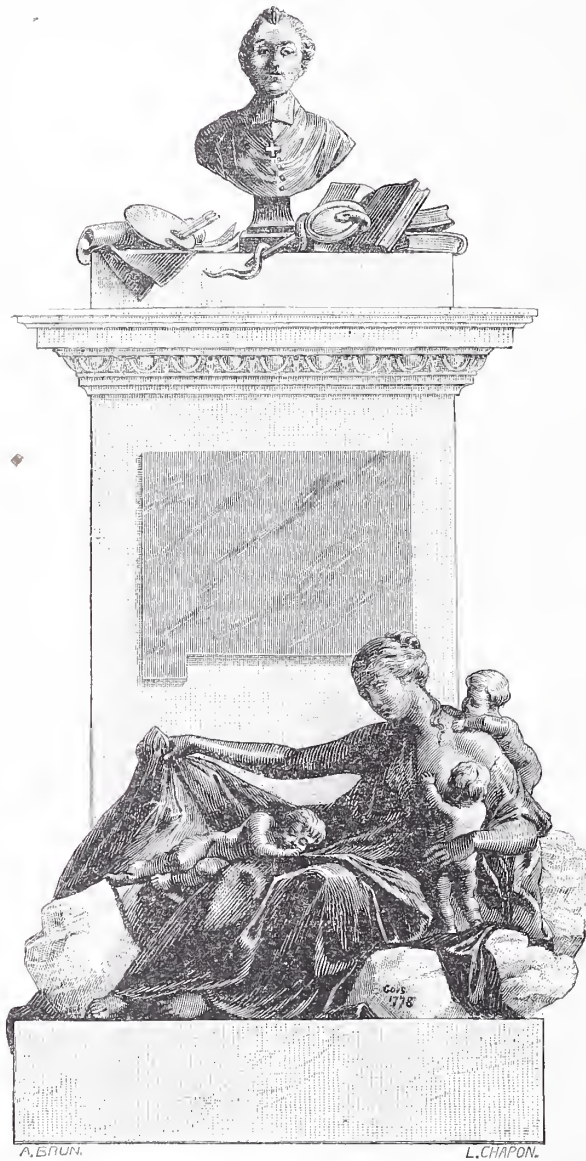
dans le *Philosophical Magazine*, et celle encore de M. Berthold Seaman, sans oublier ce qu'en a dit M. A. Joly. Nous voilà bien loin de l'époque où, en l'année 1674, notre Perrault, de renom si populaire, apportait en grand appareil à l'Académie une noix intacte de cocotier, pour en faire l'objet d'un examen sérieux auquel allaient prendre part tous les princes de la science.

FERDINAND DENIS.

LE SCULPTEUR GOIS ET L'ABBÉ DE LIVRY.

Ce petit monument, haut d'environ 72 ou 73 centimètres, orne la cheminée d'une salle de la Bibliothèque de l'Institut réservée aux académiciens. Le buste, les attributs des Arts et des Sciences qu'il surmonte, le groupe de la Charité à la base du piédestal, sont d'un beau bronze noir. Tout le piédestal est en marbre blanc.

L'auteur de cette œuvre d'un art agréable est le statuaire Gois, né à Paris en 1731, mort en 1823. Élève de Jeaurat et de Slodtz, il avait, à l'âge de dix-sept ans, remporté le grand prix de sculpture. A son retour de Rome, on lui avait accordé un atelier au Louvre. Il fut ensuite reçu agrégé de l'Académie royale de peinture en 1765, académicien en 1770, et professeur en 1781. Parmi ses œuvres les plus estimées on peut rappeler ses statues du chancelier de l'Hospital, du président Molé, de Vincent de Paul, et son bas-relief du Serment des notables placé au-dessus d'une des arcades du Palais de justice.



Buste de l'abbé de Livry, par Gois, à la Bibliothèque de l'Institut

L'abbé Nicolas de la Pinte de Livry, de la famille des Sanguin, était né le 28 juillet 1723. Chanoine de l'ordre des Prémontrés, docteur en Sorbonne en 1742, il avait été nommé en 1757 à l'évêché *in partibus* de Calinique en Syrie, puis, en 1759, coadjuteur de Mâcon.

Comme abbé commendataire de l'abbaye de Sainte-Colombe près de Sens, il jouissait, à ce seul titre, d'un revenu de 8000 livres. Mais il devait être fort riche d'autre part, et vivait sans doute le plus ordinairement à Paris. Il aimait les arts et encourageait les artistes. Il a laissé d'importantes collections d'estampes et de livres qui ont été partagées après lui entre la Bibliothèque nationale et l'École des beaux-arts. Il avait remis, en 1794, au district de Sens, ses titres ecclésiastiques (1). Il mourut en 1795.

On conserve au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale un portrait de l'abbé de Livry, dessiné à la sépia par Moreau le jeune.

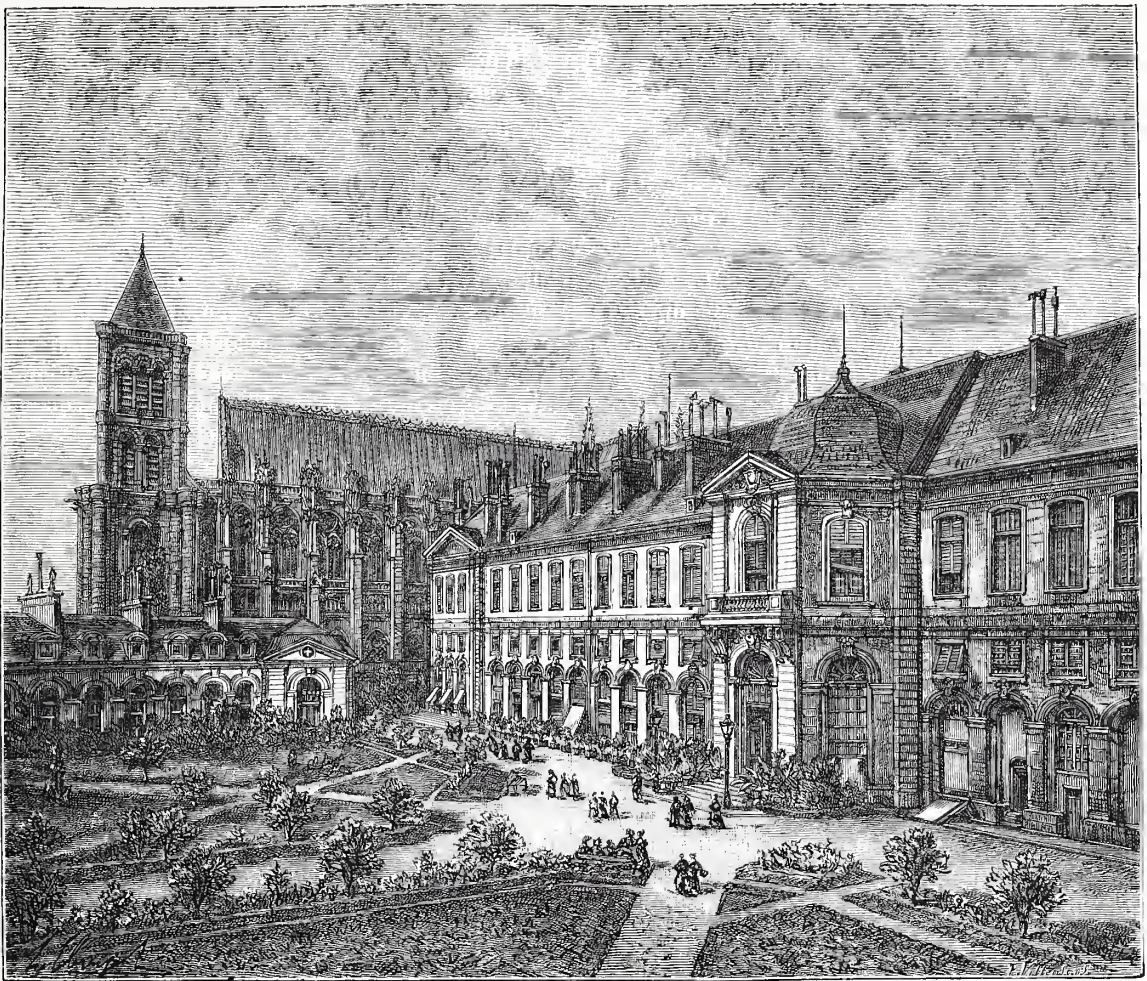
(1) L'abbé de Livry habitait alors à Sens une maison du faubourg Saint-Antoine, peu éloignée de l'abbaye de Sainte-Colombe.

L'abbé Brullée, auteur de l'*Histoire de l'abbaye de Sainte-Co-*

lombe (1852), dit avoir vu la déclaration de l'abbé Livry au district de Sens. « Il n'y a de lui, dit-il, dans cette pièce, que sa signature écrite d'une main extrêmement tremblante. »

LA MAISON DE LA LÉGION D'HONNEUR

DE SAINT-DENIS.



Maison de la Légion d'honneur, à Saint-Denis.

Une note adressée par Napoléon, du camp de Finkenstein, le 15 mai 1807, à Lacépède, grand chancelier de la Légion d'honneur, au sujet du château d'Écouen, destiné à devenir une maison d'éducation pour les filles des légionnaires, contient les lignes suivantes : « Il faut que l'établissement d'Écouen soit beau dans tout ce qui est monument, et qu'il soit simple dans tout ce qui est éducation. Je voudrais qu'une jeune fille sortant d'Écouen pût se trouver à la tête d'un petit ménage, sût travailler ses robes, raccommoder les vêtements de son mari, faire la layette de ses enfants. Tout cela est une grande affaire dans mon opinion. Je veux faire de ces jeunes filles des femmes utiles, certain que j'en ferai par là des femmes agréables. Je ne veux pas chercher à en faire des femmes agréables, parce que j'en ferais des petites-maitresses... Je désire que leurs agréments soient de mœurs et de cœur, non d'esprit et d'amusement... Mon intention est principalement de venir au secours de celles des jeunes filles qui ont perdu leurs mères, ou dont les parents sont pauvres. Si les membres de la Légion d'hon-

neur qui sont riches dédaignent d'y mettre leurs filles, si ceux qui sont pauvres désirent que les leurs y soient reçues, et si ces jeunes personnes, retournant dans leurs provinces, y jouissent de la réputation de bonnes femmes, j'ai complètement atteint mon but. »

Telle est la pensée qui a présidé à la fondation des maisons d'éducation de la Légion d'honneur. L'établissement d'Écouen s'ouvrit au mois de novembre 1807, sous la direction de M^{me} Campan. Il répondait si bien au vœu des familles que le nombre des élèves y fut bientôt de cent, puis de deux cents, et finit par atteindre le chiffre de trois cents. Les demandes d'admission continuant à se multiplier, on décida, en 1809, de créer une seconde maison du même genre, et, après avoir d'abord songé au château de Chambord, on fit choix de l'ancienne abbaye de Saint-Denis, comprenant dans son enceinte, outre de vastes bâtiments, de beaux jardins et un grand parc. Une dame inspectrice d'Écouen, qui avait habilement secondé M^{me} Campan, M^{me} Dubouzet, fut nommée surintendante du nouvel établissement. Tout le monde était d'ac-

cord pour louer la piété, la bonté, la douceur de M^{me} Dubouzet, mais on lui niait la fermeté nécessaire pour bien remplir ses difficiles fonctions. Sur ce point on se trompait; elle montra, quand l'occasion s'en présenta, de quel sang-froid et de quel courage elle était capable. Ce fait est le plus saillant des annales de la maison de Saint-Denis; il mérite d'être rapporté :

C'était au mois de mars 1814; les alliés assiégeaient Paris. « La plaine tout entière de Saint-Denis était couverte des bivouacs des armées russe et prussienne, dit M^{me} d'Ayzac dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*. Des fenêtres de la maison on apercevait les feux de leurs camps. Les autorités de la ville, craignant un investissement, firent élever des redoutes dans le parc, et l'on y braqua quelques coulevrines. A cet appareil défensif et à la vue de l'édifice monastique, les Russes se crurent en présence d'une caserne. Quelques coups de feu furent échangés, et des boulets, lancés au hasard du camp ennemi par-dessus les murs, tombèrent dans la cour d'honneur; l'un d'eux vint rouler aux pieds de la surintendante. Cette noble femme juge d'un coup d'œil le danger, fait suspendre le feu du parc; toutes les élèves sont réunies dans les caves souterraines de la maison. Alors M^{me} Dubouzet, suivie du seul concierge Laurent, homme d'un dévouement à l'épreuve et ancien sergent de l'armée d'Égypte, traverse le camp ennemi sans se déconcerter des apostrophes et des attitudes hostiles qui accueillent partout son passage, se fait conduire au général, lui apprend quel est l'édifice qu'il menace de ses attaques, fait appel à l'honneur du brave, et ne quitte sa tente qu'après avoir obtenu une sauvegarde pour la maison de Saint-Denis. »

Avec l'empire, l'établissement d'Écouen tomba. Le château, suivant les vicissitudes de la politique, fut plusieurs fois attribué alternativement à la maison de Condé et à la Légion d'honneur. Il resta définitivement la propriété de cette dernière en 1838, du consentement de la famille régnante; mais c'est seulement en 1851 que ses portes se rouvrirent : la maison d'éducation de la rue Barquette, à Paris, y fut transférée. Saint-Denis échappa à tous ces troubles; il avait accueilli, en 1814, deux cents pensionnaires chassées d'Écouen, ce qui portait à cinq cents le nombre de ses élèves. Depuis, il n'a pas cessé de prospérer.

Nous avons souvent entendu émettre des opinions bien différentes sur la maison de Saint-Denis par des personnes qui y avaient été élevées. Les unes déclarent que, sans être ingrates, il leur est bien permis de ne pas regretter une discipline sévère qui, en interdisant les promenades et les causeries à deux, empêche la véritable amitié; l'inexorable cloche, signal du lever à six heures un quart en plein hiver, en plein sommeil; l'invariable étamine noire de la robe et du tablier, ainsi que l'éternel col de basin blanc, qui composent la toilette obligatoire; surtout les sorties si rares, deux fois

par an seulement, et qui rendent la longue réclusion encore plus dure. Les autres, au contraire, se plaisent à raconter le noble aspect de la vieille abbaye; les quatre grands dortoirs si bien tenus, le blanc et le nacarat, surtout le vert et le bleu, qui se font suite et qui, ouvrant l'un dans l'autre par une immense porte vitrée, forment une magnifique galerie éclairée par vingt-quatre fenêtres de chaque côté; les beaux ombrages du parc, dont elles voudraient bien revoir certains arbres, leurs préférés, à qui elles avaient donné des noms; telles de leurs maîtresses, si distinguées, si imposantes, de qui elles se sentaient discrètement aimées. Elles avouent qu'à de certaines heures elles aspiraient au monde et à la liberté; mais elles en connaissent maintenant les déceptions, les épreuves, et elles se souviennent avec regret de la maison paisible et abritée où elles ont passé leurs plus belles années.

E. L.

—*—

LE PAUVRE FRANÇOIS.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2 et 18.

Le jour où la vieille Suzon conta ses peines à François, il ne lui répondit rien, et elle put le croire insensible. Mais il ne l'était pas, oh! non; et s'il n'avait pas parlé, c'est qu'il avait en tête trop de pensées à la fois. D'abord, il n'en revenait pas de la bonté de ses hôtes. Comment! ils avaient déjà tant de peine à vivre, et ils avaient pris cette lourde charge d'un homme blessé, qu'il fallait soigner comme un petit enfant, et puis nourrir; qui leur coûtait, et qui ne pouvait pas seulement payer sa dépense, puisque les voleurs lui avaient pris tout ce qu'il possédait! Maintenant il était là, chez eux, portant les vêtements de leur fils, couchant dans son lit, tenant sa place dans leur maison... Que devait-il faire? Ce qu'aurait fait leur fils, d'abord; et François se mit petit à petit à travailler pour diminuer la peine des deux vieillards. Au commencement il n'avancait guère à la besogne; dès qu'il avait tiré un seau d'eau ou changé la litière des bêtes, il était obligé de se reposer, tant les jambes lui tremblaient et tant la sueur lui coulait du front. Mais il se fortifia peu à peu; si bien qu'un matin où il vit le père Pierre prendre sa faux pour aller faire les foins dans la prairie, il le suivit avec l'idée de lui aider si c'était possible.

Il y a comme cela dans la vie des jours qu'on n'oublie pas. Ce matin-là, le temps était beau, c'est-à-dire que le ciel était tout rose et donnait des idées de gaieté, pendant qu'au-dessus des prés il y avait un brouillard gris clair, comme une fumée, qui enveloppait les haies, les arbres, les toits : on marchait sans voir où on allait, et on cherchait à deviner ce qu'on avait devant soi, si c'était une maison ou des arbres, un ruisseau ou un chemin. En approchant, on reconnaissait à

quoï on avait affaire, et cela vous causait un plaisir dont on ne peut pas se faire idée quand on n'a pas vécu à la campagne. Et puis, le soleil montait et buvait la brume; toutes les gouttes de rosée qui couvraient les prés et les haies se mettaient à briller; les alouettes sortaient des sillons et montaient au ciel tout droit en chantant leur chanson. François regardait, il écoutait, et il se sentait heureux comme il n'avait jamais été heureux de sa vie. Quand on a été élevé à la campagne, on ne sait pas combien on l'aime; on s'en va, on court le monde, on peut se trouver très bien dans les grandes villes, quoique pourtant il vous y manque toujours quelque chose, mais enfin on ne se plaint pas de son sort. Mais si on revient aux champs, on ne peut pas s'empêcher de se sentir le cœur tout remué; il vous semble que c'est un autre qui s'est éloigné, qui a vécu ailleurs, tant on se reconnaît, tant on se retrouve à sa place. François en était là; il se retrouvait chez lui dans ces chemins verts où il marchait à la suite du père Pierre, et il lui revenait une foule de souvenirs du temps où il voyait comme cela l'alouette s'envoler du sillon, quand il s'en allait, sa gaule à la main, conduire les bêtes au pâturage. Il ne se rappelait plus qu'il avait été malade et blessé; et quand le père Pierre s'arrêta et commença à coucher sa faux contre la grande herbe, il la lui prit des mains en lui disant :

— Laissez-moi essayer, père Pierre; ça me connaît : j'ai été élevé à la campagne, vous savez bien.

Il faucha, il faucha; il ne s'y prenait pas très bien d'abord, mais il avait si bonne volonté! il eut tôt fait son apprentissage. Seulement, la première fois qu'il s'arrêta pour reprendre haleine, le vieux Pierre, voyant qu'il n'en pouvait plus, lui ôta la faux des mains et se mit à faucher à son tour.

A eux deux, en se relayant, ils eurent bientôt fini le pré, et François parlait d'en entamer un autre; mais le père Pierre ne voulut pas lui permettre de se fatiguer davantage, et ils revinrent tous deux à la maison, où Suzon fut bien étonnée de les revoir sitôt. Quand son mari lui eut raconté pourquoi la besogne avait été si vite faite, elle regarda François d'un air attendri, et dit, en lui appuyant doucement la main sur l'épaule :

— Le brave garçon!

François fut aussi content que si c'eût été une caresse de sa mère, qu'il n'avait jamais connue.

Il se remit peu à peu à tous les travaux de la campagne. Ce n'était pas du nouveau pour lui; il avait fait ou vu faire tout cela autrefois, quand il était enfant, et c'était avec joie qu'il se sentait redevenir paysan. Il reprenait ses forces, et il était tout aise de les employer au service des deux vieux époux. Le temps s'écoulait, et il restait chez eux, sans qu'on lui dit : « Ne partez pas! » et sans qu'il dit : « Je reste! » Il voulait, avant de s'en aller, remettre leur bien en bon état, comme il avait dû être pendant que leur fils vivait; il ne pouvait pas faire moins, pensait-il, pour les remercier de leur

charité. Et puis, comme les gens de bonne volonté prennent toujours intérêt à la besogne qu'ils font, et ont pour première récompense le plaisir qu'ils y prennent, François se sentait tout joyeux lorsqu'il voyait la vache luisante de bonne santé, le cochon gras à ne plus se tenir sur ses pattes, la basse-cour en bon rapport, et les champs couverts de beau blé dru et bien nourri. Il avait nettoyé la mare aux canards, qui ne s'en portaient que mieux; il avait réparé les murs de la maison, les volets de la fenêtre, les barrières des champs; car à la ville il avait servi chez différents ouvriers et appris un peu de plusieurs métiers. Et puis, Suzon n'avait plus besoin de tirer de l'eau du puits, ni Pierre de fendre du bois; tous les ouvrages pénibles se trouvaient faits dès le matin, comme par un fils tendre et courageux, ou par un domestique zélé comme on n'en voit guère.

— Quelle chance nous avons eue de recueillir ce garçon! se disaient-ils souvent. Nous sommes trop heureux, vrai, trop heureux! Quel dommage que cela ne puisse pas durer!

Et la vieille Suzon, qui avait l'âme tendre, ajoutait en soupirant : — Il me semble par moments que c'est mon pauvre gars! Est-ce que tu ne trouves pas qu'il lui ressemble? Il est brun, et le nôtre était roux; il est plus grand, plus mince, et il a la figure longue au lieu de l'avoir ronde; mais c'est égal, il y a quelque chose... et puis il a toutes ses bonnes qualités.

Quand François eut mis le bien de ses hôtes au point où il voulait, il lui vint à l'esprit qu'il ne pourrait pas s'en aller avec les nippes de leur fils sur son dos; et il n'en avait pas d'autres, puisque les voleurs lui avaient pris les siennes. Il fallait qu'il en achetât; et pour cela, il fallait qu'il gagnât de l'argent. Grand embarras! où pouvait-il gagner de l'argent, dans cette campagne où il ne connaissait seulement pas de village? François ne s'était guère éloigné de la maison du père Pierre; il avait vu, par-ci par-là, des toits de fermes dispersées dans le pays; mais y avait-il aux environs quelque bourg ou gros village où il pût trouver de l'ouvrage, il n'en savait rien, et il n'osait pas le demander aux deux vieillards.

Comme il songeait, il vit venir dans un chemin un groupe de gens qui n'avaient pas l'air d'être du pays. Ils s'arrêtèrent en le voyant, et l'un d'eux lui demanda « s'il ne connaîtrait point des fermes où on aurait besoin d'ouvriers pour la moisson. » François leur en indiqua plusieurs, qu'il connaissait de nom seulement, où ils pourraient se renseigner; et quand ils furent partis, il se hâta de terminer son ouvrage. Il était occupé à moissonner le champ du père Pierre, un beau champ en pente, bien étalé au soleil, où le blé avait mûri au moins huit jours plus tôt qu'ailleurs. Et il s'en alla, lui aussi, à la recherche de journées à gagner.

L'idée était bonne. Quand le blé est mûr, il faut se hâter de le couper, avant que le soleil ne le dessèche trop, ou qu'il ne vienne des pluies qui

le versent et le fassent pourrir; chaque ferme n'a pas assez de bras pour faire sa moisson, et les maîtres accueillent volontiers les bons travailleurs. François fut engagé tout de suite : on savait dans le village, — car il y avait un village à quelque distance, quoiqu'il ne l'eût pas vu, — que le père Pierre avait recueilli et soigné un garçon blessé, qui, depuis qu'il était guéri, travaillait comme quatre hommes pour lui montrer sa reconnaissance; on n'allait pas refuser un pareil ouvrier.

Ce fut alors que François avala les morceaux doubles, en fait d'ouvrage, s'entend! Il tenait à ce qu'on ne souffrit pas de son absence «à la maison», comme il disait, tant il s'y sentait chez lui. Il prit donc sur son sommeil, et s'évertua à aller aussi vite qu'il put, sans toutefois brocher la besogne, ce qui n'eût pas été bien; et il gagna de bonnes journées tant que dura la moisson.

Quand la moisson fut finie, il profita de son premier jour de liberté pour s'en aller à la ville; et il en revint avec des habits neufs et un petit paquet soigneusement enveloppé dans du papier. Il regardait de temps en temps ce papier, et il riait; il fredonnait, il sifflotait, comme un homme qui est content et qui a trouvé un bon tour.

Il entra dans la maison.

— Prêtez-moi donc votre couteau, mère Suzon, dit-il.

— Le voilà : pourquoi faire?

Et François, riant toujours, défit son petit paquet : une belle chaîne d'argent se déroula, et il y attacha le couteau de la bonne vieille; puis il lui mit à sa ceinture le crochet qui tenait à la chaîne, et se recula de deux pas pour bien voir l'effet.

— Vous plaît-elle, mère Suzon? Je suis si content de pouvoir remplacer celle que vous avez vendue pour moi, quand j'étais malade!

La mère Suzon souleva la chaîne, la regarda, regarda François; et, s'apercevant qu'il était habillé de neuf : — Oh! mon Dieu! dit-elle toute saisie et les larmes aux yeux, est-ce que tu veux nous quitter, garçon?

Le père Pierre semblait tout retourné, lui aussi; seulement, comme c'était un homme, il voulut se montrer brave, et dit à Suzon :

— Tais-toi, femme; c'est bien naturel qu'il s'en aille, ce garçon : la vie n'est pas gaie pour la jeunesse, avec deux vieux comme nous. François nous a fait assez de bien, nous n'avons rien à dire. Sois heureux, mon garçon; après la mort de notre fils, je croyais bien que nous n'aurions plus jamais de joie en ce monde, et tu nous en as donné. Pense à nous quelquefois... pour nous...

Il ne finit pas ce qu'il avait à dire, parce qu'il se mit à sangloter. Et François, qui s'en allait par discrétion, quoique le cœur lui saignât de les quitter, comprit enfin qu'ils tenaient à lui autant qu'il pouvait tenir à eux.

— Ah! si c'est comme ça! s'écria-t-il. Vrai? vous désirez que je reste? vous m'aimez? vous avez du chagrin de mon départ? Mais je ne de-

mande qu'à rester, moi! Je vous aime de tout mon cœur, et ce sera ma joie de ne pas vous quitter, de travailler pour vous, d'être votre fils, enfin! Pensez donc, moi qui n'ai jamais eu de parents! Je reste, *maman* Suzon, je reste!

Il les embrassait, et tous trois riaient et pleuraient tout ensemble. Puis, quand ils se furent calmés, François alla ôter ses habits neufs, qu'il gardait, dit-il, pour conduire sa mère Suzon aux foires et aux fêtes des environs, quand il y en aurait, et il remit les vêtements de travail du fils de la maison : il était décidément *chez lui*.

A suivre.

M^{me} J. COLOMB.

—*—

CROSSE D'OTHON I^{er}, ÉVÊQUE DE HILDESHEIM.

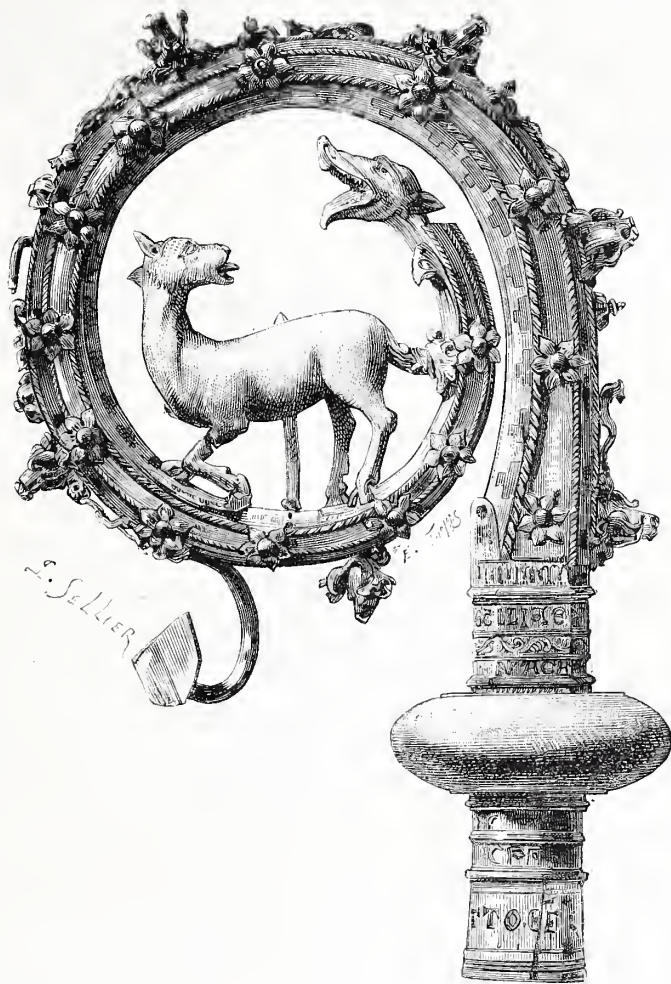
Treizième siècle.

La belle crosse que nous publions ici fait partie du trésor de la cathédrale de Hildesheim. Nous n'avons pas à faire ici une histoire, même en raccourci, du bâton pastoral; et, sans prendre parti pour ou contre ceux qui voient dans la représentation du serpent sur les crosses une allusion à la verge d'Aaron ou à l'histoire du serpent d'airain, contentons-nous de remarquer que l'Agneau luttant contre le démon est l'un des sujets les plus fréquemment représentés sur cet instrument liturgique; il ne peut ici y avoir de doute sur la signification de la scène sculptée dans la volute de la crosse : l'Agneau pascal, porteur d'une bannière, — qui a disparu, — est attaqué par deux serpents symbolisant le démon; l'un lui mord la queue, l'autre va le dévorer, mais un regard de l'Agneau suffit pour l'arrêter.

Il est probable que cette crosse n'avait pas à l'origine l'aspect qu'elle a aujourd'hui. Elle est composée de deux parties bien distinctes : l'une, en ivoire sculpté, date du treizième siècle, ainsi que l'indique, du reste, une inscription. Quant aux ornements d'argent qui sertissent la volute, ils appartiennent à une époque plus moderne; ces fleurs et ces fleurons estampés doivent être du quinzième siècle; c'est sans doute aussi à cette époque que l'on aura fixé sur une tige recourbée, qui se détache du bas de la volute, les armoiries du chapitre de Hildesheim, « parti d'or et de gueules. » Deux anneaux d'argent niellé sertissent l'ivoire au-dessus et au-dessous du nœud de la crosse; au-dessous du second de ces anneaux, sur l'ivoire même, est gravée l'inscription + OTTO : EPC : I : HILDENS. C'est, en effet, à l'évêque de Hildesheim, Othon I^{er} de Brunswick-Lunebourg, que, suivant la tradition, cette crosse a appartenu; et les caractères de cette inscription confirment la tradition. Othon fut nommé évêque de Hildesheim, en 1260, par le pape Alexandre IV. Il n'avait alors que quatorze ans. Son élection fut confirmée, en 1264, par Urbain IV, mais ce ne fut qu'en 1274 qu'Othon prit possession de son évêché. Il reçut à Lyon le diaconat et la

prêtrise des mains de Grégoire X, et fut ordonné évêque par l'archevêque de Mayence, Werner. Othon ne siégea pas longtemps, puisqu'il mourut en 1279.

Quant à l'inscription placée au-dessus et au-dessous du nœud, elle se compose de trois vers, — que nous n'offrons pas comme un modèle de poésie latine, — et qui par leur sens et leur style



Crosse d'Othon Ier, évêque de Hildesheim

ne s'écartent pas sensiblement des nombreuses inscriptions que l'on rencontre sur ce genre de monuments :

+ COLLIGE · SVSTENTA · STIMV
 + LA · VAGA · MORBIDA · LENTA ·
 + ATTRAHE · PER · PRIMVM · ME
 + DIO · REGE · PVNGE · PER · IMVM
 + PASCE · GREGEN · NORMA · DO
 + CE · SERVA · CORRIGE · FORMA ·

« Rassemble les égarés, soutiens les malades, stimule les paresseux. Attire par le haut, gouverne par le milieu, aiguillonne par le bas. Fais paître le troupeau, règle, enseigne, garde, corrige et forme. »

Dans cette phrase assez entortillée, il n'est pas difficile de retrouver des allusions aux trois parties de la crosse : la volute, le bâton et la pointe qui le termine.

E. MOLINIER,
 du Musée du Louvre.

MATHÉMATIENS PRÉCOCES.

C'est parmi les calculateurs qu'on trouve le plus de prodiges de précocité, comme chez les grands compositeurs de musique. Tout le monde connaît l'histoire de Pascal qui, à l'âge de douze ans, avait résolu les trente-deux propositions d'Euclide.

Alexis Clairaut, fils d'un professeur de mathématiques et préparé par lui, fut en état, à l'âge de douze ans et huit mois, de présenter à l'Académie des sciences de Paris un mémoire original sur certaines courbes douées de propriétés remarquables. L'Académie pensa d'abord que ce mémoire n'était pas entièrement de lui; mais les réponses qu'il fit aux questions qu'on lui adressa dissipèrent tout à fait ce doute. A dix-huit ans, il fut jugé digne d'être nommé de l'Académie. Il fallut demander au roi une dispense, le règlement ayant fixé l'âge de vingt ans comme minimum. Clairaut devint ensuite un des principaux mathé-

maticiens de son époque. Il n'a pas laissé de descendants. Un de ses frères, après avoir annoncé les mêmes dispositions que lui, était mort jeune.

Les Bernouilli ont été de grands mathématiciens dès l'âge de dix-huit à vingt ans. L'un d'eux, Jean III, fils de Jean II, fut reçu docteur en philosophie à l'âge de treize ans. (1)

Gauss, que de Laplace regardait comme le plus fort calculateur de son temps, avait montré dès son enfance une rare aptitude aux calculs. Il disait de lui-même en plaisantant, qu'il avait su calculer avant de savoir parler. A dix ans, il aborda l'analyse supérieure.

On a vu des paysans, de simples pâtres, faire, tout jeunes et de tête, des calculs extraordinaires. (2)



ADMIRABLES EXHORTATIONS D'UN ANCIEN MEXICAIN

A SON FILS.

Mon fils, tu es arrivé à la lumière comme le poussin hors de l'œuf, et, comme lui, tu te prépares à voler par le monde, sans que nous sachions combien de temps le ciel nous conservera le joyau que nous avons en toi. Mais peu importe! songe seulement à vivre droitement en demandant sans cesse à Dieu de te protéger. Il t'a créé et il te possède. Il est ton père, et il t'aime mieux que je ne t'aime moi-même. Fixe tes pensées sur lui: élève vers lui tes soupirs jour et nuit.

Vénère ceux qui sont tes aînés. Ne sois pas muet devant le pauvre et le malheureux; console-les par de douces paroles.

Honore tous les hommes, surtout tes parents, auxquels tu dois obéissance; ne sois pas comme ces mauvais fils qui, semblables à l'animal sauvage, n'honorent pas ceux de qui ils tiennent la vie et n'écoutent pas leurs conseils; car celui qui suit ses propres traces aura une fin malheureuse.

Ne te moque ni des vieillards ni des infirmes. Ne te moque pas de ceux qui commettent une faute; sois humble et crains de tomber comme eux.

Si tu t'enrichis, ne t'élève pas au-dessus des pauvres. Vis du fruit de ton travail, c'est ce qui rend le pain savoureux.

Ne mens jamais; mentir est un grand péché. Ne dis jamais du mal de ton prochain. Ne vole jamais, tu ferais le déshonneur des tiens, tandis que tu dois être leur couronne pour les récompenser de leurs soins.

(1) Dans cette famille des Bernouilli, descendants de Belges qui s'étaient réfugiés à Bâle lors des persécutions du duc d'Albe, on compte, en effet, une série remarquable de mathématiciens:

Jacques Bernouilli, — Jean Bernouilli, — Nicolas Bernouilli, — Daniel (fils de Jean) Bernouilli, — Jean II (fils de Jean) Bernouilli, — Jean III (fils de Jean II) Bernouilli, — Daniel II (fils de Jean II) Bernouilli, — Jacques II (fils de Jean II) Bernouilli. — Christophe Bernouilli fut physicien et naturaliste.

(2) Adolphe de Candolle, *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles*.

Je ne t'en dis pas davantage, mon-fils; j'ai rempli mes devoirs de père. Je veux fortifier ton cœur par ces exhortations. Ne les méprise ni ne les oublie; ta vie et ton bonheur en dépendent. (1)

Après avoir lu ces lignes, on ne peut que donner son assentiment aux témoignages des voyageurs et des historiens qui nous enseignent qu'il y a toujours eu de belles âmes dans tous les temps et dans tous les pays.



Dignité.

Le sentiment de ma dignité porte avec lui le sentiment de mon immortalité: si je ne me sentais immortel, je ne m'estimerais pas.

JEAN REYNAUD.



LE CRÉATEUR DU CIEL ET DE LA TERRE. (2)

Ce qui nous frappe lorsque nous levons les yeux au ciel, ce qui nous arrache un moment au cercle des préoccupations matérielles, ce qui éveille en nous la pensée avec l'admiration, c'est la douce clarté du jour, c'est ce soleil radieux qui nous mesure sa lumière et sa chaleur en animant la nature entière, ce sont ces étoiles qui ponctuent si gracieusement de leurs feux la voûte du ciel et font succéder à l'excitation du jour le calme et la sérénité de la nuit. Nous admirons les mouvements réguliers des astres, leurs retours qui ne manquent jamais: c'est là pour nous la première des conditions d'existence, car notre vie matérielle ne tient qu'à un fil dont le bout est là-haut. Et pour sentir cette vivifiante poésie, il n'est pas besoin de science. Peu importent les rouages et les mystérieux ressorts de ce vaste univers. L'impression immédiate et la réaction intellectuelle qui s'ensuit sont les mêmes chez le savant et chez l'ignorant, aujourd'hui comme il y a dix mille ans. Cette impression, toute vague qu'elle paraisse quand j'essaye lourdement de l'analyser, suffit. Nous sentons, pour ainsi dire, notre pensée s'élever jusqu'à la notion du monde supérieur aux petites choses qui nous entourent. Nous contemplons, nous connaissons, au moins dans sa forme immédiatement saisissable, ce monde qui, lui, ne connaît rien. Ainsi il y a autre chose que les objets terrestres, autre chose que notre propre corps, autre chose que ces astres splendides: il y a l'intelligence et la pensée. Et comme notre intelligence ne s'est pas faite elle-même, il doit exister dans le monde une intelligence supérieure d'où la

(1) *Les Origines*, par M. de Pressensé; — Schultze, *der Fettschismus*.

(2) Extrait du nouvel ouvrage de M. Faye, de l'Institut, intitulé: *Sur l'origine du monde*, avec ce sous-titre: *Théories cosmogoniques des anciens et des modernes*. — Paris, Gauthier-Villars.

notre dérive (1). Dès lors, plus l'idée qu'on se fera de cette intelligence suprême sera grande, plus elle approchera de la vérité. Nous ne risquons pas de nous tromper en la considérant comme l'auteur de toutes choses, en reportant à elle ces splendeurs des cieux qui ont éveillé notre pensée, et finalement nous voilà tout préparés à comprendre et à accepter la formule traditionnelle : Dieu, Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre.

Quant à nier Dieu, c'est comme si, de ces hauteurs, on se laissait choir lourdement sur le sol. Ces astres, ces merveilles de la nature, seraient l'effet du hasard ! Notre intelligence, de la matière qui se serait mise d'elle-même à penser ! L'homme redeviendrait un animal comme les autres ; comme eux il jouirait tant bien que mal de cette vie sans but, et finirait comme eux après avoir rempli ses fonctions de nutrition et de reproduction !

Il est faux que la science ait jamais abouti d'elle-même à cette négation. Celle-ci se produit à certaines époques de lutte contre les institutions du passé. Ainsi, l'on rencontre quelques philosophes athées à la chute de l'antique société gréco-romaine, à la fin du dix-huitième siècle, aujourd'hui encore peut-être, parce qu'il est dans le génie de la lutte de chercher à briser une arme dans la main des adversaires. Que la lutte cesse, et bientôt les esprits reviennent aux vérités éternelles, tout étonnés, au fond, de les avoir combattues si longtemps. Un des plus admirables retours de ce genre, c'est le vote par lequel la Convention a déclaré, le mai 1794, que la nation française reconnaît l'existence de l'Être suprême.

« Voilà ce que j'avais à dire de Dieu, dont il appartient à la science d'examiner les œuvres (2). »

FAYE,

Membre de l'Académie des sciences.

— o o —

LE VIGNERON BOURGUIGNON.

I. — POÈME ET CHANSONS.

Les vers suivants sont extraits du *Monologue du bon vigneron sortant de sa vigne et retournant souper en sa maison*. C'est une sorte de poème d'environ quatorze cents vers, publié pour la première fois, en 1607, par Pierre Vatard, le plus ancien des imprimeurs auxerrois. On a attribué ce petit ouvrage à un avocat d'Auxerre nommé Louis de Charmoy, et le savant Lebeuf n'y contredit point : il a été réimprimé en 1851, avec le « Discours joyeux de maistre Jean Pinard », auquel il était joint dans la première édition ; puis il a été réimprimé séparément, en 1877, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, avec une notice de M. Moiset. Enfin nous le retrouvons dans un charmant petit volume intitulé : *les Poésies et chansons auxerroises*, édité

(1) C'est le raisonnement condensé de Descartes : « Je pense, donc Dieu est. »

(2) Cette dernière phrase est de Newton.

avec un goût parfait, en 1882, avec une préface très intéressante par M. G. Rouillé.

Vignerons et Laboureurs.

Si nous ressemblions les anges,
Nous n'aurions besoin de vendanges,
Ne de moissons. Mais tous les hommes,
Tels, et autres que nous sommes,
Devons manger pour vivre icy,
Et pour manger prendre soucy
Et travailler. Qui ne travaille
Ne mérite pas qu'on lui baille
A manger. Bienheureux ceux sont
Qui vivent des œuvres qu'ils font.

Souvent le pain nourrit les corps,
Le vin les rend joyeux et forts,
Si l'on en use avec raison :
Autrement, il sert de poison
Aux yvrognes, qui mal en usent
Et qui des biens de Dieu abusent.

Pour ces raisons, j'estime égaux
En tous deux (1) les biens et les maux ;
Car tous deux tant que le jour dure,
Soit en chaleur, soit en froidure,
Travaillent aux champs ; et le soir,
Quand tout se veut couvrir de noir,
Ils retournent en leur maison
Affamez comme de raison,
Ayans disné petitement.
Alors leurs femmes promptement
Mettent la nappe, et de pain dur
Tout leur potage, et de vin pur
Le pot bien rincé vont remplir.
De là voyans leur pot bouillir
Tirent la chair, et du broïet
Trempent le pain. Puis à souhait
(Les mains nettes, et Dieu prié,
Qui ne doit pas estre oublié)
Soupent joyeusement ensemble
Avec leur famille, qui semble
Faire feu de toutes ses dents,
Tant ils sont tous prompts et ardents
Au mestier de la disnerie,
Et semble que chacun d'eux rie.

Peu après, travaillez qu'ils sont,
En leur lit reposer s'en vont,
Pour de nouveau le lendemain
Se réveiller de bon matin,
Et retourner à la besogne.....

On voit que ce bon vigneron de la fin du quinzième siècle ne se plaint pas trop de sa condition. Il dit ailleurs :

Je ne soupe point de seul pain,
Et ay toujours quelque lopin
De lard, de bœuf ou de mouton,
Ou de veau selon la saison :
Ou quelque chose de meilleur
Qui n'est pas de trop grand'valeur,
Car nous savons bien que le coust
Fait souvent oublier le goust ;
Et chacun se doit gouverner
Selon qu'il a, ou peut gagner.
Qui n'a d'argent que d'un goujon,
Ne doit acheter un saumon.
Ainsy me gouverne ma femme (2)
En mesnagere dont je l'ayme.

(1) Vigneron et laboureur.

(2) Prononcer *fême*.

Les deux fragments qui suivent sont extraits de chansons toutes modernes écrites en patois auxerrois : on ne doit pas prendre trop au sérieux ce qu'elles ont de dolent. Nos vigneron de Bourgogne, presque tous propriétaires, sont dans une condition bien meilleure que n'était celle de leurs pères. Aussi ne chante-t-on pas ces chansons-là sans rire.

Misère des vigneron.

Grand Dieu, quen mètié d'galère
Que d'être vigneron ;
Toujours à galer la terre,
Dans tout' les saisons.
J'aurions d'argent plein d'une toime
Et pis qu'un baron,
Qu'on n'dirait pas c'est un honneur,
Mais un vigneron.
C'est un vigneron !

Dès l'matin j'prenons nouf' hoite,
Et tous nous houquiots ⁽¹⁾,
Nous saciofs ⁽²⁾ et nous enloupes ⁽³⁾
Et nous grouns sabiofs,
Et pis j'allons boi la goutte
A peim' pour six yards.
Ca nous fait casser une croute,
Ca chasse le brouillard.

A midi chacun époute ⁽⁴⁾
Une brassée d'courtioux ⁽⁵⁾,
J'fons du feu entre deux mouffes,
Et pis j'ons ben chaud...

Le soir, quand j'rentrons des vignes,
Qui n'est pas trop tard,
L'apercevons sur la ville
Un épais brouillard.
C'est les cheminées d'nous cambuzes
Qui sont enflammées ;
Nous cambusièr's qui s'émuseut
A fair nouf' soupé.

Dieu ! Quel soupé delectable !
D'la bonn' soupe aux pois,
Des poum' de terr' sus la table,
Inous lichons les doigts.
Du piclon ⁽⁶⁾ dans une grand' cruche
Et qu'est ben bouchée,
Des paissiaux en guise de buche,
Pou nous réchauffer.

La Semaine du vigneron.

Le lundi j'bayons la goutte
Pour aller sombrer ⁽⁷⁾.
J'partons qu'on n'y voit pas goutte,
Faut tout d'même marcher.
L'mardi j'vons pourter d'la terre,
J'avons des pourteux.
L'mercredi, c'est autre chose,

(1) Outils contenus dans la hotte.

(2) Saciol, petite serpe pour élaguer et couper.

(3) Espèces de blouses ou de couvertures. — Enloupiaux, grandes guêtres.

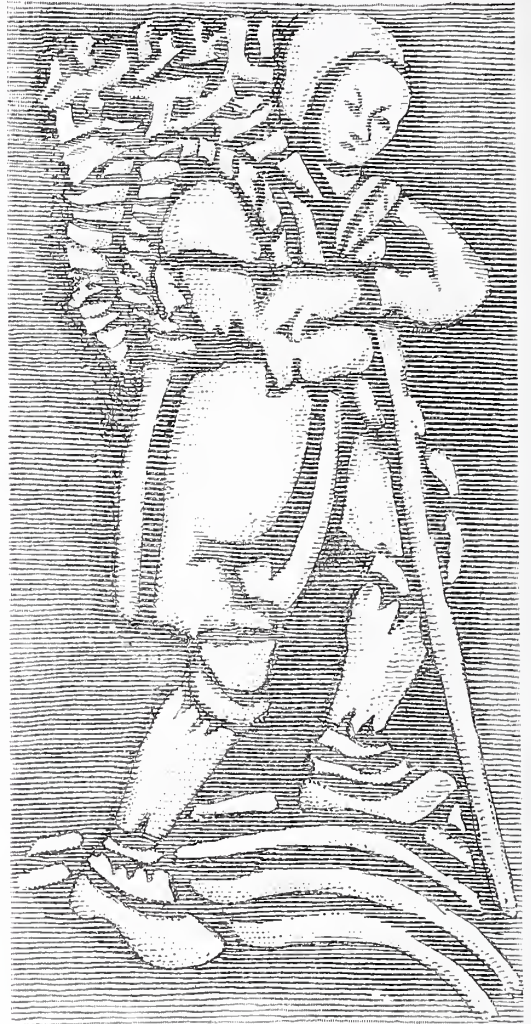
(4) Apporte.

(5) Paissieux trop courts et hors de service.

(6) Petit vin.

(7) Sombrer, roueller, biner, facons pour la vigne.

J'allons fai' des prouins ⁽¹⁾.
L'jeudy, qué mauvaise chance !
J'allions pour roueller ;
L'bourgeois dit qu'la terre n'est pas dure,
Qu'avant faut pieucher.



Le Vigneron bourguignon. — D'après un carreau du quinzième siècle.

L'vendredi c'est tout comme,
J'allons pou planter.
L'sam'di, pou fini la semaine,
J'allons pou biner.

II. — COSTUME ET DEVISE DU VIGNERON BOURGUIGNON.

D'après un carreau émaillé du quinzième siècle.

Nous reproduisons un carreau émaillé du quinzième siècle, provenant du carrelage du château ducal de Brazey-en-Plaine (Côte-d'Or). Il a été copié par M. Guillon ⁽²⁾ dans le Musée de Moulins-sur-Allier. On a trouvé le même modèle dans le château de Vergy (Côte-d'Or).

Sur ce carreau, composé de quatre morceaux de

(1) Prouins, sarments couchés en terre pour remplacer les vieux ceps.

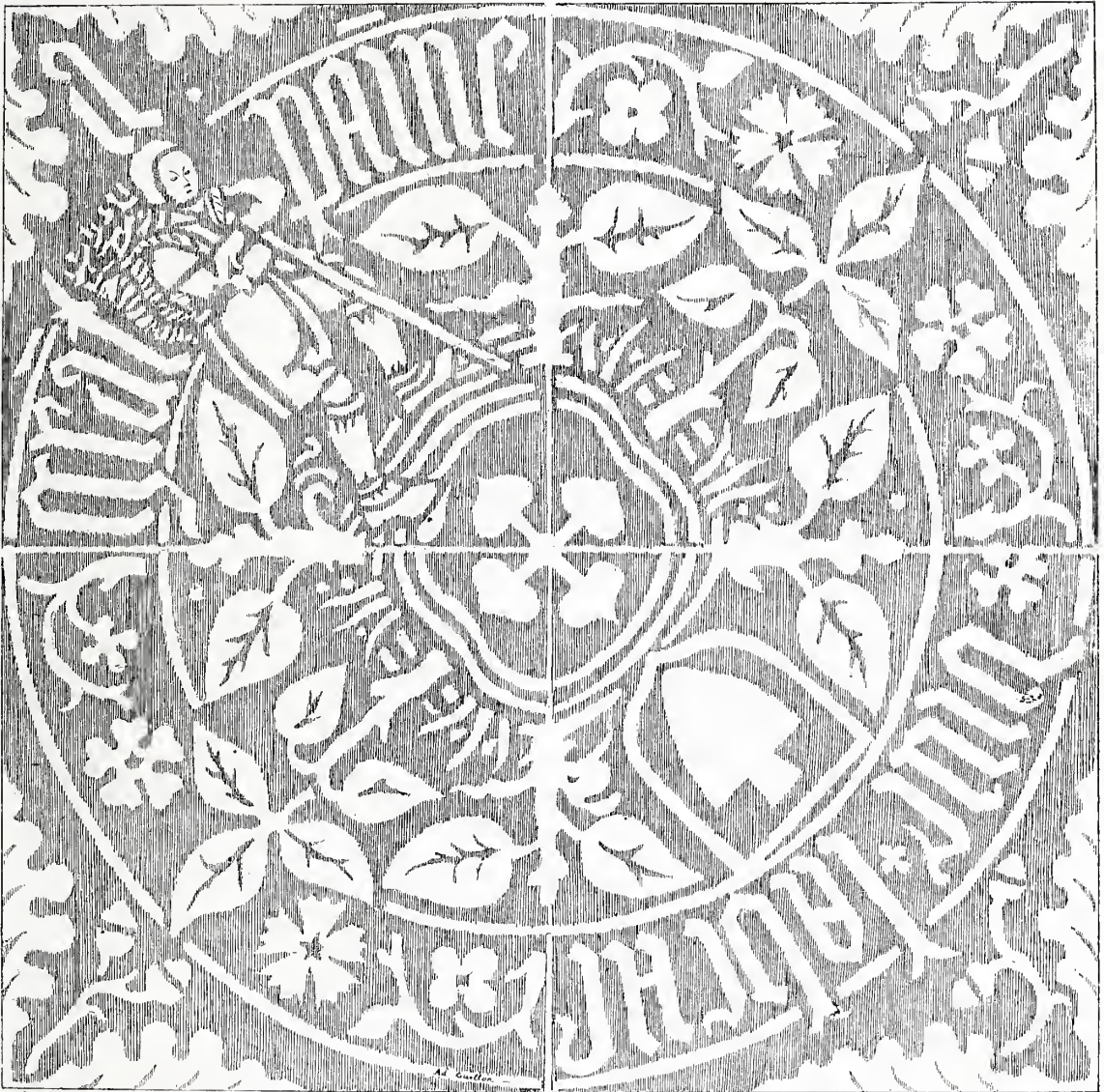
(2) Peintre distingué, connu de nos lecteurs. — Voy. t. XXI (1853), p. 405 ; t. XXXVI (1868), p. 249 ; t. L (1882), p. 228 ; t. LII (1884), p. 376.

0^m.15 chacun, on voit représenté le vigneron bourguignon, reconnaissable à la hotte traditionnelle qu'il porte sur le dos; la légende exprime toutes les fatigues de sa profession : *A grant paine*; une autre, par contraste, fait allusion à la gaieté avec laquelle il en supportait le poids : *Vive labour*.

Le dessin original fait partie d'une collection

de dessins de vieux carreaux émaillés de la Bourgogne des douzième, treizième, quatorzième, quinzième et seizième siècles, dont M. Guillon a fait don au Musée des arts décoratifs.

L'ensemble de ce fragment d'une vieille industrie bourguignonne qui a disparu a été reconstitué par l'artiste avec le concours de M. Queyroi, conservateur du Musée de Moulins-sur-Allier, et



Carreau émaillé du quinzième siècle, conservé au Musée de Moulins-sur-Allier.

de M. Protat, propriétaire à Brazey-en-Plaine, membre de la Société éduenne.

On lit dans les Mémoires de la Société éduenne (nouvelle série, tome X, page 457, Autun 1881) une note intéressante de M. Protat sur la fabrique d'où devait être sorti le carrelage du château de Brazey : « Il existait sous Philippe-Auguste, dit M. Protat, à Aubigny, petit village près de Brazey, une fabrique de carreaux à laquelle le chancelier Rolin fit une commande pour l'hospice qu'il venait de construire à Beaune (1); ces carreaux devaient

(1) Voy. nos Tables.

en tout être semblables à ceux de Dijon. On ignore le nom de l'artiste qui en dessina le modèle; mais celui qui en fit la copie était un tailleur d'ymaiges, appelé Jehannin Fouquerel. Quand son travail fut terminé, il l'apporta au chancelier, en son hôtel, à Dijon, le jour de l'Ascension 1447. Le fondateur de l'hospice de Beaune remit le modèle au fils Denizot, d'Aubigny, qui était venu le chercher de la part de son père, qui avait pris l'engagement de faire pour l'hospice cinquante milliers de ces carreaux, suivant le marché passé entre eux le 22 mars 1447. En cette même année, Jehannot Bar,

qui tenait les comptes des travaux que le chancelier faisait exécuter à l'hospice de Beaune, dit dans ses écritures que ces carreaux étaient formés de quatre pièces et qu'ils portaient la devise du fondateur en jaune sur fond rouge. Si l'on considère que la fabrique d'Aubigny, dont on venait chercher les produits de Dijon et de Beaune, n'était située qu'à environ trois kilomètres de Brazey, il est évident que les décorateurs du château de Brazey n'ont pas dû chercher ailleurs les carreaux dont ils avaient besoin. »

ÉD. CH.

—*—

DIEU ET LE HASARD.

Un savant et l'Iliade. — Opinion d'un philosophe célèbre.

Ce sont des « lois aveugles qui mènent toutes choses », a-t-on dit de notre temps.

— Des lois aveugles ! mais si elles n'émanent d'aucun être vivant et intelligent, si elles ne voient rien et ne savent ce qu'elles font, comment peuvent-elles créer d'aussi belles choses ? Quelles œuvres admirables, à en citer deux seulement, que la nature et l'âme humaine ! Ce sont de grands artistes que les forces aveugles, si elles font de telles choses ! En vérité, c'est faire la part bien belle au hasard.

On raconte qu'un sophiste qui niait l'existence d'Homère tout en admirant ses œuvres, et qui professait en même temps un profond mépris pour le genre humain, s'avisa un jour de réunir un très grand nombre de petits cubes portant chacun une lettre de l'alphabet ; puis il invita ses amis à jeter avec lui en l'air ces petits cubes, prétendant qu'à la longue, si l'on répétait l'expérience assez longtemps, ces lettres, retombant et s'associant sans autre intervention que la force aveugle du hasard, finiraient par recomposer d'elles-mêmes l'Iliade ou un aussi beau poème. Bien entendu, on ne commença de se prêter à ce jeu ridicule que pour lui complaire, et on ne réussit à rien, pas même à construire un mauvais vers : le sophiste s'en prit à la lassitude et au défaut de patience.

Cependant un écrivain fautaisiste, réfractaire aussi à la pensée d'un être ou d'êtres supérieurs pouvant influencer sur la destinée des hommes, ne s'est pas montré éloigné de supposer qu'une tentative du genre de celle du sophiste pourrait arriver à des résultats très imprévus, si l'on pouvait en poursuivre l'essai pendant une longue suite de milliards de siècles. Il n'y a rien à objecter à de pareilles hypothèses : l'épreuve ne s'en fera jamais. Mais que d'efforts étranges et de toutes sortes pour chercher à contredire l'idée si simple de l'existence du créateur divin, admise jusqu'à nos jours par toutes les nations, anciennes ou modernes ! A défaut de foi, le bon sens ne devrait-il pas suffire pour dire, avec un philoso-

phe d'ailleurs très hostile aux superstitions (1) :

« Il me paraît toujours absurde de faire dépendre l'existence de Dieu d' a plus b divisé par z ... Où en serait le genre humain s'il fallait étudier la dynamique et l'astronomie pour connaître l'Être suprême ? Celui qui nous a créés tous doit être manifeste à tous, et les preuves les plus communes sont les meilleures, par la raison qu'elles sont communes ; il ne faut que des yeux et point d'algèbre pour voir le jour.

» Dieu a mis à notre portée tout ce qui est nécessaire pour nos moindres besoins ; la certitude de son existence est notre besoin le plus grand. Il nous a donné assez de secours pour le remplir... Mille principes se dérobent à nos recherches, parce que tous les secrets du créateur ne sont pas faits pour nous. » (2)

« Je serai toujours persuadé qu'une horloge prouve un horloger, et que l'univers prouve un Dieu. » (3)

ÉD. CH.

—*—

CAMPMENTS,

CANTONNEMENTS ET BIVOUACS.

Les troupes en station, qui n'occupent point des bâtiments militaires affectés au service du casernement, peuvent être *campées*, *cantonnées* ou *bivouaquées*.

Un camp consiste en une certaine étendue de terrain sur laquelle on établit des tentes ou des baraques destinées au logement des hommes. Il doit assurer aux occupants la sécurité, la salubrité, la commodité.

On met les troupes à l'abri des coups et des surprises de l'ennemi en ayant soin de choisir pour assiette un terrain dominant, prenant de bonnes vues sur l'horizon et commandant bien toutes les routes du pays. La *salubrité* dépend aussi du choix du site. Le sol à rechercher doit être abrité des vents régnants, et légèrement en pente afin que les eaux n'y séjournent pas. Il est bon de le prendre à proximité d'un bois. Enfin, pour être réputé *commode*, un camp doit se trouver à portée et du bois et de l'eau. De plus, il faut qu'il soit relié par de bons chemins aux voies de communication qui passent dans son voisinage. C'est à peu près en ces termes que Végèce énumère les conditions générales auxquelles doit satisfaire l'assiette d'un camp. « Il faut toujours, dit-il, mais surtout dans le voisinage de l'ennemi, asseoir le camp en un lieu sûr, où l'on puisse avoir abondamment du bois, du fourrage et de l'eau ; où l'air soit sain, si l'on doit y séjourner longtemps. On aura soin de ne point camper sur des hauteurs dominées. On examinera si le terrain n'est pas soumis à des éventualités d'inondation. »

(1) Voltaire.

(2) Lettre à un mathématicien allemand, Koenig (juin 1753).

(3) Lettre à M. Martin Koble.

L'emplacement du camp une fois déterminé d'après l'ensemble des considérations ci-dessus présentées, il est indispensable d'en *préparer* le sol. Cette préparation consiste en travaux d'ordres divers.

Il faut d'abord assurer aux eaux pluviales un prompt écoulement.

Si le terrain est incliné, on y creuse, suivant les lignes « de plus grande pente », quelques rigoles que viennent couper d'autres rigoles *transversales*. Celles-ci recueillent respectivement les eaux tombées sur les bandes de terrain qui sont situées en amont d'elles.

Si l'on est en plaine, il faut reconnaître tous les bas-fonds de l'emplacement choisi (1). En ces points l'on ouvrira des puisards (2) auxquels aboutiront les rigoles.

Enfin, si des considérations d'ordre supérieur

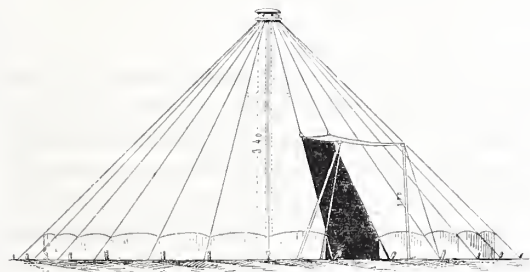


FIG. 1. — Tente conique.

imposent au commandement le choix d'un terrain humide, il est indispensable d'en opérer le *drainage* (1).

L'emplacement, assaini par l'un ou l'autre de ces procédés, doit ensuite, ainsi qu'il a été dit, être relié aux voies de communication voisines par des chemins bien empierrés. Les rues du camp seront aussi dotées d'un bon empierrément; leur profil en travers accusera un bombement prononcé.

Rues et chemins devront être l'objet d'un entretien sérieux et s'outiller de poteaux indicateurs en nombre suffisant.

Quand le terrain est ainsi préparé, il faut pourvoir au logement des hommes. Or les hommes peuvent être installés soit sous la tente, soit dans des baraques.

Les tentes des anciens étaient *en cuir* et, par

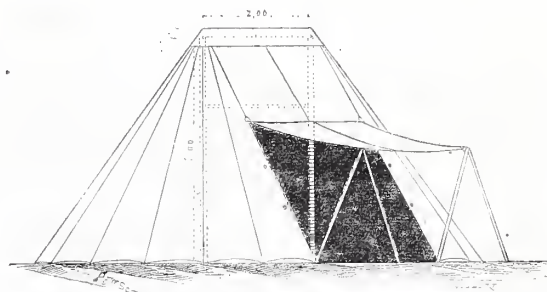


FIG. 2. — Tente elliptique.

conséquent, plus résistantes que les tentes modernes, qui se confectionnent *en toile*. Nos tentes sont *elliptiques* ou *coniques*. La tente elliptique peut recevoir *seize* hommes d'infanterie ou *douze* de cavalerie; la conique loge *douze* fantassins ou *dix* cavaliers. Tels sont les deux modèles en usage. Aux termes de la décision ministérielle du 15 juillet 1878, la tente conique est aujourd'hui seule réglementaire *en Europe*. Les troupes appelées à faire campagne *hors d'Europe* doivent se contenter de la « tente-abri. »

L'élément de cette petite tente, de l'invention des zouaves, consiste en un rectangle de toile de 1^m.64 sur 1^m.76, muni d'œillets et de lacets. Il faut deux de ces morceaux de toile pour constituer un *bonnet de police* ouvert à ses deux bouts; il en faut trois pour faire un abri fermé à l'une de ses extrémités et qui peut recevoir trois hommes. Le matériel complémentaire se compose de *bâtons de tente* de 1^m.20 de hauteur, d'une corde de 2 mètres, et de trois piquets.

Très en faveur en France il y a une vingtaine d'années, la tente-abri présente certains inconvénients. Elle est lourde à porter, constituée, par la pluie, un abri très insuffisant, et révèle à l'ennemi

(1) Il est rarement nécessaire de faire un nivellement. Un bas-fond se reconnaît à l'état d'humidité du sol plus prononcé qu'ailleurs, à la teinte plus verte et à la hauteur plus grande de l'herbe.

(2) En vue de parer aux accidents, il est bon de combler en partie ces puisards au moyen de grosses pierres.

la présence et l'effectif des troupes campées. On y a renoncé pour la guerre en Europe, mais elle peut toujours rendre de bons services aux troupes qui ont à opérer en Afrique ou dans les colonies.

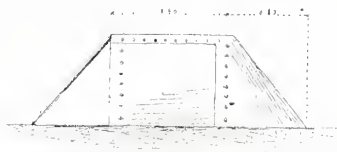


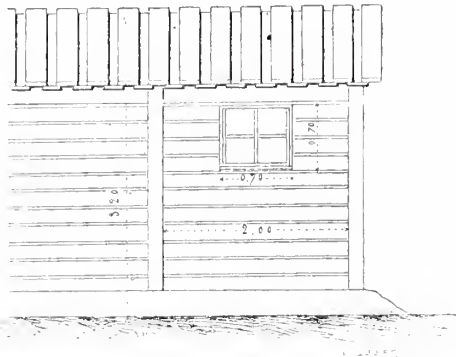
FIG. 3. — Tente-abri.

On appelle *baraques* des habitations légères et de construction rapide, affectées au logement des troupes. Les légions romaines étaient toujours baraquées pendant la mauvaise saison. *Casæ militum, hibernorum ædificia*, telles sont les expressions de Végèce.

Lorsqu'on dispose de quantité de planches, on peut s'en servir pour construire des baraques analogues à celles dont il a été fait usage au cours

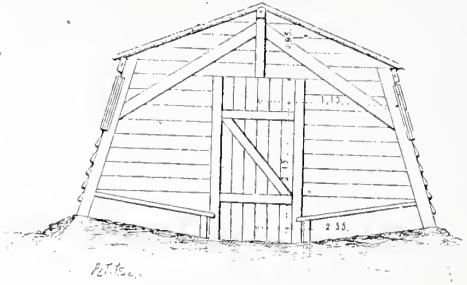
(1) On commence par creuser, suivant une direction aboutissant à quelque dépression du sol, un grand fossé de 2 mètres à 2^m.50 de profondeur sur 1^m.50 de largeur au fond. Ce fossé fera fonction de collecteur des eaux stagnantes. On y conduira lesdites eaux par d'autres fossés plus petits, mais mesurant encore 1 mètre de profondeur sur 1 mètre de largeur. Il sera bon de traiter tous ces fossés comme les puisards, c'est-à-dire de les combler de grosses pierres. A défaut de pierres en quantité suffisante, on jettera nombre de poteaux sur les fossés et les rigoles.

de la défense de Paris. Pour le gros œuvre d'une baraque de ce genre, point n'est besoin de bois de charpente; les fermes se font en planches boulonnées deux à deux ou, pour plus de solidité, trois à trois.



Élévation.

Le plateau de Romainville, le camp de Saint-Maur, l'esplanade des Invalides, toutes les grandes voies de communication de Paris se couvriront, en 1870, de constructions en planches, du type que représente notre figure 4. Puis, les planches



Coupe transversale.

FIG. 4. — Type des baraques en planches du siège de Paris.

faisant défaut, on se contenta de baraques *en bois et toile*. Ce sont des logements de ce second genre qui occupèrent les boulevards extérieurs, du rond-point de l'Étoile à la place Daumesnil (ancienne barrière de Charenton). On dut en établir aussi, sur la rive gauche, boulevards de Vaugirard, de Port-Royal, de Saint-Marcel et de l'Hôpital, depuis la place d'Italie jusqu'à la place Wallhubert. C'est ainsi qu'on put abriter la totalité des hommes des 13^e et 14^e corps et des cent mille mobiles venus de la province.

Lorsque les matériaux réguliers — bois équarris ou planches — font défaut, mais qu'on a des bois en grume de petites dimensions, tels que ceux qu'on trouve dans les taillis des forêts, on s'en sert pour construire des baraques *en torchis* (mé-

lange de paille hachée et de terre glaise). La charpente est composée de *fermes* espacées d'environ un mètre, et ces fermes sont formées de rondins de sept à huit centimètres de diamètre, assemblés par entailles au moyen de cordes ou de fils de fer. Les montants verticaux servent de squelette au torchis, que l'on revêt ensuite d'un épais ravalement de terre glaise. La toiture se fait en paille, en branchages, en clayonnages et même en torchis; les pignons se font aussi en torchis ou clayonnages. On ménage dans l'un des deux une fenêtre, dans l'autre une porte. Autour de la baraque doit s'ouvrir un fossé destiné à servir de réceptacle aux eaux pluviales (voy. fig. 5).

Ces constructions rapides peuvent, selon leurs dimensions, contenir huit, douze, seize ou vingt

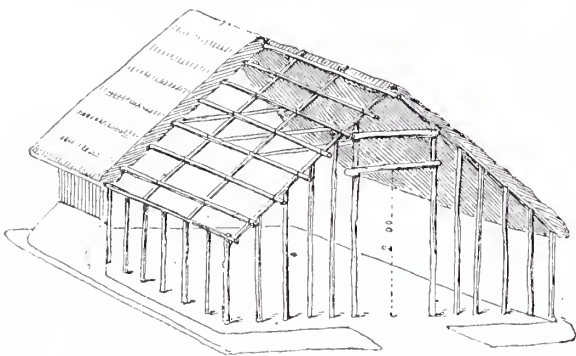


FIG. 5. — Baraque en torchis pour douze hommes.

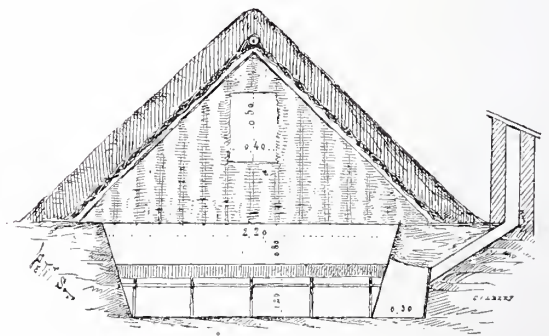


FIG. 6. — Gourbi en torchis et rondins.

hommes d'infanterie. Ces chiffres doivent se réduire de $\frac{1}{3}$ environ, s'il s'agit de loger des troupes de cavalerie.

On appelle *gourbi* un abri de construction légère, pouvant recevoir de trois à six hommes. Il se fait, comme la baraque, en torchis et rondins; mais, pour aller plus vite en besogne, les hommes l'enterrent à demi (voy. fig. 6).

Lorsqu'on n'a que de menus bois à sa disposi-

tion, on peut encore s'en servir pour faire des *grâba* (pluriel du mot arabe *gourbi*) en simples *gaulettes* formant clayonnage. En ce cas, une toiture cylindrique s'impose au constructeur (voy. fig. 7).

Pour dérober aux vues de l'ennemi le logement des troupes, on peut être amené à organiser des baraques *enterrées* ou seulement *demi-souterraines* (voy. fig. 8). Cette disposition, mauvaise en soi,

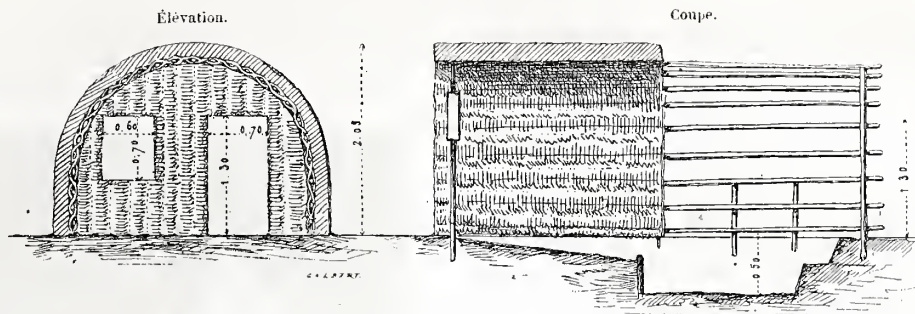


Fig. 7. — Gourbi cylindrique en gaulettes.

ne doit être adoptée qu'en cas de nécessité absolue, quand, par exemple, on est exposé à l'effet des projectiles de l'ennemi.

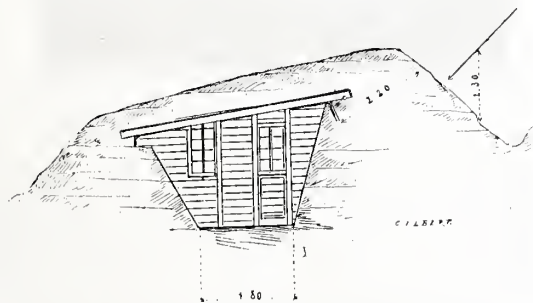


Fig. 8. — Baraque enterrée.

Le meilleur de tous ces logements temporaires est la baraque en planches.

Les postes d'un camp consistent en *graba* aux dimensions de 4^m.80 de largeur sur 2^m.80 de hauteur. Afin de faciliter les rassemblements, on a soin de ne pas les enterrer. Au milieu du gourbi

règne une allée de 0^m.70 de large, dont deux petits clayonnages forment la démarcation. Pour se coucher, les hommes posent leurs sacs contre ce clayonnage et ont ainsi les pieds sous la toiture. Aux abords de chaque poste, il convient d'organiser un *chevalet d'armes* formé de trois supports en bois assemblés, au moyen de harts, en forme de triangles. Ce système porte une traverse supérieure dans laquelle sont pratiquées des entailles pour canons de fusil. Deux traverses, juxtaposées

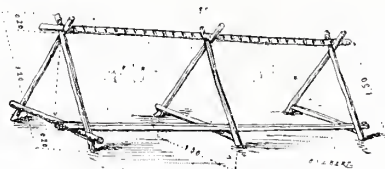


Fig. 9. — Chevalet d'armes.

à la partie inférieure du dispositif, font office de porte-crosses (voy. fig. 9).

Les *guérites*, qui doivent mesurer 1 mètre de large et 2 mètres de hauteur, peuvent se faire cy-

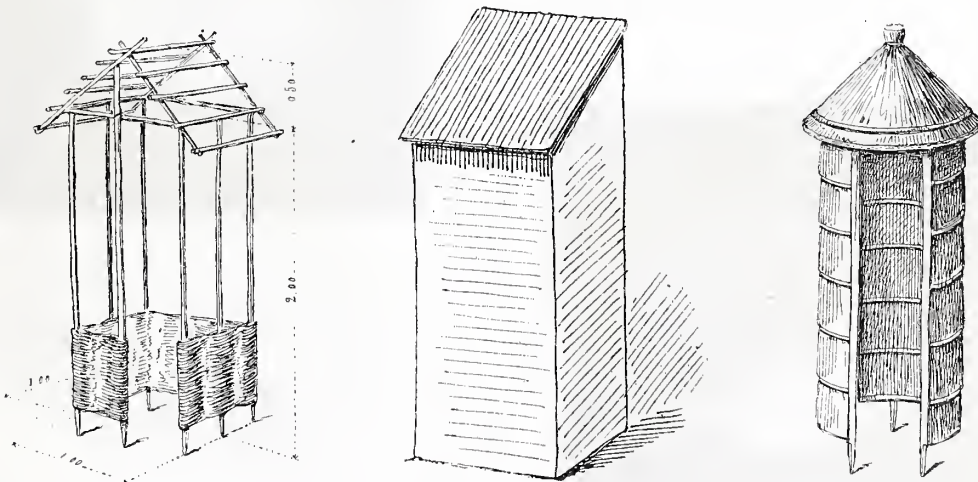


Fig. 10. — Guérites de types divers.

lindriques ou à base carrée. Le premier de ces deux types est le plus rationnel, car il économise la matière première et la main-d'œuvre, mais la toiture en est difficile à faire. Celle des guérites à base carrée peut s'organiser à *deux pans*, ou seulement à *un pan*, comme en Allemagne. Quelle qu'en soit la forme, une guérite comporte une

carcasse en petites perches ou gaulettes, sur lesquelles on tresse un clayonnage. La couverture se fait en chaume (voy. les trois types représentés fig. 10).

A suivre.

Lieut.-colonel HENNEBERT.

PRINCIPAUX FAITS ASTRONOMIQUES DE L'ANNÉE 1885.

Suite. — Voy. p. 13.

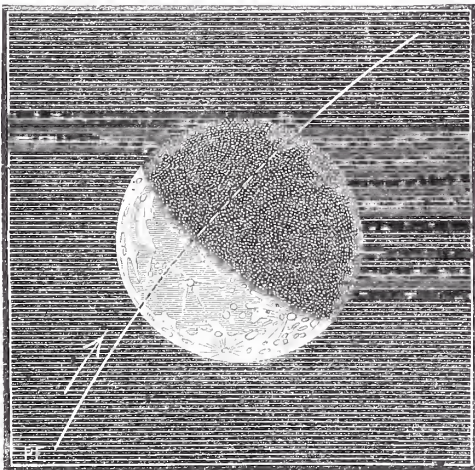
GRANDES MAREES.

On sait que dans nos régions les grandes marées arrivent un jour et demi après la nouvelle et la pleine Lune. Leur grandeur varie selon les distances de la Lune et du Soleil et selon leur position dans le ciel. Les plus fortes marées de 1885 seront celles des 10 septembre (1.08), 11 août (1.07), 1^{er} février (1.06), 2 janvier et 2 mars (1.05). Les chiffres entre parenthèses sont ceux par lesquels il faut multiplier l'unité de hauteur des ports pour obtenir la hauteur effective de la marée, en mètres, au-dessus du niveau moyen de la mer. Ainsi, au port de Saint-Malo, par exemple, l'unité de hauteur est de 5^m.38. Le 10 septembre la marée s'élèvera donc, dans ce port, jusqu'à 6^m.13, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas moins de 12^m.26 de différence entre la basse mer et la haute mer. A Granville et dans la baie du mont Saint-Michel, la différence est encore plus grande. Ce sont les dates précédentes qu'il faut choisir pour aller observer, à Caudebec, le phénomène si émouvant du mascaret, où l'on voit la Seine entière, chassée par le flot de mer, remonter son cours avec la vitesse du galop d'un cheval, et, au mont Saint-Michel, l'arrivée et le départ de la mer dans l'immense estuaire qu'elle inonde et découvre deux fois par jour.

OCCULTATIONS D'ÉTOILES PAR LA LUNE.

Dans le cours de l'année, la Lune passera près ou devant plusieurs étoiles remarquables ou planètes :

Le 1^{er} décembre, elle occultera la planète *Uranus*. Immersion de la planète derrière notre satel-

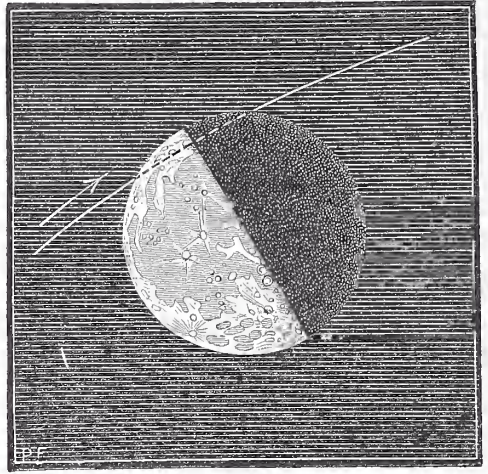


Occultation de la planète Uranus par la Lune, le 1^{er} décembre 1885, de 5 h. 40 m. à 6 h. 23 m. du matin.

lite à 5 h. 40 m. du matin; emersion à 6 h. 23 m.

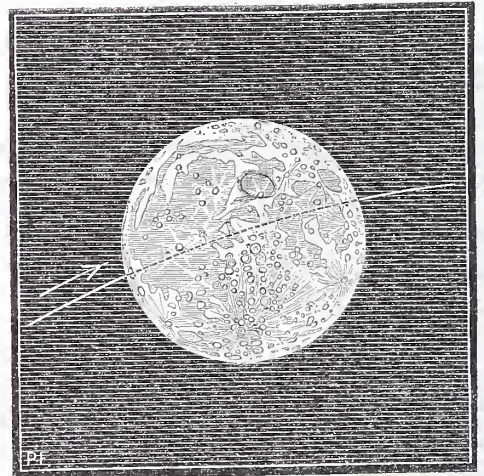
Le 2 septembre et le 22 novembre, elle passera devant l'étoile *Aldébaran*, de première grandeur. A la première date, le passage de l'étoile derrière

le disque lunaire aura lieu de 1 h. 30 m. à 2 h. 2 m. du matin, et à la seconde date, de 9 h. 57 m. à 11 h. 8 m. du soir. Il n'est pas très rare que la



Occultation d'Aldébaran par la Lune, le 2 septembre 1885, de 1 h. 31 m. à 2 h. 2 m. du matin.

Lune passe devant cette brillante étoile rouge du Taureau, et l'on a souvent remarqué qu'au moment de l'immersion l'étoile paraît entrer dans l'intérieur du disque lunaire ou être vue au travers. Ce phénomène, qui avait d'abord été attribué



Occultation d'Aldébaran par la Lune, le 22 novembre 1885, de 9 h. 57 m. à 11 h. 8 m. du soir.

à la réfraction d'une atmosphère lunaire, paraît être plutôt un effet optique causé par la couleur de l'étoile et par la différence de réfrangibilité de ses rayons avec ceux de la Lune.

Nous représentons les principales de ces occultations. Ceux d'entre nos lecteurs qui s'intéressent spécialement à ces études trouveront les autres dans la *Revue mensuelle d'astronomie populaire*.

PLANÈTES.

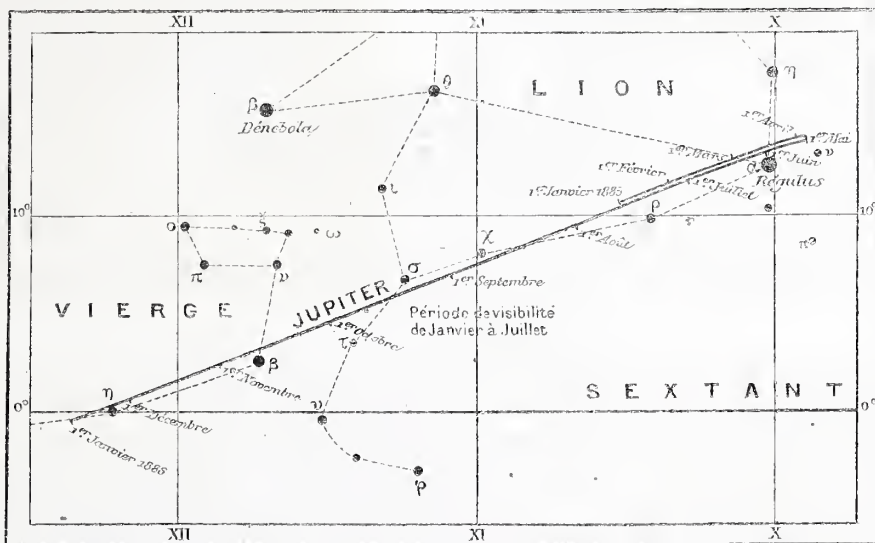
Nous inscrivons les planètes dans l'ordre de l'intérêt qu'elles offrent aux observateurs, en commençant par les plus importantes. Comme il s'agit surtout ici d'observations à faire à l'aide d'instruments de moyenne puissance, à l'aide de jumelle

ou même à l'œil nu, c'est l'ordre de leur éclat qui les caractérise au point de vue qui nous occupe, et aussi les époques de leur visibilité. Nous suivons ici cet ordre logique.

Jupiter.

Le monde le plus considérable de tout notre système solaire est actuellement dans une excel-

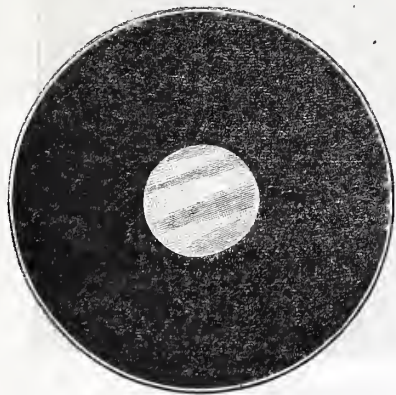
lente position pour être observé par les astronomes de la Terre. Le 15 janvier, il se lève à 8 heures du soir, passe au méridien à 3 heures du matin, et de jour en jour avance dans son lever et dans son passage au méridien. Il brille donc en plein sud, traversant le méridien à une grande hauteur, le 1^{er} février à 1 h. 37 m. du matin, le 15 à minuit 35 m. ; le 1^{er} mars à 11 h. 29 m., le 15 à 10 h. 27 m. ;



Positions de la planète Jupiter en 1885.

le 1^{er} avril à 9 h. 15 m., le 15 à 8 h. 18 m. ; le 1^{er} mai à 7 h. 15 m., le 15 à 6 h. 25 m. ; le 1^{er} juin à 5 h. 22 m., le 15 à 4 h. 35 m. Le 1^{er} juillet il se couche à 10 h. 37 m., et le 15 à 9 h. 47 m. Dès lors, il disparaît au crépuscule.

On voit que la période de visibilité s'étend sur l'hiver, le printemps, et même une partie de l'été. Il va passer, le 20 janvier, tout près de l'étoile *rho* de 4^e grandeur, à 1° 6' seulement au nord,



Aspect actuel de Jupiter.

et rétrogradera vers Régulus qu'il atteindra le 15 mars. Ce jour-là, dans la matinée, la belle planète passera à 50 minutes seulement au nord de l'astre du Lion. Continuant sa marche, elle rétrogradera jusqu'au 22 avril, s'arrêtera au-dessus de l'étoile *nu* du Lion, puis reviendra sur ses pas,

repassera au nord de Régulus le 30 mai à 10 heures du matin, à 41 minutes seulement, repassera également au-dessus de *rho* le 12 juillet, et continuera sa marche directe vers l'est pour atteindre *bêta* de la Vierge le 21 octobre, *éta* le 9 décembre, et s'approcher de *gamma* au commencement de 1886.

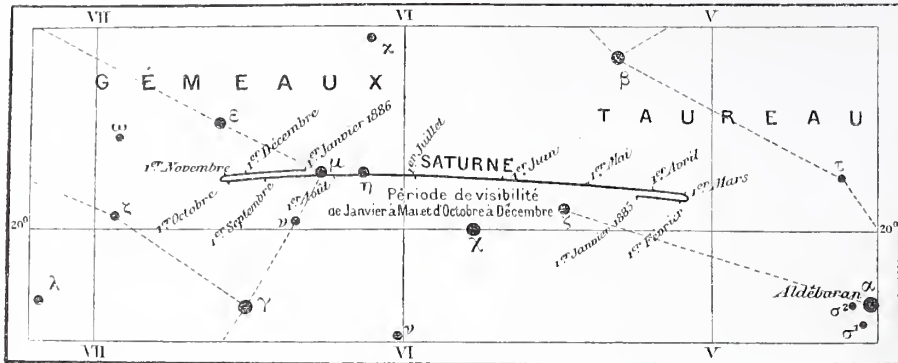
Indépendamment des remarques à faire sur les configurations changeantes des quatre satellites de la planète, sur les éclats de ces satellites, etc., on s'intéressera toujours à observer et à dessiner l'aspect de la planète elle-même, ses bandes équatoriales, ses taches et ses nuages. L'immense tache rouge, visible depuis 1878, paraît être à peu près effacée. Ce vaste monde est actuellement le siège de transformations nouvelles à sa surface et dans son atmosphère.

Saturne.

La merveille de notre système se présente dans sa position la plus favorable aux observations, offrant à nos yeux son système d'anneaux dans sa perspective d'ouverture maximum. Saturne brille actuellement tous les soirs dans la constellation du Taureau, en même temps que Jupiter illustre le Lion, passant au méridien à 10 heures du soir. Aussi est-il en ce moment l'objet de l'étude attentive des astronomes. Comme Jupiter, ses heures d'observation vont avancer de jour en jour. Ses passages au méridien auront lieu, le 1^{er} février à 8 h. 17 m., le 1^{er} mars à 6 h. 27 m., le 1^{er} avril à 4 h. 32 m., le 1^{er} mai à 2 h. 46 m. ; il se couche le 4^{er} mai à 40 h. 40 m., et le 15 à 9 h. 50 m. Dès

lors, il descend dans l'éclairement du crépuscule et disparaît de notre sphère d'observation pour ne reparaitre qu'en automne. Le 1^{er} octobre, il se lèvera à 9 h. 56 m. et passera au méridien à 5 h. 54 m. du matin; le 15, il se lèvera à 9 h. 3 m. et atteindra son point culminant à 5 heures; le 1^{er} no-

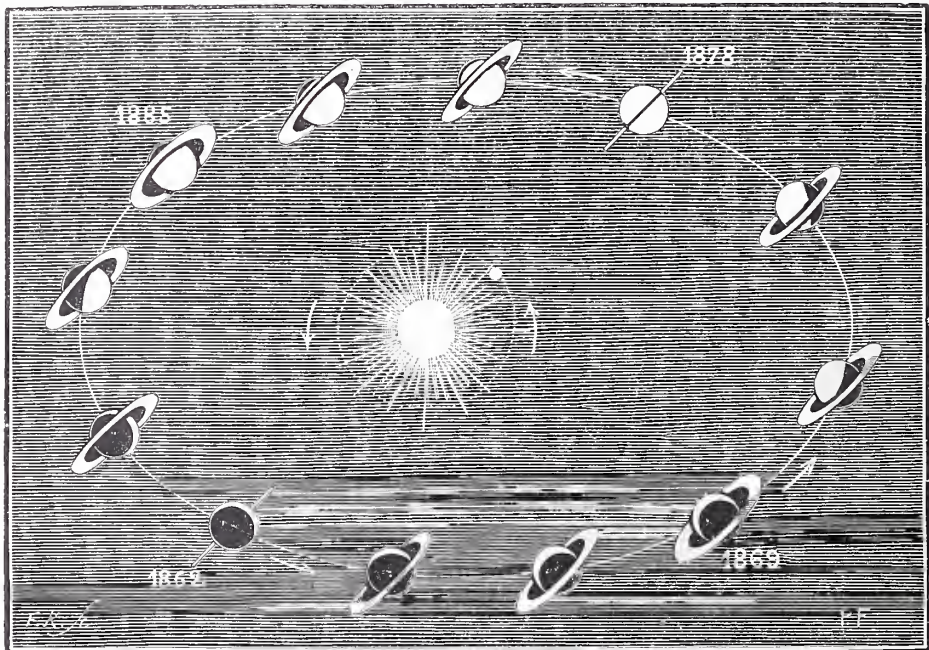
vembre, lever à 7 h. 55 m. et passage au méridien à 3 h. 53 m., le 15, à 7 heures et 2 h. 56 m.; le 1^{er} décembre, lever à 5 h. 50 m. et passage au méridien à 1 h. 50 m.; le 15, 4 h. 51 m. et minuit 50 minutes; le 1^{er} janvier 1886, le passage au méridien arrivera avant minuit, à 11 h. 33 m.



Positions de Saturne en 1885.

La belle planète trône au-dessous de l'étoile *bêta* du Taureau, de 2^e grandeur, rétrograde vers l'ouest jusqu'au 17 février, puis prend son mouvement direct vers l'est, pour s'avancer, vers les Gémeaux. Elle arrivera le 30 juin près de Propus, la première des Gémeaux; continuant son cours, elle passera le 20 juillet presque sur l'étoile *éta*, de 3^e grandeur. Ce jour-là, à 7 heures du soir, le centre

de la planète ne sera qu'à 29".5 au sud de l'étoile, le diamètre de la planète sera de 15".2, le grand axe de l'anneau de 37", et le petit axe de 16".8. Cette conjonction serait fort intéressante à observer; à cette date, la planète se lève à 2 h. 18 m. du matin et passe au méridien à 10 heures. Elle arrivera le 6 août sur *mu* des Gémeaux, de même grandeur, et sur Mars. Continuant son cours cé-



Variations de perspective des anneaux de Saturne. — Maximum d'ouverture en 1885.

leste, elle suivra la même direction jusqu'au 20 octobre, s'arrêtera, et rebrousse chemin pour rétrograder sur l'ouest jusqu'à la fin de l'année.

Nous sommes actuellement, depuis le mois de décembre, au maximum de l'ouverture des anneaux. La perspective va changer, et la largeur apparente du système va diminuer jusqu'en 1891,

époque à laquelle ces curieux anneaux ne se présenteront plus à nous que par la tranche. On se rendra compte de ce cycle à l'examen de notre figure.

A suivre.

C. FLAMMARION.

LA COUBBOLA, PRÈS DE PALERME

(Sicile).



La Coubbola (pavillon de la petite Coubba).

« A vrai dire, je ne sais si dans toute la Sicile on pourrait trouver un seul édifice qui date de la domination musulmane. » Ainsi s'exprime un écrivain qui, en sa double qualité de Sicilien et d'arabisant, peut être à juste titre invoqué comme une autorité⁽¹⁾.

Mais si aucun des monuments, élevés par les princes mahométans qui ont régné sur la Sicile pendant plus de deux siècles (827-1038), n'a échappé à la destruction, il y a en revanche dans l'île quelques débris de l'époque normande (1038-1195), qui portent la marque de l'art oriental au point que la science s'est longtemps méprise sur leur véritable origine. C'est aujourd'hui un fait bien établi que les Arabes de Sicile ne furent pas expulsés violemment après que leurs chefs eurent été battus et que le pays eut été conquis par les Normands. Les nouveaux maîtres ne changèrent même pas la condition des vaincus ; non seulement ils respectèrent leur religion, mais ils se plièrent à leurs usages et adoptèrent leur genre de vie. A partir du règne de Roger (1105-1154), la fusion

entre les deux races devint complète. Ce prince, né en Sicile et familiarisé dès son enfance avec la langue, la science et la littérature de ses sujets arabes, leur défendit sévèrement de se convertir au christianisme ; il paraissait dans les cérémonies publiques, même dans celles de l'Église, vêtu d'un manteau sur lequel on lisait, brodée en caractères couffiques, la date de l'hégire ; il faisait graver sur ses monnaies des légendes arabes ; les poètes chantaient sa gloire dans la langue de Mahomet ; lui-même prêtait son concours, ou mieux encore collaborait aux ouvrages des savants musulmans, si bien qu'ils l'ont compté comme un des leurs et que le récit de sa vie figure dans quelques recueils biographiques de l'islamisme.

Les arts suivirent donc en Sicile, au douzième siècle, la tradition qui s'y était établie antérieurement sous les dynasties des Aglabites et des Fatimites. Palerme surtout prit l'aspect des villes où l'architecture arabe dominait sans conteste ; les voyageurs musulmans, venus d'Espagne ou d'Orient, retrouvaient là une image de leur patrie ; l'un d'eux, à la vue des minarets, des bazars, des fontaines jaillissantes, s'écriait avec joie : « Voilà

(1) Amari (Michel), *Histoire des musulmans en Sicile*, 3 vol. n-8. Florence, 1818-1872 (en italien).

Cordoue! » Roger et ses successeurs se firent construire dans les faubourgs de magnifiques habitations de plaisance, Menâni, Mare-dolce, la Coubbah et la Zisa. Les deux dernières subsistent encore; ce sont d'énormes châteaux carrés, d'un plan très simple, qui imposent par la sévérité de leur masse. Au sommet de la Coubbah est sculptée une inscription en caractères arabes de grandes dimensions; le jour où on a pu la déchiffrer, on a reconnu qu'elle ne contenait pas le nom d'un prince musulman, comme on l'avait cru jusqu'alors, mais celui de Guillaume II (1166-1189).

Ce qui faisait le charme de ces demeures royales, qui, vues du dehors, paraissent si austères, c'était, outre la richesse de la décoration intérieure, la beauté des jardins dont elles étaient entourées. Les dynasties orientales du moyen âge avaient beaucoup de goût pour les grandes plantations, pour les parcs somptueux, où l'industrie humaine accommodait la nature aux plaisirs du maître. On vantait surtout les jardins que les califes d'Égypte possédaient au Caire. Ce fut évidemment là le modèle dont s'inspirèrent les rois normands lorsqu'ils firent disposer ces belles résidences, qui formaient, dit un voyageur arabe, « comme un collier » autour de Palerme. On voyait à la Coubbah un lac artificiel, dans lequel plongeait le pied du palais; le roi s'y promenait en bateau, entouré d'un véritable harem. Plus loin, il pouvait, sans sortir de son domaine, se donner le plaisir de la chasse sous les ombrages qui couvraient alors la plaine. On se croirait transporté dans les jardins d'Armide lorsqu'on lit les descriptions que les poètes arabes du douzième siècle nous ont laissées de ce séjour enchanteur. L'un d'eux, Abd-er-Rahman de Butera, disait dans de jolis vers : « Faisons circuler le vieux vin couleur d'or ⁽¹⁾, et qu'aucun intervalle ne s'écoule entre la coupe matinale et celle du soir. Buons au son de la lyre et des chants harmonieux. En vérité, on ne vit bien que dans ce beau pays de Sicile, à l'ombre d'une puissance qui surpasse l'empire des Césars. Voyez ces palais superbes, dans lesquels la joie a fixé son séjour. Admirez cette habitation que Dieu a comblée d'abondance, ce cirque orgueilleux ⁽²⁾ qui l'emporte sur tous les édifices élevés par la main des hommes, ces riants jardins et ces lions dont la gueule verse une eau digne du Paradis. Le printemps répand sur ces bosquets sa parure et les revêt de robes splendides; le matin les couronne de la couleur des pierres précieuses, et ils embaument le souffle du zéphyr depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil. »

Un auteur arabe du moyen âge, qui a laissé un ouvrage curieux sur les monuments de l'Égypte, Makrisi, nous apprend qu'un émir du Caire s'était

fait élever dans ses jardins un kiosque ou belvédère, surmonté d'une coupole, qu'on appelait *Dekka*. Le faite était supporté par quatre arceaux que l'on pouvait fermer avec des tentures. De là on découvrait tous les jardins et les palais de l'émir, le désert, le Nil et les montagnes. A la fin du neuvième siècle, ces gracieuses constructions se multiplièrent dans les parcs seigneuriaux de l'Orient. Notre gravure en offre un exemple au lecteur. L'original, qu'on appelle *la Coubbola* (petite Coubbah), se trouve près de Palerme, entre la Coubbah et la Zisa. C'est un charmant pavillon, entouré, comme il l'était à l'époque normande, de bosquets d'orangers. Mais alors il était placé sur le bord d'une grande avenue, que décorait de chaque côté une rangée de constructions toutes semblables; il a seul été respecté par le temps. Il est enclavé aujourd'hui dans une propriété particulière, située près de la route poudreuse qui conduit à Monreale. Le voyageur qui désire visiter ce monument trouve toujours pour le guider quelques petits diables noirs, vrais descendants des Arabes, qui quittent brusquement leurs jeux pour venir lui demander l'aumône d'un ton lamentable. Si alors, sous ce ciel de feu, au milieu des orangers et des myrtes, il ne se croit pas transporté au temps où la Coubbola abritait le roi Roger, il devra désespérer à tout jamais de son imagination.

GEORGES LAFAYE.

— 310 —

LA PÊCHE A LA LIGNE CHEZ LES CHINOIS.

Nous connaissons beaucoup de gens qui ne peuvent voir un pêcheur de ligne sans sourire. Ils s'étonnent de son immobilité, de ses regards opiniâtrément fixés sur un bouclon ou une plume, de tant d'heures qu'il laisse s'écouler si patiemment avec l'espérance souvent trompée de tirer de l'eau de bien petites proies. Les personnes discrètes osent à peine s'approcher de lui, par crainte qu'il n'ait honte de sa mauvaise chance et qu'il ne soupçonne avec dépit qu'on murmure : « Il ne prend rien. »

Il en est autrement en Chine. Dans ce pays, le plus grand nombre des habitants sont patients par nature, extrêmement tenaces, très lents d'esprit; ils aiment l'immobilité et tout ce qui s'accorde avec leur désir du repos ainsi qu'avec leur goût pour les scènes aimables de la nature. Aussi, depuis la plus haute antiquité, la pêche à la ligne, loin d'être en Chine un sujet de raillerie, a-t-elle toujours été non seulement considérée comme un utile délassement des affaires et des soucis du monde, un soulagement pour les douleurs morales et physiques, mais encore aimée à cause de la vue des eaux, des rivages verdoyants, des arbres, qui sont, comme cadre de la pêche, un plaisir poétique.

Parmi les pêcheurs à la ligne en France, on

(1) Il est impossible de ne pas reconnaître dans cette expression le vin blanc, ou pour mieux dire doré, que l'on boit communément en Sicile et avec lequel on fabrique le marsala. Il est exquis en Sicile, mais très capiteux.

(2) L'ancien amphithéâtre romain, aujourd'hui détruit.

compte quelques noms d'hommes célèbres, mais la liste en est courte : en Chine, il serait matériellement impossible de dresser celle des personnages célèbres qui se sont distingués dans ce sport ; on peut dire sans exagération que tout lettré, tout penseur, y est doublé d'un pêcheur. Les annales



Le célèbre pêcheur à la ligne Yen Tseu-ling. — Fac-similé du portrait gravé dans le temple qu'on lui a élevé.

chinoises en font foi. Le grand philosophe Tschouang-tseu composa son immortel ouvrage sur le taoïsme, le *Lan-houa-king*, en amorçant et en ferrant les poissons ; l'antique Kiang-tseu-ya, inventeur de la stratégie, était aussi un grand pêcheur. Enfin, de nos jours même, le diplomate Tseng Kouò-fun, père du diplomate que nous appelons le marquis Tseng, fatigué par les affaires et ses luttes sanglantes contre les rebelles T'ai-p'ing qu'il eut la gloire d'écraser dans la Chine centrale, soupirait dans de jolis vers après les plaisirs tranquilles et innocents de la pêche à la

ligne. Au reste, quand un mandarin veut, sa fortune faite, se retirer des affaires et jouir en paix de ses écus, il ne manque jamais de dire « qu'il désire aller pêcher à la ligne », comme on dirait familièrement en France « aller planter ses choux. »

De tous les pêcheurs chinois le plus illustre est Yen Tseu-ling, qui vécut sous la dynastie des Han (troisième siècle de notre ère) : ce lettré fit de l'art de pêcher à la ligne une véritable science, et mérita d'être considéré par les générations qui lui ont succédé comme le patron des pêcheurs.

Les Annales de la dynastie des Han donnent la biographie de Yen Tseu-ling ; j'en extrais les détails qui suivent :

« Yen Kouang ou Yen Tseu-ling, originaire de Yu-yaò (Tche-king) eut un grand renom dès sa jeunesse : il se promena et étudia avec l'empereur Kouang-you, alors simple particulier. Quand celui-ci monta sur le trône, il donna le signalement de son ami pour qu'on le recherchât. Une lettre venue du pays de Ts'i (la province actuelle du Chan-toung) dit : « Il y a un homme enveloppé d'une peau de mouton qui pêche à la ligne dans les marais et les herbes. » L'empereur soupçonna que cet homme était Yen Kouang ; il se hâta d'envoyer des émissaires pour le prier de venir à la capitale. Après trois députations qui ne persuadèrent pas l'illustre pêcheur, l'empereur monta dans son char et se rendit lui-même à l'habitation de Yen : ce dernier était couché ; il ne se leva même pas à l'arrivée de l'auguste personnage.

« — Fi donc, Tseu-ling ! dit l'empereur en lui tapant doucement sur le ventre ; que ne venez-vous m'aider à gouverner ?

« — Tout lettré, répliqua Yen, a sa détermination bien arrêtée : pourquoi voulez-vous forcer les gens à faire ce qu'ils ne veulent pas ?

« Puis, après le départ du souverain, il retourna pêcher à Fou-tch'ou (dans le Tche-kiang). »

Un homme d'état et de « lettres » de la dynastie des Song (douzième siècle), Fan Tchoung-yèn, grand amateur lui-même de la pêche, voua un culte tout particulier à Yen Tseu-ling et lui éleva un temple magnifique à Fou-tch'ou ; il y fit graver en blanc sur fond noir le portrait du pêcheur, et l'encadra d'un brillant éloge qui est resté classique dans la littérature chinoise. Le dessin que nous reproduisons est la copie fidèle de ce portrait historique.

Les poètes chinois ont souvent célébré les plaisirs et les charmes de la pêche à la ligne. Le Livre des odes, ce recueil de vieilles et naïves chansons compilé par Confucius, les vante presque à chaque page ; et la multitude des poètes qui se sont succédé depuis cette époque lointaine jusqu'à nos jours, n'a jamais manqué de faire quelque mention de cet amusement. Entre cent mille pièces de poésie sur ce sujet, je ne citerai qu'un seul morceau, remarquable par son élégance, œuvre du poète Li-k'i, l'un des astres de la pléiade qui fleurit sous la dynastie des Tang, le siècle d'Auguste

en Chine. Je traduis vers par vers et presque mot à mot :

La Chanson du pêcheur.

Je ne sais quel est ce vieillard à tête blanche qui,
Le corps couvert d'une natte, le chef d'un chapeau de paille,
Fuyant le monde et n'acceptant aucune fonction publique,
Pêche à la ligne sur le bord de la rivière limpide,
Et baigne ses pieds là où le sable est fin et pur.
Lorsque la nature entière est tranquille, il tend sa ligne ;
Il habite, ou près de l'eau courante, ou près de l'eau stagnante :
Il fait entendre ses chansons pendant l'automne, puis au printemps.
La rame à la main, à l'abri des bambous de la rivière *Siang* ;
Il allume du feu avec des fagots de joncs séchés ;
Il fait cuire son riz parfumé dans une eau de cristal ;
D'une verte feuille de nénuphar il enveloppe le poisson qu'il a pris,
Et, au sein de ces occupations, il est à son aise et se réjouit.

C. IMBAULT-HUART,
Vice-consul de France.

—o—o—o—

Une Légende de la création du premier homme.

En l'an de grâce de 1664, les heureux habitants de la ville de Damas étaient persuadés qu'elle avait été bâtie en plein *paradis terrestre*. Lorsque Jean de Thévenot séjourna dans cette cité, on lui fit voir un monument qui attestait à la fois la céleste origine de la ville et l'heureuse découverte de ses archéologues. Jean Thévenot n'a pas à beaucoup près la même célébrité que son oncle, mais on n'a jamais soupçonné sa bonne foi. Or voici ce que dit textuellement ce voyageur sincère, qui cite d'ailleurs ses autorités ; après avoir visité soigneusement la maison des derviches, il était arrivé au champ Damascène qui en est peu éloigné :

« C'est un grand champ, plein d'herbe, dit-il, qu'on appelle le Meidan : il est tout entouré de jardins, et la rivière Banias y passe. Vers le milieu, il y a une petite colonne en terre, haute d'environ quatre pieds, et ils disent que c'est l'endroit où Dieu forma le premier homme. — Ce lieu est fort agréable, ajoute-t-il, et pour cela, quand il passe quelque personnage de qualité à Damas, il plante ses tentes dans le Meidan. » ⁽¹⁾

F. DENIS.

—o—o—o—

LES JUIFS PAUVRES A LONDRES.

Il y a quelque vingt ou trente ans, dit Adolphe de Candolle, j'allai voir un naturaliste fort ingénieux, honnête et bon observateur, qui pratiquait la médecine à Londres, près de la Tour. Il eut la bonté de m'accompagner dans les rues malpropres de ce quartier peuplé de matelots, de juifs et d'Irlandais.

— Comment vous trouvez-vous, lui dis-je, de cette population qui vous entoure ? N'avez-vous

(1) « Suite du *Voyage de M. de Thévenot au Levant*, dans laquelle, après plusieurs remarques très singulières sur des particularités (*sic*) de l'Égypte et de la Syrie... est traité de la Perse. » Amsterdam, 1727, t. III, p. 67.

pas à vous plaindre de sa grossièreté, de sa misère, de ses désordres ?

— Un peu, me répondit-il, mais pas autant qu'on pourrait le croire. Les marins profitent, il est vrai, de leur séjour à terre pour se griser et faire du tapage. Les Irlandais se grisent et se battent toute l'année. Quand je suis appelé chez l'un d'eux, je risque fort de recevoir un coup ou un projectile destiné au mari ou à la femme de mon malade. Mais ces pauvres juifs, que vous voyez, sont des gens très doux et très rangés. Leurs familles sont unies et laborieuses. D'une maison à l'autre, on s'aide en cas de besoin, sans recourir à la paroisse. Je voudrais que tous les chrétiens fussent comme eux !

Ce témoignage d'un homme judicieux me fit réfléchir. J'ai retrouvé ailleurs la population juive toujours laborieuse, intelligente, économe quelquefois jusqu'à l'avarice, mais charitable, peu disposée à la violence, aux crimes contre les personnes, et peu adonnée à l'ivrognerie. On lui reproche de manquer de dignité, d'être trop humble et de ruser dans les affaires. Elle a, en somme, les qualités et les défauts des peuples extrêmement civilisés, c'est-à-dire des qualités excellentes et des défauts supportables. ⁽¹⁾

—o—o—o—

Le vrai Rôle de la Vie.

La vie n'est que d'un instant, mais cet instant suffit pour entreprendre des choses éternelles. Nous avons tort de lui demander ce qu'elle ne peut pas donner, parce qu'elle ne l'a pas, la durée ; mais, pendant qu'on se laisse aller à croire qu'elle durera, on pense, on agit, on aime, et c'est tout l'homme.

E. BERSOT.

—o—o—o—

MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DE TH. ROUSSEAU

ET DE J.-F. MILLET *

Dans la forêt de Fontainebleau.

A huit kilomètres à l'ouest de Fontainebleau, et à quelque distance à gauche de la route de Paris, on voit, perdu en partie dans l'ombre des arbres de la forêt, le petit village de Barbizon.

Complètement ignoré il y a quarante ans, Barbizon est aujourd'hui une véritable colonie d'artistes, et grâce à quelques grands peintres, ses premiers hôtes, a acquis une sorte de célébrité. Aucun site, du reste, n'offre plus de sujets d'études aux paysagistes, maîtres ou élèves. Dans la forêt, à quelques minutes à peine, ils ont sous les yeux les chênes dix fois séculaires et les hautes futaies du *Bas-Bréau*, les roches aux formes pittoresques des *Gorges d'Apremont* ou des *Monts-Girard*, les

(1) Voir une peinture remarquable de quelques petits commerçants juifs à Londres dans *Daniel Deronda*, par Georges Elliot.

solitudes des sapinières des *Ventes Alexandre*; à gauche se déroulent les riches plaines parsemées de riants villages dont les clochers se perdent dans l'horizon, avec les grandes meules aux toits jaunis, les troupeaux de moutons rentrant à la ferme quand sonne l'Angélus; partout la vie et les travaux des champs.

C'est là qu'ont vécu, d'une vie simple et modeste, et que sont morts deux des plus sincères artistes de notre époque, Théodore Rousseau, le peintre des grands arbres aux colorations puis-

santes, et Millet, dont le pinceau a su rendre, sous une forme parfois un peu rude, mais toujours avec un sentiment profondément vrai et souvent empreint d'une poésie touchante, les paysans et leurs durs travaux.

La colonie de Barbizon a voulu honorer la mémoire de ces deux amis, de ces deux vaillants artistes, si convaincus et si désintéressés, et c'est à la suite d'une souscription dont on a peu parlé qu'a été inauguré, au printemps dernier, un monument d'une noble simplicité que l'on voit à droite,



Th. Rousseau et J.-F. Millet, bas-relief en bronze, par Chapu, sur un rocher de la forêt de Fontainebleau.

tout à l'entrée de la forêt en venant de Barbizon; c'est un bas-relief en bronze, de forme rectangulaire, encastré dans un énorme grès situé sur une petite éminence et entouré de rochers. La ressemblance des deux artistes est parfaite.

ÉDOUARD GARNIER.

LE PAUVRE FRANÇOIS.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2, 18 et 34.

Que direz-vous de cela, monsieur Lucas? Vous direz peut-être bien : « Tiens! il ne faisait pas une si mauvaise affaire, ce garçon; les vieux avaient du bien, et ils ne pouvaient pas manquer de faire de lui leur héritier. Et quant à eux, ils gagnaient un bon serviteur, et un serviteur qui ne parlait pas de gages, encore! » Eh bien, si vous raisonnez de la sorte, vous vous trompez : François ne pensait pas du tout à ce qui pourrait lui revenir après la mort des vieux. Il aurait été bien fâché de penser à leur mort, d'ailleurs; tout ce qu'il

souhaitait, c'était de les faire vivre jusqu'à cent ans, pour le plaisir de jouir de leur société. Et pour eux, ce qui les touchait, ce n'était pas tant l'ouvrage qu'il faisait dans la maison que l'amitié qu'il leur témoignait; ils lui répétèrent souvent par la suite qu'ils se trouvaient bien récompensés de l'avoir ramassé sur le chemin : pour une si petite peine, disaient-ils, ils avaient gagné un fils pour leurs vieux jours.

Ils menèrent tous les trois ensemble une vie très heureuse. François achevait de s'instruire dans les choses de la campagne, de façon à devenir tout à fait un bon cultivateur. Et comme le petit bien du père Pierre ne suffisait pas à l'occuper, il continuait à se louer aux fermiers des environs, qui le prenaient volontiers, parce qu'il ne regardait pas à sa peine et travaillait aussi bien quand on ne le voyait pas que quand on le voyait.

L'hiver se passa; François ne regrettait pas la ville. Il pensait quelquefois aux soirées de l'année précédente, où, quand il avait fini son ouvrage chez ses maîtres, il montait se coucher, sous les toits, dans une petite chambre froide, à moins qu'il ne se laissât entraîner par des camarades à

aller au cabaret, d'où il sortait la tête lourde, les yeux troublés par la fumée de tabac, et la bourse légère. A présent, comme il trouvait doux de s'asseoir sous la haute cheminée, à côté du père Pierre qui fumait lentement sa pipe, et l'éteignait parfois pour raconter quelque aventure de son jeune temps! La mère Suzon filait sa quenouille, et le chat ronronnait dans les cendres chaudes; il faisait chaud dans la chambre, et on n'entendait aucun bruit au dehors. Ou bien, si par les mauvais temps le vent grondait, si la pluie battait les volets, on n'en sentait que mieux le plaisir d'être à l'abri. François s'occupait à quelqu'une de ces besognes qui peuvent se faire sans grande lumière; ou bien, quand l'ouvrage lui manquait, comme cela arrive souvent en hiver, il prenait un livre (il avait acheté à la ville quelques vieux volumes qu'il connaissait), et, se rapprochant pour voir plus clair de la chandelle fichée dans sa tige de fer fixée au landier, il lisait tout haut une histoire que Pierre et Suzon trouvaient toujours très belle. Et quand l'histoire était finie, ils en causaient tous les trois, et se faisaient part des idées qui leur étaient venues en la lisant et en l'écoutant. Puis François se levait, allumait sa chandelle et souhaitait une bonne nuit aux deux vieillards. Oh! c'étaient de bonnes soirées que ces soirées-là! On s'habitue à tout, dit-on, et on ne fait plus attention aux choses une fois qu'on y est accoutumé; eh bien, tout le temps que ce bonheur-là dura, François eut toujours le même plaisir, tous les soirs, à s'entendre dire : « Bonsoir, mon garçon! » par Suzon et Pierre. Ils mettaient dans ces deux mots « mou garçon » quelque chose qui marquait, pensait-il, qu'ils l'avaient bien adopté dans leur cœur et qu'ils l'aimaient comme s'il eût été réellement leur garçon. Et sûrement François ne se trompait pas.

Le temps ne lui sembla point long pendant les deux années qui suivirent : quand on est heureux et qu'on est très occupé, est-ce qu'on s'aperçoit que le temps passe? Dans la belle saison, François se louait aux cultivateurs des environs, et il pouvait ainsi procurer à ses chers parents adoptifs bien des petites choses qui leur faisaient plaisir, surtout, je crois, parce qu'elles leur marquaient sa reconnaissance.

Au bout de ces deux années, il arriva que François alla offrir ses services à un fermier nouvellement établi dans le pays, et que nous nommerons, si vous voulez, M. Mathurin. Il avait pris à ferme un bien très étendu, avec un long bail, et il se donnait beaucoup de mal pour que tout marchât bien chez lui. Il y prenait plus de peine que bien d'autres, parce qu'il n'y avait d'hommes dans la maison que lui et son frère aîné, et qu'ils n'étaient plus bien jeunes tous les deux. Ce fut au temps de la moisson que François fit sa connaissance; mais au temps des foins, il avait déjà beaucoup entendu parler de lui et de sa famille par les gens du pays, qui causaient tout en fauchant, en fanant, ou en

se reposant à midi à l'ombre des haies. On disait qu'il était dur, strict à réclamer son dû, et sans pitié pour les flâneurs : aussi bien des gens allaient chercher de l'ouvrage ailleurs que chez lui. Pour sa femme et sa fille, les petites gens les estimaient et les aimaient pour leur bonté, leur honnêteté et leur justice; mais les riches fermiers, qui faisaient élever leurs filles au couvent comme des demoiselles de la ville, parlaient d'elles avec assez de dédain. M. Mathurin, qui n'était point pauvre pourtant, n'avait jamais voulu mettre sa fille en pension; la ferme d'où il venait n'était pas bien éloignée d'un gros bourg où il y avait une école, et il y avait tout simplement envoyé M^{lle} Lise, sa Lisette, comme il l'appelait, pour apprendre les choses qu'une femme a besoin de savoir, parmi celles qui se trouvent dans les livres. A présent, à seize ans qu'elle avait, elle s'occupait du ménage avec sa mère, travaillait de ses mains, et ne craignait pas de se hâler le teint au soleil : François se rappelait l'avoir vue de loin, au temps de la fenaison, suivant les faucheurs, un râteau à la main, et retournant lestement l'herbe sur le pré.

Il la revit bien mieux quand il fit la moisson dans les champs du père Mathurin. Elle était là dès le matin, surveillant les ouvriers, s'occupant des petits enfants que leurs mères avaient amenés pour ne pas les laisser seuls à la maison, encourageant les uns, gourmandant les autres, gaiement, sans paroles blessantes; toujours prête à verser un coup à boire à un homme qui mourait de soif, ou à faire reposer un vieux qu'elle voyait à bout de ses forces. Ah! il est sûr qu'avec sa peau brune, ses pieds chaussés de sabots, mise guère mieux que ses servantes, elle ne ressemblait pas aux demoiselles des autres fermes, parées de robes de soie et de bijoux d'or, avec une peau blanche comme du papier, qu'elles frottaient d'une espèce de farine pour la faire paraître encore plus blanche; mais elle valait un peu mieux que les autres, pour sûr.

Elle s'approcha de François, à un moment où il venait d'achever un sillon et où il se redressait pour se reposer un peu le dos.

— Voulez-vous boire un coup, mon brave gars? lui dit-elle en lui tendant un verre.

Elle portait à son bras un panier où il y avait des verres, et elle tenait de la main droite un grand pot de cidre. François prit le verre en la remerciant, et posa sa faucille sur les javelles pour boire à son aise le cidre qu'elle lui versait. Il se dit même que le fermier Mathurin devait mettre bien du soin à faire son cidre, car il n'en avait jamais bu d'aussi bon.

Quand les moissonneurs se réunirent pour le repas de midi, François admira combien Lise était alerte et adroite, et comme elle allait vite à servir la soupe. Une des moissonneuses, toute pâle et maigre avec un air misérable, commençait à donner de sa portion à son enfant.

— Non, non, lui dit-elle, vous n'en avez pas

trop pour vous; je vais donner une écuelle de soupe au petit.

Il fallait voir la figure du petit et de sa mère, et sa figure à elle aussi! ils avaient tous les trois l'air aussi contents les uns que les autres, quoique ça ne fût pas pour le même motif.

Quand tout le monde eut mangé, elle fit encore le tour du cercle en versant à boire; puis, comme elle pouvait bien avoir soif, elle aussi, elle avait assez travaillé pour cela, elle emplit un verre pour elle. François se trouvait juste à son côté; il voulut faire une politesse à cette brave fille, et il leva son verre avant de boire, en lui disant :

— À votre santé, demoiselle!

Lise le regarda, sourit, et, au lieu de faire des mines comme bien d'autres n'y auraient pas manqué, elle choqua son verre contre celui de François, en disant :

— A la santé du père Pierre et de la mère Suzon!

— Vous me connaissez donc? lui demanda François tout surpris.

— Certainement! répondit Lise d'un ton de bonne humeur; je connais tous les bons ouvriers et les honnêtes gens de par ici.

François fut très reconnaissant de ce que Lise avait bu à la santé de ses vieux amis.

— Si c'est une manière de me faire plaisir, et de marquer que dans sa famille on me regarde comme un bon travailleur, elle ne pouvait pas trouver mieux, se dit-il, et c'est une fille qui a bien du jugement et un brave cœur.

Il ne manqua pas de raconter l'aventure à Pierre et à Suzon, qui en furent tout réjouis: rien ne flatte les vieilles gens comme d'apprendre que de nouveaux arrivés, qui ne les connaissent pas, rendent hommage à leur bonne réputation. Ils questionnèrent beaucoup François, pour savoir comment était Lise, et ils louèrent fort M. Mathurin et sa femme d'avoir si bien élevé leur fille.

Vous le savez aussi bien que moi, il n'y a pas que de bons moments dans la vie, et c'est souvent quand on y pense le moins que le malheur arrive. Un jour du printemps suivant, comme le père Pierre s'en allait avec François voir si l'herbe était bonne à faucher, il lui prit tout à coup un éblouissement; il vit tout tourner autour de lui, et sans savoir comment cela s'était fait, il se trouva par terre.

— Qu'avez-vous, père Pierre? lui demanda vivement François en se baissant pour l'aider à se relever.

Mais Pierre ne lui répondit point: il était sans connaissance, aussi muet et immobile qu'un mort. Et François, après lui avoir frappé dans les mains, lui avoir secoué de l'eau à la figure avec une poignée de grandes herbes trempées de rosée, et avoir essayé de tout ce qui lui vint à l'idée pour le ranimer, finit par le charger sur ses épaules pour le rapporter à la maison.

Tout en marchant, il pensait au chagrin et à la peur qu'aurait la pauvre Suzon, quand il entendit

une voix de femme, jeune et gaie, chanter un branle dans un champ qui bordait le chemin. Et presque aussitôt la chanson cessa; deux mains écartèrent les branches folles de la haie, et la tête brune de Lise apparut dans le feuillage.

— François! cria-t-elle, qu'est-il donc arrivé?

— C'est le père Pierre qui est tombé en faiblesse tout d'un coup, et que je n'ai pas pu faire revenir. Je le rapporte chez nous; mère Suzon s'y prendra peut-être mieux que moi.

— Mais ça va lui faire un effet terrible, de vous voir arriver comme ça! Je cours devant pour la prévenir: c'est la petite maison à toit rouge, sur la gauche, dans les champs, n'est-ce pas?

— Oni, demoiselle; grand merci de votre bonté.

Lise fit un signe de la tête comme pour dire que ça ne valait pas un remerciement, et elle prit sa course jusqu'à la première barrière, d'où elle descendit sur le chemin.

Quelle vaillante fille cela faisait! Elle ne connaissait pas la mère Suzon; pourtant elle se chargea sans hésiter d'une commission si pénible; et elle s'y prit si bien, que quand François arriva, il trouva la pauvre vieille pleine de courage et prête à soigner son mari au lieu de se répandre en lamentations. Le lit était prêt, et Lise aida à y coucher le vieux Pierre.

— Il faut le médecin, vite! dit-elle ensuite à François. Passez d'abord chez nous, et donnez ce papier-là à mon père. Je reste avec la mère Suzon.

François prit le papier qu'elle lui tendait. Elle y avait écrit: « Mon cher papa, le vieux Pierre est tombé en paralysie. Prête la Grise à François pour qu'il aille plus vite chercher le médecin. » Elle pensait à tout ce qui pouvait être utile.

Par malheur, la Grise eut beau conduire au grand trot François chez le médecin, et le médecin eut beau venir sans tarder d'une heure, le pauvre père Pierre ne reprit que sa connaissance, mais point ses forces ni son activité. Pendant un mois il resta aussi inerte qu'un enfant au maillot; puis il réussit à remuer un peu un bras, un peu une jambe, à pouvoir être assis sur une chaise à laquelle François ajusta des bras pour en faire une espèce de fauteuil, car il serait tombé de côté s'il n'eût pas été soutenu; il finit même par faire quelques pas, soutenu par François et s'appuyant sur une canne; mais il resta perclus sans espoir de guérison, et bien triste de n'être plus bon à rien, car c'était un homme juste, et il avait toujours été un rude travailleur.

De fait, son ouvrage manquait terriblement dans la maison. On aurait pu croire, par le passé, qu'il ne faisait rien, car François était toujours à lui ôter l'ouvrage des mains et à l'envoyer se reposer; mais quand il fut impotent, on s'aperçut qu'il avait l'habitude de se charger d'une quantité de petites besognes qui ne paraissaient guère, mais qui se trouvaient faites et qui rendaient grand service; on pouvait en juger maintenant au temps qu'elles prenaient. Et puis, il fallait le soigner, le servir,

et la pauvre mère Suzon ne s'en serait jamais tirée, si François ne se fût évertué à lui faciliter sa tâche. Il allait faire la besogne des champs, il revenait pour lever le malade, soigner les bêtes, tirer l'eau, fendre le bois, apprêter tout ce qu'il fallait à la mère Suzon, pour qu'elle eût tout sous la main et ne fût pas obligée de s'éloigner de son mari. Toutes ces allées et venues prenaient beaucoup de temps, et François avait bien de la peine à venir à bout de tout. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il ne pouvait plus se louer pour travailler chez personne. Il le regrettait, car le père Pierre avait besoin d'une bonne nourriture : François, avec ses petites économies de l'été précédent, pouvait lui acheter un peu de viande et de vin ; mais elles n'étaient pas lourdes, ses économies, et comment ferait-il quand elles seraient épuisées ? Il voyait aussi avec inquiétude que la mère Suzon se fatiguait beaucoup : ce métier de garde-malade, ajouté à toute sa besogne, c'était dur pour une femme de son âge. Si elle allait tomber malade, elle aussi ? Le pauvre François était bien tourmenté.

Lise était revenue souvent, tant que le père Pierre était resté au lit, et dans ses visites elle ne se contentait pas de demander des nouvelles du malade. Elle jetait un regard de tous les côtés dans la maison, voyait du premier coup ce qu'il y avait à faire, et se mettait à l'ouvrage. Elle allait vite et faisait bien : la mère Suzon avait du repos, les jours où elle était venue. Mais quand le malade put être levé tous les jours, sans espoir de reprendre jamais son ancienne vie, et qu'il fut bien décidé qu'il faudrait s'arranger désormais de le garder infirme, Lise revint moins souvent : elle ne manquait pas de besogne chez elle non plus, car on était au plus fort des travaux d'été. Elle finit même par ne plus venir du tout, parce qu'il y eut des malades à la ferme et qu'il lui fallut les soigner et travailler double. Son aide et ses visites manquaient bien au pauvre François.

A suivre.

M^{me} J. COLOMB.

— 30 —

La Vie sauvage.

En Afrique, chez les Bassoutos, dans le langage lessouto, pour dire le nombre quatre-vingt-dix-neuf, il faut employer cette phrase :

« Machoumé a robileng mono o le mong a metso » a robileng mono o le mong. »

La pratique de la vie est compliquée à beaucoup d'égards et difficile chez les sauvages. Leur intelligence est obscure ; leurs moyens de communiquer leurs sentiments et leurs pensées sont imparfaits ; leurs misères et leurs périls sont extrêmes, et c'est surtout chez eux que s'applique, dans toute son énergie, l'odieuse maxime : « La force prime le droit. »

— 31 —

PARIS QUI TRAVAILLE.

Ne vous est-il jamais arrivé, en passant, le soir, devant une maison dont tous les étages sont éclairés, de penser à ceux qui l'habitent et d'éprouver comme un désir de les connaître ? Ce n'est point curiosité, non ; c'est ce vague sentiment qui fait qu'on rêve aux absents et aux amis inconnus. On se dit : « A chacun de ces étages, derrière chacune de ces fenêtres, il y a quelqu'un qui vit, qui souffre ou qui travaille. » On voudrait, comme ce personnage d'un vieux roman, voir à travers les murs : vœu stérile en apparence, mais que l'artiste a réalisé en nous donnant la coupe d'une maison, ou plutôt d'une cité ouvrière.

Ici, le travail est partout, depuis le sous-sol jusqu'au grenier. Nous prenons sur le fait la petite industrie, la fabrication de l'article de Paris : objets de toutes les dimensions et de toutes les formes, objets utiles ou inutiles, où la matière première est peu de chose et où la main-d'œuvre fait tout le prix. Il semble que l'article de Paris ne devrait se fabriquer qu'à Paris, et pendant longtemps il en a été ainsi : aujourd'hui, il se fait couramment dans les grandes villes, et surtout à Vienne. Mais, alors même qu'il est fabriqué à Vienne, c'est toujours l'article de Paris : en lui conservant son nom, on rend hommage à l'intelligence, au goût de l'ouvrier parisien.

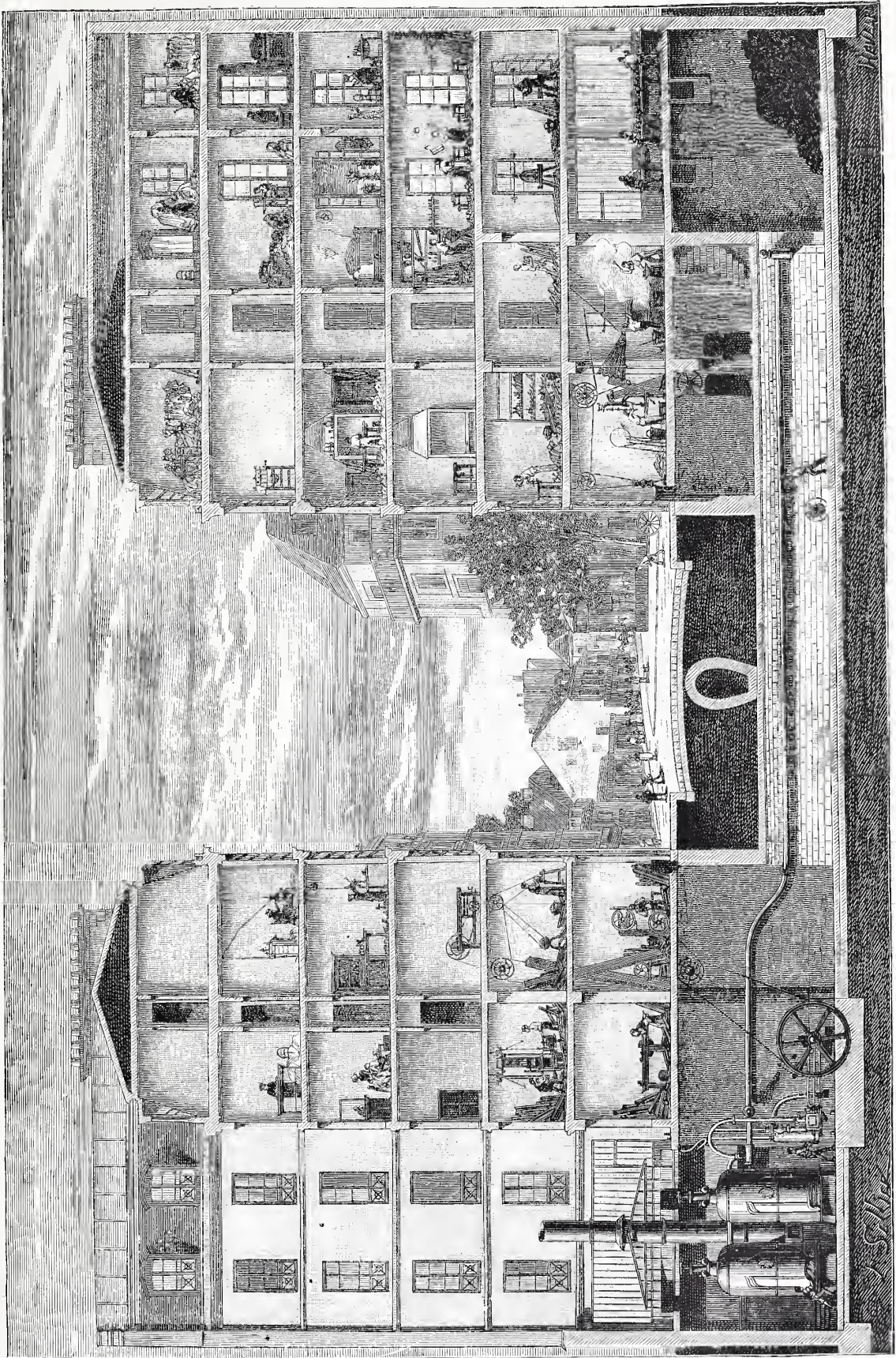
L'originalité de cette petite industrie, telle que nous la montre la gravure, c'est d'employer les moyens de la grande industrie.

Deux machines à vapeur, représentant une puissance de 200 chevaux, sont installées dans le sous-sol ; elles distribuent la force motrice, au moyen d'arbres, de poulies et de courroies, dans plus de trois cents ateliers où s'exercent les métiers les plus divers. Les inventeurs du système ont construit, en plein faubourg Saint-Antoine, une rue tout entière dont les maisons sont remplies de machines-outils que le même moteur met en mouvement : à côté de chaque atelier, un petit appartement ; à côté de la vie laborieuse, la vie de famille ; c'est un des coins les plus intéressants du Paris qui travaille. (1)

Que fabrique-t-on dans cette cité ouvrière, ou plutôt que n'y fabrique-t-on pas ? Voici des ateliers d'ébénisterie, avec leurs scies mécaniques et leurs tours ; plus loin, le découpage du bois, des métaux et du marbre ; à chaque étage une fabrication nouvelle : sacs en papier faits mécaniquement ; grands ciseaux pour les tailleurs, aussi exacts que des instruments de précision ; boîtes à couleurs ; chaînes-serpents ; mosaïques pour meubles ; queues de billard ; plissage et tuyautage d'étoffes ; confection de vêtements ; jouets d'en-

(1) Nous remercions vivement M. le directeur et M. l'ingénieur des *Immeubles industriels*, qui nous ont guidés avec une bonne grâce parfaite dans cette cité laborieuse, et qui nous ont donné le moyen de publier une gravure que nos lecteurs, nous l'espérons, trouveront intéressante.

fants, etc., etc. Chaque ouvrier a la force motrice | jeter une courroie sur une poulie, et tout entre en
à sa disposition : il n'a qu'à étendre la main, à | mouvement.



Maisons industrielles du faubourg Saint-Antoine, à Paris. — D'après un dessin de M. Armengaud aîné.

En quittant cette ruche, où il y a beaucoup | bonne et saine impression. Souvent, des étrangers
d'abeilles et pas un seul frelon, on emporte une | venus de loin pour visiter Paris s'en retournent

après avoir vu les boulevards, les restaurants, les promenades, quelques monuments et quelques théâtres : ils croient connaître Paris ; ils ne connaissent qu'un des aspects de la grande ville. Qu'ils aillent donc dans les ateliers, dans les musées, dans les écoles, dans les bibliothèques, partout où l'on agit, où l'on pense, où l'on travaille : ce jour-là, mais ce jour-là seulement, ils pourront dire qu'ils ont vu Paris.

PAUL LAFFITTE.

—*o*—

NOTES SUR L'ÉMAILLERIE.

Suite. — Voy. p. 6.

II. — L'ÉMAILLERIE DANS L'ANTIQUITÉ.

Il n'est guère de questions, dans le domaine des arts, qui aient donné lieu à plus de controverses que celle des origines de l'émaillerie. Les anciens connaissaient-ils l'art d'émailler les métaux ? *L'électrum*, dont parlent Homère dans l'*Odyssée*, Hésiode dans la description du bouclier d'Hercule, et, après eux, Sophocle, était-il l'émail que nous connaissons aujourd'hui, et que les artisans du Bas-Empire et du moyen âge avaient appliqué à la décoration des objets d'orfèvrerie ? Telle est la question que de savants archéologues ont agitée longuement et sans arriver, il faut bien le dire, à la résoudre d'une façon satisfaisante. Les uns et les autres ont apporté à l'appui de leurs opinions des preuves qui, de chaque côté, paraissent irrécusables, mais qui, en réalité, ne s'appuyant que sur des textes faciles à interpréter de diverses façons et suivant les besoins de la cause, n'ont rien prouvé jusqu'à présent.

On peut se tenir en dehors des savants débats qui se rapportent aux temps homériques, mais il paraît bien difficile, en présence des monuments que renferment les vitrines du Louvre, celles du Musée de Boulaq et des principales collections publiques de l'Europe, de refuser à l'ancienne Égypte la connaissance et la pratique de l'émaillerie.

Les Égyptiens, — que l'on trouve, du reste, aux origines de tous les arts industriels, — étaient des verriers fort habiles ; les procédés qu'ils employaient pour fabriquer et souffler le verre, et dont les peintures de leurs hypogées nous donnent la représentation, étaient identiquement semblables à ceux qui sont encore usités dans la plupart de nos verreries ; ils excellaient surtout à fabriquer en *pâtes de verre*, colorées au moyen d'oxydes métalliques et rendues opaques par l'addition d'oxyde d'étain, ces petites bouteilles à huiles ou à parfums et ces amulettes aux formes variées, qui par leur perfection et la diversité de leurs colorations font, encore aujourd'hui, l'admiration de nos plus habiles praticiens. Or, il n'existe aucune différence de composition entre ces pâtes de verre et celles que les émailleurs ont, de tout temps, employées dans la pratique de leur art.

Si nous examinons maintenant certains bijoux que possède le Musée égyptien du Louvre (salle historique, vitrine II), nous en trouvons plusieurs dans l'ornementation desquels entrent des pâtes de diverses couleurs, séparées entre elles par des eloisons prises dans l'épaisseur même du métal évidé, et formant ces petites caisses ou alvéoles que nous avons signalées dans notre précédent article. Dans un de ces bijoux (n° 535), un des plus précieux de la collection, représentant un épervier à tête de bélier, les ailes éployées et tenant dans ses serres le sceau, emblème de l'éternité, nous trouvons même le procédé de la séparation des pâtes au moyen de fines lamelles d'or soudées sur le fond et se reliant aux eloisons plus fortes réservées dans le métal : ce sont bien là, au moins comme procédés d'exécution et sans aucune modification, les *émaux champlévés* et *cloisonnés*, et même les *émaux mixtes* que nous retrouverons plus tard.

Il existe dans les musées d'Europe plusieurs autres bijoux décorés de la même façon, et la plupart d'entre eux étaient connus à l'époque où parurent, il y a vingt ans, les dissertations dont nous avons parlé plus haut. On admettait bien à cette époque, — et il était difficile de faire autrement, — que les Égyptiens avaient mis en pratique les procédés du champlépage et du cloisonnage, mais on niait que les matières colorantes remplissant les alvéoles fussent des émaux : les uns, s'appuyant sur leur apparence terne et mate, prétendaient qu'elles n'étaient qu'une sorte de mastie diversement coloré ; les autres, que c'étaient des pâtes de verre employées à froid. Ces deux hypothèses nous paraissent également inadmissibles ; mais en supposant même qu'elles fussent vraies, il n'en resterait pas moins ce fait indéniable, à savoir que les Égyptiens étaient arrivés, par l'emploi des mêmes procédés d'orfèvrerie, à obtenir des résultats semblables à ceux dont on attribuait la découverte aux Grecs du Bas-Empire.

Aujourd'hui, du reste, on a à peu près abandonné la croyance à l'emploi d'un mastic, mais on persiste généralement à admettre l'usage des pâtes de verre fixées au métal sans avoir subi l'action du feu ; l'examen attentif des bijoux du Louvre nous semble contredire cette assertion. En effet, la pâte de verre, réduite en poudre et amalgamée avec une matière agglutinante, aurait conservé trop de friabilité, en se desséchant par évaporation, pour résister à l'action du temps et surtout pour supporter l'emploi du tour ou de la roue à polir, dont on retrouve la trace irréfutable sur la plupart des objets que nous signalons. Il est difficile, en outre, de supposer que les Égyptiens, qui connaissaient tous les secrets du feu, qui fondaient dans des moules en métal des quantités de petites amulettes en pâte de verre, et qui émailaient au four non seulement leurs statuettes à pâte siliceuse, mais encore une foule d'objets en matière pouvant, telle que le schiste, résister à la

température nécessaire pour faire entrer l'émail en fusion, aient cherché par un moyen factice à fixer l'émail sur les bijoux, alors qu'ils avaient à leur disposition un procédé facile et dont ils se servaient journellement.

Les deux principales raisons que l'on a fait valoir à l'appui de l'émaillage à froid sont, d'une part, la matité de la matière colorante, et de l'autre, la présence de véritables petits morceaux de verre employés parfois concurremment avec cette matière et remplissant quelques-uns des alvéoles.

La matité ne prouve rien; il est reconnu, en effet, que l'émail, aussi bien que le verre, s'altère et se décompose sous l'action du temps et suivant les milieux dans lesquels il a séjourné, et nous pourrions citer plusieurs pièces d'orfèvrerie émaillées, de deux à trois mille ans postérieures aux bijoux du Musée égyptien, et qui ne sont pas arrivées jusqu'à nous dans un état de conservation aussi satisfaisant; parmi les bijoux du Louvre, du reste, il en est qui ont conservé une apparence relativement brillante qui vient corroborer notre opinion.

Quant aux petits morceaux de verre incrustés dans les alvéoles et alternant avec l'émail, leur présence nous paraît assez facile à expliquer. Les Égyptiens ne semblent pas être arrivés à pouvoir fabriquer des verres colorés *translucides*, et leurs pâtes de verre, malgré leurs colorations variées, rendaient un peu tristes, par leur opacité même, toutes les décorations dans lesquelles elles entraient; il y manquait ce chatouement et cette vibration que donne la lumière frappant sur une surface transparente; leur verre incolore pouvait, dans une certaine mesure, remédier à ce défaut, puisque, malgré sa teinte un peu sale, il était translucide: aussi ne manquèrent-ils pas de l'employer en le faisant adhérer au métal au moyen de fondants plus fusibles que le verre lui-même. S'il en avait été autrement, c'est-à-dire si la pâte de verre avait été posée à l'état de mastic et sans avoir subi l'action du feu, les morceaux de verre auraient dû être maintenus dans les alvéoles au moyen d'une sorte de sertissage; c'est le procédé qui a été employé plus tard pour les bijoux entièrement décorés d'une sorte de mosaïque de verres translucides de diverses couleurs et fabriqués à l'époque mérovingienne, alors que l'on avait perdu la pratique de l'émaillerie, que les Gaulois avaient connue, ainsi que nous le verrons plus loin.

Nous pourrions appeler à notre aide d'autres preuves tirées de certains détails tout particuliers de fabrication, mais celles qui précèdent nous paraissent suffisantes. Nous répéterons, du reste, ce que nous avons dit plus haut, que, quelle que soit la nature de la matière colorante, les résultats sont absolument les mêmes au point de vue de l'effet décoratif, et que, par conséquent, il nous semblerait injuste de refuser aux anciens Égyptiens, sinon l'invention, au moins la pratique d'un art qui s'est transformé plus tard en se perfec-

tionnant, et dont les bijoux que nous avons cités sont la plus ancienne application connue, jusqu'à présent du moins.

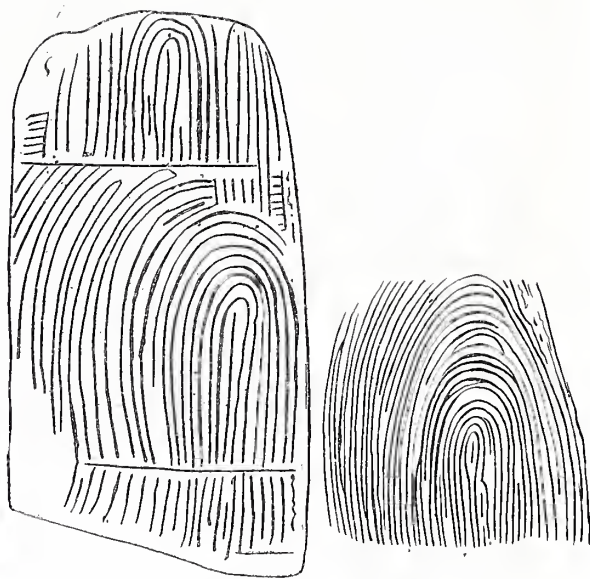
A suivre.

ÉDOUARD GARNIER.

— 2006 —

LES SCULPTURES DE GAVR'INIS.

Les grossières images que nous mettons, aujourd'hui, sous les yeux de nos lecteurs, appartiennent à deux séries bien distinctes. La première représente les principaux motifs de décoration des pierres du *tumulus-dolmen* de l'île de Gavrinis (Morbihan) (1). La seconde est la reproduction photographique de certaines combinaisons de lignes que chacun de nous peut retrouver, en plus ou moins grand nombre, dans la paume de ses mains ou l'extrémité de ses doigts. Nous désignerons la première série par des chiffres 1, 2, 3, etc.; la seconde, par les lettres de l'alphabet A, B, C, D, etc. — Les deux séries, réduites à la même



Pierre n° 18 (Gavr'Inis).

A (paume de la main).

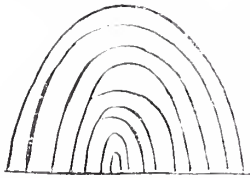
échelle, se ressemblent à ce point que sans cette précaution, si l'on mêle les feuilles sur lesquelles ces figures sont tracées, comme on ferait d'un jeu de cartes, il est littéralement impossible de retrouver à quelle des deux séries chaque image appartient. — Ces remarques sont de M. Abel Maitre, l'habile et sagace inspecteur des restaurations et moulages du Musée des antiquités nationales. M. Maitre en a conclu que les lignes de la main humaine constituaient le motif principal de décoration des sculptures de Gavrinis, sur le caractère desquelles aucune hypothèse vraisemblable n'avait été proposée jusqu'ici. « Ces sculptures ressemblent aux tatouages de certaines tribus in-

(1) On peut voir au Musée de Saint-Germain, salle III, le moulage des principales pierres de ce monument, avec réduction du tumulus au vingtième de la grandeur réelle.

diennes »; c'est tout ce que nous en avons pu dire dans un article récent.

Quelle est la valeur de la découverte de M. Abel Maître? Elle nous paraît sérieuse. Les faits énoncés sont indiscutables. Rapprochons le dessin ci-dessus de la pierre n° 18 ⁽¹⁾ (Gavr'Inis) du dessin A (paume de la main); il y a certainement plus que de l'analogie entre ces deux images.

La façon dont ces espèces d'arceaux concentriques se comportent de la circonférence au centre est exactement la même, découle d'un même principe. M. Maître fait remarquer, dans la note où il a inséré ses observations, que, dans certaines mains, ces lignes concentriques ont des arrêts bizarres de développement. Ces arrêts se retrouvent sur nos pierres, où ils sont nécessairement voulus. Il n'y a pas lieu, en effet, de mettre en avant, ici, la maladresse du lapicide dont le ciseau aurait glissé, les sculpteurs de Gavr'Inis, comme Mérimée l'a constaté de concert avec moi ⁽²⁾, procédant, à l'aide d'un outil de silex, par petits coups successifs et très rapprochés, qui ne se prêtent à aucun glissement de l'outil. On peut, sous ce rapport, rapprocher de la pierre n° 13 la figure K (paume de la main), où les lignes interrompues sont très accentuées.



Pierre 13.



K, paume de la main.

Un motif de décoration un peu différent et aussi fréquent à Gavr'Inis est la combinaison d'une série



Pierre 24.



E, extrémité du doigt.

de cercles se développant comme les cercles que forme, dans une eau paisible, le caillou que l'on y

⁽¹⁾ Les chiffres sont ceux des moulages exposés dans la salle III du Musée.

⁽²⁾ Les instruments qui nous ont servi à cette expérience sont déposés au Musée, salle III.

jette. Comme sur la pierre 24, ce motif se retrouve à l'extrémité de nos doigts (fig. E).

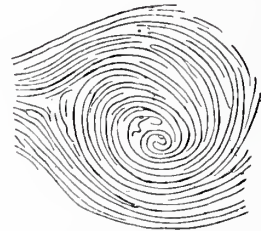
Les types se contournent quelquefois, au centre, d'une façon singulière que rien ne semble justifier. On pourrait croire à un faux mouvement de la main de l'artiste. La pierre 12 a en offre un exemple. Le même contournement bizarre se rencontre dans la paume de deux des mains moulées, puis photographiées, par M. Maître (fig. F et G).



Pierre 12 a.



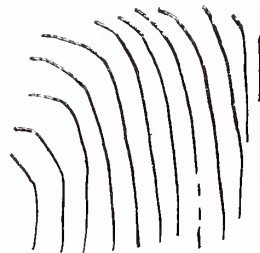
F, paume de la main.



G, paume de la main.

Parfois les lignes parallèles ne sont pas concentriques, comme sur la pierre n° 16, par exemple.

La figure M (paume de la main) offre la même particularité.

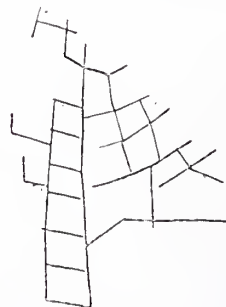


Pierre 16.



M, paume de la main.

A côté des lignes parallèles, concentriques ou non, on peut remarquer sur quelques sculptures relevées à l'intérieur de nos dolmens certains quadrillés particuliers; voir pierre 25 ⁽¹⁾. Les paumes



Pierre 25.



N, paume de la main.

⁽¹⁾ Dolmen de Kercado (Morbihan).

de certaines mains (fig. N) ont, à très peu de chose près, ce même quadrillé.

Nous ferons la même remarque pour les chevrons (fig. 20), dont le prototype peut être recherché au point de vue où nous nous plaçons dans les figures P et P' (paume de la main).



Pierre 20.

P, P', paume de la main.

Rappelons que ce sont là des spécimens qui pourraient être facilement multipliés.

Ce qui augmente encore l'importance de ces rapprochements, c'est que ces motifs variés de décoration ne se montrent pas exclusivement à Gavrinis. Nous en retrouvons quelques-uns à Kercado et à Keryaval⁽¹⁾, et, ce qui est plus significatif, de l'autre côté de la Manche, sous les cryptes des tumulus de Newgrange et Doerth. Les lapicides mégalithiques de la côte est de l'Irlande, comme ceux de l'Armorique, ont donc obéi à la même inspiration. Il est bien difficile d'admettre qu'il y ait là un effet du hasard.

M. Abel Maitre suppose que nous sommes en présence de traditions relevant des sciences occultes. Les monuments de Gavrinis, de Newgrange, de Doerth, auraient été élevés pour ou par des personnages ayant joué, en Armorique et en Irlande, aux temps néolithiques⁽²⁾, un rôle analogue à ceux des chamanes et des sorciers des races ouralo-finnoises. Cette manière de voir mérite d'attirer l'attention. La civilisation de l'époque mégalithique⁽³⁾ en Gaule, avec ses cités lacustres, ses animaux domestiques, l'usage de presque toutes les céréales et un culte des morts très développé, dont témoignent les magnifiques monuments sépulcraux connus sous les noms de dolmens et allées couvertes, donnent l'idée d'une civilisation très forte, à laquelle les secrets de la métallurgie semblent seuls avoir manqué. Une civilisation semblable est nécessairement le résultat de forces morales et religieuses d'une grande énergie. Les relations de nos populations de l'époque mégalithique sont toutes septentrionales, comme le démontre la géographie des sépultures mégalithiques concentrées dans une zone qui comprend, après l'ouest et le nord-ouest de la Gaule, l'Irlande, les îles du canal Saint-Georges, l'Angleterre et l'Écosse, les îles de la Manche, les Frises, le Hanovre, le Mecklenbourg, le Holstein, le Danemark

(1) Monuments fouillés par la Société polymathique du Morbihan.

(2) Âge de la pierre polie.

(3) Les expressions *mégolithique* et *néolithique* indiquent, pour la Gaule, la même période.

et la Suède. Ces populations semblent avoir donné de bonne heure la main aux races finnoises, si elles ne leur étaient pas apparentées. On sait que les familles des chamanes chez les Finnois⁽⁴⁾ ont formé longtemps l'aristocratie du pays, y ont eu et y ont encore, dans l'extrême nord, une influence considérable. Il n'est pas défendu de supposer qu'une caste semblable ait pu exister en Irlande et en Gaule à l'époque dont nous nous occupons. Certains détails intérieurs du tumulus dit Mane-er-Hroëck⁽⁵⁾ portent à croire que cette sépulture était également celle d'un magicien ou d'un sorcier : nous en reparlerons un autre jour. Contentons-nous d'ajouter aujourd'hui que l'importance qu'avait encore, au moyen âge et jusqu'en plein seizième siècle, la chiromancie (étude des lignes de la main)⁽⁶⁾, témoigne de l'usage qui avait dû en être fait dans la haute antiquité, puisque le christianisme n'avait pu déraciner ces vieilles superstitions et s'était vu forcé de les tolérer jusqu'à un certain point. Les ouvrages de chiromancie et de stéganographie (écriture en signes secrets) contiennent plus d'un signe que nous retrouvons sur nos mégalithes. Il y a donc là sujet à une intéressante étude, et nous n'avons pas craint d'en entretenir les lecteurs du *Magasin pittoresque*.

ALEXANDRE BERTRAND,

Membre de l'Institut, conservateur du Musée de Saint-Germain.

— 306 —

PRINCIPAUX FAITS ASTRONOMIQUES DE L'ANNÉE 1885.

Suite et fin. — Voy. p. 13 et 46.

Vénus.

Nous avons laissé l'année dernière Vénus étoile du matin en août, septembre et octobre. Depuis elle a disparu, et le 4 mai prochain elle passera derrière le Soleil. Dès le commencement de juin, elle se dégagera lentement des rayons de l'astre du jour, retardant graduellement sur lui, passant au méridien, le 15 juin à midi 49 minutes, le 1^{er} juillet à 1 h. 11 m. A partir de cette époque, on pourra l'observer comme étoile du soir. Le 15 juillet, elle se couche à 9 h. 2 m., soit 1 heure après le Soleil. Le 1^{er} août, elle se couche à 8 h. 40 m., 1 h. 3 m. après le Soleil; le 1^{er} septembre, à 7 h. 43 m., 1 h. 2 m. après le Soleil; le 1^{er} octobre, à 6 h. 52 m., 1 h. 15 m. après le Soleil; le 1^{er} novembre, à 6 h. 36 m., avec un retard de 2 heures; et le 1^{er} décembre, à 7 h. 20 m., avec un retard de 3 h. 16 m. Elle arrive le 8 à sa plus

(4) Voy. Alfred Maury, *la Magie et l'Astrologie*; Fr. Lenormand, *les Sciences occultes en Asie*; Beauvois, *la Magie chez les Finnois*.

(5) Dans le Morbihan. Monument fouillé par M. René Galles.

(6) Consultez Jean Belot, curé de Mil-Monts, « professeur aux » sciences divines et célestes, contenant la chiromancie, la physiologie, les sciences stéganographiques, etc. » Lyon 1649, et en latin. — Taisnerius, « Opus mathematicum octo libris complectens, *immu- » meris propemodum figuris idealibus manuum* adornatum. » Coloniae Agrippinae, 1562.

grande élongation du Soleil : c'est l'époque la plus favorable pour son observation. Son disque, qui était circulaire en mai, commence à montrer une

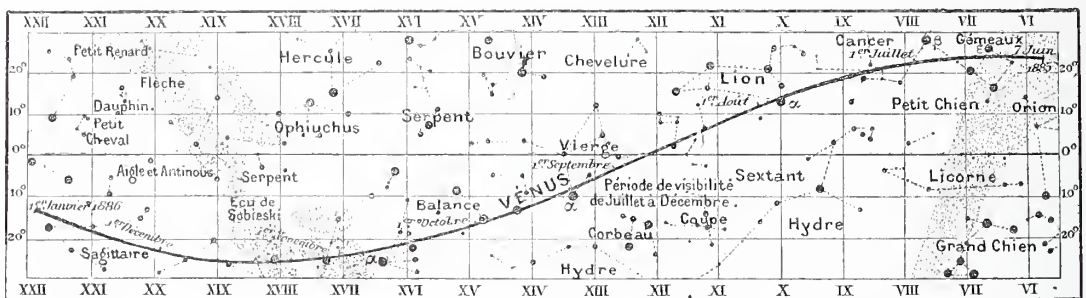
phase sensible dès juillet, et la portion éclairée diminue de plus en plus. En décembre, l'aspect de la planète rappellera celui de la Lune en quadrature.



Phases de Vénus en 1885.

Construisons la carte de son mouvement pendant sa période de visibilité, soit du 1^{er} juillet au 31 décembre, ou plutôt commençons-la dès le 7 juin, car ce jour-là elle passe tout près de Saturne; malheureusement cette conjonction sera

bien difficile à observer, même à l'aide d'une lunette, car elle se produira à une faible distance du Soleil, et les deux planètes se couchent à 8 h. 36 m. et 8 h. 42 m., c'est-à-dire 38 minutes seulement après le Soleil. Pendant le jour Saturne est trop



Positions de Vénus en 1885.

pâle pour être observable. Vénus arrivera le 27 juillet, près de Régulus, à $1^{\circ} 22'$ au nord. Elle atteint Jupiter le 6 août. Mais tous ces rapprochements auront lieu pendant le jour. Rapidement, elle traversera les constellations du Lion, de la Vierge, de la Balance, du Scorpion, du Sagittaire et du Capricorne, pour entrer dans le Verseau le 1^{er} janvier 1886.

Mercuré.

Toujours presque perdue dans les rayons du Soleil, cette planète, si proche de l'astre central, ne devient visible pour nous qu'à ses plus grandes élongations, qui arriveront aux époques suivantes :

26 janvier,	plus grande élongation du matin.
7 avril,	— — du soir.
25 mai,	— — du matin.
5 août,	— — du soir.
18 septembre,	— — du matin.
30 novembre,	— — du soir.

Il n'y a guère à espérer de rapprochements de Mercure avec les planètes ou les étoiles, à cause de la rareté des circonstances qui permettent de

l'observer lui-même. Ses conjonctions avec la Lune sont un peu moins interdites à l'observation; elles ont été signalées plus haut.

Mars.

La planète la mieux située pour nos observations, celle dont l'étude géographique et météorologique est la plus facile, se trouve actuellement éloignée en des plages inaccessibles. Elle passe derrière le Soleil le 11 février. Revenant lentement vers notre séjour, elle redeviendra accessible à nos observations à partir du mois d'août. Le 15 de ce mois, elle passe au méridien à 9 heures du matin et se lève à une heure. Dès lors, elle pourra être observée le matin. C'est la section de son orbite la plus éloignée de l'orbite terrestre que nous pouvons observer ces années-ci, et c'est son hémisphère boréal qui, comme on le sait, justement à cause de cette coïncidence, est le moins connu. Les observations peuvent être fécondes pendant l'automne et l'hiver prochains. Le 1^{er} septembre, Mars se lève à minuit 48 minutes, et passe au méridien à 8 h. 46 m.; le 1^{er} octobre, lever à minuit 27 minutes, passage au méridien à 8 h. 5 m.; le

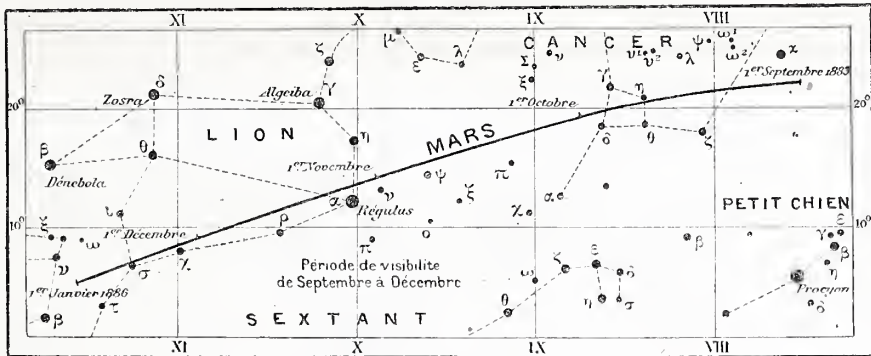
1^{er} novembre, lever à minuit, méridien à 7 h. 13 m. ;
le 1^{er} décembre, lever à 11 h. 23 m., méridien à
6 h. 12 m. ; le 1^{er} janvier 1886, lever à 10 h. 25 m.,
méridien à 4 h. 52 m. Distances à la Terre :

1 ^{er} septembre,	300 millions de kilomètres.
1 ^{er} octobre,	272
1 ^{er} novembre,	237
1 ^{er} décembre,	198
1 ^{er} janvier 1886,	156

Il arrivera le 3 décembre en quadrature avec la Terre et aura un dixième de son disque d'entamé.

Il n'atteindra son opposition derrière nous, relativement au Soleil, que le 6 mars 1886. Alors il passera au méridien à minuit, et se retrouvera en position favorable pour nos observations.

Traçons également son cours pour sa période de visibilité. Le 1^{er} septembre, il sera visible dans la constellation des Gémeaux ; le 12, il arrive juste sur l'alignement de Castor et Pollux ; le 28, il passe près de *delta* du Cancer, à un degré au nord ; le 4 novembre, il passe également à un degré au nord de Régulus, et le 16 à 2 degrés au nord de *rho* du Lion. Il s'approche de Jupiter, mais ne



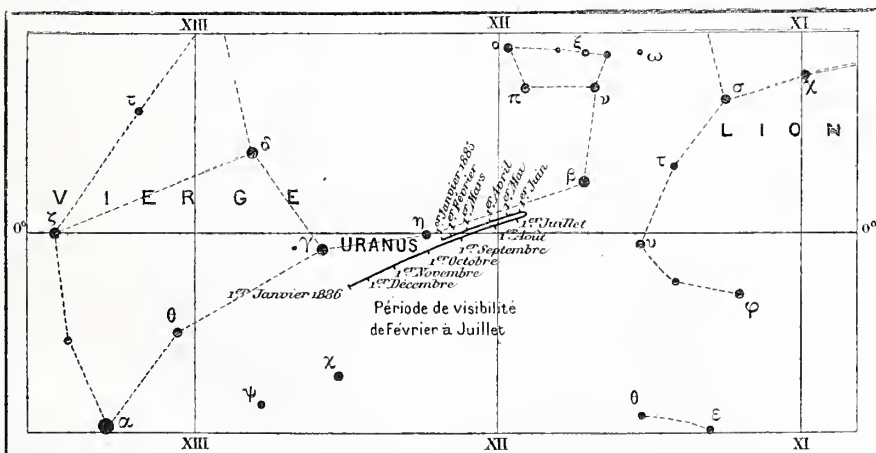
Positions de Mars en 1885.

l'atteindra pas ; le 31 décembre, il reste encore entre eux une différence de 48 minutes en ascension droite. On suivra facilement ce cours sur notre planche.

Uranus.

La planète Uranus arrive en opposition le 20 mars. C'est donc là l'époque la plus favorable pour son observation. Elle habite la constellation de la

Vierge, au sein de laquelle elle se déplace lentement. Le 1^{er} janvier, elle se trouve à 2 minutes de temps seulement à droite ou à l'ouest de l'étoile *éta*, dont elle va s'écarter jusqu'en juin (voir la carte). Puis, elle reviendra vers l'est et atteindra cette même étoile le 30 septembre, la dépassera et arrivera au commencement de l'année vers la belle étoile double *gamma*. Le 1^{er} janvier, lever à 11 h. 24 m. du soir, passage au méridien à 5 h. 28 m.



Positions d'Uranus en 1885.

du matin. Le 1^{er} février, lever à 9 h. 20 m. du soir, passage au méridien à 3 h. 25 m. du matin. Le 1^{er} mars, lever à 7 h. 25 m., méridien à 1 h. 32 m. Le 1^{er} avril, lever à 5 h. 16 m., méridien à 11 h. 21 m. Le 1^{er} mai, passage au méridien à 9 h. 19 m.,

coucher à 3 h. 30 m. du matin. Le 1^{er} juin, passage au méridien à 7 h. 15 m., coucher à 1 h. 27 m. Le 1^{er} juillet, coucher à 11 h. 25 m. ; et le 1^{er} août, coucher à 9 h. 25 m. La période la plus favorable est donc février et juillet.

Tels sont les principaux faits astronomiques de l'année qui vient de commencer. On voit qu'ils ne manquent ni d'intérêt ni de variété. En les connaissant, en les suivant de loin ou de près, on se tient en relation avec la marche de l'univers dont nous faisons partie intégrante, on ne reste pas isolé en dehors de la réalité, on vit, en un mot, en harmonie avec la nature.

CAMILLE FLAMMARION.

—•••—

Citations.

On peut reconnaître qu'une personne est instruite rien qu'aux citations, faites à propos, de pensées ou d'expressions justes et heureuses qu'elle emprunte aux grands auteurs. C'est sans doute du pédantisme que de mêler trop souvent des citations à ce que l'on dit, et on a eu bien raison de réagir contre l'abus que, paraît-il, on en faisait autrefois; mais l'ignorance tire peut-être trop d'avantage de cette réaction : on ne peut rappeler que ce que l'on a remarqué dans ses lectures; qui n'a pas beaucoup lu et ne sait rien ne peut citer rien.

ÉD. CH.

—•••—

UN VOYAGE EN PORTUGAL

Au seizième siècle.

Herculano da Sylva, naguère membre de l'Institut de France, a fait connaître le récit d'un curieux voyage en Portugal, qui eut lieu en 1571, un an avant la publication des *Lusiades*.

Pie V avait envoyé vers le roi D. Sébastien son neveu Miguel Bonello. Ce personnage avait parmi les gens de sa suite un certain Jean-Baptiste Venturino. Ce fut l'auteur de la relation dont nous n'analysons ici que quelques lignes (1).

La légation ecclésiastique traversa la France et l'Espagne, puis pénétra en Portugal par la province de l'Alem-Tejo.

Après avoir assisté à des danses villageoises mêlées à celles des Ciganas qui l'accueillirent joyeusement, la légation entra dans Villa-Viçosa. Là apparut une jeune fille de vingt-trois ans qui avait pris ses degrés à Salamanque. C'était la fille de D. Thomé de Castro; on l'avait surnommée Publia Hortensia. Elle était prête à disputer en droit et en théologie avec les savants qui accompagnaient le légat, mais on n'eut pas le temps de se livrer à ces exercices.

Une pompe extraordinaire fut déployée sur le Tage au moment où l'on débarqua devant Lisbonne. On avait fait figurer en cire les fruits et les fleurs de l'Inde, pour rappeler sans doute aux étrangers les immenses conquêtes du temps d'Emmanuel. Plus de cinq cents embarcations, ornées de tout ce qu'on peut imaginer de plus somptueux, prirent part à la fête.

Le jeune roi vint à cheval recevoir le légat. Son vêtement noir était couvert de diamants. Ses chausses étaient cramoisies, ses grandes bottes montaient jusqu'aux genoux.

Il y avait environ cinquante mille personnes sur la rive, et plus de cent cinquante mille au delà. L'atmosphère retentissait de leurs acclamations.

FERDINAND DENIS.

(1) Mss. de la Vaticane, n° 1007-

« Ce qu'il y a de singulier, c'est que... ch puis... que... »



Cancans. — Croquis par Topffer.

LA LUTTE POUR L'EXISTENCE.



Composition et dessin de Giacomelli.

I

Par adjudication en bonne et due forme, le champ des Moulières passa des mains du fermier Moriot, qui s'était ruiné par sa négligence, és mains du fermier Taurin, qui était en train de s'arrondir grâce à son esprit d'ordre et à son activité.

En pareille occurrence, le fermier Moriot n'aurait pas laissé échapper l'occasion de perdre une demi-journée de bon travail. Il se serait donné le plaisir d'aller visiter sa nouvelle acquisition ; il aurait emmené quelque bon compagnon avec lui, pour avoir quelqu'un à qui raconter, le verre en main. dans un des cabarets de la grande route, les améliorations qu'il comptait faire, et que, par parenthèse, il ne trouverait jamais le temps de faire.

Le fermier Taurin retourna bien vite surveiller son monde. Il connaissait de vue le champ des Moulières, pour avoir passé cent fois devant, quand il se rendait en carriole, les jours de foire et de marché, à la petite ville de la Chenevotte, et il savait que la terre était bonne.

Il verrait son champ de plus près le jour du prochain marché. Cela ne le détournerait pas de sa route, et il lui suffirait d'une demi-heure pour savoir ce qu'il y avait à faire.

II

Le jour du marché, il partit de chez lui une demi-heure plus tôt qu'à l'ordinaire. Arrivé au champ des Moulières, il rangea prudemment sa carriole sur l'accotement de la route, attacha Bonvouloir à un poteau qui se trouvait là, et lui plongea le nez dans une musette au fond de laquelle il y avait un peu d'avoine : c'était plutôt pour occuper Bonvouloir que pour le nourrir. Quand un cheval s'ingénia à pêcher un peu d'avoine au fond d'une longue musette, il n'a pas le temps de songer aux mouches qui s'acharnent après lui.

Après avoir tapoté le cou de Bonvouloir pour lui recommander d'être bien sage, le fermier Taurin ouvrit la barrière et entra sur ses terres, en tendant involontairement le jarret et en cambrant les reins.

Au bout de quatre pas, il poussa une exclamation de surprise, et fit le moulinet avec ses deux bras, comme quelqu'un qui cherche à se raccrocher à quelque chose pour ne pas tomber. Il ne tomba pas cependant, mais il s'en fallut de bien peu. Le terrain s'était subitement déroché sous son talon gauche.

— J'en étais sûr, grommela-t-il en regardant l'excavation d'un œil de connaisseur.

III

A partir de ce moment, il s'avança avec une extrême prudence ; de dix pas en dix pas, il donnait un bon coup de talon, et le sol céda sans résistance. Au bout d'un quart d'heure il revint sur ses pas, en se disant : — J'en étais sûr, mais

il vaut mieux savoir ; pas plus tard que demain on leur fera leur affaire !

Le soir, en repassant devant le champ des Moulières, il haussa légèrement les épaules. Arrivé à cent mètres de sa ferme, il s'arrêta devant une saussaie que feu son père avait plantée autour d'une petite mare. En un rien de temps, à l'aide de son couteau toujours bien aiguisé, il eut coupé trois branches, trois bonnes gaules bien longues et bien flexibles, qu'il jeta dans sa carriole.

Au souper, il expliqua en riant pourquoi il avait coupé les gaules et ce qu'il en comptait faire, et ses trois plus jeunes garçons battirent des mains, en disant que « ce serait joliment amusant ! »

IV

Le lendemain, dès l'aube, le père partit avec ses trois fils. Chacun des fils portait une gaule, et le père poussait devant lui un petit chariot bas, tiré par deux chevaux vigoureux. Il avait placé sa charrue sur le petit chariot pour que le soc n'entamât pas le macadam de la route.

Au champ des Moulières, le père remit le petit chariot contre la haie, et entama la terre avec le soc de sa charrue, en criant : — Attention !

A peine le sillon entamé, la morsure profonde du fer révéla l'existence d'une véritable cité souterraine, composée de galeries qui s'entre-croisaient dans tous les sens. Les campagnols, auteurs de cette belle œuvre d'architecture, surpris dans l'intimité de la vie domestique, étaient coupés en deux par le fer impitoyable ou rejetés sur les côtés avec les mottes. Incapables de repousser la force par la force, ils s'enfuyaient dans toutes les directions en poussant de petits cris de terreur, peut-être d'indignation. Le fermier Moriot ne les avait pas accoutumés à de pareils procédés ; mais aussi le fermier Moriot s'était ruiné !

Car, entre le campagnol et l'agriculteur, c'est la lutte pour l'existence, et la question se pose dans les termes les plus simples et les plus nets : « Lequel des deux recueillera la moisson : celui qui l'a semée ou l'autre ? »

V

L'autre, le campagnol, s'appelle légion ; il bouleverse un champ par ses galeries, coupe les racines des plantes, et, quand par hasard le blé vient à maturité, rongé la paille par le pied pour avoir l'épi.

— Tapez ferme ! les gars, tapez ferme ! criait le fermier Taurin. Et les gars tapaient ferme et dru.

Quelle débandade ! Si le fermier et ses fils avaient connu la Satire Ménippée, ils se seraient certainement rappelé la jolie chanson : *Il n'est que de courir*, où il est dit que *les pieds sauvent la personne*.

Malheureusement, les pattes des campagnols étaient trop courtes et les gaules trop longues, et leurs pauvres petites personnes en pâtissaient. Quelques-uns avaient-ils la chance de trouver un trou pour se terrer, le fermier disait en riant :

— C'est bon ! on vous retrouvera tout à l'heure. Y en a-t-il de cette vermine ! C'est bon, ça servira d'engrais !

Mais on ne massacre pas une nation en masse sans que quelques individus, plus heureux, plus agiles ou plus ingénieux que les autres, trouvent moyen d'échapper au sort commun. Un homme est plus difficile à cacher qu'un campagnol, et pendant César, dans la terrible déconfiture qu'il fit des malheureux Helvètes, en laissa échapper encore une assez grande quantité.

VI

Quand le soleil se coucha, dans une gloire de pourpre et d'or, indifférent comme toujours aux grands désastres de la terre, la population campagnolesque du champ des Moulières avait cessé d'exister comme nation.

Quelques vieux routiers, terrés plus profondément que leurs concitoyens, avaient échappé au massacre ; ceux-là passèrent le reste de leur vie à raconter l'invasion des barbares aux générations nouvelles. Quelques familles, voisines de la frontière, émigrèrent à temps et purent gagner les champs voisins. Un clan presque entier se noya au passage d'un fossé. Deux fugitifs de ce clan, mari et femme, en s'aidant l'un l'autre, arrivèrent à l'autre bord, et s'enfuirent aussitôt tête baissée à travers champs, les oreilles remplies du grondement terrible produit par le frottement du soc contre la terre, du piétinement des chevaux, des coups sourds et mats des grandes gaules sur la terre, et des cris d'angoisse de leurs frères.

Arrivés dans un petit bois, ils s'y endormirent d'épuisement, un peu rassurés d'ailleurs par le grand silence qui plane sur les champs pendant la nuit.

VII

Quand le soleil les réveilla, ils regardèrent autour d'eux. Pour s'orienter un peu, ils imaginèrent un expédient auquel bien d'autres fugitifs ont eu recours avant eux : ils grimperent sur un arbre.

Tout à coup, ils s'arrêtèrent surpris au milieu de leur ascension. Là, à la fourche de deux branches, un objet étrange a frappé leurs regards. On dirait une demeure aérienne destinée à des campagnols d'une espèce particulière. Ils s'approchent avec de grandes précautions. La demeure est vide. Ils y entrent, et s'y blottissent côte à côte. Mais, c'est merveilleux ! les parois de cette demeure sont composées d'une matière si douce et si moelleuse qu'une chaleur vivifiante pénètre leurs membres engourdis par le froid de la nuit, et y fait circuler la vie, et avec la vie la gaieté et l'espérance.

Après tout, cette étrange construction serait un asile assez confortable, et même très confortable. Si les fermiers se mettent à labourer leurs champs en dehors des époques prévues, c'est qu'ils en veulent à mort aux campagnols, et, dans ce cas-là, les campagnols n'ont rien de mieux à faire que

de chercher des retraites plus sûres. Oui, mais cette retraite est-elle sûre ? Elle n'a qu'une seule entrée ; elle se compose d'une seule pièce ; il n'y a pas apparence d'un magasin à provisions pour l'hiver ; et puis, s'il survient de la famille, où la loger ?

Grosse question, qui décide la campagnole à sortir de la douce chaleur du nid pour faire tout autour un voyage d'exploration. Le campagnol se pelotonne en égoïste.

VIII

Tout à coup il est tiré de sa douce torpeur par des cris affreux. Il met le nez à la fenêtre et demeure frappé d'horreur. Deux monstres ailés, deux affreux dragons avec des becs aigus et des griffes acérées, se précipitent de son côté. Peut-être ces monstres sont-ils campagnolivores !

La campagnole, assise sur le sommet du nid, dans une pose familière à tous les rongeurs, laisse pendre ses pattes de devant, ses pauvres petites pattes inoffensives. C'est un geste si ingénu, si modeste, qu'il attendrait les cœurs les plus durs. Comment se fait-il que les deux dragons volants, si puissamment armés, ne l'aient pas déjà percée de leurs becs aigus ou saisie dans leurs serres crochues ? Plus fine que son mari, qui reste stupidement à sa fenêtre sans rien tenter pour leur salut commun, elle se demande si les deux monstres ne seraient pas tout simplement les propriétaires de la moelleuse demeure, et si les cris qu'ils poussent, dans une langue que, par malheur, elle ne comprend pas, ne signifieraient pas tout simplement : « Hors d'ici, les intrus ! »

Elle communique par un petit cri cette idée à son mari, qui se hâte de déguerpir. Elle descend de son côté. Les oiseaux rentrent dans leur nid, sans plus s'occuper de ces bêtes fauves, si étranges et si malapprises.

IX

On frémit quand on songe que le nid aurait pu contenir des œufs ou des petits ! Les campagnols affamés auraient peut-être porté une dent criminelle sur ces victuailles. La mère ne leur aurait pas pardonné cette profanation, et ils l'auraient certainement payée de leur vie !

Les deux fugitifs se décidèrent à regagner les champs, séjour ordinaire des campagnols ; mais leurs cœurs étaient aigris par le malheur, et ils en voulaient à la Providence, dont la main s'était injustement appesantie sur la race campagnole.

— Injustement ? leur dit un vieux réfugié à moustaches grises, qu'ils avaient connu avant le désastre, au campement des Moulières.

— Oui, injustement ! répondit le campagnol avec obstination.

La campagnole baissa le nez. Au ton du vétérinaire, elle avait deviné d'instinct qu'il avait quelque chose à dire en faveur de la Providence.

La vieille moustache grise, qui avait hésité un

instant à parler, parce qu'il était courtois à l'ancienne mode et qu'il lui répugnait de dire des vérités désagréables à une dame, fut ravi de n'avoir plus affaire qu'au mari.

— Mon jeune ami, lui dit-il, prends seulement la peine de réfléchir, et tu verras clairement deux choses : 1° Si tu as risqué ta peau dans l'aventure des dragons volants, c'est que tu avais perdu la tête à la suite du grand désastre, et que tu allais contre l'instinct de ta race; 2° Si le champ des Moulrières est célèbre à tout jamais par le massacre d'une nation, c'est la faute de la nation et non celle de la Providence. Une longue paix nous avait amollis et nous avait enlevé toute prudence; nous en prenions vraiment trop à notre aise, et nous ne nous gardions plus. Nous avons été surpris, nous devions l'être. En ce sens, les anciens ont été plus coupables que les jeunes, car c'était à eux de maintenir les traditions. Ils ont fini par s'amollir eux-mêmes au point de céder à l'entraînement général et de donner dans les idées nouvelles. Pour ma part, j'en fais mon grand *meū culpā*. Croyez-moi, enfants, ou plutôt croyez-en tous les leçons de l'expérience. Nés campagnols, vivons en campagnols, prudemment cachés dans les entrailles de la terre; destinés à combattre le combat de la vie, n'oublions plus d'éclairer le corps d'armée et de poser des sentinelles. Voici des racines et des graines, mangez à votre faim; voici un commencement de galerie que vous pourrez continuer; à la sape! et haut le cœur!

J. GIRARDIN.



LE PENTACRINUS WYVILLE THOMSONI.

Nous engageons nos lecteurs à se reporter au remarquable exposé fait par M. Alphonse Milne-Edwards, dans notre livraison du 31 mai 1883, qui renferme l'intéressante relation des explorations sous-marines pendant les trois campagnes consécutives de 1880, 1881, 1882, à bord de l'avisos de l'État *le Travailleur*.

La première campagne, celle de 1880, a été faite exclusivement dans le golfe de Gascogne.

Dans la deuxième, de 1881, *le Travailleur* a exploré de nouveau le golfe de Gascogne, puis la côte du Portugal, le détroit de Gibraltar et une grande partie de la Méditerranée.

Pendant la troisième campagne, en 1882, les explorations ont eu lieu dans l'océan Atlantique et ont été poussées jusqu'aux Canaries.

Une quatrième campagne a été faite en 1883, à bord du *Talisman*, éclairé d'escadre, mieux approprié que *le Travailleur* pour ce service spécial. Partis de Rochefort le 1^{er} juin, les explorateurs ont visité les côtes du Portugal et du Maroc, les îles Canaries et du Cap-Vert, la mer des Sargasses, les Açores, et de nouveau le golfe de Gascogne, au retour.

Nous croyons faire une chose utile en reproduisant ici l'image de l'un des individus les plus intéressants de la faune ramenée du fond des mers par les dragues du *Travailleur*, pendant le stationnement de ce navire dans le golfe de Gascogne, le 30 août 1882, en face de l'embouchure de la Charente, à 80 kilomètres environ de Rochefort et par 1480 mètres de profondeur.

Bien des lecteurs croiront voir, dans le dessin ci-joint, un beau spécimen de la flore sous-marine; en effet, le *Pentacrinus Wyville Thomsoni*, que cette figure représente à moitié de grandeur naturelle, ressemble à une belle fleur, mais il appartient, comme nous venons de le dire, à la faune des mers, et il fait partie de la famille des *Échinodermes* (1), et à la classe la plus intéressante de cette famille, celle des *Crinoïdes* ou *Encrines* (2).

Les explorations mentionnées ci-dessus ont rencontré plusieurs fois de magnifiques spécimens de ce *Pentacrinus*, que l'on a pu admirer dans la riche exposition spéciale organisée, en 1884, dans une salle de la rue Buffon. Mais il y a lieu de dire que la première découverte du *Pentacrinus Wyville Thomsoni* est antérieure aux explorations françaises, comme l'indique d'ailleurs le nom même qui lui a été donné.

La France a été précédée dans ces grandes entreprises par l'Angleterre et par l'Amérique.

En 1877, l'illustre Alexandre Agassiz, à bord du *Blake*, avait effectué de fructueuses recherches dans les profondeurs de la mer des Antilles et du golfe du Mexique, recherches qui ont été poursuivies sans interruption jusqu'en 1883.

Mais, avant les campagnes d'Agassiz, l'Amirauté anglaise, en 1869 et 1870, avait confié à trois zoologistes anglais, Carpenter, Gwyn Jeffreys et Wyville Thomson, deux navires (le *Lightning* et le *Procurpine*) pourvus d'instruments bien appropriés aux manœuvres compliquées des dragages à de grandes profondeurs. C'est à bord du *Procurpine* que les dragues ramenèrent de 2000 mètres, le 21 juillet 1870, une vingtaine de spécimens de la nouvelle espèce de *Pentacrinus*, qui est reproduite ici par la gravure et qui reçut alors le nom de *Pentacrinus Wyville Thomsoni* (3), du nom de l'un des trois explorateurs qui dirigeaient les recherches (elles furent effectuées dans l'Océan, au nord de l'Écosse, à l'ouest de l'Irlande et sur les côtes d'Espagne).

À la suite des riches découvertes de cette campagne, l'Angleterre résolut d'en ouvrir une autre plus importante encore qui fut réalisée en 1872, à bord du *Challenger*, et dont Wyville Thomson

(1) Échinoderme, dérivé de deux mots grecs, *echinos*, épine, piquant; et *derma*, peau : corps hérissé de piquants.

(2) Il y a trois classes d'échinodermes, les Holothuries, les Ourisins et les Encrines. La dénomination d'encrine est dérivée du mot grec *crinon*, qui signifie *lis*; la ressemblance de l'Encrine avec une fleur justifie cette étymologie et la qualification de *lis de la mer* qui a été donnée aux Encrines.

(3) M. Wyville Thomson, professeur de zoologie à Édimbourg, est mort dans cette ville en 1881.

était le directeur scientifique. Cette campagne remarquable, qui dura trois ans, fait en ce moment l'objet d'une magnifique et très considérable publication du gouvernement anglais.

Hâtons-nous de proclamer que la France n'était pas restée étrangère, comme on pourrait le supposer, à cette évolution de l'opinion générale, qui pendant longtemps n'avait pas voulu admettre que le fond des mers pût être habité comme la surface, en raison de l'absence absolue d'air et de lumière, en raison aussi de l'énorme pression qui devait se produire sur les corps dans les grandes profondeurs.

Mais déjà, en 1861, un câble sous-marin, qui reliait la Sardaigne à l'Algérie et reposait sur des fonds de 2000 à 2800 mètres, étant venu à se rompre, on remarqua avec surprise, lorsque les deux parties du câble rompu furent ramenées à la surface, que de nombreux animaux y étaient adhérents.

A cette époque, le futur organisateur et directeur des explorations françaises, M. Alphonse Milne-Edwards, fut chargé de faire l'examen de ce câble, et reconnut que, sous une pression de 250 kilogrammes par centimètre carré, vivaient des coraux et des mollusques, dont quelques-uns étaient ornés de riches couleurs, et dont plusieurs espèces n'étaient connues jusqu'alors qu'à l'état fossile.

Ainsi, les premières constatations dans cet ordre d'idées avaient été faites par un de nos savants naturalistes sur l'existence d'une faune sous-marine à de grandes profondeurs, bien avant les explorations anglaises et américaines! Il est permis d'admettre que, sans les événements de 1870, la France n'aurait pas été devancée dans des expéditions à bord de bâtiments pourvus de tous les engins nécessaires pour en assurer le succès; à cet égard on peut ajouter que l'outillage du *Talisman* semble avoir atteint les limites de la perfection.

Nous devons mentionner que l'existence de *Pentacrinus* vivants avait été reconnue à une époque bien antérieure à la période des explorations régulières dont nous venons de parler: ainsi, en 1755, Guettard avait signalé et décrit, dans les Mémoires de l'Académie des sciences, un *Pentacrinus* rapporté de la Martinique à Paris. Quelques autres exemplaires de *Pentacrinus*, venant de la mer des Antilles, avaient été signalés à de longs intervalles.

Mais, comme nous l'avons dit précédemment, c'est en juillet 1870 que la première découverte réellement importante a été faite, et qu'elle a été consacrée dans le monde savant par une dénomination en quelque sorte officielle.

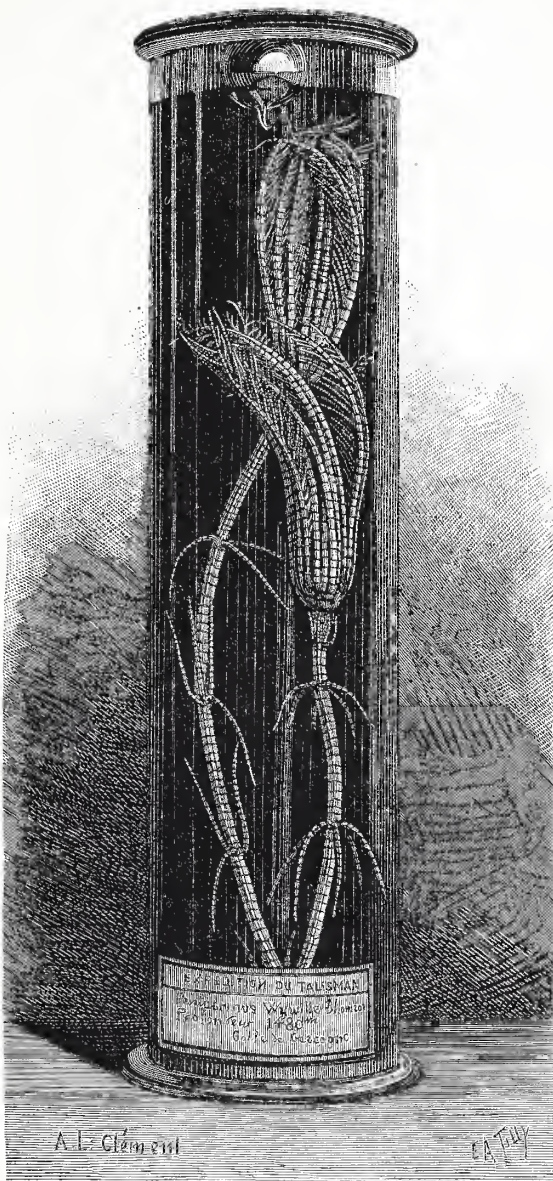
Le *Pentacrinus Wyville Thomsoni* qui a figuré, en 1884, dans l'exposition de la rue Buffon, a une longueur de 28 centimètres environ; il était d'une très belle couleur vert d'herbe au moment où il a été retiré de la mer, et il a pris une couleur lilas pâle dans l'alcool du récipient qui le contient.

On doit considérer les Pentacrines et les Encrines, en général, comme des sortes d'étoiles de mer supportées par des tiges allongées, souples quoique à l'état calcaire; le corps proprement dit, qui ressemble au calice d'une fleur, a la forme d'une coupe d'où partent des bras qui se dressent en se subdivisant, et qui portent des pinnules dans la partie interne du calice.

Ces appendices, ou tiges, portent de distance en distance des cirres, ou

vrilles, et leur extrémité inférieure en est également pourvue; ces cirres de la tige et de la base servent à rattacher l'animal au fond de la mer et aux roches qui l'environnent.

Toutes les parties des Pentacrines sont polygonales et formées par des petites lames minces superposées, ayant la forme gracieuse et élégante de petites étoiles à cinq pointes; la première partie



Le *Pentacrinus Wyville*, trouvé à 1480 mètres au fond de la mer (golfe de Gascogne), en 1882.

du nom de pentacrine est un mot grec, *penta*, qui signifie *cinq*.

Jusqu'à présent, les explorations sous-marines ont fait reconnaître quatre espèces de Pentacrinés vivantes, qui proviennent toutes des grandes profondeurs.

À l'exposition de la rue Buffon, en 1884, à côté du *Pentacrinus Wyeille Thomsoni*, qui se dressait au milieu de l'alcool dans un récipient en forme d'éprouvette (voir la figure), était posé à plat un fragment de roche appartenant au *lias* du Wurtemberg, sur lequel s'étalait, à l'état fossile, un *Pentacrinus Bollensis*; mais ce dernier n'était là que pour rappeler l'identité générique des deux espèces, dont les individus sont très éloignés l'un de l'autre.

Il nous paraît rationnel de faire ici une courte excursion dans le domaine de la géologie en ce qui concerne les Encrinés :

On les voit déjà apparaître, en assez grande abondance, à l'époque *silurienne* :

La proportion en augmente encore lors du dépôt *calcaire carbonifère*, dans lequel on rencontre des couches presque entièrement formées de débris d'Encrinés;

Plus tard, on les retrouve, en notable proportion, à l'étage moyen des dépôts *triasiques*, dans les assises du *muschelkalk*;

À partir de cette époque, il y a une certaine décroissance dans la famille des Crinoïdes fossiles, qui deviennent de moins en moins nombreux à mesure que l'on se rapproche de la période actuelle, surtout après les formations du *jurassique inférieur* et du *jurassique moyen*, auxquelles appartiennent le *lias* et l'*oolithe* d'abord, et ensuite le *corallien* et le *kimméridgien*; ainsi on rencontre des Pentacrinés fossiles dans le kimméridgien des environs de Trouville.

Quelques individus apparaissent encore, mais très rarement, dans le *crétacé* et même dans le *tertiaire*.

En terminant ce chapitre particulier des explorations sous-marines françaises, il convient de rappeler que des honneurs bien mérités ont été rendus à leur savant directeur, M. Alphonse Milne-Edwards, membre de l'Institut, que le gouvernement a nommé officier de la Légion d'honneur, dans la séance de clôture des sociétés savantes réunies à la Sorbonne au mois de mars 1884, et qu'à la même époque la Société de géographie lui a décerné sa grande médaille d'or.

Ces deux témoignages de haute estime honorent en même temps ceux qui les accordent et celui qui en est l'objet.

G. LOUSTAU,
Ingénieur civil.

LE PAUVRE FRANÇOIS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 2, 18, 34 et 53.)

Mais ce n'était pas fini. Un jour, vers la Saint-Martin, la mère Suzon, qui était allée au lavoir, rentra toute grelottante, ayant à peine la force de porter son paquet de linge. Elle avait une grosse fièvre, et François se hâta de la faire coucher, de lui faire boire de la tisane et de la couvrir de tout ce qu'il put trouver de chaud dans la maison. Mais quand le frisson fut passé, elle devint brûlante et se mit à tousser d'une grosse toux. Et puis elle était comme engourdie, et ne paraissait pas reconnaître François, à moins qu'elle n'eût pas la force de lui parler ni de le regarder. « Si elle allait mourir! » pensa François; et cette idée lui porta un coup au cœur. Il se rappela, et cela lui apparut vivement, d'une seule vue, toutes ses bontés depuis le jour où elle l'avait apporté dans sa maison, évanoui et mourant, ses soins, sa tendresse, jusqu'à sa manière de le regarder, au son de sa voix quand elle disait : « Mon brave garçon... mon fils François... » Et, songeant qu'elle pouvait disparaître de ce monde et le laisser sans personne qui l'aimât, puisque le père Pierre, qui baissait de plus en plus, n'avait plus conscience de grand'chose, il se mit à pleurer comme un enfant.

Pleurer, ça n'avance à rien; et François renfonça bientôt ses larmes.

— Il faut que j'aille chercher le médecin, se dit-il.

Pour cela, il fallait laisser ses deux malades tout seuls, et François tremblait en songeant à ce qui pouvait arriver pendant qu'il ne serait pas là. Il allait pourtant partir, le cœur gros, lorsque la porte s'ouvrit et Lise entra.

— Eh bien, qu'est-ce qu'il y a donc? demanda-t-elle. On m'a dit qu'hier au lavoir la mère Suzon était malade, et que les voisines lui avaient lavé son linge pour qu'elle pût rentrer plus vite chez elle; et je viens voir si je peux lui être bonne à quelque chose... Oh! comme ses mains sont chaudes, et comme elle est rouge! Est-ce qu'elle dort toujours? Elle a une grosse fièvre, bien sûr! Courez vite chercher le médecin, François, je resterai auprès d'elle. Il y a longtemps que je n'ai pu venir, nous avons eu des malades, nous aussi; mais à présent vous pouvez compter sur moi... Allez vite, François, et bon courage! nous la tirerons de là!

Elle lui souriait pour l'encourager, et François se sentit tout ragaillard. Il ramena le médecin trois heures après, car il demeurait loin; mais le médecin ne le rassura pas du tout. La mère Suzon avait une fluxion de poitrine, et de la plus mauvaise espèce, encore! Elle fut un mois entre la vie et la mort, et on peut bien dire que ce fut Lise qui la sauva. Certainement François la soignait de son mieux, et n'y épargnait pas sa peine; mais

Lise avait des mains adroites et lestes qui retournaient la malade sans presque qu'elle les sentit; et elle préparait une tisane, un cataplasme, elle pansait un emplâtre en moins de temps qu'il n'en aurait fallu à François pour réunir seulement les objets dont on avait besoin. Et gaie, et propre, avec cela! En un tour de main elle avait tout mis en ordre dans la chambre; et quand François rentrait (il était bien obligé de s'en aller travailler aux champs, pour le labour, les semailles et le reste), il la trouvait assise près de la fenêtre, raccommodant les nippes du père Pierre, ou même les siennes, à lui. La bonne fille! Comme elle avait l'âme juste, elle ne voulait pas non plus laisser souffrir l'ouvrage de sa propre maison, et elle prenait sur ses nuits pour qu'il ne manquât rien à personne. Sa mère lui demanda un jour pourquoi elle se donnait tant de peine pour des gens qui ne lui étaient rien.

— Est-ce qu'ils sont quelque chose à François? répondit-elle. Il fait pour eux autant que s'ils étaient ses père et mère; je trouve que c'est une honte de laisser tout ce fardcau-là sur ses épaules, et je tâche de lui aider.

Sa mère la laissa faire, et elle envoya une servante de la ferme pour la remplacer de temps en temps; mais la servante ne pouvait que laver le linge et s'occuper des gros ouvrages: la mère Suzon ne voulait être soignée que par Lise, qu'elle avait prise en amitié. Les malades ont leurs idées, qui ne sont pas toujours bien raisonnables; il faut avoir de l'indulgence pour eux, surtout quand ils ont passé leur vie à s'occuper d'autrui, ce qui était le cas de la mère Suzon.

Et François? Ce temps-là lui fut un fameux apprentissage de toutes choses; car vous pensez bien qu'il faisait le plus possible de toute espèce d'ouvrage, pour en laisser le moins possible à Lise. C'est pourquoi il devint une vraie femme de ménage, habile à faire la soupe, à s'occuper de la laiterie, à battre le beurre, à laver la vaisselle et même le linge. Il eut de la peine à apprendre à coudre, il n'avait pas les mains tournées à cet ouvrage-là; pourtant, il fit réflexion qu'il y a des tailleurs, et que puisque les tailleurs cousent, il pouvait bien coudre aussi; et il s'y mit résolument. C'est égal, il n'y aurait pas gagné sa vie: heureusement qu'il n'y avait pas de fines coutures à faire dans cette maison-là. Vous riez? Il prouvait sa bonne volonté, toujours. Pourtant il ne réussit pas à apprendre à tricoter; il aurait fallu que quelqu'un lui montrât, et il n'osait pas demander une leçon à Lise; il craignait qu'elle se moquât de lui. Après tout, les pauvres vieux n'usaient guère leurs bas: François pouvait bien se passer de tricoter.

La mère Suzon ne mourut pas de sa maladie, mais elle resta en langueur, toute faible et engourdie. Tout ce qu'elle pouvait faire, c'était de tenir compagnie à son vieux mari, de le servir, de l'aider à boire et à manger, car il ne s'en serait

pas tiré seul, n'ayant plus qu'une main de bonne; mais il ne fallait pas compter sur son ouvrage, tant elle était vite épuisée pour avoir épluché des pommes de terre ou essuyé trois assiettes. Heureusement elle ne souffrait pas trop de son oisiveté. C'est une bénédiction de Dieu, quand le désir de travailler s'en va en même temps que les forces; la mère Suzon, qui avait été si active dans son temps, sentait que ce temps était fini, et qu'elle n'avait plus qu'à se reposer un peu avant de quitter tout doucement ce monde.

Cela dura un an; quand l'automne revint, elle se remit à tousser; elle s'affaiblit tout l'hiver, et au printemps François s'aperçut que ses jambes enflaient. Il fit revenir le médecin, qui secoua la tête et n'ordonna rien du tout. « C'est le commencement de la fin », dit-il à François; et cela lui fit autant de peine que s'il se fût agi de sa propre mère.

Ce ne fut pourtant pas elle qui partit la première: une nouvelle attaque emporta le père Pierre en quelques heures. Il eut le temps, avant de perdre sa connaissance, de dire au curé, qui était venu le visiter: « Ce brave François... faire mon testament... » mais il ne put s'expliquer davantage. François, le curé et le médecin comprirent tous les trois qu'il aurait voulu faire son testament en faveur de son fils d'adoption; mais comme ce n'était pas écrit, cela ne pouvait servir à rien. François n'en fut pas moins touché et reconnaissant de ce que le vieillard, qui depuis si longtemps ne parlait plus et n'avait plus l'air de raisonner, lui avait donné sa dernière pensée. Deux jours après, la mère Suzon trépassa à son tour.

Cependant, au village et dans les fermes des environs, on s'occupait beaucoup des affaires de François, et l'avis général était que le petit bien des deux vieillards devait lui revenir. Il les avait servis et soignés depuis cinq ans, il avait travaillé pour eux sans recevoir de salaire, il avait rempli, disait-on, toutes les obligations d'un bon fils, il devait donc en avoir tous les droits: qui pourrait lui disputer l'héritage? Quelques fermiers qui connaissaient les lois répondaient qu'il n'y avait aucun droit, et que le gouvernement mettrait la main dessus, s'il ne se présentait pas d'héritiers légitimes. Les disputes là-dessus ne durèrent pas longtemps: un neveu et une nièce du père Pierre, qui ne s'étaient jamais occupés de lui pendant sa vie, sous prétexte qu'ils n'habitaient pas le pays et qu'ils avaient assez de leur propre ménage, furent bien vite instruits de sa mort et arrivèrent pour recueillir l'héritage. Je dois dire que le curé essaya de leur montrer l'injustice de leur conduite; il leur répéta les dernières paroles du défunt, il leur fit certifier par le médecin et par plusieurs personnes notables que l'intention des vieux époux avait été de laisser leur bien à François; ils ne voulurent rien entendre; et, toujours répétant: « Y a-t-il un écrit? Qu'on nous montre un

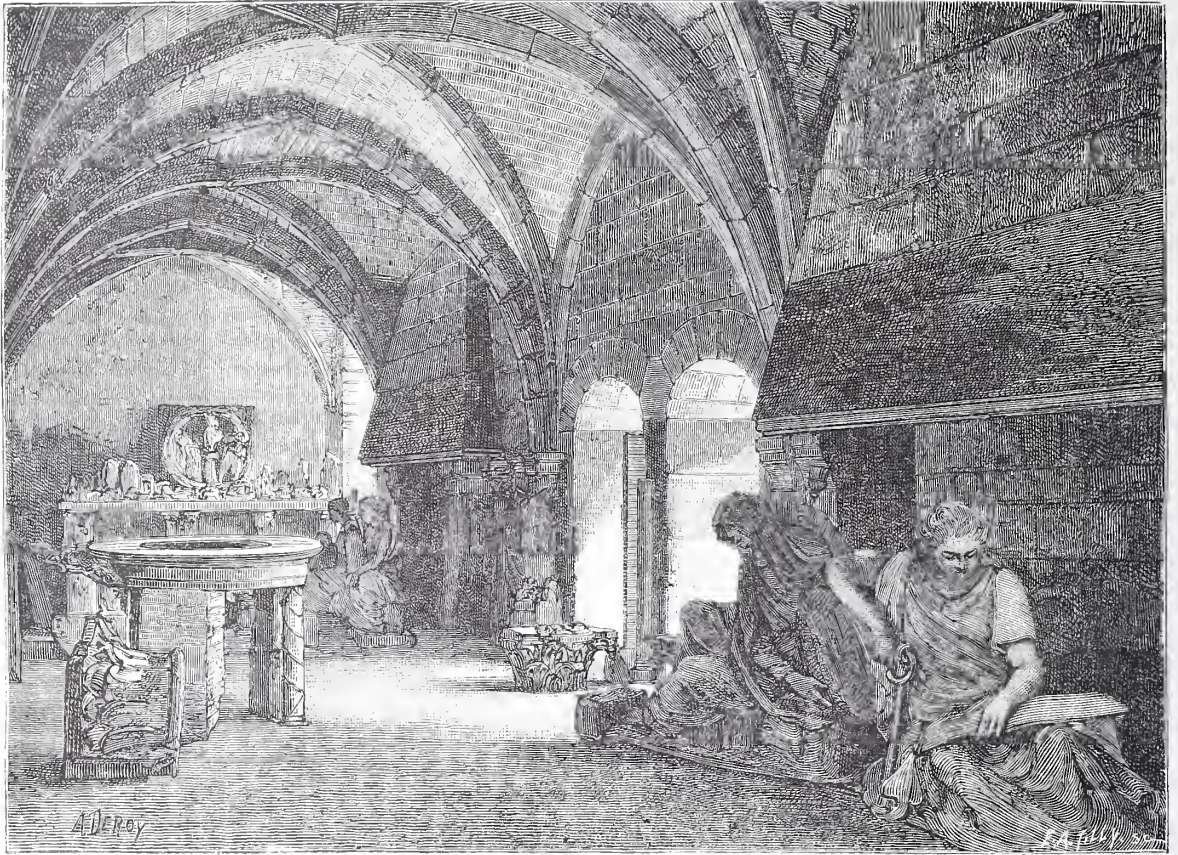
écrit! » ils prirent possession de la maison, et prièrent François de chercher une place ailleurs. Il est vrai qu'ils lui offrirent de lui payer son dernier mois de gages; mais comme François n'en avait jamais eu, ce point-là fut vite réglé.

La fin à la prochaine livraison.

M^{me} J. COLOMB.

MUSÉE LAPIDAIRE DE SENS.

En sortant des cachots de l'Officialité de Sens, que nous avons décrits et figurés (1), on peut, avant de retourner à la lumière, dissiper les souvenirs évoqués par ces sombres réduits, en visitant les salles du rez-de-chaussée, où le père de M. Le-



Musée lapidaire de la ville de Sens. — D'après une photographie.

fort, architecte-inspecteur des édifices diocésains, a rassemblé avec sollicitude pendant trente années un grand nombre de fragments trouvés, pour la plupart, à l'intérieur des murs démolis de la cathédrale et du palais synodal, où ils avaient été employés jadis en guise de moellons.

Parmi ces restes de l'art du moyen âge, il y a des sculptures que nous avons vu admirer par nos grands artistes en 1880, lors de l'inauguration de la statue de Jean Cousin.

« Bien peu de cathédrales, dit M. de Montaiglon, ont recueilli un semblable musée, que toutes devraient avoir. Ce ne sont que des fragments, mais du plus grand intérêt. Il y a là des gargouilles, des chapiteaux, des frises, des clefs de voûte, des moulures de toutes les époques. Tous ces morceaux sont instructifs : quelques-uns sont très beaux, entre autres les fragments de sculptures d'un vieux jubé, de goût encore roman, à arcades cintrées, qu'on a retrouvés en démolissant un autre jubé très médiocre, construit en 1762, à la fin du règne de Louis XV, sous l'épiscopat du cardinal de Luynes. Il n'y a pas de sculpture d'ornement plus

ferme et plus serrée. Ce sont des rinceaux, des grappes, des feuilles inspirées de celles du chêne et du lierre, et qui masquent les nervures... C'était un véritable chef-d'œuvre de sculpture dont on citerait peu d'équivalents.

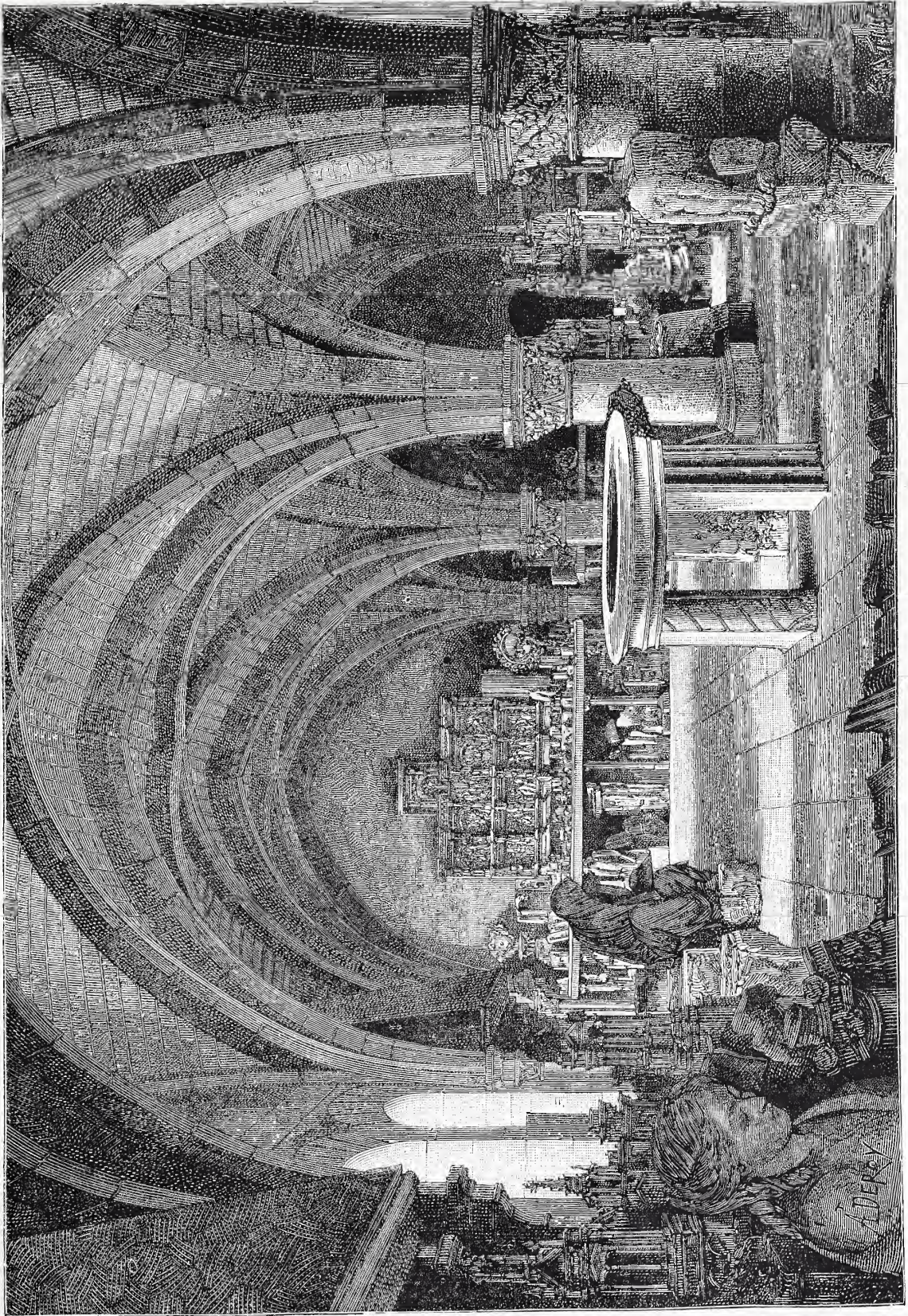
» On voit aussi dans ce musée de la salle synodale plusieurs cariatides posées sur des lions, une curieuse margelle de puits du seizième siècle, un retable en pierre fine et du meilleur goût, grande page de sculpture du seizième siècle qui décorait une chapelle dédiée à saint Eutrope. »

On peut citer encore les débris de tombeaux brisés en 1793. L'un d'eux est le double du mausolée de Jacques et de Jean Duperron, tous deux archevêques de Sens. A côté d'une statue du cardinal Duprat gisent quatre colonnes en marbre noir de Dinant, semées d'étoiles et de feuilles d'érable, restes du tombeau de Jean de Salazar, ainsi qu'un entablement et une des deux statues d'albâtre qu'il portait.

Le catalogue de ce musée, qui n'est pas encore

(1) Page 108 et suivantes du précédent volume.

classé, ne tardera pas à être achevé, grâce aux soins très louables de M. Roblot, inspecteur des travaux des édifices diocésains de Sens, et de l'architecte M. Lefort, dont nous ne pouvons trop louer le



Musée lapidaire de Sens. — D'après une photographie.

zele et les services. Dès aujourd'hui nous devons à leur obligeance quelques notes, préparées pour ce futur catalogue, et qui pourront intéresser les archéologues aussi bien que les artistes. Plus de trois cents fragments des douzième, treizième et quatorzième siècles, offrent à la cu-

riosité et à l'étude une collection variée de chapiteaux, de bases de colonnes, de bagues, de corbeaux, de culs-de-lampe, de dais; quelques clefs de voûte, des fragments d'arcs, des débris de fleurons, de retables; deux belles statues provenant de tombeaux, mais qui malheureusement n'ont plus leurs têtes ni leurs extrémités; des gargouilles et des supports grotesques provenant d'une des deux tours de la cathédrale, appelée la *Tour de plomb* (1), où ils soutenaient les colonnes de l'arcature aveugle qui décore la partie supérieure de cette tour.

Une belle margelle de puits du treizième siècle a été dessinée par M. Viollet-le-Duc et publiée dans son *Dictionnaire de l'architecture française du douzième au seizième siècle* (2).

Sur les fragments du treizième siècle trouvés dans les démolitions des jubés, on voit encore des traces de peinture. Les feuillages, les oiseaux, les petites chimères, d'une composition naïve et gracieuse, sont d'une merveilleuse exécution. La pierre est le beau liais du bassin de la Seine, qu'on trouve si souvent employé à cette époque.

Le Musée contient très peu de fragments du quinzième siècle, mais on y a recueilli des objets très intéressants du seizième siècle, entre autres une collection de seize dais et de quinze culs-de-lampe, autrefois accolés aux piliers de la cathédrale. Ces dais, dont la plupart ont une hauteur de plus de 2 mètres, surmontaient des statues d'apôtres qui n'existent plus. Ils sont tous variés, d'une composition en général très agréable, et d'une bonne exécution; malheureusement, ils ont été recouverts autrefois d'une couche de peinture commune qui empêche encore les détails. Ils ont été reproduits par les photographies.

Beaucoup de fragments de chapiteaux, clefs, consoles, arabesques en bas-relief, écus armoriés, corniches, doivent provenir de retables ou de petits édifices détruits.

Sur un retable d'une jolie architecture, on remarque des scènes en relief très habilement traitées. Les petits personnages et les détails dénotent une influence de l'école flamande. Cette belle pièce est attribuée, par les uns, à Jean Cousin, mais sans témoignages suffisants; par d'autres, à un artiste dijonnais de la renaissance.

Ce retable était placé dans la chapelle de Saint-Eutrope, qui a été édifiée par les chanoines Nicolas Richer et Nicolas Frittard, oncle de Jean Cousin: la composition du retable n'est pas dans la manière du maître.

Un grand cartouche, qui entourait l'inscription funéraire de Philippe Hodoard, fondateur du col-

lège de Sens, est aussi attribué à Jean Cousin. La composition pourrait être de ce grand artiste, mais l'exécution est défectueuse. Il était autrefois placé dans le mur de clôture du chœur, du côté du midi, dans la travée qui touchait au jubé (1).

On a placé dans la salle principale du Musée une des deux statues qui surmontaient le monument élevé, par l'archevêque Tristan de Salazar, à la mémoire de son père et de sa mère (2).

On a encore de ce monument (indépendamment d'un retable ou pilier sculpté qui est en face de la chaire, dans la cathédrale) quatre colonnes en marbre noir, malheureusement brisées, avec leurs bases et leurs chapiteaux, et une dalle de même matière, que ces colonnes supportaient. Les écus armoriés de feuilles et d'étoiles, fixés autour de cette dalle, forment la corniche du monument. Les deux statues agenouillées devaient être supportées par ce cénotaphe; elles étaient d'albâtre, et non de marbre blanc. La statue qui a échappé à la destruction est décapitée et fort endommagée. C'est, au sentiment de MM. Chapu, Thomas Le Villain, Chaplain, etc., une œuvre admirable, digne du Musée du Louvre. On constate, entre cette statue et celle du monument de l'amiral Chabot, de telles analogies que quelques personnes n'hésitent pas à la déclarer du même auteur, c'est-à-dire de Jean Cousin; mais cette opinion n'est point partagée par des archéologues, qui voient dans l'ensemble du monument auquel elle appartenait des indices d'une influence et d'une école différente de celle de Jean Cousin. Quoi qu'il en soit, tous s'accordent à reconnaître que cette statue est une œuvre de premier ordre.

On doit encore signaler, dans cette même salle, de très nombreux et beaux fragments de chapiteaux intérieurs et extérieurs, de corbeaux, de gargouilles, de frises, descendus et trouvés lors de la restauration de la salle synodale: ce sont des sculptures du treizième siècle. La pièce la plus curieuse est une statue de saint Louis, dont la tête a été enlevée en 1793: elle est contemporaine du roi; on remarque qu'elle porte un ceinturon de pèlerin. Une nouvelle statue, par Michel Pascal, occupe la place qu'occupait l'ancienne, celle dont il s'agit ici, sur le contre-fort de l'Officialité.

Il reste à faire remarquer, dans la grande salle, les quelques parties conservées des jubés du dix-huitième siècle, démolis, à leur tour, il y a peu d'années.

Ce sont d'abord deux charmants bas-reliefs, dont l'un représente saint Martin donnant au pauvre la moitié de son manteau, et l'autre le mariage de saint Louis. Le roi est vêtu en empereur romain, la reine en costume du temps de Henri IV, avec une énorme fraise bien empesée; mais les

(1) Cette tour, située à gauche du grand portail, était autrefois surmontée d'un immense étage en bois recouvert de plomb à sa partie supérieure. N'espérant plus l'élever jamais à la hauteur de l'autre tour, on l'avait surmontée d'une statue colossale du Père éternel, qui fut, dit une tradition, frappée et renversée par la foudre.

(2) Par exception, cette margelle paraît avoir appartenu à une propriété privée.

(1) C'était à l'autel Saint-Martin, à gauche de ce vieux jubé, que saint Louis avait été marié.

(2) Cette statue avait été trouvée sous l'égoût d'un chéneau; elle est en albâtre et de grand style. On croit y remarquer quelques points d'analogie avec la statue de l'amiral Chabot qui est au Louvre.

groupes sont gracieux, et les petites figures bien modelées.

On peut citer enfin deux Prophètes qui, à droite et à gauche de la grande porte du chœur, étaient placés au-dessus des entrées des jubés; deux bas-reliefs; puis deux grands groupes de figures colossales assises, posées autrefois sur la corniche à droite et à gauche, au-dessus des autels: d'un côté, la Charité et la Justice, de l'autre, la Foi et l'Espérance.

Éd. Ch.



JEAN GOUJON ET LA SAINT-BARTHÉLEMY.

L'anecdote qui a fait croire que notre illustre sculpteur Jean Goujon avait été l'une des victimes de la Saint-Barthélemy, n'est pas plus vraie que celle qui a répandu l'erreur de la mort de Léonard de Vinci entre les bras de François 1^{er}.

C'est pendant la terrible nuit du 24 août 1572 que les huguenots furent massacrés à Paris, et à cette date Jean Goujon était mort en Italie depuis plusieurs années. Il s'était volontairement expatrié, de même qu'un certain nombre d'autres protestants français, après le massacre de Vassy et la victoire de Guise à la bataille de Dreux. Les passions exaltées des catholiques parisiens rendaient la vie difficile et précaire aux calvinistes; Jean Goujon avait d'autant plus motif de craindre, qu'il professait librement et hautement sa foi. Il alla donc s'établir à Bologne, où il était assuré de relations agréables avec d'excellents artistes, entre autres le Primatice, qui, ainsi que l'Abbate, voyageait souvent entre l'Italie et la France. C'est un fait qui paraît résulter d'une manière précise d'un procès suivi par le saint-office de Modène contre un Français du nom de Laurent Penni ou Penis, de Fontainebleau, graveur sur bois et sur cuivre. Cet artiste, parlant de Jean Goujon, qu'il avait connu à Florence, dit: «Maintenant mort» (*Hora morto*). On doit cette information à M. Tomasso Sandonini. (1)



LE MOYEN DE NE PAS VIEILLIR.

Je vois bien des vieillards pareils par leur grand âge, mais d'ailleurs si différents! Les uns présentent la triste image de la décadence, et déjà de l'anéantissement. Les autres sont restés jeunes; oui, jeunes, je ne sais pas d'autre mot à leur appliquer. La raison de cette différence se découvre facilement. Ceux-ci n'ont pas cessé d'entretenir en eux l'activité de l'esprit; ceux-là se sont abandonnés, repliés sur eux-mêmes, et sont tombés dans l'inertie intellectuelle.

(1) Voir un article de M. de Montaiglon dans la *Gazette des beaux-arts*.

Bonstetten, l'un des plus jeunes vieillards qui aient existé, dit à ce sujet: «Prenez l'habitude de ne fixer aucune pensée, gardez-vous de tout travail sérieux et suivi, tâchez de ne rien observer, d'être les yeux ouverts sans voir, de parler sans avoir pensé: alors, dans l'ennui qui vous dévore, laissez-vous aller à toutes vos fantaisies, et vous verrez les progrès rapides de votre imbécillité. Mais c'est en avançant en âge que toutes les misères de l'ignorance et de la paresse se font sentir. C'est la destinée de la vieillesse de faire ressortir tous les défauts du corps et de l'esprit pour faire de l'homme une caricature. Rien ne contre-balance cet affaissement des organes, que le mouvement de l'esprit. Voyez comme l'homme qui n'a point exercé son âme se courbe avec l'âge. La pensée, que rien ne soulève, pèse douloureusement sur tous les maux physiques, pour les renforcer par l'attention qu'on y donne. C'est avec ce cortège de douleurs qu'on avance vers la mort sans aucun courage ni pour vivre, ni pour mourir.»

Bonstetten ne veut pas que l'on dise: «A quoi bon? Il est trop tard!» maximes aussi fausses que lâches. «Rien de désolé et ne flétrit la vie, dit-il, comme la crainte de la mort. Que de gens la portent dans la vie même en se disant: «Ce n'est plus la peine d'entreprendre telle étude, tel travail, parce que je suis trop vieux pour l'achever.» Comme si l'on achevait quelque chose, comme si la vie entière était autre chose qu'espérance, projet, activité, confiance en l'avenir et courage dans le présent! Que me fait l'espace grand ou petit qui me sépare de la mort? Tant qu'elle ne me touche pas, elle n'est rien.»

Il déclare, du reste, que cette activité et vaillance de l'esprit ne s'improvise pas; il faut l'avoir pratiquée de longue date par un exercice continué pour l'avoir à son service dans ses dernières années. «La vieillesse est le résultat, je dirais presque le bilan de la vie passée. Elle est ce que vous l'avez faite, bonne ou mauvaise, comme vous l'avez voulu.»



Ceux qui nous détestent.

Il n'y a qu'un moyen de ne pas détester ceux qui nous font du mal et du tort, c'est de leur faire du bien: on surmonte la colère par la bénignité; on ne les change pas, eux, par cette victoire sur ses propres sentiments, mais on se dompte soi-même. Il est vulgaire de s'indigner pour son compte; on ne doit s'indigner que pour les grandes causes. Pourquoi permettre à la malignité humaine de nous aigrir; à l'ingratitude, à la jalousie, à la perfidie même, de nous irriter? On n'en finit pas avec les réeriminations, les plaintes; le plus simple est de tout effacer. Il y a un mal que l'homme n'est pas tenu de punir: c'est celui dont il est victime.

AMEL.



CAMPEMENTS,

CANTONNEMENTS ET BIVOUACS.

Suite et fin. — Voy. p. 42.

Au camp, les chevaux se mettent *au piquet*. Un piquet se compose d'une corde munie d'œilletons, passant elle-même dans les œils d'un certain nombre de piquets de support, et fixée de chaque bout à un piquet d'attache. Tous les soirs, et par les temps de pluie, la corde doit être desserrée. Tous les matins, et par les temps secs, on la resserre (voy. fig. 11).

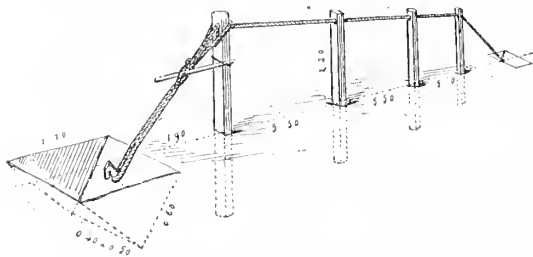


FIG. 11. — Piquet de chevaux.

L'organisation d'un camp comprend encore d'autres accessoires, tels que : cuisines, lavoirs, abreuvoirs, appareils de purification de l'eau, etc.

Les *cuisines*, simples rigoles creusées dans le sol, doivent être assez étroites pour que les marmites puissent reposer sur les bords, et juste assez profondes pour recevoir le volume de bois nécessaire à la cuisson des aliments.

Il a été dit plus haut qu'un camp doit s'établir à proximité de l'eau, laquelle doit être abondante et de bonne qualité.

La consommation d'un homme est de 10 litres par jour; celle d'un cheval, de 40 litres.

L'eau de bonne qualité est limpide et de goût agréable. Après ébullition, elle doit dissoudre le savon et cuire les légumes. Ces conditions sont généralement remplies par les eaux vives, courantes ou puisées à bonne source. La meilleure assiette d'un camp sera donc, sous ce rapport, celle qui assurera aux hommes la libre disposition d'un cours d'eau rapide, à fond de sable et gravier, ou celle de fontaines donnant en abondance une eau bien aérée et, par conséquent, légère.

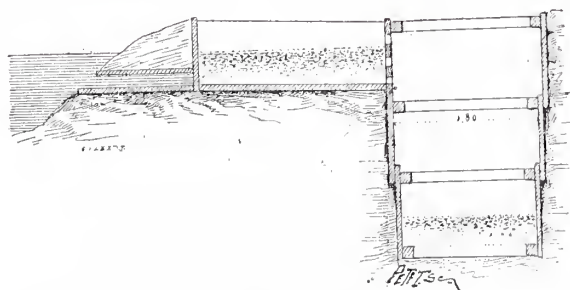


FIG. 12. — Filtre de campagne.

Si l'on ne dispose que d'une rivière à fond vaseux, ou d'un étang tenant en suspension des ma-

tières animales et végétales, on en rend l'eau potable par le moyen d'un filtrage. On creuse, à cet effet, sur le bord du cours d'eau ou de l'étang, un puits dont le fond se garnit de gravier et de sable fin, additionnés d'alun et de charbon. L'eau suspecte est amenée dans ce puits par le canal d'une caisse de sable fin dont les faces opposées, — situées sur le trajet du liquide, — ont été méthodiquement perforées (voy. fig. 12).

On peut, en pareil cas, se contenter de placer dans la rivière, ou mare, un tonneau dont on a de même perforé le fond et qu'on a rempli de couches successives de sable fin et de charbon. On défonce le dessus et l'on y puise l'eau qui, en remontant à son niveau, s'est débarrassée de ses impuretés.

Il est également facile d'organiser, à l'intérieur d'un camp, des *filtres* destinés à purifier les eaux stagnantes ou colorées par quelque matière végétale. L'appareil le plus simple se compose d'un tonneau à double fond. Le fond inférieur est laissé plein; le fond supérieur est percé de trous et recouvert de toile. Au-dessus de celui-ci s'étagent, en alternant, des lits de gravier et de charbon. L'eau à purifier tombe par le haut sur une petite planchette. L'eau potable se soutire par un robinet vissé entre les deux fonds (voy. fig. 13).

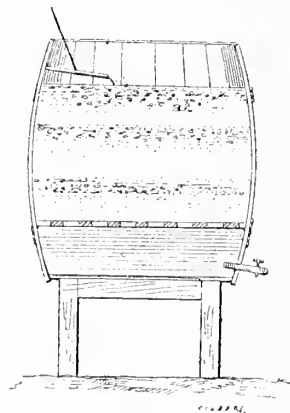


FIG. 13. — Tonneau-filtre.

Une eau bourbeuse se clarifie si elle est additionnée d'alun en poudre, dans la proportion de 1 kilogramme d'alun pour 3 ou 4 mètres cubes d'eau.

S'il ne se trouve dans le voisinage du camp ni cours d'eau, ni étang, ni mare, il faut procéder à la recherche d'une nappe souterraine, et creuser, à cet effet, des puits sur les points les plus favorables, notamment dans les thalwegs. On peut donner à ces puits une section carrée de 0^m.80 de côté. Le coffrage se fait en planches ou, à défaut de planches, à pierres sèches.

Dans les camps de peu de durée, on peut forer des puits instantanés à l'aide de l'appareil Pitoy, dont l'usage est aujourd'hui assez répandu en France (1).

Cet appareil se compose d'une série de tubes

(1) Il est représenté dans notre 1^{re} série, t. XLI (1873), p. 343.

pouvant se visser les uns au bout des autres, série qui commence par un *tubc-flèche* taillé en pointe, de façon à pouvoir s'enfoncer en terre. A l'extrémité opposée on visse une *tête de turc* sur laquelle bat un *mouton* que manœuvrent deux hommes. Au fur et à mesure de l'avancement du travail, on visse de nouveaux tubes jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la nappe. On reconnaît que l'on touche à cette nappe souterraine à l'audition d'un bruit tout particulier, et alors que l'enfoncement des tubes s'effectue plus rapidement. Cela étant, on enlève la tête de turc, à laquelle on substitue une pompe aspirante.

Quand il est impossible de creuser des puits, c'est-à-dire que la nappe est à plus de sept ou huit mètres au-dessous du sol, on est réduit à faire usage de citernes dans lesquelles se recueillent les eaux pluviales. Il ne faut recourir à ce procédé que lorsqu'on ne peut faire autrement.

Quand il passe un cours d'eau à proximité du camp, on peut y organiser des *abreuvoirs*. Le site d'un abreuvoir est bien choisi quand il présente une berge à pente douce, un fond de gravier, une hauteur d'eau de 0^m.75 et une vitesse de courant de 0^m.50 au maximum.

Si ces conditions ne se trouvent pas réunies, on modifie l'état des lieux en taillant dans la berge des rampes de 6 mètres de large, inclinées au 1/10; — en échouant sur la rive des pierres, du gravier, des fascines.

Quand la vitesse du courant est trop faible pour emporter en aval l'eau bourbeuse soulevée sous les pieds des chevaux, on l'accroît en attachant un *épi* ou digue à la berge opposée (voy. fig. 14).

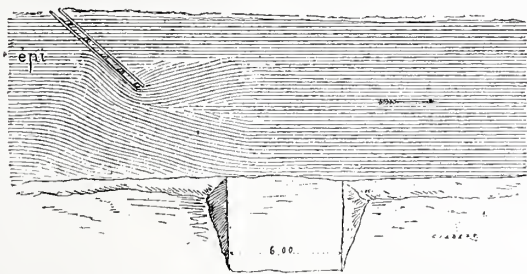


FIG. 14. — Abreuvoir.

A défaut de cours d'eau passant à proximité du camp, on confectionne en bois de grandes auges prismatiques, ayant pour supports soit des bancs

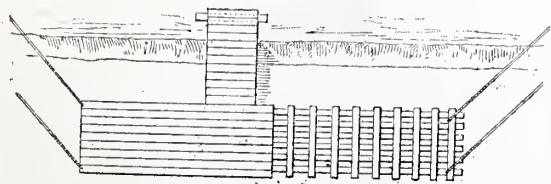


FIG. 15. — Lavoir.

de gazon, soit des chevalets de 0^m.70 de hauteur. On fait ensuite circuler dans ces auges-abreuvoirs l'eau des fontaines ou des puits.

Le voisinage d'une rivière permet aussi l'établissement d'un ou plusieurs radeaux à destination de *lavoirs* (voy. fig. 15).

A défaut de cours d'eau, on place à proximité des puits des baquets et des planches à laver. Il faut, en ce cas, pourvoir au prompt écoulement des eaux de lessivage, dont les infiltrations pourraient corrompre l'eau des puits.

Cantonner des troupes, c'est les loger chez l'habitant, dans les centres de population circonvoisins du quartier général. Le cantonnement est, en conséquence, un mode de stationnement qui nécessite peu de travaux. Il suffit, la plupart du temps, de remettre en bon état les communications existantes; — d'ouvrir quelques chemins nouveaux; — de jeter sur les ruisseaux quelques ponceaux ou passerelles; — d'organiser des abreuvoirs et des lavoirs, quelquefois même des cuisines. En tout cas, il est indispensable d'ériger des poteaux indicateurs sur toutes les places de rassemblement et à tous les carrefours de chemins.

Le bivouac n'est autre chose qu'un campement passager. Les hommes y sont en plein air, et ne peuvent se soustraire aux effets des intempéries dès saisons qu'en ayant recours à la tente-abri ou à des abris légers formés de matériaux trouvés sur place.

Un abri léger pour quelques hommes peut se composer d'une traverse portée par deux fourches. La traverse sert d'appui à une toiture formée de branchages, de paille, de clayonnages, de plan-

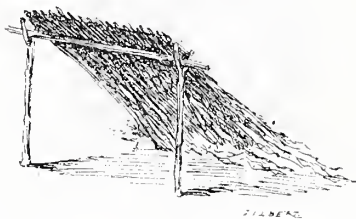


FIG. 16. — Abris de bivouac.

ches, de portes ou de toiles goudronnées trouvées sur place, etc. Cette toiture inclinée s'oppose au vent ou à la pluie. Il suffit de quelques minutes pour improviser pareille installation (voy. fig. 16).

S'agit-il de mettre tout un poste à couvert, on peut élever, suivant les mêmes principes, un abri léger *circulaire*. Au centre du cercle, on organise un foyer pour feu de bivouac.

Afin d'empêcher la fumée de s'engouffrer sous la toiture, il convient de ménager, du côté où le

vent chasse, une solution de continuité de 1 à 2 mètres de largeur (voy. fig. 17).

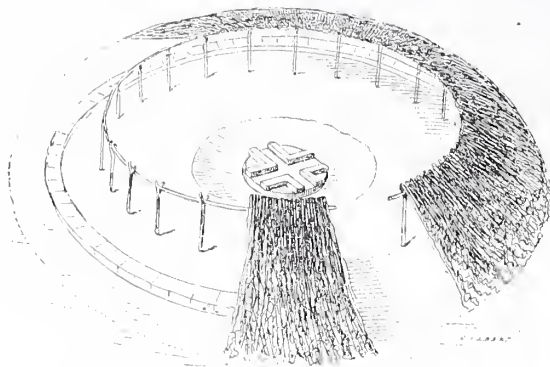


Fig. 17. — Abri de bivouac pour poste de trente hommes.

Lorsque le sol du terrain de bivouac est détrempé par les pluies, il est bon de faire coucher les hommes sur des *claires de couchage* (voy. fig. 18).

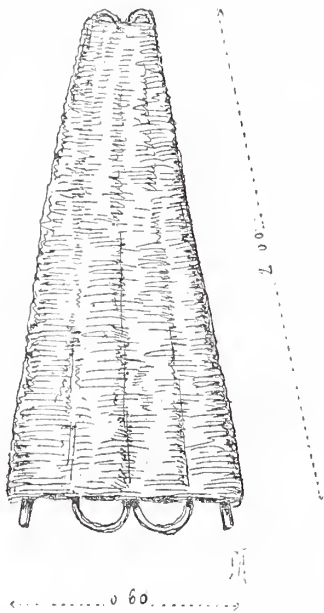


Fig. 18. — Claire de couchage.

On en revêt le sol de l'abri circulaire, lequel affecte, en ce cas, la forme d'un cône tronqué renversé, dont la petite base est aménagée à destination de foyer (voy. fig. 19). Faute du temps

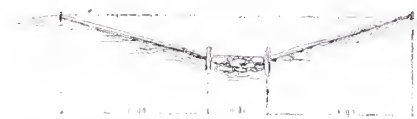


Fig. 19. — Coupe de l'abri circulaire fig. 17.

nécessaire à la confection de ces claires, on parquera avec les planches, voliges, portes, toiles goudronnées, etc., que l'on pourra trouver sur place ou dans les environs.

Rien ne doit être négligé de ce qui peut contribuer à la bonne organisation des campements et bivouacs. Le confort — confort bien modeste! — est chose d'importance capitale en campagne.

« La guerre, disait le général de Brack, est l'art de se battre *et de dormir*. Il faut souvent plus d'habileté pour rendre des forces à sa troupe que pour les user. »

Lieutenant-colonel HENNEBERT.

— 01010 —

PROFESSIONS DES ARTS DÉCORATIFS.

CONSEILS AUX JEUNES GENS.

Le directeur actuel de l'École publique d'art industriel à Philadelphie, M. Charles G. Leland, conseille aux pauvres familles d'Irlande (sa patrie d'origine) de recommander aux jeunes garçons et aux jeunes filles de s'appliquer, dans les écoles, aux éléments du dessin.

Ils se prépareront ainsi à des professions nombreuses et variées, où l'art intervient en quelque partie et qu'il considère comme destinées à devenir de plus en plus lucratives en Europe comme en Amérique; il cite entre autres : les gravures de diverses sortes sur métaux, sur verre, sur bois; la ciselure, la mosaïque, la marqueterie, la sculpture dans l'ébénisterie, la broderie, les papiers peints, etc. Il ne croit pas que le goût et l'adresse de main nécessaires pour réussir dans ces travaux, qu'il appelle les arts mineurs, soient aussi rares qu'on le pense. Presque tous les enfants aiment à dessiner, à découper, à modeler.

Il faut réserver le grand mot de « vocation » pour les arts supérieurs.

Sur l'initiative de quelques individus industriels, des villages entiers du Tyrol, de l'Allemagne méridionale, sont arrivés à se créer des ressources importantes en produisant de petites sculptures de toute sorte qu'on envoie par tonnes jusque dans l'Amérique du Sud. Il en est de même pour des broderies sur étoffes et sur cuir, très adroitement exécutées en Russie et très répandues dans ces mêmes contrées.

Éb. CH.

— 01010 —

L'harmonie, la probité, l'industrie et la frugalité, voilà quels sont les moyens pour un peuple de devenir heureux et puissant.

Lettre de WASHINGTON à Lafayette.

— 01010 —

LA JUMELLE PHOTOGRAPHIQUE.

Le procédé photographique au gélatino-bromure d'argent a été d'autant mieux accueilli par les amateurs et les touristes, qu'il n'exige pas l'emploi d'un matériel embarrassant, ni les nombreuses et délicates manipulations que nécessitait l'ancien procédé.

Parmi les appareils construits pour permettre à ceux qui ne sont pas versés dans l'art du dessin,

le moyen de conserver un souvenir durable des sites pittoresques qu'ils ont pu admirer, l'un des plus ingénieux et des plus commodes est la *jumelle photographique* (fig. 1).

Ce n'est autre chose qu'une jumelle marine que l'on peut, à volonté, convertir en appareil de photographie en dévissant les oculaires et en remplaçant les objectifs, qui sont montés à baïonnette, par des objectifs photographiques, dont l'un est muni d'un obturateur à bascule.

Ces objectifs sont aplanatiques, et portent des numéros (1 et 2) correspondant chacun aux chiffres semblables inscrits sur la jumelle.

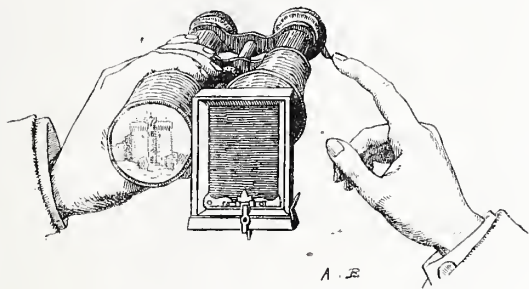


FIG. 1. — Jumelle photographique.

Lorsqu'on veut opérer, on adapte le châssis photographique du côté de la jumelle qui porte l'obturateur, et de l'autre le châssis à verre doux qui sert à la *mise au point*.

Le châssis photographique est pourvu, à sa partie supérieure, d'une petite porte à charnière, par laquelle s'introduisent les glaces, dont le côté sensibilisé doit être mis en regard de l'ouverture circulaire ménagée dans le châssis. Cette ouverture est protégée par un rideau mobile, qui se lève au moyen d'un ressort que l'on bande en tirant sur l'agrafe placée à la partie postérieure et inférieure du châssis.

On met au point en tournant la molette de la jumelle, et, comme les deux objectifs ont le même foyer, il s'ensuit que l'image qui est au point sur le verre doux l'est également sur le côté sensibilisé de la glace.

Pour découvrir l'objectif, il suffit, le rideau mobile étant ouvert, d'agir avec le doigt sur la bascule de l'obturateur qui se trouve à la place de l'oculaire de la jumelle.

Le temps de pose doit être très court; sa durée dépend d'ailleurs de l'intensité de la lumière et de la couleur de l'objet que l'on veut reproduire. — Cinq à dix secondes suffisent généralement pour obtenir un bon négatif. — On ferme alors l'obturateur, puis on dégage l'agrafe du rideau, qui en se fermant protège de nouveau la glace contre l'action intempestive de la lumière et permet de retirer le châssis négatif.

L'introduction, l'enlèvement et la substitution des glaces dans le châssis s'effectuent au moyen du sac-laboratoire que nous représentons figure 2. Ce sac est en étoffe imperméable aux rayons lumi-

neux, et porte deux ouvertures fermées au moyen de deux bracelets en caoutchouc, par lesquelles l'opérateur peut introduire les mains, le châssis et les glaces.

La manipulation dans ce sac est très simple, car, au toucher, on reconnaît facilement le côté sensibilisé de la glace, qui est toujours un peu rugueux.

Une fois la glace mise dans le châssis, on le referme avec soin, puis on l'adapte au corps de la jumelle, comme il a été dit plus haut. Après la pose, on retire le cliché, et si l'on ne veut pas le développer de suite, on le met dans l'étui en caoutchouc, qui se trouve dans le sac-laboratoire à côté de l'étui à glaces.

Le développement des clichés peut ne se faire que plusieurs mois après la pose, mais à la condition qu'ils soient tenus au sec et à l'abri de la lumière.

Pour développer les images, on commence par préparer les deux solutions suivantes :

Solution A.

Eau de pluie chaude.	1 litre.
Oxalate neutre de potasse.	300 grammes.

Il faut filtrer et laisser refroidir.

Cette solution, étant inaltérable, peut se préparer d'avance.

Solution B.

Eau distillée chaude.	1 litre.
Acide sulfurique ordinaire.	3 gouttes.
Sulfate de protoxyde de fer.	300 grammes.

On doit agiter pour faire dissoudre, filtrer et laisser refroidir.

Ces deux solutions une fois préparées, on les mélange, au moment de s'en servir, dans les proportions de 3 parties de la solution A pour 1 partie de la solution B, en ayant bien soin de verser la solution de sulfate de fer dans la solution d'oxalate de potasse, et non la solution d'oxalate dans celle de fer.

Cela fait, on plonge la glace, la couche sensibilisée en dessus, dans une cuvette de porcelaine où l'on a préalablement versé le liquide développeur. Au bout de 10 à 20 secondes, l'image apparaît et se renforce successivement. Bientôt les grands noirs pénètrent à travers la couche, et lorsqu'on examine la glace par transparence, on voit apparaître peu à peu tous les détails de l'image. Lorsque les noirs ont atteint l'intensité voulue, ce dont il est facile de se rendre compte en plaçant le cliché devant une lanterne à *verres rouges*, on le retire du bain développeur, on le lave avec une pissette, puis on le fixe dans un bain d'hyposulfite de soude à 12 pour 100 d'eau. Quand l'image est fixée, c'est-à-dire lorsque le bromure d'argent resté dans les endroits non attaqués par la lumière est bien dissous, on lave une dernière fois le négatif, on le recouvre d'une solution de gomme arabique à 5 pour 100, et finalement on le laisse sécher.

Il ne faut fixer un négatif que quand l'image est

parfaitement venue, sans quoi les ombres manqueraient de détails, et le cliché serait trop transparent.

On doit toujours se rappeler, lorsqu'on développe un négatif, que l'image paraît beaucoup plus intense au développement qu'elle ne le sera après le fixage. C'est, en effet, par le manque d'intensité que pèchent la plupart des clichés au gélatino-bromure d'argent obtenus par les amateurs.

Lorsqu'un négatif a de la tendance à donner des images dures et heurtées, autrement dit quand pendant le développement les détails n'apparaissent pas dans les ombres, on enlève la plaque du bain de fer, on verse dans celui-ci 3 ou 4 gouttes d'une solution de 1 gramme d'hyposulfite de soude pour 100 d'eau, et après avoir agité le mélange, on y plonge de nouveau la glace. Si la quantité d'hyposulfite ajoutée est suffisante, les détails apparaissent presque aussitôt dans les noirs; mais si cette quantité est trop considérable, l'image se voile et le cliché est compromis.

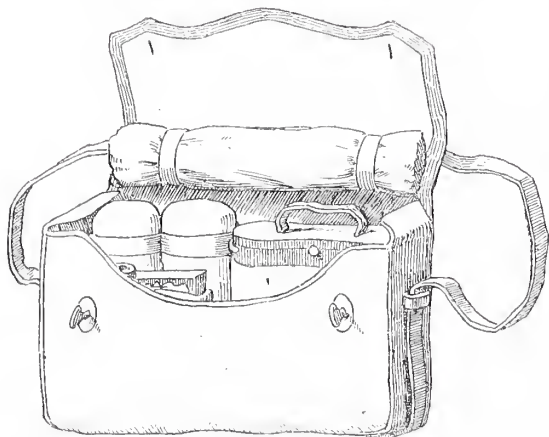


FIG. 2. — Sac-laboratoire de la jumelle photographique.

Lorsque l'image manque d'opposition, lorsqu'elle est trop uniforme, on peut lui donner de la vigueur en mettant la glace dans un bain révélateur neuf, auquel on aura ajouté 2 ou 3 gouttes de la solution suivante :

Eau de pluie	100 grammes.
Bromure de potassium pur.	10 grammes.

Cette dernière solution possède encore l'avantage de faire disparaître les voiles. Toutefois, il est préférable de ne pas y avoir recours et de pousser le développement à fond. Du reste, en employant le révélateur que nous avons indiqué, il ne doit jamais apparaître de voile sur l'image. sinon, c'est qu'on n'aura point pris suffisamment de précautions contre la lumière ou la nature des verres rouges employés.

En été, nous recommanderons de renouveler souvent le bain d'hyposulfite de soude, afin d'éviter que la couche sensible se détache de la glace. Lorsque cet accident se présente, le seul moyen d'y remédier est de mettre le cliché pendant une minute dans un bain composé de :

Eau	1 litre.
Alun de chrome	10 grammes.

Quelques photographes emploient le révélateur suivant, qui est inaltérable, mais qui, en revanche, donne quelquefois des voiles intenses.

<i>Solution A.</i>	
Alcool absolu	100 grammes.
Acide pyrogallique	40 grammes.

<i>Solution B.</i>	
Eau distillée.	100 grammes.
Bromure d'ammoniaque	10 grammes.

Pour l'usage, on mélange à 150 grammes d'eau :

Solution A	4 grammes.
Solution B	5 grammes.
Ammoniaque	15 gouttes.

Lorsque la pose est insuffisante, on ajoute au bain révélateur quelques gouttes d'ammoniaque; au contraire, si l'exposition a été trop longue, on y verse un peu de la solution B, jusqu'à ce que le cliché ait pris l'intensité qu'il doit avoir. On lave ensuite la plaque, et l'on fixe l'image comme à l'ordinaire.

Pour tirer des épreuves d'un cliché, on commence par le vernir, soit avec du vernis Shœné, soit avec une solution alcoolique de benjoin à 10 pour 100 que l'on étend sur le négatif après l'avoir légèrement chauffé. Lorsque la glace est bien sèche, on la met dans un châssis-presse, le côté de l'image en regard avec du papier albuminé qu'on sensibilise en le laissant flotter environ cinq minutes sur un bain de :

Eau distillée.	100 grammes.
Azotate d'argent cristallisé.	15 grammes.

Quand l'épreuve est tirée, ce qu'on reconnaît aux parties blanches qui doivent être légèrement teintées, on la plonge dans un bain d'eau filtrée que l'on renouvelle deux ou trois fois, puis on la *viré* dans un bain au chlorure d'or, qui lui donne une teinte plus agréable pouvant varier, au gré de l'opérateur, du brun-rouge au noir-bleu.

Ce bain se compose de :

Eau distillée	1 litre.
Chlorure d'or	1 gramme.
Acétate de soude fondu	10 grammes.
Bicarbonate de soude.	1 1/2 gramme.

Ce bain peut servir jusqu'à épuisement, mais à la condition qu'on le filtre après chaque opération.

L'épreuve une fois virée au ton que l'on désire, on la fixe dans un bain d'hyposulfite de soude à 15 pour 100, en l'y laissant séjourner près d'un quart d'heure. L'épreuve est ensuite lavée à grande eau pendant au moins 4 heures, séchée, et finalement collée sur bristol avec de la colle d'amidon passée à travers un linge fin.

La jumelle photographique et ses accessoires sont renfermés dans un sac-laboratoire dont les dimensions sont à peu près celles des sacoches de voyage. C'est un appareil très portatif et très commode.

ALFRED DE VAULABELLE.

LOUISE LABÉ, LA BELLE CORDIÈRE.



Louise Labé. — Composition et dessin de M. le professeur Reignier, de Lyon. — Dessin sur bois de M. Morel. — Graveur, M. Gusman.

Le seizième siècle, si fécond en types de femmes extraordinaires, n'en a guère produit qui l'emportent en intérêt sur Louise Labé, la belle cordière. Elle naquit à Lyon en 1526; son père s'appelait en réalité Charlin; Labé n'était qu'un surnom. Il exerçait le métier de cordier; mais on aurait

tort de se le représenter comme un pauvre artisan, uniquement soucieux de gagner sa vie et insensible aux avantages de l'éducation. Il n'est pas douteux que son industrie lui avait proeuré, sinon la fortune, au moins l'aisance, et qu'il sut jouir du fruit de son travail en homme intelligent et éclairé. Il

voulut que sa fille, dont l'esprit et le visage avaient été parés de toutes les faveurs de la nature, fût élevée avec le plus grand soin; Louise dépassa bientôt ses espérances et atteignit un degré d'instruction bien supérieur à celui auquel son sexe s'élève d'ordinaire : non seulement elle excellait dans les travaux d'aiguille et dans les arts d'agrément, qui sont plutôt le partage des femmes, mais encore elle possédait le latin comme pas un écolier, et les deux langues étrangères qui, à cette époque, étaient le plus en honneur parmi nous, l'italien et l'espagnol. Encouragée par les succès que lui valaient des connaissances si étendues, elle voulut parcourir jusqu'au bout le cercle des études, auxquelles se livraient alors les gentilshommes : elle s'exerça à manier les armes et à conduire un cheval. Écoutons-la vanter elle-même ses talents :

Pour bien savoir avec l'aiguille peindre,
 J'eusse entrepris la renommée éteindre
 De celle-là qui, plus docte que sage,
 Avec Pallas comparait son ouvrage (1).
 Qui m'eût vu lors en armes fière aller,
 Porter la lance et bois faire voler,
 Le devoir faire en l'estour (2) furieux,
 Piquer, voler (3) le cheval glorieux,
 Pour Bradamante ou la haute Marphise,
 Sœur de Roger (4), il m'eût, possible (5), prise.

En 1542, comme Louise était dans sa dix-septième année, un corps de troupes, envoyé par François 1^{er} sur la frontière d'Espagne, vint à passer par Lyon. La jeune fille, préparée comme elle l'était au métier de la guerre, ne put résister à l'occasion qui s'offrait à elle d'aller jouer, en combattant Charles-Quint, les rôles de l'Arioste. Elle partit pour Perpignan au milieu des soldats du roi. Tout en faisant la part de son humeur aventureuse, on a pensé, non sans raison, qu'elle avait peut-être, dans cette circonstance, accompagné un de ses frères, que les intérêts de l'industrie paternelle appelaient à l'armée des Pyrénées. La complaisance de ses compagnons d'armes aidant, elle se fit dans le camp français un renom de bravoure : on l'appelait *le capitaine Louis*. Il faut au moins lui rendre cette justice, que sa réputation militaire, si facilement acquise, ne l'aveugla pas; elle revint à Lyon, elle s'y maria et s'y maria sagement. Au milieu des hommages que sa beauté et son savoir lui attiraient, elle eut assez de jugement pour ne pas sortir de sa condition; elle épousa un de ses concitoyens, Ennemond ou Aymon Perrin, qui exerçait le même état que son père. Cordière elle était née et cordière elle resta jusqu'à la fin de ses jours.

En 1555, Louise Labé publia le recueil de vers qui est aux yeux de la postérité son principal titre

(1) Arachné, qui osa défier Pallas dans l'art de peindre avec l'aiguille, c'est-à-dire de broder sur toile et sur tapisserie, et que la déesse, pour la punir de son outrecuidance, changea en araignée.

(2) Estour, choc, mêlée, combat.

(3) Tourner, faire tourner.

(4) Roger, Bradamante et la haute Marphise sont des personnages du *Roland furieux* de l'Arioste.

(5) Peut-être.

de gloire. Lyon comptait alors une foule d'esprits distingués; une colonie de Florentins y avait apporté le germe fécond de la Renaissance; plusieurs familles, dans la bourgeoisie comme dans la noblesse, y cultivaient les lettres avec passion, et on cite quelques jeunes femmes qui peuvent faire bonne figure à côté de Louise elle-même : c'étaient, par exemple, Pernette du Guillet, Catherine de Vauzelles, Louise Sarrazin, Claudine Péronne, Jeanne Creste, Jeanne Gaillarde, Jacqueline de Stuard, Claudine et Sibylle Scève. A cette pléiade il faut ajouter la charmante Clémence de Bourges, dont l'amitié fut un honneur pour la belle cordière et suffit aujourd'hui encore pour laver sa mémoire des calomnies qu'on ne lui a pas ménagées. Clémence de Bourges était fille et sœur de gentilshommes, qui jouissaient de la plus grande faveur auprès du roi et qui occupaient des charges considérables. C'est à elle que Louise Labé a dédié son volume de vers. L'épître qu'elle lui adresse contient un tableau curieux des progrès que l'éducation des femmes avait faits au seizième siècle, et à ce titre elle vaut la peine d'être lue. Louise voudrait que son exemple profitât aux personnes de son sexe : « Ayant, dit-elle, passé partie de ma jeunesse à l'exercice de la musique (1), et ce qui m'a resté de temps l'ayant trouvé court pour la rudesse de mon entendement, et ne pouvant de moi-même satisfaire au bon vouloir que je porte à notre sexe, de le voir non en beauté seulement, mais en science et en vertu passer ou égaler les hommes, je ne puis faire autre chose que prier les vertueuses dames d'élever un peu leurs esprits par-dessus leurs quenouilles et fuseaux, et s'employer à faire entendre au monde, que si nous ne sommes faites pour commander, si (2) ne devons-nous être dédaignées pour compagnes, tant es affaires domestiques que publiques, de ceux qui gouvernent et se font obéir. Et outre la réputation que notre sexe en recevra, nous aurons valu au public, que les hommes mettront plus de peine et d'étude aux sciences vertueuses, de peur qu'ils n'aient honte de voir précéder celles desquelles ils ont prétendu être toujours supérieurs quasi en tout. »

Louise Labé assure dans une de ses *élégies* qu'on appréciait son talent, non seulement en France, mais en Espagne, en Italie et en Allemagne. Les poètes de son temps, Marot, du Moulin, Charles Fontaine, Maurice Scève, Olivier de Magny, parlent d'elle sur le ton de l'admiration la plus vive. On nous a conservé avec ses petits poèmes un recueil de vingt-cinq pièces de vers, écrites à sa louange dans quatre langues différentes; il y a dans le nombre jusqu'à une ode en grec ancien. A vrai dire, ce qui nous est parvenu de la muse de Louise, quoiqu'on y trouve du goût

(1) Ce mot est pris ici dans son sens étymologique. Il désigne, comme chez les Grecs, l'ensemble des arts libéraux sur lesquels porte l'éducation.

(2) Pourtant, toutefois.

et de la finesse unis à beaucoup de savoir, semble un peu mince pour justifier un tel engouement. Avant qu'elle ne livrât ses vers à la publicité (elle le dit elle-même dans l'*épître* à Clémence de Bourges), ses amis avaient « trouvé moyen de les lire sans qu'elle en sût rien. » Il est assez probable qu'elle n'en fit imprimer qu'une partie et que le reste continua à circuler en manuscrit; ses contemporains, en effet, nous parlent d'*odes* et d'*épîtres* qu'elle avait composées, et qui sont aujourd'hui perdues.

La belle cordière mourut vers 1566. Son mari, qui l'avait précédée dans la tombe, l'avait instituée sa légataire universelle, lui donnant ainsi un suprême témoignage d'estime et d'affection. Quand, à son tour, elle quitta ce monde, son esprit, comme le montre son testament, que nous avons encore, était tourné tout entier vers des pensées pieuses et charitables. Au milieu des luttes religieuses qui divisèrent son siècle, elle paraît être restée fermement attachée aux traditions de l'Église catholique. Il est certain que Calvin est un des premiers qui parlent d'elle avec mépris. Peut-être est-ce là l'origine des outrages dont certains auteurs l'ont accablée. Quoi qu'il en soit, la ville de Lyon ne s'y est jamais associée; car dès 1607 elle donnait le nom de *la Belle-Cordière* à une rue, voisine de la place Bellecour, dans laquelle Louise Labé avait habité; depuis lors il ne s'est trouvé personne à Lyon pour protester contre cet honnimage public.

G. L.

—*—*—

SUR LA TRANSMISSION DES FORCES A DISTANCE.

Suite. — Voy. p. 21.

2^o Transport des forces par les liquides et les gaz.

Un premier exemple de transmission de forces au moyen des liquides est fourni par la presse hydraulique. Tout le monde connaît cet instrument imaginé par Pascal et si souvent employé de nos jours. L'eau contenue dans un cylindre assez étroit est refoulée par un piston : un tuyau la conduit dans un deuxième cylindre beaucoup plus large. Un piston y reçoit l'action du liquide, s'élève sous sa pression et peut exercer des efforts très considérables. Le tuyau de communication est ordinairement assez court; mais rien n'empêcherait de lui donner une grande longueur et de transmettre ainsi à une plus grande distance l'effort exercé sur la surface du premier piston. Ce moyen de transport de la force n'a pas été l'objet d'applications importantes.

Lorsqu'il s'agit de distribuer l'eau dans l'intérieur d'une ville, on établit des réservoirs au point le plus élevé de la cité; une canalisation souterraine, partant des réservoirs, conduit l'eau dans les rues et jusqu'aux étages supérieurs des maisons, où elle jaillit avec une vitesse plus ou moins

grande. Quelle est la force qui fait alors monter l'eau jusqu'aux robinets de distribution? C'est évidemment celle qui a servi à remplir les réservoirs. A Versailles, par exemple, elle est prise dans la Seine, aux roues hydrauliques de Marly; dans d'autres villes c'est l'action d'une machine à vapeur; dans beaucoup d'autres enfin, on remplit les réservoirs au moyen d'aqueducs souvent fort longs qui prennent l'eau sur des plateaux élevés et l'amènent dans les réservoirs par suite de l'énergie naturelle qu'elle possède à sa station première. Mais il y a, dans tous les cas, transport de la force à des distances souvent considérables, et l'on pourrait certainement utiliser pour toute espèce de travail la force de l'eau contenue dans les réservoirs.

L'emploi de l'air comprimé comme moyen mécanique tend aujourd'hui à se répandre et à se généraliser. L'air comprimé est un ressort qui en se détendant peut exercer un effort et faire marcher une machine. Veut-on transporter cette action à une grande distance, il suffit de comprimer de l'air dans un réservoir à l'endroit où l'on possède une force disponible, et d'établir un tuyau de communication entre ce réservoir et un autre semblable installé au point où l'on se propose d'utiliser la force. L'élasticité de l'air dans le second réservoir sera évidemment la même que dans le premier.

Il serait trop long de décrire les nombreuses applications de l'air comprimé à la transmission des forces, bornons-nous à citer les principales.

Pour le percement des grands tunnels, les résultats obtenus au mont Cenis et au Saint-Gothard ne laissent aucun doute sur les avantages du procédé. Dans ces travaux de grandes longueurs, où le renouvellement de l'air est une nécessité, l'emploi de l'air comprimé aura toujours la préférence. On a pu transmettre ainsi la force motrice de chutes d'eau situées à l'entrée des tunnels, jusqu'à des distances de 6 000 mètres au mont Cenis et de 7 500 mètres au Saint-Gothard. Dans le tunnel du Pas-de-Calais, dont le percement est à l'étude, il faudra envoyer la force à 15 000 mètres de distance.

Les locomotives à air comprimé emmagasinent au départ une provision de force qu'elles dépensent peu à peu le long de la route, en remorquant le train auquel elles sont attelées.

C'est encore l'air comprimé qui pousse les dépêches dans les tubes pneumatiques, les liquides dans les pompes à bière et les monte-jus; c'est lui qui fait fonctionner les sonneries à air; c'est lui qui, distribué dans des réservoirs établis sous les wagons d'un train, permet au mécanicien de manœuvrer au même instant tous les freins destinés à agir sur les roues, leur transmet et leur distribue une partie de la force prise à la locomotive, et fournit ainsi le moyen de produire en cas de danger un arrêt aussi rapide que possible.

A suivre.

E. LEFEBVRE,

Professeur de physique au Lycée de Versailles.

LA DIRECTION DES AÉROSTATS.

LES EXPÉRIENCES DE MM. CH. RENARD ET KREBS.

L'avenir de la navigation aérienne.

Nous avons décrit précédemment les remarquables expériences de M. Henri Giffard en 1852 et de M. Dupuy de Lôme en 1872; on peut considérer ces savants ingénieurs comme ayant ouvert la voie de la navigation aérienne par les aérostats allongés, munis d'un propulseur hélicoïdal et d'un gouvernail⁽¹⁾. Nous avons fait connaître les avantages des nouveaux moteurs dynamo-électriques qui, fonctionnant sans feu et sans perte de poids, offrent les plus favorables conditions de force motrice pour un ballon équilibré dans l'atmosphère.

Après avoir résumé l'ascension que nous avons exécutée, mon frère et moi, dans le premier aérostat électrique à hélice qui ait été construit⁽²⁾, il nous reste à parler des belles expériences qui ont été faites dans la même voie, à l'établissement d'aérostation militaire de Chalais-Meudon, par MM. les capitaines Ch. Renard et A. Krebs.

Après les incomparables services que les ballons ont rendus pendant le siège de Paris, le gouvernement s'est trouvé disposé à encourager les tentatives faites pour assurer le progrès de la navigation aérienne. Grâce aux efforts persévérants de M. le colonel Laussedat, président de la commission des aérostats militaires, l'usine aéronautique de Chalais-Meudon a été fondée, et des études sérieuses de la navigation aérienne ont aussitôt commencé à être exécutées. Après avoir étudié des projets nombreux et avoir exécuté des modèles en petit de différentes formes, MM. Ch. Renard et Krebs, chargés des récentes expériences de navigation aérienne, ont adopté un système analogue à ceux de leurs prédécesseurs; ils ont placé l'hélice à l'avant d'un aérostat allongé de forme non symétrique, et ils se sont servis d'une pile d'une grande légèreté, qui leur a permis de dépasser les résultats obtenus avant eux.

Dans une première ascension, exécutée le 9 août 1884, MM. Ch. Renard et Krebs ont pu s'élever de leur usine aéronautique, où leur aérostat tout gonflé et tout arrimé est enfermé dans un vaste hangar, et revenir au point de départ, après avoir accompli un voyage de quelques kilomètres.

« A quatre heures du soir, par un temps presque calme, disent les savants officiers, l'aérostat, laissé libre et possédant une très faible force ascensionnelle, s'élevait lentement jusqu'à la hauteur des plateaux environnants. La machine fut mise en mouvement, et bientôt, sous son impulsion, l'aérostat accélérât sa marche, obéissant fidèlement à la moindre indication de son gouvernail. »

Au-dessus de Villacoublay, à 4 kilomètres environ du point de départ, le ballon exécuta un

demi-tour et revint à l'usine de Chalais-Meudon, où il fut ramené à l'endroit même d'où il était parti.

L'aérostat à hélice de MM. Ch. Renard et A. Krebs, que représente exactement notre gravure, a 50^m.40 de longueur et 8^m.40 de diamètre au fort. Son volume est de 1864 mètres cubes. La machine dynamo-électrique dont il est muni a donné un travail effectif de 5 chevaux-vapeur, avec 46 tours de l'hélice par minute.

Après cette première expérience de Chalais-Meudon, mon frère et moi nous avons exécuté, le 26 septembre, une nouvelle ascension dans notre aérostat électrique, et cette fois il nous a été permis, avec une vitesse propre de 4 mètres à la seconde environ, d'accomplir au-dessus de Paris plusieurs manœuvres de direction, et de remonter à plusieurs reprises le courant aérien au-dessus de Grenelle et du Luxembourg.

Le 8 novembre 1884, les savants officiers ont exécuté enfin un autre essai qui a été couronné d'un succès complet. Ils ont pu atteindre une vitesse propre de 6^m.50 à la seconde, soit 23 kilomètres et demi à l'heure, résultat qui n'avait pas encore été obtenu jusque-là. A deux reprises différentes, dans la même journée, il leur a été donné de s'éloigner de quelques kilomètres de l'usine de Chalais, et d'y revenir sous l'action du propulseur électrique et du gouvernail.

Ces expériences sont décisives, et la navigation aérienne par les aérostats allongés est absolument démontrée. Pour la rendre pratique et utilisable, il faut construire des navires aériens de très grandes dimensions qui pourront atteindre, sous le jeu de machines très puissantes, des vitesses propres assez considérables pour résister aux courants aériens d'intensité moyenne.

Il est facile de faire comprendre par des chiffres l'avantage incontestable des grands aérostats. La géométrie démontre qu'un ballon fusiforme de 3000 mètres, trois fois plus volumineux qu'un aérostat de 1000 mètres, a une surface deux fois plus grande seulement que celui-ci; sa force ascensionnelle est quatre fois plus grande, et la machine qu'il pourra enlever aura une puissance dix fois plus considérable. Je ne parle encore ici que d'un aérostat de 3000 mètres, c'est-à-dire de dimension très modeste. Que serait-ce si l'on confectionnait des aérostats très allongés de 30000, 50000 et même 100000 mètres cubes! On arriverait à atteindre la vitesse de nos trains express et à dominer presque tous les vents.

Considérons, par exemple, pour fixer nos idées, ce que l'on pourrait obtenir avec un aérostat de grande dimension de 50000 mètres cubes.

Un tel navire aérien, de la forme de celui que nous avons expérimenté mon frère et moi, et d'une longueur dépassant quatre fois son diamètre au fort, aurait en chiffres ronds les dimensions suivantes :

Diamètre 30^m.50, longueur 120 mètres.

La totalité de sa surface serait de 8000 mètres

(1) Voy. livraison de juillet 1884, p. 231.

(2) Voy. livraison d'octobre 1884, p. 323.

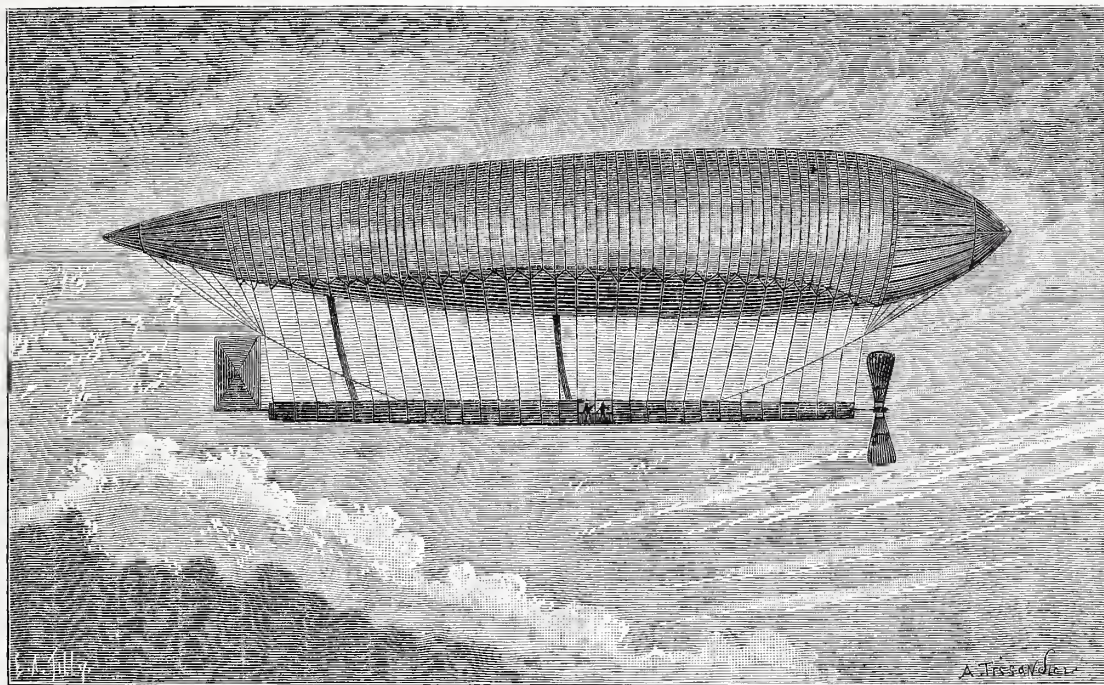
carrés. Le poids du matériel aérostatique complet serait de 24 000 kilogrammes.

Gonflé d'hydrogène pur, ce navire aérien aurait une force ascensionnelle de 60 000 kilogrammes; son poids étant de 24 000 kilogrammes, l'excès de force ascensionnelle pour la machine motrice, les voyageurs et le lest, serait de 36 000 kilogrammes! — En réservant 10 000 kilogrammes pour les voyageurs et le lest, il resterait un poids disponible de 24 000 kilogrammes pour le moteur! On pourrait disposer dans ces conditions d'une force de quelques centaines de chevaux, qui donnerait au navire aérien une vitesse propre supérieure à celle des vents déjà forts.

Sans entreprendre dès à présent des constructions aussi importantes, rien n'empêche de donner naissance à de véritables navires aériens de 5 000, de 10 000 mètres cubes, qui fonctionneraient presque tous les jours. Quand il y aurait des vents violents ou des tempêtes, ces navires resteraient au port, comme cela arrive parfois pour les bateaux sur l'Océan.

Il en sera pour la navigation aérienne ce qu'il en a été pour la navigation maritime; elle nécessitera des efforts multipliés, une grande persévérance, beaucoup de temps et beaucoup d'argent.

Nous en sommes, en ce qui concerne cet art nouveau, à une époque comparable à celle où,



L'Aérostat à hélice de MM. Ch. Renard et A. Krebs. — Dessin de M. Albert Tissandier.

à la fin du siècle dernier, le marquis de Jouffroy venait de remonter le courant de la Saône à l'aide du premier bateau à vapeur, le 15 juillet 1783. C'est seulement vingt-trois ans après, en 1807, que Fulton partit de New-York sur son bateau *le Clermont*, pour entreprendre le premier voyage pratique sur un navire à vapeur. — Depuis ce jour la mer est sillonnée de navires à vapeur, et il est quelques-uns d'entre eux, les cuirassés, qui coûtent plus de vingt millions de francs!

Les aérostats dirigeables électriques qui ont été expérimentés l'an dernier ne doivent être considérés que comme d'humbles appareils de démonstration; ils sont à la navigation atmosphérique ce qu'étaient à la navigation maritime les bateaux à vapeur du marquis de Jouffroy et de Fulton.

Mais il suffit qu'un germe soit semé sur le champ des découvertes : si on le cultive, il ne manque jamais de croître et de se développer.

GASTON TISSANDIER.

LE PAUVRE FRANÇOIS.

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voy. p. 2, 18, 34, 53 et 70.

Je ne vous dirai pas qu'il eût le cœur bien gai, le pauvre François, quand il sortit, son paquet au bout d'un bâton, de la petite maison où il avait passé cinq années. Il les revoyait toutes en bloc, ces cinq années-là, et en dépit de tout ce qu'il y avait peiné et souffert de fatigue, elles lui apparaissaient comme les plus heureuses de sa vie. Ces deux chers vieux qui l'avaient aimé, comme il pensait à eux! comme il envoyait après eux, dans l'autre vie où ils étaient allés, toutes les tendresses de son cœur! A présent personne ne se souciait plus de lui. Il n'était pas inquiet pour son existence : fort et bon travailleur comme il était, il trouverait toujours à gagner son pain; mais de l'affection, où en trouverait-il? Il s'arrêta un instant avant de s'éloigner, et se retourna pour

regarder le toit qui ne fumait plus, la cour qu'il avait enclose d'une haie d'aubépine qui allait fleurir pour d'autres, les champs qu'il avait ensemencés et qui promettaient une si belle récolte ! et ces arbres, ces sentiers, ces buttes, ces fossés qu'il connaissait si bien, qu'il savait par cœur, qu'il revoyait les yeux fermés rien qu'en y pensant ! Et puis il se mit en marche avec un gros soupir.

Il ne savait pas bien où il voulait aller ; il ne se souciait pas de rester là, et pourtant il n'avait pas envie de rentrer dans les villes et de s'y placer comme journalier ou domestique. Il avait repris goût à la campagne et aux travaux des champs ; il pensa que dans la saison présente il trouverait facilement de l'emploi dans quelque ferme, et que quand il aurait fait ses preuves il obtiendrait sans doute d'y rester à l'année. Mais pour se placer dans un endroit où il ne serait pas connu, il lui fallait des certificats de bonne conduite ; et il résolut d'aller au village les demander au maire, au curé et à des propriétaires qui l'avaient employé et pouvaient répondre de lui.

Pour se rendre au village, il lui fallait passer à une portée de fusil de la ferme de Mathurin. Quand il aperçut à travers les arbres à peine feuillés les toits des bâtiments, la tourelle du pigeonier, et les hautes meules de paille qui se dressaient près des étables, il se dit qu'il ne pouvait vraiment pas quitter le pays sans dire adieu à des gens qui étaient si charitablement venus en aide à ses vieux amis, et sans remercier M^{lle} Lise de toutes ses bontés. Il avait pourtant décidé qu'il n'en ferait rien : il savait bien qu'il y a des personnes qu'il vaut mieux ne pas revoir, de peur d'avoir ensuite trop de peine à les quitter. Mais la vue de la ferme lui fit oublier ses résolutions, et il entra dans le chemin bordé de haies d'aubépine qui y conduisait.

L'aubépine commençait à fleurir. Machinalement, François en cueillit un brin tout frais et joli avec ses feuilles vert tendre, ses petits boutons ronds et rosés, et ses fleurs à demi ouvertes, qui sentaient bon l'amande amère. Il arriva ainsi à la ferme, roulant sa branchette entre ses doigts, et la première personne qu'il vit, ce fut Lise, son grand tablier relevé autour d'elle et plein de grain qu'elle prenait à poignées pour le jeter aux poules. Son père sortait à ce moment de la maison, ses sabots aux pieds et son bâton à la main : il s'en allait visiter ses cultures.

— Hé ! dit-elle, voyez donc, père, voilà François : s'en va-t-il à la louée, avec sa branche d'aubépine ?

Elle parlait ainsi pour plaisanter, car elle ne savait pas où en étaient les affaires du pauvre François. Comme la ferme des Mathurin était assez éloignée du village, on n'y avait pas entendu parler de l'arrivée des héritiers du vieux Pierre ; d'ailleurs cela n'avait pas fait grand bruit, et ils n'avaient pas eu besoin de la justice pour se faire rendre leur bien : François le leur avait remis dès qu'ils s'étaient présentés. Lise trouvait

tout naturel que François eût le bien, puisqu'il avait soigné ses maîtres et qu'ils avaient eu l'intention de le lui laisser ; et elle parlait de la branche d'aubépine, parce que c'est l'usage dans le pays que les garçons et les filles qui cherchent une place en portent une à leur corsage ou à leur chapeau. Elle fut donc bien étonnée lorsque François lui répondit :

— Vous dites plus vrai que vous ne pensez, demoiselle. Les neveux du père Pierre sont arrivés hier soir, ils ont pris possession de leur héritage, et moi je m'en vais chercher une place loin d'ici. Je n'ai pas voulu partir sans remercier vous et votre famille de toutes vos bontés pour ces chers vieux qui sont morts...

— Oh ! pas possible ! murmura Lise toute saisie. Père, l'entendez-vous ?

— Oui, je l'entends. C'est un peu fort, mais voilà : il y a des lois. On ne peut rien contre la loi... Mais pourquoi voulez-vous aller loin d'ici, François ? est-ce que vous croyez que vous ne trouveriez pas une bonne place dans le pays ?

— Peut-être bien, monsieur Mathurin ; même il y a des fermiers qui m'avaient fait des offres autrefois... vous pensez bien que je ne les aurais pas acceptées, je ne voulais pas quitter le père Pierre et sa femme. Mais il me semble que cela me ferait quelque chose de rester ici à présent...

— Et vous aimez mieux aller chez des gens qui ne vous connaîtront pas, qui vous traiteront en étranger, au moins jusqu'à ce qu'ils aient eu le temps de comprendre ce que vous valez ? Ce n'est pas ça qu'il vous faut ; ce qu'il vous faut, c'est une place où vous soyez tout de suite de la maison, une place chez des gens qui aient déjà de l'estime et de l'affection pour vous... François, j'ai besoin d'un garçon de ferme : voulez-vous entrer chez moi ?

— Oh ! monsieur Mathurin ! dit François tout bouleversé.

Il ne put pas trouver autre chose ; mais, voyant la main du fermier tendue grande ouverte devant lui, il y mit la sienne en frappant de toutes ses forces : l'accord était conclu.

Quand François se retourna pour chercher Lise, il ne la trouva plus ; elle avait couru annoncer la nouvelle à sa mère, qui arriva sur le seuil de sa porte pour souhaiter la bienvenue à son nouveau serviteur. En une heure François fut installé, promené dans toute la ferme, mis au courant de son ouvrage ; il s'y mit de son mieux, et acheva, le cœur satisfait, cette journée qu'il avait commencée si tristement.

Il se passa une année, pendant laquelle il se trouva parfaitement heureux. Il tâchait de contenter ses maîtres, et il y réussissait, car le fermier lui marquait la plus grande confiance et disait de lui tout le bien qu'on peut imaginer.

Il y avait donc un an qu'il était dans cette maison, lorsqu'un gros meunier, non pas des environs, mais d'une quinzaine de lieues de là, vint faire

visite à M. Mathurin. Il parla d'acheter le poulain, que le maître ne pensait point à vendre, et du blé, s'il y en avait de trop à la ferme; mais il avait une autre idée en tête, et il demanda à voir les bêtes aux champs, pour pouvoir çauser à part avec M. Mathurin. Ce meunier avait un fils qu'il désirait marier, et on lui avait parlé de Lise comme d'un bon parti et d'une bonne travailleuse. Le garçon n'était pas dépourvu de bien; si M. Mathurin croyait que l'affaire pourrait s'arranger, les jeunes gens feraient connaissance pendant l'été, en se voyant le dimanche, et se marieraient à l'automne, quand toutes les récoltes seraient rentrées.

Lise avait souvent été demandée, car il n'y avait qu'une voix sur son compte dans le pays; elle avait toujours refusé, et l'on commençait à la trouver bien difficile. Cette fois-là, son père s'y prit d'une drôle de façon. Il entra dans la cuisine, où François était en train de souper; car il avait travaillé après tous les autres gens de la ferme pour terminer un ouvrage pressé, et il n'était rentré qu'après le repas fini. François fut bien étonné, et bien mal à son aise aussi, quand M. Mathurin commença à parler à sa femme et à sa fille de la demande du meunier; et il se leva par discrétion pour s'en aller, laissant son souper sur la table.

— Reste là, garçon! lui dit le fermier d'un ton d'autorité: tu ne me gênes pas pour ce que j'ai à dire. Eh bien, vous, les femmes, qu'en pensez-vous?

— Mais je croyais... commença M^{me} Mathurin d'un air étonné.

Lise lui mit sa main sur la bouche, et, se tournant vers son père:

— Père, vous ne connaissez pas ce jeune homme, vous ne pouvez pas savoir si c'est le gendre qu'il vous faut. Nous ne savons pas s'il est bon, courageux, dur à la fatigue, travailleur, honnête, dévoué, toujours prêt à se donner de la peine pour son prochain, sans réclamer de récompense... Voilà comment doit être votre gendre, père, n'est-ce pas?

Elle souriait, et sa mère aussi. Le père se mit à rire tout de bon.

— Viens ici, François, mon garçon! L'as-tu entendue? Lui en faut-il, dans son mari, des qualités? Pour ma part, je ne connais qu'un garçon qui les ait toutes, et je suis prêt à lui donner Lise, s'il veut bien la prendre... François, je pensais déjà grand bien de toi il y a un an; voilà un an que je t'observe, et j'en pense encore davantage... Veux-tu devenir mon gendre?

Ici le vieux Michel suspendit un moment son récit. Sa voix s'était enrouée: peut-être était-ce la fatigue, ou peut-être était-il ému de ce qu'il racontait; car il reniflait de temps en temps, et ses yeux étaient plus brillants qu'à l'ordinaire, comme s'ils eussent été humides. Il reprit:

— Ah! quel moment! J'étais tout étourdi de

bonheur. Je n'avais jamais osé espérer cela, jamais! Il paraît que je n'eus pas l'air de quelqu'un qui refuse, car M^{me} Mathurin prit ma main, qui pendait toute tremblante à mon côté; elle y mit celle de Lise, et la ferma dessus...

— Comment, *je*? Vous avez dit *je*! C'est donc votre histoire? s'écria Lucas.

— Eh oui! c'est moi, François, et voilà Lise, ma bonne femme! Il y a si longtemps que ces choses-là sont arrivées! il n'y a plus personne dans la commune qui s'en souvienne. Mais, voyez-vous, le jour dont je parle, je me dis que si j'avais fait quelque bien, j'en étais joliment payé.

— D'autant plus que vous ne l'aviez pas fait pour la récompense, père, dit Germaine. Que je suis contente d'avoir entendu votre histoire et celle de mère Lise! C'est bien dommage que les enfants soient couchés; mais je me rappelle bien tout ce que vous avez dit; je leur raconterai cela demain, pour leur donner envie de vous ressembler.

— Allons, reprit le maire en se levant, c'est décidé, nous adoptons les trois orphelins. Pourvu qu'ils deviennent de bons sujets!

— Si cela arrive, Lucas, ce sera notre récompense, répliqua gravement le vieux Michel; si cela n'arrive pas, ce ne sera pas notre faute, et nous n'aurons pas à nous reprocher d'avoir manqué de charité envers eux. Ce qu'il y a toujours de plus sûr en ce monde, voyez-vous, c'est de commencer par faire son devoir.

M^{me} J. COLOMB.

— 30 —

LA CAUSE PREMIÈRE

OU DIEU.

Nous côtoyons les rivages d'une terre inconnue.

Le monde couvre un grand mystère, qui échappe à la structure actuelle de notre intelligence, et que nous comprenons d'autant moins que nous poussons plus loin nos efforts pour le comprendre: à ce point que notre instinct semble en être souvent plus près que tous nos artifices logiques.

L'idée divine semble parfois nous quitter; mais, comme le soleil qui plonge sous l'horizon, elle reparait toujours, après avoir lui sur d'autres régions. Elle a édicté les premiers commandements qui nous gouvernent encore. Elle a organisé, sous le frein religieux, les premières grandes sociétés humaines. Dans leurs vicissitudes, les hommes l'ont toujours vue planer au-dessus de leur caravane, comme une espérance ou une menace. Ils l'ont conçue et invoquée sous les formes les plus diverses, presque toujours indignes de la majesté de son objet. — Mais souvenons-nous que notre race date d'hier, et que nous sommes les premiers êtres vivants arrivés sur ce globe à la possession de la raison abstraite. Le spectacle n'en devient alors que plus digne d'attention, quand on voit

cette intelligence, sitôt dégagée des langes de l'animal, qui s'efforce, par toutes sortes d'ébauches, de rattacher à des puissances supérieures l'énigme de sa vie et la chaîne de ses lois morales.

Notre science serait bien étroite, si elle ne savait pas faire une place à ces efforts et à ces tendances. Elle peut les rattacher à cette grande loi qui, depuis la mousse jusqu'à l'homme, n'a pas cessé d'élever les êtres vivants à des formes et à des fonctions de plus en plus parfaites. Dès l'entrée du règne organique, elle apparaît déjà dans l'humble cellule qui se multiplie.

Arrivée jusqu'à l'homme, la même impulsion ne s'y arrête pas. Elle continue en lui son œuvre, suivant la même fin et les mêmes lois qui ont régi le processus dans les stades inférieurs. — L'homme physique n'a guère changé; mais son âme s'est prodigieusement transformée et agrandie, avec un perpétuel effort pour s'agrandir encore et un croissant désir d'atteindre le mieux qu'elle cherche et qu'elle pressent. Telle que nous pouvons l'observer aujourd'hui, son état normal est de manquer de quelque chose, et son mérite est de le savoir. Nulle possession ne la remplit. Elle se sent toujours inachevée, et aspire à se parfaire. — De là ses élans vers une perfection suprême, et ses efforts pour en approcher, par son élévation morale et par une conception plus complète et plus harmonique du grand Tout où elle est plongée. De là ces voix prophétiques, qui montent des profondeurs de notre être et anticipent sur ce que nous ne possédons pas encore.

Soit de vérité, soit de justice et de perfection, étonnant et indomptable instinct, qui suscite toutes ces aspirations et nous pousse vers une vie supérieure! Quel insensé pourrait te nier? Quel sage ne s'inspire pas secrètement de ton souffle? Tu entraînes à ta suite les plus humbles comme les plus forts. Ni cette matière qui nous enveloppe, ni cette terre que nous foulons, ne suffisent à te contenir; et rien ne te lasse de nous chercher au delà, pauvres atomes d'un jour, quelque patrie éternelle.

Dès forces secrètes ont entraîné de tout temps l'humanité vers les croyances les plus conformes à son perfectionnement moral. Elle a été poussée ainsi à étendre sa vie et ses affirmations au delà de cette petite face du monde, livrée à l'observation de ses sens.

C'est pourquoi les hommes ont toujours cru à un monde suprasensible. Si l'on dégage cette croyance des superstitions et des fables qui l'enveloppent le plus souvent, on y découvre un fondement parfaitement rationnel. Le monde est plus vaste que notre pensée, plus complexe et plus subtil que notre science. Mieux connu, il a toujours dépassé de beaucoup nos fictions. Personne n'oserait raisonnablement soutenir que les bornes qui limitent aujourd'hui nos instruments de connaissance, dans la sensation comme dans l'entendement, marquent aussi la borne de tous les modes

possibles de l'existence universelle. L'opinion contraire est infiniment probable. Il est donc légitime de croire qu'il existe d'autres formes de réalités dans l'univers, par delà de celles que nous rencontrons au bont de nos cinq sens ou de nos raisonnements empiriques. Une telle croyance ne pouvait rester stérile, si l'on considère le vaste support qu'elle fournit à l'idéal, dont notre nature humaine ne peut se passer, ni dans la culture de notre esprit, ni dans la vie pratique, pour traverser dignement ses alternatives de peines et de félicités, ni dans nos sociétés, pour y susciter le désintéressement, les dévouements et les respects, sans lesquels aucun ordre solide et durable n'est possible entre les hommes. (1)

— O I © E C —

Ambition de mieux faire.

C'est un sentiment très pénible que de mal faire ce qu'on pourrait bien faire, et ce qui bien fait ferait beaucoup de bien. En toutes choses, en fait de conduite comme de destinée, c'est le grand effort de la vie que de se soumettre à l'imperfection sans en prendre son parti, et de garder au fond toute son ambition en acceptant toute sa misère. Si je m'estime un peu, c'est par là. *J'ai appris à me contenter de peu, sans cesser de prétendre à tout.*

GUIZOT.

— O I © E C —

INSTRUMENTS D'ASTRONOMIE.

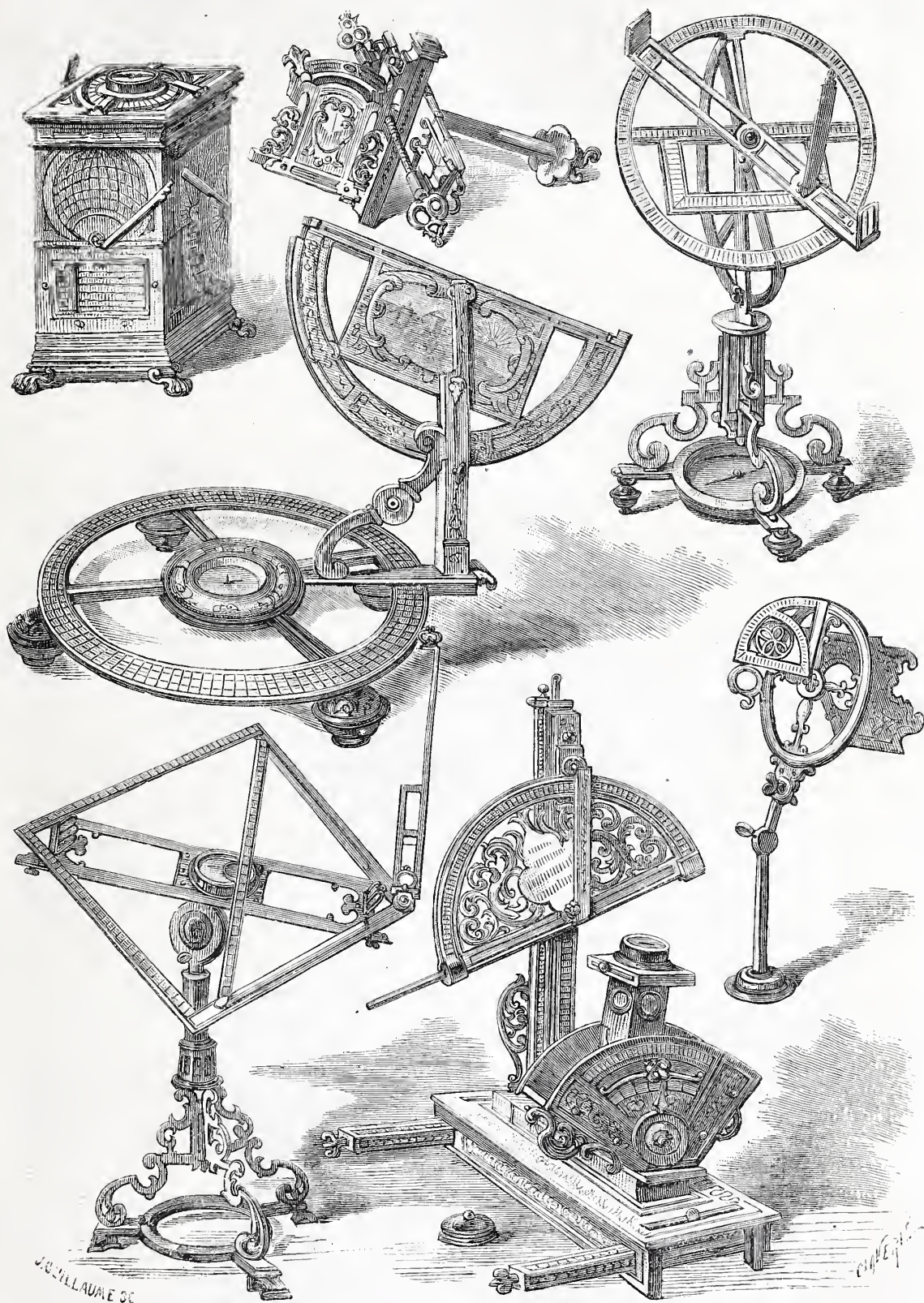
Depuis la fondation de l'Observatoire de Paris, en 1670, beaucoup d'instruments d'astronomie ont été successivement employés et remplacés par suite des progrès continuels de la science. Si l'on eût pris le soin de les conserver, on posséderait aujourd'hui une collection d'une valeur inappréciable pour l'histoire de la science d'observation. Peut-être, du reste, cette collection a-t-elle en partie existé : il paraît, en effet, que, vers 1854, lorsque l'on voulut établir un nouvel ordre matériel dans les salles de l'Observatoire, on en fit sortir une grande quantité d'anciens instruments et appareils hors d'usage; on n'y aurait pas attaché alors plus de prix qu'à de vieilles ferrailles : un artiste de beaucoup de mérite, Eichen, qui travaillait depuis trente ans pour l'Observatoire, en acheta, dit-on, pour plusieurs centaines de kilogrammes au poids du cuivre. Il n'a échappé à cette destruction qu'une petite collection qui se trouvait dans une armoire des archives : elle en a été extraite par les soins du directeur actuel, M. le vice-amiral Mouchéz, et on l'a mise en ordre dans la vitrine où elle est aujourd'hui, quand on a commencé l'installation d'un musée.

Ces petits instruments, en général très bien

(1) Extrait de *la Cause première*, œuvre philosophique nouvelle, par M. Alexandre Surell.

conservés, et dont quelques-uns peuvent être considérés comme de véritables objets d'art, sont des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, et

doivent être d'origine allemande; peut-être ont-ils été donnés à l'Observatoire de Paris, peut-être aussi proviennent-ils des collections d'objets d'art



Anciens instruments conservés à l'Observatoire de Paris.

rapportés d'Allemagne pendant les guerres du premier empire. Quelques-uns d'entre eux sont

d'une construction assez compliquée et d'un usage difficile à comprendre.

On doit désirer de voir augmenter par des acquisitions nouvelles cette collection si intéressante; mais les objets de cette nature atteignent aujourd'hui une telle valeur dans les ventes publiques que, faute des crédits suffisants, on a le regret de les voir tous acquérir pour les musées de l'Angleterre et de l'Allemagne (1).

Parmi les instruments que reproduit notre gravure, les uns devaient servir de cadrans solaires; les autres étaient employés soit à déterminer la position des astres, soit à faciliter des calculs astronomiques alors qu'on n'avait pas encore de tables de logarithmes.

M.

— 200 —

LES GRADES UNIVERSITAIRES.

L'AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Les trois grades universitaires, baccalauréat, licence et doctorat, attestent que celui à qui on les a conférés possède une certaine somme de connaissances déterminée par les règlements, mais non qu'il est capable de transmettre aux autres ce qu'il a appris. On peut être un savant distingué et un détestable professeur. Pour enseigner il ne suffit pas d'avoir beaucoup étudié et beaucoup retenu; il faut encore pouvoir exposer avec clarté et avec méthode ce qu'on a amassé dans sa mémoire: on n'y réussit qu'à la condition de s'être exercé à cette tâche difficile, et aussi, il faut bien le dire, à la condition d'avoir reçu de la nature certaines qualités d'esprit, qui malheureusement ne sont pas assez communes. L'agrégation de l'enseignement secondaire est un examen, par lequel on s'assure que les maîtres qui sollicitent des chaires dans nos lycées ont non seulement la science, mais encore la pratique et les talents naturels qui leur sont nécessaires pour bien diriger leurs élèves. On a donné à cet examen la forme d'un concours, afin d'augmenter l'émulation parmi les candidats: les chaires les plus enviées sont confiées naturellement à ceux qui ont obtenu les premiers rangs.

L'agrégation de l'enseignement secondaire a été instituée en 1821; il n'y eut à l'origine que trois ordres, sciences, lettres et grammaire. En 1830, on y ajouta deux ordres nouveaux, la philosophie d'une part, l'histoire et la géographie de l'autre. En 1840, on divisa l'ordre des sciences en deux sections, l'une pour les mathématiques, l'autre pour la physique et les sciences naturelles. En 1848, on créa l'agrégation des langues vivantes. Cette organisation, bouleversée en 1852, fut reprise peu à peu à partir de 1857. L'établissement de l'enseignement spécial rendit nécessaire un

nouvel ordre qui fut créé en 1866. Actuellement il y a onze ordres différents d'agrégation qui se décomposent ainsi:

I. — Enseignement secondaire classique.

1^o Philosophie. — 2^o Lettres. — 3^o Histoire et Géographie. — 4^o Grammaire. — 5^o Anglais. — 6^o Allemand. — 7^o Mathématiques. — 8^o Physique. — 9^o Sciences naturelles.

II. — Enseignement secondaire spécial,

1^o Classes littéraires et sciences économiques. — 2^o Sciences appliquées.

Les maîtres des lycées ne peuvent être nommés professeurs titulaires qu'après avoir subi avec succès les épreuves de l'agrégation; jusque-là ils restent *chargés de cours*. Il serait à désirer que le nombre de ceux qui n'ont pas osé affronter le concours ou qui y ont renoncé diminuât de plus en plus; l'autorité supérieure multiplie les encouragements pour obtenir ce résultat; mais s'il y a peu de *chargés de cours* dans les lycées importants, il n'en est pas de même dans ceux de seconde et de troisième catégorie. Il n'y a d'agrégés, dans les collèges communaux de province, que ceux qui pour des raisons personnelles ne veulent pas quitter leur petite ville et solliciter dans un lycée une des places auxquelles leur titre leur donnerait droit; il va sans dire qu'on les compte. Le concours a lieu tous les ans au mois d'août, pendant les vacances. Les épreuves écrites sont subies au chef-lieu de chaque ressort académique; ceux qui y réussissent sont déclarés admissibles et appelés à Paris pour prendre part aux épreuves orales; les admissibles qui ne sont pas admis reçoivent pendant deux ans une indemnité de trois cents francs destinée à couvrir leurs frais de voyage. Le jury se compose, dans chaque ordre, de professeurs et de membres de l'Institut, désignés annuellement par le ministre de l'instruction publique. Le nombre et la nature des épreuves sont fixes et ne peuvent être modifiés que par un règlement nouveau; au contraire, les matières sur lesquelles doit porter l'examen changent tous les ans: elles sont choisies par une commission spéciale, et indiquées aux candidats par le ministre six mois au moins avant le concours. Les élèves de l'École normale supérieure sont préparés à l'agrégation pendant leur troisième année de séjour à l'École; les maîtres des lycées et collèges, qui doivent concourir avec eux, sont obligés de se préparer tout seuls, s'ils habitent loin des chefs-lieux académiques où résident les Facultés des lettres et des sciences; encore, même en ce cas, l'État leur procure une direction: ces Facultés sont tenues par les règlements de leur proposer et de leur corriger régulièrement, par correspondance, des devoirs écrits; quelques-uns reçoivent des indemnités, qui leur permettent de se transporter deux fois par mois au chef-lieu académique, où on leur donne de vive voix des conseils et des leçons. Enfin, quand ces secours ne leur suffisent pas, ils

(1) C'est ce qui arrivera peut-être, on peut le craindre, pour la magnifique collection S..., qui renferme la plus grande quantité d'anciens instruments d'astronomie qu'on ait encore vue en France, et qui passerait encore à l'étranger le jour où elle sera mise en vente, si son opulent possesseur n'en fait pas don à la France.

peuvent demander une *bourse d'agrégation*; s'ils l'obtiennent, ils passent auprès d'une faculté une année entière, sans autre occupation que d'assister à toutes les conférences et de prendre part à tous les exercices qui doivent les mettre en mesure de triompher des difficultés du concours. Pendant l'année scolaire 1882-1883, la Faculté des lettres de Paris avait 59 boursiers d'agrégation, celle des sciences en avait 26.

En 1883 a été ouvert pour la première fois un concours pour l'agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles. M. Legouvé, président du jury, en a exposé les résultats dans un *rapport* adressé au ministre de l'instruction publique. Un décret du 5 janvier 1884 a établi ce concours d'une façon définitive et régulière; il aura lieu chaque année et comprendra deux ordres, un pour les lettres et un pour les sciences. Celui de 1884 a commencé le 30 juillet.

G. L.

LA CHARITÉ CHEZ LES ANCIENS.

Reprocher à l'indigent le pain qu'on lui a donné, c'est tremper d'absinthe le miel attique.

MÉNANDRE.

Quels sont les devoirs du sage envers les hommes? Il ne doit pas se contenter de rendre ces services vulgaires dont parle Ennius et qui sont passés en proverbe, tels que *montrer le chemin à celui qui s'égaré, lui laisser allumer son flambeau au nôtre, n'interdire à personne l'usage d'une eau courante, conseiller de bonne foi celui qui délibère...* L'homme de bien, sagement libéral, rachète les captifs des mains des pirates, paye les dettes de ses amis, les aide à doter leurs filles, à amasser des biens, ou à augmenter ceux qu'ils possèdent. User de sa libéralité sans se dépouiller de son patrimoine, voilà le plus digne usage qu'on puisse faire des richesses.

CICÉRON.

J'ai de grandes richesses; elles suffiraient à trois rois.

— Eh bien, ne pourriez-vous pas faire un plus noble usage de votre superflu? Pourquoi, malgré votre opulence, laissez-vous dans la misère tant de pauvres qui ne méritent pas de l'être? Pourquoi laissez-vous en ruine tant de temples? Et la patrie n'aura-t-elle rien de ces biens accumulés?

HORACE.

MILTON.

Ce qu'on sait généralement de Milton se borne à ces deux faits: il a été un des secrétaires de Cromwell, et il a écrit le poème du *Paradis perdu*. Ce n'est pas assez pour avoir une idée juste de celui dont l'on a pu dire:

« Peu d'hommes ont fait autant d'honneur à l'homme. » (1)

Son poème l'a placé le second des poètes épiques des temps modernes: il n'y a que Dante qui soit au-dessus de lui.

Un Français qui n'a lu le *Paradis perdu* que dans une traduction, soit en prose, soit en vers, même dans celles de Racine fils et de Delille, ne peut en comprendre la grandeur et la beauté que d'une manière confuse, et encore faut-il qu'il y mette de la bonne volonté. Aussi ne doit-on pas être surpris d'entendre des lecteurs d'ailleurs lettrés qui, étant dans cette condition d'ignorance de la langue anglaise, avouent que ce poème, dont ils n'ont pu admirer que quelques parties, leur a causé moins de plaisir que d'ennui.

Du reste, pour se faire une juste idée de Milton, il faudrait aussi bien connaître ses autres œuvres poétiques, parmi lesquelles on cite souvent le *Penseroso* et l'*Allegro*. Ce n'est qu'avec beaucoup d'étude qu'un étranger peut parvenir à pénétrer tout son génie et s'associer à des jugements semblables à celui-ci, qui est d'une haute et incontestable autorité:

« La poésie de Milton, dit lord Macaulay, agit comme une incantation. Son mérite réside moins dans le sens évident que dans une puissance occulte. Il semblerait, au premier abord, que ses paroles ne disent pas plus que d'autres paroles; mais ce sont des paroles enchantées. A peine les a-t-on prononcées, que le passé devient présent, et que ce qui était éloigné se trouve à côté de nous. De nouvelles formes du beau entrent tout à coup dans l'existence, et tous les sépulcres de la mémoire rendent leurs morts.

« La naissance de Milton avait été heureuse (2). Sa mère était un modèle de sagesse et de charité. Son père, jurisconsulte, était lettré et excellent musicien. Sa famille était dans l'aisance. Physiquement, il était d'une beauté rare, et doué des plus rares aptitudes intellectuelles et morales.

» Il avait reçu une éducation soignée, il savait à fond et écrivait élégamment les langues classiques; il avait étudié tous les mystères de la langue rabbinique; il possédait une connaissance intime de toutes les langues de l'Europe moderne qui pouvaient alors procurer de l'instruction ou des jouissances. »

Il était musicien et il avait cultivé son goût naturel pour les autres arts.

Dès sa première jeunesse il s'était imposé pour règle un travail continu, des lectures sérieuses, un régime frugal, une conduite sévère, et pendant toute sa vie il fut fidèle à ces règles si sages.

A la mort de sa mère, en 1637, il ne chercha à soulager sa douleur qu'en entreprenant un voyage qui pouvait ajouter de nouvelles connaissances à toutes celles qu'il avait acquises. Il traversa la

(1) Taine, *Histoire de la littérature anglaise*.

(2) Décembre 1608.

France et visita les grandes villes d'Italie. D'abord il s'était arrêté à Florence, qui le séduisit à ce point qu'il déclarait aimer cette ville « autant que son propre pays. » A Arcetri, il vit Galilée alors âgé de soixante-dix ans. Déjà connu par divers écrits, il était partout accueilli avec faveur par les savants et les littérateurs italiens. Il se mêlait peu aux sociétés mondaines ; il ne recherchait que celle « des hommes les plus instruits et les meilleurs. » Sa haute raison et sa jeune austérité résistèrent à tout ce qui aurait pu le détourner du plan moral de la vie qu'il s'était imposé dès sa première jeunesse. Ce plan pouvait se résumer en ce peu de mots que nous livrons à la méditation de nos lecteurs : « Développer et dégager en lui l'homme idéal. » (1)

On peut bien penser que le génie qui croissait en lui se fortifia par son admiration pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance. Il se disposait à partir pour la Sicile, puis pour la Grèce, lorsqu'il apprit les troubles si graves qui précéderent la chute des Stuarts. Arrivé à Londres, il se dévoua ardemment à la cause de l'affranchissement de la nation, et lui sacrifia une part considérable de ce qu'il possédait. On n'a peut-être pas assez remarqué, dans ses biographies, que, ne se préoccupant point de lui-même, il ne chercha pas à jouer un rôle important dans la révolution. Il se contenta de l'emploi fort modeste de traducteur pour la langue latine. Ce fut sans doute vers ce temps même qu'il donna des leçons à quelques jeunes gens, notamment à deux de ses neveux. Il avait une très haute idée de la puissance de l'enseignement, jugeant un peu trop les autres âmes d'après la sienne. Il a écrit :

« Un maître qui a le talent et l'éloquence convenables doit pouvoir, en un court espace de temps, gagner ses élèves à un courage et à une diligence incroyables, versant dans leurs jeunes poitrines une si libérale et si noble ardeur que beaucoup d'entre eux ne pourront manquer d'être des hommes renommés et sans égaux. » (2)

L'ardeur de ses convictions lui avait fait délaisser pour quelque temps la poésie pour la polémique : il combattait, avec sa plume, en latin aussi souvent qu'en anglais. Ses veilles étaient aussi laborieuses que ses jours. Ce fut en composant une réponse à une violente diatribe de Saumaise contre le peuple anglais qu'il acheva de perdre la vue. Ses yeux, gris et purs, restèrent ouverts, mais devant une nuit éternelle. Heureusement il avait fait en lui une riche provision de connaissances et de souvenirs des plus admirables œuvres de l'art et des plus beaux spectacles de la nature.

A l'âge de trente-sept ans il avait épousé une femme royaliste. Les commencements de cette union furent malheureux : il avait témoigné tou-

tefois de sa bonté en accueillant chez lui, pendant la révolution, la famille de sa femme que ses opinions avaient exposée à de sérieux dangers. Plus tard, il se remaria à une jeune personne qu'il aimait avec passion, mais qui mourut après la première année. On parle encore d'un autre mariage, mais assez vaguement.

A la restauration, il s'en fallut de peu qu'il ne subit le sort de la plupart des hommes qui avaient été en vue sous Cromwell. Il fut arrêté, emprisonné. Ses livres furent brûlés ; ce qui lui restait de bien fut confisqué, et il aurait été sans doute exilé ou mis à mort sans l'intervention du poète Davenant, dont il avait lui-même sauvé la famille du temps de Cromwell.

Son génie, dont il avait déjà donné des preuves, ne pouvait qu'être méconnu sous le régime frivole et corrompu de Charles II. Il habitait, à Londres, avec sa famille une petite maison dans la rue de l'Artillerie.

On a quelques détails intéressants sur ses habitudes domestiques.

Chaque matin, une de ses filles lui lisait un chapitre de la Bible : il méditait sur ce qu'il venait d'entendre et priait. Il étudiait et composait ensuite. Après le repas de midi, il marchait pendant une heure. Puis il jouait de l'orgue ou de la basse de viole, chantait d'une voix, dit-on, douce et agréable, après quoi reprenait ses travaux.

Sa contenance était affable ; sa démarche droite et virile témoignait de son intrépidité et de son courage.

Beaucoup de lectures et de recherches lui étaient nécessaires. Il se servait, peut-être trop, du secours de ses filles : elles lui lisaient assidûment les passages qu'il leur désignait, dans des langues qu'elles ne comprenaient pas, et ce n'était point par de rares intervalles, mais presque constamment. Cet emploi de leur jeunesse les attristait sans doute, et leur médiocrité d'esprit ou de caractère les portait, paraît-il, à des mécontentements regrettables. Il leur était impossible cependant de ne pas tirer quelque fierté du génie de leur père, et l'on rapporte que, longtemps après lui, l'une d'elles se plaisait à réciter des vers d'Homère en grec quoiqu'elle n'en comprit pas le sens.

L'auteur du tableau que reproduit notre gravure a évité, avec raison et avec goût, d'attrister cette vue du foyer du grand poète par des indications d'une mésintelligence peut-être exagérée par les biographes, et qui eussent été d'un ordre secondaire dans son sujet.

Quoi qu'il en soit, les dernières années de Milton, pauvre, aveugle, méconnu, ne furent pas heureuses : sa grande réputation ne commença qu'après sa mort.

« Si jamais le désespoir et l'amertume pouvaient être excusables chez un homme, ce serait chez Milton ; mais la vigueur de son esprit triompha de toutes les calamités. Ni la cécité, ni la goutte, ni l'âge, ni la pauvreté, ni les chagrins domes-

(1) « Il avait bâti dans son âme une cité idéale », dit M. Taine dans une étude très remarquable sur Milton (*Histoire de la littérature anglaise*, t. II). — On nous excusera de rappeler, à cette occasion, nos articles sur la *Vie sincère*. Éd. Ch.

(2) *Traité d'éducation*.

tiques, ni les déceptions politiques, ni les injures, ni la proscription, ni le délaissement, ne purent troubler sa tranquille et majestueuse pa-

tience... Son caractère était sérieux, peut-être austère, mais aucune souffrance ne put le rendre sombre ou chagrin. » (1)



Milton dictant le *Paradis perdu* à ses filles. — Peinture par M. Michel Munkacsy.

Il mourut le 10 septembre 1674, âgé de soixante-cinq ans.

Le tableau du *Milton* fut très remarqué à l'Exposition universelle de 1878; il a commencé à

attirer en France l'attention sur son auteur, le peintre hongrois M. Michel Munkacsy, et lui a

(1) Lord Macaulay.

valu la médaille d'honneur. Deux tableaux religieux de cet artiste ont encore agrandi depuis sa réputation. Les commencements de la vie de ce peintre distingué ont été malheureux. Son père, compromis dans la révolution hongroise, mourut en prison, laissant ses six enfants, cinq garçons et une fille, sans aucunes ressources. Le jeune Micka fut d'abord placé comme apprenti par un de ses oncles chez un menuisier de Csaba. Ouvrier, il alla exercer son métier à Arad, où il dut vivre avec un salaire de vingt francs par mois. Tout en accomplissant avec conscience son labeur journalier, il lisait, étudiait, dessinait. En 1861, il tomba malade et fut près de mourir. Son oncle le fit venir à Gyala, où un peintre de portraits nommé Schamosy le prit en amitié et lui enseigna son art. Les succès de Munkacsy furent ensuite rapides : il passa de Gyala ou d'Arad à Pesth, à Munich, à Dusseldorf et enfin à Paris.

Éd. Ch.



SOUVENIRS DE PALAPRAT.

1650-1721.

Voyez tome LII, 1884, p. 269.

DEVICES. — VOYAGE.

Palaprat était, non pas poète, mais assez habile versificateur ; il avait écrit un traité sur la *Devise* en 1663, à Toulouse, « où, dit-il, nous étions grands amateurs de toutes sortes de jeux ⁽¹⁾. » Quelques-unes de ses devises avaient eu du succès à Paris, où c'était presque une profession que d'en faire. Or il arriva qu'à la mort du poète Quinaut, chargé de faire les devises pour M^{me} la Dauphine, le secrétaire des commandements ⁽²⁾ de cette princesse proposa pour cet emploi Palaprat, qui fut agréé vers le mois de décembre 1688. Il eut à faire aussitôt la devise des jetons pour le premier de l'an 1689.

En 1690, M. de Mareuil, maître d'hôtel de M^{me} la Dauphine, ayant acquis la charge de maître de la chambre aux deniers ⁽³⁾, chargea Palaprat de faire la devise annuelle du jeton de cette chambre. Palaprat fit donc chaque année une devise nouvelle. (Il imagina notamment, pour les images du *corps*, une ruche d'abeilles, la corne de la chèvre Amalthée, la constellation de cette chèvre, un champ couvert d'une riche moisson, le mont Ida, le miroir, une victime sur un autel, etc.) Quant aux *âmes* ou sentences, elles étaient tirées pour la plupart des poètes latins. Il donnait toujours à choisir entre trois ou quatre devises. Après vingt ans, sa malchance voulut que sa devise nouvelle fût rejetée

(1) On définit la *devise* une figure enluminée, avec quelque sentence concise qui l'explique. On appelle *corps* de la devise la figure, et *âme* la sentence.

(2) Le titre de secrétaire des commandements avait précédé jadis celui de ministre d'État. En somme, ces secrétaires des commandements des princes n'étaient rien de plus que de simples secrétaires.

(3) On appelait « chambre aux deniers » la juridiction chargée de la comptabilité du roi et des princes.

pour la première fois, et il fut ainsi dépossédé de cette fonction. Il en éprouva un véritable chagrin, ce qui était fort opposé à son caractère, sa propre devise étant :

La joie est bonne à toutes choses,
La tristesse n'est bonne à rien.

Ces deux mauvais vers, qu'il a répétés plusieurs fois, non sans ostentation, dans ses écrits, suffiraient pour donner la mesure de son caractère et jusqu'à un certain degré de son intelligence. La vérité est qu'il ne paraît pas qu'il se soit jamais intéressé à rien de bien sérieux, et on ne voit pas que, s'étant marié deux fois, il se soit même jamais beaucoup préoccupé de sa famille.

Sa meilleure fortune fut d'être appelé, en 1691, au service du grand prieur de Vendôme ⁽¹⁾ en qualité de secrétaire de ses commandements. Ses amis voulurent à cette occasion lui faire concevoir de hautes espérances. Il n'eut aucune illusion, et pour montrer qu'il n'avait rien à redouter des tentations de la vanité, vice dont il est juste de dire qu'il était à peu près exempt, il lui prit la fantaisie d'écrire un « manifeste » dont voici les premiers articles :

« ART. I. — Quand je serai devenu fort riche, si je dis que je descends pour le moins des comtes de Toulouse, *je mentirai*.

« ART. II. — Si je fais de magnifiques descriptions des charges et des terres qui ont été dans ma maison, *autant de faussetés*.

« ART. III. — S'il m'arrive de faire tomber quelquefois négligemment, dans la conversation familière, le récit détaillé de la noble dépense que mes parents faisaient dans ma jeunesse pour mon éducation, du gouverneur que j'avais, de mon valet de chambre, etc.; *pas un mot de vrai*.

« ART. IV. — Si je soutiens que j'ai dépensé de notables sommes à servir longtemps sur mes crochets le prince qui m'a fait tout ce que je suis, avant d'avoir rien touché de ses bienfaits, cela sera si faux que je possédois peut-être soixante-dix ou quatre-vingts pistoles au plus quand je suivis ce prince à l'armée pour la première fois. »

Il y a quelque malice dans ce dernier article. En réalité c'était une fonction fort mal rétribuée que la sienne, ainsi qu'on le voit par l'une de ses épi-grammes.

A MONSIEUR ROCHON,
TRÉSORIER DE MONSIEUR LE GRAND PRIEUR.

Le cuisinier d'Oronte avoit douze cents livres,
Payé comme il vouloit, en or, en écus blancs ;
Moi je passe ma vie à vieillir sur mes livres,
Secrétaire d'un prince, et n'en ai que six cents,
Payé!... Parlez, Rochon, sans peur de vous commettre ;
Dites, à ma fortune Apollon a-t-il nu ?

Il vaut mieux sçavoir aujourd'hui
Faire une sausse qu'une lettre.

(1) Frère du célèbre général duc de Vendôme, d'abord duc de Penthièvre. — Ce titre de grand prieur était attribué à des dignitaires de l'ordre de Malte. Dans chacune des sept langues de l'ordre il y avait des prieurs : trois pour la France (France, Aquitaine et Champagne).

Il se prévalait, du reste, de ce peu de sollicitude du prince à son égard pour lui parler avec une grande liberté. Le maréchal de Catinat, qui l'aimait, conçut une fois, après une de ces hardiesses, quelque inquiétude : n'allait-il pas être congédié ? Mais Palaprat lui dit : « Rassurez-vous, Monsieur, ce sont mes gages. »

Ce que Palaprat a écrit peut-être de plus amusant est le récit de son voyage au Piémont à la suite du grand prieur, en 1693, lors de la guerre qui se termina par les victoires de Catinat.

« Me voilà parti, dit-il, empaqueté et embalé entre deux énormes magasins, dans ce char à rouliers qui mène à Lyon et qu'on appelle fort improprement la *diligence* ; formidable machine dont les fermiers semblent avoir trouvé le secret du mouvement perpétuel ; car ni leur corbillard terrible, ni les malheureux condamnés à la roue qu'il renferme, n'ont pas un moment de repos durant tout le voyage... J'arrivai à Lyon sans avoir fermé l'œil... cela n'empêcha pas que le temps de ce voyage ne fût peut-être celui de ma vie que je passai le plus joyeusement. Nous étions cinq de la maison de messieurs de Vendôme, et les trois autres se trouvèrent si bien assortis avec nous, que le trajet de Paris à Lyon ne fut qu'une comédie, qui dura depuis l'hôtel de Sens, où nous fûmes emballés, jusqu'à Lyon, en Bellecour, où nous allâmes tous loger. »

Du nombre de ces voyageurs était Campistron : « Car, dit Palaprat, M. Campistron et moi, depuis que j'ai l'honneur d'être à M. le grand prieur, nous avons été presque toujours compagnons de voyage et de fortune : je n'y pense pas, je me trompe de la moitié ; pour compagnons de voyage, nous l'avons été souvent ; de fortune, jamais. »

A Lyon, Palaprat ne dormit pas plus que sur la route ; mais, dit-il, « avec cette différence que jusque-là j'en avais été empêché par les supplices, et qu'à Lyon je le fus par les plaisirs. »

Il parle avec enthousiasme d'un traiteur exquis, « l'immortel Fenerot », et des spectacles et jeux qui tinrent en gaieté toute la ville pendant le séjour de « messieurs de Vendôme. »

Les réjouissances publiques redoublèrent à Grenoble. « Mais quel changement de décoration à sept ou huit lieues de Grenoble ! Je crus que j'allois tout à coup me casser le nez au pied de l'affreux mont de Lans. Je crains encore de suer à grosses gouttes, au souvenir de la peine que j'eus à monter cette montagne épouvantable, et du danger que je courus à cet endroit effrayant qu'on appelle *le Pas de la Cavale*. Pour comble de disgrâce, je montois un méchant cheval borgne, qui auroit été méchant quand il auroit eu deux bons yeux ; le mauvais œil, ou pour mieux dire, la place où il auroit dû y en avoir un, se trouvoit toujours fatalement du côté du précipice... Il y avoit un peu trop d'indifférence de donner un borgne à un pauvre aveugle (car mes amis ne m'appeloient que « l'aveugle » à cause de ma mauvaise vue). Quelles frayeurs n'avois-je

pas sur ce cheval ? Ce qui m'en consolait, lorsque le danger étoit passé, c'étoit que plusieurs grands hommes avant moi avoient monté des chevaux borgnes, et que celui de Charles VIII l'étoit, quand ce prince fit la conquête de l'Italie. »

Il déclare que les chutes qu'on fait en grim pant au Parnasse, quoi qu'elles puissent être, ne sont après tout que de légères contusions à la réputation de poète : « J'aimerois mieux, dit-il, avoir reçu trente pareilles contusions que de m'être cassé la tête une seule fois. » On voit à ce propos que Palaprat n'étoit pas fanatiquement ambitieux de gloire.

Sur le haut du mont de Lans, on se reposa chez « la célèbre mademoiselle Vinatie », hôtesse de tous les paladins des armées de Dauphiné. Il y fit un bon repas à la table des princes.

Mais le lendemain il fallut traverser les neiges du Lothard, et le surlendemain le mont Genève et un nombre infini de cols. Ce qu'il y eut de pire, c'est que de Fenestrelle au Villars, où étoit campé le maréchal de Catinat, on eut à faire un trajet d'environ cinq ou six lieues, ayant toujours à droite le petit torrent du Chison, « dont les bords étoient couverts de ces bandits appelés Barbets ⁽¹⁾, qui ne cessèrent pas un instant de nous accompagner à grands coups de carabine. »

On sait que l'armée française fit lever le siège de Pignerol, entra dans la plaine, et gagna contre le duc de Savoie, le 4 octobre 1693, la bataille de la Marsaille, où le grand prieur fut blessé.

Tant qu'il avoit été secrétaire des commandements, s'il avoit eu à se plaindre d'être mal rétribué il avoit joui du moins d'un agréable logement au Temple, qui étoit la maison ou plutôt le palais du grand prieur de France comme représentant des chevaliers de Malte. Quand il fallut en sortir, il vint loger assez tristement dans le faubourg Saint-Germain, où il mourut en octobre ou novembre 1721. Il étoit âgé de soixante et onze ans. On l'enterra à Saint-Sulpice.

Il s'étoit composé cette épitaphe assez peu intelligible :

J'ai vécu l'homme le moins fin
Qui fût dans la machine ronde,
Et je suis mort la dupe enfin
De la dupe de tout le monde.

Le *Parnasse français* a fait son éloge en ces termes :

« Cet auteur étoit du plus fin et du plus charmant commerce. Sa seule vue inspiroit la gaieté. Il avoit une saillie et une plaisanterie dans l'esprit qu'on ne sauroit rendre, et qu'il n'a jamais exercée qu'aux dépens de son cœur. On peut dire même que sa candeur étoit telle qu'elle pouvoit passer, dans certaines rencontres, pour une simplicité d'enfant. »

(1) Les catholiques de ce temps appelaient ainsi les calvinistes insurgés des Cévennes et les vaudois des frontières du Dauphiné et des montagnes du Piémont. En 1685, Louis XIV leur avait fait une guerre impitoyable.

Cette faiblesse d'esprit serait son excuse pour le pauvre emploi que Palaprat a fait de sa vie entière. (1)

ÉD. CH.



LES SCORPIONS ET LEURS ANCÊTRES.

M. Alph. Milne-Edwards a communiqué, dans la dernière séance du mois de décembre, à l'Académie des sciences la lettre suivante, qu'il a reçue du professeur Lindstrœm de Stockholm :

« Cher Monsieur, je vous envoie la photographie d'un Scorpion fossile récemment trouvé dans la formation silurienne supérieure de l'île de Gotland (en Suède). J'ai pensé qu'une découverte si étonnante vous intéresserait. La pièce est assez bien conservée; on y voit la cuticule chitineuse brune ou jaune-brunâtre très mince, comprimée et ridée par la pression des couches superposées. On distingue le céphalo-thorax, l'abdomen avec sept lames dorsales, et enfin la queue formée de six segments ou anneaux, dont le dernier se rétrécit, devient pointu et forme le dard vénénifique. La sculpture de la surface est tout à fait comme chez les Scorpions récents, et consiste en tubercules et en carènes longitudinales.

» Un des stigmates est visible à droite et démontre clairement que l'animal a respiré de l'air, et toute son organisation prouve qu'il a vécu sur la terre ferme. Nous voyons donc dans ce Scorpion, que nous avons désigné sous le nom de *Palæophoneus nuncius*, le plus ancien des animaux terrestres; les Libellules, qui jusqu'ici remontaient à la plus haute antiquité, avaient été trouvées dans le terrain dévonien du Canada.

» On remarque dans la conformation de ce Scorpion un trait d'une haute importance fourni par les quatre paires de pattes thoraciques, qui sont grosses et pointues, ressemblant aux pattes des embryons de plusieurs autres trachéates et d'êtres comme les *Campodea*. Cette forme de pattes n'existe plus chez les Scorpions fossiles de la formation carbonifère, chez lesquels ces appendices ressemblent à ceux des Scorpions de nos jours. Un mémoire détaillé sur cet animal, par le professeur T. Thorell et moi, paraîtra dans quelque temps.

LINDSTRÖM. »

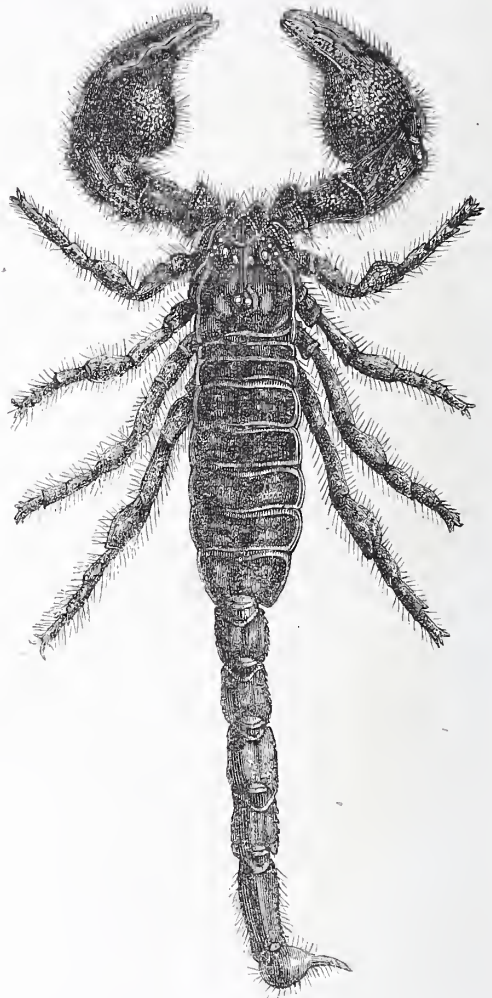
La gravure de la page suivante reproduit avec un soin minutieux tous les détails de la photographie de cette pièce intéressante. Malheureusement, l'image gravée est impuissante à rendre toutes les finesses de structure de l'enveloppe chitineuse, qui est ornée de petits tubercules comme celle de nos Scorpions contemporains. Elle laisse deviner aussi, plutôt que voir, le stigmate situé latéralement sur un des anneaux thoraciques.

(1) On a vu (1884, p. 269) qu'il n'avait été que pour peu de chose dans les deux comédies de l'*Avocat Patelin* et du *Grondeur*. Leur véritable auteur était l'abbé Brueys.

Ce qui donne à cette découverte un intérêt de premier ordre, c'est le résultat du rapprochement que nous faisons de ce fossile avec les Scorpions actuellement vivants, et les déductions que nous en tirons de l'état de la surface de notre globe pendant la période silurienne.

Les Scorpions, comme on sait, sont des Arachnides terrestres, de structure plus parfaite et plus compliquée que les Arachnides Aranéides, leurs parentes dans la classification.

Jetons un rapide coup d'œil sur l'organisation d'un de ces animaux, le Scorpion africain (*Buthus*



Le Scorpion africain.

afer), par exemple. C'est le plus grand de tous ceux qui sont actuellement connus. Il mesure souvent de 15 à 16 centimètres de longueur. Son corps noirâtre, ses pinces larges, et le crochet caudal porté haut et menaçant à l'extrémité d'une sorte de queue très mobile, lui donnent un aspect réellement farouche et redoutable. Il vit dans l'Inde et en Afrique.

Le corps du Scorpion est formé d'une succession d'anneaux de dimensions et de formes diverses. La tête n'est pas distincte du thorax, comme cela se voit chez les insectes, mais les anneaux se confondent tout en portant des appendices pairs et

disposés symétriquement des deux côtés du corps. La première paire d'appendices se termine par les pinces didactyles, beaucoup moins puissantes que celles de l'écrevisse; la deuxième paire fonctionne comme mâchoires, et toutes les deux sont au service de la bouche. Les quatre paires d'appendices suivants sont devenus des organes locomoteurs, de sorte qu'il y a, comme chez les araignées, huit pattes. Viennent ensuite quatre anneaux garnis latéralement, des deux côtés, d'ouvertures en forme de boutonnières appelées *stigmates*. Ces ouvertures donnent accès à une petite poche percée, au fond,

de quelques trous. L'air s'y introduit et passe dans une série de bourses comprimées, lamelleuses, disposées comme les feuillets d'une antenne de hanneton. Ces bourses en feuillets sont des organes respiratoires: on leur a donné le nom de *poumons*. La queue ou *post-abdomen* compte six articles; le dernier se termine par un renflement où se trouve logée, dans une vésicule, une glande vénéfique. Le venin peut s'écouler, à la volonté de l'animal, par deux petits orifices à la pointe du dard. Le système nerveux du Scorpion s'étend sur toute la longueur du corps au-dessous du tube digestif,



Scorpion fossile trouvé dans l'île de Gotland, en Suède (1884).

sous forme de chaîne renflée en ganglions d'espace en espace. Vers l'extrémité céphalique seulement un ganglion *cérébroïde* s'élève au-dessus de l'œsophage et envoie des filets nerveux aux pinces et à leurs supports. Les autres ganglions distribuent, à droite et à gauche, de minces filets nerveux aux organes d'alentour. Un tube dorsal, contractile, marqué de huit étranglements, fonctionne comme cœur et envoie le sang baigner les organes internes et entourer les « poumons. » Les yeux, très petits, sont placés par paires sur la région frontale: une paire au sommet, les autres plus en avant et symétriquement le long du bord. Ajoutons que les

Scorpions ne pondent pas d'œufs: les petits naissent vivants.

Les Scorpions habitent les pays chauds. Le midi de la France en possède deux espèces. La Tunisie est infestée d'une espèce assez dangereuse.

Pendant le jour, le Scorpion se tient ordinairement blotti dans les fentes d'un mur, sous un amas de feuilles, sous une pierre ou dans les crevasses d'une ruine. La nuit, il chasse les insectes, les tuant ou les engourdissant du venin de son dard. Il aime souvent à se cacher dans les plis d'un habit laissé par terre, et ne manque pas de piquer cruellement celui qui vient l'en déranger. La pi-

gure du Scorpion est rarement mortelle; on cite pourtant des exemples d'accidents ayant amené la mort. Le plus souvent de violentes douleurs lancinantes envahissant tout le côté du corps correspondant à la piqûre, ainsi que de forts accès de fièvre, font redouter certaines espèces à l'égal des serpents venimeux. M. Vambéry, voyageant dans le Turkestan, nous raconte les douleurs et les angoisses terribles qu'il éprouva à la suite de la piqûre d'une espèce de ce pays: J'ai d'ailleurs moi-même trouvé dans les ruines d'une ancienne cité, sur les bords de l'Amou-Darja, cachée sous les briques humides, une espèce de petite taille, à corps tout noir, dont la piqûre est réputée absolument mortelle par les indigènes. On dit que les accidents causés par les individus d'une même espèce sont d'autant plus graves que le climat du pays est plus chaud et que l'irritation de l'animal est plus grande, ce qui est dire que la gravité dépend de la quantité de venin introduite dans la plaie.

L'étude des qualités morales, des facultés instinctives, intelligentes, et des passions des animaux, recollant actuellement des observations fort intéressantes, le suicide des Scorpions a été discuté sur la foi d'observations contradictoires. Admis par les uns, nié par les autres, il serait peut-être prudent de renoncer à généraliser un fait en attribuant à toutes les espèces les qualités ou les défauts de l'une ou l'autre de leurs voisines.

Pour en revenir au vénérable ancêtre de notre Scorpion actuel, on voit que les formes générales du corps n'ont pas beaucoup changé à travers la lignée des descendants. Les adversaires de la théorie évolutionniste ne manqueront pas d'invoquer cette ressemblance.

Le terrain silurien est un des premiers parmi les terrains dits paléozoïques. Il n'est précédé dans la série des couches sédimentaires successives que par la formation huronienne, laurestienne et cambrienne, qui se correspondent plus ou moins des deux côtés de l'Atlantique et qui sont très pauvres en vestiges de corps organisés, en fossiles, occupant d'ailleurs plusieurs kilomètres d'épaisseur. Nous n'avons pas d'échelle pour évaluer, même approximativement, la quantité du temps qui s'est écoulé pendant le dépôt de ces puissantes couches. Dès la période du silurien inférieur, une faune marine très riche, comptant parmi ses représentants des animaux déjà élevés en organisation, tels que les Trilobites (Crustacés supérieurs que rappelle notre limule ou Crabe des Moluques), nous transmettent leur enveloppe chitineuse fossilifiée. Mais, à travers la liste des fossiles du silurien, à travers des couches atteignant en tout plus de 6 000 mètres d'épaisseur, aucun débris d'animal terrestre n'était venu nous témoigner jusqu'alors de l'interruption des mers siluriennes par des continents habités. Le Scorpion fossile de Gotland, ou plutôt le stigmaté de

ce Scorpion fossile, nous donne la preuve de cette habitation. Muni de cet appareil respiratoire aérien, le *Palæophoncus* devait vivre sur la terre ferme et y trouver d'autres animaux, terrestres comme lui, qui lui servaient de proie, à moins que, usant d'un scepticisme non justifié, nous admettions que les stigmates donnaient accès à un système branchifère interne. Mais une découverte toute récente nous en dispense: le *Palæophoncus nubicus* de M. Lindström n'est déjà plus le vétéran des habitants terrestres; un fragment de grès du silurien moyen du Calvados a révélé à M. Ch. Brongniart, qui a fait part de sa découverte à l'Académie des sciences par l'intermédiaire de M. Milne-Edwards, l'empreinte d'une aile d'insecte. Cette aile est la même à peu près que celles de nos Blattes actuelles, mieux connues sous le nom de *Cafards* ou *Cancrelats*. M. Brongniart a donné à l'insecte inconnu, possesseur de cette aile, le nom de *Palæoblattina Douvillei*. Ce serait donc là le plus ancien animal terrestre qui nous a transmis un souvenir de son existence à travers les âges subséquents. On conçoit de quelle portée peut être pour l'histoire ancienne du règne organique la découverte de ces images d'animaux sur les feuillets de l'écorce terrestre, et il est certain que les archives géologiques réservent encore de nombreuses pages intéressantes aux paléontologistes futurs.

G. CAPUS.

—*—

JEAN THÉVENOT.

LA FÊTE DES MÉTIERS CÉLÉBRÉE A ALEP,
EN L'ANNÉE 1664.

Jean Thévenot, qu'il ne faut pas confondre comme on le fait trop souvent avec son oncle, N. Melchisédech Thévenot, le savant géographe dont les précieuses collections s'élèvent à des prix si élevés dans le monde des bibliophiles, avait fait de bonnes études au collège de Navarre. Ensuite, se trouvant pourvu d'une fortune suffisante, il avait visité d'abord l'Italie et l'Allemagne; puis, après diverses courses maritimes à travers la Méditerranée, il alla se fixer durant quelques mois à Constantinople, et réussit à parler parfaitement l'italien, la langue franque, et passablement le turc, trois idiomes qui lui ouvraient les portes de l'Orient. Il publia d'abord ses premiers essais, que le nom qu'il portait fit bien accueillir du public; après quoi, il partit en 1664 pour la Perse et les Indes, en gagnant d'abord par terre la Mésopotamie. Alep, la cité commerciale et populeuse, eut un attrait suffisant pour l'arrêter durant quelques jours, et la prospérité dont jouissaient alors ses habitants lui procura un repos aimable, qui contrasta dans ses autres souvenirs avec les difficultés de plus d'un genre dont sa course jusqu'à Bagdad et Ispahan fut parfois hérissée.

Un fils étant né au Grand Seigneur au mois de

juin 1664, un message parti de Stamboul ordonna une *zineh* dans presque toutes les villes peuplées de l'empire ottoman. Une *zineh* signifie proprement, en arabe, ornement; mais ce mot signifie également une fête ou, si on l'aime mieux, une réjouissance publique. Or, comme le fait remarquer Thévenot en rappelant l'opulence et la vie active qui régnaient alors en la cité d'Alep, toute cette population active redoubla de magnificence en cette occasion.

« Lorsqu'il y a une *zineh* chacun tend sa boutique, et dedans et dehors, des plus belles étoffes qu'il peut avoir, couvre le bas de beaux tapis et met par-dessus de riches carreaux, allume quantité de lampes et de cierges, et comme tous les bazars sont ouverts cela fait un fort bel effet. On verra un bazar dont toutes les maisons seront tendues de velours à plusieurs bandes, une autre d'étoffe d'or et d'argent, une autre de draps, une autre de toiles travaillées, et ainsi chaque bazar est orné selon sa profession.

» Ce qui est plus beau, continue Jean Thévenot, c'est de voir passer les métiers. Ce plaisir commença le troisième soir, sur les neuf heures, par le métier des cordonniers qui marcha en cet ordre: premièrement, il y avoit plusieurs petits garçons, qui avoient tous la tête couverte de capes de papier pointues comme des pains de sucre; ils crioient de toute leur force et souhaitoient des bénédictions au Grand Seigneur; ils étoient suivis de soixante ou quatre-vingts hommes de métier, deux à deux, vêtus et coiffés (*sic*) en différentes manières, mais toutes extravagantes, et la plupart étoient couverts de mailles ou de peau de tigre; ils avoient tous le mousquet sur l'épaule, l'épée et la targe au côté, avec un cierge à la main; ils étoient suivis des plus vieux du métier qui n'avoient point d'armes; mais tous ensemble faisoient un chœur de musique à leur mode, souhaitant des bénédictions au Grand Seigneur... Immédiatement après eux venoient huit hommes portant sur leurs épaules un petit divan entouré d'un balustre sur lequel il y avoit plusieurs cierges; sur ce divan, il y avoit deux petits garçons du métier, dont l'un tailloit des paboutches et l'autre les cousoit. Quand ils furent devant le grand khan, ils s'arrêtèrent, et le plus vieux du chœur de musique cria à haute voix, vers le cheick Bandur, qu'il falloit souhaiter des bénédictions au Grand Seigneur et dire le *fatah* pour l'amour de lui; et ils le dirent aussitôt tous ensemble, après quoi ils passèrent leur chemin.

» Le lendemain, sur les neuf heures du soir, le métier des confituriers passa avec le même ordre que celui des cordonniers, si ce n'est qu'après le chœur de musique, il y avoit deux hommes qui portoient chacun sur la tête un château de confitures fort belles, mais à leur mode; le divan venoit ensuite, porté par plusieurs hommes, sur lequel il y avoit un petit garçon tout droit, avec le tablier, et devant lui, sur une petite table, un rond

de bois plein de confitures; pendant que les autres crioient comme des démons, celui-ci chantoit à gorge déployée des chansons du métier.

» Demi-heure après passa le métier des fileurs d'or; ils étoient tous bien vêtus, et sur leur petit divan il y avoit deux petits garçons sur les deux bouts, dont l'un souffloit avec le soufflet pour faire fondre l'or, et l'autre le filoit. Quelque temps après, vinrent les tisserans, qui avoient sur leur divan portatif un métier où un petit garçon travailloit. Ensuite, passèrent les boulangers, la plupart le visage enfariné, et leur divan portatif étoit tout entouré de grands épis de blé, et le petit garçon qui étoit dessus pétrissoit la pâte dans une huche qu'il avoit devant lui. Les derniers qui passèrent ce soir-là furent les tailleurs, dans le même ordre que tous les autres, mais plusieurs de leurs gens étoient tous couverts de pelisses et aussi avoient des marottes revêtues de pelisses, et leur divan, sur lequel il y avoit un petit garçon qui cousoit, en étoit tout bordé.

» Le cinquième soir passa premièrement le métier des teinturiers, qui fut un des plus beaux. Avec les petits garçons coiffés de cornes venoient environ cent hommes, couverts de peaux de tigre ou de mailles, ayant le mousquet sur l'épaule avec la targe et l'épée au côté, et un cierge à la main, criant, dansant comme des fols; en même temps venoient trois chœurs de musique composés des plus vieux du métier, qui, chantant de toutes leurs forces et dansant au moins de la tête, dirent le *fatah* pour le Grand Seigneur devant le grand khan. — Après parut le divan porté de plusieurs hommes, sur lequel étoient étendues plusieurs toiles teintes en rouge, et au milieu il y avoit un petit garçon qui, chantant à pleine gorge, prit une toile blanche par deux coins, et, l'ayant fait voir à tout le monde dans toute son étendue, la plongea dans un grand seau qui étoit devant lui, et aussitôt la tira toute rouge, la tordit, et l'étendit ensuite. Cela me surprit d'abord, et tous les autres aussi, de voir que cette toile eût pris la teinture si promptement; mais je crois qu'il l'avoit laissée dans le seau, et en avoit tiré une autre déjà teinte; quoi qu'il en soit, cela fut fait fort adroitement; ce divan fut suivi d'un autre, sur quoi un petit garçon batoit des toiles teintes en bleu, pour en faire sortir l'eau.

» A ce métier succéda celui du maroquin, qui avoit en tête plusieurs jeunes gens coiffés de cornes de maroquin de diverses couleurs, de quatre ou cinq pieds de long; ils étoient suivis de plusieurs enfants tous vêtus de maroquin; ensuite marchoit la milice, les vieillards, et le divan sur lequel il y avoit deux petits garçons, dont l'un teignoit le maroquin en rouge, et l'étendoit sur le balustre, et l'autre, le polissant avec un petit rouleau, l'étendoit sur un plus gros.

La variété ne manque pas dans cette longue énumération, et nous craindrions de fatiguer le lecteur s'il nous arrivait de la prolonger; nous rappellerons seulement que les épiciers d'Alep,

qui avaient étendu leur commerce comme ceux de Paris au dix-neuvième siècle, figuraient dans cette fameuse entrée. Armé d'une paire de balances, l'enfant symbolique qui représentait ce genre de négoce devant le peuple musulman était chargé par ses confrères de faire *largesse* au populaire. D'une main libérale il jetait à la foule des pommes, des dattes et des noisettes.

Le soir même, il y eut un immense feu de joie sur l'une des places d'Alep, et ce fut ainsi que se termina la fête des métiers.

FERDINAND DENIS.



ORFÈVRERIE BYZANTINE

(Septième siècle).

LE RELIQUAIRE DE LA SAINTE-CROIX, AU TRÉSOR
DE LA CATHÉDRALE DE Tournai.

Au milieu de quelques pièces d'une haute valeur artistique, la cathédrale de Tournai conserve un objet précieux à tous les points de vue : nous en entretiendrons brièvement le lecteur.

Le reliquaire de la Sainte-Croix, qu'un cliché, enraciné depuis plus de trente ans, attribue à la période mérovingienne, consiste en une boîte en forme de croix pattée (hauteur sans les appendices modernes, 0^m.14; largeur, 0^m.115; épaisseur, garniture comprise, 0^m.025; épaisseur de la tranche métallique seule, 0^m.012) : sa matière est l'or en lames très fortes. Le couvercle, qui pénètre à frottement dans la caisse, comporte une sorte de pavé en pierreries multicolores, serties de bâtes à peine saillantes. La bâte centrale, plus grande que les autres, abrite un morceau de la Vraie Croix sous un cristal de roche biseauté. Immédiatement au-dessous, on distingue une verroterie pyramidale, appliquée sur un ancien alvéole écrasé; à droite se trouve une petite cornaline intaille. En contre-bas du ressaut ménagé sur les bords, court un chapelet de perles orientales, maintenues par des fils métalliques tournés en boucles; un cordon de granules ciselés dans la masse prolonge les perles à l'extérieur. D'autres perles, très grosses et d'une remarquable beauté, surgissent aux angles saillants et rentrants; elles sont couronnées de boutons fraisés. L'échantillon, placé au milieu de la bordure supérieure, est bilobé.

Le décor du revers de la caisse diffère peu de l'ornementation précédente; les éléments du pavé sont moins nombreux et disposés en deux lignes au lieu de trois. A l'élément central arraché, on a substitué un disque d'émail cloisonné byzantin, dont la maladroite serlisse d'argent accuserait déjà un rhabillage, quand même un médaillon identique ne se retrouverait pas employé sur une châsse du treizième siècle appartenant aussi à la cathédrale.

Des cabochons, rubis, saphirs et grenats, compris entre deux filets granulés, rehaussent les

tranches, hormis le dessous de la hampe qui est entièrement nu.

Une bélière avec sa chaîne de suspension, et une douille, ont été adaptées, la première au sommet, la dernière à la base de la croix; en outre, deux longues goupilles à tête bouclée traversent les flancs de part en part pour assurer la fermeture. Ces divers appendices, relativement modernes, sont en argent doré; on les a introduits au moyen de procédés sommaires.

L'intérieur de la caisse, veuf de son contenu, n'en est pas moins très curieux. Une mince cloison d'or prolonge les parois à environ 0^m.007; d'autres cloisons semblables déterminent un alvéole cruciforme à l'extrémité de chaque bras. Une lame du même métal, courbée en arc, traverse la hampe aux deux tiers de sa hauteur; cette lame vient s'appuyer contre deux petits renforts d'argent, et elle sert d'arrêt à la douille : un étrier, aussi d'argent, consolide, au sommet, la pénétration de la bélière. Le travail de rhabillage dénote une remarquable incurie : les gemmes du sommet ont été arrachées et leurs bâtes martelées pour ajuster la bélière; les trous des goupilles, percés au hasard, ont fait supprimer trois pierres; enfin le cloisonnage de la tête, enlevé tout entier, a probablement fourni la traverse arquée de la hampe.

On trouve des croix pattées sur les monuments



MAXIMIANVS



Croix de bénédiction. — D'après les anciens monuments byzantins.

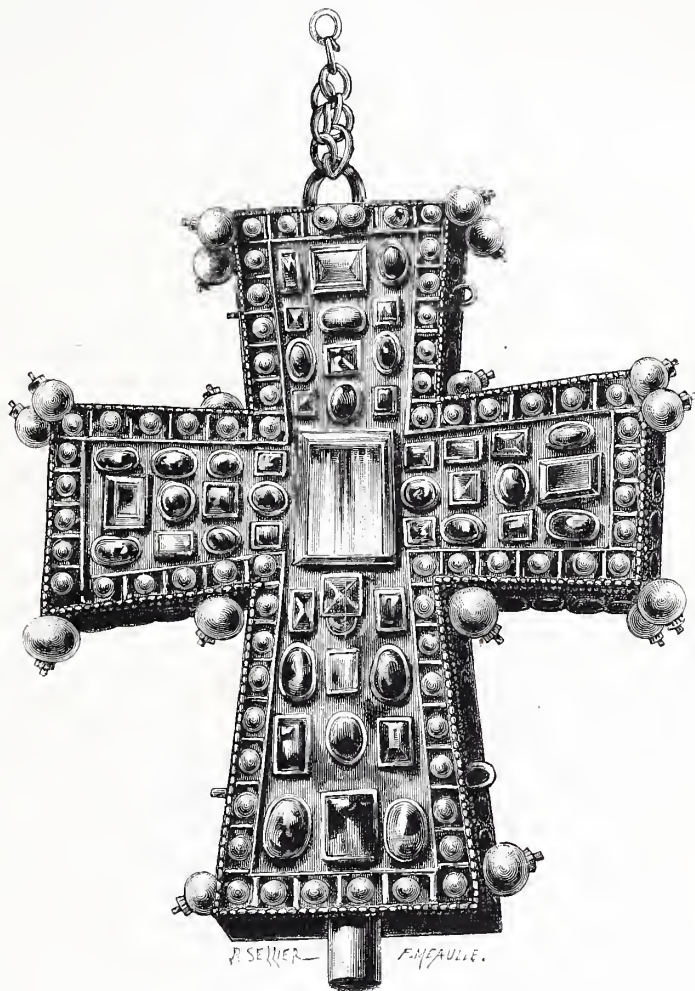
des époques mérovingienne et carolingienne, mais, sauf de très rares exceptions, ces croix sont à branches égales. Au contraire, le modèle à tige accusée signale d'ordinaire les œuvres byzantines; j'en aurais maints exemples à produire.

Les caractères spéciaux de la joaillerie mérovingienne sont le cloisonnage du grenat en tables et le filigrane soudé; ici nous avons la ciselure, la bâte et la disposition des gemmes en lignes parallèles, technique reconnue des orfèvres byzantins. Les perles sont encore plus significatives; à Con-

stantinople, les vêtements impériaux, le mobilier liturgique, les bijoux, en étaient surechargés. De petites perles coupées en deux rehaussent, il est vrai, quelques fibules mérovingiennes exhumées en Bourgogne; mais ce luxe mesquin ne saurait entrer en comparaison avec les merveilleux échantillons de Tournai, que l'empire d'Orient put seul

fournir. Sans nul doute, Rome en posséda jadis de semblables; ils disparurent vraisemblablement dans les pillages dont la capitale du monde fut victime au cinquième siècle.

L'usage originel de notre reliquaire tranchera, je crois, la question de provenance. L'ouvrier qui ajusta la bélière, s'étant borné à marteler les bâtes



Reliquaire de la Sainte-Croix, à la cathédrale de Tournai.

de la tranche supérieure, dépouillées de leurs cabochons, elles-ci offrent des traces assez visibles pour affirmer l'existence d'un ancien décor continu, où nulle ouverture n'avait été percée auparavant. Les goupilles furent ajoutées en même temps, afin d'obvier aux inconvénients de la suspension. Autour du trou pratiqué sous le pied pour introduire la douille, on ne constate aucun arrachement qui vienne indiquer l'existence de la grosse charnière saillante, appendice obligatoire des croix ouvrantes portées au eou. Enfin la base trop étroite de l'objet s'oppose à ce qu'il ait jamais tenu debout sans le secours d'appuis étrangers. D'un tel état de choses il résulte que nous devons avoir sous les yeux un spécimen de l'insigne litur-

gique particulier au clergé des Églises orientales, insigne que l'iconographie byzantine attribue également aux martyrs : la *croix de bénédiction*.

La *croix de Justin*, au trésor du Vatican, appartient à la catégorie ci-dessus; j'en trouve la preuve sur une mosaïque de Saint-Vital de Ravenne (sixième siècle), où l'évêque Maximianus figure tenant une croix analogue.

Les *croix de bénédiction* adoptèrent au dixième siècle la forme rectiligne à longue tige; vers le onzième ou le douzième elles reprirent l'ancien type patté, mais à branches égales et muni d'une poignée.

Il serait donc possible que le reliquaire de Tournai eût reçu à Constantinople même l'addition d'un

manche, remplacé depuis par la douille actuelle. Les *croix de bénédiction*, en bois sculpté garni d'argent, fabriquées au mont Athos, ont une hampe fichée dans un nœud.

Selon toute vraisemblance, le rhabillage de notre monument date de la fin du seizième siècle; alors on le gratifia des appendices qui le dénaturèrent complètement; alors encore le disque émaillé du revers fut substitué à un emblème fruste ou détruit: un *Agnus Dei* sans doute.

Quant à l'intérieur de la caisse, ses alvéoles cruciformes abritèrent à coup sûr des morceaux de la Vraie Croix; des bijoux byzantins découverts à Kiev et à Vladimir, on peut inférer que les gouttières latérales contenaient un chapelet de perles; le grand espace vide du milieu me suggère deux hypothèses dont je ferai grâce au lecteur. Rappelons uniquement que la description générale des reliques belges, publiée en 1628, ne mentionne, à la cathédrale de Tournai, que des parcelles de l'instrument du salut des hommes.

Un galbe massif, le style et l'irrégularité des sertissures, la nature variée des pierreries, le choix exquis des perles, le poids du métal ouvré, constituent un ensemble qui me fait attribuer au septième siècle la fabrication de la pièce. Les types du sixième sont un peu moins lourds, et l'ère macédonienne inaugura une élégance de formes absente du gros luxe ici déployé.

Les archives de la cathédrale de Tournai ayant été brûlées par les Gueux en 1566, on ignore le nom du donateur de la croix et l'époque où elle entra au trésor. Pourtant, selon des probabilités voisines de la certitude, on doit y reconnaître une épave du sac de Constantinople en 1204.

CHARLES DE LINAS.

UN IDIOT.

ANECDOTE.

Écris seulement lorsqu'un sujet m'a été fourni, non par l'imagination, mais par les faits. Cela me donne une assurance que je n'aurais pas sans cela.

Extrait de la lettre d'envoi.

«... Tu m'obligeras en venant au plus tôt me remplacer; la besogne est bien organisée, tu n'éprouveras aucune difficulté à la continuer.

» Mais j'ai tort de te dire cela; tu viendras, si tu le peux, par la seule raison que tu me rendras service. Je te l'ai dit, les circonstances sont telles que je ne cède qu'à la nécessité en abandonnant mon poste; ces arrangements de famille ne peuvent se remettre, je compromettrais des intérêts sérieux en tardant plus longtemps.

» La compagnie du chemin de fer m'aurait fait remplacer elle-même, mais je ne sais par qui, et à mon retour, si je reviens, j'eusse été fort ennuyé de dire à mon substitut: « Me voici, Monsieur, al-

» lez-vous-en. » — Tu me comprends, n'est-ce pas? On évite ces choses-là quand on le peut; puis l'idée qu'un autre va entrer dans mes bureaux et exécuter ce que j'ai conçu, m'ennuie plus que je ne puis le dire. Tu connais les hommes: vois-tu mon successeur intérimaire critiquant d'un mot ce que j'ai pesé et mûri si longtemps, y cherchant les points faibles, démontrant ainsi que celui qu'on remplace vous est inférieur. Ces types-là existent, tu le sais, on en voit tous les jours. Tu m'évitieras ces ennuis en arrivant bien vite. Toi, tu cacheras les points faibles par amitié, tu les rectifieras sans le crier partout.

» J'abandonne un pays qui m'est devenu cher, et où j'espère revenir. J'y ai goûté certaines impressions que je voudrais te voir éprouver aussi. Il me serait agréable que nous ayons ressenti les mêmes admirations, nous en parlerions plus tard, comme d'un voyage fait en commun.

» Tu t'installeras dans ma chambre, ainsi que dans mon bureau. Nous avons les mêmes goûts et tu trouveras là, avec plaisir, toutes les collections que j'ai recueillies: les spécimens des roches jurassiques, y compris l'asphalte du Val-de-Travers, des ossements de l'époque préhistorique, des bois de cerfs et des dents d'ours, des objets de l'âge de la pierre recueillis dans nos tranchées.

» Tu vas dire que pour un ingénieur pressé, j'ai du temps de reste, puisque je décris mes collections. Pas tant que tu crois, mais c'est aujourd'hui dimanche et l'on ne travaille ici sous aucun prétexte. C'est formellement défendu. Ce repos forcé me paraît délicieux, et c'est avec bonheur que je me repose aujourd'hui en t'écrivant.

» Ce milieu, nouveau pour toi, t'intéressera; tu en auras vite découvert les côtés caractéristiques, s'il en reste encore, car nous les détruisons tous les jours avec les chemins de fer que nous construisons. La richesse, le bien-être, ont déjà fait beaucoup sous ce rapport au Val-de-Travers, et les gens y ressemblent à ceux d'ailleurs. Naturellement, on cherche ici les types dont parlait Jean-Jacques, mais en vain. Sa maison subsiste toujours, encore s'est-elle modifiée, comme les hommes, comme les choses.

» Tu trouveras ici d'excellentes gens, qui ont d'autant plus de déférence pour un savant, c'est ainsi qu'ils m'appellent, que leur culture est assez rudimentaire; ils nous croient posséder je ne sais quelle science mystérieuse qui les rend fort respectueux à notre égard. Tu seras l'objet des mêmes prévenances, je t'assure.

» Il n'y a qu'un point noir dans tout ceci; je dois t'en parler cependant pour que tu n'en sois point trop péniblement affecté en arrivant ici. C'est un idiot, le fils aîné de la famille de mes hôtes; je t'assure que ce n'est pas égayant. A part cela tu seras admirablement bien; j'ai déjà parlé de toi, on te recevra en ami, tu peux en être sûr.

» Au revoir, je t'attends. Ton affectionné

C. RENAUD.

L'ami, appelé à bref délai, s'empressa de venir, et s'installa au Val-de-Travers, où les choses n'allèrent pour lui ni mieux, ni plus mal qu'ailleurs. Les contrariétés, les éboulements, les réclamations de toute nature, sont inhérents à la vocation d'ingénieur, c'est la monnaie courante de son existence; il ne s'en tracasse pas outre mesure et chemine à travers ces obstacles avec une pleine liberté d'esprit. Vif, emporté, M. Lenoir tempérait ses impressions du premier moment par une réflexion qui ramenait vite le calme dans son esprit.

« C'est épouvantable! se dit-il en apercevant l'idiot pour la première fois; non, vraiment, je ne comprends pas comment mon ami a pu s'habituer à un pareil spectacle; il faut être cuirassé contre l'horrible pour supporter cela... Je vais chercher un logement ailleurs; pour aujourd'hui, allons au plus pressé. A part cela, c'est charmant, ce pays me ravit. »

Le jeune homme s'exprimait ainsi le lendemain de son installation. — Le ciel rayonnait de lumière, l'air était tiède, les deux extrémités de la vallée se perdaient dans une brume légère montant de l'Areuse, que le soleil dissipait comme une fine poussière. La propreté du village, l'air affable des habitants, lui donnèrent l'illusion d'un pays enchanté. Au loin apparaissaient d'autres villages, aux maisons claires et joyeuses dans la verdure des prairies; sur le flanc de la montagne s'étendait une ligne, implacablement raide, qu'on distinguait à la couleur de la pierre, fraîchement coupée par la mine et la pique. C'était le chemin de fer en construction; de nombreux points noirs s'y agitaient, des tombereaux y circulaient lentement. — La locomotive allait passer par là, et, de l'autre côté, sur le versant encore noyé dans l'ombre humide du matin, on distinguait le sentier solitaire conduisant au prieuré de Môtiers, celui que Jean-Jacques avait suivi tant de fois, les mains pleines de fleurs.

C'est dans cette heureuse disposition d'esprit qu'il se présenta au directeur et fit la connaissance de ses employés, secrétaires, ingénieurs en second, contre-maitres. On l'installa à son bureau, où il examina des tracés, des coupes, des plans d'ouvrages d'art, viaducs et tunnels; il feuilleta les notes sur le kilométrage, l'alignement, les courbes, les voies d'accès aux stations, les cotes du terrain, les devis, les plans des gares. Il voyait tout cela gaiement, en homme qui saisit facilement les secrets des documents de ce genre.

— Bien, bien, disait-il, tout est en bon train sur le papier.

— Oui, sur le papier, répondait l'ingénieur en chef; maintenant, allons voir sur place.

M. Lenoir ne demandait pas mieux, l'air du bureau commençait à lui peser, et il faisait si bon dehors sous le soleil de mai! Et, tout en marchant hâtivement, en gens pressés, les deux ingénieurs arrivaient à la ligne. On entendait maintenant dis-

tinement le bruit des piques sur les roches que surmontait la forêt, et, bien au loin, chantait le coucou.

— Va, l'an prochain tu ne chanteras plus ici...

— C'est étonnant comme les chemins de fer ont refoulé certains oiseaux au plus profond des forêts; nous sommes des tyrans pour eux.

— C'est vrai, dit l'ingénieur en chef; je me souviens de la quantité qu'on en voyait anciennement; mais aujourd'hui, comment nicher avec le sifflet de la locomotive et le passage d'un train? C'est un triste voisinage pour eux.

— Ah! vous aimez les oiseaux, Monsieur?

— Comment donc! mais je suis né en pleine forêt; dans les Vosges, où mon père était garde-chasse. C'est lui qui a voulu que je fusse ingénieur; que voulez-vous? J'ai obéi, mais je finirai peut-être par le métier de ce brave homme.

— Allons donc!

Alors commencèrent des récits, les souvenirs du jeune âge, la chasse, la pêche; ils s'arrêtaient, s'animaient, parlaient avec des gestes, des bras qui s'allongeaient pour indiquer la longueur d'un brochet ou l'envergure d'un milan, le mouvement d'un chasseur qui met en joue. De loin, les ouvriers qui les voyaient monter pensaient qu'ils discutaient rails, remblais ou tunnels, et qu'ils étaient tout à leur affaire. Mais les ouvriers aussi laissaient vagabonder leurs pensées loin de la roche qu'ils perforaient avec la barre à mine et le marteau. Ils songeaient que l'automne prochain les travaux seraient terminés, et qu'ils passeraient le mont Cenis, le Saint-Bernard ou le Simplon, pour aller au village, perché là-bas dans la montagne, à Saint-Christophe, à Isella, à Varallo, où le père et la mère les attendaient avec la femme et les enfants. On se reposerait l'hiver avec eux, parce que le métier était dur; on reverrait le pays, car rien ne valait le pays.

— Tiens, disait l'ingénieur en chef, vous aimez tout cela! Bon! nous ferons des courses ensemble le dimanche; vous verrez des choses étonnantes; le Creux-du-Vent, les roches de Longeauge, cela vous plaira, j'en suis sûr. A propos, vous avez repris la chambre de Renaud, vous y serez bien... de braves gens...

— Je ne dis pas non, mais, vrai, je n'y resterai pas. Vous allez me trouver étrange... Avez-vous vu cet être horrible, cet idiot, le plus repoussant qu'on puisse imaginer? Il me gâte le pays; tenez, en venant ici, je ne pouvais pas le chasser de ma pensée.

— D'accord, mais, bah! vous ne le verrez pas toujours, on s'y habitue.

— Impossible... Pourquoi la nature crée-t-elle de si monstrueuses choses?

— Pourquoi!... Pourquoi arrive-t-il des accidents?

Ils étaient parvenus à la voie où courait déjà une ligne de rails pour les vagonnets du ballast. Ça et là il y avait encombrement: ici, des massifs

de pierres éboulées; là, un affaissement, la roche avait glissé sur la marne, il fallait y parer immédiatement.

Les deux ingénieurs, retrouvant leur champ d'activité; oublièrent le coucou, les milans et les brochets. L'éboulement n'était pas considérable, on avait même prévu des contre-forts de soutien à cet endroit. Le tracé des coupes indiquait déjà le banc de mauvaise qualité, mais une autre partie pouvait céder; il valait mieux provoquer l'éboulement un peu plus loin encore pour solidifier ce point dangereux. C'était de la besogne pour quelques jours, des plans à tracer au plus vite; on rentra au village pour le dîner à la cloche de midi.

— Cela marche, disait-il, c'est intéressant, cette besogne-là. Ce n'est pas comme avec nos chemins de fer de plaine, ici c'est une vraie lutte avec la nature.

Le grand air l'avait mis en appétit; il arrivait bien dispos à la salle à manger, une vaste pièce boisée où des pensionnaires se promenaient en attendant les habitués.

On salua l'ingénieur avec déférence. Les commensaux, commis du bureau de construction de la ligne, comptables et employés des fabriques d'horlogerie, paraissaient unis entre eux par cette fraternité de la pension commune. La table était simplement servie, la nappe blanche; le vin, d'un ton doré, brillait dans des carafes de verre blanc. La pièce communiquait à la cuisine, où l'on apercevait la mère avec ses filles et les servantes empressées autour du potager; la vapeur s'échappait des marmites.

A suivre.

A. BACHELIN.

— 310 —

LE CORNIER DE LA MAISON DE MOLIÈRE.

Sur Molière, voy. les Tables.

Dans un tableau du peintre Vincent, aujourd'hui conservé au palais Bourbon, et représentant Matthieu Molé aux barricades de la place du Trahoir pendant les troubles de la Fronde, on voit au fond de la scène la maison très modeste de Jehan Poquelin, marchand tapissier, père de Molière. Le poteau cornier que notre gravure reproduit décorait l'angle des deux étages supérieurs au rez-de-chaussée.

« Par les mots « cornier ou cornière », dit le Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts, on qualifie les poteaux, les pilastres et les contreforts qu'on élève à la corne ou encoignure des constructions pour en assurer la solidité. »

Le rôle des taxes sur les bourgeois de Paris, daté de 1637, donne l'indication suivante: « *Maison où pend pour enseigne le Pavillon des Cingés*, appartenant au sieur Jehan Poquelin, marchand tapissier. »

Cette maison de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Vieilles-Étuves, aujourd'hui rue Saulval, est celle où est né Molière, le 15 janvier 1622. La façade s'élevait sur la place du Trahoir. Les mots « au Pavillon des Cingés » se rapportaient à une enseigne suspendue, faisant allusion à un poteau d'angle de la maison, ou poteau de coin, ou cornier, où étaient représentés de nombreux singes montant à un arbre pour en cueillir les fruits.

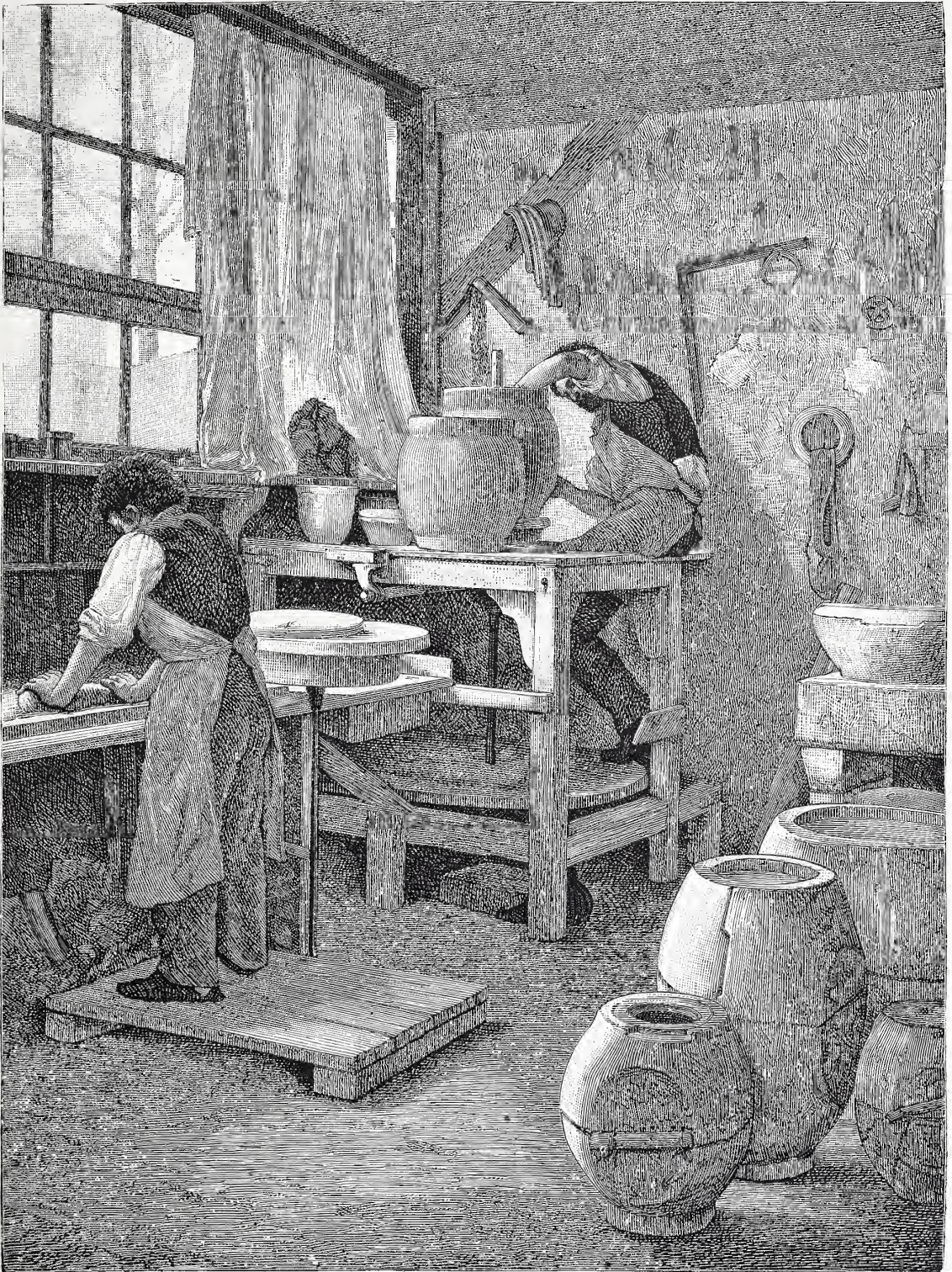


Poteau cornier de la maison du père de Molière. — (Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts.)

En 1802, ce poteau cornier fut porté au Musée des monuments français par Alexandre Lenoir. Malheureusement, il a été détruit lors de la suppression de ce Musée, au commencement du règne de Louis XVIII; sans doute on ignorait alors de quel intérêt historique il pouvait être.

FABRICATION DES POTERIES.

UN ATELIER DE TOURNAGE.



Ed. GARNIER del'

DANTAN pinx'

H. DOCHY-LEVERENOIS

Un Atelier de tourneurs potiers. — Tableau de M. Édouard Dantan.

Dans la fabrication des poteries, de quelque nature qu'elles soient, faïences ou porcelaines, l'opération la plus délicate et la plus importante, celle qui demande le plus grand soin et d'où dé-

pend la réussite de toutes les autres, est l'opération du *tournage*. Ainsi que son nom l'indique, elle se fait au moyen d'un instrument spécial appelé *tour* et qui se compose d'un plateau ou *gi-*

relle, supporté par un axe vertical engagé dans une roue horizontale, pesante, que l'ouvrier, assis sur une banquette faisant partie du tour, met en mouvement avec son pied, et qui, en raison de sa masse, conserve assez longtemps le mouvement qu'elle reçoit ainsi⁽¹⁾. Quand la pièce à tourner est d'une assez grande dimension et que son poids offre une résistance trop considérable pour la seule force du pied de l'ouvrier, le tour, avec sa roue massive qui fait l'office de volant, est mis en mouvement par un autre ouvrier à l'aide d'une manivelle ou de tout autre moyen mécanique; dans les fabriques qui emploient un grand nombre de tours marchant à la fois, on leur imprime le mouvement de rotation au moyen d'un moteur commun, machine hydraulique ou machine à vapeur.

Le tournage comprend deux opérations : l'*ébauchage* et le *tournassage* ou tournage proprement dit.

Quand la pâte qui doit servir à la fabrication a été bien lavée, puis broyée et pétrie avec soin, l'ouvrier en prend une masse humide proportionnée à la pièce qu'il veut exécuter, et la pose sur la girelle; puis il met le tour en mouvement, et, à l'aide de ses mains taouillées avec de la *barbotine*⁽²⁾, élève la masse informe, la rabaisse en une sorte de lentille, la relève encore et l'abaisse de nouveau plusieurs fois, de façon à donner à toutes les molécules qui composent la pièce, celles du haut ou du bas, aussi bien que celles de l'intérieur, une même direction; cela est absolument nécessaire pour éviter les fentes ou les déchirures qui ne manqueraient pas de se produire dans le mouvement de retrait pendant la cuisson, mouvement qui est en sens inverse de celui que le tour a donné à la pâte.

Le tourneur élève ensuite la pâte en la pinçant au centre entre le pouce et les autres doigts, et commence à lui donner la forme qu'elle doit définitivement avoir : pour les pièces de petite dimension, l'ébauchage se fait avec les doigts seuls; pour celui des grandes pièces, il se fait avec les mains et les poignets opposés l'un à l'autre, ainsi que cela se voit dans le tableau que reproduit notre gravure; on se sert également d'une éponge imbibée de barbotine et qui est destinée à étendre l'action des doigts, surtout à l'extérieur.

Dans les poteries communes et de moyenne épaisseur, l'ébauchage suffit à compléter la forme de façon qu'il n'y ait plus à y revenir : dans celles qui doivent être plus soignées, on termine l'ébauchage à l'aide d'un outil en bois nommé *estèque* et qui sert à amincir la pièce à l'intérieur en même temps qu'à polir la surface; enfin, lorsque la pièce doit être légère, à contours bien déterminés et à

(1) Dans quelques fabriques de poteries grossières, la roue du tour est une vieille roue de voiture, et c'est à l'aide d'un bâton pointu que l'ouvrier lui imprime le mouvement.

(2) On appelle *barbotine* la pâte étendue d'eau et formant ainsi une bouillie plus ou moins épaisse; outre l'emploi que nous signalons ici, la barbotine sert encore à coller les anses des vases et des tasses et les ornements en relief appliqués après comp.

arêtes vives, on la laisse sécher après une première ébauche plus ou moins soignée, de manière à pouvoir la reprendre plus tard quand la pâte est bien raffermie, et à enlever alors au *tournassage*, au moyen d'une plaque d'acier à bords tranchants, droits ou courbes, faisant l'office de calibre, tout ce qui doit disparaître. Le tour dont on se sert pour cette opération est muni d'un axe horizontal à l'extrémité duquel la pièce est fixée par un emmandrinage ordinaire.

Dans l'opération que nous avons cherché à décrire, l'ouvrier tourneur a auprès de lui, posée sur le bord du tour, une tige verticale garnie de petites règles horizontales qu'il peut faire avancer plus ou moins jusqu'aux bords de la pièce à laquelle il travaille, et qui lui sert de guide pour donner à la pièce les dimensions déterminées; cet instrument a reçu, d'après sa forme, le nom pittoresque de *chandelier*. Il se sert également d'une lame de métal découpée qu'il approche de la pièce afin de constater qu'elle a la dimension et le profil voulus.

On ne peut souvent voir qu'après la cuisson, c'est-à-dire quand il n'est plus temps d'y remédier, si l'opération du tourneur a été faite convenablement.

Toutes les poteries ne se font pas ainsi au tour; il en est qui sont moulées, et d'autres, de grandes dimensions, qui sont coulées au moyen de l'air comprimé.

ÉDOUARD GARNIER.

—•••••

UN IDIOT.

ANECDOTE.

Suite. — Voyez p. 102.

Dans un coin d'ombre, relégué de manière à ne point être vu et à ne pas obstruer le passage, était assis le pauvre idiot. L'appétit paraissait l'exécuter : il relevait son énorme tête tombant ordinairement sur la poitrine; ses yeux, louches et noirs, étincelaient dans leurs orbites, semblables à ceux d'un fauve. Comme on le plaçait, avec les premiers beaux jours, dans une petite voiture, au bord de la route ou dans le jardin, sa peau y prenait des tons de brique qui étaient pour beaucoup dans la terreur qu'il causait aux enfants. Ses cheveux, coupés ras, laissaient voir les protubérances d'un crâne démesurément développé vers les tempes. Ses jambes débiles, reposant sur une planchette fixée aux pieds de devant du fauteuil, disparaissaient sous des couvertures usées. Ses mains, longues et maigres, horriblement ankylosées et contournées en dedans, ressemblaient à des racines ou à des pattes d'animaux fantastiques; elles s'agitaient sans pouvoir saisir ni tenir quelque chose. Des sons rauques sortaient de cet être qui voulait manger. Il tournait ses yeux avides vers les plats fumants que portaient les bonnes passant devant lui. Personne ne s'en occupait, on eût dit qu'il n'existait point.

L'ingénieur écoutait avec intérêt une conversation animée; en relevant les yeux, il rencontrait infailliblement la masse informe de l'idiot replié sur lui-même avec sa tête penchée sur la poitrine, comme les nains ou les gnomes des éariatides grotesques supportant les arcatures des cathédrales gothiques. « Un vrai modèle pour les artistes du moyen âge, pensa-t-il; c'est égal, les Spartiates avaient raison en jetant ces horreurs au fond du lieu secret. »

Le dîner terminé, les pensionnaires sortaient les uns après les autres; quelques-uns s'approchaient de l'idiot et lui parlaient affectueusement : « Il fait beau temps, tu vas te chauffer au soleil. » Il répondait par quelques sons rauques. — On avait déposé une assiette chargée de viande auprès de lui; comment allait-il manger? La curiosité retint l'ingénieur à sa place; on servait le café aux retardataires. L'idiot regardait avec fixité du côté de l'assiette; le père arriva, se pencha sur son enfant avec un geste bienveillant, puis découpa les aliments préparés; on devinait, bien qu'on ne le vit que de dos, qu'il y mettait un soin méticuleux. En effet, il coupait la viande en menus morceaux, les retournant, les tâtant avec le couteau et la fourchette pour s'assurer qu'ils ne contenaient pas des os. Cela fait, il prit un tabouret, s'assit en face de l'idiot, et lui tendit les bouchées lentement, avec de petits morceaux de pain. S'apercevant qu'on ne lui avait pas préparé à boire, il appela une des servantes qu'il réprimanda comme si elle eût négligé un hôte d'honneur. Elle apporta un verre de vin coupé d'eau qu'il goûta et rendit à la bonne; elle revint : cette fois la boisson était convenable, car il l'approcha des lèvres du malheureux.

L'ingénieur, causant avec un voisin de table, ne s'occupait plus de la scène que nous venons de raconter. Un quart d'heure après, son regard revenant à la chambre voisine, il y revit le père toujours assis et donnant des soins à l'idiot, dont il essuyait la bouche avec une serviette; celui-ci semblait heureux et souriait. « Voyons, maintenant, allons au soleil », dit le père qui, ramenant les couvertures sur les jambes de l'infirmes, l'enleva fort adroitement de sa chaise et l'emporta de la chambre. Il l'installa dans une voiture de malade, qu'il roula dans les allées du jardin jusqu'à ce qu'il eût trouvé un abri contre le vent. L'ingénieur alluma un cigare et sortit : « C'est curieux », se dit-il.

Ce n'est que le soir en rentrant, fatigué de la besogne de l'après-midi, qu'il songea à la scène du dîner et se rappela la figure de l'idiot : ce souvenir lui donna un frisson de dégoût. Et, passant devant son logis sans y entrer, il se dirigea vers la maison de commune.

— Où allez-vous donc comme cela? lui dit l'ingénieur en chef qui le rencontra.

— Je vais souper ailleurs, histoire de varier un peu.

— Ah! vous aimez le changement; il y a deux jours que vous êtes ici, et vous voulez déjà autre chose; mais chacun est libre. Quant à moi, je vais à la pension.

— En ce cas, je retourne avec vous.

— Bon! ça me fera plaisir.

Il n'y avait qu'un petit nombre de pensionnaires, et l'on mangeait par groupes le long de la grande table, ou sur des guéridons dans les angles. C'est là que prirent place les deux ingénieurs.

L'idiot n'était point là.

— Bon! dit M. Lenoir, cela va bien; c'est une délivrance, je vais mieux souper.

— Vrai, mon cher, êtes-vous donc aussi susceptible que cela? Vous m'étonnez, je vous assure.

— C'est ainsi; voulez-vous que je me révolte? C'est impossible, je ne puis pas vaincre mon horreur à cet endroit, je vais même prendre une chambre ailleurs. J'ai pour principe de ne faire quoi que ce soit qui puisse m'être désagréable, quand cela n'est pas absolument nécessaire. Je suis un drôle de corps, je le veux bien. Il faut être tenace dans le métier, je suis implacable sur ce point, avaler toutes les couleuvres qu'il nous sert; mais hors de là, point de concessions, pas une, rien... à quoi bon? — On me déplaît, je tourne le dos aux gens; un livre m'ennuie, je le jette; un spectacle ne me charme pas, je m'en vais. Rien ne me fera changer d'idée; que l'auteur soit un génie, que les acteurs soient les plus grands du monde, cela m'est égal. L'ennui vient trop souvent des concessions qu'on fait à la société; depuis que je ne lui en fais plus, je m'en trouve fort bien.

— Cela est bon en principe, mais l'application m'en paraît un peu difficile, non pour les livres et le spectacle, mais pour vos semblables. Vous devez froisser ceux à qui vous tournez le dos, par exemple.

— Oh! j'y mets des formes; la forme, voyez-vous, tout est là. — Il est évident que je ne vais pas dire à ce bonhomme (et il désignait l'hôte passant dans la salle) : Cet épouvantable idiot me fait mal à voir; quand on a des enfants comme cela, on les cache aux humains, faites-moi mon compte, je m'en vais.

— D'accord, mon cher Monsieur, nous en sommes tous là, c'est de la politesse banale; mais si le père apprend la raison qui vous fait partir, il en sera certainement peiné, et nous ne devons faire de la peine à personne.

— Oui, sans doute, mais personne ne lui dira la raison de mon départ.

— Qui sait? Vous avez dû en parler à d'autres, les histoires vont vite dans un village; puis, il est des choses qu'on devine.

— Bah! mais si la somme d'ennui que j'éprouve à rester est plus grande, infiniment plus grande, que celle qu'éprouvera mon prochain en me voyant partir, vous avouerez que j'aurais tort de ne pas m'éviter cet ennui.

— Vous restez sous l'influence d'une première

impression, je ne puis pas vous approuver; je sais que je ferais tout le contraire.

L'hôte apportait un plat.

— Eh bien, monsieur Calame, continua l'ingénieur en chef, vous êtes garçon et patron tout à la fois.

— C'est vrai, Monsieur, mais il y a des jours où les bonnes ont décidément trop à faire, et si on ne les secondait pas un peu, elles auraient droit de se plaindre; mais elles me voient, cela les stimule tout en diminuant leurs peines. Aujourd'hui, par exemple, il y a eu plus de besogne que d'habitude.

— Vous ne vous fatiguez pas?

— Oh! que voulez-vous? Si une chose ne va pas d'un côté ou d'un autre, c'est à moi qu'on s'adresse; parfois on y perdrait la tête.

— Oui, reprit l'ingénieur en chef; puis Julien vous donne toujours bien du mal...

— Oh! pour ce qui est de ça, il ne faut pas en parler, cela va comme sur des roulettes avec lui; c'est la patience même, ce garçon, et quand il a été à l'air, comme aujourd'hui, il s'endort tout de suite... Puis, l'habitude... cela me manquerait quand...

Il s'arrêta, comme si l'idée de se séparer de ce malheureux l'eût soudainement attristé, et, après un moment de silence, il répéta :

— Cela me manquerait.

M. Lenoir le regarda étonné :

— Alors, c'est vous seul, Monsieur, qui vous occupez de lui? Cela doit être bien pénible.

— Oh! Monsieur, il aura trente-cinq ans à la finaison, et, depuis l'âge de deux ans, c'est moi qui l'ai soigné.

— Trente-cinq ans!... est-ce possible!

— Oui, Monsieur; deux ans après la naissance de ce malheureux, sa mère me donnait un autre fils, mais fort et bien fait, celui-là, Dieu merci! Alors j'ai dû m'occuper du premier, vous le comprenez; nous n'étions pas riches, tant s'en faut. Il s'est habitué à moi, et cela ira ainsi jusqu'au bout; mais j'ai eu la santé, pas un jour de maladie; je n'ai quitté ma famille que pour aller en caserne, et encore quelques jours seulement. Sous l'ancien régime, on n'était pas si sévère qu'aujourd'hui et l'on disait : « Calame a son devoir à la maison, il faut le laisser retourner. » Il est vrai que personne ne pouvait faire façon de l'enfant.

— Savez-vous, Monsieur, que vous prenez bien les choses.

— Oh! voilà... Qu'est-ce que ce pauvre corps serait devenu sans moi? Chacun le fuit comme la peste, aussi je dis quelquefois aux gens : « Ne faites pas tant les fiers, vous ne savez pas ce que vous deviendrez. » C'est vrai, tenez, par exemple, il y a de cela près de quinze mois, un des premiers qui sont venus ici pour les tracés de la ligne, M... je ne me rappelle plus son nom; il a passé plus de six semaines dans le village. En arrivant ici, il voit ce pauvre malheureux, et le voilà qui s'en va dire à droite et à gauche que cela devrait

être défendu de laisser de tels monstres sur la rue, que cela faisait mal à voir... et ceci, et cela. Que voulez-vous? On n'avait pas un jardin comme aujourd'hui et on ne pouvait pas laisser le pauvre garçon tout l'été dans une chambre. Cela m'a fait de la peine, allez, d'entendre ce qu'on pouvait dire sur cet innocent. Ah! ce qu'il a crié sur cela! et comme il était toujours avec les gros de l'endroit, j'ai craint un moment qu'on ne me défendit de le laisser sur la voie publique. Quinze jours après, voilà ce monsieur qui prend un chaud et froid dans les gorges de l'Arcuse, et il attrape un érysipèle qui ne l'a pas rendu beau, ah! non; il aurait fallu voir; il effrayait les gardes-malades, et après, il ne faisait pas le fier quand il est sorti pour la première fois. Je pensais : « Tout de même il a dû réfléchir sur ce qu'il a dit de ce pauvre Julien. » N'est-ce pas vrai, Monsieur? on est assez malheureux comme cela, sans qu'on vienne encore vous jeter la pierre.

— Vous avez raison, parfaitement raison, dit M. Lenoir.

L'hôte quitta rapidement ces messieurs pour servir de nouveaux arrivants.

A suivre.

A. BACHELIN.

— o * o —

PAPILLON DE LA FERTÉ.

Ce portrait nous a paru mériter d'être reproduit. On y retrouve les mérites de finesse et d'élégance qui distinguent le talent de l'un des plus charmants dessinateurs du dix-huitième siècle, Moreau le jeune.

Quant au personnage représenté, il est de peu d'intérêt. Il devait à sa noblesse d'avoir obtenu, sous Louis XV, la fonction fort enviée d'intendant de la « maison du roy, argenterie et menus plaisirs », ce qui comprenait les spectacles ⁽¹⁾.

Un vers du temps le désigne ainsi :

Intendant des plaisirs que l'on nomme menus.

A ce titre il fut nommé commissaire du roi pour la direction du Théâtre-Lyrique (l'Opéra), dont il avait voulu, sans succès, obtenir le privilège. On ne l'avait trouvé ni assez compétent, ni assez sérieux, et il fut en butte à beaucoup de railleries de quelques hommes de lettres, irrités des hommages que certains auteurs lui rendaient en dépit de sa mauvaise renommée.

C'est ainsi qu'à propos d'une épître que Poinssinet, auteur de la comédie du *Cercle*, avait dédiée à la Ferté, on fit la médiocre épigramme suivante :

On s'étonne et même on s'irrite
De voir encenser un butor;
N'a-t-on pas vu l'Israélite
Jadis adorer le veau d'or?

(1) Voy., au sujet de l'hôtel des Menus-Plaisirs, ce qui a été dit dans les articles sur le monument à élever à l'Assemblée constituante de 1789, t. I, p. 161 et 219.

Un auteur peut, sans être cruche,
Enmêcèner un la Ferté;
 C'est un sculpteur qui d'une bûche
 Veut faire une divinité.

Le 8 janvier 1762, de la Ferté fut le parrain de Barbe-Suzanne, fille du comique Carlin (*Bertinazzi*), qui épousa, en 1779, un maître de danse nommé Albin-Louis Guedon dit Saint-Albin.

— La Ferté conserva longtemps les faveurs de la cour, et fut chargé, en 1784, de rédiger un règlement pour l'Académie royale de musique.

On lit dans le journal de Bachaumont, à la date du 14 avril 1782 :

« M. de la Ferté, intendant des menus et commissaire du roi en cette partie (théâtre Opéra), nouvellement marié, très rangé aujourd'hui, disposé



Papillon de la Ferté. — D'après Moreau le jeune.

même à donner dans la dévotion, est chargé par Amelot d'examiner un mémoire de M. Rochon de Chabannes, en forme de *Lettres sur l'Opéra*; et M. de la Ferté s'en rapporte à un sieur Morel, son ancien caissier, qui, soufflé par un certain abbé le Beau de Schosne, s'est avisé de se faire poète.»

Rochon de Chabannes, très estimé, proposait de remettre l'administration de l'Opéra à un comité composé des sujets principaux.

La déplorable fin de la Ferté, en 1794, mêle des sentiments de pitié à des critiques qui, après tout, quels qu'aient été ses vices ou ses faiblesses, auraient été loin de suffire pour le vouer à une mort si tragique.

E. C.

— 21060 —

SUR LA TRANSMISSION DES FORCES A DISTANCE.

Suite et fin. — Voy. p. 21 et 83.

3^e Transmission des forces par l'électricité.

La chaleur, la lumière et l'électricité franchissent l'espace avec des vitesses dont nous ne pou-

vons nous faire une idée. Le voyageur emporté par un rayon lumineux parcourrait en une seconde un chemin équivalent à six ou sept fois le tour de la terre. Les vitesses de transmission de la chaleur et de l'électricité sont au moins égales à celles de la lumière.

A ce point de vue, l'électricité possède en outre une qualité précieuse. Les routes suivies par la chaleur ou la lumière sont rectilignes et immuables; l'électricité, au contraire, sans rien perdre de son allure vertigineuse, se laisse conduire et suit avec docilité la voie qu'on lui trace. Un fil métallique suffit pour la mener où l'on veut: qu'il tourne sur lui-même pendant plusieurs kilomètres, pourvu que les tours soient isolés les uns des autres, l'électricité ne s'en fâche pas; elle n'abrège pas le chemin, parcourt la route la plus capricieuse ou la plus sinucuse, et jamais ne déraile, si le fil ne présente pas d'interruption. Quel agent commode pour la transmission! partout où un fil pourra passer, l'électricité passera sans peine.

Le télégraphe électrique nous a familiarisés avec ces merveilles. En quelques minutes, les nouvelles

de l'Amérique, de la Chine ou de l'Australie sont expédiées, transmises et arrivées. Un homme met un mécanisme en mouvement et lui fait faire quelques oscillations. L'électricité part, et à quelques mille lieues de là un second mécanisme répète aussitôt avec fidélité les mouvements produits. N'est-ce pas la solution même du transport instantané de la force à toutes distances? La force transmise par le télégraphe est faible, il est vrai; mais la possibilité de résoudre le problème n'en est pas moins démontrée. Cela suffisait pour que des savants et des ingénieurs se missent à la chercher.

La découverte des machines dynamo-électriques fit faire un grand pas à la question. Non seulement ces machines transforment le travail mécanique en électricité, mais elles sont en général reversibles et peuvent produire du travail quand on leur fournit de l'électricité. Prenons pour exemple la plus parfaite d'entre elles, la machine Gramme. Sa pièce la plus importante est un anneau de fer enveloppé de fils conducteurs, et qui peut tourner autour de son centre devant les pôles de puissants électro-aimants. Imprime-t-on à l'anneau un mouvement rapide de rotation: il se développe aussitôt dans les fils un courant électrique d'autant plus fort que le mouvement communiqué à l'anneau est plus rapide, et que le travail dépensé pour le produire est plus considérable. Vient-on, au contraire, à lancer un courant électrique dans les fils de la machine, l'anneau se met à tourner et devient un véritable moteur. Plus on lui fournit d'électricité, plus l'anneau tourne vite, et plus son mouvement communiqué à des outils pourra leur faire donner de travail.

Il est dès lors facile de comprendre l'expérience suivante que l'on fait dans les cours de physique. Deux machines Gramme sont placées sur une table, et leurs fils conducteurs sont réunis entre eux de manière à ne former qu'un seul circuit complètement fermé. On fait tourner l'une d'elles; un courant y prend naissance, pénètre dans le fil de la seconde machine et la met aussitôt en mouvement. Le travail dépensé pour faire mouvoir la première se transforme en électricité qui, dans la seconde, repasse à l'état de force motrice. Supposons les deux machines réunies par des fils conducteurs ayant 10, 20, 400 kilomètres de long, l'électricité les parcourra sans peine; le mouvement de l'une se transmettra à l'autre tout aussi facilement, et le transport de la force s'effectuera à ces distances par l'intermédiaire du courant électrique.

La première application qui ait été faite de ce mode de transmission des forces, est l'expérience de labourage exécutée le 22 mai 1879 à Sermaize: deux machines Gramme y furent employées, l'une comme génératrice du courant, l'autre servait de récepteur à l'électricité et faisait mouvoir la charrue. Mais la force transmise était faible et la distance peu considérable.

Depuis cette époque, un savant ingénieur,

M. Marcel Deprez, s'est voué à l'étude de cette importante question. Il a modifié les machines, étudié leurs allures et cherché à résoudre ces mille difficultés qui se présentent toujours, quand on veut passer d'une expérience de laboratoire à un travail industriel. Indiquons les principales.

Un courant électrique qui parcourt un long circuit perd de sa force: lui en restera-t-il assez pour mettre en mouvement la machine réceptrice du courant, quand elle sera placée à une grande distance de celle qui le produit? N'y aura-t-il pas au moins une disproportion énorme entre le travail dépensé au départ et celui que l'on recueillera à l'arrivée? Quel sera, en un mot, le *rendement* des appareils, c'est-à-dire le rapport entre le travail consommé et le travail utilisable? Les essais de M. Marcel Deprez ont montré que l'on peut compter sur un rendement d'environ 50 pour 100. Résultat magnifique surtout pour un début! Il espère d'ailleurs pouvoir y arriver toujours, quelle que soit la force à transmettre, sans avoir besoin de la fractionner et d'employer plusieurs machines et plusieurs conducteurs pour la transmission des grandes forces.

Il ne faut du reste pas attribuer trop d'importance à la question du rendement. Rappelons-nous qu'il s'agit surtout d'utiliser et de transporter à distance les forces naturelles aujourd'hui perdues. Peu importe alors d'en laisser en route, même une quantité notable. Les forces développées dans les chutes du Niagara sont estimées à quinze ou vingt millions de chevaux-vapeur. Devrait-on condamner et rejeter une machine qui permettrait d'en envoyer à New-York la dixième ou la vingtième partie seulement?

Une autre difficulté est de manier des courants électriques d'une grande énergie. Les conducteurs ordinairement employés résisteront-ils à leur action? Ne seront-ils pas brûlés, fondus? Pour éviter ces accidents, ne faudra-t-il pas leur donner des dimensions énormes et augmenter au delà des limites possibles le prix d'installation des appareils? Quelques physiciens anglais et américains, un peu trop enthousiastes sans doute, ont prétendu que l'on pourrait distribuer dans le monde entier la force du Niagara, au moyen d'un câble de 15 millimètres de diamètre. M. Marcel Deprez, sans aller aussi loin, a démontré que le transport d'une force de 10 chevaux à 50 kilomètres peut s'effectuer sur un fil télégraphique ordinaire convenablement isolé.

Le transport des forces par l'électricité possède donc les qualités les plus précieuses: les résultats sont assurés, le rendement satisfaisant, la grandeur de la distance est, pour ainsi dire, secondaire, enfin le mode de transmission est des plus faciles puisqu'elle s'effectue par un simple fil. Mais on trouve encore un autre avantage dans l'emploi des machines dynamo-électriques. Elles permettent de diviser la force et de la répartir entre un grand nombre d'outils. Il suffit pour cela de subdiviser

à l'arrivée le courant électrique, et de le partager entre plusieurs conducteurs aboutissant aux divers instruments qu'il s'agit de faire marcher.

Les premiers essais de M. Marcel Deprez ont été faits à l'Exposition d'électricité en 1881. Les fils destinés à la transmission de la force présentaient un développement total de 1800 mètres. Un double câble l'emportait avec le courant électrique, faisait le tour du palais de l'Industrie et envoyait des ramifications à vingt-sept appareils divers, machines à coudre, scie à découper, presse à imprimer, lampes à arc voltaïque ou à incandescence.

Au commencement de 1882, la commission technique chargée d'organiser l'exposition d'électricité de Munich, s'adressa à différents constructeurs et leur demanda d'installer des appareils pour le transport électrique de la force. La célèbre maison Siemens ayant décliné la proposition, M. Marcel Deprez l'accepta. Deux machines dynamo-électriques furent installées, l'une dans l'Exposition, l'autre à 57 kilomètres de distance, dans la petite ville de Miessbach, chez un industriel qui se chargea de fournir la force motrice nécessaire. Le courant était transmis par un double fil télégraphique ordinaire et faisait marcher une pompe qui alimentait une cascade placée dans l'Exposition. Le 25 septembre 1882, les appareils fonctionnèrent pour la première fois : le succès fut complet et se maintint pendant toute la durée de l'Exposition. Visiteurs et savants admirèrent à l'envi cette nappe d'eau mise en activité par une force prise à quinze lieues de distance.

Au mois de mars 1883, de nouvelles expériences furent faites dans les ateliers du chemin de fer du Nord. Les appareils générateur et récepteur étaient installés à côté l'un de l'autre, mais réunis par un fil télégraphique d'un parcours de 17 kilomètres environ. Une commission de savants, composée de MM. J. Bertrand, Tresca, de Lesseps, de Freycinet et Cornu, exécuta les mesures les plus exactes et constata un rendement d'environ 45 pour 100.

Ce fut pendant ces essais que M. Cornu, ayant touché par mégarde une des pièces métalliques de l'appareil, reçut une violente commotion qui l'étourdit pendant quelques secondes. *Expérience très intéressante*, suivant l'expression du savant lui-même; car elle prouvait que des courants directs très énergiques sont loin de produire les effets terribles de courants alternatifs beaucoup plus faibles. Leur emploi présente donc moins de dangers dans les applications industrielles; il n'en est pas moins certain que, dans le transport électrique des grandes forces, le simple contact des conducteurs sera toujours foudroyant.

Plus récemment encore, au mois de septembre 1883, on a vu fonctionner, à Grenoble, les appareils de M. Marcel Deprez. La machine génératrice était installée à Vizille-Garc (14 kilomètres de Grenoble) et mue par une des turbines de l'usine Damaie. La ligne de transmission, construite par

l'administration des lignes télégraphiques, se composait de deux fils de bronze de 2 millimètres de diamètre; un troisième fil établissait une communication téléphonique permanente entre Vizille et la halle de Grenoble où la force était reçue. Celle-ci était divisée et distribuée à plusieurs appareils indépendants les uns des autres : 1^o une pompe alimentant une cascade artificielle, 2^o un tour et une scie à ruban, 3^o une presse à imprimer, 4^o une lampe à incandescence. L'intérêt de cette expérience consiste dans la grandeur de la force transmise qui, mesurée à Grenoble, représentait 7 chevaux-vapeur : le rendement s'élevait à 60 pour 100.

Aujourd'hui les années d'apprentissage sont terminées : les résultats obtenus sont concluants. Les petites machines sortent triomphantes de l'épreuve; c'est aux grandes à entrer en lice. M. Marcel Deprez poursuit ses travaux sur la ligne du chemin de fer du Nord entre Paris et Creil. Tout fait espérer que le succès couronnera ses efforts, et la transmission des forces par l'électricité entrera bientôt dans la pratique industrielle.

E. LEFEBVRE.

—*①②③—

EPITAPHE DE JACQUES MERNABLE,

Joueur de Farces,

COMPOSÉE PAR RONSARD.

Tandis que tu vivois, Mernable,
Tu n'avois ni maison, ni table,
Et jamais, pauvre, tu n'as veu
En ta maison le pot-au-feu;
Ores la mort t'est profitable,
Car tu n'as pas besoin de table,
Ni de pot, et si ⁽¹⁾ désormais,
Tu as maison pour tout jamais. ⁽²⁾

—*①②③—

LA SORBONNE ⁽³⁾.

Tout homme, en France, qui a reçu une éducation libérale, se rappelle avec émotion un certain jour de sa jeunesse où il attendait, impatient et inquiet, le résultat de son premier examen. Il revoyait en imagination la porte devant laquelle il marchait à grands pas, frissonnant chaque fois qu'elle s'ouvrait; car c'était de là que son sort devait dans un instant lui être annoncé. Il a aussi conservé dans un coin de sa mémoire les noms des camarades qui l'entouraient alors, les uns, plus jeunes que lui, venus pour profiter de son exemple, les autres, plus âgés, lui donnant d'un petit air protecteur les conseils de l'expérience.

(1) *Si, pour toutefois, cependant*, etc. M^{me} Jourdain, dans le *Bourgeois gentilhomme*, dit : « J'ai la tête plus grosse que le poing, et si, je ne l'ai pas enflée. »

(2) Ce pauvre homme était peut-être très habile dans son art. Certaines farces, comme *l'Arocat Patelin*, étaient de véritables comédies.

(3) Sur l'église de la Sorbonne, dont notre gravure représente un côté, voy. t. XIV, p. 107. — Sur l'ancienne imprimerie de la Sorbonne, voy. t. VII, p. 124.

Combien de candidats, ainsi agités entre l'espérance et la crainte, ont passé et repassé dans la cour de la Sorbonne, depuis que le vieil édifice de Richelieu abrite les Facultés des lettres et des sciences de l'Académie de Paris! Combien ont subi dans son enceinte l'examen qui a marqué pour eux la fin de l'enfance et le commencement de l'âge d'homme! Parmi nos lecteurs, plus d'un reconnaîtra avec plaisir dans notre gravure ces lieux austères, dont il a pour toujours associé le souvenir à une des dates importantes de sa vie.

C'est qu'en effet le baccalauréat n'est pas seulement la consécration des études qui ont ouvert l'intelligence et formé le goût de nos jeunes gens. C'est aussi une épreuve morale, qui peut exercer une heureuse influence sur leur caractère. Il est bon que longtemps à l'avance ils s'entretiennent dans cette idée, qu'ils ont désormais une responsabilité propre, et que les avantages attachés au diplôme qu'ils ambitionnent doivent s'acheter par un effort; le baccalauréat engage leur avenir et décide du rang qu'ils peuvent occuper dans la société; l'application, la persévérance, qui leur sont nécessaires pour s'y préparer, ont déjà leur prix par elles-mêmes. Il présente encore un avantage, celui d'habituer nos fils à l'idée de la justice; le diplôme qu'ils demandent à l'État leur est délivré par une assemblée de savants, dont ils étaient inconnus la veille, et qui réunit toutes les garanties d'impartialité. Jusque-là ils avaient été libres de suivre les méthodes que leurs parents et leurs maîtres avaient appliquées à leur usage. Le jour de l'épreuve, il faut qu'ils subissent la loi commune. Ils emportent de là cette leçon, que leur première récompense est proportionnée à leur travail et à leur mérite; dans le monde ils ne seront peut-être pas toujours traités avec la même équité; mais il n'en est que plus nécessaire de leur laisser, au moment où ils y entrent, le souvenir d'un arrêt rendu par des juges éclairés et sans passion. A la Sorbonne enfin ils apprennent à connaître leur vraie mesure et à ne pas s'estimer plus qu'ils ne valent. Il n'est que trop fréquent de voir des enfants médiocres et paresseux, dont on a encore augmenté les défauts, par une complaisance aveugle, en y ajoutant la vanité. Le hibou de la fable dit, il est vrai :

..... Mes petits sont mignons,
Beaux, bien faits et jolis sur tous leurs compagnons;

mais ce n'est pas devant ses petits qu'il tient ce discours. Il y a des hiboux qui ne sont pas aussi sages; c'est surtout à leurs petits que le baccalauréat est utile. Les enfants qui ont été élevés au milieu d'un grand nombre de camarades ont depuis longtemps été formés à la modestie; mais pour ceux qui ont été jusque-là renfermés dans le cercle de la famille, un examen que leur impose l'État, lorsque sonne leur dix-huitième année, est un véritable bienfait. Quelle que soit la forme que l'on donne à cette épreuve, de quelque nom qu'on

l'appelle, on doit convenir qu'elle est nécessaire dans l'état actuel de nos institutions, surtout parce que l'effet moral en est salutaire. Il n'est pas jusqu'à l'émotion du dernier moment qui n'ait aussi ses avantages. Elle donne plus d'importance au succès et à l'échec, elle grave plus profondément dans l'âme du candidat les bons sentiments que nous venons d'analyser.

Pour beaucoup de gens la Sorbonne est uniquement le siège des examens du baccalauréat. Il ne faut pas oublier cependant qu'elle a un autre but que de distribuer des diplômes. La tâche spéciale des facultés qui y sont installées est d'enseigner publiquement l'histoire naturelle, les mathématiques, la physique, la chimie, la philosophie, l'histoire des peuples civilisés, celle des langues et des littératures classiques. C'est aussi de former des professeurs qui, à leur tour, répandront les éléments de ces sciences dans les lycées et les collèges de l'Académie de Paris. Cependant il n'en a pas toujours été ainsi.

On peut diviser en trois périodes la longue existence de cet établissement. La Sorbonne avait été destinée par le fondateur, Robert de Sorbon, chapelain de saint Louis, à réunir une société d'ecclésiastiques séculiers, chargés d'enseigner les diverses sciences qu'embrassait alors la théologie; l'ancien édifice, qui avait été, en 1252, affecté à cet usage par le pieux souverain, fut démoli en 1627 sur l'ordre de Richelieu; le cardinal, nommé *proviseur* de Sorbonne, éleva les bâtiments qui subsistent encore aujourd'hui: c'est ce qu'atteste l'inscription latine gravée sur le portail de l'église. Mais si les locaux changèrent d'aspect, l'institution resta la même jusqu'en 1790.

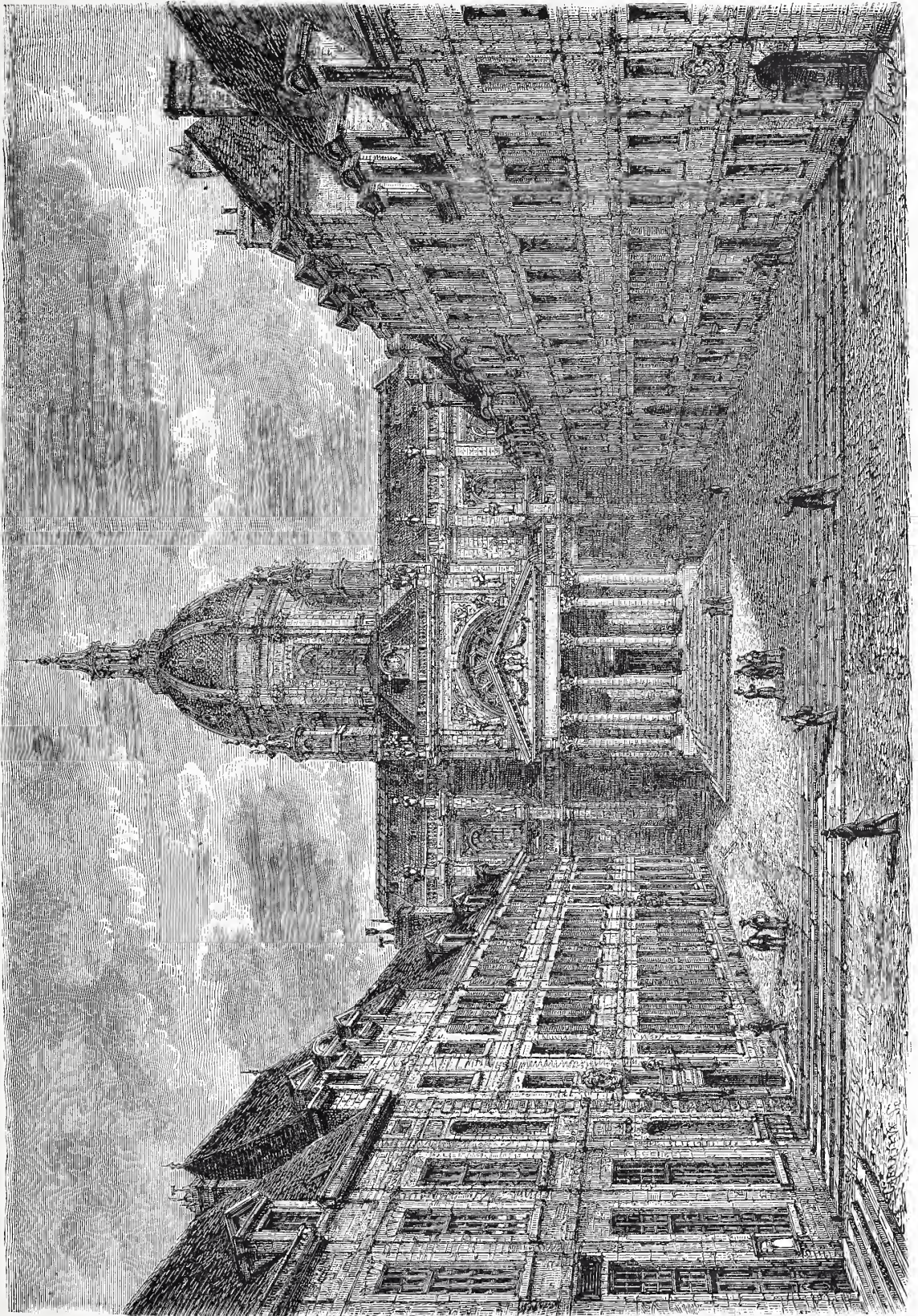
Pendant ces deux premières périodes (1252 à 1627 et 1627 à 1790), le collège de Sorbonne acquit une réputation qui se répandit dans toute la chrétienté, et il fut en France le plus solide rempart de l'Église catholique.

Depuis la révolution, la Sorbonne, assignée à l'enseignement supérieur des lettres et des sciences, a vu s'asseoir dans ses chaires bien des hommes de mérite, bien des maîtres illustres. Là ont paru, pour ne citer que les morts, Royer-Collard, Guizot, Villemain, Cousin, Michelet, Victor le Clerc, Patin, Cauchy, Gay-Lussac... et bien d'autres encore, dont l'Europe entière sait les noms.

La cour intérieure de la Sorbonne, que représente notre gravure, forme un carré long, dont le fond est occupé par l'entrée latérale de l'église. Dans l'aile de gauche est installé le vice-recteur avec les bureaux de l'Académie de Paris; la partie la plus rapprochée du spectateur contient les amphithéâtres de la Faculté des lettres. L'aile de droite est consacrée à la Faculté de théologie et à l'École des hautes études. Dans le quatrième côté, que nous ne pouvions reproduire, on a logé la Bibliothèque universitaire et la Faculté des sciences. Mais l'édifice est devenu trop étroit pour tant

de services divers : on a dû établir, dans le voisinage, des amphithéâtres et des baraquements supplémentaires. Toutefois ce remède même ne

pouvait suffire. Des travaux considérables, qui agrandiront la Sorbonne du côté de la rue des Écoles, sont actuellement en voie d'exécution ;



La Cour de la Sorbonne, à Paris.

Paris aura bientôt un palais pour mettre à l'aise ses Facultés; mais de longues années se passeront encore avant que le nouveau monument ait aux yeux de la jeunesse le prestige que plusieurs

siècles de gloire donnent aux sombres murailles de l'ancien.

G. L.

LES OISEAUX DES TERRES AUSTRALES.

LES MANCHOTS.

Voy. p. 263 du volume précédent (1884).

Les Sphénisques se distinguent facilement des autres Manchots par les différences de livrée que l'on remarque entre les deux sexes d'une même espèce, les femelles ressemblant un peu à des *Eudyptes* privés de panaches, tandis que les mâles portent sur la poitrine et sur les flancs une large bande foncée, séparée par un liséré blanc de la teinte grise ou noirâtre qui s'étend sur le dos et sur la gorge.

Ces Sphénisques sont particulièrement répandus, d'une part sur les côtes de l'Amérique méridionale, depuis la Terre de Feu jusque dans le voisinage de l'équateur, de l'autre dans les parages du cap de Bonne-Espérance, et ils constituent plusieurs races locales qui ont été appelées *Spheniscus demersus*, *Spheniscus magellanicus* et *Spheniscus Humboldtii*. Un individu de cette dernière espèce a vécu, en 1878, au Jardin zoologique de Londres, et a été, de la part de M. Bartlett, l'objet d'observations intéressantes.

Lors de son arrivée, l'oiseau, qui sans doute avait été pris au nid, était incapable de chercher lui-même sa nourriture, et il s'écoula plusieurs jours avant qu'il saisit les poissons qu'on lui jetait tout vivants et qu'il voyait frétiler devant lui. De même, dans les premiers temps, il manifesta pour l'eau une grande aversion; mais aussitôt qu'il se fut décidé à prendre un bain, il s'en trouva si bien qu'il voulut immédiatement recommencer. Bientôt il passa dans son bassin la plus grande partie du temps, et, grâce à ce régime, il se fortifia rapidement. Cependant, à un moment donné, brusquement il changea d'humeur; il devint triste et morose, menaça les personnes qui l'approchaient, cessa complètement d'aller à l'eau, et se tint dans un coin, les yeux mi-clos et les plumes ébouriffées. En un mot, il avait tout à fait l'aspect d'un oiseau malade; mais comme il conservait son robuste appétit, on avait peine à croire que son indisposition fût sérieuse. C'était, en effet, tout simplement la mue qui s'opérait. Peu de jours après que les premiers symptômes de malaise se furent manifestés, les plumes du Sphénisque se détachèrent, non pas en petites touffes comme cela se produit d'ordinaire en pareil cas, mais par larges paquets, et de nouvelles plumes apparurent aussitôt, chassant pour ainsi dire les anciennes. Sur les ailes le revêtement écailleux se détacha absolument de la même façon que l'épiderme d'un serpent, et, en moins de huit jours, l'oiseau reprit un aspect fringant, une tournure élancée. Aussitôt rétabli, il s'empressa de se baigner, ce qui donna immédiatement du lustre à son plumage.

D'après M. Vélain, la mue des *Eudyptes* s'effectue de la même façon, mais avec moins de rapidité, puisqu'elle retient les Manchots de Saint-Paul

pendant près d'un mois dans une sorte de somnolence. Elle commence en décembre par la chute des plumes jaunes qui ornent les côtés de la tête, et n'est complètement terminée qu'en janvier, époque à laquelle les Manchots se réunissent en bandes nombreuses et partent en masse pour ne revenir qu'à la saison suivante. Il est probable que, durant cette longue absence, ils visitent les terres antaretiques. « L'accomplissement de très-grands voyages doit être d'ailleurs, dit M. Alph. Milne-Edwards (1), une chose habituelle pour un très-grand nombre de Manchots. Ceux qui habitent la terre Victoria, vers le 70^e degré de latitude australe, y trouvent à vivre pendant l'été, lorsque les glaces, devenues flottantes, ne les empêchent pas de chercher au sein de l'Océan les mollusques et les autres animaux dont ils ont besoin pour leur nourriture; mais pendant le long hiver de cette triste région, la pêche devient impossible, car une glace compacte et épaisse recouvre toute la surface de la mer, aussi bien que les terres adjacentes. Cette partie du globe devient donc périodiquement inhabitable pour tout animal à respiration aérienne, et les Manchots doivent nécessairement émigrer vers des parages où, le froid étant moins vif, la mer reste ouverte. Or les distances à franchir dans ce but sont immenses et dépassent celles qui existent entre les diverses stations des mers tempérées habitées par ces oiseaux nageurs. »

M. Alph. Milne-Edwards cite à ce propos une observation de J. Verreaux qui, pendant son séjour au cap de Bonne-Espérance, a vu des bandes de Gorfous ehrysocomes jetés à la côte par la tempête. Ces Palmipèdes ne pouvaient venir que de Tristan d'Acunha, des îles Crozet et de Kerguelen, et, du reste, leur état d'épuisement disait assez qu'ils venaient de fournir une longue carrière. D'après M. Milne-Edwards, c'est sans doute par suite d'accidents analogues que des Manchots ont été signalés sur les côtes de l'Australie et de la Tasmanie; mais d'autres fois ces oiseaux ont pu être transportés par des glaces flottantes. Une fois parvenus sur des terres qui leur fournissaient des conditions favorables, ils s'y sont établis, ils y ont fondé des colonies. Or, comme les glaces suivent une direction constante et proviennent d'une large ceinture de banquises qui entoure le pôle austral, il est probable que la patrie d'origine de tous les Manchots se trouve aussi sur le continent ou sur les îles circumpolaires. « Or nous savons par les observations de Ross, dit encore M. Milne-Edwards, que les Manchots abondent dans ces parages reculés. Nulle part on ne les voit réunis en bandes aussi nombreuses que sur les rivages de la terre Victoria, et c'est là aussi que ces oiseaux atteignent la taille la plus élevée. Wilkes a trouvé, près de la côte qui porte son nom, un Manchot dont la hauteur dépassait un mètre, et Ross a constaté que le poids de ces oiseaux était souvent de 30 kilo-

(1) *Recherches sur la faune des régions australes*. 1880, 2^e partie, p. 69.

grammes et même davantage. Ce fait paraît avoir une importance pour l'étude de questions complexes dont l'on cherche la solution. En effet, il est permis de supposer que la patrie originaire des Manchots devait être un lieu particulièrement favorable à leur développement, et que, si rien n'a été changé dans la configuration physique du globe depuis le moment de leur première apparition sur la surface de la terre, le berceau de leur race doit être encore aujourd'hui une des stations où ils prospèrent le plus.

» Des considérations tirées de la physiologie, aussi bien que celles fournies par la géographie, concourent donc à établir que le centre de production d'où les Manchots ont rayonné doit être situé sur les terres antarctiques qui touchent presque au pôle sud, et qui paraissent s'étendre à partir du grand volcan en activité, appelé le mont Erebus, très loin vers l'ouest, sous le 77° degré de latitude sud. »

Et, en effet, à l'heure actuelle, les Manchots vivent encore par myriades sur les glaces qui bordent la terre Victoria, jusqu'au delà du 76° degré de latitude, et dans une région complètement dépourvue de végétation. Ils ne sont guère moins répandus à la terre de Wilkes, à la terre Adélie, à la terre Louis-Philippe, à la terre de Palmer, dans la Géorgie australe, et de là ils s'avancent fort loin vers le nord, du côté de l'équateur, qu'ils n'atteignent d'ailleurs qu'au niveau des îles Galapagos, sur un point où le climat est sensiblement refroidi par les courants froids qui viennent du pôle en baignant les côtes du Chili. En un mot, ils s'étendent sur la plus grande partie des zones froide et tempérée de l'hémisphère sud, et possèdent, comme nous l'avons dit, dans plusieurs îles d'importantes *rookeries*. Mais, dans maintes localités, ils ont dû, pour échapper aux attaques de l'homme, modifier leurs conditions primitives d'existence et se retirer, ainsi qu'ils l'ont fait à l'île Saint-Paul, sur des rochers presque inaccessibles. C'est qu'en effet, depuis la fin du siècle dernier, les marins n'ont cessé de faire, à ces oiseaux inoffensifs une guerre acharnée, moins pour se procurer une chair de très médiocre qualité que pour obtenir une huile estimée. Cette huile se fabrique au moyen de la graisse qui imprègne les tissus des Manchots et qui a fait donner autrefois à ces animaux le nom de *Pingouins* (du latin *pinguis*, gras), transporté depuis à des oiseaux du Nord; elle est expédiée principalement des îles Crozet et de Falkland où, depuis quelque temps, la destruction des Manchots se pratique sur une grande échelle. Dans ce dernier archipel, en une seule année, quatre navires ont recueilli plus de 50 000 gallons d'huile, et comme pour un seul gallon il ne faut pas moins de huit Manchots, on peut évaluer à 400 000 le nombre des Palmipèdes de ce genre qui ont été exterminés dans une campagne. Si des lois spéciales ne mettent un terme à de pareilles hécatombes, et si les gouvernements inté-

ressés ne suivent pas l'exemple des États-Unis, qui ont dernièrement réglementé la chasse aux Otaries, on peut prévoir que, dans un temps relativement très court, les Manchots auront complètement disparu de certains points de la surface du globe.

E. OUSTALET.



UNE RECETTE DE CHARLATAN

Au treizième siècle.

NAINS EMPAILLÉS.

A toutes les époques il y a eu des charlatans et des imposteurs; notre siècle lui-même, malgré les progrès qui le distinguent des précédents, n'est pas exempt de ce fléau; il semble cependant que certaines supercheries, qui ont réussi chez nos ancêtres, feraient aujourd'hui moins de dupes qu'autrefois. Le *Magasin* a déjà raconté comment au moyen âge des mains habiles perfectionnaient, à l'aide d'un couteau, la ressemblance de la mandragore avec la forme humaine, donnant ainsi une apparence de raison aux fables ridicules que l'on racontait sur cette plante (1). Marco Polo dévoile dans son *Livre* une fraude analogue.

On prétendait de son temps qu'au fond de l'Asie vivait une espèce d'hommes dont la taille n'excédait pas une coudée (0^m.60). Bien plus, dans les foires de l'Europe, on montrait de ces nains empaillés. Voici comment le voyageur vénitien explique cette merveille: « Je vous dis que ceux qui apportent les petits hommes et disent qu'ils sont d'Inde, c'est grand mensonge; car ils ne le sont pas. Ce sont de petits singes, qui sont dans l'île de Java la petite (2), et je vous dirai comment ils font. Il y a en cette île une manière de singes qui sont moult petits et ont le visage semblable à celui de l'homme. Ils les prennent et les épilent tout entiers, sauf qu'ils leur laissent du poil à la barbe. Puis ils les laissent sécher et les préparent avec du safran et d'autres choses; de telle sorte qu'il semble que ce soient des hommes. Et ce n'est pas la vérité. Car dans toute l'Inde ni dans d'autres pays plus sauvages on n'a jamais vu de pareils hommes. »

L.



LA LUMIÈRE DOMESTIQUE PAR L'ÉLECTRICITÉ.

La solution de l'éclairage électrique domestique a été obtenue, on le sait, par Edison lorsqu'il créa la *lampe à incandescence*, qui permit la division de la lumière électrique en foyers de faible importance. Mais on a dû, dans toutes les installations électriques, disposer la pile dans un coin à part, et faire arriver le courant aux lampes au moyen de fils courant le long des boiseries et des

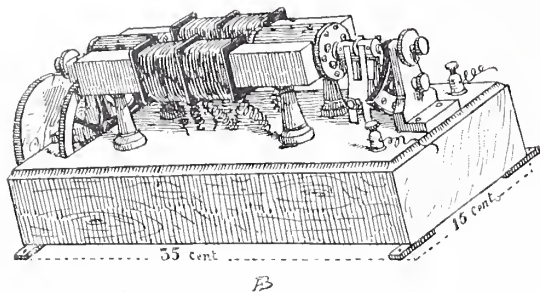
(1) Tome XXII (1854), p. 308 et suiv.

(2) Sumatra.

plafonds. Les appareils sont donc fixés à demeure, et jusqu'ici on n'était pas encore parvenu à créer une *lampe électrique portable*.

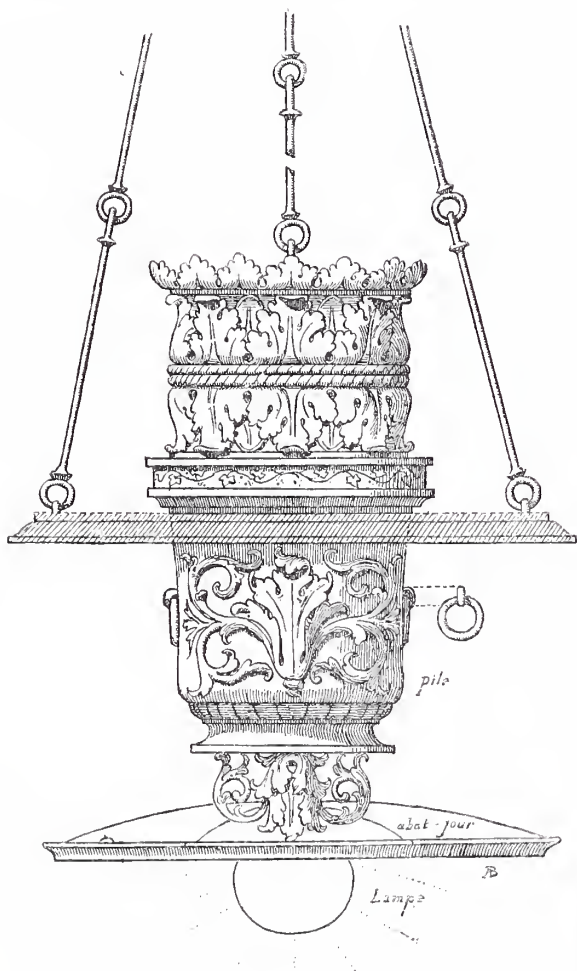
Un inventeur paraît être arrivé à construire une lampe de ce genre, réunissant la légèreté à la simplicité et à la puissance.

Dans ce système, la pile, contenant un peu plus



Moteur électro-domestique.

de deux litres de liquide, est placée dans le corps cylindrique, en zinc estampé, de la lampe. A sa partie inférieure se trouve l'ampoule de verre contenant le filament de charbon qui est porté au rouge-blanc par le courant. Un globe en verre



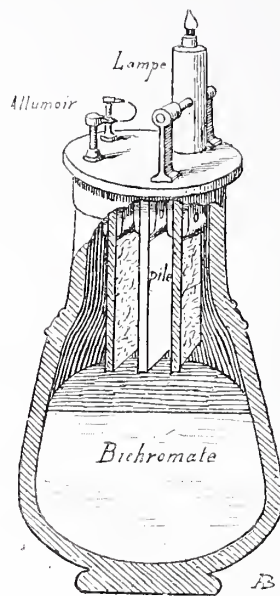
Suspension électro-domestique.

dépoli tamise la lumière, qu'un abat-jour en carton doublé de plaques minces d'étain reflète vers le

sol. Le poids de l'appareil est de trois kilogrammes, et il donne six bougies d'éclairage pendant huit heures. (La force électro-motrice est de 10 volts pendant son fonctionnement; le volt est l'unité de force électro-motrice.)

L'électricité a été mise aussi à profit, par exemple, dans le *luciphore* et dans quelques autres lampes s'allumant automatiquement par le courant d'une pile.

Le *luciphore* se compose d'un vase en porcelaine



Le Luciphore. — Coupe.

peinte, contenant à sa partie supérieure les éléments d'une pile au bichromate, c'est-à-dire une lame de zinc entre deux plaques de charbon de cornue, et rempli à moitié d'une solution acide. Sur le couvercle se trouve une petite lampe à essence qui peut tourner sur des tourillons ménagés à sa partie médiane, et dont la mèche est disposée de telle sorte qu'elle vienne buter sur un petit fil de platine en communication avec les deux pôles de la pile.

R. MARQUIS.



Vitesse du son.

La vitesse du son dans l'air atmosphérique a été déterminée en 1822, par ordre du Bureau des longitudes, entre Villejuif et Montlhéry. On a trouvé pour cette vitesse une valeur de 337^m.2 par seconde, à la température de + 10 degrés. Cette vitesse augmente de 0^m.626 pour chaque degré d'accroissement de la température; à zéro, elle est donc égale à 330^m.9. M. Regnault, dans des expériences très exactes, publiées en 1868, a trouvé 330^m.7.

D'après Sturm et Colladon, la vitesse du son dans l'eau, à la température de + 8°.1, est de 1435 mètres par seconde.

Dans la fonte, la vitesse du son est égale à 10 fois et demie la vitesse dans l'air.

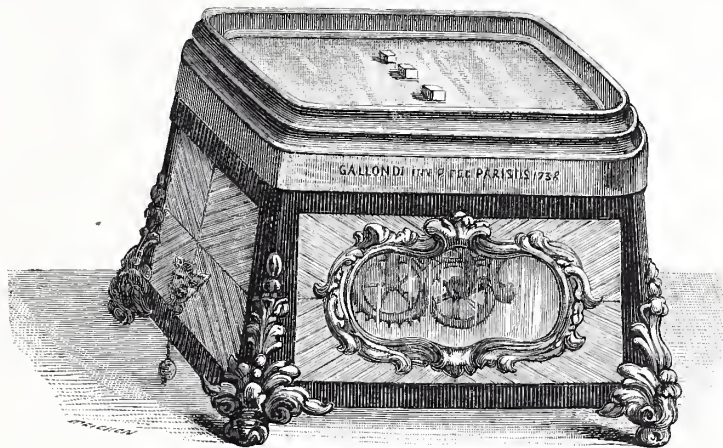
— 79 @ B C —

JEU DE DÉS MÉCANIQUE (1).

Le jeu de dés que représente la gravure ci-contre a été inventé et construit par Gallondi en 1738. On ignore qui l'a possédé et comment on y jouait. Le coffre qui le renferme se compose d'un rouage fort simple que les joueurs mettaient en marche en tirant la cordelette qui, comme l'in-

dique la gravure, traverse la paroi de gauche de cet élégant petit meuble. L'un des axes du mouvement porte 18 bras, à chaque extrémité desquels est fixé un dé qui présente l'une de ses faces. Le système se compose donc de 18 dés; mais, comme il n'en paraît que 3 lorsque s'arrête le mouvement, et que chacun d'eux ne laisse voir que l'un de ses six côtés, les trois faces visibles prouvent qu'il n'était tenu compte que de 3 dés.

La règle de ce jeu devait être analogue à celle du jeu à trois dés, appelé vulgairement *zanzibar*, et d'après laquelle tous les points sont comptés pour leur valeur réelle, à l'exception de l'as et du



Jeu de dés mécanique. — Objet conservé à l'Observatoire de Paris.

six qui représentent, le premier 100 points, et le second 60.

L'application d'un système de rouages à ce jeu supprimait les cornets et rendait les fraudes impossibles.

— 79 @ B C —

LA MARÉCHALE LEFEBVRE,

Duchesse de Dantzig.

La duchesse de Dantzig, née dans la vallée de Saint-Amarin, en haute Alsace, était la fille d'un pauvre bûcheron qui portait le nom de Hübscher. D'après les renseignements que nous avons recueillis dans sa propre famille, elle servait comme domestique à Willer, près de Thann, lorsqu'elle fit la connaissance du sergent Lefebvre, des gardes françaises. La jeune fille s'éprit du vaillant soldat. Elle abandonna sa place et épousa son séducteur.

Rien n'est plus touchant que la fidélité que conserva Lefebvre, devenu maréchal, à sa femme. Des amis officieux s'entremirent à diverses reprises pour lui conseiller le divorce. Toujours il protesta avec indignation. Ces refus répétés n'honorent pas moins la duchesse que le duc. Pour prendre un tel ascendant sur l'âme d'un héros, pour mériter

à ce point son estime, il fallait, quoi qu'on dise, être autre chose qu'une grossière harengère.

D'ailleurs, la duchesse de Dantzig ne rougit jamais de sa modeste origine. De même que le maréchal disait fièrement : « Quand j'étais sergent », de même elle aimait à rappeler ses humbles commencements. Elle avait conservé dans une armoire de son château de Combault les différents costumes qu'elle et son mari avaient portés depuis leur union, rangés suivant leur ordre chronologique. « Voilà, disait-elle un jour à M^{me} Lagarde, femme du préfet de Seine-et-Marne, une galerie de costumes de conditions très diverses. Nous avons été curieux de conserver tout cela. Il n'y a pas de mal à revoir ces sortes de choses de temps en temps, comme nous le faisons. C'est le moyen de ne pas les oublier. »

M^{me} Lefebvre était humaine et dévouée. Nous avons sous les yeux un billet adressé par elle à un solliciteur : « Si dans votre lettre, y lit-on, vous n'auriez pas dénoncé (nous respectons scrupuleusement le style et l'orthographe) celui qui a déchiré l'empereur, je la lui aurais montré; mais comme sa n'est pas dans mon caractère d'ôter le pain à un homme sur une dénonciation, je la garde pour moi. »

Ce qui la distinguait surtout, c'était une bonté en quelque sorte maternelle pour tout ce qui portait ou avait porté l'uniforme. Prodiguier ce qu'elle

1) A l'Observatoire astronomique de Paris.

possédait à des soldats malheureux ou souffrants lui paraissait chose si naturelle et si simple qu'elle le faisait sans y songer. Jamais un militaire ne frappa vainement à sa porte, et sous la Restauration, alors que de malheureux soldats mutilés sollicitaient une aumône du pays, il suffisait que leur infortune fût connue de la maréchale Lefebvre pour qu'elle fût aussitôt soulagée.

Son langage naturel et franc plaisait à l'empereur, et il aimait beaucoup à causer avec elle. M^{me} Lefebvre, de son côté, lui avait voué un culte que le malheur ne put refroidir. Voici un dernier trait qui montre à quelle hauteur sut se tenir son âme, aux heures douloureuses où l'ingratitude soufflait sur tous les cœurs. Au mois de février 1814, M. Kœcklin, de Mulhouse, se trouvant à Paris, rendit visite à sa compatriote. Au moment de son entrée dans le salon de la duchesse, une personne se leva et se retira. « Vous avez vu ce monsieur, dit M^{me} Lefebvre à M. Kœcklin. Il est parent du duc de ***; il vient intriguer pour qu'on prononce au Sénat la déchéance de l'empereur!... Vous allez retourner à l'armée; dites à mon mari que s'il était capable d'une telle infamie, je le prendrais par les cheveux pour le trainer aux pieds de l'empereur. »

Quand le duc de Dantzig mourut, sa femme vendit tous ses diamants pour lui élever un tombeau. Elle se retira ensuite dans sa terre de Combault, et ne s'occupa plus que de rendre service à son prochain. Elle s'éteignit à Paris, en 1834, et fut inhumée à côté de son mari, au Père-Lachaise.

ANGEL.

LE BUT DE L'INSTRUCTION.

Si l'instruction se bornait à faire de l'homme, sans profit pour lui-même, un rouage plus ou moins utile, à une place ou à une autre de la grande machine sociale, elle ne serait, on peut le dire, qu'un horrible instrument d'oppression; elle n'aboutirait qu'à broyer sans pitié les individus. L'homme, par la loi de sa nature, n'a qu'un petit nombre d'années à s'agiter sur cette scène de la vie où il joue son bout de rôle; il retourne bientôt à la terre d'où il est venu. Ce qu'il a droit de demander, c'est d'avoir du moins, dans ce court passage, été homme autant qu'il lui a été permis de l'être; c'est d'avoir eu sa place au banquet; c'est d'avoir eu sa part des joies de la conscience, de celles de la pensée, de celles de l'art, aussi bien que de soleil et de pain.

Ce n'est pas sans un serrement de cœur que le moraliste peut songer à toutes ces générations, maintenant à jamais endormies, où presque tous sont morts sans avoir véritablement vécu. Quelques-uns seulement, que l'on peut pour ainsi dire compter, ont, pendant de longs siècles, possédé cette dignité morale qui seule a du prix; les au-

tres, — et combien de milliards sont-ils? — ont passé de l'enfance à la mort courbés sur le sillon ou sur leur tâche, sans autre souci que de gagner laborieusement de quoi ne pas mourir, sans autres plaisirs que ceux que l'animal connaît et dont il jouit avec moins d'efforts.

Le grand bienfait, le bienfait glorieux de l'instruction, c'est de faire de l'homme un homme; c'est de le faire profiter du long travail qui a précédé sa venue, de l'associer à l'œuvre incessante de la civilisation, de le mettre en état d'y ajouter lui-même, si bien qu'au dernier jour, où il croise ses bras sur sa poitrine, il puisse se dire: « J'ai été homme, j'ai vécu, j'ai fait mon œuvre. » Plus son instruction aura été complète, plus il se sera approché de ce qu'en son temps il pouvait posséder de vérité, plus sa conscience morale sera devenue délicate, mieux son éducation esthétique lui aura permis de comprendre et de goûter la beauté dans les œuvres de l'art et de la nature, plus son activité se sera dépensée en des choses utiles et durables, et plus justement il pourra se rendre ce témoignage; mais qu'il se soit avancé plus ou moins sur la route, n'y eût-il fait que quelques pas, la route aura été belle encore, et sa vie aura été bonne.

CHARLES BIGOT⁽¹⁾.

CACHETS D'OCULISTES ROMAINS.

Les savants qui s'occupent de recueillir et d'expliquer les inscriptions antiques, ont depuis longtemps donné leur attention à des pierres (ce sont ordinairement des pierres tendres ou des schistes) ayant la forme de plaques rectangulaires, sur les tranches desquelles sont gravés des noms et des indications se rapportant aux maladies des yeux et aux remèdes propres à les guérir, et ils ont reconnu dans ces objets des cachets d'oculistes. Sur les plats d'un certain nombre de ces cachets, on voit aussi, gravés à la pointe, soit des figures dans le genre de celles que présentent les exemplaires ici reproduits, soit des caractères qui n'offrent pas tous un sens déterminé. Toutefois, comme ces inscriptions répètent quelquefois, en tout ou en partie, la légende gravée sur les tranches, on en a conclu qu'elles étaient destinées à faire reconnaître plus facilement le cachet par celui qui devait s'en servir, au milieu d'autres rangés à plat, bord à bord. « Il ne faut pas, dit à ce sujet M. l'intendant général Charles Robert, membre de l'Institut⁽²⁾, un de ceux qui l'ont traité avec le plus de sagesse et de tact, il ne faut pas attacher trop d'importance à ces fugitives inscriptions, dont plus d'une était

(1) Questions universitaires, *Revue politique et littéraire*.

(2) *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. 1875, p. 7. On peut consulter encore principalement sur ce sujet Tôchon d'Amécî, *Dissertation sur les pierres antiques qui servaient de cachets aux médecins oculistes*; Duchalais, *Observations sur les cachets des médecins oculistes*, dans le t. XVIII des Mémoires de la Société des

simplement le résultat de l'habitude qui porte les soldats dans les corps de garde, les enfants dans les collèges, à buriner capricieusement des traits plus ou moins significatifs sur tout ce qui est à leur portée ou leur sert journellement. Or les surfaces des plaques schisteuses, tendres et polies, étaient fort tentantes. » Et cependant il semble, pour quelques-unes de ces pierres, qu'il y ait un rapport à établir entre les dessins gravés sur les plats et les inscriptions des tranches. Ainsi, les figures 1 et 2 reproduisent les deux côtés d'un cachet de pierre

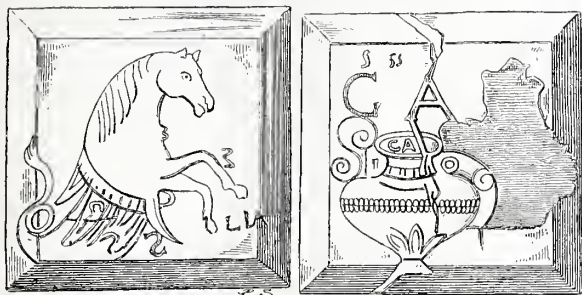


FIG. 1.

FIG. 2.

schisteuse trouvé dans la commune de Vieux, à deux lieues de Caen, et qui appartient, depuis 1824, au Musée de la Société des antiquaires de Normandie : sur l'un des plats est représenté un hippocampe, ou cheval marin. Duchalais, dans la dissertation citée plus haut, y a vu une de ces allusions très fréquentes dans l'antiquité, rappelant ici le nom d'un collyre dont le nom était déjà connu, le *thalasseros* (de *thalassa*, mer), et ainsi nommé sans doute à cause de sa couleur. On peut ajouter que les cendres d'hippocampe étaient employées en médecine. « Aucun texte, il est vrai, n'indique qu'on en ait fait usage pour les yeux, mais les propriétés qui leur sont attribuées par les médecins anciens ne diffèrent pas de celles de plusieurs substances figurant souvent dans les formules des collyres. »⁽¹⁾ La signification des lettres qu'on distingue entre les sabots du cheval, en face du genou, devant le cou et au-dessous des jambes, n'a pas été bien déterminée. Sur l'autre plat est figurée une amphore. On ne voit pas clairement le rapport qui existerait entre ce vase et le collyre, dont il devrait être l'indication. Le mot GAI, inscrit au-dessus en grands et beaux caractères, et répété en caractères plus petits sur l'orifice du vase, était celui du médecin qui l'avait inventé. Les lettres gravées au haut du carré et de chaque côté du col du vase n'ont pas été expliquées. Les inscriptions des tranches de la pierre sont, au contraire, parfaitement claires; elles indiquent quatre collyres,

antiquaires de France; et les recueils de ces cachets formés par le docteur Sichel, Paris, 1866; par Grotefend, Hanovre, 1867; continué par Klein, Bonn 1874, récemment par MM. Hénon de Villefosse et H. Thédénat, Paris 1882. Un deuxième volume de ce dernier recueil est sous presse.

(2) H. de Villefosse et Thédénat. *Ouvrage cité*, p. 110.

l'un à la rose (*diarodhon*), l'autre marin (*thalasseros*), le troisième détersif (*smecticum*), le quatrième au safran (*crocodes*); chacun de ces noms est suivi de celui de S. Martinius Ablaptus, désignant le médecin qui fabriquait le remède et le vendait.

La figure 3 offre la reproduction d'un cachet appartenant à M. le commandant R. Mowat, et a été pour la première fois publié dans le recueil de MM. de Villefosse et Thédénat. Il est en serpentine verdâtre, et a été recueilli en 1805 dans un champ de la commune du Broc, près d'Issoire (Puy-de-Dôme). Sur la tranche on remarque un caducée, un objet peu distinct, qui est probablement une bourse, et la lettre N. Ni sur les plats, ni sur les autres tranches, il n'existe aucune représentation ou légende. « Rien ne permet, est-il dit dans le recueil que nous venons de citer, d'affirmer que ce cachet soit un cachet d'oculiste. Le caducée est l'emblème du commerce; il est donc probable que ce cachet servait à estampiller des produits sortis d'une officine. Or les commerçants ou les industriels se servaient ordinairement de cachets en

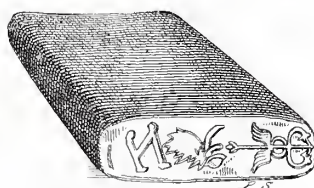


FIG. 3.

bronze pour marquer ce qui provenait de leurs fabriques. Cependant les cachets en pierre paraissent avoir été réservés aux débitants de denrées alimentaires ou pharmaceutiques. On conçoit en effet que le contact du métal pouvait, dans certains cas, nuire à la composition d'un remède ou d'un collyre solide.

De quelle façon employait-on les cachets d'oculistes? Les savants n'étaient pas d'accord pour résoudre cette question, lorsqu'une heureuse découverte est venue trancher la difficulté. On a trouvé à Reims, avec des instruments d'oculistes, tout un assortiment de collyres solides en forme de bâtonnets, sur lesquels se lisent nettement, et de gauche à droite, une partie des mots en relief formés par l'application des tranches des cachets, sur lesquels ces mots sont gravés dans le sens inverse. Ces cachets étaient donc appliqués sur la pâte des collyres pendant qu'elle était encore molle, de manière à y former une empreinte.

Toutefois, il n'est pas possible d'affirmer que les oculistes n'usaient jamais de cachets de bronze; car ceux-ci peuvent avoir été refondus ou détruits par l'oxydation. La pierre était d'un usage général, peut-être à cause de la facilité qu'elle offrait de modifier l'estampille en usant la tranche pour effacer les lettres qui y étaient gravées, et obtenir une surface propre à en recevoir d'autres; peut-

être parce que cette matière avait été adoptée dans un temps où le bronze était rare et cher en Occident. On a en effet remarqué que presque tous les cachets d'oculistes avaient été découverts en Gaule, en Bretagne (Grande-Bretagne), ou dans les deux Germanies (Allemagne et Pays-Bas), c'est-à-dire dans des contrées occupées autrefois par des populations d'origine celtique, et « l'on est en droit de faire remonter, dit M. Ch. Robert, aux hommes de notre race l'usage de timbrer les collyres solides avec des cachets, usage auquel se conformaient sous l'empire les oculistes grecs ou romains, lorsqu'ils exerçaient leur art dans les pays où il existait. »

ED. S.



Nécessité de l'examen de conscience quotidien.

Il faut tous les jours appeler l'âme à rendre ses comptes. Ainsi faisait Sextius ⁽¹⁾. La journée finie, prêt à se livrer au repos de la nuit, il interrogeait son âme :

- De quel défaut t'es-tu guérie ?
- A quel vice as-tu résisté ?
- En quoi es-tu meilleure ?

La colère cèdera ou se modèrera, si elle sait que chaque jour elle passera en jugement.

Quoi de plus beau que cette habitude de scruter ainsi sa journée ? Quel sommeil que celui qui vient après cette revue de soi-même ! Comme il est tranquille, profond et libre, après qu'ont été distribués l'éloge et la remontrance, après que ce droit d'enquête et de censure a été secrètement exercé par l'âme sur elle-même !

J'use, moi aussi, de ce droit, et me cite chaque jour à mon tribunal. Quand on a emporté la lumière, je fouille toute ma journée, je reviens sur toutes mes actions et toutes mes paroles. Je ne me cache rien, je ne me passe rien. De laquelle de mes fautes aurais-je peur en effet, quand je puis me dire :

— Veille à ne pas recommencer ; pour aujourd'hui, je te pardonne. SÉNÈQUE.



Donne à ton esprit fatigué un repos salutaire et un peu de gaieté, mais mesure-en la dose à celle du sel dans les aliments.

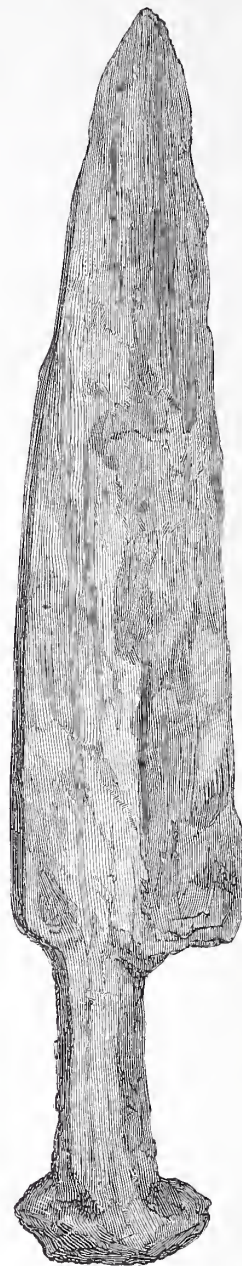
ABOU'L-FATH BOSTE.



COUTEAU A NEIGE DE LA PÉRIODE GLACIAIRE.

Cet instrument, actuellement en la possession de M. J.-W. Baily, a été recueilli à Londres, près du marché de Smithfield, à une profondeur d'en-

viron 35 pieds. Il avait été taillé dans du chêne et, par sa similitude avec les couteaux à neige des Esquimaux actuels, on y a reconnu un instrument destiné à débarrasser les vêtements de peau et de fourrure de la neige durcie d'un climat extrêmement froid. Plusieurs découvertes dans la vallée



Couteau de bois à neige de l'époque glaciaire.

de la Tamise avaient déjà démontré la grande similitude entre les mœurs actuelles des tribus de la mer Glaciale et des anciens habitants de la Grande-Bretagne. Mais, à notre connaissance, ce couteau de bois est le seul qui ait été jusqu'ici authentiquement reporté à la période glaciaire. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ *Journal of the british archeological Association.*

⁽¹⁾ Q. Sextius Niger, philosophe romain, contemporain d'Auguste.

TRADITIONS SUR LE TOMBEAU DE CHARLEMAGNE.



L'Empereur Othon III au tombeau de Charlemagne. — Peinture de Kaulbach dans une salle du Musée germanique, à Nuremberg.

Charlemagne mourut à l'âge de soixante-douze ans, le 5 des calendes de février, vers la troisième heure du jour, c'est-à-dire le samedi 28 janvier (814), vers neuf heures du matin. Le chroniqueur Éginhard, qui avait été son secrétaire, donne des détails sur son inhumation à Aix-la-Chapelle ⁽¹⁾ :

« Après l'accomplissement des lotions et des soins funéraires, le corps fut transporté et inhumé dans l'église, au milieu du deuil profond du peuple. On avait d'abord hésité sur le choix du lieu de sa sépulture, parce que lui-même, de son vivant, n'avait rien prescrit à cet égard ; mais on fut d'accord pour décider qu'il ne pouvait être enseveli nulle part plus honorablement que dans cette basilique qu'il avait fait construire à Aix. Dans l'enfoncement de la voûte sépulcrale, on l'assit sur un siège d'or, avec une épée d'or à son côté, un évangélaire d'or dans ses mains et sur ses genoux, le front haut et ceint d'un diadème d'or, dans lequel était enchâssé « un fragment de la vraie croix. » Son sépulcre fut rempli d'aromates, de baume, de musc, d'or.

» Son corps embaumé fut revêtu des ornements impériaux, sa face fut couverte d'un suaire sous

le diadème ; on posa sur sa chair le cilice qu'il avait coutume de porter, et par-dessus ses vêtements on passa sa besace dorée, insigne des pèlerins, qu'il portait quand il allait à Rome. Enfin, on posa devant lui un sceptre d'or et un bouclier d'or béni par le pape. Puis le caveau fut fermé et scellé. On éleva au-dessus une arcade dorée sur laquelle était son image avec une inscription résumant ses titres de gloire et déplorant sa mort. Nul ne saurait dire quelles plaintes et quel deuil il y eut à cause de lui par toute la terre ; chez les païens mêmes, on le pleura comme le père du monde. »

En l'an 1000, Othon III, sacré empereur à Rome le 3 mai 996, ayant célébré les fêtes de Pâques au monastère de Guedlimbourg, se dirigea vers les bords du Rhin et arriva pour la Pentecôte à Aix-la-Chapelle. Suivant la tradition, il se fit ouvrir le tombeau de Charlemagne. Voici ce que raconte son protospaithaire, Otho de Lomello, qui descendit au caveau avec lui :

« Charlemagne était encore debout sur son trône de pierre, comme un vivant. Une chaîne d'or était à son col, un sceptre dans la main droite. Ses ongles avaient percé les gants qui recouvraient ses mains. Othon, après s'être prosterné à genoux, osa lever les yeux sur l'apparition funèbre, lui fit

(1) *Vita Karoli regis magni*. Édition Tenlet, ch. XXX et XXXI. — Voir Alphonse Veuillot, *Charlemagne*, p. 454.

mettre de nouveaux vêtements blancs, couper les ongles, remplacer avec de l'or l'extrémité du nez qui manquait, enleva la chaîne d'or du cou du célèbre mort, une dent de sa bouche, et referma le tombeau. »

D'après une autre tradition, Othon aurait fait enlever le corps de Charlemagne du caveau pour le placer au côté droit de l'église, dans une niche d'or; alors l'ombre du grand homme, mécontent de cette violation de sépulture, défendue d'ailleurs par l'Église, aurait apparu à Othon et lui aurait annoncé qu'il mourrait bientôt sans héritier : ce qui arriva.

Le célèbre peintre Kaulbach ne s'est pas cru obligé de se conformer strictement au récit d'Otho de Lomello, et semble avoir voulu quelque peu complaire aux Nurembergeois, qui ont prétendu posséder le tombeau de Charlemagne.

« C'est, disent les frères Grimm, une tradition populaire que Charlemagne s'est dévoué, par une imprécation contre lui-même, à demeurer éternellement au fond du puits du château de Nuremberg, et qu'il y est. Sa barbe a poussé à travers la table de pierre devant laquelle il est assis. »

Le peintre Alfred Rethel, mort en 1859, avait, avant Kaulbach, représenté l'*Ouverture du tombeau de Charlemagne*. Cette scène historique, qu'il a interprétée à sa fantaisie, est le sujet d'une des fresques qui décorent les murs de la salle du couronnement, à l'Hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle. (1)

M. P.

SOUVENIRS.

UNE PLANTE ÉDUCATRICE.

Cher monsieur Charton, vous avez bien voulu me permettre, pendant une année entière, d'entretenir de mes souvenirs d'enfance et de jeunesse les lecteurs du *Magasin pittoresque*, toujours si bienveillants. Me permettez-vous de revenir à ces personnelles *remembrances*?

J'ai raconté dans *la Vie des fleurs* (il y a bientôt quarante ans) comment, aux approches de ma septième année, je battis, à mon éternelle repentance, une petite fille, « laquelle m'arracha, au moment où il allait fleurir, un pois-fleur, ou pois de senteur, que j'avais semé de ma main... Je l'élevais dans un pot, et il ne me quittait en aucune circonstance. Aux repas, je le posais près de moi, et lorsque j'apercevais quelque part un rayon de soleil, aussitôt j'y portais mon pois... » La nuit, le pois était placé dans ma chambre à côté de mon lit. Je voulais ne perdre de vue aucun de ses mouvements, aucune de ses attitudes. N'ayant été encore mis à aucune classe, ce pois fut mon premier maître d'école, et voici ce que m'apprit la chère plante. Je dois cependant commencer par vous

dire que déjà je connaissais les pois-fleurs; j'en avais vu les années précédentes dans le jardin de mon père, et je les avais pris en grande affection pour leur beauté, leur grâce et leur délicieux parfum. Mais une question m'avait agité : j'avais vu aux pois-fleurs de petites mains à longs doigts très habiles à saisir les branches et brindilles dont on les entourait. Je m'étais promis d'observer tout le développement de ma plante, la croissance de ses feuilles, les mouvements de ses vrilles, car il y avait là, bien sûr, un mouvement : les plantes étaient pour moi des créatures vivantes et sensibles...

J'avais demandé à mon père une graine de pois-fleur, je l'avais mise en terre dans mon pot, et j'en vis au bout de huit jours sortir la fine et délicate plantule. Je n'essayerai pas, Monsieur, de vous dire mon admiration d'enfant à ce spectacle, et ma surprise en voyant de jour en jour, et presque d'heure en heure, grandir la petite plante : deux feuilles, quatre feuilles, ne tardèrent pas à paraître; mais nulle trace encore des petites mains que j'avais vues aux pois de mon père. Je compris que, la plante trop peu élevée pour avoir besoin de se tenir à aucun support, les mains lui étaient encore inutiles. Mais avec quelle impatience j'attendais leur apparition! Mon père et ma mère eurent le bon esprit de respecter cette passion d'enfant. Elle a, je crois, décidé de ma vie, en me laissant pour toujours le goût des fleurs, dont je devais tant m'occuper plus tard dans ma carrière de journaliste.

Je passais les journées entières dans le jardin paternel, debout et quelquefois assis à côté de mon pois. Quand je rentrais, mon pois rentrait avec moi.

La plante en grandissant m'avait appris déjà bien des choses : d'abord, en voyant se manifester si visiblement sa souffrance quand l'eau trop longtemps lui manquait, j'avais compris que les plantes comme nous buvaient et mangeaient; en voyant aussi que le manque d'air ou que la poussière sur ses feuilles la rendaient languissante, j'avais senti en elle quelque chose d'analogue à la respiration, et cette respiration évidemment se devait faire par les feuilles.

Ce qui par-dessus tout confondit mon intelligence d'enfant, ce fut de voir dès leur apparition les merveilleuses petites mains se diriger d'elles-mêmes vers la brindille que je leur avais préparée pour soutien; avant qu'elles ne l'eussent atteinte, je changeai la brindille, de droite la plaçant à gauche, et la main, l'intelligente et clairvoyante main, changeait sa direction...

Quel insondable mystère, cher monsieur Charton!...

J'ai lu depuis, dans les Mémoires de Bernard Palissy, que le célèbre potier, si grand observateur des phénomènes de nature, quand il voyait chaque année les pois et les vignes diriger ainsi leurs vrilles, ne pouvait plus que tomber sur sa face et adorer le Puissant des puissants.

(1) Voy., pour beaucoup d'autres légendes, l'*Histoire poétique de Charlemagne*, par Gaston Paris.

Je peux, quant à moi, en faire l'aveu, aucune des leçons reçues depuis dans les écoles ou dans les livres ne me renouvela avec autant de force cette impression de mon enfance. Déjà je comprenais que l'étude du moindre des êtres outrepassait l'intelligence humaine. Ne croyez pas que je donne aux réflexions de l'enfant une portée qu'elles ne pouvaient avoir ; à sept ans, l'homme, s'il réfléchit, a souvent plus de philosophie qu'à quarante, surtout si personne ne le dérange et ne le trouble dans la contemplation des phénomènes qu'il observe, si sa bonne fortune le laisse dans l'ignorance des explications que l'on a données de ces phénomènes.

J'ai lu depuis, Monsieur, le curieux et beau livre de Darwin sur les mouvements des plantes grimpanes, et j'ai mieux compris encore l'utilité des leçons données par mon pois-fleur. Quelle préparation à cette lecture de Darwin, qui, lui aussi, dans le cours d'une longue maladie, plaça près de son lit des plantes dont il observait jour et nuit les contenances et l'accroissement, notant avec soin les heures où se produisaient avec le plus de force tel ou tel phénomène.

Combien, dans le cours de cette lecture, je me suis rappelé le pois-fleur de mon enfance.

Il allait fleurir, je l'avais placé à la porte de notre maison, et je voyais avec des frémissements de bonheur son premier bouton se colorer au soleil et déjà s'épanouir en forme de papillon, lorsqu'une gamine d'une dizaine d'années, fille d'un cordonnier du voisinage, en passant l'arracha... Je tenais à la main une raquette à jouer au volant... je me précipitai jusqu'à la porte de son père pour lui en assener un coup. Elle put le parer à moitié et ne fit qu'en rire ; mais moi, Monsieur, j'éprouvai de la perte de mon pois, de mes observations interrompues, une telle douleur que la fillette devenue plus grande, et moi aussi, je ne voyais encore en elle qu'un petit monstre, bien qu'elle fût fort gentille.

Voilà, cher Monsieur, le bon côté des effets produits par les leçons de mon pois ; mais peut-être y en eut-il aussi un mauvais. D'abord, ne me rendirent-elles pas un peu rétif aux leçons de l'école et des livres ? Les livres de botanique surtout me parurent des abominations ; j'y trouvais sur la vie végétale des assertions qui m'exaspéraient : on y disait les végétaux insensibles et même incapables de se mouvoir. Enfant que j'étais, et tout à fait ignorant des doctrines admises, je me révoltais contre ce qui me paraissait un rapetissement et presque une calomnie de la vie végétale. Je ne trouvais commencement de satisfaction sur ce point que dans quelques aphorismes admirables de Linné, un peu plus tard dans Goethe, et finalement chez Darwin, encore chez ce dernier que de sécheresse ! J'ai cependant compris que pour Darwin il y avait eu vraiment sagesse à ne vouloir être rien de plus qu'un enregistreur de faits.

Mais, Monsieur, pour arriver à Linné, pour arriver à Goethe et à Darwin, que d'années il fallut attendre. J'étais sorti du collège depuis trois ou

quatre ans déjà, quand j'eus pour la première fois à ma disposition les œuvres de Linné.

Quant à Darwin, hélas ! le maître des maîtres en ces observations (observations sans phrases), il ne m'est venu que dans ces dernières années seulement ; mais à les lire et relire, ces observations du célèbre naturaliste anglais, je retrouvais les joies et les admirations de ma septième année en regardant germer et grandir mon pois.

Ah ! la bonne chose que de pouvoir quelquefois revenir aux joies de ce temps-là !

EUGÈNE NOEL.

—o—o—o—

LA GRANDE BATAILLE LITTÉRAIRE

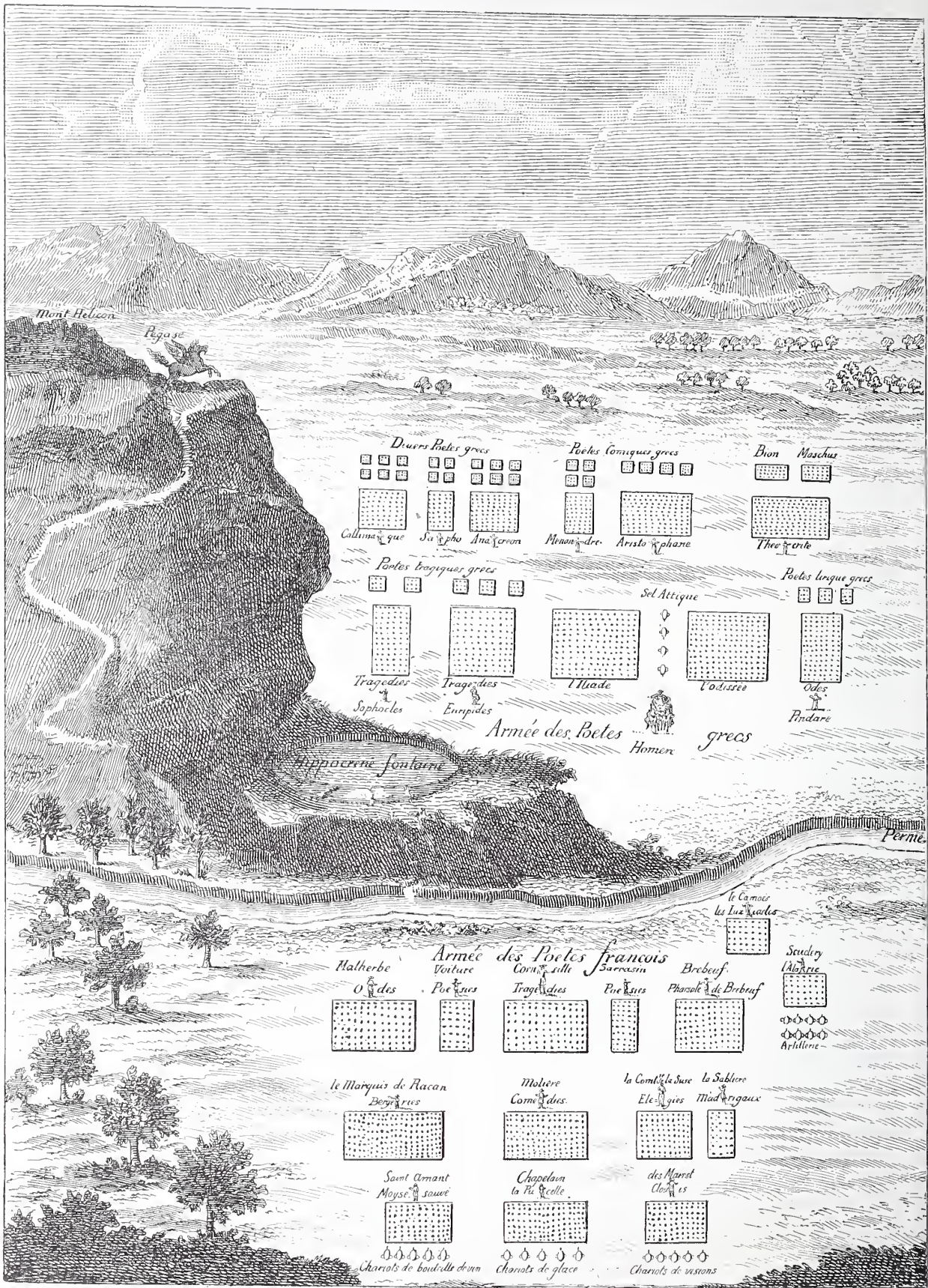
DES ANCIENS ET DES MODERNES

(Dix-septième siècle).

En 1687 éclata parmi les écrivains français une querelle mémorable : il s'agissait de savoir si les Grecs et les Romains étaient dans les lettres supérieurs aux modernes, ou s'ils devaient désormais leur céder la palme (1). A cette date, Descartes, Pascal, Molière et Corneille étaient morts ; Bossuet, Racine, la Fontaine et Boileau avaient publié la plus grande partie de leurs ouvrages. Les contemporains de Louis XIV, frappés des progrès que l'esprit humain avait faits dans l'espace d'un demi-siècle, se demandèrent si la littérature française n'avait pas atteint et dépassé les chefs-d'œuvre qui lui avaient servi de modèles.

Le débat fut soulevé par un poème que Charles Perrault lut à l'Académie française dans la séance du 27 janvier 1687. Il avait pour titre : *le Siècle de Louis le Grand*. L'auteur, partisan déclaré des modernes, soutenait que la nature n'ayant pas changé depuis l'antiquité il n'y avait pas de raison pour qu'il en fût autrement de l'homme ; on ne pouvait supposer sans ineonséquence que son esprit eût moins de fécondité et de finesse qu'autrefois, lorsque autour de lui la beauté de la création restait la même. Dans les ouvrages que depuis deux mille ans on considérait comme ses principaux titres de gloire, il y avait autant d'imperfections qu'on en pouvait trouver dans ceux qu'il produit aujourd'hui. Et Perrault énumérait longuement les défauts de goût qui déparaient à ses yeux les écrits des Grecs et des Romains. Il y opposait un brillant tableau de la littérature française, choisissant ses exemples, par une habile flatterie, dans les œuvres de ses contemporains les plus illustres. Puis, passant en revue les progrès accomplis depuis peu dans les divers ordres de sciences, il triomphait de la supériorité incontestable que donnaient aux modernes les découvertes de quelques hommes de génie. Enfin il reportait à Louis XIV l'honneur d'avoir fait naître et encouragé toute cette génération d'excellents écri-

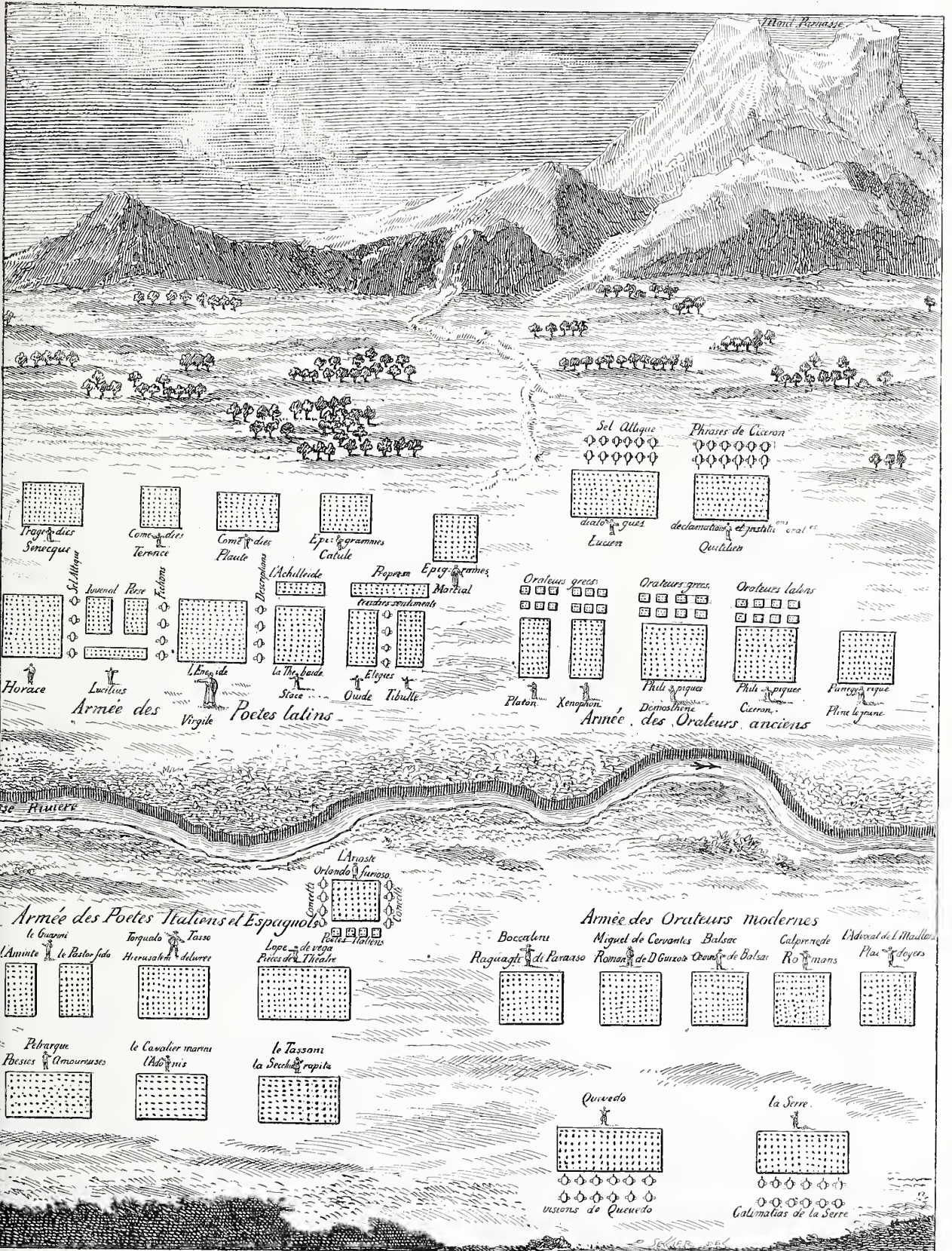
(1) Voy. Hippolyte Rigault, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*. 1 vol. in-8. Paris, Hachette, 1856.



Plan de la bataille des anciens et des modernes. —

vains, qui avait égalé et même éclipsé les anciens. Il était difficile et périlleux de combattre une thèse au succès de laquelle le roi lui-même sem-

blait intéressé. Cependant le poème de Perrault excita de vives protestations. Boileau, qui était présent à la séance, s'agitait sur son fauteuil



D'après le livre attribué à de Callières (1688).

depuis que l'auteur avait commencé sa lecture. Il sortit même avant qu'elle ne fût achevée, en s'écriant qu'elle était une honte pour l'Académie. La

Fontaine et Racine, pour s'être mieux contenus, n'en exprimèrent pas moins franchement la répugnance invincible qu'elle leur inspirait.

Mepelet, 16

Bientôt la querelle passa de l'Académie à la cour et dans le public. Aux côtés de Perrault vint combattre Fontenelle. Le parti des anciens eut pour lui, outre les grands noms que nous avons déjà cités, ceux de Dacier, de Ménage, de Longepierre, de Huet.

C'est un des défenseurs des anciens qui a écrit le livre auquel nous empruntons notre gravure. *L'Histoire poétique de la guerre nouvellement déclarée entre les anciens et les modernes* parut sans nom d'auteur en 1688 ⁽¹⁾. On l'a généralement attribuée à un gentilhomme normand, nommé François de Callières, qui joua un rôle important sous Louis XIV comme diplomate. L'Académie française le choisit en 1689 pour succéder à Quinault, et il est permis de croire, malgré l'assertion contraire d'un de ses biographes ⁽²⁾, que l'opinion qui lui attribuait la paternité de *L'Histoire poétique* ne fut pas étrangère à la distinction dont l'honora la docte compagnie. La donnée de l'ouvrage, en effet, est assez ingénieuse et dut plaire à tous ceux que passionnait ce fameux débat.

Callières, dans une fiction inspirée par l'Iliade, suppose que le poème de Perrault a jeté la discorde au Parnasse; les anciens et les modernes décident de vider la querelle dans une bataille rangée. De chaque côté ils se divisent, suivant le genre littéraire auquel ils appartiennent, en plusieurs troupes commandées chacune par un chef illustre. Les deux armées prennent position sur les bords du Permesse, dans une plaine que dominent les sommets de l'Hélicon et du Parnasse. Alors commencent une série d'engagements, où l'auteur a tâché d'introduire de la variété en imitant des épisodes de l'Iliade. Ici c'est une action générale, là un combat singulier, c'est-à-dire, en laissant de côté la métaphore, un parallèle entre deux auteurs du même ordre. Ailleurs des héros du parti des modernes se glissent dans le camp des anciens pour y dérober la ceinture de Vénus, symbole des grâces du style, comme, dans Homère, Ulysse et Diomède pénètrent au milieu des Troyens endormis pour s'emparer des chevaux de Rhésus.

Après bien des péripéties, Apollon sépare les combattants et convoque leurs chefs sur le Parnasse; là il les invite à exposer tour à tour leurs griefs et à plaider la cause du genre qu'ils représentent. Enfin, les parties entendues, il rend une *Ordonnance* en quarante articles, qu'il fait lire par une Muse devant la belliqueuse assemblée. C'est un résumé des principaux points en litige, qui doit mettre d'accord les anciens et les modernes.

Un pareil jeu d'esprit eût été insipide, s'il n'avait fourni à Callières l'occasion de juger en passant les principaux écrivains sur lesquels portait la discussion. C'est précisément parce qu'il l'a fait, et avec esprit, que son livre, du reste fort rare,

peut encore nous intéresser aujourd'hui. Il est curieux de voir comment, au dix-septième siècle, un homme de goût, plein de respect pour les anciens, appréciait leur littérature et celle de son temps. En plus d'un endroit on reconnaît dans notre auteur des jugements que les plus grands, parmi ses confrères de l'Académie, ont exprimés comme lui, et que les critiques de notre siècle ont ou modifiés ou rejetés. Il est aisé de voir que, malgré son admiration pour Homère, il fait un effort pour le comprendre, et que le diplomate, courtisan et conseiller de Louis XIV, a quelque peine à goûter l'exquise naïveté du vieux poète. Il accorde aux modernes qu'il est permis de trouver ennuyeux plusieurs des dialogues de Platon. Suivant l'opinion unanime du siècle, il immole Plaute à Térence. Il oublie volontiers ce que le *Panegyrique de Trajan* a de monotone et de déclamatoire, et il le regarde comme un des principaux monuments de l'éloquence antique.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur notre gravure pour s'apercevoir que Callières n'a donné place dans l'armée des modernes à aucun des écrivains qui étaient encore vivants en 1688. C'est ce qui explique qu'on ne rencontre pas la Fontaine parmi nos poètes, ni Bossuet parmi nos orateurs. La Bruyère ne s'était pas encore révélé au public, et Fénelon commençait sa carrière. *L'Histoire poétique* n'a fait d'exception que pour Racine et pour Boileau, à cause du rôle militant qu'ils avaient pris dans la querelle et qui rendait leur présence indispensable; il est vrai qu'ils n'exercent pas de commandement et que leurs noms ne figurent pas sur le plan de bataille. Mais ils interviennent dans l'action pour porter secours à l'armée des anciens; ceux-ci envoient à leur rencontre, pour les escorter, Euripide et Horace, et les accueillent avec joie: c'est un tour habilement imaginé, qui permet à l'auteur d'introduire un éloge délicat de ses deux confrères et de caractériser leurs principaux ouvrages. Son système étant admis, on peut s'étonner qu'il n'ait pas rendu à quelques modernes, que la mort avait déjà ravés, tous les honneurs qui leur étaient dus: ainsi, Descartes est nommé avec les plus grands éloges dans le récit; mais pourquoi Callières ne lui donne-t-il pas un bataillon? Et Pascal, pourquoi le cherchons-nous vainement auprès de Balzac? La raison en est sans doute que l'on considérait leurs travaux comme appartenant à la science plutôt qu'à la littérature; d'ailleurs Perrault, dans sa polémique, avait laissé de côté les philosophes modernes; Callières n'a pas cru devoir s'écarter de son exemple et agrandir encore le débat. On ne sera pas moins surpris peut-être qu'il ait encombré l'armée des modernes de poètes comme Brébeuf, Scudéry, la comtesse de la Suse, Saint-Amant, Chapelain, Desmarest, et de prosateurs comme la Calprenède et la Serre; la plupart de ces noms ne sont guère connus aujourd'hui que par le ridicule dont Boileau les a couverts. Rien ne montre mieux combien les attaques de notre

⁽¹⁾ 1 vol. in-12, à Paris, chez Pierre Aubouin, 1688, « avec privilège du roy. »

⁽²⁾ H. Moulin, *les Deux de Callières, Jacques et François*. Caen, le Blanc-Hardel, 1883, p. 22.

satirique étaient nécessaires que l'excès d'honneur dont ses victimes sont ici l'objet. Il semble que Callières ait été poussé surtout par le désir de donner à chaque genre un représentant et d'opposer aux anciens des troupes aussi complètes que les leurs, où aucun service ne fit défaut; pour ne laisser aucun vide dans les rangs il a pris ce qu'il a trouvé. Du reste, il ne s'abusait pas sur la valeur de ces écrivains oubliés; il met dans leurs bagages ici du *galimatias*, là des *chariots de glace*. Il n'était donc pas aussi loin qu'on pourrait le croire de souscrire aux jugements de Boileau. Il est même vraisemblable, en raison de ses préférences pour les anciens, qu'il ne lui en coûta pas beaucoup de placer dans le camp opposé quelques recrues médiocres, qui devaient leur rendre la victoire plus facile.

Au dix-septième siècle, les seules langues étrangères que l'on jugeât en France dignes d'étude étaient l'italien et l'espagnol; Callières met au nombre de ses généraux les écrivains qui les ont illustrés par leurs ouvrages. C'est sous l'influence de la mode qu'il donne une place importante à Boccacini et à Quevedo, que la postérité ignore à peu près complètement; il est fort à craindre que Guarini, Marini et Tassoni aient eux-mêmes beaucoup perdu de leur réputation. En revanche, il n'est pas question, dans Callières, des Anglais et des Allemands. Il ne soupçonne pas l'existence de Shakspeare. Dans l'*Ordonnance d'Apollon*, où notre auteur exprime ses opinions personnelles sur la querelle qui agite la république des lettres, il conseille aux trois nations polies de cesser de faire des vers latins et d'abandonner cet exercice frivole aux habitants du Nord: « Apollon, dit-il, met au plus bas étage du Parnasse tous ceux qui, au lieu de cultiver leur langue maternelle, s'amuse à écrire en vers grecs ou latins; déclare tous ces ouvrages de contre-bande, ainsi que toutes *anagrammes*, *acrostiches* et autres amusemens de pedans; les bannit de la société des nations polies, et les relègue à perpétuité dans les collèges et chez les Allemands et autres nations du Nord. Il permet toutefois aux Allemands, Flamands, Anglois, Danois, Suédois, Polonois, Moscovites et Hongrois, d'écrire en vers latins, pour être entendus des trois nations polies, jusqu'à ce qu'ils aient réussi à cultiver leurs langues maternelles et à en corriger la dureté. » On n'est pas plus dédaigneux; mais ce ton même est un signe des temps.

Callières, par ses goûts et par la nature de son talent, rappelle assez la Bruyère. Il se rapproche encore de lui par ses procédés de style; il aime les traits brefs et imprévus, qui terminent un jugement et l'aident à s'enfoncer plus avant dans l'esprit du lecteur. Toutefois ce sont là des ressemblances fortuites, car l'*Histoire poétique* parut quelques mois avant les *Caractères*.⁽¹⁾

GEORGES L.

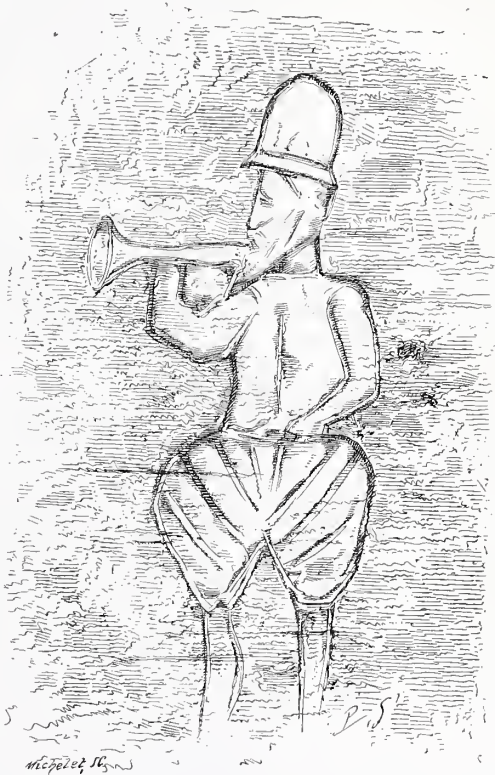
(1) Parmi les épisodes agréables de cette bataille, nous remarquons celui-ci :

« Molière s'avance avec toutes ses pièces vers Ménandre et Aristo-

FOUILLES DANS LE PALAIS DU LOUVRE.

Des fouilles, dirigées par notre savant architecte M. Guillaume, ont été faites au Louvre en 1882 et 1883, sous la salle des Cariatides et sous la galerie de la Vénus de Milo, pour établir des caves d'assainissement et des appareils de chauffage. Nous avons donné (1883, p. 389) la vue des parties retrouvées d'une salle basse, à deux nefs, remontant aux premières années du treizième siècle, et qui occupait la face ouest du vieux Louvre.

Les fouilles exécutées sous la galerie de la Vénus de Milo ont fait retrouver le massif qui portait le mur de la façade sud, parallèle à la Seine, et la base des tours qui terminaient cette façade à l'est et à l'ouest. Dans le milieu, un égout à pente rapide est resté, voûté en arc de cercle, et construit



Fouilles du Louvre. — Soldat de Charles IX gravé sur pierre par un ouvrier (seizième siècle).

en matériaux provenant de l'ancien Louvre. On savait déjà que cette partie du palais avait été construite sous Charles IX; mais le fait a été péremptoirement démontré par la découverte, sur un bloc,

plane; mais ces trois illustres chefs, s'étant joints au lieu de se battre, s'embrassèrent à la tête de leurs ouvrages, en se donnant réciproquement de grandes louanges.... »

Molière alla aussi au-devant de Térence et Plaute, et, « les abordant d'un air enjoué, il leur rendit mille grâces de toutes les obligations qu'il leur avoit de lui avoir fourni les plus beaux endroits de ses pièces. — Nous ne vous sommes pas moins obligés, lui répondit Térence, de nous avoir fait si bien parler en votre langue, et de nous avoir fait connaître à une nation aussi polie que la vôtre. Vous ne vous êtes pas contenté de nous imiter, vous nous avez souvent surpassés en joignant à quelques-unes de nos idées les admirables peintures que vous avez faites des mœurs de votre temps... »

du dessin grossièrement gravé d'un soldat de cette époque, et, sur un autre bloc, de la date de 1567.



Fouilles du Louvre. — Date sur une pierre au-dessous du soldat (1567).

Près de cet égout on a trouvé une citerne bien construite, en forme de fer à cheval, dont le fond est dallé en forme de cuvette, et qui doit appartenir au Louvre de Philippe-Auguste.

Une sorte de cellier, moins ancien, s'est présenté à une grande profondeur (7 mètres environ), avec un reste de l'escalier qui y conduisait, sous la salle même où se trouve la Vénus de Milo. Des fragments intéressants de sculpture et d'architecture, de l'époque ogivale, ont été retrouvés et restent exposés dans les caves nouvellement construites.

Sur d'autres points ont été retrouvées des traces d'habitations nombreuses pratiquées dans le Louvre quand Louis XIV, ayant à peu près terminé la colonnade, abandonna ce palais pour s'occuper exclusivement de celui de Versailles. Ces traces consistent en petites caves économiquement construites et en fosses d'aisances.

Sous la galerie parallèle, dite du Tibre ou du Gladiateur, donnant sur le jardin de l'Infante, on a retrouvé des caves semblables, plus importantes, plus solides, qui ont pu être conservées. Ces dispositions concordent assez exactement avec les indications des plans de ces logements donnés par J.-F. Blondel (*Recueil des églises, maisons royales, etc.*, t. IV, pl. 5, p. 30).

Cette dernière galerie a été ajoutée, comme on sait, sous Louis XIV. Sous le mur qui sépare les deux galeries parallèles, et qui était autrefois un mur de façade, subsistent le talus en pierre, bien appareillé, qui plongeait dans le fossé, et le cordon orné de postes qui le couronnait, et que l'on voit sur d'autres points du palais.

C.

RÉPONSE A UNE QUESTION

SUR LA PARTICULE *DE* OU *DU*.

Un de nos lecteurs, se souvenant qu'il a été publié dans notre recueil un article sur la valeur

de la particule *de* ou *du* au point de vue des préentions nobiliaires, demande « si cette question a été l'objet de quelque étude spéciale ». Nous pouvons lui indiquer entre autres autorités celle de l'auteur du livre intitulé :

« *Code de la noblesse française, ou Précis de la* »
 « législation sur les titres, la manière d'acquérir »
 « et de perdre la noblesse, les armoiries, les livrées, »
 « la particule, etc., avec des notes ; — par un an- »
 « cien magistrat. »

Voici un extrait de ce livre assez rare :

« ... La particule *de* ou *du* précédant un nom n'est point en France une preuve de noblesse; c'est tout au plus une preuve de propriété.

» Avant 1789, les plus petits bourgeois s'intitulaient tout aussi bien *sieurs* de leurs fermes, bois, prés, mares, que les gentilshommes *seigneurs* de leurs fiefs nobles.

» Les noms les plus répandus parmi le peuple, Duval, Dubois, s'écrivaient primitivement du Val, du Bois.

» Ceux qui prétendent s'anoblir en amplifiant leur nom, pourraient, dit de la Roque⁽¹⁾, se représenter qu'il y a un grand nombre de noms anciens, comme Bertraud, Painel, Pellet, Damas, Chabert, Sanglier, Tournemine, Blosset, Foucaut, Chasteignier, Bacon, Tesson, Gouffier, qui n'ont aucune particule. Les véritables gentilshommes ne cherchent pas ces vains ornements, souvent même ils s'en offensent. C'a été sans doute pour cette raison que Jacques Thézard, seigneur des Essarts, baron de Tournebu, se tint autrefois fort offensé qu'on eût ajouté la particule *de* à son ancien et illustre nom, dont il était le dernier des légitimes. »

—o①ec—

Volonté.

On demandait à Victor Alfieri, le poète tragique, de donner la formule de sa personnalité : — « Je suis un homme, répondit-il, qui a voulu, voulu, voulu, voulu de toutes ses forces. »

—o①ec—

UN GROUPE DE NICOLAS POUSSIN.

Le groupe que reproduit notre gravure est tiré d'un tableau de Nicolas Poussin, qui a longtemps fait partie de la collection de M. Frédéric Reiset, devenue la propriété de M. le duc d'Aumale. Son grand style, son élégance, son dessin pur, font penser aux belles œuvres grecques dont le peintre s'était nourri. On se rappelle ce dialogue où Fénelon conduit dans l'Élysée l'ombre du Poussin; celui-ci y est accueilli avec quelque hauteur par les maîtres de la peinture italienne : — Je vois, lui dit Léonard de Vinci, que vous avez assez étudié les bons modèles du siècle passé et mes livres.

(1) *Traité de l'origine des surnoms*, qui précède son *Traité sur la noblesse*; édition de 1734.

— Sachez, répond l'artiste français, que ce n'est ni dans vos livres, ni dans les tableaux du siècle passé, que je me suis instruit : c'est dans les bas-reliefs antiques, où vous avez étudié aussi bien que moi.

Les bas-reliefs antiques, ce n'était pas assez dire. Poussin n'a pas tout pris aux Grecs, « nos braves anciens Grecs, inventeurs de toutes belles choses », comme il s'est plu à les appeler. Il devait



Un Groupe de Nicolas Poussin. — Extrait du tableau de l'ancienne collection Reiset.

en réalité beaucoup aux Italiens, à Raphaël surtout, qu'il était venu admirer à Rome, et qui fut son vrai maître; beaucoup à la nature, dont l'amour sincère et passionné respire dans ses moindres études; mais les plus nobles qualités qu'on observe dans ses ouvrages, il faut en faire honneur à son propre génie, à ce sens supérieur de la beauté qui ne trouvait pas que pour peindre toute

dres études; mais les plus nobles qualités qu'on observe dans ses ouvrages, il faut en faire honneur à son propre génie, à ce sens supérieur de la beauté qui ne trouvait pas que pour peindre toute

matière lui fût bonne : il la voulait « noble, capable de recevoir la plus excellente forme » ; à cette force de réflexion qui lui faisait creuser un sujet profondément pour y faire pénétrer partout la clarté, qui en réglait la disposition, donnait à chaque figure un sens, trouvait pour tous ses personnages des expressions conformes à ce qu'ils devaient représenter ; à cette haute raison enfin qui l'a fait appeler le peintre philosophe, et par laquelle, vivant en Italie, il est resté un Français du grand siècle.

L'antiquaire Séroux d'Agincourt écrivait, en 1813, qu'il se demandait s'il méritait, sur le monument élevé à la mémoire de Poussin, cette inscription : *Pictori philosopho*, ou celle-ci : *Pictori gallo*. C'étaient deux mots pour exprimer la même pensée.

ED. S.

—o—@—e—

UN IDIOT.

ANECDÔTE.

Suite. — Voy. p. 102 et 106.

A partir de cette soirée, M. Lenoir ne parla plus de chercher une autre chambre. Huit jours après, comme il passait par le jardin pour aller à la salle à manger, il se trouva en face de l'idiot, blotti dans sa petite voiture. La tête du malheureux, qui avait glissé de côté, était péniblement penchée sur son épaule, dont les os saillants pressaient la tenture de la capote à la faire éclater. Les contractions de sa face et ses soupirs indiquaient qu'il ne pouvait se remettre en place. A cette vue, l'ingénieur eut un tressaillement et se sentit pâlir comme à l'aspect d'un serpent. Il passa en baissant la tête ; mais il n'avait pas fait deux pas que, se ravisant, il revint brusquement en arrière et, tremblant un peu, entouré de ses bras la taille de l'idiot qu'il rétablit dans une position normale. Le mouvement de l'ingénieur avait été soudain, presque fiévreux ; on eût deviné à ce geste, à un froncement de sourcils, l'ennui qu'il éprouvait et sa hâte d'en finir. Au moment où sous sa blouse il sentit la sèche ossature de l'idiot, dont il souleva le corps inerte, d'instinct il ferma les yeux, et ne les rouvrit que, sa besogne faite, pour voir si le malheureux était bien en place. Cette face contractée, horrible, lui souriait ; ce sillon sur les joues et le menton, ce plissement autour des yeux, c'était un sourire. L'ingénieur eut un sentiment de joie : cette besogne, dure en imagination, n'avait point été si pénible ; non seulement il en était heureux, mais le pauvre garçon soulagé le remerciait par un son guttural qui ne lui parut plus si épouvantable.

— Cela va-t-il, Julien ?

Et pour ne pas l'obliger à répondre, il continua :

— Oui, cela ne va pas trop mal par ce beau temps ; mais vous n'avez pas encore diné, cela va venir, attendez patiemment.

— Vous êtes bien bon avec mon pauvre enfant,

lui dit le père, au moment où l'ingénieur prenait place à table.

— Mais pourquoi, je vous en prie ? qu'ai-je donc fait pour lui ?

— Oh ! je le sais bien, et je vous en remercie.

— Comment donc, pensait M. Lenoir, c'est étrange ; par un acte de rien, après tout, j'ai fait deux heureux, l'on me remercie, et moi aussi je suis tout content.

Le dîner lui sembla meilleur et plus gai, et sa pensée ne pouvait suivre un autre fil :

— On est content de moi, je suis content de moi, cela n'arrive pas souvent dans notre métier. C'est vrai qu'avec un petit sacrifice par ci par là, on peut être parfois bien utile ; puis ces braves gens sont au moins reconnaissants.

Le lendemain, M. Lenoir n'eut pas même l'idée d'éviter le jardin où se trouverait infailliblement l'infirme ; la vue de la petite voiture ne l'effraya point, et, allant droit à elle, il salua le malheureux qui lui répondit par son sourire grimaçant et bizarre. L'ingénieur regretta de ne pas avoir, comme la veille, quelque petit service à lui rendre : il en eût été si heureux ! Et tout en montant à la salle à manger, il s'étonnait du changement qui s'était opéré en lui dans un espace si court. « Je me rappelle bien certaines transformations de mes goûts et de mes sentiments, disait-il, mais jamais l'une d'elles n'a été si rapide ; c'est prodigieux ! et cependant je me croyais tenace, même têtue ; c'est drôle. »

Les semaines passèrent nombreuses, et M. Lenoir, qui ne se souvenait plus de l'impression d'horreur que l'idiot lui avait causée, parlait régulièrement avec lui chaque jour. Bien plus, il lui apportait souvent des fruits et des friandises. La première fois qu'il lui présenta une orange, le malheureux, émerveillé par sa vive couleur, laissa échapper un cri de joie. L'ingénieur s'amusa de cet étonnement, et comme Julien faisait des efforts pour porter le fruit à sa bouche, il l'éplucha, en sépara les tranches les unes après les autres et les lui fit avaler avec soin. A la dernière, l'idiot, qui avait mangé avec avidité, regarda s'il n'y en avait point encore.

— C'est tout, dit M. Lenoir, mais il paraît que cela vous convient.

Les yeux de l'idiot s'illuminèrent, jamais il n'avait goûté à une chose pareille.

« Bah ! voilà un grand bonheur qui ne me coûte pas cher, pensa l'ingénieur. » Et, prenant son mouchoir, il essuya les coins de cette bouche qui l'avait si fort effrayé les premiers jours.

Le soir, quand M. Lenoir fatigué se reposait dans un coin de la salle à manger, il manquait rarement d'adresser quelques mots à son hôte. Celui-ci, s'asseyant à sa table, se faisait un plaisir de répondre à ses questions :

— Non, Monsieur, je ne me lasse pas, je vous assure ; je considère cela comme une épreuve, et

une bonne épreuve. J'ai été jeune, et bien sûr que je ne me suis pas toujours conduit comme j'aurais dû; je ne veux pas dire que j'ai fait des choses irrépréhensibles, non, tant s'en faut; mais j'aurais pu mieux faire. J'avais eu de bons exemples que je n'ai pas toujours suivis, et je me dis : « C'est une expiation ». Si je m'attriste parfois, ce n'est point à cause de ma peine, mais parce que je vois comme les frères et les sœurs de ce malheureux sont avec lui et que je me dis : « Ce pauvre innocent est capable de m'enterrer. Car ces êtres-là, c'est solide, quoique celui-ci ait l'air d'un cadavre; ils n'ont pas de soucis qui les usent, comme nous autres; et alors que deviendrait-il? » Aussi ce que je demande au bon Dieu, c'est de me conserver pour lui; les autres se tireront d'affaire tout seuls.

— Vraiment! Alors ses frères et sœurs ne s'en occupent pas?

Il haussa les épaules :

— Ouais! pas plus que s'il n'existait pas; sa mère même ne peut pas le voir, et, pour un rien, nous aurions fait mauvais ménage. Aussi je leur dis souvent : « Voyez M. Lenoir, il est meilleur que vous tous pour ce malheureux, lui, un monsieur qui n'a aucune raison pour s'en occuper; c'est un exemple qu'il vous donne. »

— Voyons, monsieur Calame, vous me faites meilleur que je ne suis.

Une fois, le pasteur examinait les travaux de la ligne, et l'ingénieur, lui ayant donné quelques explications, rentra avec lui au village.

— Monsieur le pasteur, lui dit-il, savez-vous que si j'ai admiré votre beau pays, j'ai trouvé ici quelque chose de plus admirable encore?

— Et quoi donc?

— C'est le dévouement de M. Calame pour son malheureux enfant.

— Vraiment! cela vous a frappé! Eh bien, vous avez raison, on ne peut pas assez le citer comme exemple; mais si on lui en parle, il s'en étonne, car la chose est pour lui toute naturelle. Il y a longtemps que je le vois à l'œuvre. Quant à ce pauvre infirme, il n'est pas absolument idiot : c'est un cas d'imbécillité causé par des convulsions dans l'enfance; mais la vue et l'ouïe sont bonnes, il peut même lire. De temps à autre je lui fais un culte et je lui ai donné la communion, il en comprend l'importance.

— Je sais que vous êtes bon pour lui, Monsieur, et qu'il vous aime bien, continua l'ingénieur; oui, il m'a fallu venir ici pour comprendre une chose bien simple cependant : nous admirons les dévouements héroïques, et nous avons raison... on ne peut pas assez les mettre en évidence; mais cela m'a fait réfléchir. Celui qui expose sa vie dans un élan de générosité enthousiaste, pour arracher quelqu'un au danger, est évidemment un homme à qui l'on rendra justice et qu'on honorera avec raison. Le soldat qui accomplit une action d'éclat est aussi digne d'éloge, mais il agit dans l'excitation pas-

sionnée de la bataille, au bruit du tambour et des trompettes, peut-être par vanité, sous le regard de ses chefs et de ses camarades. Nous avons pour ces faits des admirations infinies; mais la mise en scène, la cause, si elle nous est directement sympathique, la réussite, sont pour beaucoup dans le culte que nous vouons aux héros. Mais le dévouement de ce père est admirable aussi, le bronze et le marbre en ont consacré de moins beaux. Seulement celui-ci est modeste, même humiliant; il n'est pas excité par les applaudissements, et demeure dans l'ombre d'une chambre de village où il s'ignore lui-même...

— Et où ceux qui le voient n'ont pas l'idée de s'étonner, reprit le pasteur. Il y a si longtemps que le père Calame accomplit ce devoir, qu'on l'admet comme une chose naturelle, et cependant, Monsieur, il y a des nuits où ce brave homme se relève cinq ou six fois, car le malheureux idiot a des périodes de crises, et alors il devient des plus pénibles. Le père n'en dit rien, mais je m'en aperçois, il perd un peu de sa gaieté; je n'ai pas l'air de le plaindre, il s'en étonnerait, ni de lui remonter le moral, il ne comprendrait pas; car il a sa volonté et sa foi qui n'ont jamais chancelé.

— Oui, c'est très beau, dit l'ingénieur. Et ce dévouement dure depuis trente-cinq ans! Additionnons ses peines, ses soins de tous les jours, de toutes les heures, il me semble que cela donne bien un total qui correspond avec l'héroïsme épique, ou sinon les mathématiques sont fausses.

— Cela me paraît parfaitement exact; mais que voulez-vous? c'est ainsi : notre admiration n'est pas toujours justifiée; nous en dépensons beaucoup pour les héros de la guerre, il nous en reste peu alors pour les dévouements. Ceux-ci, il est vrai, sont peu connus, et les plus nobles se cachent. Mais si je ne craignais pas de faire le prêcheur, je dirais... non, je...

— Mais, Monsieur, parlez, je vous en prie; je ne sais pas pourquoi vous ne diriez pas une chose, bonne sans doute, à moins que vous ne me croyiez pas digne de l'entendre.

— Oh! ce n'est pas ma pensée; seulement, aujourd'hui, de peur de froisser les opinions religieuses ou antireligieuses, on se condamne trop souvent au silence. C'est poli, peut-être, mais au fond cela est mal. Eh bien, voilà : « Dieu mettra en évidence les choses cachées dans les ténèbres. »

L'ingénieur compléta la citation.

— Tout est là, dit le pasteur en saluant.

A suivre.

A. BACHELIN.

— 33 —

LES PLANTES A CAOUTCHOUC.

Arbres nuisibles ou utiles. — Récolte du suc du caoutchouc. — Emplois.

Beaucoup de familles végétales comprennent, réunis par une parenté étroite, des représentants

délébiles, indifférents ou utiles à l'homme. Je rappellerai la famille des Solanées, où la Pomme de terre côtoie la Belladone et le Tabac; celle des Aroïdées, où l'Arum tacheté à rhizome comestible et la Colocase se rangent à côté des *Dieffenbachia*; puis encore celle des Euphorbiacées, qui, avec le fameux « Mancenillier » et le *Hura crepitans* ou Sablier dont le suc donne l'érysipèle, nous offre l'*Hevea guyanensis*, le plus précieux des arbres à caoutchouc.

L'*Hevea guyanensis*, appelé aussi *Jatropha* et *Siphonia elastica*, a reçu son nom du botaniste Aublet dès 1775. Dans son pays natal, qui est la Guyane française, les rives de l'Amazone et ses tributaires, cet arbre, d'après Collins, porte les noms suivants : *Caoutchouc*, *Caou-Tcho* ou *Cahuchu* dans la Guyane française; *Seringa*, *Yeringa*, chez les Portugais et les Indiens Garipons; *Borracha* chez les Brésiliens; *Hévé* chez les habitants d'Esmeraldas du côté de Quito; enfin *Yâpi dâpi* dans le Vénézuéla. Descourtilz l'appelle le « médecinier élastique. »

Les Euphorbiacées ne sont représentées dans nos pays que par des espèces atteignant tout au plus quelques décimètres de hauteur; mais dans les contrées tropicales beaucoup d'entre elles deviennent de fort beaux arbres, et en voici un exemple :

L'*Hevea* (arbre à caoutchouc) atteint de 16 à 20 mètres de hauteur sur 70 à 80 centimètres de diamètre à la base. D'après Aublet et Descourtilz, l'écorce de cet arbre est épaisse, de couleur grise ou rougeâtre, le bois tendre et blanc. Le tronc s'épanouit en plusieurs branches qui, tantôt droites, tantôt inclinées, s'étendent au loin et se dirigent dans tous les sens. Elles sont garnies de rameaux portant à leurs extrémités des touffes de feuilles composées, trifoliolées, longuement pétiolées. Les folioles obtuses sont coriaces, glabres, vertes en dessus, de couleur cendrée, glauque, en dessous. De nombreuses nervures secondaires parallèles y marquent un dessin régulier. Les folioles sont larges de 2 pouces et longues de 3 à 4 pouces. Les rameaux sont couronnés de grappes de fleurs petites, jaunes, de structure différente suivant la hauteur : les inférieures nombreuses, étant exclusivement mâles, les terminales solitaires, femelles.

Chaque petite fleur, mâle ou femelle, se compose d'un calice à cinq dents pointues, ayant la forme d'une minuscule clochette. Au centre de cette clochette se trouvent, chez les fleurs mâles, cinq étamines courtes alternant avec les divisions du calice. Les filets, réunis en colonnette, supportent des anthères ovales qui s'ouvrent à la maturité par une fente longitudinale vers l'intérieur de la fleur. Chez les fleurs femelles, également dépourvues de corolle et tout aussi humbles que les fleurs mâles, la clochette calicinale entoure un ovaire globuleux, conique, couronné de trois stigmates sessiles. Chacun de ces stigmates correspond à une petite loge ovarienne contenant un ou plusieurs ovules pendants, anatropes.

Après la fécondation, l'ovaire se développe en un gros fruit capsulaire, ligneux, de forme ovale, de couleur jaune puis brunâtre. Cette capsule contient de trois à neuf graines ovoïdes, roussâtres, bariolées de noir, renfermant sous un tégument mince et cassant un albumen charnu, abondant, comestible, avec un petit embryon droit.

Qu'à l'aide d'un instrument tranchant on fasse une entaille à n'importe quel endroit du tronc ou des branches de l'arbre, il s'en écoule un liquide laiteux. D'abord fluide, ce liquide, appelé *latex* à cause de son apparence laiteuse, ne tarde pas à se coaguler à l'air; il devient de plus en plus pâteux et finirait par devenir élastique : c'est le caoutchouc. Beaucoup de plantes laissent ainsi écouler du latex par des plaies localisées : ainsi une tige de Pissenlit, d'Éclair, d'Artichaut, une capsule de Pavot, etc., coupées ou entamées, laissent suinter un suc pareil coloré différemment ou possédant des qualités différentes. Partout le latex est contenu et charrié à travers la plante dans des canaux spéciaux appelés *vaisseaux laticifères*.

Les laticifères des Euphorbiacées en général parcourent tous les organes de la plante sous forme de cellules indépendantes, très longues et abondamment ramifiées. En entaillant la plante, l'instrument rencontre nécessairement une ou plusieurs de ces cellules géantes, et le latex s'en échappe. Au microscope, une goutte de latex fait voir, nageant au milieu d'un liquide clair, une infinité de petits globules mous dont l'agglomération et la réunion constitueront le caoutchouc, à peu près comme les globules de graisse du lait, par leur réunion, formeront le beurre. À côté de ces globules se trouvent en outre, dans le latex, des grains d'amidon de forme bizarre, ordinairement en forme d'os long avec ses deux épiphyses. La densité du latex est supérieure à celle de l'eau.

Il contient plus ou moins de caoutchouc suivant les espèces : Adriani, dans une analyse, n'en indique que 9.57 pour 100, tandis que Faraday en a trouvé jusqu'à 31.70 pour 100.

Voici maintenant comment s'opère la récolte du suc à caoutchouc et l'exploitation de l'*Hevea*. À l'époque de la récolte, qui est celle de la saison sèche allant du mois d'août au mois de janvier ou de février, des bandes nombreuses de travailleurs se portent vers les rives du Rio-Negro, de l'Oyapock, et principalement dans la province de Para, à la recherche des forêts d'*Hevea*. Les *seringueiros*, c'est ainsi qu'on appelle ces spécialistes au Brésil, sont armés d'une hache particulière à l'aide de laquelle ils entament assez profondément l'écorce de l'arbre. Pour ne pas endommager sérieusement la plante, il convient d'entamer aussi peu que possible le cambium, ou couche génératrice du bois et de l'écorce. On fait d'abord au tronc une entaille horizontale, puis au-dessus de celle-ci une entaille verticale; ensuite, obliquement à cette dernière, une série de coupures parallèles allant comme les nervures d'une feuille. De cette façon,

tout le suc qui commence de suite à couler blanc et liquide, suit successivement les rainures et vient s'amasser en bas de l'entaille principale verticale. C'est là que le *seringueiro* dispose soit une bouteille, soit un vase en terre glaise, soit un réceptacle quelconque de peu de valeur, pour qu'au

besoin il puisse le sacrifier. Selon la contenance du vase, la récolte est perçue à des intervalles plus ou moins rapprochés, parfois seulement une fois par jour, au lever du soleil. Tout le suc recueilli est mis en commun. Il s'agit ensuite de le coaguler, c'est-à-dire d'en prélever le véritable caoutchouc.



Une Branche de l'Arbre à caoutchouc (*Hevea guyanensis*).

La chimie moderne indique bien des moyens pour arriver à ce but : ainsi, elle conseille (et cela se fait quelquefois dans des sortes d'usines à proximité du lieu d'exploitation des arbres) de traiter le latex par une solution d'alun, puis de presser pour chasser le liquide superflu ; ou bien encore d'ajouter de l'alcool, puis de sécher sur le feu. Mais l'Indien et le *seringueiro* emploient une méthode moins compliquée : ils allument avec du bois vert un feu donnant beaucoup de fumée blan-

che ; quelquefois, pour obtenir cette fumée, ils font rôtir dans un vase au-dessus d'un brasier les fruits de divers palmiers. Ils plongent alors dans le suc récolté un morceau de bois qui a la forme d'un battoir, et ce moule, recouvert d'une couche de suc déjà pâteux, est tenu pendant quelque temps dans la fumée. Une mince pellicule de caoutchouc se coagule et se dépose tout autour ; puis, la même opération étant répétée un assez grand nombre de fois, le moule finit par être

enclos dans une épaisse couche de caoutchouc lamelleux et brillant.

L'épaisseur étant jugée suffisante, une entaille longitudinale dans la masse permet d'en dégager le moule qui sert à la confection d'un autre gâteau.

Ces masses lamelleuses de caoutchouc sont livrées directement au marché, où elles sont connues sous le nom de « biscuits. » Au lieu du moule en bois, l'Indien emploie parfois aux mêmes usages des vases ou des boules d'argile. Une fois les couches de caoutchouc déposées, le tout est mis dans l'eau, qui délaye l'argile du moule et laisse une masse de caoutchouc creuse désignée dans le commerce sous le nom de « bouteille. » Souvent ces bouteilles portent des dessins grossiers ou des barbouillages de couleur. Le caoutchouc ainsi obtenu est très pur.

Les qualités de cette substance si utile n'ont été reconnues qu'au commencement de ce siècle, et le caoutchouc ne devint réellement un produit indispensable qu'à partir de 1839, alors que l'Américain Goodyear eut découvert la vulcanisation.

Pourtant, dès 1793, Besson avait préconisé, mais sans succès, l'application du caoutchouc à la confection de vêtements imperméables. A cette époque, le caoutchouc n'eut guère d'autre emploi que celui de *rubber*, d'*India-rubber*, servant à effacer les traces du crayon sur le papier. Cependant Herrera, dans le deuxième voyage de Colomb, nous apprend que les indigènes d'Haïti jouaient à la balle élastique, et la Condamine, en 1736, en envoyant du Pérou le premier échantillon de caoutchouc venu en Europe, instruit l'Académie des sciences du bénéfice qu'en retirent les Indiens dans la fabrication des vases, ustensiles et vêtements.

Goodyear remarqua qu'à une température d'environ 130 degrés, le caoutchouc ordinaire, qui est un composé d'hydrogène et de carbone, mis en présence du soufre, se combine avec lui. Le produit ainsi obtenu est le caoutchouc vulcanisé qui, tout en ayant les qualités du caoutchouc naturel, élimine quelques-uns de ses défauts; car, au lieu de fondre vers 175 degrés, il ne fond qu'au delà de 200 degrés, se détériore moins à l'air et conserve son élasticité à basse température.

Ces qualités en font un produit aujourd'hui absolument indispensable dans l'industrie et dans les arts. On sait la part qui lui revient dans la construction et l'agencement des machines sous forme de ressorts, tampons, joints, courroies, etc.; la physique et la chimie s'adressent à lui pour avoir des tubes à transmission de liquides et de gaz; la chirurgie s'en fait des instruments précieux, l'imprimerie des rouleaux. Durci, il devient l'*ébonite*, substance d'un beau noir, susceptible de poli, légère, solide et résistant aux acides. L'ébonite est employée en partie aux mêmes usages que la graine de l'arbre à ivoire dans la fabrication des bibelots de toilette ou de luxe; mais encore dans l'ébénisterie pour le placage, et plus récemment MM. Tissandier s'en sont servis avantageusement

pour l'installation de leurs batteries de piles d'aérostal.

Le caoutchouc est très ductile, car 50 kilogrammes de la masse pâteuse passée à la filière donnent jusqu'à 120 kilomètres de fil.

Il n'est donc pas étonnant de voir l'importation du caoutchouc augmenter de jour en jour. Tandis que de 1847 à 1856 l'importation en France n'a été que de 444 000 kilogrammes, elle est montée à 900 000 kilogrammes en 1862, et en 1870 elle a déjà atteint 1 250 000 kilogrammes. A la même époque le monde entier en reçut près de 10 millions de kilogrammes d'une valeur de 40 millions de francs, valeur double après la mise en œuvre (Dict. de Würtz, 1870). La province de Para fournissait à elle seule, en 1869, à peu près 4 558 tonnes (Collins).

La province de Para donne aussi le caoutchouc le plus estimé, celui qui est extrait de l'*Hevea guyanensis*. Parmi les autres plantes à caoutchouc qui envoient leur contingent moins apprécié sur les marchés d'Europe et d'Amérique, il faut citer: le *Vahea gumifera* de l'île de Madagascar et l'*Urceola elastica* de la Malaisie, deux arbustes de la famille des Apocynées; le *Ficus elastica* de l'Inde; l'*Hevea brasiliensis* du Brésil et le *Castilloa elastica* (Urticées) du Mexique, et un assez grand nombre d'autres plantes à latex, mais dont le produit ne peut rivaliser d'abondance ni de qualité avec celui de l'*Hevea guyanensis*, la plante à caoutchouc que nous avons prise comme type.

G. CAPUS.



IDÉE QU'ON AVAIT DES SEPT MERVEILLES DU MONDE au dixième siècle.

(Il serait difficile d'affirmer que la liste suivante si curieuse des Sept Merveilles du monde date exactement du dixième siècle; peut-être est-elle antérieure: au moins est-ce bien dans un manuscrit du dixième siècle que nous l'avons rencontrée d'abord, et nous l'avons retrouvée plus d'une fois exactement semblable dans des manuscrits du onzième et du douzième siècle. Nous l'avons traduite le plus fidèlement possible; si nous n'avons pas réussi toujours à rendre absolument les expressions latines, nous en rejetterons la faute sur la barbarie du style de l'écrivain du dixième siècle.)

« La première merveille est le Capitole de Rome, Rome, la cité des cités. On y voyait les statues de toutes les nations du monde, et chacune de ces statues portait sur la poitrine le nom de la nation qu'elle représentait, et une sonnette était attachée à son cou. Des prêtres veillaient à tour de rôle, nuit et jour, dans l'enceinte du temple. Quand une nation se révoltait contre l'Empire romain, la statue qui la représentait s'agitait, et la sonnette qu'elle portait se mettait à retentir: aussitôt les prêtres allaient trouver les consuls et leur dénonçaient la rébellion, afin que ceux-ci pussent sans retard diriger les armées contre leurs ennemis.

» La seconde merveille est le phare d'Alexan-

drie, bâti sur quatre piliers de verre larges de vingt pas. Comment a-t-on pu fondre de si grandes masses de verre? Comment les a-t-on apportées dans la mer sans les briser? Comment des fondations de maçonnerie ont-elles pu adhérer à ces piliers de verre? Comment la maçonnerie elle-même peut-elle résister sous la mer? Ce sont là autant de merveilles qu'il est impossible de comprendre.

» La troisième merveille est le colosse d'airain de l'île de Rhodes, qui ne mesure pas moins de 125 pieds de hauteur. On ne saurait trop admirer comment une masse aussi énorme a pu être fondue et être élevée de manière à rester debout?

» La quatrième merveille est la statue de fer de Bellérophon sur son cheval, que l'on voit dans la ville de Smyrne. Cette statue se tient suspendue dans l'air, sans être soutenue par des cordes ou portée par aucune charpente; mais dans chacun des membres sont des pierres d'aimant, dont la force magnétique est si bien calculée qu'elles se soutiennent mutuellement et établissent un équilibre parfait. Le poids de cette statue est de cinq mille livres de fer.

» La cinquième merveille est le théâtre d'Héraclée. Il a été taillé dans un seul bloc de marbre, mais avec tant d'industrie que toutes les loges, la scène, les murs, les vestibules, sont formés d'un seul morceau. Il est supporté par sept piliers taillés dans le même bloc. Sa sonorité est telle que nul n'y peut parler seul ou causer avec un autre sans que sa voix ne soit aussitôt entendue de tous ceux qui se trouvent dans l'enceinte.

» La sixième merveille est le bain construit par Apollonius de Tyane. Avec une seule chandelle on allume à la fois les thermes de tous côtés, et ils chauffent à un feu perpétuel que n'entretient aucun bois.

» La septième merveille est le temple de Diane. Les premières fondations des arcades sont portées par quatre colonnes : les quatre premières arcades vont en se rétrécissant peu à peu, et des pierres placées sur leur faite supportent à leur tour huit colonnes et huit nouvelles arcades. Puis sur ces huit arcades est posé un troisième ordre composé de seize colonnes et de seize arcades. Sur celles-ci s'élève un quatrième ordre de trente-deux colonnes et de trente-deux arcades. A ce quatrième ordre en succède un cinquième de soixante-quatre colonnes et de soixante-quatre arcades. Enfin, pour couronner un si admirable édifice, cent vingt-huit colonnes et cent vingt-huit arcades s'appuient sur les soixante-quatre arcades précédentes. »

Nous n'ajouterons aucun commentaire à cette traduction, le texte parle assez de lui-même; cependant nous ferons quelques observations.

Certains détails sur le Capitole, le phare d'Alexandrie et le temple de Diane ne se trouvent pas dans les auteurs anciens, et nous n'osons garantir leur exactitude. Quant à la statue de Bellérophon, au théâtre d'Héraclée, aux bains d'Apollonius de

Tyane, nous ne savons pas qu'ils aient jamais existé. Où l'écrivain du dixième siècle a-t-il puisé non seulement ses descriptions, mais le nom même de ces merveilles? Très probablement dans des récits de voyageurs qui ne nous sont pas parvenus. Mais n'est-on pas un instant confondu en voyant signalés dès le dixième siècle des phénomènes de magnétisme, d'acoustique, de combustion pour ainsi dire spontanée?

Il est à peine nécessaire de faire remarquer combien cette liste diffère de l'ancienne tradition, qui toutefois ne remontait pas aussi haut qu'on le suppose généralement. L'invention de ce titre pompeux : *les Sept Merveilles du monde*, ne paraît pas en effet fort ancienne, et assurément « l'antiquité classique » ne l'avait jamais imaginé. Le premier auteur qui les mentionne est Philon de Byzance, célèbre mécanicien, qui vivait au dixième siècle de notre ère. Outre des livres sur la Mécanique et la Poliorcétique, Philon composa un opuscule, *De Septem orbis spectaculis*, où il fait une description assez étendue des sept monuments les plus remarquables de l'art antique. Ce livre ne nous est pas parvenu en entier; nous n'avons que les cinq premiers chapitres, et une partie du sixième sur le temple de Diane à Éphèse; le septième, sur le tombeau de Mausole, est perdu. (1)

Indépendamment de ces deux merveilles, celles que Philon a cru devoir faire figurer sur sa liste sont : le colosse de Rhodes, le phare d'Alexandrie, les pyramides d'Égypte, les murs et les jardins suspendus de Babylone. C'est cette nomenclature qui est le plus généralement adoptée; néanmoins, les divers auteurs qui, à la suite de Philon, ont parlé des Sept Merveilles du monde, n'ont pas consenti à accepter sans appel la classification du mécanicien de Byzance. Vibius Sequester, géographe du cinquième ou du sixième siècle, a laissé, lui aussi, une liste des Merveilles : il a de son autorité supprimé le phare d'Alexandrie; il a réuni en une seule les murs et les jardins de Babylone, et il a ajouté la statue de Jupiter à Olympie, et le palais royal à Ecbatane. Suivant l'exemple de Vibius Sequester, chacun en agit un peu à sa guise, et c'est ainsi qu'on voit cités parmi les Sept Merveilles le labyrinthe d'Égypte, la statue de Minerve à Athènes, celle de Jupiter à Élis, celle d'Esculape à Épidaure, celle de Memnon, etc.

Nous n'entrerons pas dans la discussion du plus ou moins de mérite de chacune de ces merveilles; mais ce que nous constaterons, c'est que le motif qui a dicté le choix des classificateurs les plus anciens, a été surtout la grandeur, la masse imposante des monuments. Assurément nous ne contesterons pas les splendeurs artistiques des statues

(1) L'ouvrage de Philon de Byzance a été publié avec notes et traduction latine par Léon Allacci. Rome, 1640, in-8. Gronovius l'a inséré dans le tome VIII du *Thesaurus antiquitatum Græcorum*. Salvaing de Boissieu en a donné une nouvelle traduction latine dans ses *Miscellanea*. Enfin, la meilleure édition est celle publiée par J.-C. Orelli, à Leipzig, en 1816.

de Jupiter ou de Minerve, des temples d'Éphèse ou d'Olympie; mais ce que célébraient surtout les écrivains des premiers siècles, c'était la hauteur des statues, c'était la dimension des temples. Ce ne sont plus les récits de Pline et de Pausanias, faisant d'abord ressortir le talent des artistes; non, c'est le plus souvent une sèche nomenclature du nombre de pieds, de coudées et de stades qu'on pouvait compter par chaque monument. « Le colosse de Rhodes, haut de 500 pieds; la statue de Jupiter Olympien, haute de 100 pieds; les murs de Babylone, larges de 50 coudées, hauts de 200, ayant une circonférence de 800 stades..... » C'est ainsi que s'exprime Vibius Sequester; faire grand semble pour lui le suprême du beau. On sent qu'on est à cette époque de l'invasion des Barbares, où l'art est compté pour peu de chose, où l'on n'admire que ce qui est énorme.

Au contraire, on a vu que si l'on traverse plusieurs siècles, si l'on arrive aux premières années du moyen âge, il se manifeste un changement complet dans l'appréciation des monuments que l'imagination populaire juge dignes de figurer parmi les Sept Merveilles du monde. Ce n'est pas certainement que le goût artistique fût encore fort développé alors, et ce n'est pas à ce point de vue que le progrès est bien sensible; mais on ne s'occupait déjà plus exclusivement de la matière; la science avait avancé, sinon parmi le vulgaire, du moins parmi les philosophes qui tenaient ou qui fréquentaient les écoles; science bien inexpérimentée assurément, mais qui rêvait des prodiges que nous voyons à peine accomplis de nos jours.

LUCIEN MERLET,
Membre correspondant de l'Institut.

PETITE POIRE A POWDRE

en fer incrusté d'argent.

Milan ne resta pas en arrière du grand mouvement de rénovation artistique et industrielle qui s'opéra en Italie à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle; mais c'est principalement à l'ornementation des armes de luxe, pour lesquelles, du reste, cette ville était renommée déjà depuis longtemps, que s'attachèrent les habiles artisans qu'elle renfermait dans ses murs. Les armures, les épées et les arquebuses qui sortaient de leurs ateliers, étaient souvent de véritables chefs-d'œuvre que se disputaient les souverains et les princes, ou dont ils se faisaient mutuellement des présents toujours fort appréciés.

Non contents de repousser et de ciseler le fer et l'acier, ils l'enrichissaient la plupart du temps de dorures ou d'incrustations d'or et d'argent, qu'ils savaient appliquer d'une façon si délicate qu'elles pouvaient lutter, par certains côtés, avec les plus fins travaux des orfèvres.

Pendant longtemps la France fut de beaucoup

inférieure à l'Italie sous ce rapport, et ce n'est guère que vers la fin du seizième siècle que l'on parvint à fabriquer à Paris des armes de luxe aussi riches et aussi parfaites que celles que l'on faisait venir à grands frais de Milan. « M. de Strozzi, dit Brantôme ⁽¹⁾, approuvoit fort les corselets gravés de Milan, et ne trouvoit point que nos armuriers parvinssent à la perfection, non plus qu'aux morions... Mais après il crya tant qu'ils y vinrent, et trouva un dorcur à Paris qui les dora aussy



Amorçoir en fer brum damasquiné d'argent, travail italien du seizième siècle. — Collection Watelin.

bien, ou mieux, d'or moulu que dans Milan, ce qui fut une grande espargne pour les soldats; car au commencement il n'y avoit morion ainsy gravé d'or qui ne coustast 14 escus.... Du depuis eela a si bien continué que plusieurs maîtres s'en sont meslés à forger, dorer et graver, que nous en avons veu une très grande quantité en France.... »

Il est probable que l'art de décorer les armes au moyen d'incrustations d'argent vint également en France à cette époque; nous ne savons cependant si c'est à un artiste de Paris ou de Milan qu'il faut attribuer la curieuse petite poire à poudre, si délicatement travaillée, que représente notre gravure, et qui devait évidemment faire partie de l'arsenal d'une de ces intrépides chasse-resses dont les écrivains du temps nous ont laissé de si séduisants portraits.

ÉD. G.

(1) *Les Couromels françois*, chap. 6.

LA MUSE D'ANDRÉ CHÉNIER.



Corbeille de fleurs. — Dessin de G. Boulanger, de l'Institut, reproduit sur bois par J. Lavée et Thiriât.

Cette jeune fille portant sur sa tête une corbeille remplie de fleurs, qui est-elle? Verrons-nous en elle le symbole du printemps, ou celui de la jeunesse? Elle soutient son léger fardeau de ses deux bras levés dans une gracieuse attitude de canéphore; elle marche, svelte et légère; son pas s'imprime à peine sur le gazon qu'elle foule; sa

tunique et l'écharpe qui lui sert de ceinture flottent au vent du matin : on la prendrait d'abord pour une nymphe des bords de l'Alphée, du Minicius ou de la fontaine Aréthuse.

Mais non, les nattes de sa chevelure, le bracelet qui orne son bras nu, les traits de son visage plus aimables que nobles, et qui sont d'une mortelle

plus que d'une déesse, la rapprochent de nous ; c'est plus récemment et moins loin, c'est sur les rives de la Marne ou de la Seine qu'elle a cueilli ses fleurs. Peut-être ne serons-nous pas loin de la vérité en reconnaissant en elle la Muse d'André Chénier, la Muse champêtre, si grecque et à la fois si française, de ses idylles et de ses premières élégies. Elle est, dit-il à son ami de Pange,

..... de ces Muses tranquilles
Qui cherchent la fraîcheur des rustiques asiles,
Le front ceint de lilas et de jasmins nouveaux,
Et vont sur leurs attraits consulter les ruisseaux.
... Bois, échos, frais zéphyr, dieux champêtres et doux,
Le génie et les vers se plaisent parmi vous.
J'ai choisi parmi vous ma Muse jeune et chère,
Et bien qu'entre ses sœurs elle soit la dernière,
Elle plaît.
Une source brillante, un buisson qui fleurit,
Tout amuse ses yeux ; elle pleure, elle rit.
Tantôt, à pas rêveurs, mélancolique et lente,
Elle erre avec une onde et pure et languissante ;
Tantôt elle va, vient, d'un pas léger et sûr
Poursuit le papillon brillant d'or et d'azur,
Ou l'agile écureuil, ou dans un nid timide
Sur un oiseau surpris pose une main rapide.
.....
Elle aime aussi chanter à la moisson nouvelle,
Suivre les moissonneurs et lier la javelle.
L'Automne au front vermeil, ceint de pampres nouveaux,
Parmi les vendangeurs l'égare en des coteaux ;
Elle cueille la grappe ou blanche ou purpurine ;
Le doux jus du raisin teint sa bouche enfantine ;
Ou, s'ils pressent leurs vins, elle accourt pour les voir,
Et son bras avec eux fait crier le pressoir.

Ce n'est pas tout. Cette Muse rustique ne se plaît pas seulement aux innocents loisirs et aux travaux des champs. Elle n'est point sauvage ; elle ne refuse pas, à l'occasion, de s'asseoir sous l'ombrage d'une tonnelle, à quelque table amicale, et de mêler sa voix aux joyeux propos des convives. Écoutez :

Nous entendrons les tris, les chansons, les festins,
Et les verres remplis sous les bosquets lointains
Viendront animer l'air, et, du sein d'une treille,
De leur voix argentine égayer notre oreille.

Elle s'appelle alors Glycère, Lycoris ou Camille ; elle est la sœur de la Délie de Tibulle et de la Cynthie de Propertius.

Plus tard, pour chanter Fanny, épouse et jeune mère respectée, la Muse d'André, sans renoncer à ses fleurs, s'enveloppe de voiles plus chastes. Théocrite et Horace ne la reconnaîtraient plus. Elle soupire, elle s'attendrit, elle rêve ; elle souhaite de sublimes dévouements. La fille de Fanny est malade : le poète voudrait racheter la vie de l'enfant en sacrifiant la sienne, comme au glorieux temps de Pollux et d'Alceste,

Quand un pieux échange apaisait les enfers ;
Quand les trois sœurs pouvaient n'être point inflexibles,
Et qu'au prix de ses jours, de leurs ciseaux terribles
On rachetait des jours plus chers.

Alors Fanny lui devrait le bonheur, et peut-être ne l'oublierait pas :

Ma tombe quelquefois troublerait sa pensée.
Quelque jour, à sa fille entre ses bras pressée,

L'œil humide peut-être, en passant près de moi :
« Celui-ci, dirait-elle, à qui je fus bien chère,
Fut content de mourir, en songeant que ta mère
N'aurait point à pleurer sur toi. »

Si André Chénier eût vécu, on peut prédire ce que sa Muse fût devenue. Toutes les voies la tentaient ; elle s'y jetait en même temps, courant de l'une à l'autre avec une impétueuse ardeur. La science même l'attirait. Elle voulait,

Montant sa lyre d'or sur un plus noble ton,
En langage des dieux faire parler Newton.

Elle aspirait aux lauriers de Calliope, à la robe d'azur et à la couronne d'étoiles d'Uranie. Les vérités cachées dans les arides formules des savants et des philosophes, Chénier les aurait produites au grand jour sous les brillantes couleurs de la poésie. Dans un vaste poème, l'*Hermès*, dont nous n'avons que des fragments épars, il aurait décrit l'univers révélé par les astronomes modernes, l'origine et les transformations de la terre, l'homme et sa nature, les sociétés, leurs religions et leurs lois, la naissance et les progrès des sciences, de l'industrie et des arts. Sujets ingrats, obscurs, inaccessibles et interdits au poète, dira-t-on peut-être. — Non, ce n'est pour lui qu'un stimulant de plus :

L'auguste poésie, éclatante interprète,
Se conviendra de gloire en forçant leur retraite.
... Seule, et la lyre en main, et de fleurs couronnée,
De doux ravissements partout accompagnée,
Aux lieux les plus déserts ses pas, ses jeunes pas,
Trouvent mille trésors qu'on ne soupçonnait pas.
Sur l'aride buisson que son regard se pose,
Le buisson à ses yeux rit et jette une rose.

La France aurait eu son Lucrèce.

E. LESBAZEILLES.

QUATRE PEINTRES FLAMANDS DU SEIZIÈME SIÈCLE PEU CONNUS.

Roger van der Weyden. — Gérard David. — Jean Bellegambe. — Jérôme Aecken, dit Bosch.

Les quatre portraits d'artistes flamands dont nous allons parler aujourd'hui ont été déjà signalés. Il en est deux, Gérard David et Jean Bellegambe, qui ont été étudiés dans des notices spéciales ; mais le caractère très particulier de chacun d'eux nous a paru mériter une courte histoire. Nous en trouvons les éléments dans le précieux recueil manuscrit de la Bibliothèque d'Arras, dont nous avons donné ailleurs la description ⁽¹⁾.

Ce recueil d'Arras contient deux cent quatre-vingt-neuf portraits au crayon ou à la sanguine, représentant des personnages qui ont vécu entre le quatorzième et le dix-septième siècle. La tournure très remarquable de la plupart d'entre ces portraits indique bien que le dessinateur du recueil

(1) H. Bouchot, *Les Portraits aux crayons des seizième et dix-septième siècles*. Paris, Oudin, 1884, in-8.

copiait des peintures authentiques. Nous pensons que quelque moine de l'abbaye de-Saint-Vaast, ou quelque historiographe de la Toison d'or, — à laquelle appartiennent la majeure partie de ces personnages, — doit en être réputé l'auteur. Nous avons pensé à Jacques le Boucq, dessinateur, hérald d'armes de la Toison, qui succéda à Antoine de Beaulaincourt. D'après M. de Ternas, qui a bien voulu nous envoyer ces renseignements, l'écriture placée au bas de nos portraits et celle de le Boucq sont identiques.

Ce qui paraît certain, c'est que les portraits furent copiés sur des tableaux votifs, sur des verrières d'église. Tous les personnages représentés tiennent de près ou de loin aux Flandres. Les quatre maîtres peintres dont nous avons inscrit les noms en tête de cette étude, ont été sûrement pris dans des œuvres originales, et non point copiés sur des estampes de Cock, ainsi que nous l'avions cru dès l'abord. Nous aurons occasion de revenir sur ce point au courant de leur notice. Pour l'instant nous constaterons simplement que Jérôme Bosch et Roger van der Weyden, gravés par Cock, diffèrent absolument de nos crayons, en dépit d'une apparente ressemblance.

C'est sans doute au cours de ses recherches que le collectionneur du recueil d'Arras aura été amené à dessiner les artistes dont il avait copié tant d'œuvres diverses. Qui sait d'ailleurs si ces vieux peintres, pieux et généreux, n'avaient point offert pour leur propre compte des ex-voto aux églises flamandes? Nous verrons Gérard David donner aux Carmélites de Bruges une œuvre capitale et même de l'argent. Tous quatre, y compris même Jérôme Bosch, le plus sceptique d'allures, tenaient pour la religion qui faisait d'ailleurs leur fortune et leur gloire. Nous concevons donc très bien leurs effigies suspendues aux voûtes des églises d'abbayes où ils avaient prodigué les triptyques, les tableaux d'autel, sans compter les miniatures de manuscrits et d'autres images pieuses. Une chose frappe dès l'abord en regardant ces visages tranquilles, c'est leur aspect général indiquant l'*autopeinture* (peinture de soi-même). Nous le verrons, maître Roger van der Weyden avait peint son portrait au moyen d'une glace; les autres en avaient sûrement fait autant.

I

Le premier en date de ces quatre peintres fut Roger van der Weyden ou Roger *de la Pasture*, mot français qui traduit le « van der Weyden » des flamands. Rougelet, comme on l'appela d'abord, naquit à l'extrême commencement du quinzième siècle, sous le règne de Charles VI, roi de France, à Tournai.

A vingt-cinq ans, il était marié à Lisbeth Gofaerts, et dans les registres des peintres de la ville, on le voit commencer son apprentissage :

« Rougelet de la Pasture, natif de Tournay, » commença son appresure le cinquième jour

» de mars l'an mil cccc viugt-six; et fu son maistre
» maistre Robert Campin, peintre, lequel Rougelet
» a parfait son appresure deument avec sondict
» maistre. »

Le métier était loin alors de donner à ses adeptes le lustre qu'ils en tirèrent plus tard. En Flandre comme en France, le peintre était une manière d'ouvrier, soumis à un apprentissage assez long, à des examens de maîtres, souvent à des tracasseries cruelles. Ces experts voyaient de près les œuvres et ne les recevaient qu'à bon escient, lorsque la matière employée valait le talent mis en œuvre. Roger peignait à l'œuf ainsi que Campin; les van Eyck, qui employaient déjà le procédé nouveau inventé par eux, le gardaient. Ce ne fut que beaucoup plus tard, vers le milieu du siècle, que Jean van Eyck, devenu vieux, jeta les yeux sur Roger pour continuer sa méthode de peinture. Il rencontrait dans le jeune maître — reçu en 1432 — un élève très préparé à l'étude de procédés nouveaux, et fort envieux de s'instruire. Roger n'eut garde de perdre une occasion si inespérée; il travailla, et bientôt la ville de Bruxelles se l'adjoignit en titre de peintre officiel. L'aisance était venue. Maître Roger, comme on l'appelait alors, fut chargé de divers travaux de premier ordre. Il peignit entre autres choses quatre grandes compositions pour la *Chambre d'or* du palais municipal commencé en 1401. L'intention des échevins était de glorifier « la Justice punissant les crimes », et le jeune peintre s'en acquitta au mieux des désirs de tous. Il arriva même que, longtemps après la mort de Roger, Albert Dürer, ayant eu occasion de visiter Bruxelles, s'arrêta longuement devant les œuvres de Roger, et appela leur auteur « le grand maître Roger. »

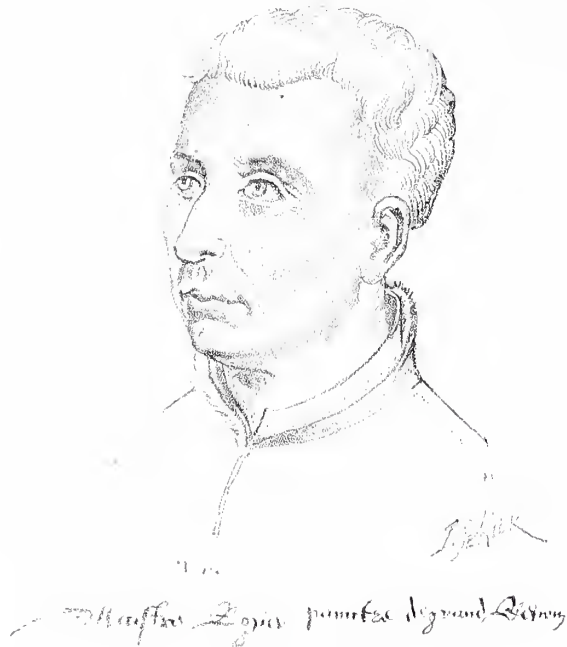
Ces œuvres maîtresses étaient encore à leur place dans l'Hôtel de ville, en 1690, lorsque Félibien les vit et les admira à son tour. Mais, en l'année 1695, le bombardement ayant réduit en cendres le palais municipal, les peintures de Roger van der Weyden disparurent pour jamais.

Maître Roger était heureux; ses relations avec van Eyck l'avaient mis en lumière au moment le plus propice, à trente-cinq ans à peine. Il peignait des tableaux qui lui donnaient honneur et profit. Il composa, en 1443, un triptyque qui eut cette fortune singulière de demeurer intact jusqu'à nous, avec ses mentions dans les inventaires et jusqu'à ses inscriptions. C'est une *Descente de croix* conservée à Saint-Pierre de Louvain. Combien n'eurent ni cette joie du succès de leur vivant, ni ce bonheur après leur mort!

Roger avait peint pour le chevalier Bladelin, « créateur de villes », un triptyque où nous avons cru reconnaître son portrait sur le volet de gauche. Il est de profil et coiffé d'un bonnet serrant la tête. Toutefois, nous pensons que le portrait reproduit ici par nous pourrait bien avoir été pris sur l'effigie possédée en 1531 par l'Espagnol Jean Ram et daté de 1462, l'année même de la mort de

Roger. D'après l'anonyme de Morelli, ce portrait avait été fait à l'aide d'une glace.

M. Michiels, dans son *Histoire de la peinture flamande*, parle de la physionomie de Roger van der Weyden, d'après une gravure de Jérôme Cock, à peu près semblable à notre dessin, mais dans la-



Roger van der Weyden (1400-1464). — D'après le recueil d'Arras, fol. 272.

quelle Cock a mis à Roger un collet de fourrure dont nous ne voyons point de trace ici. En tous cas, nous ne trouvons pas avec M. Michiels dans ce portrait « les yeux légèrement en disorde, le nez volumineux, la lèvre supérieure très forte », mais au contraire un visage régulier, des traits accentués et gros, assez semblables à ceux des grands seigneurs de l'époque. Il faut bien le reconnaître, pour qui a étudié les maîtres de ces temps et leur réalisme sincère, ces visages se rapprochaient mieux du vrai que ne faisaient la plupart des portraits italiens du seizième siècle. Roger doit être très ressemblant, et il n'est ni plus beau ni plus laid que ses contemporains, ou que les nôtres.

Il ne manque à la gloire de cet artiste heureux ni d'avoir eu la sépulture princière, — il fut enterré en pompe à Sainte-Gudule, le 14 juin 1464, — ni d'avoir été pris pour les autres. Ce sont les autres qui ont été pris pour lui le plus souvent, et nous n'oserions reconnaître aucune œuvre de lui dans la masse encombrante des panneaux que lui attribuent aujourd'hui les amateurs. En tout état de cause, Roger van der Weyden jouissait encore d'une grande renommée deux cents ans après sa mort; l'inscription du dix-septième siècle placée au bas de notre portrait le qualifie de « maistre Rogier, painctre de grand renom. »

II

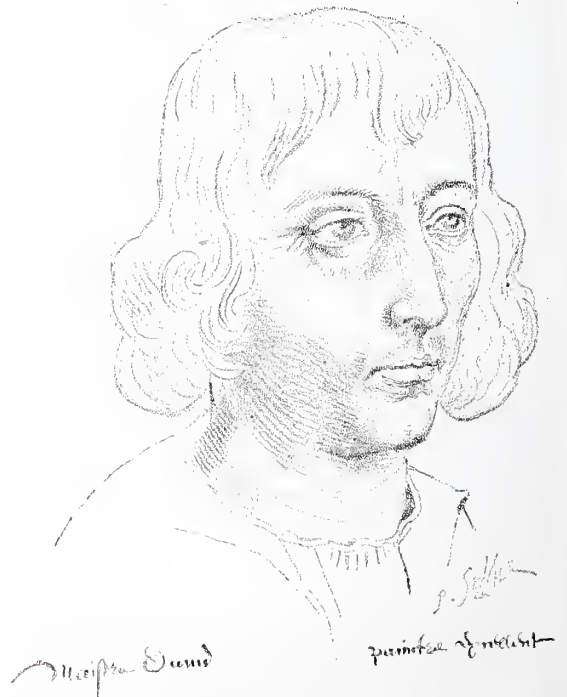
« Gérard David, painctre excellent », suivant la lettre manuscrite du portrait que nous reprodui-

sons ici, naquit à Oudewater vers 1450. Roger van der Weyden était dans tout l'éclat de son talent, lorsque David entra dans la vie. Nous ne savons rien de sa jeunesse et de ses études; on croit assez généralement, par des analogies de manière et de travail, que Gérard David apprit son métier chez Thierry Bouts, mais ce sont là de pures hypothèses. A trente-trois ans environ il vint à Bruges, et dès l'année 1484 il fut admis dans la corporation de Saint-Luc, et arriva très vite aux honneurs, fut nommé *winder* (mot à mot *trouveur*), puis doyen en 1502. A plus de quarante ans, il avait épousé la fille du doyen des orfèvres de Bruges, Jacques Cnoops, nommée Cornélie, personne assez entendue.

En 1508, Gérard David fut reçu membre de la confrérie de l'*Arbre-Sec*, et dans un voyage qu'il fit à Anvers vers 1515, il y eut fête en son honneur et on l'admit dans la gilde de Saint-Luc. Il mourut en 1523 à Bruges, laissant une fille unique, nommée Barbe.

David fut un artiste généreux. Les dames Carmélites, qui construisaient alors leur couvent, reçurent de lui un prêt d'argent considérable, étant données l'époque et la condition modeste du prêteur. Jamais il ne voulut en recevoir l'intérêt; au contraire, il leur offrit en pur don une œuvre remarquable qu'elles placèrent dans leur chapelle.

Gérard David fut peu connu du siècle qui suivit.



Gérard David (1450-1525). — D'après le recueil d'Arras, fol. 277.

Les grands idéalistes du seizième siècle firent oublier ces naïfs et ces convaincus, qui avaient suivi de si près la nature. Le *Jugement de Cambyse*, commandé en 1488 par les échevins de Bruges, conservé à l'Académie de cette ville, ne retrouva que de nos jours des amateurs de l'art pour le

comprendre. La *Vierge et l'Enfant Jésus*, aujourd'hui à Rouen, avait été offerte aux Carmélites par Packette Lambyn, suivant la mention d'un inventaire. David a placé dans cette peinture le portrait de Cornélie Cnoops sa femme. Avec le *Baptême du Christ* commandé par Jean de Tromp, bailli d'Ostende, nous aurons à peu près épuisé la liste de ses œuvres authentiques; les autres, assez nombreuses, n'ont point le caractère propre à Gérard David, nous n'en parlerons donc point.

M. Weale a écrit sur ce peintre, dans la *Gazette des beaux-arts* (t. XX-XXI), un savant article où il publiait en réduction minuscule le portrait que nous donnons ici d'après le manuscrit d'Arras.

Cette physionomie réduite à la dimension d'une tête de timbre-poste inspire à M. Michiels, dans son *Histoire de la peinture flamande*, un aperçu philosophique :

« Les yeux de Gérard, dit-il, expriment l'inquiétude; la bouche aux lèvres épaisses semble agitée par une émotion douloureuse. Les cheveux tombent comme éplorés sur le front et sur la nuque. C'est probablement un de ces hommes qui tremblent toujours à la pensée d'un autre monde, pour lesquels la dévotion n'est qu'angoisse et la prière qu'un gémissement! »

C'est à peu près le contraire que nous voyons sur cette physionomie tranquille et douce, aux lèvres bonnes, au regard calme et fin.

A la fin du siècle où Gérard David mourut, van Mander écrivait de lui : « Autrefois, il y avait à Bruges un certain Gérard dont je ne sais rien, si ce n'est que Pierre Pourbus le vantait comme un *peintre excellent*. » Et c'est tout, alors que Mander exaltait de pauvres barbouilleurs!

III

Voici le plus important des quatre peintres dont nous avons mis le nom en tête de cet article. Jérôme Aecken ou Agnen, dit Bosch, — du nom de son pays d'origine, Hertogenbosch (Bois-le-Duc), — fut à proprement parler l'ancêtre de beaucoup de peintres flamands qui vinrent après lui, en ce sens qu'il traça certaine route fantastique-et rabelaisienne où Téniers et tant d'autres devaient le suivre.

Bosch n'a plus en tête les visions sereines et douces des van Eyck, de van der Weyden ou de Gérard David; il entrevoit les conceptions apocalyptiques, les tortures inouïes des damnés, les ripailles énormes des vivants.

Au fond, Jérôme Bosch n'était point un novateur. Bien avant lui, les architectes du moyen âge avaient décoré de hideuses figures les murailles d'église, les minaturistes avaient semé dans les livres pieux des goules et des monstres effrayants. Bosch put prendre tous ses sujets de Tentations de saint Antoine parmi ces innombrables spécimens de perversion, et son grand talent fut de les plier à son style propre et à ses goûts étranges.

Jérôme Bosch naquit vers 1460 à Bois-le-Duc, et

dès 1488 nous le voyons figurer dans les comptes. En 1494, il donne l'esquisse de vitraux pour des peintres verriers. Plus tard, en 1503, il peint pour Philippe le Beau un *Jugement dernier*, où ses procédés de composition devaient se donner libre cours. En 1516 il était mort, suivant ce que nous apprennent les registres de l'*Illustre Confrérie*.

Bosch n'avait déjà plus les mêmes procédés que ses contemporains; ses étoffes sont moins brisées, ses chairs moins dures. Il rend plus souples les cabrioles de ses diables et le vol de ses anges. Quant à ses *godailleurs*, ils boivent en gestes plus arrondis, ils se groupent mieux en perspective. Très vite ses œuvres trouvèrent en Espagne une vogue que leur côté farouche et bizarre recommandait aux Espagnols, amoureux de l'étrange.



Jérôme Aecken, dit Bosch (1460 - 1516). — D'après le recueil d'Arras, fol. 275.

Dans les *Triumphes de la mort*, autrefois attribués à Breughel le vieux et conservés à Madrid, il y a de lui une *olla podrida* fantastique d'êtres humains, d'animaux décharnés et de bêtes rampantes. On retrouve d'ailleurs à peu près les mêmes figures grimaçantes ou grossièrement gaies dans la foule de ses « Tentations de saint Antoine. »

Madrid possède aujourd'hui à peu près toutes les œuvres indiscutables de lui, soit une dizaine de tableaux environ; Valence en conserve deux et Vienne trois. Les autres nous paraissent trop douteuses pour oser les mentionner ici.

Jérôme Cock, qui a publié un portrait de Bosch, a gravé aussi, d'après lui, une série de planches où la verve du peintre éclate dans toute sa puis-

sance. Téniers a copié la plupart de ces effrayantes chimères et de ces misérables estropiés. Alard du Haamel fut un des graveurs de Bosch.

On a trouvé à Jérôme Bosch une physionomie privée de finesse et d'esprit; on en raisonnait un peu sur la gravure. Notre portrait est celui d'un artisan, comme l'étaient tous ces hommes, mais d'un artisan à l'œil vif et à la face honnête. Il y a chez le peintre quelque chose de la rudesse solide des gens qu'il mettait en scène, mais rien de moins ou de plus.

IV

Le dernier venu dans cette notice est Jean Bellegambe ou Bellejambe, un Douaisien, né vers le milieu du quinzième siècle, peut-être vers 1460, au temps du déclin de Roger la Pasture. Georges Bellegambe, son père, était un pauvre fabricant de chaises de Douai, une sorte de rempailleur qui gagnait médiocrement sa vie. Jean entreprit la peinture comme il eût fait des chaises, avec conscience et envie de bien faire. Sur la fin du siècle, il se maria et eut deux fils et trois filles. En 1531 il vivait encore, et cédait à un mercier de Douai une maison sise entre la rue de la *Claverie* et celle de la *Saulnerie*.

Bellegambe eut de bonne heure une réputation de clocher. M. A. Preux, dans les *Souvenirs de la Flandre wallonne* (II, 81), rappelle qu'on lui avait donné dans sa ville natale le nom de *Maitre des couleurs*. Un compatriote vivant deux cents ans après lui, Jean Franeau de Lestoquoy, dans son *Jardin d'hyvert*, proclamait Bellegambe rival des glaïeuls pour la vivacité des tons. De même aussi Jacques Loys, qui suivait à cent années d'intervalle, disait, à la noce d'un autre Bellegambe,

Que maître aussi des couleurs on peut dire,
Comme l'aïeul que tout le monde admire.

Il arriva naturellement que vers ces époques les œuvres de Bellegambe eurent un assez grand prix et qu'on les rechercha dans sa ville. Néanmoins le souvenir s'en obscurcit peu à peu, la nuit se fit pour lui comme pour bien d'autres; ses peintures ne furent plus que des antiquailles, trop souvent délaissées pour les beaux tableaux du dix-septième siècle, aux lignes parfaites, parfois à l'âme absente. Les tableaux de Bellegambe disparurent à peu près tous.

L'histoire de son œuvre capitale, le retable d'Anchin, est singulière. L'abbé de Saint-Sauveur d'Anchin avait commandé à Bellegambe, en 1512, un grand tableau à compartiments pour sa chapelle. On l'avait placé dans un cadre orné de statuettes, sur l'autel. A la révolution on fondit les statuettes et on envoya le tableau dans un grenier. Après la révolution, un curé le trouva là, le prit et le donna à un peintre décorateur comme témoignage d'estime. Le peintre, sans respect, y planta des clous et des gonds et en fit une porte à son atelier pour empêcher les poules d'y entrer.

Ce fut là qu'un docteur Escallier le retrouva, l'acheta et le légua à Notre-Dame de Douai.

On remarque dans ce tableau des figures un peu contournées et languissantes, dont le portrait que nous reproduisons pourrait donner quelque idée. Cette manière spéciale du maître de la couleur se



*Maître Jehan Bellejambe
peintre de couleurs*

Jean Bellegambe (1460 - après 1561). — D'après
le recueil d'Arras, fol. 273.

retrouve d'ailleurs dans une autre toile, le *Bain mystique*, aujourd'hui conservée au Musée de Lille où nous l'avons vue l'an dernier. Bellegambe était inférieur aux autres, à n'en pas douter, et sa réputation locale ne dut point s'étendre au loin; ce qui est certain, c'est qu'à Arras il y a deux triptyques qu'on lui donne, et qui prouveraient des rapports entre la ville et l'artiste. C'est sans doute dans quelque panneau offert à Saint-Vaast que le collectionneur du recueil d'Arras aura retrouvé la figure du peintre, mal tournée, mais joyeuse, déjà reproduite par M. Preux dans l'article que nous avons cité.

HENRI BOCCHOT,
du cabinet des estampes.

— 30 —

Le Suicide.

Dans notre ancien droit, le suicide ou homicide de soi-même était compris parmi les crimes. On faisait le procès au corps inanimé, et le Parlement de Paris le condamnait à être traîné sur une claie, conduit à la voirie, puis pendu par les pieds : les biens du supplicié étaient confisqués. Les sentences n'étaient d'ailleurs prononcées que contre ceux qui s'étaient donné la mort de sang-froid et avec un usage entier de leur raison. Ce qui peut nous paraître surtout singulier aujourd'hui, c'est

que même au siècle dernier on ne considérait pas comme nécessaire que le crime du suicide, pour être punissable, eût été consommé et suivi de mort : un homme surpris et arrêté au moment où il se disposait à s'ôter la vie, pouvait être poursuivi par la justice. (1)

—•••••

L'ORFÈVRENERIE D'ÉTAIN ET DE PLOMB (2).

ENSEIGNE DE PÈLERINAGE.

Saint Mathurin de Larchant. — Saint Maur des Fossés.

Avant de décrire cette curieuse pièce que nous avons fait graver, nous croyons utile de rappeler la légende de saint Mathurin de Larchant.

Les parents de Mathurin étaient des personnes notables du pays des Senones dans les Gaules ; son père, nommé Marin, était un implacable persécuteur des chrétiens ; c'était en l'an du Christ 292, sous les règnes des quatre empereurs Dioclétien, — Maximien l'ainé, ou Hercule, — Constance Chlore — et Maximien le jeune, ou Galère ; Maximien Hercule régnait en Italie et Constance Chlore dans les Gaules.

Mathurin naquit vers cette époque, au village de Larchant, pendant la plus grande intensité de la persécution. Il fut converti au christianisme et ordonné prêtre par un évêque de la contrée, du nom de Polycarpe, auquel il succéda. On lui attribua des miracles, et sa renommée se répandit au loin dans des contrées au delà des Gaules.

En ce temps-là, Théodora, fille de l'empereur Maximien, étant devenue très malade, déclara qu'elle ne serait jamais guérie par les enchantements de la magie, et demanda que l'on fit venir saint Mathurin du pays des Gaules.

Maximien envoya donc dans les Gaules des officiers qui trouvèrent à Larchant saint Mathurin. L'évêque consentit à les accompagner, après leur avoir fait promettre, avant de partir, que s'il venait à mourir, soit pendant le voyage, soit à Rome, ils ramèneraient son corps à Larchant.

Une partie de la population romaine vint au devant de lui à Ostie, amenant des malades pour qu'il leur rendit la santé.

D'après la légende, il introduisit de l'huile sacrée dans la bouche de la princesse Théodora, et,

à l'heure même, elle vomit le malin esprit qui la rendait malade et recouvra sa première santé, ce qui ravit l'empereur de joie et d'admiration.

Saint Mathurin demeura dans Rome sans interruption pendant environ trois ans, au bout desquels il mourut, atteint par des fièvres aiguës.

Maximien ordonna que le saint fût honorablement enterré suivant les cérémonies usitées parmi les chrétiens ; mais l'étonnement fut grand dans la ville de Rome lorsque, le lendemain, on trouva son corps étendu hors du tombeau. Alors un des officiers romains qui étaient allés le chercher dans les Gaules se souvint de la promesse qu'ils lui avaient faite, avant de quitter Larchant, de l'y ramener mort ou vif ; ce qu'ayant appris l'empereur, il le fit embaumer, mettre en châsse et accompagner par des chrétiens et quelques illustres personnages de Rome jusqu'à Larchant, où ils le firent inhumer et où fut bâtie une église en son honneur.

Telle est la légende de la vie et de la mort de saint Mathurin (troisième et quatrième siècles de l'ère chrétienne).

Après cet exposé, il est facile de comprendre la scène que l'on a voulu reproduire sur l'enseigne de pèlerinage.

Cette petite pièce circulaire, qui est en étain, a 43 millimètres de diamètre extérieur ; elle présente sur son pourtour un biseau qui se reproduit intérieurement en sens inverse, laissant un cercle ajouré de 25 millimètres de diamètre : c'est dans cet espace que sont placés les quatre personnages en scène, lesquels adhèrent à l'arête intérieure du



Une Enseigne de pèlerin. — Saint Mathurin de Larchant.
Collection de M. le docteur Millet.

biseau par différents points de leurs corps. Ces personnages sont : 1° saint Mathurin debout, nimbé, en costume sacerdotal, tenant de sa droite une crosse abbatiale ; 2° à sa droite est agenouillé l'empereur Maximien, le corps tourné vers le saint, mais la tête de face et penchée en arrière, surmontée d'une couronne ; 3° à la gauche du saint, et dans la même position, se trouve agenouillée la princesse Théodora ; 4° au-dessus d'elle, et à la hauteur de l'épaule du saint, est placé un très petit démon qui semble s'évanouir dans les airs ; enfin sous ses pieds se trouve la tête très forte d'un autre démon.

(1) Recueil des principales ordonnances, etc. 1777.

(2) Dans la *Revue archéologique* (antiquité et moyen âge), publiée sous la direction de MM. Alexandre Bertrand et Georges Perrot, membres de l'Institut, M. Germain Bapst, si compétent en pareille matière, a commencé, en janvier 1883, la publication d'une série d'articles sur l'orfèvrerie d'étain dans l'antiquité. M. G. Bapst continue cette publication. Le numéro du mois de février 1884 renferme un chapitre consacré à l'étude des enseignes de pèlerinage en étain et en plomb.

Nous reproduisons une de ces enseignes, fabriquée en l'honneur de saint Mathurin, et qui est d'un beau caractère artistique. On ne la trouve pas au Musée de Cluny, où sont les enseignes de la collection Forgeais, et elle n'a pas encore été décrite ; son style paraît indiquer une œuvre du treizième siècle.

Sur le biseau extérieur se trouve en cercle la légende suivante :

† VECHI · S · MATELIN · DE · LARCHAN (1)

Le plus souvent les enseignes sont pleines, sans jours, avec un relief d'un côté, plates et unies de l'autre côté; mais dans l'enseigne actuelle, dont le champ est ajouré comme il a été dit précédemment, l'artiste a utilisé le second côté de la pièce, et les trois figures, qui représentent d'un côté saint Mathurin, l'empereur Maximien et sa fille Théodora, représentent de l'autre côté saint Maur des Fossés et deux pèlerins quelconques, un homme et une femme à genoux.

Ici, le saint, revêtu aussi d'habits sacerdotaux et la tête nimbée, a sa crosse placée à gauche; le pè-



Revers de l'Enseigne. — Saint Maur des Fossés.

lerin est du même côté, la femme est à droite; on lit sur le biseau circulaire extérieur, en mêmes caractères gothiques, la légende ci-après :

† VECHI · S · MORT · DES · FOSSES

Ainsi, avec la même enseigne, le pèlerin porteur de cette pièce pouvait aller visiter les reliques de saint Mathurin de Larchant et celles de saint Maur des Fossés, en retournant l'enseigne tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; un petit trou percé au-dessus de la croix, dans le biseau extérieur, permettait de suspendre la pièce au vêtement ou à la coiffure.

Quant à saint Maur des Fossés, l'artiste qui l'a désigné n'a pas eu d'autre pensée que d'utiliser le revers de la pièce, qui ne représente aucun épisode de la vie du saint.

Ceux que ce genre d'études intéresse pourront consulter les récentes publications de M. Germain Bapst dont il a été parlé au début de cet article, et le bel ouvrage de M. Forgeais sur les plombs historiés trouvés dans la Seine. On sait que M. Forgeais avait recueilli un grand nombre de pièces en étain ou en plomb provenant des dragages de la Seine et comprenant des méreaux de corporations de métiers, des enseignes de pèlerinage, des variétés numismatiques, et un grand nombre de spécimens d'imagerie religieuse; on

(1) On disait Matelin, Maturin, Mathurin, pour le nom du saint; Larchan, Larchan, Larchant, pour le nom du lieu: les noms de Mathurin et de Larchant sont les seuls employés aujourd'hui.

sait aussi que sa belle collection est aujourd'hui au Musée de Cluny.

Il y a lieu de se reporter encore aux deux articles du *Magasin pittoresque*, l'un de 1862, l'autre de 1874, intitulés, le premier, *Ruines de l'abbaye de Larchant*, pages 297 et suivantes; le deuxième, *Enseigne de pèlerin*, page 384.

L'enseigne qui a fait le sujet de cet article ne provient pas des dragages de la Seine; elle a été recueillie dans le département de l'Aisne, à Chauny, et se trouve dans la collection de M. le docteur Millet, à Crépy-en-Valois.

G. LOUSTAU,
Ingénieur.

FIGEAC

(Lot).

Figeac, ville du haut Quercy, autrefois chef-lieu d'élection, siège d'une sénéchaussée et d'une justice royale, paraît devoir son origine à une abbaye de bénédictins, fondée au huitième siècle par Pépin et sécularisée au seizième siècle par Paul III. Dès l'année 1001, les habitants obtinrent de l'abbé l'autorisation d'élire sept consuls pour les gouverner, et en 1318 Philippe V confirma et étendit leurs privilèges par des lettres patentes qui sont une véritable charte communale. Figeac se donna aux Anglais sous le règne de Jean le Bon, mais ne tarda pas à se lasser du joug britannique et à chasser les envahisseurs.

Au seizième siècle, la ville fut saccagée et incendiée par les calvinistes (1576), dont elle devint pourtant, en vertu de l'édit de Nantes, une des places de sûreté.

La citadelle, bâtie par les protestants, fut démolie en 1622 avec les fortifications de la ville, lorsque le gouverneur duc de Sully la remit à Louis XIII.

Sans parler de la pyramide hiéroglyphique élevée à Champollion (1), on remarque à Figeac quelques monuments dignes d'intérêt: l'église Saint-Sauveur, autrefois abbatiale (douzième, treizième et quatorzième siècles); l'église Notre-Dame du Puy (douzième siècle), qui domine toute la ville; le château féodal de Balène (quatorzième siècle), transformé en palais de justice; la tour carrée (treizième siècle), avec ses fenêtres à croix de pierre et ses créneaux. Au sud et à l'ouest de la ville s'élèvent deux obélisques, dits « les Aiguilles », qui marquaient sans doute les limites de *sauveté* de l'abbaye, c'est-à-dire le territoire jouissant du droit d'asile. Quant aux maisons des treizième et quatorzième siècles, elles ne sont pas rares à Figeac: on les reconnaît aisément aux larges arcades ogivales par lesquelles elles s'ouvrent au rez-de-chaussée.

Les halles sont percées d'arcades en plein cintre,

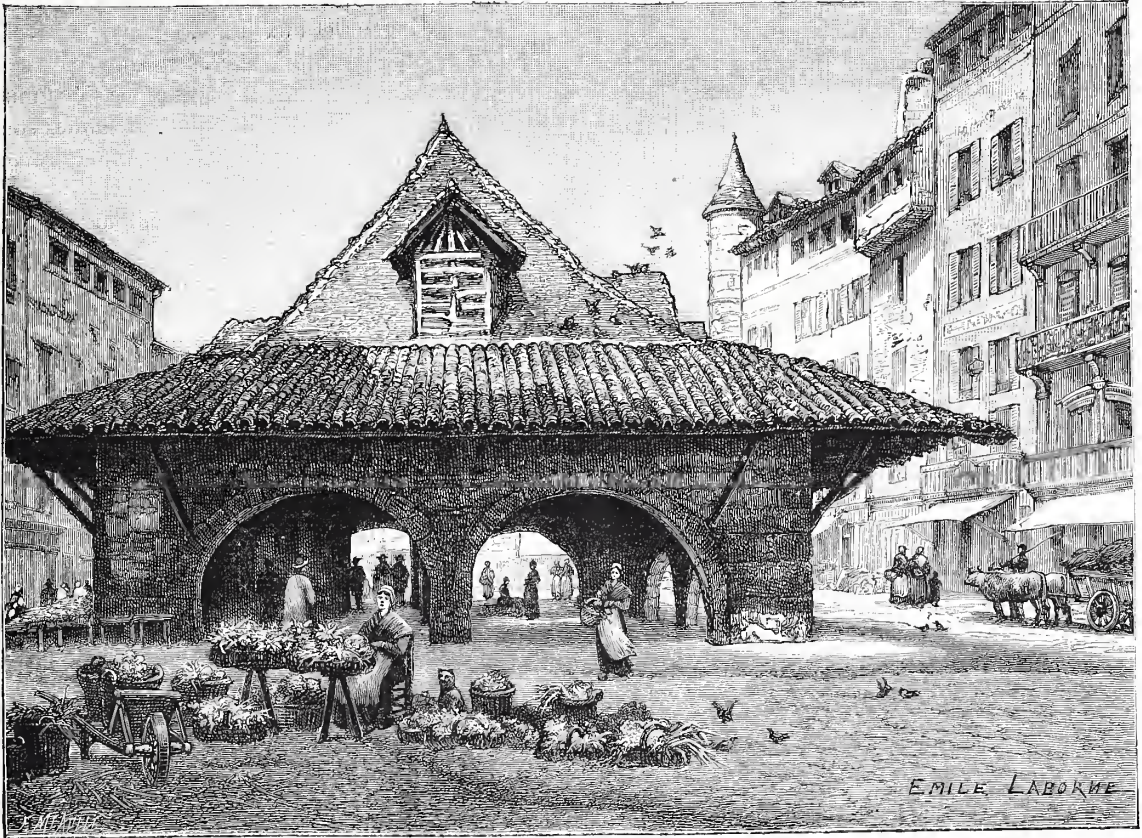
(1) Le célèbre égyptologue était né à Figeac en 1790.

ce qui indique suffisamment l'époque architecturale à laquelle il faut les rapporter. Le large toit aigu qui les recouvre est bien plus récent : il date du seizième siècle.

Au moyen âge, les halles n'étaient autre chose que des espaces couverts ou découverts appartenant soit aux villes, soit aux seigneurs, et sur lesquels des marchands, moyennant une redevance, avaient le droit de vendre certaines marchandises. Elles n'étaient pas nécessairement, comme en général aujourd'hui, affectées à un usage déterminé à l'exclusion de tout autre, et le marché se tenait

n'importe où, sur une place, sous les porches des églises ou les portiques des maisons, le long des hôtels de ville, sous des appentis. En un mot, la halle n'avait pas de caractère monumental particulier, et les constructions réservées spécialement aux marchands étaient peu nombreuses en France, sauf à Paris. De là, pour l'archéologue, l'intérêt de la halle que reproduit notre gravure.

Figeac renfermait aussi un autre édifice servant de marché aux châtaignes, et bâti vers le milieu du dix-huitième siècle par Lescalopié, intendant de la généralité de Montauban, qui avait précé-



Les Halles de Figeac.

demment ouvert une grande route pour la communication du Rouergue avec le Quercy. Les consuls figeacois de 1754, voulant témoigner leur gratitude à l'intendant, firent graver ses armes au-dessus du grand portail. Cette construction a été détruite.

MAXIME PETIT.

UN IDIOT.

ANECDOTE.

Suite et fin. — Voy. p. 102, 106 et 130.

Bien des mois se passèrent sans amener de changement dans la vie de l'ingénieur, qui ne manqua jamais une fois d'adresser un mot aimable à l'idiot.

Un jour, M. Lenoir, appelé à vérifier des travaux sur un autre point, demeura absent plus d'une semaine. L'idiot en éprouva une peine si profonde qu'il refusa de manger, et, attristé, anxieux, passait ses jours l'œil tourné vers la porte.

Lorsque celui-là revint, le malheureux exprima sa joie par des mouvements et des cris si étranges que toute la maisonnée s'en étonna; ses frères et sœurs, qui ne s'occupaient jamais de lui, s'arrêtèrent dans leur travail pour le regarder, surpris qu'ils étaient de voir un monsieur lui parler, lui sourire et lui serrer la main. Ils en éprouvèrent bien un certain dépit, et chacun, à part lui, se disait :

— Veut-il peut-être nous en remontrer ?

Mais la leçon fut perdue, comme tant d'autres en ce monde. La mère, cependant, eut moins de honte en songeant que cet enfant pouvait être

aimé de quelqu'un. Quant au père, il ne disait rien, ne l'osant pas, ne sachant comment s'exprimer; il l'avait fait une fois et gardait pour l'ingénieur toutes les prévoyances qu'on peut avoir pour un hôte : le vin gardé au frais en été, tenu au chaud en hiver, les morceaux de choix mis à part, alors que M. Lenoir n'était pas encore arrivé, et si celui-ci exprimait sa préférence pour un mets, on ne manquait pas de lui en servir quelques jours après. Ces choses-là rendent la vie bien facile, quelquefois même très agréable.

Tout a sa contagion, on le sait. L'ingénieur, que ses manières, son savoir, avaient mis en évidence au village, y fit école : on porta des cravates et des vestons comme les siens. C'était puéril, assurément, mais comme on l'imitait en tout, quelques-uns prirent l'habitude de s'arrêter, comme lui, auprès du pauvre idiot, de lui dire un mot aimable, et plusieurs fois on vit des dames, portant les modes de Paris, s'arrêter auprès de sa petite voiture et mettre dans ses mains débiles des dragées et du chocolat, ce qui procurait une bien grande joie au malheureux.

Quand l'ingénieur partit, il dit toutes sortes de choses douces au pauvre Julien; on ne s'en serait pas douté, si on ne l'eût entendu; car il paraissait un peu froid, même dur, avec sa moustache noire. Mais toutes les âmes peuvent s'attendrir, et les visages sont souvent des masques qu'on ne peut pénétrer.

— Ah! le pauvre enfant, dit le père, il va être bien malheureux, car personne ne sera jamais aussi bon pour lui que vous l'avez été. Je vous en remercie, allez!

— Bon courage, monsieur Calame! Quand je repasserai dans votre pays, je viendrai vous voir.

M. Lenoir écrivant à son ami lui disait en terminant : « Je quitte ce pays avec émotion, je crois que j'en reviens meilleur. Cela t'étonne sans doute, je te raconterai cela. »

De Suisse, l'ingénieur passa en Égypte, où de nouvelles occupations l'absorbèrent au point qu'il ne songea plus que rarement au vallón qu'il avait habité, au chemin de fer, au père Calame. Le souvenir de l'idiot lui revenait cependant par intermittences; il lui suffisait de voir les marchands d'oranges du Caire pour se rappeler le plaisir gourmand avec lequel le malheureux dévorait ces beaux fruits; et, plusieurs fois, M. Lenoir confia des caisses d'oranges et de dattes à des amis qui revenaient en Europe et les remettaient au chemin de fer, à Gènes ou à Marseille, pour le Val-de-Travers, à l'adresse de M. Julien Calame. Ce furent bien les seuls envois qu'il reçut en sa vie. Au premier qui arriva, le facteur postal et le père du malheureux ne savaient s'il y avait erreur. Ce n'est qu'à l'ouverture de la caisse que M. Calame fut fixé :

— Tiens, dit-il, c'est de M. Lenoir... le brave homme!

Bien des années après, l'ingénieur, revenant en Suisse, s'arrêta au Val-de-Travers et alla directement à la maison de ses anciens hôtes. Quel changement! le père mort, la mère infirme dans un hospice, les filles parties. Les garçons avaient mal tourné, on ne savait où ils étaient, à part l'un d'eux qui vivait d'expédients au village; quant à l'idiot, on l'avait placé dans un pauvre ménage de journaliers où l'ingénieur se rendit immédiatement. Ah! l'horrible tableau! Le pauvre infirme, affaîssé sur un banc de bois, amaigri, déguenillé; le plein soleil, tombant sur sa face, en montrait avec plus de rigidité les plissures, les cavités et les rides que la misère, la mauvaise nourriture, creusent aux yeux et aux joues.

— Pauvre garçon! lui dit-il.

L'idiot regarda fixement, puis sa face s'épanouit sous un rire grimaçant, et il articula quelques sons gutturaux qui exprimaient toute sa joie de revoir son ami.

— Pauvre garçon! répéta l'ingénieur; la voiture, où est-elle?

Une femme d'un aspect misérable et peu avenant arriva, étonnée de voir un monsieur penché vers l'idiot et qui lui parlait :

— La voiture? dit-elle; voyez-vous, Monsieur, le père la prend quand il va à l'herbe pour les chèvres.

— Alors, Madame, pendant ce temps, ce malheureux souffre au soleil.

— Oh! il n'est pas bien à plaindre pour ce qu'on nous paye déjà.

L'ingénieur comprit tout. « Ce malheureux ne peut pas rester ici plus longtemps », pensa-t-il.

Il ne voulait s'arrêter que quelques heures; mais force lui fut de s'installer à l'hôtel. De là, il se rendit chez le pasteur, qui, à son tour, fut étonné et charmé de le revoir.

— C'est pour Julien que je reviens, lui dit M. Lenoir. J'ai bien fait, il est dans une situation lamentable, je viens de le voir.

— Que voulez-vous? Pour la somme dont on peut disposer, il eût été difficile de trouver mieux.

— Bah! en payant, tout est possible, n'est-ce pas? Combien faudrait-il en plus par an? Deux cents... trois cents francs?...

— Trois cents francs!... Mais avec cela on le placerait au mieux.

— Alors faites, Monsieur; les pauvres, c'est votre affaire; je m'engage à vous verser cette somme annuellement, tant qu'il faudra. Excusez-moi si j'agis ainsi avec vous; mais je suis pressé, nous sommes les instruments de l'activité humaine; il ne m'est pas permis de m'arrêter longtemps.

— Je vous comprends et je vous remercie, dit le pasteur en serrant la main de M. Lenoir, vous êtes décidément bien bon.

Le lendemain, l'ingénieur, qui s'habillait, entendit frapper à sa porte et alla ouvrir. Un jeune homme, qu'il ne reconnut pas tout d'abord, se trouva en face de lui et, après s'être excusé assez

cavalièrement de la liberté qu'il prenait, expliqua que son père, M. Calame, étant mort, il avait voulu entreprendre ceci et cela, sans réussir; bref, il termina en le priant de lui prêter une petite somme qu'il lui rembourserait.

L'effronté jeune homme, ayant appris la générosité de l'ingénieur à l'égard de son frère, se hâta de venir l'exploiter à son profit.

— Et à propos de quoi vous prêterais-je quelque chose?

— Vous avez connu mon père... Vous savez, il ne nous a laissé que des dettes.

— Ne dites pas de mal de votre père, un brave homme que j'ai vu à l'œuvre. Il a pu vous laisser des dettes, c'est possible, mais il vous a laissé un digne exemple, et je ne sais pas si vous l'imitiez.

— Je ne demande qu'à travailler.

— Eh bien, venez me trouver à Lucerne, et je vous donnerai de l'ouvrage, si vous en manquez.

Interloqué, le jeune homme réfléchit :

— Soit, Monsieur... si vous voulez bien m'avancer de quoi prendre le chemin de fer.

— Le chemin de fer!... Mais on va à pied, ou l'on emprunte sur sa montre, ou on la vend, puisque vous en avez une.

Le solliciteur sortit décontenancé, et n'alla à Lucerne ni à pied, ni en chemin de fer.

Le pauvre idiot, placé dans une famille qui considère comme un devoir de lui donner des soins, est aujourd'hui à l'abri de la souffrance. On le traite avec humanité; M. Lenoir l'a recommandé et on n'aurait garde de l'oublier : on tient pardessus tout à ce qu'il soit content.

Si les histoires prouvent quelque chose, celle-ci nous apprend que les disgraciés, les horribles même, peuvent être aimés, et que les aimés est souvent une joie.

A. BACHELIN.

— ❦ —

L'ÉTAT SPHÉROÏDAL.

BOUTIGNY (D'ÉVREUX).

On sait que lorsque de l'eau tombe sur un corps très chaud, surtout sur un métal poli, cette eau, au lieu de bouillir et de se réduire tumultueusement en vapeur, comme on s'y attendrait, se divise en globules qui s'agitent et courent en tous sens sur la surface fortement échauffée, et disparaissent avec lenteur, par évaporation. On exprime ce fait en disant que l'eau a passé de l'état liquide à l'état sphéroïdal.

L'étude de ce phénomène a conduit le physicien Boutigny à des conceptions théoriques originales et intéressantes, et à des expériences fort curieuses. Parmi ces dernières, nous rappellerons la congélation de l'eau dans une capsule incandescente : on chauffe au rouge blanc une capsule métallique, et on y verse quelques gouttes d'acide sulfureux anhydre. D'après les lois qui régissent la matière à

l'état sphéroïdal, ce liquide prend dans la capsule une température inférieure à son point d'ébullition, c'est-à-dire inférieure à — 10 degrés. Si donc on y ajoute une petite quantité d'eau, cette eau, refroidie par l'acide, se congèle instantanément. Prenant alors avec une pince la capsule rouge de feu, on la retourne, et on en fait tomber, non sans étonnement, un morceau de glace!

En vertu des mêmes propriétés des corps à l'état sphéroïdal, on peut, après s'être humecté légèrement les mains avec de l'eau, les plonger dans un métal en fusion. Ainsi pourraient s'expliquer les récits de personnes qui ont subi impunément certaines « épreuves du feu » au moyen âge. Il en serait de même peut-être d'une anecdote, où se mêle beaucoup d'exagération, empruntée à l'histoire ancienne, et qui paraissait une fable avant les expériences de Boutigny : « La religion de Zoroastre ayant subi de grandes altérations, un de ses pontifes, Adurabâd-Mabrasphand, offrit de se soumettre à l'épreuve du feu. Il proposa qu'on versât sur son corps dix-huit livres de cuivre sortant de la fonte et tout ardent, à condition que, s'il n'en était point blessé, les incrédules se rendraient à un si grand prodige. On dit que l'épreuve se fit avec tant de succès que tous furent convertis. » (1)

Les expériences et les théories relatives à l'état sphéroïdal ont été réunies par Boutigny dans un ouvrage intitulé : *Études sur les corps à l'état sphéroïdal*, qui a eu quatre éditions. Ce savant modeste s'était en outre occupé de nombreuses recherches originales relatives à la chimie et à la physique.

Il était né près d'Harfleur en 1798, et avait exercé la pharmacie, pendant vingt-cinq ans environ, à Evreux. L'Académie de médecine l'avait nommé l'un de ses membres correspondants. (2)

Les résultats scientifiques qu'il a obtenus avec des ressources matérielles insuffisantes, et malgré les difficultés qui lui ont été suscitées, doivent rappeler ces paroles de Franklin, qu'il a prises, du reste, pour épigraphe de ses *Études* : « Avec du travail et de la patience, la souris coupe un câble. »

— ❦ —

Une ombre de Dieu brille en nous.

BÉLANGER.

— ❦ —

Citation.

Ce n'est pas seulement la masse du genre humain qui a toujours cru et qui continue de croire en Dieu, c'est aussi le plus grand nombre des hommes qui en ont été, chez tous les peuples civilisés et à toutes les époques de l'histoire, l'honneur, la gloire, la lumière, les guides reconnus,

(1) Boutigny, *Études sur les corps à l'état sphéroïdal*. Paris, 1884.

(2) M. Boutigny s'est éteint à Evreux l'an dernier (1884).

les exemplaires éternels. Ceux qui nient aujourd'hui la divinité ont-ils donc plus de génie, plus de savoir, plus d'élevation d'âme que les Socrate, les Platon, les Aristote, les Descartes, les Newton, les Leibniz, sans compter tant de philosophes et de savants du siècle où nous vivons? ⁽¹⁾

ADOLPHE FRANCK.

- Leçon d'ouverture au Collège de France (décembre 1884).



COMMENT ON CONSTRUIT LE CHEVAL DE TROIE.

Fragment du poème de Quintus de Smyrne : *la Guerre de Troie, ou la fin de l'Illiade.* ⁽²⁾

Alors les fils d'Atrée ordonnèrent aux guerriers d'aller promptement dans les vallées verdoyantes de l'Ida ombragé; tous, dans la forêt, réunissant leurs efforts contre les sapins, compaient les grands arbres... Les Achéens, après les avoir renversés, s'empressaient, du haut des montagnes ombreuses, de les trainer sur le rivage de l'Hellespont; les guerriers et les mulets gémissaient sous le poids. Les peuples sans nombre travaillaient sous les ordres d'Épéos : les uns coupaient le bois avec le fer tranchant et formaient les planches; les autres à coups de hache détachaient les branches des troncs encore entiers; chacun travaillait à son ouvrage. Épéos fabriqua d'abord les pieds du cheval de bois, puis le ventre, auquel il adapta le dos et les reins par derrière, le cou par devant et une crinière comme s'il était vivant; puis une tête velue et une queue ondoiyante, des oreilles, des yeux brillants, et tout ce qui forme un cheval vivant. Et l'ouvrage sacré grandissait tous les jours; on eût dit un cheval animé, parce que la déesse avait donné à Épéos une habileté admirable. Tout fut achevé en trois jours avec le secours de Pallas;

⁽¹⁾ A ne parler que des savants de notre siècle et de notre pays, qui ont hautement professé ou qui professent encore leur croyance en Dieu, il peut suffire de citer :

Thénard; Is. Geoffroy Saint-Hilaire; Valenciennes; Élie de Beaumont; Bienaymé; Cauchy, le Verrier, tous deux catholiques croyants et pratiquants; Dumas, spiritualiste; Wurtz, protestant éclairé; Chasles, Puiseux, mathématiciens; le baron Dupin, physicien très catholique; Duhamel, spiritualiste; Balard, chimiste spiritualiste; Henri et Charles Deville; Moquin-Tandon.

Hermite, de Venant, tous deux très catholiques; Faye, de Quatre-fages, d'Abbadie, Fizeau, Chevreul, Friedel, Gaudry, de Lacaze-Duthiers, Cosson, de Caligny, Milne-Edwards, etc., etc.

Parmi les savants, en très petit nombre, qu'on suppose enclins à l'athéisme, ce qui prévalant en réalité c'est un spiritualisme élevé, plus ou moins indépendant des dogmes formulés. En général ce n'est que dans l'école des demi-savants que l'on représente la science comme incompatible avec les idées religieuses. Il y a là un contraste assez marqué avec ce qui s'est passé au siècle dernier, où les chefs de l'athéisme étaient parfois des hommes éminents. Éd. CH.

⁽²⁾ Traduction nouvelle par E.-A. Berthault, agrégé des classes supérieures de l'Université, etc. On ne sait pas bien en quel siècle vivait ce poète grec Quintus. Était-il Grec et né à Smyrne au premier ou au deuxième siècle? Avait-il vécu à Alexandrie? Avait-il été berger? A-t-il précédé Virgile? M. Berthault est disposé à attribuer au poème une haute antiquité. Il est assez intéressant de comparer cette construction du cheval avec la description qu'en donne Virgile dans l'*Énéide*.

l'armée des Argiens se réjouissait et voyait avec admiration la vie et la légèreté reproduite sur le bois, qui semblait hennir. Alors le divin Épéos pria Tritonis en faveur de son œuvre immense et tendit vers elle ses mains :

« Écoute-moi, noble déesse, dit-il, veille sur ce cheval et sur moi ! »

Il parle ainsi. Athéné, l'habile déesse, l'entendit; elle fit de son œuvre un objet d'admiration pour les mortels qui la virent et pour ceux qui en ont ouï parler.

(Le poète raconte plus loin comment les Grecs montèrent et s'enfermèrent dans les flancs du colosse.)

Le premier qui monta dans le grand cheval fut le fils d'Achille, puis l'illustre Ménélas, Odysse, Sthénélos, le divin Diomède, Philoctète, Anticlos, Ménésthée, le vaillant Thoas, le blond Polypétés, Ajax, Eurypyle, le divin Thrasymède, Mérion, Idoménée, rois magnanimes; le hardi Polamyre, Eurymaque, le divin Teucer, le magnanime Jalménos, Thalpios, Pinphilychos, le belliqueux Léontens, le divin Eumélos, Euryale, Démophon, Amphimachos, l'illustre Agapénor, Acamas et Mégès, fils du robuste Phylé. Beaucoup d'autres les suivirent, tous des plus illustres, autant que le cheval en put contenir; parmi eux, le dernier, monta le divin Épéos, qui avait fabriqué le cheval et qui savait en ouvrir et en fermer les portes : c'est pourquoi il entra le dernier; il retira à l'intérieur les échelles par où ils étaient montés; et les portes ayant été fermées avec soin, il se tenait près de l'ouverture. Puis tous demeurèrent enfermés en silence, placés à une égale distance de la victoire et de la mort.

(Voici comment Quintus décrit la scène où les Grecs, pendant la nuit, descendirent du cheval.)

Le héros leur prescrivit de sortir doucement et en silence; mais, pressés d'obéir au signal de la guerre, il s'élançait pour descendre et pour tenter le dernier effort. Et lui, il retenait prudemment leur ardeur; de ses mains adroites, avec l'aide du vaillant Épéos, il ouvrit doucement les flancs du cheval; et, penchant la tête hors des portes, il promenait ses regards sur les Troyens pour savoir s'ils veillaient. Ainsi, le cœur excité par la faim cruelle, un loup s'élance des montagnes, avide de proie, vers la grande étable où dort un troupeau; mais, évitant les hommes et les chiens prompts à garder les brebis, il marche doucement à la bergerie; Odysse sort du cheval. Derrière lui venaient les autres chefs vaillants des Hellènes, descendant par degrés les échelles qu'Épéos avait fabriquées, route facile aux chefs, soit pour monter, soit pour descendre; ils descendaient donc à la suite, sans peur, semblables aux abeilles qu'un bûcheron dérange; elles, enflammées d'une violente colère, s'élançant du rameau dès le premier bruit : ainsi ils sortaient à la hâte du cheval, pour attaquer la ville des Troyens, et leur cœur battait dans leur poitrine. Aussitôt ils commencèrent à égorger leurs

ennemis, tandis que leurs compagnons prenaient la mer et naviguaient sur les vastes flots.



LE SIÈGE IMPÉRIAL DE GOSLAR.

Le siège que l'on voit ici représenté est en pierre à sa partie inférieure; le dossier et les appuis qui

forment la partie supérieure sont en bronze : c'est un précieux exemple de l'art roman en Allemagne. On sait que cet art y a produit de nombreuses et belles œuvres dont le style varie d'une province à l'autre. Ce siège est connu sous le nom de *chaise impériale* (*Kaiserstuhl*); il provient de la *domcapelle* de Goslar, chapelle qui n'est autre chose qu'une ancienne travée faisant suite au porche la-



Le Siège impérial de Goslar.

téral de l'église bâtie dans cette ville par l'empereur Henri III; il en posa la première pierre peu de temps après son élection, en 1039. Il l'aimait avec prédilection et l'appelait la gloire de sa couronne. Cet édifice célèbre a été malheureusement détruit en 1820; il n'en subsiste que cette chapelle, dont les sculptures sont remarquables, et un petit nombre d'objets qui constituent son trésor. Tout le reste a été dispersé.

Le siège impérial appartient aujourd'hui au prince Charles de Prusse.

S.

LE CRIEUR DE NUIT.

NOUVELLE.

Les voisins réunis, à la veillée, dans la chambre des fileuses, écoutent la conservation du boulanger et du forgeron.

— On ne saurait croire, vient de dire le forgeron, quelle influence peut avoir dans une commune un homme bon et zélé! Sans être bourgmestre ou maître d'école, on peut faire beaucoup de bien lorsque l'on sait s'y prendre convenablement.

— A d'autres! répond le boulanger. Les gens

ont leur tête et vont leur chemin sans s'inquiéter d'autrui. En agriculture, par exemple, les jeunes gens ne font-ils pas ce que faisaient leurs pères? c'est toujours la même chose. Chacun se contente de balayer devant sa porte.

— Oh! oh! réplique vivement le forgeron, ne croyez pas que j'aie parlé en l'air. Vous connaissez le village d'Hollbach?

— Sans doute.

— Alors vous savez aussi l'ancien dicton sur Hollbach?

— Lequel?

— Le voici : « Sauf le curé, le bourgmestre et le maître d'école, les gens d'Hollbach s'en vont mendier, et souvent ne reviennent pas faute de souliers.

— J'avais oublié ce dicton, dit le boulanger, et d'ailleurs il n'est plus vrai.

— Pourquoi? reprit le forgeron; je vais vous le dire. Il y a quarante ans, l'homme aux florins et la sangsue, ainsi qu'on appelait le percepteur et l'huissier, s'étaient établis à poste fixe dans le village. Les habitants étaient si paresseux qu'ils n'avaient pas honte de porter des haillons et de laisser leurs champs dans le plus misérable état. On eût dit que les sept années maigres de l'Égypte s'y succédaient constamment. Visitez le village aujourd'hui. Tous, parents et enfants, sont vêtus proprement; les maisons sont badigeonnées et les rues bien entretenues. Vous n'y rencontrez ni l'homme aux florins, ni la sangsue. Les champs sont soigneusement cultivés et les vignes ont un riche aspect. Les bouchers vont acheter là plus de bœufs gras qu'on n'y voyait autrefois de chèvres et de vaches maigres. Partout règne l'amour du travail et le sentiment du devoir. Eh bien, c'est un homme seul, étranger même à la commune, qui a commencé cette heureuse transformation.

— Qui donc? demandèrent les assistants en chœur.

— Le crieur de nuit!

On s'étonna, on eut envie de rire; mais le forgeron poursuivit :

Écoutez : à droite, en tournant vers l'église, il y avait une maison qui penchait vers la terre comme les vieilles gens courbés par l'âge et menaçait de tomber un jour ou l'autre sur les passants. Le cordonnier Kolyliet, qui demeurait là, était un vieux musard et aimait mieux se promener que travailler. Il avait une très bonne et brave fille, mais Nettekén ne pouvait suffire à tout, et les choses allaient chaque jour de mal en pis. Les vignes et les champs étaient négligés, les prés ne donnaient plus de fourrage : de mémoire d'homme on n'y avait plus mis de cendre et d'engrais, et on n'y conduisait plus d'eau. Il eût plu des centimes que Kolyliet eût été trop paresseux pour les ramasser.

Un jour d'automne, Nettekén venait de cueillir une bonne provision de raisins et se disposait à le porter à la maison; mais elle ne se sentait pas assez de force pour charger la hotte. L'indolent Kolyliet

n'avait pas voulu se donner la peine de l'accompagner, personne n'était là ni près ni loin, et la jeune fille dut se résigner à attendre que quelqu'un vint à passer. Assise au bord de la route, Nettekén réfléchissait à sa misère et à l'impossibilité pour elle de mener à bien tous les travaux que réclamaient les vignes et les champs. Elle ne pouvait retenir ses larmes; cependant sa piété filiale ne lui permettait pas d'accuser son père.

Comme Nettekén songeait tristement à tout cela, un compagnon parut sur le chemin, se dirigeant vers le village. Ce n'était point un coureur de grands chemins, mais un garçon modeste et convenablement vêtu. A la forme de sa valise Nettekén crut reconnaître que c'était un cordonnier. Né sur les bords du beau Rhin, en plein vignoble, il aurait volontiers mangé une grappe de raisins, s'il avait pu l'obtenir honnêtement.

« Elle ne me la refusera pas », pensa-t-il en apercevant la jeune fille au bord du chemin.

— Mademoiselle, dit-il gaiement, auriez-vous une grappe à mon service?

— Pas une seulement, répondit-elle gentiment, mais dix.

Il trouva les raisins fort bons. Lorsqu'il se fut bien restauré :

— Vous m'aidez, n'est-ce pas, à charger la hotte? dit Nettekén.

— Je la porterai volontiers moi-même, si vous le permettez.

Mais elle ne voulut pas y consentir. Ils cheminèrent ensemble un bout de chemin. Avant qu'ils eussent atteint le village, Jacob savait que sa nouvelle connaissance, qui parlait avec bon sens et grâce, était la fille d'un maître cordonnier. La nuit tombait, et lorsqu'ils entrèrent au village, l'ouvrier, fatigué d'une longue journée de marche, demanda s'il y avait une auberge où il pourrait souper et se reposer.

Nettekén hésita un moment, puis prenant courage lui dit :

— Si vous pouvez vous contenter de pommes de terre et de lait caillé, venez souper avec mon père.

Le compagnon accepta. Kolyliet, qui au fond était un bon homme malgré son indolence, se mit à parler de voyages avec l'étranger, et celui-ci conta si bien tant de choses intéressantes que la soirée passa comme un quart d'heure. Puis, la confiance étant venue de part et d'autre, Jacob se hasarda à dire à maître Kolyliet :

— Je suis las de courir le monde; me voulez-vous pour ouvrier? mon travail payera ma pension.

— Soit, nous essayerons, répondit Kolyliet.

Dès le lendemain matin, Jacob était à l'ouvrage, et comme il était habile dans son état, il ne tarda pas à mettre à jour tout ce qui se trouvait arriéré.

Au dehors il y avait aussi beaucoup de travail à faire. Il restait deux vignes à vendanger et la neige flottait déjà dans l'air.

— N'avez-vous pas de brande? dit l'ouvrier; je

ne puis voir votre fille tout porter ainsi sur sa tête; laissez-moi faire.

Un soir, il dit à Kolvliet :

— Les vignes rapporteraient dix fois davantage si on les provignait ⁽¹⁾, comme chez nous.

— Fort bien, mais ce serait un trop rude travail, répondit le patron.

— Je l'entreprendrai volontiers seul, reprit Jacob, dès que le temps sera passable; ce n'est, après tout, pour moi qu'une récréation, un jeu.

— Qu'il le joue donc, son jeu ! pensa Kolvliet, qui se croyait malin.

La maigre récolte des vignes vendue, et les travaux du métier commençant à ralentir, Jacob se mit courageusement à provigner. Les habitants d'Hollbach en firent des gorges chaudes; mais Jacob n'en eut aucun souci, et en quinze jours la vigne fut renouvelée et les vieux ceps enterrés; le jeune bois sortait seul de terre, tout était aligné au cordeau, l'air et la lumière pouvaient circuler librement autour de chaque pied.

On fut bien obligé de reconnaître que Jacob était un fort travailleur, et bien entendu à sa besogne; et comme il était aussi d'un bon caractère, les pratiques qui depuis quelques années avaient déserté la maison revinrent insensiblement; en sorte que Kolvliet, témoin de l'activité de son ouvrier et entendant faire son éloge, eut honte de flâner toute la journée. Il se mit aussi de temps à autre au travail, et Nettekén, voyant ce changement dans ses habitudes, était heureuse; elle-même travaillait sans perdre un instant, et ses joues reprenaient leurs fraîches couleurs.

A suivre.

E. MATHEY.

LES BOITES A MUSIQUE.

Les boîtes à musique se composent de trois organes essentiels : un mouvement d'horlogerie, un cylindre ou rouleau, et un peigne.

Le mouvement d'horlogerie est à ressort et se remonte soit avec une clef, soit à l'aide d'un levier. Il n'a d'autre but que de mettre en marche le cylindre dont les chevilles ou picots, représentant chacun les différentes notes de l'air à exécuter, font vibrer, à tour de rôle, les dents du peigne. Ce cylindre est généralement en laiton, et tourne sur son axe avec une vitesse très régulière que l'on règle d'avance au moyen d'un volant à ailettes ou de tout autre régulateur.

La notation musicale du cylindre se fait de la manière suivante : on prend un papier quadrillé mesurant exactement sa surface, puis on marque chaque note au point d'intersection des lignes horizontales avec leurs perpendiculaires. Les intervalles qui séparent les lignes horizontales équiva-

lent à une fraction de mesure ou, si l'on préfère, au temps qui, par exemple, doit s'écouler entre deux doubles-croches, deux croches, une noire, etc. Ces lignes sont parallèles à l'axe du cylindre; quant aux perpendiculaires, leur écartement est calculé de façon à ce que chacune d'elles corresponde aux diverses dents du peigne.

Supposons qu'on ait à noter successivement sur la ligne du mi, *mi double-croche*, *mi croche* et *mi noire*. Une première ligne parallèle étant prise comme ligne de départ, on inscrira à son point d'intersection avec la perpendiculaire qui correspond au mi du peigne, le *mi double-croche*. Le *mi croche* se notera sur le point d'intersection placé immédiatement au-dessus, puisque l'intervalle qui les sépare représente la valeur de la double-croche; enfin, le *mi noire* sera inscrit deux lignes plus haut, vu que la croche vaut deux doubles-croches. En un mot, on doit, avant de pointer une note, tenir compte de la valeur de celle qui la précède, afin de laisser entre elles la distance représentant la valeur de la première.

L'air que l'on désire faire exécuter par l'instrument une fois pointé, on colle le papier avec soin sur le rouleau, puis, à l'aide d'un forêt, on perce autant de trous qu'il y a de points notés. On enlève ensuite le guide et, après avoir chassé dans chaque trou une petite cheville conique, que l'on fixe avec du mastic de fontainier, on enroule autour du cylindre une longue bande de papier que l'on fait traverser par les picots au moyen d'une brosse, jusqu'à ce qu'on ait atteint la hauteur que ceux-ci doivent avoir. On les égalise alors au tour de manière à ce qu'ils agissent tous également sur les dents du peigne.

Le peigne ou clavier consistait autrefois en un certain nombre de petites pièces d'acier, à trois ou quatre-dents, qu'on reliait à vis sur un même axe; mais, depuis 1796, époque où un ouvrier du nom de Faivre perfectionna la fabrication des boîtes à musique, le peigne se fait avec une lame d'acier dans laquelle on découpe un certain nombre de dents effilées du bout. Chaque dent représente une note différente; plus la note est grave, plus est longue et forte la dent du peigne qui doit la produire. Les dents qui donnent les notes basses sont chargées en dessous, près de leur extrémité effilée, d'un petit pelot en plomb qui diminue le nombre de leurs vibrations et rend, par suite, leur son plus grave. La charge que supportent les dents du peigne doit donc être d'autant plus faible que les notes qu'elles représentent sont plus aiguës. Dans la partie médiane, chaque pelot supporte une petite barbe de laiton ou de plume qui empêche la dent de vibrer outre mesure; enfin, dans la partie haute, on supprime la charge de plomb et l'on colle la barbe de plume avec un peu de gomme laque.

Le cylindre des boîtes à musique à orchestre porte, en plus des chevilles, un certain nombre de ponts disposés de manière à ne pas faire vibrer

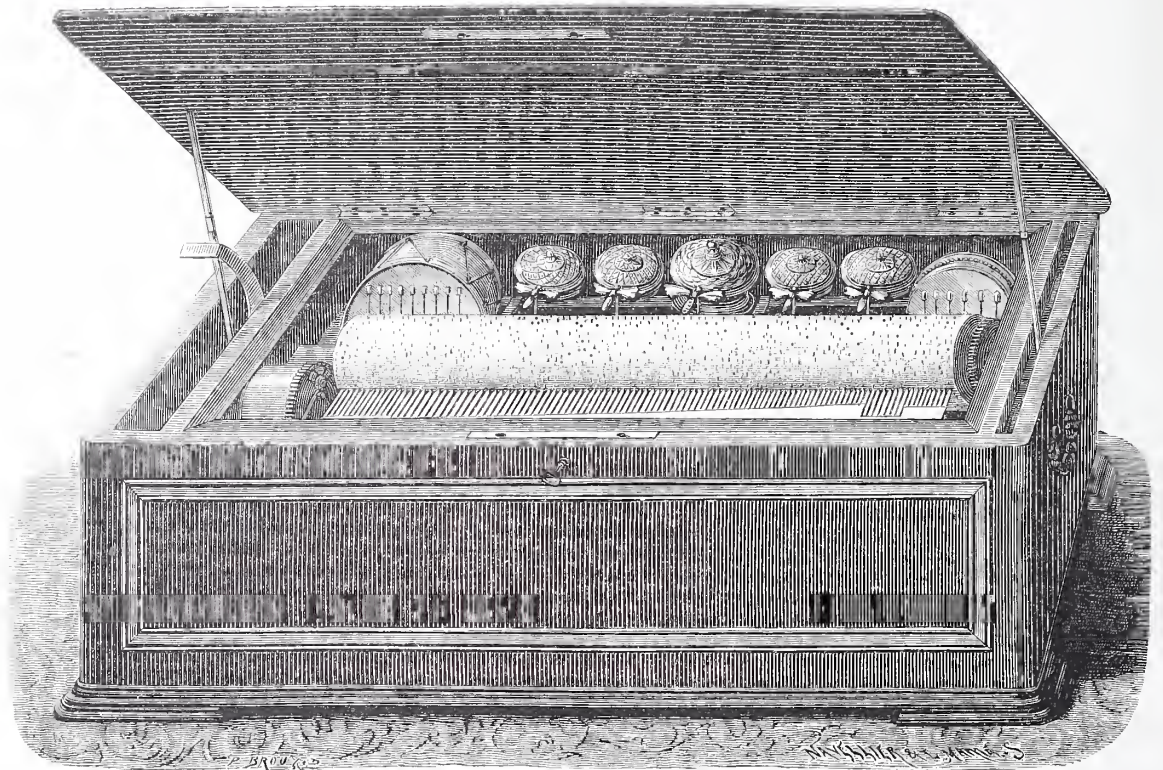
(1) *Provigner*, remplacer les vieux ceps par des sarments couchés en terre ou *provins*, qui au bout de trois ans sont devenus de nouvelles souches. — Voy. sur les vigneronn bourgeois, p. 39.

les dents du peigne, mais à agir, à certains moments, soit sur une sourdine qui, en détruisant la sonorité du peigne, lui fait émettre des sons analogues à ceux de la guitare ou de la mandoline, soit sur des leviers qui font sonner des timbres, jouer des tambourins, des cymbales, des castagnettes, etc. Certains de ces instruments possèdent encore une série de soufflets, mus par le cylindre, et qui, en faisant vibrer des lames élastiques (anches vibrantes), imitent assez bien la flûte et la voix humaine.

Dans les boîtes à musique où le rouleau ne porte qu'un seul air, celui-ci est toujours fixe sur son axe; dans celles, au contraire, où il peut en exé-

cuter plusieurs (18 au maximum), le cylindre se déplace à chaque air nouveau. Ce déplacement est automatique ou s'obtient, comme dans les orgues à manivelle de Barbarie, en tirant ou en poussant le rouleau.

Lorsque le changement d'air est automatique, l'une des faces latérales du cylindre est munie d'un plan incliné circulaire qui fait corps avec une roue dentée mobile sur son axe, et frotte contre une broche fixée après le rouleau. Le nombre des dents de la roue est égal à celui des airs que comporte le cylindre. Sur le massif de la boîte se trouve un doigt mobile dont on peut paralyser l'action lorsqu'on veut faire répéter à l'instrument l'air qu'il



Boîte à musique à orchestre.

vient de jouer, et qui a pour effet, à chaque tour du cylindre, de déplacer d'une dent la roue et son plan incliné. Ce mouvement pousse le rouleau sans entraver sa marche, et fait qu'il présente dès lors au peigne une nouvelle série de chevilles. A l'opposé du plan incliné, sur l'axe même du cylindre, est un ressort à boudin qui tend sans cesse à rapprocher le rouleau du plan incliné, lequel est disposé de telle sorte, qu'arrivé à sa plus grande hauteur il puisse redescendre et ramener le cylindre à son point de départ.

Dans les boîtes à musique perfectionnées, un levier spécial agit directement sur le plan incliné, et permet de faire jouer au cylindre tel air que l'on désire.

L'industrie des boîtes à musique est très répandue en Suisse, où elle occupe plusieurs centaines d'ouvriers, parmi lesquels se trouvent de vérita-

bles artistes. La fabrication de ces instruments exige, du reste, une grande habileté lorsqu'on veut atteindre la perfection. Aussi, à côté des boîtes à musique de peu de valeur en existe-t-il qui se vendent plusieurs milliers de francs. Les plus communes sont à manivelle, et constituent un des jouets les plus enviés par les enfants. Quelquefois on dissimule ces instruments dans divers objets, tels que tabatières, pendules, caves à liqueurs, boîtes à bonbons, assiettes, porte-cigares, etc.

La boîte à musique est l'un des plus beaux présents qu'un voyageur puisse faire aux chefs des pays sauvages.

ALFRED DE VAULABELLE.

LA MANUFACTURE DE PORCELAINES DE HËCHST,

Près de Mayence.



La Lanterne magique (*), groupe en porcelaine dure de Hœchst-sur-le-Mein.

Le succès obtenu par la manufacture de Meissen, en Saxe, aussitôt après sa fondation, et l'importance considérable que la fabrication y avait prise en quelques années, avaient excité au plus haut degré l'envie de souverains de l'Allemagne qui cherchèrent par tous les moyens possibles à introduire dans leurs États cette belle industrie de la porcelaine, nouvelle en Europe, et qui était alors pour la Saxe une source de richesse.

Malgré les ponts-levis du château, ou plutôt de la forteresse d'Albert (Albrechtsburg), où l'on avait établi la manufacture de porcelaines, et dans laquelle personne ne pouvait pénétrer, malgré les précautions prises vis-à-vis des ouvriers, qui tous, depuis le premier jusqu'au dernier, s'étaient engagés par un serment solennel à conserver le secret de la fabrication *jusqu'au tombeau*, sous peine d'être enfermés pour la vie dans la forteresse de Kœnigstein, la Saxe devait être bientôt dépossédée du monopole que les recherches savantes de Böttger lui avaient créé. Les profits que pensaient tirer de leur trahison des hommes peu consciencieux, et qui jugeaient que le vol d'un procédé de fabrication n'était pas aussi coupable qu'un vol matériel, poussèrent quelques-uns des plus intelligents et des plus habiles ouvriers de Meissen à tromper la confiance que l'on avait mise en eux. C'est ainsi qu'un chef d'atelier, nommé Stœbel, s'enfuit en 1718 en Autriche et vint fonder à Vienne, sous le patronage de l'empereur Charles VI, une manufacture qui prospéra rapidement.

Mais Stœbel, à son tour, fut trahi par un de ses élèves préférés, Ringler, qui le quitta bientôt pour aller porter à Gelz, fabricant de faïences à Hœchst-sur-le-Mein, près de Mayence, les secrets qu'il avait appris de son maître.

Pour éviter que l'on en usât vis-à-vis de lui de la même façon, et pour conserver la haute situation qu'il s'était faite dans la manufacture où il avait ainsi implanté cette fabrication si enviée, Ringler n'avait livré à son nouveau maître qu'une partie des procédés, conservant précieusement et portant toujours sur lui les papiers sur lesquels il avait consigné les secrets de la composition des couvertes et du dosage des couleurs. Mais ces précautions devaient être inutiles. Ses compagnons d'atelier, qui connaissaient cette particularité, l'enivrèrent un jour et, pendant qu'il dormait, lui enlevèrent ses notes qu'ils copièrent à la hâte et colportèrent dans toute l'Allemagne, où de nouvelles fabriques s'élevèrent alors en grand nombre.

Cependant la manufacture de Hœchst, protégée par Jean-Frédéric Charles, archevêque de Mayence, n'en resta pas moins une des plus importantes de toute l'Europe, une de celles dont les produits sont le plus justement estimés. Vers 1760 surtout, on y fabriqua, sous la direction de Melchior, sculpteur d'une habileté prodigieuse et d'un goût délicat, des statuettes charmantes, dont beaucoup sont de véritables merveilles d'élégance et d'exécution,

(*) Ce sujet se retrouve souvent chez des artistes français et étrangers du dix-huitième siècle.

supérieures sous le rapport artistique aux œuvres du même genre qui avaient acquis une si grande renommée à la manufacture de Meissen, et ne leur cédant en rien au point de vue de la fabrication et de la décoration.

Ce fut la période la plus brillante de l'histoire de cette manufacture : elle perdit avec Melchior, vers 1785, la supériorité qu'elle avait acquise sous son heureuse impulsion ; depuis cette époque jusqu'en 1794 où elle cessa d'exister, elle ne produisit plus que des porcelaines communes ou quelques statuettes mal proportionnées, d'un style prétentieux et banal, dont les modèles étaient donnés par un sculpteur nommé Ries, qui succéda à Melchior, mais qui était bien loin d'avoir son talent fin et distingué.

Les porcelaines de Hœscht sont presque toutes marquées d'une *roue* empruntée aux armoiries des archevêques de Mayence, tracée au trait, en or, en rouge ou en bleu, suivant l'importance et la qualité de la pièce sous laquelle elle se trouve, et quelquefois surmontée d'une couronne.

ÉDOUARD GARNIER.

— 104 —

LE CRIEUR DE NUIT.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 149.

L'hiver se passa de la sorte. A Pâques, le patron, qui se faisait scrupule de garder plus longtemps un ouvrier sans le rétribuer, dit en lui présentant un petit paquet :

— Jacob, voici ton salaire ; tu l'as bien mérité.

— Faut-il donc vous quitter et partir, maître ?

— Non, non, s'écrie Kolyliet ; reste, mais avec un salaire.

— Maître, je saurais bien un moyen de tout arranger.

— Lequel ?

— Mes parents étaient de braves gens, et j'ai de bons bras ; m'accepteriez-vous bien pour gendre ?

Kolyliet ne pouvait en désirer un meilleur.

— Soit, répondit-il, si Nettekén y consent.

Plein de joie, Jacob lui saute au cou et court à la cuisine, où Nettekén chantait en préparant le repas. Là, Jacob lui fait sa demande rondement et sans grands préliminaires. La jeune fille cessa de chanter et dit en soupirant :

— Mais je suis un pauvre parti.

Jacob ne fit qu'en rire, et trois semaines après ils se marièrent ; puis Jacob se rendit avec sa jeune femme auprès de son tuteur, et, avant de revenir à Hollbach, toucha le prix de son petit héritage, qui s'élevait à neuf cents florins.

Jacob avait tant de besogne que Kolyliet sentit la nécessité de travailler plus courageusement. L'intérieur de la maison était complètement changé, et le produit du travail de tous les trois monta peu à peu à un total qui n'était pas à dédaigner.

Dès que la saison le permit, Jacob acheta du bois et se mit à réparer la maison de telle manière qu'elle parut presque neuve. Avec ce qui lui restait d'argent, il acheta un champ et des prés à très bas prix, puis il renouvela les deux autres vignes comme la première. Il mit les prés en bon état et y creusa des canaux d'irrigation. Enfin, les deux chèvres furent bientôt remplacées par une vache. C'était plaisir de voir Nettekén s'occuper activement et joyeusement de tous les détails de son ménage.

Quand les gens d'Hollbach virent les vignes s'élever verdoyantes, les raisins sortir vigoureux et en grand nombre, les prés donner des récoltes doubles et de meilleure qualité, les champs et les vergers se couvrir de légumes et de fruits, ils se dirent : « Cela est-il bien possible ? »

Ils ne riaient ni ne se moquaient plus, et même tantôt l'un, tantôt l'autre, se mettait à suivre un si bon exemple.

En même temps Jacob voyait sa clientèle s'étendre et dut prendre un ouvrier. Le beau-père à la fin était devenu un tout autre homme : il n'entraîna plus au cabaret et on le voyait rarement à la forge, où autrefois il allait fumer et jaser pendant des demi-journées.

Il y avait des gens soupçonneux qui disaient : « Sans doute, les jeunes ne lui donnent rien, il faut bien que le pauvre vieux travaille ! » Mais ceux qui connaissaient la famille savaient bien que cela n'était pas vrai, et que nulle part on n'avait plus de prévenances et d'égards pour le père. Kolyliet se plaisait lui-même à le dire, et il ajoutait :

— Je sais maintenant que le travail est une bénédiction. J'en avais déjà l'idée du vivant de ma femme ; mais depuis qu'elle n'était plus là, je me laissais aller au découragement et à l'oisiveté, et Nettekén, bonne et respectueuse, n'osait pas me faire des reproches. C'est mon gendre qui m'a rafraîchi la mémoire.

Cependant il fallut bien du temps pour que quelques-uns des gens d'Hollbach ouvrirent tout à fait les yeux ; mais comment la prospérité de notre jeune ami n'aurait-elle pas fini par les convaincre ? Deux ans après son mariage, n'avait-il pas deux vaches à l'étable ou au pré ? On n'eut plus honte de lui demander conseil. Il s'y prêta de bonne grâce, et même, quand l'occasion s'en présentait, aux conseils il joignait un bon coup de main.

Il n'allait pas au cabaret ; mais le dimanche, quand les familles étaient réunies devant leurs portes, il s'approchait amicalement et parlait avec franchise, blâmant ouvertement l'oisiveté, conseillant aux pères et aux mères d'habituer de bonne heure leurs enfants au travail. Il leur rappelait le vieux dicton qui déshonorait Hollbach. Ne vaudrait-il pas mieux, remarquait-il, bien cultiver nos champs ?

Le conseil était compris de plusieurs, mais d'autres s'en irritaient. « C'est facile à dire », pensaient-ils.

Il leur en coûtait moins apparemment d'envoyer leurs enfants sur les routes que de les faire instruire à l'école.

Jacob ne se découragea pas. Un unique filet d'eau, se disait-il souvent, tombant toujours sur la même pierre, finit par la creuser.

La vérité était malheureusement qu'après tout, le désordre et la malpropreté continuaient à faire de la plupart des maisons de tristes demeures.

Le cabaret d'Hollbach était toujours plein. On y buvait, on y jouait aux cartes jusqu'à minuit, quelquefois même jusqu'au jour.

Les jeunes gens rôdaient çà et là suivant leur bon plaisir.

Tout cela déplaisait fort au brave Jacob. Un dimanche qu'il était assis près de sa femme :

— Je songe à un moyen, lui dit-il, de faire cesser ces sottes habitudes.

— Jacob, fit Netteken, je t'en prie, laisse-les en paix. Tu te feras des ennemis, et tu ne changeras rien à leur façon de se conduire.

— Qui sait? on n'a rien sans peine. Quelques-uns pourront m'en vouloir, mais si je réussis...

— Qu'as-tu donc en tête?

— Je veux me faire « crieur de nuit. »

— Crieur de nuit! ah! bon Dieu, quelle idée! Toi, si habile de ton état et vivant si bien à l'aise!

— Métier honnête ne déshonore point son homme; ce sera une pilule pour les gens d'Hollbach.

— Ah! prends bien garde. Que d'ennuis nous allons nous attirer! fit encore observer doucement la jeune femme.

— Songe aussi, chère amie, que si Dieu bénit mon entreprise, il en peut résulter beaucoup de bien. J'ai pensé à tout. Laisse-moi faire, Netteken. Le remède pourra paraître amer, mais il n'en agira que plus promptement. Je ne serai d'ailleurs « crieur de nuit » qu'aussi longtemps qu'il le faudra.

Netteken avait confiance en son mari et ne fit plus d'objections.

— Il a quelque bon projet, lui dit d'ailleurs le vieux Kolvliet; sois tranquille.

Ce qui avait mis cette singulière pensée en tête à Jacob, c'est que le vieux erieur de nuit venait de mourir. Deux candidats à ce modeste emploi se présentaient, l'un demandant pour traitement trente florins, l'autre vingt-cinq. On fut très surpris de voir Jacob se mettre sur les rangs en déclarant qu'il ne voulait aucun gage et en posant seulement la condition qu'on appliquerait la paye du guet au repavage des rues.

Bien entendu, le bourgmestre et l'assemblée acceptèrent.

Voilà donc Jacob crieur de nuit. La chose parut extravagante à la plupart des gens, car jusqu'alors cet humble emploi n'avait été brigué que par les habitants les plus pauvres. Jacob perdait-il l'esprit, ou était-elle avarice? Mais après tout c'était une affaire conclue et inscrite au registre communal.

Lorsque Netteken vit rentrer Jacob avec son cornet, elle poussa un soupir.

A dix heures du soir, il sortit en riant :

— Tu écouteras le chant du guet, dit-il à sa femme.

Mais elle était un peu inquiète et garda le silence.

Le cabaret était au bas du village. Il s'y trouvait ce soir-là beaucoup de monde. Aussi les gros rires et le tapage n'y manquaient pas. On jouait aux cartes. Tout à coup Jacob approcha le cor des volets et en fit sortir un son si retentissant que tous en tressaillirent, pestant et maugréant contre le trouble-fête.

Il sonna dix fois, puis cria :

École vide, auberge pleine,
Peu de travail dans la semaine,
Les hommes s'échauffant au jeu,
Les femmes sans pain et sans feu,
Se désolant dans leurs demeures.
Il a sonné, sonné dix heures.

Jacob répéta les mêmes rimes tout le long du village. On se mit aux fenêtres pour mieux entendre; plus d'une femme s'écria : — Dieu le bénisse! il dit la vérité à ces enragés joueurs.

Netteken elle-même, informée de tout cela par les voisines, sourit à son tour, et lorsque Jacob rentra, il la trouva aussi aimable et avenante qu'à l'ordinaire.

Mais au cabaret ce n'étaient que cris et colère :

— Que prétend-il donc, celui-là? ce n'est pas un des nôtres. Pourquoi est-il venu chez nous? Nous ne souffrirons pas ses insolences! Nous lui ferons perdre sa place; nous le rosserons d'importance.

Ce ne fut toutefois qu'un feu de paille : les gens d'Hollbach en disent plus qu'ils n'en font.

Dès ce premier soir, la plupart s'apaisèrent et se retirèrent en maugréant; il ne resta que les joueurs incorrigibles.

A onze heures, Jacob reparut. Il ne vit plus que trois joueurs avec l'hôte. Après avoir sonné du cor comme la première fois, il cria de toute la force de ses poumons :

J'en vois enoer trois en somme,
Qui sans remords sont assis
A jouer le reversis.
Gare! à minuit je les nomme.

— Quel épouvantable trouble-repos! dirent les joueurs. Il est capable de faire comme il le dit et de nous infliger cette honte de donner nos noms au bourgmestre.

Et ils s'éloignèrent précipitamment.

Jacob répéta son chant par tout le village, et le lendemain ce ne furent qu'interrogations et causeries à ce sujet, chacun demandant au voisin quels étaient *ces trois*. Jacob ne laissa point ignorer qu'il les connaissait, ajoutant qu'il les nommerait s'il les surprenait encore à jouer et à boire si tard au cabaret.

— Ah! dit Netteken, si tu vas si loin on te prendra en haine, et nous perdrons nos pratiques.

— N'importe! elles reviendront; d'ailleurs, si

elles ne reviennent pas, je me ferai tout à fait paysan : nous n'y perdrons rien. Je veux guérir Hollbach de sa paresse.

Les joueurs tinrent conseil, et l'un d'eux proposa d'éteindre la lumière à l'heure du guet.

— Quand Jacob aura passé, dit-il, nous remettrons au jeu.

Mais les murs ont des oreilles à la campagne aussi bien qu'à la ville. Des femmes avaient entendu nos joueurs tramer leur complot, et elles révélèrent le secret à Jacob. Le soir, quand il passa à dix heures, tout était tranquille et sombre au cabaret, ce qui ne l'empêcha pas de crier d'une forte voix :

Oh ! beaux joueurs, s'il fait si noir,
Ce n'est que grâce à l'éteignoir.
Retirez-vous dans vos demeures.
Il a sonné, sonné dix heures.

Et il continua à répéter ses vers tout le long du village, ce qui causa une hilarité générale.

Les joueurs et l'hôte pestèrent, tapagèrent, jurèrent, menacèrent ; mais ils n'attendirent pas onze heures, et lorsque Jacob repassa, le nid de frelons était vide.

Les joueurs essayèrent d'autres ruses ; mais ils avaient affaire à plus fin qu'eux. Jacob avait fait un calcul qui se trouva juste : il était assuré d'avoir pour auxiliaires dans cette honnête campagne les meilleurs membres de la communauté, les femmes, qui grâce à la douceur fussent toujours par obtenir quelque chose. Il comptait aussi sur les réflexions que suggèrent tôt ou tard les tristes conséquences du vice. A la fin les maris se résignèrent et prirent le parti le plus sage : ils quittèrent le cabaret de bonne heure.

Jacob joua le même tour aux garçons et aux jeunes filles qui avaient l'habitude de se promener tard par les rues. Peu à peu les groupes disparurent : on craignait sa chanson. Fî d'un plaisir qu'assaisonne la peur ! Les pères et mères surveillèrent de plus près leurs enfants, et si Jacob en surprenait quelqu'un à rôder à des heures indues, il le dénonçait sans miséricorde au bourgmestre, brave homme enchanté de l'aventure, tout disposé à l'appuyer dans son œuvre de réforme.

A l'approche du printemps, on repava les rues avec l'argent qui aurait servi à payer le crieur de nuit. Il y avait déjà beaucoup plus d'ordre en bien des choses ; les hommes restaient plus volontiers chez eux, les femmes étaient plus heureuses, les enfants plus soumis et mieux tenus : on savait les amuser et les occuper au logis. On faisait en famille des balais, des nattes, des corbeilles, des ruches. Les uns tricotaient, les autres écossaient des pois, des haricots, des lentilles. Tous ces différents travaux contribuaient au bien-être et augmentaient l'aisance générale. Hollbach prenait un nouvel aspect et une nouvelle vie. Quant à Jacob, on avait enfin rendu justice à ses bonnes intentions : il avait plus de pratiques que jamais, et des meilleures.

— Tout n'est pas encore gagné, dit-il un jour à sa femme. Il faut maintenant que mes dormeurs apprennent à se lever avec le soleil.

D'après le règlement, il n'était obligé à faire sa ronde que jusqu'à trois heures : il la prolongea jusqu'à quatre. A cette heure-là il plaçait son cornet aussi près que possible des fenêtres et sonnait de façon à réveiller les morts, puis il chantait :

L'heure du matin est bénie ;
Vite au travail d'un cœur content !
Loin de nous, paresse ennemie !
Amis, le soleil nous attend.

Naturellement, les paresseux lui en voulurent d'abord, mais il eut encore avec eux le dernier mot. S'ils ne se levaient pas, il revenait à la charge et sonnait de nouveau devant la maison. Souvent, par la suite, il eut le plaisir de les trouver debout avant son arrivée, et, se croyant malins, ils lui disaient : — C'est toi qui es bien attrapé !

Chose curieuse que l'habitude ! S'est-on levé de bon matin une fois, deux fois, on se réveille les jours suivants à la même heure, et l'on n'est que plus gai toute la journée. Quand un mari manquait d'entrain pour se lever, sa femme lui disait : — Voici le crieur !

Et d'un saut il était à bas du lit.

Il se trouva en définitive que les habitants d'Hollbach étaient au fond d'assez bonnes âmes ; puis ils tenaient compte à Jacob de ce qu'il avait fait toute cette honnête campagne gratuitement. Ses conseils furent donc de plus en plus suivis. Les champs commençaient à prendre une plus belle apparence, on défrichait les terres incultes, les prairies doublaient de rapport. Dès lors on put élever plus de bétail et l'on eut plus d'engrais. On disait en riant que les vaches d'Hollbach rendaient auparavant un service, et que maintenant, par la faute de Jacob, elles ne le rendaient plus : le paysan pouvait commodément placer son chapeau dans le creux de leurs flancs ; ce n'était plus possible. Les hutins dont les ceps ressemblaient à des têtes échevelées et mal peignées furent remplacés par des vignes régulières, taillées et soignées à la façon de celles de la Bourgogne. Enfin, aucun habitant du village ne sut plus bientôt ce que le mot vagabondage voulait dire.

L'année suivante, le vieux bourgmestre mourut. A la Saint-Martin, tous les membres de la commune dirent à Jacob :

— Tu as veillé pour nous la nuit, veille maintenant pour nous le jour : sois notre bourgmestre.

Jacob s'en défendit d'abord ; mais il fallut bien céder, le gouvernement ayant approuvé ce choix. Plus d'un œil se mouilla le jour de l'installation. C'est ainsi que les gens d'Hollbach récompensèrent leur crieur de nuit ; mais il recueillait une récompense bien plus douce encore, celle de sa conscience. Dieu avait béni ses efforts et ses peines ; sa famille s'accroissait en même temps que son aisance.

Oh ! que n'y a-t-il partout un bon veilleur de nuit !

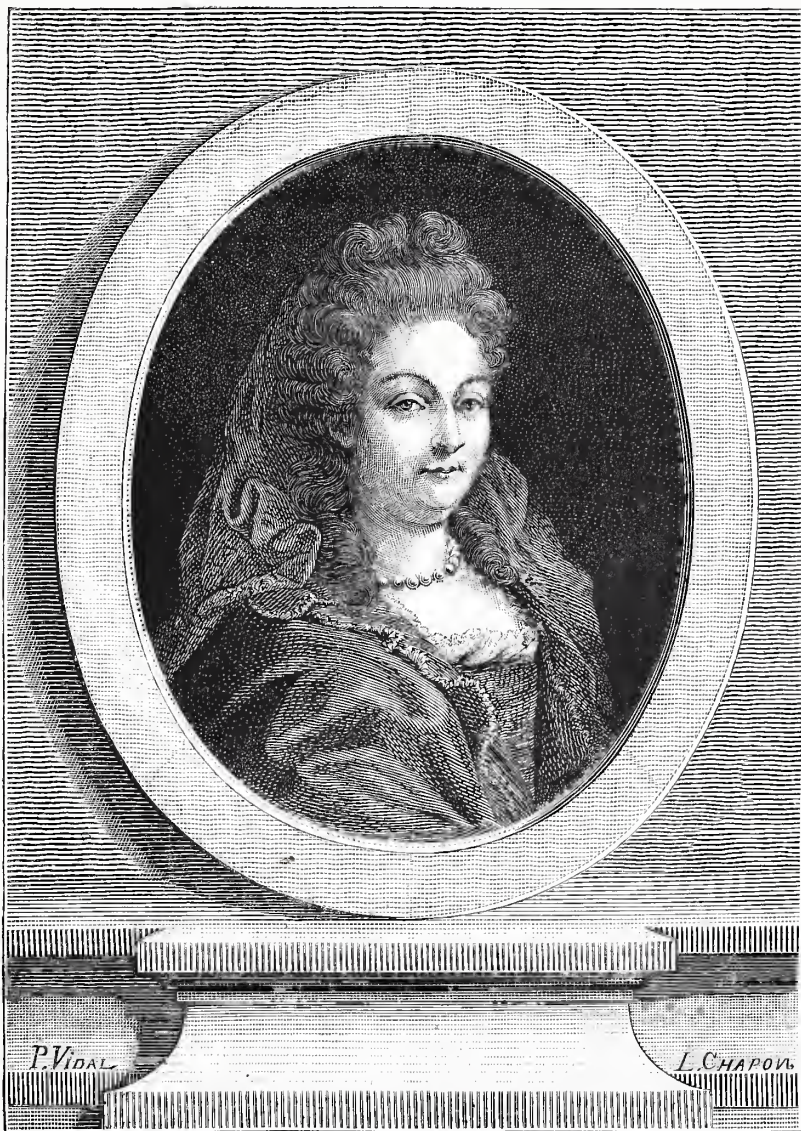
E. MATHEY.

MADAME DACIER ⁽¹⁾.

1654-1720

Tanneguy le Fèvre, estimable professeur du dix-septième siècle, qui enseigna avec succès à l'Académie de Saumur, donnait un jour une leçon d'humanités à son propre fils; quelques questions

qu'il lui adressa embarrassèrent l'enfant, et elles risquaient de rester sans réponse, quand la fille de le Fèvre, qui, pendant les précédentes leçons s'était tenue silencieuse dans un coin et semblait tout entière occupée ce jour-là par un travail d'aiguille, prit brusquement la parole, et suggéra à son frère ce qu'il devait dire. Le maître, charmé de trouver dans sa fille un savoir qu'il ne soup-



M^{me} Dacier. — Peinture de Ferdinand; gravure de Gailleur.

connait pas, résolut de ne pas la priver d'un enseignement dont elle avait, à la dérobée, tiré tant de profit, et de l'admettre désormais parmi ses élèves. Ainsi se révéla Anne le Fèvre, qui devait être plus tard M^{me} Dacier.

Quand son père mourut, elle n'avait pas vingt ans. Elle ne restait pas cependant sans appui. Le savant Huet, qui était de Caen comme le Fèvre, venait d'être adjoint à Bossuet pour diriger l'éducation du Dauphin. Connaissant le mérite de la

(¹) Voy. les articles que lui a consacrés Sainte-Beuve dans les *Causeries du lundi*, t. IX, p. 473 et suiv.

jeune Anne, il l'engagea à quitter Saumur et à venir se fixer à Paris. Elle suivit ce conseil, et dès lors elle cessa de résister à sa vocation; elle prit le parti de se consacrer pour toujours à l'étude des auteurs anciens, dont son père lui avait le premier fait sentir les beautés; elle continuerait ainsi une honorable tradition de famille, tout en donnant satisfaction à ses propres goûts. Néanmoins, pour persévérer dans sa décision, il lui fallait une fermeté d'âme peu commune: la raillerie, en France, a rarement épargné les personnes de son sexe qui se livrent à des travaux d'éru-

tion. Mais se vouer au culte des Grecs et des Romains après la représentation des *Femmes savantes*, c'était presque de la témérité chez M^{lle} le Fèvre. N'allait-on pas tourner contre elle, à l'apparition de son premier livre, les vers satiriques que Molière prête au bonhomme Chrysale, et dont l'impression était encore fraîche dans tous les esprits? Les *Femmes savantes* furent représentées en 1672. En 1674, M^{lle} le Fèvre publiait une édition de Callimaque. Il y avait dans cette hardiesse de la jeune fille, affrontant à vingt ans la malignité publique, une certaine dignité qui devait en imposer aux moqueurs. Cependant elle prévoyait elle-même les quolibets, et elle en avait déjà essayé plus d'un; car dans la préface de son Callimaque, elle se justifie d'avoir cherché à contribuer aux progrès des études classiques. Molière avait félicité la cour de dédaigner ces pédants, qui se croyaient des prodiges

Pour avoir employé neuf ou dix mille veilles
A se bien barbouiller de grec et de latin,
Et se charger l'esprit d'un ténébreux butin
De tous les vieux fatras qui traînent dans les livres.

La cour sans doute ne jugea pas que M^{lle} le Fèvre pût être confondue avec les Bélise et les Armande, et elle reconnut en elle le véritable mérite et le savoir profond qui la distinguaient de ces types ridicules. Son protecteur Huet la décida, non sans peine, à travailler à la collection des auteurs latins qui devaient servir à l'éducation du fils de Louis XIV. C'est ainsi qu'elle fut amenée à publier successivement des éditions de Florus, de Dictys et de Darès, d'Aurelius Victor et d'Eutrope.

Au nombre des savants qui avaient accepté comme elle une tâche dans cette œuvre importante se trouvait un ancien élève de son père, qu'elle connaissait de longue date : c'était M. Dacier. Leurs souvenirs communs, la conformité de leurs goûts et de leurs occupations, tout les rapprocha, et leurs deux destinées, si bien faites l'une pour l'autre, se réunirent à jamais. M. Dacier s'était plus spécialement attaché à l'étude des Grecs, sa femme à celle des Latins. Leur union fut appelée *le mariage du grec et du latin*. M^{me} Dacier s'était exercée déjà dans la traduction; elle avait fait passer dans notre langue Anacréon et Sapho. Après son mariage, elle s'appliqua exclusivement à ce genre de travail. Elle publia en français trois pièces de Plaute, deux d'Aristophane, puis un Térence, puis deux Vies de Plutarque qui furent insérées dans la traduction de cet auteur due à la plume de son mari. Il s'était établi entre les deux époux un continuel échange de lumières et d'utiles conseils; toutefois, dans cette collaboration journalière, M^{me} Dacier apportait des qualités d'esprit plus solides; Boileau assurait, en plaisantant, que dans les ouvrages pour lesquels les deux érudits s'étaient associés, la maîtresse de la maison était le père.

La querelle des anciens et des modernes, qui se termina en 1694 par la réconciliation de Boileau

et de Perrault, leurs chefs ⁽¹⁾, avait vivement passionné M^{me} Dacier. Le nom d'Homère était revenu souvent dans le débat. Elle put se convaincre que les partisans du vieux poète, comme ses détracteurs, en parlaient sans le bien connaître. Le seizième siècle n'avait produit que des traductions en vers des poèmes homériques; les meilleures avaient pris avec le texte des libertés singulières; on ne les lisait plus guère d'ailleurs parce que le style en était démodé. La première traduction en prose qui reproduisit les deux épopées datait de 1681; et c'était là que les combattants de la grande querelle avaient été pour la plupart chercher des armes. Or cet ouvrage était infidèle au dernier point; c'était un résumé d'Homère et non une copie. M^{me} Dacier rendit un immense service aux lettres quand elle entreprit de publier dans notre langue un Homère complet; son *Iliade* parut en 1699, son *Odyssée* en 1708. La méthode qu'elle apporta dans son travail est aujourd'hui surannée, de l'aveu des meilleurs juges. Elle fit au goût de ses contemporains des sacrifices que le nôtre condamne; sa traduction a une certaine pompe, une noblesse factice, qui est fort loin de la naïveté homérique : c'est ainsi que, rencontrant dans l'*Iliade* une comparaison dont un âne est le principal personnage, et n'osant dire *un âne*, elle tire entièrement de son cru cette étonnante périphrase : *L'animal patient et robuste, mais lent et paresseux*. L'emphase chez elle se marie trop souvent à la platitude, et l'effet général qui résulte de cette alliance est désagréable ⁽²⁾. Néanmoins, on ne saurait méconnaître sans injustice quel pas l'Homère de M^{me} Dacier fit faire aux études grecques. Si elle n'a pas pour son modèle ce respect du détail que nous poussons quelquefois jusqu'à l'excès, du moins elle ne se permet pas, comme ses prédécesseurs, de supprimer ou d'abrégier des passages entiers, et, somme toute, sa traduction est la première image satisfaisante que l'on ait donnée des poèmes homériques.

Quelque soin que M^{me} Dacier eût mis à ne pas heurter de front les idées du jour, Homère présenté par elle parut encore à quelques-uns trop rude, trop primitif. La traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* rouvrit la querelle des anciens et des modernes; ce débat célèbre eut alors une seconde période, dans laquelle M^{me} Dacier elle-même conduisit le parti des anciens; son adversaire fut la Motte, écrivain ingénieux et spirituel, mais sec et froid, et aussi peu fait que possible pour comprendre la poésie et l'antiquité. En 1713, il publia une traduction en vers de l'*Iliade*, si l'on peut appeler cet ouvrage une traduction. Dans un discours préliminaire, il soutenait que le véritable rôle d'un traducteur devait être d'embellir ce qui est beau dans l'original, et de supprimer ce qui ne l'est pas. En vertu de ce principe, il réduisait l'I-

(1) Voy. p. 123 et suiv. du présent volume.

(2) Voy. Egger, *Revue des traductions françaises d'Homère*, dans ses Mémoires de littérature ancienne (1862), p. 164.

liade de moitié et défigurait ce qu'il laissait subsister. M^{me} Dacier, qui avait alors soixante ans, releva avec toute la vivacité de la jeunesse l'injure faite à son poète, et elle riposta par un ouvrage intitulé : *Des Causes de la corruption du goût* (1). Elle y prenait la Motte à partie et s'efforçait de démontrer la fausseté de sa doctrine. Elle avait pour elle la raison. Elle gâta sa cause par la violence de son langage; son adversaire eut ainsi la supériorité que le sang-froid assure d'avance dans toute discussion : « On eût dit que l'ouvrage de M. de la Motte était d'une femme d'esprit, et celui de M^{me} Dacier d'un homme savant. » (2) Après plusieurs passes intéressantes, où intervinrent de nouveaux champions, la lutte finit par un accommodement, que des amis communs amenèrent entre les chefs des deux partis. M^{me} Dacier mourut peu d'années après ce dénouement. On lui a rendu ce témoignage, que personne de son temps, si ce n'est Fénelon, n'avait senti comme elle l'antiquité. La Motte eut presque l'avantage aux yeux du public : ce fut, comme le remarque Sainte-Beuve, une injustice dont le dix-huitième siècle tout entier porta la peine : il s'éloigna de plus en plus de la tradition antique, jusqu'au jour où le génie d'André Chénier l'y fit rentrer.

Malgré quelques écarts de langage regrettables auxquels M^{me} Dacier se laissa entraîner par la polémique, elle garda toujours dans sa conduite cette modestie et cette réserve qui conviennent à une femme, surtout quand elle s'est fait connaître par des travaux savants. Un jour, un gentilhomme allemand avait prié M^{me} Dacier d'écrire quelques mots sur un album où il recueillait des autographes de personnages célèbres; elle y traça en grec une phrase empruntée à Sophocle; cette phrase disait : « Le silence est l'ornement des femmes. » Son caractère se peint tout entier dans ce contraste : son savoir était d'un homme; mais elle mit un point d'honneur à ne point paraître sortir de son sexe. Il est permis de croire que le hasard qui fit coïncider ses débuts avec la représentation des *Femmes savantes* exerça une heureuse influence sur toute sa vie. On ne blâmera jamais une femme de rechercher la haute culture intellectuelle, qui a valu de justes hommages à M^{me} Dacier, pourvu qu'elle se répète intérieurement, comme cette docte personne a dû le faire chaque jour : — Souviens-toi de Molière.

G. L.

UN SAGE.

THÉOPHILE DUFOUR.

Le nom de Théophile Dufour n'est pas arrivé à la célébrité, et celui qui le portait y a si peu prétendu

(1) Nous avons donné, tome XIV (1^{re} série), p. 271, un morceau emprunté à cet ouvrage. On y remarquera la chaleur du ton. M^{me} Dacier s'exprime comme un croyant dont on a attaqué la foi.

(2) Voltaire.

qu'on peut plutôt dire qu'il s'y est dérobé. Il n'est connu que d'un petit nombre de nos contemporains, mais ceux-ci ont gardé de leurs relations avec lui un souvenir ineffaçable. L'un d'eux, membre depuis plus d'un tiers de siècle de toutes nos assemblées politiques, sénateur aujourd'hui, fondateur et directeur du recueil où paraissent ces lignes, nous a plus d'une fois parlé de Théophile Dufour, son ancien collègue à l'Assemblée constituante en 1848 : « Nous le respectons et nous l'aimons, nous disait-il encore tout récemment; on l'avait surnommé *Bouche d'or*, à cause de la sagesse, de l'éloquence pénétrante et de la grâce aimable de sa parole. » Nous souscrivons de confiance à cette qualification, nous qui ne l'avons pas entendu; mais certainement celle de *Cœur d'or* ne lui sera refusée par aucun de ceux qui liront ses *Lettres à Quinet*, qu'un de ses parents, M. Édouard Dufour, a eu l'heureuse idée de publier. Un amour profond de la famille, l'amitié cultivée avec piété comme une religion, un souci constant de la patrie et de la liberté confondues dans un même attachement, le culte fervent de la loi morale, écho de la voix divine dans la conscience humaine, une confiance instinctive, invincible dans l'avenir sur cette terre et au delà, une douce joie de vivre même au milieu de la souffrance et des épreuves de la vie : tels sont les sentiments qui s'expriment à chaque page dans cette correspondance, parce qu'ils remplissaient l'âme noble, tendre, sereine et en quelque sorte lumineuse de Théophile Dufour.

Ses lettres nous racontent brièvement, en quelques passages disséminés, sa simple et humble histoire. Né en 1800, à Saint-Quentin, il quitta le collège à l'âge de quatorze ans, ses classes à peine commencées, pour entrer dans l'industrie, à laquelle sa famille, qui y avait autrefois prospéré, le destinait. Il n'y réussit pas; toutes ses tentatives échouèrent. La fortune, qui peut-être ne se sentait pas assez exclusivement aimée de lui, ni assez résolument poursuivie, lui fut toujours contraire. A quarante-deux ans, il se trouva sans profession, pauvre, seul. Il ne perdit pas courage; il y a d'autres biens que la richesse, d'autres joies que le succès. Il se mit à étudier; il lut beaucoup, se bornant aux meilleurs livres; il médita, il s'appliqua à se munir d'opinions réfléchies, assises sur des principes solides. « Comme le paria, dit-il, ne pouvant être Indien, je tâchai de me faire homme. »

En même temps il s'occupa avec zèle des écoles primaires de Saint-Quentin; un bon enseignement populaire, comprenant les devoirs de la vie privée et ceux de la vie publique, lui paraissait le plus pressant besoin de notre pays. Une société qui s'exempte de cette charge sacrée, celle des âmes, est à ses yeux « une société sans idées, sans convictions, sans tendresse, sans religion. On enseigne parce qu'on croit et parce qu'on aime. » Son dévouement le désigna à l'estime et à la confiance de ses concitoyens. En 1848, il fut nommé représentant du peuple. « Ce sont, dit-il, les enfants qui

m'ont, à mon insu et malgré moi, ouvert les portes de l'Assemblée constituante. C'est ainsi que les enfants chez les sauvages présentent l'étranger aux anciens de la tribu. »

Sa vie publique fut de courte durée. Trop modeste, déliant de ses forces et de ses talents, il crut qu'il serait plus utile et mieux à sa place dans un cercle plus étroit, et il rentra à Saint-Quentin, dans la maison paternelle, auprès de l'un de ses frères, au milieu d'une nombreuse famille. Sa santé, qui n'avait jamais été bonne, devint de plus en plus mauvaise. Les maladies aiguës et courtes n'étaient pas celles qui éprouvaient le plus sa patience; c'étaient les longs malaises indéfinissables, les vagues anxiétés, les insurmontables accablancements, misères trop ordinairement attachées aux tempéraments nerveux, conditions presque nécessaires d'une complexion délicate et fine. Il arriva à ne plus guère sortir de sa chambre; enfin il n'alla plus que de son fauteuil à son lit. Il mourut à soixante-six ans, en 1866.

Cette vie retirée, solitaire, dénuée, qui à tout autre eût semblé monotone et vide, Théophile Dufour l'aimait; il s'y rendit heureux. Il l'ornait des richesses de son esprit et de son cœur. L'habitude ne le lassait pas; au contraire, elle l'attachait toujours davantage. Les choses n'avaient qu'à durer auprès de lui pour lui devenir chères. Aucune maison, aucune ville au monde, ne valaient pour lui celles où il demeurait. S'il avait été Lapon, il aurait trouvé la Laponie le plus beau pays de la terre. Le paysage qu'il apercevait de sa petite chambre du second étage offrait certes peu d'intérêt; rien de moins pittoresque: c'étaient, d'après la description qu'il en donne, d'abord des toits d'ardoises, des cheminées avec leurs fumées, la cime de quelques marronniers du jardin, puis au delà une campagne plate et nue, sur laquelle se détachaient de longs murs de ferme, un groupe de maisons basses surmontées d'un pauvre clocher de village, et çà et là des moulins à vent. Cela pouvait paraître laid, affreux même, il en convenait; mais pour lui c'était charmant; il aimait cette vue où s'étaient si souvent reposés ses yeux. « Cet horizon m'est connu, je le vois chaque matin en m'éveillant; il a partagé, avec le temps, mes joies et mes tristesses; je lui ai fait toutes mes confidences; j'ai bâti là mes meilleurs rêves; il semble que ce soit un ami, toujours prêt à m'entendre et à me répondre. » Est-ce donc seulement avec nos yeux qu'il faut regarder un pays, qui est *notre* pays? Non, « c'est avec son cœur et ses souvenirs qu'on doit le voir, et c'est la beauté et la grandeur du cœur qui font celles du pays. »

Il trouvait d'ailleurs une réelle beauté aux vastes plaines qui environnent sa ville natale. Décidément il les préférerait aux hautes montagnes, à ces Alpes gigantesques qui nous frappent d'étonnement, mais qui nous oppriment et nous écrasent. « Nos pays n'ont ni cette grandeur ni cette majesté, mais ils ont des lointains qui font rêver; ils ont surtout

cette immense étendue du ciel que je préfère à tout, parce qu'elle est le vrai séjour de l'âme et de l'infini. On se sent là plus à l'aise, on respire, on se jette comme une hirondelle à travers l'espace, et l'on y décrit mille cercles, mille jeux, sans que rien nous borne ou nous arrête. » On se rappelle que Chateaubriand en voulait aussi aux montagnes; il s'y trouvait à l'étroit; il ne les admettait qu'abaissées et presque effacées par la distance, au fond d'un horizon vaporeux.

A suivre.

E. LESBAZEILLES.



LE PETIT TAPIS DES HOLLANDAIS,

Conte chinois.

A l'époque des premières tentatives des Hollandais pour ouvrir un commerce avec la Chine ⁽¹⁾, le général chinois qui commandait la côte refusa, lorsqu'ils parurent, de les laisser aborder. Ils le supplièrent alors de leur accorder seulement un espace du rivage que pourrait couvrir un tapis. Le commandant n'en fit que rire, mais consentit. On descendit donc du navire à terre un tapis sur lequel deux hommes purent se tenir debout; mais des matelots survinrent, et, tirant ce tapis en tous sens, l'élargirent assez pour qu'il y eût place pour quatre ou cinq Hollandais. On redoubla d'efforts, et on fit tant et tant, en découpant le tapis en très petites lanières, que les Hollandais en arrivèrent à occuper un espace suffisant pour y établir un comptoir. ⁽²⁾



HILDESHEIM

(Hanovre).

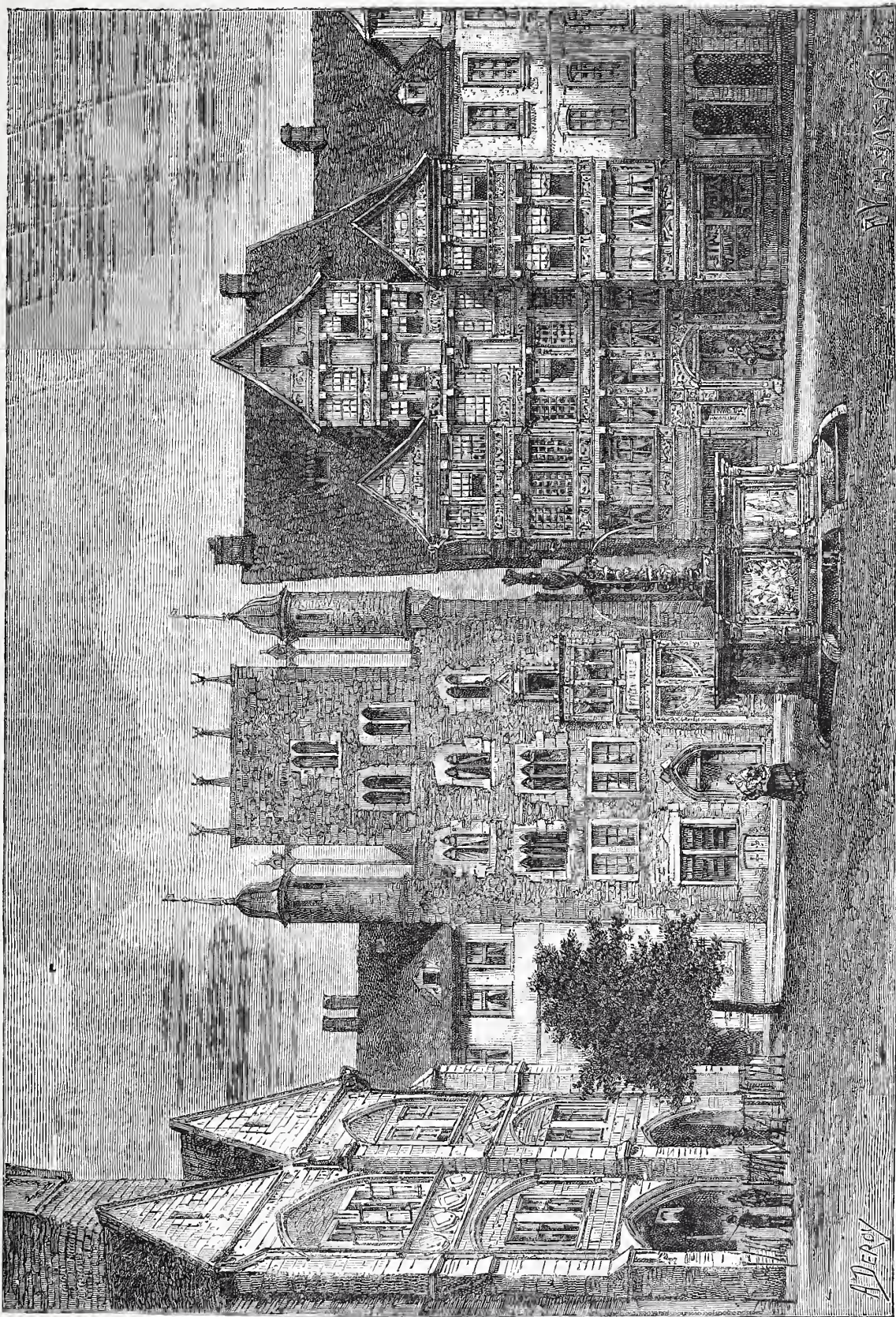
Voyageur inexpérimenté, si votre curiosité vous porte à chercher des impressions de la vie du moyen âge, n'allez pas, comme il nous est arrivé dans notre jeunesse, directement à Nuremberg; vous y trouveriez de très agréables exemples de l'art du seizième et du dix-septième siècle: œuvres d'art, maisons construites avec un charme moderne; mais c'est à d'autres villes du Nord, entre autres à Hildesheim, vieil évêché de Charlemagne, dans le Hanovre, qu'il vaut mieux diriger vos pas, si vous voulez vous croire transporté tout à coup aux douzième, treizième et quatorzième siècles. La grande place, l'Attstädter, que vous avez sous les yeux, peut vous en donner quelque idée. Il est fâcheux que l'Hôtel de ville, de style ogival tertiaire, n'y apparaisse qu'en partie, et aussi que la très curieuse maison des Bouchers, qui lui faisait

(1) « En 1622, les *Barbares à cheveux rouges* (nom que les Chinois donnent à tous les étrangers) attaquèrent Amoy. Ils se retirèrent sur la promesse qu'ils pourraient résider à Formose, d'où les expulsa Koxinga en 1662. » (*Histoire d'Amoy*.)

(2) C'est une tradition que l'on retrouve chez presque tous les peuples. Voy. le premier livre de *l'Énéide*.

face, ait été incendiée. Mais la fontaine, qui ne date que de 1540, est jeune en comparaison de

l'ensemble des constructions du fond, le Templerhaus, ou la maison en bois qu'on nomme Wede-



Grande place à Hildesheim. — Hôtel de ville (à gauche). — Maison des Templiers. — Fontaine de 1540. — Maison Wedekind. — Maison des Boucliers.

kind. Les églises sont romanes. Des œuvres de bronze, portes, croix, colonnes, etc., sont attribuées à l'évêque saint Bernward, qui vécut à la fin du dixième siècle et au commencement du on-

zième. On voit son tombeau dans la crypte de la belle église Saint-Michel, fondée par lui, et restaurée aux douzième et treizième siècles : elle a trois nefs ; autrefois elle avait six tours. Celui qui

aime les œuvres incontestablement dues à des artistes du moyen âge, peut être assuré de ravissantes surprises au musée Saint-Martin, à l'église Sainte-Madeleine, à Saint-Godehard et à la cathédrale (1055-1061). En dehors des édifices religieux ou laïques, on n'a, pour continuer à se faire l'illusion de vivre au vieux temps, qu'à errer le soir dans les cloîtres, dans les rues, où des maisons en bois de style ogival se conservent intactes à côté de celles du seizième et du dix-septième siècle, qui ont également leur prix. En somme, et même ne fût-on qu'un amateur sans aucune prétention, il vaut la peine de s'arrêter à Hildesheim, au moins pour un jour ou deux, lorsque l'on se rend de Halle à Hanovre et au Harz.

C.

— 304 —

ASTRONOMIE PHYSIQUE.

Extraits d'un discours de M. Janssen.

Suite. — Voy. t. II (2^e série), p. 191.

III. — L'ANALYSE SPECTRALE. (1)

Le principe qui sert de base à la nouvelle méthode, nommée *analyse spectrale*, est aussi simple que général, et peut se formuler ainsi :

« Les rayons élémentaires émis par toute matière gazeiforme rayonnante dépendent de l'espèce chimique de cette matière, et la caractérisent. D'où il suit que l'image spectrale résultant de l'analyse du faisceau des radiations émises par le corps variera avec la nature chimique de ce corps. »

C'est, en effet, sur la considération des spectres que l'analyse spectrale est fondée. Quand on analyse la lumière pour la considérer dans ses éléments, on fait une opération toute parallèle à celle du chimiste qui sépare les éléments simples d'un corps complexe. Le rayon élémentaire est une espèce chimique dans la lumière. Il en a tous les caractères : il est indécomposable ; il a une individualité propre, individualité caractérisée par sa longueur d'onde, par les effets physiologiques qu'il provoque, soit en agissant seul ou associé à d'autres rayons, par les phénomènes qu'il présente dans ses rapports avec les corps. C'est donc en faisant sur la lumière une opération parallèle à celle faite sur les corps qu'on a rapproché les deux sciences.

Cette analyse spectrale a fait dans la science son apparition d'une manière subite. On se rappelle encore l'émotion qui s'est emparée de tous ceux que la science intéresse, quand on a annoncé tout à coup qu'on venait de faire l'analyse chimique de l'atmosphère solaire, à cent quarante-huit millions de kilomètres, et qu'on a donné la liste des métaux qu'elle contient.

La suite fut digne de ces étonnants débuts, et,

(1) Voy. p. 191 du t. II (2^e série), les deux premiers paragraphes : I, AVANT LES LUNETTES ; II, APRÈS LES LUNETTES.

grâce aux progrès de la méthode (1), aujourd'hui ce ne sont plus seulement les atmosphères enflammées du Soleil et des étoiles qui peuvent nous révéler leur nature et leur composition ; nos recherches peuvent s'étendre à des objets qui ont pour nous un intérêt plus grand encore : nous pouvons tout d'abord prendre pour sujet notre propre atmosphère, en étudier hygrométriquement les hautes et inaccessibles régions, et là faire des analyses qui ne pourraient être tentées par aucun autre moyen. Nous pouvons ensuite, sortant de la Terre, aller interroger les atmosphères planétaires, y chercher la vapeur d'eau, et avec elle une des premières conditions de la vie terrestre. Nous pouvons encore, rapprochant la composition des atmosphères des planètes des circonstances astronomiques qui permettent de préjuger l'état de leurs surfaces, suivre chez elles des évolutions qui sont, pour nous, du domaine du passé ou de l'avenir. Enfin cette même étude des atmosphères planétaires, lorsqu'elle sera devenue plus complète, nous montrera si notre atmosphère est un type reproduit partout, et dont la composition paraît dès lors indispensable à l'existence des êtres ; ou bien, au contraire, si, par la constatation de compositions atmosphériques variées, on est conduit à admettre l'apparition et le développement de la vie dans des milieux essentiellement différents.

Mais la découverte des propriétés optiques de la vapeur d'eau peut recevoir des applications encore plus étendues et plus grandioses. Ainsi qu'on l'a proposé (2), elle peut nous servir à interroger non plus seulement les atmosphères planétaires, mais celles des soleils eux-mêmes, et cette analyse nous conduit alors à des notions toutes nouvelles sur les évolutions dont ces astres sont le théâtre. Il existe, en effet, une classe d'étoiles que nous rencontrons principalement parmi celles qui sont de couleur jaune ou rouge, et dont le spectre présente les raies obscures de la vapeur d'eau. Or, pour que les gaz générateurs de l'eau aient pu se combiner et donner naissance à cette vapeur, il faut que l'atmosphère de l'astre se soit singulièrement refroidie. D'après nos analyses, notre Soleil est encore loin de cet état critique ; mais, ainsi que nous venons de le dire, les cieux nous présentent de ces soleils refroidis ; preuve nouvelle que l'univers n'a pas été formé au même instant dans toutes ses parties, mais qu'il contient au contraire des astres de tous les âges et à tous les degrés de la carrière qu'ils doivent fournir. Ainsi, l'observateur qui explore le ciel ressemble au voyageur qui parcourt une forêt, et dont les pas rencontrent tour à tour le gland qui lève, l'arbre adulte, ou la trace noire

(1) On ne saurait entrer ici dans des développements qui pourront être l'objet d'un article spécial. Personne n'ignore la grande part qu'a prise à ces merveilleuses découvertes M. Janssen, le savant directeur de l'Observatoire de Meudon.

(2) *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. LXIII, p. 294 ; t. LXVIII, p. 1545.

que laisse le vieux chêne comme dernier témoin de son existence.

Tandis que ces études se faisaient en France, l'analyse spectrale, telle que ses auteurs l'avaient constituée, recevait en Angleterre de magnifiques développements. MM. Miller et Huggins abordaient l'étude des étoiles et retrouvaient chez toutes celles qui étaient soumises à leur examen les éléments solaires diversement associés⁽¹⁾. Ce résultat avait une portée philosophique immense, puisqu'il prouvait que la matière qui forme le monde solaire et ceux des étoiles est empruntée aux mêmes éléments. C'était la démonstration de l'unité matérielle du monde. Mais on alla plus loin encore. Il est des astres que nous considérons comme situés aux confins de l'univers visible, et dont la lumière est tellement affaiblie par l'immense trajet qu'elle doit faire pour parvenir jusqu'à nous, qu'ils ne nous apparaissent que comme de faibles lueurs. M. Huggins en réalisa cependant l'analyse, et montra qu'il existe toute une classe de nébuleuses irrésolubles en étoiles et formées de gaz incandescents, parmi lesquels figure, toujours en première ligne, l'hydrogène, qui paraît ainsi l'élément principal parmi les matériaux qui forment l'univers.

Ainsi, tout l'univers visible : le Soleil et son cortège de planètes, les étoiles peuplant les profondeurs des cieux, et jusqu'à ces nébuleuses qui n'apparaissent dans nos instruments que comme de faibles lueurs, la chimie peut les atteindre, notre analyse les saisit et en rapporte la preuve de l'unité de toute cette matière.

A suivre.

POURQUOI ?

- Est-il honnête homme ?
- Le plus honnête homme du monde.
- Aime-t-il bien sa famille ?
- Il l'aime tendrement, et il en est tendrement aimé.
- Est-il charitable ?
- Nous n'avons tout autour de nous personne qui soit aussi bienfaisant que lui.
- Aime-t-il sa patrie ?
- Il a été blessé deux fois en combattant pendant l'invasion allemande.
- D'où vient donc que vous parlez de lui avec tant de dureté ?
- Il n'a pas la même opinion que nous.
- En quoi ?
- En toutes choses...
- Excepté, je vois, en bonté, en amour de la

(1) En 1862, à Rome, M. Janssen constata que l'étoile α d'Orion compte le sodium parmi les vapeurs métalliques qu'elle contient; l'exactitude de cette conclusion fut confirmée en 1865 par MM. Miller et Huggins.

Au moment où elle fut faite, cette observation constituait le premier fait sur l'unité des éléments matériels du monde.

famille, de la patrie, en charité; soyez donc juste et bienveillant, s'il vous est possible.

Et je me rappelai ces admirables lignes de Pascal :

« — Pourquoi me tuez-vous ?

» — Eh quoi ! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau ? Mon ami, si vous demeuriez de ce côté, je serais un assassin, cela serait injuste de vous tuer de la sorte ; mais puisque vous demeurez de l'autre côté, je suis un brave, et cela est juste. »

ÉD. CH.

NOTES SUR L'ÉMAILLERIE.

Suite. — Voy. p. 6 et 58.

III. — LES ORIGINES DE L'ÉMAILLERIE EN OCCIDENT.

Les Étrusques, dans les arts et l'industrie desquels on retrouve une influence orientale si évidente, connaissaient l'art d'émailler les métaux ; et ici aucun doute n'est permis, puisque nous nous trouvons en présence de monuments devant lesquels il est impossible d'élever la moindre objection. Il existe, en effet, au Louvre, dans la salle des bijoux, un assez grand nombre de pendants d'oreilles (nos 402 à 408), trouvés dans les tombes de l'ancienne Étrurie et ornés de véritables émaux dont les couleurs, d'une délicatesse et d'une harmonie exquises, témoignent du goût et de l'extrême habileté des artistes qui les ont exécutés. Presque tous affectent la forme d'oiseaux, — colombe, cygne, coq ou paon, — au corps émaillé de blanc, aux ailes et à la tête diversement colorées, suspendus à des rosaces qui, elles-mêmes, sont également ornées d'émaux.

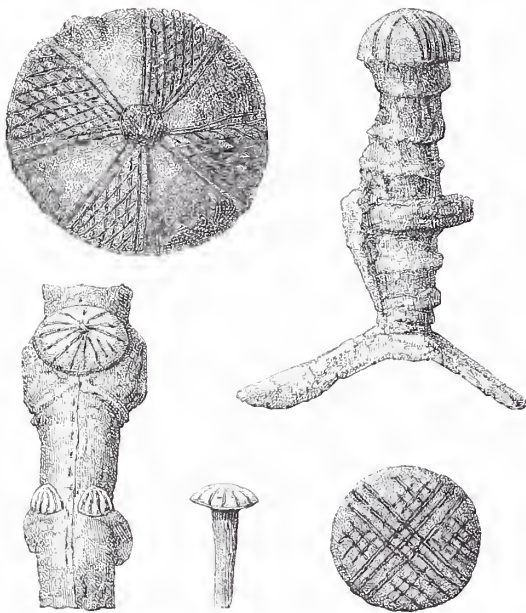
Il est donc bien évident que les peuples anciens, surtout les peuples de l'Orient, ont connu l'émaillerie ; mais ils semblent en avoir perdu ou tout au moins abandonné si complètement la pratique pendant plusieurs siècles, que, avant la découverte toute moderne des bijoux égyptiens et étrusques que nous avons signalés, et en présence du grand nombre d'objets émaillés trouvés un peu partout en fouillant le sol de la vieille Europe, on a pu facilement croire que l'art de l'émaillerie avait pris naissance en Occident.

Ce qui paraît certain, c'est que du temps de Pline (80 ap. J.-C.) les émaux étaient inconnus du monde romain ; plus de cent ans après lui, Philostrate, rhéteur grec venu à Rome au commencement du troisième siècle, en parle comme d'un mode d'ornementation particulier aux peuples qui avoisinaient l'Océan. « Ces couleurs, dit-il, les barbares de l'Océan les répandent, paraît-il, sur l'airain ardent, elles y adhèrent, s'y pétrifient et conservent les dessins. » Les commentateurs de Philostrate ont interprété ce passage de différentes manières ; mais la plupart, entre autres Blaise de Vigenères, y ont reconnu l'émail. « ... Car les barbares habitant l'Océan les savent couler (à ce que l'on dit) sur le cuivre venant rouge du feu, où puis après elles se glaçant et convertissent en un

émail dur comme pierre, gardant la figure au net qui y aura été enduite. » ⁽¹⁾ Dans un autre passage (*Vie des Sophistes*, I, xxv), Philostrate parle aussi de freins d'argent garnis « d'ornements celtiques. »

La quantité relativement assez considérable d'objets émaillés, et particulièrement de petites pièces pouvant convenir à des harnais de chevaux, qui ont été trouvés lors des fouilles opérées dans ces derniers temps en France ainsi qu'en Angleterre, en Écosse et sur les bords du Rhin, dans des sépultures remontant aux premiers siècles de notre ère, est venue confirmer les allégations de Philostrate, sans qu'il soit possible cependant de déterminer d'une façon certaine le lieu de fabrication de ces différents objets, que l'on peut attribuer à tous les peuples d'origine celtique qui avoisinaient l'Océan aussi bien qu'à une industrie nomade.

Nous savons cependant que l'art de l'émaillerie était pratiqué non seulement sur les bords de l'Océan, mais au cœur même de la Gaule, chez les Éduens ⁽²⁾, antérieurement à l'ère chrétienne, et, par conséquent, deux siècles au moins avant l'époque où vivait Philostrate. Les fouilles opérées en 1869 au mont Beuvray, à vingt-cinq kilomètres



Émaux gaulois trouvés au mont Beuvray.

d'Autun, sur l'emplacement de l'ancienne Bibracte, la principale forteresse des Éduens, l'*oppidum maximæ auctoritatis* de César, ont fait découvrir un grand nombre d'ateliers où l'on travaillait principalement le bronze, et, parmi eux, plusieurs au-

tres dans lesquels s'exerçait l'industrie de l'émaillage sur métaux. « Les ustensiles gisaient pêle-mêle, disent les auteurs de cette importante découverte ⁽¹⁾, les fours étaient encore remplis de charbons; à côté de spécimens complètement terminés, on en voyait d'autres à peine ébauchés, d'autres en pleine fabrication, l'un même encore enveloppé de terre cuite; tout autour, des fragments d'émail brut, des creusets de terre, des grès à polir, une quantité considérable de déchets, de bavures, de rognures provenant de la taille, des coques vitreuses qui conservaient l'empreinte des dessins du bronze, et, par-dessus tout, le témoin même des opérations, véritable fossile de nos terrains historiques, la médaille qui en fixe l'âge et l'époque. »

Les ateliers ainsi découverts paraissaient avoir été détruits par un violent incendie, et les malheureux artisans avaient dû fuir précipitamment en emportant seulement avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux. Néanmoins, les objets trouvés dans les fouilles de Bibracte sont, malgré leur peu d'importance, d'un intérêt considérable au point de vue archéologique, principalement en ce qu'ils montrent qu'avant l'invasion romaine, — puisque toutes les médailles recueillies sont exclusivement gauloises et contemporaines de César ⁽²⁾, — l'émaillerie était pratiquée dans la Gaule.

Déjà à cette époque, comme plus tard au temps de Philostrate, la plupart de ces bronzes émaillés semblent avoir été destinés au harnachement des chevaux; ce sont, en général, des rondelles ou bossettes qui devaient être placées sur le *fronteau*, à la naissance des oreilles, ou des appendices en forme de dôme à pointe munis de deux branches minces recourbées et terminées par un rivet qui permettait de les fixer à une autre pièce, probablement à la *muserolle* ⁽³⁾; on y a rencontré également un grand nombre de clous à grosses têtes lenticulaires. Tous ces objets sont décorés de dessins géométriques, gravés en creux, au trait, et remplis d'émail rouge. C'est à la vérité une sorte de niellure plutôt qu'un décor d'émail.

Des pièces analogues et datant de la même époque ont été trouvées, mais à l'état isolé, dans l'Allier, la Côte-d'Or, la Meuse, etc., etc.; la plupart sont déposées au Musée de Saint-Germain.

A côté de ces objets, que l'on peut regarder comme la plus ancienne manifestation de l'art de l'émaillerie en Occident, mais qui ne témoignent cependant que d'une technique des plus primitives et des plus simples, on en a trouvé d'autres, dans des sépultures du second et du troisième siècle, qui dénotent un art beaucoup plus avancé, plus intéressant, et dont les produits, disséminés un peu partout, en France, en Angleterre, dans les

⁽¹⁾ *Les images ou tableaux de plâtre peints des deux Philostrates, sophistes grecs*, mis en français par Blaise de Vigenères, Bourbonnois. — (Au tableau de la *Chasse des bestes noires*.)

⁽²⁾ « Entre le Doubs et la Saône habite le peuple des Éduens, ayant une ville, Chalon-sur-Saône, et une forteresse, Bibracte... »

(Strabon, IV, 3.)

⁽¹⁾ *L'Art de l'émaillerie chez les Éduens*, par J.-G. Bulliot et H. de Fontenay, p. 5.

⁽²⁾ Ces médailles sont actuellement au Musée de Saint-Germain.

⁽³⁾ Il est à remarquer que les tribus du sud de l'Afrique se servent encore aujourd'hui du même ornement dans le harnachement des chameaux, et le placent de la même façon.

environs de la mer du Nord et sur les bords du Rhin, mais offrant des caractères identiques, laisseraient supposer l'existence d'une classe spéciale de métallurgistes émailleurs nomades, parmi lesquels se serait conservé le secret d'une industrie qui se transmettait de père en fils, plutôt que l'établissement de centres fixes de fabrication.

A suivre.

ÉDOUARD GARNIER.

DÉPLACEMENT ET TRANSPORT

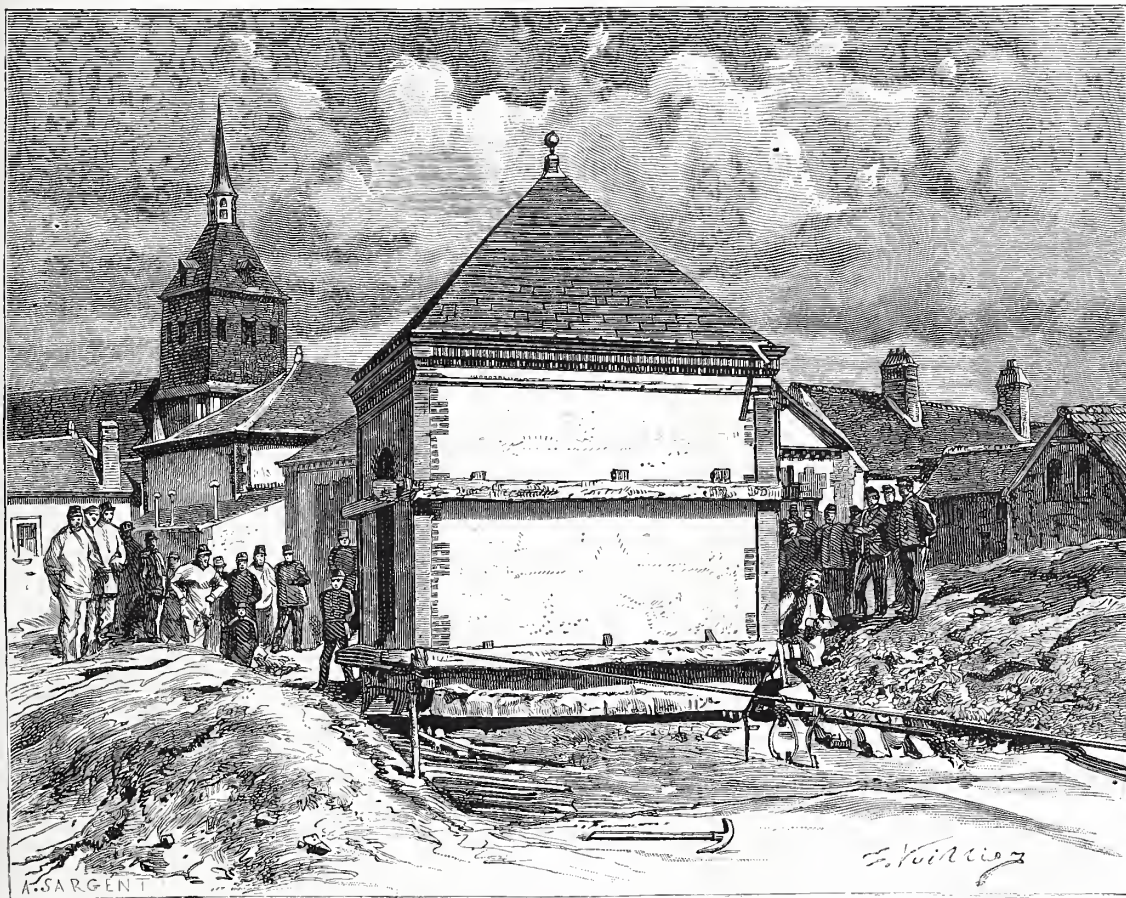
d'un Bâtiment en maçonnerie, à Romorantin.

Un petit bâtiment en maçonnerie, de 3^m.80 de côté, servant de magasin à munitions dans la ca-

serne de Romorantin, devait être démoli parce qu'il n'était pas à l'alignement : on a préféré le scier à sa base, pour le déplacer tout d'une pièce, et on l'a reculé en bloc sans autre dépense que celle du peu d'argent que l'administration avait affecté à sa démolition. (1)

On n'a employé pour cette opération que les matériaux qui se trouvaient à la disposition du commandant ingénieur (2), c'est-à-dire quelques bois de démolition d'un faible échantillon, un petit nombre de rails à double champignon prêtés par le chemin de fer de l'État, et une douzaine de vieux boulets sphériques en fonte de 0^m.12 de diamètre.

Sur un double cours de rails posés à plat, on plaça les boulets ; sur ces boulets deux rails de 3^m.50 de long, également posés à plat et assem-



Transport d'une maison par des soldats du génie, à Romorantin, en 1883.

blés par des traverses, constituèrent le traineau.

Par des moyens qu'il serait trop long de détailler ici, on parvint à couper la maçonnerie du bâtiment au niveau des fondations, en même temps qu'on établissait au-dessous le traineau, pièce à pièce, sans autre machine que des coins de chêne.

Le travail, commencé un jeudi à midi (1), par douze ouvriers (trois charpentiers, quatre maçons et cinq terrassiers), sans que rien eût été préparé à l'avance, fut terminé deux jours après, le samedi, à six heures du soir.

On passa une corde autour du bâtiment ; deux hommes, agissant sur un treuil, la tendirent, et la petite maison s'avança sans secousse jusqu'à l'extrémité des cours de rails qui avaient été posés : elle parcourut ainsi un mètre environ en deux minutes. Cette fois on dut l'arrêter là en attendant qu'on pût se procurer les moyens de continuer la voie.

Comme expérience complémentaire, on ramena le bâtiment à sa première place à l'aide d'hommes tirant directement sur la corde en sens contraire,

(1) 1883.

(1) 18 mai 1883, Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

(2) M. de Rochas.

et au nombre de seize comme l'indiquait la théorie.

Pour compléter l'opération, il suffisait d'achever la voie, de construire de nouvelles fondations à l'emplacement désigné, d'y conduire le bâtiment, de le relier à ces fondations au moyen de piliers permettant ensuite de dégager le chariot pièce à pièce par des procédés analogues à ceux qui ont servi à l'établir, et enfin de boucher les brèches.

La première partie du travail a coûté seulement 150 francs; le prix de la seconde a dû être inférieur à 100 francs.

Quelques travaux de ce genre ont déjà été exécutés soit en Italie, soit en Amérique, soit en France (1).

Nous avons publié en 1844 une note avec esquisse sur le transport du campanile de Crescentino, en Italie. C'est le seul exemple que nous connaissions de construction qu'on ait fait *rouler*. (2)

En Amérique, on a bien fait *glisser* de quelques mètres une maison, mais avec une lenteur excessive et des dépenses considérables.

En 1857, la colonne de la fontaine du Châtelet, qu'il s'agissait de changer de place, pesait environ 150 000 kilogrammes; on l'a transportée à 12 mètres et replacée sur un piédestal plus élevé. Des précautions très grandes avaient été prises pour assurer le succès de cette opération, dont la dépense s'éleva à 25 000 francs.

Le procédé employé à Romorantin est une modification de celui qu'a employé le comte Marin Carburî pour le transport du rocher qui sert de base à la statue de Pierre le Grand à Saint-Petersbourg, et qui pesait 1 500 000 kilogrammes.

Carburî avait pu utiliser le travail naturel produit par la gelée pour durcir la terre, de telle sorte qu'il a avancé plus vite que celui de M. de Rochas, retardé considérablement par les tassements du sol, malgré toutes les précautions prises.

On a calculé que le transport du rocher de 1 500 000 kilogrammes reviendrait aujourd'hui, en plaine, et par un hiver ayant suffisamment durci le sol, à 400 francs le kilomètre, et le transport de 50 000 kilogrammes à 24 francs le kilomètre, tout compris.

Notre gravure représente le bâtiment de Romorantin en avant de ses anciennes fondations.

C.

—o—o—o—

ESQUISSES PAR NATHANIEL HAWTHORNE.

Il n'est guère d'écrivain qui ne se soit laissé tenter, à un certain moment de sa carrière, par le désir de s'adresser au public, intéressant et sympathique entre tous, que représente la jeunesse. Ce fut le cas pour Nathaniel Hawthorne, le romancier le plus célèbre et l'un des penseurs le plus puissants qu'ait produits l'Amérique. Tout

(1) Voy. nos Tables.

(2) Voy. t. XII (1^{re} série), p. 327.

en se plongeant dans l'étude impitoyablement triste et désenchantée du cœur humain, tout en se laissant aller au courant du pessimisme, Hawthorne tira de la mythologie, à ses moments perdus, un joli ouvrage enfantin, *le Livre des merveilles*; puis, plus tard, l'idée touchante lui vint de consoler un jeune aveugle: il fit pour cela défiler sous les yeux de son imagination une série de tableaux empruntés à l'enfance des hommes illustres, qui devaient apporter dans la nuit où était plongé ce petit malheureux le charme de la couleur, l'intérêt du mouvement. Cette œuvre exquise, qui était aussi une bonne œuvre, resta par malheur à l'état de fragments. L'auteur de *la Lettre rouge* et de *Transformation* retourna aux études psychologiques âpres et douloureuses, qui font l'admiration des plus blasés, de ceux-là surtout peut-être; il enfourcha de nouveau ce que l'on a si bien nommé son *cheval nocturne*. Ces esquisses biographiques, destinées à l'enfance et interrompues dès les premières pages, furent cependant, après la mort de Hawthorne, croyons-nous, publiées telles quelles. Nous avons détaché de leur ensemble celles qui nous ont paru susceptibles d'intéresser tous les âges. En voici d'abord une qui rappellera Samuel Johnson à nos lecteurs (1). Sa vie, particulièrement sa jeunesse, est moins connue que ne le sont ses œuvres. Chacun des récits de Hawthorne renferme un enseignement, et c'est plus encore ce motif que le nom de leur auteur qui leur vaut de figurer dans le *Magasin pittoresque*.

UN REMORDS.

ANECDOTE HISTORIQUE.

I

— Sam, dit un matin Michel Johnson à son fils, je me sens bien souffrant aujourd'hui. Il faudra que tu ailles à ma place étaler les livres sur le marché.

Ceci se passait à Litchfield, en Angleterre, il y a plus de cent ans. Michel Johnson, déjà vieux, se voyait réduit, après avoir exercé avec fruit la profession de libraire, à se rendre, tous les jours de marché, au village voisin, Uttoxeter, pour vendre des livres en plein vent.

Le fils auquel il venait de s'adresser était un grand garçon, assez singulier d'aspect. Sa physiologie exprimait l'intelligence, mais il avait le visage ravagé par une humeur scrofuleuse qui tantôt se portait sur ses yeux au point de le rendre presque aveugle, et tantôt imprimait à sa tête un tremblement qui faisait croire à la paralysie. Lorsqu'il était petit, la reine Anne lui avait, pour le guérir, imposé les mains; mais, en dépit de la superstition qui attribue aux mains royales le pouvoir de guérir les scrofules, aucune amélioration ne s'était produite dans l'état de Samuel Johnson.

(1) Voy. t. VIII (1^{re} série), p. 197.

Au temps dont nous parlons, le pauvre gars ne portait pas de trop bons habits, et ses souliers laissaient paraître le bout de ses orteils; c'est que le père avait bien de la peine à nourrir sa femme et ses enfants. Si pauvre qu'il fût, le jeune Samuel témoignait autant d'orgueil qu'un fils de *lord*, et cet orgueil avait quelques excuses. Il sentait, en effet, germer en lui des talents peu communs qui devaient, à son avis, commander le respect. Peut-être eût-il voulu que les grandes personnes le traitassent avec autant de déférence que ses camarades d'école, qui, ceux-là, lui rendaient justice. Trois d'entre eux avaient coutume de venir le chercher chaque matin; il montait sur le dos du plus fort, et, soutenu de droite et de gauche par les deux autres, il se rendait triomphalement en classe.

Un personnage si considérable ne pouvait, on le comprend, supporter l'idée de perdre toute sa journée, sur la place du marché d'Uttoxeter, à offrir des livres aux ouvriers, aux paysans. Peut-être avait-il, cet orgueilleux, une honte secrète de se montrer en public si horriblement laid et en outre mal vêtu.

La proposition de Michel Johnson fut donc mal accueillie; un grondement confus de protestations monta du fond de la gorge de Sam; regardant son vieux père bien en face, il finit par répondre d'un ton ferme et décidé :

— Non, je n'irai pas au marché.

M. Johnson connaissait de longue date l'obstination de son fils, et s'était vainement efforcé de la combattre. Maintenant, il était trop affaibli au moral et au physique pour entrer en lutte avec elle. Renonçant donc, du premier coup, à se faire obéir, il prit son chapeau et son bâton.

— Fort bien, dit-il, si par une vanité sotte vous préférez voir votre père s'exposer au bruit et à la fatigue, tandis qu'il devrait être au lit, je n'ai rien à vous dire, sauf qu'un jour, quand je ne serai plus là, vous le regretterez.

Et le vieillard tout chancelant, les larmes aux yeux, se mit en route pour Uttoxeter. Quelle tristesse d'être condamné, dans l'état où il se trouvait, à travailler pour faire vivre un ingrat!

Sam le suivit des yeux d'un air maussade, tant qu'il fut en vue. Mais quand M. Johnson eut tourné le coin de la rue, la conscience du mauvais fils se réveilla soudain. Son imagination lui représentait son vieux père, debout au milieu de la foule tapageuse, offrant ses livres tantôt aux rustres qui ne savaient pas lire, tantôt aux gentilshommes campagnards dont l'unique souci est de chasser le lièvre et le renard, ou bien à des gamins qui préfèrent de beaucoup dépenser leur argent en sucreries. On marchandait. Pour la moindre vente l'infortuné libraire devait se débattre une heure avant de gagner une misérable pièce de dix sous.

— Mon pauvre père! se dit Sam tout bas. Quel mal de tête il aura! Et quel chagrin surtout il doit éprouver! un chagrin dont je suis cause. Je regrette de n'avoir pas obéi.

Il alla trouver sa mère qui était en train de faire le ménage. Elle ignorait ce qui s'était passé.

— Mère, demanda Sam, mon père vous a-t-il paru bien malade aujourd'hui?

— Oui, répondit la mère, tournant vers lui un visage empourpré par l'action du feu devant lequel cuisait le modeste repas de la famille. — Sa mauvaise mine m'a inquiétée ce matin; c'est dommage qu'il ne t'ait pas envoyé à sa place. Te voilà grand garçon maintenant, et tu serais heureux, j'en suis sûre, de faire quelque chose pour soulager ton père qui a tant fait pour toi.

Sam ne répondit rien, mais de nouveau les remords lui montra Michel Johnson courbé sous l'ardent soleil de la place du Marché, l'air si accablé, le visage si défait, que les passants s'arrêtaient tous à sa vue, se disant :

— Ce vieillard n'a donc pas de fils qui puisse le remplacer dans son échoppe pour lui permettre de garder le lit?

Puis la vision évoquée devenait terrible! M. Johnson s'évanouissait; il tombait au milieu du marché, ses cheveux gris balayant la poussière, son visage vénérable pâle comme celui d'un cadavre, et la foule tout autour de lui demandait :

— Est-il mort? Est-il mort?

Sam frissonnait en répétant tout bas :

— Est-il mort?... Oh! que Dieu me pardonne! que Dieu me pardonne!

Mais Dieu ne pouvait lui pardonner si aisément, car son repentir n'était pas complet. S'il l'eût été, ce fils ingrat serait parti pour Uttoxeter, et se fût jeté aux pieds de son père en plein marché. Là, il aurait confessé sa faute et supplié M. Johnson de lui permettre de le remplacer; mais tel était l'entêtement naturel de Sam, qu'il ne pouvait se résigner à cette humiliation. Il aurait pourtant dû agir ainsi, ne fût-ce que par pitié pour lui-même.

Après le coucher du soleil, Michel Johnson regagna lentement son logis. Il ne dit rien à Sam, et jamais un mot ne fut échangé entre eux au sujet de cette grave désobéissance.

Quelques années plus tard, le père mourut, laissant son fils lutter seul contre les difficultés de la vie. Le courage avec lequel il s'en tira, son noble désintéressement, la publication de tant de beaux ouvrages dans les genres les plus variés, lui valurent l'estime du monde; mais jamais, pour sa part, il ne se pardonna, jamais rien ne put effacer de sa mémoire l'incident lamentable du marché d'Uttoxeter. Bien souvent, qu'il fût étudiant à l'Université d'Oxford, ou professeur à l'Académie d'Ediol, quand il écrivait, pour gagner de quoi faire enterrer sa mère, le roman de *Rasselas*, cette œuvre douloureuse et charmante que connaissent tous les gens de goût; quand il préparait ce Dictionnaire, le plus vigoureux travail peut-être qui soit sorti d'une tête humaine; aux prises avec la misère comme au milieu de ses succès; alors qu'il errait par les rues, sans un liard dans sa poche, comme dans le temps où les plus grands person-

nages de l'Angleterre se disputaient l'honneur de le recevoir à leur table, ce souvenir douloureux venait l'assaillir : — J'ai été cruel envers mon père ! — Il lui semblait voir le vieux Michel Johnson, harcelé par le tumulte et la poussière du marché, pressant de sa main flétrie son front prêt à éclater, et une mélancolie habituelle qui, assure-t-on, le conduisit au tombeau, était aggravée, rendue intolérable par la pensée de torts que rien ne pourrait réparer. C'est une triste chose que d'avoir un pareil souvenir pour compagnon de route durant la vie!.....

A suivre. Traduction de TH. BENTZON.



La poésie est une sorte de science spontanée.

GUYAU.



L'ISLAMISME EN ALGÉRIE.

En Algérie, l'élément religieux est réparti en trois groupes : 1^o le clergé officiel et salarié par le gouvernement de fait; 2^o les marabouts, dévots indépendants de tout lien officiel, distribuant l'instruction religieuse et canonique dans les chapelles, médressés ou autres édifices leur appartenant, sans relever en quoi que ce soit de l'État; 3^o les congrégations religieuses connues sous le nom de khouans, nom qui répond à peu près à celui de derviches dans l'Empire ottoman et la Perse.

1^o Les fonctionnaires religieux salariés par l'État sont pauvres et ont peu de crédit parmi les musulmans.

2^o Les marabouts, ou religieux indépendants, sont les héritiers en ligne directe ou en ligne collatérale de santons musulmans morts en odeur de sainteté, et dont la tombe jouit de privilèges miraculeux. Ils vivent des aumônes des pèlerins auxquels ils distribuent des amulettes et des bénédictions. Les plus instruits enseignent le Coran, la tradition et la jurisprudence.

3^o Les khouans sont des congrégations mystiques. Parmi elles sont les confréries suspectes et les faux chérifs. Les premières sont composées de vagabonds, jongleurs, charmeurs de serpents, saltimbanques, etc., qui parcourent les douars et prélèvent des tributs sur l'ignorance et la crédulité. Les chérifs de contrebande se prétendent descendants du Prophète : ils sont moitié charlatans, moitié illuminés, et peuvent être des instruments de mouvements insurrectionnels. Au reste, les sociétés de cette sorte sont nombreuses et il est difficile de les bien définir. On distingue particulièrement les kadrya, ordre formé dans la seconde moitié du douzième siècle; les chadelya, fondés au treizième siècle, et dont les doctrines philosophiques méritent d'être étudiées; les oïssaoua, du seizième siècle, qui se livrent à des

exercices barbares et ont toutefois un catéchisme animé d'un souffle élevé et moral; les ouled-sidi-cheïkh du dix-septième siècle, dont l'influence s'accroît beaucoup depuis quelques années; les hazalya, très mystérieux; les zyanya, qui escortent les caravanes; les tidjanya, d'origine récente; les rahmanya, qui ne comptent pas moins de cent mille adhérents; les snoussya, sortes de protestants de l'islamisme.

Une alliance directe avec les corporations fanatiques paraît impossible. Mais il y aurait utilité, au point de vue de notre occupation de l'Algérie, de créer, dans chaque douar, une mosquée pour ainsi dire municipale et desservie par un iman convenablement rétribué. On contre-balancerait peut-être ainsi les dangereuses influences des khouans, en donnant satisfaction au besoin d'expansion mystique, de cérémonies et de pratiques superstitieuses, que l'on ne peut s'empêcher de constater dans toutes les classes de la population indigène. (1)



UNE SALIÈRE.



Cette salière, en argent doré, est une œuvre de travail allemand du dix-septième siècle; elle appartient au prince Charles de Prusse.

(1) *Marabouts et khouans*, par Louis Rühl. — Article du *Journal des savants*, par A.-C. Barbier de Meynard.

JEAN-HONORÉ FRAGONARD.

Portrait de Fragonard par lui-même. — Collection de M^{me} Kestner. (*)

Fragonard, admiré par ses contemporains pendant sa jeunesse et son âge mûr, ensuite dédaigné et même oublié sur ses vieux jours, s'est relevé dans l'estime de beaucoup d'amateurs de notre époque, assez haut pour que ses petits tableaux, ses esquisses, ne puissent s'acquérir, dans les ventes publiques, qu'à des prix exagérés.

Né à Grasse, en Provence, en 1732. Jean-Honoré Fragonard quitta son pays à l'âge de dix-huit ans, avec sa famille, pour se rendre à Paris, où son père allait essayer de sauver une partie de sa fortune engagée dans une mauvaise spéculation. Le procès fut perdu et la famille ruinée. Fragonard, fut d'abord placé chez un notaire au dernier rang des clercs (*). Cependant son goût pour le dessin fit que sa mère, sur ses instances, se décida à le pré-

(*) Ce qu'on appelle « saute-ruisseau », celui qui fait les commissions.

senfer à Boucher, qui d'abord ne voulut pas l'admettre parmi ses élèves. Accueilli dans l'atelier de Chardin, où son instruction fut peu soignée, il y resta six mois pendant lesquels il ne cessa de peindre, dans l'espoir de se représenter à Boucher, qui enfin, étonné de ses progrès, se laissa persuader.

Le jeune artiste obtint le prix de Rome en 1752, avant d'être reçu aux cours de l'Académie, exception due au nom de son maître. Il partit pour l'Italie après avoir, suivant la règle alors en vigueur, accompli son stage à l'École des élèves protégés.

Le sujet du concours était « Jéroboam sacrifiant aux idoles », tableau aujourd'hui conservé à l'École des beaux-arts.

A Rome, il fut d'abord très découragé, dit-il lui-

(*) Ce portrait a été exposé à l'École des beaux-arts, le 25 avril 1883, Exposition des portraits du siècle.

même, à la vue des admirables œuvres des maîtres. Boucher lui avait cependant donné cet étrange conseil, avant son départ, à propos de Michel-Ange et de Raphaël : « Mon cher Frago, si tu prends ces gens-là au sérieux, tu es un garçon perdu. » Au reste, ses dispositions naturelles et les exemples de quelques peintres français contemporains l'entraînèrent bien vite loin des artistes de premier rang, vers le Baroque, Pietro de Cortone, Solimène, et surtout Tiepolo qui exerça sur son talent une grande influence.

Il se lia d'amitié avec Hubert Robert, et tous deux, de compagnie, coururent les villes et les campagnes, dessinant partout et toujours. Ils furent rencontrés dans ces vagabondages artistiques par l'abbé de Saint-Non, qui les emmena à Naples (1759), où leur crayon se démena de plus belle. Le fruit de ce voyage fut un ouvrage publié trois ans après par l'abbé sous le titre de *Voyage de Naples et de Sicile*, 5 volumes in-folio, une des plus heureuses publications de l'époque.

« ... L'abbé de Saint-Non, dit Mariette (*Abeccedario*), a ramené Fragonard avec quantité de dessins qu'il lui a fait faire, et parmi lesquels j'en ai vu plusieurs représentant des vues de Rome, dont la touche et le faire m'ont beaucoup plu. »

Quelques mois après son retour de Rome, Fragonard présenta à l'Académie son tableau de *Corrèus se sacrifiant pour sauver la vie à Callirhoé*, qui fut reçu avec faveur, et le 30 mars de cette année (1765) il fut admis à l'Académie de peinture avec le titre d'agrégé, — qu'il n'essaya pas de changer plus tard pour celui d'académicien.

Le tableau eut un grand succès au Salon, et Diderot, dans sa critique, lui a consacré un très long article qui montre tout le cas qu'il en faisait (1).

L'Exposition de 1767 fut la deuxième et dernière à laquelle il prit part. Il avait envoyé un groupe d'enfants dans un ciel ovale, une tête d'homme et plusieurs dessins. Le public et la critique s'attendaient à mieux.

« C'est une belle et grande omelette d'enfants, une belle omelette bien douillette, bien jaune et bien brûlée », écrit Diderot; et il ajoute plus bas : « Monsieur Fragonard, quand on s'est fait un nom, il faut avoir un peu plus d'amour-propre. Quand, après une immense composition qui a excité la plus grande sensation, on ne présente au public qu'une tête, je vous demande à vous-même ce qu'elle doit être. »

Vers ce temps, découragé par le mauvais vouloir de M. de Marigny, surintendant des beaux-arts, pour le payement de son tableau de Callirhoé qui avait été acheté pour la manufacture des Gobelins, au prix de 2400 livres; rebuté par les sévérités de la critique, et faisant sans doute un retour consciencieux sur lui-même, il renonça à

la grande peinture et se livra, à la suite de Watteau, de Vanloo et de Boucher, à la composition de tableaux de chevalet, que les amateurs ne tardèrent pas à se disputer, à peine finis.

En 1769, le 30 mars, il se maria avec M^{lle} Gérard, fille d'un distillateur de Grasse, qui, placée à Paris chez un confrère de son père pour s'y former au commerce, ne se sentait aucun goût pour cet état. Elle s'amusait à peindre et se chercha un maître; on lui indiqua Fragonard, son compatriote. Il l'accueillit comme élève, et bientôt après ils furent unis à l'église de Saint-Lambert de Vaugirard. Il naquit de ce mariage une fille qui mourut à dix-huit ans, et un fils, Alexandre-Évariste, peintre et statuaire, né à Grasse en 1780, mort à Paris en 1850.

Fragonard s'était lié avec le fermier général Bergeret, et entreprit à sa suite, avec sa femme, un deuxième voyage en Italie, pendant lequel les compagnons s'entendirent à merveille; mais au retour survint entre eux une brouille sérieuse. Une malle pleine de dessins de Fragonard avait été portée avec les autres bagages de Bergeret à son hôtel; le peintre la réclama en vain; le traitant prétendit la garder pour se dédommager des frais de voyage de l'artiste. Il fut condamné à la rendre ou à payer 3000 francs. Il préféra payer.

Logé au Louvre avec sa femme et sa belle-sœur, M^{lle} Gérard, qui fut son élève, dans un appartement qu'il s'était plu à arranger avec un goût particulier en harmonie avec sa peinture, il travaillait constamment, sous un jour fantastique qu'il avait disposé dans son atelier, et produisait un nombre véritablement énorme de tableaux, de dessins, d'eaux-fortes, toujours achetés et payés fort cher.

Il s'amassa ainsi une très riche aisance. Il vivait d'ailleurs gaiement, insoucieusement, ayant toujours au bout des doigts de quoi renouveler sa fortune; mais à la révolution, l'école de David, plus en rapport avec les mœurs nouvelles, attira toute la vogue. Le public abandonna Fragonard. Lui-même il semble avoir ployé sous l'influence de la nouvelle école, et, de cette main qui peignit *le Sacrifice de la rose*, il dessina avec ennui *le Sénat assemblé pour juger la paix et la guerre* et *la Fermeture du temple de Janus*. C'est même chez David qu'il envoya étudier son fils Évariste.

Heureusement la reconnaissance lui avait fait de David un ami. Chargé par M^{lle} Guimard, en 1773, de décorer une pièce de son hôtel, la commande lui fut retirée et confiée ensuite à David, qui vint demander à Fragonard l'autorisation d'achever son ouvrage; ce dernier y consentit avec une bonne grâce que David n'oublia pas. Aussi, sur sa recommandation, Fragonard fut nommé par l'Assemblée nationale un des conservateurs du Musée. Il proposa et fit adopter, malgré de vives oppositions, la séparation des écoles. Il fut aussi membre du jury des arts constitué en brumaire an 2 pour juger les ouvrages de peinture,

(1) Ce tableau est aujourd'hui exposé au Musée du Louvre, où il attire pen l'attention des visiteurs. Il a 3^m.09 de hauteur sur 4 mètres de large.

de sculpture et d'architecture mis au concours.

A partir de ce jour il cessa de peindre. Après avoir perdu sa fortune, il perdit sa place. Il supporta néanmoins ces malheurs avec courage, et mourut à soixante-quatorze ans et cinq mois d'une congestion cérébrale, le 22 août 1806, à cinq heures du matin, au « palais du Tribunal (Palais-Royal), maison de Veri, restaurateur », comme indique son acte de décès.

L'œuvre de Fragonard est considérable. Il a employé également tous les procédés : la peinture à l'huile ; l'aquarelle, à peine teintée de tons étendus dans l'eau, parfois relevée de rehauts à la plume ; le pastel, d'une manière brutale mais large ; le bistre, avec un dessous de mine de plomb, son procédé préféré ; et la sanguine, qu'il mania d'une manière inimitable. Il a aussi gravé à l'eau-forte et exécuté un très grand nombre de dessins d'illustrations : *Don Quichotte*, *Roland furieux*, etc. Il a également excellé dans la miniature, qu'il traitait d'une manière très légère et très délicate. Des peintures décoratives qui formaient la partie la plus intéressante de son œuvre, il reste bien peu de chose. Il fut cependant le décorateur à la mode. Nous l'avons vu travaillant en 1773 pour Guimard ; en 1772, M^{me} du Barry avait acheté pour Luciennes quatre dessus de porte de lui. Il avait décoré aussi ses maisons de campagne de Carrières et de Petit-Bourg et sa maison de Grasse (1).

Pour ses autres peintures, outre la *Callirhoé*, « vaste machine mélodramatique d'un effet surnaturel », comme l'appelle Jal, le Louvre compte treize ou quatorze de ses tableaux de chevalet, parmi lesquels on remarque, dans la salle Lacaze, le *Portrait de M. de la Bretèche*, vêtu de jaune, coiffé d'une toque à plume rouge, et jouant de la guitare ; *l'Étude*, jeune femme vêtue de jaune ; *l'Orage*, paysage mouvementé.

Les Musées d'Angers, de Besançon, de Lille et de Tours possèdent des toiles de Fragonard.

L'Exposition du dix-huitième siècle, ouverte le 15 décembre 1883 rue de Sèze, comprenait dix-huit tableaux de Fragonard des plus renommés : *la Liseuse*, *l'Escarpolette*, *la Berceuse*, *la Joueuse de vielle*, *la Visite à la nourrice*, *le Guignol*, *le Retour*, *le Modèle*, etc.

A l'étranger, on voit figurer quelques-unes de ses peintures ou de ses dessins dans les collections de l'Académie royale de Saint-Ferdinand, au Musée de l'Ermitage, dans la galerie du baron Speck-Sternburg à Leipzig, dans la collection Richard Wallace, et dans la galerie du palais de Lazienki à Varsovie.

Une partie de ses œuvres ont été gravées par

(1) Ces peintures de Grasse sont au nombre des plus charmantes de Fragonard : elles décoraient tout un salon, et l'on ne saurait séjourner à Cannes ou aux environs sans céder au désir de les voir. On prétend que ces œuvres de grande dimension, admirablement conservées, agréables et gracieuses, étaient aussi destinées au château de M^{me} du Barry.

Dauzel, Flipart, Saint-Non, Beauvarlet, Halbou, de Launay, Macret, Mathieu, Miger, Vidal, Ponce, etc.

Si, pour définir le caractère de la peinture de Fragonard, on cherche à le rapprocher d'une famille particulière d'artistes, on doit reconnaître que le premier de ses contemporains, celui qui, dès ses commencements, avait excité son admiration, celui qui devait plaire à sa nature trop facile, fut et resta toujours Boucher.

« La manière, le coloris, le *lait* de Boucher, le dominant, alors que Fragonard croit l'oublier, ont dit des critiques qui l'admirent (1)... Boucher perce, transparait, surnage, au milieu de ses spirituels emprunts... »

Ce qui explique le discrédit où il tomba pendant ses dernières années, c'est l'insuffisance des procédés de sa peinture, mais aussi le manque d'études sérieuses et l'absence de ce qu'on appelle le style.

Mariette écrit (*Abecedario*) : « ... Il est disciple du sieur Boucher. Je lui souhaite un aussi bon pinceau que son maître. Je doute qu'il l'ait jamais. » — Il ne l'eut pas, en effet.

Diderot ne s'était pas laissé trop prendre à l'engouement public, ni même à son propre enthousiasme. « ... Nous en recauserons ensemble, dit-il à Grimm ; cela sera d'autant mieux que peut-être découvrirons-nous pourquoi, après un premier tribut d'éloges payé à l'artiste, après les premières exclamations, le public a semblé se refroidir. Toute composition dont le succès ne se soutient pas, manque d'un vrai mérite. » Grimm répond à un récit de rêve : « Dans la caverne, vous n'avez vu que les simulacres des êtres, et Fragonard sur sa toile ne vous en aurait montré non plus que les *simulacres*... Quand on perd son tableau de vue un moment, on craint toujours que sa toile ne se replie comme la vôtre et que les fantômes ne s'évanouissent comme ceux de la nuit... Mais, outre la crainte qu'au premier signe de croix tous ces beaux simulacres ne disparaissent, il y a des juges d'un goût sévère qui ont cru sentir dans toute la composition je ne sais quoi de théâtral qui leur a déplu. »

Dans le même Salon, à propos d'un autre tableau, Diderot reproche à l'artiste de peindre *flou*, *flou*, et d'avoir fait des jambes verdâtres et vaporeuses. Les reproches sont justes.

Pourtant, malgré cette part qu'il faut faire à ses défauts, et bien qu'il soit assurément inférieur à Watteau, à Chardin et même à Boucher, Fragonard n'en doit pas moins être considéré comme un peintre intéressant de la deuxième moitié du dix-huitième siècle, dont il est une des personnalités.

LÉONCE BÉNÉDITE.

Du Musée de Versailles.

— * —

Être content.

Être *content*, c'est être *contenu*, le mot le dit ; c'est-à-dire contenir ses vœux dans les limites que

(1) De Goncourt.

Dieu a tracées, et parce que c'est lui qui les a tracées. Nous sommes tous, comme M^{me} de la Vallière, dans ce monde pour être *contents*, et non pour être bien aises, au large et sans limites; et le contentement, terme relatif, est le vrai nom du bonheur.

A. VINET.

— 210 —

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN.

Notre gravure représente le *brandon*, ou arbre de la Saint-Jean, à Bagnères de Luchon. Cette gravure est la reproduction d'une photographie datée du 24 juin de l'année dernière. Ce sont là de vieux, de très vieux usages, dont il n'est que temps de recueillir les dernières traces. Il y a deux siècles, dans presque toutes les parties de la France, une cérémonie semblable se célébrait, chaque année, à pareil jour, sous le patronage du clergé et avec le concours des plus hautes autorités civiles. A Paris, le feu de la Saint-Jean était allumé sur la place de Grève en présence du roi (1). Dans dix jours, quelques feux de joie s'allumeront encore en province, principalement dans les pays de montagnes; mais le caractère religieux de la fête se perd de plus en plus. On ne le retrouverait qu'en Bretagne, dans la Bretagne bretonnante. Nous attirons l'attention des lecteurs du *Magasin pittoresque* sur ce qui reste de ces vieilles superstitions, qui tinrent une si grande place dans la vie de nos pères, et auxquelles ils étaient si profondément attachés de cœur que l'Église se vit obligée de les adopter en les réglementant, dans l'impuissance où elle était de les détruire.

Les feux dits aujourd'hui *feux de la Saint-Jean* remontent, en effet, à la plus haute antiquité. Ces pratiques religieuses font partie de l'héritage de croyances et de rites que la race aryenne, cette grande et noble race dont les Perses, les Grecs, les Romains, les Scandinaves, les Germains, les Celtes et les Slaves ne sont que des rejetons, a importés avec elle en Occident. Ceci n'est point une conjecture. Ovide, au temps d'Auguste, assistait dans la campagne de Rome à cette cérémonie. Il y avait joué un rôle dans son enfance, il la décrit dans tous ses détails (2). Il rappelle que le jour où cette cérémonie se célébrait à Rome était le jour même de la fondation de la ville éternelle (3). Mais ce qui lui donnait son caractère religieux, c'est que le 21 juin était pour les Romains, comme pour nous le 24 juin, le jour du solstice d'été, une des plus grandes fêtes solaires de l'antiquité. Bossuet, dans son *Catéchisme de Meaux*, reconnaît que les pratiques qui se rattachent à la fête de la Saint-Jean sont des pratiques païennes: « L'Église s'est résignée, dit-il, à y prendre part pour en bannir les superstitions auxquelles cependant, après tant de

siècles, les populations ne peuvent se résigner à renoncer »; et il définit ces superstitions: « Danser autour du feu, jouer, faire des festins, jeter des herbes par-dessus le feu, en cueillir avant midi, à jeun, en porter sur soi, les conserver le long de l'année, garder des tisons ou des charbons du feu. »

C'est ce que l'on faisait déjà du temps d'Ovide. « Bien souvent, écrit Ovide (1), au jour des Palilia (2), j'ai sauté à travers trois brasiers alignés; bien souvent, dans mon enfance, j'ai aspergé l'autel d'eau lustrale avec une branche de laurier... Imittez-moi, jeunes bergers, allumez les feux, faites passer rapidement vos corps généreux à travers les amas embrasés de paille qui pétillent: le reste de l'année la déesse Palès vous sera propice; vos brebis seront fécondes, vos bœufs seront vigoureux. »

Saint Éloi, au commencement du septième siècle, tonnait déjà contre ces pratiques: « Ne vous réunissez pas au solstice, recommande-t-il à ses ouailles; qu'aucun de vous ne danse et ne saute autour du feu, ni ne chante des chansons, le jour de la Saint-Jean; ces chansons sont diaboliques. »

A quelle fête païenne la fête de Saint-Jean avait-elle donc succédé, pour que les populations, même après leur conversion au christianisme, y restassent si fidèles. Je viens de le dire: à une des grandes fêtes du culte du Soleil. Les palilia étaient à Rome, et sous d'autres noms dans presque tous les groupes indo-européens, une manifestation extérieure de ce culte du Soleil et du feu, qui avec le culte des morts se retrouve partout à l'origine de la civilisation aryenne. Le feu, aux yeux des Aryas et de leurs descendants, était un dieu, le plus puissant de tous les dieux. A Olympie, le premier sacrifice offert au nom de la Grèce assemblée était pour *le foyer*, le second seulement pour Zeus. Chaque famille, chaque cité, chez les Indous, les Grecs et les Romains, nous pouvons ajouter chez les Celtes, avait son feu sacré. La religion disait que ce feu devait rester toujours pur (3). Ce feu était censé, en effet, descendre directement du ciel. Il fallait le renouveler chaque année. Or, c'était au solstice d'été que se faisait cette cérémonie du renouvellement du feu, cérémonie qui se pratiquait en Irlande au temps de saint Patrice comme à Rome au temps d'Ovide. On s'y préparait par plusieurs jours de purification. A Lemnos, on éteignait tous les feux des autels huit jours d'avance. Ces feux devaient être rallumés exclusivement au feu que le vaisseau sacré rapportait de Délos, l'île sainte, où il était recueilli sur l'autel d'Apollon, comme en Irlande on le recueillait sur l'autel de Tara, la capitale religieuse de l'île, où il était allumé par les mains du grand druide. Au septième siècle, en Allemagne, au témoignage de J. Reis-

(1) Louis XIV fut le dernier roi qui prit part à cette cérémonie.

(2) Ovide, *Fastes*, liv. IV, v. 720 et suiv.

(3) Le 21 juin de l'an 753 avant notre ère.

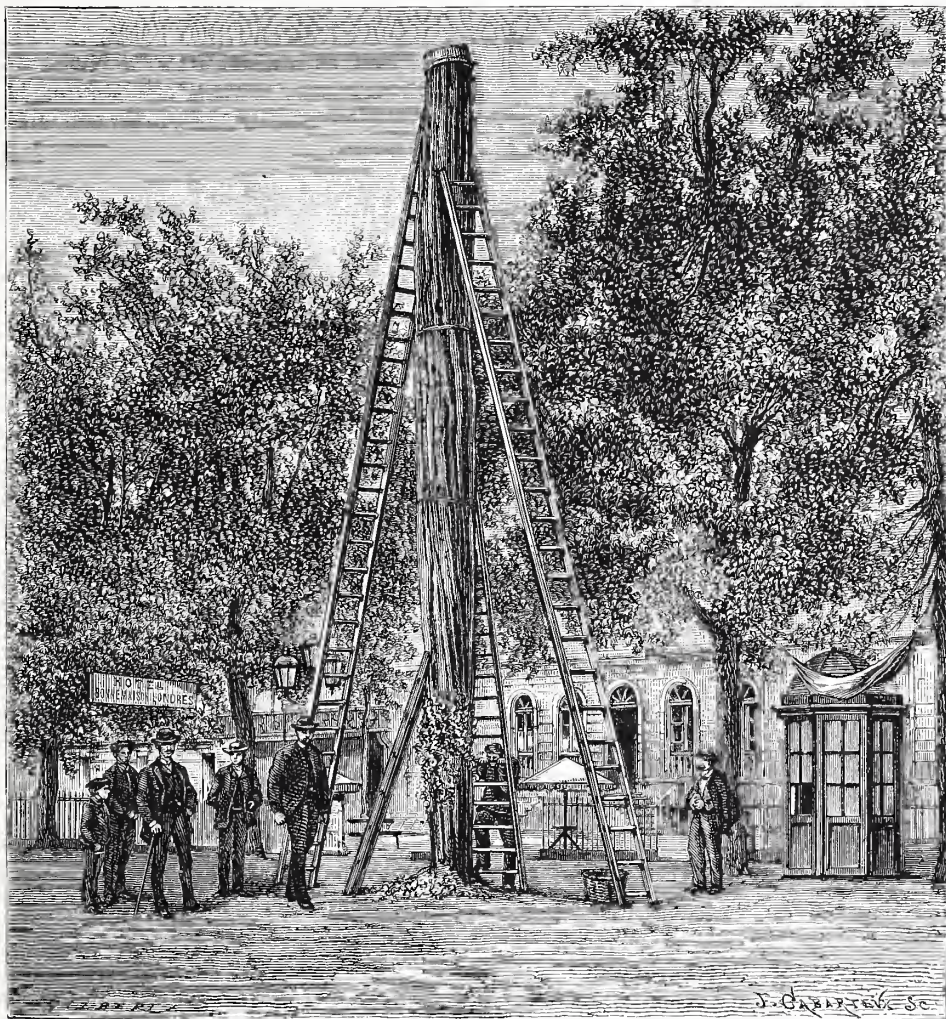
(1) Ovide, loc. cit.

(2) 21 juin.

(3) Voir Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, 1^{re} édition, p. 20.

chius, existait un usage semblable⁽¹⁾. « Pour obtenir le feu purificateur, il fallait que tous les feux du village fussent préalablement éteints ; après quoi le feu nouveau était allumé par un procédé analogue à celui qu'emploient encore aujourd'hui les brahmanes dans l'Inde pour faire apparaître *Agni* (le feu sacré) sur l'autel. On faisait jaillir la flamme à l'aide du frottement d'un cabestan contre une pièce de bois percée d'un trou et enduite de goudron.

Ce renouvellement du feu était, dans l'antiquité, accompagné de grandes fêtes, de grandes réjouissances. Ce sont ces fêtes dont l'Église ne put jamais déshabituer les fidèles ; l'Église fut forcée de les sanctifier en les adoptant : la fête du solstice d'été fut mise sous le vocable de saint Jean. Chacun sait que le solstice d'été répond à un des grands phénomènes de la nature. Le jour commence à décroître, comme il recommence à croître au solstice d'hiver. Or Jean avait dit, en parlant du Messie :



Le Brandon de la Saint-Jean, à Luchon (Haute-Garonne).

« *Il faut qu'il croisse et que je diminue; Illum oportet crescere me autem minui.* »⁽²⁾ Jean était, en effet, le dernier des prophètes ; en lui s'éteignait le soleil de l'ancienne alliance, tandis que Jésus était le soleil de la nouvelle. Dès lors, quoi de plus naturel, puisque la naissance du Christ se trouvait placée au solstice d'hiver (25 décembre), c'est-à-dire à l'époque de l'accroissement des jours, de fixer la nativité du Précurseur à l'époque de leur diminution. Les pères de l'église acceptèrent ce rapprochement : « A la nativité du Christ, s'écrie saint

Augustin dans l'un de ses sermons⁽¹⁾, le jour croit, il décroît à la nativité de Jean. Le jour augmente lorsque se lève le Sauveur du monde, il diminue lorsque naît le dernier des prophètes. »

Voilà comment l'Église nous a conservé ces souvenirs préchrétiens en les christianisant le plus possible, comme elle a placé des croix sur certains menhirs, quand elle n'a pu empêcher les populations de continuer à s'y rendre en pèlerinage. Nous pensons qu'après cela on ne lira pas sans intérêt la description de ce qui se passe encore

⁽¹⁾ Grimm, *Deutsche Mythol.*

⁽²⁾ Évang. selon saint Jean, III, vers. 30.

⁽¹⁾ S. August., sermo XII, *in Natal. Domini.*

aujourd'hui dans certaines paroisses du Finistère le jour de la Saint-Jean; — nous devons cette description à M. Quellien, chargé de recueillir pour le ministère de l'Instruction publique nos vieux chants bretons. — On croirait assister à une fête antique :

« S'il y a dans la paroisse une chapelle sous le » vocable de Saint-Jean, c'est sur la place voisine » que le bûcher est établi, sinon c'est sur la place » de l'église paroissiale. Chacun apporte un fagot, » une bûche, une branche d'arbre ou d'ajonc. Le » feu est mis par le curé après les prières du soir. » On se découvre; on dit quelques prières en com- » mun; après un ou deux cantiques chantés à l'u- » nisson, on ouvre une ronde. Les attardés qui » jettent leurs fagots dans le bûcher provoquent » d'universels cris de joie. Dès que le bûcher com- » mence à tomber, les jeunes garçons et les filles » reprennent la ronde au chant d'un *gwerz* ou d'un » *sonn*, qui n'ont pas toujours un caractère abso- » lument religieux. L'un des danseurs rompt la » chaîne et saute par-dessus le brasier; puis un » autre, après un nouveau tour de ronde. Tout le » monde tente l'épreuve. Si quelqu'un tombe, oy » roule dans le feu, il est couvert de huées et ne » rentre plus dans la chaîne de danse. Et l'on a » bien soin d'emporter un tison lorsqu'on se re- » tire. On n'est guère allé à la cérémonie du bûcher » que pour avoir, en fin de compte, ce tison qui » protège la maison contre le feu du ciel, contre » les incendies, contre certaines maladies des bes- » tiaux et certains maléfices. On ne l'attache pas, » comme le buis béni du dimanche des Rameaux, à » la tête du lit, près du bénitier; il est enfermé dans » une armoire et gardé jusqu'à la Saint-Jean sui- » vante avec le même soin que des papiers de fa- » mille. Il sauvegarde les vivants. Le rameau de » buis ne sert qu'à orner une chapelle ardente et à » bénir la mort. *Le feu de la Saint-Jean n'est pas » un feu de joie, c'est un feu sacré dont on éloigne » les blasphémateurs et les ivrognes.* »

Des faits analogues de survivances dont l'origine remonte à l'époque païenne se rattachent aux superstitions relatives aux herbes de la Saint-Jean; — nous en parlerons une autre fois.

ALEXANDRE BERTRAND,
Membre de l'Institut.

—*—*—

UN REMORDS.

ANECDOTE HISTORIQUE

Tirée des Esquisses de Nathaniel Hawthorne.

Suite et fin. — Voy. p. 166.

II

Cinquante ans se sont écoulés depuis le jour où Sam Johnson a montré tant de dureté de cœur. Le marché a lieu comme autrefois sur la place d'Uttoxeter. On ne voit dans la rue du village que marchands de bestiaux amenant des bœufs et des

vaches à vendre, conducteurs de porcs poussant devant eux leur bruyant troupeau; fermiers perchés sur des charrettes remplies de choux, de navets, bref de tous les produits possibles. Une fermière au visage vermeil passe à cheval, portant son beurre et son fromage dans deux vastes paniers. Les villageois, les propriétaires, les gens de toute sorte venus des environs, se croisent, traitent, s'interpellent, plaisantent, font un vacarme assourdissant, tel que le faisaient, un demi-siècle auparavant, leurs pères et leurs grands-pères.

Sur un côté de la place s'était établi un théâtre de marionnettes, dont le paillasse divertissait, par ses saillies comiques, les grands et les petits. En face se dressait la vieille église, aux fenêtres en ogive, toute noire. Sous son manteau de lierre, dans la tour de cet édifice gothique, se trouvait une horloge dont les aiguilles allaient marquer midi, l'heure de la plus grande activité sur le marché; en ce moment, un vieillard traversa la foule. Grand et gros, il portait habit et culotte courte de couleur sombre, avec des bas noirs et des souliers à boucles. Sa tête était coiffée d'un tricorne d'où s'échappaient les cheveux gris d'une perruque en broussailles. Cet individu jouait des coudes et cheminait avec un singulier balancement du corps qui nécessitait, pour lui livrer passage, deux fois plus d'espace qu'il n'en eût fallu à tout autre.

— Place, Messieurs! criait-il d'une voix impérieuse, lorsqu'un groupe se trouvait sur son chemin. — Messieurs, vous obstruez la voie publique!

— Quel drôle de corps! murmuraient les gens sans trop savoir s'ils devaient rire ou se fâcher.

Il leur suffisait toutefois de lever les yeux sur le visage vénérable de l'étranger, pour renoncer à lui faire la moindre impertinence. Bien que ses traits fussent couturés par quelque maladie, il y avait dans toute sa personne un air d'autorité qui imposait. Ils s'écartaient donc pour le laisser passer. Le vieux monsieur put ainsi traverser la place et finit par s'arrêter au coin de l'église. Midi sonnait en ce moment.

A l'endroit précis où se trouvait cet homme, les anciens du village se souvenaient d'avoir connu, lorsqu'ils étaient jeunes, l'étalage de librairie de feu Michel Johnson. Ceux qui, enfants, avaient acheté là des livres d'images, étaient maintenant grands-pères.

— Oui, c'est bien ici! murmura le vieux monsieur.

Et il ôta son chapeau.

C'était, nous l'avons dit, l'heure où la foule paraissait le plus affairée. Le bourdonnement des voix humaines, les mugissements des bestiaux, les cris aigus des cochons et les éclats de rire provoqués par le paillasse, formaient un épouvantable vacarme.

L'inconnu pourtant ne tenait compte de rien de tout cela, pas plus que si le silence du désert l'eût environné. Plongé dans ses réflexions, il levait

parfois les yeux vers le ciel, comme en une prière ; parfois il baissait le front comme sous le poids d'un chagrin accablant. Un mouvement anormal de la tête et une sorte de tremblement convulsif ajoutaient encore à l'étrangeté du personnage.

Le soleil dardait ses rayons brûlants ; il ne semblait pas s'en apercevoir. Un gros nuage survint qui creva en larges gouttes de pluie. Il subit l'averse sans bouger. Tous les yeux étaient fixés sur lui. Qui pouvait-il être ? D'où venait-il ? Pourquoi restait-il ainsi nu-tête, à cette place ?

Les écoliers eux-mêmes quittaient le paillasse pour venir, les yeux écarquillés, regarder ce grand monsieur bizarre.

Un marchand de bestiaux, qui avait récemment fait le voyage de Londres, n'eut pas plus tôt aperçu l'étranger qu'il murmura dans l'oreille d'un voisin :

— Dites donc, père Hutchins, voulez-vous savoir qui est ce vieux-là ?

— Parbleu ! répondit le voisin Hutchins ; de ma vie je n'ai vu d'homme plus extraordinaire ; ce n'est pas le premier venu, bien sûr.

— Vous ne vous trompez pas, repartit le marchand de bœufs, car c'est le fameux Samuel Johnson, si original et si savant ! On me l'a montré dans les rues de Londres.

Eh oui ! le pauvre Sam, au visage repoussant, à l'humeur revêche, était devenu ce docteur Johnson dont les livres comptaient des milliers de lecteurs, qui avait perfectionné et fixé la langue anglaise ; qui, malgré sa laideur, était recherché par les plus grands personnages et les plus belles dames ; que le roi lui-même félicitait, disant que c'était un honneur pour l'Angleterre de lui avoir donné le jour. Sa réputation littéraire était alors à l'apogée.

N'importe ! tout cela n'avait pu effacer de sa conscience une tache que nous connaissons, et il venait faire amende honorable à l'endroit même où un pauvre vieillard, qui avait depuis longtemps cessé de travailler et de souffrir, étalait jadis sa marchandise. L'illustre écrivain tenait à expier ainsi la révolte de l'enfant ; par cet acte de soumission et d'humilité, il espérait encore recouvrer sinon la paix de sa conscience, du moins le pardon de son père et de Dieu.

Trad. de TH. BENTZON.

— 01010 —

ASTRONOMIE PHYSIQUE.

Extraits d'un discours de M. Janssen.

Suite et fin. — Voy. p. 162.

IV. — LA PHOTOGRAPHIE APPLIQUÉE A L'ÉTUDE DU CIEL.

La première application faite de la photographie à la science du ciel le fut en France. La première image d'un astre fixée sur la plaque daguerrienne fut celle du Soleil, et c'est aux auteurs des admirables procédés pour mesurer sur terre la

vitesse de la lumière qu'elle est due, à MM. Fizeau et Foucault (1).

Peu après, on obtenait aux États-Unis des images de la Lune. Après ces premiers essais vinrent des travaux suivis, dont le Soleil et la Lune surtout furent les objets.

Plus récemment, on obtenait, à New-York et à Meudon, des photographies de la nébuleuse d'Orion.

Tous ces travaux sont fort importants ; ils se rapportent à un premier objet de la photographie astronomique : obtenir des astres et des phénomènes qui s'y produisent des images durables et fidèles qui se prêtent à des études et à des mesures ultérieures. Jusqu'ici, les observateurs n'avaient, pour conserver le souvenir d'un phénomène, que la mémoire, la description écrite ou le dessin. La photographie y substitue l'image matérialisée du phénomène lui-même. Mais les derniers travaux dont la photographie a été l'objet, spécialement en ce qui concerne le Soleil, ont montré que cette méthode peut être employée comme moyen de découvertes en astronomie.

Les grandes images solaires qui ont été obtenues dans ces dernières années à Meudon, ont révélé des phénomènes de la surface du Soleil que ne peuvent montrer nos plus grands instruments d'observatoire, et qui ouvrent un champ tout nouveau à ces études.

L'année 1881 a vu la première photographie de comète obtenue avec une portion très considérable de la queue de l'astre. Cette photographie a révélé de curieux détails de structure et a permis diverses mesures photométriques, notamment celle qui montre que l'appendice caudal, malgré l'éclat dont il semble briller, est, à quelques degrés seulement du noyau, deux à trois cent mille fois moins lumineux que la Lune.

Des essais non moins intéressants ont été tentés à l'égard des nébuleuses. Ces astres ont une grande importance au point de vue de la théorie de la formation des systèmes stellaires et de la genèse des mondes.

La réline photographique, quand elle a reçu les derniers perfectionnements de l'art, peut donner des images dans des limites de durée qui confondent l'esprit. On obtient aujourd'hui du Soleil des impressions photographiques en $\frac{1}{100000}$ de seconde, et on ignore la limite qu'on pourrait atteindre dans cette direction.

D'un autre côté, les images de la comète et celles de la nébuleuse d'Orion ont exigé des temps de pose qui ont varié d'une demi-heure à deux et trois heures. On trouve ainsi que, dans le second cas, les actions lumineuses ont été jusqu'à un milliard de fois plus longues que dans le premier.

(1) Cette image est insérée dans l'*Astronomie* d'Arago, t. II, p. 176 ; elle est du 2 avril 1845. Il paraît que la même année, on obtenait aux États-Unis des impressions photographiques de α Lyre et de Castor ; mais le point noirâtre donné par une étoile n'est point l'image de cet astre.

Quels phénomènes, par la diversité de leur éclat, pourraient échapper à une si admirable élasticité?

Quels avantages précieux pour les expériences! La conservation des images, l'étendue de la sensibilité, la faculté d'embrasser les phénomènes lumineux les plus opposés par leur faiblesse ou leur puissance.



L'ILE SAINT-HONORAT.

Notes d'un Voyageur,

20 septembre 1883. — Temps admirable, ciel pur. La mer est calme; sa surface étincelante est comme parsemée de diamants. Les cloches de deux bateaux à vapeur nous appellent : ils vont partir pour les îles de Lérins. La concurrence qu'ils se font est telle que le prix du trajet, aller et retour, est faible jusqu'à être presque ridicule.

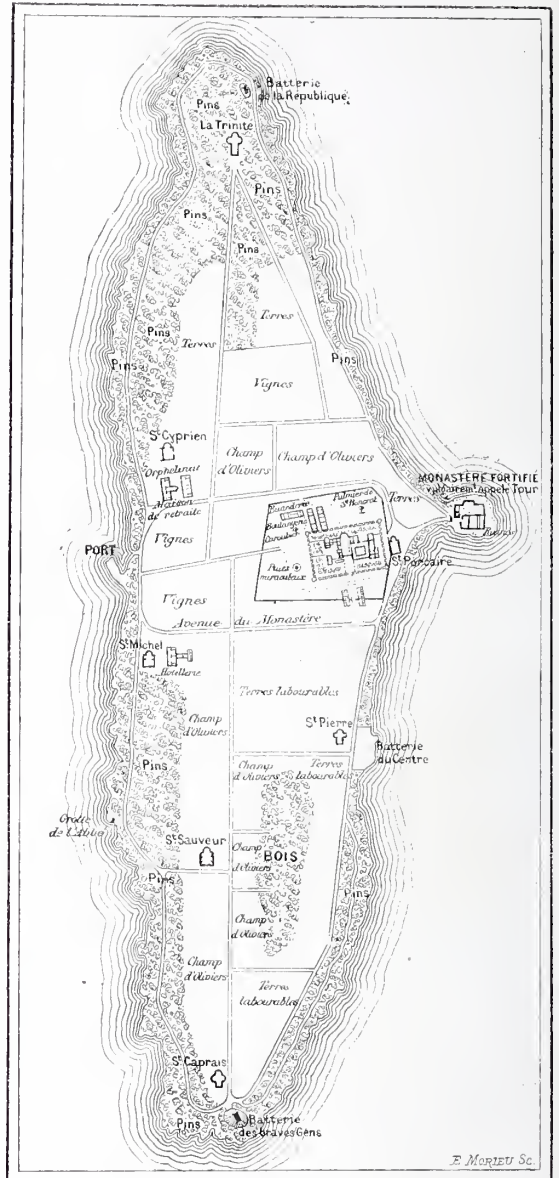
Nous partons. Quel panorama charmant! La ville avec ses villas d'une architecture si variée se déroule derrière nous; à notre droite, la côte de Grasse, la chaîne de l'Estérel si pittoresquement dentelée; en face, la Napoule; à notre gauche, la Croisette, la pointe d'Antibes en avant de Nice. Dix-huit ou vingt minutes se sont à peine écoulées, et nous arrivons presque à regret à l'île Sainte-Marguerite.

On aborde sous les pins, et on monte en groupe au fort. Une concierge nous conduit au cachot du Masque de fer : on n'y voit rien qu'une muraille nue et une fenêtre garnie de trois grilles; au-devant, un corridor avec l'emplacement d'un autel où l'on disait la messe pour le prisonnier. Les visiteurs se racontent les anecdotes très connues qu'on se transmet depuis près de deux siècles sur le mystérieux prisonnier : un professeur d'Aix dit que, quoi que l'on ait écrit en ces derniers temps sur ce personnage, on n'est pas encore près de savoir son nom, et, à son avis, le secret ne vaut pas sans doute tous les efforts qu'on a faits pour le pénétrer...

On nous montre ensuite, près du rempart, une pierre, un pavé qui a quelques centimètres de saillie, et où l'on raconte qu'était attachée la corde à laquelle se suspendit l'ex-maréchal Bazaine pour descendre à la barque où l'attendait sa femme (10 août 1874). Un grand monsieur maigre, à longues moustaches, hausse les épaules et dit brusquement que Bazaine n'a pas eu à se donner tant de peine, et qu'il est sorti la nuit tout simplement par la porte. La concierge proteste.

Nous rencontrons çà et là des prisonniers arabes. La concierge nous assure qu'ils ne se trouvent pas trop à plaindre. Leur paye quotidienne est plus que suffisante pour leurs dépenses diverses à Cannes, qu'ils visitent en toute liberté. Le climat leur convient. Ils sont doux et d'humeur facile : les chefs sont respectés par leurs inférieurs, qui les suivent à la distance de quelques pas quand ils sont en ville.

La cloche nous rappelle pour le départ du bateau. Nous n'avons qu'à peine le temps de nous asseoir sur le pont : quelques centaines de mètres seulement séparent l'île Sainte-Marguerite de l'île Saint-Honorat. Sur ses bords, sous les pins, entre les accidents du terrain, nous voyons des peintres attentifs devant leurs chevalets, des dames crayonnant sur des albums, et de gais voyageurs riant ou chantant même autour de verres, de bouteilles italiennes, de plats où figure la bouillabaisse pré-



Plan de l'île Saint-Honorat.

parée par les bateliers, à côté de pâtés, de figues, d'oranges et de raisins.

J'ouvre mon Guide (1) et j'y vois que saint Honorat, fondateur de l'abbaye dont nous allons visiter les ruines, vivait vers la fin du quatrième siècle, et qu'un de ses disciples, saint Euchère, a écrit, dans son enthousiasme, ces lignes sur l'île :

« Abondante en eaux, parée de verdure, brillante de fleurs, ravissante par ses belles perspec-

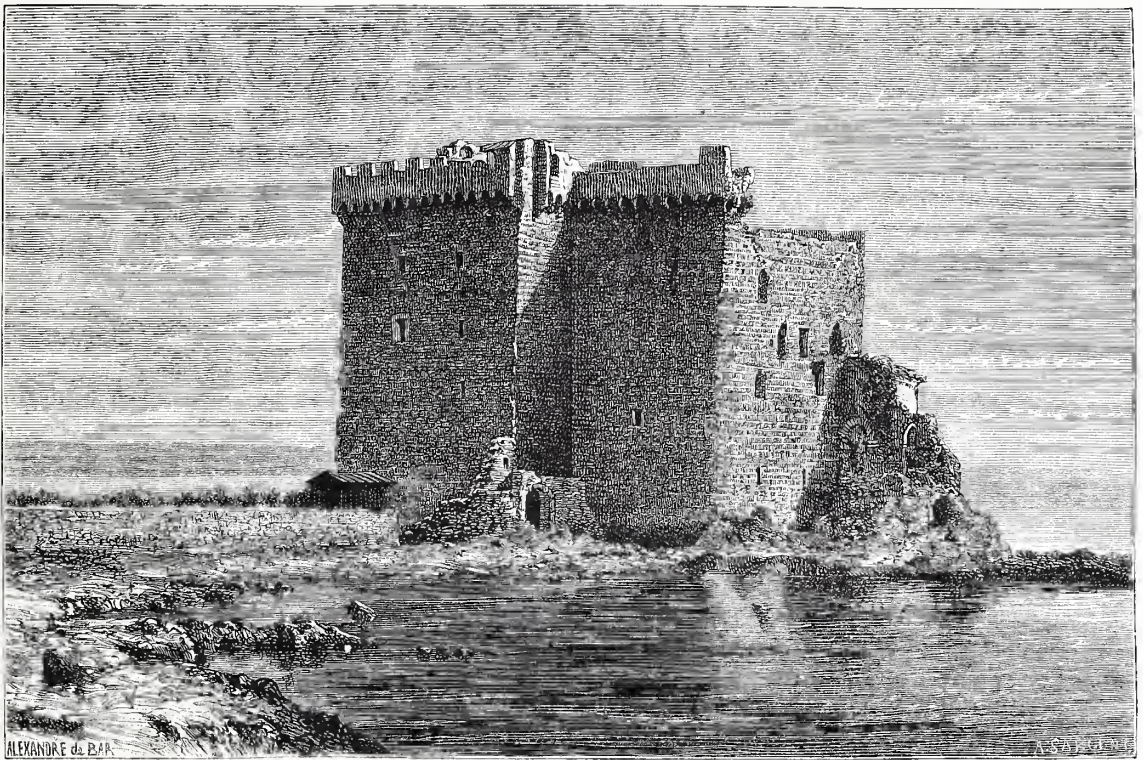
(1) *Souvenirs des îles de Lérins*, par Louis Lassuge et J. Renou. Cannes, Imprimerie nouvelle.

tives et les suaves odeurs qu'elle répand, elle offre à ceux qui l'habitent un avant-gout du paradis qui les attend. »

Je me sens si à l'aise dans cette atmosphère pure, si charmé sous les ombrages de ce sol doré, que je souscris bien volontiers à l'éloge de saint Eucher. La nature n'a pas changé, et la vie religieuse est ici plus calme et plus facile qu'aux temps anciens. On pourrait porter envie aux religieux cisterciens qui vivent dans ce monastère moderne : bien séparés des agitations du monde, ils cultivent en paix leurs terres ; en même temps ils élèvent des orphelins qu'ils préparent à d'utiles professions.

Il y aurait de l'intérêt à visiter l'île à loisir. De

riches Romains s'y étaient fait construire des villas dont l'on rencontre quelques débris. Mais pour bien jouir d'une promenade dans ce petit espace privilégié (et c'est un conseil que nous donnons aux lecteurs), il faudrait être seul ou à peu près, et avoir devant soi plusieurs heures et une barque à sa disposition : il n'est pas bien profitable de voyager ainsi en groupes, avec des visiteurs inconnus et tout affairés, qui ont pour but principal et presque unique de monter à la tour. On a beau fermer les oreilles, on entend trop de banalités qui troublent et fatiguent. La tour, ou donjon crénelé, que reproduit fidèlement notre gravure, a été commencée, dit-on, par les moines en 1080, et



La Tour du Monastère de l'île Saint-Honorat. — D'après une photographie.

fini seulement en 1429. Sa hauteur est d'environ 75 pieds. On y pénètre par un pont-levis, et on se hâte d'en parcourir le cloître, encore orné de colonnes, dont trois sont en granit et une en marbre rouge. On ne saurait manquer de monter au sommet de la tour, d'où l'on pense bien que la vue est vraiment splendide. Volontiers resterait-on là jusqu'au coucher du soleil ; les teintes décroissantes du soir doivent y être d'un effet merveilleux. Mais à peine commençons-nous à nous reposer dans une admiration heureuse, que la maudite cloche nous invite à descendre, et nous laissons le cicérone au milieu du monologue banal où il parle de cent choses diverses, des sept chapelles anciennes de l'île : celle de Saint-Sauveur, de forme octogone, à la pointe dite des « Braves gens » ; celle de la Trinité, du septième siècle, en forme de coupole ; d'un puits miraculeux ; d'un

palmier légendaire ; d'un musée d'objets antiques collectionnés par les moines ; d'une inscription de l'école des « Outriculaires », où l'on apprenait à de jeunes paysans à porter par mer, sur les côtes, des marchandises sur des outres enflées. — Encore la cloche ! nous traversons de nouveau l'île, sans plus de loisir que celui d'observer qu'il s'en faut qu'elle soit seulement pittoresque ; elle est fertile : on y cultive le blé, le vin, les olives, et une grande variété de légumes et de fruits.

En rentrant à l'hôtel, je trouve un autre Guide ⁽¹⁾ où je lis quelques détails historiques intéressants. Les progrès de la civilisation sont sensibles à Saint-Honorat. Il paraît que jadis les Sarrasins ne ménageaient pas les moines. Ils en massacrèrent trente-sept en 360, cinq cents en 739, etc. On

(1) *Cannes-Guide*, par le Dr Bernard. Chez Paul Maillan.

construisit, en 1148, un château fort dont l'on voit encore les ruines et qui servit souvent de refuge aux habitants de Cannes, d'Arles, de la Napoule, inécessamment attaqués par les corsaires italiens, les Espagnols et les Mores. En 1525, François 1^{er} passa une nuit au couvent de Saint-Honorat, et lui fit don d'une châsse en argent émaillé. En 1712, les Espagnols occupèrent et fortifièrent la tour et les chapelles. Pendant la révolution, l'île, devenue propriété nationale et déserte, fut vendue à une actrice du Théâtre français, M^{lle} Sainval, qui vécut solitairement dans cette retraite, où, dit-on, elle fut quelquefois comme emprisonnée par des tempêtes et sans grandes provisions : on était encore loin alors des bateaux à vapeur, et les petites barques ne voulaient pas apparemment courir les aventures. Depuis, après quelques vicissitudes, l'île fut vendue à l'évêque de Fréjus. Alors revinrent des religieux, des moines bretons d'abord, puis des frères de Saint-Pierre-ès-Liens de Marseille, et enfin des cisterciens qui ont bâti le monastère actuel, reconstruit l'église majeure, et installé une imprimerie pour les apprentis orphelins.

Éd. Ch.



FOURS ET CUISINES DE CAMPAGNE.

Voy., p. 42 et 76, les Campements.

La question de l'alimentation du soldat offre à qui l'étudie un intérêt considérable. A quelque point de vue que l'on veuille se placer, on en découvre l'immense et incomparable importance. Quant aux solutions que cette question appelle, elles sont encore, pour la plupart, à trouver; mais il est certain que le problème n'est pas insoluble. L'Allemagne poursuit, à ce sujet, les plus sérieuses études et se livre à des expériences variées.

En attendant qu'une solution intervienne en France, il convient d'examiner comment les choses se passent à l'heure actuelle. Les mères qui donnent leurs enfants à l'État veulent au moins savoir comment ils sont nourris. Est-il jusqu'ici suffisamment pourvu aux besoins de ces jeunes gens astreints à l'obligation du service? Ont-ils le nécessaire, ces petits soldats auxquels sont imposés tant d'efforts physiques?

Analysons d'abord, et très rapidement, le mode d'alimentation du temps de paix. Nous verrons ensuite ce que sont les vivres *de campagne* et les vivres *de sac*.

De 1727 à 1789, la consommation annuelle du soldat était de 482^{kilog.}500 de viande; elle n'est aujourd'hui que de 99^{kilog.}500. La ration de 1727 répondait aux besoins de l'adulte qui exécute un travail corporel. Le poids de la ration actuelle est près de moitié plus faible qu'alors. En revanche, l'entraînement des hommes est poussé plus loin qu'autrefois. Les longs exercices qu'on leur fait faire en terrain varié correspondent à une con-

sommation de forces bien supérieure à celle qui était la conséquence des anciennes manœuvres à rangs serrés.

Michel Lévy s'élevait, il y a déjà plus de vingt ans, contre le fait de l'insuffisance de la ration de viande. Il condamnait non moins énergiquement cet éternel *bœuf bouilli* que le soldat est tenu de manger douze fois par semaine, en quatorze repas. Le système d'alimentation en usage paraît vicieux.

L'uniformité de la nourriture a pour effet de jeter dans l'économie un excès de substances alimentaires toujours identiques à elles-mêmes, excès qui ne tarde pas à fatiguer les organes digestifs. Il ne suffit pas que l'homme dispose quotidiennement de 20 grammes d'azote et de 310 grammes de carbone pour qu'il puisse entretenir sa santé en bon état. La nature a permis à cet homme de varier son régime. Il ne saurait l'uniformiser sans détruire l'équilibre de ses fonctions. On ne connaît point d'aliment, si *complet* qu'il soit, dont l'usage prolongé ne laisse l'économie en souffrance.

Il y a longtemps qu'on a compris la nécessité de cette variation. Aussi, dans tous les corps de troupes, substitue-t-on, une ou deux fois par semaine, à la soupe du soir un plat de ragoût connu, chez nos troupiers, sous le nom de *rata*. Mais l'amélioration est peut-être insuffisante; l'atténuation du mal, imperceptible. Le rata hebdomadaire ne fait pas perdre à nos jeunes gens le dégoût du bœuf bouilli à perpétuité. L'armée allemande nourrit ses hommes dans des conditions de variété suffisante; l'armée française n'en est pas là.

Voyons quelle est la qualité de viande qu'on fait manger à nos jeunes soldats.

Autrefois, la viande était achetée sur place par les caporaux *d'ordinaire*, accompagnés d'hommes de corvée. Les bouchers, après avoir vendu la viande de premier choix à la clientèle civile, leur livraient, à prix débattu, ce qu'ils appelaient la viande *de seconde catégorie*. Mais ces morceaux de seconde catégorie, qui n'avaient pas une délicatesse suffisante pour servir à préparer certains mets bourgeois, n'étaient pas moins de viande aussi bonne que celle des morceaux de première catégorie. Les *bas morceaux*, si humbles qu'ils fussent, donnaient une soupe très convenable, attendu qu'il y a nécessairement harmonie entre toutes les parties du corps d'un animal de boucherie. Aujourd'hui, on octroie au soldat des quartiers entiers de vaches, désignées par les bouchers sous le nom de *bêtes de troupe* ou *bêtes à soldat*, et par le soldat sous celui de *vaches engragées*. La nature des morceaux semble devoir fournir à la troupe une plus grande quantité de musculine; mais, en réalité, du fait de sa qualité inférieure, la chair est dépourvue de sucs nutritifs, et l'aliment n'est point réparateur.

A raison des allocations insuffisantes consenties par le législateur, les bouchers soumissionnaires ne tuent pour la troupe que des bêtes médiocres.

L'ordonnance de 1727 avait prévu des rations différentes suivant l'arme, c'est-à-dire en harmonie

avec la taille des hommes et l'intensité présumée de leurs fatigues. Aujourd'hui, la ration française est ce qu'on appelle *une moyenne*. Or, s'il est permis de faire des calculs budgétaires basés sur des moyennes, on ne saurait assujettir les estomacs à des règles d'une précision aussi mathématique. Le régime qui peut convenir à un Provençal est absolument insuffisant pour un homme du département du Nord.

En somme, la ration de viande laisse à désirer sous le rapport de la quantité, de la qualité, du mode d'achat, du mode de préparation et de distribution.

Examinons maintenant le pain de nos soldats, et non seulement le pain ordinaire de table et de soupe; mais aussi le *pain biscuité* et le *biscuit*.

Le pain dit *de munition*, formant ration double, doit mesurer 0^m.22 de diamètre et peser 1^k.500 vingt-quatre heures après sa sortie du four. Le bon pain de munition est de couleur dorée et uniforme. La croûte ne se détache pas de la mie. Le pain, une fois ouvert au couteau, répand une odeur balsamique; il laisse dans la bouche une saveur de noisette. La mie doit être semée de petits *ails* nombreux et serrés. Si cette mie est compacte et spongieuse, c'est que le pain n'est pas assez cuit.

Le pain de munition doit pouvoir se conserver cinq jours en été et huit jours dans les autres saisons. Un caisson attelé à quatre chevaux transporte cinq cents pains, c'est-à-dire mille rations.

Le pain biscuité demande une heure et demie de cuisson.

Le biscuit se confectionne ordinairement en galettes de forme carrée. Deux de ces galettes forment une ration. La cuisson du biscuit ne dure que de quarante à cinquante minutes, mais le four doit être plus chaud que pour le pain ordinaire.

Le bon biscuit doit présenter, à l'extérieur, une couleur fauve pâle; à l'intérieur, une pâte fine et serrée, d'un blanc doré. Il faut qu'il soit sonore et difficile à casser. La surface doit en être sans soufflures; la cassure en est caractérisée par des surfaces lisses, vitreuses et non déchirées. Enfin, cet aliment doit pouvoir se conserver plus d'un an.

Pour ce qui est de la consommation, la ration de pain de munition est trop considérable. Le soldat est loin de l'ingérer complètement; il en vend, ou en donne, ou en gaspille une bonne partie. Quelques esprits très distingués pensent devoir conclure de là que l'homme de troupe est bien nourri. S'il avait, disent-ils, besoin de plus de nourriture, il mangerait tout son pain. L'objection nous paraît sans valeur. Il s'agit, en effet, de donner par jour à l'homme en garnison *vingt* grammes d'azote, *trois cent dix* grammes de carbone et *quarante* grammes de graisse. On ne peut obtenir ce résultat qu'en combinant dans de sages proportions des aliments d'origine animale avec d'autres aliments d'origine végétale. L'homme ne saurait vivre *exclusivement* de pain, attendu que, pour trouver sous ce produit la quantité d'azote nécessaire, il

devrait ingérer trop de carbone. Quand on mange une grande quantité de pain, la faim disparaît... mais ce fait ne prouve pas que l'alimentation soit réparatrice. Elle ne saurait l'être, attendu, que les éléments propres à la reconstitution des forces de l'organisme ne sont pas absorbés dans les proportions voulues.

Somme toute, quelle qu'elle soit, la ration française du temps de paix est manifestement insuffisante pendant la période des grandes manœuvres, au cours de laquelle on demande aux hommes des efforts soutenus bien plus considérables que ceux qu'ils ont à fournir en garnison.

On objecte que la réforme demandée, excellente en soi, nécessiterait une dépense de tant par homme et par jour, et qu'un tel effort budgétaire est irréalisable; mais il est difficile d'admettre que la France ne soit pas assez riche pour faire vivre convenablement ses troupes. En temps de paix, le soldat français est assurément insuffisamment nourri.

Voyons le temps de guerre.

Les vivres *de campagne* sont ceux qui, attribués à l'homme de troupe au moment de la mobilisation, lui arrivent par convois administratifs, fonctionnant aussi régulièrement que possible. Le soldat reçoit ainsi des *vivres-pain*, des *vivres-viande*, des *petits-vivres*, et, éventuellement, quelques liquides. Les vivres-pain consistent en pain frais, *biscuit* ou pain biscuité; les vivres-viande, en viande fraîche, viande de conserve, bœuf salé ou lard; les petits-vivres, en riz, légumes secs, sel, sucre, café torréfié ou café vert. La ration complète de campagne pèse de 1030 à 1398 grammes, liquides non compris; la proportion d'azote qu'elle comporte est d'environ 19^{gr}.31; celle de carbone, de 357 grammes. Eh bien, cette ration est insuffisante en carbone et en graisse. L'adjonction du café n'en saurait corriger les défauts essentiels. Les principes de l'hygiène la plus élémentaire exigeraient qu'on y ajoutât 150 grammes de viande et 80 grammes de graisse (lard, huile ou beurre).

Les *vivres de sac* sont, ainsi que le nom l'indique, ceux que l'homme emporte avec lui suivant un procédé quelconque. Au moment du départ du lieu de garnison, chaque soldat reçoit, pour être mis dans le sac et le bissac, deux jours de pain, deux jours de biscuit, quatre jours de petits-vivres, et une boîte de viande de conserve. A l'expiration de la période de concentration, les vivres de sac ne sont plus que de deux jours de biscuit, deux jours de petits-vivres et une boîte de viande de conserve, le tout pesant 2^{kilog}.756. Nous verrons, en terminant, que, dans toutes les armées européennes, on tend à faire porter à l'homme non plus deux, mais six jours de vivres de sac, formant ensemble une surcharge de 8^{kilog}.268. Il faudrait, pour arriver à ce résultat, alléger le soldat d'une foule d'objets d'une utilité contestable.

Maintenant. — et c'est là le sujet du présent ar-

tielle, — voyons comment se fait la cuisine en campagne, comment surtout on y fabrique le pain.

La farine arrive au camp. De quelle façon se transforme-t-elle en pâte? A défaut de pétrins confectionnés, on peut se borner à creuser deux tranchées parallèles distantes de 30 centimètres. La première, de 30 centimètres de profondeur sur 50 de largeur, est revêtue de madriers; la seconde, affectée au boulanger, mesure 90 centimètres de profondeur sur autant de largeur.



16. 1. — Pétrin de campagne.

Pour assurer la levée du pain en plein air, on creuse, en arrière du pétrin, une tranchée de 40 centimètres de profondeur sur largeur et longueur variant avec les besoins. Après avoir chauffé cette tranchée par le moyen d'un feu de menu bois, on y dispose méthodiquement les pains sur des branchages, et l'on recouvre le tout de planches ou de paille.

A suivre.

Lieut.-colonel HENNEBERT.

—o1@fc—

Album de Karl.

Il y a des gens qui n'ont de volonté que pour ne pas vouloir, mais alors ils en ont prodigieusement.

—o1@fc—

PAROLES DE KOPERNIK (1).

« Comme je méditais depuis longtemps sur l'incertitude des traditions mathématiques relatives au mouvement des sphères du monde, je commençai à être peiné de ce que les philosophes, qui scrutent parfois si parfaitement les choses minimes de l'univers, n'avaient pu établir une explication plus certaine des mouvements de la machine d'un monde qui a été créé pour nous par le plus parfait et le plus régulier des ouvriers (*ab optimo et regularissimo omnium opifice*). C'est pourquoi je pris la résolution de relire tous les livres des philosophes que je pouvais avoir à ma disposition, pour rechercher si aucun d'eux n'avait pensé que les mouvements des sphères sont autres que ceux qu'enseignent nos professeurs de mathématiques : j'ai découvert d'abord dans Cicéron que Nicéas avait cru que c'est la terre qui se meut; j'ai trouvé ensuite dans Plu-

(1) Sa lettre au pape Paul III, et qui sert de préface à son ouvrage *De revolutionibus orbium cælestium*.

»arque que quelques autres avaient eu la même opinion. A cette occasion j'ai commencé à réfléchir, moi aussi, sur la mobilité de la terre. »

Kopernik fut un savant de premier ordre. On voit, par sa propre déclaration, que la pensée de la sagesse du Créateur a été le principe directeur de son travail scientifique.

ERNEST NAVILLE.

—o1@fc—

HISTOIRE DU CAVEAU,

Académie de chansonniers.

La première académie de chansonniers fut fondée en 1729. Gallet, l'un des fondateurs, à la fois épiciers et poète, prêta son arrière-boutique à la société nouvelle pour y tenir séance, c'est-à-dire pour y dîner.

La société bientôt se développa, des membres nouveaux furent admis; le dîner, qui d'abord n'avait pas lieu à jour fixe, devint hebdomadaire, et l'on dut chercher pour les réunions un local plus convenable que l'arrière-boutique de Gallet. — On choisit le cabaret de Landelle, rue de Bussy, à l'enseigne du *Caveau*, d'où la société tira son nom.

Aux premiers convives étaient venus successivement s'ajouter : Crébillon père, — Fuzelier, — Saurin, le futur auteur de *Spartacus*, — Moncrif, l'historiographe des chats, — Sallé, Gentil-Bernard, Helyétius, Rameau, Gresset, Favart, et le peintre Boucher, qui n'était ni le moins gai ni le moins spirituel de la compagnie.

Les membres du Caveau vivaient entre eux dans la plus grande intimité, et mettaient en commun leurs travaux comme leurs plaisirs. Aucun d'eux n'eût voulu livrer au public un ouvrage de quelque importance sans le soumettre d'abord au jugement de ses confrères. Les conseils, donnés en toute sincérité, étaient toujours écoutés et suivis de bonne grâce; c'est ainsi que Bernard refit presque en entier, après l'avoir lu chez Landelle, son opéra de *Castor et Pollux*, Lanoue le cinquième acte de sa tragédie de *Mahomet II*, etc.

La chanson n'était pas, on le voit, l'unique passe-temps du Caveau. Ajoutons qu'on y causait surtout, et que le trait, la saillie, l'épigramme, y étaient fort en honneur. Nos pères du dix-septième et du dix-huitième siècle se plaisaient et excellaient aux jeux d'esprit. Le Caveau conserva longtemps le goût des joutes poétiques et littéraires, des duels à l'épigramme, à table, entre convives et entre amis. La société jugeait les coups. Le vaincu était condamné à boire un verre d'eau, tandis que l'on sablait en l'honneur de l'heureux concurrent l'ai ou le bourgogne.

Cette vie de plaisirs dura sans aucun trouble jusqu'en 1742. « Alors, dit un contemporain (Rigoley de Juvigny), le Caveau devenu trop fameux attira les curiosités de la cour, et la présence de grands seigneurs qui prétendaient y venir comme

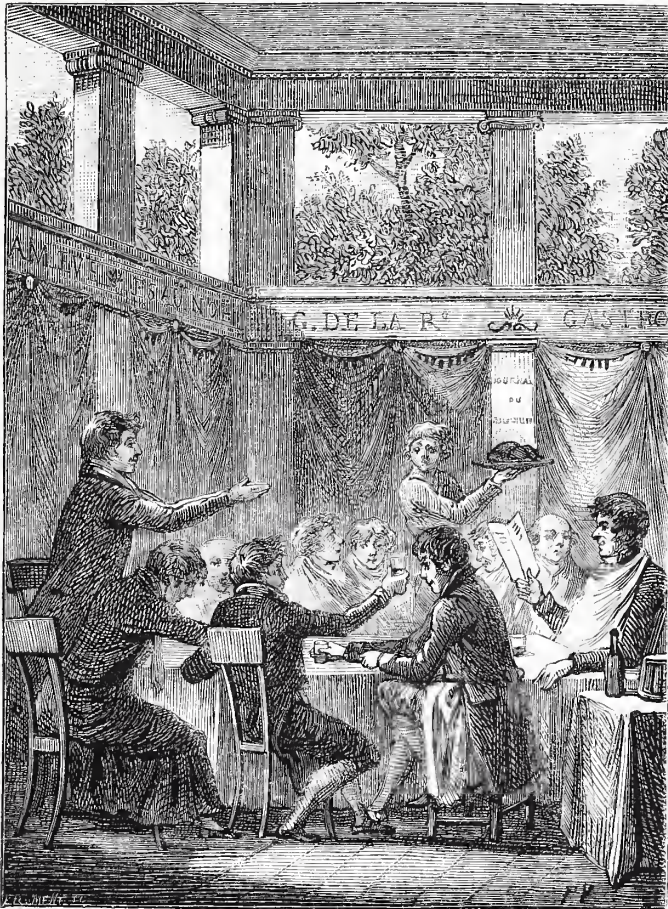
au spectacle fut cause que la société cessa de se réunir. »

L'interruption dura près de dix-sept ans. Dans l'intervalle quelques membres disparurent, et la société du Caveau n'était plus au complet lorsqu'elle reprit, en 1759, son existence officielle, et alla tenir ses réunions de chaque semaine dans l'opulente maison du fermier général Pelletier. Collé était encore là, et avec lui Panard, qui continuait à vider d'un seul trait, comme au jeune

âge, son verre dont la contenance était celle d'une bouteille de Bordeaux.

La société d'ailleurs ne tarda pas à faire de nombreuses et brillantes recrues. Voisenon, Bernis, Marmontel, Suard, Laujon, Lemierre, Colardeau, Boufflers, Salieri, Goldoni, Rochon de Chabannes, le marquis de Pezai, Fréron, Dorat, Delille, Parny, y furent successivement admis.

Dispersé par la Terreur, le Caveau renaît, en 1796, sous une nouvelle forme. Barré, Radet,



Un Diner du Caveau moderne vers 1814. — D'après une gravure du temps.

Desfontaines et Piis fondent les *Diners du vaudeville*; et, un peu plus tard, Jean-Étienne Despréaux, le chorégraphe qui fut inspecteur général de l'Opéra et professeur de grâces au Conservatoire, ajouta aux Diners du vaudeville les *Déjeuners des garçons de bonne humeur*. Armand Gouffé, Dupaty, Ségur, Philippon de la Madelaine, Désaugiers, Martainville, firent partie de ces deux sociétés intérimaires.

Laujon présida les *Diners* jusqu'en 1801. Il représentait parmi ses confrères l'ancienne tradition, et dut contribuer beaucoup au rétablissement définitif de l'institution.

Vers 1806, le Caveau reprit son nom et s'installa au *Rocher de Cancale*, rue Montorgueil, chez Balaine. Cependant, les chansonniers du siècle nouveau, ayant moins de loisirs que ceux du siècle

précédent, durent se contenter d'un seul diner par mois. Ce diner, il est vrai, en valait bien quatre. Une feuille périodique, le *Journal des belles et des gourmands*, rédigé par Grimod de la Reynière, rendait compte des réunions du Caveau, et tenait le public au courant des événements qui s'y produisaient. Ces événements étaient des chansons; et vraiment on croyait bien qualifier ainsi sans trop d'exagération les œuvres spirituelles que signaient Ségur aîné et Gouffé, pour n'en pas citer d'autres.

Notre gravure représente un diner du Caveau moderne aux environs de 1814. Désaugiers, qui venait de succéder comme président au vieux Laujon, avait décidé, non sans peine, Béranger à entrer dans la confrérie. On pourrait reconnaître le front déjà chauve de l'illustre chansonnier dans la figure placée à droite du personnage lisant.

Béranger, on le sait, perdit ses cheveux de bonne heure; il a même fait sur sa calvitie précoce une chanson qui date à peu près de ce temps-là, et qui figure dans ses premiers recueils :

A longs flots puisez l'allégresse
 Dans ces flacons d'un vin mousseux.
 C'est mon avis, moi de qui la sagesse
 A fait tomber tous les cheveux.

A *suivre*.

ACH. TAPHANEL.

—*—
 UN SAGE.

THÉOPHILE DUFOUR.

Suite. — Voy. p. 159.

Ce n'a donc pas été pour Théophile Dufour un chagrin que sa fortune et sa santé ne lui aient pas permis de fréquents voyages. Il trouvait sans peine de bonnes raisons pour ne pas le regretter. « Vous admirez, répond-il à M. Quinet qui lui avait vanté un site sublime, moi j'aime; qui de nous deux a la meilleure part? » Autrefois pourtant il avait, lui aussi, visité la Suisse : il y avait été trop ému, et trop coup sur coup, sans arrêt, sans repqs. « L'éloquence continue ennue », dit-il en citant Pascal. Pour lui, le voyage, c'est le travail, la fatigue; c'est au retour seulement qu'on goûte le profit et le plaisir. « En route, tout m'échappe, tout m'emporte, et je n'ai pas le temps de recueillir... Je butine comme l'abeille, je cours de fleur en fleur, mais pour rapporter mes trésors à la ruche et à la maison; la maison, c'est là que *je m'attends* et que j'élabore mon miel. » En 1863, il fit un séjour à Paris, pour subir une douloureuse opération, et il ne put quitter sa chambre de malade; il ne vit rien de Paris qui se transformait, des embellissements du bois de Boulogne, de celui de Vincennes, dont les cascades, les rivières, les lacs étaient faits pour lui plaire, et on le plaignait de sa réclusion. On avait bien tort : il ne s'ennuyait pas; son imagination était là, féconde et riante, qui lui tenait compagnie et le dédommageait. « On croit que je suis emmuré, pas du tout; je brise ma clôture et mes vitres, et je me jette à travers les champs immenses de la vie passée et des souvenirs. Toutes les merveilles de Paris ne valent pas cela... Sans dépenser un sou, sans grever mon budget, je crée, je démolis, j'édifie, je perce des avenues, je me fais architecte par le cœur et par la mémoire. N'est-ce pas la meilleure manière? » Il reprochait surtout aux voyages leur rapidité; il ne tenait pas au grand nombre des impressions, il les voulait avant tout profondes et durables; il se plaisait peu à effleurer les surfaces, il lui fallait le temps de creuser et d'aller au fond. Le plaisir d'un instant n'est pas pour lui un plaisir, car tandis qu'on en jouit, on souffre de sentir qu'il vous échappe; « il a quelque chose en soi d'incomplet et d'amer, parce qu'il s'écoule. Le souvenir, lui, fixe tout; il est libre et maître du temps. »

Les souvenirs, le passé, ce sont peut-être les mots qui se retrouvent le plus souvent dans cette correspondance. Théophile Dufour ne laissait rien se perdre de ce qui lui avait été cher; il passait sans cesse en revue et ressentait à nouveau ses impressions, ses affections anciennes, de sorte qu'elles lui étaient toujours présentes, et par là il disputait victorieusement son *moi* au temps qui veut tout emporter, il éternisait en quelque sorte sa vie. Ainsi, la maison qu'il habitait, et qui était celle où il était né, où il avait grandi, était encore peuplée pour lui de tous ses hôtes d'autrefois : il y entend retentir la voix de son père et il le voit passer dans la cour, allant de ses ateliers à la chambre où se trouvent les berceaux de six enfants; cet escalier qu'il descend vingt fois par jour, il y rencontre ses frères et ses sœurs enfants; il recommence avec eux les jeux d'autrefois dans le pavillon d'été du jardin; il n'y a pas dans ce jardin une allée, un recoin, un bouquet d'arbres où il ne se trouve face à face avec quelque une des joies de ses jeunes années. Dans cette mémoire du cœur toujours active, toujours prête, il trouve un refuge contre les tristesses et les soucis du présent, ou simplement contre les ennuyeuses banalités qui transpirent jusqu'à nous du dehors. « Je ferme mes persiennes, dit-il, je tire mes rideaux, et mon intérieur aussitôt s'illumine; j'allume un à un, je puis le dire, mes meilleurs souvenirs, et je passe des heures entières à cette douce clarté. »

Plus il approche de la vieillesse, plus il voit la vie se dépouiller pour lui, et plus il se retourne volontiers vers ses meilleures années. N'ayant presque plus d'espace devant lui, il refait, pour ainsi dire, en sens contraire le chemin déjà parcouru. « Je suis du monde sans doute, écrit-il, je marche, je m'avance, mais à reculons. J'ai l'air d'un cordier, je porte dans mon tablier mes étoupes et mes souvenirs, et je file mon câble, ou ma ficelle, sans regarder derrière moi. Qu'ai-je besoin de me retourner, à mon âge? Le gros de la pelote est fini, et le meilleur. Bientôt viendra le jour où je devrai rendre mon ouvrage et mes comptes à mon maître. Sera-t-il content? »

En se livrant à ces douces rêveries, en attachant tant de prix aux moindres reliques de son passé, même à d'humbles objets matériels qui avaient appartenu à ses parents et dont il faisait les dieux de son foyer, l'aimable philosophe, qui sans cesse s'examinait lui-même, concevait parfois un doute, se posait une question : N'est-ce pas là de l'illusion, un jeu, une sorte d'enfantillage? — Voici sa réponse : « Eh bien, oui, c'est de l'enfantillage, et tant mieux ! L'enfantillage et l'enfant m'ont toujours plu. L'enfant est bien plus que l'homme à mes yeux; l'homme calcule, mesure, suppute; il prend un mètre en toute chose, il dit : « Cette » pensée a tant de largeur, ce sentiment se limite ici, » ce bonheur n'est qu'une illusion, cette amitié aura » sa fin. » L'homme n'est qu'un mathématicien, qu'un élève de l'École polytechnique; l'enfant, lui,

est un poète, je pourrais dire un dieu; il aime, il crée, il éternise; il n'y a pas une fleur, si éphémère, à laquelle il ne dise : Toujours! Les plaisirs et le monde à ses yeux n'ont pas de terme, et ce que j'admire avant tout dans ce petit être, c'est cet infini qu'il porte en lui et qu'il donne à tout ce qu'il touche. » Il dit encore : « Je n'ai pas de fortune, je n'ai réussi à rien dans le monde... Mais je suis riche comme les enfants le sont, par le cœur et par l'imagination. Ma simplicité même et ma pauvreté sont des trésors. Il n'y a que les orgueilleux qui aient besoin d'autre chose. »

L'amitié ne tenait pas une moindre place que les affections de famille dans cette vie toute d'intimité et de recueillement. Théophile Dufour entretenait en lui ce sentiment avec un soin pieux; c'était comme un feu sacré qu'il alimentait et ravivait sans cesse. « Nous faisons plus qu'aimer ici, dit-il; nous ruminons l'amitié; c'est là mon œuvre, ma consolation, mon seul fruit à peu près; c'est là ce grain de raisin que l'automne sucre et mûrit sur ma treille... Autrefois, et dans ma jeunesse, je me contentais de penser à mes amis, quand cela me passait par la tête; aujourd'hui l'expérience m'a rendu plus scrupuleux : je pense à eux chaque jour et presque à heure fixe; je les invoque et je les *prie* en me levant, je les fais assister à toutes mes actions, et j'ai trouvé que cette habitude et cette pratique étaient excellentes. Elles fortifient et fécondent ma vie; elles ne me laissent jamais seul; partout où je vais, que je sois dans la tristesse ou dans la joie, je puis partager mes émotions avec tant de bonnes gens qui m'ont aimé ou qui m'aiment encore. »

Edgar Quinet, chez qui Théophile Dufour admirait l'égalité hauteur de l'esprit, du talent et du caractère, nature en quelque sorte épique, héroïque avec simplicité, fut l'ami qui occupa le plus son cœur durant les dix dernières années de sa vie. Posséder l'estime et l'affection d'un tel homme, c'est pour lui un bonheur, un honneur inespéré. L'illustre auteur des *Révolutions d'Italie*, de *Marnix de Sainte-Aldégonde*, de *la Révolution*, l'inflexible exilé, victime de sa foi politique, au milieu de tant et de si importants travaux, lui écrit, approuve et partage ses convictions, s'épanche avec lui, s'associe à ses peines et à ses joies intimes, survient avec ses vœux aux anniversaires de famille, se fait l'un des siens. « N'est-ce pas, s'écrie-t-il, la gloire et le soleil qui m'arrivent comme pour me consoler à mon couchant? » En vain la vieillesse le gagne et l'accable; elle ne peut pas l'empêcher d'aimer; sur ce point, il a conservé toute sa jeunesse et toute sa sévé. « Ah! je le sens, c'est par là que je vis et me refais sans cesse; le ciel a beau se couvrir, je le vois toujours à travers les nuages; il pleut, il tonne, les fleurs passent, les feuilles tombent, l'hiver approche; pour moi, grâce à l'amitié, je ne passe pas, je ne m'effeuille pas, je trouve au fond de mon cœur des roses qui remontent et qui s'épanouissent toujours. Je mourrai tout en fleurs, soyez-en sûr. » Comme on a tort de le

remercier et de le louer de ses lettres! Il n'y a là pour lui ni effort ni mérite. S'épancher avec son ami, c'est son besoin, son plaisir. « Écrire, pour moi, n'est-ce pas gazouiller, comme l'oiseau dans sa cage? Je prends mon grain, je me perche, je regarde le ciel et je chante; un rayon de soleil, une petite gaieté de cœur, en décident; c'est là ma distraction, mon occupation, mon ramage. » Toujours les fleurs, les abeilles, les oiseaux, accourent sous sa plume. Comme saint François de Sales, c'est dans les jardins, dans les champs et dans le ciel que sa gracieuse et printanière imagination puise ses images.

Il ne voyait que fort rarement M. Quinet, — les circonstances les tenaient éloignés l'un de l'autre, et parfois des années séparaient leurs entrevues, — mais il était constamment avec lui par la pensée. « Hier j'ai sonné à votre porte et j'ai diné avec vous... lui écrit-il... Ce matin je vous ai attendu dans votre rue; ne m'avez-vous pas reconnu?... Je suis dans votre cabinet, lisant par-dessus votre épaule la page que vous écrivez... Vous n'êtes pas seulement mon amitié maintenant, vous êtes mon habitude. » Cet idéaliste se consolait de l'absence de son ami en se disant, — et peut-être arrivait-il à le croire, — qu'après tout, on se voit aussi bien de loin que de près, et même mieux. « J'avoue qu'il est bon, qu'il est doux de se voir; mais pour moi, je ne vois jamais moins mes amis que lorsque je suis avec eux. Mille choses me préoccupent et me détournent; je suis, sans le vouloir, à tout ce qui m'entoure, au lieu même où je me trouve, au bruit, au mouvement, à la fatigue; j'ai un habit qui me gêne, une migraine qui me monte à la tête; il m'a fallu courir pour arriver; la conversation même, si charmante qu'elle soit, vaut-elle jamais la pensée intime? Il y a dans l'amitié une pudeur aussi, qui nous retient : que de choses qu'on sent et qu'on n'ose dire! Mais là, sur ce papier, dans ce silence, je suis mon maître. On n'est soi, on n'est complet, que dans ses lettres. Croyez-moi, les hommes qui ne s'écrivent pas ne se connaissent pas. Écrivons-nous donc, et voyons-nous par-dessus le marché. » C'est ainsi qu'il supprimait les distances et remédiait aux séparations.

Quand, au milieu de ses perpétuels troubles de santé, Théophile Dufour jouissait d'une période de repos et d'équilibre intérieur un peu durable, la lecture remplissait la plus grande partie de ses journées. Il n'étudiait pas avec l'ambition d'exploiter ses connaissances et ses idées, de devenir un écrivain. (Un petit manuel d'instruction civique, intitulé : *les Entretiens d'un vieillard*, est le seul ouvrage qu'il publia, et c'était à ses yeux un acte utile et non une œuvre littéraire.) Il se tenait pour un ignorant, et il se figurait qu'il était trop tard pour s'instruire. Il était d'ailleurs de ces timides que la perspective de la publicité effraye et déconcerte. A propos d'un éloge que M. Quinet lui fait un jour de ses lettres, il se trouble, il demande grâce; qu'on l'épargne, ou c'en est fait de son as-

surance, il n'écrira plus. « Vous ne connaissez pas, dit-il en se moquant de lui-même à son ami, cet homme, ce mythe, qu'on appelait de mon temps le greffier de Vaugirard? Ce greffier-là, dès qu'on le regardait, ne pouvait plus écrire. Que voulez-vous? C'était sa faiblesse, cela l'intimidait, le mettait aux abois, d'être regardé; dès lors plus un mot, sa main était paralysée. Eh bien, je suis un peu, entre nous, comme le greffier de Vaugirard : si quelqu'un me regarde ou me complimente, ma plume est glacée, je n'ose plus écrire. »

A suivre.

E. LESBAZEILLES.

Sur les Conseils.

Tu as donné à cet homme un avertissement plus brusque qu'il ne convient; au lieu de le corriger, tu l'as offensé. Il faut se préoccuper non seulement de la vérité à dire, mais de l'humeur de celui à qui on la veut faire entendre.

SÉNÈQUE.

—o—

Rien ne caractérise mieux un homme que la manière dont il se conduit avec les sots.

AMEL.

FAIENCE DE DELFT.



Beurrer polychrome et doré de la collection de M. Arnauld (copie de Saxe).



Couvercle.

Parmi les autres pièces de la collection Arnauld, on remarque un plat décoré en camaïeu bleu aux armes de Van der Hoeve (trois violons de sable sur fond d'argent). Ces rares et curieuses faïences

ont été gravées dans un des plus agréables ouvrages qu'on ait publiés en ces derniers temps : *Histoire de la faïence de Delft*, par Henri Havard (1).

(1) Dessins de Léopold Flameng et Charles Goutzwiller.

NUIT DE PRINTEMPS.



Composition et dessin de Giacomelli.

Tous les bruits ont cessé, je veux dire tous les bruits vulgaires et discordants de l'agitation humaine; un grand silence plane sur la campagne, un silence de paix et de repos.

L'air doux et tiède est si pur que les étoiles, plus grandes et plus lumineuses, semblent regarder la terre de plus près.

La clarté obscure et mystique qu'elles versent sur notre monde ne laisse entrevoir du paysage que les grandes lignes onduleuses et poétiques; l'œil n'est plus blessé par les détails, souvent vulgaires et difformes, que révèle l'impitoyable clarté du soleil.

Le corps, cette prison de l'âme immortelle, pèse moins lourdement sur sa divine prisonnière, qui bat des ailes, dans la douce ivresse de la joie de vivre.

L'aubépine, fleur d'un jour, envoie naïvement ses parfums vers le ciel, comme l'encens d'un sacrifice de reconnaissance.

C'est alors que l'âme du poète prend son essor. Prisonnière sur parole, elle a le privilège de quitter pour un temps sa prison, et de s'élançer à tire-d'aile dans l'azur sans bornes de l'idéal. Et quand elle redescend vers la terre, elle rapporte de ces régions supérieures des paroles d'amour, de consolation et d'espérance.

Les autres âmes qui comprennent la langue du poète, sans pouvoir la parler, saluent en lui l'interprète de leurs aspirations les plus élevées et de leurs désirs les plus ardents, l'interprète surtout de leur reconnaissance envers Celui qui a créé le monde si beau; et on lui tresse des couronnes.

Le rossignol, cet autre poète, enivré des parfums de l'aubépine, les regards tournés vers le ciel d'un bleu pâle, où scintillent les constellations d'or, chante dans son langage d'oiseau la chanson du printemps et l'hymne de la joie de vivre.

A ses côtés, sa modeste compagne, qui comprend, elle aussi, sans la parler, la langue du génie, demeure immobile et comme en extase.

Oh! quelle merveille entre les merveilles qu'une belle nuit de printemps!

J. GIRARDIN.

—•••••

EXCEPTIONS.

On entend dire assez souvent :

— M. G... a quatre-vingt-quinze ans : il est encore vigoureux, en bonne santé et en pleine possession de son intelligence; pourquoi ne vivrais-je pas aussi longtemps que lui?

Et l'on se complait dans cette illusion, au risque de moins bien se préparer et d'être plus douloureusement surpris :

La mort ne surprend pas le sage;
Il est toujours prêt à partir.

— On assure que notre ancien condisciple P..., qui était presque pauvre il y a quinze ans, a aujourd'hui plus de trois millions. — Comment les a-t-il gagnés? — Dans les affaires. — Est-ce à la bourse? — Peut-être; mais pourquoi donc aurait-on moins de chances que lui?

— X... s'est fait élire député. On prétend qu'il est désigné pour devenir bientôt sous-secrétaire d'État, et probablement ministre. Ce n'est cependant pas un aigle; il avait moins de prix que moi au lycée. Pourquoi ne parviendrais-je pas aussi bien que lui?

On entend plus rarement dire :

— M. B... est d'une bonté parfaite; on est toujours sûr de trouver près de lui un accueil bienveillant, de sages conseils, et au besoin un appui. Il est estimé, aimé. Pourquoi ne pas nous le proposer pour exemple?

— M. R... n'est jamais oisif. Sa conversation est intéressante, instructive. Sans négliger aucun de ses devoirs, il trouve le temps d'étudier tout au moins un peu chaque jour, et d'étendre de plus en plus ses connaissances. Il n'est ni prétentieux, ni pédant : il ne parle qu'avec discrétion et à son tour; on l'écoute avec plaisir, avec profit. On ne sort jamais d'un entretien avec lui, sans avoir le sentiment que l'on emporte en soi quelques faits nouveaux ou quelques idées justes de plus. Ne vaudrait-il pas mieux employer utilement comme lui ses loisirs que de perdre des heures à lire trop de journaux, qui se répètent presque tous, ou à s'engager dans des discussions sur des lieux communs, où l'on risque de trop s'animer, et d'où l'on ne tire presque jamais aucune lumière?

Fragment.

ÉD. CH.

—•••••

COMPTABILITÉ AGRICOLE.

« Pour bien comprendre la nécessité d'une comptabilité, le cultivateur doit, avant tout, se pénétrer de cette idée qu'il est fabricant de denrées. Pour lui, point de succès à espérer s'il ne s'efforce d'établir son prix de revient. Il doit se rendre compte de tous ses frais de culture et chercher dans les diverses ramifications de l'ensemble les parties sur lesquelles frapperont les économies.

» Vouloir faire de l'agriculture sans tenue de livres, c'est naviguer sans boussole.

» Dès son entrée en ferme, le cultivateur prudent doit procéder à un inventaire. Pour y parvenir, il ne pourra mieux faire que d'adopter les méthodes qu'on trouve exposées dans les ouvrages qui traitent de la tenue des livres de commerce. Un livre auxiliaire abrégera singulièrement les écritures du journal et du grand-livre. Ce livre auxiliaire n'est point circonscrit dans des formes invariables; il se plie aux circonstances locales et chacun peut l'appliquer à ses différents besoins. »

L'agronome que nous citons explique ensuite que pour son faire-valoir, il a divisé ce livre auxiliaire en 12 cahiers qui correspondent à chacun des mois de l'année, et que chaque cahier contient 18 feuilles sur lesquelles sont inscrits la consommation et les produits des pores, de la vacherie, de la basse-cour, du troupeau de brebis, du trou-

peau de jeunes moutons, de l'écurie; et sur lesquelles sont indiqués le nombre des journaliers employés et la nature des travaux opérés par eux. Chaque feuille du cahier, réglée en travers, contient autant de lignes qu'il y a de jours dans le mois. La consommation journalière y est inscrite dans autant de colonnes verticales qu'il y a de denrées distribuées aux animaux. Il existe en plus sur chaque feuille, une colonne verticale qui indique le nombre des animaux ayant consommé les denrées.

A la fin de chaque mois, on détermine, en additionnant toutes les colonnes, les quantités de denrées consommées dans le mois, et, en fixant un prix pour chacune de ces denrées, on établit leur valeur totale en argent, dont on peut alors passer écriture au journal. (1)

— * * * —

LE REBOUTEUR.

NOUVELLE.

C'est ma grand'mère qui m'a raconté cette histoire; elle-même la tenait d'une vieille amie, la comtesse douairière de C., qui, après de brillants débuts à la cour de Marie-Antoinette, avait été l'une des beautés les plus célèbres de l'Empire. La comtesse possédait une fort belle collection de tableaux qu'elle appréciait non pas en connaisseur, mais pour des raisons toutes personnelles : ainsi elle adorait Claude Lorrain, parce qu'elle n'avait jamais vu dans la nature de paysages qui ressemblaient à ses divins couchers de soleil; elle raffolait de Watteau, parce qu'il avait placé, dans les brouillards dorés de l'allégorie, les jolies femmes et les roués fringants de sa jeunesse. La réalité lui paraissait chose fort grossière; elle n'était point assez dévote pour aimer les sujets religieux, et professait, règle générale, l'horreur des figures de grandeur naturelle :

— Des yeux braqués sur moi du matin au soir me seraient insupportables, disait-elle.

Ma mère cependant remarqua un jour qu'elle faisait grâce à deux paires d'yeux, admirables du reste : — les yeux bleus d'une petite fille signée Greuze, et maladivement exquise sous le bonnet de dentelle à la paysanne qui couvrait ses cheveux blonds; — les yeux noirs d'un cavalier espagnol vêtu de velours, par Velasquez, la main sur le pommeau de son épée.

— C'est qu'ils me rappellent une étrange aventure, répondit la comtesse. Cette petite fille et ce beau cavalier ont éprouvé l'un pour l'autre un sentiment très tendre, singulièrement complexe, où la pitié tenait autant de place que la reconnaissance.

— Comment? si je ne me trompe, Greuze et Velasquez n'étaient pas contemporains! s'écria en riant ma grand'mère. Vous allez me faire croire que

cette adorable enfant et ce superbe gentilhomme...

— Cette adorable enfant, interrompit la vieille dame d'un air satisfait, n'était autre que votre servante; ce superbe gentilhomme n'était point gentilhomme du tout. Entendons-nous : ce fût assurément un grand d'Espagne quelconque qui posa devant Velasquez, mais celui-là m'importe peu; le pauvre garçon qu'il me rappelle n'avait d'autre nom que celui de Pierre, pourtant ses traits n'offraient pas moins de noblesse, ni sa physionomie moins de fierté; c'était la même douceur mélancolique tout au fond de ses yeux. Quand je ressemblais, moi, au petit Greuze, je l'ai plaint et je l'ai aimé... J'ai été seule peut-être ici-bas à l'aimer, sinon à le plaindre.

— Chère comtesse, dit ma grand'mère, qui était alors fort jeune et fort curieuse, je vois que vous mourez d'envie de me raconter une histoire, et vous savez bien que je brûle de l'entendre : commencez donc au plus vite!

— Soit, répliqua gaiement la douairière.

« Je suis un peu boîteuse, vous vous en êtes aperçue, bien que cette inégalité des jambes ne m'ait pas empêchée autrefois de danser beaucoup et d'avoir bonne tournure; mais le fait est que jusqu'à l'âge de neuf ans je passai pour infirme, ce qui mettait mes père et mère au désespoir. Un jour ils entendirent parler d'un homme qui, en Normandie, faisait des cures merveilleuses; après de longues hésitations, ils m'envoyèrent chez une de mes tantes qui habitait cette province. Il faut que vous sachiez qu'alors la chirurgie était loin d'être avancée comme elle l'est à présent; on croyait en outre à maintes pratiques dont, aujourd'hui, des gens aussi éclairés que l'étaient mes parents ne feraient que rire. Enfin je fus confiée à ma tante pour subir le traitement que ce fameux rebouteur jugerait à propos de m'infliger.

» Nous arrivâmes la nuit, mon père et moi, dans une vieille ville de province, très pittoresque, horriblement sale, avec des maisons de bois à pignons avancés, qui semblaient s'incliner l'une vers l'autre d'une façon toute amicale des deux côtés de la rue étroite, — si étroite que l'air et le soleil avaient grand-peine à s'y glisser; à peine apercevait-on une bande d'azur entre les deux rangées de toits pointus et irréguliers. A l'heure où notre chaise de poste passa de la grand-route dans les faubourgs, et des faubourgs dans des quartiers relativement propres, il faisait nuit, le cornet du postillon éveillait des échos si lugubres au sein de cette obscurité, que, sans la présence de mon père, j'aurais eu peur...

» Nous atteignîmes une petite place. La lune y remplaçait les réverbères absents. Je vis une église gothique travaillée comme de la dentelle; tout près, un autre monument de la plus imposante architecture, qui n'était autre que le Palais de justice, et, autour de la place, quelques vieux hôtels, parmi lesquels la maison de ma tante, où j'entraî portée par mon père, incapable que j'étais de marcher.

(1) *Maison rustique du dix-neuvième siècle* (édit. de 1836), et *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale* (septembre 1883).

Ma tante, ma grand'tante plutôt, car elle avait soixante-dix ans au moins, se tenait au sommet de l'escalier pour nous recevoir. Figurez-vous une vieille personne solennellement vêtue de brocart qui bouffait autour d'elle en plis massifs. Elle m'intimida fort à première vue, et je ne parvins jamais à surmonter cette crainte.

» Mon père me recommanda instamment à ses soins, promit en mon nom que je serais la soumission même, et, comme il avait affaire à la cour, baisa la main décharnée de ma tante, me dit adieu, rentra dans la chaise de poste... Clic-clac! les roues sonnèrent de nouveau sur le pavé, de nouveau le postillon emboucha son cornet, et il me parut soudain, mon imagination de petite fille s'étant nourrie de contes de fées, que je demeurais prisonnière dans un palais enchanté. C'était bien un peu vrai, car pendant six grands mois, jusqu'à l'heure où mon père vint me reprendre, je ne franchis pas une fois ce seuil rébarbatif.

» Je ne crois pas avoir été un enfant très observateur, mais deux mots qu'avait prononcés mon père en s'en allant, et qui paraissaient s'appliquer à moi, me restèrent en mémoire. « Jamais seule », avait-il dit d'un ton très significatif. Et, du même ton, ma tante avait répondu : « Jamais seule, assurément ! » avec un geste qui semblait impliquer qu'une pareille recommandation n'était pas nécessaire.

» Je haïssais la maison de ma tante, si grande, si froide, si triste, son plafond démesurément élevé, son lit à quenouilles, et ses trois grandes fenêtres qui donnaient sur la place de l'église; mais, en revanche, je me plaisais dans le jardin. Il était de belles dimensions, ombré, avec des vases de marbre, de blanches statues, des fontaines jaillissantes, et quand j'y pense, il me semble n'avoir jamais rien vu de féerique à ce point. Sans doute, il y en a beaucoup qui le valent; cependant un vaste jardin, dans le cœur d'une ville populeuse, est toujours chose rare; le jardin de ma tante était une véritable oasis au milieu de toutes ces vieilles pierres noircies par le temps.

» Une femme, nommée Marie, m'y descendit le lendemain matin. Je me rappelle encore le ciel bleu, la verdure du printemps sur les arbres, et surtout le pavillon où l'on me porta. Il était bâti à la façon d'un petit temple circulaire, avec des colonnes élancées tout autour; c'était un temple, en effet, et même un temple païen, car à l'intérieur, sur un piédestal, une statue de l'Amour bandait son arc. Le lit de repos où l'on me coucha était placé juste en face du petit dieu.

» — Avez-vous peur si je vous laisse? me dit Marie.

» N'étant nullement poltronne, je répondis que je n'aurais pas peur du tout; là-dessus elle s'en alla, promettant de revenir bien vite.

» Seule, je ne m'ennuyai point; tout était si charmant autour de moi, si véritablement enchanté! Devant le temple, quelques vieux acacias,

secoués par la brise, emplissaient l'air de parfums, en laissant tomber sur l'herbe leurs pétales de neige. Un peu plus loin je voyais l'eau d'une fontaine danser et scintiller au soleil, et un merle sifflait, sur quelque branche voisine, sa chanson qui valait bien celle de l'oiseau bleu. L'inévitable prince des contes de fées allait venir... Certes il avait l'air d'un prince celui qui, cinq minutes plus tard, entra dans le pavillon avec Marie. Pourquoi vous décrirais-je sa personne? Avant qu'il ne fût né, Velasquez avait immortalisé ses traits dans ce chef-d'œuvre. — Regardez-le. Ses vêtements toutefois, noirs comme ceux du portrait, n'étaient pas de velours, mais de drap tout uni; ils tiraient leur élégance de la bonne mine de celui qui les portait. Si enfant que je fusse, je constatai cela; je remarquai aussi que les cheveux du jeune homme n'étaient point poudrés.

» Marie ne se piquait nullement d'être aimable; de la façon la plus brève elle m'apprit que M. Pierre était un habile homme, qu'il espérait me guérir, que pour cela il fallait qu'il vit ma jambe malade. Je ne fis aucune objection. Il s'agenouilla pour mieux examiner ce pauvre membre déformé, prit mon pied, le mania attentivement, puis il poussa un soupir et me regarda d'un air d'affectueuse compassion.

» — Il faudra que je vous fasse mal, dit-il en hochant la tête.

» Sa voix était très douce.

» — Oh! non, ne me touchez pas! m'écriai-je épouvantée.

» — Si vous ne pouvez souffrir, je ne vous guérirai jamais. Un peu de courage.

» Je fondis en larmes; mais je voulais guérir, pouvoir sauter comme les autres enfants, danser quand je serais grande. Je me résignai donc, et lui tendis mon pied.

» — Mademoiselle me pardonnera-t-elle avant que je commence, demanda-t-il très humblement, toujours à genoux.

» Nos yeux se rencontrèrent, et je vis tant de bonté dans ceux de mon médecin que je lui accordai ma confiance tout de suite.

» Hélas! il ne put éviter de me faire beaucoup souffrir: mes cris remplirent le jardin. L'opération terminée, je restai toute palpitante d'angoisse, incapable d'articuler un mot; lui-même était pâle comme la mort, avec de grosses gouttes de sueur au front comme s'il eût souffert autant que moi-même.

» — Monsieur Pierre a le cœur tendre, dit Marie d'un ton sarcastique.

» Il s'appuyait au mur, silencieux, les bras croisés, la tête basse. Ses paupières se relevant soudain, il lança sur elle un regard de fier et douloureux reproche. M^{lle} Marie, pour toute réponse, se pinça les lèvres.

» De nouveau il était à genoux près de moi, car il lui fallait bander le membre endolori, ce qui m'arracha encore plus d'une plainte. Chaque fois

il me regardait si piteusement que je ne pouvais m'empêcher de lui pardonner. Je le lui dis à ma manière :

» — Je vous aime bien tout de même, monsieur Pierre!

» Quel étonnement sur son visage? On aurait cru que je lui parlais une langue qu'il ne comprenait pas. Mais tout à coup il eut un sourire.

» — Avez-vous fini? demanda Marie d'un ton dur.

» Il dit que oui, et s'en alla grave comme il était entré.

» — Adieu, lui criai-je.

» Il ne répondit pas. Marie, qui l'avait accompagné, m'expliqua, lorsqu'elle revint, qu'il avait fallu ouvrir à M. Pierre la porte du jardin, sa maison se trouvant au bord d'une ruelle, derrière la maison de ma grand'mère.

» La rude besogne de la journée était faite; on me ramena dans ma grande chambre triste, où je m'amusai comme je le pus avec mes joujoux, car ma tante ne venait me voir qu'à de rares intervalles.

A suivre.

TH. BENTZON (1).

L'ART GAULOIS

DANS LA VALLÉE DU DANUBE ET EN CISALPINE.

au quatrième siècle de notre ère.

I

Aux yeux des Grecs et des Romains, les Gaulois, nos pères, étaient des barbares. Mais les Perses étaient également des barbares à leurs yeux, et nous savons aujourd'hui quelle splendide civilisation recouvrent les ruines de Ninive et de Babylone; nous savons que l'art grec doit beaucoup à ces prétendus barbares de l'Assyrie et de la Chaldée; nous savons que les Assyriens et les Chaldéens avaient déjà un art (2), un grand art, à une époque où la Grèce continentale était encore sauvage, quinze ou dix-huit cents ans avant notre ère.

Il existait également un art gaulois original, indépendant de l'art grec et même de l'art étrusque, bien longtemps avant que les Romains eussent étendu leur influence au nord des Alpes. Peu de monuments de cet art se sont rencontrés, il est vrai, jusqu'ici dans les limites de la Gaule proprement dite; mais, depuis une quinzaine d'années, de nombreux vases ou *cistes* de bronze, plusieurs plaques de ceinturon ornées de dessins au repoussé du plus haut intérêt, ont été recueillis dans les cimetières gaulois de la cisalpine et des Noriques, c'est-à-dire chez les Gaulois de l'Italie supérieure et du haut Danube, qui ne laissent aucun doute à cet égard.

(1) Adaptation de l'anglais, *Forget-me-Nots*, by Julia Kavanagh.

(2) Voy. G. Perrot et C. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II; Chaldée et Assyrie.



Plaque de ceinturon en bronze, découverte dans le cimetière gaulois de Watsch (Carniole).

Collection du prince Ernest de Windisch-Grätz.

Sur ces *cistes*, sur ces plaques, sont figurées des scènes de la vie publique et privée de nos pères à leur âge héroïque, alors qu'ils descendaient en vainqueurs jusqu'à Rome, envahissaient la Macédoine, allaient piller le temple de Delphes et fonder un vaste empire en Asie Mineure, dont une province, la *Galatie*, a conservé leur nom dans l'histoire.

Chaque objet est représenté sur ces minces plaques de bronze avec une précision extraordinaire pour des figures de si petite dimension. Les artistes, *chalkeutes* ⁽¹⁾, suivant l'expression adoptée en Allemagne, y poussent le réalisme jusqu'à ses dernières limites. Ce n'est pas là une conjecture. L'exactitude des dessins nous est démontrée par la découverte dans les mêmes sépultures, à côté des cistes et plaques de ceinturon, d'armes (casques, haches, pointes de lance et umbos de bouclier), ou d'ustensiles (vases de diverses formes) identiques aux dessins gravés sur nos monuments. Nos artistes gaulois copiaient avec la plus grande exactitude ce qu'ils avaient sous les yeux.

Nous pouvons donc considérer ces dessins comme l'histoire figurée des familles de chefs pour lesquels ils étaient faits. Nous y voyons des défilés de troupes, cavaliers et fantassins, en costumes variés; des processions religieuses; des scènes de la vie champêtre; des repas en plein air; des chasses, des jeux de toute nature, des luttes d'acrobates, des concours de musique. C'est un nouveau monde qui se révèle à nous.

Nous mettons sous les yeux des lecteurs du *Magasin pittoresque* un des plus curieux spécimens de cet art national primitif : la plaque de ceinturon découverte l'année dernière dans un cimetière gaulois de la Carniole, à Watsch près de Laybach, par le prince Ernest de Windisch-Grätz, dans la collection duquel elle est conservée à Vienne. Le prince Ernest de Windisch-Grätz nous a gracieusement donné l'autorisation de la publier.

Des cistes et plaques analogues existent dans les musées de Bologne, d'Este, de Milan, en Italie; dans ceux d'Inspruck, Laybach, Agram, Gratz et Vienne, en Autriche. Ces cistes et ces plaques en tôle de bronze sont ornées au repoussé par le martelage; ce sont des œuvres de chaudronnerie. Les reliefs sont retouchés au burin, souvent avec beaucoup de délicatesse. L'artiste sait y mettre en lumière non seulement les traits généraux des figures, mais même les plus minces détails.

La scène figurée sur la plaque du prince Ernest de Windisch-Grätz est, comme on le voit, un duel entre deux *equites* ⁽²⁾, ou chefs militaires gaulois, coiffés du casque à chenille ⁽³⁾, armés du javelot à

(1) Ouvriers travaillant l'airain.

(2) Il n'y avait, dit César, que deux classes qui comptaient en Gaule, les druides et les *equites*. Le menu peuple était presque en état de servage.

(3) Plusieurs casques semblables ont été découverts dans les fouilles, portant des crêtes destinées à maintenir les chenilles. — Le moulage d'un de ces casques existe au Musée de Saint-Germain (salle de Mars).

amentum et de la hache en bronze ou en fer ⁽⁴⁾. La courroie, ou *amentum*, est très visible sur le javelot déjà lancé et flottant en l'air. L'attitude du bras du cavalier de gauche est exactement celle d'un héros grec représenté lançant le javelot à amentum sur un vase panathénaïque du *British Museum* ⁽⁵⁾. La hache, *emmanchée d'un bois flexible*, est très probablement la *cateia* gauloise, cette arme nationale sur le véritable caractère de laquelle on discute encore ⁽⁶⁾.

Les combattants sont accompagnés de leurs écuyers portant les deux javelots (*gæsa*) dont nous parle Virgile ⁽⁴⁾.

Ces écuyers semblent prêts à prendre part au combat, car l'un d'eux brandit déjà sa *cateia* ⁽⁵⁾.

A l'extrémité droite de la plaque se voit un personnage à longue tunique, et coiffé d'un long chapeau analogue à ceux de certains moines espagnols : ce personnage tourne le dos aux combattants. Il est difficile de n'y pas reconnaître un prêtre qui s'éloigne pour ne pas assister à cette lutte qu'il n'a probablement pas pu empêcher. Le même personnage reparait, en effet, avec le même costume et le même chapeau, dans les processions figurées sur les cistes de Bologne et d'Este, où il a certainement un caractère religieux. — Le costume des deux cavaliers est très remarquable.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur la haute valeur historique de pareils documents, que des raisons très sérieuses nous permettent de faire remonter au quatrième siècle avant notre ère.

ALEXANDRE BERTRAND,
Membre de l'Institut.

—•••••

UN SAGE.

THÉOPHILE DUFOUR.

Suite et fin. — Voy. p. 159 et 182.

Il étudiait pour lui-même, c'est-à-dire pour s'améliorer, pour « se faire sage », non pour satisfaire une simple curiosité intellectuelle. Il travaillait à « forger son esprit, au lieu de le meubler, comme le voulait Montaigne. » Peu lui importe de ne pas avoir de mémoire, et même il s'en félicite. Il oublie les dates, les faits, les noms : que lui reste-t-il donc de ses lectures ? Rien, et cependant beaucoup. Il lui reste lui-même, « corrigé, modifié, agrandi » ; il prend dans les livres ⁽⁶⁾ ce qu'il prend

(4) Des haches semblables, en fer et en bronze, ont été trouvées dans les fouilles.

(5) Voir, au Musée de Saint-Germain, salle XIII, un dessin de Prosper Mérimée reproduisant cette figure.

(6) Voir le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, de M. Edmond Saglio, au mot *Cateia*.

(1) Duo quisque alpina coruscant
Gæsa manu.

(2) On sait que cette arme se lançait comme un javelot.

(3) Nous savons ses auteurs favoris : ce sont les philosophes, les moralistes, ceux qui nous éclairent sur nous-mêmes et nous enseignent l'art de bien vivre, Socrate, Épicète, Marc Aurèle ; les médi-

dans la vie, une expérience, une sève, qui lui profitent et le fortifient. Il sait qu'il n'est rien aux yeux du monde, mais il a tâché d'être un *homme* à ses propres yeux, et il goûte dans la profession de ses principes une satisfaction intérieure, une paix de l'âme, qu'il met au-dessus de tout.

Nous ne saurions d'ailleurs nous perfectionner sans que nos progrès profitent à ceux qui nous entourent, et cette pensée nous encourage, nous stimule. « On est utile autour de soi par son exemple, par sa raison, sa charité, sa tolérance, ses affections, sa simplicité même. Quand je ne laisserais de moi qu'un bon souvenir, n'est-ce pas déjà beaucoup, et comme un parfum dans le cœur de ceux qui survivent? Je le remarque tous les jours : il est plus facile d'être un héros qu'un homme *ordinaire*. Le dévouement, dans un moment donné, dans un élan de passion, qu'est-ce que cela? Mais se scruter, se corriger, bêcher et remuer sans cesse ce petit fonds de l'âme, sans ostentation, sans bruit, sous l'œil de Dieu seul et de sa conscience, voilà le grand œuvre, car c'est l'œuvre de tous les instants et de la vie même. » Il dit encore avec bien de la grâce : « Quand Saint-Simon, l'économiste, s'éveillait, son valet de chambre, en apportant le pantalon et les bottes de l'illustre maître, était chargé de lui dire (comme à Darius) : « Monsieur, n'oubliez pas que vous avez de grandes choses à faire. » Moi qui n'ai pas de valet de chambre, heureusement, je me fais le mien, et chaque matin, à mon réveil, je me dis : « Monsieur, tâchez aujourd'hui de *charrier droit*; n'ayez ni impatiences ni mauvaises humeurs, souriez à chacun; efforcez-vous de répandre, sur ceux qui vous entourent, l'aménité, l'enjouement, la bonté, les grâces du cœur, et que votre bonheur, avant tout, se compose de celui des autres. » Cela dit, et mon valet de chambre congédié, je me lève. »

Cette sagesse qu'aimait et pratiquait Théophile Dufour, n'était pas cette sagesse étroite qui nous renferme en nous-mêmes ou dans le petit cercle de la famille et de l'amitié, et qui nous permet d'oublier le reste de l'humanité. Réduit à l'isolement et à l'inaction, il ne cessait pas d'être un-citoyen et un patriote. Il s'intéressait ardemment aux affaires publiques. Le long ajournement des institutions libres en France offensait et désolait ses plus chères croyances. Il ne séparait pas la politique de la morale, et il avait mis toute sa confiance dans la liberté, parce qu'il voyait en elle une éducatrice infailible. « Je l'avoue, dit-il, si la liberté n'était qu'une *jouissance*, elle ne serait plus à mes yeux la liberté. Ce qui constitue sa beauté, c'est qu'elle est une règle, une *vertu*; elle ne *satisfait* pas seulement, elle châtie, elle épure, elle exige un effort, elle ennoblit; en faisant l'homme, elle fait la so-

ciété; en formant les mœurs de l'individu, elle forme celles d'un peuple entier. C'est dans une liberté ainsi entendue que je trouve ma dignité, ma sécurité, ma justice, ma loi intérieure et ma loi publique. Devant elle je m'agenouille comme devant Dieu, et je crois en Dieu parce qu'il en est le type éternel et l'inviolable refuge. »

Il ne la considérait pas seulement comme la condition de notre vertu et de notre dignité nationale, il la croyait nécessaire au bonheur particulier de chacun de nous. « C'est un des avantages de la vie publique et de la liberté, d'arracher l'homme à la solitude, et de le sauver, par l'action, des chagrins inévitables et des défaillances du cœur. On croit que la liberté n'est bonne qu'au dehors et pour une société, elle est surtout utile au dedans et à l'homme même. Elle nous console et nous soutient parce qu'elle nous occupe, parce qu'elle fait de la vie un but, un exemple, un devoir, une charité immense. Sous le despotisme, les peines du cœur sont doubles et n'ont point d'écho; la patrie ne vient point en aide à la famille, la douleur retombe sur elle-même et nous écrase. Sous la liberté, au contraire, il semble que notre infortune soit aussi celle des autres, qu'un peuple entier y prenne part, et que la société donne à l'individu quelque chose de sa force et de sa durée. »

Cette liberté qu'il réclame pour l'homme comme le premier de ses droits et de ses biens, et qu'il ne souffre pas qu'on lui ôte, il croit la voir répandue dans toute la nature; il la respire partout; elle s'exhale, pour lui, de tout ce qui est, de tout ce qui vit. Il n'est pas jusqu'à son jardin qui ne la lui enseigne tandis qu'il s'y promène le long des plates-bandes, et qui ne lui donne des leçons de politique. En assistant, au printemps, à la naissance des bourgeons de ses arbustes, à l'épanouissement des feuilles, à la floraison de ses pervenches et de ses lilas, aux courses aériennes de l'abeille allant butiner çà et là son miel, il est pénétré du sentiment profond de la liberté. « Pour être politique et républicain, dit-il, il me suffit d'être jardinier. Dieu n'est pas un despote, il ne comprime pas, il n'étouffe pas, il aime et se donne dans une éternelle effusion. »

Est-ce bien là un politique, dira-t-on, et n'est-ce pas plutôt un poète? Nous l'avouons, cet homme qui sent encore en lui et qui veut garder précieusement son cœur d'enfant, est un poète. Ce qu'il juge juste et bon, il ne l'approuve pas seulement, il s'en éprend, il l'adore; quand sa raison, très attentive, très sûre, et qu'il consulte toujours, a prononcé, il s'abandonne avec confiance, il s'exalte, il s'enchanté. Et c'est une des richesses, une des grâces de cette attachante nature.

Le nom de Dieu revient plus d'une fois sous la plume de Théophile Dufour. Quelles étaient ses croyances religieuses? Il s'explique sur ce sujet de la manière la plus nette. Le Dieu de la conscience, l'auteur de la loi morale qu'il sent présente, vivante au plus profond de son être, il croit à lui

alifs, qui pensent et font penser, Pascal, Montaigne, qu'il n'aime pas à entendre traiter de sceptique, — sceptique d'esprit tout au plus, mais éroyant de cœur, si ardent ami et plein de si vifs élans vers le bien, — et aussi Jean-Jacques Rousseau, dont il ne veut pas qu'on dise de mal, lui qui « a reeré la nature et le sentiment. »

fermement et il lui obéit de son mieux. Quant au Dieu de la nature, créateur des mondes et de l'homme, plus merveilleux que les mondes, il ne le comprend pas, il renonce à le définir; il l'entrevoit seulement et il aspire à lui. Comme Socrate, il ne sait pas et il ne croit pas savoir ce qu'il ignore, mais, tenté par son cœur, il espère.

« Comment, dit-il, ne pas voir le ciel au-dessus de sa tête, et cette nature éclatante qui nous environne, et l'homme, plus *éclatant* et plus admirable encore? Comment ne pas être frappé de sa destinée, de ses misères, de ses grandeurs, de sa mort? Quel est l'auteur de toutes ces merveilles? Est-ce le Dieu de Moïse? je ne sais: ce que je comprends de lui, c'est son *incompréhensibilité*. Je m'incline, je m'humilie, je me dis: Dieu n'a donc pas voulu que je le connusse, puisqu'il s'est retiré à de telles profondeurs; je le cherche et il m'échappe; je voudrais l'*embrasser* et je ne le puis... Si je doute à cet endroit, si je n'ai que des espérances, j'ai du moins des espérances, et saint Paul n'aurait point à me plaindre. Mais il est un point où je ne doute pas, un point où je trouve ma certitude, ma lumière, ma force, et ce point est dans ma conscience; je sens qu'il y a un Dieu en elle, et que Dieu, *là*, a voulu se faire connaître. « Je le » porte en moi, il m'accompagne, il me voit, il me » juge partout: pourquoi le souillerais-je par d'indignes pensées, par des actions basses, par de coupables désirs? » Ce Dieu d'Épictète, c'est aussi le mien, et j'ajoute: C'est celui de Jésus-Christ et de tout ce qui a été grand et pur en ce monde. Accomplir son devoir, écouter cette voix intérieure et divine qui nous prêche sans cesse, s'y attacher de toutes ses forces, n'est-ce pas être *religieux* et chrétien même dans la véritable acception du mot? »

Il dit encore ailleurs avec la même sincérité et la même énergie de conviction: « Vous me demandez quelle est ma religion? La voici: Pour moi, l'immortalité n'est qu'un immortel souvenir. Comment? Par quel moyen? *Je ne sais*. On ne définit pas Dieu, on le sent. Ma foi, c'est une *espérance*. Espérer, voilà ma *certitude*! Si je suis vague sur ce point, je ne le suis pas sur un autre, sur moi-même et sur ma conscience. Là, je vois clair, je vois Dieu lui-même; là, plus de doutes, plus d'ombres, plus d'inquiétudes. Comme Épictète, je sens que je porte un Dieu, que je participe de sa puissance et de sa sérénité, que je suis immortel comme lui dans le sentiment du bien, dans l'amitié, dans la charité, dans la liberté, dans l'accomplissement de tous mes devoirs. Tel est mon culte, et la source de mes consolations les plus intimes et de toutes mes forces; il me suffira, j'espère, jusqu'au bout et sur l'oreiller de mon dernier jour. »

Cette foi qu'il sent en lui si ferme et si profonde, Théophile Dufour est persuadé que tous les hommes, le sachant ou non, le voulant ou non, la partagent. Il la croit essentielle à l'humanité, inébranlable, indestructible. Aussi ne veut-il pas qu'on s'alarme

trop d'une prétendue incrédulité dont certains font parade et grand tapage, et qui ne va pas bien loin: « Il n'y a point d'incrédules de la probité, de la charité, de la conscience. » Tels dogmes peuvent être contestés; « on ne contestera jamais la *loi morale*. Celle-ci est à nous, elle est en nous, elle est nécessaire à chaque acte, à chaque instant de la vie, et nous ne pourrions jamais nier le Dieu de la conscience. Le *méridien* de Pascal ne fait rien à cela. »

Nous avons dit que Théophile Dufour n'était connu que d'un petit nombre de ses contemporains. Ceux-ci, nés comme lui au commencement de ce siècle, disparaissent de jour en jour, et le souvenir de cet homme d'élite, — « rare parmi les rares », a dit de lui M. Quinet, — était destiné à s'éteindre avec eux. Il s'éteignait déjà, il tombait dans l'oubli, quand l'apparition de cette charmante correspondance l'en a tiré et l'a rappelé soudain à la lumière. Le voici désormais mieux qu'à l'état de souvenir, le voici lui-même, plus présent, plus en vue, plus accessible qu'il ne fut jamais. Théophile Dufour recommence une autre existence, où ses exquisités qualités d'esprit et de cœur ne se déploieront plus seulement au profit de ses proches; il sortira du petit cercle intime où il s'était renfermé, et il viendra auprès de ceux qui l'accueilleront; il s'assoira et aura sa place marquée à notre foyer, comme un maître ou plutôt un conseiller de douce sagesse, comme un causeur plein d'imagination, d'enjouement et de grâce, disons mieux, comme un ami. Un ami! c'est sous ce nom, c'est sous cette forme discrète et aimable qu'il eût certainement souhaité de revivre, s'il eût osé penser, — et combien il en était éloigné! — qu'une telle fortune lui fût réservée.

E. LESBAZEILLES.

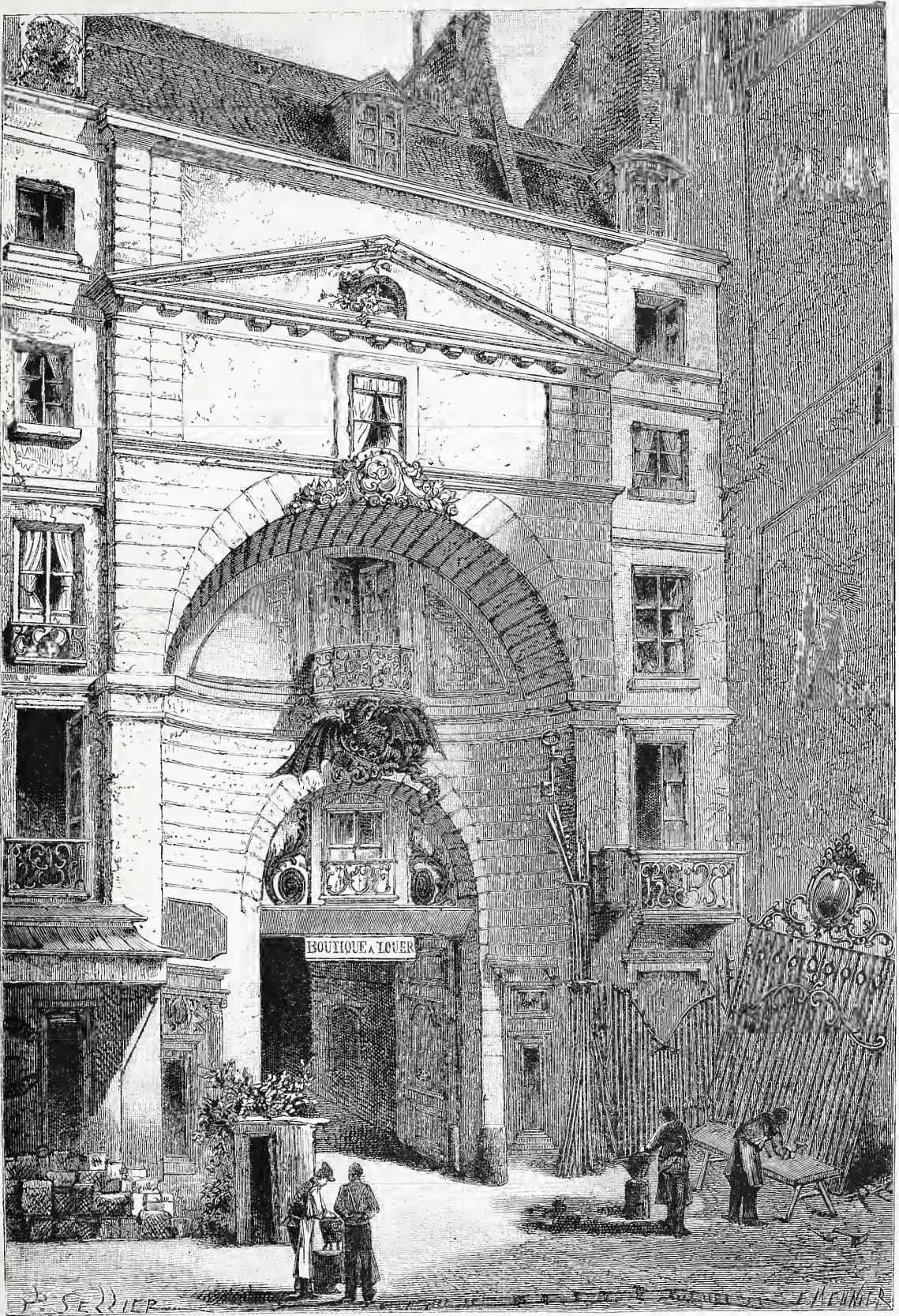
— 140 —

LA COUR DU DRAGON (1).

Tout au commencement de la rue de Rennes, à quelques pas de Saint-Germain des Prés, on remarque, dans un pittoresque enfoncement, une porte monumentale au fronton de laquelle est sculpté un dragon.

Cette porte, qui date du dernier siècle, sert d'entrée à la cour du Dragon, passage assez étroit, encombré de vieilles ferrailles et habité, à l'exclusion de toute autre industrie, par des serruriers, des forgerons et des poëliers. Prud'homme, dans le *Miroir de l'ancien et du nouveau Paris*, signale, en 1804, cette agglomération alors récente et dont on peut attribuer l'origine à la mesure administrative qui, dès le début de l'Empire, ordonna le dé-

(1) M. Jules Cousin, le savant bibliothécaire de la Ville de Paris, a consacré à la cour du Dragon une notice publiée en 1866 et signée *Un Flâneur parisien*. Trois belles eaux-fortes de M. Martial accompagnent cet excellent travail, auquel nous avons emprunté la plus grande partie des détails que nous donnons ici.



Entrée de la cour du Dragon, à Paris, vis-à-vis l'église Saint-Germain des Prés.

blaient des ponts et des quais de Paris, et en-
joignent

... aux vieux ferrailleurs
De vendre leur vieux fer ailleurs.

Antérieurement à 1804, les boutiques de la rue
du Dragon étaient occupées par diverses sortes de
commerçants et d'artisans, au nombre desquels
figurait, en 1769, un seul marchand de fer, Legil-

liot, ancien juré de sa corporation. En revanche, nous y trouvons, à quelque temps de là, deux médecins : un spécialiste pour les cancers, et un empirique, le sieur Saint-Ange, débitant, à raison de 3 livres le paquet, sa *poudre capitale spécifique contre la migraine*.

On ne saurait fixer la date précise de l'ouverture de ce passage, qui s'est aussi appelé guichet du Dragon, et qui ne figure sur aucun plan avant 1735. C'est vers cette époque, en effet, qu'Antoine Crozat, marquis du Châtel, ancien receveur général du clergé, grand trésorier de l'ordre du Saint-Esprit, l'un des plus riches financiers de France, s'étant rendu acquéreur de tout le terrain compris entre le carrefour Saint-Benoît et la rue du Sépulcre, y fit construire les constructions actuelles.

L'intérieur de la cour n'a de remarquable que deux tourelles assez lourdes renfermant chacune un escalier, et qui flanquent la porte de sortie du côté de la rue du Sépulcre (aujourd'hui rue du Dragon). Les maisons, destinées à la location et au commerce, pouvaient se passer d'ornements ; elles sont dépourvues de caractère, et ont d'ailleurs subi avec le temps certaines modifications. L'architecte s'est contenté de décorer la porte principale ; il y a représenté, en manière d'enseigne, ce fameux dragon symbolique si populaire au moyen âge, — celui que sainte Marguerite, d'après la légende, mit en fuite par un signe de croix.

Le voisinage de la rue Sainte-Marguerite, en face de laquelle s'ouvrait autrefois le passage, explique assez naturellement le choix de cet emblème.

ACHILLE TAPHANEL.



LES CABLES SOUS-MARINS.

Invention de la télégraphie sous-marine. — Essais.
Courage contre les premières déceptions.

L'idée première de la télégraphie sous-marine appartient, suivant les uns, à M. Grus W. Field ; suivant d'autres, au professeur Wheatstone qui, en 1840, proposa de relier Douvres à Calais par un câble télégraphique.

En 1842, le professeur Morse posa un câble dans le port de New-York, et en 1845, M. Charles West établit une communication télégraphique à travers la baie de Portsmouth.

La même année, après les expériences décisives de M. Walker, superintendant des télégraphes du *South Eastern railway*, MM. Brett prirent un brevet pour l'invention d'un câble électrique sous-marin dont la gaine isolante devait être en caoutchouc. Ce premier brevet reçut diverses modifications, grâce à la découverte des propriétés isolantes de la gutta-percha, et à l'idée de protéger les câbles avec une armature en fer.

En 1847, M. Brett obtint de relier, par une ligne sous-marine, la France à l'Angleterre ; mais il ne

put réussir à mettre son projet à exécution, faute de capitaux.

Ce n'est qu'en 1850 que M. John Watkins Brett parvint à poser un câble entre Douvres et le cap Grinez, et à transmettre la première dépêche électrique à travers le détroit. Cette dépêche, adressée à Louis Napoléon, fut transmise avec un appareil à types romains de l'invention de M. Jacob Brett, et a été conservée au Musée de South-Kensington, à Londres.

Le succès de cette belle entreprise ne fut malheureusement pas de longue durée, car le lendemain, lorsqu'on voulut reprendre les communications, aucune réponse ne put être obtenue, par suite de la rupture du fil près de la côte de France. Loin de se laisser décourager par ce contre-temps, les promoteurs de la Compagnie transatlantique firent construire un nouveau câble plus solide, mieux isolé, et protégé par une carapace de fils de fer (fig. 1). Ce câble, dont la construction fut

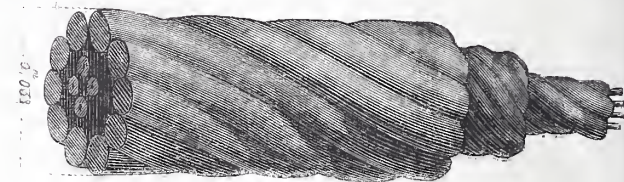


FIG. 1.

confiée à trois compagnies différentes, et qui a été terminée par la fameuse usine de Morden-Wharf, près de Greenwich, fut posé le 26 octobre 1851 entre Sangate, près de Calais, et South-Foreland, près de Douvres. Sa longueur est de 25 milles et demi, il pèse sept tonnes par mille nautique et traverse une profondeur maxima de 30 brasses (1). Malgré les réparations fréquentes auxquelles il a donné lieu depuis son établissement, ce câble n'a jamais, jusqu'ici, cessé de fonctionner.

Un aussi brillant résultat ne pouvait pas rester longtemps isolé.

En 1852 et 1853, on relia l'Angleterre avec l'Irlande, la Belgique et la Hollande ; en 1854, une compagnie anglo-américaine se forma pour immerger un câble à travers l'Atlantique et réunir Terre-Neuve au continent américain.

Deux ans plus tard, une nouvelle compagnie se constitua au capital de 8 750 000 francs, et posa le premier trait d'union entre l'ancien et le nouveau monde. Les points d'atterrissement choisis furent la baie de la Trinité, sur la côte orientale de Terre-Neuve, et Valentia, sur la côte occidentale de l'Irlande. Le câble mesurait 4 000 kilomètres et pesait 2 500 tonnes, ayant coûté 6 millions de francs. La moitié de la cargaison fut embarquée sur le vapeur anglais *Agamemnon* et l'autre moitié sur la frégate américaine le *Nia-*

(1) Le mille nautique vaut 1852 mètres ; la brasse, 1^m.624 ; le nœud de tock, 15^m.432 ; l'encablure, 200 mètres ; la tonne, 1 000 kilogrammes ; le tonneau occupe un mètre cube et demi.

gara. Les deux bâtiments partirent ensemble de Valentia le 5 août 1857, mais ils furent obligés de revenir trois jours après à cause de la rupture du conducteur. Une seconde campagne fut décidée pour l'année suivante; on prépara 50 kilomètres de câble neuf, et, le 10 juin 1858, l'*Agamemnon* et le *Niagara* quittèrent Plymouth avec leur chargement. Cette seconde tentative fut malheureusement aussi infructueuse que la première; le câble se rompit à peu près au même point, et tout fut à recommencer. Pour la troisième fois, l'expédition partit le 17 juillet de Plymouth; les deux navires, après avoir soudé leurs bouts au milieu de l'Océan, se dirigèrent l'un sur Valentia, l'autre sur Terre-Neuve. Un petit défaut se manifesta encore après le déroulement de la moitié du câble, mais on y remédia aussitôt, et le 5 août la pose était complète entre les deux points extrêmes. Bien que très affaibli, le courant passait d'un point à l'autre; la transmission des dépêches s'effectuait tant bien que mal jusqu'au 2 septembre; mais, à partir de ce jour, il devint impossible de faire passer le moindre courant à travers le conducteur.

Bien que cruelle, cette déception ne découragea pas les auteurs de ce projet hardi. Persuadés qu'ils parviendraient tôt ou tard à surmonter toutes les difficultés, ils se remirent courageusement à l'œuvre, et, après avoir perfectionné la fabrication des câbles, les machines de pose et les instruments de mesure et de transmission, ils construisirent un conducteur long de 4 300 kilomètres et pesant 4 000 tonnes.

Le *Great-Eastern* fut approprié pour le transport du nouveau câble, et, le 5 juillet 1865, le gigantesque bâtiment quitta Londres sous le commandement du capitaine Anderson, ayant à son bord M. Canning comme ingénieur en chef.

On avait à peine déroulé 155 kilomètres de câble qu'on s'aperçut d'un défaut d'isolement. On releva le conducteur, et l'on trouva qu'il était traversé par une broche de fer. La partie défectueuse fut coupée, puis, la soudure faite, on se remit en route. Tout alla bien pendant quelques jours; mais, le 29 juillet, une nouvelle perte obligea de relever le câble, qui, cette fois encore, était traversé par un fil de fer. Un troisième accident survint le 2 août, alors qu'on n'était encore qu'à 1 400 kilomètres de Terre-Neuve. M. Canning essaya, mais en vain, de draguer le conducteur; il fallut revenir en Angleterre et construire un nouveau câble. Ce dernier fut prêt au commencement de juillet 1866; on en chargea le *Great-Eastern*, qui partit de Valentia le 13 du même mois, accompagné de la *Medway* et de l'*Albany*, chargés de l'ancien câble, de cordages, de bouées, de grappins, en un mot de tous les appareils nécessaires à la pose et au relèvement du câble de 1865.

L'opération réussit cette fois à merveille, et, le 28 juillet, le câble d'atterrissement fut placé dans l'anse d'Heart's Content. La transmission s'effectua dans les meilleures conditions, et si bien que le

président Johnson put, en onze minutes, envoyer à la reine Victoria un message de quatre-vingt-un mots.

Quelques jours après, le *Great-Eastern* repartit à la recherche de l'ancien câble, qu'on parvint à relever et qu'on prolongea jusqu'à Terre-Neuve. Cette difficile opération fut terminée le 8 septembre, époque depuis laquelle deux conducteurs réunissent l'ancien et le nouveau continent.

En 1867, une nouvelle compagnie, la *Société du câble transatlantique français*, réunit par un nouveau câble l'Europe et l'Amérique.

Nombre des câbles sous-marins.

De 1850 à 1884 il a été posé 211 câbles sous-marins principaux, représentant ensemble une longueur d'environ 56 000 milles; sur ces 211 câbles, 66 ont cessé de fonctionner et 145 fonctionnent régulièrement. L'Angleterre en possède 29 et la France 16; sept relie l'Angleterre à la France.

Les plus longs de ces câbles sont: celui d'Irlande à New-Foundland, qui a 1 896 milles; celui de Valentia au même point, qui mesure 1 900 milles; le câble de Pernambuco à Saint-Vincent, qui a 1 953 milles; et celui de Brest à Saint-Pierre, dont la longueur atteint 2 584 milles. De tous ces câbles, celui de Brest à Saint-Pierre a été immergé dans les eaux les plus profondes; il est coulé, là où il atteint sa plus grande profondeur, sous 2 760 brasses d'eau.

Parmi les câbles projetés, il faut citer ceux de San-Francisco à Honolulu (2 093 milles), d'Honolulu à Midway-Island (1 220 milles), de Midway-Island à Yokohama (2 260 milles), d'Irlande à la Nouvelle-Écosse (2 200 milles), d'Aden à l'île Maurice (2 800 milles), et enfin d'Honolulu aux îles Fidji (2 900 milles).

A suivre.

A. DE VAULABELLE.

— o —

FOURS ET CUISINES DE CAMPAGNE.

Suite et fin. — Voy. p. 178.

L'emplacement d'un four de campagne doit satisfaisant, autant que possible, aux conditions suivantes dont l'importance est facile à comprendre: proximité de l'eau; — commodité des abords en vue de l'arrivage des matières premières; — bonne consistance du sol; — légère inclinaison de ce sol de l'arrière à l'avant; — site placé sous le vent régnant du pays.

La forme du plan d'un four et celle de ses sections verticales n'ont aucune influence sur la cuisson du pain. Le tracé n'est à considérer que sous le rapport de la question d'économie du combustible, et cette condition n'est pas souvent à prendre en considération sérieuse en campagne. On adopte ordinairement la forme ovale, laquelle assure à la construction son maximum de stabilité. L'essentiel est que la température intérieure d'un four ne varie

pas trop durant la cuisson d'une fournée, c'est-à-dire quarante-cinq ou cinquante minutes. Cette température doit être de 120 degrés au début, et au moins encore de 80 à la fin de l'opération.

La hauteur de chapelle, c'est-à-dire la plus grande hauteur du ciel au-dessus de l'âtre peut varier de 40 à 60 centimètres. Cet âtre s'incline de l'arrière à l'avant pour la facilité du défournement. Il convient de le paver, afin d'abrèger le temps de la première chauffe. Le pavage se fait en briques, tuiles ou carreaux posés sur forme de sable, de cendre ou de poussière.

Afin d'arriver à chauffer uniformément toutes les parties d'un four, on pratique vers le fond deux ouvertures, dites *ouras*, que l'on coiffe de petites cheminées. On les ferme au moment où l'on juge la chauffe suffisante.

La bouche du four doit mesurer une largeur de 40 à 50 centimètres sur 30 ou 35 de hauteur. Quand cette bouche n'est pas munie d'une armature métallique avec porte, on y ménage une feuillure, destinée à recevoir un *bouchoir* en tôle ou en planches, afin de pouvoir clore hermétiquement, après que l'enfournement est terminé. L'*autel*, ou seuil de la bouche, s'établit à un mètre au-dessus du sol. Si l'âtre du four est établi sur le sol naturel, on creuse une excavation d'un mètre de profondeur, dite *trou du brigadier*.

En campagne, où les circonstances tendent à accroître les difficultés de la cuisson, la capacité se limite à deux cents rations pour les fours qui

doivent durer certain temps, et à cent rations pour les fours de circonstance.

On emploie, dans la construction des fours, les briques cuites ou crues, le bois, le torchis. La terre qui sert à maçonner les briques ou à faire le torchis doit être argileuse et, autant que possible, pure d'éléments calcaires. Les pierres ne doivent se mettre en œuvre que dans les parties qui échappent à l'action du feu.

Telles sont les considérations générales qu'il convenait de présenter sur la matière. Entrons maintenant dans les détails de la question.

Les fours de campagne sont de trois espèces, savoir : les fours *de circonstance*, qui se font rapidement en matériaux élémentaires, — terre, bois, etc., — et qui ne peuvent servir que pour quelques fournées; les fours *de longue durée*, dont la construction comporte des matériaux solides, — briques, tuiles, etc., — et aussi quelques parties en fer pour l'organisation de la bouche et des ouras; les fours *portatifs* en fer et tôle, dont toutes les pièces se transportent en caisses, et que l'on monte sur les emplacements voulus.

Un four de circonstance se compose d'une carcasse en bois ou branchages, protégée contre l'action du feu par un torchis en terre argileuse qui, en séchant, constitue une voûte analogue aux voûtes maçonnées. On distingue divers types d'ouvrages de cette espèce.

Le four *en clayonnage et torchis*, d'une contenance de cent rations, affecte la forme d'un rec-

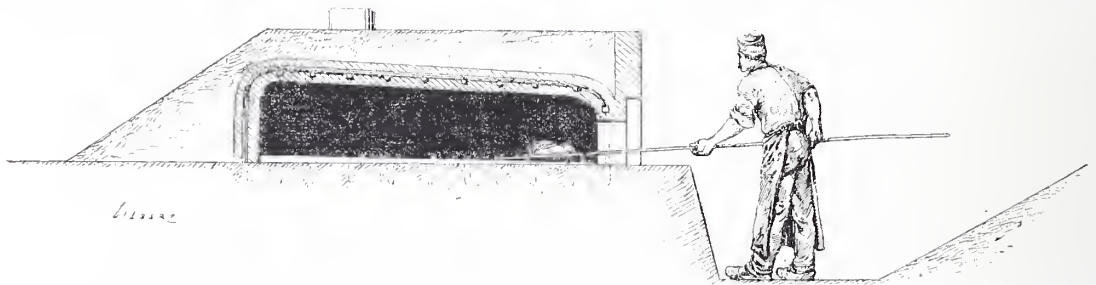


FIG. 2. — Four de campagne en clayonnage et torchis, pour cent rations.

tangle de 2^m. 30 de longueur sur 1^m. 50 de largeur, aux angles arrondis. La voûte a 60 centimètres de hauteur. L'âtre s'établit sur le sol naturel aplani, damé suivant une pente de 0,02 par mètre, de l'arrière à l'avant (voy. fig. 2).

La carcasse est formée d'un premier système de gaulettes espacées d'environ 20 centimètres, piquées en terre par les deux bouts, et courbées suivant le profil de la voûte. Le premier de ces cintres perpendiculaires au grand axe constitue la bouche du four. Le système est relié, dans le sens de sa longueur, par un second système transversal, composé de trois gaulettes. Celles-ci, également espacées de 20 centimètres, sont fichées verticalement en terre par une de leurs extrémités et déterminent le fond du four. Se pliant ensuite à la forme voulue, elles vont aboutir, de l'autre extrémité, au cintre de la bouche.

Une fois terminée, cette charpente légère se garnit d'un clayonnage bien serré de cordes en torchis. Celles-ci se font avec de la paille, du foin ou de longues herbes imprégnées et enduites d'un mortier de terre grasse bien corroyée. On égalise avec soin l'intrados et l'extrados de la voûte, laquelle finit par acquérir une épaisseur uniforme d'environ 15 centimètres.

Quand le four est ainsi parachevé, on le chauffe avec précaution pour faire évaporer l'eau du mortier, puis on le recouvre d'une couche de terre d'environ 10 centimètres d'épaisseur, couche dressée suivant des plans dont la pente assure le prompt écoulement des eaux pluviales. Enfin, devant la bouche, on creuse un palier de service desservi par une rampe. Ainsi organisé, le four en clayonnage et torchis peut résister à la fatigue de huit ou dix cuissons.

Quand on manque de paille pour cordes en torchis, mais qu'on dispose de terre suffisamment argileuse, on peut, au lieu de cordes, faire usage de briques crues, grossièrement façonnées à la main ou coupées au louchet dans une terre convenablement préparée. Ces briques se disposent, pendant qu'elles sont encore fraîches, sur les gau-

lettes de la carcasse. On doit les poser par assises et les damer à la main pour les bien relier entre elles. La voûte ainsi formée se recouvre de terre non damée, après que le four a subi deux ou trois heures de chauffe.

Les fours en briques crues avec carcasse en gaulettes durent assez longtemps, attendu que, sous

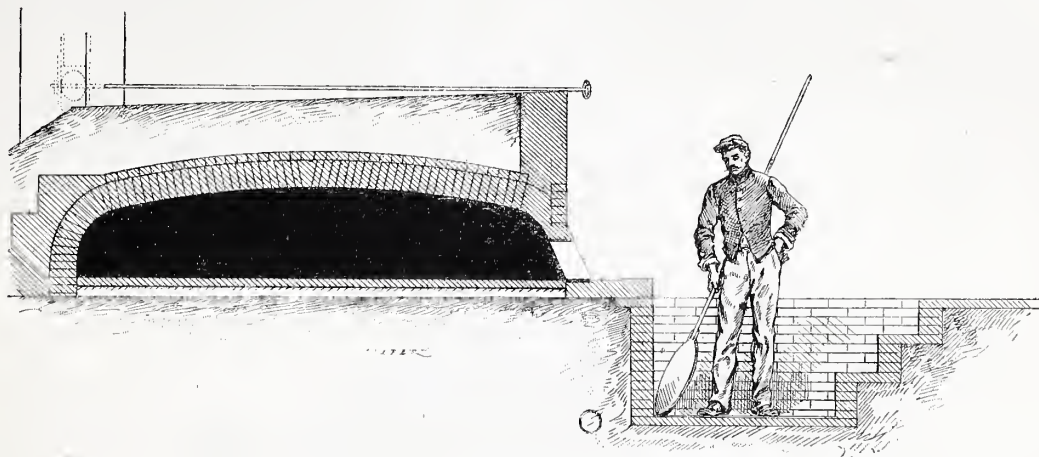


FIG. 3. — Four de campagne, dit de vingt-quatre heures.

l'action de la chaleur, les briques durcissent en s'agréant, et que la voûte, formant masse, se maintient même après la combustion des gaulettes.

Le four demi-permanent, adopté depuis 1857 par le service des subsistances militaires, et dit *four de vingt-quatre heures*, est d'une contenance de deux cents rations (voy. fig. 3). Il se construit en briques et moellons. Les briques s'emploient pour le revêtement du *trou du brigadier*, la voûte, les cheminées et le carrelage de l'âtre; les moellons, pour la maçonnerie des parties qui échappent à l'action du feu. Faute de briques, on peut construire la voûte en morceaux de tuiles plates, en briquettes ou carreaux et, plus généralement,

en débris quelconques de terre cuite, à la condition que ces débris soient plats et d'assez grandes dimensions. Enfin, si l'on manque de matériaux en terre cuite, on peut avantageusement se servir de briques crues en terre argileuse, préalablement séchées au soleil.

La bouche et les ouras sont en fonte.

La construction de ce four ne comporte que l'emploi d'un atelier de cinq ou six maçons ou fumistes. Avec des hommes bien exercés, employés quatorze heures sur vingt-quatre et se relayant de six en six heures, cette construction peut se parachever en vingt-quatre heures de travail effectif.

En hiver et par les temps de pluie, les fours de vingt-quatre heures ne peuvent rendre tous les

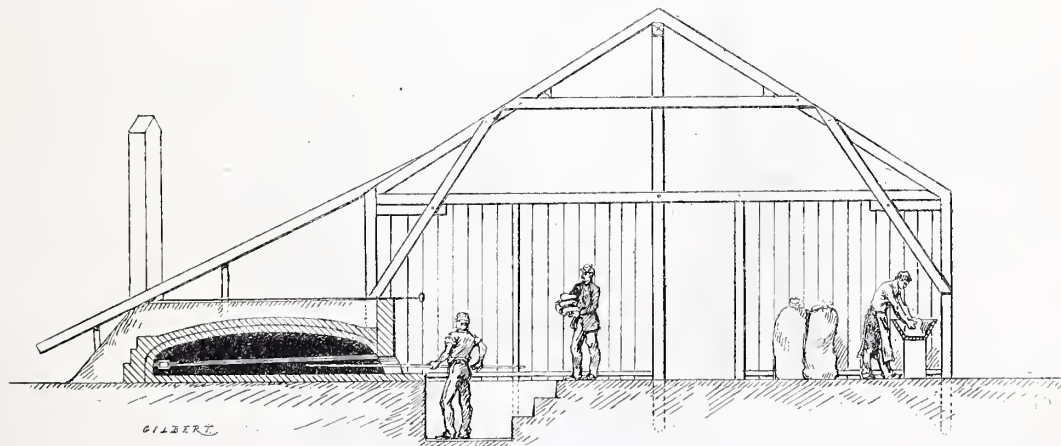


FIG. 4. — Boulangerie de campagne à fours de vingt-quatre heures.

services qu'on est en droit d'en attendre qu'autant qu'ils sont couverts, et que des boulangeries semi-permanentes sont installées à proximité.

Dans une de ces boulangeries de campagne dont la figure 4 représente le profil, on compte ordinairement quatre fours accolés, couverts en tuiles ou

en zinc. Quant au hangar-fournil, sa charpente a pour couverture une couple de *prélaris* ou bâches hystapées; il doit contenir, en bois et farine, un approvisionnement de quarante-huit heures.

Le service des subsistances fait, en outre, usage d'un four de campagne *portatif*, en fer et tôle. Ce four, dit *Lespinnasse*, du nom de l'inventeur, est de la contenance de deux cents rations. Il se compose de plus de deux cents pièces dont les principales sont : quatre fermes à support; des poutres transversales s'adaptant à ces fermes; des feuilles de

tôle pour la voûte et les rives; des crochets de suspension des tôles de la voûte; d'autres feuilles pour les ailerons de la bouche; un dessus de bouche en tôle, servant de garde-terre; des tuyaux de cheminées d'ouras avec coudes portant registres; d'autres tuyaux en tôle pour l'exhaussement des cheminées. Toutes ces pièces arrivent à pied-d'œuvre en caisses d'emballage et se montent conformément aux indications d'une instruction ministérielle détaillée (voy. fig. 5).

Le montage fait, la voûte se recouvre d'une

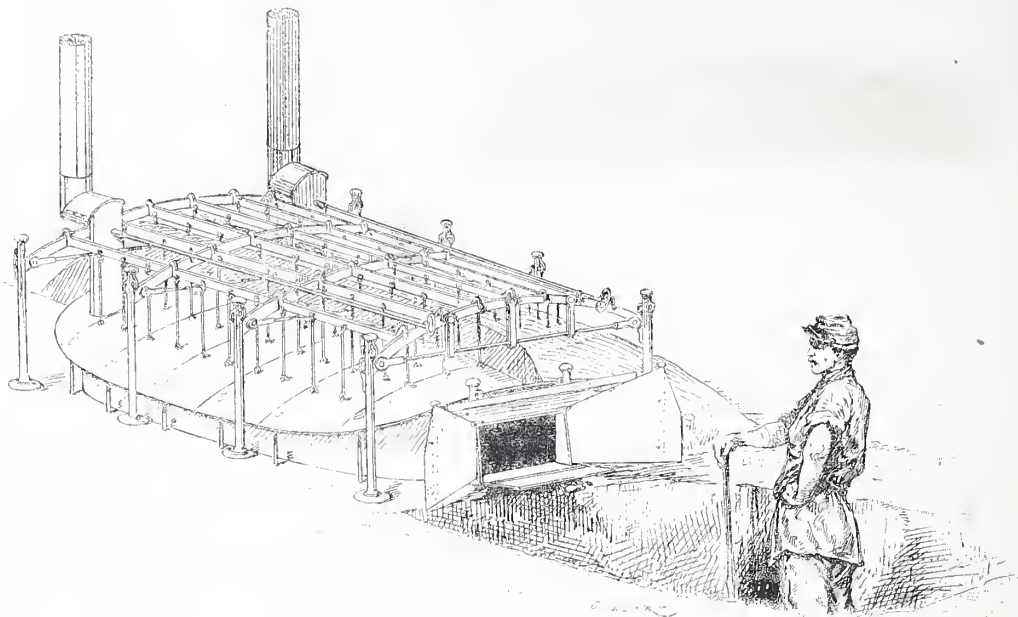


FIG. 5. — Four portatif, système Lespinasse.

épaisseur de terre d'environ 20 centimètres. On garnit également de terre damée le pourtour extérieur du four, et ce jusqu'au haut des rives.

Le trou du brigadier s'abrite sous une tente en toile.

Voilà pour le pain. Mais, nous l'avons dit, le

soldat ne peut vivre exclusivement de pain. Comment fait-il sa soupe?

Une cuisine de campagne ordinaire consiste en une tranchée sur l'un des côtés de laquelle on pratique des trous destinés à servir de foyers pour des fourneaux à deux marmites que l'on

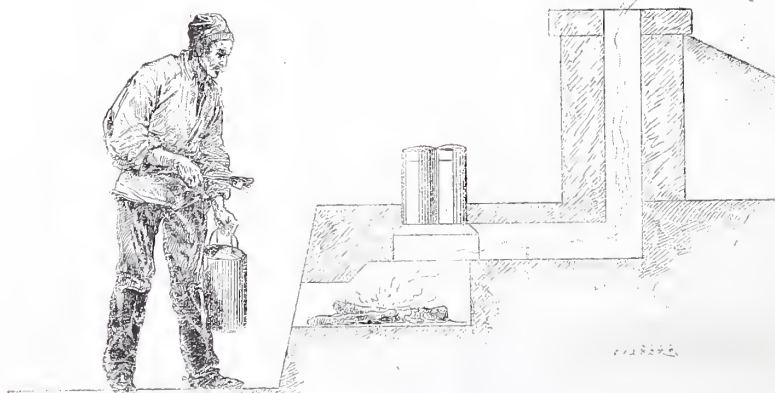


FIG. 6. — Cuisine de campagne; détail d'un fourneau.

creuse au-dessus. Les deux marmites sont encastrées sur 18 ou 20 centimètres de hauteur, et maintenues au-dessus du foyer par une retraite qui supporte une partie de leur pourtour du côté convexe. Elles se soutiennent mutuellement à l'in-

térieur, en s'appuyant l'une sur l'autre par leur partie concave. Pour la circulation de la flamme et de l'air chaud, on ménage, à leur pourtour inférieur, un espace de 4 ou 5 centimètres, et ce au moyen de gazons qu'on dispose méthodiquement

à la partie supérieure, si le terrain sur lequel on se trouve manque de consistance. On donne au foyer 20 centimètres de hauteur sur 28 dans sa plus grande largeur. Cette dernière dimension se réduit progressivement du côté de la tranchée; elle n'est plus que de 15 centimètres au débouché du foyer dans le talus. Une petite tranchée de 12 centimètres de côté, recouverte d'un lit de gazon, part de la partie supérieure du fond du foyer et conduit la fumée à une cheminée établie en arrière du fourneau. On donne à cette cheminée de 50 à 60 centimètres de hauteur (voy. fig. 6).

Les cuisines ordinaires qui viennent d'être décrites ont l'inconvénient de se dégrader rapidement et d'être difficiles à couvrir. Il est préférable

d'avoir des cuisines organisées circulairement autour d'une cheminée commune. En ce cas, les fourneaux s'établissent dans un massif cylindrique. On y ménage, sur huit rayons de la base, de petites tranchées destinées chacune à servir de foyer pour quatre marmites. Tous ces foyers aboutissent à la cheminée centrale, que l'on construit en forme de tourelle avec des pierres et moellons ramassés sur les lieux. Il faut avoir soin de ne point faire usage de pierres calcaires qui, sous l'action de la chaleur, se transformeraient en chaux (voy. fig. 7).

Une cuisine circulaire de ce type comporte, ainsi qu'on le voit, trente-deux marmites, et permet de préparer à la fois trois cents rations de soupe.

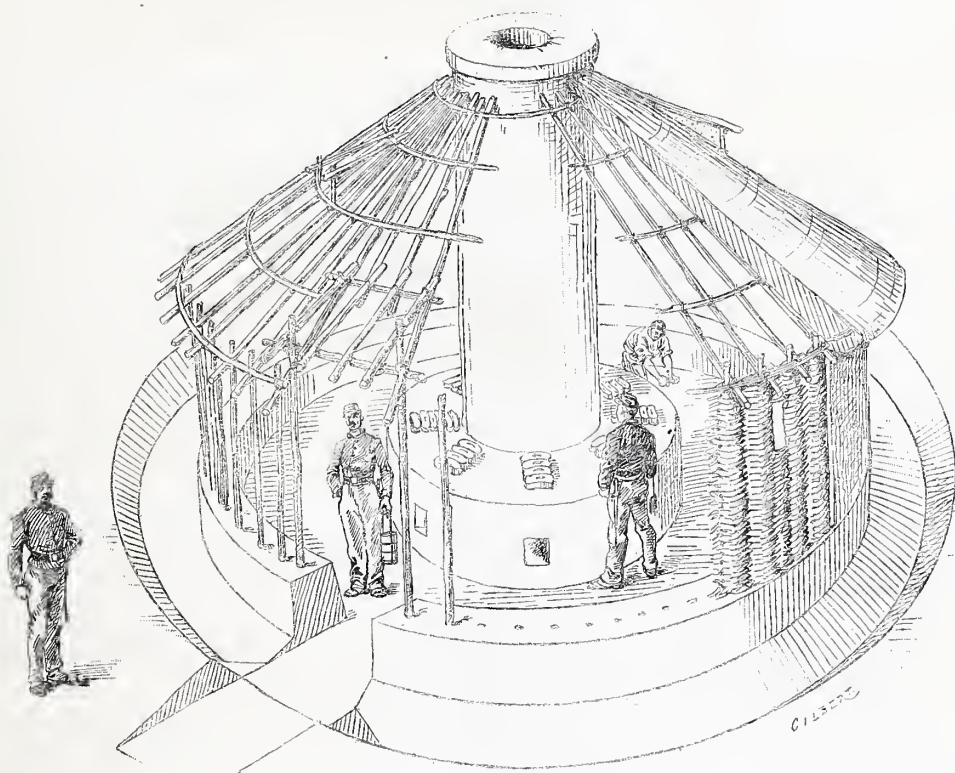


FIG. 7. — Cuisine-Chauffoir.

Elle peut, d'ailleurs, facilement se couvrir. On l'entoure, à cet effet, d'un mur en rotonde qu'on organise au moyen de piquets clayonnés avec des saucissons de paille recouverts de torchis. Ce mur sert de support à une toiture conique qui s'appuie, d'autre part, contre la cheminée. Une telle disposition exige que ladite cheminée mesure au moins quatre mètres de hauteur au-dessus du sol de la cuisine. En garnissant le pourtour intérieur de la rotonde d'une banquette en gazons ou en pierres, on se ménage, en cas de besoin, un *chauffoir* qui peut donner asile à un assez grand nombre d'hommes.

On obtient, pour les *cuisines-chauffoirs*, une toiture solide et à l'épreuve de l'incendie en clayonnant les chevrons avec des gaulettes flexibles que l'on recouvre d'un double enduit en torchis, d'une épaisseur totale de 3 à 4 centimètres.

Il a été dit plus haut que toutes les puissances européennes tendent à faire porter aux hommes de troupe six jours de vivres de sac. Pourquoi? C'est que, comme le dit fort bien un maître en la matière, *marche rapide, bonne alimentation*, tels sont les deux termes qui résument aujourd'hui l'art de la guerre. L'un ne saurait se sacrifier à l'autre. De deux adversaires celui qui aura le moyen de faire à propos deux grandes marches de suite et de se passer de ses convois pendant quatre jours, celui-là saura décider la victoire en sa faveur. Il saura la décider, parce qu'il aura su amener rapidement ses troupes sur un point donné et être plus fort que l'ennemi *sur ce point*. Les rations condensées, les *conserves*, sont donc désormais appelées à jouer grand rôle dans le service des subsistances militaires. La question est à l'ordre du jour de l'autre côté des Vosges, et nos

adversaires de 1870 ont déjà réalisé à cet égard des améliorations importantes.

Lieutenant-colonel HENNEBERT.

—o—o—o—

Fresnel.

Voy. les Tables.

Notre savant Fresnel répudiait les doctrines matérialistes :

« L'existence de Dieu, la providence, la liberté et l'immortalité de l'âme humaine, les grandes doctrines spiritualistes d'où ces précieuses vérités lui paraissaient dépendre, étaient devenues la préoccupation constante de sa pensée, et il avait espéré qu'à force de travail et de méditation il donnerait à ses convictions cette rigueur qui commande l'assentiment universel. » VERDET (1).

—o—o—o—

SERVICES QUE RENDENT LES SCIENCES.

La minéralogie classe les diverses natures de terrains dont l'écorce du globe se compose, et indique dans quelles localités les recherches peuvent conduire à la découverte de telle ou telle autre nature de minéraux.

La chimie enrichit la médecine de médicaments simples, toujours semblables à eux-mêmes, et qui doivent donner à l'art de guérir une marche plus assurée ; elle manipule les produits de notre industrie agricole pour les transformer en substances alimentaires ou manufacturières qui ont été refusées à nos climats.

La physique essaye de puiser dans l'étude des forces électriques, sans cesse en jeu avec les entrailles de la terre, les divers perfectionnements dont les arts métallurgiques ont un si puissant besoin ; elle suit avec attention les phénomènes météorologiques pour apprendre à les prévenir ou seulement pour atténuer les ravages qu'ils occasionnent ; elle essaye de trouver dans l'examen des mystérieuses variations du magnétisme terrestre des moyens de diriger avec certitude le navigateur, quand un ciel nébuleux lui dérobe la vue des astres.

L'optique perfectionnée, appliquée à la construction des phares, sert aussi à prévenir de nombreux, de cruels naufrages.

L'astronomie pénètre jusque dans les dernières régions de l'espace, afin de donner, s'il est possible, une nouvelle perfection à l'art nautique.

La mécanique tire chaque jour un nouveau, un meilleur parti des forces naturelles, et arrache ainsi des millions de nos semblables à des travaux pénibles ; elle travaille sans cesse à améliorer, à simplifier, à alléger la machine à vapeur, l'une

des plus belles, des plus étonnantes créations de l'esprit humain.

Suivant la belle pensée de Bacon, le savoir, c'est de la force, de la puissance ; il augmente le bien-être de la population, non pas en appauvrissant les riches, mais en enrichissant les pauvres.

ARAGO, 1836.

Les Lettres.

« Ce n'est pas la lutte, dit Lamartine, ce n'est pas l'antagonisme qu'il faut établir entre les études scientifiques et les études littéraires, c'est le concours, c'est l'harmonie. Bien loin de se nuire, bien loin de se combattre, elles se fortifient, elles se complètent l'une par l'autre. »

—o—o—o—

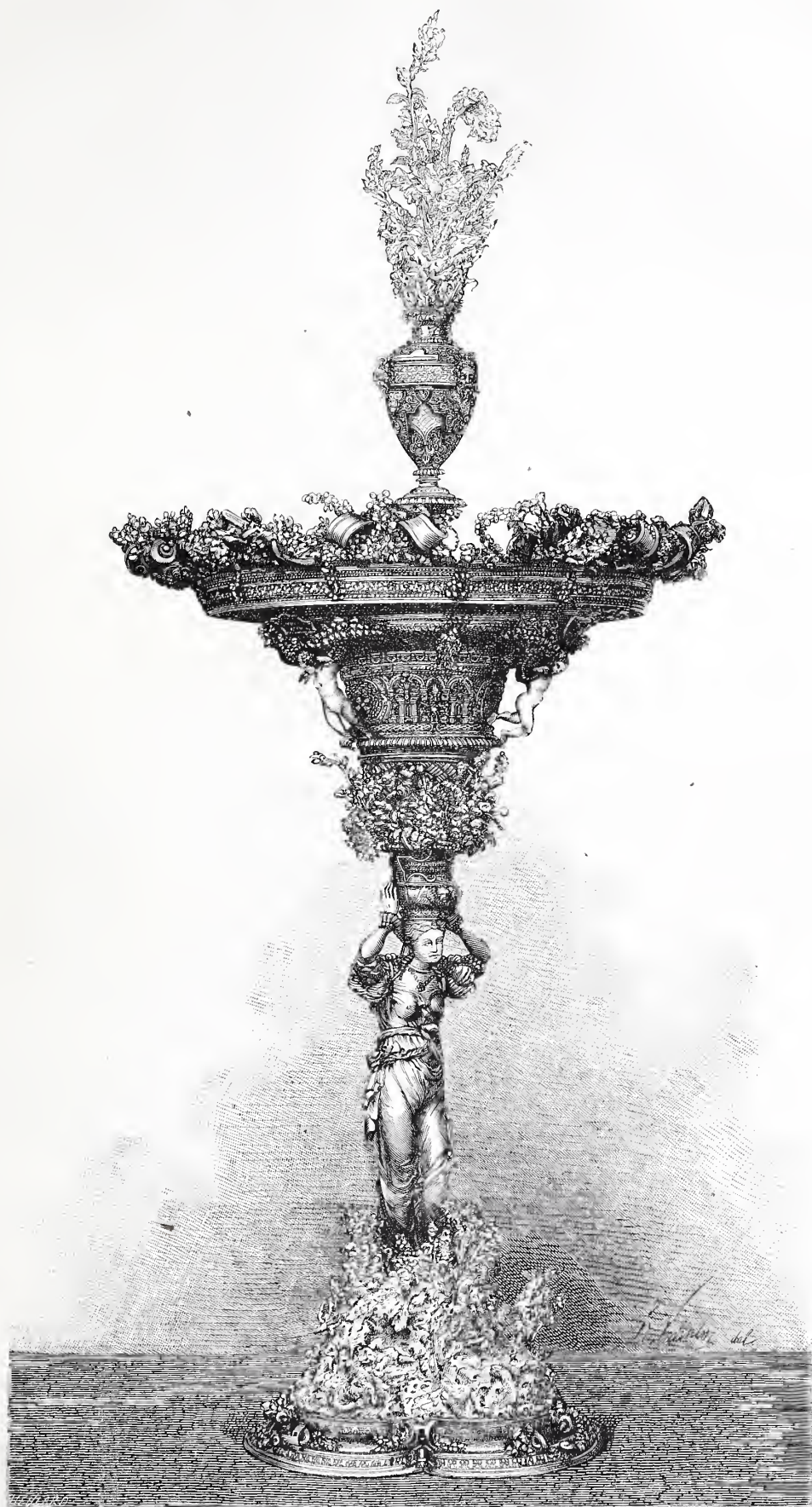
LE SURTOUT DE WENZEL JAMNITZER.

L'orfèvrerie allemande a produit, au seizième siècle, des ouvrages dignes d'être placés à côté de ce qui a été fait de plus beau en France et en Italie. Nuremberg et Augsbourg furent, dès le commencement de ce siècle, les principaux centres de cette industrie, qui s'étendit ensuite dans d'autres parties de l'Allemagne. L'art italien exerça sur les orfèvres de ces deux villes une puissante influence, et pour quelques-unes de leurs œuvres il est bien difficile de distinguer ce qui appartient à l'un ou à l'autre pays, si ce n'est par les poinçons, quand les pièces en sont marquées, ou par des détails de fabrication, qu'il faut étudier de très près.

On connaît les noms d'un certain nombre d'orfèvres de ce temps. Le plus célèbre est celui de Jamnitzer, qui fut porté par trois membres de la même famille. D'abord, Wenzel Jamnitzer, le plus grand des orfèvres de Nuremberg, dont on peut encore apprécier le talent par plusieurs ouvrages conservés dans les collections allemandes. Celui qu'on a sous les yeux, après avoir été longtemps conservé à l'Hôtel de ville de Nuremberg, est devenu la propriété d'un négociant de cette ville ; puis il a passé dans la riche collection du baron Charles de Rothschild, à Francfort.

C'est un surtout de table. Destiné sans doute à figurer comme une corbeille de fleurs au milieu de banquets princiers, il semble que l'artiste y ait voulu montrer tout l'épanouissement du printemps. Sur un monticule où croissent hautes et épaisses les herbes et les fleurs des champs, est debout une femme belle, gracieuse et élégamment parée ; une inscription gravée au contour du calice, qu'elle soutient de ses deux mains, indique son nom : c'est la Terre, chargée des présents qu'elle apporte dans la saison nouvelle. Ce calice lui-même est rempli de fleurs qui entourent la base d'un autre calice plus grand, dont le plateau supérieur paraît soutenu par de petits génies voltigeant et portant des guirlandes. Au milieu du plateau se dresse encore un vase dans lequel est planté un bouquet.

(1) Notice sur Verdet, par A. de la Rive.



Surtout de table de Wenzel Jannitzer, dans la collection du baron Charles de Rothschild, à Francfort.

On ne sait ce qu'on doit admirer le plus dans ce chef-d'œuvre, du dessin et du modelé exquis des figures, de l'abondance et de la richesse des ornements qui couvrent toutes les surfaces, du fini merveilleux de la ciselure, ou du goût général de la composition, dont toutes les parties forment un ensemble d'une élégance et d'une harmonie parfaites.

Wenzel Jamnitzer était né à Vienne en 1508. Il passa sa vie à Nuremberg, où il était maître orfèvre en 1534; il mourut en 1585. Il est enterré au cimetière de Saint-Jean, à Nuremberg. Lui-même a exécuté, âgé déjà de soixante-dix-huit ans, la belle plaque de bronze qui couvre son tombeau. On y voit son portrait et ses armes dans deux médaillons entourés de figures allégoriques.

Avec lui travaillèrent son frère Albrecht, qui mourut en 1590, et son neveu Christophe, né en 1563, mort en 1618, dont un surtout est conservé à Berlin.

Ed. S.

AMÉRIQUE ANCIENNE.

CIVILISATION DES SCYRIS.

Le Siège de Manabi exposé au Muséum ethnographique du Trocadéro.

Qui se souvient aujourd'hui de la riche province de Manabi, fondée jadis par les Caran-Scyris, et dont se rendirent maîtres, au quinzième siècle, les Incas, subjugués eux-mêmes quelques années plus tard par les Espagnols, que commandait le terrible Ben-Alcazar? Ce furent cependant les Scyris qui fondèrent jadis la grande ville de Quito et la vivifièrent de leurs œuvres, au point d'exciter l'envie d'un grand peuple, qui ne parvint à s'emparer de ses richesses qu'au moment même où il allait succomber!

La province de Manabi, qui commence au nord-nord-est de Guayaquil, a eu des traditions historiques dignes du plus haut intérêt, et très différentes de celles du Pérou proprement dit (1).

Les Caran-Scyris ont trouvé un patient et soigneux historien dans la personne d'un docte ecclésiastique, D. Juan de Velasco, qui, réfugié à Rome à la fin du siècle dernier, retraça à grands traits l'histoire du royaume de Quito, histoire, il est vrai, singulièrement restreinte sous le rapport archéologique (2). Quelque preuve que cet ancien peuple ait donnée jadis de sa valeur et de son goût rudimentaire pour les arts, les preuves réelles de ses annales ne devaient être obtenues qu'au

moyen d'aides-mémoire et à peu près analogues à celles que pouvaient transmettre ces fameux quipos péruviens, sur lesquels nous avons donné même une étude, il y a déjà bien des années (3).

Les Scyris avaient, comme les Incas leurs vainqueurs, des interprètes dont le rôle était en tout pareil à ceux qu'on appelait, à Cusco, des *quipos-camaïeucs*; mais ils opéraient sur des appareils infiniment plus durables que ceux employés par leurs voisins, c'est-à-dire qu'ils obtenaient des récits plus ou moins brefs qu'on expliquait au peuple d'après l'arrangement traditionnel de petites pierres diversement colorées, enchâssées dans des *tables* de bois ou de pierre, tandis que les Péruviens se servaient de cordelettes à nœuds de couleurs diverses, formant des espèces de franges commémoratives. D. Juan Velasco ne craint pas de donner le titre ambitieux d'*archives* au solide appareil employé par les Caran-Scyris pour la transmission de leurs annales. Pauvres archives, en effet, si on les compare aux *katouns*, les pierres parlantes des Mayas, ou bien aux peintures idéographiques des Toltèques, et même aux simples peintures parfois phonétiques qu'employaient les contemporains de Montézuma!

Les Scyris cependant avaient atteint un degré remarquable de civilisation. Velasco prétend bien qu'ils se montraient inférieurs aux Péruviens dans la construction de leurs grands monuments, mais il donne à entendre en même temps qu'ils se montraient plus industrieux que leurs voisins dans certains détails de l'architecture civile ou de pure industrie; ils possédaient des ouvriers lapidaires taillant d'une façon admirable diverses pierres précieuses, et notamment l'émeraude, que l'on considérait chez eux comme l'emblème de la puissance souveraine. Ils avaient appliqué l'art d'élever des voûtes à certaines constructions d'un genre secondaire. Ils obtenaient par certains procédés de tannage des peaux élégantes et durables que leur enviaient leurs voisins. L'art de tisser le poil soyeux des guanacos n'avait rien d'inconnu pour eux, non plus l'ébénisterie, unie à la sculpture sur bois. Un voyageur français qui a séjourné sur l'ancien territoire qu'ils occupaient, M. Onfroy de Thoron, parle également de leur habileté particulière à traiter de l'amalgame des métaux, et il est bien certain que, ne possédant pas l'usage du fer comme différents peuples de l'antiquité, ils n'auraient guère pu produire certains ouvrages d'ébénisterie et de simple ornementation, dont la perfection nous frappe de surprise, s'ils n'étaient parvenus à donner aux outils en bronze qu'ils employaient, soit par la percussion répétée comme on l'a prétendu, soit par la combinaison du cuivre avec certains métaux, des instruments métalliques qu'ils employaient journellement.

Que les Scyris, dont on ignore après tout la véritable origine, aient apparu dans l'océan Paci-

(1) Voy. le Dr D. Manuel Villavicencio, *Geografía de la republica de Ecuador*, New-York 1858, in-8 avec portraits. Elle confine sur la côte du Pacifique par le nord avec la province d'Esmeraldas, par le sud elle touche encore à Guayaquil, au levant elle est voisine de la province de Léon, etc. Il y a une trentaine d'années ce petit royaume indien contenait encore 38 000 âmes.

(2) Voy. l'importante collection de Ternaux-Compans, t. I, p. 21. Ce livre parut pour la première fois en 1811. 2 vol. in-8.

(3) Voy. notre t. XXV de la 1^{re} série, p. 238.

fique du huitième au neuvième siècle; qu'ils aient été les heureux vainqueurs des antiques Puruhas, à la suite d'une longue vie errante; qu'ils aient succombé sous les efforts belliqueux de l'habile Guayna-Capac dont la conquête définitive s'accomplit en 1498, il n'est plus douteux aujourd'hui que les vrais caractères de leur civilisation et même de leur langage les firent confondre, par les *conquistadores* castillans, avec leurs récents vainqueurs, les peuples incasiques. Comme eux, ils avaient des temples consacrés à l'adoration du soleil; comme eux, ils savaient construire d'imposants édifices où des jeunes filles, choisies dans les familles d'élite de la nation, faisaient des vœux sagement limités en l'honneur de l'astre puissant qui féconde la terre, mais qu'elles ne pouvaient transgresser sans encourir des peines sévères.

Comme la nation célèbre qu'anéantit si cruellement Pizarre, les Caran-Scyris étaient dans l'habitude de convoquer des assemblées plus ou moins nombreuses, dont les ruines qui subsistent encore attestent la fréquence et parfois la solennité. Ce qu'il y a d'assez curieux, c'est que ce ne sont pas ordinairement de simples bancs sans ornementation, s'élevant à quelques pouces du sol, qui attestaient les consécérations particulières de ces assemblées, mais des sièges ornés démontrant l'entente d'un certain art, dont plusieurs sont parvenus jusqu'à nous. Tel est le siège de Manabi.



Musée du Trocadéro. — Siège en pierre trouvé à Manabi
(ancien royaume de Quito).

Ce fauteuil n'est pas un type unique de ceux qu'on a pu découvrir jusqu'à ce jour dans les régions de l'Équateur. Ces sortes de sièges, rencontrés çà et là en certain nombre dans des régions aujourd'hui complètement désertes où se tenaient jadis des assemblées probablement législatives, étaient taillés dans la pierre au moyen de ciseaux métalliques dont le bronze résistant est aujourd'hui bien connu, et indiquaient par leur caractère en quelque sorte monumental l'usage auquel la volonté du peuple les avait consacrés;

mais presque toujours ils tiennent à la roche où l'artiste indien leur a donné la forme qu'ils conservent. D'autres sont taillés dans le bois résistant, analogue au bois de fer, que produisent en si grand nombre les forêts de ces contrées; ils sont mobiles et peuvent se transporter aisément hors des plateaux où ils restent exposés aux intempéries des saisons⁽¹⁾.

Le siège antique de Manabi est en grès d'un grain assez commun; il est supporté par une figure humaine appuyée sur les genoux et les coudes. C'est un don de M. le docteur A. Destingès.

FERDINAND DENIS.

SOUVENIRS PERSONNELS.

Voy. p. 122.

L'Enseignement par les humbles. — L'Histoire dans les rues.

Deux vers délicieux de Catulle, au début de cette causerie, me reviennent en mémoire :

« Ut flos in septis secretus nascitur hortis
»
» Quem mulcent aura, firmat sol, educat imber. »

(Voyez dans nos jardins naître et grandir la fleur;
L'air, le soleil, la pluie, à l'envi l'affermissent.)

Ne semble-t-il pas que ceci se puisse appliquer à l'enfant aussi bien qu'à la plante? Comme la plante, en effet, l'enfant reçoit de l'univers entier sa vie, sa force, son tempérament fort ou faible aussi bien que sa vigueur ou sa langueur morale. La fleur emprunte au sol, à l'air, au soleil, à la pluie, à tous les éléments qui l'entourent de très près, comme le sol et l'air, ou de très loin, comme le soleil.

Mais si, pour la fleur, on passe de l'ensemble des phénomènes à leur détail, on verra l'extrémité la plus ténue des racines, munie de petites bouches ou suçoirs à peine perceptibles, s'appliquer à de microscopiques granules qu'elles absorberont peu à peu. C'est de ces infiniment petits absorbés par d'invisibles organes que se formera toute la substance et de la plante la plus frêle et de l'arbre le plus gigantesque...

J'aime à me rappeler, autant que je puis, l'action qu'eurent sur mon enfance les plus petits êtres, les plus petites circonstances.

J'ai dit, ou du moins j'ai laissé pressentir les réflexions profitables qui me furent inspirées par la germination et le développement d'un pois cultivé dans un pot. Un limaçon enfermé, nourri, observé curieusement dans une carafe, fut aussi pour mon intelligence d'enfant un précieux enseignement. Il me fit comprendre comment la coquille

(1) Tels sont, par exemple, les grands sièges monolithes dont nous avons vu d'imposants spécimens dans les précieuses collections de M. Léonce Angrand, qui se trouvent encore à l'entrée de la maison de ville (*cabildo*) de Vilcas-Ituaman, et qui proviennent du temple pyramidal qu'on remarque dans cette antique cité.

du limaçon pouvait sans se rompre suivre la croissance du mollusque et grossir en même temps que lui. La coquille du limaçon n'est, en effet, qu'un cône roulé en spirale et qui toujours s'allonge en s'élargissant. Les premières volutes ou volutes centrales restent ce qu'elles étaient primitivement : le grossissement apparent de la coquille n'est donc que l'allongement continu d'un cône qui, en s'allongeant tout naturellement, s'élargit.

Ce grossissement de la coquille des limaçons, qui d'abord m'avait paru quelque chose de si extraordinaire, s'expliquait ainsi de lui-même... il n'y fallait qu'un peu d'attention et de patience.

J'avais six ans lorsque je trouvai tout seul, avec une joie indicible, la solution de ce problème d'histoire naturelle.

J'ai dit, dans de précédents *Souvenirs*, comment mes premières leçons d'histoire me furent données par d'anciens soldats de la République ou de l'Empire... La plupart d'entre eux, simples ouvriers, simples paysans, parlaient un langage que je n'ai retrouvé depuis que dans les héros de Corneille.

Courir à la mort était pour eux une joie.

Les mots héroïques dans leur bouche étaient de tous les jours; le *vieux sergent* de Béranger ne parle que comme ils parlaient tous :

Les nations, reines par nos conquêtes,
Ceignaient de fleurs le front de nos soldats.
Heureux celui qui mourut dans ces fêtes!

Le beau vers de Victor Hugo sur le désastre de Russie :

On s'endormait dix mille, on se réveillait cent!

que de fois je l'avais entendu, au moins quant au sens, avant que la poète l'eût rythmé!

L'indomptable attachement, l'amitié profonde, respectueuse et touchante des soldats pour Napoléon I^{er}, Béranger l'a encore très heureusement exprimé dans sa chanson du *Matelot breton* qu'il fait dialoguer, à Sainte-Hélène, avec l'empereur déchu :

. . . . Pour vous je veux mourir.
— Français, merci. Que fait ton père?
— Sire, il dort aux neiges d'Eylau;
Auprès de vous mon plus grand frère
Mourut content à Waterloo.
Ma mère, honnête cantinière,
Revine en pleurant son époux
Au pays où, dans sa chaumière,
Cinq enfants priaient Dieu pour vous.

Ces gens-là, sans doute, vivaient en pleine légende; mais Michelet a dit un jour cette parole au Collège de France :

« L'histoire raconte le passé, la légende prépare l'avenir; Jeanne Darc naquit de la légende pour devenir légende elle-même. Saint Michel, sainte Catherine, toutes les autres légendes chrétiennes et féeriques dont fut nourrie son enfance, voilà le point de départ. La légende a produit ce grand fait historique... »

Et le célèbre historien ajoutait : « Qui ne saurait

pas les légendes ne comprendrait rien à l'histoire. »

Charlemagne, mille ans après sa mort, eut action sur Napoléon lui-même, bien moins par l'histoire que par la légende.

J'étais né à la fin de 1816. Dès que je fus en état d'écouter et d'entendre, en 1821, 1822, 1823, 1824, etc., de quoi parlait-on partout, de quoi tous les souvenirs étaient-ils pleins? Oh! que ces histoires de la Révolution, du Consulat et de l'Empire nous furent écrites dans le sang et dans l'âme bien plus profondément qu'elles ne l'ont été depuis dans les livres, même les meilleurs et les plus vrais!

Les frissons de ces grandes époques, nous les avions tous ressentis aux récits des contemporains.

Que les temps sont changés! et que l'oubli est venu vite!

Michelet, à son cours de 1847 (23 décembre), nous faisait remarquer très bien que ceux en qui se retrouvaient vivants ces souvenirs c'étaient surtout les plus humbles. Il nous montrait tel vieux porteballe étalant avec son fil, ses aiguilles et sa toile toute l'histoire de la Révolution et de l'Empire.

« Tous les jours disait l'éloquent historien à son auditoire attentif et passionné, tous les jours, pendant que vous êtes là dans votre chambre, à lire je ne sais quels livres, les Histoires de la Révolution, peut-être la mienne, eh bien, je crois que, dans ces moments, vous entendez quelquefois, sans vous en douter, la Révolution, l'Empire, qui passent. Je parle de cet homme de soixante ans, davantage peut-être, qui, d'une voix enrouée, crie telle marchandise; qui se lève pour vous avant le jour, pour vous vendre je ne sais quoi... Je vous le dis, c'est la Révolution, c'est l'Empire qui passent, qui continuent, Messieurs, leur marche infatigable. De sorte que si vous mettez la tête à la croisée, vous trouverez que c'est la chose même que vous croyez lire dans vos livres, et dont les livres vous donnent des images infidèles, c'est la réalité qui subsiste. Ces hommes sont indestructibles; vous les voyez encore, à soixante ou soixante-dix ans, qui courent toutes les rues de Paris et qui font toute espèce de petits commerces. Eh bien, Messieurs, causez un moment avec eux, vous serez étonnés de tout ce qu'il y a d'histoire non écrite; les choses écrites, c'est la moindre partie, et c'est peut-être la moins digne; mais il y a un monde vivant de choses non écrites. Et ce monde vit encore et ne vivra pas demain, car ils s'en vont tous les jours. Ainsi, cet homme, si vous causiez avec lui et que vous oubliassiez un moment que vous êtes docteur (ou bachelier, n'importe), cet homme vous apprendrait quelque chose qui ne se trouve ni dans l'histoire de l'Empire, ni dans l'histoire de la Révolution. Ils ont un trésor de faits, et très riche; cet homme vous conterait, et la grande déroute de l'Empire, et la sienne. Vous apprendriez à connaître les dévouements singuliers qui se rencontrent dans ces hommes de courage et de patience;

vous trouveriez tel grand-père de soixante-dix ans qui soutient ses petits-fils, qui est fort, indestructible; tous les autres ont passé, ses fils, ses filles, tout cela est mort : il ne reste que le vieillard qui mène sa petite voiture, qui conduit l'étalage, qui crie dans la rue. Et, l'autre jour, quelqu'un entendant crier un de ces hommes disait : *Mais voyez donc, ce misérable se donne plus de mouvement que s'il s'agissait de gagner la bataille d'Austerlitz! C'est qu'il la continue!... il la continue, je veux dire, par son énergie contre le malheur, par sa puissante et indestructible volonté... »*

Cette belle page, très peu connue, m'est toujours restée dans la mémoire, tant j'ai eu de fois l'occa-

sion d'en constater l'exactitude; mais ces occasions, aujourd'hui nous ne les avons plus. Ils nous ont tous quittés, les témoins et acteurs de ces époques...

EUGÈNE NOEL.

—o—o—o—

LE CHATEAU DE SANCERRE.

Peinture attribuée à Jean Cousin.

On nous communique une ancienne aquarelle qui paraît remonter au siècle dernier et qui n'est pas sans mérite; elle porte ce titre : *Vue de l'an-*



L'ancien Château de Sancerre, d'après une peinture attribuée à Jean Cousin.

ancien château de Sancerre, d'après un tableau de Jean Cousin peint en 1571 (1).

D'après les traditions locales, le tableau original aurait existé autrefois dans une maison de Sancerre où il servait de dessus de cheminée, demeure d'une famille Desbans, qui a depuis longtemps quitté cette ville et dont personne n'a pu indiquer la résidence actuelle.

La gravure qui reproduit ici cette copie a surtout pour but de faciliter et de faire espérer la découverte de l'original.

Le château de Sancerre a eu d'ailleurs assez

d'importance historique et offre un assez curieux échantillon de l'architecture féodale pour intéresser nos lecteurs.

L'ancien château de Sancerre, dont il ne subsiste plus qu'un énorme donjon en ruine, situé dans la position la plus pittoresque, au sommet d'une montagne qui domine la ville et la riche vallée de la Loire, avait été fondé, vers le dixième siècle, par un comte de Champagne, et avait longtemps appartenu à une branche cadette, par elle-même illustre, de cette puissante maison. Vers le milieu du quinzième siècle, il avait passé dans la famille du dauphin d'Auvergne, et enfin, deux cents ans environ après, dans la maison de Beuil ou de Beuil, dont le dernier représentant célèbre a été le poète Racan. Au milieu du dix-septième siècle,

(1) Cette aquarelle appartient à M. de Raynal, ancien procureur général à la Cour de cassation, auteur d'une Histoire du Berry publiée vers 1842, et qui a obtenu à cette époque, de l'Académie des inscriptions et belles lettres, le grand prix Gobert.

il fut adjugé *par décret*, sans doute parce que les de Beuil s'étaient ruinés, au père du grand Condé, qui se constituait alors de grandes possessions territoriales en Berry. Ce fut lui toutefois qui, rentré dans le parti catholique, assiégea de nouveau Sancerre en 1621, s'en empara facilement, et fit raser le château, commençant ainsi l'œuvre qu'allait poursuivre Richelieu, dominé par la pensée de reconstituer l'unité de la France. Achetée en 1797 par un M. d'Espagnac, la terre de Sancerre devint, après la révolution, la propriété de M. le comte Roy, plus tard ministre des finances. Une personne de sa famille, M^{lle} Mathilde d'Uzez, frappée de ce site si remarquable, y a fait construire, non loin de l'ancien donjon, une habitation élégante et vaste, sans ressemblance toutefois avec les édifices détruits par les ordres du prince de Condé.

Beaucoup d'événements de notre histoire, et aussi beaucoup des grands noms qu'elle a enregistrés, se rattachent au château de Sancerre. Ce n'est pas ici le lieu d'en parler. Il suffira de rappeler que pendant les guerres religieuses du seizième siècle, Sancerre était devenu l'un des lieux de refuge et l'une des places de sûreté des protestants, et qu'à la fin de l'année 1572, l'année de la Saint-Barthélemy, les catholiques, sous le commandement de M. de la Chastre, gouverneur du Berry, voulant venir à bout de ce qu'ils appelaient la *fâcheuse montagne*, firent subir à la ville un des sièges les plus longs et les plus désastreux dont l'histoire nous ait conservé le souvenir. Un des ministres protestants réfugiés à Sancerre, Jean de Liry, qui avait déjà écrit l'histoire d'une mission dont il s'était acquitté au Brésil, nous a laissé une précieuse relation de ce siège : elle est presque devenue une rareté bibliographique.

C'est l'année précédente, en 1571, que Jean Cousin aurait peint le tableau qui nous occupe. La ville était possédée par les protestants : le château était encore occupé par des commandants catholiques, au nom du seigneur; mais les protestants s'en emparèrent dès le début du siège.

A cette date, le comté de Sancerre et le château appartenaient à un mineur, Jean de Beuil, placé sous la tutelle de sa mère, Jacqueline de la Trémouille, de la famille de ce Louis de la Trémouille auquel on avait donné de son temps le surnom de *Chevalier sans reproche*. Le père du jeune Jean de Beuil, décédé vers 1565, était lui-même, au témoignage de Brantôme, qui l'a placé au nombre des hommes illustres, « un très brave, sage et vaillant capitaine, qui avoit la façon très belle et honorable représentation, homme de bien et d'honneur, n'ayant jamais dégénéré de ses prédécesseurs. »

C'est un problème que de savoir par qui aurait été demandée à Jean Cousin la vue du château de Sancerre. Il ne paraît pas probable qu'elle l'ait été soit par le jeune comte, soit par sa mère : ni l'un, ni l'autre ne paraissent l'avoir habité, et la domi-

nation des protestants dans la ville les aurait sans doute éloignés. — On pourrait seulement supposer que Jean Cousin avait des liaisons avec quelques-uns des réfugiés, qu'il serait venu les visiter, et qu'il aurait fait pour l'un d'eux la *pourtraiture* de ce château, destiné à jouer un si grand rôle dans les événements qui se préparaient. Il y avait notamment à Sancerre pendant le siège un écrivain, alors protestant, passé plus tard au catholicisme, Béroald de Verville, connu par de nombreux écrits, et qui, dans un roman intitulé *les Aventures de Floride*, a consigné quelques souvenirs de ce siège mémorable.

X.

—o①e—

Lectures de Dupin.

« Je lisais toujours la plume ou le crayon à la main, et je ménageais peu les marges de mes livres pour y coter tout ce que je voulais extraire, retenir et retrouver au besoin, — reportant souvent d'un livre sur d'autres tout ce qu'une collation assidue pouvait préparer de facilités pour les recherches ultérieures dont je pourrais avoir besoin.

» Dans le même but, et pendant mes années de cléricature, j'ai relu mes auteurs classiques, Virgile, Horace, Juvénal, Lucrèce, Quintilien, Tacite surtout, et j'en ai fidèlement extrait toutes les maximes de droit et de morale et les traits historiques qui se rapportent à ma profession. — Pendant longtemps, je relisais une fois l'an le *Traité des études* de Rollin, le traité *De Officiis* de Cicéron, les *Dialogues de l'éloquence* de Fénelon, l'*Art poétique* d'Horace toujours; je savais Boileau par cœur. »

Mémoires de DUPIN L'AÎNÉ.

—o①e—

Bienveillance.

Un des plus grands châtimens de ceux qui n'ont point eu le don de bienveillance, ou ne l'ont point cultivé ou acquis, est d'être disposés à supposer le mal partout; de là naissent incessamment les méfiances, les interprétations fausses ou injustes, et un trouble de l'âme.

—o①e—

ANECDOTES SUR L'ENFANCE D'UN PEINTRE.

BENJAMIN WEST. (1)

Extrait des Esquisses de Nathaniel Hawthorne,

Voy. p. 166 et 174.

Il y avait plus d'un demi-siècle que, par lettres patentes du roi Charles II, William Penn était entré en possession des immenses forêts d'Amé-

(1) Voy. les gravures où nous avons reproduit quelques-unes des meilleures œuvres de Benjamin West (Table des quarante premières années).

rique, qui, défrichées, devaient offrir aux émigrants de tous pays un asile de paix et de liberté, lorsque la ville de Springfield, en Pensylvanie, vit naître un enfant dont les parents et les voisins attendaient des merveilles. Certain prédicateur de la société des Amis avait déclaré dès sa naissance, grâce aux lumières spéciales qu'il croyait tenir d'en haut, que ce petit Ben serait un des hommes les plus éminents qui eussent paru depuis les jours du grand fondateur de la colonie. Aussi tous les regards étaient-ils fixés sur le marmot. Ses ancêtres avaient été pour la plupart d'intrépides soldats; mais la morale des quakers interdisant à ceux qui la pratiquent le service militaire parce qu'il force à lever le bras contre le prochain, on préférait croire que Ben serait un apôtre qui, par son éloquence, convertirait des multitudes à la doctrine de paix.

L'ami West et sa femme étaient tenus d'avance pour d'heureux parents; eux-mêmes prévoyaient chaque jour quelque prouesse extraordinaire de la part de leur fils.

Celui-ci cependant atteignit l'âge de six ans sans avoir rien fait qui méritât de passer à la postérité. Il entra dans sa septième année quand, par une chaude après-midi d'été, sa mère lui confia un éventail, avec recommandation expresse d'éloigner les mouches du visage d'une bambine qui dormait dans son berceau.

Ben agita l'éventail en conscience. Quand il eut chassé toutes les mouches, ce qui fut une assez grosse besogne, il se pencha sur le berceau et, n'ayant rien de mieux à faire, se mit à regarder cette mignonne dormeuse. Le plaisir qu'il y trouva l'étonna lui-même. Quel joli bébé! Comme il était calme avec ses petites mains roses croisées sous son menton! N'aurait-on pas dit que les anges chantaient à son oreille des chansons de nourrice? Certainement il rêvait du ciel, car tout à coup il sourit, et un regret singulier vint à Ben, le regret qu'un tel sourire ne pût durer toujours.

Le futur peintre n'avait encore rien appris de cet art par le pouvoir duquel un geste, un regard, un jeu de physionomie qui passe, peut être fixé sur la toile ou sur le papier pour durer des siècles. La plupart des quakers redoutent la peinture et la musique comme choses de luxe en désaccord avec la simplicité évangélique; mais si Ben ignorait jusqu'au nom du dessin, il l'inventa pour satisfaire son envie. Sur une table se trouvaient des plumes, du papier et de l'encre de deux couleurs, noire et rouge. Avec ces engins médiocres, il s'évertua de son mieux à reproduire l'image du bébé endormi.

Tandis qu'il était occupé de la sorte, sa mère rentra, et machinalement il cacha son esquisse.

— Benjamin, mon fils, que faisais-tu? demanda la bonne femme, frappée de la confusion évidente qui s'était répandue sur ce visage si franc d'ordinaire.

D'abord Ben hésita un peu à répondre; il crai-

gnait d'avoir mal fait en s'appropriant sans permission la ressemblance de cette petite fille. Comme sa mère, toutefois, insistait, il finit par lui présenter la feuille de papier en baissant la tête. Qu'allait-elle dire? Avait-il mérité d'être grondé?...

Un cri de joie en même temps que de surprise qu'elle poussa aussitôt dissipa ses craintes.

— Mon Dieu! c'est son portrait!... C'est le portrait de Sally!

Là-dessus elle embrassa son Benjamin si tendrement, que jamais depuis lors il ne craignit de soumettre ses essais à une si bonne mère.

A mesure que Ben grandissait, l'intérêt que lui inspiraient les beautés de la nature devenait de plus en plus vif: les fleurs du printemps faisaient ses délices, et quand la forêt, vers la fin de l'année, prenait de belles teintes variées, il n'aimait rien tant que de la contempler à toute heure, sans relâche. Les nuages de pourpre et d'or du couchant le plongeaient dans l'extase; il s'efforçait continuellement de tracer à l'aide d'un morceau de craie, sur les portes des granges ou bien sur le plancher, des figures d'arbres, de montagnes, de maisons, de personnes, d'oies, de canards, de volatiles variés.

A cette époque reculée de la civilisation américaine, les Indiens Mohawks étaient encore nombreux en Pensylvanie. Chaque année une bande de ces sauvages avaient coutume de visiter Springfield, en souvenir sans doute des wigwams de leurs aïeux qui s'étaient jadis élevés à cette place. Très doux, ils prirent Ben en amitié. Ce fut à eux que le jeune peintre dut ses premières couleurs. Ils lui donnèrent du rouge et du jaune dont ils se servaient pour tatouer leurs visages. De son côté, sa mère lui fit présent d'un pain d'indigo. Ben se trouvait donc en possession de trois couleurs, le rouge, le bleu et le jaune, de quatre plutôt, car en mélangeant les deux dernières, il pouvait obtenir du vert. Dans son allégresse, il témoigna sans doute de la reconnaissance aux Indiens en faisant leurs portraits avec l'étrange attirail de plumes, de tomahawks, d'ares et de flèches qui devait séduire sa fantaisie.

Toutefois notre artiste en herbe n'avait pas encore de pinceaux; pour en acheter il eût fallu envoyer jusqu'au chef-lieu, Philadelphie, et les voies de communication étaient difficiles. Ingénieux comme l'était Ben, il eut bientôt tourné la difficulté en fabriquant l'objet qui lui manquait. Dans ce but il s'empara d'une respectable chatte noire qui ronronnait paisiblement au coin du feu.

— Minette, dit le petit Ben à la chatte, veux-tu me donner un peu de poil du bout de ta queue?

Quelque polie qu'eût été son entrée en matière, Ben était bien résolu à avoir le poil de gré ou de force. Minette, dans son indifférence pour le progrès des arts, l'aurait refusé probablement; mais le gamin, armé des ciseaux de sa mère, avait déjà coupé ce qu'il fallait de fourrure pour former un pinceau. Cet instrument lui rendit de tels service

que la pauvre chatte continua d'être mise à contribution, jusqu'à ce que son manteau fût devenu râpé au point de ne pouvoir la protéger contre les rigueurs de l'hiver. La bête infortunée se trouvait réduite à vivre blottie dans les cendres du foyer, d'où elle regardait son petit maître d'un air de reproche; mais l'important pour lui était de ne pas manquer de pinceaux.

Vers cette époque, l'ami West reçut la visite d'un certain Pennington, marchand à Philadelphie et membre de la société des Amis. Le nouveau venu fut surpris en entrant dans la salle à manger d'en trouver les murs ornés de dessins représentant des chefs indiens, des oiseaux au brillant plumage et toutes les fleurs de la forêt. Jamais jusqu'alors on n'avait vu pareille chose dans la demeure d'un fermier quaker.

— Ami West, s'écria le marchand philadelphien, qu'est-ce qui t'a pris de couvrir tes murs de tableaux?

L'ami West expliqua qu'ils avaient été peints par son petit Ben, au moyen de pinceaux empruntés à la queue du chat, rien qu'avec de l'ocre rouge ou jaune et du bleu pour la lessive.

— En vérité, déclara M. Pennington, ce garçon est doué de dispositions remarquables. Quelques-uns parmi nos amis traiteraient peut-être ces choses de vanité; mais ton Benjamin semble être né peintre, et la Providence a plus de sagesse que nous.

L'excellent homme caressa, félicita, encouragea Ben, qu'il considérait évidemment comme un prodige. Les parents, de leur côté, voyant le cas qu'un habitant de la grande ville faisait des œuvres de leur fils, se rappelèrent la fameuse prédiction touchant sa grandeur future. Ces braves gens ne réussissaient pas toutefois à comprendre comment il pourrait, rien qu'en faisant des barbouillages, devenir un homme éminent et utile.

Un beau soir, peu après le départ de M. Pennington, arriva de Philadelphie un paquet adressé à notre ami Ben. — Qu'est-ce que cela? se demanda l'enfant.

Lorsqu'il eut enlevé le papier qui l'enveloppait, il découvrit une boîte bien garnie de couleurs, avec des pinceaux de diverses dimensions. C'était un cadeau du bon Pennington. Des toiles comme en emploient les peintres s'y trouvaient jointes, ainsi que de jolies gravures représentant des paysages, — les premiers dessins que Ben eût jamais vus, si l'on excepte les siens.

Quelle délicieuse soirée passa le jeune artiste! Quand vint l'heure de se mettre au lit, il plaça la boîte de couleurs sous son oreiller et put à peine fermer l'œil, occupé qu'il était à peindre en imagination de magnifiques tableaux dans l'obscurité.

Dès l'aube, il courut au grenier et s'y enferma. On ne le revit plus qu'à table, encore à peine prit-il le temps d'avaler deux bouchées.

Le lendemain et le jour suivant ce fut la même ardeur; enfin sa mère, voulant se rendre compte de ce qu'il faisait, le suivit. En ouvrant la porte du grenier, le premier objet qu'aperçut la digne femme fut un ouvrage qu'elle trouva superbe, et auquel son fils était en train de donner la dernière touche. Benjamin avait copié différentes parties de deux gravures et produit, en les réunissant, un tableau beaucoup plus intéressant que les originaux auxquels il l'avait emprunté. L'herbe, les arbres, l'eau, le ciel, les maisons, étaient peints dans un ton très juste; les effets de lumière et d'ombre étaient correctement observés.

— Mon cher enfant, tu as fait des merveilles! s'écria la mère.

Elle était transportée d'orgueil, et il y avait de quoi, car on aurait pu relever dans l'œuvre de ce débutant tels détails qui annonçaient un maître.

A suivre.

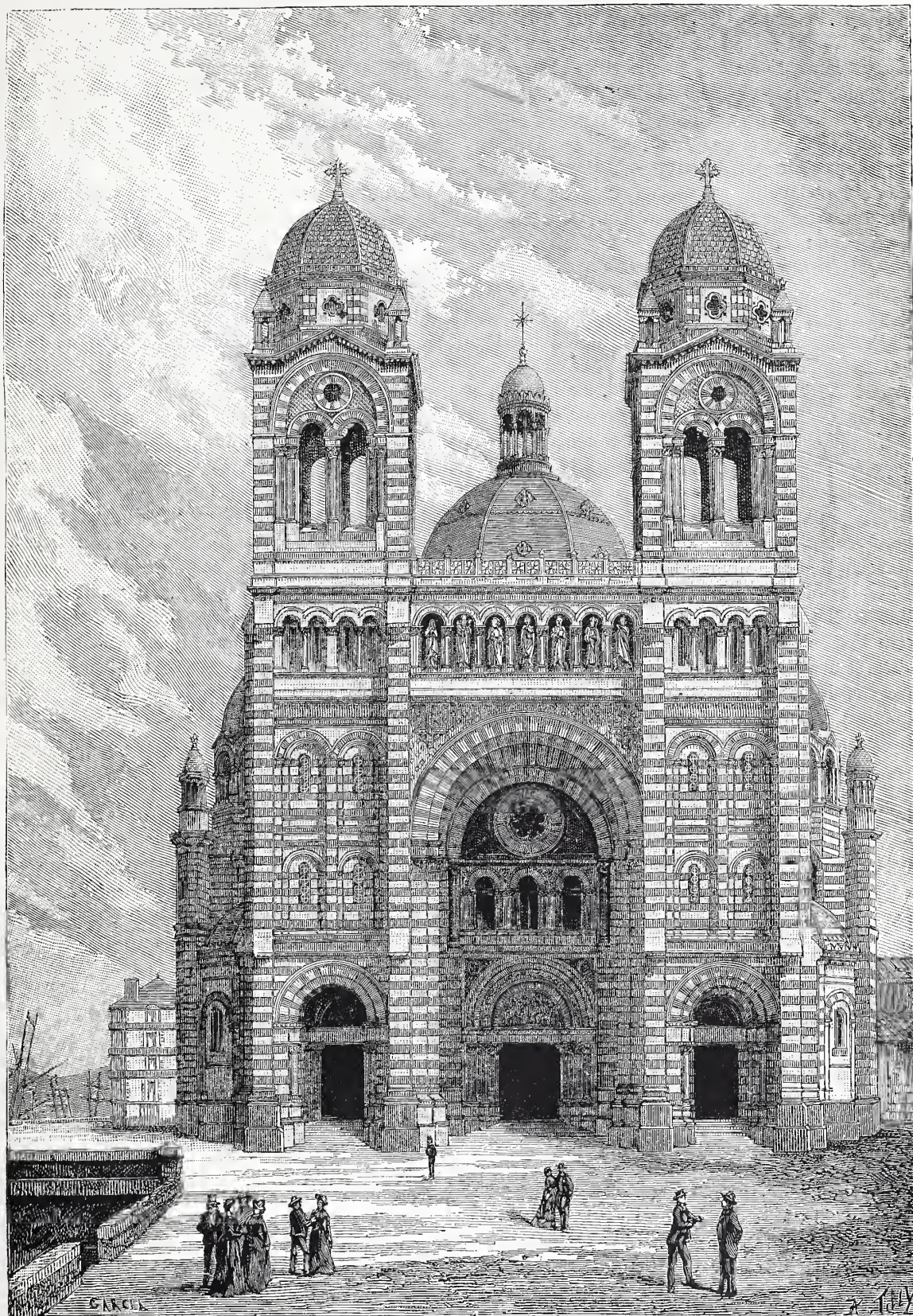
TH. BENTZON.



Croquis par Topffer

LA CATHÉDRALE DE MARSEILLE.

Voy., sur Marseille, la Table de quarante années.



La nouvelle Cathédrale de Marseille, par Léon Van Loyer (1852-1872).

Il y a une cinquantaine d'années, Marseille était fort pauvre en monuments. Cette ville, qui a brillé d'un si vif éclat dans les temps antiques, n'a gardé de ses glorieuses origines aucun de ces beaux édifices, comme on en voit tout autour d'elle sur le sol de la Provence. Si surprenant que le fait paraisse, il peut cependant s'expliquer. Marseille n'a jamais cessé d'être une grande ville, et une ville de commerce; le mouvement des affaires y a toujours été très actif; comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, on y a souvent démolé pour rebâtir.

Il n'est pas paradoxal de soutenir que la civilisation est quelquefois moins respectueuse du passé que la barbarie. On répète volontiers à Rome le mot connu : *les Barberini ont fait ce que n'avaient pas fait les Barbares*. Il y a bien d'autres pays auxquels pourrait convenir ce dicton. Si nous n'y prenons garde, il trouvera bientôt son application en Algérie, où on est en train de déliter en moellons des inscriptions qui avaient échappé aux Vandales, et que les indigènes avaient respectées pendant une longue suite de siècles.

L'essor extraordinaire que le commerce a pris depuis 1830 dans la ville de Marseille lui faisait une obligation de s'embellir et de réparer les outrages que la main des hommes, bien plus encore que le temps, lui avait infligés. De nouveaux bassins ont été creusés à la Joliette; une chapelle, de l'effet le plus pittoresque, a remplacé sur la colline de Notre-Dame de la Garde une vieille construction sans caractère; on a vu presque à la fois s'élever une Bourse, un Palais de justice, une Préfecture, dignes de la grande cité. Puis est venu le Château d'eau, qui s'étage sur les hauteurs de Longchamp. Le dernier monument qui devait achever de transformer l'aspect de Marseille, c'était la cathédrale, à laquelle on travaille depuis plus de trente ans.

L'artiste qui a conçu ce magnifique ouvrage est Léon Vaudoyer, membre de l'Institut, aujourd'hui décédé; le *Magasin* s'honore de l'avoir compté parmi ses collaborateurs : il a écrit pour notre recueil, de 1839 à 1848, une série d'articles sur l'Histoire de l'Architecture en France ⁽¹⁾, qui ne sont pas utiles seulement à l'instruction du public, mais où les gens de l'art eux-mêmes trouvent un intérêt ⁽²⁾. Né à Paris en 1803, Vaudoyer remporta le grand prix de Rome en 1829. Les plans de restauration qu'il exécuta pour divers monuments antiques, comme pensionnaire de la villa Médicis, sont rangés parmi les meilleurs que notre célèbre École ait produits. Pendant qu'il était en Italie, on élevait sur ses dessins, au cimetière du Père-Lachaise, le tombeau du général Foy ⁽³⁾. Après son retour à Paris, il fut chargé par le gouvernement

d'approprier au Conservatoire des arts et métiers l'ancien prieuré de Saint-Martin des Champs. Le goût avec lequel il sut tirer parti de ce vieil édifice et l'enclaver, sans en altérer le caractère, au milieu des nouvelles constructions, valut à l'habile architecte des éloges unanimes ⁽⁴⁾. La cathédrale de Marseille mit le comble à sa réputation.

Il y avait longtemps que Marseille se proposait de remplacer l'antique église de la Major, devenue tout à fait insuffisante, par une cathédrale plus vaste et plus riche. Ce projet avait été agité pour la première fois en 1838.

Examiné de nouveau à plusieurs reprises, il ne reçut un commencement d'exécution qu'en 1852. Vaudoyer, auquel on confia les travaux, fut séduit du premier coup par le site admirable au milieu duquel il devait édifier son œuvre. Son terrain n'était autre que celui de la Major; outre qu'il était sanctifié par une tradition digne de foi, qui place en ce lieu un des premiers établissements du christianisme, il avait cet avantage d'offrir une assiette d'une beauté peu commune. C'est une esplanade voisine des quais de la Joliette, et qui est élevée de neuf mètres au-dessus du niveau de la mer : tous les bruits du port entourent ce point culminant sans en troubler la paix; on l'aperçoit de loin, dominant les mâts des navires qui se pressent à ses pieds, comme une terrasse préparée par la nature pour les bénédictions que le prêtre doit répandre sur la foule des marchands et des matelots. La première pierre de la nouvelle cathédrale fut posée en 1852 par le président de la république. Depuis, Vaudoyer ne cessa plus de s'en occuper jusqu'en 1872, année de sa mort. Espérandieu, son élève, auquel on doit le palais de Longchamp, fut chargé de mener l'entreprise à bonne fin, et lorsque, peu de temps après, il eut succombé à son tour, la direction passa aux mains de M. Révoil. Aujourd'hui l'édifice est sorti de son enveloppe d'échafaudages; seule, la décoration intérieure n'est pas complètement terminée.

C'est une des lois essentielles de l'architecture, que ses ouvrages doivent être en rapport avec la nature qui les entoure, avec l'histoire, les mœurs et les usages de la population à laquelle ils sont destinés. En élevant la cathédrale de Marseille, Vaudoyer s'est très heureusement inspiré de ce principe. Marseille est encore ce qu'elle était dans l'antiquité, un des principaux points de communication entre l'Orient et l'Occident. Les Grecs s'y sentent chez eux, aujourd'hui comme il y a deux mille ans. Ils y retrouvent le climat, le sol, la végétation de leur patrie. La principale église de la ville devait, dans la pensée de l'architecte, porter l'empreinte de l'Orient; ou plutôt il fallait y adapter un style intermédiaire, qui participât de l'art oriental sans s'éloigner entièrement des traditions propres à nos contrées. La cathédrale de Vaudoyer est une basilique en forme de croix latine, qui rap-

⁽¹⁾ Tomes VII à XVI. Voy. aux Tables, sous les mots : *Études d'architecture en France*.

⁽²⁾ Voy. ce qu'en dit M. Ballu dans sa *Notice sur M. Léon Vaudoyer*, in-4°, Paris, Didot, 1874. (Extrait des Mémoires de l'Académie des beaux-arts).

⁽³⁾ Reproduit dans notre t. XXX, p. 80.

⁽⁴⁾ Le Conservatoire de Vaudoyer est reproduit dans notre t. XXII, p. 337.

pelle les édifices byzantins par ses arcades sur colonnes et par les nombreuses coupoles qui la surmontent. Elle fait songer à la fois à Sainte-Sophie de Constantinople, à Saint-Marc de Venise et à Saint-Vital de Ravenne. Les dimensions en sont très considérables; M. Ballu l'appelle « le monument religieux le plus colossal du dix-neuvième siècle. » Elle est construite en pierres grises de Florence, qui alternent avec des pierres blanches tirées du pays. Sous la grande baie en plein cintre de la façade, comme aussi à l'intérieur, on a fait usage avec succès de la mosaïque. Si l'on veut avoir une idée de l'effet que produit l'ensemble de la construction, c'est en venant de la mer qu'il faut la contempler. Lorsque, en arrivant dans le port de Marseille, on voit s'élever devant soi ce temple immense, avec ses tours et ses coupoles, on est pénétré d'admiration pour le grand pays qui produit des artistes capables de si nobles efforts. Nulle part cette impression n'est plus salutaire qu'à Marseille: il est bon que la France l'inspire, dès la porte, aux étrangers qui entrent chez elle.

G. L.

—•••••

ANECDOTES SUR L'ENFANCE D'UN PEINTRE.

BENJAMIN WEST.

Extrait des Esquisses de Nathaniel Hawthorne.

Suite et fin. — Voy. p. 206.

Benjamin fut par la suite mis en pension à Philadelphie. Peu après son arrivée, la fièvre le contraignit à garder le lit. Comme la lumière le fatiguait, les volets de sa chambre avaient été clos. D'abord la chambre lui parut si noire qu'il ne pouvait distinguer aucun objet; toutefois ses yeux s'accoutumèrent insensiblement à cette obscurité.

Il reposait sur le dos, le regard fixé au plafond, quand tout à coup il vit s'y dessiner en clair-obscur une vache blanche qui cheminait au-dessus de sa tête. Ben, stupéfait, se frotta les yeux.

La vache blanche disparut aussitôt pour faire place à une bande de porcs qui passèrent en trotinant d'un bout à l'autre du plafond, puis s'évanouirent à leur tour: ces animaux semblaient vivre, au point que Ben crut presque entendre leurs grognements.

— Ma foi! voilà qui est étrange, pensa-t-il.

Quand on vint s'informer de ses nouvelles, Benjamin West raconta l'étrange spectacle auquel il venait d'assister.

— Tu auras rêvé, lui dit-on, ou bien c'est le délire de la fièvre. Comment une vache et un troupeau de cochons passeraient-ils sur le plafond d'une chambre obscure?

Ben avait confiance néanmoins dans la fidélité de ses sens: aussi résolut-il de pénétrer à fond ce mystère. Quand de nouveau il se trouva seul, il quitta son lit pour aller examiner minutieusement les volets de la fenêtre. Bientôt il y reconnut une

fissure livrant passage à certain rayon lumineux qui allait frapper le plafond. Un phénomène d'optique envoyait à travers cette fente l'image de la vache, des porcs et autres objets placés dans un rayon déterminé, se reproduire sur le plafond, juste au-dessus de la tête de Benjamin, auquel, malgré les prétentions antérieures du Napolitain J.-B. Porta, est généralement attribué dans son pays le mérite d'avoir découvert le principe scientifique de la *chambre obscure*, dont le daguerréotype n'est qu'une des applications. Il tira grand parti de cet appareil pour ses paysages.

Le temps marchait: Benjamin continua de peindre jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de choisir une carrière. Ses parents étaient à son sujet dans une profonde perplexité. Selon les idées des quakers, il n'est pas permis à l'homme de consacrer sa vie à des occupations d'où ne résulte aucun avantage pour ses semblables. Or, quel avantage le genre humain pouvait-il tirer des tableaux de Benjamin? Il y avait là une question difficile à résoudre: ces braves gens voulurent la soumettre aux membres les plus sages de leur société, aux fortes têtes de la congrégation. On s'assembla donc et on discuta dans la maison commune.

De cette conférence sortit une décision fort raisonnable. La Providence avait créé Benjamin pour être peintre, et lui avait départi à cet effet des facultés que stériliserait toute autre carrière; les quakers réunis arrêterent par conséquent que l'on ne devait pas contrarier son inclination. Ils consentirent même à admettre que la vue d'un beau tableau pouvait dans une certaine mesure former l'esprit et le cœur, de même qu'un bon livre ou un sage discours. Bref, ils confièrent le jeune homme à la Providence, bien persuadés qu'elle savait mieux qu'eux-mêmes dans quelle sphère d'action Ben pouvait se rendre le plus utile. Les vieillards posèrent les mains en signe de bénédiction sur la tête de l'objet de leur sollicitude, les femmes l'embrassèrent, tous approuvant qu'il se lançât à travers le monde pour apprendre la peinture, en étudiant les chefs-d'œuvre anciens et modernes.

Benjamin West quitta la maison paternelle, les bois et les ruisseaux au milieu desquels il était né, et les bons quakers de Springfield, et les Indiens qui lui avaient donné ses premières couleurs; il quitta tout, lieux et gens, pour Philadelphie, puis pour l'Europe où il fut distingué par nombre de grands personnages; mais il ne se départit jamais de la sobriété, des façons rustiques, dont il avait pris l'habitude chez les quakers. On raconte que, présenté à la cour du duc de Parme, il garda son chapeau sur sa tête, selon la mode des Amis, même en saluant Son Altesse.

A l'âge de vingt-cinq ans il se rendit à Londres, où il fixa sa carrière d'artiste. Ses travaux lui acquirent une grande réputation. Le roi George III le prit sous son patronage tout particulier, et le chargea d'importantes décorations au château de Windsor, où l'on montre ses œuvres principales.

Il fut nommé président de l'Académie royale des beaux-arts.

Quand les quakers de la Pensylvanie apprirent ses succès, ils les considérèrent comme la réalisation des grandes destinées prédites au petit Ben dès sa naissance. Ils blâmèrent, sans doute, ses tableaux de batailles, jugeant que des scènes de férocité ne devaient pas être offertes à l'admiration du monde; mais en revanche ils applaudirent à ses grandes compositions tirées de l'Évangile. Parmi les sujets religieux que traita Benjamin West, citons un *Christ guérissant les malades*, dont il fit don à l'hôpital de Philadelphie et qui, exposé au profit de l'établissement, produisit assez d'argent pour assurer l'entretien de trente nouveaux lits. Cette bonne œuvre eût suffi à calmer les derniers scrupules des Amis. Aujourd'hui encore trente malheureux doivent à un tableau d'être recueillis à l'hôpital.

Autre incident curieux : la toile célèbre intitulée *Christ guérissant les malades* fut présentée pour la première fois au public dans une salle de l'Académie royale de Londres, où elle couvrait de ses personnages aussi grands que nature un immense panneau. A côté de cette œuvre capitale se trouvait, accroché au mur, un petit paysage fané, celui-là même que le jeune Ben avait peint dans le grenier paternel lorsqu'il eut reçu la boîte de couleurs de l'excellent M. Pennington.

Trad. de TH. BENTZON.

— ❦ —

LES CABLES SOUS-MARINS.

Suite et fin. — Voy. p. 194.

Fabrication et composition des câbles. — L'âme du câble.

Les câbles sous-marins sont presque tous fabriqués en Angleterre. Ils se composent d'une partie centrale appelée *conducteur*, d'une *enveloppe isolante*, et d'un revêtement qui les protège contre l'usure, les morsures de poissons et l'action destructive de certains insectes.

Le conducteur, qui se trouve au centre du câble, est composé de plusieurs fils de cuivre pur, tressés en corde, et rendus ainsi plus faciles à enrouler et à dérouler. Ces fils sont, pour la plupart, préparés et essayés dans les importantes usines de Birmingham, où se les procurent les fabricants de câbles qui n'ont plus qu'à les recouvrir d'une matière isolante et d'une enveloppe protectrice.

De tous les isolants, le meilleur est le caoutchouc; mais, pour de nombreuses raisons pratiques, on lui préfère la gutta-percha, qui est le jus solidifié de l'*Isonandra percha*. C'est une matière gommeuse et jaunâtre susceptible de s'altérer à la lumière, mais indestructible sous l'eau à la température ordinaire.

Pour recouvrir le conducteur et former ce qu'on

appelle l'âme du câble, on prend de la gutta-percha parfaitement purifiée par des laminages et des lavages successifs, on la réduit ensuite en pâte, puis on l'introduit dans un cylindre chaud que traverse le conducteur, et dans lequel un piston exerce sur la gutta une certaine pression qui la force à sortir avec le fil. Celui-ci, qu'une machine spéciale entraîne avec une vitesse constante, pénètre dans le cylindre par un orifice latéral, traverse la masse de gutta-percha et finalement s'échappe par un trou en forme de filière placé vis-à-vis le premier.

Au sortir du cylindre, le conducteur passe à frottement doux entre une série de bobines, qui lissent sa surface et la refroidissent peu à peu. On répète plusieurs fois la même opération, en ayant soin d'étendre sur chaque couche successive de gutta, pour en assurer l'adhérence, une mixture connue sous le nom de *composé Chatterton*, qui est un mélange de goudron, de résine et de gutta-percha.

L'âme une fois terminée, on l'abandonne à elle-même pendant une quinzaine de jours, temps nécessaire à la gutta pour acquérir son plus grand pouvoir isolant. On essaye alors la résistance et la puissance électrique du câble au moyen d'un galvanomètre à miroir de Thomson et d'un condensateur⁽¹⁾ qui permettent, en même temps, de reconnaître les moindres défauts du conducteur.

Cette opération terminée, on procède au recouvrement de l'âme, opération qui consiste à la protéger à l'aide d'une enveloppe, dont la nature dépend de la solidité que le câble doit avoir. Plus le câble sera placé près du rivage, plus son enveloppe devra être résistante; plus au contraire il atteindra les parties profondes de la mer, moins il sera nécessaire que le revêtement soit solide.

En général, on fabrique deux sortes d'enveloppes : l'une pour les câbles destinés à être ensevelis profondément dans la mer (fig. 1), l'autre pour ceux qui doivent être placés près des côtes (fig. 2). On en construit aussi d'une force moyenne qui servent à réunir les câbles de rivage à ceux de pleine mer.

Comme enveloppe protectrice, on emploie du chanvre que l'on enroule comme une corde autour de l'âme. Lorsque le câble renferme plusieurs conducteurs, chacun d'eux est d'abord recouvert d'un revêtement semblable; on les réunit ensuite sous forme de corde, puis on entoure le tout avec du chanvre tanné que l'on mouille pendant l'opération. L'âme ainsi protégée est recouverte mécaniquement de fils de fer galvanisés, qui la transfor-

(1) Le condensateur est un appareil composé d'un certain nombre de feuilles d'étain séparées les unes des autres par des feuilles de mica, et dans lequel un conducteur réunit ensemble les feuilles d'étain et un autre celles de mica. C'est, en somme, une masse conductrice dont la superficie peut être considérable, et qui permet de reproduire, au sein même du laboratoire, les effets de condensation qu'on remarque dans les lignes sous-marines et qui retardent notablement la transmission. Grâce aux savantes études de M. Varley, on est arrivé à soustraire les appareils télégraphiques à ces perturbations.

ment en un câble métallique d'une solidité exceptionnelle.

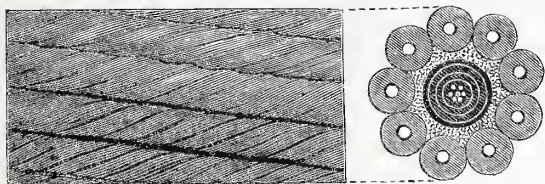


FIG. 1.

Au sortir des machines, les câbles sont conduits sur des poulies dans d'immenses réservoirs, où on les enroule tout en les soumettant à des épreuves pour s'assurer qu'ils n'ont rien perdu de leur conductibilité et qu'aucun accident n'est survenu durant leur fabrication.

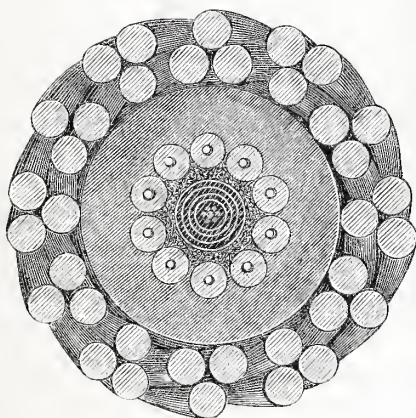


FIG. 2.

Accidents.

Les câbles sous-marins sont en butte à de nombreux accidents, occasionnés tantôt par l'usure du fourreau qui frotte sans cesse sur la roche, tantôt par les bancs de glace si nombreux dans les parages du Nord, et dont les arêtes éraillent les câbles qui se trouvent sur leur chemin, tantôt enfin par des poissons armés de dents ou de scies, et par des insectes qui pénètrent peu à peu jusqu'au conducteur.

Les tremblements de terre, les éboulements sous-marins et la température élevée des côtes des tropiques, sont quelquefois aussi la cause des détériorations que subissent les câbles sous-marins.

Le câble qui réunit Bonifacio à la Sardaigne a été rompu en 1851 par suite du frottement de son enveloppe contre la roche. En 1871, le câble de Singapour fut détérioré en plusieurs endroits par les morsures d'un certain poisson que MM. Buckland et Warren ont reconnu plus tard être le poisson-scie. C'est encore par la même cause qu'à plusieurs reprises les câbles côtiers de Para à Cayenne et à Demerara ont été mis hors de service. Les câbles qui sillonnent l'Atlantique, la Méditerranée, les mers de l'Inde et le golfe Persique, sont très souvent en butte aux méfaits de plusieurs insectes,

dont trois ont été découverts par M. Preece, de Londres. Le premier est le *Teredo norvegica* (fig. 3, A), sorte de ver très long, armé à la partie antérieure de deux valves en forme de coquille avec lesquelles il ronge le chanvre des câbles et pénètre dans la gutta-percha, partout où l'enveloppe lui livre un passage suffisant. Le second est le *Xylophaga* (B), mollusque à la forme bivalve, qui entame la gutta-percha mise à nu, et provoque ainsi des dépenses de courant. Enfin, le troisième

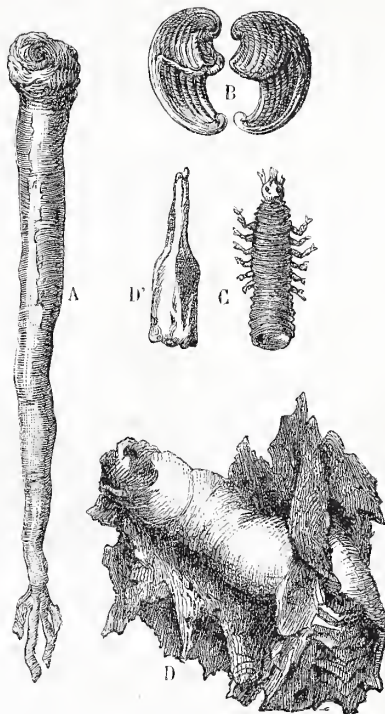


FIG. 3.

A *Teredo norvegica*. — B. *Teredo xylophaga*. — C. *Limnoria lignorum*. — D, D'. *Teredo navalis*.

est le *Limnoria lignorum* (C), genre de crustacé qui pénètre par les interstices des fils qui forment l'armature et arrive peu à peu jusqu'au conducteur. Le *Teredo navalis* (D, D') est une autre variété du genre *Teredo* qui détruit peu à peu la gaine des câbles et les met ainsi hors de service. D'après M. Ternant, qui s'est particulièrement occupé de la télégraphie sous-marine et de la réparation des câbles, une autre cause de détérioration est due à la baleine. C'est, paraît-il, l'un de ces cétacés qui a failli rompre, en 1859, le premier câble de l'Atlantique, et qui a été la cause de la rupture de celui de Gwadar à Kurrachee, dans le golfe Persique. M. Isaac Walton, superintendant des télégraphes, rapporte qu'en relevant ce câble, on ramena une énorme baleine qui d'un coup de queue l'avait brisé et s'y était enroulée au point de ne plus pouvoir en sortir.

Réparations.

Lorsqu'il s'agit de réparer un câble, on commence par rechercher, à l'aide d'épreuves électri-

ques, la position exacte de la faute ou de la rupture; puis on procède au relèvement du conducteur, opération difficile qui sera décrite plus loin, et qui a été tentée pour la première fois en 1853 par M. C. Webb, ingénieur de l'*Electric and international telegraph Company*, pour la réparation du câble qui reliait l'Angleterre à la Haye.

Pour déterminer la place d'une faute ou d'une rupture, on emploie un galvanomètre à miroir très sensible, pouvant donner avec exactitude la force du courant, et un pont de Wheatstone permettant de mesurer la résistance électrique qu'offre la longueur du câble sur lequel on expérimente. La résistance d'une longueur quelconque du conducteur

étant connue, on détermine la distance qui existe entre la station et la faute en divisant cette résistance par celle de l'unité de longueur. Bien que très simple en apparence, cette recherche est très délicate, car la résistance de la faute varie sans cesse par suite de la polarisation due aux effets de la pile.

Les navires destinés à opérer le relèvement d'un câble (fig. 5), et qui sont en même temps chargés de la pose, sont pourvus, sur le gaillard d'avant, d'une poulie à gorge profonde, dite *poulie d'avant*. De chaque côté de celle-ci sont fixées des joues qui guident le câble et l'empêchent de glisser au dehors. Un treuil avec large tambour en fonte,

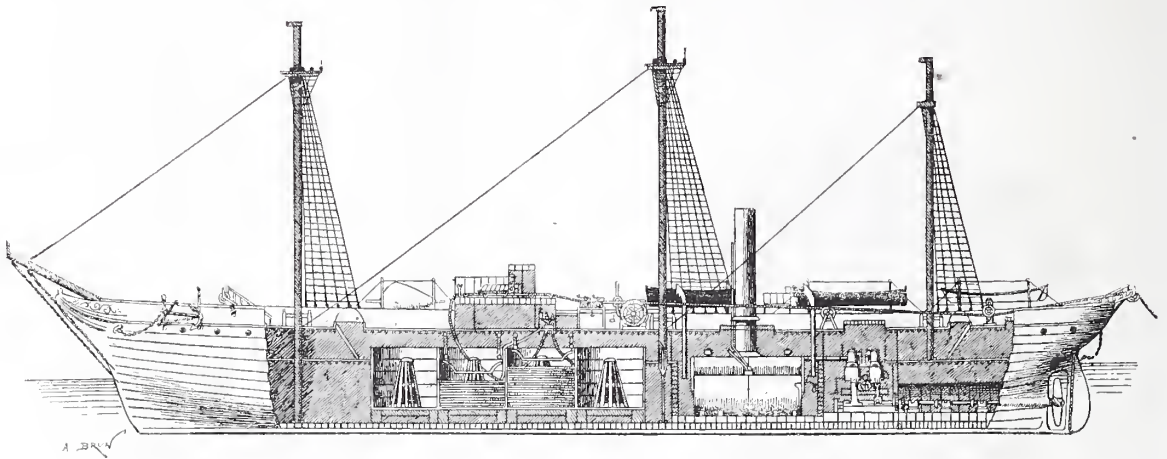


FIG. 4. — Navire servant au relèvement des câbles.

appelé *machine de relèvement*, est fixé sur l'avant du navire et mis en action par une machine à vapeur spéciale. Derrière le treuil se trouve une seconde poulie à gorge profonde qu'on appelle *poulie de retrait*, et qui sert à tendre le câble lorsqu'il sort du treuil. Cette tension est produite par une *poulie à jockey*, chargée de poids, qui presse le câble dans la gorge de la poulie de retrait. Une pièce de fer aciéré, qu'on nomme *soc* ou *couteau*, est fixée contre le tambour et force le câble à se bien enrouler. Enfin, à l'arrière du navire, existe une poulie semblable à celle de l'avant et un tambour avec freins destinés à la pose des sections de câble.

Pour draguer les câbles, on emploie de forts grappins, à trois ou quatre griffes, fixés à une chaîne qui elle-même est retenue par un cordage formé de torons de chanvre et de fils d'acier tordus ensemble. En moyenne, on file une longueur de cordage égale à trois fois la profondeur de l'eau.

Les bouées dont on fait usage sont de deux sortes : celles qui servent à marquer les extrémités des câbles rompus ressemblent à un baril et s'amarrent à une ancre en forme de champignon, qu'on attache également au câble par une chaîne; quant aux bouées qui servent à indiquer la place où se trouvent les extrémités, elles sont armées d'un mât avec pavillon visible à distance, et sont mouillées près des bouées en baril.

Lorsqu'un câble est halé à bord, on l'attache à l'aide de chaînes, puis on cherche électriquement quelle est sa plus petite longueur. Cela fait, on fixe une seconde chaîne du côté le plus long et l'on coupe le câble entre les deux points d'attache. On laisse alors retomber à la mer la portion la plus courte, retenue par une chaîne molle, et l'on a recours aux épreuves électriques qui font connaître de suite si l'extrémité restée à bord conduit à la côte ou à la fracture. Si le bout conduit à terre, on détermine la distance qui sépare la station du navire, on scelle avec soin l'extrémité du conducteur pour le protéger contre l'action de l'eau, et l'on mouille cette partie de câble avec une ancre et une bouée. On relève ensuite la partie courte du câble, et lorsqu'on a trouvé la fracture, on mouille immédiatement une bouée et une ancre pour marquer la position de l'autre extrémité du câble rompu. On soule à cette extrémité un morceau de câble neuf, et on le file à la mer jusqu'à ce qu'on ait atteint la première bouée, rattachée à la partie de la ligne aboutissant à la terre. On rejoint enfin les deux bouts, et quand la jointure finale et l'épissure sont terminées, on lâche le câble, qui reprend sa position au fond de la mer.

Frais d'installation. — Prix des dépêches.

Le prix de l'installation des câbles sous-marins dépend de la solidité et du poids qu'il importe de

leur donner. Le prix moyen des câbles de l'*anglo-american Company* est de 7 500 francs par mille pour les portions qui sont dans les eaux profondes, et de 25 000 francs pour celles qui touchent aux rivages. Ces derniers, qui reposent sur un fond rocheux et inégal, doivent en effet être plus solides que ceux qui touchent un fond régulier et n'ont pas à résister aux courants.

Il existe actuellement seize grandes compagnies de télégraphie sous-marine dont le capital total s'élève à 506 millions de francs environ.

Depuis la pose des premiers câbles, le prix des dépêches a, comme l'indique le tableau suivant, subi de notables réductions.

Le prix d'une dépêche était, en 1866, de 500 fr. »	pour 20 mots.
Depuis le 1 ^{er} novembre 1867, de . . . 250 »	<i>id.</i>
le 1 ^{er} décembre 1867, de . . . 125 »	pour 10 mots.
le 1 ^{er} septembre 1868, de . . . 84 25	<i>id.</i>
le 1 ^{er} juin 1869, de 50 »	<i>id.</i>
le 10 août 1869, de 37 50	<i>id.</i>
le 12 décembre 1870, de 75 »	<i>id.</i>
le 1 ^{er} juillet 1881, de 50 »	<i>id.</i>
le 1 ^{er} mai 1872, de 5 »	par mot.
le 1 ^{er} mai 1875, de 2 50	<i>id.</i>
le 24 décembre 1884, de 2 »	<i>id.</i>

ALFRED DE VAULABELLE.



PARDON DE LA LIBERTÉ GRANDE.

Aventure d'auberge vers 1650.

PERSONNAGES DU RÉCIT : — Un jeune gentilhomme novice ; — Son serviteur ; — Un maquignon rusé ; — Un aubergiste fripon.

... Nous arrivâmes enfin à Lyon. Deux soldats nous arrêterent à la porte de la ville pour nous mener chez le gouverneur. J'en pris un pour me conduire à la meilleure hôtellerie, et mis Brinon (le serviteur) entre les mains de l'autre, pour aller rendre compte au commandant de mon voyage et de mes desseins (1).

Il y a d'aussi bons traiteurs à Lyon qu'à Paris ; mais mon soldat, selon la coutume, me mena chez ses amis, dont il me vanta la maison comme le lieu de la ville où l'on faisait la chère la plus délicate et où l'on trouvait la meilleure compagnie. L'hôte de ce palais était gros comme un muid ; il s'appelait Cerise. Il était Suisse de nation, empoisonneur de profession, et voleur par habitude. Il me mit dans une chambre assez propre, et me demanda si je voulais manger en compagnie ou seul. Je voulus être de l'auberge, à cause du beau monde que le soldat m'avait promis dans cette maison.

Brinon, que les questions du gouverneur avaient impatienté, revint plus renfrogné qu'un vieux singe ; et, voyant que je me peignais un peu pour descendre :

— Eh ! que voulez-vous donc, Monsieur ? me dit-il ; aller trotter par la ville ! non pas ; n'est-ce pas

assez trotté depuis le matin ? Mangez un morceau, et couchez-vous à bonne heure pour être de matin à cheval à la pointe du jour.

— Monsieur le contrôleur, lui dis-je, je ne veux ni trotter par la ville, ni manger seul, ni me coucher à bonne heure. Je veux souper en compagnie là-bas.

— En pleine auberge ! s'écria-t-il. Eh ! Monsieur, vous n'y songez pas. Je me donne au diable s'ils ne sont une douzaine de baragouineurs à jouer cartes et dés, qu'on n'entendrait pas Dieu tonner.

J'étais devenu un insolent depuis que je m'étais emparé de l'argent ; et, voulant commencer à me soustraire de la domination de mon gouverneur : — Savez-vous bien, monsieur Brinon, lui dis-je, que je n'aime pas qu'un sot fasse le raisonneur ? Allez-vous-en souper, s'il vous plaît, et que j'aie ici des chevaux de poste avant le jour.

J'avais senti pétiller mon argent au moment qu'il avait lâché les mots de cartes et dés. Je fus un peu surpris de trouver la salle où l'on mangeait remplie de figures extraordinaires. Mon hôte, après m'avoir présenté, m'assura qu'il n'y avait que dix-huit ou vingt de ces messieurs qui auraient l'honneur de manger avec moi. Je m'approchai d'une table où l'on jouait, et je faillis à mourir de rire. Je m'étais attendu à voir bonne compagnie et gros jeu, et c'étaient deux Allemands qui jouaient au trictrac. Jamais chevaux de carrosse n'ont joué comme ils le faisaient ; mais leur figure surtout passait l'imagination. Celui auprès de qui j'étais était un petit ragot, grassouillet et rond comme une boule ; il avait une fraise avec un chapeau pointu haut d'une aune. Non, il n'y a personne qui, d'un peu loin, ne l'eût pris pour le dôme de quelque église, avec un clocher dessus. Je demandai à l'hôte ce que c'était :

— Un marchand de Bâle, me dit-il, qui vient vendre ici des chevaux ; mais je crois qu'il n'en vendra guère de la manière dont il s'y prend, car il ne fait que jouer.

— Joue-t-il gros jeu ? lui dis-je.

— Non, pas à présent, dit-il ; ce n'est que pour leur écot, en attendant leur souper ; mais quand on peut tenir le petit marchand en particulier, il joue beau jeu.

— A-t-il de l'argent ? lui dis-je.

— Oh ! oh ! dit le perfide Cerise, plutôt à Dieu que vous lui eussiez gagné 4 000 pistoles et en être de moitié ; nous ne serions pas longtemps à les attendre.

Il ne m'en fallut pas davantage pour méditer la ruine du chapeau pointu ; je me remis auprès de lui pour l'étudier. Il jouait tout de travers, écoles sur écoles, Dieu sait ! Je commençai à me sentir quelques remords sur l'argent que je devais gagner à une petite citrouille qui en savait si peu. Il perdit son écot. On servit, et je le fis mettre auprès de moi. C'était une table de réfectoire, où nous étions au moins une vingtaine, malgré la promesse de mon hôte.

(1) Il allait demander du service.

Le plus maudit repas du monde fini, toute cette cohue se dispersa je ne sais comment, à la réserve du petit Suisse qui se tint auprès de moi, et l'hôte qui se vint mettre de l'autre côté. Ils fumaient comme des dragons, et le Suisse me disait de temps en temps :

— Demande pardon à Monsieur de la liberté grande!

Et là-dessus m'envoyait des bouffées de tabac à m'étouffer. M. Cerise, de l'autre côté, s'excusa de la liberté de me demander si j'avais jamais été dans son pays, et parut surpris de me voir assez bon air sans avoir voyagé en Suisse.

Le petit ragot, à qui j'avais affaire, était aussi questionneur que l'autre. Il me demanda si je venais de l'armée de Piémont; et, lui ayant dit que j'y allais, il me demanda si je voulais acheter des chevaux, qu'il en avait bien deux cents, dont il me ferait bon marché. Je commençais à être enfumé comme un jambon; et, m'ennuyant du tabac et des questions, je proposai à mon homme de jouer une petite pistole au trictrac, en attendant que nos gens eussent soupé. Ce ne fut pas sans beaucoup de façons qu'il y consentit, en me demandant « pardon de la liberté grande. »

Je lui gagnai partie, revanche et le tout dans un clin d'œil, car il se troublait et se laissait enfler que c'était une bénédiction. Brinon arriva sur la fin de la troisième partie, pour me mener coucher. Il fit un grand signe de croix, et n'eut aucun égard à tous ceux que je lui faisais de sortir. Il fallut me lever pour lui en aller donner l'ordre en particulier. Il commença par me faire des réprimandes de ce que je m'encanaillais avec un vilain monstre comme cela. J'eus beau lui dire que c'était un gros marchand qui avait force argent et qui ne jouait non plus qu'un enfant.

— Lui, marchand? s'écria-t-il. Ne vous y fiez pas, monsieur le chevalier. Je me donne au diable, si ce n'est quelque sorcier.

— Tais-toi, vieux fou, lui dis-je, il n'est non plus sorcier que toi, c'est tout dire; et pour te montrer, je lui veux gagner quatre ou cinq cents pistoles avant de me coucher.

En disant cela, je le mis dehors avec défense de rentrer ou de nous interrompre.

Le jeu fini, le petit Suisse déboutonna son haut-de-chausse pour tirer un beau quadruple d'un de ses goussets, et, me le présentant, il me demanda « pardon de la liberté grande », et voulut se retirer. Ce n'était pas mon compte. Je lui dis que nous ne jouions que pour nous amuser; que je ne voulais point de son argent, et que s'il voulait je lui jouerais ses quatre pistoles dans un tour unique. Il en fit quelque difficulté; mais il se rendit à la fin, et les regagna. J'en fus piqué. J'en rejouai une autre, la chance tourna; le dé lui devint favorable, les écoles cessèrent; je perdis partie, revanche et le tout: les moitiés suivirent, le tout en fut. J'étais piqué; lui, beau joueur, il ne refusa rien, et me gagna tout, sans que j'eusse pris dix trous. Il fit

un trou en huit ou dix parties. Je lui demandai encore un tour pour cent pistoles; mais comme il vit que je ne mettais pas au jeu, il me dit qu'il était tard, qu'il fallait qu'il allât voir ses chevaux, et se retira me demandant encore « pardon de la liberté grande. » Le sang-froid dont il me refusa, et la politesse dont il me fit la révérence, me piquèrent tellement que je fus tenté de le tuer. Je fus si troublé de la rapidité dont je venais de perdre jusqu'à la dernière pistole, que je ne fis pas d'abord toutes les réflexions qu'il y avait à faire sur l'état où j'étais réduit.

Je n'osais remonter dans ma chambre, de peur de Brinon. Par bonheur, s'étant ennuyé de m'attendre, il s'était couché. Ce fut quelque consolation, mais elle ne dura pas. Dès que je fus au lit, tout ce qu'il y avait de funeste dans mon aventure se représenta à mon imagination: je n'eus garde de m'endormir. J'envisageais toute l'horreur de mon désastre sans y trouver de remède, et j'eus beau tourner mon esprit de toutes façons, il ne m'en fournit aucun expédient. Je ne craignais rien tant que l'aube du jour: elle arriva pourtant, et le cruel Brinon avec elle. Il était botté jusqu'à la ceinture, et, faisant claquer un maudit fouet qu'il tenait à la main:

— Debout, monsieur le chevalier! s'écria-t-il en ouvrant les rideaux; les chevaux sont à la porte, et vous dormez encore! Nous devrions avoir déjà fait deux postes; çà, de l'argent, pour payer dans la maison.

— Brinon, lui dis-je d'une voix humiliée, fermez le rideau.

— Comment! s'écria-t-il, fermer le rideau! Vous voulez donc faire votre campagne à Lyon? Apparemment, vous y prenez goût. Et le gros marchand, vous l'avez dévalisé? Non pas! Monsieur le chevalier, cet argent ne vous profitera pas. Ce malheureux a peut-être une famille; et c'est le pain de ses enfants qu'il a joué et que vous avez gagné. Cela valait-il la peine de veiller toute la nuit? Que dirait Madame, si elle voyait ce train?

— Monsieur Brinon, lui dis-je, fermez, s'il vous plaît, le rideau.

Mais, au lieu de m'obéir, on eût dit que le diable lui fourrait dans l'esprit ce qu'il y avait de plus sensible et de plus piquant dans un malheur comme le mien.

— Et combien? me disait-il; les cinq cents? Que fera ce pauvre homme? Souvenez-vous que je vous ai dit, monsieur le chevalier: Cet argent ne vous profitera pas. Est-ce quatre cents? trois? deux? Quoi! ce ne serait que cent louis? poursuivit-il voyant que je branlais la tête à chaque somme qu'il avait nommée. Il n'y a pas grand mal à cela; cent pistoles ne le ruineront pas; pourvu que vous les ayez bien gagnées.

— Brinon, mon ami, lui dis-je avec un grand soupir, fermez le rideau; je suis indigne de voir le jour.

Brinon tressaillit à ces tristes paroles; mais il

pensa s'évanouir quand je lui contai mon aventure. Il s'arracha les cheveux, fit des exclamations douloureuses, dont le refrain était toujours :

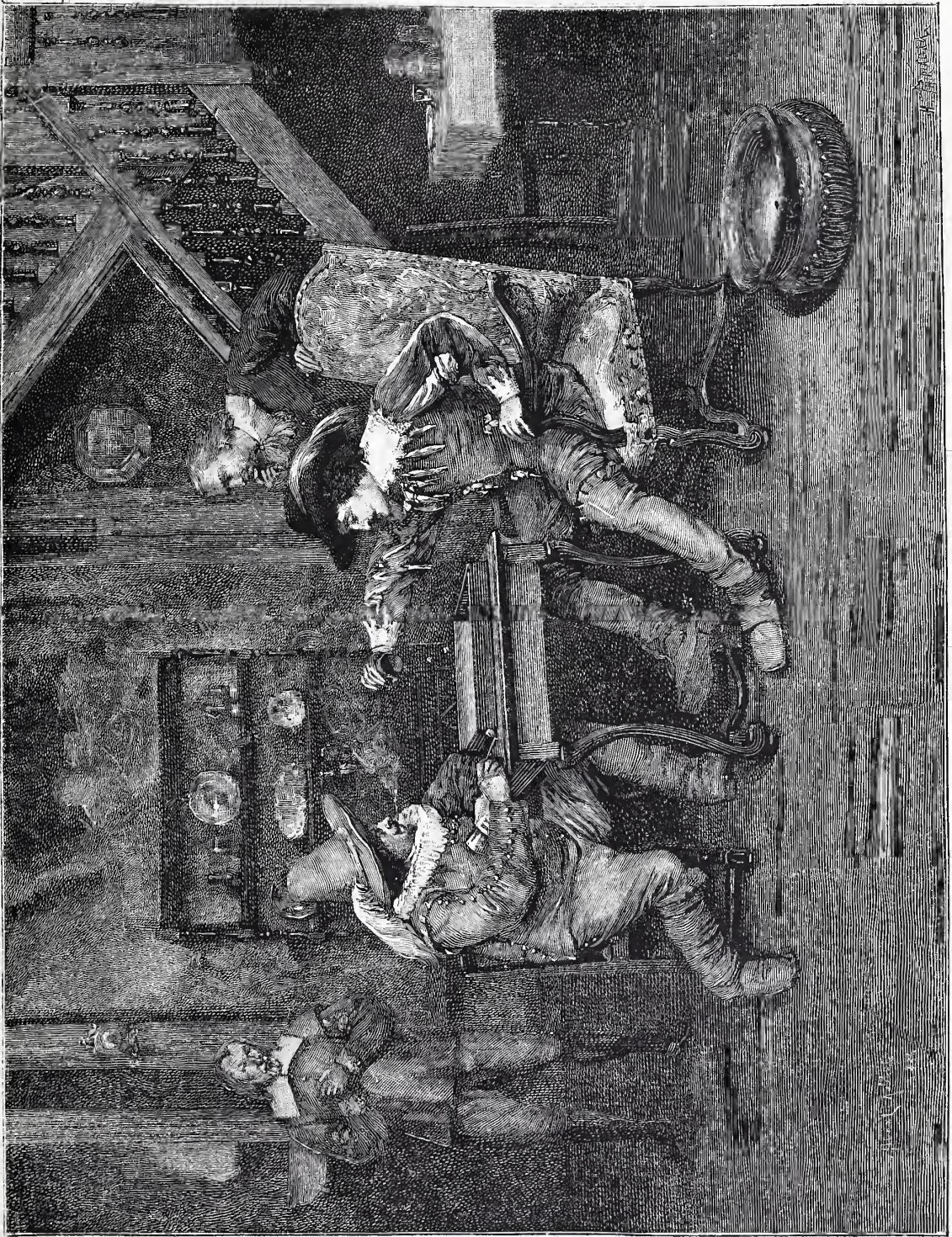
— Que dira Madame ?

Et après s'être épuisé en regrets inutiles :

— Ça donc, monsieur le chevalier, me dit-il, que prétendez-vous devenir ?

— Rien, lui dis-je, car je ne suis bon à rien.

Ensuite, comme j'étais un peu soulagé de lui avoir fait ma confession, il me passa quelques



Dans une auberge. — « Pardon de la liberté grande ! » — Composition et dessin d'Albert Aublet. — Gravure de Thiriat.

projets dans la tête, que je ne pus lui faire approuver. Je voulais qu'il allât en poste joindre mon équipage, pour vendre quelqu'un de mes habits. Je voulais encore proposer au marchand de chevaux de lui en acheter bien cher à crédit, pour les revendre à bon marché.

Briçon se moqua de toutes ces propositions, et, après avoir eu la cruauté de me laisser longtemps tourmenter, il me tira d'affaire. Ma mère avait eu dessein de me donner cinq cents louis; elle en avait retenu cinquante, tant pour quelques petites réparations à l'abbaye que pour faire prier Dieu

pour moi. Brinon était chargé de cinquante autres, avec ordre de ne m'en point parler, que dans quelque pressante nécessité.

HAMILTON.

—>①<—

LE REBOUTEUR.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 187.

Je croyais en avoir fini avec M. Pierre, mais, au bout d'une semaine, Marie me ramena dans le pavillon; je tremblai de crainte. Certes la matinée était aussi riante, le jardin aussi embaumé que la première fois; mais l'horreur de la souffrance était plus forte que tout autre sentiment.

De nouveau Marie me laissa seule; de nouveau elle revint avec M. Pierre. Je me mis à crier en l'apercevant et cachai mon visage entre mes mains.

— Oh! vous n'allez pas encore me faire mal... je vous en prie, je vous en supplie, monsieur Pierre!

— Je vous ferai moins de mal aujourd'hui, me répondit la voix basse et triste.

— A quoi bon dire à mademoiselle que l'opération sefa douloureuse? s'écria Marie en colère. Vous ne savez pas parler aux enfants.

— Je ne sais point mentir, répliqua-t-il; mais vraiment vous souffrirez peu, pauvre petite.

J'écartai mes mains et le regardai; il n'avait pas l'air de mentir, en effet.

— Puis-je commencer?

Je tremblais toujours, mais je répondis oui. Il me fit plus de mal que je ne m'y attendais, plus qu'il ne l'avait cru lui-même :

— Oh! vous êtes méchant et je vous déteste! m'écriai-je au milieu de mes sanglots.

Il était encore à genoux, tenant mon pauvre pied torturé; je sentis frémir sa main.

Prise de remords, je me hâtai d'ajouter : — Non, non, je ne vous déteste pas, je vous demande pardon; c'est pour mon bien... Je vous aime beaucoup, au contraire, et je vous remercie, monsieur Pierre.

— Taisez-vous! interrompit Marie d'un air scandalisé.

Pourquoi donc n'aurais-je pas aimé le médecin qui essayait de me guérir? Il aurait fallu être ingrate. Mon docteur revint plusieurs fois, et à chaque visite nouvelle me fit un peu moins de mal qu'à la précédente. L'opération avait toujours lieu dans le pavillon, en présence de Marie. Apparemment on ne permettait pas à M. Pierre de pénétrer dans la maison, car il m'arriva d'être plus de quinze jours sans le voir à cause de la pluie. Je m'ennuyai pendant ces quinze jours-là, quoique sa présence fût pour moi le signal d'un petit supplice; mais j'avais fini par comprendre que ma guérison dépendait de ses soins, et je devinais une affectueuse bonté dans toutes ses manières à mon égard.

J'étais une enfant très sensible et très tendre; éloignée de mes parents, tout témoignage de sollicitude me manquait, car la vieille grand'tante qui m'avait reçue dans sa maison, étant tombée malade peu après mon arrivée, ne quittait point sa chambre dont l'entrée m'était interdite. Du reste, sa figure de fée Grognon ne m'aurait nullement distraite ni consolée. La personne chargée de me surveiller accomplissait son devoir d'une façon passablement revêche, me morigénant sur tout, me défendant de causer avec M. Pierre, ce que j'eusse fait très volontiers, ne lui permettant même pas de me rendre le plus petit service en dehors de son reboutement professionnel, pas même de me soulever dans ses bras. Une fois que je l'avais prié de me cueillir une fleur, elle la lui arracha des mains avant qu'il n'eût pu me l'offrir. Je fus étonnée de la patience de cet homme qui, au lieu de regimber contre de pareilles insultes, les supportait humblement.

L'été s'écoula ainsi; ma tante était de plus en plus souffrante, elle avait souvent besoin de Marie, sa favorite, et celle-ci m'abandonnait à la garde de sa nièce Louise, une brave fille très dévouée, très fidèle, mais étourdie comme un hanneton. Lorsque Louise me porta dans le jardin sur ses gros bras robustes, je m'aperçus bien vite qu'elle était beaucoup moins sévère que sa tante. Elle ne m'empêcha pas de bavarder. Je priai M. Pierre d'arranger mes oreillers, de m'aider à m'asseoir, je lui demandai nombre de petits services, sans qu'elle parût le trouver mauvais. M. Pierre semblait très heureux, en revanche, de ce commencement de familiarité qui s'accrut par la suite, de mon côté du moins; car cet habile personnage, qui avait si grand air, ne s'écartait jamais d'une déférence respectueuse bien étrange vu mes neuf ans.

La première et l'unique fois que nous nous trouvâmes seuls ensemble, Louise ayant laissé tomber son ouvrage sur la pelouse et étant partie à sa recherche, je me penchai vers M. Pierre qui enveloppait ma jambe malade avec les précautions accoutumées.

— Croyez-vous, lui dis-je, que je serai bientôt guérie?

— Très prochainement, j'espère.

— Quel bonheur! Et vraiment je pourrai danser, comme danse ma sœur aînée, tout en blanc avec des fleurs dans les cheveux?...

— Vous n'avez pas besoin de cela pour avoir l'air d'un ange, murmura-t-il sur un ton de compliment qui flatta ma petite vanité féminine.

— Oh! que vous êtes gentil de m'avoir guérie! Je voudrais bien vous donner quelque chose; qu'est-ce que vous voulez que je vous donne?

Il répondit qu'il était payé par ma tante, qu'il n'avait besoin de rien; et je commençai à me creuser la tête, cherchant un moyen d'être agréable à mon sauveur. Pour expliquer l'idée qui me vint, il faut que je répète deux choses: je n'étais pas une enfant timide, et la Bibliothèque des fées avait

presque exclusivement alimenté mes lectures. Or l'un de mes contes bleus favoris avait pour héroïne la fille du roi qui, échappée à un danger de mort grâce au courage d'un simple paysan, embrassa ce rustre en présence de toute la cour. Cet exemple me parut digne d'être suivi. La distance était très petite entre mon visage et celui de M. Pierre à genoux auprès de ma couchette, tandis que, soutenue par un amas de coussins, je m'inclinai pour le regarder faire.

— Eh bien, puisque vous ne voulez pas de cadeau, je vous embrasserai, monsieur Pierre!

Mes lèvres n'eurent pas le temps d'effleurer sa joue; il se redressa d'un mouvement brusque avec un cri étouffé, me contempla l'espace d'une seconde, — oui, je m'en souviens aujourd'hui, — comme si j'eusse été quelque messager céleste; puis, d'une voix toute altérée :

— M'embrasser? je serais un misérable d'y consentir!

Ce dénouement était si différent de celui de mon conte bleu, où le jeune paysan s'était trouvé flatté jusqu'au délire par l'honneur que lui faisait une si grande princesse, il était si désobligeant en somme pour mon amour-propre, que je me mis à pleurer comme une sotte.

— Mon enfant, ma chère petite fille, pardonnez-moi, dit-il les yeux humides lui aussi. Est-il possible que je vous aie offensée, Mademoiselle? Malheureux que je suis de vous causer la moindre peine, quand je donnerais pour vous qui m'avez fait tant de bien tout ce que je possède, toute ma vie! Mais cela ne se peut... non, cela ne se peut...

Je lui avais fait du bien, moi?... Et il était reconnaissant de ce bien imaginaire au point d'être prêt à me donner sa vie? Une espèce de malaise me saisit, malaise qui nous vient à tout âge, mais dans l'enfance surtout, devant ce que nous ne comprenons pas. J'aurais voulu que Louise rentrât; bah! elle n'y pensait guère, engagée qu'elle était, au détour d'une allée, dans un interminable colloque avec le jardinier.

Combien M. Pierre ressembla en cette heure d'émotion au chevalier espagnol peint par Velasquez! Je ne me suis jamais rappelé l'expression de sa figure sans en être rétrospectivement interdite, beaucoup plus, du reste, que je ne l'avais été tandis qu'il me parlait. La perplexité, l'envie curieuse de savoir pourquoi il ne se laissait pas embrasser, dominait tout le reste dans ma petite tête. Mon étonnement grandit encore quand, se remettant à genoux, il baisa mon pied malade, sur lequel je sentis tomber quelque chose de brûlant, une larme!

— Pourquoi m'embrassez-vous le pied, puisque vous n'avez pas voulu que je vous embrasse la joue? lui demandai-je presque aigrement.

— On tolérerait cela de la part d'un chien, Mademoiselle.

— Un chien! mais un chien ne serait pas mon médecin, mon ami. Je dirai à mon père comme

vous m'avez soignée, comme vous avez été bon pour moi, et c'est lui qui vous fera un beau cadeau quand vous viendrez nous voir... car vous viendrez, n'est-ce pas?

— Ce n'est pas probable, répondit-il avec un sourire étrange qui m'attrista. Je ne vais jamais chez personne; ma figure fait peur....

— Oh! ce n'est pas vrai! je vous assure que ce n'est pas vrai, m'écriai-je.

Il souriait du même sourire plus navrant que des pleurs, toujours sans répondre, tout en achevant le pansement. Par la porte ouverte du pavillon j'apercevais au delà des bosquets, au delà de la fontaine, une svelte Atalante dont la course me représentait une promesse de vigueur et de mouvement joyeux. Je me perdis dans la contemplation de cette statue et du jardin, ravissant avec ses nouvelles nuances rougeâtres, sous le soleil adouci des premiers jours d'automne, et je cherchais à part moi le secret de M. Pierre.

Jamais plus je ne devais le revoir, ce jardin ensoleillé, jamais plus je ne devais rentrer dans le petit temple, jamais plus cette main habile ne devait travailler à me guérir. La providence avait décidé que l'œuvre resterait incomplète, quoique suffisamment achevée pour ne me laisser dans l'avenir qu'une inégalité de démarche à peine perceptible.

Louise nous avait abandonnés un bon quart d'heure; elle revint très agitée :

— Monsieur Pierre, monsieur Pierre, savez-vous ce que le jardinier m'a dit? Cet homme, cet assassin, que l'on vient de juger au tribunal... eh bien, il est condamné... condamné à mort!...

Il leva la tête, une tête devenue livide, effrayante. Moi-même, je jetai un cri, mais il n'y prit pas garde, et s'affaissa sur le pavé de marbre avec un gémissement.

— Mon Dieu! balbutia-t-il, mon Dieu! que je meure avant cet homme! que je meure d'abord!..

— Monsieur Pierre, interrompit Louise, allez-vous-en... Pas un mot de plus, monsieur Pierre... Je serais perdue, si l'on savait... entendez-vous? perdue.

Il ne l'écouta pas.

— Vous êtes un des anges de Dieu, me dit-il, et vos prières doivent être exaucées. Demandez au ciel que je meure avant cet homme!

— Non! non! m'écriai-je, recommençant à pleurer, je ne demanderai jamais que vous mouriez.

— Priez donc pour que cet homme vive... ajouta-t-il.

Et je m'engageai volontiers à demander au bon Dieu la grâce du condamné.

M. Pierre sortit précipitamment du pavillon, et Louise, quand je la sommai de m'expliquer cette scène, parut fort embarrassée, uniquement désireuse d'obtenir de moi une promesse de silence sur tout ce qui s'était passé. Je promis, mais à la condition qu'elle me dirait pourquoi M. Pierre avait tant de chagrin. Ce qu'elle fit en s'embrouil-

lant dans des mensonges visibles... Le misérable qu'on allait exécuter était un de ses proches... comment n'aurait-il pas eu le cœur brisé?

— La dernière exécution remonte à plus d'un an, ajouta ma bonne, et comme cette vilaine chose se passe sur la place même, juste en face de l'hôtel, nous sommes parties alors à la campagne; mais cette fois il n'y a pas moyen... Madame est trop malade. On fermera bien toutes les fenêtres. Que voulez-vous? c'est un scélérat dont la justice débarrasse le monde.

— Mais puisque M. Pierre en a tant de chagrin, je demanderai tout de même qu'il vive! dis-je avec une obstination désolée.

Elle haussa les épaules.

La fin prochainement.

Trad. de l'anglais par TH. BENTZON.



EXTRACTION DES MÉTAUX.

LES MINES D'OR.

L'or se rencontre presque toujours à l'état natif; aussi a-t-il été connu dès les premiers âges du monde et presque dans tous les pays, car il est extrêmement répandu à la surface de notre globe, mais par petites quantités.

Notre vieille Gaule était riche en or, au point que les Romains l'appelaient *Gallia aurifera*.

Dans son livre XXXIII, Pline le Naturaliste cite la mine d'Albucare, en Gaule, comme étant une des plus importantes au point de vue de la production de l'or. Avis aux antiquaires qui pourront retrouver l'ancienne localité nommée *Albucare*.

Encore actuellement, plusieurs de nos rivières roulent des paillettes d'or; mais ces paillettes sont fort petites et très rares. L'Ariège doit son nom (*Aurigera*) à l'or qu'elle donnait jadis en quantité suffisante pour l'exploitation.

Pourquoi a-t-on cessé d'extraire l'or des sables de l'Ariège? Parce qu'on a recueilli autrefois toutes les paillettes qu'on a pu trouver à une faible profondeur. Mais il est plus que probable que les couches inférieures, surtout dans les *tournants* ou *remous*, contiennent de l'or en quantité exploitable. Un ingénieur habitué à ce genre de recherches pourrait s'en assurer en faisant sonder les sables de l'Ariège aux points convenables. Mais qui ferait les dépenses nécessaires? Nous sommes trop étrangers à l'art des mines et trop indifférents aux questions de minéralogie et de géologie pour que ces recherches soient entreprises par nous.

On exploite encore les sables du Rhin pour en tirer de l'or. C'est une fort pauvre industrie, qui naguère ne produisait pas plus de 45 000 francs d'or par an, à peine de quoi donner aux *orpailleurs* un gain de 1 fr. 50 par jour. Ils doivent laver 4 000 mètres cubes de sable (ou 7 millions de kilogrammes) pour obtenir 1 kilogramme d'or. Les paillettes d'or se rassemblent dans les derniers

dépôts: on les retient sur un drap pelucheux ou une peau de mouton garnie de sa laine. C'est un vieux procédé qui remonte au temps des Argonautes; les anciens employaient des *toisons* pour retenir les paillettes d'or charriées par les cours d'eau qui vont se jeter dans la mer Noire; de là l'histoire de la Toison d'or.

Les paillettes du Rhin sont tellement petites qu'il en faut *vingt millions* pour un kilogramme! Chacune d'elles ne pèse donc en moyenne qu'un vingtième de milligramme. Il serait impossible de les recueillir à la main: on frotte le drap sous l'eau avec un peu de mercure qui dissout l'or; puis on distille pour chasser le mercure.

Ce traitement par le mercure est d'ailleurs nécessaire pour les sables beaucoup plus riches, ceux de l'Oural, par exemple, qui contiennent souvent treize cents fois autant d'or que les sables du Rhin. Ceux de la Californie et de l'Australie sont encore plus riches.

On trouve souvent dans les sables de ces régions des grains d'or de la grosseur d'une noisette; quelquefois même on trouve des morceaux beaucoup plus gros qui reçoivent le nom de *pépites*.

La plus grosse pépite connue pesait 84 kilogrammes: elle a été trouvée en Australie; elle valait 288 000 francs. La Californie a donné une pépite de 42 kilogrammes. On en a trouvé une de 36 kilogrammes dans les sables de l'Oural.

En 1869, la production de l'or dans le monde entier a pu être évaluée à un milliard et demi, dont presque huit cent millions pour les deux Amériques, plus de quatre cent millions pour l'Australie, et cent cinquante millions pour l'Europe.

La province de Victoria a fourni à elle seule, pendant l'année 1867, une quantité d'or valant deux cent vingt-huit millions.

Depuis cette époque, la production a diminué sur certains points, mais elle a augmenté dans quelques régions. Ainsi, notre Guyane française ne produisit en 1856 que 8 kilogrammes d'or; dans les quatre premiers mois de 1874, la production atteignait 460 kilogrammes (évalués 1 300 000 fr.); elle a encore beaucoup augmenté depuis cette époque. Comment se fait-il que, malgré cette énorme production, le prix de l'or se maintienne à 3 437 fr. 77 c. le kilogramme?

C'est que les usages de l'or ont beaucoup augmenté: dans tous les États civilisés on a frappé beaucoup de monnaies d'or. Une grande partie de ces monnaies ne revient pas au pays d'origine: à la suite des transactions commerciales, les nations de l'extrême Orient les gardent pour leur commerce intérieur, ou bien les convertissent en lingots à l'usage de l'orfèvrerie et de la bijouterie.

Jusqu'à présent, l'excédent de production a toujours été absorbé par la consommation: comme il est arrivé autrefois pour les centaines de millions d'or arraché par les conquérants espagnols aux Mexicains et aux Péruviens.

La production de l'or augmentera-t-elle encore?

Les sables d'Australie s'épuiseront-ils? Des ingénieurs qui se prétendent compétents affirment qu'il y a pour *six cent milliards d'or* à exploiter en Australie; mais il est impossible de contrôler un tel chiffre.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a grandement perfectionné le lavage des sables au point de vue de l'économie et de la rapidité du travail, et qu'on traite en Californie des sables regardés d'abord comme trop pauvres.

Il ne faudrait pas croire que l'or natif est toujours pur. Il renferme souvent de l'argent, quelquefois jusqu'à 38 pour cent. L'or de Californie contient souvent 1 pour cent d'*iridium*, métal difficile à séparer de l'or: de sorte que le métal de cette provenance est déprécié de 15 pour cent. Au Brésil, l'or natif est quelquefois allié à du palladium.

D'où provient l'or disséminé dans les sables et les terrains de transport? De roches contenant de l'or natif et désagrégées peu à peu par les eaux,



Extraction de l'or à la Nouvelle-Grenade (Amérique du Sud).

l'action des glaciers, etc. Les grandes chaînes de montagnes, Alpes, Pyrénées, etc., renferment toutes de telles roches. Dans la vallée d'Oisans, en Dauphiné, nous avons une mine d'or à la Gardette: c'est une roche compacte qui contient des paillettes d'or. Avant la révolution, elle était exploitée (avec perte, il est vrai) par le comte de Provence (depuis Louis XVIII); on a repris les travaux en 1837, et il est possible qu'on arrive à faire quelques bénéfices.

Les roches qu'on exploite le plus souvent pour en extraire l'or sont des *quartz aurifères*; ce sont des roches très dures contenant de l'or en parcelles invisibles et même en paillettes quelquefois assez grosses.

Les quartz sont broyés, puis lavés et traités par le mercure, comme à l'ordinaire. L'ingénieuse

machine de l'américain Berdan exécute en même temps ces trois opérations: elle est adoptée presque partout en Californie, où l'on traite beaucoup de quartz aurifères.

Ces mêmes roches sont exploitées en grand au Brésil, à Morro-Velho, province de Minas, où une compagnie anglaise occupe plus de quinze cents ouvriers (esclaves en majeure partie).

L'or est extrêmement répandu dans les divers minéraux, mais toujours en petite quantité. Les argiles ou *terres glaises* les plus communes (même aux environs de Paris) renferment souvent de très minimes quantités d'or. La plupart des *pyrites* (sulfures de fer, de cuivre) contiennent des traces d'or. Certaines pyrites en renferment des quantités exploitables. Il en est de même des minerais d'argent, de cuivre, de plomb, etc.

Le plus souvent l'or se retrouve avec le métal principal (argent, cuivre, plomb, etc.). On peut le séparer, s'il est en quantité suffisante pour payer les frais de séparation.

Quand des pyrites ou autres minerais sont assez riches en or, on les exploite spécialement pour or, en les broyant et les traitant par le mercure. C'est ainsi qu'on opère dans le Tyrol, en Hongrie, etc.

On trouve quelquefois l'or combiné avec le *tellure*, corps excessivement rare; mais jusqu'à présent ce n'est guère qu'une curiosité minéralogique.

D'où vient que les différents peuples ont toujours été d'accord pour attribuer à l'or une valeur extraordinaire? A cause des qualités spéciales et de la rareté de ce métal, ce qui l'a toujours maintenu à un prix élevé; car l'or, étant propre à une foule d'usages, entra tout de suite dans la consommation.

L'or, en effet, possède une belle couleur et prend un superbe poli. Il ne s'altère pas à l'air comme les métaux communs; il ne s'attaque pas comme l'argent par les émanations sulfureuses. Il ne fond qu'au rouge très vif (mille degrés). Enfin, il se travaille très facilement au marteau, au laminoir, à la filière. Les dorures de toute espèce emploient d'énormes quantités d'or, bien que la dorure sur bois, par exemple, emploie des feuilles si minces qu'il faut en superposer douze cents pour faire une épaisseur d'un millimètre.

Aussi les alchimistes ont regardé l'or comme le soleil, le *roi des métaux*, le *métal parfait*; tous les autres métaux étaient à leurs yeux plus ou moins imparfaits. Et ils ont fait des efforts inouïs pour arriver à *transmuer* en or les métaux *imparfaits*.

Le célèbre vers de Racine :

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

est une simple figure. Nous savons qu'aucun métal n'est *pur* ou n'est *vil* de sa nature; et il est impossible qu'un métal se change en un autre métal.

Au temps des alchimistes, les médecins luttèrent d'extravagance avec les faiseurs d'or, et plus d'une fois ils ont eu l'avantage. L'or étant le plus parfait des métaux, les préparations d'or passaient pour guérir d'une foule de maladies. En jetant dans une tisane un ducat d'or rougi au feu, on prétendait lui communiquer des vertus extraordinaires.

Les *préparations solaires* (préparations d'or) se vendaient fort cher et souvent ne contenaient pas d'or. L'*or potable*, les *gouttes d'or du général Lamotte* (qui se vendaient sous Louis XV un louis la goutte), tout cela est devenu ridicule. Toutefois, il faut dire que les préparations d'or sont efficaces contre certaines maladies toutes spéciales; mais il est possible de les remplacer par d'autres préparations métalliques d'un prix beaucoup moins élevé.

GUIGNET,

Suppléant de M. Chevreul au Muséum d'histoire naturelle.

HISTOIRE D'UN SOLITAIRE.

XAVIER THIRIAT.

Qu'un homme placé dans des conditions ordinaires, et même mieux qu'ordinaires, fasse prédominer en lui les tendances élevées de notre nature sur les basses, s'attache au devoir, s'applique au travail, et devienne un membre utile et distingué de la société, c'est déjà un résultat auquel sont dues notre approbation et notre estime. Mais si quelqu'un de nous arrive à ce résultat en dépit de circonstances exceptionnellement défavorables, s'il a eu à lutter contre des obstacles presque insurmontables, entassés comme à plaisir devant ses pas par le sort, la pauvreté, l'obscurité, l'abandon, la maladie, alors son succès devient une victoire, un triomphe de la nature humaine sur l'aveugle fatalité, auquel tous applaudissent.

Tel est le cas de M. Xavier Thiriat, fils de paysans, affligé dès son enfance d'une infirmité terrible et incurable, dépourvu de toutes ressources, condamné, semblait-il, à l'impuissance et à l'inutilité, et qui pourtant a écrit divers ouvrages, fort estimés, sur la météorologie, sur l'agriculture, sur l'histoire de la contrée qu'il habite, et ce *Journal d'un solitaire*, couronné récemment par l'Académie française.

C'est à ce journal, écrit pendant l'année 1860, rempli des impressions, des pensées et des souvenirs du jeune solitaire (il avait alors vingt-cinq ans), que nous devons de connaître l'histoire extraordinaire de M. Thiriat.

Xavier Thiriat appartient à une pauvre famille de paysans vosgiens, habitant la petite ferme du Pré-Tonnerre, isolée sur la pente d'une colline dominant la vallée de Cleurie, entre Remiremont et Gérardmer. Son enfance fut des plus heureuses; telle du moins elle lui apparut plus tard. Pendant la belle saison, depuis la fin d'avril jusqu'en octobre, il vivait en pleine air; il gardait les vaches et les chèvres de son père dans les pâturages. Les autres enfants des fermes du voisinage amenaient aussi leurs troupeaux, et tandis que les bêtes paissaient, les petits bergers se réunissaient. On causait, on parlait des nids d'oiseaux qu'on avait découverts; on jouait, on formait des rondes. Tantôt on faisait des sifflets avec des branches de saule ou de bouleau, dont l'écorce gonflée de sève se détachait si bien quand on la battait sur le genou avec le manche d'un couteau. Tantôt on cueillait des fraises et des framboises le long des haies, et l'on tressait de jolis paniers avec des joncs pour mettre les fruits qu'on rapportait aux jeunes frères et sœurs restés à la maison. Tout à coup, au cri de « La lutte! la lutte! » poussé par un des pâtres, — c'étaient deux troupeaux qui s'étaient rejoints et qui se heurtaient tête contre tête, — tous les garçons, que les filles n'osaient suivre, accouraient avec leurs fouets sur le champ de bataille et séparaient les deux armées. Ou bien c'était une vache

gourmande et voleuse qui s'était esquivée du pâturage pour s'en aller marauder soit dans des récoltes, soit dans les hautes herbes de la forêt; et il fallait courir, crier, appeler, poursuivre l'animal, qu'à coups de gaule on ramenait au galop dans la prairie. Tout était plaisir.

L'hiver, on avait l'école, où les camarades de l'été, garçons et filles, se retrouvaient tous les jours. Elle se tenait chez un des cultivateurs du pays, qui fournissait la salle, la table, les bancs et le maître, qu'il louait pour six mois. On y apprenait à lire, à écrire, à chiffrer : l'arithmétique s'appelait *la chiffre*. L'instituteur avait une longue baguette, aussi longue qu'une perche de ligne à pêche, mais il ne s'en servait guère que pour avertir ses élèves, réveiller ceux qui s'endormaient. Thiriât l'aimait bien et ne l'a jamais oublié, ce rustique pédagogue, chaussé de sabots remplis de paille, coiffé d'un gros bonnet de laine, et plus habile à parler son patois que le français. Quand la gelée avait durci la neige, le chemin qui descendait à l'école devenait une glissade, et le trajet un amusement; parfois on tombait; les cahiers et les livres s'éparpillaient, le panier s'échappait; les pommes roulaient d'un côté, le pain de l'autre; et quels bons rires!

Cet heureux temps dura trop peu. Xavier n'avait que dix ans quand arriva l'accident qui fit de lui à tout jamais un infirme. C'était l'un des derniers jours du mois de décembre 1845. Il se rendait, avec quatre petites filles de son âge, de l'école qu'il fréquentait habituellement, à une autre école où le vicaire d'une paroisse des environs venait faire le catéchisme pour les enfants de la vallée. Une fonte subite des neiges, accompagnée d'une pluie torrentielle, avait grossi tous les ruisseaux, qui coulaient impétueusement à pleins bords. Pour traverser l'un de ces ruisseaux, qui leur barrait le chemin, les cinq écoliers avaient à passer sur une planche posée d'une rive à l'autre. Xavier s'engagea le premier sur la passerelle et la franchit; mais l'une des petites filles, qui s'avancé derrière lui, glissa, fit basculer la planche et tomba à l'eau en poussant un cri. Sans hésiter, Thiriât se jeta dans le ruisseau, aida sa camarade à en sortir, puis, toujours plongé dans l'eau jusqu'à mi-corps, rattrapa la planche que le courant emportait, la remit en place et surveilla successivement le passage des autres enfants. Après quoi, tout mouillé, craignant seulement d'être en retard, il se remit en route et arriva à l'école; sans rien dire de son aventure, il assista jusqu'au bout au catéchisme et ne rentra chez ses parents qu'à la nuit, transi de froid. Peu de jours après, un mal terrible fondit sur lui; pendant tout un mois, il se débattit dans d'horribles convulsions, sans s'assoupir un instant, sans cesser de crier. Il ne sortit de cette longue torture que brisé, difforme, les deux jambes tordues, incapables de le porter. Il ne devait plus jamais marcher; il ne pouvait que se traîner sur les genoux et sur les mains.

Qu'allait devenir ce pauvre enfant, à qui les travaux de la campagne, l'école où il avait commencé à s'instruire, ses camarades dont il partageait les jeux, en un mot tout ce qu'il aimait, était désormais interdit? Il dut d'abord garder le lit toute une année. Quand ses forces commencèrent à revenir, — c'est seulement au bout de six ou sept ans qu'il guérit, ou plutôt qu'il fut complètement délivré de ses souffrances, — il chercha une occupation, qui fût aussi un métier, car, dans une famille de petits cultivateurs, un membre inutile est une lourde charge. Il apprit à broder, devint habile dans ces ouvrages de femme, et les quelques sous qu'il gagnait chaque jour, il les remettait à son père. Il payait ainsi sa nourriture.

Aux heures de repos et le dimanche, il lisait. La lecture, seule distraction qui fût à sa portée, devint bientôt chez lui une passion. Il possédait quelques vieux livres ayant appartenu à son grand-père, et qu'il avait trouvés, tout poudreux, sur la planche d'une armoire : c'étaient une *Géographie ancienne*, un *Abrégé de toutes les sciences*, une *Histoire du Maroc*, la *Vie des saints*, les *Psaumes*, le *Télémaque*. Ce dernier lui plaisait par-dessus tout; il avait été son premier livre; il l'avait épilé dès l'âge de six ou sept ans; il n'en comprenait pas le sens, mais le son des mots, la cadence des phrases, qu'il prononçait tout haut, le charmaient; c'était comme une musique qu'il croyait entendre. Un instituteur du pays, qui s'intéressait à lui, vint chaque semaine lui donner gratuitement quelques leçons; il lui enseignait l'orthographe et, sur sa demande, les règles de la versification. Remarquablement bien doué, très attentif, le jeune garçon saisissait vite, n'oubliait pas, et un peu plus tard il réussissait à exprimer ses sentiments en vers naïfs, mais corrects et faciles.

La nature, qu'il avait toujours devant les yeux et que, dans la solitude et le silence de sa vie sédentaire, il contemplait sans cesse de sa fenêtre ou du seuil de la maison, était aussi un livre dans lequel il cherchait à lire. L'état du ciel, tantôt radieux, tantôt voilé par les nuages, la chaleur et le froid, l'humidité et la sécheresse, d'où dépendent les récoltes et la parure de la campagne, étaient le sujet quotidien de son attention; son esprit curieux et réfléchi s'efforçait d'en découvrir les causes. Ne pouvant les comprendre, il entreprit du moins de les constater et de les décrire. « Dès le printemps de 1847 (il n'avait pas douze ans), dit-il dans son journal, je voulus commencer à écrire jour par jour des notes sur les principaux phénomènes qui se passaient sous mes yeux dans l'atmosphère. Ces ébauches me feraient bien rire aujourd'hui, si je n'avais perdu ce premier cahier de mes observations. Que pouvais-je, livré à moi-même, sans guide, sans conseil? Quelle rédaction, sans français, sans orthographe! Je ne parlais ni de la pesanteur de l'air ni de la température, n'ayant pas les instruments nécessaires pour les connaître; mais je notais les belles et les sombres journées, et

mes impressions à la vue des beautés du printemps et des horreurs de l'orage et de la tempête. »

A suivre.

E. LESBAZEILLES.

UN CADENAS JAPONAIS.

Parmi les différents objets dont on se sert communément aujourd'hui, il en est plusieurs sur l'origine desquels les archéologues sont loin d'être d'accord; soit qu'il ne reste aucun monument qui puisse jeter quelque lumière sur leur degré d'ancienneté, soit que la forme en ait été tellement modifiée qu'il est bien difficile d'établir une analogie ou un rapport quelconque entre les ustensiles d'autrefois et ceux qui sont usités de nos jours, soit encore que le nom sous lequel on les connaît actuellement ait été employé jadis pour désigner un autre objet d'un usage tout différent. De ce nombre sont les *cadenas*, c'est-à-dire ces sortes de serrures mobiles, composées d'une bride rattachée à une boîte de fer munie d'un ressort, et s'ouvrant au moyen d'une clef.

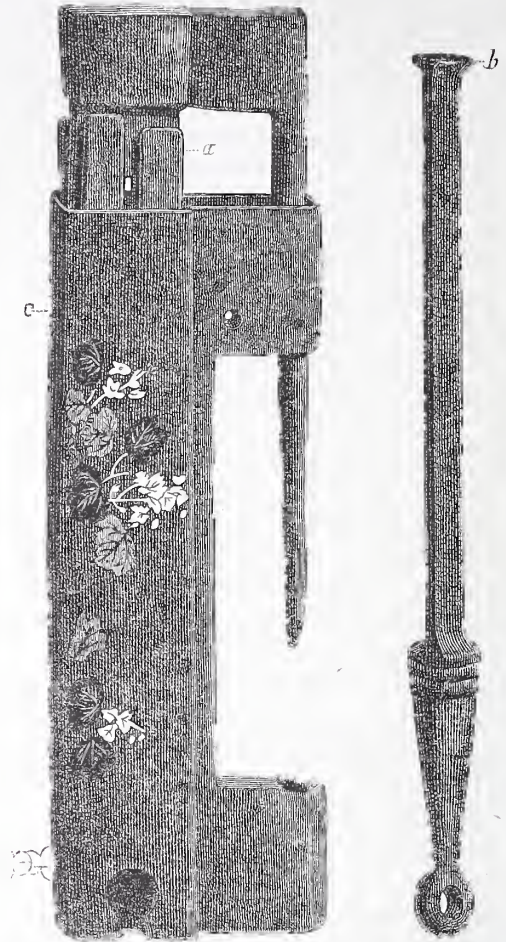
Pendant toute la période du moyen âge, au seizième siècle et quelquefois même plus tard encore (1), on appelait *cadenas* les petits coffres ou nécessaires de table dans lesquels on renfermait les divers objets destinés au couvert du roi, des princes ou des grands seigneurs, c'est-à-dire la salière, les épices, les couteaux, etc.

Il est assez difficile d'expliquer comment ce mot a été détourné de son sens primitif pour prendre l'acception sous laquelle nous le connaissons aujourd'hui; toujours est-il que ce n'est guère qu'au commencement du seizième siècle que nous le voyons apparaître pour désigner des serrures mobiles, appelées alors *cadenas d'Allemagne*, dont la forme et le mécanisme, si on en juge par certaines pièces que nous avons vues au Musée national de Munich et au Musée de Nuremberg, sont exactement les mêmes que ceux des *cadenas* qui sont, de temps immémorial, usités en Chine et au Japon.

Le mécanisme du *cadenas* japonais que reproduit notre gravure est simple et ingénieux tout à la fois. Il se compose de deux tiges reliées à leur sommet; l'une de ces tiges, la plus large, est divisée en deux branches munies sur chacune de leurs faces de lames d'acier (*a*) formant ressort. Quand on introduit les deux tiges dans la boîte de la serrure, les lames sont comprimées jusqu'au moment où elles arrivent au point *c*, où se trouve, à l'intérieur, un bourrelet saillant qui les empêche de ressortir; le *cadenas* est alors fermé. Pour l'ouvrir, on introduit dans l'ouverture placée à la partie inférieure de la boîte, une sorte de clef assez étroite pour glisser entre la rainure des deux

(1) Saint-Simon se sert assez souvent de ce mot, qui cependant n'était plus guère en usage de son temps: « Le roi d'Angleterre ayant la reine sa femme à sa droite et le roi à sa gauche, avec chacun leur *cadenas*. » (III, 57).

branches, et munie à son extrémité supérieure de deux appendices saillants (*b*) qui, à leur tour, compriment les ressorts d'acier et leur permettent de passer sous le bourrelet qui les emprisonnait.



Ancien Cadenas japonais. — Collection de M. Bug.

Le mécanisme de ces *cadenas*, dans l'extrême Orient comme en Allemagne, a été varié de différentes façons, mais le principe est toujours resté le même.

Celui que nous avons reproduit est en fer assez grossièrement travaillé, mais, ainsi que cela se remarque sur la plupart des objets usuels japonais, même les plus communs, il est enrichi sur ses deux faces d'incrustations en argent, en cuivre et en acier bruni d'un travail artistique et délicat.

ÉDOUARD GARNIER.

L'Intelligence humaine.

Il y a dans le monde un principe d'intelligence, parce que le monde est intelligible et qu'il contient l'intelligence humaine. Celle-ci n'a pu tomber comme un effet sans cause, ou comme un accident inexplicable, dans un concert où tout s'enchaîne et s'explique, ou doit s'expliquer. A. SURELL.

LA DERNIÈRE ÉTREINTE.



La Dernière étreinte. — Dessin de Jules Lavée, d'après le tableau de G. Boulanger. — Gravure de Thiriât.

— Adieu, mère bien-aimée! toi qui m'as nourri, toi qui as guidé mes premiers pas, toi dont les bras caressants m'ont servi de berceau, toi dont le cœur aimant m'a appris à aimer! A cette heure où je quitte tout ce qui m'était cher, combien je sens que tu m'es plus chère que tout le reste! A toi ma dernière étreinte! que ton cœur soit le dernier qui ait battu contre mon cœur!

— Adieu, enfant de ma jeunesse, radieuse fleur de mon printemps! Ma jeunesse s'est évanouie, ma

vie touche à son automne, mais je n'ai pas accordé un regret aux années disparues. N'étais-tu pas là, toi, ma jeunesse et mon printemps? Et maintenant tu me quittes pour des dangers dont ta mère ne pourra te garantir! Quand tu étais enfant, si tu souffrais, si tu l'étais blessé dans tes jeux, tu m'appelais à ton secours, et mes soins t'avaient bientôt guéri. Qui pausera tes plaies maintenant, si le fer de l'ennemi déchire ta chair? O mon fils, mon fils! pourquoi faut-il que tu partes!

— Calme-toi, mère : ton fils est ce que tu l'as fait. Te souviens-tu des jours de mon enfance ? Comme tu me souriais, lorsque je m'exerçais aux jeux virils ! Comme tu étais fière de moi, lorsque je l'avais emporté sur mes compagnons ! Et quand je demeurais assis à tes pieds, suivant des yeux ton fuseau qui tournait et tes doigts agiles qui tordaient le fil, comme tu me racontais les exploits de nos aïeux ! Tu m'apprenais, tout petit, l'amour de la patrie ; et tu m'embrassais avec une tendresse pleine d'orgueil, quand je m'écriais : « Et moi aussi, je serai vaillant ! »

— Hélas ! folle que j'étais ! oui, je me plaisais à voir les faibles mains essayer de soulever les armes de ton père. Qu'il est beau ! pensais-je : on dirait l'Amour se couvrant des armes de Mars. Et tant que ce n'étaient que des jeux, je me réjouissais, et mon cœur se gonflait d'orgueil quand mon fils était proclamé le plus fort, le plus agile, le plus brave, entre ses jeunes compagnons. Mon fils, me disais-je, sera un héros, il fera honneur à sa patrie... Oh ! maintenant, je voudrais être l'esclave dont le fils, esclave lui-même, n'a point de foyers à défendre : la guerre, au moins, n'arrache point son enfant de ses bras !

— Courage, mère, courage ! Toi qui m'as appris l'amour de la patrie, toi qui m'as enseigné mon devoir, souviens-toi de tes nobles leçons. Reviens à toi ! et si tu vois ton fils tomber dans la bataille, songe que les larmes de la honte sont cent fois plus amères que celles de la douleur. Mais qu'ai-je besoin de te parler ainsi ? Même à cette heure terrible où nos deux cœurs se brisent, ne me repousserais-tu pas avec horreur si j'avais la lâcheté de te dire : Je reste ! Encoré un baiser, et adieu ! Puissé-je te revenir ! car, si je reviens, je te reviendrai digne de toi et de nos aïeux.

— Adieu donc, mon fils, ma joie, mon espérance, mon dernier amour ! Non, je ne te retiendrai pas ; non, je ne l'arrêterai point sur la route du devoir ; mais que les dieux immortels exaucent la prière d'une mère ! que toutes les mères s'unissent à moi pour les supplier ! que, par leur puissance infinie, ils versent dans les cœurs des mortels l'amour d'une bienheureuse paix ! que les hommes cessent de se disputer la terre ; qu'ils s'unissent pour jouir de ses dons ; qu'ils s'aiment et s'entraident comme des frères ! Alors la guerre impie disparaîtra du monde ; alors les cœurs des mères ne se briseront plus dans un douloureux adieu !

M^{me} J. COLOMB.

Pontes d'œufs prodigieuses.

L'insecte *Gordius*, espèce de ver dragonneau, pond huit millions d'œufs en vingt-quatre heures, et la ponte se répète bien des fois.

Le frai de la Morue se compose de près de huit millions et demi d'œufs ; une Carpe, une Perche de

bonne taille en pondent souvent jusqu'à plus de six cent mille.

LE REBOUTEUR.

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voy. p. 187 et 218.

« Il y a un attrait profond dans l'horrible. Je frissonnais de crainte, et je brûlais d'envie de voir le lugubre spectacle dont nos volets hermétiquement clos allaient seuls me séparer. Je fis mille questions pour savoir comment cela se passerait, et quel jour ; mais Louise ne voulut rien me dire, elle m'abandonna maladroitement à ma propre imagination. Dieu sait de quels tableaux elle fut alors peuplée, cette imagination d'enfant anxieuse et impressionnable ! Ils me hantaient de telle sorte, ils ont laissé en moi des traces si profondes, que jamais, depuis ce temps lointain, je n'ai pu lire ou entendre sans m'évanouir le récit d'une exécution.

» Ma jeunesse fut mise, hélas ! à une rude épreuve sous la Terreur dont elle devait être témoin. Certes la réalité est hideuse, mais je doute qu'elle égale les scènes que je me représentai à moi-même après la dernière séance dans le pavillon.

» Ma tante touchait à l'agonie ; on ne s'occupait que d'elle ; j'étais presque toujours seule, Marie ayant assez à faire auprès de la moribonde, et Louise ne manquant aucune occasion de courir bavarder dehors. Des pluies incessantes m'empêchèrent sur ces entrefaites de descendre au jardin. Je restais étendue à lire, ou à regarder sur la place. A travers la pluie, l'église m'apparaissait si noire, triste comme un immense tombeau !... Je me disais que les saints devaient avoir froid dans leurs niches. Toute la place était déserte, je me lassais de voir l'eau du ciel dessiner des ronds dans les grandes flaques de boue liquide qui couvraient le sol ; mais ce n'était pas tout : un échafaud imaginaire se dressait continuellement devant moi ; je voyais le billot, la hache, le criminel, et ce personnage effroyable, le bourreau ; la vision était vive à ce point que, même en fermant les yeux, je n'y échappais pas. Elle remplissait mes rêves, et une nuit enfin elle m'éveilla en sursaut.

» Une lumière rouge, partant de la place, entraînait dans ma chambre par ses trois fenêtres, dont Louise, l'étourdie, n'avait pas songé à fermer les volets. Cette lumière se répandait sur le plancher de chêne poli et s'élevait jusqu'au plafond ; ce n'était pas celle du jour. Une série lugubre de coups de marteau résonnait en même temps à travers le silence : ce n'étaient pas non plus les bruits ordinaires de la vie quotidienne.

» — Louise ! m'écriai-je, Louise !

» Mais Louise m'avait quittée ; elle était, je le sus plus tard, elle aussi, auprès de ma grand'tante, qui, cette même nuit, rendit l'âme.

» — Louise !

» Effrayée de ne pas obtenir de réponse, je descendis de mon lit et me trainai... (les soins de M. Pierre m'avaient déjà mise en état de marcher un peu, d'abord en m'aidant de béquilles, puis d'une petite canne) jusqu'à l'une des fenêtres. J'obéissais à une curiosité plus forte encore que mon épouvante. Me dressant jusqu'à l'espagnollette, j'ouvris la fenêtre, je me penchai : un brouillard pâle dérobaît l'église presque entièrement ; mais un peu en arrière, au-dessus d'une maison, je vis quelques raies argentées dans le ciel. La nuit allait finir ; n'importe, ces hommes qui travaillaient en bas gardaient leurs torches allumées. C'était la lueur rouge que j'avais vue de mon lit.

» Ils dressaient l'échafaud, je le compris aussitôt, quoique mon regard tendu ne réussit à rien distinguer bien nettement. J'apercevais quelque chose de noir et des silhouettes agissantes qui avaient l'air de spectres... voilà tout... En revanche, j'entendis l'un des hommes blasphémer en s'adressant à quelque camarade qui avait pris son marteau.

» — Gardez-vous de jurer ! dit une voix bien timbrée que je reconnus avec stupeur ; vous ne savez pas quand vous serez appelé en présence de Dieu.

» Un ouvrier remua brusquement sa torche, et toute la lumière tomba soudain sur le visage de celui qui parlait. Je le vis debout sur l'échafaud, pâle mais très calme, donnant des ordres auxquels chacun obéissait sans répliquer. Comment ai-je deviné qu'il était là pour accomplir un devoir épouvantable, qui déjà l'avait amené plus d'une fois à cette même place, qui l'y ramènerait encore?... Je ne puis vous le dire, mais mon sang se glaça, je poussai un cri perçant et je tombai sans connaissance.

» Quand je revins à moi, j'avais eu le délire pendant une semaine ; ma tante était morte, mon père, assis à mon chevet, me tenait la main.

» Mes premiers mots furent : — Et M. Pierre?...

» — Vous ne le reverrez plus, dit mon père en me câlinant de son mieux ; pensez à lui dans vos prières...

» Aussitôt que je fus transportable, on m'emmena, et jamais le nom du bourreau ne fut depuis prononcé devant moi ; mais j'ai, en effet, petite et grande, prié pour lui tous les jours, de toute mon âme, et avec plus de ferveur encore quand j'eus appris, d'un prêtre qui l'avait connu, toute sa triste histoire :

» Une loi barbare fit longtemps de l'office de bourreau une charge héréditaire dans la même famille. Il avait plu au ciel d'accorder à ce rejeton d'une race ignoble et souillée deux grands dons, la beauté du corps et l'élevation de l'âme. Comment s'était accompli ce prodige ? Il ne ressemblait, ni au physique, ni au moral, à aucun de ses parents ; mais une tradition dans sa ville natale veut qu'un gentilhomme de haute lignée ait été condamné en expiation d'un crime, il y a deux

cents ans, à remplir l'emploi de bourreau. Le malheureux Pierre descendait peut-être de ce maudit. Je me suis souvent demandé si la sincérité, la noblesse, les qualités viriles que j'avais entrevues en lui, tout enfant que je fusse et incapable de juger, ne lui venaient pas de quelque ancêtre, Bayard de l'ancienne chevalerie, qui avait vécu jadis sans peur et sans reproche. Il y a des ruisseaux qui, cachés sous la terre, poursuivent longtemps leur course ténébreuse pour répandre soudain, à la surface, des eaux douces et pures. De même un trésor de vertus peut se dérober pendant des générations, et surgir à l'improviste chez quelque privilégié. Pourquoi les plus nobles tiges portent-elles parfois de mauvais fruits ? Pourquoi les fleurs les plus parfumées s'épanouissent-elles parfois au milieu des herbes inutiles ou vénéneuses ? C'est un grand mystère. Si étranges, si invraisemblables que mes paroles puissent paraître, je déclare que cet exécuteur des œuvres les plus cruelles de la justice d'ici-bas fut un chrétien, presque un héros. Enfant, il s'était habitué à envisager une destinée inévitable ; la société ne lui offrait aucun recours contre des obligations atroces, qu'il ne se croyait pas le droit d'é luder. Il mit sa religion à rester silencieux et résigné là où le sort l'avait placé ; il remplit son mandat aussi innocemment que la hache même qu'il était forcé de manier ; mais ce rôle d'instrument fut néanmoins au-dessus de ses forces. Je sais qu'il mourut jeune, à la veille d'une exécution que l'on dut retarder. »

— Et maintenant, dit la comtesse en achevant son histoire, vous savez pourquoi j'ai acheté ce portrait de Velasquez, et pourquoi je l'aime. Il ne représente pas pour moi un grand seigneur qui défendit bravement la patrie et qui mourut pour elle, dont le nom est inscrit dans de glorieuses annales, dont les ossements reposent sous les dalles d'une cathédrale moresque, abrités par les drapeaux qu'il prit sur l'ennemi ; c'est à mes yeux le portrait d'un infortuné qui vécut dans l'infamie, qui mourut de chagrin, et auquel j'apportai presque inconsciemment la seule goutte de rosée qui fût venue rafraîchir son enfer : l'amitié souriante et familière d'une enfant, ignorante de tout ce qui sépare ici-bas les hommes ; un baiser dont il ne voulut pas, habitué qu'il était à n'inspirer que de l'horreur, mais qui le réhabilita un instant devant lui-même. Je dus beaucoup à son dévouement et à son adresse, mais je crois qu'il dut plus encore à cette pitié que je lui accordai d'instinct, sans m'en faire un mérite !

— Chère comtesse, vous ne m'avez pas éclairée sur un point important. Comment se fait-il que vos parents vous aient confiée aux soins d'un bourreau ?

— Ah ! en effet... cela doit vous surprendre... Dans ce temps-là, il existait des superstitions très fortement enracinées touchant l'habileté chirurgicale de ces sortes de gens. Le bourreau passait pour posséder « la vertu de son œuvre. »

M. Pierre était célèbre par toute la province,

et méritait cette célébrité. Les estropiés affluaient chez lui; mais s'il avait cessé d'abattre des têtes, on aurait du coup cessé aussi de croire à son art. La crédulité publique elle-même était contre lui et le tint enchaîné à son rude destin jusqu'à ce que la mort, dont il était le ministre, fût intervenue pour le délivrer. ⁽¹⁾

TH. BENTZON. ⁽²⁾



LES PORTRAITS DU CARDINAL DE RICHELIEU.

L'un des premiers et des plus grands de nos hommes d'État fut soumis à la commune loi qui livre les gens célèbres aux fantaisies des artistes de leur époque, à tous les pinceaux et à tous les burins.

Toutefois, en dépit des innombrables portraits où l'on a voulu le représenter, le grand cardinal ne dut point accorder très souvent « aux gens de mestier » l'honneur d'une pose. On ne retrouve guère que trois ou quatre types principaux : les « bustes » copiés et recopiés d'après le tableau de Philippe de Champaigne, les « mi-corps » pris sur quelque autre portrait du même artiste, et les « en pied » également d'après Champaigne ou d'après le graveur dessinateur Michel Lasne. La tête n'était pas, du reste, le point principal des œuvres communes, et le plus médiocre graveur espérait toujours tirer parti des petites pratiques de son métier pour faire disparaître les mécomptes de ressemblance.

Le cardinal avait poussé sa haine de la reine mère jusqu'à lui prendre ses artistes et à vouloir se les attacher à force de promesses et de perspectives alléchantes. Il tenta sur Philippe de Champaigne, — peintre de Bruxelles employé par la reine aux travaux du Luxembourg, — les mêmes moyens que sur tous les autres. Par hasard, il se heurta à un honnête homme, lequel ne voulut rien comprendre et répondit simplement aux ouvertures du cardinal : « Que si Son Éminence pouvoit le rendre plus habile artiste qu'il n'étoit, ce seroit la seule chose qu'il ambitionneroit; mais que, cela surpassant le pouvoir du cardinal, il ne désiroit que l'honneur de ses bonnes grâces. »

A l'époque où Philippe de Champaigne faisait cette réponse, le cardinal, comme on le dit vulgairement, courait les rues. A partir de 1627, au point le plus brillant de sa carrière, alors qu'agé de trente-neuf ans il venait d'humilier à peu près tout le monde en Europe, Armand Duplessis avait tenté les gazetiers et les graveurs leurs complices. Melchior Tavernier le représentait coiffé de sa barrette, — ce qui est le premier type connu du cardinal, — dans une sorte de feuille populaire

où le premier journaliste français, Théophraste Renaudot, chantait à sa gloire un pompeux dithyrambe. Depuis, d'autres suivirent cette image et la reproduisirent à l'envi, et parmi eux Michel Lasne, l'un des meilleurs portraitistes de l'époque, qui jeta chez les marchands d'estampes des milliers de figures de « monseigneur le cardinal. »

A côté de ceux-là, on trouve, parmi les graveurs de ce premier type à la barrette, Isaac Briot, qui publia une grande planche in-folio avec bordure ovale; F. Ragot et Abraham Bosse, lequel agrémenta sa petite œuvre d'une sorte de cercle à acrostiches, où chaque lettre du nom de Richelieu devenait la première lettre d'un mot ou d'une sentence. Je ne parle ici, bien entendu, que des graveurs contemporains, ceux qui avaient pu approcher ou voir le cardinal, et point des copistes sans nombre qui les suivirent.

Philippe de Champaigne prit plus tard son modèle, à quarante-cinq ans environ, lorsque les yeux se sont voilés et que les chairs ont un peu fléchi. Les tempes grisonnent, et la chevelure s'échappe abondamment de la petite calotte rouge. Portant le camail et la croix du Saint-Esprit, le cardinal a cette belle tête tranquille, depuis si populaire, qui frappa tant le czar Pierre. Ce type remarquable servit à deux admirables gravures, l'une plus artistique, plus franche, moins ressemblante peut-être; l'autre simple et vraie, mais plus froide et plus travaillée. Pour la première de ces deux pièces, le graveur Morin avait prodigué les ressources de sa manière hardie et intelligente, le mariage savant des pointillés, des eaux-fortes, du burin; pour la seconde, Robert Nanteuil avait déployé toutes les sciences de son burin correct et impeccable, toutes les froideurs d'un art merveilleusement sûr de lui; et ils étaient arrivés, chacun dans une voie différente, au même résultat, au chef-d'œuvre.

Le portrait de Jean Morin et celui de Robert Nanteuil, bien que postérieurs de plusieurs années à la mort de Richelieu survenue en 1642, resteront les deux premiers au milieu des deux ou trois cents autres planches gravées avant ou après. Morin a placé son modèle de trois quarts à gauche dans une bordure octogonale, avec une lettre en latin de cuisine où Richelieu se dit *Richelcus*. Depuis, la planche fut coupée et installée dans d'autres bordures plus petites au milieu desquelles elle fait la mine la plus piteuse. Nanteuil, au contraire, a tourné le cardinal à droite; il l'a placé dans une bordure de feuillage, et a daté son œuvre de l'année 1637, soit plus de quinze années après la mort du grand ministre.

On juge que ce portrait de Champaigne ne séduisit pas que Morin et Nanteuil; il y eut aussi J. Lubin, qui fit de *Richelcus* Richelius; Michel Lasne, qui ne cessait pas; Daret, qui le massacra impitoyablement dans plusieurs ovales incongrus; et tant d'autres dont le nom n'a rien laissé dans l'histoire de la gravure.

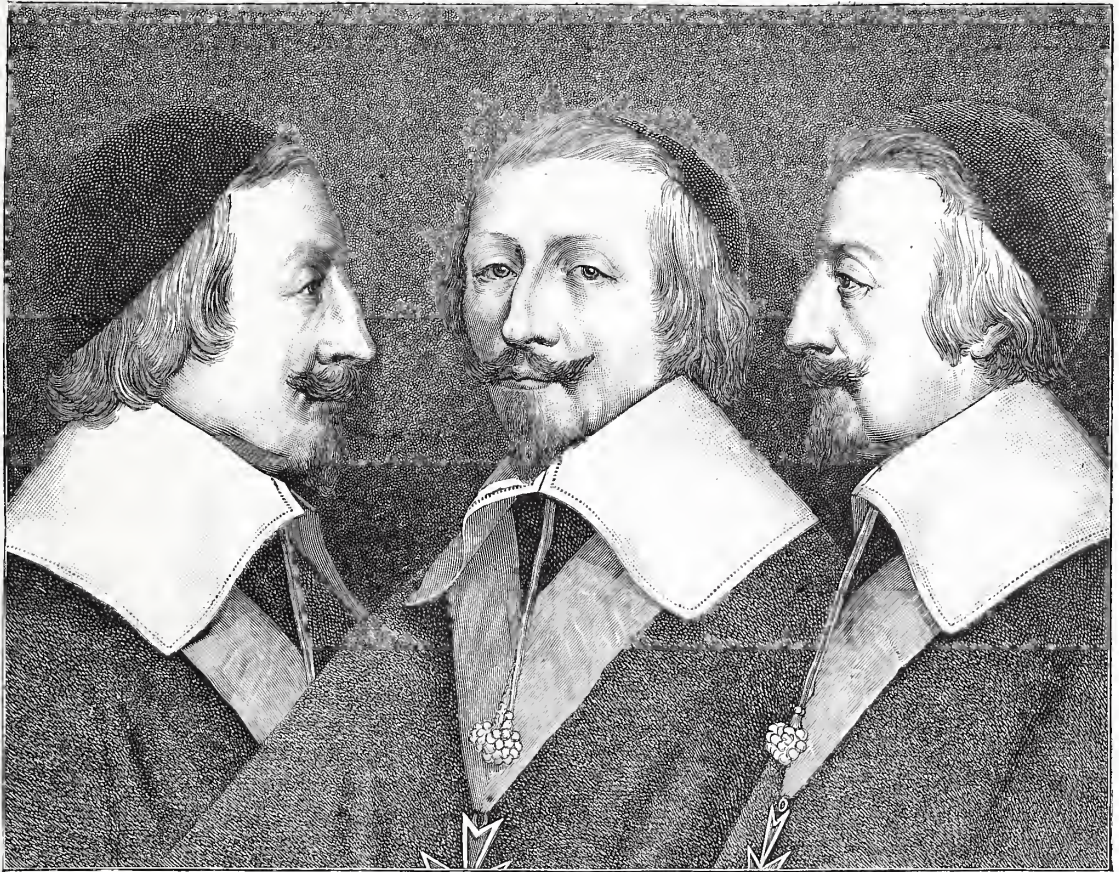
⁽¹⁾ On a dit en ces derniers temps que les fonctions de bourreau n'avaient jamais été absolument imposées; mais cette erreur populaire, si c'en est une, a inspiré plus d'un récit pathétique.

⁽²⁾ Adaptation de l'anglais.

Le troisième type des portraits du cardinal est personnifié dans une gravure de Mellan. Richelieu a environ quarante-cinq ans, il est assis à une table de travail et porte un camail de fourrure. Derrière un rideau de tenture et dans le lointain, on aperçoit le siège de la Rochelle. Claude Mellan s'est joué dans cette œuvre des difficultés, comme toujours; il a largement gravé cette tête énergique et fière. Gilles Rousselet a reproduit le même type, seulement, au lieu du siège de la Rochelle, c'est l'intérieur d'un cabinet de travail avec un crucifix pendu à la muraille, toutes choses plus en

situation chez un cardinal de l'Église romaine.

Les portraits en pied ont fourni davantage, parce que cette manière prête aux allégories, aux sujets de thèses, aux pièces populaires. On fit des Richelieu sur les nuages, on en vit en barrette parlant aux Muses, d'autres assis sur leur trône épiscopal entretenant le défunt roi Louis IX. Que sais-je encore? Dans les portraits en pied, il faut citer celui de Philippe de Champaigne, autrefois à l'hôtel de Toulouse et aujourd'hui conservé au Musée du Louvre; ce portrait est un des plus beaux du peintre flamand.



deU'

PH de CHAMPAIGNE pinx^tP. CRENIER sc^g

Trois Portraits du cardinal de Richelieu peints sur une même toile par Philippe de Champaigne. — *National Gallery* de Londres.

Parmi les graveurs, nous citerons Michel Lasne, qui a multiplié ses planches en pied; Jean Picart, qui a placé près du cardinal un dieu Mars robuste; une grande pièce de Grégoire Huret, dans laquelle un saint Louis vient l'entretenir sur les nuages; une autre de van Lochon avec des allégories. Je citerai pour mémoire un frontispice de Claude Mellan, où l'on voit le cardinal agenouillé devant la sainte Vierge à laquelle il présente un livre.

Sans doute nous n'avons point la prétention d'avoir indiqué tout; mais nous croyons avoir fait connaître les principaux portraits du grand ministre gravés jusqu'à aujourd'hui.

Philippe de Champaigne, qui avait donné la plupart des types dont nous venons de parler, ne s'en était point tenu là; seulement, toutes ses esquisses

ou ses tableaux ne nous sont point parvenus. Il fit un jour, sur commande du cardinal, trois portraits de lui sur la même toile, pour servir à un sculpteur italien nommé Francesco Mocchi, dont Richelieu avait accepté les services. Cette toile, aujourd'hui conservée à la *National Gallery* de Londres sous le n° 798 des *foreign Schools*, resta longtemps chez des particuliers, et entre autres chez M. A.-W. Franks, qui l'offrit au Musée en 1869. Les indications du temps placées sur la toile, peut-être par Mocchi, portent: « *Ritratto del cardinale di Richelieu, di monsù Sciampagna da Brusselles. Lo fece in Parigi per Roma al statuario Mocchi, quale poi fece la statua e la mando à Parigi.* » Au bas du profil de droite on lit en français: « De ces deux profils ce cy est le meilleur. »

Voilà qui est très explicite. Philippe de Champagne peignit les trois figures à Paris, les envoya à Rome, et Mocchi en fit une statue qui depuis vint à Paris. Le profil de droite était le meilleur, et de fait, comme on pourra en juger par notre gravure, il diffère sensiblement de l'autre par l'expression.

Ce ne fut pas tout; il était dit que même deux cents après sa mort Richelieu serait portraituré, et d'après nature encore! L'histoire n'en est peut-être point si connue qu'on ne puisse la redire ici. Lors de la violation de sa sépulture à la Sorbonne, en décembre 1793, opération qui dura plus de cinq jours (1), il y eut un bonnetier du quartier, nommé Cheval de son nom propre, qui vola le masque du cardinal, c'est-à-dire la partie antérieure de la tête sciée pour l'embaumement. Selon une tradition, il tenait à ce que l'on crût que lui-même l'avait coupée, et durant toute la Terreur il s'en glorifia. Au 9 thermidor il changea de gamme, craignant de se compromettre, et il confia à un ci-devant prêtre, l'abbé Armez, la misérable relique du grand cardinal, qui passa à des héritiers de Bretagne, à Plourivo, dans les Côtes-du-Nord.

La tête de Richelieu demeura là près de trois quarts de siècle, dans une famille bourgeoise passablement embarrassée de son dépôt, d'autant que le masque se mangeait aux vers et qu'on devait le badigeonner pour le conserver. Le neveu de l'abbé Armez, le dernier propriétaire, avait été député des Côtes-du-Nord; sur son offre, on fit faire de nouvelles funérailles à la tête et on la remplaça dans son tombeau.

Mais durant ce long exil le masque du cardinal fut dessiné plusieurs fois, entre autres par M. Cottier, et par le colonel Duhoussat pour sa collection anthropologique, avec mesures et dimensions au compas.

H. BOUCHOT,
du Cabinet des estampes.

OPINION DE BOILEAU SUR ZOÏLE

Et la Critique en général.

J'ai cherché plusieurs fois en moi-même ce qui a pu attirer contre Zoïle cette animosité et ce déluge d'injures; car il n'est pas le seul qui ait fait des critiques sur Homère et sur Platon. Longin en a fait plusieurs; et Denys d'Halicarnasse n'a pas plus épargné Platon que lui. Cependant on ne voit point que ces critiques aient excité contre eux l'indignation des hommes. D'où vient cela?

En voici la raison, si je ne me trompe. C'est qu'outre que leurs critiques sont fort sensées, il paraît visiblement qu'ils ne les font pas pour rabaisser la gloire de ces grands hommes, mais pour établir la vérité de quelque précepte important; qu'au fond, bien loin de disconvenir du mérite de ces héros (c'est ainsi qu'ils les appellent), ils nous

(1) Consulter à ce sujet le très curieux article de M. Bonaffé dans la *Gazette des beaux-arts*, 2^e série, t. XXVII, 310^e livraison.

font partout comprendre, même en les critiquant, qu'ils les reconnaissent pour leurs maîtres en l'art de parler, et pour les seuls modèles que doit suivre tout homme qui veut écrire; que s'ils nous y découvrent quelques taches, ils nous y font voir en même temps un nombre infini de beautés: tellement qu'on sort de la lecture de leurs critiques convaincu de la justesse d'esprit du censeur, et encore plus de la grandeur du génie de l'écrivain censuré.

Ajoutez qu'en faisant ces critiques, ils s'énoncent toujours avec tant d'égards, de modestie et de circonspection, qu'il n'est pas possible de leur en vouloir du mal.

Il n'en était pas ainsi de Zoïle, homme fort atrabilaire, et extrêmement rempli de la bonne opinion de lui-même; car, autant que nous en pouvons juger par quelques fragments qui nous restent de ses critiques et par ce que les auteurs nous en disent, il avait directement entrepris de rabaisser les ouvrages d'Homère et de Platon, en les mettant l'un et l'autre au-dessous des plus vulgaires écrivains. Il traitait les fables de l'Illiade et de l'Odyssée de « contes de vieille », appelant Homère un diseur de sornettes. Il faisait de fades plaisanteries des plus beaux endroits de ces deux poèmes; et tout cela avec une hauteur si pédantesque qu'elle révoltait tout le monde contre lui. Ce fut, à mon avis, ce qui lui attira cette horrible diffamation et qui lui fit faire une fin si tragique. (1)

La Science et le Sentiment.

La science ne saurait rien supprimer; le sentiment n'abdiquera jamais: il sera toujours le premier moteur des actes humains.

CLAUDE BERNARD.

LE CHRYSOTRICLINIUM OU SALLE D'OR

Dans le Palais impérial de Byzance.

Le Chrysotriclinium était une grande salle octogone, à huit absides, où l'or ruisselait de toutes parts.

Dans le fond s'élevait une grande croix ornée de pierreries, et tout alentour des arbres d'or, sous le feuillage desquels s'abritait une foule d'oiseaux émaillés et décorés de pierres fines, qui, par un ingénieux mécanisme, voltigeaient de branche en branche et chantaient au naturel. En même temps se faisaient entendre les orgues placées à l'autre extrémité de la salle.

Ces merveilles bizarres, qui ont réellement existé, avaient dû être exécutées au neuvième siècle, et on suppose qu'elles ont pu durer jusqu'à la prise de Constantinople.

(1) Ptolémée Philadelphie l'aurait fait mettre à mort. — Tradition dontense.

HISTOIRE D'UN SOLITAIRE.

XAVIER THIRIAT.

Suite. — Voyez p. 222.

Deux ans plus tard, il put se procurer la collection des *Annuaire des Vosges* et la *Statistique du département*. « Après avoir copié dans ces ouvrages une foule de renseignements qui pouvaient m'être utiles, ajoute-t-il, je repris l'étude de la météorologie de ma vallée, sans thermomètre et avec un baromètre défectueux, qui n'avait plus d'échelle, et pour lequel je dus en faire une, graduée en millimètres. Puis, ô bonheur ! voilà qu'un ami de la famille me donna un thermomètre au commencement de décembre 1851... Un autre ami complaisant me prêta un traité de physique, que je lus et relus avec une sorte de passion, et je compris enfin les phénomènes météorologiques que je notais, les nuages, la pluie, le tonnerre, la neige et la gelée. » On eut bientôt connaissance du travail auquel il se livrait, on lui en demanda communication, et un jour, en 1852, il eut la surprise de voir ses observations météorologiques publiées, sous la forme d'un bulletin mensuel, dans l'*Annuaire des Vosges*. « J'avais alors seize ans, dit-il. Non, jamais je n'avais ressenti une émotion pareille à celle qui me frappa, en me voyant ainsi imprimé dans un livre qui était envoyé à tous les maires. » Quand il n'avait songé, en rédigeant ces notes, qu'à sa propre satisfaction, il eut la joie de se voir utile aux autres.

Beaucoup plus tard, Xavier Thiriat prenait encore plaisir à feuilleter ses anciens registres de météorologie. Les variations du temps, les modifications du ciel et de la campagne qu'il y trouvait minutieusement décrites, lui rappelaient ses impressions d'autrefois, ses heures de gaieté ou de tristesse; car à force de vivre dans l'intimité de la nature, « son âme s'était, dit-il, en quelque sorte identifiée avec elle. » — « Je notais avec soin la floraison des plantes, la feuillaison des arbres, l'aspect riant ou sombre de ma vallée. J'ai comme une réminiscence des impressions que j'éprouvais en écrivant cela; je revois ce premier ciel bleu du printemps où se promènent les blanches toisons des nuages, ce soleil splendide de l'été, les bois jaunissants de l'automne et le givre étincelant de l'hiver. Il me semble encore ressentir la même joie enfantine à la vue de la première anémone au bord de la haie, du premier popule (¹) près de la source, et du feuillage des hêtres et des sycomores. J'entends les mêmes oiseaux gazouiller sur le taillis qui m'a vu naître et qui peut-être me verra mourir. Tout ce qui m'a vu grandir, rêver, pleurer ou sourire, est là, dans ce journal météorologique, et je le relis tous les jours dans la nature. »

Son monotone métier de brodeur, auquel il joignait celui de retordeur de coton, plus machinal

encore, ses observations météorologiques, qu'il continua de publier, ses lectures mêmes, de plus en plus étendues, ne suffisaient pas à remplir la vie de Thiriat.

Plus sa santé s'améliorait, plus il sentait ses forces s'accroître avec les années, et plus il souffrait de son impuissance et son inaction. Le 16 mai 1860, il écrit dans son journal : « Non, ce n'est ni faiblesse ni lassitude, quand je retombe dans mes douloureuses rêveries. Me sentir fort, digne d'être libre, et être enchaîné dans un étroit enclos où je ne puis même partager les travaux de mon père et de mes frères ! Je suis confiné toujours dans le même cercle et le même horizon. Je puis à peine, une ou deux fois l'an, entrevoir, de la limite de ma vallée, un autre coin du monde. Chacun a sa tâche autour de moi, tâche rude, mais qui me semblerait bien douce si je pouvais l'accomplir. Je les vois tous monter et descendre les pentes abruptes, pliant sous les fardeaux ; ils défrichent, piochent, labourent ; la sueur ruisselle des fronts ; on répare les chemins dégradés, on fait des murs de roches pour soutenir les terres, on sème, on laboure, on récolte ; et moi, impuissant, je brode, je lis, j'écris ! C'est à peine si je peux m'occuper de quelques travaux d'intérieur dans le ménage : fabrication du fromage, couture, préparation des repas. Se sentir homme et n'être rien ! »

Il dit encore dans un sentiment de mélancolique regret : « Beaux jours de mon enfance, temps heureux des courses folâtres et vagabondes à travers les prés et les bruyères de mon coteau natal, que vous avez été rapides !... Toujours mêmes pensées, toujours des plaintes et des soupirs sur l'abandon où je vis. Jeunesse perdue, existence sans but, et point d'espérance ! Ma vie s'étiole à l'ombre... Je comprends de plus en plus tous les bonheurs de la profession de cultivateur et de la vie champêtre, et je me vois forcé à l'inaction ! Il faut que je me résigne à travailler à une insipide broderie, comme la dernière de nos paysannes. »

Il lui semble par moments que son infirmité lui interdit la société des hommes, qu'il ne peut attendre d'eux que de l'indifférence ou du dédain, et, un jour de Pâques, au sortir de l'église, il écrit avec un amer découragement : « Aujourd'hui j'ai quitté la maison pour aller aux offices de l'église, où mes frères m'ont conduit sur une petite voiture à bras. Les cloches sonnaient les plus joyeuses volées. Le peuple, paré de ses habits des grandes fêtes, se pressait dans le sanctuaire, où étincelaient les ornements et les cierges. J'ai mêlé mes adorations et mes vœux à ceux de la multitude... J'aurais dû être heureux, et pourtant il y a longtemps que je n'ai versé autant de larmes qu'aujourd'hui. Dans cette foule qui passait sous mes yeux ou s'asseyait auprès de moi, je n'ai vu que des indifférents ou des curieux qui me dévoraient du regard et s'en allaient en haussant les épaules... Confus, je m'esquivai loin d'une société à laquelle je ne puis pas appartenir. Là où je croyais trouver l'estime, la

(¹) Souci d'eau, *Calltha palustris*.

considération, l'amitié, je ne rencontre que la pitié, je ne sais quel sentiment de charité dédaigneuse. Innocent, je suis proscrit du rang que je pourrais avoir parmi les hommes. Je vivrai à charge aux autres, et je disparaîtrai sans laisser de regrets. »

Mais à ces pénibles impressions succédaient des dispositions meilleures ; il se relevait, il reprenait courage. « Dieu, qui est partout, entend ma prière et lit dans mon âme. Il n'est pas possible que des jours meilleurs ne luisent pas pour moi. Je veux m'instruire, m'étudier, et quand je me connaîtrai bien, j'arriverai peut-être à cette résignation chrétienne qui rassérène l'âme des sages et des saints. Un jour peut-être je bénirai les épreuves de ma jeunesse. »

Thiriât avait raison d'espérer. Plusieurs circonstances lui vinrent en aide. Son père, étant devenu maire de sa commune, le prit pour secrétaire de la mairie. Il fut chargé de la rédaction des actes de l'état civil et de la correspondance administrative. Cette tâche, qui l'arrachait à ses chers livres et à ses méditations solitaires, lui parut d'abord ingrate ; mais il en reconnut bientôt l'utilité. Elle le mettait en rapport avec les hommes ; elle créait entre eux et lui des intérêts communs. On avait recours à lui ; il était quelque chose dans le monde ; il était devenu un rouage dans le mécanisme social. Il découvre que « ses rêveries, ses lectures, l'isolement dans lequel il avait toujours vécu, étaient en train de lui fausser le jugement » ; que décidément « Dieu l'a créé pour autre chose que pour faire de la guipure, du plumetis, du feston, et pour user son intelligence dans de vaines songeries. » Jusqu'ici « il a été mélancolique, mais il ne veut pas devenir misanthrope. » Il reconnaît qu'il aurait tort de se plaindre des autres. Tous ceux qui viennent le voir lui témoignent de l'affection, et ce n'est pas toujours parce qu'on a besoin de lui comme fonctionnaire qu'on vient s'asseoir devant sa table. Souvent, le dimanche, en hiver surtout, il reçoit des visiteurs. L'un lui demande les nouvelles politiques apportées par le dernier journal. L'autre veut écrire à son fils, qui est militaire, le prie de rédiger la lettre, et de lui montrer sur la carte la ville où le jeune soldat tient garnison. On ouvre l'atlas, et c'est une occasion de montrer la forme et les divisions de notre patrie, ainsi que celles des pays voisins et de la terre entière. De là on passe à l'ensemble du monde ; on explique les éléments de la cosmographie, la cause de la variation des saisons, de la succession des jours et des nuits ; pourquoi telle contrée est brûlante, telle autre glacée ; pourquoi les forêts de sapins poussent dans le nord et sur les montagnes, et les forêts de palmiers dans la zone torride. Le jeune professeur est heureux d'enseigner à d'autres ce qu'il sait, regrette de savoir si peu de chose, et projette de s'instruire davantage.

A suivre.

E. LESBAZEILLES.

UN ATELIER DE MOULAGE.

La pratique du *moulage*, c'est-à-dire la reproduction en relief d'une forme ou d'un objet au moyen d'une matière plastique coulée à l'état liquide, ou estampée à l'état pâteux, dans un moule creux, et se durcissant par suite de l'évaporation de l'eau qu'elle contient, remonte à la plus haute antiquité. Il est évident, en effet, que dès que l'homme a été assez industrieux pour observer que la terre détrempee conservait en se séchant au soleil l'empreinte de ses pieds ou la forme de tout objet solide qui y avait été posé, il a pu concevoir l'idée de reproduire cette forme ou cette empreinte à l'aide d'une matière assez molle pour en épouser les contours.

Les statuette en pâte siliceuse recouvertes de ce bel émail bleu-turquoise que l'on trouve en si grand nombre dans les hypogées de l'ancienne Égypte, les amulettes en pâte de verre opaque diversement colorée que l'on voit au cou des momies, étaient obtenues au moyen du moulage, comme l'étaient aussi ces délicieuses statuette en terre, empreintes d'un sentiment artistique si pur et si élevé, véritables chefs-d'œuvre de la plastique, que les fouilles récemment opérées en Bœotie ont mises au jour.

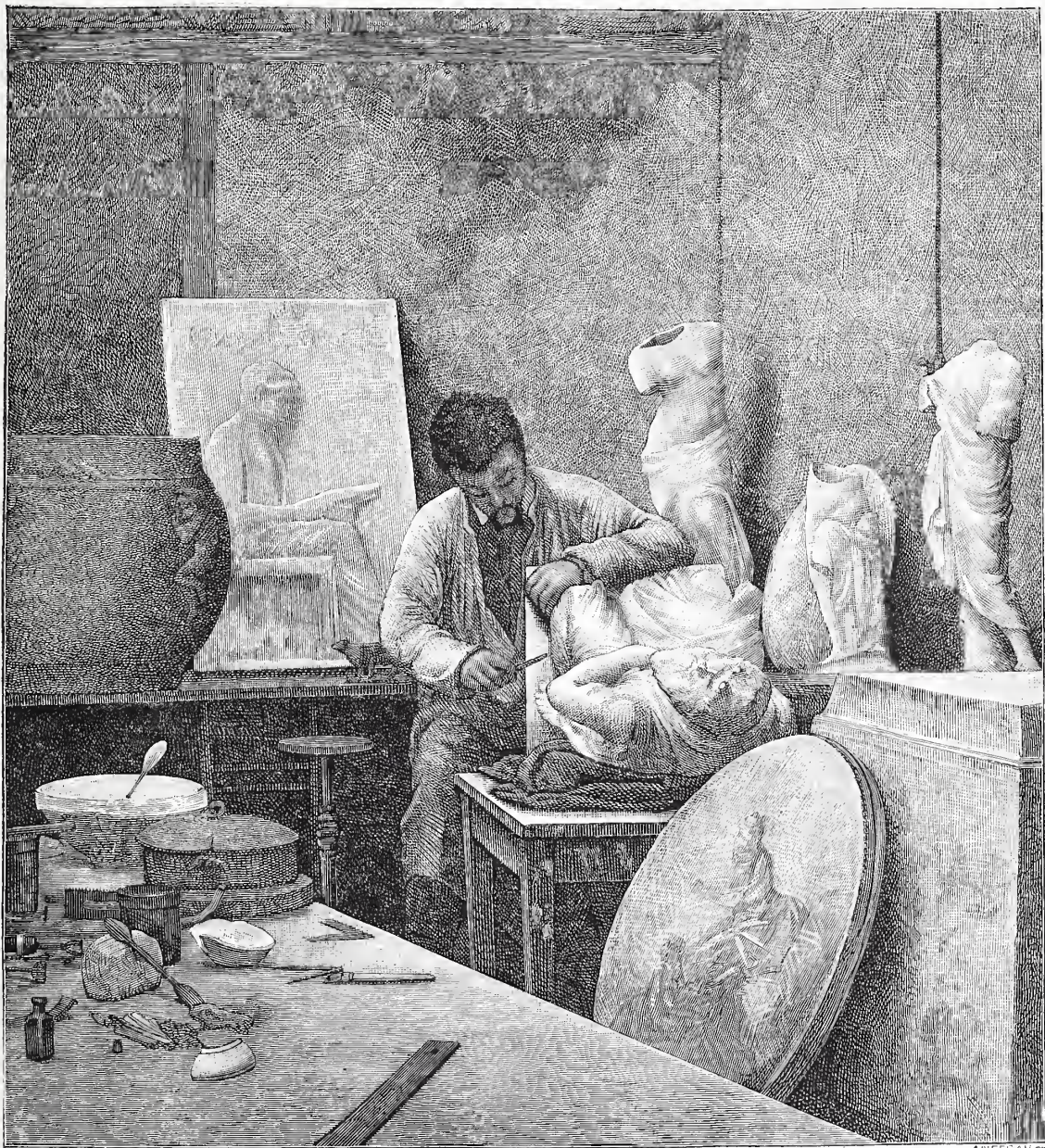
Beaucoup de poteries antiques également étaient moulées, entre autres les poteries rouges à reliefs, désignées improprement sous le nom de poteries samiennes, — bien qu'elles soient originaires d'Arrezzo, ou sorties des mains de ces habiles potiers ambulants dont on retrouve les traces partout où l'Empire romain étendait sa main puissante, — et il n'est pas jusqu'à certains verres à reliefs qui, dès les temps les plus reculés, n'aient été fabriqués à l'aide de moules en creux.

Partout, et à toutes les époques, on retrouve, en architecture et dans l'industrie des preuves indéniables des applications multiples du procédé du moulage, dans l'antiquité et au moyen âge, dans la décoration intérieure des appartements aussi bien que dans l'ornementation extérieure des édifices ; mais ce n'est pas là le moulage tel que nous l'entendons généralement aujourd'hui, c'est-à-dire la reproduction en plâtre destinée à répandre à un nombre infini d'exemplaires, à vulgariser, pour ainsi dire, les chefs-d'œuvre de la statuaire et de la sculpture ornementale de tous les temps et de tous les pays, de même qu'elle sert également à fournir, pour l'enseignement du dessin, des modèles qui apprennent aux jeunes artistes à se rendre compte des formes par leurs propres yeux et par le raisonnement, plutôt que par l'interprétation plus ou moins exacte d'un modèle graphique.

Ce n'est guère qu'à partir de la fin du quinzième siècle, à l'époque où les plus belles œuvres de la statuaire antique, exhumées des entrailles de la terre qui les avait conservées jusqu'alors, venaient apporter à l'art un élément nouveau, qui provoqua ce grand mouvement désigné dans l'histoire sous

le nom de *Renaissance*, que l'on songea à multiplier ces chefs-d'œuvre au moyen du moulage. Nous savons, par les *Comptes* et par les *Mémoires* du temps, que François I^{er} et Henri II envoyèrent en Italie des artistes chargés d'exécuter et de rapporter à Fontainebleau des reproductions en plâtre

des statues qui étaient à Rome, et dont l'étude eut pour résultat l'écllosion de cette belle école de la sculpture française du seizième siècle, qui nous a laissé, au Louvre, à Fontainebleau, à Anet et dans tant d'autres endroits, des monuments impérissables.



Ed. GARNIER del.

DANTAN pinx.

ANSEAU sc.

Un Atelier de moulage. — D'après le tableau de M. Dantan.

Aujourd'hui la pratique du moulage a pris des développements considérables, grâce à la nouvelle méthode introduite dans l'enseignement des arts du dessin, et qui produit de si excellents résultats, grâce aussi à l'initiative de Viollet-le-Duc, qui le premier a conçu l'idée de ce magnifique Musée de sculpture comparée du Trocadéro, un des plus intéressants et peut-être, malheureusement, un des moins fréquentés de Paris.

Les mouleurs en plâtre des ateliers du Louvre, ceux de l'École des beaux-arts et du Musée des

arts décoratifs, sont de véritables artistes, ainsi, du reste, que la plupart de ceux de l'industrie privée, et ils ont su tellement perfectionner les moyens d'exécution, qu'ils peuvent reproduire, avec une délicatesse infinie, les plantes les plus légères et les plus fragiles, aussi bien que les grands ensembles décoratifs, les portails de nos églises et les sculptures de nos cathédrales.

ÉD. GARNIER.

ESSAI NOUVEAU

SUR LA MUSIQUE CHEZ LES CHINOIS (1).

Dès le vingt-deuxième siècle avant notre ère, la Chine possédait un système musical très complet et une musique dont les règles étaient parfaitement établies; mais tout cela enveloppé de tant de détails, de subtilités, de symbolisme, qu'il est fort difficile de faire la lumière et de découvrir la vérité sur la musique des anciens Chinois.

Les airs populaires que l'on trouve aujourd'hui dans le Céleste Empire ne peuvent, selon nous, donner une idée de la véritable musique chinoise, car les instruments actuellement en usage parmi le peuple et sur lesquels on les joue semblent avoir été apportés de l'Inde, de l'Asie centrale et des détroits; ces airs ont certainement dû subir aussi pour leur part l'influence étrangère, et cela surtout depuis les invasions mongoles du treizième siècle.

De plus, le système de notation de la musique vulgaire est si incomplet que chacun, en en sentant les imperfections, le modifie à son gré, pour sa commodité personnelle; ou bien enfin les mélodies sont transmises par la tradition seule, et sont inévitablement dénaturées soit par l'imagination, soit par l'ignorance des individus.

Mais alors, où retrouverons-nous cette vraie musique chinoise, — déjà dégénérée au temps de Confucius, — cette musique céleste qui, 2250 ans avant Jésus-Christ, sous le règne de l'empereur *Choun*, « non seulement domptait les bêtes féroces, mais encore faisait régner la bonne intelligence parmi les hauts fonctionnaires? » Nous croyons que s'il en subsiste quelque chose, c'est dans le palais impérial de Pékin qu'il faut chercher ces chefs-d'œuvre de l'antiquité.

Il importe donc de parler d'abord des différents corps de musique du palais, d'en donner la description aussi complète que possible, et d'essayer de combler les lacunes laissées par Amiot, en nous référant à des ouvrages qu'il n'a probablement pas eus entre les mains.

En 1776, époque à laquelle Amiot écrivait sur la musique du Céleste Empire les notices que nous lisons dans les *Mémoires concernant les Chinois*, la cour de Pékin, désireuse de restaurer la musique nationale d'après ses traditions les plus anciennes et les plus pures, avait compulsé tout ce que les écrivains des siècles précédents avaient écrit sur cet art (2). Dès 1714, l'empereur Kang-hi publiait ainsi la notation des airs joués dans les grandes cérémo-

(1) Nous devons cette notice inédite à une dame, excellente musicienne, qui a longtemps habité Pékin (M^{me} G. D.).

Dans l'ouvrage de M. H. Cordier, *Bibliotheca sinica*, on trouvera le catalogue et le résumé succinct de tout ce qui a été publié sur la musique des Chinois. — Voir aussi le chapitre *Musique* dans les *Peuples étrangers* de Judith Gautier, et le travail publié par le révérend Faber dans *Notes and queries on China and Japan*.

(2) Le catalogue de la bibliothèque du palais de Pékin, publié en 1790, donne l'analyse de 216 ouvrages sur la musique, formant ensemble 1389 livres; 64 de ces ouvrages traitent exclusivement des

nies de la cour. L'année suivante il publiait également deux ouvrages sur le même sujet contenant, l'un 820 airs classés d'après leur antiquité, l'autre traitant de la musique en général et formant quatre volumes d'airs chinois, à propos desquels le souverain s'applique à démontrer la différence existant entre la musique du nord et celle du sud du Céleste Empire.

En 1743, l'empereur Kien-long avait publié un ouvrage théorique en trente livres; dix ans plus tard paraissait par son ordre un autre ouvrage en trente livres, donnant la notation des odes populaires de l'antiquité, recueillies par Confucius au cinquième siècle avant notre ère. Amiot, qui passe à bon droit pour être l'auteur de ce qui a été écrit de plus complet jusqu'ici sur la musique des Célestes, ne cite aucune de ces publications et semble n'en avoir pas eu connaissance; ce fait peut s'expliquer par ce qu'il n'avait pas comme nous à sa disposition le grand Catalogue impérial qui fut publié en 1790, c'est-à-dire longtemps après qu'il eut terminé ses articles. En exploitant ces différents livres, ce missionnaire eût pu nous faire juger la musique chinoise d'après *ce qu'elle est réellement*; au lieu de cela, ses efforts se renfermèrent exclusivement dans l'étude du traité de *Li-koang-ti* (1), publié en 1727 et dont la perte ne nous paraît pas si regrettable qu'on l'a dit, vu l'existence des ouvrages précités et la manière *toute compilative* dont travaillent les auteurs de l'Empire du Milieu. Il en résulte que nous ne connaissons la musique chinoise que par *ce qu'en disent* les Chinois. Amiot n'a pas été plus complet dans la description qu'il a donnée des instruments dont se compose la musique du palais; il a décrit le premier orchestre et négligé les cinq autres, qui cependant nous fournissent la nomenclature complémentaire des instruments purement chinois; ce qu'il dit de ce premier orchestre n'est pas toujours d'une exactitude rigoureuse, quant à la tablature de certains instruments. Ce que nous mentionnons aujourd'hui dans cet essai est emprunté à des textes faisant foi en Chine, c'est-à-dire à la partie de l'*Encyclopédie administrative* (2) qui traite spécialement de la musique officielle chinoise, en décrit minutieusement les instruments, et nous fournit le dessin de chacun d'eux.

DESCRIPTION DES ORCHESTRES DE LA COUR DE CHINE.

La musique de la cour, nous l'avons dit, comprend six orchestres qui relèvent du ministère de la musique. Ce département, constitué en 1742, est une annexe du ministère des rites; c'est plutôt une

théories musicales; le plus ancien d'entre eux remonte au commencement du onzième siècle. Les autres ouvrages sont des traités pour différents instruments ou des recueils d'hymnes et de chansons. Parmi eux il faut citer une Méthode pour le tambour et un choix de 129 morceaux de musique datant du milieu du neuvième siècle.

(1) D'après les savants chinois, la partie de l'ouvrage de Li-koang-ti traitant des règles de la musique classique est presque inintelligible.

(2) *Ta-tsing-houei-tien*, ouvrage en 920 livres, publié en 1771, et qu'Amiot eût cité s'il l'avait eu à sa disposition.

direction des maîtrises qu'un conservatoire. Il a pour président honoraire le ministre tartare placé à la tête du ministère des rites (1); son personnel se compose d'un directeur, d'un sous-directeur, de cinq chefs de musique, de vingt-cinq sous-chefs, de cent quatre-vingts musiciens et de huit cents mimes ou chanteurs. Les employés du ministère de la musique se recrutent parmi les fonctionnaires des autres ministères versés dans cet art. Une bonne part du personnel exécutant est recrutée parmi les eunuques du palais; ceux-ci relèvent d'une sous-direction spéciale de l'intendance de la cour.

Le premier orchestre du palais s'appelle : *Tchong-ho-chao-yuo*, ou orchestre de l'empereur Choun; il joue dans les cérémonies rituelles qui s'accomplissent aux temples du Ciel, de la Terre, des Ancêtres, des Esprits tutélaires de l'État, et dans les réceptions solennelles de la cour, au moment où l'empereur vient s'asseoir sur son trône, et après qu'il a pris le thé et l'a fait offrir aux grands dignitaires.

Cet orchestre se compose de dix-sept instruments différents :

Cloche de bronze (Po-tchong).

Elles sont au nombre de douze et fournissent une gamme chromatique depuis le *fa* de la quatrième ligne de la clef de *fa* jusqu'au *mi* au-dessus de la portée.

Dans un orchestre, on ne se sert que d'une de ces cloches à la fois; elle diffère selon le mois ou selon la cérémonie. Avec son goût pour l'étiquette poussé à l'extrême, la cour de Chine a décidé que le ton de *fa* étant le mode par excellence, il ne serait employé que dans les cérémonies de premier ordre, telles que celles pour honorer l'empereur ou le Ciel. Lorsqu'il s'agit de la Terre ou de l'impératrice, on transpose un demi-ton au-dessus; pour une cérémonie de troisième ordre, un ton au-dessus, et ainsi de suite. Celle des douze cloches employée isolément sert donc à donner le ton au reste de l'orchestre. Les seize cloches dont on se sert aujourd'hui ont été fondues en 1761.

Un Harmonica chalcophone (Pien-tchong, fig. 1).

Les cloches d'airain dont se compose cet harmonica sont au nombre de seize et placées sur deux rangs. La première est haute de 23 centimètres avec un diamètre de 21^{cm}.67 et donne l'*ut dièse* d'entre les lignes de la clef de *fa*. Les autres sont accordées chromatiquement en montant jusqu'au *mi* au-dessus de la portée (toujours en clef de *fa*). Cette dernière cloche a 22 centimètres et demi avec 20^{cm}.72 de diamètre.

(1) Par dérogation à cette règle, le ministre du département de la musique est aujourd'hui le prince Touen-tsing-ouang, frère aîné du prince Kong et oncle de l'empereur. Le prince Touen, comme on l'appelle, n'a jamais voulu s'occuper de politique. C'est peut-être grâce à cela qu'il jouit d'une certaine popularité, bien plutôt qu'aux poésies dont il est l'auteur.

Un Timbre de jade (K'ing).

Il existe douze de ces timbres accordés comme les douze cloches de bronze (Po-tchong); ils s'emploient, comme elles, chacun isolément selon les circonstances. Ils sont taillés en forme d'équerre à branches inégales; la plus grande de ces douze équerres a 449 millimètres à sa petite branche, large de 609 millimètres, et 688 millimètres à sa grande branche, large de 229 millimètres. L'épaisseur est de 22 millimètres.

La plus petite de ces équerres a 241 millimètres à sa petite branche, large de 181 millimètres, et 362 millimètres à sa grande branche, large de 12 centimètres. L'épaisseur est de 408 millimètres.

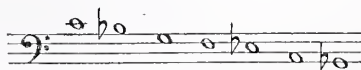
Un Harmonica lithophone (Pien-k'ing, fig. 2).

Cet instrument se compose de seize plaques de jade de l'Asie centrale (Khotan), formant autant d'équerres ayant à leur grande branche 60^{cm}.95 sur 48 centimètres, et à la petite branche 22^{cm}.96 sur 17^{cm}.22; elles ne diffèrent que par leur épaisseur, qui varie de 4^{mm}.08 à 19 millimètres. L'étendue est la même que celle du Po-tchong.

Quatre Psaltérions heptacordes (Kin, fig. 3).

La longueur de cet instrument est de 102^{cm}.83 sur 19^{cm}.61; son corps un peu bombé est creux et formé de deux pièces du bois appelé *ou'ang* (sorte de *Catalpa* ou *Eleococca verrucosa*), collées l'une contre l'autre et non posées sur des éclisses. Les cordes de soie sont fixées à une extrémité sur deux petits pieds en dessous de l'instrument, et à l'autre extrémité roulées sur des chevilles qui servent à les accorder. Il est percé en dessous de deux trous ronds; on pose cet instrument sur une table; de la main droite, près des chevilles, on pince les cordes, et avec les doigts de la main gauche on appuie légèrement sur la touche; on se sert du pouce pour *glisser*. Nous avons entendu tirer de curieux effets de cet instrument, qui est le plus ancien que possèdent les Chinois. Le vernis spécial qui lui donne une sonorité très pleine est composée d'un enduit, mélange de poudre d'or, de corail, de turquoise, de lapis-lazuli et d'os frontal de cygne; mais la base principale de cette composition est perdue aujourd'hui, ce qui rend cet instrument fort précieux. Il est, d'ailleurs, presque tombé en désuétude, et les virtuoses deviennent de plus en plus rares. Au Japon, on fabrique des *Kin*; les Chinois établissent entre ces instruments et les anciens la même différence que celle que nous établissons entre un Stradivarius et un violon neuf.

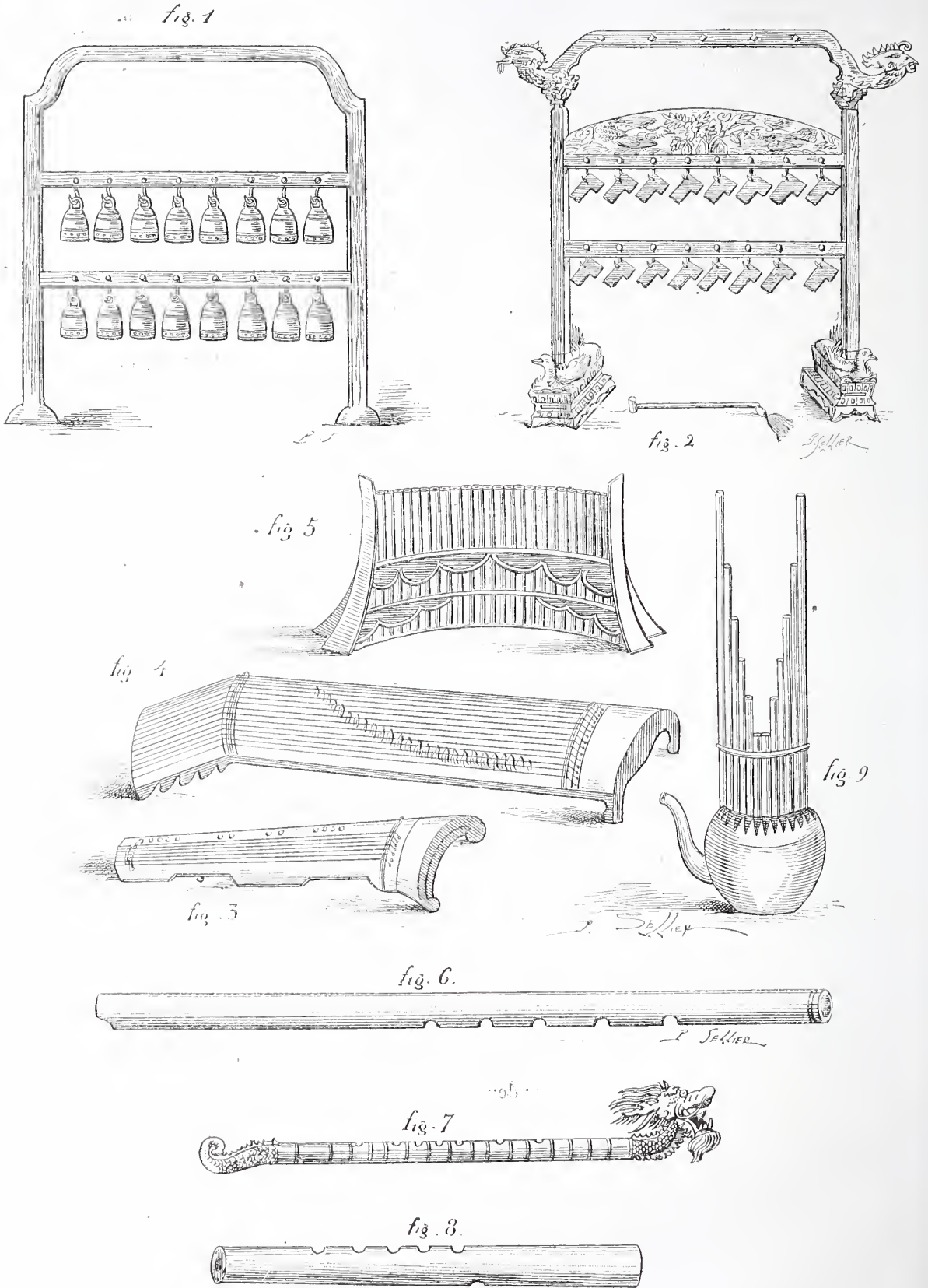
Il s'accorde ainsi :



D'après Amiot, sur cet instrument, qui sert à accompagner les voix, il serait d'usage de pincer toujours deux cordes en même temps à la quinte

ou à la quarte, seule harmonie connue des Chinois. Nous n'avons jamais été témoin de cette manière de jouer.

Dans la musique du palais, on ne monte pas au-dessus de l'octave de la première corde (la plus aiguë), mais l'étendue réelle de chaque corde est



de trois octaves. L'invention du Kin ou psaltérien remonterait selon la tradition à l'empereur Fou-hi, qui vivait au vingt-huitième siècle avant Jésus-Christ.

Dans leur amour pour le symbolisme, les Chinois prétendent que Fou-hi fit cet instrument plat dans sa partie inférieure pour représenter la Terre, et donna à la table d'harmonie une forme bombée

pour représenter le Ciel. Dans la géomancie chinoise, le ciel et la terre sont l'alpha et l'oméga ou plutôt les deux pôles de l'harmonie universelle.

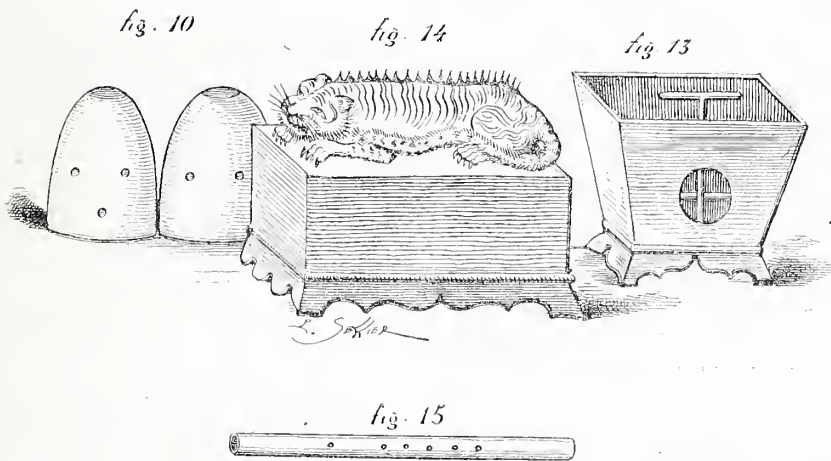
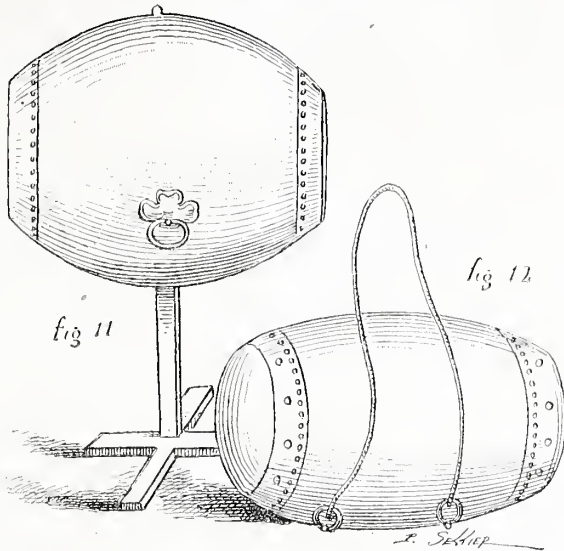
Deux Cithares à vingt-cinq cordes (Sseh, fig. 4).

Même forme que l'instrument précédent, 2^m. 006 de long sur 65^{cm}. 61 de large. Selon Amiot, les vingt-cinq cordes de soie sont accordées à un demi-ton l'une de l'autre. La tradition du *Sseh* semble plutôt s'être conservée au Japon, où on l'appelle *Taki-*

koto; en Chine, il paraît être tombé en désuétude.

L'empereur Kien-long, dans un décret de l'année 1745, s'exprimait ainsi :

« Il y a encore des gens, parmi les employés du ministère de la musique, qui peuvent jouer du *Kin*, et quelques personnes qui l'étudient; mais elles ne se conforment pas aux principes anciens. Quant au *Sseh*, il n'y a que quelques rares savants qui en jouent, parce que depuis longtemps la tradition de cet instrument s'est perdue.



» Lorsqu'on me fait de la musique dans laquelle le *Kin* et le *Sseh* doivent faire leur partie, comment tolérer qu'on les supprime ?

» Quand le ministère de la musique fait exécuter ses morceaux, les sons du *Kin* et du *Sseh*, qui sont faibles, se trouvent étouffés par ceux des flûtes et des orgues portatives qui sont forts; on disait déjà dans l'antiquité que les instruments à cordes de soie ne valaient pas les instruments à vent en bambou; c'est sans doute pour cela que les musiciens montrent de la paresse à étudier les premiers, qui s'entendent moins.

» Ordre aux élèves de la musique et de la mime

de faire des efforts pour apprendre ces instruments. »

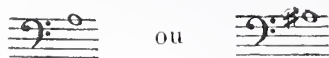
Deux Flûtes de Pan à seize tuyaux de bambou (P'ai-siao, fig. 5).

Le plus grand des tuyaux a 28^{cm}. 66 et donne l'*ut dièse* d'entre les lignes de la clef de *fa*; les autres sont accordés à un demi-ton en montant jusqu'au *mi* au-dessus de la portée.

Deux Flûtes droites (Siao, fig. 6).

Cet instrument, en bambou, est percé de cinq trous; sa longueur est de 55^{cm}. 77, ou de 53^{cm}. 33,

selon qu'il est dans le ton de *la* ou de *la dièse*, c'est-à-dire que le son le plus grave est

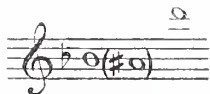


Les *Siao* que nous avons entendus étaient d'une quinte plus aigus que le premier *Siao* ci-dessus, déerit d'après les textes chinois; l'étendue usitée est d'une octave et une sixte.

Quatre Flûtes horizontales (Tih, fig. 7).

Le *Tih* est une flûte horizontale en roseau renforcé de distance en distance par des anneaux de fil bien lisse et verni. Cet instrument, long de 55^{cm}.60, est ouvert aux deux bouts et d'un diamètre inégal; il est percé de dix trous; on souffle dans le premier après l'orifice le plus large; sur le second on applique un petit morceau de pelure de bambou au moyen de la salive, et l'exécutant le change de temps en temps.

L'étendue de cet instrument est comprise entre



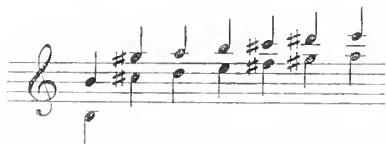
avec tous les intervalles chromatiques.

Deux Flûtes (Tchi, fig. 8).

Espèce de flûte traversière (d'après Amiot) fermée aux deux bouts, ayant l'embouchure dans le milieu de sa longueur (qui est de 1 pied 4 pouces) et trois trous de chaque côté de l'embouchure.

Quatre Orgues portatives à dix-sept tuyaux (Cheng, fig. 9).

Treize de ces tuyaux sont garnis d'une languette de cuivre (ou anehe libre) dans leur partie inférieure, qui est enfermée dans la boîte servant de réservoir pour le vent et qui forme le corps de l'instrument, où s'adapte également l'orifice par lequel on souffle. Le *Cheng* à treize tuyaux est accordé par demi-tons, selon Amiot. Voici l'accord que nous avons noté à Pékin :



Le plus grand des tuyaux donne le *si* à l'octave grave, c'est le seul qui produise deux sons; on obtient ce *si* par une modification de la pression des lèvres; une rangée de tuyaux donne la *quinte juste* de chacun des sons de l'autre rangée.

Deux Ocharinas en terre cuite (Hüen, fig. 10).

La hauteur de cet instrument est de 7 centimètres; le diamètre, à sa base, est de 5/4 millimètres; en haut est un orifice pour souffler; le devant est percé de quatre trous; il y a deux trous de l'autre côté. Les sons rendus par cet instrument sont :

fa, sol, la, ut, ré; le sixième trou rend probablement l'octave du premier son, *fa*, les Chinois ne faisant mention que de *cinq sons différents* rendus par le *Hüen*.

Un Tambour (Kien-kou, fig. 11).

Ce tambour se joue avec deux baguettes. Hauteur, 1^m.77; diamètre, 72^{cm}.45.

Un Tambourin (Po-fou, fig. 12).

Petit tambour de 23 centimètres de diamètre sur 46 centimètres de hauteur. On remplit cet instrument d'écorces de grains de riz qui en assourdisent le son.

Un Tchouh (fig. 13).

A proprement parler, le *Tchouh* n'est pas un instrument de musique; c'est une sorte d'auge en bois, percée d'un trou latéral; la profondeur est de 49^{cm}.77, et l'épaisseur de 23 millimètres. On frappe le *Tchouh* avec un marteau pour donner le signal de commencer la musique.

Un Tigre harmonique (Yü, fig. 14).

Au dos de l'animal sont rangées vingt-sept dents d'acier sur lesquelles on passe une verge également d'acier pour donner le signal d'arrêter la musique. Le *Yü* ne peut être non plus rangé parmi les instruments.

Deux Flûtes (Yoh, fig. 15).

Cette sorte de flûte droite à 6 trous est ouverte aux deux extrémités; sa longueur est de 55 centimètres. Tous les trous étant bouchés, l'instrument rend le son *fa*; en ouvrant ou en bouchant un ou plusieurs trous on obtient : *sol, la, si, do, ré, mi*.

Le *Yoh* ne fait pas partie de l'orebestre proprement dit; les mimes civils le tiennent de la main gauche. Les mimes guerriers tiennent une hache et un bouclier.

A suivre.

G. DEV.



QUELQUES FEUILLETS DE MON JOURNAL.

NOUVELLE.

12 novembre 18...

Quelle triste soirée! quelle triste journée! Sous la neige qui tombait, grelottant dans un pardessus usé, j'ai encore fait démarchés sur démarchés: rien! toutes les places sont prises. On inscrit mon nom, on me dit: Attendez! repassez! Je n'ai plus le temps d'attendre... voilà déjà... combien de semaines? je n'en sais rien! que je vis de pain que j'achète rassis pour le payer moins cher et que j'arrose avec l'eau de la fontaine... et bientôt je n'aurai même plus de quoi payer ce pain... Qu'il est donc difficile de gagner sa vie quand on a fait des études! Si j'étais né dans une famille d'ouvriers, on m'aurait mis en apprentissage à douze

ou treize ans, et à quinze ans j'aurais su mon métier... et maintenant, ma paye du samedi me donnerait du superflu, tandis que je n'ai même pas le nécessaire... Que j'ai froid! Et c'est la fête de ma mère aujourd'hui... Comme nous étions gais il y a un an! comme elle souriait à nos fleurs et à nos cadeaux! Je revois, en fermant les yeux, le salon éclairé, les amis, les visiteurs, et la figure joyeuse et émue de mon père, quand, appuyant sa main sur mon épaule, il disait à ma mère : « Ce garçon! te rappelles-tu qu'il est arrivé en ce monde, il y a ce soir vingt et un ans? Nous aurons beau faire, nous ne t'offrirons jamais un bouquet de fête qui vaille celui-là! » Oui, il y a un an... et voilà dix mois que le feu a pris à la fabrique, que mon père a péri en voulant sauver ses livres et sa caisse; et que j'ai été emporté blessé et sans connaissance... Si j'avais pu ne jamais me réveiller! il a été si terrible, le réveil! Et ma mère, dans sa robe de veuve, était si pâle, si amaigrie, si changée, quand elle s'est penchée vers moi et a remercié Dieu, d'une voix brisée, de ce que je revenais à la vie! J'ai eu, à ce moment-là, le pressentiment d'un nouveau malheur : j'ai compris qu'elle était mortellement frappée et que je porterais bientôt son deuil... Voilà six mois que je le porte : pauvre mère! au moins elle n'a pas souffert de la misère; elle a connu notre ruine, mais elle ne la croyait pas complète, et elle est morte avant que nos ressources fussent épuisées. Elle n'était pas inquiète pour moi : elle croyait de si bonne foi qu'avec mon instruction et ce qu'elle appelait mes talents je me ferais vite une place dans le monde! Elle croyait aussi aux amis, elle me nommait ceux qui pourraient m'être utiles.

— Tu iras à Paris, me disait-elle; le fils de ton père ne peut manquer d'être bien accueilli par ses anciens amis; et quand on te connaîtra... Courage, mon enfant; tu referas ta fortune!

Elle est morte pleine d'espoir pour moi...

Ah! moi aussi, j'ai espéré! Espéré quoi? que pouvais-je espérer encore? Mais à vingt et un ans, on a beau souffrir, on cherche à vivre; et je suis allé trouver les protecteurs que ma mère m'avait indiqués. On m'a bien reçu; on m'a plaint, on m'a prodigué les promesses. On ne pouvait rien pour le moment; mais ce n'était qu'une affaire de temps et de patience, et on me trouverait sûrement une position convenable. J'ai attendu; je suis revenu. On n'avait encore rien trouvé; on n'avait pas eu l'occasion de s'occuper de moi; on me croyait placé; les carrières étaient toutes si encombrées! On ne m'oubliait pas; seulement, il fallait du temps... Il est venu un jour où l'on ne m'a plus reçu : c'est fatigant, un solliciteur pour qui on ne peut ou ne veut rien faire. Alors je me suis présenté à des inconnus : partout la même réponse. Je me suis adressé à des agences de placement; il a fallu payer, et elles ne m'ont rien procuré... il y a des métiers que je ne peux pas faire, pourtant!

Attendre, attendre toujours! Je ne peux plus

attendre : dans quelques jours je serai mort de faim. C'est dur, de mourir de faim! et c'est long... du charbon vaudrait mieux : j'ai encore de quoi en acheter assez, je pense... Ce dernier feu me réchauffera : il fait si froid dans cette mansarde!... Je voulais vivre, mais je ne peux pas... mon Dieu! vous voyez bien que je ne peux pas! A quoi suis-je bon, à qui suis-je utile, d'ailleurs?

J'ai ouvert ma fenêtre pour voir une dernière fois les étoiles... Quelque chose de noir a roulé dans la chambre, et je me suis baissé pour le ramasser. C'était quelque chose de vivant; oh! bien peu vivant : un pauvre petit chat transi de froid, raide, dont le poil se hérissait de glaçons, et qui remua à peine dans ma main quand je le relevai. Il faut croire que je suis en disposition de m'attendrir : on a bien le droit d'être nerveux, après tout, dans la situation où je suis! Ce petit être aussi misérable, aussi abandonné que moi, m'a fait pitié; et... ce n'est pas sur lui que j'ai pleuré, assurément, c'est seulement à propos de lui, mais j'ai pleuré comme un enfant. Je me suis assis, et de mon haleine j'ai réchauffé la pauvre bête; je l'ai vue dégeler peu à peu, et je l'ai essuyée avec mon mouchoir. Le petit chat a fait entendre un faible miaulement; alors, pour mieux le réchauffer, j'ai ouvert mon gilet et je l'ai placé contre ma poitrine. Il s'y est endormi confiant; et moi, je n'ose pas bouger, de peur de l'éveiller...

13 novembre.

Mon petit chat, — il est mien, nous nous sommes adoptés réciproquement, et je trouve une certaine douceur dans la société d'un être vivant qui est à moi; — mon petit chat a dormi cette nuit sur mon lit; et ce matin, quand je me suis levé, il a dressé sa petite tête ébouriffée et m'a regardé d'un air étonné. Puis, tranquillement, il s'est mis à faire sa toilette; après quoi il a sauté à bas du lit et a exécuté les plus folles gambades. C'est un joli minet noir et blanc, à demi angora, avec une queue fournie, des yeux vifs et de longues moustaches. Après avoir bien joué, il s'est arrêté d'un air pensif, et, se tournant vers moi, il m'a miaulé quelque chose qui voulait sûrement dire : J'ai faim!

Suis-je fou? je n'ai pas de quoi vivre pour moi, et me voilà chargé d'un animal à nourrir! Il me restait encore un morceau de pain; j'en ai écrasé la mie dans un peu d'eau, et j'ai donné cela à Moustache, — je l'ai appelé Moustache, mon petit compagnon. — Moustache s'en est contenté; heureusement il n'est pas difficile.

Allons, un peu de courage! je vais sortir, recommencer à chercher ma vie... notre vie, puisque à présent nous sommes deux...

20 novembre.

Rien encore! et pourtant je n'ai pas été repris de l'accès de désespoir qui m'avait fait songer au charbon... C'est bien peu de chose, un chat, et

pourtant, je suis obligé de me l'avouer, quoique ce soit risible, celui-ci met un intérêt dans ma vie. Il est si gai, si caressant, il a si bien l'air de m'aimer! Dans les moments où je suis le plus triste, voilà Moustache qui saute sur mes genoux, qui grimpe le long de mon bras, qui s'installe sur mon épaule, et qui frotte en ronronnant sa tête contre ma joue. Je ne peux m'empêcher de le caresser, et me voilà, non consolé, mais distrait. Pauvre petit! je trouverais ma mansarde encore plus lugubre s'il ne m'y tenait pas compagnie; et quand je rentre, j'ai plaisir à le voir accourir et me souhaiter la bienvenue dans son langage.

3 décembre.

Moustache me procure des relations dans la maison, où je n'avais jamais parlé à personne, me contentant de saluer les voisins que je rencontrais dans l'escalier. A mesure qu'il grandit, il devient plus aventureux; il descend dans la cour, et même dans la rue, et risque des expéditions jusque sur les gouttières. Et puis il se lie avec les différents locataires de la maison, surtout avec ceux des étages supérieurs. Je l'ai rencontré hier en grande conférence avec un vieillard qui doit mener une vie assez semblable à la mienne, si ce n'est qu'il a un petit poêle-fourneau dans lequel il fait du feu; j'entends le matin sortir de sa chambre un bruit de moulin à café, et peu d'instants après un parfum exquis se répand dans tout l'étage... Hier donc, pendant que je montais les marches, il caressait Moustache et lui tenait des discours flatteurs :

— Oh! le joli chat! le brave chat! comme il prend bien les souris! Il reviendra, le bon minet, il reviendra chez le vieux Tiburce! et il aura encore du café au lait pour sa peine. C'est bon, le café au lait! n'est-ce pas, minet?

J'arrivais près de lui; il a soulevé sa coiffure, un bonnet grec en damas bleu de ciel orné d'un gland en passementerie, débris de quelque vieux fauteuil, et il s'est excusé des libertés qu'il prenait avec mon chat.

— Un joli chat, Monsieur, et un bon chat; il est venu ce matin me faire une visite, et en un quart d'heure il m'a débarrassé de trois souris. Les souris, Monsieur, c'est la plaie du pauvre monde; dans mon métier particulièrement, elles me font un tort! elles rongent le carton, elles mangent la colle, elles grignotent les pinceaux; quand j'ai fini un ouvrage, je ne sais où le mettre pour le défendre contre ces maudites bêtes...

Et, comme je ne l'interrompais point, mon voisin m'a appris qu'il se nommait Tiburce Lemarié, ancien sergent de Crimée, qu'il avait été décoré à Inkermann, et qu'il n'avait de sa vie mécontenté ses chefs. Il n'était pas resté dans l'état militaire, à cause de ses blessures qui avaient dégénéré en rhumatismes; d'ailleurs, il n'aurait jamais eu d'avancement, « rapport à l'instruction. » Il faisait des cartonnages pour vivre, en attendant la place qu'il

avait demandée, une place de gardien de square; seulement, depuis qu'il l'attendait, on en avait nommé bien d'autres qui n'avaient pas autant de droits que lui : il manquait de protections, voilà! D'ailleurs, son métier n'était pas désagréable; seulement on n'y gagnait pas de rentes... Et il m'invita à entrer chez lui pour voir son ouvrage; et, content sans doute des compliments que je lui faisais, il m'a timidement offert de prendre avec lui une tasse de café au lait; ce serait un grand honneur pour lui, disait-il. Pauvre homme! s'il savait quelle peur j'avais qu'il ne prit mon refus au sérieux, quand je me faisais prier pour la forme! J'ai accepté enfin; et il est parti avec sa boîte à lait, descendant l'escalier comme avec des jambes de quinze ans. Quel bon déjeuner j'ai fait! et quelle joie de causer avec un brave homme!... Si j'osais, je le prierais de me donner des leçons de cartonnage; mais il croirait peut-être que je veux lui enlever son gagne-pain.

A suivre.

M^{me} J. COLOMB.

—•••—

Bienveillance.

Si l'on savait combien il y a de douceur à être bienveillant, tout le monde voudrait l'être.

ÉD. CH.

—•••—



Académie de Venise. — Dessin de Raphaël.

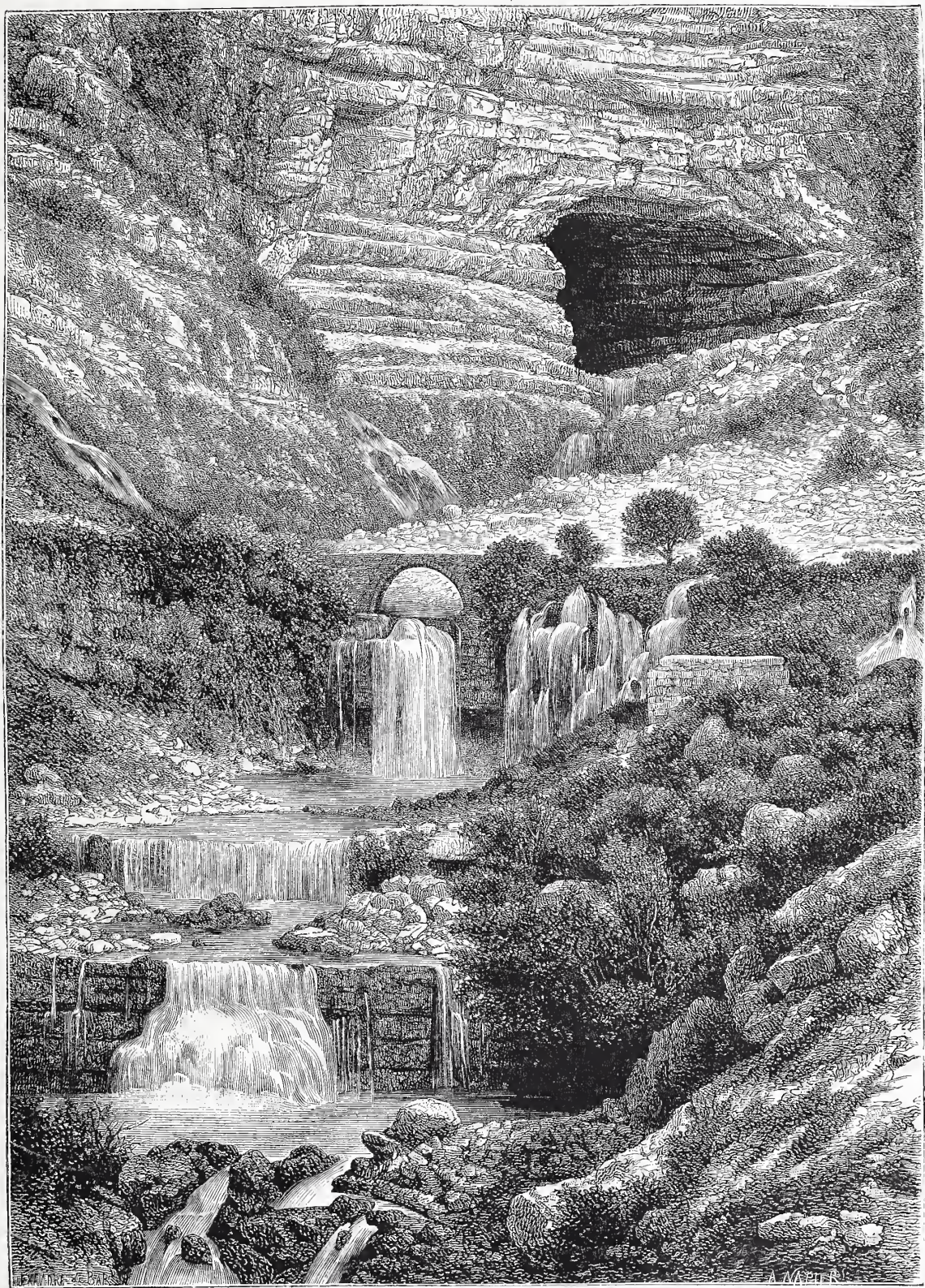
—•••—

ERRATUM.

Livraison du 30 mai, page 168, colonne 2, note. — Le nom du commandant *Rinn*, conseiller de gouvernement à Alger, a été écrit incorrectement *Rhin*.

SOURCE DU NAHR-IBRAHIM, L'ANCIEN ADONIS

(Syrie).



Source du Nahr-Ibrahim, à Afka. — Dessin d'après nature par Alexandre de Bar.

Le Nahr-Ibrahim est une rivière de la Turquie | souterraine dans une grande partie de son cours.
 d'Asie, en Syrie, au sud-ouest de Tripoli; elle est | Sa source, située près du village de Yamounch,

est à sec vers la fin de l'été et au commencement de l'automne; son cours est intermittent; quand elle paraît, presque toujours vers le 8 mars, c'est comme une éruption; elle forme alors un gros ruisseau qui s'échappe de la roche en cascade bruyante, et roule dans un lit de cailloux vers un profond entonnoir appelé « le Gouffre » ou *Balaou*. Au printemps, lorsque la fonte des neiges accroît la masse liquide, les galeries cachées ne sont pas assez larges pour recevoir toute l'eau qui s'y précipite; l'entonnoir de Yamouneh déborde rapidement, et toute la cavité environnante s'emplît : à la place de la plaine caillouteuse, on voit un lac ayant de 3, 4 ou 6 kilomètres de longueur, et 1 800 mètres de largeur ⁽¹⁾.

La source du Nahr-Ibrahim, « la Vaucluse du Liban », dit M. Élisée Reclus, est un des sites grandioses de la Syrie. Autour de la fontaine se développe un vaste amphithéâtre de rochers à 6 ou 700 mètres de hauteur. Les parois crétacées, presque verticales, n'offrent qu'une maigre végétation d'arbrisseaux sortant des fissures en touffes; mais, de distance en distance, la route est coupée en gradins sur lesquels croissent des pins et des genévriers : la muraille blanche est ceinte jusqu'au sommet d'hémicycles de verdure.

À la base de la paroi orientale s'ouvre la caverne, à peu près quadrangulaire, large et haute d'environ 60 mètres, d'où s'échappe l'eau cristalline descendant en cascades bruyantes.

« Au-dessous d'un ancien pont, le torrent plonge de nouveau par trois chutes si régulières qu'on a pu croire, à tort, que les assises de rochers avaient été taillées par la main de l'homme. De grands arbres se penchent au-dessus de l'eau pure où jadis, dit la légende, se refléchissait la figure d'Adonis. »

La rivière, qui s'échappe de la caverne d'Aska pour entrer dans la Méditerranée, à 6 kilomètres au-dessous de Djebail, l'ancienne Byblos, était l'Adonis des Phéniciens et des Grecs; les mahométans et les juifs, rejetant la tradition païenne, ont donné à la rivière sacrée le nom de leur patriarche Abraham : l'Adonis est devenu le Nahr-Ibrahim. Le temple de Vénus qui s'élevait sur un promontoire au-dessus de la source est démoli, mais les paysans des alentours vont encore, aux anniversaires des fêtes anciennes, attacher des chiffons aux arbustes qui croissent entre les pierres.

Chaque année, après la saison des pluies, les eaux du Nahr-Ibrahim, chargées de limon, prennent une teinte rougeâtre, et la mer se colore au loin. Cette argile, selon la Fable, était le sang d'Adonis mis à mort par la dent du sanglier. ⁽²⁾

(1) Paul Lucas dit qu'au dix-septième siècle, à l'époque de son voyage, le lac était de fondation récente; au fond, on voyait les restes d'une ville engloutie. Lucas prétend qu'en s'y baignant il se reposa sur la terrasse d'une maison noyée, et qu'il put examiner les ruines de la cité, qui était belle et bien bâtie; mais on ne peut pas avoir toujours foi dans la véracité de Lucas.

(2) Élisée Reclus, *Géographie universelle* : l'Asie antérieure; — Lortet, *Tour du monde* : la Syrie d'aujourd'hui. — de Vogüé, *Revue des Deux Mondes*.

QUELQUES FEUILLETS DE MON JOURNAL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 238.

14 décembre.

L'autre jour, dans la rue, je me sens frapper sur l'épaule. Je me retourne, et je reconnais Dulort, un camarade d'études, un peu plus âgé que moi, un bon garçon, pas fort, mais honnête et consciencieux. Il paraissait enchanté de me rencontrer.

— Ce brave Maugey! quelle bonne surprise! Que fais-tu à Paris? Moi, je suis employé à l'Hôtel de ville, service des monuments et des jardins publics; je gouverne de loin les jardiniers, les cantonniers, les arroseurs, les gardiens des squares...

Ce mot m'a fait dresser l'oreille.

— Gardiens des squares! je connais un brave homme qui voudrait bien l'être : peux-tu quelque chose pour lui?

— À l'occasion, oui, peut-être : a-t-il fait une demande?

— Sans doute!

Et me voilà détaillant les titres de mon protégé; Dulort prend tout cela en note, et me promet de s'occuper de lui. Ce serait un peu fort, si je réussissais à faire pour autrui ce que personne ne fait pour moi! Dulort a quitté le pays avant notre ruine; il me parlait comme à son camarade d'autrefois... Gardien de square! je ne peux pas demander cela pour moi, on ne me le donnerait pas, je n'ai ni campagnes ni blessures; mais Dulort ne pourrait-il me procurer autre chose? Et, balbutiant, je lui ai dit en m'efforçant de sourire :

— Est-ce que tu ne pourrais pas me trouver aussi une place, à moi?

Il a reculé de deux pas.

— À toi!

Alors je lui ai tout conté; et quand j'ai eu fini, le bon garçon était aussi embarrassé que moi.

— Des places! sans doute, il y en a; mais c'est long à venir, et on commence par être surnuméraire... ce n'est pas ce qu'il te faut... C'est terrible!... Viens me voir au bureau la semaine prochaine, d'ici là je vais m'informer... Mon pauvre Maugey! je voudrais être ministre, je te placerais tout de suite. En attendant, si tu...

Il faisait mine de chercher son porte-monnaie : je lui ai serré la main et je me suis sauvé. Le prêt d'un ami même, quand on n'est pas sûr de rendre, n'est-ce pas une aumône?

25 décembre.

Je suis allé voir Dulort à son bureau.

— Ah! j'allais t'écrire, m'a-t-il dit : par un hasard extraordinaire, j'ai pu mettre en avant la demande de ton voisin; les circonstances se sont trouvées favorables; bref, il va être nommé à un joli petit square, dans son quartier : il n'aura pas besoin de déménager. N'est-ce pas délicat de la part de l'administration?

J'ai remercié chaudement Dulort; il a ajouté :

— Pour toi, c'est plus difficile. Est-ce que tu copierais des rôles, en attendant? je connais quelqu'un qui pourrait t'en procurer; mais c'est si peu payé!

Si peu! et moi qui n'ai rien! J'ai été bien heureux de rentrer chez moi avec un paquet de rôles sous le bras : pourvu que cela dure, et qu'il y en ait assez pour m'assurer mon pain quotidien. — Moustache trouve le sien dans les greniers, où les souris ne manquent pas; il n'a plus besoin de moi, mais il est resté mon ami et mon hôte. Il ne fait plus guère de tort à mon pain; peut-être qu'il préfère le déjeuner du père Tiburce...

4 janvier.

Grande journée! mon vieux voisin a reçu sa nomination, et il l'a reçue de ma main, car c'est à moi que Dulort l'avait adressée. Le nouveau gardien de square n'en revenait pas; il ne m'aurait jamais cru si puissant, à juger d'après l'apparence; et il me remerciait avec un mélange de reconnaissance et de respect à faire rire. Il a fallu déjeuner avec lui; il a ajouté à son café au lait habituel des côtelettes de chez le charcutier, avec beaucoup de cornichons, et une bouteille de vin : un vrai festin! Comme il ne boit ordinairement que de l'eau, et que je touchais à peine à son vin, il est devenu bavard, et m'a déroulé tous ses projets d'avenir. Il a en province une sœur plus jeune que lui, une savante! elle était institutrice, et elle a épousé un lieutenant de la ligne, un brave, qui a gagné la croix en Algérie. Par malheur, il est mort il y a deux ans, et sa veuve a bien de la peine à vivre et à élever sa petite fille. A présent, plus de tourment! Tiburce va la faire venir chez lui: il descendra d'un étage, et louera un petit appartement qui se trouve libre : deux chambres et une cuisine, c'est tout ce qu'il faut. La veuve tiendra le ménage; elle vivra comme une dame, elle élèvera sa fille, et ne travaillera que si elle veut : il y a bien des gardiens de square qui ont femme et enfants, et tout cela vit de leurs appointements. Le vieux Tiburce ne sera plus seul! il aura sa sœur avec lui, une si bonne femme, si douce! il verra grandir sa filleule, la petite Jeanne, et c'était une bien jolie petite fille, quand on l'a baptisée. Cette idée-là m'a égayé : il avait l'air si convaincu de la beauté de cet enfant au maillot!

18 janvier.

J'ai aidé mon vieux voisin dans son déménagement : sa sœur sera ici demain, elle s'est arrêtée en route chez des amis pour laisser à son mobilier le temps d'arriver avant elle. Un pauvre petit mobilier, bien simple, bien vieux; on voit que le lieutenant n'était pas riche, ni sa fiancée non plus, et qu'ils ne se sont pas adressés à un tapissier pour monter leur ménage. La jeune femme a apporté avec elle les vieux meubles de ses parents, — et Tiburce est tout joyeux de les revoir. — Tout en les déballant, il me raconte leur histoire. Cette

petite table à ouvrage, c'est un cadeau de fête de son père à sa mère; il se rappelle encore combien elle était joyeuse lorsqu'elle l'a reçue, et comme elle y a vite rangé ses bobines, ses ciseaux, ses cordons, ses pelotons, qu'elle serrait auparavant dans une grande boîte qui n'était pas commode. Ah! la voilà, la grande boîte; elle a servi depuis à loger la provision de sucre; la mère de Tiburce était une femme économe, qui ne laissait rien perdre. Un fauteuil! le seul qu'il y eût dans sa maison; elle l'avait acheté dans une vente, pour son mari qui relevait de maladie. Cette commode-là, Tiburce la connaît bien: il s'y était juché, un jour, et y avait fait monter sa sœur; elle est tombée et s'est fait une grosse bosse au front, et leur mère l'a grondée tout en l'embrassant pour la consoler. Et ainsi de suite! mon vieil ami riait en rappelant un à un ses souvenirs, et tout en riant il avait une larme dans chaque oeil.

20 janvier.

Les voyageuses sont arrivées. M^{me} Aubert est une femme pâle et maigre, qui paraît souffrante ou triste, les deux peut-être, et qui a les cheveux gris; mais elle a la physionomie la plus douce et la plus bienveillante qu'on puisse voir. La petite Jeanne, qui était si jolie lors de son baptême, est une petite créature chétive et brune, dont les mains osseuses, aux longs doigts minces, font penser à des araignées qui se promèneraient vivement sur tous les meubles. Elle est certainement très active et très adroite : sur un mot, un signe de sa mère, quelquefois même spontanément, elle range, essuie, change de place les objets, leur impose un ordre qui est toujours le meilleur possible, draperie un rideau, accroche une gravure au mur, étale un vieux tapis, et donne un air confortable à la pièce, dont nous n'avions rien pu faire de bien, Tiburce et moi. Le tout sans parler; si je ne l'avais pas entendue, en arrivant, dire bonjour à son oncle, je pourrais la croire muette. Elle a l'air très grave; sa bouche ne sourit pas; par moments seulement ses yeux noirs se mettent à briller comme s'ils s'allumaient tout à coup, puis ils s'éteignent subitement : ce sont là ses moments de gaieté. Une singulière enfant. Quel âge peut-elle avoir? Huit ou neuf ans, peut-être? Sa figure annonce davantage, mais elle est si petite!

29 janvier.

Je respire un peu. Les rôles me donnent de quoi vivre — mal, mais enfin je vis. — Il n'y a pas pour moi de petites économies, et M^{me} Aubert m'en fait faire une importante : je ne suis plus obligé de brûler de l'huile pour éclairer mon travail. Le soir, je descends chez mes voisins; M^{me} Aubert m'y a engagé avec tant de bonne grâce, elle m'a si bien démontré qu'il y avait place pour quatre à la lumière de sa lampe, que j'ai cédé sans scrupule. C'est vrai, je ne les gêne pas, ils ont même l'air contents de me voir, moi et Moustache : car Mous-

tache y vient aussi, et partage son temps entre les genoux de Jeanne et le petit tapis qui est devant le feu. Tiburce fait des cartonnages, Jeanne l'aide très adroitement, et M^{me} Aubert remet à neuf la garde-robe de son frère. Moi, je copie mes rôles, et de temps en temps nous causons. De quoi? de rien d'intéressant, sûrement; je ne saurais me rappeler le lendemain ce que nous avons dit; mais je suis heureux d'échanger quelques mots avec des êtres bienveillants, de passer ma soirée comme en famille, de reposer mes yeux sur des figures honnêtes et bonnes. Je me reprends à espérer, quoique je n'aie guère de motifs d'espérance. Il est décidément trop difficile de gagner sa vie dans notre société, quand on a reçu une certaine éducation, et qu'on a appartenu à un certain monde. On ne peut pas prendre un métier, — d'abord, on n'en sait aucun, et puis on n'en aurait pas la force, — et il est dur, trop dur de descendre, de changer de milieu; la dignité, la délicatesse, sont sans cesse froissées par les habitudes, le langage, les idées du monde nouveau où la pauvreté vous force de vivre... les privations matérielles ne sont rien à côté...

8 février.

Je relis les dernières lignes que j'ai écrites. Je pensais, je pense encore ainsi; mais ai-je raison? Hier soir, je ne sais comment j'ai été amené à exprimer chez mes voisins des idées analogues. Le bon Tiburce trouvait que j'avais parfaitement raison; il était de mon avis plus que moi-même, et il m'a si bien présenté à mes propres yeux comme un être supérieur qui ne pouvait vraiment pas consentir à descendre, que je n'ai pu m'empêcher de me trouver un peu ridicule. A ce moment, relevant la tête, j'ai vu briller comme un éclair en face de moi; c'étaient les yeux de Jeanne qui s'allumaient. Cette petite fille se moquerait-elle de moi? ai-je pensé. Et je lui ai demandé son avis sur ce que nous disions. Elle n'a pas répondu directement; elle s'est penchée vers Moustache, endormi sur ses genoux, et l'a caressé en murmurant à demi-voix :

— Ce bon Moustache! ce joli Moustache! Nous nous aimons bien, n'est-ce pas, Moustache? et nous ne sommes pas de la même espèce, pourtant!

J'ai compris; j'étais battu de ce côté-là. J'ai alors interrogé M^{me} Aubert, qui avait l'air sérieux.

— Mais, m'a-t-elle répondu, il y a beaucoup à dire à cela. Descendre du rang qu'on occupait doit certainement causer une très vive souffrance... d'amour-propre.

— Pas seulement d'amour-propre, me suis-je écrié.

— Non, pas seulement, mais surtout. Le reste... j'ai vécu un peu avec toutes les classes de la société, depuis les pauvres gens dont j'élevais les enfants, au temps où je tenais une petite école, jusqu'aux millionnaires chez qui j'ai été institutrice; eh bien, je vous assure que j'ai rencontré partout de nobles sentiments, du dévouement, des

vertus, et qu'il y a tel manoeuvre, telle pauvre ouvrière qui m'a remplie d'admiration par son courage, sa charité, l'élévation de son âme et même la distinction de ses manières et de son langage. Croyez-moi, partout on trouve à se faire entendre, et le dédain est mauvais conseiller. Est-ce que le banquier ou l'agent de change qui découpe du bois ou tourne des billes pour s'amuser ne serait pas toujours le même homme, si, ruiné, il le faisait pour gagner son pain?

Je n'ai su que répondre : elle a raison. Ai-je jamais rencontré, dans ma vie d'autrefois, une âme qui valût celle du bon Tiburce? Et elle! elle est sa sœur, après tout, et leurs parents étaient de pauvres ouvriers : il me semble pourtant que je ne me serais pas trouvé dépaysé parmi eux...

A suivre.

M^{me} J. COLOMB.

LES BARBIERS CHINOIS.

Plus que partout, le barbier, en Chine, a des fonctions multiples : guérisseur, coiffeur, manucure, baigneur, masseur, rebouteur, gazetier et pédicure. Malgré toutes les qualités qui semblent requises pour bien s'acquitter de tant de choses, il est mis au ban de la société, en compagnie des comédiens, des porteurs de palanquins, des chiromanciens, et des médecins même les plus doctes. Pour eux tous, quelque mérite qu'ils aient pu acquérir, même en dehors de la profession qui les fait considérer comme indignes, la carrière du mandarinat civil ou militaire reste fermée à leurs aspirations.

Le barbier chinois porte toute sa boutique avec lui; il porte sur ses épaules, et accrochés aux deux bouts d'un bâton, son bassin de cuivre, son coquemar et du feu, son siège à tiroirs avec le linge et sa trousse. Il annonce son passage en frappant un petit plat de métal, et là où l'on veut, dans la rue, au milieu d'une place ou d'une cour, sur la porte des maisons, il opère le client qui l'arrête.

L'eau bouillante, dont il est toujours nanti, remplace la savonnette pour assouplir les surfaces sur lesquelles doit passer son rasoir de fer, court et large. D'une main légère il le fait courir sur le haut de la tête, en ménageant la tresse, sur les paupières supérieures, sur le nez, enfin partout où il le faut pour obtenir une glabrité luisante sans laquelle un Chinois se croirait dépourvu de toute séduction. Cela fait, le barbier vous coiffe et retourne vos paupières pour en enlever les mucosités à l'aide d'un vilain petit instrument d'ivoire⁽¹⁾; vient ensuite le tour des oreilles, dont il poinçonne

(1) Cette coutume a les conséquences les plus graves; elle occasionne des conjonctivites et l'inflammation de la cornée. La surface interne des paupières se couvre bientôt d'une abondante granulation et finit par se renverser après être devenue dure comme un mince parchemin.

patiemment tous les pores. Pour tout cela il demande environ quatre sous, et vous fait les ongles par-dessus le marché.

Les sybarites ne se contentent pas des opérations que nous venons de décrire. Ils livrent les muscles de leurs bras et de leurs jambes au doigté

nerveux et pétrissant du barbier. Celui-ci tire sur les articulations, fait craquer la jointure des doigts, exécute ensuite sur le torse nu de la pratique un massage dont le tambourinement va du pianissimo au fortissimo, et lorsque le client commence à haleter, il le renverse brusquement en travers sur



Un Barbier chinois. — D'après une photographie.

ses genoux, lui fait craquer les reins; et l'envoie gémir sous des couvertures.

Tel est ce qui m'advint. Je ne fus, en Chine, sybarite qu'un jour, et, ma curiosité étant satisfaite, j'ai juré, mais trop tard, qu'on ne m'y reprendrait plus.

G. DEV.

—*—

HYGIÈNE.

COMMENT ON DOIT LIRE ET ÉCRIRE.

Il ne s'agit pas ici de l'art de la lecture, du talent de bien noter les idées exprimées, de les détacher convenablement les unes des autres, de donner à chacune d'elles, par la prononciation, par

l'intonation, par la durée des silences, sa valeur relative dans l'harmonie de la phrase. Ces choses-là ont été étudiées et expliquées avec art et avec charme par M. Ernest Legouvé, de l'Académie française. Il s'agit moins encore de l'art de bien tracer les caractères de l'écriture, de se montrer expert dans les *pleins* ou dans les *déliés*. Cela regarde les calligraphes. Le but de cette note est de rappeler les conditions matérielles dans lesquelles il importe de se placer pour lire ou pour écrire sans nuire à la vue.

Ces conditions sont nombreuses; elles peuvent même varier suivant qu'elles s'appliquent à une personne isolée ou à une réunion plus ou moins nombreuse: par exemple, à une classe d'enfants; mais, d'une part, quelques-unes, liées à l'attitude du corps, sont celles mêmes qui concernent la

manière de s'asseoir, et qui ont été étudiées dans un précédent article (1); d'autre part, les conditions hygiéniques de la lecture ou de l'écriture dans les écoles d'enseignement introduisent dans la question principale des considérations particulières qui sont du ressort de la pédagogie scolaire, et dont je n'ai pas à m'occuper. Je veux seulement tracer, à l'usage des familles, quelques règles à suivre sous le triple rapport : 1^o de la distance à observer entre l'œil et la page du livre ou le cahier d'écriture; 2^o de l'intensité de la lumière; 3^o de la direction dans laquelle celle-ci doit arriver sur le champ de la vision.

I

Sur le premier point, plus que sur tout autre, il y a avantage, pour bien faire comprendre l'importance des préceptes, d'en expliquer la raison. Et cela est aisé en l'absence même de démonstrations techniques. Personne n'ignore ce que c'est qu'une *lentille* : un morceau de cristal convexe sur les deux faces, et qui, comme tel, a la propriété de rassembler, de concentrer en un seul point les rayons qui l'ont traversé; ce point s'appelle *foyer*. Il est peu d'enfants qui n'aient eu à leur disposition ce petit objet d'optique, et ne se soient amusés, par un beau jour d'été, à le placer entre le soleil et l'une de leurs mains, pour se procurer l'indiscutable plaisir de voir apparaître sur un point de la peau une petite tache lumineuse et brûlante. On se laissait même dire au collège qu'au siège de Syracuse Archimède incendiait, par un procédé analogue, les galères romaines, qui n'étaient pas *blindées*. Quoi qu'il en soit, l'enfant qui cherche à s'incendier lui-même remarque bien que la tache ne prend tout son éclat et le sentiment de brûlure toute son intensité qu'à une certaine distance respective de la peau et de la lentille. S'il augmente la distance, la tache s'affaiblit ou disparaît, parce que le point de convergence des rayons, le foyer, se forme en avant de la peau; s'il la rapproche trop, le même phénomène se produit, parce que le foyer n'est pas encore formé quand les rayons qui ont traversé la lentille arrivent à la peau. Loi générale : le foyer formé par les rayons émanés d'un corps lumineux est d'autant plus éloigné de la lentille que ce corps en est plus rapproché.

Eh bien, l'œil, dans son ensemble, est un appareil lenticulaire composé à l'intérieur de plusieurs parties, de plusieurs *milieux*, comme on dit, qui ne modifient pas tous au même degré la direction des rayons, et, à cause de cela, il ne peut être assimilé à un simple verre biconvexe; mais l'assimilation devient tout à fait légitime si l'on considère seulement celui des milieux qui joue dans les phénomènes optiques le principal rôle, et qu'on appelle le *cristallin*. Le cristallin est rigoureusement une lentille, au delà de laquelle les rayons lumineux doivent se réunir sur un véritable écran

placé au fond de l'œil, et qui est la *rétine*. Qu'on se figure maintenant, sans s'embarrasser de notions anatomiques, que cette lentille vivante est munie d'un petit appareil circulaire disposé de manière à augmenter à volonté son degré de convexité, et l'on saura tout ce qui est nécessaire pour comprendre, dans l'acte de la lecture ou de l'écriture, l'importance de la question posée en ce moment : celle de la distance qui doit séparer l'œil du livre ou du cahier. Grâce à la possibilité de faire varier la courbure du cristallin, et conséquemment de déplacer le foyer, l'œil normal *s'accommode* à des distances très différentes. Mais chez certaines personnes, regardant un objet à une distance où il serait vu distinctement par d'autres, le foyer se forme soit en avant de l'écran, soit en arrière, et l'*accommodement* (c'est le mot scientifique) ne peut se faire que pour certaines distances restreintes. Dans le premier cas, le sujet rapproche l'œil de l'objet pour reporter le foyer plus en arrière; dans le second, il l'éloigne pour reporter le foyer plus en avant; dans l'un et l'autre cas, pour le ramener juste sur l'écran. Enfin il y a des yeux conformés de telle sorte que les rayons se dispersent plus ou moins, au lieu de former le foyer unique et bien délimité qui est la condition d'une vision nette. Alors le sujet essaye instinctivement, sans y réussir beaucoup, de corriger ce défaut par le rapprochement de l'objet et par des efforts d'accommodation.

Or, l'écueil de la lecture est de placer l'œil à une distance du livre telle qu'elle nécessite, de la part du petit appareil indiqué, un travail que rendrait inutile une distance différente. Devenu habitude, ce travail constitue une cause de trouble permanent de la fonction visuelle, et la forme de la perturbation la plus commune comme la plus prononcée est la production de la *myopie*. Plus d'une circonstance peut porter l'enfant à regarder de trop près, — on le verra tout à l'heure; — mais une des plus fréquentes est une disposition vicieuse du mobilier, consistant en ce que la hauteur de la table, par rapport à celle du siège, place l'œil trop près du livre, ou en ce que le trop grand éloignement du siège oblige l'enfant à se pencher pour appuyer les coudes, ce qui a le même effet que la condition précédente; même une table trop basse, relativement à la hauteur du siège, a presque le même genre d'inconvénient qu'une table trop haute, parce que l'enfant, obligé de baisser la tête pour mieux voir, n'observe pas dans ce mouvement la mesure nécessaire. Il est donc bon que ces hauteurs respectives du siège et du pupitre soient convenablement déterminées, et telles que l'enfant distingue bien les caractères sans nécessité d'incliner notablement le tronc ou la tête. Les distances à établir entre l'œil et le livre varient nécessairement d'individu à individu. Chez le nouveau-né, le globe oculaire est à peu près sphérique, le foyer lumineux se forme ordinairement en arrière de l'écran, et si on avait la fantaisie de

(1) Voy. t. II (2^e série), p. 265.

faire porter au petit être des lunettes, ce devrait être des lunettes à verres convexes, ou de *presbytie*. A mesure que l'enfant grandit l'œil s'allonge d'avant en arrière, et vient un moment où le foyer lumineux tombe exactement sur l'écran. Mais souvent la bonne nature commet la maladresse d'allonger ce globe plus que de raison, et alors le foyer tombe en avant de l'écran : c'est l'état de *myopie naturelle*. Un œil bien conformé ne distingue plus nettement un objet à une distance inférieure à 20 centimètres; pour un enfant de sept ou huit ans, non myope, 30 à 35 centimètres sont une distance convenable pour la lecture. S'il est myope, on sera bien forcé de se contenter d'une distance moindre; mais si on le laisse s'approcher des objets à discrétion, et surtout si on l'installe de manière à rendre le rapprochement inévitable, on facilitera les effets de la défektivité naturelle.

II

Le *degré d'intensité de la lumière* exerce sur la vision deux sortes d'influence. Trop vive, la lumière blesse la rétine, et, si elle se prolongeait, pourrait y produire des désordres physiques et altérer le sens de la vue. C'est pour prévenir cette impression excessive que la pupille se resserre devant une lumière très intense et l'arrête au passage, tandis qu'elle se dilate devant une lumière faible pour en laisser pénétrer une grande quantité. On jugera aisément de l'effet rapide des variations d'intensité de la lumière en passant d'une chambre très éclairée dans un cabinet obscur; dans celui-ci, on ne verra les objets se dessiner qu'au bout de quelques instants. Dans l'acte de lire et d'écrire, un éclairage trop intense fatigue promptement la vue; un éclairage trop faible force l'enfant à regarder de près, et alors se reproduit la cause de myopie indiquée tout à l'heure. Dans les établissements scolaires, on s'est beaucoup préoccupé de cette question, et l'on a imaginé des procédés propres à mesurer la quantité de lumière introduite dans une classe, à assurer sa bonne répartition, et à obtenir partout un éclairage *suffisant*. Ici, c'est assez d'avoir fait comprendre pourquoi il importe de régler l'éclairage de la chambre de travail, et tout particulièrement de ne pas laisser les enfants travailler dans la demi-obscurité.

III

C'est une autre question, et une question bien débattue, que celle de savoir *dans quelle direction* la lumière doit arriver à celui qui lit ou écrit. La faveur générale paraît acquise aujourd'hui à l'éclairage *unilatéral gauche*, c'est-à-dire à la lumière tombant sur le travailleur par son côté gauche et se projetant librement sur le papier sans recevoir l'ombre de la main qui tient la plume ou le livre. Il est certain que la lumière venant des deux côtés à la fois, et ne donnant jamais à droite et à gauche la même valeur de tons aux nombreux acci-

dents de la forme, amène dans les sensations perçues une certaine confusion qui est nuisible à l'éducation de la vue (Émile Trélat); on peut expliquer cela par des considérations d'optique, que j'écarte soigneusement. Je suis donc disposé à adopter entre les deux modes d'éclairage l'*unilatéral*; j'y mettrai seulement deux conditions: la première, que la salle de travail ne fournira aucune autre source de lumière capable d'impressionner un peu sérieusement la rétine; la seconde, que la source de lumière latérale, au lieu d'être placée parallèlement au plan transversal du corps, c'est-à-dire de se déverser directement sur le côté gauche de la face et conséquemment sur l'œil correspondant, soit placée en arrière, assez pour glisser en quelque sorte à côté de l'œil, pas assez pour projeter l'ombre de la tête ou de l'épaule sur le papier. Si, en effet, quand on travaille près d'une fenêtre située latéralement, une fenêtre voisine, soit également de côté, soit de face, vient mêler son jour à celui de la précédente, on retombe à un degré encore plus prononcé dans l'inconvénient d'un mélange fatigant des clairs et des ombres; ou bien, si le jour de l'unique fenêtre latérale arrive trop directement sur le côté gauche de la face, la sensation permanente que l'œil en éprouve fait une diversion désagréable avec celle qu'il reçoit tant du papier blanc que des caractères changeants du texte imprimé ou de l'écriture. C'est ce qu'on vérifie aisément, surtout si on a la vue délicate, en plaçant la main ouverte sur la tempe gauche en manière d'écran. Tout le champ du travail devient à l'instant plus net, et l'œil a le sentiment prolongé d'un soulagement. Si bien, et je le dis sérieusement, que l'enfant assis devant son pupitre près d'une fenêtre latérale, qui, sans souci des comparaisons malicieuses, munirait son œil gauche d'un petit carré de cuir ou de carton semblable à celui qu'on attache à la têtère des chevaux et des ânes pour les empêcher de voir de côté, ne ferait que prendre une mesure d'hygiène parfaitement raisonnable.

Je ne m'arrête pas à l'éclairage *par derrière*, dans lequel la lumière est nécessairement interceptée par le corps du travailleur, ni de l'éclairage *par devant*, qui éblouit (quoique celui-ci puisse être rendu à peu près inoffensif par un écran grisâtre devant une fenêtre non exposée au soleil); mais on ne peut passer sous silence l'éclairage *par en haut*, qui a ses partisans.

Ici il faut distinguer. Dans une pièce destinée à recevoir un personnel nombreux et qui doit être partout uniformément éclairée, le jour d'en haut n'est bon que s'il est fourni par le plafond tout entier au moyen d'un toit de verre; autrement l'ombre des têtes se projetterait toujours dans un sens ou dans un autre. Mais dans un atelier de peintre, dans une chambre d'appartement, on conçoit très bien la possibilité d'ouvrir par en haut une source restreinte de lumière qui, tombant sur le travailleur dans une direction un peu

oblique d'arrière en avant, éclairerait admirablement le lieu de travail, sans projection d'ombre et sans causes d'éblouissement. C'est, d'ailleurs, à peu de chose près, le résultat obtenu par l'éclairage à la lampe quand un globe dépoli en tempère l'éclat, ou mieux encore quand un abat-jour masque le foyer lumineux en en rabattant les rayons sur la table. L'essentiel ici est de se contenter de l'intensité de lumière qui convient à un parfait exercice de la fonction visuelle. A cette condition, je ne crois pas la lumière de la lampe plus nuisible que la lumière du jour.

Dr A. DECHAMBRE,
De l'Académie nationale de médecine.

— o o —

SCÈNES DE LA VIE DES FOURMIS.

I

« Elles n'accordent les honneurs de la sépulture qu'à leurs compagnes défrites, dont les restes sont respectueusement portés au champ de repos sans avoir subi aucun outrage; mais elles agissent tout différemment à l'égard des cadavres de leurs ennemis tués dans une rencontre individuelle ou collective. En rendant à leurs morts les honneurs funèbres, malgré le régime égalitaire qui caractérise leurs institutions, elles ne sont cependant pas exemptes de certains préjugés de castes. C'est ainsi que les morts de distinction, c'est-à-dire les maîtres du logis chez les espèces esclavagistes, jouissent du privilège d'un enterrement de première classe avec concession perpétuelle, tandis que les serviteurs sont bien plus modestement traités et n'ont que la fosse commune pour dernier asile. Les cadavres privilégiés sont déposés isolément et côte à côte, tandis que ceux de leurs noirs esclaves sont entassés pêle-mêle dans un autre emplacement situé plus près du nid et presque à l'entrée des galeries, comme si les corps de ces parias ne valaient pas la peine d'un transport plus lointain, réservé aux restes mortels des fourmis de noble caste. »

C'est des fourmis, en effet, qu'il est question dans ce passage, qu'on dirait certainement tiré d'un ouvrage ethnographique ou de quelque récit d'un voyageur relatant les mœurs d'une tribu indienne pratiquant les rites d'une civilisation orientale; mais ce passage est emprunté au savant volume que M. Ernest André (1) a consacré récemment, dans la *Bibliothèque des merveilles*, aux fourmis. A lire la série des chapitres si pleins d'intérêt sur les mœurs de tout un petit peuple, que nous

ne connaissons souvent que par les maraudeurs qui se faufilent dans nos sucriers et pots à confitures, on dirait l'histoire d'une nation avec ses mœurs, ses institutions, ses qualités, ses défauts, j'allais dire et son degré de civilisation.

Sir John Lubbock, un des naturalistes les plus éminents de notre époque, n'hésite pas à assigner aux fourmis le deuxième rang dans la série animale, immédiatement après l'homme, reléguant à un rang inférieur les singes anthropoïdes et les mammifères les plus élevés.

Cette opinion, dit M. André, n'a rien de fantaisiste, et il ne manque peut-être aux fourmis que d'avoir notre taille pour que l'empire du monde leur appartienne aussi bien qu'à nous. Cependant il est permis de penser qu'il leur faudrait encore quelque autre chose.

Maintenant, regardons cet émule de l'homme. Trois segments plus ou moins globuleux ou étirés : une tête, un thorax, un abdomen, le tout d'une longueur de quelques millimètres. Sous la tête, deux larges pièces mobiles, les mandibules; sur le front, deux minces filets vibrants, les antennes. Attachées au thorax, trois paires de pattes grêles en arcs-boutants locomoteurs; puis, chez les femelles vierges et les mâles, deux paires d'ailes inégales, membraneuses; une taille d'une finesse et d'une souplesse incroyables, reliant le corselet à l'abdomen ovale, marqué d'une série d'anneaux et souvent garni d'un fin duvet de poils. Voilà l'aspect d'une fourmi, qui est un insecte, c'est-à-dire un animal à corps entaillé (*insecare*) de l'ordre des Hyménoptères.

Une fourmilière héberge généralement trois sortes d'habitants : les mâles ailés, les femelles ailées, reines d'un instant, et les ouvrières aptères.

Les reines ont un appartement séparé : elles assurent pendant une série d'années le repeuplement de la fourmilière; elles sont entourées de soins assidus.

C'est aux ouvrières seules qu'incombent tous les soins du ménage, à l'intérieur et au dehors; elles font le service de l'intendance, préparent la nourriture, s'occupent de l'éducation des jeunes; en architectes habiles, elles agrandissent la demeure, réparent les dégâts, aménagent les galeries, les appartements et les issues; elles veillent à la sécurité de la colonie, nettoient leur maison, éduquent les adolescents, opèrent les sauvetages, soignent les malades, portent les morts au cimetière; elles travaillent et peinent, jasant et s'amuseant, se querellent avec leurs voisins, et font leur toilette; en somme, une vie toute de travail. Et dans cette colonie, où chaque membre semble remplir son devoir jusqu'au bout, où aucun désaccord ne semble entraver ou amoindrir le bien-être de la communauté, c'est une pensée du plus étroit patriotisme qui préside à toutes les relations des fourmis libres avec les fourmis de tribus voisines. Aussi leur honneur n'est-il pas sans mélange, et les récits de guerres meurtrières de tribu à tribu.

(1) M. André nous pardonnera de révéler au public qu'il est notaire à Gray. Le savant M. Blanchard, de l'Institut, voulut bien nous le désigner comme l'homme de France, l'observateur naturaliste, le plus capable d'écrire une œuvre d'une grande autorité sur la vie des fourmis. Ce fait démontre que les travaux professionnels ne sont pas toujours des obstacles à des études de la nature qui peuvent profiter à la science et honorer notre pays.

d'expéditions offensives en pays ennemis, de la servitude, de l'esclavage et des morts ignominieuses infligées aux ennemis vaincus, viennent

souvent ternir les pages de l'histoire des fourmis et rappeler celle de l'humanité.

Chez la plupart des fourmis, les ouvrières font



Vue extérieure d'une fourmilière. — Scènes diverses : travaux et jeux. — En haut, à gauche, un cimetière.

à la fois le métier de guerre et de paix ; mais quelques espèces conquérantes et plus sanguinaires entretiennent des armées de « soldats » qui, pour-

vus d'une grosse tête à mandibules puissantes, comme les « soldats » ou « officiers » des *Eciton* du Brésil et de la Guyane et les *Anomma* de l'A-

frigue tropicale, se réservent en temps de paix les travaux les plus difficiles, comme le transport des fardeaux, tandis que pendant les expéditions ils font le service d'éclaireurs, de véritables combattants, flanquant la colonne en marche, attaquant les petits voyageurs à pied, pillant, volant toutes les demeures du pays qu'ils traversent, s'introduisant même jusque dans les nids des guêpes; bref, se comportant en soldatesque redoutable: tout cela, et c'est là leur excuse, pour approvisionner la colonne des ouvrières en marche qu'ils ont mission d'escorter, de défendre et d'alimenter de vivres jusqu'au campement prochain.

A une certaine distance de la fourmilière, une pauvre voyageuse est couchée par terre, grièvement blessée; une autre, rentrant au logis par le même chemin, survient, voit sa sœur malade et s'approche. Ayant, sans doute, par des attouchements d'antennes, reçu confiance des malheurs de la blessée, elle l'examine, lui lèche les blessures et, la voyant dans l'impossibilité de continuer sa route dans l'état où elle se trouve, la saisit de ses mandibules de façon à la soulever complètement: ainsi chargée, elle prend le chemin du logis. On voit sur la gravure des jeux, des luttés, divers travaux, un cimetière où l'on transporte les morts: une ouvrière vient d'apporter le cadavre d'une compagne au champ du repos, où elles sont disposées sur le dos, en rangées régulières.

On se rappelle que la Fontaine, à qui on avait demandé un jour la cause d'un retard inattendu, répondit qu'il venait d'accompagner une fourmi au cimetière, et qu'il avait reconduit la famille à la maison.

A suivre.

G. CAPUS.

—*—

HISTOIRE D'UN SOLITAIRE.

XAVIER THIRIAT.

Suite et fin. — Voy. p. 222 et 231.

Le 8 juillet 1860, il se passa un événement considérable dans la vie de Thiriât. « Aujourd'hui, dit-il à cette date dans son journal, il m'est arrivé une joie sans égale, un bonheur inespéré... Mon rêve est réalisé: j'ai un âne! » Cet âne lui fut donné par son oncle. Le baudet, il faut l'avouer, ne payait pas de mine; il était maigre, décharné, les os perçant la peau, et quelle peau! pelée, couverte de cicatrices, écorchée par places. Mais quoi d'étonnant? Sa triste histoire expliquait tout: il avait d'abord appartenu à des bohémiens, qui l'avaient vendu à un saltimbanque, lequel l'avait cédé à un chiffonnier; des mains de ce dernier il avait passé dans celles d'un brocanteur nomade. Ces mauvaises gens l'avaient roué de coups, exténué de travail et de privations. Maintenant, bien traité, bien nourri, devenu l'ami de la famille, certainement il allait se refaire. Il avait aussi un

petit défaut de caractère: il était rétif, il ruait. C'était tout naturel: pour se défendre contre les cruautés de ses bourreaux, la pauvre bête n'avait que le fer de ses sabots. Bien vite, par la douceur, on le corrigerait. Cela prouvait d'ailleurs qu'il avait encore le sang vif, et on pouvait attendre de lui de bons et longs services.

La possession de cet âne, c'était pour Thiriât presque la délivrance, la rupture de ses chaînes, l'ouverture de son cachot: il allait donc pouvoir se promener quelquefois, voir enfin un peu de pays au delà de sa vallée; visiter ces lacs, ces forêts, ces montagnes, si proches et qu'il ne connaissait pas; jouir plus souvent de la société des hommes; apprendre comment on parle, comment on vit en dehors de sa paroisse, d'où il n'était jamais sorti. Tout serait changé pour lui. Jusqu'à présent, quand parfois, — bien rarement, — on le traînait dans une petite voiture à bras pour le mener à la maison commune ou à l'église, tout le monde le regardait, se retournait sur lui, on se mettait aux fenêtres pour le voir passer; maintenant qu'il a un âne pour le conduire, on le verra de temps en temps et l'on s'habituerà à lui.

Enfin Thiriât trouva une nouvelle diversion au sentiment de son malheur dans le goût très vif dont il se prit pour l'histoire naturelle, particulièrement pour la botanique et l'entomologie. Il commença par ramasser les plantes qui croissaient à sa portée, aux alentours de la maison. Puis l'un de ses frères, Constant, l'aïda dans ses recherches, s'y plut, et se mit à herboriser avec ardeur. Mais ces plantes que les deux jeunes gens recueillaient, comment les étudier, comment les nommer, les classer, les conserver? Il leur fallait un guide, quelque livre spécial ou, mieux encore, un maître. Une idée, un projet bien hardi, leur vint à l'esprit. Ils avaient entendu parler d'un savant botaniste, M. Perrin, qui habitait les environs: Constant irait le voir, lui porterait les plantes, lui en demanderait les noms, le prierait de lui dire ce qu'il fallait faire pour devenir botaniste. La tentative fut exécutée et réussit. M. Perrin accueillit le jeune paysan avec bonté, répondit à toutes ses questions, et lui montra son herbier. Il fit plus: quelques jours après, il rendit visite aux deux frères, leur apporta un ballot de plantes desséchées et étiquetées, leur donna toutes les explications nécessaires, et leur prêta un livre indispensable, la *Flore de Lorraine*.

Ce livre, ce trésor, ils n'ont plus maintenant qu'une seule pensée, le posséder. Par malheur, il est bien cher, il coûte dix francs! Comment se procurer une pareille somme? Constant s'amusait à élever des lapins; il les vend, il en tire un bon prix, huit francs. Xavier, lui, obtient de son père l'autorisation de retenir deux francs sur le prix d'une pièce de broderie qu'il vient de terminer. Voilà l'argent trouvé, et la *Flore de Lorraine* est à eux. Les noms scientifiques, tous latins, y sont bien difficiles à comprendre, à retenir. On en vient à bout cependant, à force de les répéter. Quelques autres petits

bénéfices, amassés sou à sou, permettent d'acheter le carton, le papier et divers accessoires, pour former un herbier. Bientôt on connaîtra complètement, et dans la langue des savants, la flore de la vallée de Cleurie, plus tard toute celle des montagnes des Vosges.

Pour l'étude des insectes, on trouva aussi un précieux secours auprès d'un entomologiste distingué, le docteur Puton, de Remiremont, qui fournit aux jeunes naturalistes du liège, des épingles, des instruments, des livres, avec des instructions claires et précises. La botanique et l'entomologie furent cultivées ensemble, la recherche des fleurs amenant presque toujours la découverte des insectes. L'été, on cherchait, on récoltait; l'hiver, on établissait les boîtes et les herbiers, on étiquetait, on classait. En tout temps, les moments de loisir étaient occupés. « Plus de mélancolie! s'écrie Thiriat. La trouvaille d'une fleur jusqu'alors inconnue pour moi, ou d'un coléoptère nouveau, me remplit de joie; il me semble que j'ai gagné une fortune... Nous marchons de surprise en surprise, de jouissance en jouissance. Jamais je n'aurais cru combien le plaisir que procure l'observation des choses est supérieur aux folles rêveries du cœur. » Il sent aujourd'hui « une passion noble, puissante, celle de l'étude de la nature, l'envahir et prendre la place des songes creux, des dangereuses illusions des années précédentes. »

En même temps, par suite de ses relations de plus en plus fréquentes avec ses voisins, il acquérait de l'expérience. Il jugeait plus justement les hommes et la vie; il approchait peu à peu de la sagesse. Naguère il s'imaginait que le bonheur, un bonheur complet, était le partage des autres, et que lui seul en était exclu. Posséder la santé, la liberté, l'aisance, c'était être heureux. Il est maintenant désabusé. Tous ceux qu'il connaît, il les voit plus ou moins mécontents, il les entend se plaindre: ils se plaignent de tout, de leurs femmes, de leurs enfants, de leur métier, de la misère, d'un voisin, du riche et du pauvre, comme si chaque chose et chacun « se mettaient en travers de leur passage dans la poursuite de je ne sais quel fantôme qui leur donnerait toutes les satisfactions. » Pour lui, son sort n'a pas changé et ne changera pas; il est toujours un pauvre infirme, paralysé, seul, sans espoir d'acquérir jamais même l'aisance la plus modeste; cependant il n'ambitionne plus la condition de la plupart de ceux qu'il enviait tant autrefois.

« On se fait, dit-il, des idées fausses sur le bonheur en ce monde. On semble croire que c'est une grosse chose compacte, qu'on trouve tout d'une pièce, une mine d'or incommensurable, un diamant gigantesque. Moi-même j'ai été longtemps dans cette erreur; je croyais à un bonheur absolu. Mais je ne jugeais que sur l'apparence; les infortunes des autres, comme les miennes propres, m'ont appris que, sur cette pauvre terre, ce qu'on

appelle le bonheur est une sorte de mosaïque de petites pierres précieuses, dont chacune n'a souvent de valeur que pour celui qui l'apprécie et n'en a pas pour la plupart des autres. Rien de ce qui tourmente l'âme sans l'élever ou sans l'épurer, ne peut y être compris.

» Pour moi, les bonheurs de ma vie, je ne les ai pas cherchés; ils sont venus, pour ainsi dire, me trouver; ils ont poussé et fleuri sous mes pieds, comme la pâquerette des gazons, quoique je ne les aie pas toujours aperçus du premier coup d'œil. Souvent même je les ai méconnus. Il m'était bien permis de ne pas toujours voir à travers mes larmes.

» Je les ai connus dans les rares voyages que j'ai faits depuis mon enfance, dans la société d'un ami, mais surtout quand j'étais seul avec la nature, en face de Dieu. Je les ai connus dans mes promenades le long des haies, des prés et des pâturages de ma colline; en observant les fleurs, les mousses, les oiseaux; quand je lisais mes poètes aimés à l'ombre des hêtres.

» Le bonheur est encore pour moi dans l'accomplissement de mon devoir, dans l'amour réciproque des miens, dans cet intérieur où règne la paix, où chacun contribue au bonheur de tous.

» Je le trouve aussi, après les quelques travaux de ménage dont je puis me charger, dans l'observation et l'étude de tout ce qui me passe sous les yeux. Tous mes instants sont employés, et il ne me reste plus de place pour l'ennui. Je sais encore bien peu de chose, mais j'ai du courage et j'espère. »

C'est dans ces sentiments de résignation et d'espérance que Xavier Thiriat termine son journal, le 31 décembre 1860. Il déclare qu'il ne songe nullement à se plaindre du passage rapide du temps, de la fuite d'une jeunesse agitée, tourmentée de rêves chimériques, de regrets douloureux; qu'au contraire il se félicite de l'approche de l'âge mûr, celui où l'homme comprend la sagesse. Ces années qui semblent devoir lui être accordées, il les attend avec confiance; il veut les consacrer à la raison et au travail. Quand il descend au fond de lui-même, il croit sentir qu'il est déjà « un homme nouveau. »

À partir de ce moment, la vie de Xavier Thiriat nous échappe. Nous savons seulement qu'il a quitté la ferme du Pré-Tonnerre pour s'établir à Gérardmer, où il tient, avec un associé, une petite librairie. Mais les ouvrages qu'il a publiés de 1866 à 1882, l'*Agriculture dans les montagnes des Vosges*, la *Météorologie agricole dans l'arrondissement de Remiremont*, les *Notes pour servir à l'histoire de l'ancienne province de Lorraine*, les *Montagnes des Vosges, Gérardmer et ses environs*, la *Vallée de Cleurie* (ce dernier a été jugé digne d'une médaille d'or par la Société nationale d'agriculture de France), nous apprennent qu'il s'est tenu parole, qu'il est devenu un homme instruit et un écrivain utile. En discernant cette année l'un de ses prix Montyon au *Journal d'un solitaire*, déjà couronné

par la Société Franklin et par la Société d'encouragement au bien, l'Académie française a voulu honorer non seulement un bon livre, mais le bel exemple d'une vie qui semblait perdue et qui a été sauvée à force de volonté, de courage et d'amour du travail.

E. LESBAZEILLES.

LE CHASSE-ENNUI.

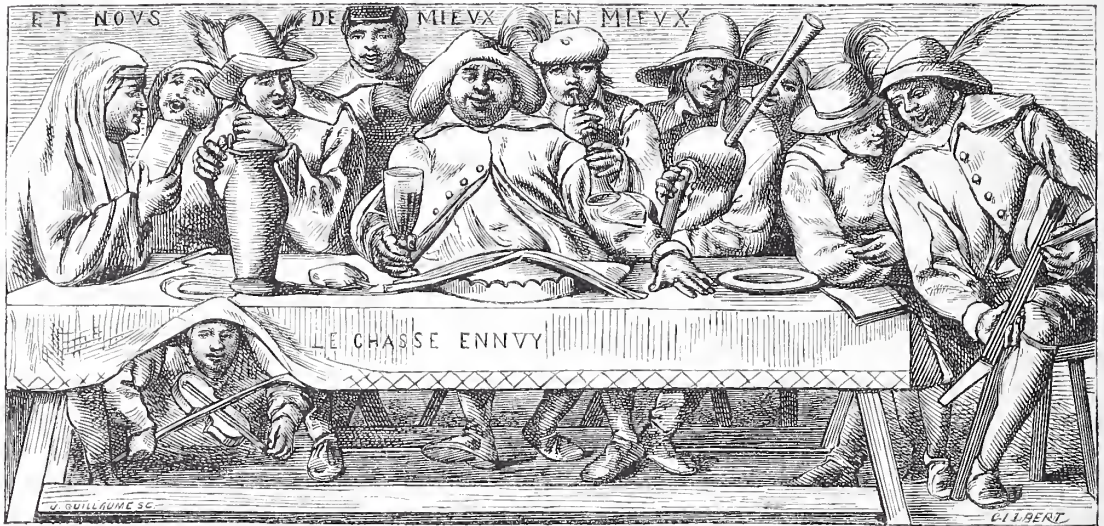
A la partie supérieure de la grande estampe-almanach de l'année 1645 (1), on voit des Espa-

gnols qui, dans diverses attitudes, s'affligent de leurs revers des années précédentes et disent : NOUS ALLONS DE MAL EN PIS.

C'est à ces mots que répondent ceux qu'on voit gravés ici : ET NOUS DE MIEUX EN MIEUX.

Quels sont ces gens si joyeux qui, autour d'une table, chantent et jouent de divers instruments? Le gros personnage qui préside la réunion tient d'une main un verre aux deux tiers rempli, et de l'autre semble battre la mesure; il a devant lui un cahier de musique étalé sur une couronne de carton ou de pâtisserie.

Dans cette scène grotesque, a-t-on voulu per-



Le Chasse-Ennui. — Estampe du dix-septième siècle (1645).

sonnifier le peuple en gaieté, ou faut-il y voir plutôt les portraits, plus ou moins chargés, de quelques-uns des plus populaires d'entre les pauvres diables qui exerçaient, en ce temps-là, le triste métier d'égayer le public et, comme le dit la gravure, de « chasser l'ennui », ce à quoi ils ne réussissaient guère qu'avec des grossièretés et des sottises, comme on peut en juger par le rôle plus que ridicule que jouent encore aujourd'hui leurs lointains et ignobles successeurs sur les tréteaux devant les baraques foraines. Ceux-ci sont, à l'honneur de nos mœurs, en pleine décadence; loin de se laisser attirer par eux, on les évite; mais on a peine à imaginer combien étaient nombreuses et variées les spécialités de tous ces malheureux qui jadis s'évertuaient à « chasser l'ennui »; la nomenclature en serait trop longue: acrobate, arracheur de dents, bateleur, baladin, bouffon, cabrioleur, charlatan, danseur de corde, devin, diseur de bonne aventure, enchanteur, enjôleur, escamoteur, faiseur de tours de passe-passe, far-

teur, funambule, goguenard, hâbleur, histrion, jongleur, joueur de gobelets, musicien et chanteur ambulante, mystificateur, paillasse, pitre, prestidigitateur, saltimbanque, sauteur, lireur de cartes, ventriloque, etc., etc.

Quelques rares individus, dans toute cette tourbe, avaient montré de l'esprit, non des plus fins et des plus délicats assurément, mais assez pour se rapprocher de la profession des comédiens; plusieurs, montant plus haut que sur les tréteaux en plein vent, ont fait partie de théâtres véritables.

Nous avons cité et figuré dans le tome II de ce recueil (1834), Gros-Guillaume, Gauthier Garguille, Turlupin, qui furent admis dans les troupes de l'hôtel d'Argent et de l'hôtel de Bourgogne; Guillot Gorju, Jodelet, Briguelle, Jacquemin Jodot, etc.; plusieurs d'entre eux vivaient en 1645, mais il ne paraît pas qu'on les ait représentés ici: tout au plus le président rappellerait-il Gros-Guillaume, qui était décédé octogénaire depuis peu d'années: il se couvrait la figure de farine, et parlait par sentences et proverbes comme Sancho Pança. (1)

C.

(1) Voy., sur les grands almanachs français ornés de gravures au dix-septième et au dix-huitième siècle, l'article publié dans notre t. X (1842), p. 6. Un des plus anciens de ces almanachs est de 1610: on en conserve, au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, un grand nombre qui sont utiles pour l'étude de l'histoire, surtout pendant les règnes de Louis XIV et de Louis XV.

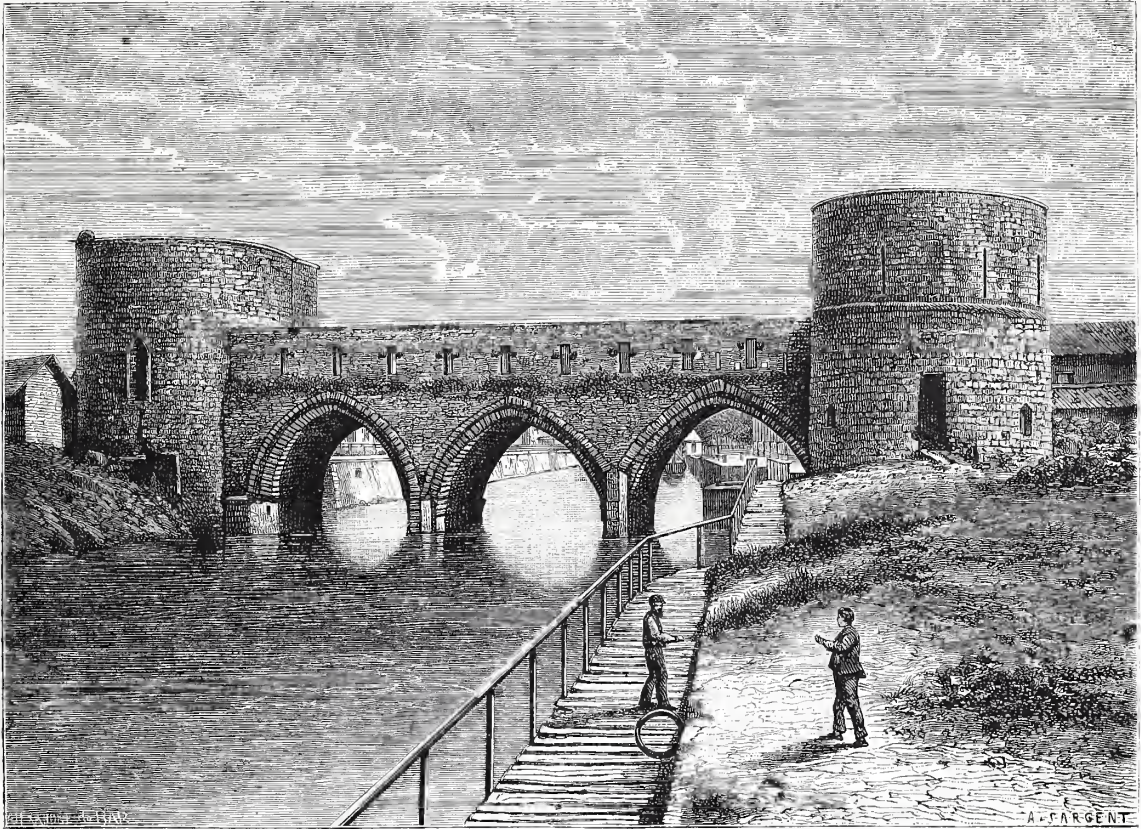
(1) Voy. le « Tableau du vieux Paris: les Spectacles populaires » et les artistes des rues », par Victor Fournel (1863).

LE PONT DES TROUS.

A Tournai.

Le voyageur qui, en descendant de la gare de Tournai, longe l'Escaut pour se diriger vers le *Square de la Reine*, voit surgir devant lui la masse imposante d'un ancien pont à trois arches ogivales, flanqué de deux tours massives. Ce monument est une *porte d'eau* qui défendait autrefois

la sortie de la rivière : des meurtrières sont percées dans son haut parapet; des rainures, pratiquées pour loger les herses de fermeture, se voient à l'intérieur des voûtes. Planes du côté de la ville, les tours, vers la campagne, ont une surface arrondie; notre gravure offre ce dernier aspect. La tour de la *Porte du Bourdiel* (rive gauche) fut construite aux environs de 1281; l'existence de deux arches est établie en 1302 : le pont date donc vraisemblablement de la fin du treizième siècle,



Le Pont des Trous, à Tournai.

après l'acquisition par la cité du quartier de la rive droite. En 1288, on aura élevé la seconde tour, reliée un peu plus tard à la première au moyen de la troisième arche.

Le *Pont des Trous* fut le théâtre de bien des actions sanglantes. En 1340, lorsque les Flamands unis aux Anglais assiégeaient la ville, les gens des communes livrèrent de furieux assauts à l'ouvrage, qu'ils voulurent emporter à l'aide de bateaux armés. Pour récompenser le courage des Tournaisiens à repousser l'attaque, et leur fidélité à la France, Philippe de Valois leur rendit les privilèges dont il les avait antérieurement dépouillés.

Une niche, aujourd'hui vide, décore le monument; elle abritait jadis une statue de la Vierge, enlevée à l'aube du présent siècle et déposée dans l'église de Saint-Jacques.

M. L. Cloquet, dans son *Tournai et Tournais*, curieux petit livre auquel j'emprunte les principaux éléments de ma notice, ne nous apprend rien

sur l'origine du nom *pont des Trous*. Ce nom, de style populaire, vient probablement des meurtrières du parapet, peut-être aussi des mailles de la herse en bois qui interdisait le libre passage à la navigation.

CHARLES DE LINAS.

LA PREMIÈRE BATAILLE

DE CHARLES STUART ET D'OLIVIER CROMWELL.

Extrait des Esquisses de Nathaniel Hawthorne.

Peu après que le roi Jacques I^{er} eut remplacé Élisabeth sur le trône d'Angleterre, vivait en un lieu appelé Hinchinbrook un gentilhomme de vieille noblesse saxonne, sir Olivier Cromwell, qui passait le temps, comme beaucoup de ses compatriotes, à courir le lièvre, le renard, et à boire d'énormes quantités d'*ale* et de vin. Dans le vieux

manoir qu'il habitait et qu'il tenait de ses ancêtres, se trouvait une vaste salle ornée de trophées de chasse, de cuirasses, de cottes de mailles, de casques, de brassards et d'armes de toute sorte ayant appartenu jadis aux ancêtres en question.

Sir Olivier Cromwell avait un neveu nommé, à cause de lui, Olivier, mais que l'on appelait généralement, en famille, le petit Noll. Son père était le frère cadet de sir Olivier; il résidait, lui aussi, à la campagne, dans le calme des occupations agricoles. L'enfant était souvent conduit, en visite, chez son oncle, qui le trouvait sans doute fort désagréable à garder, turbulent comme il l'était, et toujours prêt à rechercher des dangers auxquels il n'échappait que par miracle. Tout petit et encore au berceau, cet enfant avait failli être victime d'un étrange accident : un grand singe, élevé chez ses parents, s'était emparé de lui et l'avait emporté sur le toit de la maison; de là cette vilaine bête adressait aux spectateurs terrifiés ses plus aimables grimaces. Elle se décida enfin à redescendre, et ramena l'enfant sain et sauf. Ce fait fut dès lors considéré par les domestiques et les paysans comme un présage de haute fortune à venir pour le petit Noll.

Un beau matin, alors que le marmot avait six ans, Hinchinbrooke fut mis en émoi par l'arrivée d'un messager annonçant que le roi Jacques honorerait de sa présence le dîner de sir Olivier Cromwell; oui, l'honneur était grand, mais le dérangement et la dépense n'étaient pas moindres, car seigneurs et dames, écuyers, officiers et gardes, toute la suite du roi, devaient être hébergés en même temps que Sa Majesté. Cela n'empêcha pas sir Olivier de se montrer très reconnaissant d'une si haute faveur : le sommelier et le cuisinier furent engagés à se surpasser. Un grand feu s'alluma, et la colonne de fumée qui s'échappait de la cheminée alla annoncer au loin que l'on cuisait, que l'on rôtissait, que l'on étuvait, que l'on grillait de la belle manière, viande, légumes et *puddings* au manoir de Hinchinbrooke.

Bientôt retentit un bruit de trompettes qui se rapprocha rapidement, et enfin parut un grand carrosse, de forme antique, qui roula vers la maison, au milieu d'une nombreuse escorte de cavaliers. Sir Olivier, son chapeau à la main, se tenait à la porte d'entrée, prêt à recevoir le roi. Sa Majesté était vêtue d'un costume vert d'une fraîcheur douteuse; une plume ornait son chapeau; autour de son cou s'étalait une fraise à triples tuyaux, et, en sautoir, elle portait un cor de chasse. L'ensemble de la personne royale n'avait, à vrai dire, rien de particulièrement imposant; pourtant les assistants contemplaient Jacques I^{er} avec une sorte de respect religieux. Quelques courtisans allèrent même jusqu'à abriter leurs yeux de la main, comme éblouis du rayonnement de tant de gloire.

— Comment va, l'ami? cria, en arrivant, le roi Jacques, avec un formidable accent écossais.

Le bon gentilhomme remercia son souverain, et

mit genou en terre quand il descendit du carrosse. Son attention se porta ensuite sur un petit garçon assis dans la même voiture. Cet enfant, âgé de six ou sept ans, était beaucoup plus magnifiquement habillé que le roi; mais, bien qu'il eût bonne mine, sa jolie figure n'était rien moins qu'avenante; on l'aurait jugé timide et boudeur; son teint pâle semblait n'avoir jamais subi l'action du grand air.

— J'ai amené mon fils Charlot, dit le roi. J'espère, sir Olivier, que tu as quelque part un fils qui va pouvoir jouer avec lui.

Sir Olivier Cromwell fit une profonde révérence au jeune prince, qu'un serviteur venait de descendre, à son tour, du carrosse. Tout le monde à la fois s'inclina si profondément, que l'on vit maintes barbes grises effleurer presque la poussière, dans un acte d'humble adoration.

Pauvre petit! Depuis sa plus tendre enfance, il n'avait pas rencontré une seule contradiction; chacun, à son égard, agissait comme s'il eût été un être d'essence supérieure; il s'était identifié à ce rôle, et en venait à croire que la Grande-Bretagne avec ses habitants était créée uniquement pour son plaisir et son profit personnels. Fatale erreur qui devait, un jour, lui coûter bien cher!

— Le beau et noble prince! s'écria sir Olivier dans un transport d'enthousiasme. Hélas! non, Majesté, je n'ai pas de fils qui puisse avoir l'honneur de l'amuser; mais mon neveu est à peu près de l'âge de Son Altesse Royale, et s'estimerait trop heureux d'être admis à lui rendre ses devoirs.

— Fais le chercher, l'ami, fais le chercher! repartit le roi.

Point n'était besoin de faire chercher maître Noll. Le roi Jacques parlait encore qu'un gamin à l'air hardi, déluré, traversa sans façon les rangs des gardes et des courtisans, puis vint se planter devant le prince Charles qu'il regarda effrontément dans le blanc des yeux. Son pourpoint et ses chausses, — on lui avait mis ses hardes de gala en l'honneur de la venue du roi, — étaient déjà tachés et déchirés, grâce aux jeux désordonnés auxquels il s'était livré pendant la matinée. Certes, il paraissait à son aise autant que si le roi eût été son oncle et l'Altesse un de ses camarades habituels. C'était le petit Noll en personne.

— Voici mon neveu, dit sir Olivier, embarrassé de l'équipage dans lequel il se présentait, ainsi que de ses allures trop indépendantes. — Olivier, faites hommage à votre roi.

L'enfant exécuta une jolie révérence bien respectueuse; car on enseignait à la jeunesse, dans ce temps-là, la déférence envers l'âge mûr.

Le monarque, qui se piquait d'érudition, interrogea Noll sur la grammaire latine, après quoi il le présenta à son fils. Celui-ci, confit dans son rôle de prince, avança la main d'un geste plein de dignité, non pour toucher celle du petit Olivier, mais pour lui permettre de la baiser à genoux.

— Or çà, neveu, reprit sir Olivier, rendez vos devoirs à Son Altesse.

— Quels devoirs? demanda Noll repoussant le bras du prince Charles avec un gros rire. Il ne manquerait plus que de vouloir me faire baiser la main de ce gars-là!

Les courtisans, scandalisés, n'en croyaient pas leurs oreilles; quant à sir Olivier, il demeura confondu. Le roi, au contraire, se mit à rire de bon cœur, déclarant que Noll était un Anglais de pur sang qui montrerait à son fils, pour son plus grand profit, à quelle sorte de gens il aurait affaire un jour. Sur ce, le roi et sa suite pénétrèrent dans la maison, et le prince fut conduit, avec Noll et quelques autres garçons, dans une salle à part, pour y jouer pendant le dîner de Sa Majesté. Toute cette jeunesse eut bientôt fait connaissance; les enfants, qu'ils soient fils de roi ou fils de paysans, aiment tous à se divertir. Comment passèrent-ils le temps? Ce fut peut-être au jeu de balle ou de colin-maillard, au jeu de saute-mouton ou au jeu de barres, qui, depuis des siècles, font les délices des petits princes aussi bien que des petits pauvres.

Cependant le roi Jacques festoyait avec sa suite dans la salle des armures. Sa Majesté était assise sous un dais, au haut bout de la table. Chaque fois qu'il arrivait à quelqu'un de lui adresser la parole, c'était avec les formules du respect le plus exalté: pour lui servir seulement à manger ou à boire, on courbait l'échine jusqu'à terre; sans la faim et la soif qui le portaient à faire largement honneur aux viandes et aux vins qu'on lui présentait, on aurait pu douter que ce rude chasseur fût un simple mortel.

Le sort avait pourtant décidé que le bon roi Jacques n'achèverait pas son dîner en paix.

Tout à coup éclata un terrible vacarme dans la pièce où jouaient les enfants. Des cris de colère, mêlés à des cris de douleur, couvraient la voix des grandes personnes qui s'efforçaient de rétablir le calme.

Le roi et tous ceux qui étaient à table manifestèrent une vive inquiétude.

— Dieu nous protège! murmura sir Olivier; ce brutal est en train de faire un mauvais coup de sa façon, le drôle!

Se levant de table, il courut s'assurer de ce qui arrivait. Bon nombre de ses hôtes le suivirent, et parmi eux le roi. Tous s'arrêtèrent aux portes de la salle de jeu; de là ils aperçurent le jeune prince Charles, qui, son bel habit déchiré et souillé de poussière, perdait du sang en abondance par le nez. Il regardait Noll d'un air furieux, et sa physionomie marquait en même temps la stupéfaction la plus expressive. Il n'avait pas encore réussi à comprendre, en effet, comment un simple mortel pouvait avoir eu l'audace de porter la main sur sa personne sacrée.

Quant à Noll, il se tenait sur la défensive, l'air résolu, prêt à se battre non seulement avec le prince, mais avec le roi et tout le royaume.

— Misérable! s'écria son oncle, qu'avez-vous

fait?... A genoux, bien vite! et implorez le pardon du Son Altesse. Toucher le fils du roi! Rendre ma maison témoin d'un pareil crime!...

— C'est lui qui a commencé, interrompit Noll, et je n'ai fait que lui rendre son dû.

Sir Olivier et ses hôtes levèrent, à ces mots, leurs mains au ciel avec horreur. Aucun châtiment ne leur semblait suffisant; quelques courtisans parlaient de haute trahison. D'autres, emportés par l'ardeur de leur zèle, voulaient prendre, sur l'heure, le coupable au collet et le fouetter d'importance devant le royal offensé.

Le roi Jacques cependant, qui montrait, à l'occasion, un bon sens remarquable, intervint pour leur ordonner de se tenir en repos.

— Allons, tu es un brave, dit-il au petit Noll, et si tu arrives à l'âge d'homme, mon fils agira sagement en faisant de toi son ami.

— Jamais! s'écria le jeune prince, frappant du pied, jamais!

— Paix, Charlot! interrompit le roi.

Puis, s'adressant aux assistants, il ajouta:

— Qu'on ne fasse aucun mal au gamin, car il a donné à mon fils une bonne leçon dont je prie le ciel de lui permettre de profiter. Si jamais il est tenté, ce qu'à Dieu ne plaise, de tyranniser le peuple d'Angleterre, il se souviendra du petit Noll Cromwell qui lui a mis le nez en sang.

Et le roi s'en alla achever son dîner; après quoi il prit congé de sir Olivier toujours plongé dans la consternation la plus profonde.

Personne ne songea plus à la querelle enfantine qui s'était élevée entre le prince Charles et le petit Cromwell, jusqu'au jour où l'enfant impérieux, devenu un souverain plus pénétré de ses droits que de ses devoirs, eut bravé le parlement, inauguré l'ère des emprunts forcés, irrité les masses par des amendes destinées à soutenir certaines guerres impopulaires, bref, opprimé ces libertés publiques dont les Anglais se montrent si jaloux. De grandes qualités privées, auxquelles l'histoire a rendu justice en enregistrant ses fautes et ses malheurs, ne purent sauver Charles 1^{er}. On vit alors surgir parmi les puritains un fameux conducteur d'hommes qui contribua plus qu'aucun autre à la chute de la royauté d'abord, à celle d'une tête auguste ensuite. Et ce chef de la révolution ne fut autre que le petit Noll, le général Cromwell, le futur protecteur de la république unie d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande! (1)

Trad. de TH. BENTZON.

— 3 —

Poissons nidifiants.

Parmi les poissons qui ont l'art de se construire des nids, on cite les Pomotis, divers poissons des bancs de Terre-Neuve, le Labre mêlé et la Vieille de mer. Leurs nids, faits d'herbes marines et de

(1) Cette anecdote n'est pas précisément historique, mais plus d'un chroniqueur en fait mention.

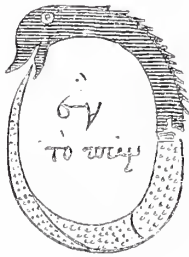
beaucoup plus de volume que ceux des Épinoches, reposent sur les rochers.



LE SERPENT OUROBOROS.

Le serpent qui se mord la queue se présente continuellement associé à des images d'astres et à des formules magiques sur les pierres gravées de l'époque gnostique (1). Il était adoré à Hiéropolis, en Phrygie, par les Naasséniens, secte gnostique à peine chrétienne.

Les Ophites, branche importante du gnosticisme, comprenaient plusieurs sectes qui se rencontraient en un point, l'adoration du serpent, envisagé comme le symbole d'une puissance supérieure; comme le signe de la matière humide, sans laquelle rien ne peut exister; comme l'âme du monde qui enveloppe tout et donne naissance à tout ce qui est, le ciel étoilé qui entoure les astres, le symbole de la beauté et de l'harmonie de l'univers.



L'axiome central est *En to Pan* (Un le Tout).

Le serpent Ouroboros symbolisait donc les mêmes choses que « l'œuf philosophique » des alchimistes (2). Le serpent était à la fois bon et mauvais. Ce dernier répond au serpent égyptien Apophis, symbole des ténèbres et de leur lutte contre le soleil, emblème de la nature toujours une, sous le fond immobile des apparences.



MESURE DE LA PROFONDEUR D'UNE RIVIÈRE.

Lorsqu'une rivière est trop profonde pour qu'on en puisse évaluer la profondeur à l'aide d'une ou plusieurs perches mises bout à bout et mesurées d'avance, on peut faire usage d'une pierre suspendue à l'extrémité d'une corde, divisée par des nœuds de 5 ou de 10 en 10 mètres, et qu'on laisse descendre jusqu'au fond de l'eau. Le zéro partant

(1) *Gnose*, système mêlant les idées orientales et les idées chrétiennes, — donnant un sens purement spirituel aux Évangiles.

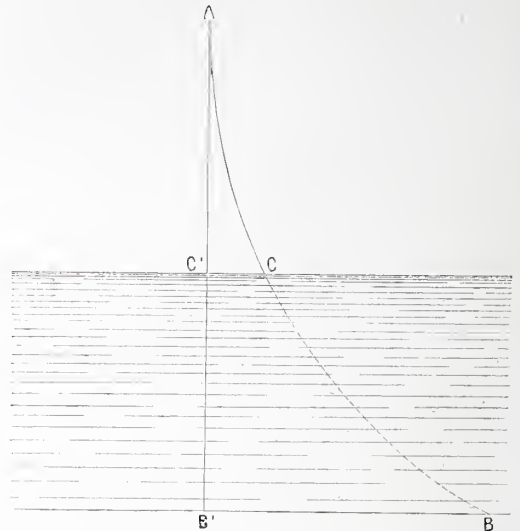
Saint-Simon donne le nom de *gnose* à un groupe qui, à la cour de Louis XIV, était sous la direction de Fénelon. On y distinguait entre autres « M^{me} de Mortemart, après la duchesse de Béthune, la grande » âme de la *gnose* et la mieux aimée de l'archevêque de Cambrai. »

(Saint-Simon.)

(2) On nommait ainsi la matière préparée par les alchimistes pour produire le grand œuvre ou transmutation des métaux.

du point où se trouve attachée la pierre, le nombre de nœuds immergés indiquera la profondeur de la rivière; l'excédent se mesurera avec un mètre.

Si, par l'effet d'un courant, la corde venait à dévier de la perpendiculaire, on ramènerait AB, longueur trouvée, à AB', qui est la longueur vraie. Pour cela, on mesurerait AC' à l'aide d'un mètre,



et l'on aurait la proportion $AB : AB' :: AC : AC'$, d'où $\frac{AB \times AC'}{AC} = AB'$, qui, diminué de AC' , donnera AB' , c'est-à-dire la profondeur cherchée.



LES DEUX LIGNES.

Un vieux pêcheur à la ligne, l'un de nos voisins de campagne, nous disait un soir :

« Mon avis est qu'il est bon d'avoir toujours deux lignes, l'une qu'on jette à la surface de l'eau et qui sert à prendre de petits poissons; l'autre que l'on descend au fond (taxe payée) pour en accrocher de gros. »

Puis il ajoutait gaiement :

« Ma ligne volante m'amuse, ma ligne de fond me nourrit. »

Et moi, l'écoutant, je pensais :

— Il y a autre chose, et de plus de prix que des poissons, à pêcher avec deux lignes. On a la chance, avec la ligne volante, d'attirer à soi, au cours de la vie, d'aimables relations, à fleur de sympathie, qui ne sont pas sans charme. Mais c'est de la ligne de fond qu'il faut se servir, en bien choisissant la place et le temps, si l'on veut s'assurer des affections sérieuses et durables. Que l'on ait la bonne fortune de bien réussir une fois seulement, c'est assez, sans qu'on ait d'ailleurs à dédaigner le reste.

ÉD. CH.

VELASQUEZ ET PHILIPPE IV.



Portrait de Philippe IV, par Velasquez.

Les deux noms de Philippe IV et de Velasquez sont inséparables : le roi et l'artiste ont été unis, non comme le protecteur et le protégé, mais comme deux amis que les mêmes sentiments, les mêmes goûts rapprochent chaque jour davantage l'un de

l'autre. — On a plusieurs portraits de Philippe IV par Velasquez : celui que reproduit notre gravure est un des chefs-d'œuvre du maître espagnol. Fièr attitude, front élevé, regard franc ; il y a de la noblesse et de l'intelligence dans ce visage : c'est le

portrait d'un vrai gentilhomme, non d'un grand roi. Philippe IV fut un artiste couronné; il s'entoura des premiers écrivains et des premiers peintres de son temps; il honora Calderon et Velasquez; il composa, dit-on, des comédies, ou tout au moins collabora à quelques-unes des œuvres dramatiques qui étaient représentées à la cour. Sur sa figure sympathique et un peu voilée, on ne retrouve ni le vaste génie d'un Charles-Quint, ni la volonté froide d'un Philippe II. Sous son règne, l'Espagne est grande par les arts et les lettres; elle ne l'est plus par la politique et les armes. Le soleil de la maison d'Autriche, après avoir éclairé le monde entier, descend à l'horizon. Les Espagnols admirent Charles-Quint, même Philippe II, et ils ont raison : les grands rois sont ceux qui font leur patrie forte et libre.

L'ami de Philippe IV naquit à Séville, en 1599. Il eut pour maître Herrera le Vieux, et bientôt Francisco Pacheco. La maison de Pacheco, poète, érudit, en même temps que peintre, était une sorte d'académie, où tous les beaux esprits de Séville se donnaient rendez-vous : *carcel dorada del arte*, dit Palomino, prison dorée des arts. Diégo Velasquez, à peine âgé de vingt ans, épousa la fille de son maître, Juana Pacheco. Cette affection remplit toute la vie du grand peintre; les deux époux furent unis jusque dans la mort : quand Velasquez s'éteignit, à l'âge de soixante et un ans, sa veuve ne lui survécut que quelques jours.

A vingt-cinq ans, Velasquez quittait Séville pour Madrid. Bientôt célèbre, il abordait tous les genres, le paysage, l'histoire, le portrait. Quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, popularisés de nos jours par la gravure et la photographie (les *Urognes*, les *Forges de Vulcain*), l'ont fait ranger parmi les maîtres de l'école réaliste : quiconque a vu le Musée du Prado s'inscrira en faux contre ce jugement. Ce que Velasquez a poursuivi, c'est cette vérité supérieure qui est le rêve des grands artistes, aussi éloignée d'un réalisme grossier que d'un idéalisme de convention. Le paysage, les objets extérieurs, les accessoires de toute sorte, ne sont pour lui que le cadre du tableau : le tableau même, c'est l'homme avec ses grandeurs et ses misères. La figure humaine tient la première place dans son œuvre. Tout ce qui n'est pas l'homme le touche peu. Sobre dans la composition, sévère dans l'exécution, il étonne toujours par la simplicité des moyens. « Sa palette, peu chargée, dit Charles Blanc, se compose de deux ou trois tons. » Nous avons entendu un peintre espagnol exprimer la même idée sous une forme pittoresque : « Velasquez, disait-il, a économisé les couleurs. » Il ignore les petites habiletés, il méprise les trompe-l'œil. Sa peinture est transparente. Aucun portraitiste n'a mieux rendu les nobles sentiments de l'âme humaine; aucun n'a donné avec plus d'intensité l'illusion de la vie.

Velasquez était dans tout l'éclat de sa gloire lorsque Rubens vint à Madrid comme ambassadeur

des Pays-Bas. L'Espagnol voulut être l'hôte du Flamand; il le reçut dans sa maison : ces deux génies, si différents à tant d'égards, étaient assez grands pour s'admirer l'un l'autre et pour se comprendre. Ce fut Rubens qui décida Velasquez à entreprendre le voyage d'Italie.

La réception faite à Velasquez en Italie fut magnifique. Le pape le logea au Vatican. Le grand peintre espagnol passait des journées entières devant les maîtres italiens : il copia, dans une suite de dessins au crayon, les principaux chefs-d'œuvre de Raphaël.

L'existence de Velasquez fut celle d'un grand seigneur. A cette cour de Philippe IV, où l'on oubliait les échecs de la politique dans les plaisirs de l'esprit, Velasquez était l'égal des princes, des ministres. Dans son atelier, entouré des principaux personnages de Madrid, il semblait un roi recevant ses sujets. Il s'est représenté lui-même faisant le portrait de l'infante Marguerite; il a placé dans le même tableau les divers membres de la famille royale. On sait comment Philippe IV récompensa son peintre favori : « Vous avez oublié quelque chose, lui dit-il »; prenant alors un pinceau, le roi s'approcha de la toile et peignit la croix rouge de Saint-Jacques sur la poitrine de l'artiste. Ce coup de pinceau a été respecté dans le tableau conservé au Musée de Madrid.

L'Espagne a eu ce bonheur de voir son génie incarné dans deux hommes immortels, Cervantes et Velasquez. Les bibliothèques, les musées, toutes les reliques du passé national pourraient disparaître, pourvu que le *Don Quichotte* de Cervantes et les portraits de Velasquez fussent sauvés : dans le livre de l'un, dans les tableaux de l'autre, on retrouverait l'histoire de ce peuple original, héroïque et fier. Toute l'Espagne est dans ces deux noms : Cervantes et Velasquez. Il est peu d'écrivains, peu d'artistes, qui représentent aussi fidèlement, aussi complètement, un pays et une race. On sait ce que fut la vie de Cervantes, tourmentée et misérable : son génie, si aimable, si facile, est fils de la dure nécessité. Velasquez, au contraire, fut un de ces privilégiés à qui la fortune sourit dès le premier jour : il eut en partage la richesse, la gloire, les joies de la famille; sa carrière fut un long triomphe; il travailla avec sérénité, de la jeunesse jusqu'à la mort, sans autre souci que celui du beau; on peut le citer comme l'exemple d'un génie maître de lui-même et le modèle d'une vie harmonieuse.

PAUL LAFFITTE.

— 30 —

QUELQUES FEUILLETS DE MON JOURNAL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 238 et 242.

20 février

Oh! mes pauvres voisins! ils étaient si heureux! et peut-être que ce bonheur est fini pour toujours.

M^{me} Aubert avait trouvé une leçon à donner dans une nombreuse famille, et elle parlait de me faire admettre dans la maison comme professeur, pour commencer le latin aux petits garçons. Et puis, un élève en attire d'autres, et nous voyions l'avenir couleur de rose... Et aujourd'hui M^{me} Aubert est mourante. La salle d'étude de ses élèves est très chauffée; elle a pris froid en sortant, elle a reçu une averse de neige; elle a dû rentrer à pied, mouillée et glacée, n'ayant pas trouvé de place dans les omnibus; elle a pris une pleurésie, et le médecin ne donne guère d'espoir. Le pauvre Tiburce est désolé; quand il rentre le soir, il ouvre la porte en tremblant, et regarde du côté du lit sans oser rien demander. Il ne peut rester auprès d'elle, il faut qu'il soit toute la journée à son poste. Je fais ce que je peux; mais Jeanne est bien meilleure garde-malade que moi. Elle ne fait pas de bruit, pas de mouvements inutiles; et tout se trouve prêt à la minute où on en a besoin. Le médecin a soin de ne rien dire d'inquiétant devant elle; mais je pense qu'elle devine ce qu'on ne lui dit pas, car sa petite figure prend une expression de désolation navrante à chaque fois qu'il s'en va. Elle fait effort pour sourire à sa mère et lui parler gaïement, mais personne ne s'y trompe, la pauvre mère pas plus que nous...

25 février.

Ce matin, Tiburce est venu me trouver d'un air embarrassé, et il m'a demandé si je n'aurais pas un peu d'argent à lui prêter. Moi, prêter de l'argent! J'en aurais ri, si ce n'était pas si triste. Le pauvre homme a dépensé ses petites économies pour sa nouvelle installation: il a peut-être fait un peu plus qu'il ne fallait, il désirait tant que sa sœur fût bien! Enfin, il n'a plus rien; et il faut vivre, payer les médicaments, le médecin... ses appointements du mois sont mangés d'avance. Je me suis hâté de terminer les rôles que j'avais, pour aller les reporter et en chercher d'autres. D'autres, il n'y en avait plus! on m'a dit de revenir demain, mais sans rien me promettre. J'ai prêté mon argent à Tiburce; mais il y en avait si peu! combien durera-t-il?

26 février.

Plus de rôles! c'est fini pour cette année, m'a-t-on dit. Le cœur serré, j'ai recommencé mes démarches de côté et d'autre: rien! Je ne peux même pas entrer dans un magasin pour vendre n'importe quoi: aux questions qu'on me fait, je suis obligé de répondre que je n'ai jamais été dans le commerce, et on me refuse, ou bien on offre de me prendre gratuitement. Quelques marchands m'ont même parlé de leur payer l'apprentissage. Il faut vivre, pourtant... Moi, ce n'est rien; j'ai besoin de trop d'effort pour tenir à la vie, et par moments il me semble que ma provision de courage est épuisée. Mais ceux d'en bas! Je ferai tout pour eux, tout!

27 février.

Je suis retourné voir Dulort: il cherche, lui

aussi, et il se croit près de trouver; on lui fait espérer un emploi pour moi, mais il faut attendre, attendre encore, attendre toujours! Et je ne peux plus attendre: je n'ai plus rien, plus rien! J'ai cherché ce que je pourrais bien vendre... Ma montre est partie il y a déjà longtemps; tout ce que je possédais s'en est allé!... Il me reste encore mon violon... Oui, c'est un bon instrument, j'en peux tirer de quoi vivre quelque temps, soigner la malade, la sauver peut-être... mais vendre mon violon, ma dernière joie! Ma mère l'aimait tant! j'en ai tant joué pour elle, accompagné par elle! Rien qu'à le regarder, une foule de souvenirs se réveillent, et me font à la fois sourire et pleurer; l'idée de m'en défaire me serrait le cœur. Pourtant, ne devais-je pas ce sacrifice aux seuls amis qui m'aient tendu la main depuis que je suis malheureux? J'ai pris ma boîte et je suis sorti. En route, mon chagrin s'est accru, si bien qu'au lieu d'entrer chez un luthier, je me suis dirigé vers le mont-de-piété. Si l'emploi promis arrivait à temps, je pourrais retirer mon cher violon; au lieu que s'il était vendu...

Le mont-de-piété était déjà fermé; j'en ai presque été bien aise. Je reviendrai demain matin, me suis-je dit; mais, en attendant, que faire?

— Gare donc! m'a crié une voix maussade; et je me suis rangé vivement pour ne pas être bousculé par un orgue de Barbarie chargé sur une voiture à bras et poussé par un homme à chapeau pointu et à grande barbe noire. A quelques pas de là, l'homme s'est arrêté, et il s'est mis à tourner sa manivelle; des passants, amateurs de ce genre de musique, ont fouillé dans leur poche en s'arrêtant près de lui... il avait l'air de faire une bonne recette. Quand il s'est remis en marche, je l'ai suivi de loin. Il n'a pas tardé à s'arrêter de nouveau, et, en calculant combien de stations il peut faire dans sa journée, je me suis dit que c'était un bon métier que le métier de joueur d'orgue... Alors, tout honteux, j'ai regardé autour de moi, cherchant un *bon endroit*... et, quand je l'ai eu trouvé, j'ai tiré mon violon de sa boîte, et j'ai joué... Je crois que j'ai bien joué; mais je vivais comme en rêve et ne me rendais compte de rien: ce que je faisais là, je ne voulais pas y penser... J'avais posé ma boîte ouverte à mes pieds; j'ai entendu un bruit de pièces de monnaie qui y tombaient; puis je me suis aperçu qu'un groupe nombreux m'entourait, j'ai même entendu des paroles flatteuses. Et les pièces tintaient en tombant les unes sur les autres: il y avait sûrement dans le nombre des pièces d'argent...

Tout à coup, il m'est venu une idée qui m'a fait monter la sueur au front: la police! Pour jouer dans les rues, il faut une autorisation; si un agent passait par là, et c'est miracle qu'il n'en soit pas encore venu, je serais interrogé, mis à l'amende, emmené au poste peut-être, que sais-je! Et, pris d'une terreur folle, j'ai interrompu brusquement mon concerto, j'ai ramassé la monnaie à pleines

main, j'ai remis l'instrument dans sa boîte, et je me suis sauvé comme un voleur.

Je n'avais pas fait vingt pas, qu'une main s'est posée sur mon épaule. J'ai tressailli, me croyant déjà saisi et condamné pour contravention. Mais une voix qui n'avait rien de menaçant m'a interpellé :

— Mes compliments, jeune homme ! vous pourriez jouer ailleurs que dans la rue. Avez-vous fait de la musique d'ensemble quelquefois ? avez-vous joué dans un orchestre ?

J'ai respiré ; et, remis de ma frayeur, j'ai répondu de façon à satisfaire mon interlocuteur. Et je suis rentré chez moi nageant dans la joie : j'étais engagé comme second violon dans un des meilleurs orchestres de Paris. O mon cher violon ! ô mon vieux maître, humble artiste convaincu, qui m'avez, tout enfant, enseigné votre art avec tant de conscience et d'amour, me serais-je jamais douté que je vous devrais un jour mon pain et celui d'amis qui me sont plus chers que moi-même ? Il est trop tard pour que j'aie leur conter cela : demain matin... Je suis consolé d'avoir joué dans la rue : j'ai compté ma recette : nous sommes sauvés.

28 février.

Hélas ! quand je suis descendu, j'ai compris tout de suite, à la figure qu'avait Jeanne, que sa mère allait plus mal.

— La nuit a été bien mauvaise, m'a-t-elle dit tout bas.

Je me suis approché du lit : la malade dormait d'un lourd sommeil, et sa respiration haletante était aussi courte que celle d'un oiseau ; et puis, ce nez pincé, ces lèvres flétries, ces traits tirés... j'ai la triste expérience de tout cela ! Le médecin est venu et n'a rien ordonné : mauvais signe. Il m'a fallu prendre mon violon et aller à une répétition ; j'ai eu bien de la peine à penser à ma musique.

Quand je suis revenu, Jeanne était toute joyeuse.

— Maman va mieux ! venez la voir. Je vous attendais pour aller le dire à mon oncle : vous voulez bien la garder un instant, n'est-ce pas ?

Je me suis installé au chevet de la malade, qui semblait beaucoup mieux, en effet ; elle a embrassé Jeanne en souriant et lui a recommandé de rester un peu avec son oncle, parce qu'elle avait besoin de prendre l'air. Mais quand elle s'est trouvée seule avec moi, elle a cessé de sourire.

— Je ne vais pas mieux, m'a-t-elle dit. J'ai déjà vu mourir ; il y a presque toujours quelques heures de détente avant la fin : c'est là que j'en suis. J'avais besoin de vous parler. Ma pauvre petite fille ! son oncle ne peut pas l'élever, il ne saurait pas l'instruire, et puis il serait obligé de la laisser seule toute la journée... Elle pourrait entrer aux Loges : son père avait la croix... je ne l'ai jamais demandé, j'aimais mieux la garder avec moi ; mais à présent... Je le dirai à Tiburce, si je le re-vois ; mais il ne saura pas faire les démarches :

voulez-vous vous en occuper ? Tous les papiers nécessaires sont dans ce tiroir : vous les demanderez à Jeanne... Ma pauvre Jeanne !... Ferez-vous cela ? je serai plus tranquille...

J'ai promis ; j'ai promis aussi, ce qu'elle ne me demandait pas, d'être pour sa fille un frère, un ami, de la protéger, de ne jamais la perdre de vue, de lui venir en aide de tout mon pouvoir ; mais au fond je croyais qu'elle se trompait sur son état, qu'elle allait se rétablir et que Jeanne resterait près d'elle. C'était moi qui me trompais... Le mieux apparent n'a pas duré : ce soir elle étouffe, et parfois elle perd connaissance. Je vais redescendre près d'eux : je ne veux pas les quitter cette nuit...

A suivre.

M^{me} J. COLOMB.

SUR LE MARIAGE.

CONSEILS D'UN ANCIEN.

Connaitre le vrai bien et le pratiquer, former la raison en la dégageant des préjugés et des erreurs, distinguer le bonheur du plaisir et l'identifier avec la vertu, tel fut le principal objet de l'enseignement de Socrate. C'est pour cet enseignement, on peut dire pour cet apostolat, qu'il se sentait né ; il le considérait comme une mission qu'il avait reçue du ciel.

Mais de ces hautes spéculations Socrate descendait volontiers, sans croire s'abaisser, pour s'occuper des règles de la sagesse pratique. Rien de ce qui est utile aux hommes, de ce qui contribue à leur bonheur, et même à leur bien-être matériel, ne lui paraissait indifférent. Pour lui, les mœurs et les idées avaient une action réciproque les unes sur les autres ; bien vivre et bien penser étaient deux conditions inséparables et qui s'engendraient mutuellement. Aussi ne se lassait-il pas d'entretenir ses disciples de la nécessité d'ordonner sagement leur vie ; il leur recommandait la tempérance, le travail, l'exercice d'une profession, une bonne gestion de leurs affaires, l'ordre et l'économie, le mariage et la vie de famille.

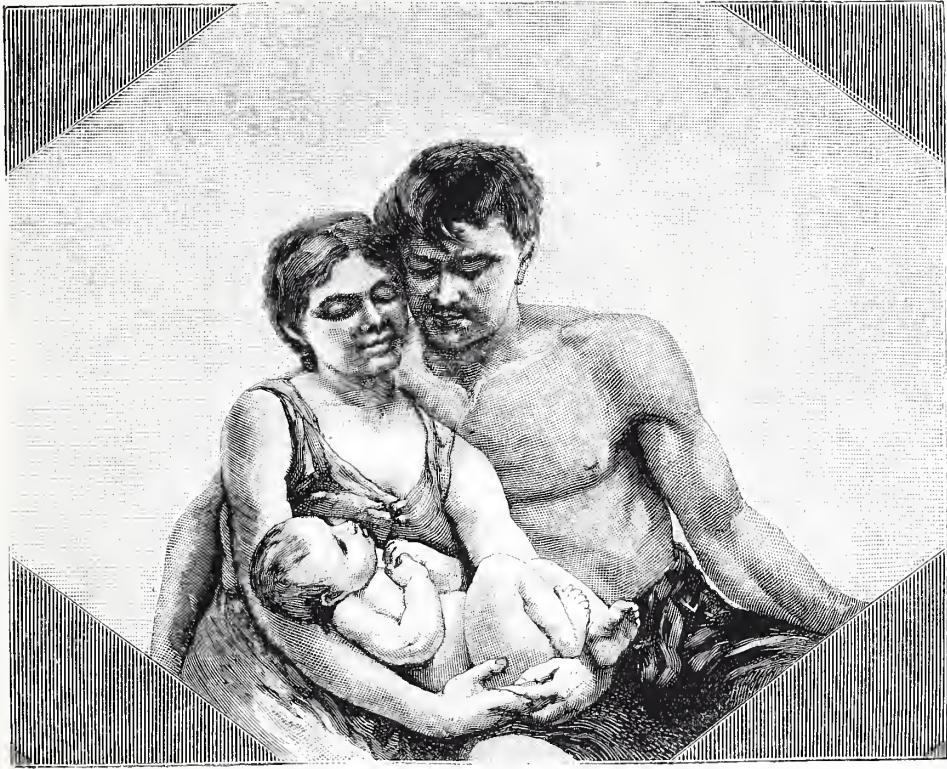
Sur le mariage, il professait une doctrine inspirée par l'observation de la nature, et dont la justesse, après plus de vingt siècles, est demeurée incontestable. A ses yeux, l'homme et la femme ont une valeur égale ; de ces deux êtres on ne peut dire quel est le supérieur, quel est l'inférieur ; mais ils diffèrent par leur organisation, par leurs facultés et leurs instincts : de là pour eux des rôles différents. « La divinité, dit-il, me semble avoir disposé la nature de la femme pour les soins de l'intérieur et celle de l'homme pour les travaux du dehors. Froids, chaleurs, voyages, guerres, le corps de l'homme et aussi son âme ont été mis en état de tout supporter ; quant à la femme, en lui donnant une complexion plus faible, Dieu a voulu apparemment la confiner dans les occupations de l'intérieur. En outre, la femme, ayant le penchant

et la mission de nourrir ses enfants nouveau-nés, a reçu, à un plus haut degré que l'homme, le besoin d'aimer ces petits êtres. Et comme c'est elle aussi qui est chargée de veiller sur les biens amassés à la maison, la divinité, sachant que la crainte n'est pas une mauvaise gardienne, lui a donné un caractère plus timide que celui de l'homme. Et comme ils ont l'un et l'autre à donner et à recevoir, elle les a doués tous deux de mémoire et d'attention; si bien que, sous ce rapport, on ne saurait décider lequel l'emporte sur l'autre.

» La nature d'aucun d'eux n'étant parfaite en

tout point, conclut Socrate, il en résulte qu'ils ont besoin l'un de l'autre, et leur union est d'autant plus utile qu'ils se complètent mutuellement.»

C'est à la campagne que notre philosophe se plaît à placer sa famille idéale. L'agriculture lui paraît la plus désirable des professions. « Tout ce qui est essentiel à l'existence, la terre le procure à ceux qui la cultivent; par l'exercice qu'elle leur impose, elle les rend actifs et vigoureux, et les met en état d'accomplir tous les devoirs d'un homme libre et d'un citoyen; et les douceurs de la vie, elle les leur donne par surcroît : en hiver, où jouit-on



La Famille. — D'après le tableau de M^{me} Demont-Breton.

mieux d'un bon feu qu'à la campagne? En été, où chercher une eau pure, une brise fraîche, un agréable ombrage, ailleurs qu'aux champs?» Chacun des deux époux y a sa tâche tout indiquée par la nécessité : à l'homme la vie en plein air, le labourage, les semailles, les plantations, l'élève des troupeaux; à la femme la garde des provisions, le soin de filer et de tisser la laine, la confection des vêtements; elle est comme la mère abeille, qui reste dans la ruche, préside à la construction des cellules, envoie les ouvrières au dehors, reçoit ce que chacune d'elles rapporte, conserve les provisions jusqu'au moment de s'en servir, veille à la nourriture des essaims qui viennent d'éclore. C'est aussi à la femme qu'incombe le devoir de soigner les serviteurs malades, devoir qui lui est cher, car ils lui en sont reconnaissants et ils s'attachent davantage à elle.

Travailler ensemble, chacun selon son pouvoir, à la prospérité du ménage, mettre tout en com-

mun, remplacer les mots le *mien* et le *tien* par le mot le *nôtre*, bien élever les enfants : voilà en quoi consiste essentiellement le mariage. « Comprends-tu, dit Socrate par la bouche d'un honnête homme qui vient de se marier et qui s'entretient avec sa jeune femme, comprends-tu bien pourquoi je t'ai épousée et pourquoi tes parents t'ont donnée à moi? Ce n'était pas qu'il nous fût difficile d'en trouver quelque autre avec qui habiter sous le même toit : tu en es toi-même persuadée. Mais après avoir réfléchi, moi pour moi, et tes parents pour toi, aux moyens de s'assortir le mieux possible pour fonder une famille, je t'ai choisie, de même que tes parents m'ont sans doute choisi, comme le parti le plus convenable. Nos enfants, si Dieu nous en donne, nous aviserons ensemble à les élever de notre mieux : car ce sera un bonheur, pour toi comme pour moi, de trouver un jour en eux des protecteurs et des soutiens dans notre vieillesse. Mais dès aujourd'hui cette maison nous

est commune. Moi, tout ce que je possède, je le mets dans la communauté, comme tu y as mis tout ce que tu as apporté. Il ne s'agit plus maintenant de compter lequel de nous deux a fourni plus que l'autre; nous devons être convaincus de ceci, c'est que celui de nous qui se montrera le meilleur associé, aura fait l'apport le plus précieux.»

Enfin le fruit d'une pareille union, où les époux rivalisent de services et de bienfaits, ce sera une estime et une affection réciproques; ce sera, pour l'épouse, la reconnaissance et la vénération de son époux et de tous les siens. « Le charme le plus doux pour toi, dit encore à sa femme le mari à qui Socrate a laissé la parole, ce sera lorsque, devenue plus parfaite que moi, tu auras fait de moi ton serviteur; quand, loin de craindre que l'âge en arrivant ne te fasse perdre de ta considération dans la famille, tu auras l'assurance qu'en vieillissant tu deviens pour moi une compagne plus précieuse encore, pour tes enfants une meilleure mère, et pour ta maison une maîtresse plus honorée. Car la beauté et la bonté ne dépendent pas des attraits de la jeunesse: les vertus les conservent et les font croître dans tout le cours de la vie aux yeux des hommes.»⁽¹⁾

A-t-on jamais exprimé sur le mariage des idées à la fois plus sensées et plus élevées? et le progrès de la raison et des mœurs dans les sociétés modernes est-il tel qu'il n'y ait plus lieu aujourd'hui de nous les rappeler, de nous en pénétrer, et de nous y conformer?

E. LESBAZEILLES.



SCÈNES DE LA VIE DES FOURMIS.

Suite et fin. — Voy. p. 248.

II

Si le lecteur ne dédaigne pas de faire la connaissance d'une famille de fourmis, il visitera avec nous une de ces fourmilières qui arrondissent leur dôme au pied du chêne de la forêt voisine. Nous serons présentés à une colonie de fourmis noires cendrées (*Formica fusca*), qui sont fréquentes en Europe et dans l'Amérique du Nord, et nous visiterons une colonie de fourmis fauves.

Avançons. Ne connaissant pas leur langue parlée ni mimée, notre apparition cause un immense effroi, et nous sommes de suite signalés par quelques promeneuses ou sentinelles aux habitantes de la fourmilière. « Le *Garde à vous!* lancé par la sentinelle se propage de proche en proche avec une rapidité surprenante, appelant chaque citoyen à son poste de sauvetage ou de défense, pour concourir au salut de la patrie en danger.» (E. André.) Mais, ayant reconnu que nous ne sommes point des conquérants venus pour assiéger la fourmilière et réduire ses habitants en esclavage, comme le font

les fourmis sanguines (*Formica sanguinea*) et les amazones ou légionnaires (*Polyergus rufescens*), l'alerte se calme et nous pouvons approcher.

Ainsi, les fourmis peuvent se communiquer des idées, soit par des attouchements des antennes, probablement par une mimique, et peut-être par des sons produits dans des organes spéciaux de stridulation situés sur les segments de l'abdomen.

Le signal d'alarme a été transmis avec une vitesse étonnante, et perçu par un organe de l'ouïe situé dans l'antenne et peut-être par un deuxième organe recueillant les vibrations sonores dans le tibia des pattes. Les sentinelles nous auront aperçus par des yeux de deux sortes: les oelles et les yeux à facettes. Les premiers sont situés, au nombre de trois, sur le front; ils sont petits et représentent chacun un œil. Les deux yeux à facettes sont situés sur les côtés de la tête; ils sont gros et résultent de l'assemblage d'une infinité de facettes correspondant chacune à une terminaison de nerf et représentant chacune un œil. Chez certains insectes, ces facettes se comptent par milliers. Et puisque nous parlons des organes des sens de nos hôtes, ajoutons que le sens de l'odorat paraît être localisé dans les antennes, que le goût est porté souvent vers les sucreries, et que le sens de direction, surtout celui des localités, est développé d'une façon étonnante.

Mais nous voici gravissant la pente de la fourmilière des fourmis fauves. Des brindilles d'herbe, des aiguilles de conifères, des fétus de paille, en recouvrent la surface; de ci, de là, une ouverture arrondie, en forme de eratère, garnie de petites poutrelles, donne accès à l'habitation.

La fourmi noire cendrée est une fourmi maçonne qui bâtit sa demeure dans le sol, en élevant un tertre qu'elle rehausse au fur et à mesure de ses besoins.

La fourmi fauve élève aussi un tertre maçonné dans de la terre, mais recouvert en outre d'un dôme en charpente artistement établi. Au moment de notre visite, quelques habitants de la fourmilière se prélassent sur le tertre; un mâle, reconnaissable à ses ailes et à sa taille, se traîne à l'écart; d'autres viennent de prendre leur vol à la suite de quelques femelles qui s'élèvent déjà là-haut et ont vite disparu.

Voici une ouvrière qui, d'un pas précipité, regagne l'entrée, évidemment pour annoncer une grave nouvelle à la colonie.

Nous passons près d'une ouvrière occupée à faire sa toilette, car la propreté est une des qualités remarquables de la fourmi. Campée sur ses quatre pattes postérieures, la tête haute, elle se passe, alternativement ou simultanément, ses deux pattes antérieures sur le front et les joues, à la façon des chats qui se *lavent*. Nous la verrons prendre ensuite une infinité de poses charmantes et comiques, se plaçant sur le dos et triotant des pattes dans l'air, se repliant sur elle-même, se brossant, se léchant, jusqu'à ce que toutes les

(1) *L'Économique*, de Xénophon.

souillures de son petit corps soient effacées.

Voici une rixe, on se bat; approchons pour séparer les combattants. Non, on s'amuse, c'est un combat « pour rire », un pugilat, une boxe amicale, et chacun des adversaires a bien soin de ne pas faire souffrir l'autre; on se bouscule, on s'étreint, on se tâte des pattes de devant, mais tout cela est pour se dégourdir les membres fatigués d'un travail uniforme; il faut bien s'amuser un peu.

Pénétrons dans la fourmilière. Par un des petits cratères nous nous engageons dans une sorte de tunnel dont les parois sont étayées de petites poutrelles d'aiguilles de pin, et nous arrivons dans une sorte d'antichambre d'où partent des couloirs obliques vers les appartements plus profonds. Les parois sont en terre, la surface en est égalisée, comme raclée ou rabotée, car, en guise de truelle, de rabot, de pelle, etc., les petites maçonnes se servent uniquement de leurs mandibules.

Dans le couloir qui mène en bas, nous croisons une ouvrière venant en sens inverse.

Nous passons dans les galeries profondes creusées dans la terre meuble.

Voici des chambres très spacieuses, basses, communiquant entre elles par de larges couloirs assez courts. Une vie active règne dans ces parages, c'est un va-et-vient continu d'ouvrières allant d'un appartement à l'autre, transportant des œufs, des larves ou des nymphes. Il y a là des chambres occupées chacune par un dépôt d'œufs de taille égale; en voici des centaines de très petits réunis en tas. Ce tas s'élève par des apports successifs, car une dizaine d'ouvrières sont là à suivre les traces d'une reine pondreuse qui, tout en marchant, se débarrasse de sa ponte, recueillie de suite par ses suivantes et portée au tas; voici des œufs entassés ayant le double de la grosseur des premiers, et voyez comme les ouvrières de service les prennent dans la bouche, délicatement, les retournant, léchant, mouillant. Aussi, chose fort curieuse et inexplicable, les œufs semblent-ils se nourrir des sucs dont leurs nourrices les enduisent de la sorte, car ils se développent en augmentant de volume.

Plus loin, nous visitons des chambres occupées par des tas de larves rangées comme des sacs de farine minuscules par rang de taille, l'extrémité buccale, épointée, dirigée en haut. Ces larves, écloses des œufs, continuent à revendiquer les secours de leurs nourrices plus impérieusement encore, et se font donner la becquée absolument comme les petits des oiseaux auxquels leurs parents dégorger la nourriture dans le bec. Les petits sacs cerclés remuent en faisant marcher leur pointe comme s'ils cherchaient la rencontre du bec de la nourrice; celle-ci procède par ordre comme dans une gascuse, et satisfait bientôt le désir et l'appétit de chacun de ses nourrissons en lui posant une goutte d'un liquide mielleux sur le bec, liquide qu'elle a soutiré de son jabot à l'aide d'un appareil de régurgitation spécial. La goutte-

lette est absorbée sans retard; repue pour un instant, la larve se renfrogne en signe de bien-être, pendant que l'intelligente nourrice abreuve de la même façon les suivantes de la rangée.

Nous continuons notre promenade souterraine en descendant un étage plus bas.

Là, dans une chambre spacieuse, la dernière à gauche de notre figure, sont entassés des cocons de forme allongée, ovale, couchés un peu pêle-mêle, mais proprement, car une bande d'ouvrières a mission de veiller à ce qu'aucune souillure n'adhère à leur surface.

Entre-temps, le soleil dardant ses rayons sur la fourmilière, la température s'est élevée dans les appartements supérieurs, et nous voyons arriver successivement dans les chambres les plus basses des bandes d'ouvrières chargées chacune d'une larve, d'un cocon de nymphe qu'elles soustraient, par un changement de domicile temporaire, aux inconvénients d'une température trop élevée. Mais ces « caves » ou hypogées ne sont pas seulement des refuges contre une chaleur désagréable, elles recueillent également les nymphes et les larves apportées par leurs nourrices au moment du danger.

Si l'on soulève une pierre recouvrant une fourmilière, on voit, au milieu de l'effarement général que cette action a jeté dans la population logée en dessous, des bandes d'ouvrières se sauvant à toutes jambes, emportant un « œuf » à la bouche. Cet œuf est une larve ou un cocon qui se sont trouvés, à ce moment, dans les chambres hautes à cause de la température assez fraîche que la pierre y a entretenue. Mais bientôt tout ce monde grouillant, piqué de taches blanches, a disparu, et si vous pouviez suivre une des sauveteuses, vous la verriez précipitamment porter et déposer son précieux fardeau dans un des nombreux hypogées que nous visitons en ce moment.

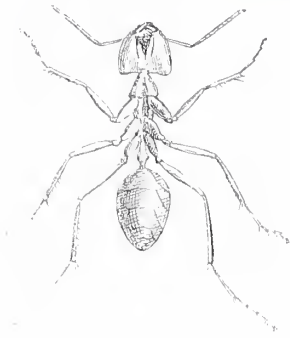
Nous passons, à droite, dans une dernière chambre très vaste. Un puceron se promène dans un couloir sans être aucunement molesté par les passantes. Nous aurons la clef de cette énigme dans cette dernière chambre, où nous apercevons tout d'abord deux ouvrières acharnées après un cocon qu'elles déchirent à l'aide de leurs mandibules: nous assistons au dégagement d'une nymphe, à la renaissance d'une ouvrière.

« Elles commencèrent, dit Huber, un des plus savants ethnographes de la gent fourmilière, par amincir l'étoffe du cocon en arrachant quelques soies à la place qu'elles voulaient percer, et bientôt, à force de pincer et de tordre ce tissu si difficile à rompre, elles parvinrent à le trouer en plusieurs endroits très rapprochés les uns des autres. Elles essayèrent ensuite d'agrandir ces ouvertures, en tirant la soie comme pour la déchirer; mais, cette méthode ne leur ayant pas réussi, elles firent passer une de leurs dents à travers la coque, dans les trous qu'elles avaient pratiqués, coupèrent chaque fil l'un après l'autre avec une patience admirable, et parvinrent enfin à faire un passage d'une

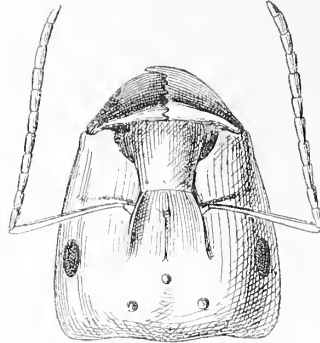
ligne de diamètre dans la partie supérieure de la coque. On commençait déjà à découvrir la tête et les pattes de l'insecte qu'elles cherchaient à mettre en liberté; mais avant de le tirer de sa cellule, il fallait en agrandir l'ouverture. Pour cet effet, ses

gardiennes coupèrent une bande dans le sens longitudinal de cette coque, en se servant toujours de leurs dents, comme nous emploierions une paire de ciseaux.

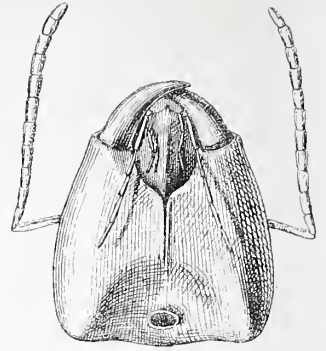
» Une sorte de fermentation régnait dans cette



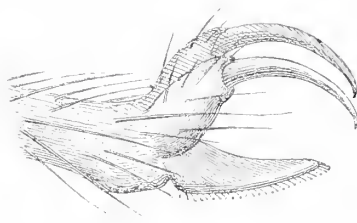
Fourmi ouvrière.



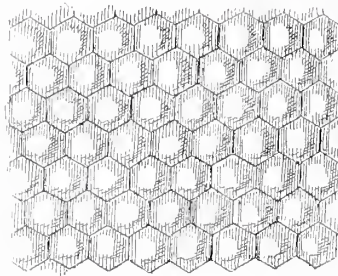
Tête de fourmi vue en dessus.



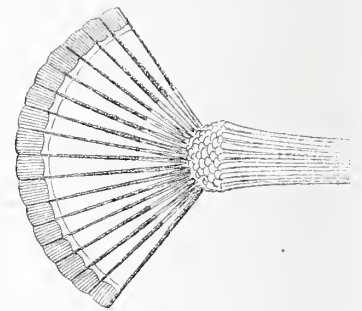
Tête de fourmi vue en dessous.



Griffe de fourmi.



Portion de la surface d'un œil de fourmi montrant les facettes.



Coupe de l'œil d'une fourmi.

partie de la fourmière. Nombre de fourmis, occupées à dégager l'individu ailé de ses entraves, se relevaient ou se reposaient tour à tour, et revenaient avec empressement seconder leurs compagnes dans cette entreprise; de manière qu'elles furent bientôt en état de le faire sortir de sa prison. L'une relevait la bandelette coupée dans la longueur de la coque, tandis que d'autres le tiraient doucement de sa loge natale. Il en sortit enfin sous mes yeux, mais non comme un insecte prêt à jouir de toutes ses facultés et libre de prendre son essor; la nature n'a pas voulu qu'il fût sitôt

indépendant des ouvrières. Il ne pouvait ni voler, ni marcher, à peine se tenir sur ses pattes; car il était encore emmaillotté dans une dernière membrane, et ne savait pas la rejeter de lui-même. Les ouvrières ne l'abandonnèrent point dans ce nouvel embarras; elles le dépouillèrent de la pellicule satinée dont toutes les parties de son corps étaient revêtues, tirèrent délicatement les antennes et les antennules de leur fourreau, délièrent ensuite les pattes et les ailes, et dégagèrent de leur enveloppe le corps, l'abdomen et son pédicule.

» L'insecte fut alors en état de marcher, et sur-

(1) La gravure représente la coupe d'une fourmière, montrant une partie de la surface et les galeries souterraines où les ouvrières s'occupent aux travaux du ménage.

En haut, sur les feuilles de chêne, on voit des ouvrières occupées à traire des pucerons. — Trois individus mâles volent au-dessus de la fourmière; une femelle ailée chemise, à droite, à la surface. — Des ouvrières y vont et viennent, les unes sortant, les autres rentrant au logis par les ouvertures arrondies qui donnent accès à l'intérieur de l'habitation. La fourmière est recouverte d'un revêtement extérieur de brindilles, de fétus, de ramilles, etc., accumulés au pied du chêne. — En haut, à gauche, à la surface, deux ouvrières s'exercent au jeu de la lutte, toute pacifique; un peu plus bas, une autre, campée sur ses quatre pattes postérieures, fait sa toilette en se repassant les pattes de devant sur la tête; une autre, couchée sur le dos, un peu plus haut, s'évertue à se débarrasser d'un grain de poussière qui lui salit le dos. — Au bord de la coupe, une ouvrière, saisissant une nymphe entre ses mandibules, la rentre dans une chambre inférieure.

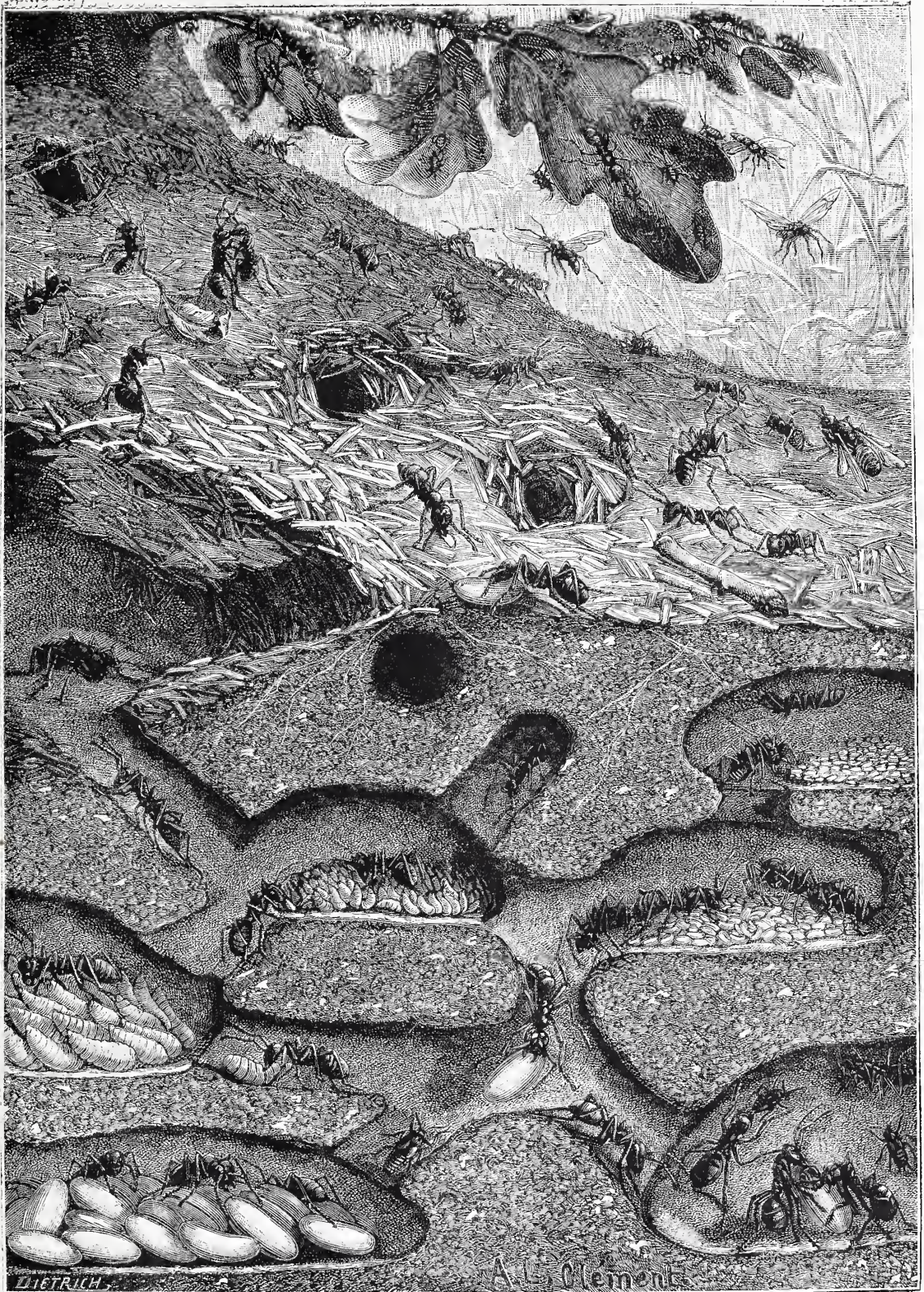
Dans la coupe souterraine, on voit les galeries communiquant entre elles et avec les chambres séparées par des cloisons plus ou moins épaisses. — A droite, en haut, on voit un appartement où sont con-

servés, en tas, de petits œufs soignés par des ouvrières; à un étage plus bas, un autre tas d'œufs plus gros (ils grandissent en vieillissant) tournés et retournés par des ouvrières.

Au même étage, à gauche, une série de larves, la pointe buccale tournée en haut, nourries par des pourvoyeuses; à gauche, un peu plus bas, des larves plus âgées et plus grosses.

Dans un couloir adjacent, une ouvrière transporte une de ces larves. Un peu à droite, dans un couloir vertical, une porteuse arrive avec une nymphe qu'elle va déposer au frais dans la chambre inférieure de gauche, où sont déjà accumulées d'autres nymphes soignées par de vigilantes gardiennes. Dans le couloir qui mène à cette chambre, on remarque un insecte étranger, un staphylin (*Lomechusa*), qui est un hôte de la fourmière jouissant d'une parfaite sécurité tout à fait exceptionnelle. Enfin, dans la dernière chambre de droite, en bas, on voit une ouvrière occupée à traire un puceron, et deux autres arrachant de leurs mandibules les enveloppes membraneuses d'un cocon de nymphe. Celle-ci a la tête presque dégagée, et bientôt, sous les efforts de ses sœurs aînées, sera tout à fait libre et, après quelque temps d'éducation et d'apprentissage, pourra, comme elles, travailler au bien de la communauté.

tout de prendre de la nourriture dont il paraissait avoir un besoin urgent : aussi la première attention de ses gardiennes fut-elle de lui donner sa part des provisions mises à leur portée. »



Coupe verticale montrant l'intérieur d'une fourmilière (voir la note de la page précédente).

Aussi longtemps que les jeunes citoyennes ne sont pas encore majeures, elles doivent subir la tutelle de leurs grandes sœurs qui les surveillent,

leur montrent les chemins, font, en un mot, leur éducation physique et morale.

Dans cette même chambre où nous assistons au

dégagement d'un cocon de nymphe, nous voyons accrochés à la paroi ou contre des radicelles de plante un grand nombre de pucerons. En voici un auquel une ouvrière caresse l'abdomen délicatement à l'aide de ses antennes. Le puceron ne tarde pas à émettre une goutte d'un liquide mielleux qu'il a soustrait à la plante et fait passer à travers son tube digestif. La signification de ce fait est que la fourmi trait le puceron, et que le puceron est un animal domestique, une « vache à lait » ; nous sommes dans une des étables de la fourmière. Une travailleuse a-t-elle faim ou soif, vite elle se rend à l'un des pucerons de l'étable, et l'invite, toujours avec succès, à lui abandonner le produit nectarifère de sa digestion.

Nous n'exagérons pas, nous ne chargeons pas le tableau ; lisez Darwin, le docteur Forel, Lubbock, André, ou observez vous-mêmes dans une fourmière artificielle. Les chapitres sur les mœurs pastorales des fourmis, sur leur bétail parqué dans des métairies, la garde des troupeaux de pucerons et de cocons, etc., nous racontent des spectacles « bien faits pour détruire l'idée mesquine qu'on se forme en général de la fourmi. » (André.)

Par un dédale de chemins en galeries, de chambres plus ou moins vastes, au milieu d'une activité d'atelier, nous retournons sur nos pas. Le soleil est déjà moins chaud, les nourrissons peuvent être transportés à un étage plus élevé ; des ouvrières excursionnistes rentrent au logis, et quelques-unes semblent inquiètes.

Nous croisons un petit coléoptère aveugle, un *Claviger*, plus loin un *Lomechusa* (dans le dernier couloir à gauche), qui est un petit staphylin nectarifère : ces deux intrus ne sont aucunement inquiétés dans la fourmière. Naturalisés en quelque sorte, ils jouissent des caresses et de la nourriture apportée par les pourvoyeuses à l'égal des citoyens de la république. Et pourtant la fourmi fauve est tout à fait inhospitalière, et tout individu d'une fourmière voisine qui aurait le malheur de tomber au pouvoir des fourmis fauves serait mis à mort, parfois après avoir subi les mutilations les plus barbares. Une petite fourmi rougeâtre, le *Formicoxenus nitidulus*, jouit, au contraire, pour une cause inconnue jusqu'ici, d'une amitié complète, et se voit traitée avec beaucoup d'égards dans la fourmière même voisine.

La fourmi fauve, dont nous venons de visiter une colonie, est suffisamment forte, armée et courageuse, pour se défendre avec succès, le plus souvent, contre les attaques des espèces esclavagistes, telles que la fourmi sanguine, sans que toutefois elle en soit complètement à l'abri.

Il n'en est pas de même de la petite fourmi noire cendrée, qui est d'un caractère lâche et faible, et succombe vite dans les combats que les armées de la fourmi sanguine et de l'amazone (*Polyergus rufescens*) lui livrent pendant leurs incursions offensives.

Ceux-là sont des pillards de grand chemin, les

Turcomans d'entre les fourmis : en force, ils attaquent les demeures de leurs malheureuses victimes, ou bien ils en font le siège en règle, et livrent des assauts presque toujours avec succès.

G. CAPUS.

PONTS MILITAIRES.

Voy., sur les Campements, etc., p. 42 et 76 ; — Sur les Fours et Cuisines de campagne, p. 178 et 195.

De tous les obstacles qui s'opposent aux libres mouvements des armées en campagne les plus sérieux, les plus fréquents, sont ceux qui résultent de la rencontre des cours d'eau.

Les fleuves et les rivières peuvent se franchir à la nage, à gué, sur la glace, à l'aide d'embarcations ou sur des ponts permanents. Mais on ne saurait, à la guerre, compter sur de telles solutions du problème. Un corps d'armée doit, en conséquence, avoir constamment à sa disposition des moyens de franchissement sûrs et expéditifs, c'est-à-dire être toujours en mesure de jeter des *ponts militaires*.

Les anciens, qui ne pouvaient se soustraire à cette obligation, avaient, comme nous, des *pontonnières*. Hérodote fait expressément mention de ceux de Xerxès. Polybe parle des ingénieurs romains qui, sur l'ordre de Scipion, jettent des ponts militaires sur le Tessin et sur le Pô ; Végèce fait l'éloge des pontonniers légionnaires placés sous les ordres du *praefectus castrorum*.

Outre un excellent personnel de pontonniers, les armées de l'antiquité avaient un matériel similaire du nôtre. L'emploi des *équipages de ponts* se perd dans la nuit des âges. Ctésias et Diodore de Sicile citent, par exemple, l'équipage dont Sémiramis se faisait suivre au cours de ses expéditions ; Strabon et Quinte-Curce, celui d'Alexandre, dont les bateaux étaient *démontables* pour plus de facilité de transport. Ammien Marcellin et Végèce nous ont laissé la description détaillée du matériel d'équipage de la légion romaine.

Quant aux méthodes d'organisation des ponts militaires, elles n'ont guère varié avec les siècles. En beaucoup de choses, les anciens sont nos maîtres ou, plus exactement, nos initiateurs. Pour ce qui est du passage des cours d'eau, ils n'employaient pas d'autres procédés que ceux dont nous faisons usage. A ne parler ici que des ponts de bateaux, il convient de rappeler qu'Hérodote nous a laissé des détails extrêmement curieux relativement aux ponts jetés par Darius sur le bosphore de Thrace (détroit de Constantinople) et le Danube. Le père de l'histoire décrit également en tous détails le pont de Xerxès sur l'Hellespont (détroit des Dardanelles). Le tablier de celui-ci reposait sur un système de *trois cent soixante* navires solidement ancrés. Suétone nous apprend que Caligula jeta, certain jour, un pont de ce genre de Baïa à Poz-

zuoli. Les ponts militaires des anciens affectaient donc parfois des proportions considérables.

Actuellement, comment s'effectue un franchissement de cours d'eau? Tout passage de rivière doit être précédé d'une reconnaissance. L'officier qui est chargé du soin d'exécuter cette opération préliminaire étudie minutieusement les formes, les coudes, le profil, le régime du cours d'eau à franchir; il doit mesurer la vitesse du courant; parcourir en tous sens la vallée; noter les îles, les gués, les bois, qui peuvent être utilisés; marquer sur la carte les ponts permanents, digues, barrages, routes et chemins de fer; observer les travaux de défense de l'ennemi, les destructions opérées; s'enquérir des ressources qu'offre le pays en fait de matériaux à employer soit pour la réparation des ponts permanents, soit pour une construction des ponts à improviser.

On considère comme propice à l'opération d'un passage le point où le cours d'eau forme *coude* ou rentrant-convexe par rapport aux troupes qui ont à tenter le franchissement. Là, en effet, ces troupes enveloppent le terrain à conquérir; elles le couvrent bien de leurs feux; l'artillerie occupe une position dominante, attendu que la rive concave est ordinairement plus élevée que la rive convexe. On profite de la présence des îles fluviales pour masquer les apprêts du passage et en faciliter l'exécution. S'il se trouve un affluent sur la rive qu'on occupe, on y réunit le matériel de ponts à l'abri des vues de l'ennemi, et l'on choisit le point de passage en aval. D'autre part, on évite d'opérer en aval d'un affluent de la rive opposée.

On estime qu'il faut au moins un pont par corps d'armée. Il convient, en général, de jeter plusieurs ponts afin d'abrèger la durée du passage, de lancer rapidement des forces importantes sur la rive opposée, d'y prévenir ainsi la concentration de l'adversaire, et aussi de parer aux effets du désastre qui proviendrait de la rupture d'un pont unique.

Les ponts doivent être espacés de 200 à 300 mètres, de telle sorte qu'il n'y ait nulle part encombrement.

Un passage de rivière est une opération des plus délicates. Le moment le plus favorable au succès de l'exécution, c'est le point du jour. On a pu, en effet, dérober pendant la nuit les préparatifs nécessaires, et l'on dispose de la journée pour s'établir solidement sur la rive ennemie.

On commence par faire passer sur cette rive quelques détachements — soit à gué, soit dans des embarcations — sous la protection des batteries. Ces troupes prennent possession du terrain et s'y retranchent rapidement; elles sont, d'ailleurs, renforcées d'une manière continue par d'autres détachements. Dès que l'ennemi qui garnissait la rive a lâché pied, on procède à la construction des ponts, et ce travail doit être mené vivement. Dès qu'il est terminé, l'on ordonne le passage.

A titre d'exemples de *passages offensifs* réussis, on peut citer ceux du Pô, à Plaisance, par le gé-

néral Bonaparte en 1796; du Rhin, sous Strasbourg, par Moreau (1797); du dernier bras du Danube, devant l'île Lobau, par notre armée de 1809.

A titre d'exemples de *passages en retraite*, il faut mentionner ceux du Danube, à Ratisbonne, par l'armée autrichienne après la bataille d'Eckmühl, et de la Bérésina par notre malheureuse armée de 1812. Au cours de cette dernière opération, les difficultés du passage offensif et du passage en retraite se trouvaient combinées, attendu que les Russes occupaient les deux rives du fleuve.

Comment procède-t-on à la construction d'un pont militaire? Les matériaux que l'on emploie à cet effet se rencontrent partout; on ne se sert que de bois, de cordages, et de quelques *clameaux* ou gros clous coudés.

Les ponts militaires se classent d'après la nature de leurs supports. On distingue les ponts à *supports flottants*, à *supports fixes* et *sans supports intermédiaires*.⁽¹⁾

Quels sont les principes généraux de construction? Qu'ils soient fixes ou flottants, les supports se disposent parallèlement au courant de la rivière. Ainsi établis, ils reçoivent des poutrelles; puis, sur ces poutrelles, on pose transversalement des madriers. L'ensemble de ces madriers et des poutrelles qui les portent constitue le *tablier*, lequel est d'un type uniforme pour tous les genres de ponts. Les madriers sont maintenus en place sur les poutrelles par le moyen d'autres petites poutrelles, dites « de guindage », qui se relie aux premières à l'aide de cordes ou commandes serrées par des billots. L'intervalle compris entre deux supports consécutifs constitue une *travée* du pont.

Les conditions auxquelles le constructeur est tenu de satisfaire se résument en quelques mots. Un pont militaire quelconque doit offrir toutes garanties de *solidité* et de *stabilité*. La *légereté* est, en outre, indispensable au matériel qu'une armée bien organisée traîne à sa suite, et qui constitue son équipage de ponts.

On satisfait à la condition de *solidité* en donnant aux pièces dont se compose le pont des équarissages tels qu'il soit en état de porter, sans se détériorer, les plus lourds fardeaux militaires. La charge d'une troupe d'infanterie, marchant par quatre à rangs serrés, s'évalue à 615 kilogrammes au mètre courant. Tel est le chiffre-limite dont il faut tenir compte, car la charge des autres armes est moins considérable.

On assure la *stabilité* en empêchant que les divers éléments ne se disloquent du fait de la marche des hommes et du passage des voitures. Dans les ponts à supports fixes, on assied ces supports sur un terrain solide; quant aux supports flottants, ils sont maintenus en place par le moyen d'un bon amarrage à des points fixes. L'un des

(1) Nous n'avons pu, on le conçoit, figurer, à l'appui de la présente étude, que quelques-uns des types en usage. L'école régimentaire du génie de Versailles les exécute tous, chaque année, sur le bras du grand canal qui touche à la route de Saint-Cyr.

meilleurs procédés est celui qui consiste à prendre des appuis sur le fond même de la rivière à l'aide d'ancres, de paniers ou caisses d'ancrage, ou d'autres corps perdus.

Examinons maintenant les conditions spéciales à remplir par le constructeur de chaque genre de ponts.

Les ponts à *supports flottants* se distinguent en ponts de bateaux construits à l'aide du matériel des équipages de ponts, ponts de bateaux du commerce, ponts de radeaux, ponts de tonneaux, autres, caisses calfatées, etc.

Un « équipage de ponts » doit être assez mobile pour suivre les mouvements de l'armée, fournir le moyen de transporter, sur la rive ennemie, les

troupes de débarquement chargées de couvrir l'établissement des ponts, s'adapter facilement à tous les cours d'eau, se fractionner à volonté. Ces conditions sont parfaitement remplies par le matériel de l'équipage de ponts de réserve et celui de l'équipage de ponts de corps d'armée actuellement réglementaires.

C'est le service de l'artillerie (*pontoniers*) qui jette les ponts de bateaux d'équipage; mais le commandant d'un corps d'armée, mis en demeure de franchir quelque fleuve, n'a pas toujours sous la main le détachement de pontonniers voulu. Le général doit alors frapper des réquisitions et réunir, de gré ou de force, toutes les embarcations composant le matériel de la batellerie du cours

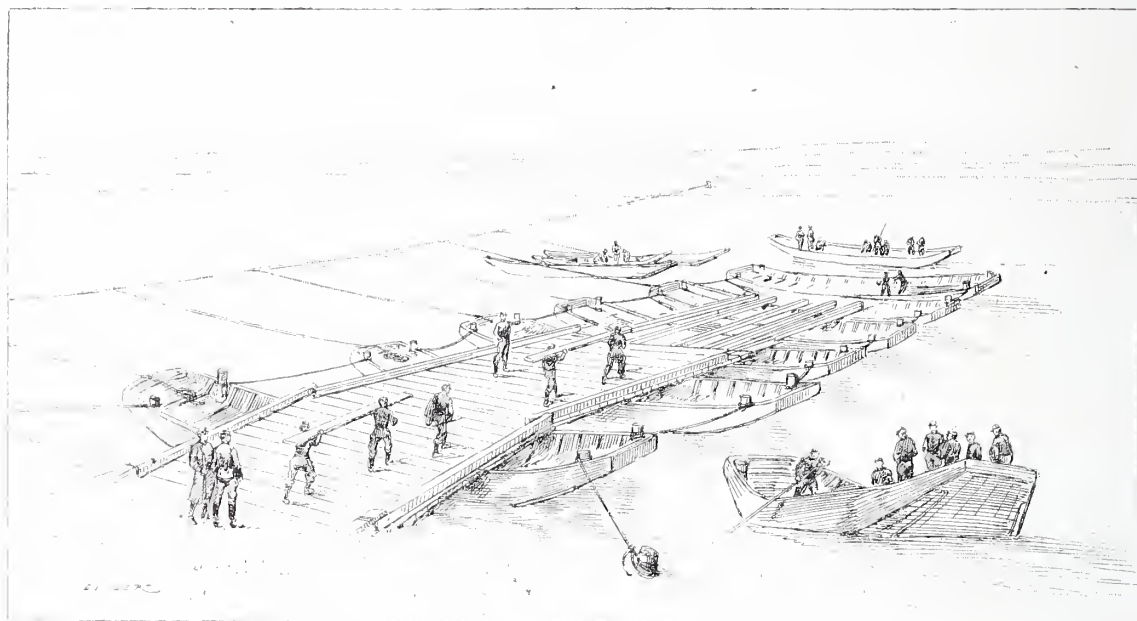


FIG. 1. — Pont de bateaux.

d'eau considéré (voy. la fig. 4). Tout bateau jaugeant plus de 10 mètres cubes peut servir de corps de support à un pont qui doit livrer passage à des troupes de toutes armes.

S'agit-il de jeter un pont de bateaux du commerce, le service du génie commence par classer ces bateaux, qui sont généralement de dimensions diverses. On fait, autant que possible, choix de bateaux de même forme et de même grandeur, afin que le tablier soit à peu près horizontal et que les supports s'enfoncent également lors du passage des troupes. Lorsqu'on est obligé d'employer des embarcations de modèles divers, il faut se garder de ressauts brusques et graduer les grandeurs. On mouille sur le thalweg les bateaux les plus solides et ceux qui, à raison de leur forme, opposent le moins de résistance au courant.

On égalise les hauteurs des plats-bords en clouant des poutrelles sur ceux qui sont trop bas. Quand les bordages sont trop faibles pour porter les poutrelles, on fait reposer celles-ci sur des chevalets-supports établis sur le fond et dans l'axe des bateaux.

Le radeau constitue, il n'est pas besoin de le dire, un moyen de franchissement essentiellement primitif. Les anciens en faisaient un fréquent usage. C'est par ce procédé que, suivant César, les Helvètes ont passé la Saône.

Quand les rives du cours d'eau sont basses et que la vitesse du courant n'excède pas 2 mètres par seconde, on peut faire usage de radeaux formés soit de corps d'arbres, soit de bois équarris provenant de chantiers, de flottes saisies sur le cours d'eau, ou de démolitions. Le radeau offre l'avantage de se prêter à de lourdes charges, de ne pas se laisser couler par les projectiles de l'ennemi, de s'adapter à toutes les profondeurs. Mais, d'autre part, il navigue lentement et assez mal, donne prise au courant et dérive beaucoup.

Un radeau d'arbres se construit dans l'eau moyennant l'assemblage de sept à dix corps d'arbres de 0^m.30 à 0^m.40 de diamètre et de 12 à 14 mètres de longueur. Les arbres sont ébranchés, mais non équarris. La construction d'un radeau demande environ 4 heures (voy. la fig. 2).

Quand on n'a pas assez de bois pour construire

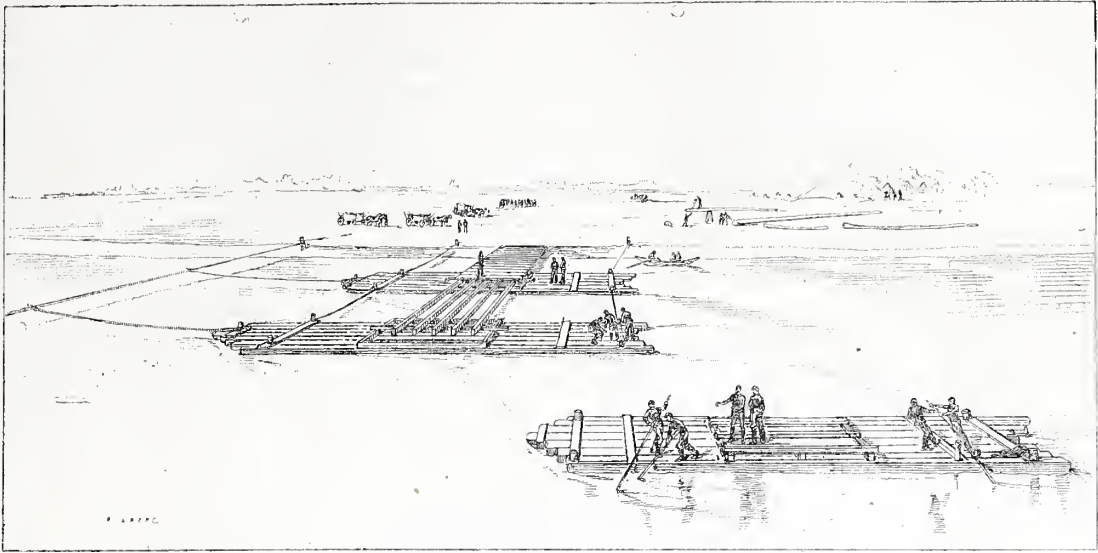


FIG. 2. — Pont de radeaux d'arbres.

des radeaux, on peut improviser des supports flottants à l'aide de tonneaux, de caisses calfatées, d'outres gonflées d'air. On assemble ces éléments de supports au moyen de châssis, composés de

pièces longitudinales reliées par des traverses.

Les ponts à supports fixes se distinguent en ponts de *chevalets*, de *voitures*, de *gabions*, de *pi-lots*.

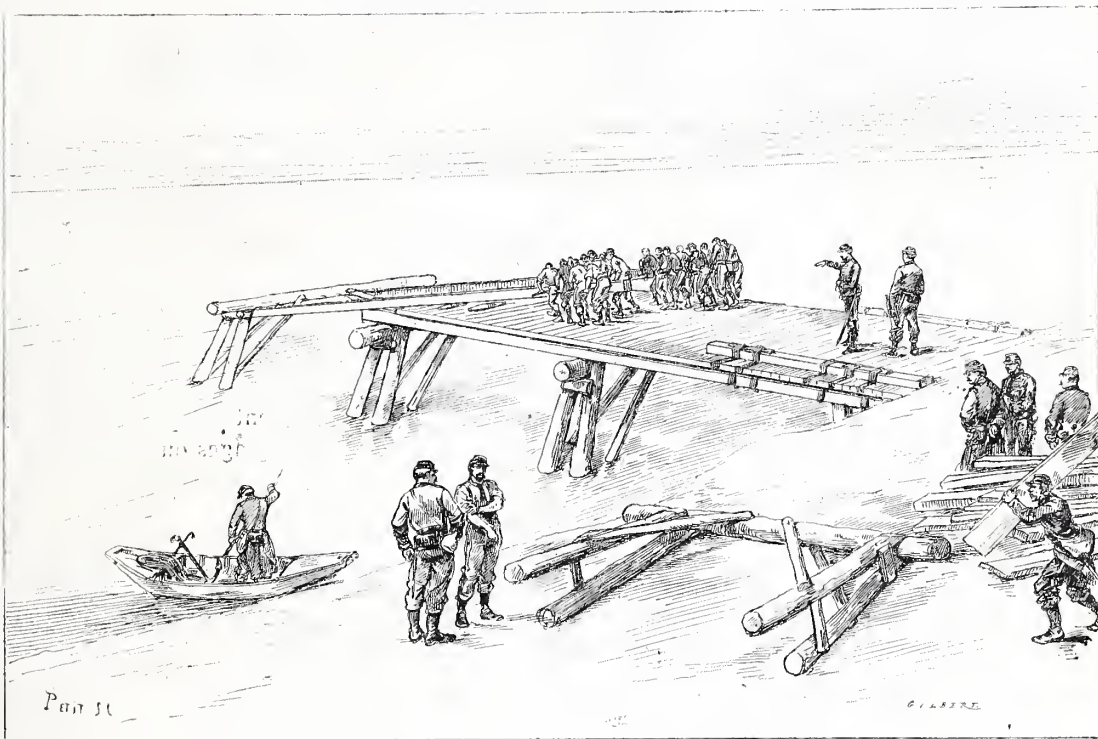


FIG. 3. — Pont de chevalets.

Le pont de *chevalets* peut s'employer avantageusement quand la profondeur du cours d'eau ne dépasse pas 2 mètres, et la vitesse du courant 1^m.50; quand, en outre, le fond est suffisamment stable et uni. Un atelier de six hommes peut construire un *chevalet* en 3 heures. Quand on ne dispose pas de bois équarris, on fait usage de bois en grume. En ce cas, on se contente d'aplanir le dessus du chapeau et de façonner à l'herminette les

faces de bois qui doivent se trouver en contact. On substitue aux assemblages des boulons ou broches en fer. Une brigade de douze hommes peut faire un *chevalet rapide* en une demi-heure.

C'est le service du génie qui jette les ponts de *chevalets*, suivant diverses méthodes. La figure 3 représente le dispositif spécial au cas de l'emploi de la méthode dite *des longuerines*. On appelle « longuerines » des pièces de bois de 8 à 9 mètres

de longueur et de 0^m.15 à 0^m.20 de diamètre. Chacune de ces pièces porte une cheville d'arrêt à 0^m.20 environ de l'une de ses extrémités; elle est munie, à l'autre bout, de quatre ou cinq bras de manœuvre. C'est en faisant méthodiquement mouvoir une paire de longuerines que les servants mettent successivement chacun des chevalets en place.

Dans les guerres du siècle dernier, les armées employaient, pour le service des avant-gardes, une voiture spéciale dite *pont roulant*, laquelle servait au franchissement des petites rivières de peu de profondeur. On a renoncé aux ponts roulants, mais on peut toujours, avec les voitures de l'artillerie, ou des charrettes à quatre roues trouvées sur place, former des supports faisant fon-

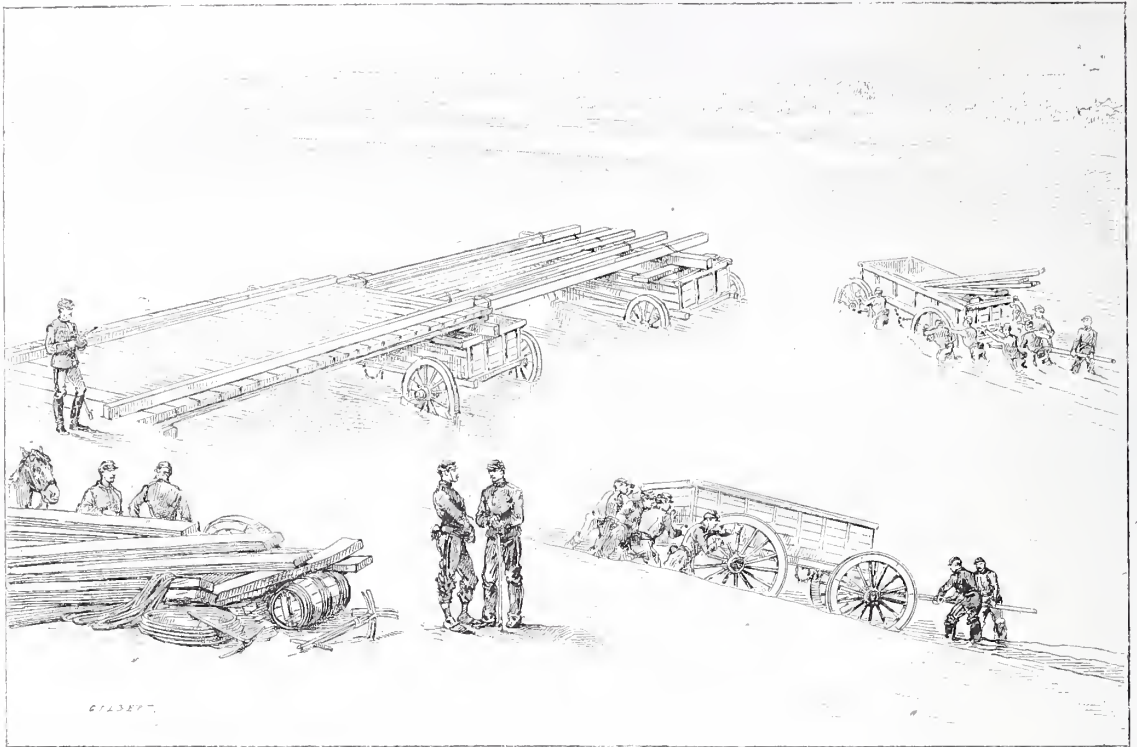


FIG. 4. — Pont de voitures.

tion de chevalets. Ce genre de ponts militaires ne saurait s'employer que sur des rivières ayant au maximum 1^m.50 de profondeur (fig. 4).

On peut organiser d'excellents supports au moyen de gabions ou de tonneaux disposés de-

bout, en files parallèles au courant, et remplis de terre ou de pierres. Au centre de chaque gabion, on enfonce un fort piquet, afin de le maintenir en place. Ces ponts ne peuvent s'employer que pour le franchissement des marécages ou des cours d'eau

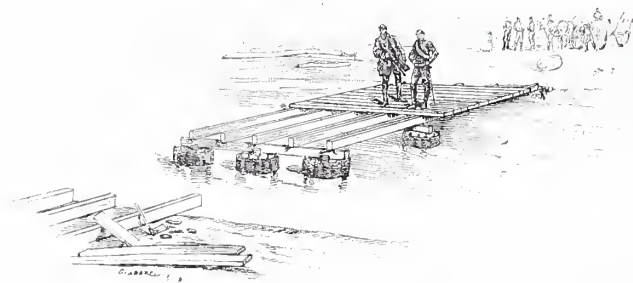


FIG. 5. — Pont de gabions.

de peu de profondeur (voy. la fig. 5). Les anciens connaissaient l'usage desdits *ponts de gabions*. C'est ainsi que, suivant Hirtius, César a franchi le Guadalquivir.

A suivre.

Colonel HENNEBERT.

RUSE D'UN CULTIVATEUR.

Lors de l'invasion de la France, en 1815, par les armées ennemies, les habitants des campagnes cherchaient naturellement à cacher et à sauver ce qu'ils avaient de plus précieux. Un cultivateur de la commune d'Aubervilliers, Nicolas Desnars, après avoir pris comme les autres ses précautions autant

qu'il l'avait pu, voulut encore essayer de soustraire au pillage une pièce de pommes de terre approchant de maturité qu'il avait dans la plaine. Voici de quel expédient il s'avisait : lui, sa femme ses enfants, se rendirent sur le terrain ; ils arrachèrent avec précaution toutes les tiges, en les tirant droit et appuyant en même temps la terre avec les pieds pour ne pas faire sortir les tubercules. Les tiges furent soigneusement ramassées, puis transportées hors du champ ; après quoi on passa la herse, et le terrain fut aussitôt semé en graines de navet ; le tout se termina par un ramassage exact des tubercules que ces opérations avaient pu ramener à la surface, si bien que, le travail achevé, il ne restait plus trace de pommes de terre. La graine leva en peu de jours, et lorsque l'ennemi occupa le territoire d'Aubervilliers, ce champ, ainsi couvert d'une récolte naissante, n'éveilla ni les soupçons ni la cupidité des soldats. Ils arrachèrent et dévastèrent tout ce qui était resté de légumes et de racines dans les champs voisins, et ne s'occupèrent point de cette pièce qui ne leur offrait rien. Quelque temps après, le champ qui avait été établi dans la plaine fut levé ; les pillards furent cantonnés, et le territoire redevint libre. Les navets pendant ce temps avaient crû ; ils devinrent bons à récolter et produisirent beaucoup d'argent, les légumes étant plus rares et chers.

On fouilla ensuite le terrain pour récolter les pommes de terre, qui se trouvèrent en très bon état et passablement abondantes malgré l'arrachage prématuré des tiges ; Desnars en tira, à raison de la circonstance, plus de profit qu'il n'aurait fait d'une récolte pleine dans une année ordinaire.

Ce brave homme riait beaucoup avec ses amis du tour qu'il avait joué aux « Cosaques », et ses voisins, loin d'envier son bonheur, se réjouirent avec lui du succès de son ingénieuse idée, car il était autant aimé de tous qu'il en était estimé et respecté.

PH. VILMORIN.



Affront.

On dit : — Cet homme m'a ôté mon honneur. — Comment ? — En me faisant un affront. — Ce n'est pas lui qui vous l'ôte : car l'injuste injure, étant mal fondée, n'ôte rien ; c'est l'opinion de ceux qui jugent mal des choses. BOSSUET.



Un Marché de crapauds.

En Angleterre, les jardiniers ménagent aux crapauds des retraites sous des pierres ou sous des pots de fleurs placés en des endroits humides et ombragés. Des fermiers font venir des quantités de ces animaux de pays voisins pour les introduire sur leurs terres ; à Londres, il s'est établi un marché de crapauds. Il est reconnu que le crapaud, ainsi que la taupe, fait sa nourriture de beaucoup

d'insectes nuisibles aux cultures maraîchères et aux arbres fruitiers.



LES JOU-Y

OU SCEPTRES SYMBOLIQUES CHINOIS.

Les objets que représente la gravure suivante ont eu plusieurs usages. Vers l'ère chrétienne ils étaient de fer et servaient de sceptre de commandement ; leur nom n'a pas varié depuis lors, on les appelle des *jou-y*.

Jou-y signifie : *Comme il est souhaité.*

Vers le cinquième siècle, époque à laquelle le bouddhisme indien, faisant de grands progrès en Chine, battait en brèche le taoïsme (¹), les bonzes de cette dernière religion, pour retenir la foule qui commençait à désertir leurs temples, sentirent la nécessité de donner à leur propagande un regain de popularité en s'aidant de l'alchimie et de quelques miracles.

C'est alors que les *jou-y*, après avoir été l'emblème du commandement sur les hommes, devinrent, entre les mains des prêtres du tao, le symbole de la puissance surnaturelle qu'ils prétendaient pouvoir exercer sur les éléments et sur les esprits du ciel et de la terre.

Les chroniques de cette époque rapportent « qu'un jour un certain écolier plein de mérite, » aussi pauvre que modeste, rencontra un prêtre » taoïste qui lui fit présent d'un *jou-y*, avec lequel » tout ce que souhaiterait son cœur serait à l'instant exaucé... »

On voit d'après cela que le *jou-y* a été en Chine ce qu'est dans nos légendes la baguette de nos magiciens et de nos fées.

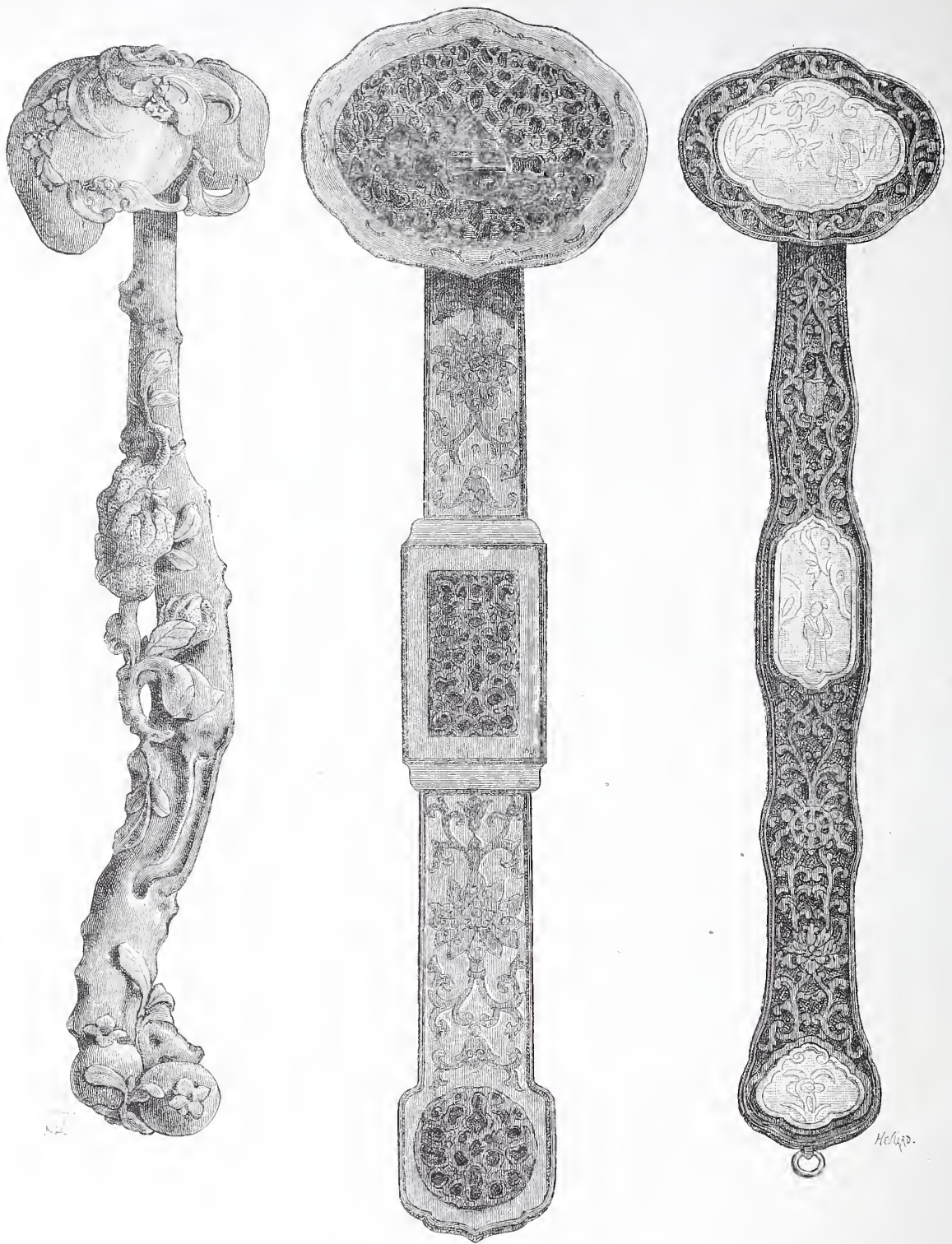
Aujourd'hui la remise d'un *jou-y* à de jeunes époux exprime le vœu de voir se réaliser pour eux tout ce qu'ils peuvent désirer.

Dans le cérémonial des noces de l'empereur Tong-tehe, en 1872, nous avons d'ailleurs un exemple précis de l'emploi de ces sceptres :

Le lendemain de leur mariage, les nouveaux époux sont allés offrir chacun un *jou-y* à l'impératrice douairière ; toutes les dames du palais et les femmes des hauts fonctionnaires firent de même. Après cela, les deux nouveaux époux s'offrirent l'un à l'autre un de ces sceptres. Les dames du palais et les princesses du sang vinrent chacune en remettre un au jeune empereur. Les femmes des hauts fonctionnaires remettaient les leurs au chef des eunuques, qui les passait au souverain. Toutes ces dames allèrent ensuite s'acquitter de la même cérémonie envers la jeune impératrice.

Bien que toujours à peu près d'une même forme et d'une même dimension, les *jou-y* varient à l'in-

(¹) Le taoïsme, ou doctrine de la raison, fondé au sixième siècle avant Jésus-Christ par le philosophe chinois Lao-tze, est basé sur une sorte de dualisme offrant plus d'une analogie avec celui des manichéens.



Les Jou-y, bâtons symboliques chinois. — Collection de M. Paul Gasnault.

fini quant à l'ornementation et à la matière dont on se sert pour leur fabrication. Nous en avons vu en laque de toutes espèces, en métaux de toutes sortes, en bois sculpté avec ou sans incrustations, en ivoire, en jade blanc du Khotan, en serpentine, en cornaline, en lapis-lazuli, en porcelaine, en émail, etc. Une collection de jou-y pourrait être d'autant plus intéressante qu'il est peu d'objets se prêtant mieux aux différentes applications des

diverses branches de l'art et de l'industrie du Céleste Empire.

G. DEV.

—•••••

ERRATUM. — Page 189, col. 1, ligne 26. *Au lieu de au quatrième siècle de notre ère, lisez au quatrième siècle avant notre ère.*

LE DERNIER CONSEIL D'UNE MÈRE.



Composition et dessin de Giacomelli.

M. Ricard, percepteur irréprochable et chasseur maladroit, se tenait debout devant la fenêtre ouverte. Comme sa maison était la dernière du village, il n'avait qu'à ouvrir sa fenêtre pour embras-

ser d'un seul regard deux ou trois lieues de la plaine ondulcée.

« Quel joli temps de chasse ! » se dit M. Ricard ; et il poussa un gros soupir. Jamais il n'avait eu si

grande envie de chausser ses guêtres, de se jeter son carnier sur le dos, de passer son fusil en bandoulière, de siffler son chien, et d'aller tenter la fortune. Une sorte de pressentiment lui disait que ce jour-là, précisément, il aurait pu tuer quelque chose!

Mais voilà! la veille au soir, l'ami Barabant avait annoncé qu'il arriverait par la patache de l'après-midi. Les lois de l'hospitalité attachaient M. Ricard au rivage.

Vers les quatre heures, M. Ricard, étouffant ses regrets de son mieux, s'en alla à l'auberge du *Bon Laboureur* : c'est là que s'arrêtait la patache.

La patache arrive; mais point de Barabant. M. Ricard s'inquiète; mais son inquiétude n'est pas de longue durée. Le conducteur, un petit homme boîteux, grêlé comme une écumoire et familier comme un preneur de taupes, lui frappe sur le bras avec un grand sans-gêne, et lui tend un papier : Barabant a été retenu par un accès de goutte. M. Ricard plaint Barabant, car il sait par expérience ce que c'est qu'un accès de goutte. Après avoir plaint Barabant, il regagne précipitamment le logis, et, trois minutes, montre en main, après y être rentré, il en ressort par la petite porte à claire-voie, en uniforme complet de chasseur moderne, son chien sur les talons.

Il ne marche pas, il vole; il descend, ou plutôt il dégringole la pente qui mène du village à la gare, s'emporte en imprécations contre un train de marchandises en l'honneur duquel le passage à niveau est fermé, franchit enfin le passage, et grimpe la côte avec un redoublement d'ardeur. Là-bas, dans ce grand chaume, à l'endroit où l'on voit de très loin une croix de fonte protégée par trois acacias, M. Ricard sait qu'il y a une compagnie de perdrix. Un de ses rustiques contribuables, un homme mûr et sérieux, lui a révélé la présence du gibier en cet endroit précis. Rustaud suit son maître, mais il le suit sans conviction; il a reçu plus d'un grain de plomb qui ne lui était pas destiné, et la triste expérience a de bonne heure modéré son enthousiasme pour la chasse.

Tout le gibier du pays connaît M. Ricard : aussi les perdrix le voient poindre sans effroi, et une mère caille, entourée de ses cailleteaux, trouve que ce n'est guère la peine de se déranger. Elle sait, comme tout le monde, que le plomb de M. Ricard est funeste surtout à son chien, aux paysans qui travaillent la terre, et aux vieilles femmes qui tricotent au soleil, accroupies derrière les haies.

Si Rustaud manque de conviction, il a néanmoins le sentiment du devoir; par acquit de conscience, il se met à quêter, et tout à coup le voilà en arrêt devant la compagnie de perdrix. M. Ricard arrive à pas de loup et épaula son fusil; la compagnie part avec ce froufrou bruyant qui est une si douce musique pour l'oreille d'un chasseur.

Elle est trop douce, cette musique, pour l'oreille de M. Ricard; elle lui fait bondir le cœur; il vise

dans le tas, et au moment de tirer ferme les yeux, comme toujours. Pendant que M. Ricard fermait les yeux, le coup a dévié, comme toujours. Les perdrix vont s'abattre à quelque distance, en riant de sa maladresse, comme des petites folles.

A trente mètres du but, sur la droite, le plomb de M. Ricard a atteint la mère caille en pleine poitrine et estropié un des cailleteaux, qui traînera la patte pour le reste de ses jours.

La caille tombe, et le cailleteau s'enfuit en boitillant. Le reste de la famille regarde d'un œil stupide cette mère qui se débat et ce sang qui rougit l'herbe et la terre.

La mère, qui a un vrai cœur de mère dans sa pauvre petite poitrine mutilée, oublie qu'elle souffre et qu'elle va mourir, pour songer à la sécurité de ses chéris :

« Sauvez-vous, leur dit-elle en sa langue, et souvenez-vous toute votre vie qu'un chasseur maladroit est dangereux pour tout le monde, même pour le gibier. »

Les petits détalèrent au plus vite. Ceux d'entre eux qui eurent la chance d'échapper à tous les dangers qui guettent au passage, en cette vallée de misère, les orphelins sans protection, répandirent dans le monde des cailles et cailleteaux une idée neuve, fondée sur leur propre expérience. Cette idée fit son chemin, et il fut désormais de tradition de ne plus rire des chasseurs maladroits.

M. Ricard siffla Rustaud qui s'en allait tout droit à l'ennemi, je veux dire aux perdrix déjà remisées : « Cherche! » lui dit-il d'un ton d'autorité. Rustaud eut grande envie de désobéir. « Cherche! » c'est bien vite dit; mais il savait, lui, que son maître n'avait fait aucune victime parmi les perdrix : il n'avait rien vu tomber. Cependant, ayant songé au fouet qui le cinglerait tôt ou tard en cas de désobéissance, et à la bonne pâtée qui l'attendait au logis s'il se pliait aux fantaisies bizarres du maître, il capitula honteusement et se mit en quête.

En faisant les cent tours, il découvrit la malheureuse caille qui achevait de se débattre. Muet de surprise, il tomba en arrêt. Immobile comme un chien de bronze, il se demandait par quel sortilège le chasseur, ayant tiré des perdrix à gauche, avait pu tuer une caille à droite. Puis il parut comprendre, sourit de dédain, et ramassa la caille qu'il apporta à son maître.

M. Ricard se saisit de sa proie et l'examine avec un enthousiasme facile à comprendre. Puis, il prend un air réfléchi, presque profond : « C'est la première fois, se dit-il, que je vois une caille au milieu d'une compagnie de perdrix. Le fait est curieux. Je raconterai cela à Barabant vendredi prochain, en allant faire mon versement à la recette particulière. »

Le bonhomme en sabots qui venait tous les jours soigner le cheval de M. Ricard vit la petite bête sur la table de la cuisine, la prit dans sa main, et, l'ayant examinée d'un œil de connaisseur, déclara, sans y entendre malice, que la bête avait été sou-

droyée et avait dû tomber comme une masse.

Le bonhomme en sabots était une autorité sérieuse en matière cynégétique, car il passait pour le plus madré des braconniers du canton.

M. Ricard n'eut garde de protester contre sa décision et de déclarer que la bête était morte à 30 mètres de l'endroit où elle avait reçu le coup de fusil. Mais, plutôt que de s'avouer à lui-même que son coup de fusil avait porté à 30 mètres de la cible, il aima mieux croire que la bête avait été abattue par quelque autre chasseur. Rien ne prouvait, après tout, que ce ne fût pas là la pure et simple vérité.

Quoi qu'il en soit, lorsque le percepteur, le vendredi suivant, alla faire la causette avec le goutteux Barabant, au sortir de la recette particulière, il parla de tout, excepté de cette caille qu'il avait foudroyée au milieu d'une compagnie de perdrix.

J. GIRARDIN.

—•••—

LA VIE PAISIBLE.

L'automne dernier, deux anciens amis de collège, longtemps séparés, s'étaient rencontrés en Suisse. L'un habitait d'ordinaire la campagne, l'autre Paris. Au moment de se dire adieu, ils s'étaient promis de s'écrire; voici des extraits de leurs premières lettres :

I. — B. à S.

Du hameau de V... (Yonne.)

..... Dans notre charmante navigation de Lucerne à Fluelen, tout entiers à nos ravissements, nous nous sommes à peine interrogés sur nous-mêmes, sur les conditions différentes de notre existence, et depuis j'ai souvent regretté de ne pas t'avoir fait cette question : « Comment as-tu pu te condamner à habiter une ville aussi bruyante, aussi tumultueuse que Paris? » Je suis loin d'être un de ses détracteurs; je vais chaque année, au printemps, y passer deux ou trois semaines, non sans profit et sans plaisir; mais, je l'avoue, il me serait difficile d'y faire un plus long séjour. Même lorsque, rentré à mon nid, je recommence à respirer, je me sens pendant quelques jours la tête encore toute remplie de rumeurs, et mes premières nuits sont troublées par le retentissement de tout ce que j'ai entendu et par les vagues images de ce que j'ai vu. Mais quand toute cette confusion s'est dissipée, combien la paix et le calme qui m'entourent me semblent plus doux! combien les moindres distractions de notre modeste intérieur ont pour moi plus de prix, par contraste avec toutes les scènes agitées de la vie parisienne!

Tiens, en ce moment, de ma fenêtre ouverte sur le jardin, j'entends ma femme qui fait très poliment une leçon à son chien favori, un danois, parce que le bon animal, un peu étourdi, a maladroitement

foulé une fleur dans une de nos plates-bandes, « où il sait bien pourtant, lui dit-elle en levant un doigt, qu'il lui est défendu d'entrer. » La femme de chambre, de son côté, réprimande, à travers un grillage, une belle poule crève-cœur qui abandonne trop souvent sa couvée pour jacasser avec ses compagnes. J'observe, au reste, que chez nous l'on gronde beaucoup aujourd'hui. Cela sent l'orage. Il y a peu d'instant, notre jardinier, un ancien caporal de l'armée de Crimée, appuyé sur son râteau, adressait, avec une voix pleine d'autorité, des reproches humiliants à notre vieux corbeau borgne qui, dodelinant de la tête, le regardait de son œil unique et d'un air moqueur; le bon père Antoine a fini par en rire.

Il se peut que l'on me surprenne aussi quelquefois moi-même dialoguant, devant ma table de travail, par courtes phrases, avec un de mes livres, un de mes dessins inachevés, ou une des épreuves qu'attend mon éditeur.

Pendant ce temps, la nature sourit; nos oiseaux, je devrais dire nos petits amis, gazouillent sur nos arbres et dans notre lierre; le jet d'eau lance ses perles sur le fond bleu du ciel et retombe au bassin avec un doux fracas.

Par moments encore, au delà des murs et des haies, le mugissement d'une vache, la fanfare d'un coq, le sourd roulement d'une charrette de la ferme voisine, chargée de blé ou de foin, nous rappellent que notre maison rustique n'est pas tout à fait une île déserte, et que nous ne sommes pas seuls au monde.

Ainsi s'écoule paisiblement notre vie, loin de toutes les émotions qui enfièvrent incessamment votre grande ville...

B.

Réponse. — S. à B.

Paris, quai Voltaire.

Tu vis en sage, cher ancien condisciple et ami; je comprends ton bonheur dans l'existence simple et douce que tu me fais entrevoir; elle convient parfaitement à ton caractère: c'était ton rêve dès seize ans (!); je te félicite, mais sans te porter envie; car, permets-moi de te le dire, tu es vraiment dans l'erreur en supposant qu'on ne saurait jouir d'une vie paisible ailleurs qu'aux champs. Je t'assure qu'à Paris... (ne va pas te récrier! je n'aime pas les paradoxes; je parle sincèrement et sérieusement) — à Paris, oui, au milieu de la grande ville, on peut vivre en paix. Je veux t'en donner un exemple, c'est le mien.

Depuis bien des années déjà j'habite un petit appartement sur le quai Voltaire. A vrai dire, c'est à un quatrième étage, ou plutôt à un cinquième (entresol compris), ce qui fait que personne, ni maîtres, ni domestiques, ne loge au-dessus de moi, et que de plus, avantage inappréciable! les visiteurs indifférents ou importuns prennent fort rarement la peine de faire mon ascension; pour

(!) *Hoc erat in votis.*

venir me voir, il faut au moins m'aimer un peu.

Mes trois chambres ont été occupées autrefois par un penseur célèbre ⁽¹⁾, qui en ce temps-là n'aimait pas le bruit plus que toi et moi. La terrasse de vingt pas, qui s'étend devant mes fenêtres et ma porte vitrée, l'avait sans doute séduit : on est ici comme suspendu entre terre et ciel.

Mais peut-être penses-tu que si haut qu'on se réfugie dans Paris; on n'en est pas moins toujours atteint par les brouhaha des rues, la mêlée des voix, les roulements des voitures, les grincements des pavés. Mon expérience est contraire : d'en bas jusqu'à moi, il ne monte qu'un murmure rare et vague qui ne trouble pas mes travaux. J'ai été surpris d'abord. Comment m'expliquer ce silence? Est-ce seulement à la hauteur de la maison que je le dois? Est-ce plutôt que les bruits d'en bas sont comme entraînés dans le vaste espace, amortis par le cours du fleuve et les mouvements de l'air? Je ne sais. Quoi qu'il en soit, quelques personnes qui demeurent sur d'autres quais, même plus fréquentés, ont fait la même observation.

Ajoute que je ne suis pas privé, autant que tu peux être disposé à le croire, du spectacle de la nature. Non seulement mes yeux se plaisent à se reposer souvent sur les eaux claires et rapides de la Seine, ainsi que sur ses bords qui, au-dessous de moi, ne sont pas sans ombrages; mais à ma gauche ma vue s'étend, au delà du beau jardin des Tuileries, jusqu'aux collines de Passy. N'as-tu pas entendu des paysagistes, des poètes, parler avec admiration des couchers de soleil dont l'on jouit du milieu du pont Royal, mon voisin? je n'ai pas à faire un long chemin pour aller prendre quelquefois ma part de ce plaisir.

Au-dessus de moi se déroule une immense étendue de ciel, où se succèdent et se renouvellent des scènes sublimes du jour et de la nuit, dont la contemplation, qu'on oublie trop souvent, ne me lasse jamais. Je te confierai même qu'il ne tiendrait peut-être qu'à moi de me faire une place et un nom parmi les amateurs astronomes. A l'aide d'une carte du ciel et d'une assez bonne lunette, je cherche les nébuleuses, les étoiles doubles; et si je m'appliquais davantage, je me persuade que je pourrais annoncer quelque jour au monde savant, sinon le retour d'une comète, au moins la découverte d'une nouvelle petite planète entre Mars et Jupiter, aujourd'hui la 245^e ou la 246^e.

Je poursuis. Tu sais que j'ai, entre autres passions, celles de l'histoire et de l'art. Or, j'ai devant moi, un peu sur ma droite, toute une grande histoire en pierre, l'un des plus beaux monuments de l'Europe, le Louvre, et au delà, en perspective, le palais de Justice, Notre-Dame, la flèche de la Sainte-Chapelle, tous ces vieux édifices de Paris, témoins de tant d'événements mémorables, dont le souvenir m'entraîne en de longues rêveries d'où souvent je ne m'éveille pas sans effort et sans regrets.

(1) Luthennais.

Est-ce tout? Non, mon ami. Je ne t'ai encore rien dit de la plus chère de mes jouissances.

Plusieurs fois chaque semaine, tout à coup je descends mes cinq étages, je traverse le quai, le pont du Carrousel, et, après quelques pas, je suis devant le Musée du Louvre. Ah! mon ami, dès le seuil, le cœur me bat comme aux premiers jours de ma jeunesse; je renais à vingt ans; je sens l'approche d'émotions heureuses auxquelles se mêle, garde-toi d'en sourire, quelque chose d'une impression solennelle; j'entre dans ces belles galeries, et c'est avec le même respect qu'aux musées de Dresde ou de Florence...

Pardon, il faut que je me calme : je ne saurais d'ailleurs exprimer en peu de lignes tout ce qu'en ce moment même remue profondément en moi le cours de ces pensées. Je veux seulement te dire que cette noble collection d'œuvres immortelles, toujours ouverte à leurs admirateurs, suffirait, avec les concerts du Conservatoire, pour me retenir à Paris, me fallût-il même à regret habiter l'un de ses carrefours les plus tumultueux; car, après tout, cher ami, si ton séjour et le mien, paisibles tous deux quoique différents, ont pour nous autant de charme, ce n'est pas seulement parce que, suivant notre penchant, nous avons eu la pensée de poser notre nid, toi dans un champ comme l'alouette, moi sur un toit comme la cigogne; c'est bien plutôt parce que nous avons su nous faire au fond de nous-mêmes une retraite où nous ne donnons accès qu'à des jouissances qui ne peuvent troubler la paix de nos âmes.

S.

Les deux amis ne disent pas assez, dans ces premières lettres, à quelles conditions morales ils avaient su l'un et l'autre se rendre dignes de cette vie paisible.

ÉD. CHARTON.



L'ART GAULOIS

DANS LA VALLÉE DU DANUBE ET EN CISALPINE,
au quatrième siècle avant notre ère.

Voy. p. 189, et l'Erratum p. 272.

II

Nous avons dit ⁽¹⁾ que les scènes figurées sur les plaques de bronze découvertes dans les cimetières gaulois (il serait peut-être plus exact de dire les cimetières celliques) des Noriques et de la Carniole représentaient des scènes de la vie réelle, et que nous pouvions y étudier comme dans un vieux livre à images dont quelques feuillets égarés seraient seuls parvenus jusqu'à nous, la vie privée de nos pères.

La plaque de Watsch a mis sous nos yeux une scène de combat singulier, un duel entre deux

(1) Voy. p. 189.

chevaliers assistés chacun d'un homme d'armes. La ciste de la Certosa (1), dont nous donnons aujourd'hui une reproduction fidèle, avec développement, nous met en présence de scènes bien autrement variées. Ces scènes sont disposées en quatre zones dont nous allons examiner successivement le caractère.

PREMIÈRE ZONE (zone supérieure), défilé militaire.—En tête marchent deux cavaliers, la hache sur l'épaule comme nos sapeurs. Cette hache est l'arme gauloise par excellence, la *cateia*. Nous l'avons déjà reconnue dans la main des combattants de la plaque de Watsch; — derrière nos deux cavaliers, cinq fantassins forment un premier groupe. Un grand bouclier ovale, à *umbo* central arrondi, et un casqué ayant quelque rapport avec un bourrelet d'enfant qui se terminerait en pointe, les caractérisent. Ils portent une longue lance, le fer en bas. Deux casques semblables ont été découverts dans les fouilles pratiquées à Watsch en 1882.

L'un d'eux a été déposé au Musée de Laibach, l'autre au Musée de Vienne. Ce ne sont donc point là des dessins d'imagination.

Trois autres groupes distincts suivent, se distinguant par la variété de l'armement :

Deuxième groupe. — Quatre personnages dont le bouclier, moins ovale que le bouclier précédent, est à *umbo* carré, mais dont le casque, à calotte bombée avec chenille, est exactement le casque des cavaliers de la plaque de Watsch.

Troisième groupe. — Quatre personnages. Casque bombé à chenille comme le groupe précédent, mais boucliers ronds, sans *umbo*. Ces deux groupes, ainsi que le premier, portent la longue lance, le fer en bas.

Quatrième groupe. —

Trois personnages fermant le cortège. Toujours des fantassins, mais dont l'armement est tout différent de celui des trois premiers groupes. — Ils n'ont ni lance, ni bouclier. Leur seule arme est la *cateia*, portée sur



La Ciste de la Certosa, à Bologne.



Développement de la Ciste.

l'épaule comme les cavaliers de l'avant-garde. — Le casque est une espèce de tricorne dont les monuments nous offrent d'autres exemples, mais dont on n'a pas encore découvert de spécimen dans les fouilles.

Il est difficile de ne pas accorder une grande

importance à ces variétés de costumes militaires reproduits avec tant de précision sur un monument où tout est rendu forcément à si petite échelle. Chacun de ces groupes doit représenter une catégorie de citoyens, et le sentiment qui nous pousse à insister sur ces menus détails n'est pas un vain sentiment de curiosité archéologique.

DEUXIÈME ZONE. — Cortège ou procession civile : les personnages s'avancent de gauche à droite, et semblent mener un bœuf au sacrifice.

(1) Ancien cimetière de Bologne dépendant aujourd'hui d'un couvent de chartreux, d'où son titre de *la Certosa*, la Chartreuse. — La ciste a été trouvée avec des objets qui permettent de l'attribuer au quatrième siècle avant notre ère.

Ce bœuf, qui marche en tête, conduit en laisse par un personnage dont la petite taille indique le rang inférieur, est dessiné avec un art véritable. Les grandes cornes de l'animal nous font connaître la race à laquelle il appartient : c'est bien la race de bœufs que, dans leur migration d'Orient en Occident, nos pères traînaient avec eux ; le *Bos asiaticus* de M. André Sanson ⁽¹⁾, race qui se retrouve encore aujourd'hui en Hongrie, sur les bords du Pô et dans la Camargue ; nos artistes sont en tout et toujours des réalistes.

Derrière l'animal conduit au sacrifice est un serviteur portant le vase destiné à l'eau lustrale ; c'est un prêtre, on le reconnaît à son long chapeau. Nous l'avons déjà vu sur la plaque de Watsch. Des femmes à longues capes portent sur leur tête les corbeilles et les fagots de bois. — Deux serviteurs tiennent chacun d'une main le grand vase de métal qui servira à préparer le repas. De nombreux vases semblables se sont retrouvés dans les fouilles, tant de la Cisalpine que de la Carniole et des Noriques. Dans tout cela, il n'y a rien qui ne soit copié sur le vif. Tous ceux qui ont voyagé dans le Midi ou en Italie ont pu voir des confréries de femmes affublées de cette longue cape serrée à la taille de la même manière, les mains cachées en dedans, comme fait la femme qui porte les cotrets.

Nous n'avons pas besoin d'entrer dans plus de détails. Nos lecteurs comprendront d'eux-mêmes l'intérêt qui s'attache à l'examen de la troisième zone, où s'étalent à nos yeux diverses scènes champêtres, résumé de ce qui devait se passer à ces grandes fêtes des solstices dont nous avons parlé dans un article précédent ⁽²⁾, et qui étaient à la fois des assemblées politiques, de grands marchés, en même temps que des fêtes religieuses. — Là, les plus vaillants, les plus habiles de chaque clan celtique venaient déployer leurs talents. Sur trois des cistes de la série dont nous nous occupons, le *chalkeute* nous fait assister au combat du ceste. C'était un des exercices favoris de nos pères ; nous y reviendrons une autre fois. Ici, le centre de la zone est occupé sur le devant par une lutte musicale. Un joueur de luth et un joueur de harpe se disputent le prix. Le vase d'airain, récompense du vainqueur, est suspendu au plancher de la salle champêtre.

Dans le fond, deux saltimbanques s'abandonnent à toutes les fantaisies de leurs ébats.

Nous avons ainsi une idée assez complète de l'activité de ces tribus celto-galatiques où une aristocratie militaire puissante n'avait pas étouffé la vitalité des tribus pastorales et agricoles, qui ont toujours fait la prospérité des populations celtiques, ainsi que le prouve l'histoire de la vieille Irlande, que mon confrère et ami M. d'Arbois de Jubainville est en train de faire revivre. ⁽³⁾

(1) André Sanson, *Zootechnie*, t. IV, p. 133.

(2) Voy. p. 172.

(3) D'Arbois de Jubainville, *Études sur le droit celtique* : le

Nous n'avons rien dit jusqu'ici de la quatrième zone, qui avait d'abord jeté le trouble dans l'esprit des archéologues sous les yeux de qui nos cistes avaient été placées. Cette zone est, en effet, presque uniquement composée d'un défilé d'animaux fantastiques, lions ou panthères ailés, dont l'un vient de dévorer un être humain. La jambe entière de la victime pend encore hors de la gueule de la bête fauve. Ce sont là, dit-on tout d'abord, des fantaisies orientales. Dans toutes ces scènes il ne peut y avoir rien de réel.

L'explication de cette anomalie nous semble pourtant bien simple. Cette quatrième zone représente la *bordure* ou l'encadrement des tapisseries orientales si répandues dans l'antiquité, non seulement dans les îles de la Grèce, mais chez tous les petits peuples qui avaient été en relation, soit avec la haute Asie, soit avec l'Asie Mineure. Les Gaulois étaient de ce nombre.

Toutes nos cistes ont des bordures semblables, où s'étalent des cerfs ailés et des chimères aussi fantastiques pour le moins que nos lions de la ciste de la Certosa. Les *chalkeutes* de la vallée du Danube ou de la vallée du Pô ne s'étaient jamais trouvés en présence de semblables animaux. Ils sont, sous ce rapport, de simples imitateurs des croyants naïfs. Le cheval, au contraire, le chien, la chèvre, le bœuf, le porc, au milieu desquels ils vivaient et qui figurent dans les scènes de la vie réelle, ils ne manquent pas de nous les représenter avec une fidélité surprenante. Le contraste entre les deux séries de représentations est une nouvelle preuve du caractère réaliste de nos monuments, que nous avons, par conséquent, le droit de considérer, nous le répétons, comme des monuments historiques.

ALEXANDRE BERTRAND,
Membre de l'Institut.

GOLDONI.

SCÈNE ÉCRITE PAR GOLDONI, A PARIS, EN 1763.

(Le théâtre représente le jardin du Palais-Royal. On voit, sur un côté, une ligne d'arbres, et çà et là de petites tables, des chaises et des bancs. — Deux dames, M^{me} Plumet et M^{lle} Lolotte, sont assises à une petite table ; elles prennent le café. — M. Larose, assis devant une autre table, a un livre à la main, et lit en buvant sa tasse de café. M^{me} Lafontaine est en face de lui, et a de même une tasse. — Autour beaucoup de personnes, assises sur les chaises et les bancs, boivent ou lisent ; d'autres se promènent.)

M^{me} LAFONTAINE. Monsieur Larose, que lisez-vous donc là de beau ?

M. LAROSE. Le *Mercur*.

Senchus mor (extrait de la *Nouvelle Revue historique du droit français et étranger*, 1881).

M^{me} LAFONTAINE. C'est intéressant ?

M. LAROSE. J'en suis à l'article des théâtres. L'auteur du *Mercur*e dit beaucoup de bien de quelques comédies italiennes.

M^{me} LAFONTAINE. Ah ! il peut en dire tout ce qu'il voudra. Jamais je ne vais à la Comédie italienne, et je compte bien n'y aller jamais.

M. LAROSE. Et pourquoi ne voulez-vous pas y aller ?

M^{me} LAFONTAINE. Parce que je ne comprend pas l'italien.

M. LAROSE. Alors vous avez raison. Pour moi, qui comprends l'italien, j'y vais et je m'y diverte.

M^{me} LAFONTAINE. Très bien, divertissez-vous ; tant mieux pour vous.

M. LAROSE. Mais il me semble, Madame, que vous avez étudié la langue italienne ; vous avez eu quel-que temps un maître.

M^{me} LAFONTAINE. C'est vrai, j'ai eu un maître pendant quatre mois. Je commençais à comprendre, à traduire ; mais cela m'a ennuyée, et j'ai renoncé aux leçons.

M. LAROSE. Voilà, je vous prie de m'excuser, un défaut assez ordinaire des dames. Vous vous ennuyez vite de tout, à Paris. Il y a peu de dames qui ne commencent à apprendre une langue étrangère, mais très-peu d'entre elles arrivent à la comprendre. Pourquoi ? Parce qu'elles manquent de patience, parce qu'elles se lassent d'étudier, parce qu'en toutes choses elles passent trop vite d'une idée à une autre.

M^{me} LAFONTAINE. Et, vraiment, que nous importent les langues étrangères ? La nôtre les vaut toutes. Nous trouvons dans nos livres toute l'instruction et toutes les distractions que nous pouvons désirer, et notre théâtre est le premier du monde.

M. LAROSE. Cela est vrai ; mais les littératures de toutes les nations ont aussi leurs beautés...

M^{me} LAFONTAINE. Bah ! Quelles beautés trouvez-vous donc à la Comédie italienne ?

M. LAROSE. J'y trouve du plaisir, parce que je comprends ce que disent les acteurs. Vous ne pouvez pas bien juger du mérite des pièces, parce que vous ne les comprenez pas. Voilà pourquoi un auteur italien écrivant des comédies dans sa langue, à Paris, ne verra jamais sa salle pleine. Ce sont les dames qui font la fortune d'un théâtre : si elles n'y vont pas, beaucoup de spectateurs font comme elles, et à la Comédie italienne, par exemple, il ne reste que quelques amateurs de cette littérature, quelques curieux qui viennent par hasard, et aussi quelque auteur pour en dire du bien, et quelque critique pour en dire du mal.

M^{me} LAFONTAINE. Eh ! que voulez-vous de plus ? Paris est très peuplé ; sur un million d'habitants, il se trouve assez d'amateurs, de curieux et de bons juges ou de critiques, pour fournir de spectateurs une salle de théâtre.

M. LAROSE. Mais écoutez ce que dit le *Mercur*e.

M^{me} LAFONTAINE. Pardonnez-moi, cela ne m'intéresse pas. Je vous laisse jouir tout à votre aise

des éloges qu'on donne à votre théâtre favori.

M. LAROSE. Très bien, j'achève de lire. (*A part.*) Il n'y a pas de remède aux caprices des dames ; elles ne veulent rien apprendre.

(*A la table voisine.*)

M^{me} LOLOTTE. Non, Madame, restons encore un peu ici. J'aime infiniment ce jardin.

M^{me} PLUMET. Pour moi, les Tuileries sont ma passion.

M^{me} LOLOTTE. Vous avez raison. C'est un jardin plus grand, plus orné, plus agréable. Dans l'après-dinée, on y voit beaucoup de monde, et j'y vais aussi volontiers ; mais, le matin, je préfère le Palais-Royal ; on y est plus réuni, plus en société : c'est, surtout au milieu du jour, une promenade délicieuse.

M^{me} PLUMET. Et que dites-vous du Luxembourg ?

M^{me} LOLOTTE. Oh ! c'est un jardin où vont se promener les philosophes, les mécontents, les pères de famille et les vieux ménages.

M^{me} PLUMET. D'après ce que je comprends, vous aimez peu les endroits retirés et paisibles.

M^{me} LOLOTTE. Quand je veux être tranquille, je reste chez moi ; quand je sors, c'est pour me divertir.

M^{me} PLUMET. Alors le boulevard doit vous plaire.

M^{me} LOLOTTE. Ah ! beaucoup. Cette foule, ce bruit, me sont extrêmement agréables : c'est pour moi le plus beau spectacle du monde. On y voit mille choses : au milieu, un grand nombre de carrosses ; une multitude de personnes à pied dans les allées, sous les arbres, à l'abri des voitures ; de tous côtés de riches cafés pleins de musique et de chants ; des danseurs de corde, des parades, des animaux, des machines, des jeux, des divertissements de toute sorte ⁽¹⁾. Chacun à son gré s'assoit ou marche, prend des rafraichissements, chante ou joue de quelque instrument. Jusqu'à minuit, on s'amuse, et c'est un passe-temps qui dure six ou sept mois de l'année.

M. TRAVERSIN, *arrivant*. Eh ! ici, garçon.

LE GARÇON, *sortant du café*. Monsieur ?

M. TRAVERSIN. Une tasse de café au lait et un petit pain. (*Il s'assoit à une table.*)

LE GARÇON. A l'instant, Monsieur.

M. TRAVERSIN. Avez-vous les *Petites affiches* ?

LE GARÇON. Le jeune homme de l'imprimerie les distribue dans la salle du café.

M. TRAVERSIN. Envoyez-le-moi.

LE GARÇON. Immédiatement.

M^{me} LAFONTAINE, *à M. Larose*. Tout le monde désire savoir les nouvelles, et on les trouve ici.

M. LAROSE. C'est une curiosité qu'on satisfait à bon marché. On peut ici, au prix de deux sous, lire toutes les feuilles qui paraissent dans la journée.

(1) Il en était encore ainsi sous le premier empire. Depuis le Château-d'Eau (qu'en province on appelait une des sept merveilles de Paris) jusque fort loin sur le boulevard du Temple, il y avait des exhibitions variées et des petits théâtres dont les parades, quelquefois satiriques, attiraient la foule (voyez nos Tables).

M^{me} LAFONTAINE. Oui, mais on ne peut pas les emporter.

LE LOUEUR DE FEUILLES PUBLIQUES, à M. Traversin. Est-ce vous, Monsieur, qui avez demandé les *Petites affiches*.

M. TRAVERSIN. Oui; donnez.

LE GARÇON. Vous ne voulez que les lire?

M. TRAVERSIN. Voici deux sous.

LE GARÇON. Je vais attendre que vous ayez lu. *(Il s'assied plus loin.)*

Cette scène, que nous traduisons littéralement, est extraite du second acte d'une comédie de Goldoni très peu connue intitulée : *le Mariage au*

concours, représentée à Venise, pendant l'été de 1763 (*il Matrimonio per concorso*).

Il s'agit dans cette pièce d'un original italien qui fait annoncer dans les feuilles publiques qu'il a une charmante fille à marier. Il invite tout le monde à la venir voir à l'hôtel de *l'Aigle* : mais les visiteurs y prennent une autre jeune fille pour la sienne; de là un imbroglio assez plaisant. Cependant la comédie eut peu de succès à Venise. Goldoni, qui en ce temps-là s'était fixé à Paris, ne la cite pas dans ses Mémoires, peut-être à cause de la critique qu'il y fait des Parisiennes. Il ne l'a pas même inscrite dans le catalogue de ses œuvres qui termine ses Mémoires, sans doute par le même



Goldoni, d'après le monument qui lui a été élevé, en 1884, dans le Campo Bartolomeo, à Venise. — Dessin de Lazzaretti (1).

motif. Dans une lettre datée de Paris le 11 juillet, Goldoni avait annoncé l'envoi du manuscrit à Son Excellence Francesco Vendramin, propriétaire du théâtre de San-Luca. Il s'était engagé à écrire six comédies nouvelles par an pour ce théâtre pendant dix années. Le contrat par lequel il s'était ainsi lié avec ce patricien de la décadence qui s'attribuait le prix des loges, est daté du 14 octobre 1753. Goldoni se tenait avec raison pour certain de pouvoir tenir sa promesse. Sa fécondité était extraordinaire. Quelque temps auparavant, il avait promis à un autre directeur et livré seize pièces en une seule année. Il dit de lui-même, dans la préface de ses Mémoires, écrits en français à Paris et commencés en 1787 :

« On sera curieux de savoir qui était l'auteur,

cet homme singulier qui a visé à la réforme du théâtre de son pays, qui a mis sur la scène et sous presse cent cinquante comédies soit en vers, soit en prose, tant de *caractère* que d'intrigue, et qui a vu de son vivant dix-huit éditions de son théâtre. » (2)

En disant « qu'il avait visé à la réforme du théâtre de son pays », Goldoni s'exprimait modestement. Il a bien réellement accompli une grande et utile réforme dans l'art dramatique italien. Pendant la première partie de sa carrière, il eut à soutenir des luttes difficiles avec les partisans de la *comédie de l'art* qui était presque seule en faveur depuis longtemps. On appelait ainsi un genre

(1) Voy., sur ce portrait, la fin de l'article.

(2) Il n'en existe pas une seule qui soit complète.

de pièces dont les auteurs n'écrivaient guère que les canevas, laissant toute liberté d'improviser le dialogue surtout aux quatre masques pour ainsi dire classiques : Pantalon, négociant de Venise; le Docteur, jurisconsulte de Bologne; et les deux *Zani*, c'est-à-dire Brighella et Arlequin, valets bergamasques, le premier rusé, le second balourd. En réalité, des pièces jouées par ces comédiens improvisateurs, enfermés dans leurs caractères et

leurs lazzi traditionnels, étaient un obstacle au progrès d'une véritable littérature comique. (1)

« Le masque, disait Goldoni, doit toujours faire beaucoup de tort à l'action de l'acteur, soit dans la joie, soit dans le chagrin; qu'il soit farouche ou plaisant, c'est toujours le même *cuir* (masque) qui se montre; et il a beau gesticuler et changer de ton, il ne fera jamais connaître, par les traits du visage qui sont les interprètes du cœur, les diffé-



Statue de Goldoni sur la place del Ponte alla Carraja, au bord de l'Arno, à l'entrée de la rue Borgo-Ognissanti, à Florence.

rentes passions dont son âme est agitée... Il faut que l'acteur ait de l'âme, et l'âme sous le masque est comme le feu sous les cendres. »

Goldoni ayant donc entrepris sérieusement d'écrire entièrement ses comédies et d'en confier l'interprétation à des acteurs sans masque, il y eut non seulement dans le public, mais encore parmi les acteurs, un soulèvement d'opinion contre lui. Les spectateurs se plaignaient d'être privés d'un vieux genre de divertissement auquel ils étaient habitués. Les « masques » de leur côté,

bons ou mauvais acteurs, trouvaient ennuyeux et

(1) « L'auteur se contentait de tracer un plan général, une espèce de *scenario* livré à la verve bouffonne des acteurs; chaque comédien, habitué à son rôle, identifié avec le personnage qu'il représentait toujours, était en quelque sorte plus apte que l'auteur lui-même à en exprimer fidèlement le caractère. Aussi suffisait-il de lui montrer dans chaque scène le but où il devait tendre, dans chaque intrigue le but où il devait arriver. A.-W. Schlegel compare ingénieusement ces personnages stéréotypés du théâtre italien aux pièces du jeu d'échecs, qui, toujours les mêmes dans toutes les parties, n'en produisent pas moins des combinaisons infinies quand une main habile les dirige. » (J. Demogeot. *Histoire des littératures étrangères*, 2 vol.)

trop laborieux de s'assujettir à apprendre par cœur des rôles écrits ; ils ne se sentaient plus libres de dire tout ce qui leur passait en scène par la tête. Il leur semblait que leur mérite professionnel en fût diminué : jusqu'alors ils étaient en partie les auteurs des pièces ; on voulait les réduire à n'être plus que des interprètes.

Goldoni dut faire d'abord des concessions : il composa quelques pièces à canevas pour les masques ; mais il s'appliqua de plus en plus à écrire à la manière française, qu'il appréciait beaucoup, pour peindre des caractères variés et copiés aussi fidèlement qu'il lui fut possible d'après la nature.

Goldoni était instruit : il avait fait de bonnes études, avait étudié le droit à Pavie, à Udine, à Modène, et avait été reçu licencié à Padoue, puis docteur. Inscrit parmi les avocats de Venise, il avait plaidé non sans succès à Venise et plusieurs fois à Pise. Il avait aussi occupé des emplois honorables, ayant été successivement coadjuteur du chancelier criminel à Chiozza, gentilhomme de la chambre du ministre résident de Venise à Milan, consul de Gènes à Venise, etc. Il étudiait assidûment les maîtres anciens et modernes. Sa puissance extraordinaire d'invention et de travail, sa finesse d'observation, son bon sens, la vérité de ses peintures des mœurs, l'avaient fait de plus en plus estimer de ses concitoyens les plus sérieux. Il était d'un caractère doux et tolérant. Souvent critiqué jusqu'à l'outrage par les adversaires de sa réforme et de son genre de talent, il ne se défendait que par de nouvelles œuvres. Il réprouvait les éloges exagérés : quelques-uns de ses admirateurs trop enthousiastes l'ayant comparé à Molière, il repoussa vivement une si ambitieuse comparaison, et rendit hommage à ce grand génie dans une comédie en cinq actes et en vers qu'il intitula *Molière*.

Il est très vrai que, quel que soit son grand mérite, on ne saurait considérer Goldoni comme un écrivain du premier rang ; son style simple, facile et familier, mais correct et toujours décent, s'élève rarement au-dessus du langage le plus ordinaire de la conversation : aussi la lecture de ses œuvres est-elle ce que l'on peut conseiller de plus utile pour quiconque veut s'habituer à parler l'italien, en même temps qu'à apprendre à bien connaître, tout en s'amusant, les mœurs italiennes du dernier siècle dans toutes les classes. Si aucune analogie entre son talent et celui de quelques-uns de nos auteurs comiques était possible, nous le rapprocherions de Dancourt ou de Picard, tout en reconnaissant qu'il leur est supérieur. Il a souvent une sensibilité vraie qui l'élève plus haut, et il est beaucoup plus fécond et plus varié.

On sait qu'appelé en France en 1761, Goldoni, tout en y achevant de remplir ses dernières obligations en Italie, composa des pièces pour le théâtre des comédiens italiens, qui à cette époque alternaient leurs représentations avec celles de l'Opéra-Comique. Il écrivit aussi en français sa comédie du

Bourru bienfaisant, qui eut beaucoup de succès, et qui reste chez nous son principal titre à la réputation, quoique n'ayant pas à beaucoup près la valeur d'un assez grand nombre de ses comédies italiennes, aujourd'hui trop inconnues en France ; moins de personnes qu'au dernier siècle sont en état de les lire ; autrefois les langues espagnole et italienne étaient plus familières à la bourgeoisie.

Malgré tous ses travaux assidus pendant une très longue suite d'années, malgré tant de ses œuvres applaudies sur les théâtres de toutes les villes italiennes, Goldoni n'avait pas pu acquérir de fortune, ayant été presque toujours médiocrement rétribué. Il ne se crut assuré de l'aisance que lorsqu'il eut obtenu à la cour de France un emploi de lecteur et de professeur d'italien, et plus tard une pension. Mais, à la suppression de la liste civile, il se trouva réduit avec sa femme à une détresse extrême jusqu'au jour où la Convention, avertie trop tard, vota, le 7 janvier 1793, que l'on continuerait à lui payer sa pension de 4 000 francs en y ajoutant l'arriéré. Il mourut le lendemain 8 janvier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (1).

Nous devons ajouter que le portrait joint à cet article nous étonne. Il n'a aucun rapport avec ceux que nous connaissons, et notamment avec celui qui a été dessiné par Cochin et gravé par Lebeau en 1787, et dont Ginguené a dit : « Ce portrait, fort bien gravé, est d'une ressemblance parfaite ; il y a peu de figures octogénaires plus heureuses, disons même plus agréables que celle du bon Goldoni ; et ceux qui l'ont connu y retrouvent ses traits, comme ils retrouvent son caractère et son tour d'esprit dans ses Mémoires. »

Nous avons soumis nos doutes sur la ressemblance à l'éminent éditeur de Milan, M. Emilio Treves, qui nous a gracieusement permis de reproduire ce nouveau portrait placé en tête de sa publication intéressante d'une Correspondance inédite de Goldoni avec le patricien Vendramin de 1755 à 1765 (2). M. Treves nous a répondu que la gravure, faite d'après le dessin d'un habile artiste, M. Lazzaretti, reproduit la figure de Goldoni telle qu'on la voit au monument élevé, l'an dernier, au célèbre auteur sur le campo San-Bartolommeo, à Venise. Quelque estampe italienne du milieu du dernier siècle aurait-elle servi de modèle au sculpteur ? Goldoni avait-il, vers 1750 environ, cette expression plaisante où nous ne le reconnaissons plus ? La physionomie est assez commune et semblerait avoir dû mieux convenir à un des acteurs comiques des théâtres Saint-Ange ou Saint-Luc ?

Rappelons en terminant que Goethe appréciait beaucoup le mérite de Goldoni. Il écrivait de Venise, le 10 octobre 1786 :

(1) Un second décret accorda une pension de 1 200 francs à sa veuve, âgée de soixante-seize ans.

(2) « *Carlo Goldoni e il teatro di San-Luca a Venezia*; Car- »
» teggio inedito, 1755-1765, con prefazione e noto di Dino Manto- »
» vani. Milano, fratelli Treves editori, 1885. »

« Je puis dire enfin que j'ai vu une comédie ! On jouait aujourd'hui au théâtre Saint-Luc *le Baruffe Chiozzotte*, c'est-à-dire « les Chamaillis de Chiozza. » Les personnages sont tous des marins, habitants de l'endroit, leurs femmes, leurs sœurs et leurs filles. Les criailleries ordinaires de ces gens, dans la joie ou la colère, leurs querelles, leurs vivacités, leur bonhomie, les platitudes, la gaieté, les libres manières, tout est rendu parfaitement. La pièce est de Goldoni ; et comme j'avais été la veille dans cet endroit, que les manières et le langage des marins et des gens du port étaient encore présents à mes yeux et à mes oreilles, cette imitation m'a fait un très grand plaisir. Mainte allusion m'a sans doute échappé, mais j'ai fort bien suivi l'ensemble.

» Je n'ai jamais vu de joie pareille à celle que le peuple a fait éclater quand il s'est vu représenté si naturellement. Les rires et les transports de joie n'ont pas cessé du commencement à la fin. Il faut convenir aussi que les acteurs faisaient merveilles. Selon la nature des caractères, ils s'étaient partagé les différentes intonations ordinaires parmi le peuple. L'actrice principale était charmante. Toutes les femmes, et particulièrement celle-ci, imitaient à ravir la voix, les gestes et les manières du peuple. L'auteur mérite de grands éloges pour avoir su faire de rien le plus agréable passe-temps. »

Éd. Ch.



LA NOUVELLE GALERIE PALÉONTOLOGIQUE

du Muséum d'Histoire naturelle.

Le Muséum avait depuis longtemps tous les éléments d'une galerie paléontologique, mais les pièces étaient disséminées dans diverses collections. En 1879, on décida de créer un musée spécial ; il a été ouvert au mois de mars passé.

Cette nouvelle galerie paléontologique du Muséum est une construction légère, en briques, badigeonnée de clair, qu'on a élevée dans la cour de la baleine. Elle forme une seule salle flanquée d'un couloir qui, à l'heure actuelle, sont complètement occupés par les différentes pièces les plus importantes, et qui seront trop petits pour recevoir de nouvelles acquisitions sur lesquelles il faut cependant compter.

En entrant dans la salle, on a immédiatement devant soi deux squelettes gigantesques qui occupent le milieu de la galerie dans toute sa longueur.

Le plus grand de ces squelettes, le géant de la collection, est l'*Elephas meridionalis*. Il a été découvert dans le pliocène supérieur de Durfort, département du Gard, par MM. Casalis de Fondouce et Ollier de Marichard. Le squelette était presque debout dans son entier, avec tous ses os en connexion. On suppose que l'animal s'est en-

foncé dans la vase de l'ancien marais de Durfort. Son extraction a été faite, au nom du Muséum, par les naturalistes qui l'ont découvert. Pour empêcher les os de tomber en poussière, M. Stahl, mouleur du Muséum, a dû les enduire de blanc de baleine au fur et à mesure qu'ils étaient mis à nu et avant même qu'ils fussent entièrement extraits. La tête, ayant été retirée la première, avant qu'on ait pris cette précaution, a été endommagée. Il a fallu en restaurer la plus grande partie. Le montage du squelette a été exécuté sous la direction de MM. Gervais et Sénéchal.

L'*Elephas meridionalis* est d'une époque géologique plus ancienne que le Mammouth. Il en diffère par sa plus grande taille, son menton plus saillant, ses défenses moins courbées, ses molaires à lames plus larges, plus éloignées et couvertes d'un émail plus épais. Il est vraisemblable qu'il a vécu dans un climat chaud et qu'il n'avait pas une épaisse fourrure, comme le Mammouth des temps quaternaires.

Il est peut-être intéressant de rappeler que des explorateurs russes ont trouvé, dans les glaces de Sibérie, des Mammouths parfaitement conservés, en chair et en os. Ils n'ont pas résisté à la tentation de mettre sur le gril un morceau de cette étrange conserve ; la viande n'était pas des plus tendres. Un de ces Mammouths a été empaillé ; il se trouve à Moscou ; il avait le poil très long.

L'*Elephas meridionalis* a été surpassé comme taille par le *Dinotherium giganteum* dont le Muséum possède un tibia, et par l'*Elephas antiquus* représenté par l'humérus gauche.

Le *Megatherium Cuvieri* (premier squelette sur la gravure) vient immédiatement après l'éléphant de Durfort sous le rapport des dimensions. C'est un Édenté. Le squelette a été monté par Sénéchal avec des pièces trouvées dans les pampas, république Argentine, province de Santa-Fé. Ces pièces provenaient sans doute de plusieurs individus : les cubitus sont trop courts. Le bassin du sujet a été refait d'après le modèle du sujet qui est à Londres.

Le *Megatherium* marchait sur le bord externe des pattes comme les Fourmiliers actuels, ployant ses dernières phalanges de manière à appuyer le dessus des ongles sur le sol. Les dents montrent qu'il se nourrissait de végétaux. On suppose qu'étant trop lourd pour grimper dans les arbres, il en détachait des racines avec ses griffes, puisque, s'appuyant sur les membres de derrière et sur sa queue, il embrassait le tronc avec ses membres de devant et les renversait par terre pour dévorer les fruits et le feuillage.

Le long de la paroi du fond se trouve le *Mastodon angustidens*. Le squelette a été monté par Laurillard avec des pièces qu'il a recueillies en 1851 dans le miocène moyen de Sansan, département du Gers ; on a ajouté quelques os trouvés dans le même gisement par Lartet. Ce Proboscédien diffère des éléphants par son corps plus allongé, son cou moins raccourci, ses membres

moins élevés, son menton très allongé qui porte des défenses ainsi que la mâchoire supérieure, ses défenses garnies d'une bande d'émail, et ses molaires mamelonnées qui indiquent un régime omnivore comme celui des Pachydermes du groupe des cochons. C'est un type moins spécialisé, moins divergent que celui des éléphants et même celui du *Mastodon ohioiticus*.

Au fond, à droite, on voit le squelette d'un *Ursus spelæus* (ours des cavernes) monté par M. Filhol, directeur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse, et donné par lui au Muséum. Il est composé d'os de différents individus trouvés dans la caverne de l'Herm, département de l'Ariège.

L'ours des cavernes se distingue de nos ours actuels par sa taille plus élevée, sa forme plus lourde, le front bombé, l'absence de première prémolaire et la forme plus mousse de ses arrière-molaires. Il est vraisemblable qu'il était moins carnivore. Il était très commun à l'époque quaternaire; on évalue à 800 le nombre des individus dont on a recueilli les os à Gaylenreuth en Franconie. Il a également laissé un nombre prodigieux de débris dans la caverne de l'Herm.

Une pièce curieuse est le *Palæotherium magnum* découvert par M. Gaston Vasseur dans une carrière de pierre à plâtre à Vitry-sur-Seine, près de Chôisy-le-Roi. M. Fuchs, propriétaire de la carrière, en a fait don au Muséum. Pour l'obtenir dans son entier, il a fallu tailler un bloc de 2^m.45 de haut, 1^m.80 de long sur 0^m.25 d'épaisseur, au fond d'une galerie souterraine. Cet animal appartient au groupe des Pachydermes, intermédiaire entre le Rhinocéros et le Tapir. Il justifie les restaurations que Cuvier avait données sur des pièces isolées.

Si l'éléphant de Dufort l'emporte de beaucoup comme proportions démesurées, le *Cervus megaceros*, représenté par deux spécimens et par des os isolés, l'emporte comme élégance et structure harmonieuse. Les os de cet animal ont été recueillis dans des tourbières d'Irlande, envoyés en 1856 à Alcide d'Orbigny par Mahon et montés par Merlieux.

Le *Cervus megaceros* a des bois plus grands, proportionnellement aux dimensions du squelette, que les autres spécimens de cerfs vivants ou fossiles. Suivant M. Williams, il se trouve dans l'interglaciaire, et il est vraisemblable qu'il habitait des campagnes sans forêts. De front, les bois présentent une ligne de plus de trois mètres; ils sont ronds à la racine, plats et très larges au milieu, et ramifiés aux extrémités. Ils sont disposés en palettes se coupant à angle très ouvert. Le *Cervus megaceros* devait, avec ses bois, fendre l'air et écarter les hautes herbes comme la carène d'un navire sillonne la haute mer.

La biche n'a pas de bois; ses dimensions sont moindres et ses formes présentent plus de gracilité.

A côté du *Cervus megaceros* se trouvent plu-

sieurs spécimens de tortues et un autre animal dont la carapace est encore plus développée. La *Testudo gigas* a été trouvée à Bournoncle-Saint-Pierre, département de la Haute-Loire; la *Testudo Grandidieri*, représentée par deux individus, a été recueillie à Etséré (Madagascar), dans le même terrain où l'on a recueilli des restes de l'*Æpiornis*. La *Testudo Grandidieri* surpasse de beaucoup la *Tortue éléphantine*, qui est la plus grande tortue actuelle et dont il y a plusieurs échantillons bien portants au Jardin, à côté des reptiles.

Le *Glyptodon typus* est un Édenté trouvé par Séguin dans le limon des pampas, près des bords du Rio Salado, dans la république Argentine. Il a été monté par Merlieux, Sénéchal et Lebrun. Le *Glyptodon* était voisin des Tatous actuels. Il en diffère par ses proportions gigantesques, la forme de ses dents, et sa carapace qui ne constituait qu'un seul morceau et était peu flexible. Cette carapace est, contrairement à celle des tortues, très bombée; la section est presque ovale. L'animal pouvait cacher son corps, bien plus long que la carapace, dans le creux de celle-ci. On croit même que les hommes primitifs, ne trouvant pas de grotte dans les pampas, s'en servaient comme d'un abri.

Les Oiseaux disparus sont représentés par quatre squelettes de *Dinornis*: le *Dinornis giganteus*, le *Din. crassus*, le *Din. elephantopus* et le *Din. aidiiformis*. Ils proviennent de la Nouvelle-Zélande. Le squelette du *Dinornis giganteus* atteint trois mètres; il dépasse de beaucoup la taille de l'autruche actuelle. Ces Oiseaux appartiennent à l'ordre des brévipennes ou coureurs; les ailes étaient nulles ou à peu près. Le Muséum de Londres possède un squelette de *Dinornis* auquel adhèrent quelques muscles, même des plumes: aussi croyait-on à un certain moment que les *Dinornis* n'étaient pas éteints; aujourd'hui l'on sait qu'il n'en existe plus. A Madagascar il y avait une autre espèce de grands oiseaux, l'*Æpiornis*, parent des *Dinornis*. On trouve encore aujourd'hui des œufs gigantesques fossiles, n'ayant pas moins de 8 litres de capacité. La légende veut à Madagascar que ces oiseaux aient été assez forts pour s'attaquer avec succès à des bœufs. Cependant l'anatomie des brévipennes désavoue la légende. Quoi qu'il en soit, les hommes ont été probablement pour beaucoup dans la disparition de ces géants ailés.

Comme reptiles, la galerie possède le squelette du *Crocodylus Rastelli*, un *Pelagosaurus typus* et cinq exemplaires de l'*Ichthyosaurus tenuirostris*. Ces derniers, en bas-relief, forment des tableaux qu'on a accrochés aux murs du Musée. Ils proviennent du lias supérieur d'Holz-münden (Wurtemberg). Le spécimen le plus curieux est celui de droite, qui se trouvait dans un état de grossesse caractérisée au moment de la fossilisation, — preuve concluante que les *Ichthyosaurus* étaient vivipares.

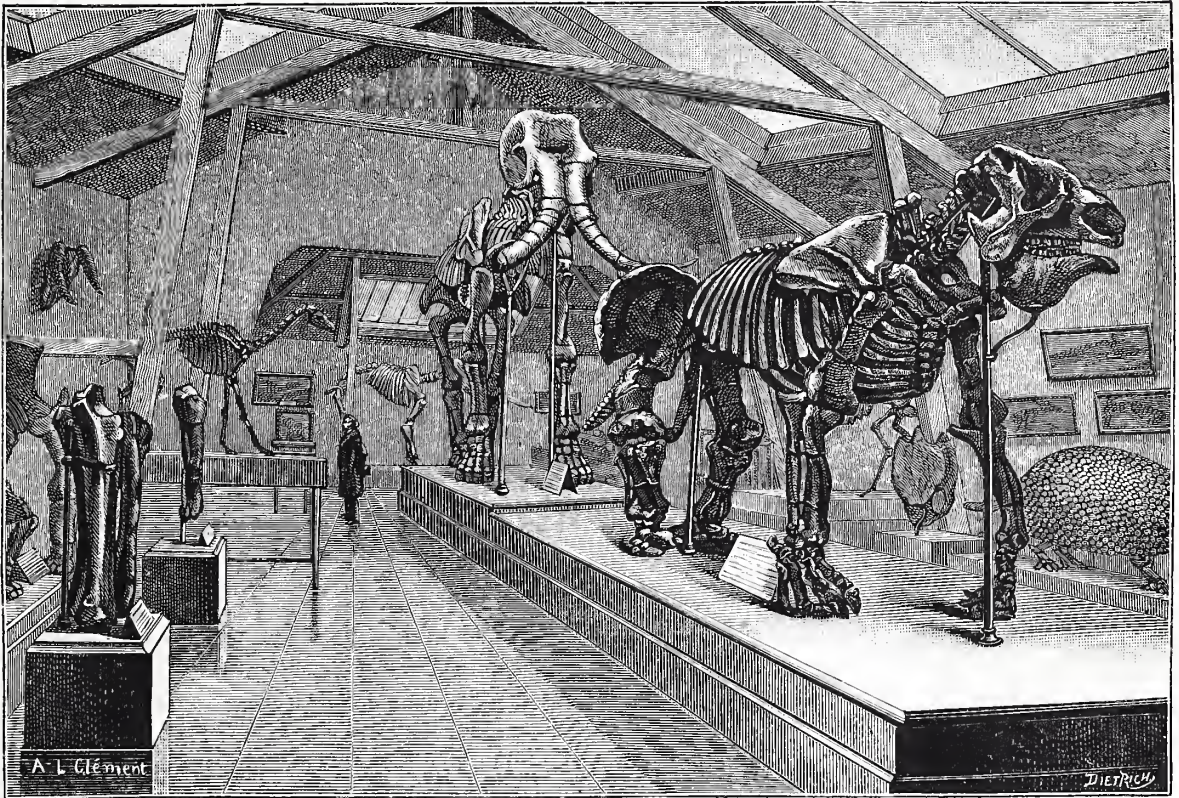
Nous citerons encore deux pièces très remarquables. L'une est un triptyque montrant les em-

preintes et contre-empreintes de poissons et de plantes. Il provient de l'éocène de Montebolca, et a été donné en 1797 par Bonaparte au Muséum. L'autre est une plaque taillée provenant du gypse d'Aix en Provence; elle montre les contours, les squelettes et même les yeux d'un millier de petits poissons.

Le Muséum possède des fossiles qui n'ont pas pu trouver place dans la nouvelle galerie, car la salle est petite; malgré son titre de premier établissement scientifique de France, le Muséum,

faute de crédits suffisants, ne pouvait espérer rivaliser dès le début de cette exposition avec les établissements similaires étrangers.

Au point de vue de l'enseignement, il y aurait peut-être avantage à mettre en regard du fossile le squelette de l'animal contemporain. Il est difficile, en effet, à l'œil non exercé de se rendre un compte exact des différences de proportions entre un squelette et un animal en chair et en peau; la comparaison, pour être sincère, doit être faite de squelette à squelette.



Nouvelle Galerie paléontologique du Muséum d'histoire naturelle (1885). — L'*Elephas meridionalis*; le *Megatherium Cuvieri*, etc.

Il est à souhaiter que M. Gaudry, le savant organisateur du musée actuel, puisse élargir un jour non seulement le musée définitif, mais encore faire prévaloir l'idée fondamentale que tout musée sert à l'instruction, et qu'il importe de le rendre accessible et facile à toutes les intelligences.

G. CAPUS.

— 33 —

QUELQUES FEUILLETS DE MON JOURNAL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 238, 242 et 258.

1^{er} mars.

Elle est morte ce matin, au lever du soleil : les dernières heures, elle n'a pas souffert... Une voisine compatissante nous est venue en aide, elle s'offre pour veiller cette nuit; mais Jeanne ne veut

pas quitter sa mère : « On l'emportera bien assez tôt », dit-elle. J'ai eu beau lui représenter qu'elle était trop jeune pour se fatiguer ainsi.

— Je suis plus vieille que vous ne croyez, Monsieur, m'a-t-elle dit; j'aurai douze ans le mois prochain.

Douze ans! je ne lui en aurais pas donné dix. Pauvre petite!

18 mars.

Je suis allé revoir Dudort, ma providence. Il ne m'a pas encore procuré d'emploi, mais il m'a trouvé deux écoliers trop bêtes pour faire leurs devoirs tout seuls, et à qui je vais donner des répétitions tout l'été : c'est fort heureux, car la saison des concerts sera bientôt finie, et je serais obligé de recommencer à jouer du violon dans la rue. J'avais songé à donner des leçons de musique; mais si je suis capable de faire convenablement ma partie dans un orchestre, il ne s'ensuit pas que

je puisse enseigner le violon ; je crois que je ferais un piètre professeur.

Dulort connaît quelqu'un à la Légion d'honneur ; il m'a procuré tous les renseignements dont j'avais besoin pour Jeanne. Mais j'ai eu à lutter contre l'oncle et contre la nièce : ils ne voulaient pas se quitter, et ils avaient arrangé leur avenir à leur manière. Jeanne ferait le ménage, aidée par son oncle ; dans la journée, quand le temps serait beau, elle irait le retrouver au square avec son ouvrage, et lui tiendrait compagnie ; elle pourrait même à l'occasion jouer avec d'autres enfants, cela lui ferait du bien. J'ai eu de la peine à faire comprendre à Tiburce qu'il fallait que l'enfant reçût de l'instruction, pour pouvoir plus tard gagner sa vie ; et pour faire céder la petite, j'ai dû invoquer la volonté de sa mère. Ils ont pleuré tous les deux ; mais la demande est faite et envoyée. Dulort m'assure que nous réussirons ; mais il faut qu'il y ait une place.

12 avril.

En attendant que Jeanne puisse entrer aux Loges, elle s'est faite notre ménagère. Elle a persuadé à son oncle de m'offrir une place à leur table : elle était sûre que je ne mangeais rien de bon, et que je finirais par être malade ; elle n'aurait pas plus de peine à cuisiner pour trois que pour deux, et cela ne me coûterait pas cher ; c'était très triste pour moi de manger tout seul comme un prisonnier, etc., etc. Enfin, je suis devenu le pensionnaire de mes voisins ; et Jeanne recommande mon linge, quand la blanchisseuse le rapporte en mauvais état. Je tâche de lui rendre ses soins en lui donnant des leçons, pour qu'elle n'oublie pas ce qu'elle sait ; je la trouve très intelligente et fort avancée pour son âge. Elle paraît contente quand je le lui dis, et je vois briller ses yeux.

— Maman était si instruite ! répond-elle.

C'est à sa mère qu'elle rapporte les compliments que je lui fais.

49 avril.

Il est heureux que Jeanne m'aide à vivre économiquement : voici les concerts qui finissent, et je n'ai pas encore pu trouver place dans un orchestre de théâtre. Serai-je réduit aux bals de la banlieue ? Je n'ai toujours que deux élèves ; et l'emploi espéré ne vient pas.

20 avril.

Sauvé ! au moment où je me croyais perdu. Je sortais du dernier concert, fort triste ; un de mes compagnons de chaîne, — c'est un second violon que je veux dire, — m'interpelle par mon nom : je ne sais plus ce qu'il me demandait. Mais à ce nom, un gros monsieur qui marchait devant moi s'arrête, se retourne, me regarde, hésite un peu, et finit par ôter son chapeau et me dire d'un ton très poli :

— C'est vous, Monsieur, qui êtes M. Maugey ?

— Oui, Monsieur.

— Le fils de Georges Maugey, de la rue Saint-Denis ?

— En effet, Monsieur, mon père se nommait Georges, et je sais qu'il a passé son enfance dans la rue Saint-Denis.

— C'est cela ! moi, je suis son camarade d'école, de pension ; nous étions voisins, nous avons fait toutes nos études ensemble ; nous ne nous sommes séparés que quand il est entré à l'École centrale. Ne vous a-t-il jamais parlé de Philippe Martin ?

Philippe Martin ! ce nom m'a remis en mémoire, immédiatement, une longue série de récits de mon pauvre père, depuis les parties de billes de l'école jusqu'aux canotages sur la Seine et aux longues excursions aux environs de Paris, et cent aventures burlesques ou touchantes. J'en ai sur le champ cité quelques-unes à M. Martin. Il était rayonnant.

— Il faut que vous veniez dîner avec moi, m'a-t-il dit ; je vous emmène : vous me parlerez de votre père, ce sera le meilleur plat du dîner. Que fait-il maintenant ? où est-il ?

Excellent homme ! comme il a paru triste en apprenant que son ami d'enfance n'existait plus. Les larmes lui en sont venues aux yeux, et il est demeuré muet un instant. Enfin, me serrant la main :

— Venez tout de même, m'a-t-il dit : le dîner ne sera pas gai, mais nous parlerons de lui... de vous aussi...

Il regardait ma boîte à violon ; j'ai rougi. Il a repris :

— Je n'ai point d'enfants ; vous me permettrez de m'en dédommager avec le fils de mon vieil ami...

M. Martin m'a conté son histoire. C'est celle de beaucoup d'hommes vaillants et honnêtes, que la mauvaise fortune n'a pu décourager. Il a lutté, il a souffert, il a connu la misère ; à présent, il est à la tête d'une maison de commerce qui a des comptoirs dans le monde entier, et il possède plusieurs millions. J'entre demain chez lui : il me donne trois mille francs par an.

— C'est pour ne pas vous humilier que je ne vous donne pas davantage, m'a-t-il dit en riant ; je suis sûr que vous allez tout de suite me rendre de grands services.

Tous les services que je pourrai, certainement ! il peut compter sur moi comme si j'étais son fils...

1^{er} octobre.

La demande a réussi : Jeanne entre demain aux Loges, et son oncle a obtenu un congé pour l'y conduire. J'en ai aussi demandé un à M. Martin, pour les accompagner et ramener mon vieil ami : il serait trop triste pour lui de revenir tout seul. Jeanne, pour la dernière soirée, est plus tendre, plus prévenante, plus attachante que jamais : on dirait qu'elle cherche à se faire regretter. Elle n'a pas de peine à se donner pour cela, chère petite ! Tiburce s'essuie les yeux à chaque instant. Il va se retrouver comme l'année dernière, le pauvre homme ! je ne peux même plus lui tenir compa-

gnie; la maison de M. Martin est trop éloignée pour que je revienne prendre mes repas, et c'est tout juste si je pourrai continuer à demeurer ici. Je leur parle des jours de sortie et du plaisir que nous aurons à les passer ensemble; mais il n'y en a pas souvent, des jours de sortie!

A suivre.

M^{me} J. COLOMB.

INDUSTRIE DE L'AMIANTE.

L'amiante, ou asbeste, est un minéral qui n'est encore qu'une curiosité pour beaucoup de personnes, mais qui est devenu une matière industrielle dont les divers usages tendent à se répandre de plus en plus depuis plusieurs années. Cette fibre incombustible et incorruptible provient de l'Italie, de la Corse, de la Savoie, de la Saxe, de la Carinthie, des Pyrénées, du département du Gard, de la Suède, du Canada, etc. Il y a deux groupes principaux d'amiante ou d'asbeste : dans l'un, on classe les matières destinées à la fabrication du papier; dans l'autre, celles qui peuvent être transformées en fils. Les anciens, qui pensaient que l'amiante était un lin fossile, desséché par un soleil brûlant, en faisaient des toiles pour brûler les morts, des mèches pour les lampes, des toiles qu'on jetait au feu pour les nettoyer.

La toile faite de fils d'amiante se tisse comme le calicot; la force des métiers seule diffère.

On fabrique avec l'amiante des filtres domestiques, des filtres d'usine pour l'épuration des produits chimiques, des rideaux de théâtre, des tabliers et des jambières pour les chauffeurs, des vêtements et des gants pour les pompiers, des revêtements intérieurs de coffres-forts. Une peinture générale à base d'amiante peut préserver un édifice de l'incendie.

L'amiante, variété fibreuse d'actinolithe ou trémolithe, est formée de silice, d'alumine, de magnésie, d'oxyde de fer, et d'eau⁽¹⁾. Le mot *amiante* signifie incorruptible; le mot *asbeste*, inextinguible.

L'Édit perpétuel.

On désigne par ces mots un édit de l'empereur Hadrien qui, voulant faire cesser la confusion qui résultait des nombreux édits rendus par les préteurs entrant en charge pour l'interprétation et l'application de la loi, décida d'y substituer un édit unique, auquel désormais tous les magistrats seraient obligés de se conformer, et qui ne pourrait être modifié que par une constitution impériale. On voit que cet édit dit « perpétuel », et qui eût été peut-être mieux nommé « édit unique »,

(1) On trouve un article intéressant sur ce sujet dans le *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale* (avril 1885).

était ce que nous appellerions aujourd'hui une codification. C.

—*—

ESSAI NOUVEAU SUR LA MUSIQUE CHEZ LES CHINOIS.

Suite. — Voy. p. 234.

DEUXIÈME ORCHESTRE.

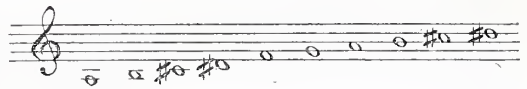
Le *Tan-pi-ta-yuo*, tel est le nom du grand orchestre de la terrasse sur laquelle s'échelonnent, selon leur rang, les fonctionnaires conviés au palais dans les occasions solennelles; cet orchestre joue pendant que l'empereur reçoit leurs hommages et lorsque les femmes des fonctionnaires saluent l'impératrice chez elle. Il se compose de neuf instruments différents :

Un Harmonica d'acier (Fang-hiang, fig. 1).

Cet instrument se compose de seize lames disposées sur deux rangs, qui ont toutes 22^{cm}.96 de longueur sur 5^{cm}.73 de largeur; leur épaisseur varie de 2^{cm}.04 à 9^{mm}.5; il donne la gamme chromatique depuis l'*ut dièse* d'entre les lignes de la clef de *fa* jusqu'au *mi* au-dessus de la portée.

Un jeu de Gongs (Yun-lo, fig. 2).

Le *Yun-lo* se compose de dix gongs qui ont tous 41^{cm}.41 de diamètre et ne varient que d'épaisseur; voici comment ils sont accordés :



Un Tambour (Ta-kou).

Ce grand tambour, de 1 mètre de haut et 1^m.14 de diamètre, se joue avec deux baguettes.

Un petit Tambour (Tchang-kou, fig. 3).

Ce petit tambour, dont la peau est tendue sur des cercles de fer, est haut de 61 centimètres, et son diamètre est de 40 centimètres aux deux côtés.

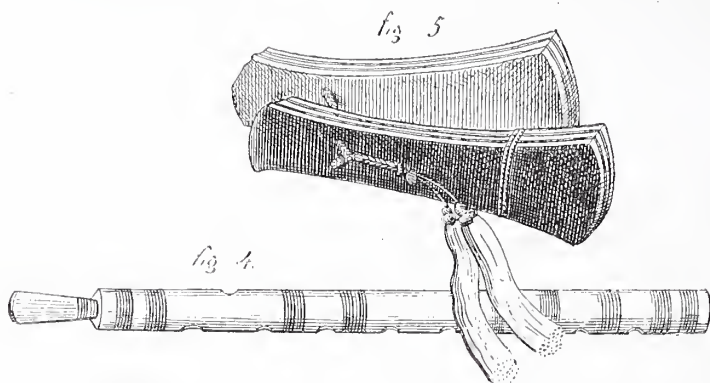
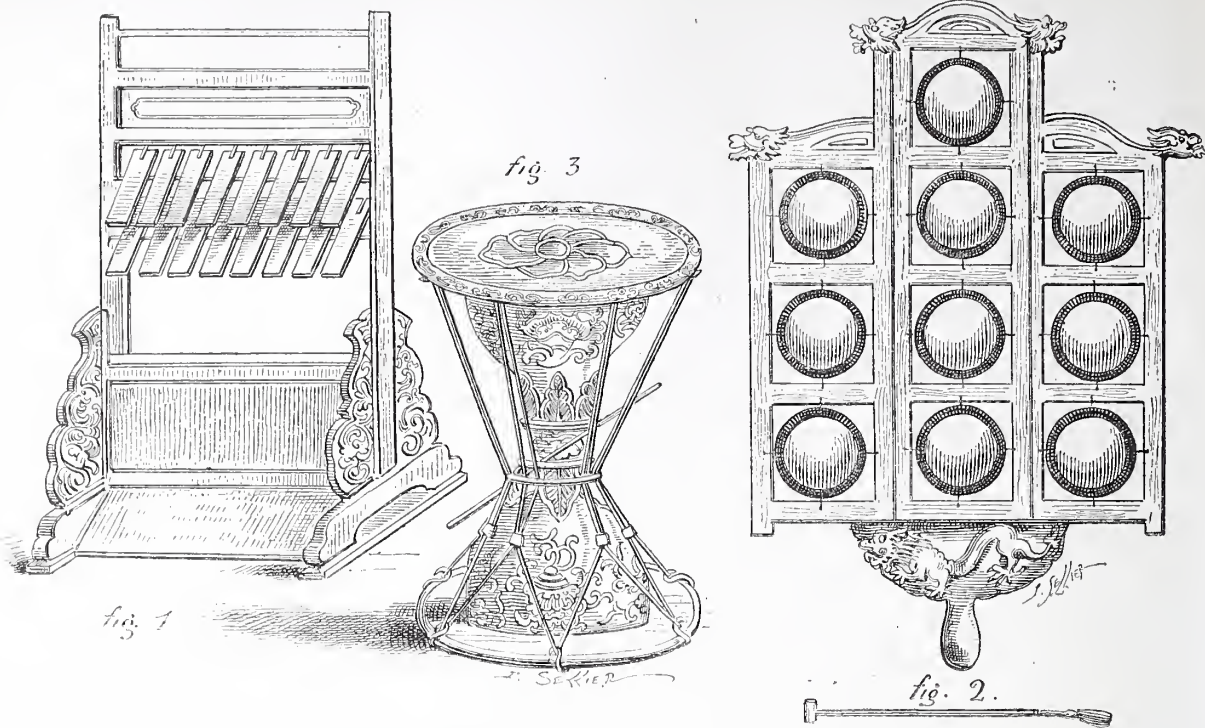
Flûte à bec (Koan, fig. 4).

Cette flûte à bec a sept trous sur le devant et un trou par derrière; il y en a de deux dimensions : la plus grande est longue de 19 centimètres, la petite de 47 centimètres. L'étendue usitée sur cet instrument semble n'être que d'une octave comprise entre le *fa dièse* de la clef de *fa* et le *fa dièse* au-dessus de la portée.

Claque-bois (Po-pan, fig. 5).

Sorte de grandes castagnettes à deux battants de trois planchettes chacun; ces planchettes ont 36 centimètres de longueur sur 66 millimètres de largeur; leur épaisseur varie de 14 à 7 millimètres.

Les autres instruments faisant partie de cet orchestre sont : deux *siao*, quatre *tih*, quatre



cheng. Ils ont déjà été décrits (voy. p. 237 et 238).

Les deux grands orchestres que nous venons de décrire se décomposent en deux petits corps de musique formant ainsi un troisième orchestre.

TROISIÈME ORCHESTRE.

Il joue quand l'empereur va prendre le thé et le faire servir aux fonctionnaires de la cour, pendant qu'il mange et pendant qu'on sert le thé ou le vin à l'impératrice. Il se compose de sept instruments différents :

Un Tambourin (Cheou-kou, fig. 6).

Sorte de tambourin muni d'un manche vertical ; il a 287 millimètres de diamètre, on le frappe avec une baguette.

Les autres instruments faisant partie de cet orchestre et déjà décrits sont : deux *tih*, deux *cheng* (fig. 7 et 9 de la p. 236), deux *yun-lo*, deux *koan*, un *tchang-kou*, un *po-pan* (fig. 5).

A la musique des trois orchestres dont nous venons de parler se mêlent des chœurs de quatre-vingt-dix-huit chanteurs. Les hymnes exécutés ont été transmis par la tradition depuis l'antiquité, ou

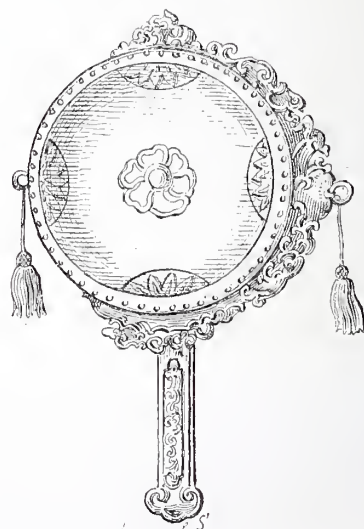


fig. 6

bien sont écrits par les académiciens de Péking d'après l'ordre de l'empereur.

A suivre.

C. DEV.

BOULANGER CORNANT LE PAIN.



Boulangier cornant son pain, par van Ostade (*). — D'après la photographie et avec l'autorisation de MM. Ad. Braun et C^e, éditeurs du *Musée de l'Ermitage*.

Notre gravure représente un boulanger soufflant dans une corne pour annoncer que les petits pains sont cuits.

Cette coutume, répandue autrefois dans tout le Hainaut, paraît n'être plus guère observée aujourd'hui, en France, qu'à Valenciennes et dans quelques localités voisines.

(* Sur van Ostade, sa vie, ses études, etc., voy. t. II (1834), p. 263, 264.

Chaque matin, le plus souvent entre huit et neuf heures, rarement plus tôt, car les heureux boulangers de ces villes passent la nuit dans leur lit et ne cuisent qu'au petit jour; on voit s'ouvrir, soit la porte de la boutique si le fournil est au rez-de-chaussée, soit une trappe ou une fenêtre au niveau du trottoir si le fournil est dans la cave, et le patron lui-même apparaît, donnant aux ménagères impatientes le signal traditionnel.

Dans certaines villes, le guetteur de nuit, posté au sommet du beffroi, se sert aussi d'une corne dont il sonne d'heure en heure, pour indiquer qu'il ne dort pas et qu'il exerce bien exactement sa surveillance.

ACHILLE TAPHANEL.

— 300 —

QUELQUES FEUILLETS DE MON JOURNAL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 238, 242, 258 et 285.

12 janvier.

Comme l'été a passé vite! Au milieu de mes nouvelles occupations, je n'ai pas eu le temps de m'ennuyer un instant, et j'ai pris au commerce plus de goût que je n'aurais cru. Je m'y suis mis de tout cœur : je tenais à rendre des services aussitôt que possible à mon généreux patron. Il paraît que je réussis très bien, et les vieux employés de la maison me félicitent avec une admiration un peu jalouse de la facilité avec laquelle j'ai appris ce qu'ils ont mis vingt ou vingt-cinq ans à savoir. Il y en a même qui secouent la tête d'un air d'incrédulité, quand je leur dis que je m'occupais de mes études et pas du tout de la fabrique de mon père. M. Martin est content de moi : le peu de droit que je sais lui est utile, et j'ai pu plusieurs fois lui épargner des consultations d'avocat, en lui disant s'il devait ou non entamer un procès à propos de certaines contestations.

Je n'ai pas revu Jeanne; je ne peux le plus souvent quitter les bureaux que trop avant dans la soirée pour la trouver encore chez son oncle, les jours de sortie. Mais le bon Tiburce me parle d'elle. Elle a grandi; elle a l'air posé comme une demoiselle; elle devient très savante, elle a de bons bulletins, de bonnes places, des médailles, des rubans. Tiburce ne sait pas bien ce que c'est que tout cela, mais ce sont des récompenses qui prouvent qu'aux Loges on est content de la petite. D'ailleurs, Tiburce voudrait bien voir qu'on ne fût pas content d'elle! une enfant si bonne, si douce, si aimable, et qui a de l'esprit jusqu'au bout des ongles! Ces dames des Loges seraient bien difficiles! Mon vieux voisin brode sur ce thème tous les soirs quand je rentre : il me guette, entr'ouvre sa porte et m'invite à venir « faire un bout de causerie dans sa chambre. » Je n'ai garde de le refuser : je suis sûr que c'est le meilleur moment de sa journée. Nous causons donc; puis je rentre chez moi, et le lendemain matin nous échangeons une poignée de main, avant de nous rendre lui à son square et moi à mon travail.

Moustache se porte bien. Je ne sais point ce qu'il fait toute la journée; mais lui aussi guette mon retour, pour aller se blottir chaudement sur le pied de mon lit, où il passe la nuit comme quand nous étions pauvres. Nous avons quitté notre mansarde, pour prendre une chambre sur le même

palier que Tiburce; ce n'est pas luxueux, mais c'est propre, bien clos; nous faisons tous les soirs du feu dans la cheminée, et nous possédons une commode, une grande table pour écrire, un tapis et deux fauteuils. Quand je pense à l'année dernière... Il est vrai qu'il ne faut pas que je pense aux années précédentes : ce que j'ai perdu est perdu pour toujours. Je travaille, je travaille! cela ne me fait pas oublier, cela ne me console pas, mais cela m'occupe...

14 avril.

Ce matin, jour de Pâques, j'étais invité à déjeuner par M. Martin, et je me suis attardé à ma toilette, de sorte que je n'ai pas vu mon vieux voisin, qui était déjà à son poste quand je suis sorti. Mais en revenant dans la journée, j'ai traversé le square que garde Tiburce. Il faisait beau, les moineaux voletaient avec de petits cris joyeux sur les arbres où pointait la première verdure du printemps; le square était plein d'enfants endimanchés qui jouaient. Et, à côté de Tiburce, une petite fille en robe noire, assise gravement sur une chaise de paille, surveillait, elle aussi, les promeneurs. En arrivant derrière elle, je l'ai entendue qui disait :

— Mon oncle, voilà un chien qui n'est pas tenu en laisse... Mon oncle, voilà un bébé qui gratte dans les plates-bandes...

C'était Jeanne, bien entendu, Jeanne, qui m'a sauté au cou, qui a ri, qui a pleuré, et qui, la première émotion passée, est redevenue la grave petite personne d'autrefois. Elle a peu changé, et quoiqu'elle ait grandi, elle est encore bien petite pour son âge. Mais elle est toujours aussi raisonnable; les eaquets, les miévreries, les minauderies qu'on retrouve dans tous les pensionnats de petites filles, n'ont point eu d'influence sur elle. Elle vous parle, comme si c'était pour demain, du temps où elle aura dix-huit ans, et où elle sortira des Loges pour venir servir de ménagère à son oncle.

— Je le soignerai, dit-elle, je l'amuserai, je lui ferai une bonne petite cuisine, je causerai avec lui toute la soirée, et dans la journée, comme il n'aura pas besoin de moi, je donnerai des leçons pour gagner de l'argent.

Le vieux Tiburce l'écoute et sourit; mais il me jette à la dérobée un regard qui signifie : — Comme je permettrai cela!

Après une bonne causerie, j'ai demandé à Tiburce la permission de promener Jeanne. Jeanne est devenue toute rouge de plaisir; elle m'a donné la main, n'étant pas de taille à me donner le bras, et nous avons gagné les quais ensoleillés. Jeanne rayonnait de joie et trouvait tout charmant : Paris est si beau à cette époque de l'année! En passant près du Louvre, elle m'a demandé « s'il n'y avait pas là des tableaux qu'on pouvait voir. » Et nous voilà dans les galeries du Louvre, et voilà Jeanne de plus en plus ravie. Toutes ses réflexions sont justes, toutes ses questions sont intelligentes; je lui réponds d'abord avec une certaine hésita-

tion, parce que je crains d'avoir l'air d'un pédant; mais j'entends autour de moi des remarques qui témoignent d'une si profonde ignorance, que les gens qui pourraient m'écouter m'inspirent tout à coup un mépris complet. Et je parle, je parle; Jeanne dit comme les petits enfants : Encore! encore! et je m'aperçois que je suis suivi par un groupe de braves gens, d'honnêtes familles d'ouvriers, qui se croient à une conférence... Je deviens pourpre, je me trouve ridicule, je suis vexé et je me tais. Jeanne me regarde, étonnée; et un grand garçon à figure rougeaude, quelque maraicher des environs venu à Paris pour son jour de Pâques, ôte poliment sa casquette neuve et s'incline pour me dire :

— S'il vous plaît, Monsieur, qu'est-ce que c'est donc que tous ces gens qui ont si mauvaise mine?

Il me montrait le *Radeau de la Méduse*. Et il ajoute : — Comme c'est beau, l'instruction! Nous autres, nous regardons les cadres dorés où il y a des personnes qui ont l'air vivantes, mais nous ne savons pas leur histoire; alors cela ne peut pas nous amuser longtemps : au lieu que vous!... Ceux qui savent, et qui peuvent expliquer les choses aux ignorants, sont bien heureux!

Brave garçon! ce qu'il m'enviait le plus, ce n'était pas mon savoir, c'était le bonheur de pouvoir instruire les autres! Tout est dans tout, et souvent un caractère se révèle dans un mot : je parie que ce garçon-là doit souvent donner ses ehoux et ses carottes sans les faire payer, quand il a affaire à des acheteurs pauvres... J'ai été touché, et je lui ai raconté le *Radeau de la Méduse*, et tout ce qu'il a voulu ensuite, jusqu'à la fermeture des portes. J'ai été remercié très chaudement par mon maraicher et par bien d'autres auditeurs, car j'avais toute une suite... mais j'avais pris mon parti d'être ridicule, et je suis sorti de là résolu à faire plus intime connaissance avec les ouvriers qu'emploie M. Martin... Il m'est arrivé souvent de leur venir en aide de ma bourse; mais l'argent n'est pas la seule aumône qu'on puisse faire, et ce n'est pas non plus celle qui va le plus au cœur de l'obligé...

Nous avons achevé gaiement la journée. J'ai soupé avec Tiburee, et c'est Jeanne qui a fait le souper, où j'ai ajouté un pâté et une bouteille de bon vin. Demain, je mène Jeanne voir Versailles; et, le reste des vacances de Pâques, il est convenu que je retarderai mon dîner pour venir m'asseoir à la table de famille.

— Ce n'est rien, dit Jeanne, les vacances de Pâques; mais les grandes vacances! c'est là que nous aurons du temps pour être ensemble!

2 octobre.

Voilà l'été fini, et aussi les vacances, qui ont passé comme un jour. Quelle douce vie nous a faite cette petite Jeanne, une enfant qui ne devrait encore penser qu'à sa poupée! Elle n'est pas difficile en fait de bonheur, la pauvre petite : faire le ménage de son oncle, lui réparer ses vêtements,

lire quelques livres que je lui procurais, aller s'asseoir près de la guérite de Tiburee, son ouvrage à la main, et rester là des heures, travaillant et causant avec lui; voilà la vie qu'elle trouvait charmante. Le soir... mais qu'est-ce que nous faisons donc le soir? Peu de chose : je les rejoignais à l'heure du souper; après souper Tiburee fumait sa pipe et moi ma cigarette, pendant que Jeanne disparaissait avec des piles d'assiettes. Quand elle revenait, elle dérangeait Moustache pour jouer avec lui, sous prétexte qu'il avait besoin d'exercice; et nous disions je ne sais quoi, des riens... mais il m'est resté de ces vacances un souvenir plein de sérénité, quelque chose de lumineux, de paisible, de doux, que ma mère savait répandre dans son intérieur, et que je ne connaissais plus depuis bien longtemps. M. Martin m'a procuré des relations agréables, je vais un peu dans le monde, je fais de la musique; mais nulle part je ne me trouve aussi bien que dans la modeste chambre de mon vieil ami...

10 février.

Je pars pour le Brésil! M. Philippe Martin est venu me trouver ce matin dans mon bureau; il a une maison à Rio, et il m'a demandé d'aller y remplacer son fondé de pouvoirs, qui désire revenir en France.

— Vous êtes maintenant, m'a-t-il dit, bien au courant de mes affaires, vous avez su prendre avec les ouvriers et les employés, ils vous aiment et ont confiance en vous; vous réussirez tout aussi bien auprès de ceux de là-bas. Naturellement vous aurez un intérêt dans les affaires que vous traiterez : il faut songer à votre fortune, maintenant que votre apprentissage est fait. Rien ne vous retient en France, vous êtes libre, et je vous assure que ce que je vous offre est très avantageux. Vous acceptez, n'est-ce pas?

J'ai accepté. Rien ne me retient en France, c'est vrai... et pourtant je ne puis me défendre d'être triste quand je pense à mes voisins... Que dira Jeanne, aux vacances de Pâques, quand elle ne me retrouvera plus?

A suivre.

M^{me} J. COLOMB.

— o * o —

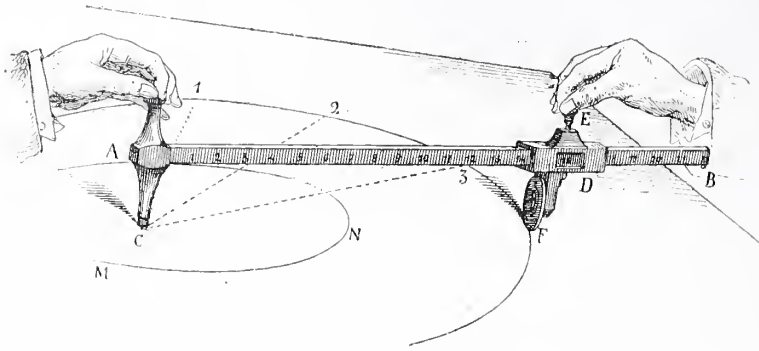
DIVISION DE LA CIRCONFÉRENCE

En un nombre quelconque de parties égales.

La géométrie fournit des moyens de diviser exactement une circonférence en 4, 6 ou 10 parties égales. Il est en outre facile de prendre le double ou la moitié de chacune de ces parties, et d'obtenir ainsi la division de la circonférence en un nombre de parties tel que 3, 12, 24... 8, 16, 32... 5, 20, 40... etc. La différence entre le 6^e et le 10^e d'une circonférence en représente le 15^e. et, par conséquent, les mêmes constructions géométriques conduisent à la division en 15, 30, 60 parties. Mais ce sont là des cas particuliers, et on ne

connaît aucun moyen géométrique de partager une circonférence en un nombre quelconque de parties égales. Ce problème peut être résolu au moyen du petit instrument désigné sous le nom de *circuli-diviseur* de Mora.

Tracez une circonférence avec une ouverture de compas quelconque, elle aura une certaine longueur : tracez-en une seconde avec une ouverture de compas 2, 3, 4... 10 fois plus grande, la longueur de la nouvelle circonférence sera aussi 2, 3,



Le Circuli-Diviseur de Mora.

4... 10 fois plus grande. En un mot, *les longueurs des circonférences sont proportionnelles à leurs rayons.*

Tel est le principe du circuli-diviseur : sa construction est fort simple. Il se compose d'une petite règle AB en acier, sur laquelle sont tracées des divisions égales, et dont l'extrémité A est réunie à une pointe C servant de pivot. Un curseur D peut glisser le long de la règle et s'y fixer dans différentes positions au moyen de la vis de pression E ; il porte une roulette circulaire F, dont le rayon est juste égal à chacune des divisions de la règle, de sorte que chaque tour de la roulette représente la longueur d'une circonférence ayant un rayon égal à une division.

L'instrument peut évidemment servir de compas. Il suffit de placer la pointe AC verticalement sur une feuille de papier et de faire tourner la règle autour de ce pivot ; la roulette décrira sur le papier une circonférence. Supposons que le curseur ait été placé à la division 19, le rayon de cette circonférence sera 19 fois plus grand que celui de la roulette, et celle-ci devra faire 19 tours pour parcourir la longueur totale de la courbe qu'elle trace. Il suffirait donc, pour partager la circonférence ainsi tracée en 19 parties, de noter exactement chaque tour de la roulette. Ce résultat s'obtient aisément au moyen d'une petite pointe adaptée au bord de la roulette et qui marque un point sur le papier chaque fois que celle-ci a fait un tour.

Veut-on, dès lors, diviser une circonférence donnée MN en un certain nombre de parties égales, 19 par exemple : on commence par mettre le curseur à la division 19 ; on place ensuite le pivot C au centre de la circonférence à diviser et l'on fait tourner l'instrument. On trace ainsi avec la roulette une circonférence concentrique à la première : elle sera divisée par des points correspondants à chaque tour de la roulette en 19 parties égales. Il suffit de joindre ces points de division

au centre de la circonférence MN pour que celle-ci soit aussi divisée en 19 parties. Toute autre division s'obtiendrait de la même façon.

E. LEFEBVRE,
Professeur au Lycée de Versailles.

NOTES SUR L'ÉMAILLERIE.

Voy. p. 6, 58 et 163.

LES ORIGINES DE L'ÉMAILLERIE.

Nous avons vu qu'avant l'invasion romaine les Gaulois connaissaient la pratique de l'émaillerie sur métaux, et, comme preuves à l'appui, nous avons donné différents spécimens des fragments de bronzes émaillés trouvés dans les ateliers incendiés de l'ancienne Bibracte. Mais ce n'étaient là que les premières manifestations, fort imparfaites et assez grossières, d'une industrie implantée dans les Gaules on ne sait par quelle voie, mais qui devait bientôt se perfectionner et produire des œuvres d'une technique beaucoup plus avancée, d'un art bien plus élevé, dont on rencontre des échantillons un peu partout en Europe, et à laquelle on ne peut non plus cependant assigner une origine certaine.

Bien des opinions ont été exprimées à ce sujet, beaucoup d'hypothèses ont été émises, sans que l'on soit arrivé à établir nettement les conditions dans lesquelles se pratiquait l'art de l'émaillerie aux premiers siècles de notre ère. Cependant, si l'on compare entre eux les différents émaux dont on trouve des spécimens en Hongrie aussi bien que sur les bords du Rhin, en Danemark, dans la Grande-Bretagne et dans l'ancienne Gaule, et qui tous montrent les mêmes procédés d'exécution, et, à quelques différences près, les mêmes principes et le même style dans la décoration, on est porté à admettre qu'ils ont dû être fabriqués par des artisans nomades, originaires probablement de l'ex-

trême Orient, et qui transportaient de pays en pays leurs fourneaux et leur industrie pour ainsi dire traditionnelle, comme le faisaient, du reste, à la même époque, les fabricants de poteries rouges à reliefs qui, eux, étaient d'origine italienne, sinon exclusivement romaine.

Le seul procédé employé alors pour l'émaillage des métaux, et particulièrement du bronze, était celui que nous désignons aujourd'hui sous le nom de procédé du *champlevage*, qui consistait, ainsi que nous l'avons dit, à creuser dans l'épaisseur du métal des alvéoles ou petites cuves séparées entre elles par des cloisons fixes réservées ou *épargnées* par le burin, ce qui a fait donner également à ce procédé le nom d'émaillage en *taille d'épargne*. Là, cependant, on retrouve deux modes d'exécution, quoique le principe soit le même.

Dans le premier, qui paraît avoir été le plus communément employé, les cuves étaient remplies d'émaux posés à l'état pulvérulent ou pâteux, qui fondaient au feu, et que l'on polissait ensuite de façon à leur faire affleurer le métal; on obtenait ainsi une surface lisse, brillante, composée de couleurs variées formant, par juxtaposition, une sorte de mosaïque dont le dessin était tracé par les filets métalliques (fig. 1); chacune des petites



FIG. 1. — Gourde émaillée trouvée à Pinguente (Istrie).
Antiken Cabinet, à Vienne.

cuves ne contenait qu'une seule couleur: c'est le procédé que nous retrouverons plus tard, du douzième au quinzième siècle, sur les bords du Rhin et à Limoges.

Le second mode d'exécution, qui demandait une plus grande habileté, témoigne d'une connaissance profonde de la pratique du métier. L'émail y est toujours emprisonné dans des cuves, mais chacune de ces cuves contient plusieurs couleurs qui forment des quadrillages, des damiers ou des figures géométriques, sans que chacune d'elles soit maintenue ou séparée des autres par des lames métalliques (fig. 2). Quelquefois aussi le champ de

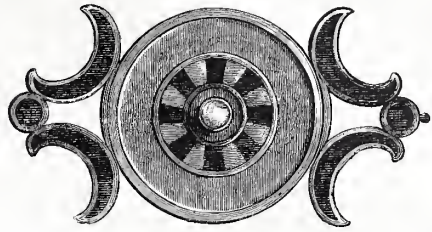


FIG. 2. — Fibule en bronze émaillée trouvée dans un tombeau à Bavai (Nord). — Musée de Cluny.

couleur est semé de points circulaires, symétriquement disposés, et d'un autre ton, plus clair ou plus foncé, que celui du fond (fig. 3).

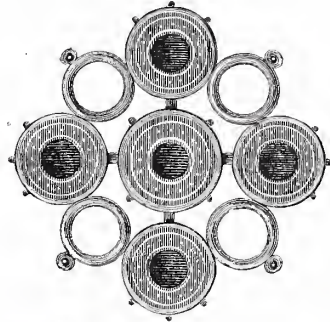


FIG. 3. — Fibule en bronze émaillée trouvée dans un tombeau près d'Arcis (Aube). — Musée de Cluny.

On a beaucoup écrit sur la façon dont ces émaux avaient du être exécutés; mais les moyens indiqués par les archéologues sont impraticables, ou laisseraient supposer, chez les émailleurs de ces époques reculées, des connaissances en chimie tellement étendues qu'il est impossible de les admettre: il leur aurait fallu, en effet, graduer la composition de leurs émaux de façon à les amener à des degrés variés, et mathématiquement calculés, de fusibilité, permettant à un émail de résister au feu qui avait fait fondre l'émail voisin, et ainsi de suite pour chacune des couleurs.

D'après certains essais que nous avons vu pratiquer il y a quelques années par un habile émailleur de la manufacture de Sèvres, M. Philips, nous croyons que le procédé employé était des plus simples: le champ à émailler était rempli d'émail très broyé et amené à l'état pâteux, que l'on creusait par place avant la cuisson et après une dessiccation lente, de façon à permettre, dans ces nouvelles alvéoles prises dans l'émail même du fond, l'introduction d'émaux de couleurs différentes qui ne se mélangeaient pas au feu, bien que fondant ensemble; la surface seule pouvait peut-être s'em-pâter un peu à la cuisson; mais, au polissage, on retrouvait facilement la netteté du dessin. C'était, en réalité, une sorte d'incrustation assez semblable à celle qui se pratique journellement, et très facilement, dans la décoration de certaines poteries.

A l'exception de quelques rares pièces, parmi lesquelles une des plus importantes et des plus belles est la gourde que représente notre figure 1. et, qui a été trouvée dans les fouilles faites en

1866, sur l'emplacement de l'ancienne Pinguentum ⁽¹⁾, avec des monnaies d'Antonin le Pieux (138-161 après J.-C.), tous les émaux champlevés découverts dans les sépultures qui datent du premier à la fin du quatrième siècle de notre ère, sont de petite dimension. Ce sont surtout des agrafes, des fibules, des plaques de ceinturon, ou des petites pièces d'ajustement qui étaient ainsi ornées, et la plupart sont remarquables non seulement à cause de leur décoration émaillée, mais aussi par leur belle ordonnance et leur parfaite exécution.

À dater du cinquième siècle, le mode d'émailage au moyen du procédé de cloisonnage par fusion disparut complètement. Il est remplacé alors par un procédé de décoration qui consiste à sertir à froid de petites tables de verre diversement colorées, ou des grenats taillés entre les lames minces du métal. Ce procédé, arrivé avec les Barbares qui envahirent la Gaule, semble avoir été particulier à cette époque; mais nous avons vu cependant que les Égyptiens l'avaient beaucoup employé précédemment dans la décoration de leur orfèvrerie.

On trouve de ces bijoux d'or incrustés de verro-

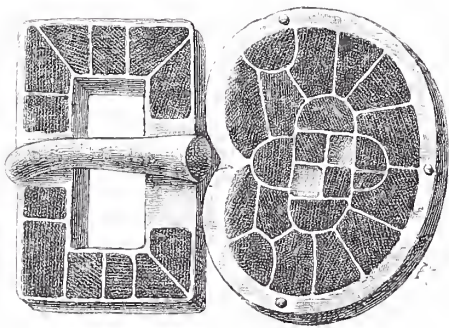


FIG. 4. — Boucle en bronze ornée de verroteries cloisonnées, trouvée dans une sépulture du cimetière d'Arcy-Sainte-Restitue (Aisne). — Collection Fr. Moreau.

teries (fig. 4) dans tous les cimetières datant de l'époque mérovingienne, et beaucoup ont une importance qu'étaient loin d'avoir les émaux des époques antérieures. C'est ainsi que sont décorés quelques-uns des objets trouvés dans la tombe de Chilpéric, entre autres son épée, les grandes et belles plaques de ceinturon qui appartiennent au Musée de Munich, et quelques parties, notamment les lettres, des couronnes de Receswinthe et de Suintilia, qui sont déposées au Musée de Cluny, sans compter une quantité considérable de pièces de moindre importance dont tous nos musées possèdent des spécimens intéressants.

Mais c'est là un procédé d'ornementation tout à fait particulier, et qui appartient plutôt à l'histoire de l'orfèvrerie qu'à celle de l'émaillerie, dont la pratique paraît avoir été perdue pendant plusieurs siècles, au moins en Europe; nous nous bornons donc à l'indiquer ici comme un art de

transition entre celui que nous avons étudié plus haut et l'émaillerie cloisonnée que nous voyons apparaître à Byzance à dater du neuvième siècle.

A suivre.

ÉDOUARD GARNIER.

VOUS AVEZ RAISON.

Mon oncle, qui ne manquait ni d'esprit ni de savoir, n'aimait pas les discussions. S'il en surveillait une, il s'y dérobait, et si par politesse il se croyait obligé d'y prononcer de temps à autre quelques paroles, c'étaient le plus souvent de courtes réflexions qui ne pouvaient pas l'engager dans le fond du débat. Ma tante voyait avec regret cette réserve croître avec les années. Fière de son mari, elle eût aimé à l'entendre soutenir avec plus de chaleur dans les conversations ses opinions, qu'elle trouvait presque toujours justes et sages. Aussi lui arrivait-il quelquefois de lui reprocher doucement sa retenue ou son silence :

— Ce soir, mon ami, vous avez à peine parlé. Est-ce que rien de ce qui s'est dit ne vous intéressait? Ne craignez-vous pas que tant de discrétion ne vous expose à paraître indifférent sur des questions très importantes, ou à être soupçonné de trop de prudence?

Il répondait :

— Le silence sans doute a ses inconvénients comme le trop parler; mais, en réalité, à quoi bon toutes ces discussions où l'on sait bien que l'on n'arrive jamais à persuader personne? Il y a tant de sujets où l'on peut se récréer et s'instruire tout en étant d'accord.

— Mais si l'on ne parle que de choses où tous pensent de même, la conversation ne semble guère devoir être ni animée, ni utile : elle risque fort d'être froide et sans profit.

— Je crois que c'est une erreur. Que saurait-on imaginer de plus agréable et de plus utile que de se communiquer, entre amis, les heureuses émotions que font éprouver, par exemple, les beaux spectacles de la nature, les chefs-d'œuvre des lettres et des arts, les admirables découvertes de la science, les nobles actions des grands hommes? Quelles sources inépuisables d'intérêt! chacun, dans ces échanges paisibles de sentiments et de souvenirs, peut s'abandonner à ses impressions, à ses pensées, à ses vœux, à ses espérances, selon les nuances de son caractère et de ses études, et ajouter ainsi au plaisir et à l'instruction des autres. Que de fois j'ai joui avec bonheur, l'hiver dernier, de ces sortes d'entretiens d'où nous sortions fortifiés et animés de plus de sympathies mutuelles!

— Vous voulez parler de vos conversations avec les trois amis qui avaient voyagé avec nous en automne.

— Dites « nos » conversations, ma chère amie. Vous y preniez votre part, ce me semble, et non sans quelque plaisir.

⁽¹⁾ Ville de l'ancienne Illyrie, à 30 kilomètres au S.-E. de Trieste. — Voy., sur cette gourde, un article de la *Gazette archéologique*, 1884, n° 4.

— Il est vrai. Mais c'était un très petit cercle où nous étions assurés d'avance de ne pas beaucoup différer d'avis et de goût sur les sujets que, même sans rien préméditer, nous choisissons parce que nous savions qu'ils nous conviendraient à tous et ne soulèveraient pas entre nous de contradictions sérieuses. Comment ne pas se plaire à ces heures de douce paix et de concorde? comment ne pas les préférer? Seulement, on ne saurait s'y tenir toujours, et il faut reconnaître qu'il y a aussi avantage et satisfaction à défendre, à l'occasion, dans des réunions moins intimes, des vérités que l'on entend contester, et à faire prévaloir autant qu'on le peut ce qu'on croit être raisonnable et juste.

— Vous avez raison...

A ces trois mots ma tante ne put s'empêcher de sourire : c'est que presque toujours, lorsque au milieu d'une controverse animée mon oncle était obligé de répondre, quoi qu'il en eût, à une question à bout portant, et de se faire en quelque sorte juge du dissentiment, il manquait rarement de commencer en disant : *Vous avez raison*. Ce n'était point manie, mais plutôt système, et cette fois il s'en expliqua clairement en quelques mots.

— Vous rappelez-vous, dit-il, les plaidoyers de mon ancien condisciple et cousin Ogier, qui était certainement estimé comme le premier orateur de notre barreau. Il commençait toujours sa plaidoirie en exposant très loyalement en quoi il s'accordait avec le défenseur de la partie adverse, ce qui équivalait à dire : « Vous avez raison. » Cette preuve de sincérité et d'équité non seulement prévenait les esprits en sa faveur, mais simplifiait beaucoup le débat : on n'avait pas à revenir de part et d'autre sur ce qui se trouvait avoir été mis ainsi d'un consentement commun en dehors de la discussion. Or, cette règle m'a toujours paru convenir aussi bien dans les conversations ordinaires, où l'on plaide souvent le pour et le contre avec autant de vivacité qu'au palais ; car il n'est pas douteux qu'il y a toujours quelque part de vérité dans les opinions les plus contestables et dans les paradoxes mêmes qu'il semble le plus impossible de soutenir. Reconnaître tout d'abord cette part de vérité, c'est se donner l'avantage de débiter avec modération, c'est éviter de se laisser entraîner trop subitement à une de ces ardeurs de réfutation qui souvent font perdre le sang-froid nécessaire pour être complètement juste. Quand on a ainsi satisfait à sa conscience, à la raison, on se sent bien plus à l'aise pour exprimer son avis en toute liberté.

— Vous me persuadez, dit ma tante. La méthode est bonne. Mais, si j'ai bon souvenir, notre grand cousin ne commençait pas tous ses discours par la même formule, ce qui peut prêter...

— A sourire, reprit mon oncle. *Vous avez raison*... Bon! voyez combien il est difficile de se défaire d'une habitude. Mais vous dirai-je d'où celle-ci doit m'être venue? je crois que c'est d'une an-

cienne comédie qui a précisément pour titre : *Vous avez raison*, et que je chercherai à une heure de loisir.

ÉD. CHARTON.

LES CAGES DE FER ET LES CACHOTS DE LOCHES.

Voy. t. XLIV de la 1^{re} série, p. 137.

C'est dans la salle souterraine de la tour Ronde ou « tour Neuve » de Loches que se trouvaient les fameuses cages de fer employées pour la première fois sous Louis XI, et adoptées après lui, pendant plusieurs siècles, comme mobilier de quelques prisons d'état. Ces cages avaient pour inventeur Harancourt, évêque de Verdun, disent les uns ; le cardinal la Balue, évêque d'Angers, disent les autres. Ces deux personnages avaient ainsi enseigné à Louis XI une nouvelle manière de faire souffrir ; mais, par un juste retour des choses d'ici-bas, ils furent enfermés l'un et l'autre dans les mêmes cages, et purent ainsi apprécier en connaissance de cause tout le mérite de leur invention.

On a la description exacte de ces monstrueux engins ; un écrivain du temps, parlant précisément de la Balue, dit qu'il fut « embastillé dans une cage de bois à claire voye de figure quarrée, large en tous sens de 6 pieds et demi de roy par dedans, haute de 5 pieds et demy, et épaisseur de presque demy-pied de roy, et par dehors le bois est muni de bandes de fer ; il y a un trou pour passer la viande de l'un des côtés. Elle est, au reste, plancheiée par bas et par haut. » (1)

Le duc d'Alençon avait été gracié par Louis XI en 1461. Mais, une fois libre, il ne songea qu'à former de nouveaux complots contre le roi. En 1472, il fut arrêté une seconde fois, et de nouveau condamné à mort. Louis XI lui fit encore grâce de la vie, et commua sa peine en celle de la prison ; mais on l'enferma dans la cage dont la Balue venait de sortir pour être transporté au château de Montbazou ou d'Anzain.

Parmi les hôtes forcés de cette fameuse cage, on en compte un célèbre à plus d'un titre, c'est Philippe de Commines, l'historien, qui, accusé de conspirer avec le duc d'Orléans, depuis Louis XII, contre la régente Anne de Beaujeu, fut arrêté, conduit à Loches, et « tasta huit moys » de la cage de fer.

« Dans la séance de la Société patriotique et littéraire de Loches du 24 août 1790, M. Jacob-Louis Dupont demanda que la cage de fer fût abattue et mise en pièces, pour en vendre le fer au profit des veuves et des orphelins des vainqueurs de la Bastille, et pour brûler, dans le feu de joie du 14 juillet 1791, le bois qui entraînait dans sa construction. — Pourquoi, dit-il, laissez-vous subsister encore autour de vous, et presque sous vos yeux, des mo-

(1) Voy. la représentation d'une de ces cages, t. IX de notre 1^{re} série, p. 372.

numents anciens de despotisme et d'esclavage?... Je demanderai que les cendres en soient jetées au vent, afin qu'il ne se conserve plus, s'il est possible, de cette *cage de fer* ni reste, ni mémoire.»

» La motion appuyée, M. l'abbé Potier a proposé un amendement pour que le bois en fût donné à deux ou trois familles des plus pauvres de la ville, à l'exception de quatre morceaux qui seraient réservés pour être consumés dans le feu de joie du 14 juillet, et que le produit de la vente du fer fût versé dans la caisse du bureau de charité.» (1)

Telle fut la fin de ce lugubre instrument de supplice. Cependant, aujourd'hui, qu'on n'aurait plus à craindre de le voir employer de nouveau, on peut regretter qu'il ait disparu, comme on regrette de voir disparaître tout monument qui nous fait entrer dans le vif de l'existence de nos pères, et qui nous parle non seulement de leurs joies et de leurs grandeurs, mais encore de leurs souffrances et de leurs misères. (2)

Citons encore quelques-uns des prisonniers les plus distingués du château de Loches : Pierre de Brézé, grand sénéchal de Poitou et de Normandie, enfermé après la mort de Charles VII; Philippe de Savoie, troisième fils du duc de Savoie; Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, père de Diane de Poitiers, fort compromis dans la révolte du connétable de Bourbon; il avait été condamné à mort, mais François 1^{er} lui fit grâce de la vie, en ordonnant qu'il fût « mis et enfermé perpétuellement entre quatre murailles de pierre massonnées, dessus et dessous esquelles il n'y aura qu'une petite fenestre par laquelle on lui administrera son boire et son manger. » Jean de Poitiers ne sortit de cette dure prison qu'au bout de deux ans, en vertu d'un article du traité de Madrid, stipulant la grâce de tous ceux qui étaient entrés dans la conspiration du connétable de Bourbon.

La forteresse de Loches renfermait une autre tour, commencée par Louis XI, aujourd'hui ruinée, qu'on appelait *le Martelet*, dont le nom vient peut-être de ce qu'elle occuperait la place de quelque construction élevée jadis par un ancien comte d'Anjou appelé *Martel*.

C'est dans ce Martelet que se trouve l'entrée des cachots et des souterrains. Sous le règne de Louis XII, Ludovic Sforza, dit Ludovic le More, duc de Milan, fait prisonnier à la bataille de Novare (1500), fut d'abord enfermé à Bourges, où ne manquaient ni les tours, ni les prisons; puis ensuite amené et enfermé à Loches, dans un cachot, l'année suivante. Il resta prisonnier dix ans, et mourut le jour même où la liberté lui était rendue. Cette captivité semble ne pas avoir toujours été aussi dure qu'aux premiers jours. Du cachot il passa probablement dans une chambre d'une des

tours; et il paraît même que Louis XII finit par lui permettre de faire des promenades hors du château, sous la surveillance de quelques gardes.

C. C.

—o10ec—

Arts décoratifs.

Nos architectes, nos peintres, nos statuaires, ne sont pas les seuls qui aient fait la grandeur de la France dans le domaine de l'art, ce sont aussi nos émailleurs, nos ébénistes, nos céramistes, nos orfèvres, et ces habiles artistes lui ont donné la richesse en même temps qu'ils ont assuré sa gloire. Ce n'est pas une œuvre à dédaigner que de contribuer à l'ornementation des édifices publics, des temples, des palais, de décorer les demeures privées, de donner aux moindres meubles la noblesse et l'élégance, de parer de grâce les objets les plus familiers, de marquer du sceau de la beauté les créations de luxe; et on peut, sans être modeste à l'excès, se contenter d'être un François Briot, un Étienne de Laulne, un Froment-Meurice ou un Vechte; un Jean Pénicaud, un Léonard Limosin ou un Jean Courtois; un Boule ou un Riesener! Si l'on voulait parler des vivants, il y aurait plus d'un nom illustre à citer.

KEMPFFEN,

Dr de l'Administration des beaux-arts.

—o10ec—

LE BONNET D'ÂNE.

Devant la porte d'une petite ferme bretonne, masure bâtie en pierres sèches et couverte de fagots d'ajoncs, dans les environs de Quimperlé, plusieurs enfants étaient rassemblés. Ils ne jouaient pas; ils se tenaient tranquilles; ils regardaient quelque chose. Je passais sur la route, je ralentis le pas et je regardai aussi.

Sur un banc placé contre la porte ouverte, en dedans de la marche du seuil, était assise une petite fille de trois ou quatre ans; elle avait sur la tête un étrange bonnet, un haut bonnet de papier surmonté de deux longues cornes retombant comme des oreilles; sur le devant, le mot *âne* était inscrit en énormes lettres: elle était coiffée d'un bonnet d'âne.

L'enfant avait été punie, elle était en pénitence. Quelle faute avait-elle pu commettre? Elle était trop jeune pour qu'il s'agisse d'ignorance ou de paresse; sans doute elle avait désobéi; elle s'était entêtée à faire quelque espièglerie défendue, et sa grande sœur, dépositaire de l'autorité maternelle, lui avait infligé ce châtiment. Elle acceptait d'eux la sentence; elle ne se révoltait pas; elle ne criait ni ne pleurait; elle était accablée sous le poids de sa honte: la tête courbée, les yeux baissés, les joues toutes rouges, elle avait introduit un de ses doigts dans le coin de sa bouche, et son autre main pendait inerte sur ses genoux.

(1) E. Gautier, *Donjon de Loches*.

(2) On conserve dans quelques musées, à Munich, par exemple, une collection des anciens instruments de supplice, ou cruels ou bizarres qui instruisent mieux et plus sûrement que les livres sur les barbaries d'autrefois.

Les autres enfants faisaient cercle autour d'elle; ils la regardaient sans s'approcher d'elle, sans lui parler; les plus grands la désignaient aux plus petits comme un exemple dont ils devaient profi-

ter. Tout à l'heure ils jouaient tous avec elle, ils étaient ses amis, ses camarades; maintenant ils ne l'étaient plus. Peut-être l'avaient-ils excitée à commettre le méfait qui avait motivé la punition;



Le Bonnet d'âne, peinture par de Vy.

peut-être même y avaient-ils participé, ou avaient-ils fait pire la veille, le matin, un instant avant : n'importe, elle avait été surprise, jugée, condamnée, humiliée publiquement; donc elle était une coupable et ils étaient, eux, des innocents. Le bonnet d'âne les avait tout d'un coup transformés; il les avait rangés immédiatement du côté de l'auto-

rité et de la morale; très sincèrement ils réprovaient celle qui le portait, et ils se savaient gré de ne pas lui ressembler.

Ces petits enfants étaient déjà des hommes.

E. LESBAZEILLES.

UNE PETITE VOYAGEUSE.

NOUVELLE.

Le jour où je rencontrai cette petite amie (que je n'oublierai jamais), je venais de quitter d'autres amis, avec le regret que le temps d'une agréable visite fût écoulé déjà. Avant de regagner ma demeure, il me fallait faire un assez long voyage, et j'éprouvai d'abord quelque ennui à n'être pas seule dans le compartiment du chemin de fer où j'avais réussi toutefois à m'assurer un coin. Je tirai de mon sac le livre nouveau, j'en coupai trois pages, puis je le refermai pour regarder par la fenêtre; je m'assurai que rien ne manquait au goûter dont je m'étais munie; bref, ce ne fut guère qu'au bout d'un bon quart d'heure que l'idée me vint d'observer chacune des figures inconnues qui me tenaient compagnie. Une grosse femme se prélassait au milieu du wagon, soufflant, s'éventant, et d'autant plus gênante qu'elle était environnée d'une multitude de petits paquets bizarres dont je ne pouvais soupçonner l'usage; plus loin, il y avait un très jeune couple évidemment en lune de miel, bien qu'il affectât les manières de gens mariés depuis dix ans. Deux dames âgées, deux dames de campagne, parlaient très haut d'affaires toutes locales, qui n'intéressaient qu'elles-mêmes. Un prêtre aux cheveux blancs, au visage austère, leur lançait des coups d'œil mécontents par-dessus le bréviaire qu'elles l'empêchaient de lire. Enfin juste en face de moi était assise une petite fille.

Je supposai qu'elle devait appartenir à quelqu'une des personnes présentes, dont elle s'était éloignée un instant; mais nul ne lui parlait, nul ne semblait la connaître. Son père était-il donc monté dans quelque autre wagon pour fumer ou causer avec des amis? L'étrange idée, de laisser tout seul ainsi un petit enfant! J'en voulais à ce père de sa négligence; peut-être se fait-il, après tout, à la sagesse de la fillette, qui restait droite, immobile, les yeux fixés tantôt sur la glace fermée entre elle et le paysage, tantôt sur une poupée fort laide qu'elle soignait maternellement... mieux qu'on ne la soignait elle-même, pauvre mignonne!

Deux heures s'écoulèrent, midi approchait; je voyais les grands yeux bleus de l'enfant devenir vagues, se fermer, jusqu'à ce qu'enfin le sommeil fût venu. La tête blonde s'inclina de côté, la petite poitrine exhala un profond soupir, et la poupée, tenue avec tant de précaution jusque-là, glissa par terre au risque de se casser le nez, ce qui n'eût pas été grand dommage, fanée comme elle l'était. Je la relevai cependant, et je la posai près de sa propriétaire afin que celle-ci pût la retrouver saine et sauve en s'éveillant. Quelqu'un allait venir sans doute réclamer cette petite abandonnée. Je me rappelai qu'au départ le conducteur du train lui avait parlé.

Elle ne dormit pas longtemps. Un brusque arrêt la fit tressaillir. Quand elle ouvrit les yeux, je

l'appelai amicalement du doigt. L'enfant ne se fit guère prier; elle quitta sa place et grimpa sur la banquette auprès de moi, sans lâcher sa poupée qu'elle tenait embrassée avec une affection singulière. Je lui demandai le nom de cette intéressante personne qui valait bien quinze sous, et si elles étaient seules toutes les deux, et où elles allaient. La petite fille me regarda gravement dans le blanc des yeux, et me dit le nom de la poupée, puis le sien, Nelly. Elle devait être encore plus jeune que je ne l'avais cru d'abord, et si triste déjà!

— Votre papa n'est-il pas avec vous? demandai-je.

Elle secoua la tête, et, s'asseyant, fixa sur moi un nouveau regard, perplexe à ce qu'il me sembla, de ses yeux clairs. J'en fus remuée jusqu'au fond de l'âme; de son côté, ce petit être était, à n'en pas douter, content de l'attention que je lui témoignais. Ensemble nous nous penchâmes à la portière, je lui expliquai ce que nous voyions; elle grimpa sur mes genoux pour ne rien perdre du spectacle, m'adressa mille questions au sujet des arbres, des bestiaux qui défilaient, puis tout à coup, sur le même ton interrogatif :

— Maman est morte, dit-elle.

À la façon dont ces mots furent prononcés, je sentis qu'elle comptait que j'allais répondre quelque chose; mais que pouvais-je dire, sinon que j'en avais du chagrin? Le petit visage levé vers le mien exprimait avec une éloquence navrante l'étonnement d'un pareil mystère. Ce changement nouveau, imprévu, pénible, était au-dessus de ce que son esprit pouvait admettre; elle ne comprenait pas, mais elle souffrait d'éprouver que toutes choses autour d'elle étaient devenues si différentes. Oh! de cela elle se rendait compte, et tristement!

— Elle a dit qu'elle allait mourir, reprit l'enfant sans me quitter des yeux, comme si elle eût été persuadée que tout le monde s'entendait pour lui cacher un secret.

— Son absence vous sera expliquée quand vous serez plus grande, ma chérie, lui répliquai-je doucement, et vous la reverrez.

Mais elle secoua la tête.

— Jamais!... Elle ne reviendra plus jamais, déclara-t-elle.

C'était là du moins une des choses qu'elle savait, dont elle était certaine.

Personne ne s'occupait de son goûter. Je tirai des gâteaux de mon sac et les lui offris. Elle avait très faim et aurait mangé de même du pain sec. Je la plaignais de plus en plus à mesure qu'elle me semblait si complètement délaissée. Pourtant elle avait été bien élevée; elle avait de jolies petites manières tranquilles, une certaine discrétion, une certaine réserve; elle ne faisait rien précipitamment; on eût dit qu'elle n'avait point fréquenté ceux de son âge pour apprendre leurs malices, leurs brusqueries, leurs impatiences. Je remarquai que sa robe, très usée, trop courte des manches,

avec des pièces çà et là, était cependant fort propre. Nous approchions de l'hiver, mais elle portait encore son chapeau de l'été, un chapeau de paille garni de rubans blancs, et sur sa petite poitrine se croisait le plus microscopique des tartans à carreaux, retenu par une épingle. Elle avait retiré ses mitaines pour les rouler soigneusement et les poser auprès d'elle.

Bientôt le conducteur montra sa tête à la portière; il parut soulagé en constatant que la petite fille mangeait.

— Je vous suis obligé, Madame, me dit-il, en touchant sa casquette. Je pensais lui donner un peu de mon dîner à la dernière station, le service m'en a empêché; cela m'a tracassé depuis ce moment-là, mais qu'y faire?

— Cette enfant vous est confiée? demandai-je.

Il entra dans le wagon et, renvoyant la petite fille du geste, se pencha pour me répondre.

— Elle est seule au monde. Le père était un camarade, tué il y a dix-huit mois par accident... La compagnie a secouru sa veuve... jolie petite femme bien laborieuse, bonne ouvrière; mais, dame! ça n'avait pas de santé... la phtisie galopante l'a prise. On l'a enterrée avant-hier. Alors les voisins ont envoyé une dépêche à sa sœur, qui habite B... Elle réclame la gamine. Vous comprenez, on ne pouvait pas vendre les quatre meubles qui restaient pour payer le voyage! J'ai parlé aux chefs, on lui a donné une passe gratuite. Ma femme l'aurait gardée chez nous volontiers, malgré la dépense... et, tenez... ce n'est pas que je trouve sage en principe que l'on s'embarrasse des enfants des autres; mais, ma foi, tant pis: si la mine de la personne qui viendra au-devant d'elle ne me plaît pas, si je vois qu'on lui fait du bien à contrecœur, je la remmène. Un bon petit brin de fille!... On dirait qu'elle comprend sa position, et qu'elle cherche à en tirer le meilleur parti possible. Comme il y avait des dames dans cette voiture-ci, je l'ai fait monter, parce que les mamans savent toujours mieux que d'autres ce que c'est que...

J'interrompis ce brave homme:

— Soyez tranquille, j'aurai soin d'elle, je vais moi-même à B...

Il hocha la tête, donna une tape affectueuse à Nelly, rouvrit la portière et disparut.

De fait, la petite n'avait nul besoin d'être rassurée. Dans chacun elle voyait un ami. Du pas indécis de ses petites jambes elle marcha d'un bout du wagon à l'autre, s'arrêtant devant la mariée, une gentille personne qui répondit à son appel en lui donnant des bonbons; un peu plus tard je compris qu'elle avait dit une fois de plus que sa mère était morte, car la jeune femme l'attira dans ses bras et se pencha vers elle, les yeux remplis de larmes. Sans doute la pensée de sa propre mère, qu'elle venait de quitter pour la première fois, lui serrait le cœur. Nelly resta longtemps pelotonnée contre cette nouvelle connaissance, à écouter une histoire qui paraissait, d'après le jeu

animé de sa physionomie, l'intéresser beaucoup.

De mon côté, je m'étais mise à lire, et, le livre étant ennuyeux, je m'endormis. A mon réveil, la lampe était allumée. Je cherchai des yeux Nelly, qui se tenait debout à l'autre extrémité du wagon; elle avait ôté son chapeau de paille, auquel apparemment quelque chose de fâcheux était arrivé, car elle le tournait avec anxiété entre ses petites mains. Il s'agissait, en effet, d'un élastique rompu; mais j'eus beau lui faire signe, elle s'était adressée délibérément au vieux prêtre, dont le visage et les façons ascétiques n'invitaient pas cependant à la familiarité. J'eus envie de rire et je fus attendri à la fois, en voyant la petiotte tendre son chapeau à ce personnage rébarbatif et lui montrer où il fallait faire le nœud. Certes, il était plus intimidé qu'elle; même il rougit, mais néanmoins il fit ce qu'elle demandait, le digne homme, avec autant de maladresse que de bonne volonté. Alors elle lui présenta gentiment sa petite tête pour qu'il la recoiffât, en se baissant, comme s'il en eût été besoin. Au moment où elle s'éloignait, ce fut lui qui la retint; il lui remit quelques pièces blanches qu'il avait tirées de sa poche, en murmurant je ne sais quoi, et elle se rapprocha de nouveau plus près, beaucoup plus près, lui donnant son visage à baiser. Cette fois, le prêtre affecta de se tourner vers la fenêtre; une minute après, il regarda ses voisins d'un air presque suppliant: — Comment faire? semblait-il dire, comment faire?

Une fleur de tendresse était tombée dans sa vie sevrée de tout; il était surpris, embarrassé, ravi de cette confiance innocente si naïvement exprimée par les grands yeux bleus, par la petite bouche rose de l'orpheline.

A suivre.

SARAH JEWETT.

—*—

Réveil d'une Plante.

Lors des fouilles des ruines d'Herculanum, une petite plante semée du temps de Titus, dans le jardin de la villa que l'on nomme « la maison d'Argus », poussa de nouveau et se couvrit de fleurs.

—*—

De la Cause première.

Il ne sert à rien de poser des bornes à l'esprit humain, s'il les franchit toujours, quoi qu'on fasse. Pourquoi se tourmenterait-il de la sorte, s'il n'était travaillé par quelque nécessité toute-puissante? Notre science, d'ailleurs, est une science humaine: elle ne peut se désintéresser de ce qui a toujours pris une si grande place dans la vie de l'homme et dans l'histoire de ses sociétés. Si le problème nous repousse par ses difficultés, il nous attire par son incomparable grandeur et par ses liens étroits avec notre nature morale. S'il a ses obscurités, impénétrables à nos moyens d'investigation logiques, il a aussi ses puissantes inductions, venues

de diverses parties de la conscience, et parmi lesquelles il faut compter cette force même, qui pousse incessamment la pensée vers ces sommets.

A. SURELL.

—•••••—
L'ÉGLISE DE *EL TRANSITO*,

ANCIENNE SYNAGOGUE,

à Tolède.

Parmi les monuments les plus intéressants de Tolède, il faut citer deux anciennes synagogues qui ont été enlevées aux juifs et affectées au culte catholique.

La première en date est *Santa-Maria la Blanca*. Elle fut construite pendant l'occupation arabe. Après l'expulsion des Mores, l'édifice devint tour à tour une église, un asile, une caserne; il a été restauré, il y a quelques années, par les soins de la commission des monuments historiques.

L'autre synagogue, connue sous le nom de *el Transito*, date du quatorzième siècle. Un juif possesseur de grandes richesses, Samuel Levi, la fit construire à ses frais. Ce Samuel Levi, trésorier de Pierre le Cruel, réussit à gagner la faveur du roi; il devint son principal conseiller. Il habitait un magnifique palais au milieu du quartier juif. La meilleure preuve de sa toute-puissance est l'autorisation qui lui fut donnée d'élever une nouvelle synagogue à Tolède, alors que les juifs étaient souvent chassés de leurs temples. La rapide fortune de Samuel Levi lui attira de nombreux ennemis: il perdit la faveur royale, ses biens furent confisqués, toute sa famille fut jetée en prison, et lui-même périt dans les tortures.

En 1494, la synagogue fut convertie en temple chrétien. Elle fut consacrée à saint Benoit. Le nom de *el Transito*, sous lequel elle est ordinairement désignée, vient de la dévotion particulière du peuple à une image de Notre-Dame, représentée au moment de son passage (*transito*) de ce monde dans l'autre.

Le plan intérieur du temple est un rectangle dont les côtés font face aux quatre points cardinaux. Les murs sont en pierre, les plafonds en bois de mélèze. Le mur du nord et celui du sud sont semblables; ils ne diffèrent que par les inscriptions. Autrefois, cinq tribunes, adossées au mur méridional, étaient réservées aux femmes.

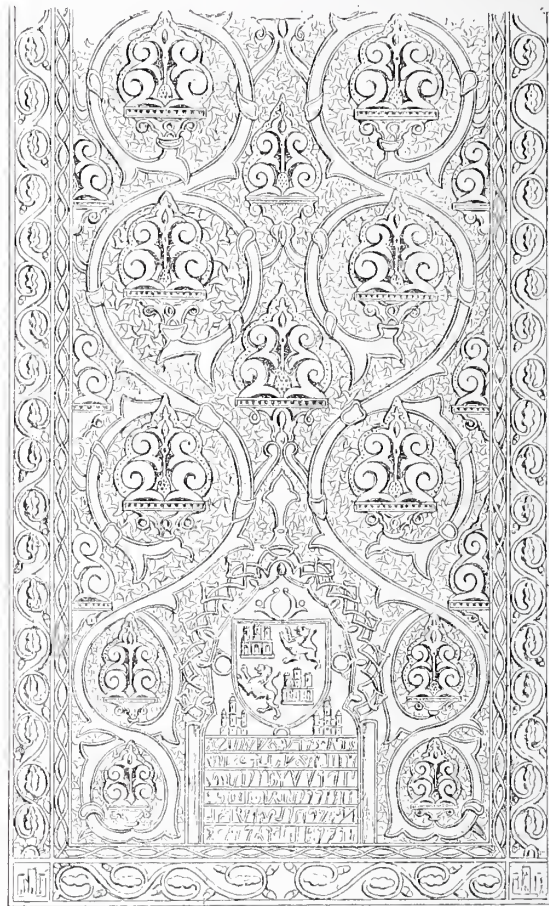
Une large frise, composée de trois plates-bandes en stuc, court à la partie supérieure des murs. La plate-bande du haut et celle du bas sont couvertes d'inscriptions tirées de la Bible. La plate-bande centrale, plus large que les deux autres, est un bas-relief représentant une vigne dont les rameaux s'entrelacent d'une façon capricieuse, pour faire place, par endroits, aux armes de Castille et de Léon.

Au-dessus de la frise et servant d'appui à la toiture est le couronnement du temple, ouvrage

qu'il est plus facile d'admirer que de décrire; car la plume ne saurait rendre l'effet magique des colonnettes, la grâce des chapiteaux, l'apparence fantastique des arceaux, et encore moins la richesse des arabesques et l'élégante symétrie des rosaces se détachant sur un fond qui ressemble à de la dentelle plutôt qu'à du stuc.

Le mur oriental, qui est représenté dans notre gravure et dans lequel on voit le maître-autel, mériterait une étude spéciale.

Les deux espaces à droite et à gauche du maître-autel, masqués par des tapisseries, portent chacun



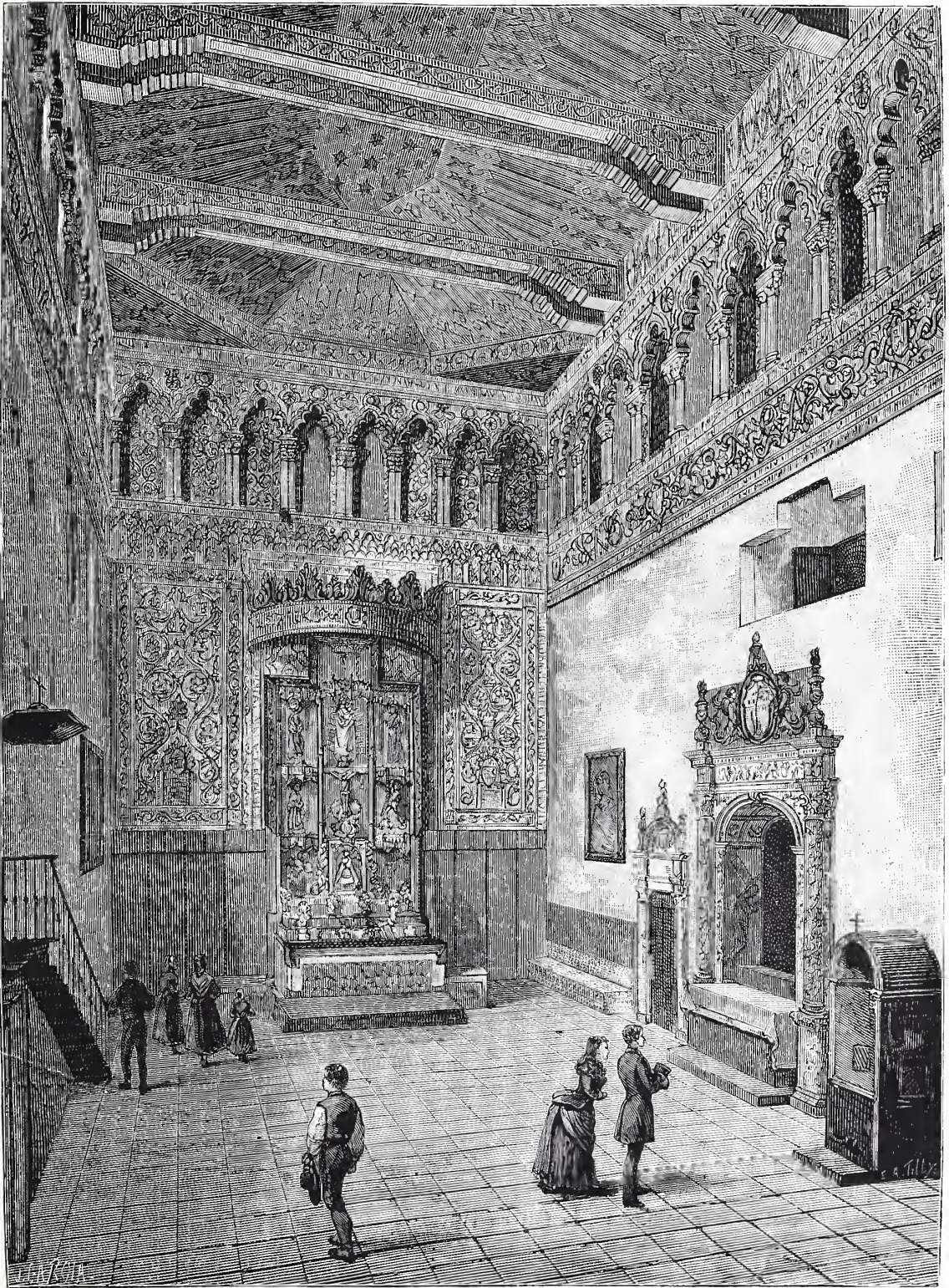
Détail d'ornementation.

une grande inscription entourée d'une plate-bande admirablement sculptée.

Nous traduisons, en l'abrégeant, une des inscriptions en l'honneur du fondateur du temple: « Comme il n'y avait plus de roi dans Israël qui pût nous délivrer de la captivité, nous nous sommes dispersés: les uns sont venus dans ce pays, d'autres sont allés dans différentes parties de la terre, et tous nous pleurons notre patrie. Et nous, vivant ici, nous avons construit ce temple avec un bras fort et un cœur ferme. Le jour où il a été achevé a été un grand jour pour tous les juifs; beaucoup, attirés par la renommée de cette œuvre, sont accourus des extrémités de la terre, demandant s'il s'était levé un homme assez grand par l'esprit pour gouverner notre république. Samuel était notre rempart: Dieu a été avec lui et avec nous:

il a obtenu grâce et miséricorde pour nous. C'était un homme de travail et de paix, puissant entre tous et grand constructeur. Ce temple a été bâti

sous le règne de don Pedro. Que Dieu lui soit en aide, qu'il l'élève au-dessus de tous les princes, qu'il soit avec lui et avec tous ceux de sa maison,



Vue intérieure de l'église de *et Transito*, à Tolède. — Dessin de Garcia,

que tout homme vivant s'humilie devant lui! »

Les traces de l'influence juive en Espagne sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont plus rares. Puissants sous la domination arabe, les juifs jouè-

rent encore un grand rôle, par leurs talents et leurs richesses, après l'expulsion des Mores. On sait comment ils furent chassés à leur tour. Le souvenir de la crainte qu'ils inspiraient se retrouve

encore dans des dictons populaires comme le suivant :

De fraile rebozado,
De hambriento soldado,
Y de judío acosado.

Ce qu'on peut traduire ainsi : « Méfie-toi du moine qui a rabattu son capuchon, du soldat qui a faim, et du juif persécuté. » (1)

—→③←—

COMMENT ON SERT LE CAFÉ

Dans la péninsule Arabique.

L'illustre explorateur anglais Palgrave, le premier qui ait réussi à traverser, grâce à un déguisement, toute la péninsule Arabique, raconte dans la relation de son voyage le détail curieux de sa réception chez un riche habitant de la province du Djow ; on voit par son récit quel rôle important joue le café dans l'intérieur arabe.

Le voyageur est introduit dans le khawah, salle de réception.

« A l'angle le plus éloigné de la porte se trouve un petit fourneau en granit muni d'un tuyau, sur lequel on place la cafetière. Près de ce foyer se tiennent le maître de la maison et les hôtes auxquels il veut témoigner une déférence particulière ; de cette place privilégiée, l'honneur et le café rayonnent par degrés successifs autour de la salle. Sur le large rebord du fourneau sont étalées avec ostentation des cafetières en cuivre de grandeurs variées. Derrière est assis l'esclave favori de la maison, Soweylim, qui a pour fonction de préparer le café et de le servir aux hôtes. »

Après les salutations d'usage, le voyageur retire ses sandales et s'assied à la place d'honneur, près du fourneau, où les coussins les plus moelleux et les plus beaux tapis ont été disposés pour le recevoir.

« Soweylim commence aussitôt à préparer le café. Il allume le charbon, met auprès du feu une colossale cafetière remplie aux trois quarts d'une eau limpide, puis il tire d'une niche pratiquée dans le mur un vieux sac, où il prend trois ou quatre poignées de café qu'il épluche soigneusement ; après quoi, il verse les fèves, dégagées ainsi de toute substance étrangère, dans une large cuiller de métal, les expose à la chaleur du fourneau, et les agite doucement jusqu'à ce qu'elles rougissent, craquent et fument un peu ; mais il se garde de les faire brûler et noircir comme on le fait en Europe. Il les laisse ensuite refroidir un moment, place sur l'ouverture du foyer la grande cafetière, et pendant que l'eau, déjà très chaude, arrive au degré d'ébullition convenable, il jette le café dans un grand mortier de pierre percé d'un trou juste assez large pour laisser passage au pilon. Notre nègre manœuvre cet ustensile avec une adresse et

une agilité remarquables ; en quelques minutes les fèves sont broyées et prennent l'apparence d'un gris rougeâtre, bien différent de la poussière charbonneuse qui passe chez nous pour du café, et dans laquelle il ne reste ni arôme, ni saveur. Après toutes ces opérations, accomplies avec autant d'attention et de gravité que si le salut de l'Arabie entière en dépendait, Soweylim prend une seconde cafetière, l'emplit à moitié d'eau bouillante, y verse le café, et pose le tout sur le feu, ayant soin d'agiter de temps en temps le liquide pour empêcher que l'ébullition le fasse répandre. Il pile aussi un peu de safran, ou bien quelques graines aromatiques appelées *heyl* par les Arabes, qui les tirent de l'Inde ; l'usage de ces épices est regardé comme indispensable. Quant au sucre, c'est une profanation tout à fait inconnue en Orient. L'esclave passe la liqueur à travers un filtre d'écorce de palmier, et dispose enfin les tasses sur un plateau fait d'herbes déliatement tissées et nuancées de vives couleurs. »

Pendant ces préliminaires, qui ont duré une bonne demi-heure, les convives causent avec leurs hôtes, tout en avalant des dattes qu'ils trempent dans du beurre.

« Le café étant prêt, l'esclave commence sa tournée, tenant d'une main la cafetière, de l'autre le plateau et les tasses. Il doit boire le premier pour montrer aux assistants que « la mort n'est pas » eahée dans le vase. » Il sert ensuite les invités, en commençant par ceux qui sont le plus près du fourneau, et il termine par le maître de la maison. Refuser de recevoir la coupe qu'il présente serait une injure mortelle, mais il ne faut pas un grand effort pour en avaler le contenu, car les tasses ou « findjans » sont grandes au plus comme une coquille d'œuf, et seulement remplies à la moitié. La politesse arabe le veut ainsi ; au rebours de notre coutume européenne, verser à pleins bords n'est nullement un signe d'amitié. Un proverbe répandu dans toute la Péninsule conseille « de ne servir la » coupe pleine qu'à un ennemi. » La liqueur elle-même est singulièrement aromatique et rafraîchissante ; elle ne ressemble en rien ni à la boue noire de l'Osmanli, ni au bouillon de fèves brûlées décoré en France du titre de café. En vous présentant la tasse, l'esclave vous adresse le *sennmou* (1) d'usage, auquel vous devez répondre : *Bismillah* (2).

—→③←—

PONTS MILITAIRES.

Suite et fin. — Voy. p. 266.

Quand le courant est un peu rapide et la profondeur supérieure à un mètre, il est préférable d'organiser sur le cours d'eau une digue en *buses de gabions* vides, placées jointives, parallèlement au fil de l'eau (voy. la figure 6). Une buse est for-

(1) On s'est surtout servi, pour écrire cet article, de notes obligeamment fournies par M. Garcia.

(2) Lenez Dieu.

(3) Au nom de Dieu.

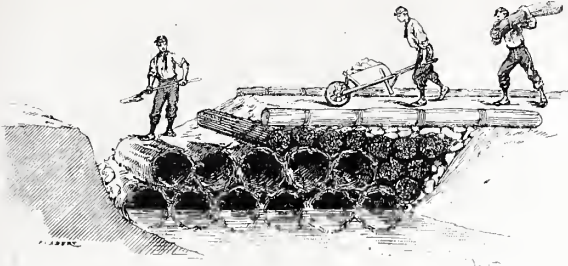


FIG. 6. — Pont en buses de gabions.

mée de sept ou huit gabions ordinaires, juxtaposés et reliés par des perches et des harts. Les remplissages se font en fascines.

Les corps de support d'un *pont de pilots* (voy. la figure 7) portent le nom de *palées*. Une palée se compose d'une file de quatre ou cinq pilots de 0^m.27 à 0^m.40 d'équarrissage, enfoncés dans le sol parallèlement au courant. L'opération se fait à *la sonnette* ⁽¹⁾. L'extrémité inférieure des pilots est, à cet effet, taillée en pointe durcie au feu ou munie d'une armature en fer. Une fois plantés à intervalles égaux, les pilots sont coiffés d'un chapeau et reliés entre eux par des moises. Ces ponts militaires sont plus stables et plus solides que les autres, mais la construction en est fort longue. Aussi ne s'emploient-ils guère que sur les derrières de l'armée, pour y créer des communications demi-permanentes.

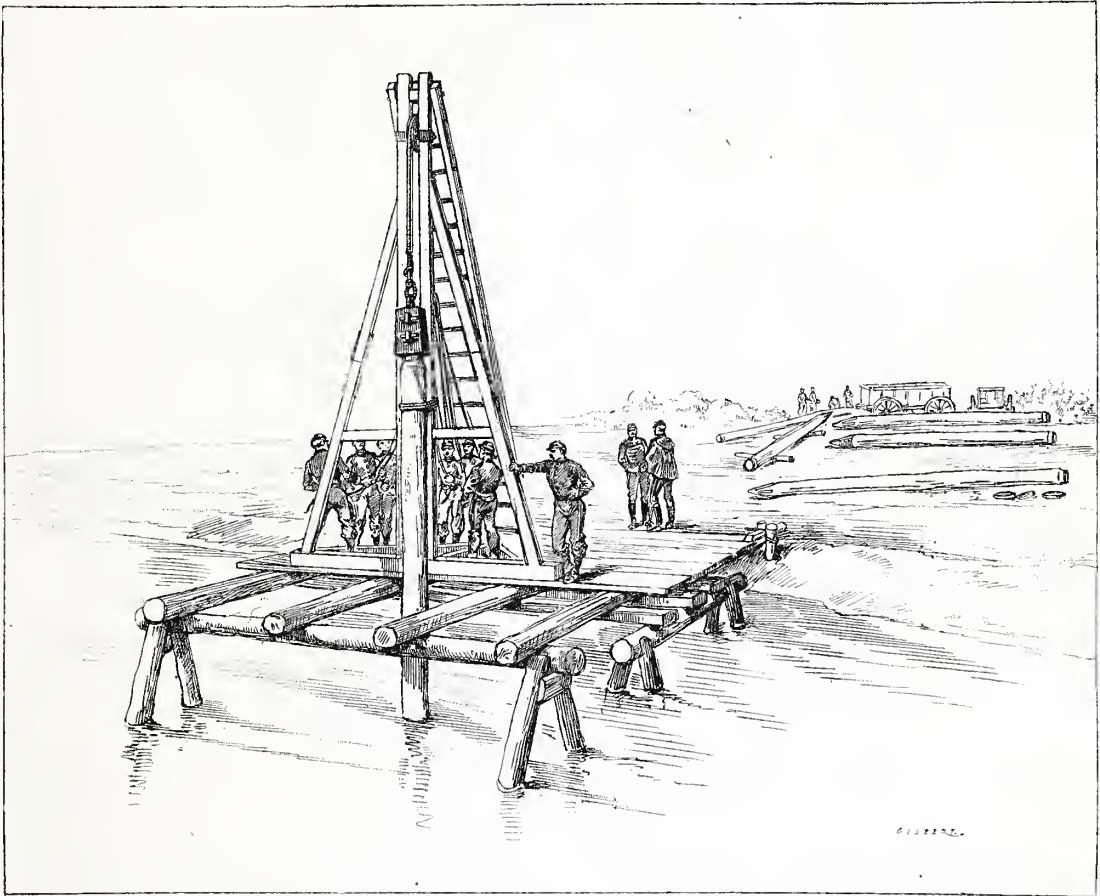


FIG. 7. — Pont de pilots.

Les anciens faisaient grand usage de ponts à *supports fixes*. Jules César en a jeté un grand nombre sur les divers grands cours d'eau de la Gaule. Végèce nous fait connaître que, de son temps, c'est-à-dire au quatrième siècle de notre ère, le pont de pilots était réglementaire dans l'armée romaine.

Les ponts *sans supports intermédiaires* se font soit en charpente, soit en cordages. Ceux-ci, plus fréquemment employés, se distinguent en *ponts sur chaînette* et *ponts suspendus*.

Le tablier d'un pont sur chaînette s'établit directement sur deux ou plusieurs câbles de 0^m.03

à 0^m.04 de diamètre, espacés de 0^m.50 et maintenus par des traverses en bois. Les câbles passent sur des rouleaux qui font office de « corps-morts » et sont fortement tendus d'une rive à l'autre. Ces ponts ne s'emploient guère qu'en pays de montagnes, au-dessus de torrents de 20 à 25 mètres

(1) Le battage des pilots à la sonnette demande un temps considérable. On peut organiser des palées de pont d'une façon plus expéditive en faisant usage de *pieux à vis*. C'est ainsi qu'on nomme des pilots armés, à leur partie inférieure, d'un sabot muni d'une vis en fer à filets tranchants. On obtient l'enfoncement de ces pieux en leur imprimant un mouvement de rotation autour de leur axe, au moyen d'un collier fortement coincé à leur tête, et qu'on manœuvre à l'aide de leviers.

de largeur. En 1810, durant les guerres de la Péninsule, les Anglais se servaient d'un pont sur chaînette de 30 mètres de portée.

Dans le cas du pont suspendu, on élève les câbles suspenseurs au moyen de potences dressées sur les deux rives; le tablier se suspend à ces cinquenelles à l'aide d'ordonnées verticales en cordages. Pendant la guerre de la Sécession des États d'Amérique, les Nordistes ou Fédéraux se faisaient suivre d'un pont de cette espèce, de 61 mètres de portée. Les câbles suspenseurs étaient en fil de fer; le matériel ainsi transporté ne pesait, au total, que 1 000 kilogrammes.

Les ponts sans supports présentent l'inconvénient d'exiger l'emploi d'une énorme quantité de

cordages; d'être d'une organisation délicate; de ne point créer de communications sûres, attendu que les cordages se détériorent rapidement; enfin, de ne pouvoir s'établir dans le voisinage de l'ennemi. Il suffit, en effet, d'un seul projectile venant frapper les câbles suspenseurs pour amener la ruine complète d'un pont de ce genre.

Malgré la grande tension qu'on donne aux cordages, un pont sans supports présente généralement un tablier de forme concave. Pour remédier à l'inconvénient de cette concavité, on fixe sur les cinquenelles, en leur milieu, un chevalet dont les pieds sont reliés par des semelles, et c'est sur le chapeau de ce chevalet qu'on fait porter les poutrelles du tablier. La figure 8 représente un pont

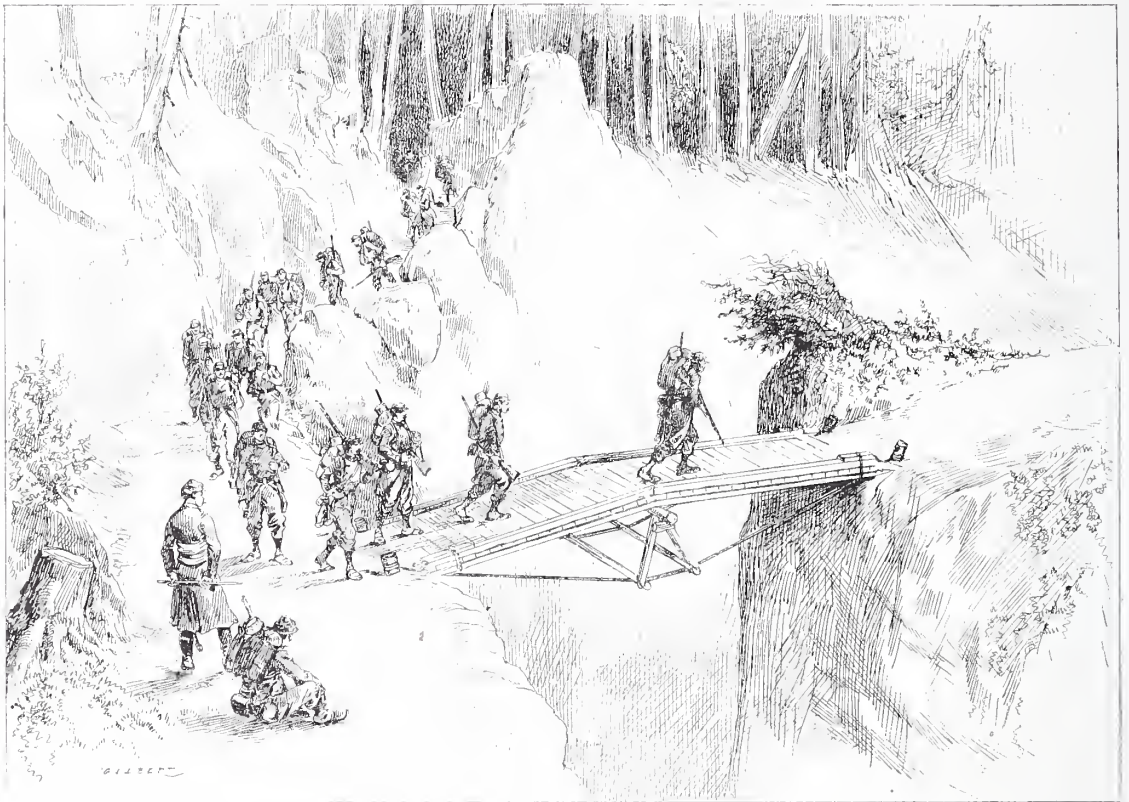


FIG. 8. — Pont sur chaînette et chevalet suspendu.

sur chevalet, suspendu comme il vient d'être dit.

On comprend sous la rubrique *moyens accéssoires de franchissement* les procédés qu'offrent les *ponts volants*, les *trilles*, les *bacs*, les *ponceaux* et *passerelles*, les *gués*, la *glace*, la *nage*.

Un *pont volant* consiste en un système de deux ou plusieurs bateaux pontés, amarrés en amont à un point fixe, et qu'on fait osciller d'une rive à l'autre en en présentant obliquement le côté au courant. Pour avoir une impulsion suffisante, il faut que la vitesse du courant soit, au moins, d'un mètre. La longueur du cordage d'ancre doit être égale à une fois et demie ou deux fois la largeur du cours d'eau. Ce mode de passage est fort commode pour jeter quelques détachements sur la rive ennemie, pour transporter un peu de cavalerie et d'artillerie, pendant que l'infanterie passe en

bateaux. Pour de petits corps de troupes, il remplace avantageusement un pont militaire.

Observons ici que les radeaux *libres* dont se servaient les anciens étaient, de fait, des ponts volants. C'est ainsi qu'Alexandre a opéré le passage de l'Hydaspe, et Annibal celui du Rhône.

Une *trille* (voy. la fig. 9) est une espèce de pont volant qui, au lieu de pivoter autour d'un point fixe, se meut en glissant le long d'une cinquenelle tendue d'une rive à l'autre, assez haut pour ne pas plonger dans l'eau. Ce système, ainsi que le précédent, ne s'établit que sur des cours d'eau rapides.

On appelle *bac* un grand bateau de forme rectangulaire qu'on peut mouvoir à la main, en halant sur une cinquenelle tendue en travers d'une rivière à courant faible. Quand le cours d'eau n'a que peu de largeur, on peut employer un *va-et-vient*, c'est-

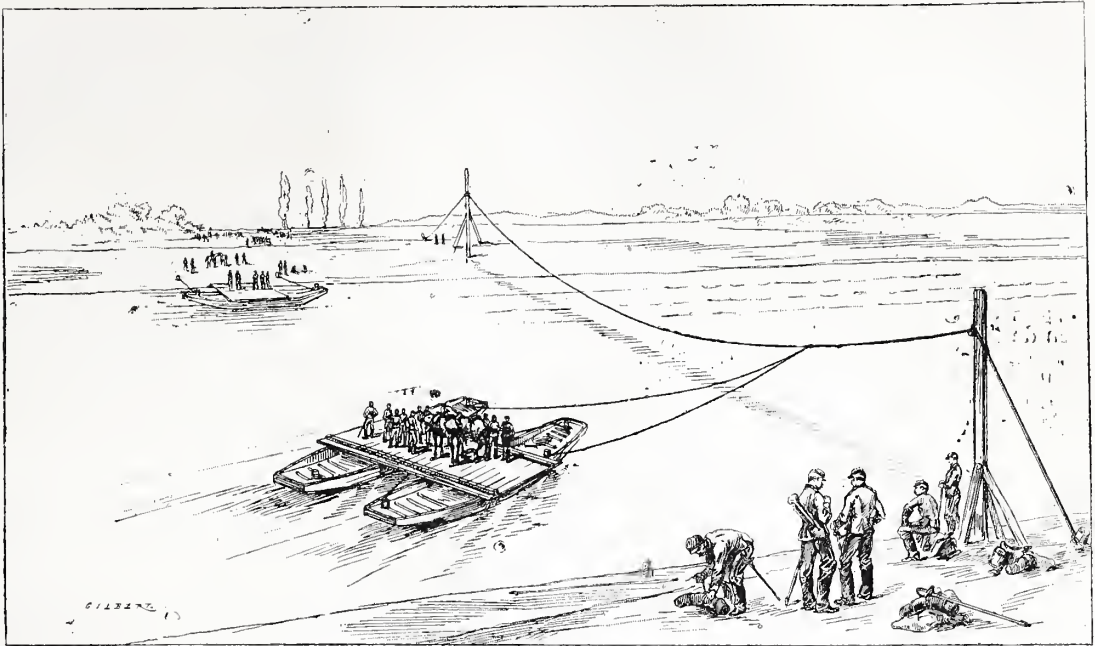


FIG. 9. — Traille.

à-dire un grand bateau qu'on tire alternativement d'une rive à l'autre au moyen d'un cordage.

Lorsque le fossé ou cours d'eau à traverser n'a que de 5 à 6 mètres de largeur, on construit un *ponceau*; en d'autres termes, on fait simplement porter sur les deux rives une série de poutrelles,

sur lesquelles on organise un tablier formé de madriers, de rondins jointifs ou de fascines. On distingue divers types de ponceaux : avec *contre-fiches*, sur *fermes avec entrails*, sur *fermes avec entrails et poinçon*, etc., etc.

On donne le nom de *passerelles* à des ponceaux

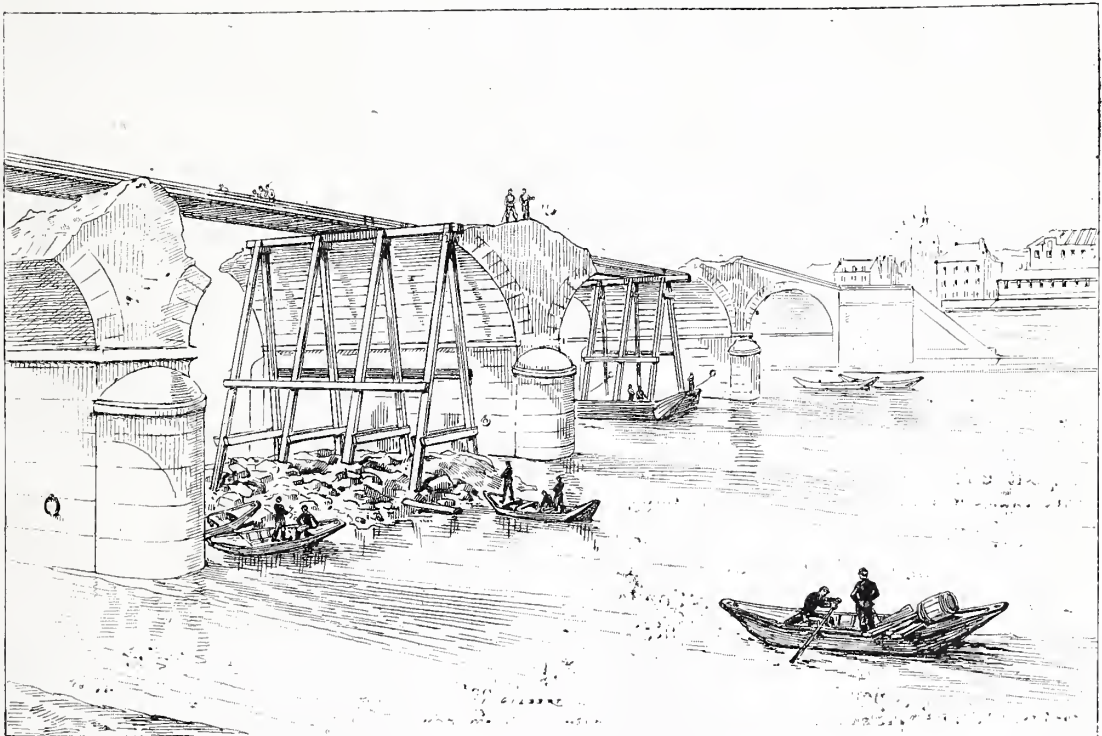


FIG. 10. — Réparation provisoire d'arches de pont rompues.

de construction rapide, destinés à livrer passage, au cours d'une bataille ou d'un combat, à l'infanterie défilant par le flanc à files non doublées. En

1870, à la bataille de Wœrth, les passerelles ont eu à tenir un rôle de grande importance.

Les passerelles doivent avoir un tablier d'envi-

ron 2 mètres de largeur, et être capables d'une charge de 300 kilogrammes au mètre courant. Il est presque indispensable de munir ces petites communications de garde-fous. Il arrive souvent que les poutrelles ont une longueur suffisante eu égard à la largeur du cours d'eau, mais qu'elles sont trop faibles pour le poids à porter. En ce cas, on doit les étayer au moyen de contre-fiches ou de pieux sur lesquels on les fait poser soit directement, soit par l'intermédiaire d'une traverse formant chapeau. Le système est maintenu par le moyen de ligatures en corde.

Dans les passerelles sur *petits pilots*, chacun des supports intermédiaires se compose d'une file de pieux de 0^m.10 à 0^m.12 de diamètre, sur lesquels on brèle une traverse. Les pilots s'enfoncent à 0^m.80 de profondeur dans le sol; les supports s'espacent de 1^m.50 à 2 mètres.

On construit aussi des passerelles sur *poutrelles arc-boutées*, sur *cadres arc-boutés*, sur *chevalets-palées*, sur *chevalets-bîgues*, sur *buses de gabions*, sur *voitures*.

Dans ce dernier type, les voitures se placent en travers du cours d'eau, l'une en prolongement de l'autre. Les roues doivent en être calées. Les fonds de voitures forment ensemble tablier. Il suffit pour obtenir la continuité du passage de les relier à l'aide de quelques madriers.

Radeaux. — Le support des passerelles sur *radeaux légers* se compose de deux files de corps d'arbres distantes d'un mètre. Les différents arbres d'une même file sont réunis bout à bout au moyen d'embrasses en corde ou d'étriers en fer. Ce genre de passerelles ne s'emploie que dans le cas où il n'y a que peu de courant.

S'il ne s'agit que de mettre en mouvement quelques hommes isolés, il suffit d'abattre un arbre de façon que cet arbre tombe en travers du courant et pose sur l'eau en s'arc-boutant à la rive opposée. On en élague quelques branches, et les hommes passent à la file. Si le ruisseau est large, on abat deux arbres, un sur chacune des rives, de telle sorte qu'ils tombent les branches en avant. Ces deux arbres viennent arc-bouter leurs cimes l'une contre l'autre, et la communication se trouve établie.

On peut effectuer des passages de troupes à bord de corps flottants quelconques, embarcations ou radeaux. Tous les bateaux peuvent s'employer au transport de l'infanterie. On doit recommander aux hommes d'observer durant l'opération le plus grand ordre et le plus grand silence; d'entrer doucement et l'un après l'autre dans les canots; d'y demeurer immobiles pendant la traversée. La cavalerie ne peut se transporter avec ses chevaux que sur des « portières » ou dans de grands bateaux sur les courbes desquels on a préalablement posé un plancher.

Passages à gué. — Le procédé de passage à gué se présente trop naturellement à l'esprit pour que les anciens ne l'aient pas employé chaque fois que

cela leur était possible. C'est ainsi qu'Alexandre franchit le Granique, et Jules César la Loire.

Les anciens savaient, en outre, créer sur les rivières des gués *artificiels*. La méthode est de Thales de Milet. Ultérieurement, nous voyons César rendre la Sègre guéable, moyennant certains travaux de dérivation. Au dire de Végèce, le procédé devint classique.

Un gué est praticable à l'infanterie quand, la profondeur du fleuve en ce point ne dépassant pas un mètre, le courant est peu rapide, le sol ferme et uni. La cavalerie et les convois passent facilement des gués de 4^m.20 à 4^m.30 de hauteur d'eau, mais l'artillerie de campagne et les voitures dont le chargement craint l'humidité ne peuvent traverser des rivières de plus de 0^m.65 à 0^m.80 de profondeur.

Le moyen le plus sûr de reconnaître un gué est de faire opérer des sondages par des gens en canot ou à cheval.

L'accélération de la vitesse et l'élargissement du lit dans les portions rectilignes d'un fleuve sont des indices propres à guider les explorateurs. La situation des gués est d'ailleurs, le plus souvent, indiquée par la présence d'un chemin amorcé sur les deux rives. En ouvrant les écluses d'un moulin, on peut parfois rendre guéable une rivière qui ne l'est point en temps ordinaire. Les gués sont fréquemment obliques par rapport au courant.

Les meilleurs gués sont ceux dont le fond est de gravier. Si le fond est mouvant ou crevé de trous profonds, on peut l'améliorer en coulant, dans le sens du courant, de grosses fascines farcies de pierres. Lorsqu'une rivière est guéable à l'exception de certain intervalle dangereux, on obvie aux inconvénients de cette solution de continuité en coulant de semblables fascines ou des caisses emplies de cailloux ou de sable. Il est bon de planter, en aval des gués, une file de pieux qu'on relie par des perches, ou de tendre une cinquenelle en travers du cours d'eau. On ne doit jamais compter sur un gué à titre de sûr moyen de communication; il suffit, en effet, d'une crue pour le faire disparaître.

Le passage d'un gué doit s'effectuer dans l'ordre suivant : *Infanterie*, *artillerie*, *convoi*, *cavalerie*. On place quelquefois, en amont du point de passage, des escadrons de cavalerie destinés à rompre, par l'effet de leur masse, l'action souvent dangereuse du courant. Il faut recommander aux hommes qui passent de ne pas regarder l'eau.

On sait qu'on obtient l'obstruction d'un gué au moyen de piquets à pointe noyée, de pierres, de herses, de planches à clous, de chausse-trapes, d'abatis. On peut aussi le couper de tranchées, le crevasser, etc. C'est ainsi que, du temps de Jules César, se défendaient les gués de la Tamise.

Sur la glace. — Il suffit d'une épaisseur de 0^m.08 pour que l'infanterie puisse marcher sur la glace à files ouvertes; de 0^m.12 pour la cavalerie et les voitures légères; de 0^m.16 pour les grosses voitures de l'artillerie; de 0^m.30 pour les plus lourds

fardeaux militaires. Il faut, dans tous les cas, s'assurer que la glace porte bien sur l'eau. Quand il gèle, on peut rapidement accroître l'épaisseur en arrosant des couches de paille, qu'on pose successivement sur la glace déjà formée.

Si le thalweg est resté libre, à raison de la vitesse du courant, on y projette, de chaque côté, des corps d'arbres garnis de branches. Ces obstacles s'opposent au mouvement des glaçons et font prendre la rivière.

Il est bon de recouvrir la glace qui doit livrer passage aux troupes d'une légère couche de terre, de sable ou de paille; on place des cours de planches sous les roues des voitures; enfin, si la glace est d'une solidité douteuse, on démonte les plus grosses pièces pour les faire passer sur traîneaux.

On a vu fréquemment, dans les régions septentrionales, des armées franchir sur la glace des fleuves et même des bras de mer. Ainsi opéra le roi de Suède Gustave qui, en 1658, passa le Grand-Belt pour attaquer Copenhague. C'est grâce au rigoureux hiver de 1794-95 que Pichegru put s'emparer si rapidement des places fortes de la Hollande et même de la flotte hollandaise. On peut encore, à ce sujet, citer l'armée russe qui, en 1808, franchit de la même manière le golfe de Bothnie.

A la nage. — Les armées de l'antiquité passaient souvent des fleuves à la nage. C'est ainsi que, suivant Diodore de Sicile, Alexandre fit franchir le Tigre à ses troupes. Jules César fit de la même façon passer la Loire aux légions romaines. Au temps de Végèce, cette méthode primitive était devenue réglementaire.

Les anciens connaissaient l'emploi des appareils natatoires. Alexandre munissait ses hommes de grosses outres qu'ils pouvaient gonfler d'air au moment du besoin. Ainsi faisaient les Espagnols de César et les Germains des derniers temps de l'Empire.

Le passage des rivières à la nage est très pratique pour la cavalerie.

Le cavalier doit, en principe, se garder de lutter contre le courant, et se borner à effectuer sa traversée *en dérivant* un peu. Les hommes soutiennent la tête de leurs chevaux, et se penchent sur l'encolure en relevant les jambes. Il faut citer, à titre d'exemple réussi, le passage du Rhin par la Maison du roi, en 1672. On se borne quelquefois à faire seulement passer à la nage les chevaux que tiennent par la longe leurs cavaliers embarqués. Ceux-ci, à bord d'un bateau de 10 mètres de long, peuvent conduire six chevaux, trois de chaque bord.

Des détachements d'infanterie passent aussi parfois une rivière à la nage. C'est dans cet ordre d'idées que les Romains apprenaient à nager à tous leurs soldats et disaient d'un légionnaire sans instruction : *Nec natat, nec legit*, « Il ne sait ni nager ni lire », comme on dit d'un ignorant de nos jours : « Il ne sait ni lire ni écrire. »

En 1799, Soult avait formé une compagnie de cent cinquante nageurs; en 1800, Lecourbe en avait une de quatre-vingts. L'enseignement de la natation est aujourd'hui réglementé dans notre armée par les instructions ministérielles des 27 mai 1851 et 18 mai 1852.

On peut, à titre d'exemples historiques, citer les passages de la Linth et de la Limmat par les nageurs de Soult; celui du Danube, par les hommes de Lecourbe.

Réparation des ponts. — Il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'exposer les moyens à employer pour la mise hors de service des ponts militaires. Nous ne parlerons ici que des manières de les réparer.

S'agit-il d'un pont de bateaux rompu par des corps flottants, il faut se mettre en chasse des bateaux, les arrêter, leur faire accoster la rive et les y amarrer. On opère ensuite le sauvetage des madriers et des poutrelles.

Si le pont a été coulé, on procède au renflouage des bateaux submergés.

Quand plusieurs palées d'un pont de pilots ont été rompues, il faut absolument battre de nouveaux pilots. Si le pont a été incendié et que les têtes de pilots dépassent encore le niveau des plus hautes eaux, on se contente de recéper ces têtes à même hauteur, de les coiffer d'un nouveau chapeau, et de mettre en place un nouveau tablier. C'est ainsi que nous voyons César réparer, sur l'Allier, le pont dont Vercingétorix a scié les pilots au-dessus du niveau des eaux du fleuve. Si les pilots sont brûlés trop bas, on les recépe encore et on les coiffe d'un chapeau; puis sur cette palée basse on installe une palée haute destinée à porter les poutrelles.

Enfin, si dans une travée la plupart des pilots sont intacts, on rend à ceux qui ont été atteints la hauteur convenable en les assemblant, au moyen d'entures à mi-bois, avec des pièces de même équarrissage. Ces assemblages se consolident à l'aide de frettes, de boulons, de brélagés.

S'agit-il d'un pont en maçonnerie, si la brèche est de peu de largeur, on rétablit la continuité de la communication en prenant pour supports intermédiaires des chevalets posant sur la partie demeurée intacte d'une pile rompue, sur les décombes provenant de la rupture d'une arche, sur des radeaux ou bateaux solidement amarrés (voy. la fig. 10), ou enfin sur le fond de la rivière.

On peut aussi jeter, d'un bord à l'autre de la brèche, des poutres qu'on recouvre de madriers. On réduit la portée de ces poutres en les faisant reposer sur des corbeaux formés de corps d'arbres enterrés horizontalement de chaque côté, et surplombant le vide du tiers environ de sa largeur.

Enfin, l'on peut faire usage de contre-fiches qui s'arc-boutent en s'assemblant dans la poutrelle, et qui sont, d'autre part, encastrées dans la maçonnerie.

Quand la largeur des brèches est considérable,

il faut avoir recours à des dispositifs de charpente, qui ne peuvent être qu'une œuvre d'ouvriers spéciaux.

Colonel HENNEBERT.



RICHESSE ET INSTRUCTION.

« La richesse est une force », on ne peut le nier : un homme riche vis-à-vis du pauvre est comme le serait un homme armé contre un homme désarmé. L'instruction aussi est une force, et l'on peut dire que l'homme instruit est même plus fort qu'un homme riche qui serait ignorant : les connaissances acquises par l'étude ne sont pas sujettes à se perdre de même que la fortune. Si par le travail, grâce à l'instruction surtout, on parvient à acquérir une certaine aisance suffisante pour s'assurer l'indépendance, on n'a rien à envier à personne. C'est là cette médiocrité dorée qu'ont vantée les philosophes et les poètes (1).

— Vous n'oubliez pas certainement, me dit une de nos anciennes amies, qu'il y a quelque chose de supérieur encore à l'instruction et à la richesse.

— Quoi donc ?

— La bonté et l'esprit de justice.

— C'est bien mon sentiment ; mais l'instruction saine, qui développe la raison et fortifie le jugement, conduit plus sûrement à ces vertus que la richesse seule, si nous supposons à celui qui la possède un esprit vide, sans culture, et hanté, sans défense, par les préjugés et les passions.

ÉD. CH.



UNE DES FAIBLESSES DE NOTRE AMOUR-PROPRE.

Si peu instruit que l'on soit, on sait certaines choses ; mais le nombre de celles que l'on ignore est infini. Veut-on accroître ce qu'on a de connaissance, désire-t-on sincèrement étendre son instruction, il ne faut pas craindre d'interroger à propos, quand on le peut sans indiscretion, les personnes qui sont plus instruites que nous. On doit surtout se garder de feindre de savoir ce qu'on ne sait pas : c'est une des lâchetés de l'amour-propre qui nous sont le plus nuisibles.

Dans le cours d'une conversation, on vous dit : — Vous savez... vous vous rappelez... vous avez lu... — La vérité est souvent que vous ne savez pas... que vous ne vous rappelez pas... que vous n'avez pas lu... Pourquoi ne pas faire signe immédiatement que non, si la chose en vaut la peine ? rien de plus simple : il suffit d'un léger mouvement de tête. La réponse que l'on vous fera vous instruira, ou tout au moins vous permettra de suivre avec plus d'intérêt et de profit l'entretien s'il s'y trouve quelque utilité ; celui qui paraîtrait concevoir quelque vanité de ce qu'il croit avoir

en ce moment de supériorité sur vous ne serait qu'un sot. Il n'est pas lui-même universel : on ne l'est jamais, et il pourrait avoir bientôt son tour. En général, les hommes les plus instruits sont aussi les plus modestes.

Ce qui est seulement une faiblesse dans la conversation ordinaire devient une faute parfois très grave lorsqu'on est appelé à traiter de questions importantes, et qu'on a le devoir de donner un avis ou d'émettre un vote. Dans quel état d'esprit se met-on lorsque, faute d'avoir osé demander un éclaircissement par crainte de montrer de l'ignorance, on n'arrive pas à voir bien clairement les divers côtés d'un sujet en discussion ? N'est-on pas alors vraiment coupable, et ne s'expose-t-on pas à se ranger au dernier moment du côté de la majorité ou de la minorité, sans avoir pleine conscience qu'on ait pris le meilleur parti ? J'ai longtemps admiré un de nos amis, Al. Bixio, qui, lorsqu'il présidait des commissions soit législatives, soit administratives, n'hésitait jamais à demander avec une grande franchise que l'on voulût bien lui expliquer des textes de loi ou de règlement cités comme en passant, et que ses études spéciales ne l'avaient pas conduit à connaître. On voyait bien qu'il n'éprouvait aucune honte à faire cet appel aux lumières de ses collègues : c'était pour lui le moyen de mieux diriger la discussion, et en même temps de se former une conviction éclairée. Sa sincérité ne faisait qu'accroître l'estime qu'il inspirait même à ses adversaires.

ÉD. CH.



UN TABLEAU DE PHILOSTRATE.

Un sophiste grec, Philostrate, qui vécut à la cour de l'empereur Septime Sévère, après avoir parcouru les villes de la Grèce, a laissé entre autres ouvrages la description de soixante-quatre peintures qu'il prétend avoir vues dans une galerie de Naples.

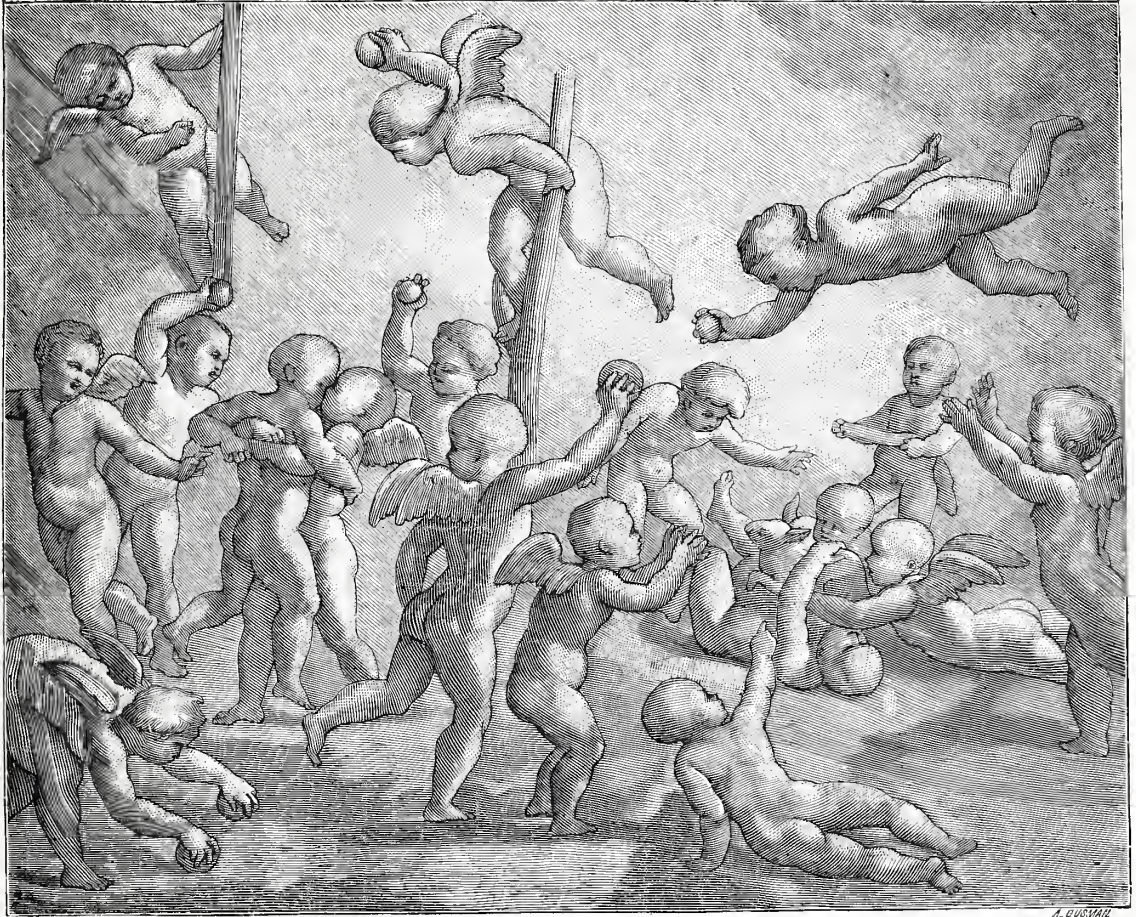
Les avait-il vues en effet, ou a-t-il cherché des prétextes à compositions imaginaires dans le goût du temps : c'est sur quoi l'on dispute encore.

Le sixième des tableaux de Philostrate est intitulé *les Amours* : il faut en abrégé la description un peu longue. Une troupe innombrable d'Amours est occupée dans un verger à récolter des pommes. Les arbres sont plantés en files entre lesquelles de larges avenues donnent accès aux promeneurs. Partout les branches chargées de fruits invitent la main à les cueillir. L'essaim ailé des Amours voltige autour des arbres. Quelques-uns ont déjà porté les prémices de la récolte vers une grotte creusée dans un rocher d'où s'échappe une source d'eau limpide ; des offrandes déposées à l'entrée annoncent que cette grotte est consacrée à Vénus. Cependant d'autres Amours ont abandonné la cueillette : les uns se reposent sur l'herbe, d'autres dansent ou jouent ; deux d'entre eux se lancent une

(1) *Aurea mediocritas.*

pomme l'un à l'autre, deux autres se renvoient une flèche de la même façon; d'autres encore sont aux prises comme des lutteurs. « L'un a saisi son adversaire par les épaules : il le serre à l'étouffer, il l'enlace de ses jambes; l'autre ne fléchit pas, il se dresse avec effort, desserre la main qui l'étreint; il a tordu un des doigts, si bien que les autres sont forcés de lâcher prise. L'Amour ainsi torturé éprouve une vive douleur et mord l'oreille de son adversaire. Les Amours qui les regardent s'ir-

ritent d'un procédé qui est la violation des lois de la lutte et lapident le malheureux à coups de pommes... Un lièvre était blotti sous les pommiers et se régalait des fruits tombés à terre; plusieurs sont restés là à demi rongés; mais voilà nos Amours qui le poursuivent, qui l'effrayent, l'un par des battements de mains, un autre par des cris perçants, un troisième en agitant sa chlamyde; les uns volent au delà de la bête en poussant des cris, les autres courent après lui le suivant à la



Un Tableau de Philostrate. — Dessin de Froment, d'après Raphaël ou Jules Romain.

piste. En voici un qui a pris son élan pour se précipiter sur la proie, mais l'animal s'est dérobé; un autre a voulu mettre la main sur la patte du lièvre, mais à peine l'a-t-il saisie qu'elle lui échappe. De rire, ils tombent les uns sur le flanc, les autres la tête la première, les autres à la renverse, tous de différentes manières, suivant qu'ils ont manqué la bête... »

Raphaël, qui souvent s'est plu à emprunter des compositions à l'antiquité (1), avait choisi le tableau des *Amours* de Philostrate pour sujet d'une des fresques dont il devait décorer, à Rome, le vestibule de la villa Madame. Cette fresque fut exécutée par Jean d'Udine. Nous ne la connaissons

que par une gravure d'Ugo da Carpi, et par un dessin du Musée du Louvre qui a été attribué à Raphaël, mais qui n'est peut-être pas de sa main. M. Gruyer est plutôt disposé à y reconnaître celle de son élève Jules Romain : c'est celui qu'on voit ici reproduit.

On voit de suite que, dans ce dessin, l'artiste moderne ne s'est pas attaché à rendre fidèlement tous les détails décrits par l'auteur grec; il n'en a pris que l'idée générale. Il a peint des enfants qui jouent avec les fruits qu'ils ont ramassés. Deux épisodes de la composition antique se retrouvent toutefois dans le dessin : la lutte de deux Amours corps à corps, et la poursuite du lièvre surpris et entouré; plusieurs Amours se sont précipités et sont tombés l'un sur l'autre, mais ils n'ont pas

(1) Voy. la belle étude de M. Gruyer, *Raphaël et l'antiquité*.

laissé échapper leur proie comme dans le tableau de Philostrate.

E. S.

LE CHRONOMÈTRE SOLAIRE.

Il semble qu'aujourd'hui, grâce à la télégraphie électrique, l'heure exacte pourrait être exactement donnée aux différentes localités d'un pays. Rien de plus simple, en effet, que d'envoyer instantanément l'heure de l'Observatoire de Paris à Lille, à Marseille ou à Bordeaux, à Brest ou à Nancy. Rien de plus facile que d'en déduire l'heure locale, la différence étant de quatre minutes d'avance ou de retard pour chaque degré de longitude orientale ou occidentale. Il est cependant bien peu de villes où les horloges soient bien réglées et d'accord les unes avec les autres : nous pourrions citer des chefs-lieux de département où, dans le calme et le silence, l'on entend sonner minuit pendant plus de dix minutes.

Dans les communes moins importantes et surtout dans les habitations ou les châteaux plus ou moins isolés, il est bien plus difficile d'avoir l'heure exacte. Un cadran solaire peut seul la faire connaître : aussi trouve-t-on souvent dans les parcs et les jardins de petits cadrans horizontaux. La confiance qu'on leur accorde n'est pas toujours méritée. Souvent ils sont mal orientés ou employés dans un pays dont la latitude est différente de celle pour laquelle ils ont été construits.

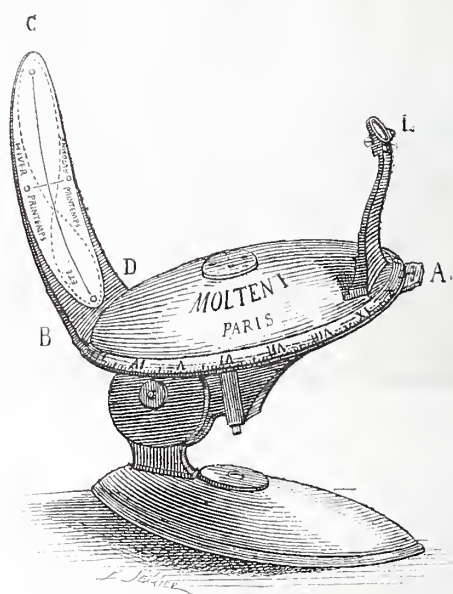
Quant au cadran solaire tracé sur un mur vertical, son installation est une opération des plus délicates. Il faut d'abord déterminer l'orientation du mur avec la plus grande exactitude et au moyen d'instruments très précis. Cette orientation connue, le tracé géométrique du cadran est relativement facile ; mais une autre difficulté pratique se présente. C'est de sceller, dans une direction mathématiquement déterminée, la tige ou *style* dont l'ombre, par sa marche à travers les divisions du cadran, fait connaître l'heure solaire.

Celle-ci n'est pas encore l'heure vraie : une montre qui marche comme le soleil, peut à certains jours de l'année avancer ou retarder de près d'un quart d'heure. Cela tient à ce que la marche du soleil n'est pas absolument régulière dans le cours d'une année : aussi les jours solaires, c'est-à-dire les intervalles de temps qui séparent deux passages successifs du soleil au point le plus haut de sa course journalière, sont-ils tantôt plus longs et tantôt plus courts. Les jours civils doivent, au contraire, être tous parfaitement égaux entre eux : c'est pourquoi l'on a pris pour valeur du jour civil la moyenne des durées d'un grand nombre de jours solaires : l'heure civile s'appelle aussi *heure du temps moyen*. Les horloges bien réglées doivent marquer le temps moyen.

La différence de l'heure solaire et de l'heure

civile est calculée d'avance pour chaque jour de l'année et consignée dans l'Annuaire du Bureau des longitudes. Il suffit de le consulter pour déduire l'heure exacte de celle qui est donnée par un bon cadran solaire. On peut s'éviter cette peine en traçant sur le cadran une courbe en forme de 8 très allongé, que l'on appelle *méridienne du temps moyen*. Le midi civil ou midi moyen est l'instant où l'on voit arriver sur cette courbe l'extrémité de l'ombre du style, ou bien la tache lumineuse formée par les rayons solaires, si le cadran porte un style à plaque percée. Mais alors le tracé exact de la méridienne du temps moyen augmente encore les difficultés de construction du cadran solaire. Il faut, en outre, remarquer que cette courbe ne peut servir que pour l'heure de midi : à tout autre moment, le cadran solaire donne l'heure solaire et non l'heure du temps moyen.

Le *chronomètre solaire* permet d'obtenir l'heure civile à chaque instant de la journée, à une minute près, approximation que ne fournissent pas les cadrans les mieux construits. C'est un cadran solaire du genre de ceux qu'on nomme *cadrans équatoriaux*. On les appelle ainsi parce que le plan du cadran n'est ni horizontal, ni vertical, mais incliné ; car il doit être perpendiculaire à l'axe de rotation de la terre, et parallèle, par conséquent, au plan de l'équateur.



Chronomètre solaire.

Le cadran du chronomètre solaire est circulaire et porte sur sa circonférence, comme celui d'une pendule, les indications des différentes heures du jour. Il peut tourner autour de son centre, et dans ce mouvement les chiffres horaires viennent passer devant un repère A fixé au pied de l'instrument.

La direction du soleil n'est pas indiquée par l'ombre d'un style, mais par un point brillant, image du soleil fournie par les rayons partis de cet astre et qui ont traversé une petite lentille L. Cette image lumineuse vient se former sur une

plaque courbe BCD, dont la concavité est dirigée vers la lentille; celle-ci en occupe le centre, de sorte que l'image solaire vient toujours tomber sur la plaque : dans le haut, vers le mois de décembre, quand le soleil s'élève peu au-dessus de l'horizon; dans le bas, lorsqu'en été le soleil monte à une grande hauteur.

Deux lignes sont tracées sur la plaque : une ligne verticale, qui permet d'obtenir l'heure solaire, et une méridienne du temps moyen, à l'aide de laquelle le chronomètre donne l'heure civile. Le long de cette méridienne sont inscrits les noms des mois et les dates des jours de chaque mois.

Au moyen de cet instrument, toute personne tant soit peu intelligente pourra trouver l'heure exacte, à tout instant du jour, pourvu que le soleil veuille bien lui prêter son concours. L'opération est des plus simples, lorsque le cadran a été réglé une fois pour toutes. Il suffit de le faire tourner autour de son centre jusqu'à ce que l'image solaire fournie par la lentille vienne tomber sur la méridienne du temps moyen à la date du jour où l'on opère. Il ne reste plus qu'à lire l'heure inscrite en face du repère A.

Quant au réglage de l'appareil, il n'exige aucune connaissance spéciale et se fait au moyen de l'instrument lui-même. Le pied qui le porte doit d'abord reposer sur un support horizontal : le mieux est de l'installer sur une pierre bien nivelée.

1^o *Inclinaison du cadran.* — Le cadran est réuni à son pied par une charnière à frottement qui permet de lui donner l'inclinaison voulue. Pour y arriver, on amène la division XII (midi) du cadran devant le repère; vers midi, quelques minutes avant ou après, peu importe, on dirige la lentille vers le soleil, en faisant tourner le pied et non le cadran, et l'on incline celui-ci jusqu'à ce que l'image lumineuse tombe sur le quantième de l'année. L'inclinaison est alors convenable, bien qu'on n'ait pas opéré à midi juste; car, dans le voisinage de midi, la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon ne change pas sensiblement.

Le cadran est alors réglé en inclinaison, et pour empêcher que celle-ci ne change, on serre fortement la charnière au moyen d'un écrou.

2^o *Orientation du cadran.* — Une deuxième opération, faite un autre jour, deux ou trois heures avant ou après midi, permet d'orienter exactement le chronomètre. Il faut pour cela tourner le cadran et le pied en sens inverse, jusqu'à ce que la tache brillante tombe encore sur la date du jour. Ce résultat obtenu, le chronomètre est définitivement réglé. Pour qu'il ne puisse se déranger, on a fait sceller dans la pierre une tige verticale qui passe dans un trou percé au centre du pied. Cette tige est terminée par une vis dans laquelle on engage un écrou : il suffit de le serrer pour fixer l'appareil à son support.

Cet instrument est très simple, donne d'excellents résultats et peut se régler sans connaître ni

la longitude, ni la latitude, ni l'heure du lieu où l'on veut l'installer. Il a été imaginé par M....

E. LEFEBVRE,

Professeur au Lycée de Versailles.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE EN TEMPS D'ORAGE.

Les bons conducteurs d'électricité sont susceptibles d'attirer la foudre. En tête des bons conducteurs figurent les métaux.

Les principaux corps mauvais conducteurs ou *isolants* sont le verre, la soie, la laine, le taffetas ciré, les fourrures, le caoutchouc, le papier, le bois sec, les végétaux également secs (paille, maïs), le crin, la pierre, le marbre; il ne faut pas oublier que le coton et le lin sont d'assez bons conducteurs.

Cela étant, en temps d'orage, il est prudent de se dépouiller des chaînes ou autres objets métalliques qu'on peut porter sur soi; de clore portes et fenêtres pour isoler autant que possible, au moyen du bois et du verre dont elles sont formées, les lustres, candélabres, objets d'art que renferme l'appartement; enfin, dans l'appartement même, de se tenir éloigné des points où les ornements sont suspendus ou appliqués, notamment des marillles.

Franklin conseillait de se suspendre dans un hamac soutenu par des fils de soie.

On doit s'éloigner des cheminées, non à cause des cendres, qui sont plutôt isolantes, mais à cause de la suie, qui conduit bien l'électricité.

De tous les recoins de la maison, le plus sûr est la cave, pourvu que ses ouvertures ne soient pas trop chargées de barreaux de fer.

Il n'est pas inutile d'endosser des vêtements de soie ou de caoutchouc, ou des vêtements fourrés.

Le séjour au lit n'est pas, comme on le croit, un bon moyen préservatif, ainsi que le montrent d'assez nombreux exemples.

Si, étant dehors, on se trouve près d'une masse liquide, il faut s'en éloigner au plus vite; mais c'est une erreur de croire que, mouillé par la pluie de l'orage, on soit plus exposé à la foudre; cela ne pourrait être vrai que si l'on était isolé du sol; au contraire, la communication avec le sol étant établie, l'électricité s'y perdrait aisément, conduite par les vêtements et des chaussures humides. Il en est ici comme de ces armatures de fer ou de zinc, que nous avons dit plus haut préserver les édifices quand ils ont de larges communications avec le sol par les tuyaux, ou comme il en serait sans doute d'un homme vêtu de fer jusqu'à la plante des pieds.

On recommande de ne pas courir, parce que, dit Arago, l'homme qui court laisse derrière lui un espace où, *mathématiquement parlant*, l'air est raréfié : c'est une vue théorique à laquelle les faits n'ont pas donné de confirmation manifeste.

Ce qui est incontestable, c'est le danger de se réfugier sous des arbres ou sous des abris en fer.

C'est une mauvaise coutume, suivie par beaucoup de familles, que celle de se rassembler, pendant un orage, dans une même chambre. Les agglomérations de personnes sont favorables à la chute de la foudre. Quant à la disposition matérielle des groupes, il est probable qu'elle est indifférente, malgré l'idée assez répandue que, dans la disposition en file, la foudre pénètre par une des extrémités pour courir le long du rang.

Enfin, l'usage où l'on est dans certaines campagnes de sonner les cloches n'a peut-être pas d'inconvénient sérieux, mais il est au moins inutile, et le plus sage serait de s'en abstenir.

A. DECHAMBRE.

L'ANNÉE 1693.

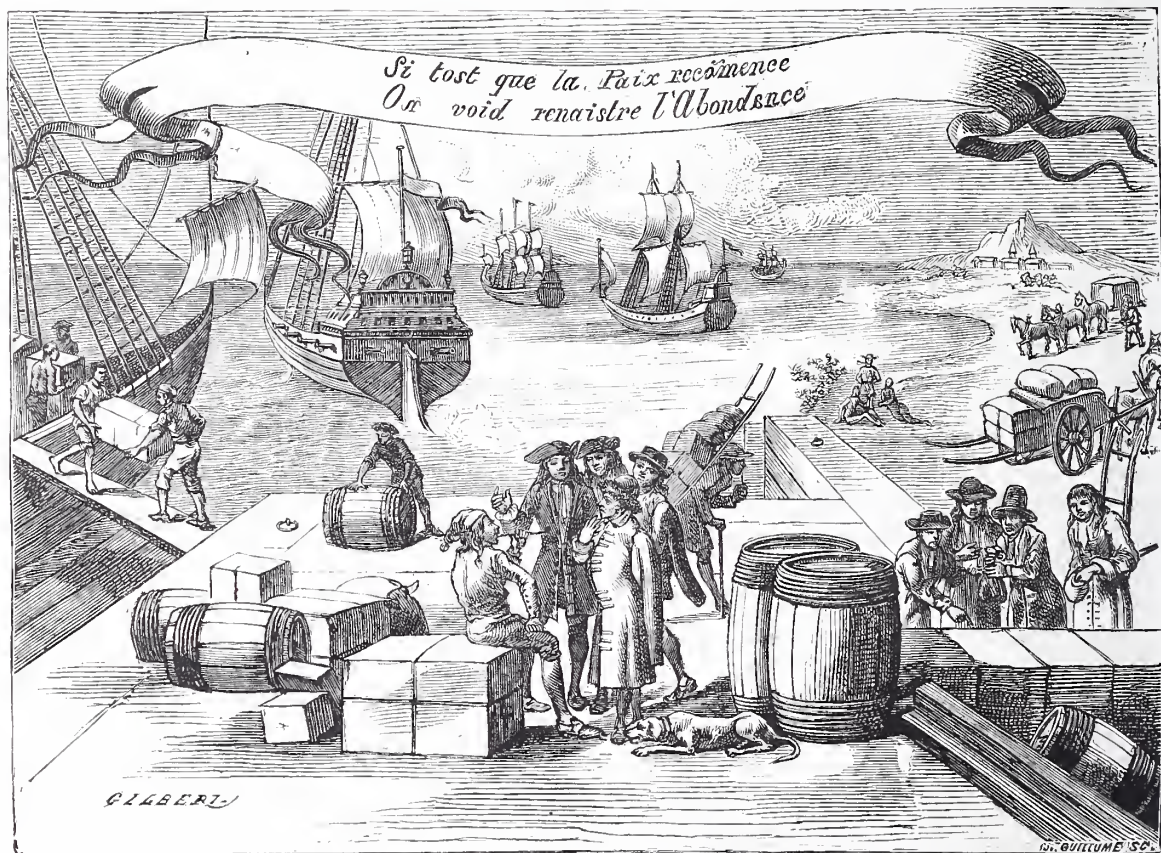
Cette gravure, tirée d'un almanach de 1694, se rapporte aux événements de 1693. En cette dernière année, la France, après des combats glorieux, pouvait espérer la paix, ainsi que l'exprime cette scène d'un de nos ports de mer, en montrant

que les diverses nations échangent librement leurs produits.

En Catalogne, au commencement de juin 1693, le maréchal de Noailles avait fait la conquête de Roses (Rosa). Au même mois, le 28 juin, la flotte anglo-batave avait été défaite par Tourville. La perte des alliés avait été de cent navires et de plus de trente millions. Le maréchal de Luxembourg avait remporté, le 29 juillet, une grande victoire à Neerwinden (Belgique). Au mois d'août, une escadre anglaise avait été repoussée de Plaisance, de Terre-Neuve. En octobre, Catinat avait été victorieux à la Marsaille (Marsiglia).

Il y avait dans ces succès de quoi satisfaire l'amour-propre des Français. Mais, après tant de guerres des précédentes années, le trésor était épuisé, la détresse du peuple était extrême : « On périssait de misère au bruit des *Te Deum* », a dit un historien.

Cependant, il s'était fait, cette année-là, une révolution trop peu remarquée dans l'esprit de Louis XIV. Il ne voulait plus de guerre; il n'était plus sous l'influence de l'irascible Louvois; M^{me} de Maintenon l'apaisait; un de ses actes venait d'être décisif. Il s'était retiré, en juin, de l'armée des



Vignette de l'Almanach de 1694.

Pays-Bas, malgré les supplications du maréchal de Luxembourg, et le fait est que depuis ce moment-là, au risque de sa renommée, il ne reparut plus dans les armées. Bientôt il proposa la paix à ses ennemis, et se déclara disposé même à abandonner ses conquêtes. Ces avances n'eurent pas le

succès qu'il en attendait : les combats recommencèrent en 1694, et l'on vit s'évanouir l'espoir que l'Almanach s'était trop hâté de proclamer.

ÉD. CH.

LE CHAMPION DES PETITS OISEAUX.



Attaque nocturne. — Composition et dessin de Giacomelli.

C'était la nuit; la lune éclairait la plate campagne, qui, toute pâle, se confondait vaguement avec le ciel à l'horizon. Nous étions deux dans le vieux cabriolet de maître Justeau, maître Justeau

et moi. Nous revenions de Jachères, où maître Justeau, gros cultivateur et maire de la petite commune de la Poysse, avait causé affaires administratives avec le sous-préfet, pendant que je faisais mon versement de percepteur entre les mains du receveur particulier. Au lieu de quitter Jachères à cinq heures, selon notre habitude, nous nous étions attardés pour assister à une conférence sur *les Amis de l'agriculture*.

Maître Justeau avait du bon sens et même de la finesse, mais il était obstiné et têtue. Les idées nouvelles, même les plus justes, n'entraient pas facilement dans sa tête carrée; mais une fois entrées, elles n'en sortaient plus. Et non seulement elles n'en sortaient plus, mais le bonhomme mettait un entêtement quelquefois un peu tyrannique à les faire prévaloir autour de lui, et à les faire entrer de force dans la pratique.

Ainsi, pendant plus d'une année, il avait bataillé contre le nouvel instituteur, qui recommandait à ses écoliers de respecter les petits oiseaux et leurs nids.

— Ça, des amis! disait-il un jour, en montrant d'un geste menaçant une bande de moineaux qui s'étaient abattus sur sa treille. Vous allez voir, ajouta-t-il en adressant au pauvre instituteur un clin d'œil goguenard; oui, vous allez voir comment le père Justeau reçoit ces amis-là!

Il alla décrocher son fusil, suspendu au manteau de la cheminée, dans la cuisine, revint à pas de loup, et déchargea les deux coups sur la treille: une demi-douzaine de moineaux dégringolèrent en piaillant et en se débattant, les autres disparurent.

Mais, à force de revenir à la charge, l'instituteur avait fini par le convaincre que si les moineaux prélevaient sans autorisation un tribut sur ses chasselas, ils le payaient au centuple en détruisant par millions les insectes qui s'attaquaient à ses champs de blé et à ses vergers.

Une fois convaincu, maître Justeau fit volte-face sans l'ombre d'embarras. Comme maire, il prit des arrêtés pour protéger les petits oiseaux, et comme simple particulier, il ne se gêna pas pour tirer les oreilles à tous les polissons qu'il surprenait en flagrant délit de molester les oiseaux ou de dénicher leurs nids.

— Il a raison, me dit maître Justeau, en regardant la campagne d'un air rechargé.

Il, c'était le conférencier.

— Oui, reprit maître Justeau en faisant claquer sa langue pour réveiller le bidet qui avait l'air de s'endormir, il n'y a pas assez d'arbres, pas assez de haies dans ce pays-ci. Alors les petits oiseaux ne savent où se fourrer, et ils vont ailleurs. C'est *bisquant* tout de même de penser à cela. Dire qu'à trois lieues à la ronde c'est de la terre labourée, et toujours de la terre labourée, sauf ce pauvre petit bois des Milières qui est grand comme trois fois mon mouchoir. Qu'est-ce que l'on pourrait donc bien faire à ça?

Je haussai légèrement les épaules, pour lui don-

ner à entendre que la question était aussi embarrassante pour moi que pour lui.

Nous avions précisément à traverser le petit bois des Milières pour rentrer au bourg. Nous en approchions, et déjà il faisait une grande tache sombre sur la terre éclairée d'une vague lumière blanche.

M. le maire gardait le silence: il songeait sans doute aux voies et moyens de reboiser le pays.

J'avais les regards fixés sur la croupe du bidet, et, à l'entrée du bois, je m'amusais à regarder les taches d'ombre et de lumière que les branches d'arbres et les rayons de la lune faisaient glisser rapidement sur cette croupe rebondie. Perdu dans cette contemplation puérile, je ne songeais à rien du tout, lorsqu'une secousse brusque et inattendue me jeta violemment en arrière.

Maître Justeau avait tiré sur la bride sans crier gare, et le bidet s'était arrêté tout court.

— Qu'est-ce qu'il y a? demandai-je, subitement réveillé de ma rêverie.

— Ce qu'il y a! s'écria maître Justeau, avec l'accent de la plus profonde indignation; vous n'entendez donc pas?

Dans le silence du bois j'entendis des cris d'oiseaux. C'étaient des cris de colère, d'angoisse, d'effroi, poussés par deux oiseaux dont les voix étaient très distinctes, et quand les voix se taisaient un instant, on entendait comme le faible gazouillement d'une nichée brusquement tirée de son sommeil enfantin.

Pas d'autre bruit que quelques bruissements de feuilles et de petites branches.

— Il y a une *vermine* en train de faire leur affaire à mes petits oiseaux!

Ce renseignement ne m'apprenait pas grand-chose, car, sous la dénomination générale de *vermine*, maître Justeau rangeait toutes les créatures qui peuvent molester les petits oiseaux, y compris les enfants de ses administrés.

— Je vois où c'est! reprit M. le maire après avoir prêté l'oreille.

Et il sauta lestement du cabriolet. Poussé par la curiosité je sautai aussi à terre, et je suivis M. le maire, pendant que le bidet mâchait pour se distraire je ne sais quelles grandes herbes qui bordaient le petit chemin.

M. le maire, homme prudent, avait emporté son fouet. Tout à coup, comme j'étais occupé à me dépêtrer d'une ronce, je l'entendis lancer dans le silence du bois une bordée de jurons sonores.

— Ah! c'est toi! — ah! c'est toi! criait-il avec fureur. Ah! je t'y prends. Ah! je te connais bien!

Chaque juron était accentué d'un grandissime coup de fouet. Je frémis à l'idée que M. le maire, aveuglé par son amour pour les petits oiseaux, était en train d'assommer une créature humaine.

Je me précipitai sur le théâtre de la lutte, et je ne vis rien tout d'abord. Mais un rayon de lune me montra, sur une branche où s'étalait une vive clarté, l'enroulement hideux d'un corps de couleuvre. La bête avait sans doute les reins brisés,

car elle ne parvenait pas à défaire le nœud, malgré des efforts convulsifs affreux à voir. La tête et le cou, parfaitement visibles à deux ou trois pieds plus haut, se balançaient dans tous les sens, la langue fourchue vibra avec une vitesse folle.

Les deux oiseaux criaient encore, mais seulement par intervalles; la couvée continuait sa métamorphose enfantine.

— Il n'était que temps, me dit M. le maire; un peu plus, cette vermine masserait le père, la mère et les petits. Oh! tu peux siffler, tu as ton affaire.

En effet, la couleuvre avait « son affaire. » Les nœuds qui la retenaient à la branche se dénouèrent comme d'eux-mêmes, et l'animal, glissant sur les branches et sur les feuilles, tomba lourdement à nos pieds comme une corde qu'on a détachée.

D'un même mouvement nous reculâmes de deux pas. Il faisait sombre au pied de l'arbre, et quoique la morsure de la couleuvre ne soit pas dangereuse, M. le maire ne se souciait pas plus que moi de faire connaissance avec les crocs de sa victime.

M. le maire alla chercher la lanterne de son cabriolet. La couleuvre, une couleuvre énorme, gisait au pied de l'arbre, sur les feuilles sèches de l'année précédente, inerte et comme paralysée à partir de l'endroit où les coups de fouet lui avaient disloqué les vertèbres; le cou s'agitait encore et la tête soulevée lançait des regards de fureur. Je dis des regards, il serait plus exact de dire un regard, car nous remarquâmes, en approchant la lanterne, que l'un des yeux avait été érévé d'un coup de bec.

M. le maire, à cette découverte, leva la tête vers le haut de l'arbre et cria : « Mes compliments à celui qui a fait ça! » Et, me regardant d'un air sérieux, il ajouta : « Ça doit être la mère. »

Revenant à la couleuvre, il me dit : — Mais regardez-moi donc cette vermine-là! Est-ce long, est-ce gros! Oh! pour devenir si gaillarde que ça, a-t-elle dû nous en manger de ces pauvres oiseaux, et de ces pauvres crapauds aussi! car ça ne se prive pas de nous manger nos crapauds, des bêtes si utiles!

Ainsi parla M. le maire, grand oeciseur de crapauds en sa verte jeunesse, comme il l'avouait quelquefois entre amis avec une componction risible et touchante, et grand destructeur de petits oiseaux aussi!

Mais la grâce l'avait touché, ou plutôt la raison et les chiffres l'avaient convaincu, et il adorait désormais ce qu'il avait brûlé autrefois.

— On est si bête quand on est jeune! disait-il quelquefois. A ce compte-là, sa jeunesse avait duré quarante-cinq ans et quelques mois.

A l'idée que cette grande couleuvre s'était accrue, engraisée et allongée aux dépens de tant de crapauds et de petits oiseaux, il fut sur le point de danser une danse de guerre, à la manière

des sauvages, sur le corps de l'ennemi vaincu; mais il se contenta d'écraser la tête de l'animal, pour mettre fin à des souffrances inutiles; après quoi il le porta gravement dans le coffre du cabriolet.

— Il y en a, dit-il, qui mangent ces vermines-là, et qui disent que c'est bon. Lavalette en est très amateur, et je ne veux pas lui gâter son gibier en trépignant dessus. Ils accommodent cela comme l'anguille, et appellent cela l'*anguille des haies*. Pouah! mais, comme dit cet autre, chacun son goût. Puisqu'il faut appeler cela du gibier, on peut dire que c'est une belle pièce. Lavalette sera content.

C'était un brave homme que maître Justeau, car il cherchait à faire plaisir à son voisin Lavalette; et cependant le voisin Lavalette était le chef de l'opposition, au conseil municipal.

Je restai encore quelques années comme percepteur au bourg de la Poysse. A force d'obstination, ou d'éloquence, ou de bons offices, maître Justeau avait triomphé de l'opposition, excepté sur les questions de voirie. Mais il avait obtenu des crédits suffisants pour mettre à prix la tête des couleuvres, pour faire reboiser un terrain communal, et pour acheter un beau lot de ces nids artificiels en terre cuite, que l'on a suspendus aux pignons des maisons, en attendant que les arbres du terrain communal offrent aux petits oiseaux un abri suffisant.

J. GIRARDIN.



COUPE DE FAÏENCE ITALIENNE.

Arion vient d'être jeté à la mer par les pirates. Au moment de succomber, le musicien veut encore une fois essayer son talent, et dans ce moment suprême il fait entendre des accents si plaintifs que des dauphins, accourus au son de la musique, le soutiennent sur les flots et le déposent doucement sur la rive la plus prochaine. Tel est le sujet que le peintre céramiste a su représenter avec beaucoup de finesse et de talent sur cette coupe de faïence.

Cette coupe, qui fait partie de la belle collection que le regretté Charles Davillier a léguée à l'État, porte au revers, tracée en bleu, comme les autres motifs qui la décorent, la signature que nous reproduisons ici : *Ravena*. Cette signature a toujours été regardée comme l'indication du lieu de fabrication, Ravenne, ce qui rendrait ce petit monument très précieux, car on ne connaît point jusqu'ici d'autre échantillon d'une fabrique de Ravenne. Cependant on se méprendrait peut-être si de l'existence de cette coupe on s'autorisait pour dire que vers 1530 ou 1535 il y avait à Ravenne des fabriques de faïence. A Ravenne, comme partout, il y avait des potiers; et même, à plusieurs reprises, ils se plaignirent de la concurrence que



Coupe de faïence italienne. — Arion sauvé.

leur faisaient les fabriques de Faenza. Mais notre coupe se rapproche tellement par son style aussi bien que par sa bordure, laquelle se retrouve sur un plat de Faenza possédé par le Louvre, des faïences fabriquées dans cette dernière ville, qu'on ne peut douter qu'un artiste faentin n'en soit l'auteur. De passage à Ravenne, il aura voulu indiquer le lieu où il l'avait fabriquée. Cependant, comme il n'y a que *Ravena* tout court et non *in Ravena*, comme on dit *in Urbino*, *in Pesaro*, *in Deruta*, etc., on peut aussi supposer que *Ravena* est un surnom de l'artiste, l'indication de son lieu d'origine. Dans ce cas, cet artiste de Ravenne aurait étudié à Faenza, comme un certain Pietro Mazolini di Ravenna, qui figure en 1544 sur la liste des potiers d'Urbino, avait vraisemblablement appris son métier à Urbino. Ce sont là des exemples qui confirment ce que l'on sait de la vie des potiers du seizième siècle; fort nomades, ils s'en allaient de fabrique en fabrique offrir leurs talents. L'un des plus célèbres, Xanto, travailla à Urbino; il était de Rovigo; Giorgio Andreoli était de Pavie; il travailla à Gubbio. On pourrait citer cent autres

noms de potiers qui ont ainsi émigré, et c'est certainement là ce qui rend presque inévitable une

RAVENA.

foule de confusions quand on veut classer les œuvres sorties des mains de ces artistes.

ÉMILE MOLINIER,
du Musée du Louvre.

L'HOTEL DE LA MARE,

A BEAUNE.

L'hôtel de la Mare est une des curiosités de Beaune. On le visite avec intérêt, même après avoir vu l'admirable église Notre-Dame et ce célèbre hôpital fondé par Nicolas Rolin en 1441,

« qui ressent plutôt un château royal que le logis des pauvres », a dit un auteur du seizième siècle, et qui est encore aujourd'hui une des merveilles de la Bourgogne et de la France.

Il est situé en face du beffroi, haute tour carrée, surmontée d'un toit aigu, d'une lanterne et de clochetons, seul reste de l'ancien Hôtel de ville. Sa façade attire l'attention par ses fenêtres sculp-



Cour de l'hôtel de la Mare, à Beaune. — Dessin de H. Clerget.

tées, qui portent le caractère à la fois noble et gracieux de l'architecture de la renaissance. Quand on pénètre dans la cour, on aperçoit une élégante tourelle crénelée et, au fond, deux galeries superposées, s'ouvrant chacune par trois arcades et supportées par des voûtes à arêtes saillantes reposant sur de sveltes piliers.

Ce bel hôtel, bâti en 1522, appartenait à la famille de la Mare, qui fournit pendant près de deux siècles des maires à la ville de Beaune, des doyens à l'église Notre-Dame, des magistrats au Parlement de Dijon. Deux des membres de cette famille acquirent une réputation qui dépassa les

limites de la Bourgogne : Pierre de la Mare, qui, après avoir été conseiller au Parlement (1597), devint ambassadeur à Venise, et Philibert de la Mare (1615-1687), historien et antiquaire célèbre, auteur du *Conspectus historicorum Burgundiae*.

L.

— 316 —

Un Cortège du Parlement.

Un samedi du mois d'août 1756, tous Messieurs du Parlement sont venus au Palais, en robe rouge, sur les sept heures du matin. Ils en sont partis en

corps avant huit heures, au nombre de cinquante-sept carrosses, dont les deux tiers au moins à six chevaux, remplis des huissiers, greffiers et secrétaires. Ensuite, deux officiers de robe courte, à cheval, et, sur deux colonnes, environ seize archers de robe courte, à cheval, qui bordaient les carrosses de Monsieur le premier président et les présidents à mortier. Dans le carrosse du premier président, ils étoient six, dont un secrétaire de la cour, en robe rouge, et le premier huissier du Parlement, aussi en robe rouge, et tenant à sa main son bonnet carré de drap d'or, semé de perles.

Journal de E.-J.-F. BARBIER.



QUELQUES FEUILLETS DE MON JOURNAL.

NOUVELLE.

Suite et fin. — V. p. 238, 242, 258, 285, 290.

8 septembre 18... sur le paquebot.

Quatre ans de Brésil! Eh bien, ils ont passé : est-ce qu'on s'aperçoit de la fuite du temps, lorsqu'on travaille sans relâche? Et j'ai eu à faire, depuis que je suis parti. Apprendre le portugais, d'abord : je l'avais étudié dans des livres, pendant la traversée, mais cela ne m'avait pas avancé à grand'chose. Puis, à Rio, me mettre au courant des usages du pays, des affaires particulières de la maison, faire connaissance avec une foule de gens et de choses; et puis la responsabilité, lourde charge à l'âge que j'avais, et qui vous fait souvent trembler, quand il faut décider des questions importantes et qu'on n'a personne à qui demander conseil. Je m'en suis tiré, Dieu merci, à mon honneur et à la satisfaction de mon chef; et j'ai un congé pour revoir la France... Demain! c'est demain qu'on signalera la terre de France! le cœur me bat rien que d'y penser...

10 septembre.

Je suis arrivé à Paris hier soir. M. Martin m'avait fait préparer une chambre chez lui : il voulait, disait-il, m'avoir sous la main pour parler d'affaires. Et aujourd'hui, toute la journée, j'ai été si occupé que je n'ai pu aller jusqu'au square où règne mon ami Tiburce... où il régnait encore, du moins, la dernière fois que j'ai reçu de ses nouvelles. Je n'en ai pas eu souvent, ces dernières années : le vieux brave n'est pas grand clerc, il me faisait écrire par Jeanne à ses jours de sortie; et Jeanne, qui d'abord m'écrivait de longues lettres pleines de détails qui faisaient ma joie, les a peu à peu raccourcies, et ne me donne plus que le bulletin tout sec de la santé de son oncle, de la sienne et de celle de Moustache. Loin des yeux, loin du cœur, dit le proverbe; il serait peut-être injuste de l'appliquer à cette bonne petite Jeanne; mais à force de ne plus me voir, il est tout simple qu'elle ait fini par ne plus penser à moi... On sonne le dîner; si je puis m'échapper un peu ce soir, j'irai rendre visite à mon ancienne maison...

Minuit.

J'y suis allé. J'ai frappé : une grande jeune fille brune et fraîche est venue m'ouvrir.

— Monsieur Tiburce Lemariey? ai-je dit en hésitant un peu, car en la voyant je croyais me tromper et frapper chez un nouveau locataire.

— Monsieur Maugey! s'est-elle écriée en s'écartant pour me livrer passage.

Et le vieux Tiburce est accouru, m'a serré dans ses bras, m'a éloigné de lui pour mieux me voir, en se récriant sur les changements qu'il remarquait en moi.

— Est-il fort! est-il brun! a-t-il une barbe! il a grandi, en vérité! Monsieur Maugey, vous me croirez si vous voulez, mais vous auriez pu passer devant moi dans mon square, je ne vous aurais pas reconnu. Et Jeanne qui vous a reconnu tout de suite! Ces jeunesses, cela vous a des yeux! les miens n'ont plus leurs quinze ans, voilà! Mais quelle bonne surprise! Vous n'aviez pas écrit que vous reveniez! Allez-vous retourner là-bas?

Jeanne riait; elle m'a fait asseoir, m'a demandé si j'avais soupé; et sur ma réponse affirmative :

— Au moins vous prendrez une tasse de café, a-t-elle dit.

Et elle s'est mise tout de suite à moudre le café et à faire chauffer de l'eau. Moi, je la regardais comme un ahuri : j'aurais dû pourtant savoir qu'elle avait dix-huit ans! Mais non, quand je pensais à elle, c'était une petite fille noire et maigre que je voyais : la nouvelle Jeanne m'avait tout à fait décontenancé.

J'en ai pris mon parti, pourtant; et, au bout d'un quart d'heure, nous bavardions à qui mieux mieux; les questions se croisaient et n'attendaient pas toujours les réponses. A un moment, j'ai demandé à Jeanne :

— Est-ce que vous êtes tout à fait sortie des Loges?

— Oui, m'a-t-elle répondu, pour toujours.

— Oh! c'est-à-dire... a repris Tiburce.

Et, se tournant vers moi :

— Je suis bien aise que vous soyez revenu, Monsieur; vous m'aidez à faire entendre raison à cette petite entêtée. Oh! elle est devenue méchante en grandissant : elle a sa tête, et veut faire ses volontés, et elle a des volontés qui ne sont pas raisonnables.

— Pas raisonnables! a repris Jeanne. Voyons, Monsieur, dites que j'ai raison : on m'a fait apprendre une quantité de choses aux Loges, j'en suis sortie avec des diplômes; je n'ai pas de rentes, il faut bien que je travaille pour vivre; je veux donner des leçons, j'ai déjà commencé avec deux petites filles qui demeurent au troisième, et leur mère trouve que je m'explique très bien. Est-ce que j'ai tort? Mon oncle veut me renvoyer aux Loges, où la directrice m'offre une place de sous-maitresse; mais je ne veux pas y aller, je veux rester avec mon oncle, pour soigner son ménage, et lui quand il sera malade.

Tiburce secouait la tête.

— Je vous demande un peu si cela a du bon sens : envoyer cette petite courir seule dans les rues de Paris ! Expliquez-lui que cela ne se peut pas ; elle vous croira, vous ! Je sais bien que nous n'avons pas de rentes : si j'en avais !... Mais je suis vieux, et ce que je gagne s'en ira avec moi ; et pensez donc, laissez cette enfant seule au monde ! On ne la reprendra plus aux Loges, si elle n'y entre pas à présent. Au lieu que là elle sera en sûreté, elle aura de l'avancement par la suite et pourra faire des économies ; je dois penser à son avenir, moi ! Et elle croit que c'est parce que je ne l'aime pas !

— Je ne crois pas cela du tout ! dit Jeanne en me suivant sur le palier, car cette querelle avait lieu au moment de mon départ ; — je ne le crois pas, mais je fais semblant de le croire, pour le décider à me garder. Il est bien vieilli, n'est-ce pas ? il a eu au printemps un gros rhume qui l'a beaucoup fatigué, et il a besoin qu'on le soigne. Je suis sûre qu'il ne pourra pas continuer longtemps à surveiller son square par tous les temps ; si je pouvais alors avoir assez de leçons dans Paris pour nous faire vivre, il reprendrait pour s'occuper ses petits cartonnages, et tout serait pour le mieux. Tâchez de lui faire comprendre cela, je vous en prie !

Je suis parti sans répondre clairement : ils ont raison et tort tous les deux...

25 septembre.

— Vous êtes en congé, amusez-vous, jouissez des plaisirs de Paris, m'a dit M. Martin, une fois nos affaires réglées.

Les plaisirs de Paris ! je n'y ai pas goûté, en vérité. Je suis allé chez mon vieil ami ; j'avais traversé son square sans l'y voir, et son remplaçant m'a dit qu'il était malade. Je l'ai trouvé au lit, rouge, brûlant, accablé, avec une forte fièvre. Jeanne était toute pâle ; elle m'a dit que le médecin était déjà venu, qu'il avait ordonné des potions, un vésicatoire, et qu'il reviendrait le lendemain.

— Je vous le disais bien, il a pris froid dans son square, a-t-elle ajouté ; et je suis sûre qu'il a une fluxion de poitrine ou quelque chose comme cela... je me rappelle bien la maladie de maman...

J'ai cherché à la rassurer ; mais je n'étais guère plus rassuré qu'elle.

Depuis ce jour-là, — il y a douze jours, — je ne les ai pas quittés ; et ce matin le médecin est parti sans rien ordonner, en laissant échapper cette terrible phrase : Tant qu'il y a vie, il y a espoir. Jeanne a compris : elle ne parle plus, elle est accablée, et cette jeune douleur fait mal à voir...

Je suis sorti pour faire renouveler la potion : elle ne peut le guérir, mais elle rafraîchit ses lèvres desséchées. Dans la rue, j'ai rencontré Dulort, à qui j'avais écrit mon arrivée, en ajoutant que j'étais pour le moment garde-malade d'un vieil ami, et que j'irais le voir plus tard.

— Je suis charmé de te trouver là, m'a-t-il dit ;

j'avais justement à te parler. Hier soir, dans une maison où j'étais, il a été question de toi ; et la tante de M^{lle} X..., tu te rappelles bien M^{lle} X..., une jolie blonde avec qui tu as fait plusieurs fois de la musique avant ton départ ? Elle était très gentille, n'est-ce pas, quand elle avait seize ans ? A présent elle en a vingt-deux, et c'est une femme accomplie, intelligente, instruite, qui sait ce qu'elle veut : elle mènera très bien une maison et saura se diriger dans la vie. Eh bien, la tante ne m'a pas caché que si tu te présentais, la famille ne te recevrait point mal : ces gens-là font grand cas de toi, et la jeune personne, qui a lu la relation de voyage que tu avais envoyée au *Tour du monde* l'année dernière, ne s'effrayait pas d'un petit séjour au Brésil : tu finiras bien par revenir à Paris un jour ou l'autre, n'est-ce pas ? Songes-y : il y a une belle dot, et des espérances ; et je t'assure que la jeune fille a un très bon caractère. Tout réuni, mon cher, tout réuni !

Je l'ai remercié, ajoutant que pour le moment je n'avais pas le temps de m'occuper de cela ; mais j'y ai pensé, j'y pense tout en aidant Jeanne à soigner le pauvre moribond... Un foyer où je ne serais plus seul... une famille à moi... un avenir souriant...

29 septembre.

Eh bien, il est sauvé ! Il se fait de ces révolutions inespérées : au moment où nous croyions à un accablement précurseur de l'agonie, il s'endormait d'un sommeil paisible ; et peu à peu, sous nos yeux, ses traits se détendaient, la teinte plombée de son visage s'effaçait, et sa respiration devenait égale et douce... Je n'oublierai jamais l'expression du visage de Jeanne pendant cette nuit de résurrection. Je lisais dans ses yeux qu'elle priait, qu'elle priait de toute son âme ; peut-être offrait-elle sa jeune vie pour racheter celle du vieillard. Mais Dieu n'accepte point de telles offrandes, il ne vend point ses bienfaits : Jeanne et Tiburce vivent tous les deux...

1^{er} octobre.

Oui, il vit ; mais il faut bien des précautions, et le médecin déclare qu'il ne pourra reprendre son service avant le printemps ; et encore ! Il faudrait qu'il pût être employé à l'intérieur d'un monument. Je vais écrire une demande pour cela ; mais il y a tant de demandes ! ce sera un hasard si la nôtre réussit.

La querelle a recommencé hier soir entre Jeanne et lui : il voulait qu'elle écrive tout de suite à la directrice des Loges, et elle s'y refusait, disant qu'elle ne voulait pas le quitter, maintenant moins que jamais. Elle m'a pris à part pour me recommander de prêcher son oncle : elle est sûre qu'il ne vivrait pas un mois si on le laissait à lui-même. Je lui ai promis de tout arranger, si elle consentait à me laisser faire... Ah ! Dulort voulait me marier ! Son idée n'était pas mauvaise ; mais il y a une autre jeune fille qui me convient mieux que M^{lle} X...

2 octobre.

Un beau jour, un jour heureux entre tous ! J'ai pris pour parler à Tiburce le moment où Jeanne était allée donner la leçon aux petites filles du troisième. Quand il a eu compris, le vieillard a pleuré de joie ; il m'a remercié, comme si c'était le cas !

— Je suis bien heureux, monsieur Maugey, me disait-il en me serrant les mains : puisqu'il faut qu'elle me quitte, j'aime mieux qu'elle s'en aille là-bas qu'aux Loges, quoique ce soit bien loin... Je ne la reverrai plus...

— Comment, père Tiburce ! mais vous n'avez pas compris ; je vous emmène aussi : le climat chaud vous guérira sans tisanes.

— Moi ! oh ! non : je serais à votre charge ! Je veux gagner ma vie, Monsieur !

— C'est trop juste : j'ai besoin d'un surveillant qui prenne mes intérêts, et je songeais justement à chercher un ancien militaire ; la place vous viendra tout à fait.

— Ah ! alors...

Là-dessus, Jeanne est rentrée, et je suis sorti pour la laisser seule avec son oncle. Au bout de deux heures, je suis revenu.

Nous partons le mois prochain pour le Brésil.

14 novembre.

« Monsieur Tiburce Lemariey, chevalier de la Légion d'honneur, ancien sergent de l'armée de Crimée, a l'honneur de vous faire part du mariage de mademoiselle Jeanne Aubert, sa nièce, avec monsieur Antoine Maugey. »

M^{me} J. COLOMB.

LA LEÇON DE COUTURE.

La poésie populaire a souvent reproduit le type de la petite ouvrière : ses doigts font courir l'aiguille, tandis que ses lèvres répètent un refrain naïf ; de temps en temps, elle se lève pour aller respirer le parfum des fleurs placées sur le bord de sa fenêtre ; un rayon de soleil éclaire la mansarde. Tableau honnête et gracieux, auquel, dans la réalité, se mêlent quelques ombres. Ces pauvres enfants ont quelquefois de la peine, en travaillant pendant de longues journées, à gagner leur modeste loyer, leur maigre repas. Vienne une maladie, un chômage, et c'est trop souvent l'hôpital et la misère.

On ne saurait dire quel est le salaire moyen d'une femme vivant de son aiguille. Telle ouvrière, travaillant douze heures par jour dans sa petite chambre, ne gagne pas vingt sous. Telle femme, dirigeant l'atelier de confection dans un des grands magasins de Paris, gagne plus de vingt mille francs par an. Il faut se défier des moyennes : rien de plus faux, et quelquefois de plus dangereux.

Les différents travaux de couture peuvent être

ramenés à cinq types principaux. Le salaire varie, non seulement suivant l'habileté de l'ouvrière, mais surtout suivant la spécialité à laquelle elle appartient. Nous trouvons les renseignements suivants dans des notes prises aux sources les plus sûres :

1^o *Couturières travaillant pour les tailleurs.* — Ce premier groupe se subdivise en plusieurs spécialités : il y a des couturières pour habits, pour paletots, pour gilets, etc. Le même travail est payé à des prix très différents, suivant que l'ouvrière travaille pour un tailleur ou pour un entrepreneur de confection. Ainsi, la façon d'un gilet sera payée 4 ou 5 francs par le tailleur, 1 franc ou 1 franc 50 centimes par le confectionneur. La durée de l'apprentissage est de trois ans. Le salaire varie de 1 franc à 4 francs 50 centimes.

2^o *Couturières pour dames.* — Ici encore, le prix des façons diffère beaucoup, suivant que le travail est fait pour la clientèle bourgeoise ou pour la confection. Dans ce dernier cas, on emploie surtout de jeunes ouvrières, et l'on pousse la division du travail à ses dernières limites : les confectionneurs peuvent ainsi, tout en vendant leurs produits à des prix réduits, réaliser de beaux bénéfices. La durée de l'apprentissage, le minimum et le maximum des salaires, sont à peu près les mêmes que dans le groupe précédent.

3^o *Lingères.* — C'est dans ce groupe qu'on trouve les salaires les moins élevés : il est vrai que les ouvrières ont besoin d'une habileté moindre, au moins pour les travaux de *lingerie ordinaire*. Beaucoup s'intitulent lingères sans avoir fait d'apprentissage spécial : elles gagnent fort peu, quelquefois 60 centimes seulement par jour. Pour les travaux de *lingerie fine*, l'apprentissage ne dépasse pas deux ans. Le salaire maximum paraît être de 3 francs.

4^o *Couturières pour cordonnerie.* — Le travail de ces ouvrières comprend le piquage des bottines, le bordage, la pose des élastiques, etc. Apprentissage de deux ans et demi à trois ans. Salaire variant de 1 franc 50 centimes à 3 francs 50 centimes.

5^o *Corsetières.* — Ici, le travail exige des ouvrières habiles, ayant fait un apprentissage qui est en général de trois ans. Le salaire peut varier de 1 franc 50 centimes à 4 francs 50 centimes.

On pourrait encore rattacher à la profession de couturière les *brodeuses* ; mais il est très difficile d'indiquer des chiffres, soit pour l'apprentissage, soit pour le salaire. Les conditions changent du tout au tout, suivant le genre de broderie à exécuter. Disons seulement que des ouvrières d'élite peuvent gagner jusqu'à 5 francs par jour.

Dans la profession de couturière, comme dans toute industrie, la question la plus difficile est celle de l'apprentissage. Il s'agit de concilier deux points de vue, deux intérêts opposés : l'intérêt présent, qui est de mettre l'apprentie en état de gagner sa vie le plus rapidement possible ; l'intérêt d'avenir, qui serait de lui apprendre son mé-

tier dans toutes ses parties, de mettre en ses mains un instrument de travail complet. La véritable couturière n'est pas celle qui sait ajuster différentes pièces taillées par une autre : elle doit être capable de prendre la mesure d'un vêtement, d'en

combinaison les différentes parties, de tailler elle-même un modèle, etc. L'apprentissage ainsi compris suppose du temps et de la patience de la part des apprenties, de la bonne volonté de la part des patrons.

Ed GARNIER del^tC EOFRROI pin^t

TRICHON. Sc

La Leçon de couture. — Tableau de M. Jean Geoffroy.

Dans tous les métiers, l'ouvrier en état de faire également bien toutes les parties de sa tâche devient de plus en plus rare. Autrefois, le compagnon devait exécuter un chef-d'œuvre, c'est-à-dire un morceau prouvant qu'il avait reçu une complète éducation technique. Aujourd'hui, celui-ci sait faire une pièce, celui-là une autre; un troisième réunit ce que les deux premiers ont fait.

C'est la division du travail, qui pénètre de plus en plus dans les travaux de l'esprit aussi bien que dans les travaux manuels. Ainsi, on arrive à produire davantage, cela est hors de doute; mais ce n'est là qu'un des côtés de la question.

Produire beaucoup ne suffit pas, il faut encore produire dans de bonnes conditions. L'ouvrier qui ne sait qu'une partie de son métier a devant lui un

champ d'activité singulièrement rétréci; il suffit souvent d'une transformation, d'une découverte, d'un de ces changements si fréquents dans l'industrie, pour qu'il perde tout le fruit d'un apprentissage incomplet : voilà pour le point de vue particulier. — Au point de vue général, il est permis de penser que des ouvriers à qui l'on n'a montré leur métier que sous un seul aspect, qui chaque jour recommencent la même tâche comme le cheval tournant sa meule, n'auront ni l'initiative ni le goût de leurs devanciers. On se plaint que l'industrie française va perdant cette préoccupation artistique qui a été longtemps son honneur et sa force : la division exagérée du travail pourrait bien y être pour quelque chose.

Où est donc le remède? Sans doute dans un apprentissage sérieux, complet. Il n'est pas de question plus digne d'être étudiée par tous ceux, patrons et ouvriers, qui ont quelque souci de l'avenir de notre industrie.

Division du travail et emploi des moyens mécaniques, voilà le double caractère de l'industrie moderne. La mécanique, sous forme de machine à coudre, a transformé tous les métiers où l'on emploie l'aiguille. Les ouvrières qui en ont appris l'usage, couturières proprement dites, corsetières, brodeuses, etc., forment maintenant une catégorie à part : elles s'intitulent *mécaniciennes*. L'introduction de la machine à coudre est, au point de vue économique, un réel progrès : une mécanicienne ne gagne pas moins de 3 francs par jour, elle peut gagner de 5 à 6 francs.

On a avancé que la machine à coudre augmente la fatigue imposée à l'ouvrière : il faut distinguer le cas où la machine est mise en mouvement par un moteur quelconque, et le cas où le mouvement est imprimé par l'ouvrière elle-même. Dans les grands ateliers, où les machines sont mues par un moteur à vapeur, la situation de l'ouvrière s'est certainement améliorée; mais beaucoup croient encore (et nous sommes de ceux-là) que l'agglomération d'un grand nombre de femmes dans un atelier, loin du foyer, loin de la famille, n'est pas une situation normale. Pour l'ouvrière travaillant chez elle, nous n'oserions affirmer que la mise en mouvement de la machine n'augmente pas la fatigue musculaire. Est-il permis d'espérer une solution plus satisfaisante? Nous le croyons, et il nous semble qu'il faut chercher cette solution dans l'installation d'une force motrice commune à plusieurs maisons, et distribuée aux différents étages, aux différents logements, par un système de transmission analogue à celui qui fonctionne dans les immeubles industriels du faubourg Saint-Antoine.

On ne peut résoudre des questions de ce genre sans tenir compte à la fois des considérations hygiéniques et des considérations morales : il en est de même, d'ailleurs, pour le plus grand nombre des problèmes économiques.

PAUL LAFFITTE.

UNE PETITE VOYAGEUSE.

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voy. p. 298.

Cette journée de voyage dut sembler longue à un enfant; mais elle ne se plaignit point, elle n'importuna personne, elle fut comme un lien agréable entre nous tous. Nous parlâmes d'elle avec le sentiment qu'elle était sous la garde de chacun de nous. Je ne pus m'empêcher de penser que nous sommes bien souvent à la merci les uns des autres durant notre voyage à travers la vie, et qu'il vaudrait mieux pour tous que nous fussions sans méfiance ni soupçon comme ce petit enfant, ne nous attendant qu'à une bonté parfaite de la part du prochain.

La nuit commençait à se répandre quand elle me prit par la main et me tira doucement.

— Venez donc voir les oiseaux, dit-elle.

— Les oiseaux?

J'entendais en effet gazouiller un rouge-gorge quelque part. C'était chose curieuse dans ce crépuscule d'hiver, à travers le fracas assourdissant du train lancé à toute vitesse, au milieu des aigres coups de sifflet qui déchiraient nos oreilles, que cette note fraîche pépiée le soir par le rouge-gorge près de s'endormir sur la branche du pommier en fleur qui soutient son nid. Mais Nelly ne s'étonna pas plus de cela que du reste. Elle me conduisit droit à la grosse dame qui avait tant de paquets, et je découvris que l'un de ces trésors, encombrants au gré des voisins, était une cage où se tenait sur son perchoir le rouge-gorge en question, un individu trop gras, au plumage lisse, qui cligna des paupières et interrompit son chant à notre approche.

— Si celui-ci vous amuse, j'aimerais vous montrer les autres, dit la grosse dame à Nelly. J'ai vingt-trois oiseaux, dont treize serins!.. Avec moi?... Oh! non pas, les petits malheureux! je les ai laissés à ma bonne pendant que je vais passer les fêtes chez mes neveux, mais ils me manquent déjà... J'étais navrée de leur dire adieu... Si je n'avais pas craint de désobliger ma famille, je serais restée peut-être... Du moins, j'ai emmené Fifi... Fifi, c'est le rouge-gorge... Quitter mon vieux Fifi... je n'en aurais pas le courage. On m'a dit qu'il se trouverait mal de voyager, mais voyez s'il y paraît! Il mange et boit comme chez lui... et je suis sûre que cela va plutôt l'amuser de rencontrer des choses nouvelles. Sa cage est toujours placée devant la fenêtre du salon, et il regarde tout ce qui se passe d'un air si intelligent! Rien ne l'effarouche. Un peu de changement nous fera du bien à tous les deux. Mes oiseaux sont si assujettissants que je ne sors guère d'habitude... Non pas que je m'en plaigne... Quand on demeure toute seule, quand on n'a pas d'enfants, aucun intérêt dans la vie, c'est une distraction que ces petites bêtes... d'autant qu'elles s'attachent... vous ne le croiriez pas...

Toutes les personnes qui ont des serins dans le voisinage me les apportent en cas de maladie. Je sais soigner ça; mais le malheur, c'est qu'on se met à les aimer en les soignant; quand on vient me les reprendre, j'ai du chagrin, voilà ma récompense! Bah! Si j'avais su, j'aurais amené mon linot; en voilà un qui chante du matin au soir! Un véritable artiste; mais pour le caractère, il ne vaut pas grand'chose, il se querelle tout le temps avec les autres; mes cages sont trop pleines aussi. Seul, il serait différent. Oui, je vous le donnerais bien volontiers; vous seriez bonne pour lui, n'est-ce pas?

La petite voyageuse écoutait avec enthousiasme, sa figure n'était plus que sourires; elle ne ressemblait guère à la triste enfant avec laquelle j'avais partagé mon goûter tandis qu'elle me parlait de sa mère morte. Et cette gaieté était l'œuvre des petits oiseaux. Je pensai aux deux passereaux de l'Écriture, qui sont vendus pour une obole.

Tous, je crois, nous étions préoccupés de ce que pourrait bien être la tante inconnue qui allait venir au-devant de notre protégée; nous craignions qu'elle n'eût le cœur dur, une physionomie mauvaise. Dans ce cas-là, j'aurais eu peine à lâcher la petite main que je tenais dans la mienne, et une douloureuse impression me serait restée.

J'arrangeai Nelly pour la nuit; elle s'endormit, la tête sous mon châle, comme un poussin sous l'aile de la poule, et plus d'une fois je levai ce voile pour regarder son petit visage calme et pâle, tandis qu'elle reposait immobile, la poupée serrée entre ses bras.

Le matin venu, on m'attendait à la gare de B...; mais je ne pus me résoudre à monter en voiture avant d'avoir au moins entrevu la tante. J'attendis, avec mon ami le conducteur, cinq, dix minutes..... Faudrait-il vraiment m'éloigner sans connaître le sort futur de ma petite compagne de route? Elle ne se tourmentait de rien pour sa part; chacun des voyageurs lui avait fait quelque cadeau: des images, des fruits, du sucre, je ne sais quoi encore... et j'avais vu le vieux prêtre l'embrasser de lui-même, tendrement, paternellement, après avoir posé une main sur sa tête comme pour la bénir. Était-ce quelque grande et solennelle bénédiction en latin, ou bien un simple appel à Dieu en faveur du petit enfant abandonné? Quoi qu'il en fût, le cœur était de la partie, ce cœur réprimé, anéanti pendant cinquante ans peut-être!

Enfin, la tante accourait, et c'était justement la femme que j'avais souhaitée... Plus de doute, elle était en mains sûres. Il y a des physionomies qui ne mentent pas. Je savais bien que l'enfant devait ressembler à sa mère... mêmes yeux bleus, même distinction native sous d'humbles vêtements.

— Mon bébé chéri! dit la bonne créature dans un sanglot.

Et ce fut une étreinte qui rappela certainement à la petite fille les caresses de sa maman, car d'un élan spontané elle jeta ses deux bras au cou de

cette seconde mère, et sans parler elles se dirent dès le premier instant beaucoup de choses.

— Tout va bien! murmura le conducteur, s'adressant à moi autant qu'à lui-même.

La tante de Nelly le remercia, en termes entrecoupés, de sa complaisance. Elle n'avait pas su la dernière maladie de sa pauvre sœur. La nouvelle lui était venue brusquement que tout était fini. Mais Nelly aurait un foyer... elle serait aimée... bien aimée... aimée pour deux.

Tandis qu'elle parlait, Nelly se tenait debout près d'elle, accrochée d'une main à sa jupe, très grave.

Moi, je m'enfuis, et une fois en voiture, j'aurais voulu redescendre, retourner sur mes pas, pour embrasser de nouveau le petit être que je ne devais plus revoir.

SARAH JEWETT.

L'ÉLECTRICITÉ DE POCHE.

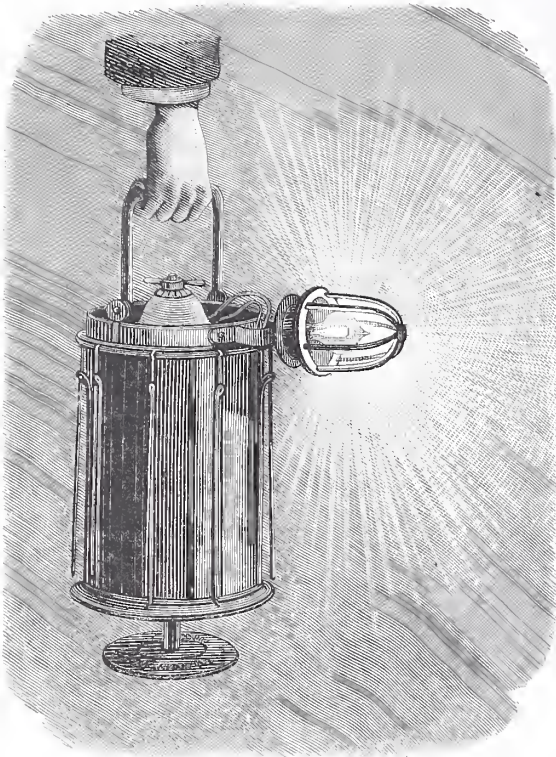
La production des courants électriques exige d'ordinaire l'emploi d'appareils compliqués et encombrants. S'agit-il, par exemple, de produire la lumière électrique, on a le choix entre une pesante machine mise en mouvement par un moteur à vapeur, et une pile composée de nombreux éléments, fragiles, difficiles à transporter, contenant des liquides, et d'où se dégagent souvent des émanations désagréables et corrosives.

La découverte des lampes à incandescence a réalisé un véritable progrès dans l'éclairage électrique. Elles sont formées d'un petit globe de verre dans lequel le vide a été fait avec le plus grand soin. Ce globe contient une baguette extrêmement fine de charbon, communiquant par ses extrémités à deux fils conducteurs qui sortent de la boule. Ils permettent d'introduire le courant électrique qui passe dans le charbon, le porte à l'incandescence et le rend lumineux. Quelle que soit la finesse de ce fil de charbon, il ne brûle cependant pas et ne saurait se consumer, puisqu'il est plongé dans un espace absolument vide d'air. Ces lampes n'exigent pas une grande puissance électrique; on en a construit qui peuvent, grâce à leurs faibles dimensions, fonctionner sous l'action de deux ou trois éléments de pile.

Transformer ces charmants petits appareils en lampes portatives présentait une dernière difficulté. Il fallait trouver une pile assez énergique pour rendre incandescent le fil de charbon et pouvant, en outre, être transportée à la main ou même mise dans la poche.

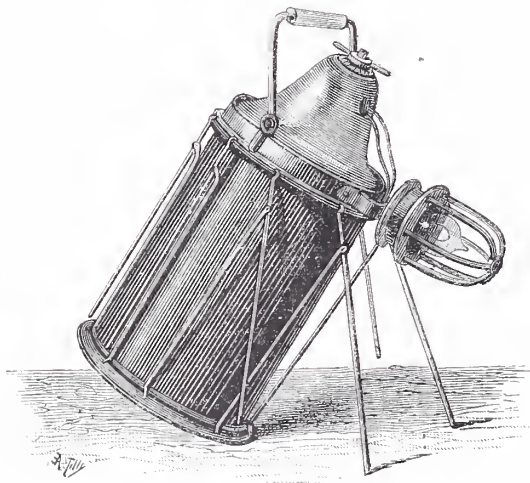
La lanterne électrique de M. Trouvé donne la solution du problème. Sur le côté de la lanterne est fixée une lampe à incandescence dont le globe de verre est protégé des chocs extérieurs par une garniture métallique. La pile est renfermée dans le cylindre qui forme le corps de la lanterne: elle

consiste en six éléments zinc-charbon plongeant dans l'eau acidulée (eau, 8; acide sulfurique, 3.5;



Lanterne électrique de M. Trouvé.

bichromate de potasse, 1). A cet effet, la lanterne est divisée intérieurement en six compartiments étanches, disposés en cercle et contenant la liqueur acide. Lorsqu'on tient la lanterne à la main,



Mécanisme qui rend la lanterne électrique inversable.

il n'y a pas à craindre que le liquide se renverse : un mécanisme ingénieux empêche également la lanterne de basculer quand elle est posée à terre. Les charbons et les zincs sont attachés à la pièce mobile en forme de dôme qui recouvre le cylindre. Prend-on la lanterne à la main, cette pièce s'enfonce d'elle-même, zincs et charbons plongent

dans le liquide, le courant prend naissance, et la lampe s'allume aussitôt : si l'on pose la lanterne à terre, un disque inférieur muni d'une tige soulève le couvercle, fait sortir les éléments de pile des augets renfermant le liquide, et la lampe s'éteint. Un bouton à vis permet de régler le degré d'immersion des zincs et de faire varier l'intensité de la lumière depuis la lueur d'une veilleuse jusqu'à l'éclat de 5 ou 6 bougies. La quantité de liquide contenue dans les augets permet à la lampe de fonctionner avec son maximum d'éclat pendant trois heures environ.

Cet appareil n'est pas un simple jouet. Les pompiers l'emploient pour pénétrer dans les caves remplies de gaz explosifs ou de vapeurs combustibles. La boule de verre qui enveloppe complètement le fil de charbon lumineux empêche toute inflammation et toute explosion. On emploie encore la lanterne électrique dans les usines à gaz et, en général, dans toutes les circonstances où le contact de la moindre étincelle pourrait occasionner les plus graves accidents.

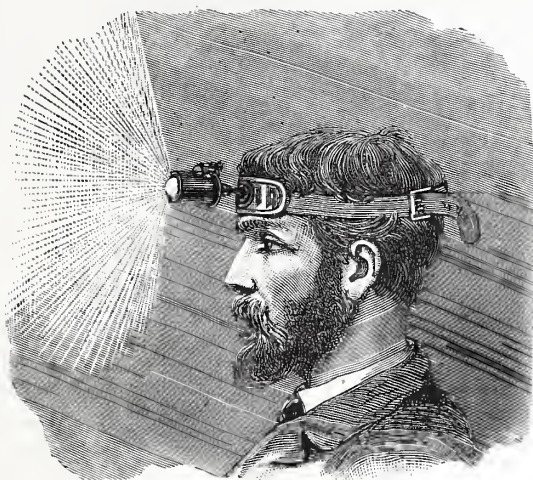


Lanterne électrique posée à terre et éteinte.

Sous le nom de *photophore* électrique, M. Trouvé a construit un appareil qui est une autre application de la lampe à incandescence portable. Cette dernière est renfermée dans un petit tuyau métallique, entre un réflecteur à l'arrière et une lentille convergente en avant. Un léger déplacement de la lentille suffit pour rendre à volonté les rayons de lumière très divergents, parallèles ou même convergents, et pour faire ainsi varier, avec la plus grande facilité, l'étendue du champ lumineux. L'instrument s'applique sur le front au moyen d'une plaque et d'une courroie élastique. On le fait fonctionner soit avec une pile fixe, soit avec une petite pile portable.

Le photophore électrique laisse à la personne qui le porte la liberté de ses mains : aussi rend-il les plus grands services au médecin pour l'exploration de la bouche, de la gorge, des oreilles, ou bien au chirurgien lorsqu'il s'agit de pratiquer une opération sur un organe profondément situé. Il

sert également d'appareil d'éclairage pour les observations microscopiques. Mis en action par une pile qui se porte en sautoir, ou bien sur le dos, comme un sac de soldat, le même appareil se fixe au casque du pompier, ou bien sur le front des ouvriers, des mineurs et même des plongeurs, les éclaire et les laisse complètement maîtres de leurs mouvements.

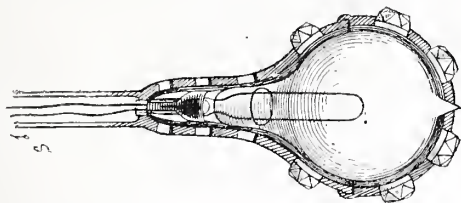


Photophore électrique.

Si ces applications d'une utilité incontestable méritent à juste titre le premier rang, il ne faut pas dédaigner cependant celles qui sont destinées à nous récréer et à charmer notre vue. Aussi regardons-nous comme très mérité le succès qu'ont obtenu les bijoux électriques. Ce sont en réalité de véritables photophores, dont la lentille est remplacée par des verres de différentes couleurs imitant les pierreries taillées, et dont la lampe électrique est réduite aux plus petites dimensions.

On donne à ces bijoux toutes les formes et les aspects imaginables : boutons de canne, épingles à cheveux, étoiles, croissants, diadèmes, broches en forme d'oiseaux, bouquets de fleurs lumineux, etc. ; tous ont obtenu un égal succès dans les bals et au théâtre.

L'une de nos figures représente la coupe d'une épingle à cheveux électrique. Un petit globe de



Bijou électrique. — Coupe d'une épingle à cheveux.

verre de deux centimètres de diamètre est entouré de pierres taillées. C'est la lampe contenant dans son intérieur le fil de charbon que le passage du courant doit rendre lumineux. Les deux fils conducteurs sortent du globe et descendent le

long de l'épingle. Cette disposition très simple permet de comprendre les effets de lumière que produisent tous les bijoux électriques au moment où le fil de charbon devient incandescent. Les rayons lumineux qu'il lance de toutes parts jaillissent à travers les morceaux de verre multicolores et taillés à facettes; ils s'en échappent sous la forme de gerbes étincelantes à reflets de diamant, de saphir, d'émeraude ou de rubis. La mobilité du bijou augmente encore cet effet fantastique et achève d'éblouir le spectateur.

Le bijou en forme de croissant est composé de deux pièces réunies par une charnière. Chacune d'elles est ornée d'un grand nombre de pierres taillées de diverses couleurs. On ouvre le bijou, on place au centre une petite lampe à incandescence, et on le referme; on le dispose alors savamment dans la coiffure, en ayant soin de dissimuler au milieu des cheveux et dans les plis de la robe les deux fils qui doivent amener le courant électrique.



Bijou électrique en forme de croissant.

La pile qui le produit a les dimensions d'un petit volume de format in-18 : il est facile de la mettre dans la poche ou de la cacher dans les jupes d'une danseuse. C'est une petite boîte divisée en deux compartiments contenant chacun un zinc, un charbon et une certaine quantité de liquide acide. Le tout est fermé assez hermétiquement pour résister à l'agitation de la marche ou de la danse; la pile pourrait même sans grand inconvénient être retournée pendant quelques instants. Deux boutons métalliques permettent d'y rattacher les fils de la lampe. Les deux éléments qui composent la pile ont une force suffisante pour porter à l'incandescence le fil de charbon contenu dans la lampe et donner au bijou un éclat éblouissant.

LES VANITÉS DE LA RUE.

Je me souviens qu'un jour, vers cinq heures du soir, notre cousine Euphrasie, revenant d'une promenade, entra comme un coup de vent dans le salon, enleva ou plutôt arracha de sa tête un beau chapeau neuf chargé de fleurs et de fruits d'une imitation parfaite, le jeta sur un canapé, puis s'enfonça dans une bergère, se couvrit le visage de ses deux mains, et se mit à sangloter.

J'étais enfant, timide, sensible à l'excès. Troublé, effrayé, je joignis les mains en regardant ma mère, qui me fit doucement un signe pour m'éloigner. J'obéis. En passant devant une glace, je me vis tout pâle.

Arrivé à ma chambre, je me perdis en suppositions sur ce qui pouvait causer une si grande douleur à notre cousine Euphrasie. Songez! elle était si bonne, et elle m'aimait tant! Il fallait qu'elle eût appris une bien mauvaise nouvelle. La frégate *L'Espérance*, où son frère Roger « l'Infernal » s'était embarqué le mois dernier à Brest, avait peut-être fait naufrage; ou bien ma pauvre grand-mère de Thomery, presque aveugle, était-elle tombée d'une échelle en cueillant pour nous ces beaux chasselas, nos délices? Ma mère l'avait pourtant bien priée d'être prudente... Après tout, ce n'était peut-être pas cela. J'avais entendu parler d'agents de change qui se sauvaient en Belgique ou en Angleterre. Ma tante était-elle ruinée? Quel autre malheur pouvais-je encore imaginer?

Las de chercher, je voulus continuer la lecture intéressante de naufragés emportés au pôle nord sur un glaçon; mais ce me fut impossible, tant je souffrais de l'impatience de savoir quel grave événement, quel désastre venait de troubler, peut-être à jamais, la paix, le bonheur de notre famille. Que notre diner allait être triste! et certainement on ne jouerait pas le soir, comme on me l'avait promis en récompense de mes bonnes notes, au loto-dauphin!

Enfin ma mère entra. Quelle surprise! elle était toute souriante: elle m'embrassa sur le front.

— Au nom du ciel! mère chérie, m'écriai-je, qu'est-il arrivé à ma cousine Euphrasie?

Ma mère me répondit avec une gravité comique:

— Personne n'a regardé son chapeau neuf!

J'étais ébahi: je ne comprenais pas; ma mère prévint mes questions en me demandant si les naufragés du glaçon étaient sauvés. Je n'appris que plus tard combien il y a de vive satisfaction à être admirée par les passants et surtout à être enviée par les passantes! Comment ne pas être reconnaissante pour un art qui peut procurer de telles jouissances! Et n'était-ce pas justice que la célèbre modiste Élina se fût retirée avant quarante ans avec un million dans une belle et riche villa, près de la modeste maisonnette de ma tante, au bord de l'Hyères!

Ah! les regards de la rue! quel empire! Et ne

croyez pas que ce soit un seul sexe que fascine leur pouvoir!

Vous rappelleriez-vous le bon M. Jacques Dutournet, que vous avez dû contempler trop longuement aux échéances, pendant de longues années, à travers le grillage d'un des bureaux du ministère des finances? Près de l'âge de la retraite, il n'était encore que sous-chef. Désespéré, il prit enfin à toutes mains son courage et fit feu de toutes ses « influences. » Il méritait vraiment de la bienveillance. C'était un vieux serviteur; mais il était impossible de l'élever en grade, il manquait de génie: on lui donna en compensation la croix, « pour services exceptionnels. » Cette récompense, qui coûta moins à l'État, non seulement apaisa M. Dutournet, mais l'exalta. En songeant aux regards de la rue, il entrevit du coup toute une perspective de nobles jouissances. Dès le jour qu'il eut le droit d'attacher à sa boutonnière un large ruban rouge, il dépouilla tout à fait le vieil homme: il commença une vie nouvelle. On l'avait vu assez longtemps trop peu soigneux de sa personne, courbé près de monceaux de dossiers, et promenant sa fausse manche usée sur le papier ministériel: on pouvait être tenté de le plaindre alors; on l'admira désormais. Chaque jour il descend de son quatrième étage, rue Chauchat, vers onze heures. Correctement vêtu, et non sans art, il a boutonné très haut sa redingote d'un brun foncé qui fait ressortir avec éclat le ruban, prix de sa longue patience: c'est la pièce principale de son costume. Il lui a poussé, dès qu'il est devenu libre, au-dessus des lèvres, deux petites moustaches blanches qui peuvent laisser supposer, si on le veut bien, rien n'y oblige, qu'il doit « l'honneur » à d'autres armes qu'une plume. Son chapeau, toujours soigneusement broissé, à bords assez larges, et sa canne à tête de chien en bronze avec des yeux d'émail, contribuent à donner à toute sa personne un air de fermeté et de sereine confiance en la vie qui imposent le respect. Ah! ce n'est pas lui qui rentrerait jamais au logis, une larme aux paupières, dépité de ne pas avoir été regardé. Point regardé! Il est prêt à affirmer qu'il l'a été partout, à tout moment, à chaque pas, par des milliers d'yeux, sur les trottoirs, aux fenêtres, aux portes, sur les boulevards, sous les feuillages des Tuileries ou des Champs-Élysées. N'est-il pas d'ailleurs bon à voir? Si vraiment! Vous pouvez sourire; mais réservez des censures plus sévères pour des prétentions moins innocentes: la vieillesse de cet excellent M. Dutournet est heureuse et fière... excepté aux jours de pluie.

Voici un autre souvenir plus sérieux. Je dinais chez l'académicien B... avec un étudiant, son pupille. C'était un jeune homme à l'esprit vif, curieux, aujourd'hui avocat estimé. Il confessa que rien ne l'amusaît comme de chercher à deviner, dans les rues, les conditions, les caractères, les qualités ou les défauts des personnes, femmes ou hommes. qui passaient près de lui; mais une chose

lui rendait assez difficile ses observations : on le regardait trop. Tous les yeux se fixaient sur lui, il ne savait pourquoi, cela le gênait, le troublait ? Peut-être un peu de fatuité lui eût insinué une réponse qui n'eût pas déplu à son amour-propre : il fallait, en effet, qu'il y eût dans sa personne quelque attrait particulier. Comment supposer le contraire ?

Nous ne savions trop que lui répondre, quand le respectable académicien, son tuteur, lui dit :

— Demain, Pierre, mettez des lunettes bleues. Gardez-les tout le jour dans les rues, et revenez ici le soir.

Ce conseil nous étonna.

— Quel est donc ce mystère ? fredonna tout bas le fils de M. B...

Le lendemain, l'aimable étudiant vint à la soirée, ses lunettes bleues à la main, et il nous dit :

— C'est vraiment merveilleux ! j'ai observé tout à mon aise, tant que j'ai voulu, dames, demoiselles, hommes de tout âge, et personne ne m'a regardé !

M. B... lui répondit en souriant :

— Les regards attirent les regards.

ÉD. CHARTON.



ESSAI NOUVEAU

SUR LA MUSIQUE CHEZ LES CHINOIS.

Suite. — Voy. p. 234 et 287.

QUATRIÈME ORCHESTRE.

Le cortège de l'empereur a son orchestre particulier. Ce quatrième orchestre forme cinq corps de musique dont le premier, appelé *Tsien-pou-tayuo*, précède le cortège impérial dans les circonstances ordinaires. Il se compose des instruments suivants :

Quatre grandes Trompes d'airain
(Ta-t'ong-kuo, fig. 1).

Cet instrument a 1^m.76 de long, le pavillon 0^m.20 de diamètre, et l'embouchure 0^m.013 de diamètre. Le son rendu par les *Ta-t'ong-kuo* ressemble à celui de nos trompes en terre du carnaval.

Quatre petites Trompes d'airain
(Siao-t'ong-kuo, fig. 2).

Même instrument que le précédent.

Longueur, 1^m.29 ; diamètre du pavillon, 136 millimètres ; diamètre de l'embouchure, 68 millimètres.

Quatre Hautbois chinois (Kin-kéou-kuo, fig. 3).

Cet instrument de bois, à pavillon de cuivre, est percé de sept trous par devant et un derrière.

Longueur totale de l'instrument, 53 centimètres ; embouchure, 1 centimètre de diamètre ; pavillon, 136 millimètres de diamètre.

Le deuxième corps de musique du quatrième

orchestre précède le palanquin de l'empereur dans les grandes solennités. Il se compose des instruments suivants :

Dix Gongs d'airain (Kin, fig. 4).

Diamètre, 0^m.218. Profondeur, 71 millimètres. Surface absolument plate.

Quatre Gongs d'airain (T'ong-kou).

Ces gongs ont 0^m.306 de diamètre. Profondeur, 51 millimètres. Au centre de la surface se trouve un renflement formant un rond de 84 millimètres de diamètre et de 25 millimètres d'élévation.

Quatre petits Gongs (T'ong-kien).

Même forme que l'instrument précédent, mais moitié moins grand.

Quatre Gongs d'airain (Tcheng, fig. 5).

Cet instrument a la forme d'un bassin ; il est retenu par 6 tenons dans un cerceau de bois. Le diamètre du gong est de 26 centimètres ; son rebord est de 27 millimètres, et sa profondeur de 41 millimètres.

Deux Trompes mongoles (Mongou-kuo, fig. 6).

Instrument de bois à pavillon de cuivre. Longueur, 2^m.82. Diamètre du pavillon, 23 centimètres ; diamètre de l'embouchure, 9 millimètres.

Vingt-quatre Trompes (Hoa-kuo, fig. 7).

Cet instrument a la forme d'un eigare ; il est en bois et long de 1^m.71. Son diamètre maximum est de 13 millimètres ; l'embouchure a un diamètre de 24 millimètres, et l'ouverture inférieure un diamètre de 27 millimètres. Cette trompe est cerclée de cuivre de distance en distance dans toute sa longueur.

Deux paires de grandes Cymbales d'airain
(T'ong-p'an, fig. 8).

Ces deux paires de cymbales sont de dimensions différentes ; les plus grandes mesurent 56 centimètres de diamètre.

Deux Tambours de marche (Hing-kou
ou Fo-lo-kou, fig. 9).

Ce tambour a la forme d'une jarre ; il est haut de 47 centimètres ; sa surface supérieure a 56 centimètres de diamètre ; sa surface inférieure, 16 centimètres de diamètre. — Se joue avec deux baguettes.

Quarante-huit petits Tambours plats
(Long-kou).

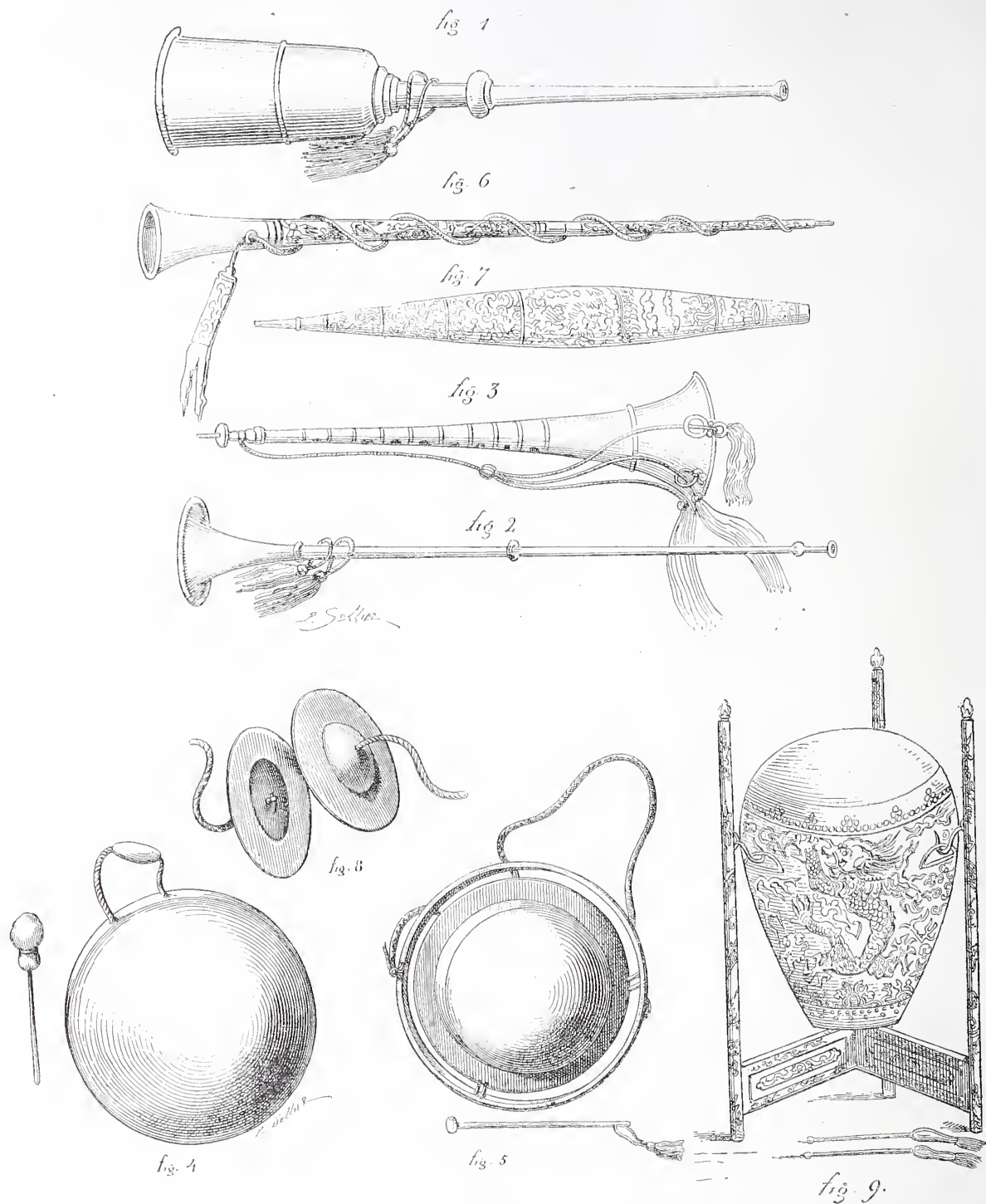
Ce genre de petit tambour est haut de 20 centimètres ; son diamètre est de 48 centimètres.

Les autres instruments de cet orchestre sont déjà décrits ; ce sont : 16 flûtes *Tih*, 2 orgues portatives *Cheng* (page 236, fig. 9), deux jeux de gongs *Fun-lo*, deux flûtes *Koan*, quatre claques-bois, quatre

tambours *Tchang-kou* (p. 288, fig. 3), huit hautbois *Kin-k'ou-kuo*, seize grandes trompes *Ta-t'ong-kuo*, seize petites trompes d'airain *Siao-t'ong-kuo* (p. 327 et fig. 2).

Lorsque l'empereur est en voiture, l'orchestre que nous venons de décrire subit quelques modifications que nous croyons inutile de signaler.

Le troisième et le quatrième corps de musique



du quatrième orchestre ne contiennent aucun instrument que nous n'ayons déjà décrit. Le premier, appelé *Nao-ko-kou-tchouei*, ne joue qu'à la porte méridionale du palais impérial lorsque l'empereur y passe.

Le second, appelé *Nao-ko-tsing-yuo*, accompagne le souverain à cheval.

Le cinquième corps de musique du quatrième orchestre s'appelle *Tao-in-yuo*. Il joue à la sortie ou à l'entrée de l'empereur dans l'intérieur du pa-

lais, et sert à marquer la fin des cérémonies du culte civil national des Chinois.

Parmi les instruments de ce corps de musique, le seul que nous n'ayons pas décrit est un tambour de marche haut de 41 centimètres sur 78 centimètres de diamètre.

A suivre.

C. DEV.

UNE PEINTURE ANTIQUE.



Fresque antique d'Herculaneum conservée au Musée de Naples. — Dessin de M. Hector Leroux (1).

Cette peinture antique a été découverte, en février 1761, dans les fouilles d'Herculaneum, sous Portici, parmi les ruines du théâtre, qui pouvait contenir de huit à dix mille spectateurs : elle était ensevelie à une profondeur de plus de 20 mètres depuis l'an 79 (1). On la désigne quelquefois sous le titre de « Toilette de la mariée » ; on peut aussi bien n'y voir qu'une scène de la vie ordinaire, et dire simplement « Femmes à leur toilette. » Quel que soit le sujet, ces figures sont belles, gracieuses, et d'un style supérieur à celui de la plupart des fresques décoratives de Pompéi, de Stabies ou d'Herculaneum, non pas à toutes cependant.

La peinture de grand style des anciens n'est pas représentée seulement, par exemple, au Vatican, dans le tableau des « Noces aldobrandines », ou dans les cinq images de « Femmes mythiques. » Si l'on désire se faire quelque idée de ce qu'il y a

eu de plus élevé dans l'art de la peinture antique, grecque ou romaine, on doit en chercher quelques beaux spécimens parmi les grands tableaux à sujets mythologiques des cinq salles de l'entrée du Musée de Naples et sur les vases peints. On ne résiste pas devant ces œuvres à un sentiment de véritable admiration. Que serait-ce si on avait sous les yeux une peinture de Phidias, qui fut peintre avant d'être sculpteur (2) ; de son frère Pancœnos, qui avait décoré le temple de Jupiter Olympien et le Pécile ; du divin Apelle, qui devait être pour les Grecs ce que Raphaël est pour les modernes ; de Zeuxis, de Timagoras, de cent autres

(1) Nous devons adresser de sincères remerciements à M. Hector Leroux, qui a bien voulu interrompre d'importants travaux pour dessiner, à notre intention, cette copie d'une des plus agréables peintures du Musée de Naples. M. Hector Leroux écrit, avec dessins, un *Essai sur le costume antique* et une *Histoire illustrée des vestales*.

(2) Qui peut douter que les peintures de Phidias n'aient été dignes de son génie, de même que les Sibylles de la chapelle Sixtine le sont du génie de Michel-Ange ?

(1) Voy., sur Pompéi et Herculaneum, nos Tables.

dont nous n'avons malheureusement que les noms ?

« La peinture des anciens est une perfection dans son genre, a dit un auteur d'une grande autorité ⁽¹⁾; mais dans celles de leurs œuvres dont nous connaissons des copies, l'invention est supérieure à l'exécution... Le détail n'est jamais achevé jusqu'à la pleine réalité, tandis que ce qui est essentiel est rendu avec une grande énergie et peu de lignes... Devant plus d'une de ces copies, on se demande : Cette figure, cette scène, pouvait-elle être exprimée d'une manière générale avec plus de beauté, plus de clarté, plus de grâce ? Et ordinairement l'on trouve atteinte la perfection suprême, quoique l'exécution soit superficielle. »

ÉD. CH.



LA DETTE D'ANNE BEDE.

NOUVELLE HONGROISE ⁽²⁾.

Les juges siégeaient.

Dehors, le brouillard s'appesantissait sur l'imposant édifice et semblait en étreindre les murs; il se collait contre les fenêtres, cachant leurs fleurs de neige.

Dans la salle, l'air était épais et étouffant. Il sentait les fourrures des paysans et l'eau-de-vie. D'ailleurs, le ventilateur de plomb ne tournait que lentement, lâchement, dans la vitre supérieure de la fenêtre.

Les juges s'appuyaient d'un air fatigué contre le dos de leurs chaises. L'un d'eux fermait les yeux et laissait tomber sa main inerte, en écoutant les grincements de la plume du greffier. L'autre bâillait et battait la table verte avec son crayon. Le président poussait ses lunettes jusqu'au bout de son nez, et essayait son front humide. Ses yeux gris, au regard glacial, étaient attentivement attachés sur la porte d'où sortaient les personnes impliquées dans les procès en cours de jugement et sur lesquels on venait de prononcer.

— Y a-t-il encore quelqu'un ? demanda-t-il d'une voix lente et peu affable à l'huissier.

— Une fille, répondit celui-ci.

— Eh bien, faites entrer cette fille.

La porte s'ouvrit et la fille entra.

Un courant d'air frais se glissa dans la salle avec elle et vint doucement éventer les figures et chatouiller les paupières des assistants. En même temps, un rayon de soleil sembla percer le brouillard épais et danser, entre les fleurs de neige de la fenêtre, sur les murs et les meubles de la salle d'audience.

Une jolie personne ! Sa petite jaquette fourrée, brodée en fleurs, allait si bien à sa taille élégante

(1) J. Burckhardt, *le Cicerone*, traduit par Auguste Gérard, etc. 5^e édition, Firmin-Didot.

(2) L'auteur, Coloman Mikszath, né dans un village du comté de Nograd, vit à Budapest. C'est un des littérateurs hongrois les plus estimés. Cette touchante nouvelle est empruntée à l'excellente *Revue internationale* dirigée par MM. Angelo de Gubernatis et Auguste Fantoni.

et proportionnée, qu'elle semblait collée sur une statue. Elle baissait doucement ses yeux noirs; son beau grand front se plissait. Son aspect était charmant, ses mouvements étaient pleins de grâce; le bruit léger de ses jupes empesées enchantait tout le monde.

— Qu'y a-t-il enfant ? demanda le président avec indifférence.

La fille arrangea le mouchoir noir couvrant sa tête et répondit avec un profond soupir :

— Mon affaire est triste, bien triste.

Sa voix tendre et douloureuse touchait aux cœurs comme de la bonne musique qui, lorsqu'on ne l'entend déjà plus, semble encore vibrer en l'air et changer tout homme et toute chose par son influence mystérieuse.

Les figures des juges n'étaient plus si moroses. Le portrait du roi et celui plus éloigné du *Judex Curia* paraissaient lui faire, du haut du mur silencieux, des signes bénins l'invitant à raconter cette affaire bien triste.

— Voici l'écrit, dit-elle; il la racontera bien mieux que moi....

Seulement, il lui faut d'abord le chercher; il faut défaire le crochet supérieur de son corsage et l'en tirer.

Le crochet s'est détaché... il est tombé à terre. Elle se penche modestement pour le ramasser et elle laisse tomber l'écrit aussi.

Le président détourne sa tête grise sévère et tend sa grosse main vers l'écrit.

— Un jugement, murmure-t-il, comme ses yeux parcourent le document. Anne Bede est assignée, pour aujourd'hui, afin de subir sa peine de six mois d'emprisonnement.

La fille incline tristement la tête, et comme elle la penche très bas, le mouchoir de deuil glisse en arrière. Alors, une tresse épaisse de sa riche chevelure noire tombe toute dénattée sur sa figure. Ah ! il vaut mieux la couvrir, car si elle était blanche comme le lis tout à l'heure, elle est presque pourpre de honte à présent.

— Nous avons reçu cet écrit il y a huit jours, balbutie-t-elle d'une voix brisée. M. l'huissier l'a apporté lui-même et nous a expliqué ce que cela veut dire. Et ma pauvre mère m'a dit : « Va, ma fille, la loi c'est la loi ; on ne doit pas la prendre en plaisanterie ». Je suis donc venue pour subir les six mois.

Le président essuie ses lunettes deux fois; son regard froid et mécontent cherche les figures de ses collègues, la fenêtre, le plancher, le grand poêle de fer, dans la porte trouée duquel des yeux de feu étincelants le regardent fixement, et il murmure involontairement :

— La loi c'est la loi.

Puis il lit et relit de nouveau la citation, les griffonnages sur la page blanche; mais ils sont certainement exacts en déclarant qu'Anne Bede a été condamnée à un emprisonnement de six mois pour avoir recélé des objets volés.

Le ventilateur de plomb se met à tourner avec une rapidité frénétique. Certainement le vent s'élève au dehors; il secoue les fenêtres et siffle à travers les crevasses comme pour faire frissonner les gens : « La loi c'est la loi. »

La tête du juge s'incline affirmativement devant cette voix surnaturelle; sa grosse main sonne l'huissier.

— Accompagnez Anne Bede chez l'inspecteur des prisons.

L'homme prend l'écrit, la fille se tourne en silence; mais sa petite lèvre rose tremble convulsivement, comme si elle cherchait des paroles.

— Peut-être as-tu encore quelque chose à dire?

— Rien... rien.... Seulement, je suis Lisette, Lisette Bede; car... savez-vous... s'il vous plaît?... Anne, c'est ma sœur. Nous l'avons enterrée il y a huit jours, pauvre fille!

— Alors, tu n'es donc pas condamnée, toi?

— Ah! bon Dieu! Pourquoi donc me condamnerait-on? Je ne fais jamais de mal à une mouche.

— Mais alors, pourquoi viens-tu ici, folle que tu es?

— Eh bien... s'il vous plaît? c'est qu'elle est morte pendant que *cette affaire* était devant la Table royale ⁽¹⁾. Quand elle a été couchée dans la chambre aux fleurs, cet ordre au sujet des six mois est arrivé, certifiant qu'il faudrait les subir. Oh! comme elle l'a attendu! C'est bien qu'elle n'a pu vivre assez longtemps pour le recevoir. Elle ne s'était pas imaginé cela...

Les larmes lui viennent aux yeux à ce souvenir; elle peut à peine continuer :

— Quand elle y a été couchée sans mouvement, les yeux fermés, muette et sourde à jamais, ma mère et moi nous lui avons promis de réparer tout le mal qu'elle a fait pour son fiancé (car elle a beaucoup aimé ce Gabriel Kartony; c'est pour lui que sans le savoir elle a péché). Donc, nous avons pensé...

— Quoi, mon enfant?

— Qu'il faut qu'elle reste parfaitement tranquille dans ses cendres mortelles... Que personne ne puisse dire qu'elle lui doit quelque chose... Ma mère payera l'amende, et moi je subirai à sa place ces six mois dans la prison du comté.

Les juges se regardent l'un l'autre en souriant : « Quelle simplicité! quelle naïveté! » La mine du président lui-même ne paraît plus si cérémonieusement glaciale. Et ce n'est pas exactement son front qu'il essuie de son mouchoir jaune; quelque chose au-dessous, peut-être...

— C'est bien, ma fille, dit-il doucement. Mais, voyons; maintenant je me rappelle....

Il appuie son front sur sa main et fait semblant de penser profondément.

— Si, si, il y a une grande erreur dans cette affaire. Nous vous avons envoyé un document faux....

La fille lève ses grands yeux mélancoliques vers le vieillard et l'interrompt avec une sorte d'emportement :

— Voyez-vous! voyez-vous!

Il y a un reproche si douloureux dans sa voix, que le vieux président prend encore son mouchoir. Cet homme impitoyable est tout ému. Il s'approche de la fille, il passe tendrement la main sur ses cheveux noirs :

— Là-haut, dit-il doucement, là-haut la justice a porté un autre jugement. Va chez toi, ma fille; salue ta mère de ma part, et dis-lui que ta sœur Anne était innocente.

— Nous l'avions bien pensé! murmure-t-elle tout bas, en serrant sa petite main sur son cœur.

COLOMAN MIKSZATH.

— o —

LAVATER.

Voyez les Tables.

L'homme de bien que représente notre gravure est Lavater, le pasteur de Zurich. Il mourut dans sa soixantième année, après une bien longue agonie qui dura quinze mois; lui, l'homme de paix et de charité, l'homme candide par excellence, mourut des suites d'un coup de fusil que lui porta un soldat pris de vin. C'était le 26 septembre 1799 le jour de la bataille de Zurich, où Masséna avait chassé les Russes et occupé la ville; dans l'après-midi les soldats se répandirent par les rues criant et buvant; il en vint aussi sur la petite place de l'église Saint-Pierre, où Lavater était pasteur : deux d'entre eux se postèrent devant une maison voisine du presbytère, où demeuraient deux vieilles dames, et crièrent :

— Du vin, du vin!

— Vous n'êtes pas devant une auberge, leur dit Lavater depuis sa fenêtre; mais je vais vous apporter du vin.

Il leur apporta, en effet, du vin et du pain, et, leur frappant amicalement sur l'épaule, il dit :

— Voici; buvez à votre aise.

Il leur offrit encore de la monnaie qu'ils refusèrent; l'un d'eux, un grenadier, dit :

— Merci, brave homme; adieu, cœur de frère!

Surviennent d'autres soldats surexcités, et le tapage commença; l'un d'eux, un petit maigre, raconta qu'il avait été prisonnier des Russes, qui lui avaient volé sa chemise, et qu'il voulait une chemise.

— Je n'ai pas de chemise à vous donner, dit Lavater, mais voici de l'argent.

Et il lui donna la monnaie qu'il avait dans sa poche.

— Non, gros écu pour chemise! criait le soldat qui savait quelques mots d'allemand, en s'avançant furieux et en dégainant son sabre.

Lavater se dirigea vers le groupe où était le grenadier et le pria de lui porter secours; mais

(1) Tribunal de second appel.

celui-ci, changeant subitement de ton, exige de l'argent et lui met la baïonnette sur la poitrine; Lavater, ainsi qu'un bon bourgeois présent, cherche à écarter le fusil; le coup part, et la balle entre dans sa poitrine.

Ce fut une consternation générale quand on sut que le bon pasteur avait été blessé mortellement : la balle était entrée à droite, sortie à gauche, quatre pouces plus loin, à la hauteur des dernières



Maison devant laquelle fut blessé Lavater.

côtes; on crut que l'estomac était lésé. Quoique assez superficielles, ses deux blessures ne devaient plus se guérir. Les premiers jours, ses douleurs furent cuisantes : aussitôt qu'elles lui laissèrent un peu de répit, il se remit à écrire, correspondre, versifier; son entrain n'était pas diminué. Il resta couché pendant les mois d'octobre et novembre. En décembre, il put se lever, on crut que la guérison serait complète; le dimanche 15 décembre, il put à sa grande joie remonter en chaire, et il prêcha plusieurs dimanches de suite; il dut même remplir un pénible devoir, c'était d'aller voir dans sa prison un espion autrichien condamné à mort, et de l'accompagner au lieu du supplice.

Mais l'hiver 1800 fut très froid; il tomba malade, une toux pernicieuse le fit souffrir, les blessures empirèrent et les mauvais jours revinrent; il alla aux eaux, fit un séjour à la campagne; les jours passables devinrent de plus en plus rares, et enfin,

le 2 janvier 1801, la mort termina ses longues souffrances.

Une des dernières poésies qu'il fit furent sept vers hexamètres dédiés au soldat qui l'avait blessé, mais qui resta inconnu et ne les vit sans doute jamais. Voici la traduction de cette pièce curieuse et touchante : « Dieu veuille te pardonner, comme je te pardonne de tout mon cœur. Puisses-tu ne jamais souffrir tout ce que j'ai souffert à cause de toi. Si ces lignes arrivent jamais jusqu'à toi, qu'elles te soient un gage de la bonté du Seigneur, qui donne pardon, rémission et salut au pécheur repentant. Dieu mette dans mon âme de grandes prières pour toi, afin que je te souhaite, sans arrière-pensée, de nous embrasser un jour sous les yeux du Seigneur. »

Toute son existence eut ce caractère de bonté qui le rendait si cher à sa paroisse; mais ce qui le fit connaître au loin, ce furent ses nombreux ouvrages. Il en publia sur toutes sortes de matières en prose et en vers; il était exubérant de vie et d'entrain, et composait avec une merveilleuse facilité; mais ses ouvrages portèrent souvent le caractère de l'improvisation et de l'ébauche. Il publia plusieurs poèmes épiques, en alexandrins, comme c'était de mode alors, dans le mètre d'Homère et de Virgile; l'un entre autres sur Ponce-Pilate. Il écrivit beaucoup de sermons, des chants patriotiques, et surtout des cantiques sacrés, dont plusieurs se chantent encore aujourd'hui dans les églises. Sa prédication était brillante et émouvante; un nombreux public venait l'écouter. Sa correspondance fut énorme; il connaissait les auteurs d'alors, était lié d'amitié avec beaucoup d'entre eux; puis on le consultait comme un guide spirituel. Une fois, il fut nommé au poste de pasteur de l'église de Brème, mais il ne voulut pas quitter sa paroisse de Saint-Pierre et sa ville natale; il se contenta de faire un voyage jusque vers ceux qui lui avaient fait l'honneur d'un pareil appel, et son voyage fut un véritable triomphe : il prêcha plusieurs fois dans cette ville au milieu d'un grand concours de population qui voulait entendre le célèbre prédicateur.

Un des auteurs avec lesquels il fut le plus lié est Goethe. Ils avaient une fois fait ensemble un voyage de quelques jours aux bains d'Ems. Goethe était dans toute l'exubérance de ses vingt-cinq ans et déjà connu par son Werther; il vint, en 1779, revoir Lavater à Zurich pour clore un voyage fait en compagnie de son patron le grand-duc de Weimar. L'amitié de Goethe était bien vive alors, car il écrivit à Mme de Stein que « Lavater était ce qu'il y avait de plus considérable en Suisse, et que les moments passés avec lui avaient été les plus agréables de son voyage. »

Plus tard, Goethe se refroidit; les écrits religieux et mystiques de Lavater ne pouvaient plaire à ce génie si sereinement indifférent pour tout enthousiasme religieux ou politique, et le bon pasteur, qui l'avait d'abord attiré par son entrain, sa

bonté, son langage de Zurich, pittoresque, raboteux et naïf, l'ennuya avec sa foi, ses dithyrambes et ses tentatives de conversion. Les fascicules du poème de Ponce-Pilate, qu'il recevait à leur apparition, l'étonnaient et l'agaçaient; il trouvait que le bon sens manquait à son pauvre ami; il écrivit alors à M^{me} de Stein : « Ce Lavater est curieux avec sa foi : il est comme un homme qui vous parlerait avec la plus grande lucidité de la terre, de

sa conformation, des mers, de la marche de la planète, puis vous dirait tout à coup : « A propos, » je dois ajouter une remarque; il faut que vous sachiez que tout ce grand univers pivote sur le dos d'une tortue qui le porte à travers l'espace. »

L'ouvrage qui répandit le plus le nom de Lavater fut son essai en quatre grands volumes sur la *Physiognomonie*. Le premier parut en 1772, Lavater avait trente ans. Le même mysticisme qui règne



Derniers moments de Lavater. — Peinture de M. Anker.

dans sa théologie et dans ses ouvrages religieux se retrouve dans ce livre, et aussi sa même bonté. Le titre déjà en montre la tendance : *Essais de physiognomonie, ou l'Art d'apprendre à connaître les hommes et à les aimer*. Bien des chapitres ressemblent à des prières. Ces études furent traduites en français et parurent à la Haye en partie du vivant de l'auteur; elles sont curieuses à parcourir et à feuilleter, et toutes remplies de gravures intéressantes; l'on est étonné de cette richesse d'illustration, et l'on se demande comment lui, pasteur de Zurich, a pu parvenir à se procurer un nombre si considérable d'images. Il s'était lié avec beaucoup de dessinateurs et de graveurs. Les portraits en silhouette étaient à la mode alors, et elles abondent dans ces volumes. Dans les premiers Essais, il exprime l'espoir de pouvoir un jour formuler à force d'expérience et d'observation des règles si précises que la physiognomonie

deviendrait une science exacte. Mais le quatrième volume ne parut, de même que le premier, que sous la modeste forme de fragments, et il évita de prononcer les formules qu'on attendait de lui. Le traducteur et l'éditeur de la Haye n'évitèrent pas cet écueil : à la fin du quatrième tome, qui parut après la mort de Lavater, ils arrivèrent avec des règles et des principes et tombèrent dans l'absurde. Lavater avait un tact physiognomonique très fin; sa première impression le trompait peu, puis il était très observateur et scrutateur : aussi a-t-il amassé beaucoup de remarques curieuses qui excitent le lecteur à observer et à scruter à son tour le visage de ses semblables. Dans ses textes sur les gravures qu'il commente, il est rarement content des peintres, Holbein excepté et peut-être Chodowiecki : il ne voulait pas de portraits idéalisés; il trouvait qu'idéaliser c'est affaiblir le caractère du modèle, et c'est l'homme qui l'intéressait et non

le style du peintre. Dans ces chapitres, il y a certaines pages remplies d'observations judicieuses qui certainement n'ont pas vieilli.

Cette œuvre si originale, si nouvelle, et si faible par bien des côtés, lui attira des critiques très amères : on trouvait qu'il n'avait pas le sens commun, que le luxe de la mise en scène était exorbitant. En tête de l'ouvrage étaient nommés les souscripteurs, parmi lesquels étaient toutes les têtes couronnées d'alors ; on blâma sa prétention et on le trouvait ridicule. Mais il ne se laissa pas émouvoir ; son entrain au travail, sa joie de produire, d'écrire, de versifier, de prêcher et surtout d'aimer son prochain, était si grande que mille projets jaillissaient sans cesse d'une source abondante et l'entretenaient dans une atmosphère sereine.

Un petit livre de Lavater devint très populaire, et nous devons le mentionner ; c'est le *Journal d'un observateur de soi-même* (1). Une fois, un 1^{er} janvier, il commence à faire un journal intime où il veut noter les fautes qu'il a commises pour chercher à les éviter. Il commence par inscrire douze résolutions qu'il veut lire tous les jours, et d'après lesquelles il s'examinera chaque soir en toute humilité devant Dieu, pour voir s'il a avancé dans le bien. Ce journal continua pendant assez longtemps : le premier mois il y a de longues narrations, on voit que cela l'amuse ; il y a entre autres la mort d'un ami avec force détails et analyses curieuses sur lui-même. Écrit pour lui, comme moyen d'arriver à une perfection relative, le journal fut découvert par un ami dans ses papiers, enlevé de chez lui et publié sans nom d'auteur. L'ami avait eu soin, pour dépister les curieux, de changer certaines choses extérieures qui devaient rendre l'auteur méconnaissable. L'ouvrage fut lu avec plaisir, se répandit, et ce n'est que plus tard qu'on apprit le nom de celui qui l'avait écrit. Il eut plusieurs éditions, fut traduit en français et imprimé, il y a quarante ans, par une société pour la traduction d'ouvrages chrétiens allemands.

Deux images furent très populaires dans son pays, et on les voyait encadrées dans bien des maisons. Ce sont deux pendants sous lesquels sont quelques vers hexamètres de Lavater. Les compositions pourraient bien être de lui, elles furent gravées par un de ses amis. L'une est une figure de femme appuyée sur une ancre et représente l'Espérance ; l'autre, plus intéressante, nous montre un vieillard avec une longue barbe blanche, la tête chauve ; il est drapé à l'antique, et est assis sur une montagne ; auprès de lui est quelque ermitage d'où l'on voit un paysage très étendu avec lacs et rivières et le soleil couchant. Il lève un bras et de la main salue ce spectacle, de l'autre il tient un bâton. La traduction des vers est à peine possible : ce ne sont que nombreux adjectifs en exclamations jetés comme des fusées : c'est un langage

dithyrambique comme les paroles d'une cantate :

« Au revoir, soleil couchant ! noble pensée ! au revoir, astre chéri qui disparais ! Je te reverrai encore, et jamais je ne te verrai pour la dernière fois... »

La petite place Saint-Pierre, où fut la demeure de Lavater, est restée ce qu'elle était en 1799. L'ancien Zurich est bâti sur un terrain accidenté ; resserrées dans ses murailles, ses maisons étaient hautes, ses places étroites : la ville moderne, avec les va-et-vient des gares et de toute la vie que comportent les exigences de notre génération, s'est étendue sur des terrains plus accessibles ; le voyageur est d'autant plus frappé quand il arrive à ces rues témoins invariables d'un autre âge. Il y a plusieurs escaliers sur cette place, une grande fontaine, d'un côté le presbytère, de l'autre l'église, comme au temps de Lavater.

Dans les développements de la ville on a repris les terrains d'un ancien cimetière qui s'est trouvé au milieu des maisons et qui ne servait plus depuis vingt-cinq ans. C'est là qu'était enterré Lavater. On a pieusement exhumé ses restes qui reposaient là depuis quatre-vingts ans ; et on les a transportés sur la place Saint-Pierre ; maintenant, il est enterré au pied du mur de l'église ; son nom, gravé sur une belle plaque de marbre, rappelle aux fidèles d'aujourd'hui le pasteur si aimé de leurs ancêtres.

BERGER (1).

— o o o —

LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS.

Le 19 juillet 1821, au sein d'une réunion composée de plusieurs hommes éminents, la pensée fut exprimée que la science retirerait avantage de la fondation d'une Société de géographie. Un règlement fut publié le 7 novembre, et une circulaire invita toutes les personnes amies de la science géographique, et qui désireraient devenir les membres fondateurs de la Société nouvelle, à se réunir à l'Hôtel de ville de Paris le 15 décembre 1821. Cet appel fut entendu : 217 personnes se présentèrent et se firent inscrire.

Les plus grands noms de la science inaugurèrent cette liste ; on y remarquait entre autres : Barbié du Bocage, le célèbre géographe du ministère des affaires étrangères ; Fourier, le savant géomètre ; Jomard, auquel on doit une bonne part du grand ouvrage sur l'Égypte et la création du dépôt des cartes géographiques de la Bibliothèque nationale ; l'orientaliste Langlès ; l'archéologue Letronne ; Malte-Brun, l'un des rénovateurs de la géographie ; de Rossel, à qui notre marine doit des services signalés ; l'érudite Walekenaer, etc.

La présidence fut donnée à l'illustre géomètre de Laplace.

(1) Voy. des fragments de cet ouvrage dans notre t. XIII, 1845, p. 161, 174, 186, 194, 238, 402.

(1) Pseudonyme. — Voy. l'article sur les Fontaines de Berne, t. II (2^e série), p. 196.

Ces fondateurs de la première Société de géographie qui ait existé dans le monde avaient compris que l'histoire, la politique, l'éthnographie, l'art de la guerre sur terre et sur mer, la science nautique, les sciences naturelles et un grand nombre d'autres branches des connaissances humaines, enfin l'industrie et le commerce, reposent sur les notions précises qu'on peut avoir du globe. Ils se mirent ardemment à l'œuvre et ne tardèrent pas à indiquer la voie à suivre pour marcher au but : il fallait provoquer des voyages de découvertes, décerner des prix aux plus méritants, propager dans tous les esprits le goût des études géographiques, publier des cartes et des mémoires.

Soixante-quatre ans se sont écoulés depuis que l'appel de ces initiateurs fut entendu du monde entier, et pendant toute cette période la Société n'a cessé de contribuer de tous ses efforts au progrès des sciences géographiques.

Elle a publié un précieux recueil de mémoires, notamment le texte français original des Voyages de Marco Polo, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale; l'Orographie de l'Europe; de curieux Voyages en Orient et en Perse; la Géographie d'Édrisi, traduite de l'arabe en français par P. Amédée Jaubert; la Grammaire et le Dictionnaire de la langue berbère en caractères arabes, par Venture de Paradis, revus par Amédée Jaubert; le mémoire sur la partie méridionale de l'Asie centrale, ainsi qu'un mémoire sur l'éthnographie de la Perse, par Nicolas de Khanikof, etc.

La Société dépense des sommes relativement élevées à faire mettre en œuvre les documents et notes rapportés par les explorateurs. — Elle fait dessiner leurs cartes d'après les notes, journaux de voyage et des explorateurs. — La mise en œuvre des matériaux rapportés par le Dr Crevaux a coûté près de 40 000 francs, représentés par un atlas de 39 planches donnant, à grande échelle, le figuré des cours d'eau relevés par le Dr Crevaux. — Il a été fait de même pour le voyage en Arabie de Ch. Huber.

Peu d'années après sa constitution, la Société vit se fonder successivement en divers pays plusieurs associations animées comme elle du désir de contribuer à faire de mieux en mieux connaître la terre. Berlin (1828), Londres (1830), Saint-Petersbourg (1845), Leipzig (1861), Dresde (1863), etc., imitèrent l'exemple de Paris et possèdent aujourd'hui des sociétés géographiques plus ou moins florissantes en raison du milieu où elles vivent. En France, des Sociétés de géographie et de géographie commerciale se sont successivement constituées à Lyon, Bordeaux (1), Marseille, Paris, Montpellier, Oran, Nancy (2), Rouen, Douai (3), Alger,

Bourg, Dijon, Brest, Lille, Lorient, Nantes et Toulouse. La Société entretient d'excellents rapports avec toutes ces sociétés, qui sont des émules, non des rivales.

La Société de géographie ne s'est pas contentée de faire imprimer son *Bulletin* et des *Mémoires*, de faire dresser des cartes, de correspondre avec les savants et les principales associations du globe. Elle a, dès son origine, institué des prix destinés à récompenser les explorateurs qui se signalent par d'importantes découvertes et les auteurs de travaux ou de recherches utiles au développement des sciences géographiques. C'est ainsi qu'elle a distribué environ cent soixante prix ou médailles d'encouragement (1), dont 92 à des Français et 79 à des étrangers; c'est ainsi qu'elle a inscrit dans son règlement qu'elle accorderait le titre de membre aux voyageurs français et celui de correspondant aux voyageurs étrangers qui obtiendraient la grande médaille d'or dont elle récompense les grandes découvertes.

Parmi les explorateurs qui méritèrent cet honneur, citons, en première ligne, René Caillié qui, seul et sans appui, réussit à pénétrer dans la mystérieuse Tombouctou. C'est en 1830 que lui fut décernée la grande médaille d'or de la Société. Le voyage de René Caillié avait été l'objet d'attaques assez vives, et la Société, grâce aux lumières et au dévouement de d'Avezac et de Jomard, put rendre solennellement justice à l'intrépide voyageur. Citons encore, parmi les lauréats de la grande médaille d'or, le capitaine John Franklin, les capitaines John et James Ross, Alcide d'Orbigny, le capitaine Callier, Dubois de Montpéreux, l'amiral Dumont d'Urville, d'Arnaud, les frères d'Abbadie, le docteur Barth, Livingstone, le docteur Kane, Burton et Speke, de Khanikof, Henri Duveyrier, Samuel Baker, Doudart de la Grée et Francis Garnier, Alfred Grandidier, le docteur Gustav Nachtigal, le commandeur Cameron, Henri Stanley, Savorgnan de Brazza, A.-E. Nordenskiöld, et bien d'autres dont les noms sont chers à la science et dont les efforts ont agrandi le cercle des connaissances humaines.

La bibliothèque de la Société de géographie comprend aujourd'hui plus de vingt-cinq mille volumes ou brochures et plus de trois mille cartes.

La Société a publié un ouvrage de M. Jackson donnant la liste des ouvrages où se trouvent des bibliographies géographiques; — un ouvrage de M. Duveyrier sur la confrérie des Senoïtoï, et, du même auteur, une liste de positions géographiques déterminées en Afrique.

Convaincue que l'étude du globe avait été trop négligée en France, la Société, en 1872, et avec l'autorisation du ministre de l'instruction publique, a ajouté aux prix universitaires deux prix spéciaux.

(1) La Société de Bordeaux a des sections à Agen, Bergerac, Blaye, à Rochelle, Mont-de-Marsan, Périgueux et Tarbes.

(2) La Société de Nancy a des sections à Bar-le-Duc et Épinail.

(3) La Société de Douai a des sections à Amiens, Arras, Béthune, Boulogne, Cambrai, Charleville, Dunkerque, Laon, Saint-Omer, Saint-Quentin et Valenciennes.

(1) Ces prix se répartissent ainsi : 34 grandes médailles d'or, 44 médailles d'or, 1 médaille hors ligne, 24 médailles d'argent, 3 médailles de bronze, 8 médailles d'encouragement, 14 mentions honorables, et 20 000 francs comme encouragement.

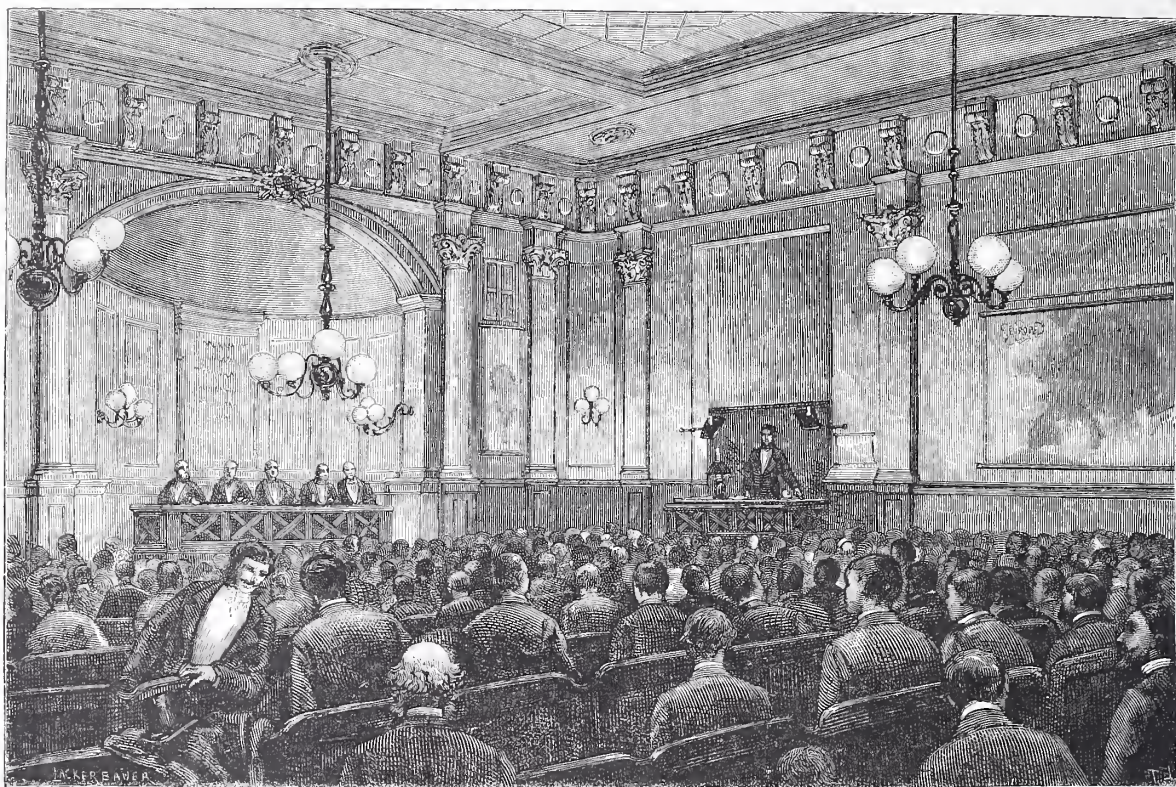
Ces prix doivent être décernés en son nom, au concours général des lycées de Paris. En 1874 elle instituait un troisième prix pour le prytanée militaire de la Flèche, et en 1884 elle a institué un prix pour l'École des sous-officiers de Saint-Maixent.

Grâce à sa prospérité croissante, la Société, qui avait tenu ses séances pendant de longues années à la rue Taranne, puis à la rue Christine, dans des locaux exigus, a pu, au mois de septembre 1878, inaugurer un hôtel, boulevard Saint-Germain, 184, avec le concours des Sociétés françaises de géogra-

phie. Elle compte environ deux mille trois cents membres.

En 1876, une de ses commissions a été constituée en Société de géographie commerciale, avec sa complète autonomie.

Après la guerre, la Société constitua un modeste *fonds des voyages*, destiné à faciliter aux explorateurs des contrées nouvelles leur tâche toujours si difficile, si fatigante et parfois si périlleuse. Ce fonds a servi à aider au voyage de M. de Bizemont dans l'Afrique équatoriale; à encourager les travaux de l'abbé Desgodins sur les frontières du



Une Conférence à la Société de géographie de Paris.

Tibet et de la Chine; à défrayer Francis Garnier d'une partie des dépenses qu'il avait faites pour remonter le Yang-tsé-kiang; à soutenir MM. de Compiègne et Marche dans leur voyage sur l'Ogôwé; à subventionner le malheureux Dournaux-Dupéré dans sa tentative pour atteindre le massif du Ahaggar; à fournir au rabbin Mardochee (d'ailleurs libéralement encouragé par le Dr Cosson) le moyen de parcourir le Maroc; à envoyer M. Henri Duveyrier accompagner l'expédition des Chotts dirigée par le capitaine Roudaire; à faire compléter cette dernière expédition; enfin à augmenter les ressources à l'aide desquelles M. Savorgnan de Brazza a remonté l'Ogôwé.

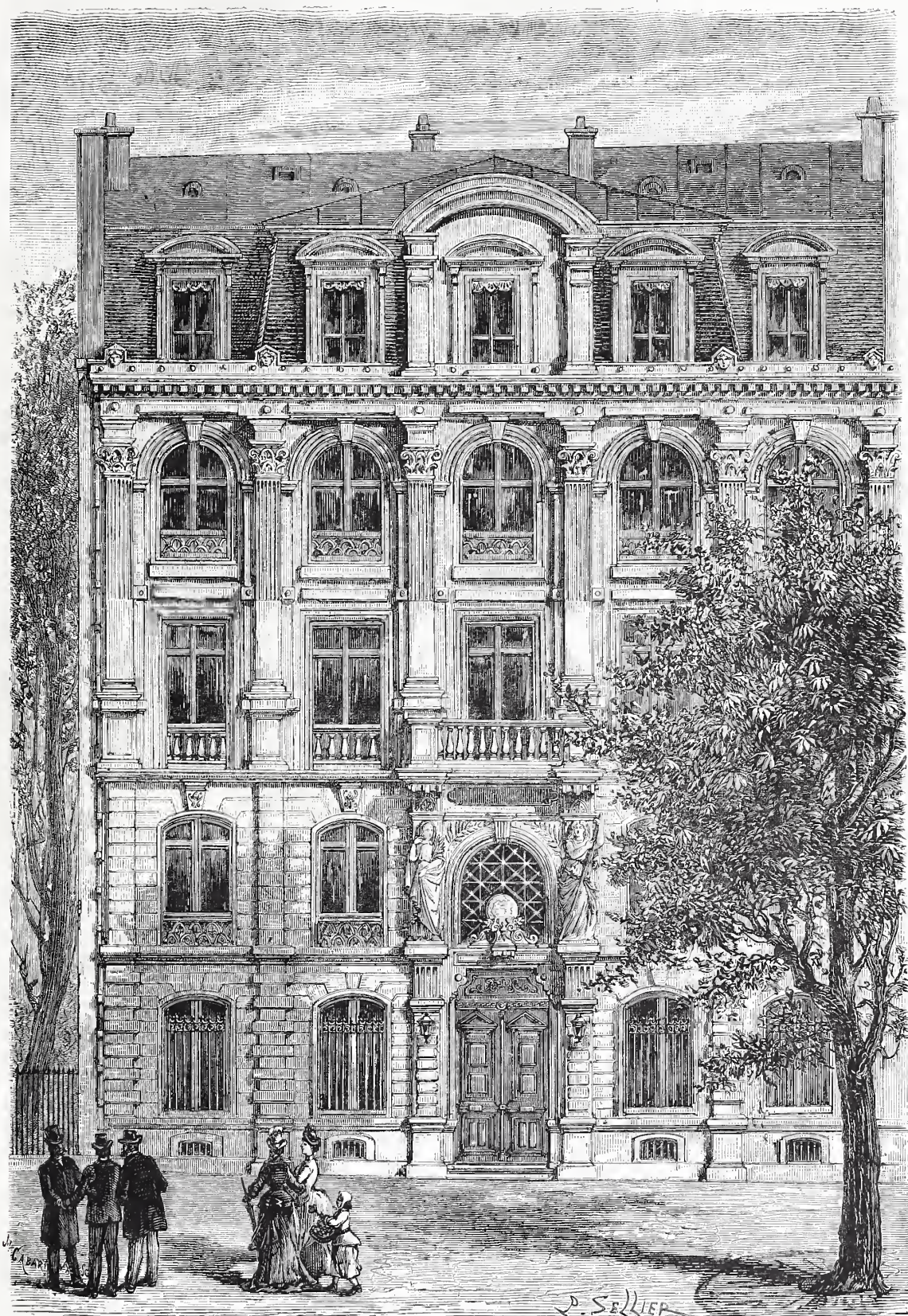
A la gracieuse et pressante sollicitation du comité du congrès géographique réuni à Anvers en 1871, la Société a tenu à Paris, en août 1875, une deuxième session du congrès. Cette solennité a imprimé un nouvel essor aux voyages et aux recherches qui doivent étendre peu à peu sur le monde entier le domaine de la civilisation.

D'accord avec la commission de géographie commerciale, la Société de géographie a constitué, sous la présidence de M. Ferdinand de Lesseps, un comité français pour l'étude du percement de l'isthme américain; et un « congrès international d'études du canal interocéanique, organisé et composé de délégués français et de délégués étrangers, s'est réuni du 15 au 29 mai 1879 dans l'hôtel de la Société de géographie.

La Société, désirant honorer le souvenir des hommes qui ont le plus contribué aux découvertes géographiques, a, dans une séance spéciale, le 14 février 1879, célébré le centenaire de la mort de Cook. Une exposition des documents se rapportant à l'illustre marin, à ses collaborateurs et aux pays qu'il a découverts, ajoutait un attrait à cette solennité.

La Société a reçu en séance solennelle, dans la grande salle de la Sorbonne, MM. le docteur Jules Crevaux, le capitaine Gallieni, Savorgnan de Brazza, Désiré Charnay et Victor Giraud, et, fidèle à ses

traditions de confraternité internationale envers | accueilli MM. le professeur Nordenskiöld et le doc-
 les grands explorateurs étrangers, elle a également | teur Oscar Lenz.



L'Hôtel de la Société de géographie, boulevard Saint-Germain, à Paris.

C'est aussi conformément à l'un des articles de | MM. Joseph Martin, Ch. de Ujfalvy, Alfred Marche
 ses statuts que la Société a mis à la disposition de | et Louis Vossion, les salles de son hôtel où ils ont

pu exposer les objets curieux qu'ils ont rapportés de leurs explorations.

En 1884 et en 1885, la Société a organisé une série de conférences spéciales faites par des hommes de science distingués sur les principaux sujets qui intéressent la géographie.

En 1888, elle célébrera avec une grande solennité le centenaire de la mort de la Pérouse; à cette occasion elle réunira, dans sa grande salle, une exposition de souvenirs relatifs au grand explorateur français et à ses voyages (1).

Pour être admis membre de la Société, il faut être présenté par deux membres et reçu par la commission centrale, composée de trente-six membres nommés pour cinq ans. Cette commission élit annuellement un président, deux vice-présidents et un secrétaire général (2).

Prix décernés par la Société de géographie.

1883

Médaille d'or à M. le commandement Gallieni. — Mission dans le haut Niger et à Segou, 1880-1881 (M. Dunan, rapporteur).

Médaille d'or à M. le commandant Derrien. — Mission topographique au Sénégal, 1880-1881 (M. de Bizemont, rapporteur).

Médaille d'or à M. Charles Huber. — Voyage en Arabie, 1879-1882 (M. Henri Duveyrier, rapporteur).

Médaille d'or (prix A. de la Roquette) à M. le lieutenant F. Schwatka. — Voyage à la terre du Roi-Guillaume (M. le comte Louis de Turenne, rapporteur).

Médaille d'or (prix Erhard) à M. A.-D. Langlois. — Carte du département d'Oran, 1882 (M. F. Schrader, rapporteur).

1884

Grande médaille d'or décernée à l'expédition du *Travailleur* et du *Talisman*. — Sondages sous-marins (M. Alfred Grandidier, rapporteur).

Médaille d'or à M. Arthur Thouar. — Pour la traversée du grand Chaco boréal, à la recherche des restes de la mission du docteur Crevaux (M. William Huber, rapporteur).

Médaille d'or (prix Logerot) à M. Désiré Charnay. — Pour l'ensemble de ses explorations, et notamment pour son exploration du Yucatan (M. le Dr Hamy, rapporteur).

1885

Médaille d'or à M. le vicomte Charles de Foucauld. — Voyage au Maroc (M. Henri Duveyrier, rapporteur).

(1) En ces dernières années, la Société a reçu des legs avec affectation spéciale : 1^o M. Poirier, 250 000 francs pour fonder des rentes viagères en faveur d'explorateurs français; 2^o M. Félix Fournier, 50 000 francs pour un prix annuel à la meilleure œuvre géographique française. Legs sans affectation spéciale : M. Desroziers, 5000 francs; M. Pichard, 10 000 francs; M. Edmond Raquet, 5000 francs.

On ne saurait trop louer ces exemples d'une générosité si profitable à la science.

(2) Depuis beaucoup d'années, le secrétaire général, M. Charles Maunoir, toujours réélu, a rendu les plus grands services à la Société. Ses rapports savants et consciencieux sont des documents d'une importance qui les fera toujours consulter utilement et avec intérêt. La Société reconnaissante a offert l'an dernier à M. Charles Maunoir un objet d'art d'une haute valeur.

À la commission centrale sont adjoints quelques membres honoraires : MM. Jules Codine; Alfred Demersay; Ernest Desjardins, de l'Institut; Édouard Charton, de l'Institut, sénateur; Alfred Maury, de l'Institut; le vice-amiral Paris, de l'Institut; Vivien de Saint-Martin.

Médaille d'or à M. Victor Giraud. — Voyage aux grands lacs de l'Afrique équatoriale (M. Alfred Grandidier, rapporteur).

Médaille d'or au docteur Paul Neis. — Voyage en Indo-Chine (M. Dutreuil de Rhins, rapporteur).

Médaille d'or au recueil *Meddelelser om Groenland* (prix A. de la Roquette) (M. William Huber, rapporteur).

Médaille d'or à M. Edm. Dumas-Vorzet. — Travaux cartographiques (prix Erhard) (M. F. Schrader, rapporteur).

Prix Jomard à M. Ernest Leroux, éditeur. — Publications relatives à la géographie du moyen âge (M. le Dr T.-F. Hamy, rapporteur).

—o—e—

LES MINCOPIES ET LEUR RELIGION

(Archipel des îles Andaman).

Les voyageurs qui visitent les populations sauvages s'occupent généralement assez volontiers de leurs croyances religieuses; mais bien peu d'entre eux sont vraiment préparés à l'étude de cette question, bien plus complexe qu'on ne le croit d'ordinaire. A peu près toujours ils l'abordent sous l'empire de préoccupations empruntées à leurs propres habitudes et à ce qu'ils ont eu sous leurs yeux. Rencontrent-ils une population n'ayant ni temple, ni chapelle, ni grandes réunions présidées par l'équivalent de nos prêtres, ils en concluent qu'elle est athée. Sont-ils témoins de quelques cérémonies bizarres accomplies devant un emblème quelconque, ils déclarent qu'en cela consiste toute la religion du peuple ou de la tribu. Trop rares sont ceux qui vont au delà de ces premières impressions, et qui cherchent ce que peuvent cacher cette indifférence apparente ou ces pratiques parfois révoltantes.

Ceux qui, plus patients ou mieux servis par les circonstances, sont parvenus à s'initier aux croyances des sauvages, ont été souvent bien surpris en découvrant jusque chez certaines tribus placées aux derniers rangs de l'humanité, à côté des superstitions les plus puérides et les plus étranges, des conceptions remarquables par leur élévation et par un spiritualisme réel. Logan a franchement avoué l'étonnement qu'il éprouva en rencontrant chez les Binouas de Johore, longtemps regardés par lui comme des athées, ce qu'il appelle une *théologie simple et jusqu'à un certain point rationnelle*. Tel a été aussi bien évidemment le sentiment ressenti par M. E.-H. Man, qui nous a fait connaître le système religieux des Mincopies.

On appelle ainsi les indigènes du petit archipel des Andamans, situé en plein golfe du Bengale. Par suite de diverses circonstances, ces îles n'étaient visitées, depuis un temps immémorial, par les navires d'aucune nation. Ses insulaires, séparés du monde entier, n'en figuraient pas moins dans bien des récits plus ou moins fabuleux. On en avait fait des espèces de monstres cannibales, sans industrie, sans lois, et dépourvus, bien en-

tendu, de toute espèce de religion. Mais, en 1857, les Anglais ayant établi un pénitencier à la Grande-Andaman, des documents précis ont été recueillis; des photographies, des têtes osseuses, des squelettes entiers, sont arrivés en Europe; et ces sauvages, à peine connus de nom il y a une vingtaine d'années, sont aujourd'hui au nombre de ceux sur lesquels on possède les notions les plus complètes.

Les Mincopies font partie d'une race humaine des plus anciennes, qui a laissé des traces dans tout l'extrême Orient, depuis les îles Andaman jusqu'aux extrémités de la Nouvelle-Guinée, aux Philippines et au Japon, et depuis les deux presqu'îles gangétiques jusqu'à l'Himalaya et au delà de l'Indus. Attaqués par des races plus énergiques et plus fortes, les *Négritos* ont été exterminés sur bien des points, morcelés sur d'autres; et, de plus, le métissage en a plus ou moins altéré le type dans une foule de localités, en même temps qu'eux-mêmes modifiaient celui de leurs vainqueurs grâce au mélange des sangs. Aux Andamans, par suite de l'isolement que j'ai signalé plus haut, ils ont gardé jusqu'à nos jours une entière pureté attestée par l'uniformité de caractères que présentent soit les photographies prises sur le vivant, soit les têtes osseuses.

Comme tous les *Négritos*, les Mincopies sont des Nègres d'une très petite stature. Leur taille moyenne est de 1^m.476 pour les hommes et 1^m.366 pour les femmes. Leur teint est franchement noir, leurs cheveux parfaitement laineux. Leur tête, au lieu d'être très allongée d'avant en arrière, comme celle des Nègres africains proprement dits, est arrondie, et ils n'ont ni les mâchoires avancées, ni les grosses lèvres que l'on attribue à tous les noirs. Leur physionomie est intelligente et avenante. Ils sont bien faits, agiles et robustes. Ils vivent exclusivement des produits de la chasse et de la pêche, de fruits et de racines sauvages. Avant l'arrivée des Anglais, ils ne cultivaient aucune espèce de plante et n'avaient aucun animal domestique. Ils étaient donc arrêtés au dernier degré de l'état social. Ils n'en possédaient pas moins toutes les industries que suppose ce genre de vie. Leurs canots insubmersibles, leur arc à double courbure, leurs flèches et leurs harpons à détente, ont frappé tous les voyageurs. Par une particularité exceptionnelle, aucune de ces armes n'était armée de pierre. Ils n'employaient les éclats de quartz ou de grès dur qu'à façonner et à polir leurs ustensiles et des pointes d'os, de bois ou de coquillage.

Les faits précédents étaient aisés à constater. Il était plus difficile de reconnaître ce qu'étaient chez ces petits Nègres l'organisation sociale et les croyances religieuses. C'est M. Man qui a comblé cette importante lacune. Attaché pendant onze ans à l'établissement anglais, chargé pendant quatre années de tout ce qui concernait les indigènes, ce patient et sagace observateur s'est intéressé à ses subordonnés; il a appris leur langue, a conquis

leur confiance et a publié le résultat de ses longues études. Il a montré chez ces tribus un ensemble de coutumes, ayant force de lois, qui suffit pour maintenir l'ordre dans ces petites sociétés; il a fait connaître leur mythologie, et c'est cette dernière dont je voudrais donner ici une idée sommaire.

Bien loin d'être athées, les Mincopies reconnaissent plusieurs divinités au-dessus desquelles est placé un dieu suprême nommé *Puluga*. Voici en quels termes M. Man résume ce que lui en ont dit tous les indigènes interrogés par lui :

« 1^o Quoi qu'il ressemble à du feu, il est invincible.

» 2^o Il n'est jamais né et il est immortel.

» 3^o Par lui ont été créés le monde, tous les objets animés et inanimés, excepté les puissances du mal.

» 4^o Pendant le jour, il est omniscient et connaît jusqu'aux pensées des cœurs.

» 5^o Il s'irrite quand on commet certains péchés; il est plein de pitié pour les malheureux et les misérables, et quelquefois il daigne les secourir.

» 6^o C'est lui qui juge les âmes après la mort et prononce pour chacune d'elles la sentence (qui les envoie dans une sorte de paradis ou de purgatoire). »

Après avoir créé le monde, *Puluga* créa le premier homme, *Tomo*, et la première femme, *Éle-wadi*. Il leur donna le feu, leur enseigna tous les arts utiles, et leur apprit un langage encore parlé par les *Bojigyas* qui habitent l'île du Milieu. Devenus trop nombreux, les hommes se divisèrent en huit tribus, et *Puluga* donna à chacune d'elles une langue particulière. Ces bienfaits étaient accompagnés de certaines prescriptions, et les descendants de *Tomo* ayant négligé de les observer, *Puluga* irrité envoya une inondation qui couvrit la terre entière et fit périr tous les êtres vivants, à l'exception de deux hommes et de deux femmes qui se trouvaient par hasard en canot. De ces deux couples descendent tous les insulaires actuels. *Puluga* créa de nouveau pour eux des animaux de toute espèce. Jusqu'à cette époque, le dieu habitait souvent le pic volcanique de l'île *Baren* et se manifestait sous une forme visible. Mais, après avoir rappelé aux hommes la nécessité d'observer ses commandements sous peine d'encourir un nouveau déluge, il se retira dans le ciel, et depuis lors personne ne l'a vu. Depuis lors aussi ses prescriptions ont été fidèlement suivies.

On ne saurait méconnaître ce qu'a d'élevé et de spiritualiste la conception de *Puluga*, telle qu'elle ressort du texte de M. Man, et les légendes qui s'y rattachent n'ont jusqu'ici rien de bien étrange. Mais l'esprit enfantin et grossier du sauvage reparaît bien vite dans les idées que les Mincopies se font du mode d'existence de leur dieu suprême. Quoique bien près d'être un pur esprit, *Puluga* a tous les besoins de l'homme. Il habite dans le ciel une grande maison de pierre, où il entretient du feu; il mange et il boit; il descend sur la terre

dans la saison des pluies pour récolter les racines et les fruits dont il se nourrit; il a créé une femme de couleur verte dont il a eu un fils et plusieurs filles qui sont ses ministres... etc.

Le grand problème de l'existence du mal sur la terre n'a pas échappé aux Mincopies, et ils l'ont résolu à leur manière. Ne pouvant, semble-t-il, se résoudre à en faire remonter l'origine à un Dieu bienfaisant et juste, ils ont imaginé des êtres méchants qui se sont créés eux-mêmes. Ils sont au nombre de trois. Le plus redouté est Eremchawgala, qui, lui aussi, est marié et a de nombreux enfants. Ces démons errent sans cesse dans les jungles, prêts à percer de leurs flèches invisibles quiconque se hasarde dans l'obscurité; mais la clarté d'un tison allumé suffit pour les mettre en fuite.

Le soleil et la lune figurent dans cet olympe des Mincopies. Le premier est du sexe féminin, et la lune est son époux. Tous les deux sont les ministres de Puluga, mais ils ont aussi leurs volontés propres qui doivent être respectées sous peine de courir les plus grands dangers. Par exemple, à certains moments de son cours, la lune, en se levant, exige que l'on s'occupe d'elle seule et est jalouse de toute clarté. Aussi, en ce moment, les Mincopies, même en voyage, s'arrêtent, cessent toute occupation, et couvrent leurs feux jusqu'au moment où l'astre est à quelques degrés au-dessus de l'horizon.

Bien loin d'être matérialistes, les Mincopies admettent que le corps de tout homme est animé par deux principes actifs distincts, l'*esprit* (*chawga*) et l'*âme* (*otjolo*). L'*esprit* est noir, l'*âme* est rouge. Quoique tous les deux soient invisibles pour nous, ils reproduisent les formes du corps. Ils se séparent au moment de la mort pour être de nouveau réunis lors de la résurrection. Jusqu'à cette époque leur destinée est fort différente.

La terre est plate et repose sur un immense palmier qui s'élève au milieu d'une vaste jungle placée au-dessous d'elle. C'est là que se rend l'*esprit* des morts, et il y retrouve toutes ses habitudes terrestres. Quand le soleil et la lune nous quittent, ils vont éclairer d'une pâle lumière cette région qui rappelle nos limbes ou l'*hadès* des anciens.

L'*âme*, de son côté, se dirige vers un pont de roseau qui joint la terre à la région orientale du ciel où se trouve un lieu de délices. Au-dessous de celui-ci s'étend un enfer glacé. Selon ses mérites, l'*âme* est envoyée par Puluga dans l'une ou dans l'autre de ces demeures.

Si le mort est un enfant de moins de six ans, son *âme* est regardée comme irresponsable, et elle accompagne l'*esprit* dans l'*hadès*. Tous deux sont placés sous un figuier et se nourrissent de ses fruits. Selon les Mincopies, tout nouveau-né a déjà vécu et revient des limbes. La femme qui a perdu un fils et qui devient enceinte espère toujours voir revivre celui qu'elle a pleuré. Si elle met au monde un enfant du même sexe, l'identité

est regardée comme hors de doute. Si le nouveau venu est d'un sexe différent, on dit que le petit mort est resté sous le figuier.

Cet état de choses n'aura d'ailleurs qu'un temps. Au moment venu, sur l'ordre de Puluga, le palmier de l'*hadès* sera brisé; la terre se retournera. Tous les vivants périront et changeront de demeure avec les morts. Ceux-ci retrouveront une vie nouvelle exempte de maladies et de mort. Les *esprits* soupirent après cet heureux jour, et de temps à autre s'efforcent de renverser le palmier, ce qui explique les tremblements de terre.

Bien des légendes, plus ou moins bizarres, se rattachent à ces notions fondamentales, et je crois inutile d'entrer dans ces détails. J'ajouterai seulement que très souvent l'histoire finit par une métamorphose qui fait apparaître de nouvelles espèces animales. M. Man compte dix-huit mammifères ou oiseaux provenant d'hommes ou de femmes transformés. Des crustacés, des poissons, ont la même origine, au dire des Mincopies. Les Mincopies n'ont ni culte, ni prêtres proprement dits; mais ils ont leurs sorciers qui sont censés communiquer en rêve avec les *esprits* et entrer en communication avec les puissances du bien et du mal. On leur attribue, en conséquence, le pouvoir d'influer sur les biens, la santé et la vie même de leurs concitoyens. Aussi sont-ils extrêmement redoutés.

Certes, voilà bien des fables à peine comparables à nos contes de nourrices. Mais ce qu'elles ont d'absurde ou de puéril doit-il nous faire oublier ce qu'il y a de réellement élevé dans la conception d'un Être suprême, presque pur esprit, n'ayant pas eu de commencement et ne devant pas avoir de fin, qui a tout créé, qui connaît tout, qui, après la mort, récompense les bons et punit les méchants? N'est-ce pas là à bien peu près l'idée que se sont faite de Dieu les plus grandes religions? Et lorsqu'on rencontre des notions analogues chez tant d'autres tribus sauvages, jusque chez les Australiens; lorsqu'on les découvre sous le chamanisme des Asiatiques ou des Américains, sous le fétichisme des Hottentots et des nègres, n'est-on pas autorisé à y voir un trait essentiellement humain?

DE QUATREFAGES,

Membre de l'Académie des sciences.

—•••••

SHAKSPEARE ET BACON.

I. — LA CHAMBRE OÙ EST NÉ SHAKSPEARE.

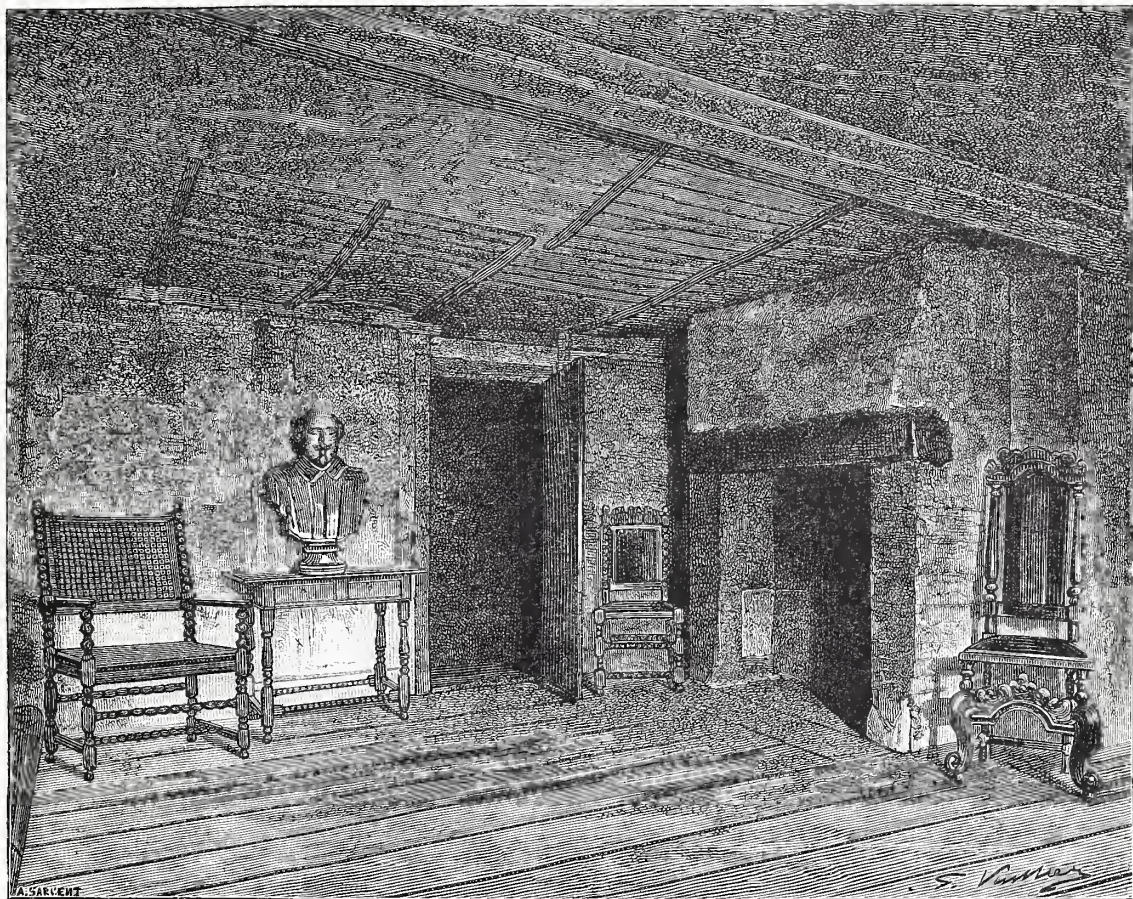
La chambre dans laquelle, d'après une tradition constante, Shakspeare naquit en avril 1564, est située au premier étage d'une maison de Henley street, à Stratford-sur-Avon. La vieille demeure a été restaurée, mais respectueusement; elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. A l'intérieur, aucune trace de luxe ni d'élégance; les murs sont blanchis à la chaux, les

plafonds sont bas, ils sont couverts d'inscriptions à la pointe et au crayon laissées par les visiteurs, et qui ont été religieusement respectées. La pièce d'entrée et la suivante sont toutes deux dallées en pierres plates irrégulières; elles ont de grosses et larges cheminées en bois et en maçonnerie, aussi simples que celles de nos paysans les moins riches. A droite et à gauche, sous le lourd manteau, des encoignures étroites, ménagées dans la paroi, servaient de siège. On s'asseyait là sur une pierre, tout près du feu. Bien certainement Shakspeare

enfant passa mainte soirée d'hiver dans ces sortes de niches, à regarder, les yeux mi-clos, danser les flammes.

Un escalier de bois fort primitif conduit à l'étage supérieur. Le plancher est fait de rudes plateaux de chêne; le plafond est bas et la cheminée plus petite, mais aussi lourde d'aspect que celle du rez-de-chaussée.

Une lumière claire, tamisée par les petits vitrages garnis de plomb, égaye ce pauvre appartement et prête un air de vie réelle aux vieux



La Chambre où naquit Shakspeare, à Stratford-sur-Avon (1).

meubles du temps d'Élisabeth réunis là pour l'ornement. Dans cette pièce surtout, celle où, dit-on, le poète serait né, les noms de visiteurs pullulent; le plafond et les murs en sont noirs; le vitrage même en est couvert, et l'on relève sur un des carreaux le nom de Walter Scott perdu parmi l'innombrable multitude des « Jones », des « Smith » et des autres noms de visiteurs peu illustres. Un buste de Shakspeare est posé sur une des tables; c'est un moulage de celui qui orne son tombeau dans l'église de la Trinité, à Stratford; le reste du mobilier est de son temps, mais ne lui a point appartenu.

Une partie de la maison est transformée en musée; on y conserve les originaux de divers actes concernant la famille de Shakspeare, et une foule d'objets qui datent de son époque, notamment un

des pupitres vermoulus de la vieille école; relique peu remarquable au point de vue de l'ébénisterie, mais sur laquelle on aime à penser que le grand poète a pu travailler, si même il n'a pas tracé quelque-une des innombrables entailles dont le meuble a été déchiqueté par des mains enfantines.

II. — SI BACON EST L'AUTEUR DES ŒUVRES DE SHAKSPEARE.

Depuis le temps où le pauvre fils de Jean Shakspeare partit pour Londres inconnu, sans amis et

(1) Voy. l'extérieur de la maison, t. I^{er}, 1833, p. 180. — La renommée de Shakspeare a beaucoup grandi en France depuis un demi-siècle. Lorsque nous avons publié, en 1833, la gravure représentant la maison où ce grand poète est né, d'assez nombreux lecteurs s'étonnèrent de l'intérêt que nous paraissions vouloir appeler sur « cet écrivain peu connu et barbare. »

sans autres ressources que son génie, il s'est fondé, pour vénérer sa mémoire et commenter ses œuvres, une multitude de sociétés dans tous les pays. A côté de ces compagnies de savants, qui sont loin d'être toujours d'accord, mais qui du moins ont toutes ce trait commun d'entretenir un véritable culte pour le génie du poète de Stratford, plusieurs sectes dissidentes ont pris naissance et se sont développées sans que prières ni raisonnements aient pu convaincre leurs membres d'erreur et en amener la conversion.

Une des plus curieuses de ces hérésies est celle qui consiste à soutenir que le chancelier Bacon est l'auteur des drames attribués par le commun des hommes à Shakspeare. Cette étrange croyance a pris naissance il y a environ trente ans; elle ne manque pas d'adeptes en Amérique, en Australie et dans d'autres terres lointaines; elle en a même quelques-uns sur le continent européen. Réfuter cette théorie serait aussi futile que de démontrer l'inanité des raisonnements d'après lesquels on prouva jadis que Napoléon n'avait jamais existé, toute sa légende n'étant rien qu'un mythe solaire fort transparent : Napoléon dans ce système était le soleil, et ses douze maréchaux étaient les douze mois de l'année; tous les récits de ses campagnes n'étaient autre chose que des allégories populaires représentant des phénomènes astronomiques. Il suffira, sans doute, pour empêcher aucun de nos lecteurs d'aller grossir le nombre des dissidents du culte shakspearien, de leur rappeler la quantité de témoignages qui sont venus jusqu'à nous, démontrant l'authenticité des œuvres du grand homme. Nous avons les déclarations de ses rivaux, celle de Robert Greene, par exemple (1592), qui se moque des procédés littéraires de Shakspeare à ses débuts dans la carrière dramatique; nous avons celles de ses admirateurs, de Meres entre autres, qui cite, en 1598, douze de ses pièces, et assure « que si les muses se décidaient à parler anglais, elles emploieraient le fin langage de Shakspeare. » Nous avons les affirmations de ses amis les plus intimes, de Ben Jonson en particulier, son plus illustre camarade, qui avait vu souvent ses manuscrits et nous apprend que telle était la facilité de l'immortel poète que jamais on ne trouvait dans ses écrits ni retouches ni ratures. Nous avons enfin mieux que tout cela. Nous avons les œuvres de Bacon lui-même : or aucun style dans toute la littérature anglaise ne ressemble moins à la langue infiniment libre, variée et sonore du maître chanteur, que la magistrale période savamment pondérée du philosophe. Celui-ci, quand il tient la plume, n'a qu'un souci : imiter les belles tournures et le beau langage des anciens; l'auteur d'*Hamlet* et de *Roméo* n'avait guère de préoccupations semblables. Bacon avait si peu foi dans la durée de l'anglais comme langue littéraire qu'il prit soin avant de mourir de traduire ou de faire traduire ses œuvres en latin. Il ne soupçonna pas un instant qu'il vivait dans le grand siècle de la

littérature de son pays. « Je ne peux pas composer un hymne en l'honneur des muses, écrit-il dans son *Avancement des sciences*; m'est avis cependant, que depuis bien longtemps leurs rites n'ont pas été dignement célébrés. » Or, à ce moment (1605), la plupart des chefs-d'œuvre de cette grande époque avaient déjà paru. On voit que les sympathies du philosophe n'étaient pas pour la littérature contemporaine. Ajoutons qu'il arriva une fois à Bacon, cela est certain, de collaborer à un drame : il écrivit les *dumb-shows* de la tragédie *les Malheurs d'Arthur* (1587), c'est-à-dire la description des pantomimes qui devaient précéder chaque acte de la pièce. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce drame écrit dans le genre néo-classique le plus forcé et le plus ridicule pour se convaincre que le collaborateur d'une pareille œuvre ne pouvait ni aimer de cœur, ni encore moins composer les drames si pleins de vie, de mouvement, de force, de passion, que les rivaux, les admirateurs, les amis du poète, et qu'une tradition ininterrompue, ont attribués à Shakspeare.

J.-J. JUSSERAUD.

—*—

MON CHEVAL M'AIME!

NOUVELLE.

I

Entre autres manies de vieux garçon, sir Godfrey Copperdown, esquire, avait celle de n'aimer point à se déranger lorsqu'il était à table.

Comme il exerçait les fonctions de magistrat pour la paroisse de Peckham, dans le Bumpshire, c'est à son château que l'on amenait les vagabonds, les bohémiens, les filous et les voleurs de chiens ou de chevaux, et généralement tous les ennemis de la propriété et tous les perturbateurs de la « paix de la reine. »

Hickett, le constable de la paroisse, qui connaissait et respectait les manies du magistrat, avait bien soin de n'amener ses tristes clients qu'entre les heures des repas.

Ce jour-là, par exception, et pour des motifs très sérieux, le magistrat avait retardé systématiquement son déjeuner d'une grande heure et demie.

Le soir même, il devait être d'un grand dîner chez son voisin de campagne lord Troublesome, membre du parlement pour le bourg de Peckham. Ce lord Troublesome, entre autres mérites, avait celui d'être un fin gourmet et de payer fort cher un cuisinier français, qui d'ailleurs gagnait bien son argent. Or, sir Godfrey Copperdown, esquire, était à la fois gourmet et gourmand. Son confrère en gourmandise, par faveur spéciale, avait eu la délicate prévenance de joindre à l'invitation le menu du dîner.

Pendant qu'il lisait lentement le menu, les petits yeux bienveillants du squire s'éclairèrent d'une douce lumière, ses joues rebondies se colorèrent

d'une teinte rosée, les ailes de son petit nez en pied de marmite palpitèrent, et, sans qu'il s'en aperçût, ses bonnes grosses lèvres émirent deux petits claquements de satisfaction.

Ayant achevé de déguster le menu, le squire relut la lettre d'invitation. La joyeuse lumière disparut de ses yeux, ses joues se décolorèrent, son nez se pinça, et les deux coins de ses lèvres se tirèrent par le bas.

Pour complaire à un ministre qui avait promis d'honorer le festin de sa présence, et dont les moments étaient comptés, on avait retardé l'heure habituelle du diner d'une grande heure et demie!

II

Le squire, tenant toujours à la main la lettre et le menu, passa dans sa bibliothèque, pour réfléchir. C'est là qu'il se retirait après chaque repas, soi-disant pour travailler, en réalité pour s'allonger dans un bon fauteuil et pour faire la sieste avant de sortir à cheval. Comme cette solitude était sacrée, les domestiques ne l'avaient jamais surpris en flagrant délit de sommeil diurne; mais à travers la porte ils l'entendaient ronfler, ce qui revenait au même.

Cette fois il ne ronfla pas : le cas était grave, et il était urgent de prendre une détermination.

« — Entre mon déjeuner et mon diner, se dit le magistrat, il y aura un trop grand intervalle; et alors, de deux choses l'une, ou bien j'attendrai courageusement le diner, ou bien je couperai l'intervalle par un lunch.

» Si j'attends sans rien prendre, je m'expose à avoir la fringale et à dévorer comme un loup, au lieu d'apprécier les bons morceaux, ce qui est horrible à penser.

» Si je m'accorde un lunch, je me connais : je mangerai à mon appétit, et alors mon diner sera compromis, un si fin diner!

» Que faire? »

Tout à coup, il sourit en disant :

« — J'ai trouvé! »

Voici ce qu'il avait trouvé.

Au lieu d'un simple thé, de quelques méchantes côtelettes et de quelques rôties, il se commanderait un *high tea* pour son premier déjeuner. Le *high tea* est un repas hétérogène, où le thé n'est qu'un prétexte et où l'on sert à profusion les pâtés et les viandes froides.

Muni de son *high tea*, le bon squire pourrait attendre, sans inconvénient, une heure et demie de plus que d'habitude pour son second déjeuner; et après son second déjeuner, il se régalerait d'une bonne petite sieste, il ferait seller *Sultan*, il irait parfaire sa digestion en trottinant sur le plateau des Hautes-Bruyères, et il se présenterait chez lord Troublesome avec un appétit correct.

III

Le grand jour arrivé, il savoura son *high tea* avec une douce quiétude. Avec une douce quié-

tude il s'attabla devant son second déjeuner, qui n'était pas un déjeuner pour rire.

Il procédait méthodiquement, lentement, sagement. Le sommelier respectueux, qui se tenait debout derrière lui, en habit noir et en cravate blanche, lui servait les meilleurs morceaux et veillait à ce que son verre ne demeurât jamais vide.

S'il se fût trouvé là quelque spectateur indulgent dont l'âme eût contenu une seule goutte de ce que Shakspeare appelle « le lait de la bonté humaine », ce spectateur eût pris plaisir à voir manger le magistrat avec tant de conviction; et il eût compris pourquoi il n'aimait pas à être dérangé pendant ses repas.

Oui, je sais bien ce que vous allez me dire. La gourmandise est un vice, et même un vice d'ordre inférieur. Mais l'homme n'est pas parfait. Sir Copperdown, esquire, était un homme, et qui plus est, un vieux garçon. Loin de réclamer son acquittement, je plaide coupable en son nom; seulement je demande pour lui le bénéfice des circonstances atténuantes.

Or, ici, les circonstances atténuantes sont de deux sortes : 1^o les qualités du prévenu et ses bons antécédents; 2^o les châtimens corporels que lui a infligés son péché, et les humiliations qu'il lui a fait subir.

1^o Gourmandise à part, sir Copperdown était ce que l'on appelle un brave homme : courtois et obligeant avec ses égaux, équitable et tolérant avec ses tenanciers, charitable envers les malheureux, généreux avec ses parents pauvres, intègre, zélé et bienveillant dans l'accomplissement de ses devoirs de magistrat.

2^o En expiation de ses méfaits, la goutte lui rendait quelquefois visite; il voyait, dans ses rêves, l'apoplexie suspendue au-dessus de sa tête. L'envahissement progressif d'un embonpoint ridicule l'avait rendu plus semblable au plantureux John Gilpin qu'au descendant d'une ancienne famille qui a du sang bleu dans les veines. Fou de chasse et de sport, il avait dû renoncer d'abord au titre glorieux de « maître des chiens » du district, et ensuite au plaisir de franchir, en habit rouge, les haies, les barrières et les ruisseaux, sur la piste du renard.

Par amour-propre et par attachement pour le cheval, il tenait à avoir ce que l'on appelle une belle écurie. Mais c'étaient ses amis qui montaient ses chevaux, trop fringants pour lui. Il en était réduit à se contenter de Sultan, une bête très douce et très pacifique, sur le dos de laquelle il se promenait au trot ou au petit galop de chasse, dans les endroits écartés où il était sûr de ne rencontrer aucune de ses connaissances fashionables.

IV

Sir Copperdown était arrivé sans encombre à la moitié de son agréable tâche; et même il ouvrait la bouche pour charger le majordome de trans-

mettre ses compliments au cordon bleu sur son poulet sauce-diable, lorsque la porte s'ouvrit lentement; un grand laquais en culotte courte et en livrée rouge s'arrêta sur le seuil, comme s'il hésitait à faire un pas de plus sans en avoir reçu formellement l'autorisation.

— Eh! qu'est-ce que c'est, Murray? qu'est-ce que c'est? allons, dites vite, et finissons-en! s'écria le squire en regardant le laquais rouge d'un air à la fois inquiet et sévère.

— Votre Honneur, répondit le rouge Murray en balbutiant, M. Hickett, le constable, est là!

Sir Copperdown devint pourpre d'indignation; et du fond de son cœur jaillit spontanément cette phrase peu orthodoxe :

— Que le diable emporte M. Hickett, le constable!

Mais, entre le fond du cœur de sir Copperdown et les lèvres de sir Copperdown, l'épouvantable phrase fut arrêtée au passage par une réflexion bien simple. Hickett n'était pas forcé de savoir que le magistrat avait retardé son déjeuner d'une heure et demie; Hickett arrivait ponctuellement à l'heure réglementaire. En somme, c'est le magistrat qui était dans son tort.

La preuve que sir Copperdown était un excellent homme, c'est qu'il ne s'emporta pas contre le constable, quoiqu'il fût, lui magistrat, dans son tort.

— Eh bien, dit-il, qu'on le fasse déjeuner.

— C'est que... reprit le rouge Murray.

— C'est que quoi?

— C'est que M. Hickett a quatre de ses hommes avec lui.

— Qu'on fasse déjeuner les quatre hommes de M. Hickett.

— Les quatre hommes ont amené un prisonnier.

— Qu'on fasse déjeuner le prisonnier.

— Et... c'est une drôle d'idée... mais le fait est qu'ils ont amené, avec le prisonnier, une espèce de vieux cheval...

— Qu'on fasse déjeuner l'espèce de vieux cheval, pauvre bête! Et puis... est-ce tout?

— Il y a bien les témoins, mais...

— Qu'on fasse déjeuner les témoins!

Le rouge Murray tourna sur ses talons et ferma doucement la porte derrière lui.

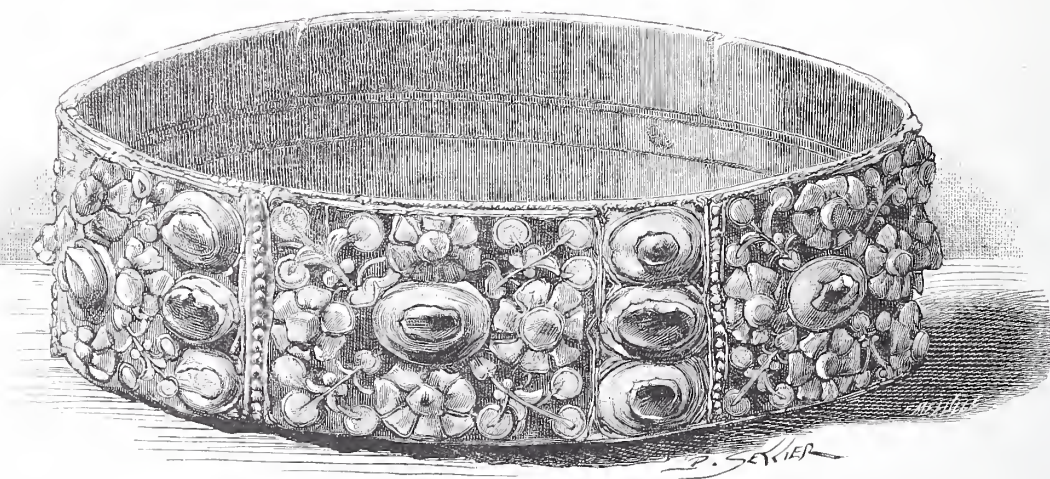
A suivre.

J. GIRARDIN.

— 3010 —

LA COURONNE DE FER.

Voici un dessin de la célèbre couronne de fer de Monza plus détaillé que celui qui a été publié dans notre sixième volume (1838, p. 320). Cette couronne est en or, et ornée de dix-huit pierres précieuses et de soixante-douze perles. On voit à



La Couronne de fer de Monza.

l'intérieur une petite bande de fer de treize millimètres et demi en hauteur faite, d'après la légende, avec un clou allongé de la croix de Jésus-Christ. Toute la couronne n'a que six pouces de diamètre (0^m.16242) et deux pouces un quart de hauteur (0^m.06090) : aussi croit-on qu'elle avait été destinée, en 605, au couronnement d'Adaloald, fils de Théodelinde, reine des Lombards; ce prince n'avait que douze ans.

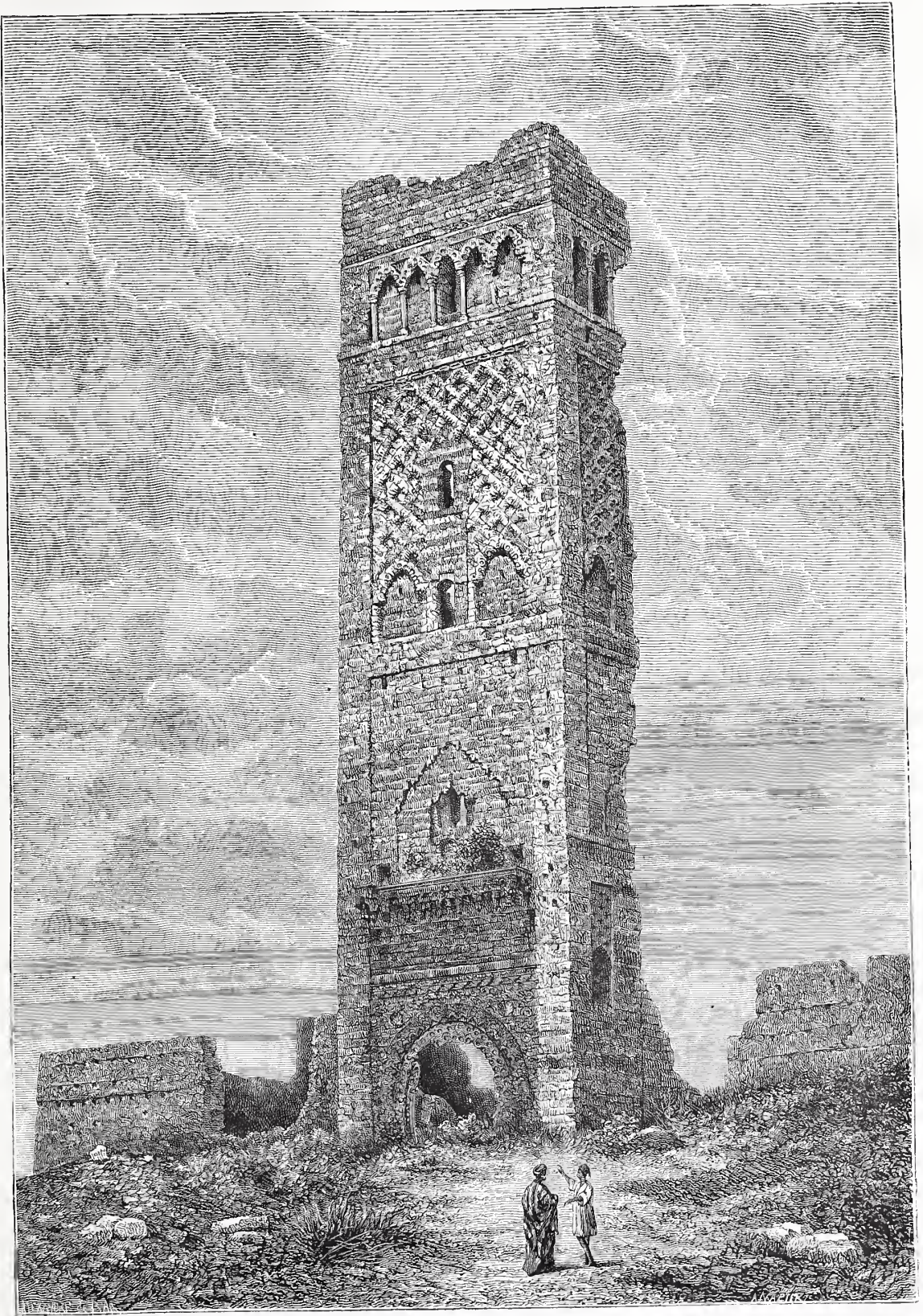
L'article qui accompagne notre premier dessin cite à ce sujet une dissertation de de Murr composée à l'occasion du couronnement italien de Napoléon, qui, le 26 mai 1805, à Milan, posa lui-même

sur sa tête cette couronne à titre de successeur des rois lombards, en disant : *Dio me la diede; guai a chi la tocca!* (Dieu me la donne; gare à qui la touche!)

La célèbre couronne a eu des aventures : enlevée de Monza en 1273 par les Torriani de Milan, elle fut restituée en 1373. De même, apportée à Paris en 1797 et déposée au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, elle fut rapportée à Monza en 1805.

LA MOSQUÉE DE MANSOURA

(Algérie).



Ruines de la mosquée de Mansoura (Algérie).

En 646 de l'hégire (1248 de J.-C.), le Berbère | Abd-el-Ouad, renversa la dynastie des Almohades
 Yar'moracen-ben-Zeïyan, émir de la tribu des | de Tlemcen et fonda celle des Abd-el-Ouadites.

Son successeur Abou-Saïd-Othman ayant eu l'imprudence de donner asile à un ancien ministre disgracié du sultan Merinide Abou-Yakoub, celui-ci, après avoir ravagé le pays et essayé vainement de prendre Tlemcen, mit devant cette ville, en 1299, un siège qui devait durer huit ans et trois mois. « A l'endroit où l'armée avait dressé ses tentes, dit Ibn-Khaldoun (traduction de Slane), s'éleva un palais pour la résidence du souverain. Ce vaste emplacement fut entouré d'une muraille et se remplit de grandes maisons, de vastes édifices, de palais magnifiques et de jardins traversés par des ruisseaux. Ce fut l'an 702 de l'hégire (1302) que le sultan fit bâtir l'enceinte des murs, et qu'il forma ainsi une ville admirable tant par son étendue et sa nombreuse population que par l'activité de son commerce et la solidité de ses fortifications. Elle renfermait des bains, des caravansérails et un hôpital, ainsi qu'une mosquée où l'on célébrait la prière du vendredi, et dont le minaret était d'une hauteur extraordinaire. Cette ville reçut de son fondateur le nom d'*El-Mansoura*, c'est-à-dire la Victorieuse. De jour en jour elle vit sa prospérité augmenter, ses marchés regorger de denrées et de négociants venus de tous les pays : aussi prit-elle bientôt le premier rang parmi les villes du Mar'reb. »

El-Mansoura fut, dans la première moitié du quatorzième siècle, frappée par les Beni-Zeiyan d'un arrêt complet de destruction. Aujourd'hui, il ne reste debout de la Victorieuse qu'une partie de son enceinte et le minaret de sa mosquée.

Cet édifice s'élevait sur un mamelon, du pied duquel jaillit une source. Il avait la forme d'un rectangle (100 mètres sur 60) et il était orienté du nord-est au sud-ouest. Son mur en pisé était percé de treize portes, et des colonnes en marbre translucide lui donnaient un merveilleux aspect. Le minaret, orienté au nord, haut actuellement de 38 mètres (il en avait probablement 45 autrefois), est percé d'une porte monumentale servant d'entrée principale, et dessine une élégante arcade moresque. Malgré les effets du temps et les ravages des hommes, la pierre de cette arcade laisse encore voir une belle dentelle, dans laquelle s'entre-laçait l'inscription commémorative dont M. Broselard a donné la traduction.

Ce minaret était orné de panneaux qui conservent encore les traces d'une mosaïque en carreaux vernissés, et sur des colonnettes en onyx retombait l'arceau des doubles fenêtres éclairant l'escalier. Une légende arabe veut que le fondateur de la mosquée, impatient de la voir debout, ait employé à la construction de la partie sud du minaret des ouvriers chrétiens ou juifs en même temps que des musulmans : c'était là une œuvre sacrilège destinée fatalement à ne pas durer, et « si la face méridionale s'est à jamais écroulée, c'est qu'Allah dans sa colère en avait ainsi décidé. »

Viala de Sorbiec avait étudié la restauration du minaret de Mansoura, que l'on a classé parmi

les monuments historiques; mais c'est seulement en 1877-78 que M. Duthoit a consolidé la tour svelte et élevée d'où le muezzin appelait à la prière, il y a cinq siècles, les fidèles musulmans de Tlemcen.

Ajoutons enfin quelques autres détails empruntés au rapport d'un architecte chargé de mission pour le ministre des beaux-arts (1) :

« La grande mosquée de Mansoura, située dans les environs de Tlemcen, est le plus vaste et le plus magnifique des monuments de toute l'Algérie. Malheureusement ses murs extérieurs sont seuls debout; mais son magnifique minaret, qui se dresse haut sur le ciel, est assez bien conservé, et parmi les constructions analogues d'Afrique ou d'Espagne, on n'en trouverait pas de plus superbe ni de plus complet. Un grand nombre des édifices voisins se sont parés des dépouilles de l'ancienne mosquée; on retrouve ses onyx travaillés, ses colonnes de marbres rares, ses chapiteaux artistement sculptés, dans bien des monuments de Tlemcen. L'église Saint-Michel même a pris pour fonts baptismaux la grande vasque de porphyre vert qui était jadis la fontaine des ablutions; mais beaucoup de ces précieux débris ont été débités et vendus au commerce, dispersés pour jamais... Le minaret est solidement établi en grandes pierres d'appareil, ce qui est rare dans ces contrées où le mode de construction est en général assez défectueux. La charpente des toitures surtout laisse le plus souvent à désirer; car si l'architecte arabe sait à merveille disposer les poutrelles, entre-croiser les chevrons, pour qu'ils forment des caissons de toutes sortes qu'il ornera de sculptures charmantes; s'il est le plus savant des artistes au point de vue de la décoration, c'est le plus malhabile des ouvriers, et il ne sait aucunement assurer la durée de son œuvre. »

— 306 —

MON CHEVAL M'AIME !

NOUVELLE.

Suite. — V. p. 342.

V

Quand le spectre rouge eut disparu, le squire poussa un soupir de satisfaction, et dit au major-dome, par-dessus son épaule :

— Jenkins, *what next!* (Jenkins, la suite!)

La suite ne se fit pas attendre, et le squire procéda avec la sage lenteur d'un homme à qui sa conscience ne reproche rien.

Et, de fait, qu'aurait pu lui reprocher sa conscience? Le constable était pourvu, ainsi que ses myrmidons. Le prisonnier (quelque bohémien affamé, sans doute), assis devant un bon repas, devait bénir le hasard, qui l'avait amené devant un magistrat si hospitalier. Les témoins (témoins de

(1) Judith Gautier, *les Missions scientifiques de France en Afrique*, dans le *Journal officiel* du 17 janvier 1880.

quoi?), quelques rustres du voisinage, se réjouissant de l'aubaine. Le cheval lui-même... au fait, qu'est-ce que ce vieux cheval venait faire au prétoire du magistrat?

— Jenkins! dit le magistrat.

— Votre Honneur?

— Sonnez, Jenkins.

Jenkins sonna; le spectre rouge reparut.

— Vous avez dit que c'était un vieux cheval?

— Oui, Votre Honneur!

— Veillez à ce qu'on lui donne de l'avoine à discrétion.

— Oui, Votre Honneur.

Et il disparut de nouveau.

— J'espère, se dit « Votre Honneur », que personne ne trouvera le temps long, que personne ne bâillera derrière sa main, que personne n'accusera le magistrat d'en prendre à son aise; j'imagine même que le magistrat les désappointerait tous en abrégant leur attente!

Aussi n'abrégea-t-il point leur attente.

Quand il eut accompli à son loisir et à sa satisfaction les rites de la réfection corporelle, le magistrat se leva de table, content de lui-même, et tout prêt à rendre la justice, selon ses lumières et sa conscience.

VI

Je ne dis pas qu'il ne poussa pas un soupir de regret en passant devant la porte de la bibliothèque où il avait compté faire un si bon petit somme. Mais noblesse oblige, et il se rendit au prétoire sans maugréer.

Le greffier était déjà assis sur sa chaise, tout prêt à verbaliser.

— Quoi de nouveau, Hood? lui demanda le squire.

— Un assassinat, s'il plaît à Votre Honneur.

— Un assassinat! mauvaise affaire, dit le magistrat d'un ton mécontent.

Il s'assit dans son fauteuil, s'ébroua à plusieurs reprises, et dit :

— Hood, faites introduire tous ces gens-là.

Hood fit un salut, alla ouvrir la porte, et introduisit le constable Hickett, qui était très rouge; les myrmidons de Hickett, qui s'essuyaient les lèvres du revers de leurs mains; le prévenu, qui était un grand diable de six pieds, avec des cheveux roux en désordre, des sourcils roux très touffus qui lui cachaient les yeux à moitié, des favoris roux incultes, l'œil gauche à demi fermé, l'air insolent, les doigts couverts de poils roux, et la cravate défaits, comme un homme qui vient de soutenir une lutte violente.

Et, par parenthèse, l'un des myrmidons avait les yeux gonflés, et un de ses frères d'armes portait un foulard en bandeau, et il était facile de voir qu'il avait la mâchoire endommagée. Le magistrat en conclut que le colosse roux ne s'était pas laissé arrêter sans jouer des poings.

Il regarda l'homme roux d'un air sévère, et

l'homme roux le regarda avec un air d'assurance qui avait quelque chose d'insolent.

— Hickett, dit le magistrat, faites votre rapport.

— Votre Honneur, répondit Hickett, le fermier Jones a été assassiné dans le bois de la Corne. Il y a de cela deux heures à peine. Le bois de la Corne, comme le sait Votre Honneur, fait partie des domaines de lord Troublesome. C'est dans le même bois que l'avocat Dombey a été trouvé pendu, il y a dix ans. Y a-t-il dix ans? Je serais plutôt porté à croire...

— Au fait, Hickett, dit le magistrat.

— Oui, Votre Honneur. Un petit garçon a trouvé le corps du fermier Jones au pied d'un chêne. Entre nous, je crois bien que ce petit garçon est le même qui a été pris une fois dans le bois de...

— Au fait, Hickett.

— Oui, Votre Honneur. Ce petit garçon trouve donc le corps du fermier Jones étendu au pied d'un chêne, la tête fendue d'un coup de gourdin. Il se met à crier de toutes ses forces. Des hommes qui travaillaient dans le bois accourent. Je les ai amenés comme témoins. Ce n'est pas que...

— Au fait, Hickett.

— Oui, Votre Honneur. Ces gens envoient le petit garçon au poste de police. J'emmène mes hommes, je les emmène au pas de course. Dans le *lane* qui mène au bois de la Corne, nous rencontrons un homme, un homme violent, haï de tout le pays, l'air effaré, armé d'un gros gourdin. Je dis à mes gens : « Attention! barrons-lui le passage. » Je m'avance et je dis à cet homme : « Halte-là! »

VII

L'homme roux, qui jusque-là s'était contenté de regarder le constable d'un air méprisant, lui coupa brusquement la parole.

— Tu mens, lui dit-il. Au lieu d'être en avant, tu te cachais derrière tes complices; sans cela, c'est toi qui aurais la mâchoire en marmelade ou les yeux en compote.

Le constable, déconcerté, demeura muet de surprise.

— Prévenu, dit le juge d'un ton sévère, dans votre propre intérêt, je vous engage à ne pas mépriser la justice et les agents de la justice.

— Je ne suis pas un prévenu, riposta l'homme roux d'un ton bourru; je suis un homme illégalement arrêté. Je ne méprise pas la justice, avec laquelle je prétends n'avoir rien à faire; mais je déteste les menteurs.

— Vous gâtez votre affaire.

— Alors, tant pis pour la justice!

— Hood, dit le magistrat, prenez note des paroles du prévenu, et constatez son attitude devant le représentant de Sa Majesté la reine. Hickett, continuez.

— Je lui crie : « Halte! » reprit Hickett. Il me demande de quoi je me mêle. Je lui réponds que je me mêle de l'arrêter. « Où est le *warrant* du magistrat? qu'il me dit. — Flagrant délit! que je lui

réponds. » Il faut que vous sachiez qu'il était à cheval. Je dis à mes gens : « — Enlevez-le.

» — Ah ! c'est comme cela, qu'il dit, eh bien tant pis pour vous ! »

D'un coup de gourdin, il fracasse la mâchoire à Barkis, et de deux coups de poing il poche les yeux à Boulder. Nous le tirons à bas de son cheval, nous lui lions les mains, nous le ramenons au bois de la Corne, d'où il venait de sortir, et nous le confrontons avec le pauvre Jones qui avait repris un instant connaissance, mais qui ne pouvait pas parler. Jones frissonne en le voyant, et ses yeux disent clairement : « Voilà mon assassin ! »

Les gens qui étaient accourus aux cris du petit garçon déclareront à Votre Honneur qu'ils ont vu l'accusé rôder toute la matinée auprès de l'endroit où Jones a été trouvé, la tête fracassée.

VIII

L'attitude du prévenu était déplorable. Au lieu de chercher à se concilier le magistrat, il semblait avoir pris à tâche de l'irriter contre lui : il ricanait, il haussait les épaules.

— Votre Honneur voit son attitude cynique, dit le constable ; il est de mon devoir de dire qu'elle ne s'est pas démentie depuis le moment où nous lui avons mis la main au collet.

Quand Votre Honneur a eu la générosité de nous faire offrir à déjeuner, à lui aussi bien qu'à nous, il a dit qu'il se moquait du déjeuner de Votre Honneur, et qu'il n'avait pas besoin de mendier pour manger, et qu'il n'était pas de ceux que l'on apprivoise en leur offrant de s'empiffrer gratis. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le cheval s'est montré aussi malappris que le maître : il a soufflé d'un air méprisant sur l'avoine que Votre Honneur avait eu la bonté de lui faire donner, mais il ne l'a pas mangée !

— Ça prouve, dit l'homme roux, sans attendre qu'on lui demandât son avis, qu'il est comme son maître. Quand il a mangé à sa faim, il refuse de s'empiffrer pour profiter de ce que ça ne coûte rien !

Les témoins déposèrent qu'ils avaient vu l'homme roux rôder toute la matinée autour de l'endroit où le fermier Jones avait reçu le coup de gourdin.

L'homme roux se contenta de hausser les épaules et demanda ce que cela prouvait.

Deux de ces témoins déclarèrent que l'homme roux était au plus mal avec le fermier Jones, et qu'il lui avait dit une fois : « Ne tombe pas sous ma patte, ou il t'en cuira ! »

L'homme roux ne nia pas le propos ; mais il déclara que si l'on exécutait toutes les menaces que l'on fait dans les moments de colère, une moitié de chaque paroisse assommerait l'autre, ce qui n'était jamais arrivé, du moins à sa connaissance.

IX

Comme le squire était un magistrat intègre, il

tenait absolument à savoir la vérité ; comme le prévenu était un homme têtue, bourru, récalcitrant, la tâche présentait de grandes difficultés, et pendant ce temps-là les minutes s'écoulaient et formaient des heures ; Sultane, déjà sellée, piaffait d'impatience.

Donc, les heures s'écoulant, le squire interrogeant, le prévenu répondant (quand cela lui convenait), le greffier écrivant les demandes et les réponses et les dépositions des témoins, il résulta de cet ensemble d'opérations : que le prévenu s'appelait John Brown ; qu'il avait cinquante ans ; qu'il habitait un cottage isolé, dont il payait exactement la rente à l'intendant de lord Troublesome ; qu'il vivait de son revenu sans rien devoir à personne ; qu'il détestait l'humanité et qu'il avait payé ce droit-là assez cher pour en user largement ; qu'il refusait de faire connaître ses antécédents, tout en déclarant qu'ils étaient honorables ; qu'il vivait en compagnie de son cheval et d'une vieille femme de ménage sourde ; que les témoins étaient des sots ; que le constable avait eu tort de l'arrêter sur un simple soupçon ; qu'il avait, lui, prévenu, usé du droit de tout bon Anglais en défendant sa liberté ; et qu'il était ravi d'avoir mis une mâchoire en marmelade et poché deux yeux ; que ce que le magistrat avait de mieux à faire, c'était de laver la tête au constable et de renvoyer le prévenu à ses affaires.

— Permettez, John Brown, dit le magistrat d'un ton sévère, il me semble que vous vous hâtez trop de conclure. Comment osez-vous parler d'être rendu à la liberté, quand vous n'avez pas prouvé que vous êtes innocent ?

— Et vous, sir Copperdown, comment osez-vous me retenir ici, quand vous n'avez pas prouvé que je suis coupable ? Si je comprends bien la loi, c'est à vous d'établir ma culpabilité, et non pas à moi d'établir mon innocence !

A suivre.

J. GIRARDIN.



DES JUSTICES SEIGNEURIALES.

Quand Beaumarchais écrivit le *Mariage de Figaro*, il y avait déjà plus d'un siècle que l'on se plaignait des justices seigneuriales et de la façon dont se recrutaient les juges qui étaient chargés de la rendre. L'abbé Fleury, dans son *Abrégé de droit public*, se fait l'écho de ces plaintes.

Les seigneurs vendaient ordinairement l'office de juge dans la seigneurie, et ceux qui les achetaient n'étaient souvent ni gradués ni honnêtes. C'est à cet abus que fait allusion la parole de Marceline quand elle dit, en soupirant, dans la scène XII du *Mariage de Figaro*, à propos des charges de juge :

— C'est un grand abus que de les vendre.

Le personnage de Brid'oison, avec son bégayement comique, a été imaginé pour rendre ces juges ridicules.

Les justices seigneuriales tenaient parfois leurs audiences dans une pièce même du château du seigneur; mais c'était l'exception. en France, surtout depuis le seizième siècle, et des arrêts du Parlement, fortifiés par l'opinion de divers juriconsultes, prescrivait que l'*auditoire*, c'était l'expression consacrée, fût établi dans un local convenable distinct du château seigneurial (1).

Là où Beaumarchais s'est le plus écarté de ce qui se passait en France de son temps, c'est le tableau qu'il fait du jugement de la querelle de Marceline et de Figaro.

Brid'oison ne paraît pas comme seul juge, comme le juge du seigneur, bien qu'il soit qualifié dans la liste des personnages de la pièce de *lieutenant du siège*; don Gusman Brid'oison siège simple-



Le Procès de Figaro. — D'après Saint-Quentin.

ment comme assesseur du comte Almaviva, grand corrégidor d'Andalousie. Or, en France, depuis le seizième siècle, les nobles propriétaires de justices seigneuriales ne jugeaient plus eux-mêmes, en présence d'un certain nombre de leurs vassaux; ils avaient été autorisés à faire rendre la justice à leur place, par des magistrats dont ils avaient la

(1) On peut consulter à ce sujet l'*Encyclopédie méthodique : Jurisprudence*, t. V, p. 400.

nomination, et dont le choix était soumis à certaines conditions qui variaient suivant les provinces et les coutumes. Là où le seigneur avait le droit d'établir une justice d'appel, il entretenait deux juges, l'un pour le premier degré, l'autre pour l'appel. Mais ces justices seigneuriales d'appel étaient, au dix-septième siècle, presque partout supprimées en France au profit de la justice royale. Sans doute le seigneur pouvait assister

au jugement, mais il ne pouvait rendre la sentence. De même pour la justice royale, quand les anciens baillis et sénéchaux d'épée eurent perdu leurs attributions judiciaires, ils furent remplacés par des lieutenants pour rendre la justice. Ces lieutenants généraux ou particuliers dans les bailliages ou sénéchaussées devinrent ainsi les véritables présidents de tribunaux, car ils avaient des conseillers. Tandis que le noble, encore décoré du titre de *bailli d'épée* ou de *sénéchal*, n'avait plus le droit de juger, quoique la justice fût rendue en son nom. S'il se présentait, botté et l'épée au côté, à l'audience, loin d'avoir la présidence, il n'avait même pas le droit de voix délibérative. C'est ce qui se passait à Paris pour le prévôt au tribunal du Châtelet, qui était la justice seigneuriale de l'ancienne vicomté de Paris. Comme il n'y avait pas dans l'Île-de-France, à Paris, de bailli ou de sénéchal, le prévôt en tenait lieu et jouissait à peu près des mêmes prérogatives, depuis la fin du treizième siècle.

En résumé, il est à peine nécessaire de dire que la scène xv du *Mariage de Figaro* ne répond pas à ce qui se passait en France au dix-huitième siècle, où jamais un comte ne serait monté sur son tribunal.

Mais Beaumarchais, qui place la scène en Espagne et qui fait du comte Almaviva un corrigidor, pouvait donner carrière à sa fantaisie. La scène se passe là comme devant une cour présidée par un magistrat d'institution royale. Ce n'est pas l'image d'une justice seigneuriale proprement dite, mais de l'audience d'un tribunal de prévôté, tel qu'il en existait en France au-dessous des tribunaux de bailliage ou de sénéchaussée, lesquels étaient présidés par le prévôt royal, ou par le lieutenant au bailliage ou à la sénéchaussée. On disait *sénéchal* dans le midi de la France, *bailli* dans le nord. Beaumarchais, dans la scène xv, veut tourner la justice d'alors en ridicule, surtout par la création de son personnage de Double-Main, parodie des greffiers du temps. (1)

LE SERRE-MALICE.

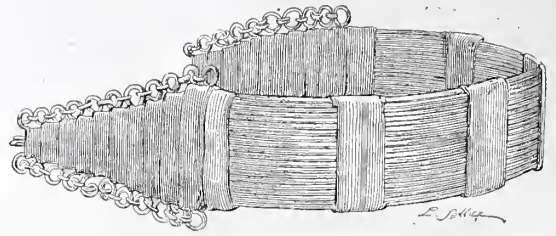
On peut voir des spécimens de cette parure au Musée de Saint-Germain et au Musée ethnographique du Trocadéro.

Les femmes du canton de la Tour d'Auvergne portaient encore, il y a quelques années, cette espèce de bandeau en fil de laiton appelé *serre-malice*, qui servait à maintenir sur leur tête un long voile noir destiné à les préserver du vent et

(1) Note qui nous est communiquée par notre confrère de l'Institut, M. Alfred Maury.

Voy. *Encyclopédie méthodique*, t. V, articles *Juges des seigneurs* et *Justices seigneuriales*. — Dans le *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France*, de M. Chéruel, quelques articles contiennent des passages se référant à la justice rendue par les seigneurs.

du froid. Au lieu de s'appliquer horizontalement sur la tête, à la façon du diadème antique, c'est-



Serre-malice; coiffure.

à-dire en enveloppant le frontal, il se plaçait verticalement, embrassant les pariétaux et les temporaux.

Voici, du reste, de quoi se compose ou plutôt se composait la coiffure des femmes de la Tour :

Un serre-tête ou petit bonnet en mousseline blanche emprisonnait les cheveux. Sur ce bonnet on posait un long voile noir qu'on relevait en avant, de façon à ne laisser voir du bonnet qu'un simple liséré blanc. Ce voile qui, plié en plusieurs doubles, couvrait les oreilles et le cou, était maintenu par le serre-malice. Leur tête ainsi protégée, les femmes pouvaient braver la neige et le vent en gardant leurs troupeaux sur des montagnes dont l'altitude est de 1046 mètres.

Cette espèce de capuchon sombre et sévère leur donnait une telle physionomie qu'en 1838 M^{re} de Clermont, faisant à la Tour sa première visite pastorale, en fut si frappé qu'il demanda au curé s'il n'avait que des religieuses dans sa paroisse.

J'ajouterai pour compléter ces détails, qui sont aujourd'hui du domaine de l'archéologie, que depuis la mort du dernier fabricant de ces serre-malice, arrivée il y a trente ans environ, les femmes de la Tour ont abandonné cette originale et hygiénique coiffure. Elles payent aujourd'hui par la perte de leurs dents ce sacrifice à la mode. C'est donc sans aucun doute l'invasion des bonnets et des chapeaux parisiens qui a fait que le bijoutier du pays n'a pas eu de successeur.

Un de mes confrères de la Tour, M. le Dr Bosgros, auquel je dois ces renseignements, a bien voulu récolter à mon intention les derniers de ces bandeaux qui restaient encore dans le pays, les touristes qui visitent le mont Dore et ses environs les ayant tous recueillis à titre de curiosité; M^{me} George Sand, paraît-il, ne dédaigna pas d'en faire elle-même une ample provision.

Les Hollandaises en portent de semblables, mais qui n'en ont pas la destination pratique. Ce sont de purs ornements et de véritables bijoux : aussi les célibataires et les domestiques en ont-ils d'argent, tandis que les classes aisées, les femmes mariées, les portent en or. Dans la Hollande septentrionale, où domine ce genre de parure, de grandes plaques carrées, garnies d'ornements en relief, s'attachent aux extrémités du bandeau et tombent sur les tempes.

À Rotterdam et à Dordrecht, le bandeau dispa-

rait, souvent pour être remplacé par de simples spirales en or placées à la hauteur de l'œil ou vers le milieu du front ⁽¹⁾.

Cette analogie entre le diadème antique, le serre-mallice d'Auvergne et le bandeau de la Hollande, avait déjà frappé un archéologue distingué, M. G. d'Orcey, qui la signala en ces termes dans un article intitulé : « Paphos, ses monastères, et la fête de Vénus ⁽²⁾ » :

« Les Vénus drapées sont les plus fréquentes et les plus intéressantes de toutes les figurines trouvées à Chypre. Elles se distinguaient des autres à leurs coiffures, qui sont le *tourin* ou la *tiare*, cercle d'orfèvrerie porté encore par les femmes de la Tour d'Auvergne et celles de la Frise. »

Dr LOUIS MARCHANT.

—*—

CERTITUDE DE LA MORT DU SOLEIL

et de la fin de la Terre.

... Le monde, pour durer, ne dépense pas d'énergie, tandis que le Soleil, pour briller, en dépense énormément; et comme sa provision est limitée et ne saurait se renouveler, nous devons envisager, non comme prochaine assurément, mais comme inévitable, la mort de ce Soleil, en tant que soleil. Après avoir brillé d'un éclat pendant des millions d'années encore, il finira par faiblir et s'éteindre, comme une lampe qui s'est épuisée.

D'ailleurs, d'assez nombreux phénomènes célestes nous en avertissent : ce sont les étoiles dont la lumière vacille, celles qui s'éteignent périodiquement, du moins pour l'œil nu, comme σ de la Baleine, et celles qui disparaissent d'une manière définitive. ⁽³⁾

—*—

LE COMÉTIQUE,

Traineau du Labrador.

Le cométique est un traîneau large d'environ quatre-vingts centimètres, long de trois à quatre mètres, et dont l'originalité consiste en ce que les patins sont formés par des os de baleine en guise de tiges d'acier, d'une épaisseur d'un centimètre et demi. On choisit pour cela les mâchoires, dont on scie les os dans leur longueur. Ceux-ci, une fois préparés, deviennent polis comme l'ivoire et permettent au véhicule auquel ils ont été adaptés de glisser avec facilité.

⁽¹⁾ Voy. notre t. XXVII, 1859, p. 356 et 360.

⁽²⁾ *Revue britannique*, 1874, p. 316 et 317.

⁽³⁾ Faye, *Sur l'Origine du monde*. — Voy. t. XLIX de notre 1^{re} série, p. 42, 53, 62 et 75, les articles intitulés : *Comment arrivera la fin du monde*.

L'encroûtement du Soleil amènera le refroidissement de la Terre et l'anéantissement de toute vie sur la Terre.

Le cométique aussitôt garni de ses fourrures de voyage, on y attelle, à une distance d'environ quinze à dix-huit mètres, un premier chien d'une intelligence éprouvée, appelé chien-guide. Les autres sont rangés derrière lui de manière à ne pas l'embarrasser. Puis, à un claquement du long fouet du conducteur, tous s'élancent en avant avec ardeur. C'est merveille alors de voir avec quelle sagacité le chien-cicerone s'acquitte de l'importante fonction qui lui a été dévolue. Sur un simple mot d'ordre, il se porte alternativement à gauche et à droite, forçant ses compagnons à le suivre. Dans les tempêtes, quand tout autour la *poudrevie* — le simoun de ces latitudes — fait rage, et que la vue ne distingue absolument plus rien, le voyageur s'en rapporte généralement à son chien-guide, qui lui fait reconnaître son chemin ou le conduit à l'habitation la plus voisine. Il doit bien se garder alors de l'importuner par des ordres ou par des coups, qui ne serviraient à rien, ou plutôt gêneraient tout. A la vérité, on peut presque toujours attribuer la plupart des accidents survenus au Labrador, durant les voyages d'hiver, à l'inexpérience ou à la mauvaise humeur des conducteurs qui ont gourmandé leurs attelages mal à propos. ⁽¹⁾

—*—

AFFICHE D'UN DANSEUR DE CORDE

(Fin du dix-septième siècle).

De tout temps, les baladins et les bateleurs des spectacles populaires se sont revêtus de costumes singuliers ou brillants pour attirer la foule, mais au seizième et surtout au dix-septième siècle, c'était le costume de Turc qui était le plus en faveur. « A cette époque, dit M. Depping ⁽²⁾, les Ottomans étaient un épouvantail pour l'Europe; les papes lançaient contre eux l'anathème et prêchaient la guerre sainte. Un Turc était par lui-même une curiosité; s'il dansait sur la corde raide, qui était une autre curiosité, quelle amorce pour le Parisien ! On ne se faisait donc aucun scrupule, en ce temps-là, de produire de faux Turcs, de même qu'aujourd'hui les impresarios des foires montrent de faux Indiens et de faux sauvages... »

Sauval raconte, d'après un historien du temps qui ne cache pas l'admiration qu'il éprouve, que sous le règne de Henri II on vit à Paris « un Turc de talent » qui faisait des tours merveilleux sur deux cordes tendues l'une au-dessus de l'autre, et Bonnet, dans son *Histoire de la danse*, parle aussi d'un Turc qu'il eut l'occasion de voir à la foire Saint-Germain à la fin du dix-septième siècle, et qui faisait de la haute voltige aérienne. Ce malheureux se tua à la foire de Troyes, où l'un de ses rivaux, autre fameux danseur, grâssa méchamment les fils sur lesquels il descendait debout et à reculons. Le même auteur cite un autre Turc qu'il vit

⁽¹⁾ Sylva Clapin, *la France transatlantique*.

⁽²⁾ *Merveilles de la force et de l'adresse*. Paris, Hachette et Cie.

à Naples dansant sur une corde tendue, dans une rue fort large, aux plus hautes fenêtres des maisons, et cela sans balancier, ou sans *contrepois*, comme on disait alors.

Peut-être est-ce un de ces deux virtuoses de la corde que représente la gravure dont nous donnons ici une reproduction réduite (1). L'épreuve que nous possédons ne porte aucune indication de

nom, ni aucune légende qui puisse nous éclairer à ce sujet; mais la signature du graveur, P.-B. Bouttats, prouve que cet orgueilleux acrobate, qui montre si complaisamment le soleil en défiant ses rivaux d'aller plus loin que lui (*non plus ultra*), vivait à la fin du dix-septième siècle ou au commencement du dix-huitième. Peut-être aussi était-ce le fameux Hollandais Maurice Vondrebeck, dont il



Affiche d'un danseur de corde de la fin du dix-septième siècle.

existe un portrait où Bonnard l'a représenté habillé également en Turc.

ÉD. GARNIER.

LE LÉVRIER KIRGHIZE

ET LE TAZI DE LA MONTAGNE.

Presque tous les animaux domestiques que l'homme, depuis des temps immémoriaux, s'est associés comme auxiliaires en les astreignant de différentes façons à son service, présentent une remarquable plasticité d'espèce. Cette plasticité se manifeste par le grand nombre de variétés, soit instables, soit fixes et devenant races, en lesquelles l'espèce peut se résoudre. Sous la main de l'homme, les produits des variations de l'espèce sont dirigés

(1) La gravure originale, d'une très belle exécution, mesure 0^m.65 sur 0^m.50. On y lit la légende : *In portentis glorianti* (A celui qui se glorifie de ses prodiges).

dans une voie spéculative déterminée, pour l'obtention d'un résultat profitable prévu. Ainsi, les races de Bovidés, d'Ovidés, de Porcins, sont modelées en quelque sorte peu à peu par l'éleveur en vue d'obtenir, avec un minimum de charpente osseuse, un maximum de revêtement musculaire ou graisseux, c'est-à-dire un maximum de substance alimentaire. Abandonnés à eux-mêmes, au contraire, échappant à l'influence modificatrice que pourrait leur imprimer l'homme égoïste, les produits des variations spécifiques sont exposés aux influences de leur milieu, et se modifient nécessairement à leur propre avantage en s'adaptant à ce milieu. Le cheval kirghize du steppe, le chameau de Bactriane des Kirghizes des environs d'Omsk et de la Sibérie, se couvrent en hiver d'un long poil feutré et muent en été. C'est là évidemment une garantie de plus contre les atteintes des froids rigoureux d'hiver d'un climat continental; moins ces froids sont accusés, plus la mue est faible et le poil court. Nous sommes arrivés, par *sélection artificielle*, à

créer des races de chevaux coureurs où tout dans l'organisation tend à l'obtention d'un seul résultat : la rapidité de la course.

La nature, par sélection *naturelle*, est arrivée au même résultat pour beaucoup d'animaux à qui la rapidité de la course est une condition indispensable d'existence ; leur genre de vie et le milieu dans lequel ils vivent ne leur permettent de

se subvenir à eux-mêmes, de fuir leurs ennemis, que par un rapide déplacement d'un endroit à un autre. Tels sont les animaux du steppe et du désert en grande partie. Tels sont les gerboises, les antilopes, les lièvres des steppes, les kangourous, les hémionnes et les tarpans, etc. Le lévrier est de tous les chiens de race celui qui se rapproche le plus du type d'un animal coureur. Aussi le



Le Tazi, chien kirghize de la montagne. — Dessin d'après nature.

lévrier est-il un animal de la plaine. C'est dans la plaine seule que sa course rapide ne rencontre pas d'obstacles à éviter dans un élan à fond de train ; que son œil, habitué à suivre le gibier dans sa fuite, ne perd pas de vue son but à une grande distance, et que l'agilité de ses membres vient en aide à l'imperfection de son odorat. La longueur des os des pattes de devant et surtout des pattes postérieures (des fémurs principalement), l'écartement entre les membres antérieurs et postérieurs, la solidité et l'élasticité des tendons d'attache, l'amplitude de la cage thoracique, différencient la structure du lévrier de celle de tous les autres chiens. La finesse de sa taille et la gracilité de ses membres, l'allongement de son museau et les mouvements gracieux, prudents et ondulatoires de sa marche, donnent l'idée du léger, du rapide, de l'insaisissable. On dirait que ce coursier canin est construit pour présenter la moindre résistance à l'air, tellement son corps s'épointe en avant ; il fend l'air à la façon des flèches, s'allonge

pendant la course, et semble étirer son long corps pour l'amincir davantage, la tête haute et le ventre à terre.

Le lévrier chasse à l'œil ordinairement, son odorat n'étant pas assez développé pour lui permettre de retrouver de temps à autre la piste de son gibier fuyant. La rapidité de sa course lui donnant l'avantage sur tous les animaux que nous chassons en Europe, le lévrier est légalement proscrié comme chien de chasse. Le lévrier russe, et plus spécialement celui dit de Sibérie, a les caractères de la race les plus saillants. On a dit du lion que c'était une mâchoire montée sur quatre pattes : on pourrait dire du lévrier russe que c'est une ligne montée sur quatre pattes.

Un lévrier voisin du sibérien et quelque peu son compatriote est le lévrier kirghize appelé *Tazi*. A l'élégance de la forme, le tazi joint l'originalité. Sa taille n'atteint pas tout à fait celle du premier, mais la cage thoracique est plus ample et les jarrets plus nerveux. Le crâne est moins petit et ef-

filé; le corps est recouvert d'un poil long et soyeux comme celui de l'épagneul. Ce poil forme généralement aux pattes de devant, et surtout de derrière, un revêtement unilatéral en pantalon de l'effet le plus original chez un lévrier. Si on ajoute à ceci le port des oreilles, qui sont longues, pendantes et garnies de longues mèches d'un poil soyeux, ondulé, dépassant le lobe, qui flotte pendant la course en battant la tête, on prendrait le tazi à première vue pour un épagneul levretté de premier croisement. Cependant le tazi est de race absolument pure, à l'égal du sloughi africain. Car les Kirghizes veillent avec un soin particulier à la pureté de race de leurs chiens favoris, et l'épagneul leur est inconnu. Les tazis, en effet, jouissent chez les Kirghizes musulmans de faveurs particulières, et occupent même une place spéciale dans leur affection. En dépit de la loi et de l'usage musulmans, qui considèrent le chien comme un animal impur indigne de la société de l'homme, les Kirghizes, les Turcomans et les montagnards du Kohistâne admettent les tazis dans leur intimité, à l'intérieur de leur kikitka ou de leur hutte, les nourrissent presque à leur « table », les choient et les protègent, s'enorgueillissent de leur possession et les entraînent aux exercices de la chasse. Le traitement que l'homme applique aux animaux dont il fait ses compagnons est certes d'une influence considérable sur le caractère et les qualités de ceux-ci, et il y aurait à ce sujet une étude intéressante à faire; nous constaterons seulement ici que le tazi est plus doux, moins hargneux et plus sensible aux caresses que son collègue paria, le chien vulgaire des aouls kirghizes et turcomans; mais il est moins bon chien de garde, lâche, infidèle et peu reconnaissant. Ces défauts sont évidemment des résultats de l'éducation, car une expérience personnelle nous a appris que toutes les qualités que nous cherchons et que nous estimons chez le chien de garde, chez le compagnon fidèle et dévoué de l'homme, peuvent se développer chez le tazi sous l'influence d'un traitement doux et raisonnable.

Les Kirghizes et les Turcomans emploient le tazi à la chasse à courre sur le lièvre du steppe, la saïga, et, rarement, le sanglier. Le chasseur suit, à cheval, les crochets de son chien et de son gibier. Le Kirghize cependant aime moins à chasser au tazi qu'au faucon ou à l'épervier. C'est là son sport favori, après la *baïga* toutefois, ou course à la chèvre, où éclatent toutes les qualités de cavalier accompli du fils du steppe.

Le tazi kirghize a ordinairement la robe fauve, plus rarement grise, noire ou blanche. La variété noire est la plus appréciée. La levrette est de taille inférieure au mâle. Voici un animal domestique du steppe, vivant dans un pays à climat extrême: il mue comme le chameau et le cheval kirghize. En été, son corps est recouvert d'un poil ras, les pantalons sont peu fournis; en hiver, la fourrure augmente, s'allonge, s'épaissit; le poil

se développe entre les doigts des pattes, et le tazi a changé de robe au point de pouvoir être pris pour un autre individu. C'est là une adaptation spéciale au climat, adaptation qu'il partage avec les autres animaux du steppe.

Le tazi est répandu chez les Turcomans nomades et sédentaires des bords de l'Amou-Darja, et là encore on lui octroie les mêmes faveurs. Une variété de tazi qui ne diffère du tazi kirghize que par des caractères de structure anatomique, est le tazi des montagnes du Kohistâne, que représente notre figure, dessinée d'après nature.

Le tazi de la montagne a les articulations des jambes plus fortes que son frère de la plaine; la tête est un peu plus massive, la musculature plus forte, et le fémur y atteint sa plus grande longueur chez les chiens. La cage thoracique est également d'une ampleur particulière. Or, dans un pays de montagnes, l'effort musculaire en présence d'une course accidentée est plus considérable, les sauts plus fréquents, et la course plate l'exception.

Les montagnards du Kohistâne emploient leurs tazis de préférence à la chasse au mouflon et au bouquetin de forte taille, qui hantent les hauts plateaux et les chaînes de montagne vers 12 000 à 15 000 pieds d'altitude.

Nous avons pu ramener de l'Asie centrale une paire de ces tazis, dont l'un, le mâle, à robe noire, est originaire de la vallée des Jagnaous dans le Kohistâne. Ils ont supporté, en bien résistant, un voyage terrible de six semaines à travers le Bouchara et l'Oust-Ourt, faisant, aux mois de novembre et de décembre, par des froids de — 26 degrés centigrades, la route en courant à côté de la caravane. Cette race s'est maintenant acclimatée en France; le tazi de la montagne s'est adapté à notre climat doux de plaine, ce que les vaches et les moutons jagnaous se refusent à faire dans la plaine de Samarcande, par exemple; au contact de l'Europe, il a même perdu ses allures sournoises de chien « musulman » et se comporte, de mœurs et de « caractère », comme ses frères d'Europe. Il est devenu attentif aux caresses, vindicatif, fidèle et attaché, irascible, obéissant, bon chien de garde, agressif et courageux. En dehors des formes originales du tazi, il y a là un fait d'acclimatation d'une race nouvelle qui nous a paru mériter l'attention de nos lecteurs.

G. CAPUS.

—o—e—

Dieu.

Je sais que l'inconnu ne répond à l'appel
Ni du calcul morose et lourd, ni du scalpel;
Soit. Mais j'ai foi. La foi, c'est la lumière haute.
Ma conscience en moi c'est Dieu que j'ai pour hôte.
Je puis, par un faux cercle, avec un faux compas,
Le mettre hors du ciel; mais hors de moi, non pas.
Il est mon gouvernail dans l'écume où je vogue.
Si j'écoute mon cœur, j'entends un dialogue.
Nous sommes deux au fond de mon esprit, lui, moi;
Il est mon seul espoir et mon unique effroi.

Si par hasard je rêve une faute que j'aime,
Un profond grondement s'élève dans moi-même.
Je dis : Qui donc est là ? L'on me parle ; pourquoi ?
Et mon âme en tremblant me dit : C'est Dieu. Tais-toi.

VICTOR HUGO, *L'Année terrible*.

—o@o—

SPURINNA ⁽¹⁾

Ou la Journée d'un riche Vieillard chez les Romains

(Au premier siècle de l'ère chrétienne).

Le cours réglé des astres ne me fait pas plus de plaisir que l'arrangement dans la vie des hommes et surtout dans celle des vieillards. Comme il y a une espèce d'agitation et je ne sais quel désordre dans les travaux qui ne sied pas toujours mal aux jeunes gens, rien aussi ne convient mieux que l'ordre et la tranquillité aux gens avancés en âge, sauf cependant cette réserve qu'on ne puisse que louer ceux qui veulent se cultiver intellectuellement et moralement, et se rendre aussi utiles que possible à leurs semblables jusqu'à la fin de leurs jours : c'est combattre en mourant. L'exemple suivant n'est pas tout à fait de cet ordre supérieur, mais n'a rien en somme que d'estimable.

Le matin Spurinna se recueille quelque temps dans son lit; à huit heures il s'habille, il fait une lieue à pied, et pendant cette promenade il n'exerce pas moins son esprit que son corps. S'il est en compagnie, on s'entretient des meilleures choses; s'il est seul, on lit; on lit même quand il y a compagnie et qu'elle aime la lecture. Ensuite, il se repose et reprend un livre ou une conversation qui vaut mieux qu'un livre. Peu après, il monte dans une chaise avec sa femme, qui est d'un rare mérite, ou avec quelqu'un de ses amis, comme, par exemple, ces derniers jours avec moi (c'est Pline le Jeune qui parle). Quels charmes ne trouve-t-on point lorsqu'un si grand homme épanche son cœur! Quelle profonde connaissance de l'antiquité! Vous ne pouvez vous imaginer combien d'actions héroïques vous repassent sous les yeux; combien de héros vous entretiennent; combien de sages maximes il débite, sans effaroucher par des airs dogmatiques, que sa modestie a grand soin d'éviter. Quand il a fait plus de deux lieues, il met pied à terre et marche environ un quart de lieue. Après cela, il prend quelque repos ou retourne travailler dans son cabinet, car il fait très bien des vers lyriques en grec et en latin. Ses poésies ont une douceur, une grâce, une gaieté, qui surprennent; et la probité de l'auteur en rehausse le prix.

Dès qu'un esclave annonce l'heure du bain (c'est ordinairement à deux heures en hiver, à trois en

(1) Vestricius Spurinna naquit en l'an 24 après Jésus-Christ, sous Tibère, et il dut mourir sous Trajan vers l'an 110. C'était un personnage estimable qui avait fourni une belle carrière. Il fut deux fois consul. On avait de lui des poésies lyriques dont Pline le Jeune faisait cas, comme on le voit par notre citation.

été); il se déshabille et se promène au soleil, s'il ne fait point de vent. De là il va jouer à la paume, longtemps et violemment; car il oppose encore ce genre d'exercice à la pesanteur de la vieillesse. Après le bain, il se met dans son lit, et diffère un peu le repas. Il s'amuse par une lecture divertissante. Pendant ce temps-là, ses amis ont, selon leur goût, la liberté de se divertir ou aux mêmes choses, ou à des choses différentes.

On le sert avec autant de propreté que de frugalité, dans de la vaisselle d'argent antique. Il a même un buffet d'airain de Corinthe, qui le réjouit sans l'attacher. Souvent le repas est entremêlé de comédie, pour ajouter à la bonne chère les assaisonnements de l'étude. La nuit, même en été, le trouve encore à table; et personne ne s'aperçoit d'y avoir trop demeuré, tant le repas se passe agréablement.

Par là il s'est conservé, à soixante-dix-sept ans passés, la vue et l'ouïe saines et entières, le corps dans toute sa force, et sans avoir rien de la vieillesse que la seule prudence.

PLINE LE JEUNE.

—o@o—

SUR CEUX QUI PARLENT FACILEMENT.

Ceux qui parlent facilement sont sujets à être attachés à leur sens, et à ne se laisser pas facilement détromper, parce qu'ils sont portés à croire qu'ils ont sur l'esprit des autres le même avantage qu'ils ont, pour ainsi dire, sur la langue des autres; l'avantage qu'ils ont en cela leur étant visible et palpable, au lieu que leur manque de lumière et d'exactitude dans le raisonnement leur est caché. De plus, la facilité qu'ils ont à parler donne un certain éclat à leurs pensées, quoique fausses, qui les éblouit eux-mêmes; au lieu que ceux qui parlent avec peine obscurcissent les vérités les plus claires et leur donnent l'air de faussetés, et qu'ils sont même souvent obligés de céder et de paraître convaincus, faute de trouver des termes pour se démêler de ces beautés éblouissantes.

Ce qui fortifie cet attachement dans ceux qui ont cette facilité de parler, c'est qu'ils entraînent d'ordinaire la multitude dans leurs sentiments, parce qu'elle ne manque jamais de donner l'avantage de la raison à ceux qui ont l'avantage de la parole. Et ce consentement public revenant à eux les rend encore plus contents de leurs pensées, parce qu'ils prennent de là sujet de les croire conformes à la lumière du sens commun. De sorte qu'ils reçoivent des autres ce qu'ils leur ont prêté, et sont trompés à leur tour par eux mêmes qu'ils ont trompés.

NICOLE, *Essais*.

—o@o—

Statistique agricole en 1884.

La France compte environ 3 977 784 exploitations agricoles.

Les exploitations dirigées par les propriétaires

sont au nombre de 2826388, comprenant une superficie de 17011847 hectares.

Celles exploitées par les fermiers sont au nombre de 831943 pour une superficie de 11959354 hectares ; 319450 exploitations sont soumises au métayage, leur superficie est de 4366253 hectares.

L'étendue moyenne des exploitations dirigées par les propriétaires est de 6 hectares ; celle des fermes est de 14^{hect.04}, et celle des métairies de 13^{hect.07}.

Comme moyenne permettant une comparaison plus facile : sur 1000 exploitations, on compte en France :

710 exploitations dirigées par les propriétaires (faire-valoir direct) ;

210 exploitations dirigées par des fermiers ;

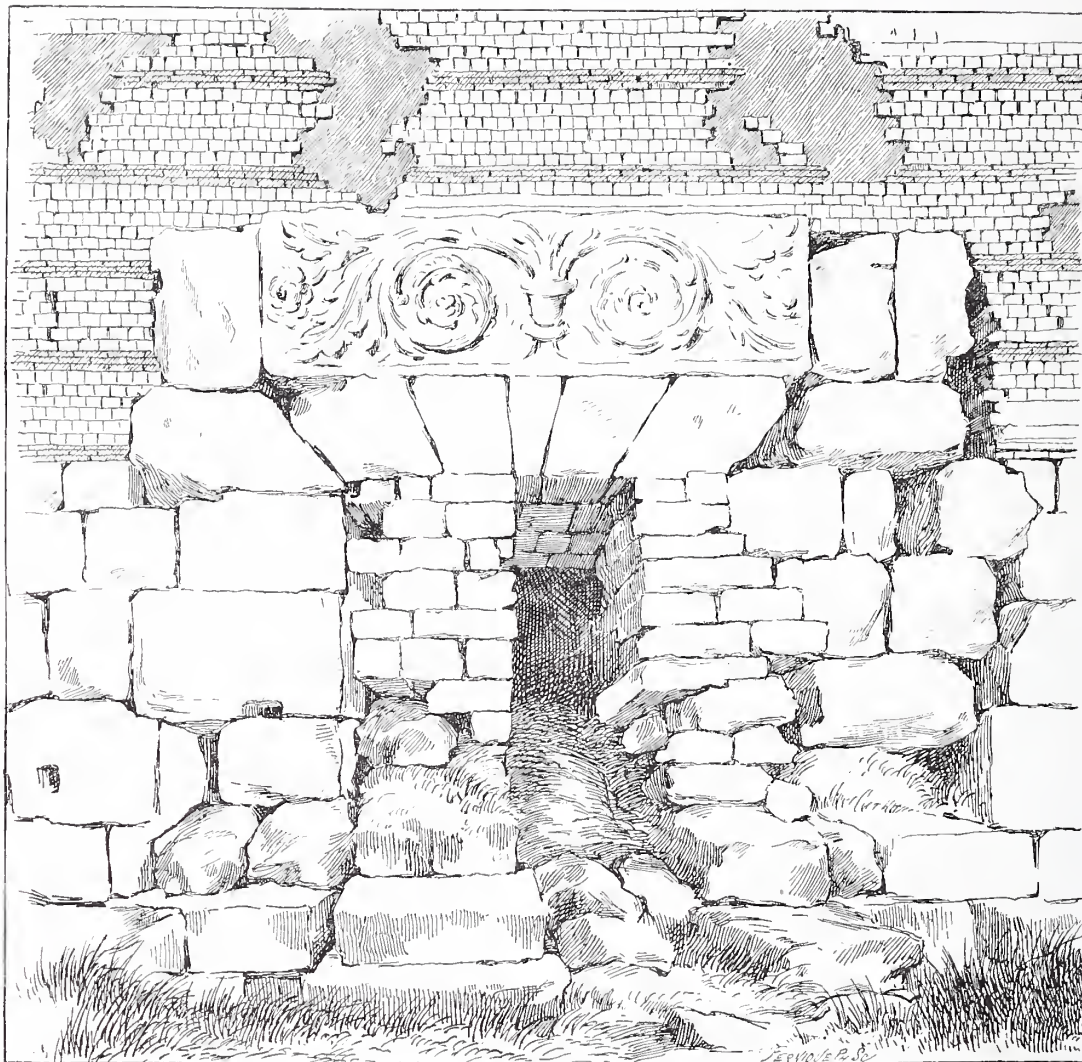
80 exploitations dirigées par des métayers. (1)

— o o e c —

UN ACTEUR ARCHÉOLOGUE.

BEAUMÉNIL.

Beauménil, acteur, on ignore à quel théâtre, parcourut la France sous le règne de Louis XVI, et forma un recueil considérable de documents



Collection Albert Lenoir. — Fragment des murailles de Tours. — D'après les dessins médits de Beauménil.

et de dessins ; peu habile dessinateur, mais soigneux dans certaines reproductions des objets qu'il avait sous les yeux, il recueillait des notes et dessinait les monuments conservés sur le sol ainsi que ceux que contenaient les collections privées. Les vieillards, les habitants des monastères, les amateurs d'objets d'art, étaient consultés par lui, et ces derniers lui ouvraient leurs galeries ; il a donc formé une suite de renseignements qui, s'ils ne sont pas tous d'une authenticité incontestable, forment cependant un ensemble de ma-

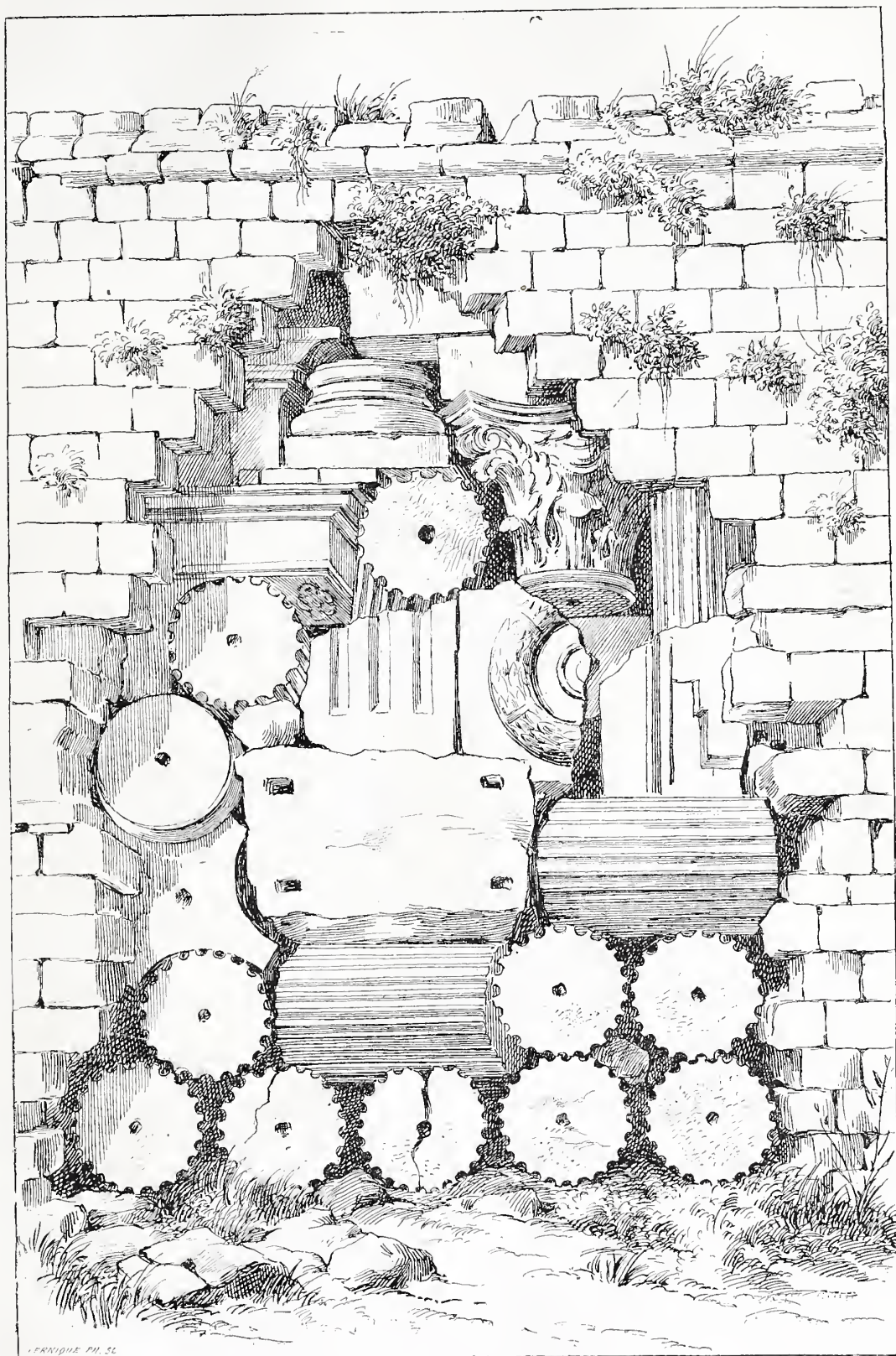
tériaux à consulter pour l'histoire de l'art en France.

Depuis l'époque à laquelle remontent les voyages de l'auteur, de nombreux monuments antiques n'existent plus ou sont dénaturés par la ruine ; les objets conservés alors dans les collections particulières ont été dispersés par des ventes ou par d'autres causes.

Les dessins et les notes historiques réunis par

(1) Noël Bretagne.

Beauménil se divise : 1° en monuments d'architecture romaine et du moyen âge ; 2° en tombeaux de l'antiquité et des périodes suivantes ; 3° en statuaire et en sculpture décorative ; 4° en monnaies



Fragment des murailles de Saintes. — D'après les dessins inédits de Beauménil.

et en médailles, depuis l'époque gauloise jusqu'au seizième siècle.

C'est particulièrement à partir des bords de la Loire jusqu'à la Méditerranée et la chaîne des Py-

énées que Beauménil a exécuté ces nombreux dessins qu'il accompagnait de citations d'auteurs anciens ou modernes ; les découvertes antérieures à ses voyages ou contemporaines sont mention-

déformées les travaux de la campagne. Le cou était très long et très frêle, sans maigreur; la tête extraordinairement petite, mais plate, avec un front fuyant, de l'expression la plus désagréable. Le visage, d'une pâleur malade, avait des traits fins et mobiles éclairés par de petits yeux scintillants. Aucun bonnet ne couvrait ses cheveux noirs. Telle qu'elle était, on ne pouvait dire qu'elle fût laide, loin de là, mais son aspect m'inspira cependant la plus profonde répulsion.

— Du lait? répéta-t-elle. Certainement.

Elle posa prestement sa chandelle, prit une boîte de fer-blanc sur une planche et versa son contenu, du lait crémeux fort appétissant, dans un bol de faïence qu'elle me tendit. Ses mouvements étaient doux et souples, son sourire avait l'intention d'être poli, pourtant j'eus quelque peine à la remercier et à faire l'éloge de sa vache: le regard inquiet et scintillant qu'elle arrêtait sur moi me mettait mal à l'aise.

— Je n'ai pas de vache, dit-elle en m'interrompant; nous sommes trop pauvres pour avoir une vache.

— Je vais tous les jours au village chercher ce lait-là, reprit le mari qui continuait à tracasser le contenu de la chaudière. Donne donc la miche à Monsieur, Prudence.

Elle obéit, et je répétai que son lait, de quelque endroit qu'il vint, était délicieux.

— On le dit, répliqua-t-elle. Nous n'en buvons jamais... nous sommes trop pauvres....

L'idée me vint de demander à M^{me} Prudence ce qu'elle pouvait bien faire de cette provision quotidiennement renouvelée, puisque ce n'était point pour son usage; mais je réfléchis qu'elle en faisait peut-être quelque commerce, et je me tus.

Mon régal n'était pas achevé que la lueur d'un éclair parut incendier la chambre et que des coups de tonnerre répétés éclatèrent autour de nous, précédant la plus violente averse. L'homme fit le signe de la croix, la femme tranquillement alla fermer la porte. Jamais je ne vis d'orage plus furieux, et il menaçait de ne pas finir; les coups de tonnerre succédaient aux coups de tonnerre; la pluie tombait toujours. Prudence et son mari trempèrent leur soupe devant moi et procédèrent au repas du soir, tandis que j'arpentais la chambre avec humeur, ennuyé d'être retenu ainsi, ennuyé de sentir braqué sur moi le petit œil inquiet de mon hôtesse. J'essayais en vain de fuir ce regard, il ne me quittait pas. Partout où j'allais il semblait me suivre, et comme la femme était assise appuyée au mur, il m'était impossible de l'éviter en passant derrière elle.

L'orage ne s'apaisant point, Prudence finit par me dire avec beaucoup de politesse :

— Peut-être Monsieur ne serait-il pas fâché de passer la nuit ici. Notre lit est bon; nous coucherions dans la cuisine, moi et mon homme.

— Merci, répondis-je précipitamment; j'aime mieux partir.

— C'est que l'auberge est loin, mon mari a dû vous le dire, continua-t-elle avec son imperturbable sourire; il faut prendre un chemin de traverse, et les hommes d'ici sont de trop grands poltrons pour vous conduire par un temps pareil.

Ces derniers mots furent accompagnés d'un regard dédaigneux à son mari, lequel gronnait en sourdine qu'il n'était pas plus poltron qu'un autre, mais sans proposer cependant de me servir de guide.

Je n'avais pas le choix. Il était tard; force me fut d'accepter l'offre de Prudence quoi qu'il m'en coûtât. Elle se leva et passa dans la seconde pièce afin de la préparer à mon intention. Ce fut un soulagement pour moi que de m'éloigner d'elle. Cependant je tâchai d'arracher quelques renseignements à son mari; mais une bonne écuelle de soupe l'avait engourdi, et il était d'ailleurs stupide naturellement. Je renonçai donc à toute conversation. Peu après Prudence revint et, avec son éternel sourire, m'avertit que la chambre de monsieur était prête. Monsieur lui prit la chandelle des mains et, souhaitant le bonsoir à ses hôtes, entra dans son appartement, dont il eut soin, sans trop savoir pourquoi, de fermer la porte à clef. Il lui était désagréable de penser que cette porte pût s'entr'ouvrir (hypothèse bien chimérique d'ailleurs) pour laisser passer une certaine tête plate éclairée par deux petits yeux ardents.

Pourquoi Prudence serait-elle venue me regarder dormir? Expliquez-le si vous pouvez!

A suivre.

TH. BENTZON.

Traduit de l'anglais.

— o —



Académie de Venise. — Dessin de Raphaël. — Voy. p. 240.

LE DERNIER DES RONDIBILIS.



Le Rat dans le fromage de Hollande. — Peinture de M. Couturier.

Antérieurement à l'époque déjà lointaine où les Pays-Bas furent conquis sur la mer, et où le premier Hollandais édita son premier fromage, quel était le dernier mot du bien-vivre pour les rats de la classe supérieure? L'histoire ne le dit pas, et c'est une fâcheuse lacune que la science comblera un jour; on se plaît à l'espérer.

SÉRIE II — TOME III

Mais depuis cette époque à jamais mémorable, tout rat qui se respecte, qui a la prétention de n'être point compté parmi les rats du commun, se doit à lui-même et au souvenir de ses ancêtres de loger dans un fromage de Hollande, autant que possible au fond d'une cave silencieuse et tranquille. Les rois de Perse avaient un bon bout de

NOVEMBRE 1885 — 22

chemin à faire pour passer de leur palais d'hiver à leur palais d'été, au changement des saisons. Le rat dans son fromage, au fond de sa cave, ne va pas chercher si loin l'été en hiver et l'hiver en été, puisque, comme chacun le sait, les caves sont fraîches en juillet et tièdes en décembre. Cette raison suffit à expliquer pourquoi les rats de la classe supérieure sont si gras, et pourquoi les rois de Perse étaient si maigres : trop d'exercice d'une part, pas assez de l'autre.

Les gens obèses sont volontiers paresseux, et de paresseux à égoïste il n'y a qu'un pas. Je ne dis pas que tous les rats obèses le franchissent, mais cela leur arrive quelquefois, témoin le personnage légendaire dont parle la Fontaine, ce Plutarque des rats; vous savez bien, cet hypocrite qui, pour ne pas perdre un coup de dent, et pour n'avoir pas à souscrire, comme tous les autres bons citoyens, à l'œuvre de la délivrance de Ratopolis bloquée, osa s'abriter derrière des motifs de piété, voire même de sainteté, et prétendit que les choses d'ici-bas ne le regardaient plus.

Si la Fontaine n'a pas donné son nom, ce n'est pas par ignorance, c'est par égard pour la famille du misérable. Mais les mémoires du temps nous apprennent qu'il s'appelait Rondibilis, surnommé Tartufe, frère de Rondibilis l'Archiviste, et cousin de Rondibilis l'Historien. Rondibilis l'Archiviste, surnommé aussi *l'Ami de la justice*, avait commencé tout jeune à ronger les pièces des procès, au Palais, et avait ainsi mis à néant mainte procédure, au plus grand avantage des plaideurs, qui avaient été renvoyés dos à dos, au lieu de subir les longueurs, lenteurs, tortures et méfaits de la justice, et de se trouver ruinés, le gagnant comme le perdant. Quant à Rondibilis l'Historien, c'est lui qui avait répandu une lumière toute nouvelle sur le règne du Roi-Soleil, en prouvant, clair comme le jour, que si Louis XIV avait eu maille à partir avec les Pays-Bas, c'était pour sauvegarder les intérêts de la *vaterie française* en matière de fromages de Hollande.

Nous autres hommes, qui voyons les choses de plus haut, nous sourions des théories de Rondibilis l'Historien; mais si nous voulons être francs, nous avouons, pendant qu'il n'y a pas de rats à nous écouter, que nous nous faisons volontiers, comme eux, le centre de l'univers, et que nous ne voyons guère dans les événements de l'histoire que ce qui nous concerne et nous profite.

De Rondibilis en Rondibilis, la famille traversa le dix-huitième siècle sans faire parler d'elle; quand je dis la famille, j'entends par là la descendance directe de Rondibilis-Tartufe; car *l'Ami de la justice* mourut vieux garçon, et Rondibilis l'Historien fut écrasé entre deux in-folio par un conservateur de la Bibliothèque du Roi, au moment où il songeait à prendre femme.

Les mémoires du dix-huitième siècle ne parlent que de deux Rondibilis, dont l'un devint philosophe pour avoir rongé le bord de la vieille robe de

chambre de Diderot (1), et l'autre devint ennemi mortel des encyclopédistes, pour s'être avisé de manger un article indigeste de l'Encyclopédie.

Au dix-neuvième siècle, nous ne trouvons plus qu'un descendant de Rondibilis-Tartufe, c'est Rondibilis le Riche. Fidèle à la tradition, il est dans un fromage de Hollande, au fond d'une cave. Il passe sa vie à s'engraisser, mangeant quand il ne dort pas, et dormant quand il ne mange pas.

Il était justement occupé à digérer voluptueusement son déjeuner, en rêvant de son diner, lorsque, du fond de sa somnolence, il entendit autour de sa demeure un bruit de trottements légers et de murmures étouffés. Les rats, même les mieux repus, ne dorment que d'une oreille, comme les lièvres, même les plus fatigués de leurs courses, ne dorment que d'un œil.

— Hein? s'écria-t-il, qui va là?

Et il se précipita lourdement vers sa porte-fenêtre.

De singulières idées s'étaient répandues dans le monde depuis l'époque où Rondibilis-Tartufe avait si hypocritement éconduit ceux qui venaient faire appel à son patriotisme. Des gens prétendaient, comme la belette entrée dans le terrier de Janot Lapin, que la terre est à tout le monde, et l'argent aussi, et les bons fromages de Hollande aussi; que, par conséquent, à la seule condition d'être le plus fort, on a le droit de prendre la terre des gens, d'emporter leurs économies, et de ronger leur fromage.

Si Rondibilis le Riche n'était pas svelte, il n'était pas poltron non plus, et il était décidé à défendre son fromage jusqu'à la dernière goutte de son sang contre ceux que l'on appelait dans ce temps-là les *partageux*.

Voyant une demi-douzaine de rats, quelques-uns armés de bâtons, il hérissa sa moustache et cria d'une voix formidable :

— Qui êtes-vous, et que me voulez-vous?

Les rats tressaillirent, et l'un d'eux, qui était évidemment l'orateur de la bande, répondit :

— Nous sommes des rats...

— Parbleu! riposta Rondibilis en ricanant, pour cela, je le vois bien sans qu'on me le dise, quoique mes yeux ne soient plus si bons qu'autrefois: foi de Rondibilis, voilà une plaisante réponse.

— Rondibilis! s'écria l'orateur.

Et, mettant sur son vieux nez une paire de lunettes, il regarda Rondibilis bien en face.

— J'espère que tu me reconnaitras quand nous nous rencontrerons une autre fois, dit Rondibilis d'un air mécontent. Toi, comment t'appelles-tu?

— Bien-Disant, pour vous servir, répondit humblement le vieux rat. Mais, excusez-moi, seigneur, je vois que nous nous sommes trompés de porte.

— Seigneur! s'écria Rondibilis, pourquoi m'appelles-tu seigneur, quand mon nom est Rondibilis tout court? Me prends-tu par hasard pour M. Jour-

(1) Voy. t. XII (1^{re} série), p. 179, l'excellente leçon que le philosophe donne à propos de sa robe de chambre.

dain? Et puis, qu'entends-tu par ces paroles : Nous nous sommes trompés de porte?

Le vieux rat gardait un silence embarrassé; c'était un vieux rat bien élevé et courtois, et ce qu'il avait à dire était fort désagréable.

— Toi qui es à la droite de ce vieux muet, qui mérite si peu son nom; oui, toi qui as un grand bâton, comment l'appelles-tu? demanda brusquement Rondibilis, qui perdait patience.

— Je m'appelle Las-d'Aller, répondit le second rat.

— Eh bien, Las-d'Aller, pourquoi a-t-il dit que vous vous étiez trompés de porte?

— Parce que, répondit tout crûment Las-d'Aller, depuis des siècles, depuis Rondibilis-Tartufe, les Rondibilis ont la réputation de tenir trop à leur bien.

— Nous y voilà! s'écria Rondibilis en grinçant des dents. Je vois maintenant qui vous êtes et quelles étaient vos intentions en vous présentant à ma porte, en nombre et armés. Vous êtes des partageux. Vous avez été attirés ici par l'odeur de mon fromage, et vous vous êtes dit : « Nous sommes six, celui qui est là dedans aura peur. Il déguerpira de son fromage, sinon, nous le ferons déguerpir. Eh bien! venez ici, et, foi de Rondibilis, vous n'en serez pas les bons marchands!

— Partageux toi-même, s'écria Las-d'Aller avec indignation.

— Tais-toi, Las-d'Aller, lui dit doucement Bien-Disant, il y a une méprise : laisse-moi m'expliquer. Monsieur Rondibilis, nous ne sommes pas des partageux, et nous ne sommes point venus vous disputer votre bien. Les hommes sont devenus fous, je erois, et ils abattent leurs maisons par files entières. Nous sommes donc chassés de nos demeures par cette rage de détruire. Nous avons cherché asile dans les maisons voisines. Mais elles étaient déjà pleines d'émigrants qui nous avaient devancés, parce que nous ne pouvions courir assez vite, étant embarrassés de nos petits enfants. Nous sommes en route pour aller nous établir dans d'autres quartiers. Mais nous ne connaissons pas assez les chemins pour oser nous risquer de jour. En attendant, il faut bien que nous vivions, et nous allons de porte en porte demander l'aumône pour nous et les nôtres. Appelez-nous mendiants si vous voulez, mais partageux, jamais. Du reste, nous ne sommes pas des mendiants importuns, et nous allons vous délivrer de notre présence. Nous ne vous l'aurions pas même imposée, et nous n'aurions pas songé à descendre l'escalier de votre cave, si nous avions su qu'elle était habitée par un descendant de *Rondibilis*.

Ainsi parla Bien-Disant, avec beaucoup de dignité, et il fit signe à ses compagnons de le suivre.

— Passi vite donc! s'écria Rondibilis en étendant ses deux pattes de devant comme pour les arrêter. Eh! mes pauvres bonnes gens, je m'étais trompé sur votre compte, comme vous vous trompez sur le mien. Je ne suis pas plus un égoïste et un avare

que vous n'êtes des partageux. Quoi qu'il soit de mon sang, je renie l'hypocrite qui a jeté une si grande défaveur sur notre famille. Allons, mes amis, appelez vos enfants, ils seront en sûreté ici. Mangez à même le fromage, n'y faites point de façon, mangez tout votre soûl, vous et les vôtres, et puis vous emporterez des provisions pour le voyage.

Las-d'Aller fit signe à une vedette qui montait la garde sur l'escalier, et bientôt les petits rats dégringolèrent les marches et livrèrent un rude assaut au fromage de leur hôte.

Ils y allaient de si bon cœur, que Bien-Disant eut devoir leur recommander la discrétion.

— Laissez-les donc faire, s'écria Rondibilis, quand il n'y en aura plus, il y en aura encore. Je sais un autre bon coin.

Il mentait par charité, le bon Rondibilis, car ce fromage était le dernier de la série. Mais c'était un vieux routier; il était toujours sûr de se tirer d'affaire quand il voudrait s'en donner la peine. Et, au fond, il n'était pas fâché d'avoir à se donner de la peine; il était devenu réellement trop lourd pendant ces derniers mois, et cela lui ferait grand bien de se donner du mouvement.

Par malheur, il s'y était pris trop tard; il eut beau traçasser sa goutte (car il avait la goutte, quoiqu'il n'en voulût pas convenir), la goutte l'emporta. Avis aux rats imprudents qui ne prennent pas assez d'exercice.

Ainsi finit le dernier des Rondibilis, digne peut-être, pour ce qu'il avait fait, d'une fin plus douce et moins prématurée. Mais si chaque trait de vertu recevait sa récompense immédiate, quel mérite y aurait-il à être vertueux?

J. GIRARDIN.



LA MEILLEURE ALIMENTATION.

L'alimentation la plus saine, nous disait naguère M. le docteur R., un de nos médecins les plus éminents, est celle d'un petit propriétaire, bourgeois ou cultivateur, vivant sur son bien à quelque distance d'une ville. Ses repas se composent d'aliments variés, condition essentielle, et qui ne sont certainement pas falsifiés, car il les produit ou les récolte lui-même. Le pain, le laitage, les œufs, les légumes et les fruits de son potager, le poisson du cours d'eau voisin ou de son vivier, la viande bien choisie et dont il n'use guère que deux ou trois fois chaque semaine (1), le vin qu'il tire de ses quelques hectares de vigne ou son cidre, sa pâtisserie que l'on confectionne à son goût et sous ses yeux : tel est son régime ordinaire, bien autrement salubre, ajoutait notre docteur, que celui qu'on peut se procurer, avec beaucoup plus de dépenses, dans les grandes villes et surtout à Pa-

(1) Plus d'un médecin des plus autorisés considère comme exagéré l'usage de la viande tous les jours et à tous les repas.

ris, où les riches les plus prodigues ne peuvent pas toujours même soupçonner ce qui s'est introduit de malsain, par exemple, dans les sauces qui flattent le plus leur goût. Quant aux modestes bourgeois citadins, qui ne se donnent pas assez de peine pour l'étude et l'achat de leurs aliments, non seulement on les étonnerait, mais on les épouvanterait si on leur démontrait, et ce serait chose assez facile, tout ce qu'il y a le plus généralement de vicieux et de malsain dans leur alimentation.

—•••••

LES DERNIERS MOMENTS DE DESCARTES (1).

Dans sa *Vie de Descartes*, Baillet dit : « Les honneurs du monde, les plaisirs de la société, le soin de sa fortune, les joies même de la famille, il sacrifia tout aux exigences d'une étude austère et continue. Le sentiment religieux qui l'avait animé pendant sa vie se manifesta d'une manière frappante au moment de sa mort. Il fut atteint d'une sorte particulière de délire qui lui ôta le sentiment des choses présentes, sans apporter aucun trouble dans l'exercice de ses facultés intellectuelles. Pendant tout ce temps, ceux qui l'approchaient remarquèrent une singularité assez particulière pour un homme que plusieurs croyaient n'avoir eu la tête remplie toute sa vie que de philosophie et de mathématiques : c'est que toutes ses rêveries ne tendaient qu'à regarder la grandeur de Dieu et les misères de l'homme.

—•••••

L'ORPHÉORÉON

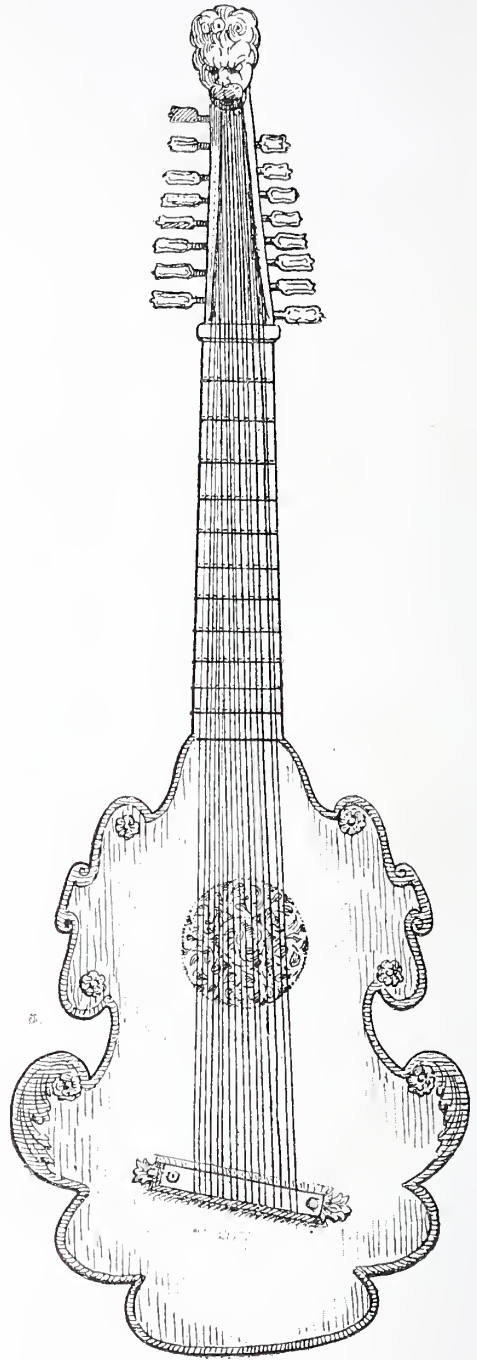
Et le Musée du Conservatoire national de musique.

De notre temps, les esprits cultivés non seulement ont le goût de la science et l'amour de l'art, mais, de plus, ils désirent connaître la philosophie et surtout l'histoire des arts et des sciences. Or l'histoire, quelle qu'elle soit, ne se fait pas uniquement avec des textes ; les textes doivent, autant que possible, être complétés, expliqués, vivifiés par l'étude des monuments, réels ou figurés. L'histoire exige la bibliothèque, la bibliothèque réclame le musée, et le musée appelle le catalogue.

Le Conservatoire national de musique a sa bibliothèque, l'une des plus riches qui existent en ce genre. Il a aussi son musée d'instruments, dont les acquisitions croissent peu à peu en nombre et en qualité, et qui, nous l'espérons, obtiendra plus tôt que plus tard le logement qui lui convient.

Le conservateur actuel de ce musée, M. G. Chouquet, — qui a succédé à Berlioz, lequel avait succédé à Clapisson, — ne se borne pas à garder intacte la précieuse collection qui lui est confiée ; il y

ajoute autant qu'il peut, en acceptant les dons, en les provoquant, en se faisant donateur lui-même. Et ce n'est pas encore assez : il ne croit pas que là s'arrêtent ses devoirs. En 1875, alors qu'il était en fonctions depuis cinq ans, il rédigea et publia le catalogue de son musée. Après dix années d'études,



L'Orphéoréon au Conservatoire de musique.

de recherches, de voyages, d'achats, il vient de publier de ce manuel une seconde édition beaucoup plus étendue que la première, et beaucoup plus fournie de notices savantes et de documents inédits. Historien du drame lyrique, dans un ouvrage qu'a couronné l'Académie des beaux-arts, M. G. Chouquet a écrit un livret qui ressemble souvent à un livre. Il n'a pas eu la prétention, il le déclare, d'écrire une histoire, même abrégée, des instru-

(1) Voir Baillet, *la Vie de M. Descartes*, t. Ier, p. 81 et 120.

ments de musique; cependant sa méthode est si juste, ses classifications si logiques, ses informations si exactes, que lorsqu'on a lu ce petit volume,

on est tout préparé à étudier avec très grand profit les ouvrages étendus auxquels, du reste, M. G. Chouquet a soin de renvoyer le lecteur.



Apollon et les Muses, sculpture sur le fond de l'Orphéoréon.

Pour donner une idée de ce livret et pour engager ceux qui aiment la musique et son histoire à visiter souvent le Musée du Conservatoire, le meilleur moyen était, selon nous, de reproduire ici le dessin d'un des plus curieux instruments de cette collection, avec la notice qui en accompagne la fi-

gure dans le catalogue. Voici comment M. G. Chouquet décrit l'orphéoréon :

« Ce magnifique orphéoréon italien du seizième siècle, à huit paires de cordes métalliques, a le manche orné d'une tête de lion du plus beau caractère: les bords gracieusement découpés de la

table, les éclisses et le fond, sont décorés de sculptures sur bois de noyer. L'artiste à qui l'on doit ce chef-d'œuvre ne l'a pas signé, et nous ignorons pour quel personnage il l'a exécuté, vers 1570. Il s'est inspiré de la célèbre composition de Luca Penni, *Apollon et les Muses*, gravée en 1563 par Gaspar *ab Avibus*, et éditée à Rome par Nic. Nelli. Chaque muse joue d'un instrument de musique, ce qui ajoute encore à l'attrait du tableau représenté sur le fond de cet instrument unique au monde. (Don de M^{me} la baronne Ch. Davillier.)

« L'orphéoréon s'accordait comme le luth de chambre. Ainsi que la pandore, dont la forme était plus large et plus lourde, et que le pénoréon, il servait à l'accompagnement du chant. Ces trois instruments, qui datent du seizième siècle, étaient déjà abandonnés avant la fin du règne de Louis XIV : on leur a préféré le sistre et la guitare. »

Par cette citation, comme par la gravure de l'orphéoréon, il est aisé de voir quel intérêt présente la double étude du musée et du catalogue. Le simple curieux y puisera l'instruction et l'agrément; l'amateur cultivé y augmentera et affermira ses connaissances; le savant lui-même y trouvera des indications précieuses et d'utiles sujets de comparaison.

CHARLES LÉVÊQUE,
Membre de l'Institut.

—*—

MON CHEVAL M'AIME !

NOUVELLE.

Suite — Voyez pages 342 et 346.

X

Il y eut dans tout l'auditoire un murmure d'indignation. C'était trop fort, à la fin ! Seul le magistrat ne s'indigna pas ; mais il prit un air très embarrassé et très perplexé, et, pendant quelques minutes, conféra à voix basse avec son greffier.

Ensuite, il toussa pour s'éclaircir la voix, et dit :

— Je reconnais que votre culpabilité n'est pas prouvée, et qu'une enquête est nécessaire. Mais, comme il existe de fortes préventions contre vous, à mon grand regret, et dans l'intérêt de la justice, je serai contraint de m'assurer de votre personne.

— Faites-le à vos risques et périls, répondit le prévenu.

— Des menaces ! s'écria le magistrat perdant patience.

— Où voyez-vous des menaces ? demanda le prévenu sans s'émouvoir. Ah ! oui, reprit-il en secouant la tête, je vois maintenant ce que c'est. Vous partez de ce principe que je suis un homme violent, et vous en concluez que je vous menace de quelque violence. Détrompez-vous, sir Copperdown. Je consens à expliquer ma pensée : Vous passez pour un homme juste, et vous éprouverez plus tard des regrets et des remords pour m'avoir retenu injustement en prison. Voilà pourquoi j'ai

dit, et voilà pourquoi je répète : « Faites-le à vos risques et périls. »

— J'aime mieux cette explication-là que l'autre, dit naïvement le magistrat. Je ne demanderais pas mieux que de vous laisser en liberté, mais il me faudrait un gage pour couvrir ma responsabilité ; pouvez-vous fournir une caution ?

— Qui voudrait se porter caution pour un homme comme moi ? reprit amèrement le prévenu. Vous avez entendu les témoignages de ce troupeau d'ânes poltrons. Tous me craignent et me détestent.

— Il y a peut-être des raisons...

— Des raisons de me craindre ! pas une, car je n'ai jamais fait de mal à personne. Quand on m'attaque, je me défends, mais je n'attaque jamais. Je méprise les hommes. Je n'ai aucune raison de cacher mon mépris, et j'en ai beaucoup pour le faire voir. Je conviens qu'on a raison de me détester, puisque, après tout, c'est un prêté rendu. Je ne puis donc vous offrir comme caution que ma parole.

XI

À la grande surprise du constable, de ses myrmidons, des témoins et du greffier, le magistrat ne s'irrita point de cette audacieuse proposition.

Après quelques secondes de réflexion, pendant lesquelles il avait tenu ses regards attachés sur la figure du prévenu, il lui dit :

— À mes risques et périls, j'accepterais votre parole, John Brown, si, quittant le ton de la raillerie et du persiflage, vous consentiez à me citer un fait, un seul, pour me prouver que si vous êtes un misanthrope, vous n'êtes pas un méchant.

L'homme roux baissa la tête sans répondre.

— Une seule preuve ! répéta lentement le magistrat ; nommez-moi une créature, si humble qu'elle soit, à qui vous ayez inspiré de l'affection. Je la ferai citer aussitôt, et j'agirai selon son témoignage.

L'homme roux releva la tête.

— Mon cheval m'aime, dit-il simplement.

Sauf le magistrat, tous les assistants éclatèrent de rire.

— Pourquoi ces rires indécents ? demanda sir Copperdown, en regardant les rieurs dans le blanc des yeux. Les animaux ont un instinct plus sûr que notre jugement et que notre raison. Ils aiment qui les aime ; et je ne tiendrai jamais pour foncièrement méchant un homme qui aime son cheval et qui a su s'en faire aimer. John Brown, j'accepte le témoignage de votre cheval. Où est-il ?

— Votre Honneur, répondit John Brown avec une émotion visible, la pauvre bête m'a suivi comme un bon chien, depuis l'endroit où l'on m'a fait violence jusqu'à la clairière où ce malheureux Jones a été assassiné, et depuis la clairière jusqu'ici.

— C'est juste, dit sir Copperdown. Comme nous ne pouvons décemment introduire un cheval dans

le prétoire, nous irons entendre sa déposition dans la cour des écuries. Murray, dites à un des grooms de détacher ce cheval, et de le tenir en bride à l'extrémité de la cour.

XII

Le tribunal descendit dans la cour des écuries; sir Copperdown ouvrait la marche, escorté du greffier, John Brown venait ensuite, entouré des agents. Les témoins fermaient la marche, échangeant des coups de coude et des clin d'œil.

A l'autre bout de la cour, un groom à l'air maussade tenait dédaigneusement par le licou un cheval qui, certainement, avait dû être jeune dans son temps; mais ce temps-là pouvait bien remonter à une quinzaine d'années.

Quand le cortège descendit les marches du perron, le vieux cheval tressaillit, dressa les oreilles, et fit entendre un pauvre vieux hennissement grêle.

John Brown sourit, le squire sourit aussi.

— Tomkins, cria-t-il, laissez aller cette bête!

Tomkins obéit avec empressement, trop heureux de rompre tout commerce avec une bête aussi peu fashionable.

Aussitôt libre, le cheval partit au trot dans la direction du groupe; ses yeux ternes étaient devenus presque brillants, et il agitait sa queue de droite à gauche et de gauche à droite.

— Bonne bête! dit le squire en lui tapotant le cou.

Le cheval se laissa faire, comme un cheval bien dressé et bien obéissant. Peut-être aussi sentait-il que sir Copperdown était, lui aussi, un ami des animaux.

Mais, tout en se laissant tapoter le cou, sans bouger, il regardait son maître derrière le squire. Et ce regard, presque humain à force de tendresse, semblait dire à John Brown: « Sois tranquille, tu auras ton tour tout à l'heure. »

— Bonne bête, répéta le squire, on voit bien que tu n'as jamais été brutalisée.

— Et c'est vrai, Votre Honneur, dit familièrement John Brown, jamais mon vieux Cox n'a été maltraité.

XIII

En entendant son nom prononcé par la voix de son maître, le vieux Cox n'y tint plus, et, repoussant le squire avec douceur, j'allais dire avec politesse, il fit entendre une espèce de rire de contentement. Ensuite, il passa sa tête par-dessus l'épaule de John Brown, et frotta tendrement sa joue contre celle de son maître.

— Témoin Cox, dit le squire en riant, vous avez très bien parlé, et j'accepte votre témoignage. John Brown, donnez-moi votre parole de ne pas vous éloigner de Peckham avant la fin de l'enquête.

— Je vous donne ma parole, répondit simplement le prévenu.

— Alors, prévenu, vous êtes libre sur parole.

— Si Votre Honneur voulait me permettre... dit John Brown avec un embarras et une hésitation qui contrastaient singulièrement avec la brusquerie et la liberté bourrue de ses manières habituelles.

— Vous permettre quoi? demanda le squire avec bienveillance.

— De dire à Votre Honneur deux mots en particulier.

— Suivez-moi, dit le squire.

Quand ils furent assez loin des autres pour n'être point entendus, John Brown reprit:

— Ce que j'ai à dire à Votre Honneur n'est pas un secret bien important; mais cela me ressemble si peu que j'aurais une espèce de honte de le dire devant le constable et devant les autres. Et puis, ils pourraient trouver que cela n'est guère respectueux, venant d'un homme comme moi et adressé à un homme comme vous. Sir Copperdown, vous êtes un brave homme, voilà ce que j'avais à vous dire; j'espère que vous le prendrez en bonne part.

— Je le prends en très bonne part, répondit le squire. Et... savez-vous une chose? Eh bien, malgré votre rudesse et votre misanthropie, j'ai idée que vous êtes un brave homme, vous aussi.

— Je n'en sais rien; mais ce que je sais, c'est que je suis un homme de parole: vous le verrez bien.

XIV

Le squire l'ayant congédié d'un geste bienveillant, John Brown enfourcha son vieux Cox. Le constable le regardait d'un air effaré, comme un animal farouche que l'on aurait eu l'imprudence de lâcher après l'avoir démuselé.

— Constable, lui dit John Brown, tu n'as que faire d'avoir peur.

Et là-dessus, il fit claquer sa langue, et le vieux Cox partit au petit trot.

Quand il fut hors de portée de la voix, le prudent constable dit à ses gens: — S'il croit que j'ai peur de lui, il se trompe. Et puis, vous savez, les amis, je ne voudrais pas certainement avoir l'air de critiquer mon supérieur; mais j'ai idée que le gaillard ne laissera pas croître l'herbe sous les sabots de son cheval, et qu'il ira fracasser des mâchoires et pocher des yeux ailleurs. Dans tous les cas, le pays en sera débarrassé, et c'est bien quelque chose.

Là-dessus, les subalternes opinèrent du bonnet; après quoi ils suivirent leur supérieur, qui, n'ayant plus rien à faire au château, s'en retourna tout songeur à sa boutique de mercerie. Les hommes de police regagnèrent le poste, et les témoins allèrent reprendre le cours de leurs occupations rustiques.

Le squire, ayant tiré sa montre, vit qu'il avait tout juste le temps de faire une petite promenade à cheval, avant de s'habiller pour le dîner. Mais, au lieu d'aller trotter sur les Hauts-Bruyères, il tourna la tête de Sultane du côté de la ferme de

Jones, pour voir si Jones avait repris connaissance et s'il en pourrait tirer quelque chose.

Mais le pauvre Jones avait la fièvre; il divaguait, le pauvre Jones; et le docteur déclara respectueusement au magistrat que si Jones s'en tirait, ce ne serait pas de sitôt.

Quoique l'invité de lord Troublesome n'eût point goûté les douceurs de la sieste après son déjeuner, quoiqu'il eût pris relativement très peu d'exercice, il apporta à la table de son amphitryon un appétit très correct.

Peut-être, après tout, le témoignage d'une bonne conscience est-il un apéritif aussi énergique qu'une heure et demie de petit galop au grand air.

XV

A la grande mortification du mercier-constable, l'homme roux ne quitta pas le pays. Et non seulement il ne quitta pas le pays, mais encore, au lieu de rôder comme par le passé, par les *lanes* solitaires, les bois, les landes et les bruyères, par tous les endroits enfin où il avait le plus de chances de ne pas rencontrer des figures humaines, il affecta de traverser, chaque jour, la longue rue qui forme le village de Peckham.

Du plus loin qu'il le voyait venir, le malheureux Hickett rentrait chez lui, et se réfugiait dans son arrière-boutique.

Contrairement à ce qui se passe d'habitude, ce n'était pas le prévenu qui se cachait du constable, mais le constable qui se cachait du prévenu.

Un jour pourtant, l'infortuné Hickett releva la tête, respira plus à l'aise, et dit à ses voisins : — Je le savais bien !

John Brown n'avait pas paru dans le village, et ses voisins ne l'avaient pas vu sortir de chez lui.

Le soir, à la taverne du Paon, où il allait volontiers boire un verre de bière en fumant sa pipe, Hickett répétait à tout venant : — Décampé ! vous savez, l'homme roux a décampé ! Quelle figure va faire sir Copperdown ? Je lui avais bien dit de se défier de ce vaurien-là ; mais il n'a rien voulu entendre. Camarades, il verra qu'un homme de métier peut avoir une aussi bonne cervelle qu'un de ses supérieurs !

« Qui fut bien attrapé le lendemain ? Ce ne fut pas sir Copperdown, mais le mercier vaniteux.

L'homme roux traversa le village à la barbe du constable déconfit.

S'il n'avait pas paru la veille, c'est que le vieux Cox avait pris médecine, et l'homme roux avait passé la journée à soigner son vieux camarade.

Si John Brown se montrait dans la rue du village, c'était un peu par bravade et pour bien montrer qu'il n'avait pas peur de la justice; car l'amour pour l'humanité ne lui était pas venu. Soit au village, soit dans les champs, il s'abstenait, comme par le passé, d'adresser la parole aux gens qu'il rencontrait, ou de montrer par aucun signe ou par aucune démonstration extérieure qu'il s'aperçût de leur présence.

On remarqua pourtant que, loin d'éviter le squire, comme le reste de l'humanité, il dirigeait ses promenades vers les endroits où il espérait le rencontrer, pour le seul plaisir de lui ôter respectueusement son chapeau.

A suivre.

J. GIRARDIN.

— o —

LES TROIS SŒURS.

LÉGENDE D'ALSACE.

Le Seigneur Dieu, dont les voies ne sont pas les nôtres, semblait, en ces temps calamiteux, avoir fait fi de la haute et de la basse Alsace; et l'on aurait juré qu'il avait abandonné cette belle terre, en toute propriété, au calomniateur par excellence, à l'ennemi du genre humain, à Satan, puisqu'il faut l'appeler par son nom.

Ce n'étaient en effet, d'une frontière à l'autre, que violences, tueries, assauts, briganderies et horribles manquements à toute foi et à toute loi; songez donc! le père attentait à la vie de son fils, et le fils à la vie de son père!

Le comte Ulrich ne valait pas mieux que les autres, ou plutôt il ne valut pas mieux jusqu'au jour où il épousa la fille d'un de ses voisins, la jeune baronne Berta. En Berta, l'âme était aussi belle et aussi nette que la personne, et la personne était comme une belle fleur de charme et d'innocence.

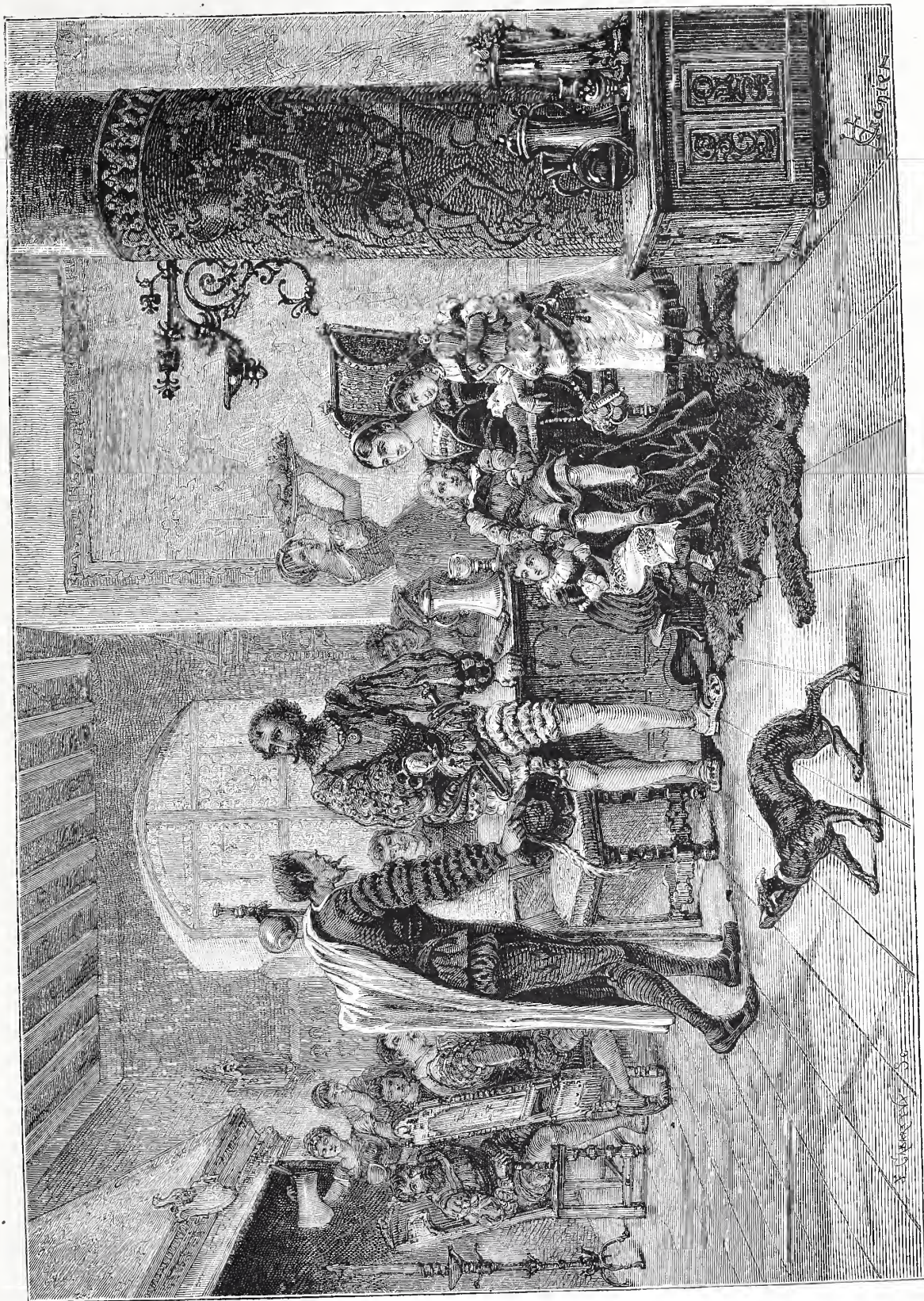
La voilà donc, au château du comte Ulrich, comme une douce colombe dans un nid de vautours. Si elle fut effarouchée, personne ne s'en aperçut; et par le seul effet de son sourire et du charme qui était en elle, sans admonestations du geste ou de la voix, sans prêcherie ou sermons d'aucune sorte, voilà peu à peu le comte Ulrich qui tourne à l'honnête homme et cesse de laisser sa raison, chaque soir, au fond de son grand hanap; voilà la valetaille qui se range et néglige d'échanger des horions à tout propos; voilà les hommes d'armes qui cessent de jurer et de faire trembler, comme autrefois, les vitrages colorés dans leurs réseaux de plomb, par les plus horribles blasphèmes qui aient jamais réjoui les oreilles pointues de Satan; voilà les voisins qui apprennent le chemin du château pour venir banqueter joyeusement et honnêtement dans la grande salle, en bonne compagnie; voilà les maris qui amènent leurs femmes et les mères qui amènent leurs filles pour ouïr les bonnes paroles de la comtesse, et pour se former, autant que possible, à son image.

« Ceci ne me plaît pas, dit Satan en fronçant les sourcils; voilà de la mauvaise besogne, et cette péronnelle est en train de me gâter mes vassaux! »

Mais aussitôt il sourit de son vilain sourire, haussa les épaules, et reprit : « Laissons passer cette belle lune de miel! »

Comme cette belle lune de miel ne passait point, et que les choses marchaient toujours le même

train; comme il y avait même aggravation, depuis | trois amours de petites filles qui ressemblaient à
que la comtesse avait donné trois filles à son mari, | leur mère :



Pèlerin infernal. — Composition et dessin de M. Garnier.

« Or çà! se dit Satan, les choses vont de mal en pis; il est temps d'aviser! »

Le vilain ne pêche point par ignorance, il se dit que si la femme a perdu le monde, il est possible

que la femme soit destinée à le sauver. « Une seule c'était déjà trop, à ce que je vois; si elles se mettent à quatre le pays est perdu pour moi, car le mauvais exemple commence déjà à pervertir le

voisinage. On ne tue plus, on ne trompe plus, dans ce coin de pays, et voilà ces drôles empanachés qui commencent à parler de justice et soumettent leurs différends à des juges au lieu de les vider à grands coups d'estramacon ! »

Il se déguise en pèlerin et va sonner à la porte du château. On l'accueille à bras ouverts, on le traite en hôte béni, et aussitôt il se met à l'œuvre. Comme il est fin entre tous et bien disant comme pas un, les oreilles s'ouvrent à ses agréables propos : c'est par l'oreille, aussi bien et même mieux que par l'œil, que le péché fait son chemin jusqu'à l'âme.

Il a donc parlé. Voilà que le comte Ulrich s'avise que sa femme le mène, comme on dit, par le bout du nez ; il s'avise aussi qu'il a été bien sobre toutes ces dernières années, chose peu naturelle et peu conforme à la tradition, quand on a dans sa cave les vins les plus exquis.

La comtesse commet un péché, le péché d'orgueil, en songeant à ses trois filles ; mais ce péché-là est véniel, et, aussitôt commis, Dieu le lui pardonne.

Quant aux trois filles, le vilain a jeté dans leurs petites âmes la semence de la jalousie. Après le départ du pèlerin, elles commencent à se lancer de mauvais regards et à se jouer de mauvais tours.

Le pèlerin continue son œuvre en racontant aux malandrins qui errent dans les bois la légende des chevaliers qui jouaient autrefois aux quilles avec des quilles d'argent et des boules d'or. Cette légende, ils la connaissent ; mais où sont les boules et les quilles ? « Elles sont, leur dit le pèlerin, dans la grosse tour du château du comte Ulrich. »

On peut pécher par excès d'habileté, et c'est ce qui arriva cette fois à Satan. Oyez plutôt.

Pendant deux ans, rien ne fut changé en apparence dans la vie des châtelains. La comtesse était toujours si douce, si avenante, si soumise à son seigneur, que le comte commençait à se demander d'où avait pu lui venir la sotte idée qu'elle le menait par le bout du nez. Il était toujours le maître chez lui. Comme il vidait son hanap en bonne compagnie, il se maintenait sans effort dans les limites de la tempérance ; et si parfois il s'approchait un peu plus qu'il n'eût été convenable de la frontière qui sépare la tempérance de l'intempérance, il ne l'avait jamais franchie.

Malgré cela, la comtesse vivait en grand souci, car elle était trop bonne mère pour ne pas voir que ses filles se portaient mutuellement envie. Ce souci, elle le gardait pour elle toute seule, et telle était son adresse que le comte se trouvait le plus fier et le plus heureux de tous les pères.

Les malandrins cependant songeaient aux quilles d'argent et aux boules d'or, et aux moyens de se les approprier. Les enlever de force, il n'y fallait pas songer, le château était bien gardé et, en cas d'assaut, la cloche d'alarme aurait amenté tous les châteaux des environs.

Que faire ? — Eh bien, dit l'un d'entre eux, il faut recourir à la sape, puisqu'il n'y a pas moyen de donner l'assaut. Je connais une poudre, tout récemment inventée, qui vous brisera leur tour aussi facilement qu'un singe casse une noisette. Je tiens le secret d'un mien ami qui a été pendu pour ses hauts faits, et je me charge de l'affaire ; seulement il faudra creuser la pierre sans être vu pour y placer ma drogue au bon moment. Cela ne sera peut-être pas bien facile à cause des sentinelles, mais nous avons du temps devant nous.

La comtesse tomba subitement malade, et le maître mire qui la soignait, après avoir tout tenté pour la sauver, se dut résoudre à lui dire que ses jours étaient comptés.

Alors elle fit venir son seigneur et lui dit :

— Par l'amour que j'ai pour vous et par l'amour que vous avez pour moi, je vous adjure de faire ce que je vais vous demander. En vue de la mort qui nous menace tous, même en parfaite santé, j'ai préparé l'avenir de nos trois filles. Vu qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, à un homme d'élever trois petites filles, j'ai prié, en prévision de mon départ, des dames bien nées, sages et discrètes, d'en faire des personnes aussi honnêtes et aussi agréables que peut le désirer un bon père. Il ne me manque plus que votre approbation.

— Vous l'avez, répondit le comte, en se mordant les lèvres pour ne pas pleurer.

— Ce n'est pas tout, reprit la comtesse ; s'il y a du bon dans nos filles, il y a aussi du mauvais. Je ne vous l'ai point dit pour ne point vous mettre inutilement en souci ; mais le temps est venu où il faut que vous sachiez tout. Il y a entre elles une jalousie que je n'ai pas pu détruire et qui gâte toutes leurs bonnes qualités. Il faut qu'elles soient élevées séparément. Chacune aura une seconde mère chargée de veiller à la bonne santé de son âme, puisque vous venez d'y consentir. Il faut de plus que chacune ait sa demeure. Séparées, elles sont bonnes ; réunies, elles pèchent contre la charité ; or Dieu lui-même nous commande d'éviter, par prudence, les occasions prochaines de pécher. Ce second point, me l'octroyez-vous ?

— Je vous l'octroie, répondit à voix basse le comte Ulrich.

— Eh bien, mon cher, mon doux seigneur, d'où vous êtes vous pouvez voir trois châteaux qui sont à vous ; que chacune de nos filles soit élevée dans un de ces châteaux jusqu'au jour où les dames prudentes qui veulent bien se charger d'elles jugeront qu'on peut les réunir sans danger. Vous irez les voir, vous leur parlerez de moi, et si elles vous disent que ce n'est point la coutume d'élever les sœurs séparées l'une de l'autre, vous leur répondrez que vous exécutez les dernières volontés de leur mère.

La comtesse morte, le comte devint tout à coup, à force de chagrin, si différent de lui-même qu'on

ne le reconnaissait plus. Il tint cependant parole à sa chère morte, et chacune des trois sœurs fut installée, avec toute sa maison et toute sa suite, dans chacun des trois châteaux.

Le comte les visitait rarement, et ne restait que quelques instants avec chacune d'elles. Aussitôt arrivé, il repartait au triple galop de son cheval, et courait se renfermer dans son château. Il fuyait toute compagnie, et le bruit courut bientôt qu'il s'était remis à vider de grands hanaps coup sur coup.

Par une nuit d'orage, le château fut frappé de la foudre; c'est du moins ce que tout le monde crut : la grosse tour s'était fendue avec un fracas épouvantable et s'était écroulée sur elle-même. Les malandrins qui avaient fait le coup n'en profitèrent pas, car il aurait fallu travailler plus d'un mois à déblayer les masses monstrueuses de la maçonnerie pour arriver à l'endroit où ils avaient espéré trouver les quilles d'argent et les boules d'or des chevaliers.

Le lendemain matin, le sommelier tout tremblant vint trouver le comte et lui dit :

— Monseigneur, comment faire? La moitié de la tour s'est écroulée sur l'entrée des caves.

— Eh bien, qu'elle y reste, répondit tranquillement le comte.

— Monseigneur n'y songe pas! reprit le sommelier avec stupeur; tous les vins sont enfouis, et quels vins!

— Qu'ils restent enfouis, reprit le comte avec douceur.

— Mais... que boira Monseigneur?

— Je boirai de l'eau.

Le sommelier se retira, persuadé que le comte était devenu fou. Pas du tout, il était devenu sage; et ses filles s'en aperçurent bien, et ses voisins aussi.

Un jour qu'il avait poussé jusqu'à la ville pour acheter des parures à ses filles, il avisa, chez un marchand, de jolis petits cors en ivoire, les plus mignons du monde. Cette vue le fit sourire.

« Par mon saint patron, se dit-il à lui-même, puisque ces fillettes ne peuvent que s'apercevoir de loin, sans jamais se parler, je veux leur donner le moyen de se souhaiter, du haut de leurs créneaux, le bonjour et le bonsoir. »

Il acheta les trois petits cors d'ivoire, et à partir de ce jour-là, ou plutôt à partir du lendemain, les fillettes purent, le matin et le soir, s'envoyer la bienvenue à distance.

Élevées selon les prescriptions de leur mère, elles devinrent d'excellentes mères à leur tour, et firent si bien par leurs bons exemples que la race des femmes est devenue telle qu'on la voit de nos jours en Alsace, bonne, fidèle au foyer, fidèle à la patrie.

La légende ajoute ceci : « A l'époque où fleurit la vigne, le parfum délicat des vins du comte traverse l'énorme masse de décombres et se répand à travers la campagne. Plus le parfum subtil a

de bouquet, plus la vendange de l'année promet d'être copieuse. »

Voilà ce que l'on dit; je ne fais que le répéter.

X.

— o o o —

Les Mariages à Périgueux au quatorzième siècle.

Les jeunes mariées devaient apporter aux consuls une pelote losangée de drap ou de cuir de diverses couleurs.

La femme mariée deux fois déposait à leurs pieds un pot de terre avec treize bâtons de divers bois et arbres portant fruit; à celui qui le rompait en lançant les bâtons les yeux bandés, il était donné pour son souper deux sols six deniers.

La femme mariée trois fois offrait un tonneau de cendres tamisées treize fois, et treize cuillers de bois divers et arbres portant fruit.

La femme du quatrième mari remettait la donation d'une maison de treize chevrons située sur la rivière de l'Isle, dans laquelle allaient danser treize hommes habillés de blanc, aux dépens de la vieille veuve.

Enfin celle qui avait eu cinq maris en était quitte avec une cuve de fiente de geline (poule) blanche. Desquels devoirs les hommes étaient exempts. (1)

— o o o —

LA CRYPTÉ DE SAINT-DENIS.

La crypte de Saint-Denis se compose d'une partie centrale, qui correspond à l'abside de l'église supérieure, d'un collatéral tournant, de sept chapelles profondes terminées en demi-cercle, et de plusieurs salles ou caveaux accessoires. Elle date en partie de Charlemagne ou tout au moins du onzième siècle, en partie (2) du temps de Suger; mais elle a depuis subi de nombreux et considérables remaniements.

On y pénètre par une porte qui s'ouvre près de l'escalier méridional de l'abside.

La partie centrale, bien qu'aérée et éclairée par Viollet-le-Duc, n'est pas accessible au public. Au bas de l'escalier, on voit sur un tréteau de fer le cercueil de Louis XVIII. « C'est là que les rois, suivant l'antique cérémonial, devaient attendre leur successeur avant d'être descendus pour toujours dans la grande salle funéraire qui s'ouvre à quelques pas plus loin, au fond d'une étroite galerie. » Cette salle renferme des cercueils contenant, entre autres, les restes de Louis XVI, de Marie-Antoinette, du duc de Berry, etc.

Une arcature cintrée, portée par des colonnes à chapiteaux historiés, environne cette partie centrale.

Le collatéral a été réédifié par Suger, ainsi que les chapelles. Leurs baies sont en plein cintre,

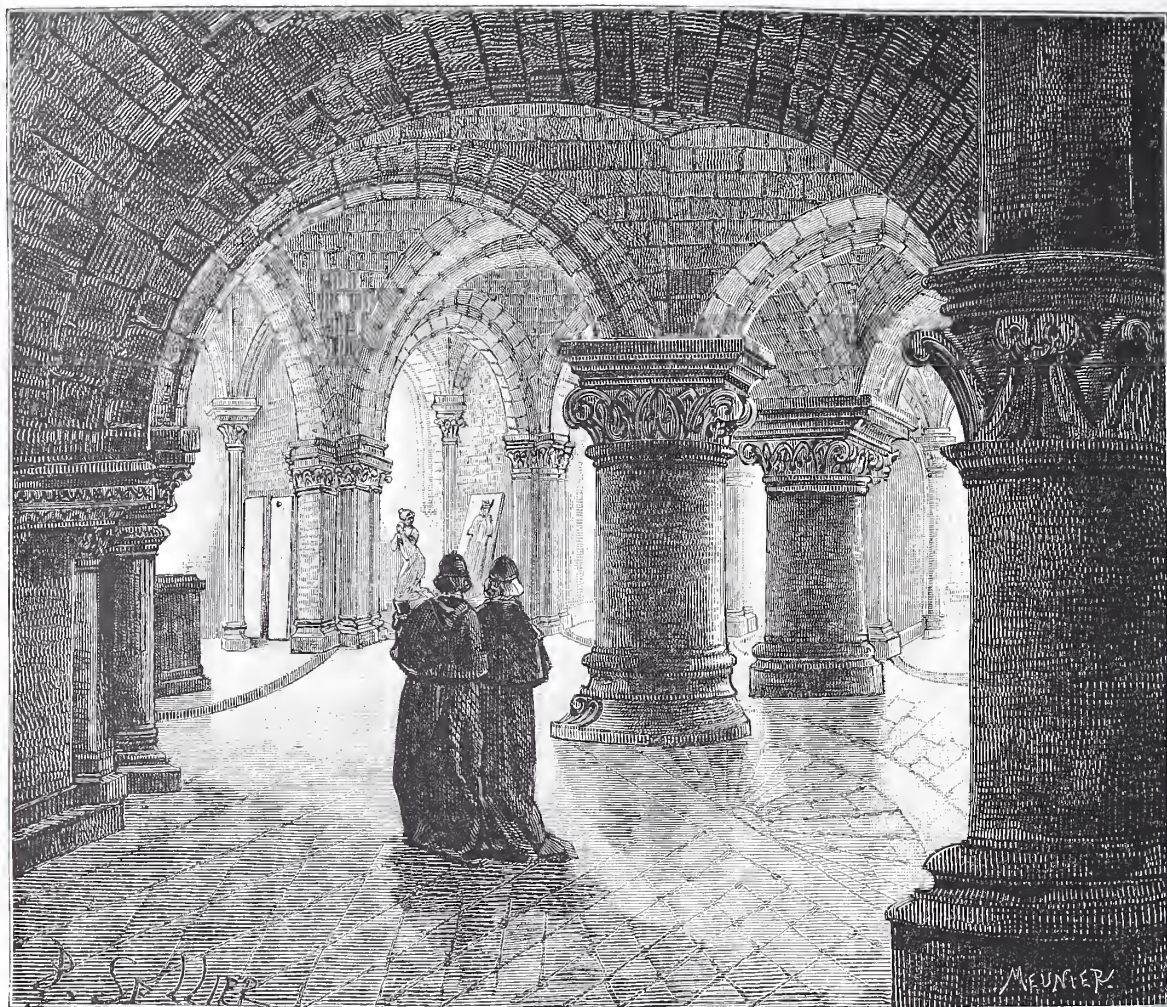
(1) *La Guienne historique et monumentale*, par M. Ducourneau.

(2) Il s'agit ici des chapelles.

leurs voûtes en arêtes, leurs chapiteaux sculptés de feuillages d'une belle exécution. Deux colonnes de marbre rosé, avec chapiteaux de marbre blanc imités de l'antique, demeurent, dit M. Guilhermy, comme les derniers témoignages du luxe déployé dans l'église de Dagobert. Parmi les œuvres d'art à signaler dans cette partie de la crypte, nous citerons deux sarcophages mérovingiens, des pierres

tombales des treizième et quatorzième siècles, des statues de rois ou de reines, et enfin la *Religion*, la *Force*, la *France*, la *Ville de Paris* (par Dupaty et Cortot), qui devaient orner le tombeau du duc de Berry.

On ne remarque pas sans intérêt les points d'appui que les architectes du treizième siècle ont posés dans la crypte, sous forme de colonnes tra-



La Crypte de l'église de Saint-Denis.

pues, afin d'obtenir une plus grande largeur pour la partie médiane de l'abside.

P.

—o—

MADAME L. SWANTON-BELLOC.

M^{me} Louise Swanton-Belloc, qui pendant près d'un demi-siècle a écrit pour la jeunesse, s'est éteinte le 6 novembre 1881.

Elle était la fille d'un officier d'origine irlandaise qui, entré à la fin du dernier siècle au service de la France, s'était marié dans une ancienne famille de négociants établis à la Rochelle. La fille

qui naquit de cette union tenait de son père un tour particulier d'imagination passionnée, souvent grandiose, presque toujours dramatique, mais tempérée par une grande bonté d'âme. Elle appartenait par sa mère à cette race obstinée de Saintonge, qui apporte, même dans la pratique du catholicisme, quelque chose de la rigidité protestante. Elle ajoutait ainsi aux dons brillants d'une race malheureuse, de fortes vertus et une volonté tenace que l'éducation devait faire fructifier.

Si elle manifesta de bonne heure une admiration passionnée pour les œuvres les plus puissantes de la littérature anglaise, elle n'avait pas un sentiment moins vif des grâces de l'enfance, une compassion moins profonde pour les êtres faibles ou

malheureux ; et ses aspirations d'artiste comme ses instincts de femme étaient également dominés par un sentiment austère du devoir.

Familière avec les chefs-d'œuvre de Shakspeare, au moment où la plupart des Français étaient encore incapables de le goûter, elle n'abandonna jamais, pendant tout le cours d'une longue vie, cette admiration de ses premières années. Mais plus elle avançait en âge, plus une secrète préférence l'attirait vers les créations les plus touchantes du grand écrivain ; et si sa puissante imagination aimait à évoquer la sombre figure de lady Macbeth, l'expérience de la vie la ramenait volontiers au roi Lear et à la douce Cordelia. Ce n'est point ici

le lieu de retracer en détail les débuts d'une carrière qui classa de bonne heure M^{lle} Swainton parmi les écrivains distingués de son temps. Rappelons seulement le service qu'elle rendit à sa génération en lui faisant connaître Byron (1).

Elle puisa dans ces premiers travaux une maturité de style et une vigueur de talent qu'elle devait bientôt mettre au service de la jeunesse.

Sans doute elle ne cessa pas de s'intéresser au grand mouvement littéraire et d'y apporter sa part. Thomas Moore se félicita d'être présenté par elle au public français. On lui doit aussi les premières traductions qui firent chez nous la popularité de Dickens. Elle se lia personnellement avec



Madame Swainton-Belloc, d'après un médaillon de David d'Angers.

M^{me} Beecher Stowe, et son excellente traduction de la *Case de l'oncle Tom* a fait couler bien des larmes. Mais la plus grande part de son temps était désormais consacrée aux œuvres d'éducation :

A l'époque où M^{me} Belloc abordait cette tâche difficile, il existait peu de bons livres pour les enfants. Tantôt on les traitait comme de petits messieurs ou de petites dames, tantôt on leur balbutiait une langue inintelligible à force de vouloir être enfantine. On ne savait pas encore choisir, parmi nos sentiments et nos idées, ceux qui ne sont ni trop complexes, ni trop abstraits, pour les présenter sous une forme accessible à la jeunesse.

M^{me} Belloc, malgré la forte préparation qu'elle devait à ses premiers travaux, chercha d'abord des modèles. Fidèle à ses sympathies irlandaises, elle entreprit de faire connaître en France les œuvres de miss Edgeworth, si populaires de l'autre côté du détroit. Mais les petits Français ressem-

blent à leurs pères : ils supportent beaucoup moins bien que leurs confrères anglais les longues leçons de morale. M^{me} Belloc ne pouvait se borner au rôle de traducteur. Peu à peu elle revêtit sa pensée d'une forme plus personnelle et mieux appropriée aux goûts de son jeune public. Les conseils ne lui manquèrent pas. Un moraliste aimable, Émile Souvestre (2), une femme d'impressions vives et de bonté active, M^{me} Mojon, enfin l'infatigable Bixio lui-même, lui offrirent tour à tour leurs avis et leur concours. Mais surtout M^{me} Belloc eut, pour la seconder, l'amitié ardente et la collaboration persévérante d'une personne d'un grand cœur et

(1) Traduction des *Mémoires*, édités par Th. Moore.

(2) Nos lecteurs n'ont pas oublié la grande part que notre ami, Émile Souvestre, a prise pendant beaucoup d'années à la rédaction du *Magasin pittoresque*. Ceux de ses livres qui se composent des récits et des nouvelles que nous avons dus à sa collaboration sont, comme le *Philosophe sous les toits* et les *Mémoires d'un ouvrier*, devenus classiques.

d'une rare culture intellectuelle, M^{me} Ad. de Montgolfier.

Ces deux dames entreprirent ensemble plus d'une publication à laquelle leur nom reste honorablement attaché. La première et la plus connue fut la fondation d'un recueil périodique, *la Ruche*, véritable tour de force qu'elles prolongèrent pendant trois ans. Il n'existait alors aucun de ces cours perfectionnés qui créent, pour les jeunes filles, des centres d'émulation. Celles-ci n'avaient, en dehors du couvent, que la ressource souvent imparfaite de l'éducation domestique. *La Ruche* avait précisément pour objet d'établir entre les jeunes abonnées et leurs correspondantes un échange d'idées plus intime que la simple lecture. On donnait des sujets de composition, on distribuait des récompenses, on publiait les timides essais des jeunes filles. Des causeries animées et instructives étaient fréquemment interrompues par des récits originaux, souvent profonds, dus uniquement à la plume des deux directrices. Mais un tel travail excédait leurs forces; il altéra leur santé, et elles durent l'interrompre, au grand regret des familles.

M^{me} Belloc a écrit pour tous les âges. Quelques-uns de ses livres s'adressent aux petits enfants. Il semble qu'elle y revenait avec prédilection dans les dernières années de sa vie. Dans ce commerce avec les humbles de cœur, elle avait contracté une parfaite modestie et un grand détachement d'elle-même. Aussi faisait-elle bon marché de la célébrité. Quand on parle à ce petit monde dont les yeux étonnés reflètent des choses éternelles, on attache peu d'importance au bruit éphémère de ces autres grands enfants qui se croient des hommes. M^{me} Belloc apportait d'ailleurs, dans son rôle d'éducatrice, un charme semblable à ce sourire plein de lumière qui venait souvent éclairer la gravité naturelle de ses traits.

Toutefois, pendant la période la plus active de sa vie, M^{me} Belloc abandonnait volontiers la *petite classe* à son amie M^{me} de Montgolfier, et elle s'adressait de préférence aux adolescents. Elle savait parler à cet âge où les émotions intellectuelles commencent à dominer les impressions physiques et décident souvent du reste de la vie. Elle lui apportait le sérieux et le naturel du récit, l'art de mettre en scène des personnages, une élévation morale exempte de pédantisme. Elle s'attacha à développer, devant ce public spécial, de petits drames simples et humains, dégagés de toute circonstance merveilleuse, et dans lesquels le pathétique, aussi bien que la leçon utile, sortaient des faits eux-mêmes, sans sermon et sans phrases. Le goût, la mesure, la concision, ces qualités toutes françaises, complétèrent heureusement des inspirations qu'elle devait à sa forte culture anglaise. Il faut lire le charmant récit de *Pierre et Pierrette* pour mesurer toute la distance qui sépare ce genre sérieux et simple de ce qu'on a nommé les *berquinades*. L'Académie française a couronné cet

ouvrage. Ce qui vaut peut-être encore mieux, il a obtenu un succès durable auprès du jeune public qui, lui aussi, a des préférences instinctives pour les œuvres bien faites.

Qui peut charmer la jeunesse sait bien vite intéresser les hommes faits. Nous n'avons pas la prétention d'énumérer tous les récits que M^{me} Belloc a semés à profusion, soit dans ses livres, soit dans des recueils périodiques, et surtout dans le *Magasin pittoresque*. Cet art si simple se pliait à tous les tons, et pouvait captiver l'âge adulte sans changer aucun de ses procédés.

Un labeur opiniâtre, loin d'abattre les forces de M^{me} Belloc, soutint sa bonne humeur jusque dans les derniers jours. Quelques-uns de ses récits les mieux appropriés à la première enfance ont été publiés depuis 1870, et il ne se passait guère d'année qu'elle n'ajoutât quelque chose à la série déjà longue de ses ouvrages. L'âge n'avait porté aucune atteinte, ni à ses facultés intellectuelles, ni à la fermeté de son caractère. Il avait même respecté les nobles lignes de cette beauté que le ciseau de David d'Angers a essayé de reproduire, et dont elle s'était montrée si insouciant pendant toute sa vie. Comme il arrive quelquefois, les années avaient plutôt dégagé qu'affaibli les traits essentiels d'une physionomie qui reflétait fidèlement l'image d'une âme à la fois robuste et délicate. Dans la vivacité attendrie de son regard, dans le pli ferme et presque impérieux de sa bouche, se lisaient, à travers la mobilité des impressions et des idées, un fond de croyances inébranlables et le fier sentiment du devoir accompli. A cette époque, M^{me} Belloc pouvait réunir autour d'elle trois générations de descendants. Son fils avait épousé en 1867 une Anglaise, miss B.-R. Parkes, qui compte, elle aussi, parmi les écrivains distingués de son pays. Une alliance si conforme aux premières sympathies de miss Swinton sembla rajeunir la grand-mère, que tant d'autres liens puissants attachaient à la France: plus que jamais ses deux patries se confondirent dans son cœur. (1)

RENÉ MILLET.

LE TÉLÉPHONE CHEZ SOI.

L'établissement d'une communication téléphonique entre les divers étages d'une maison ou les différentes pièces d'un appartement pouvant être un précieux auxiliaire, nous avons pensé être utile aux lecteurs du *Magasin pittoresque* en leur indiquant les moyens de procéder eux-mêmes à une installation de ce genre.

Tant que la distance qui sépare les deux postes à établir ne dépassera pas 100 mètres, nous conseillerons d'employer de préférence, comme étant à la fois le moins coûteux et le plus simple, le

(1) La librairie Garnier va publier un volume posthume de M^{me} Belloc intitulé *Derniers récits*. Plusieurs de ces récits ont paru dans le *Magasin pittoresque*; d'autres sont inédits.

téléphone magnétique de M. Graham Bell. Toutefois, comme l'intensité des sons transmis par cet appareil est très faible, on devra, si l'on en fait usage, munir chaque poste d'une sonnerie électrique permettant d'avertir la personne avec laquelle on désire correspondre.

Chaque poste comprendra donc : un ou deux

téléphones (T, T'), une sonnerie (S), un bouton d'appel (B), et une pile (P).

L'installation la plus simple consiste dans l'établissement d'une communication entre deux postes, au moyen d'une seule pile pour les desservir et de quatre fils de ligne.

Dans ce système (fig. 1), un des pôles de la pile,

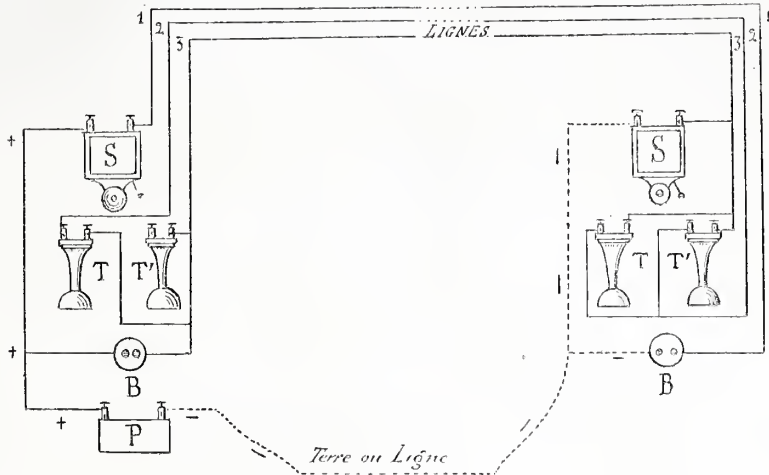


FIG. 1. — Diagramme du montage de deux postes avec 4 fils, ou 3 (la terre servant de fil de retour), une pile sans commutateur.

le pôle positif, par exemple, est relié par un fil à l'une des *paillettes* du bouton d'appel du poste numéro 1 et à l'une des bornes de la sonnerie de ce poste. Le premier fil de ligne part de la seconde borne de la même sonnerie et va aboutir à l'une des paillettes du bouton d'appel placé au poste correspondant. Le second fil relie l'une des bornes de chacun des téléphones du poste numéro 1 aux bornes symétriques des téléphones du poste numéro 2. Quant au troisième fil, il part de la seconde paillette du bouton d'appel du premier poste, passe par les deux bornes laissées libres de ses téléphones, va rejoindre la sonnerie du deuxième poste, et aboutit aux bornes correspondantes de ses téléphones. Enfin, le quatrième fil, que l'on peut supprimer en utilisant la terre, les conduites d'eau ou de gaz comme fil de retour, se rend du pôle négatif de la pile à la sonnerie du poste numéro 2, ainsi qu'à la paillette libre de son bouton d'appel.

En examinant le diagramme ci-joint, on voit qu'en appuyant sur le bouton transmetteur de l'un ou l'autre des deux postes, on fait retentir la sonnerie du poste correspondant. En effet, le circuit étant fermé, le courant de la pile passe dans la ligne et traverse la sonnerie pour revenir ensuite à la pile. On voit aussi qu'en parlant dans les téléphones placés à l'une des deux stations, le courant magnétique engendré passe par l'un des fils de ligne, traverse les téléphones correspondants, et revient à son point de départ par l'autre fil qui complète le circuit.

La figure 2 est le diagramme du montage de deux postes avec trois fils de ligne ou deux fils et

la terre, un bouton à trois paillettes et une pile à chaque poste, sans commutateur. La disposition

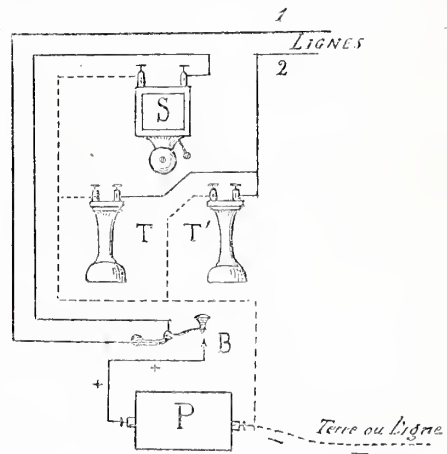


FIG. 2.

des fils étant la même pour les deux stations, on n'en a représenté qu'une seule, comme on l'a fait du reste dans les diagrammes suivants.

Dans ce montage, le pôle positif de la pile va directement à la première paillette du bouton d'appel, et le pôle négatif à l'une des bornes des téléphones et de la sonnerie. Le fil qui relie ces trois appareils étant un fil de retour peut être pris comme fil de ligne, ou bien être mis en communication avec le sol ou un tuyau d'eau ou de gaz. Le premier fil de ligne vient aboutir à la troisième paillette de chacun des boutons des deux postes; le second fil réunit les bornes laissées libres des téléphones; enfin, un dernier fil met en relation la deuxième

paillette du bouton d'appel avec la seconde borne de la sonnerie.

Chaque poste étant ainsi monté, quand l'un d'eux vient à lancer le courant dans le fil de ligne, ce courant arrive dans la troisième paillette du bouton du poste correspondant, passe dans la seconde, et se rend ensuite à la sonnerie qui fonctionne aussitôt. Les signaux préliminaires une fois échangés, les deux postes entrent en communication avec leurs téléphones respectifs.

La figure 3 représente le montage de deux postes téléphoniques avec trois fils de ligne, ou deux fils seulement avec retour par la terre, les conduites d'eau ou de gaz, un commutateur, un bouton d'appel et une pile à chaque poste.

Dans cette installation, le pôle positif de la pile communique avec l'une des paillettes du bouton

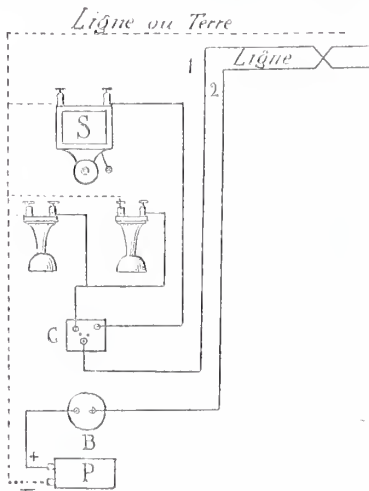


FIG. 3.

d'appel, et le pôle négatif est relié par un fil à l'une des bornes de la sonnerie et de chaque téléphone. Ce fil va directement à la terre, ou bien, s'il est employé comme ligne, se rend à l'autre station et va aboutir à sa sonnerie et à ses deux téléphones. Les fils de ligne proprement dits partent de la mannette du commutateur de chaque poste pour arriver à la paillette libre du bouton du poste correspondant. Enfin, un fil réunit la sonnerie à la borne de droite du commutateur, et un autre les deux téléphones à la borne de gauche de ce même appareil.

Dans ces conditions, si le premier poste vient à transmettre au second le courant de sa pile, il est clair que ce courant arrivera dans le commutateur du poste attaqué, et de là passera dans sa sonnerie. Aussitôt prévenu, le second poste répondra au premier, et tous deux placeront, pour entrer en communication, la mannette de leur commutateur sur téléphone. La correspondance terminée, chaque poste remettra son commutateur sur sonnerie et pourra dès lors envoyer ou recevoir un nouveau signal.

La figure 4 indique le montage d'un poste avec deux fils de ligne ou un seul fil, la terre étant prise comme fil de retour, un manipulateur ou *clef*

Morse, un commutateur, et une pile pour chaque poste. Ici encore, le montage des deux stations est identique. Le pôle positif de la pile va direc-

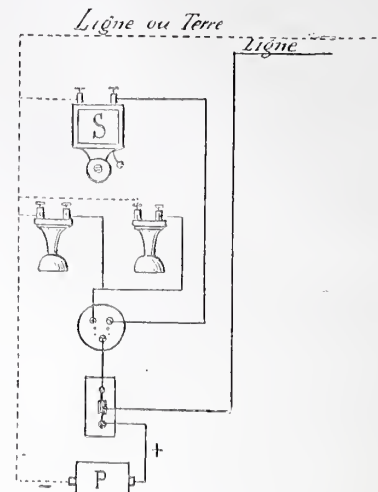


FIG. 4.

tement à la première borne du manipulateur, laquelle, en temps de repos, est toujours isolée des autres pièces de l'appareil. Le pôle négatif communique à l'une des bornes de la sonnerie et de chacun des téléphones, puis aboutit à la terre ou va rejoindre le poste correspondant. Le fil de ligne arrive dans la seconde borne du manipulateur, qui lui-même est mis en relation par sa troisième borne avec la manette du commutateur. Ce dernier est relié d'une part à la borne libre de la sonnerie, et de l'autre aux bornes non encore occupées des deux téléphones.

Les deux postes étant ainsi disposés, il suffit, pour transmettre le signal d'appel, d'appuyer sur la poignée du manipulateur. Par cette manœuvre, en effet, le courant de la pile passe dans le fil de ligne, traverse le manipulateur du poste correspondant, arrive dans le commutateur de ce poste, et passe ensuite dans la sonnerie. Après l'échange des signaux d'appel et de réponse, les deux postes mettent leurs commutateurs sur téléphones et peuvent alors correspondre, le circuit étant fermé dans ces appareils.

Plusieurs constructeurs ont imaginé des postes téléphoniques dont le montage est très simple. Ils se composent en général d'une planchette sur laquelle sont disposés la sonnerie, les téléphones et le bouton d'appel; le plus souvent, un transmetteur microphonique ayant pour but d'augmenter l'intensité des sons produits, et un commutateur automatique dispensant de toute manœuvre, complètent chacune de ces installations. Des bornes, sur lesquelles sont gravés les mots : *pile, ligne, téléphone, etc.*, indiquent la place que doivent occuper les fils et permettent au premier venu d'installer l'un ou l'autre de ces postes téléphoniques.

ALFRED DE VAULABELLE.

comme de petites fenêtres ouvertes qui nous laissent voir les scènes familières de la vie vénitienne bourgeoise : il les a bien vues. On peut en juger d'autant plus sûrement, qu'elles ne diffèrent guère, sinon par les costumes et quelques détails, de ce qu'on verrait aujourd'hui dans plus d'une de nos maisons. »

Longhi est, en effet, un peintre fidèle des mœurs de son temps. S'il est parfois satirique, il semble que ce soit sans le vouloir. On peut être certain qu'il a été témoin, par exemple, de ce petit concert bourgeois qui rappelle qu'on aimait beaucoup la musique au dernier siècle : on l'y aime encore, et les amateurs distingués ne sont pas rares à Venise. Du reste, il ne faut pas prendre trop au sérieux les lamentations poétiques sur « la Veuve de l'Adriatique », et s'imaginer que les Vénitiens d'aujourd'hui ont plus de disposition que leurs ancêtres à se « noyer dans les larmes. » Sans doute les doges, le Bucentaure, toutes les richesses et les pompes de l'ancienne aristocratie, ne sont que des souvenirs ; on ne les connaît plus qu'en peinture ; les grandes fortunes se sont écroulées, et les rares descendants des patriciens peuvent gémir ; mais ceux des habitants qu'on appelle partout les bourgeois, commerçants, rentiers, petits propriétaires des *Valli* (enclos des Pêcheries) ou des bords de la Brenta, continuent à mener paisiblement et assez allègrement l'existence de leurs ancêtres. Ils ne sont pas réduits, quoi qu'on en puisse dire, à vivre de privations. A la vérité, comme presque tous les Italiens, leur vie est modeste ; ils se contentent notamment d'assez peu à leurs repas, n'ayant point les appétits du Nord, mais leurs marchés sont bien approvisionnés de poissons, de fruits, de légumes, que les barques matinales leur apportent de la terre ferme, des îles voisines et de la ceinture cultivée qui défend Venise des invasions de la haute mer. Si leurs plaisirs ne sont pas aussi brillants et bruyants qu'autrefois, si l'on n'y passe plus des mois entiers en carnaval, si le jeu n'y entretient plus d'aussi violentes passions, les douces et heureuses récréations ne leur font pas défaut : c'est toujours pour eux un lieu de rendez-vous et de flânerie incomparable que leur belle et célèbre *Piazza*, avec ses concerts, ses arcades, ses boutiques animées, ses cafés aux prix si minimes. Ils ont aussi leur jardin public et le Lido, où les portent en un instant, pour quelque menue monnaie, les gondoles-mouches. Sur leurs théâtres d'opéra et de comédie, on rencontre souvent de bons artistes. Ajoutez à toutes ces distractions les réunions fréquentes de famille et d'amis, les meilleures de toutes.

Il ne s'agit en tout ceci, bien entendu, que de la classe moyenne. Il est malheureusement trop vrai qu'au-dessous, une grande partie du peuple, que les étrangers ne voient guère, souffre d'une misère extrême ; et lui-même n'est pas triste cependant : la vivacité de son caractère et de son esprit le soutient et semble défier l'infortune : il aime avec

passion sa vieille et noble ville ; on ne l'en ferait pas sortir par les plus séduisantes promesses d'une émigration ; son patriotisme le captive ; il attend, il espère. Ce qui lui manque, c'est le travail qu'il semble avoir, pour ainsi dire, oublié, faute d'usage ; il faut lui en retrouver les moyens, et aussi lui en rendre le goût : c'est un problème difficile ; on l'étudie. Déjà, depuis vingt ans environ, un plus grand nombre d'ouvriers sont occupés à la fabrication des verroteries, des glaces, des dentelles et de la mosaïque. Le port reprend la vie, et on assure que le mouvement des navires y égale à peu près la moitié de celui de Gênes. (1)

ÉD. CHARTON.

MON CHEVAL M'AIME !

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 342, 346 et 366.

XVI

Cependant le docteur travaillait de son mieux la tête du pauvre Jones. Mais la tête du pauvre Jones contenait une cervelle bien malade et bien troublée. Le pauvre Jones tombait dans des assoupissements et des torpeurs qui duraient des journées entières, et il ne sortait de ces assoupissements et de ces torpeurs que pour divaguer et raconter les histoires les plus saugrenues, auxquelles personne ne comprenait rien.

Le médecin devenait de plus en plus perplexe, et cachait sa perplexité sous des airs de gravité profonde. Après chaque visite, il s'en allait en secouant la tête.

Mais voilà qu'un beau jour, sans crier gare, le fermier Jones se réveille avec toute sa raison, se frotte les yeux, demande ce que tout cela veut dire, déclare que dans tous les cas il a une faim de loup, et commande qu'on lui serve sur l'heure quelque chose de bon et de réconfortant.

On se récrie, on allègue les ordres du médecin ; il ne veut rien entendre, demande s'il est oui ou non maître chez lui, et si l'on ne va pas lui obéir plus vite que cela.

Comme on cherche des biais, il s'empporte et essaye de se lever, pour se servir lui-même. Mais il est forcé de reconnaître, non sans indignation, qu'il est trop faible pour bouger.

Par bonheur le médecin arrive. Il cache sa surprise et déclare qu'il a prévu cette crise salutaire, qui d'ailleurs aurait pu être mortelle ; il dit ce que l'on peut faire manger et boire au fermier ressuscité, et court prévenir le squire.

Le squire arrive au chevet du convalescent, im-

(1) Nous n'oserions pas joindre sur ce sujet notre témoignage à celui de M. du Pays, si bon et si sincère observateur ; mais il n'a pas dû affirmer ce fait légèrement. — Nous avons indiqué quelques projets sur l'avenir de Chioggia, dont les intérêts peuvent se rallier de plus en plus avec avantage à ceux de Venise. (*Tour du monde*, 1872, 2^e semestre.)

patient d'avoir la clef du mystère, et désireux, franchement désireux, de constater officiellement l'innocence de son singulier protégé.

XVII

— Eh bien! Jones, mon garçon, vous pouvez vous vanter de revenir de loin.

— C'est ce qu'on dit, Votre Honneur.

— Je vous fais tous mes compliments, mes sincères compliments.

— Je reconnais bien là votre bonté.

— Et, dites-moi, Jones, vous vous rappelez certainement aujourd'hui comment les choses se sont passées, le jour où vous avez reçu ce fameux coup à la tête.

— Parfaitement, Votre Honneur.

— Alors, vous pouvez me dire le nom de votre assassin?

— Quel assassin? demande le fermier en roulant des yeux surpris.

— Dame! mon garçon, celui qui vous a si vilainement arrangé.

— Mais, Votre Honneur, celui qui m'a si vilainement arrangé est devant vous.

Le magistrat regarda les rideaux du lit, pensant que le coupable était caché derrière, amené par le remords, et tout prêt à se livrer à la justice. Mais il n'y avait personne derrière les rideaux. Derrière lui, et non devant lui, se tenait le greffier, prêt à écrire la déclaration de la victime. Or le greffier ne pouvait pas être l'assassin, puisqu'il se trouvait au château à l'heure même où le crime avait été commis.

Naturellement, le digne magistrat se dit que le pauvre Jones divaguait, et il se promit de laver la tête au médecin, pour l'avoir, au nom de la science, poussé à faire une démarche prématurée et dangereuse pour le patient.

XVIII

— Mon brave Jones, dit-il avec bonté, je ne veux pas prolonger ma visite, je ne veux pas vous fatiguer; je reviendrai une autre fois.

— Je sais ce que je dois à Votre Honneur, répondit le fermier d'une voix assurée, et je ne veux pas que vous preniez la peine de revenir. Je vous déclare en toutes lettres que celui qui m'a si vilainement arrangé, c'est le fils de mon père, c'est moi-même.

— C'est très généreux de votre part, Jones, de vouloir sauver le coupable des conséquences de sa faute. Vous êtes un bon chrétien; vous savez pratiquer le pardon des injures, et, de vous à moi, je vous en fais mon compliment. Mais, comprenez-moi bien, Jones... non! ne m'interrompez pas... La justice est la justice; et il faut, dans l'intérêt de tous, que la justice ait son cours. Comprenez bien cela. Un serment est un serment, et je suis dans l'obligation de vous faire jurer sur la Bible...

— Mais je suis tout prêt à jurer...

— Pas si vite, Jones, ne vous excitez pas. Il n'est pas possible que vous vous soyez administré à vous-même ce furieux coup de bâton. Soyez raisonnable, vous n'oseriez pas affirmer cela sous la foi du serment.

Ce fut au tour du fermier de croire que le squire divaguait.

— Mais, Votre Honneur, il ne s'agit pas de coup de bâton.

— Comment! il ne s'agit pas de coup de bâton; qu'est-ce que c'est donc que cela?

Et le brave homme montrait du doigt les bandages qui entouraient la tête de la victime.

— Plaie contuse, a dit le docteur dans son rapport, et par conséquent produite par le contact violent d'un bâton, d'un pieu, d'un instrument contondant enfin!

— Votre Honneur, reprit le fermier, il ne s'agit ni d'un bâton, ni d'un pieu, mais d'un arbre!

XIX

Le squire regarda le greffier, comme pour lui demander ce qu'il pensait d'une pareille absurdité; le greffier regarda le squire d'un air ahuri; et le fermier les regarda tous les deux, surpris de leur ébahissement.

— J'ai dit un arbre, reprit-il d'un ton ferme, et je répète un arbre. Et je crois, sauf le respect que je dois à Votre Honneur, que je ferai mieux de raconter tout simplement la chose comme elle s'est passée. Ce n'est peut-être pas comme cela qu'il faudrait s'y prendre, et je sais que dans les affaires de justice, c'est la mode de procéder par demandes et par réponses. Mais de cette façon-là je m'embrouille et je vous embrouille. Si vous voulez me laisser dire, cela ne sera pas long, et puis après vous arrangerez la chose par demandes et par réponses. Ce sera-t-il légal tout de même?

— Parfaitement légal. Parlez, mon ami, si cela ne doit pas vous fatiguer; nous vous écoutons.

— Eh bien, Votre Honneur, voilà l'affaire. Quand on est un homme d'âge et comme qui dirait corpulent, il ne faut plus vouloir faire ce que l'on faisait quand on était jeune et pas corpulent. Est-ce vrai?

— Parfaitement vrai, mon garçon.

— Ce matin-là, il faut croire que j'avais, comme qui dirait, un retour de jeunesse. J'avais affaire au bourg de Sandhurst, et pour arriver plus vite, j'ai coupé par le bois de la Corne. Me voilà à la ravine, et je me dis: « Ah! ah! Jones, il y a eu un temps où tu aurais sauté cela, sans réfléchir seulement le temps de dire: Jack Robinson. Aujourd'hui, mon vieux, au lieu de sauter ça, tu vas descendre au fond et remonter lourdement de l'autre côté, comme un crapaud fatigué. » Cette idée de crapaud fatigué me déplait, et je me dis: « Jones, tu sauteras! je parie que tu sauteras! » Et je me réponds à moi-même: « Du moment qu'il y a pari, je ne peux plus m'en dédire! » Je prends mon élan, une fois, deux fois, trois fois, sans oser

me lancer. J'ai honte de moi-même, la moutarde me monte au nez, et je saute.

La fin à la prochaine livraison.

J. GIRARDIN.



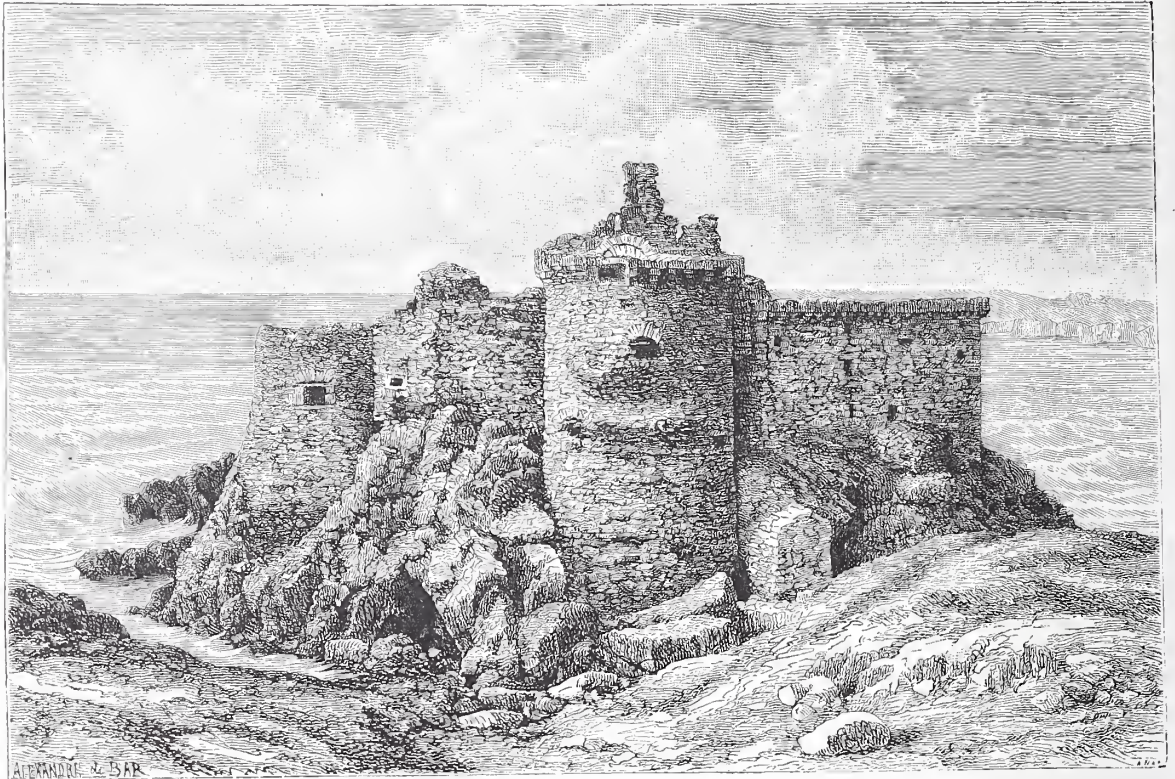
LE VIEUX-CHATEAU,

Île Dieu ou d'Yeu (Vendée).

L'île d'Yeu, située à environ 15 kilomètres des côtes de la Vendée, appartient à l'arrondissement des Sables d'Olonne et forme un canton composé

d'une seule commune, d'une population d'environ trois mille habitants.

La côte occidentale de l'île, exposée aux grands vents du large et aux violents coups de mer, est très pittoresque, avec ses falaises de granit qui atteignent parfois une hauteur de trente mètres. Là, dans une petite anse, appelée l'anse du Vieux-Château, se dresse une ruine imposante. C'est une antique forteresse bâtie sur un massif de rochers séparés de la côte de l'île par une large faille que la mer remplit à chaque marée. Sa construction remonte probablement ⁽¹⁾ au commencement du



Le Vieux-Château, à l'île Dieu ou d'Yeu (Vendée).

dix-neuvième siècle. Deux dates incomplètes, $\frac{1}{1}$ $\frac{27}{95}$ sont gravées sur un des créneaux.

Il est fait mention du Vieux-Château dans une ordonnance de Henri II, du 12 mars 1551, constatant que les Anglais et les Espagnols s'étaient rendus maîtres de l'île, « hors un fort château assis sur un rocher, lequel a toujours été, et est encore à présent, sous notre obéissance. »

L'île d'Yeu faisait partie de la seigneurie de la Garnache, laquelle était dépendante de la vicomté de Thôuars. Plus tard, elle devint un fief distinct.

Il y a tout lieu de croire que c'est Olivier III de Clisson, seigneur de la Garnache et père du connétable, qui aurait posé les premières assises du Vieux-Château en 1327, et ce serait le connétable lui-même qui y aurait mis la dernière main en 1396. Ce n'était, dans tous les cas, qu'une place de guerre, sans aucun aménagement pour la vie en temps de paix.

Un pont-levis reliait la forteresse avec le sol de

l'île, où se voient encore les restes des servitudes et des magasins.

O.-J. RICHARD.



CURIOSITÉS DE L'HISTOIRE NATURELLE.

LA JANTHINE ET SON FLOTTEUR.

Les Mollusques ne jouissent pas d'un grand renom d'industrielle initiative, ni d'intelligente activité. Peut-être qu'après une connaissance moins superficielle de leurs aptitudes et de leur genre de vie devons-nous modifier notre jugement à leur égard. C'est ce que permet de supposer dès à présent la Janthine.

La Janthine (*Helix Janthina*, Lmk.) doit son nom vulgaire de *Violette* à la couleur de sa coquille qui est, dit Cuvier, comme lavée d'une teinte

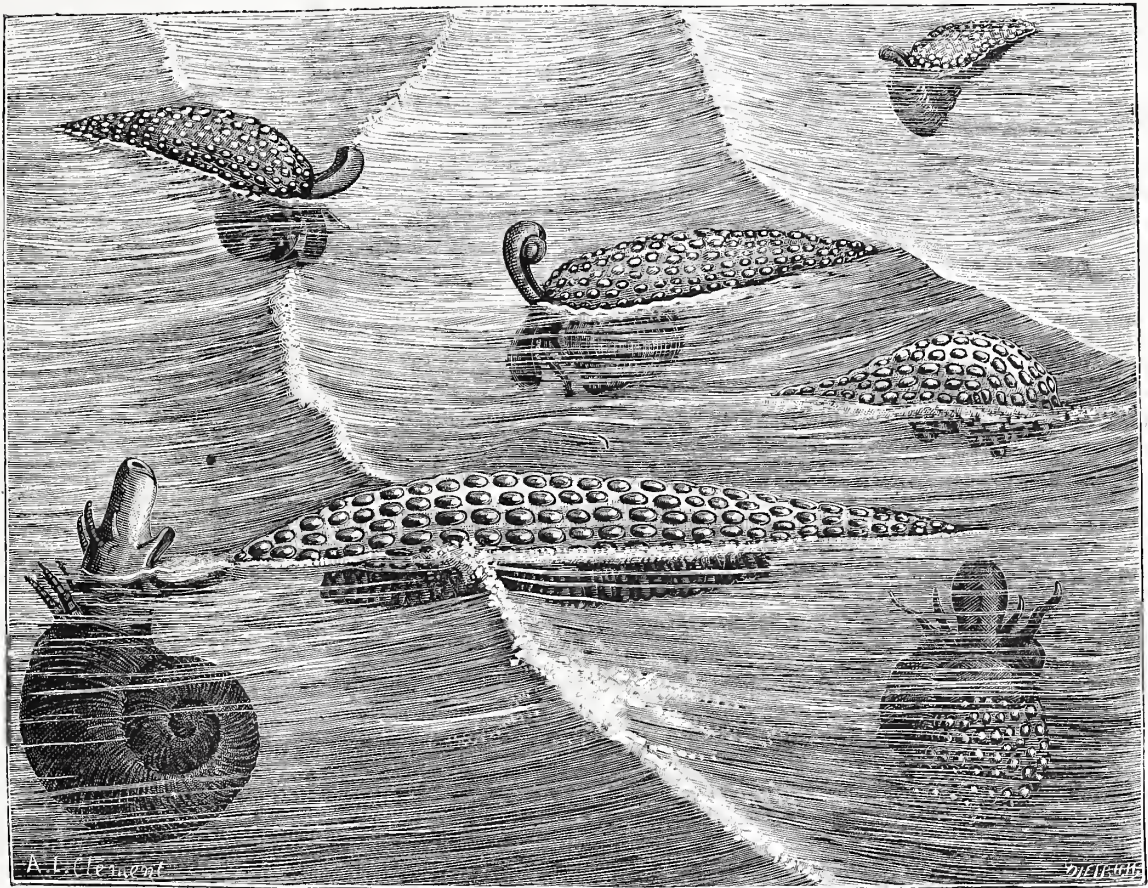
(1) O.-J. Richard, *l'île d'Yeu d'autrefois et l'île d'Yeu d'aujourd'hui* (Bulletin de la Société d'émulation de la Vendée, 1883, p. 242).

lilas plus ou moins vive. La forme de la coquille ressemble à celle de nos escargots de jardin, mais l'ouverture est différente et se rapproche de celle du Buccin et du Murex.

Dans cette coquille turbinée se trouvent logés les organes les plus délicats du Mollusque. La tête, garnie de deux paires inégales de tentacules, fait ordinairement saillie ainsi que la trompe, qui est grosse, renflée et cylindrique; à l'extrémité de la trompe se voient deux paires de lèvres, les unes garnies de dents épineuses que l'animal emploie,

en leur imprimant un mouvement péristaltique, à entamer des corps durs, même des coquilles d'autres mollusques.

Au-dessous de la tête, par rapport à la surface dorsale de l'animal, se trouve le *piéd* qui est court et large, ayant la forme d'une minuscule pelle arrondie à son extrémité antérieure. Ce sont précisément les manœuvres de eet organe qui donnent tant d'intérêt à l'histoire de la Janthine. C'est d'ailleurs l'homologue du *piéd* large et charnu qui sert de base mobile à nos limace et limaçon,



La Janthine et son flotteur.

sauf qu'il est beaucoup moins développé et ne justifie pas aussi bien le nom de *Gastéropode* ou « marcheur sur le ventre » sous lequel on désigne tous ces animaux.

La Janthine est un Gastéropode marin pélagique, c'est-à-dire de haute mer, flottant à la surface de l'eau et respirant, comme presque tous les animaux aquatiques, par des branchies. Comme ces branchies sont disposées en forme de peignes, Cuvier l'a rangée dans sa division des *Pectinibranches*, et M. Milne Edwards dans son groupe des *Prosobranches*.

La Janthine sécrète de la pourpre foncée en abondance par des glandes situées dans la paroi de sa cavité branchiale. En dehors de la propriété d'émettre un suc rougissant au soleil, propriété qu'elle partage, du reste, avec un certain nombre

d'autres espèces, la Janthine ne présenterait rien de particulier, n'était une trainée de matière mousseuse, blanchâtre, formant une sorte de radeau auquel le corps de l'animal semble appendu par un court pédicelle. Cette bouée, car le radeau en fait tous les offices, a intrigué pendant fort longtemps les quelques observateurs qui ont pu voir la Janthine à l'état vivant ou, plus souvent, dans les collections; elle a été l'objet d'une étude très détaillée et très intéressante de M. Lacaze-Duthiers, qui le premier, en 1865, en démontra l'usage et la nécessité absolue pour l'existence de la Janthine à la surface de la mer.

Fabius Colonna, dès 1616, signale ce singulier appendice, qu'il qualifie de *spuma cartilaginea*, mousse cartilagineuse. Bory de Saint-Vincent l'a décrit, probablement d'après nature; Bose égale-

ment, en hasardant l'hypothèse, attaquée plus tard avec succès par Cuvier, que la Janthine peut absorber l'air contenu dans sa bouée et l'enfler à volonté.

Cuvier eut sous les yeux un certain nombre d'exemplaires conservés dans les collections, les uns presque intacts, les autres ayant leur flotteur plus ou moins entamé, ce qui lui fait dire que « tous les individus n'ont pas cet organe. La nature du flotteur est telle, dit-il, que les Janthines qu'on en priverait de force n'éprouveraient probablement d'autre gêne que celle qui résulterait de la difficulté de se rendre à la surface de l'eau. » Cependant, avec sa sagacité d'observateur consciencieux, il rejeta l'erreur de Bosc et se rapprocha plus de la vérité en suivant le sentier de l'observation exacte qui y mène. La difficulté si persistante d'expliquer l'usage et le mode de formation du radeau de la Janthine était due au manque d'individus vivants sur lesquels on aurait pu observer, et à l'impossibilité de cette observation en pleine nier, quoique la Janthine abonde dans la Méditerranée.

En 1862, M. Lacaze-Duthiers eut la bonne fortune de pouvoir recueillir sur les plages sablonneuses de la baie de Boullif, près de la Calle, un grand nombre de Janthines que de fortes bourrasques avaient jetées sur la côte, endommageant plus ou moins leurs bouées de sauvetage, mais leur laissant, à beaucoup, assez de vitalité pour leur permettre de dévoiler le secret de leur architecture nautique aux yeux d'un observateur très attentif.

Transportées dans un aquarium alimenté d'eau fraîche, les Janthines se mirent à réparer les injures que la tempête avait infligées à leur flotteur, et se prêtèrent pendant quelque temps aux expériences curieuses que nous rapportons ici d'après l'expérimentateur.

La Janthine flotte toujours à la surface de l'eau; elle ne peut, sous peine de mort assez prompte, séjourner dans une eau profonde: c'est du moins ce qui résulte des observations faites sur les individus de l'aquarium. Or, comme le poids de l'animal chargé de sa coquille ne lui permet pas de naviguer ainsi sur l'eau, et comme, d'un autre côté, la Janthine paraît ne pas pouvoir utiliser son pied à la nage, elle attache à son corps un flotteur de sa confection, et, suspendue à ce ludion, affronte les fureurs de la haute mer.

« Je fus frappé, dit M. Lacaze, de voir que toutes les Janthines dépourvues absolument de bulles aériennes restaient au fond de l'eau, bien qu'elles fussent parfaitement vivantes; que quelques-unes des plus vivaces rampaient, quoique difficilement, avec leur pied contre les parois du vase, et arrivaient jusqu'à la surface; là se renversaient en arrière, mais le plus souvent sans pouvoir parvenir à reconstruire leur flotteur, et enfin retombaient lourdement au fond de l'eau. »

Cette bouée de sauvetage est formée de séries

de cellules juxtaposées, remplies d'air, alignées régulièrement. Elles ressemblent, en petit, à ces agglomérations de bulles de savon qui sortent en grappe de l'extrémité d'un tuyau de pipe, et, comme elles, deviennent polyédriques au contact les unes des autres et arrondies au pourtour. La paroi de ces cellules est faite de mucosités évidemment insolubles dans l'eau, et M. Adams, en broyant des flotteurs de Janthine dans un mortier, les a vues se réduire en mucus, en laissant échapper l'air que contenaient les cellules. « Avec des ciseaux effilés et pointus, dit-il, j'ai fait des incisions dans le flotteur et reconnu que l'air s'échappait, que les animaux descendaient graduellement et restaient hors d'état de pourvoir à leurs besoins au fond des vases. Pendant tout le reste de la vie des animaux, les flotteurs n'étaient pas régénérés ou refaits. »

C'est dans un état d'abandon mortel que se trouve l'animal représenté sur notre figure à gauche, en bas.

Le flotteur intact a la forme d'une languette allongée, à contour arrondi, rétréci aux deux extrémités. Par un petit pédicelle, il se trouve rattaché à la partie postérieure et inférieure du pied. La Janthine s'y trouve appendue, un peu renversée, l'extrémité antérieure du pied en haut et sortant souvent de l'eau, la coquille, complètement immergée, établissant un équilibre stable.

M. Lacaze nous dit en détail comment les Janthines font leur flotteur à l'aide du pied.

Cet organe est muni, comme chez les limaçons, par exemple, de glandes mucipares qui sécrètent la mucosité du flotteur. L'extrémité supérieure du pied sort de l'eau et se creuse en petit capuchon en incurvant ses bords, puis le pied, se repliant en bas sur lui-même, rentre sous l'eau en entraînant une petite bulle d'air. Cette bulle se trouve emprisonnée dans la mucosité du pied et ira s'ajouter au nombre des cellules du flotteur déjà alignées. C'est ainsi que l'animal adulte répare les avaries de son radeau, c'est ainsi que la jeune Janthine commence la confection du petit flotteur à son usage personnel. Il faut croire que l'animal a le sentiment de l'insuffisance de son flotteur à un moment donné, car la production des cellules à air n'est pas continue ni intempestive, et ce singulier instinct, à effet intermittent et prévu, est digne de quelque méditation.

Mais voici comment l'art intelligent de l'expérimentateur surprend le secret de l'animal obéissant à son instinct inné et héréditaire :

« Ayant pris, dit M. Lacaze-Duthiers, une Janthine sur un petit crochet de fer et l'ayant soutenue, non pas hors de l'eau, mais à peu près à la hauteur sous le niveau qu'elle occupe quand elle flotte librement suspendue à son flotteur, j'ai remarqué que, lorsque les premiers mouvements qui précèdent cette mise en position ont cessé et que l'animal se croit hors de danger, il sort peu à peu de sa coquille, étend son pied, et commence les

mancœuvres qui ont été décrites plus haut... J'ai pu assister, avec de la patience, à l'origine et à la formation d'un flotteur; j'ai vu que, à mesure que les bulles s'ajoutaient les unes aux autres, l'animal devenait spécifiquement plus léger, qu'il s'enfonçait moins dans l'eau. Et, dans ces conditions, j'ai constaté que la Janthine qui ne pouvait atteindre la surface faisait de vains efforts et mouvements pour former des bulles sans pouvoir parvenir à y réussir; et quand, dans ces circonstances, je relevais bien légèrement la coquille à l'aide d'un petit crochet, dès que le pied sortait de l'eau, l'air était emprisonné, une bulle ajoutée au ludion, et l'animal commençait à remonter; or tout cela n'eût pas eu lieu sans l'aide que je lui donnais. »

Ce passage est fort joli et mérite d'être rapporté; il rappelle par ses qualités la description des belles expériences du vieux maître Spallanzani.

Voilà donc le rôle purement mécanique du flotteur nettement démontré; on comprend la raison de l'absence d'une connexion organique entre cet appendice et le corps même de l'animal; on conçoit l'impossibilité pour la Janthine, à défaut d'air, de reconstruire un flotteur au fond de l'eau. Ce manque de solidarité de structure avec le corps permet à la Janthine de se séparer de son flotteur: c'est ce qu'elle fait quand, affaiblie ou au point de mourir, elle sombre en abandonnant son appareil vésiculaire porteur des destinées de sa progéniture; car, ainsi que le représente notre gravure, au flotteur allongé sont suspendues, inférieurement, un grand nombre de petites capsules coriaces en forme de poires, qui contiennent la ponte de la Janthine. On est encore à se demander de quelle façon l'animal s'y prend pour charger de la sorte son radeau de ses œufs, et c'est au point qu'un observateur a soupçonné une autre espèce de confier sa ponte au flotteur de la Janthine, qui, elle, serait vivipare. Cependant on incline à penser que les petites Janthines, après avoir passé leur première période de développement dans les capsules ovariées du flotteur de leur mère, éclosent des capsules, se hissent sur le dos du flotteur, et là s'essayent à la confection d'un radeau à leur usage pour devenir ensuite indépendantes en menant, comme leurs parents, une vie nomade à la surface des océans.

G. CAPUS.

Idéal et Surnaturel.

Il ne faut pas confondre l'idéal avec le surnaturel. L'idéal n'a de place nulle part dans la nature physique, et cependant il gouverne le monde.

Il est l'infiniment grand et l'infiniment petit, aussi insondables l'un que l'autre.

Il est l'infini de la durée, que nous ne pouvons concevoir qu'en l'ajustant à la mesure de notre vie et à la longueur de nos jours.

Il est le sentiment de la mesure, de la proportion et de l'harmonie.

C'est lui qui inspire les chefs-d'œuvre de l'art.

Il est ce que la nature humaine comprend, sent, admire et aime par-dessus tout.

Il est le dévouement et le sacrifice,

C'est par l'idéal que notre espèce s'élève au-dessus de l'ensemble des êtres qui l'entourent, hiérarchie farouche et sans pitié, où la lutte pour la vie ne désarme jamais, aristocratie sauvage qui ne reconnaît d'autre loi que la force. (1)

Le Vieil Horace.

Corneille met ces belles et touchantes paroles dans la bouche du vieil Horace, au moment où ses trois fils vont combattre pour l'honneur de Rome :

Ah ! n'attendrissez pas ici mes sentiments.
Pour vous encourager ma voix manque de termes ;
Mon cœur ne forme point de pensers assez fermes ;
Moi-même, en cet adieu, j'ai les larmes aux yeux ;
Faites votre devoir, et laissez faire aux dieux.

INSTRUMENTS A POUDRER LES CHEVEUX.

Dès la fin du troisième siècle, Tertullien reprochait déjà aux chrétiennes d'Afrique, ses compatriotes, de se poudrer les cheveux de safran, afin d'avoir la tête comme les blondes filles de la Gaule ou de la Germanie.

En France, nous ne voyons apparaître cette mode que sous Henri III, qui se faisait poudrer avec de la poudre de violette musquée. Elle se continua sous Louis XIII, à la cour comme à la ville, où les femmes se servaient pour cet usage de poussière de chêne pourri.

À l'époque de Richelieu, la poudre de farine commence à se montrer, pour disparaître bientôt devant les épigrammes des poètes du temps.

La poudre déplaisait à Louis XIV, et ce n'est qu'à la fin de son règne qu'on put obtenir « quelque adoucissement à cette aversion, et même il endurait qu'on en mit très peu à ses perruques. »

C'est sous Louis XV que la perruque poudrée fut le plus en faveur, et la poudre grise remplaça la blanche pendant quelque temps. La blonde essaya, mais vainement, de supplanter cette dernière, et on revint pour toujours à la blanche.

À cette époque, les nobles, les soldats, et même les paysans aisés, furent égaux devant cette mode impérieuse.

Telle était la force de l'habitude, qu'elle se conserva même en 1789 avec les habits noirs, et en 1790 avec le chapeau rond à haute forme.

En 1793 la poudre disparut. On la revint avec le

(1) Le professeur Bécclard, Discours sur Claude Bernard.

Directoire sur la tête de quelques freluquets et sur les cadenettes de quelques vieux soldats ; mais il n'en fut plus question après la campagne d'Égypte. (1)

La poudre blanche à poudrer était tout simplement de la farine de froment.

Pour l'appliquer, on se servait le plus ordinairement de houppes faites avec les longs fils provenant des chefs des étoffes de soie, mais on employa également des soufflets.

Nous possédons deux de ces instruments de forme différente. Le premier (fig. 1) est une gaine en



Instruments pour poudrer les cheveux. — FIG. 1. Soufflet.

peau molle, longue de 35 centimètres environ, qui présente une série de renflements et de dépressions, permettant de rapprocher par la pression les extrémités A et B.

La poudre s'introduisait par la partie inférieure B, après avoir dévissé une rondelle de bois qui servait de fermeture.

L'instrument chargé et refermé, on le tenait de la main gauche immobilisée, pendant que, de la droite, on exécutait les mêmes mouvements que s'il se fût agit d'un soufflet ordinaire.

On faisait ainsi sortir la poudre par la petite ouverture B, munie d'un opercule en gaze faisant

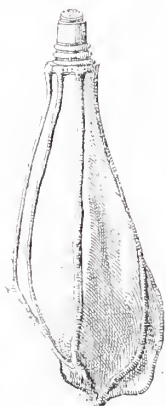


FIG. 2. Soufflet.

tamis, pour éviter que la poussière ne fût lancée trop violemment et en trop grande quantité.

Le second instrument (fig. 2) a la forme d'une

(1) La plupart des détails qui précèdent sont empruntés à notre *Histoire du costume en France*. — Voy. la Table de nos quarante années.

poire à poudre de chasse. Il est également en peau et cette peau est fixée sur quatre baleines. En pressant sur ces baleines, on chassait l'air, et partant la poudre. L'air rentrait quand, la pression cessant, le poudroir revenait à sa forme première, et on continuait ainsi plus ou moins longtemps, suivant qu'on voulait poudrer à demi-poudre ou à poudre entière. Le mécanisme était donc le même dans les deux cas.

Pour éviter que la poudre n'entrât dans les yeux, la personne qu'on accommodait se couvrait le

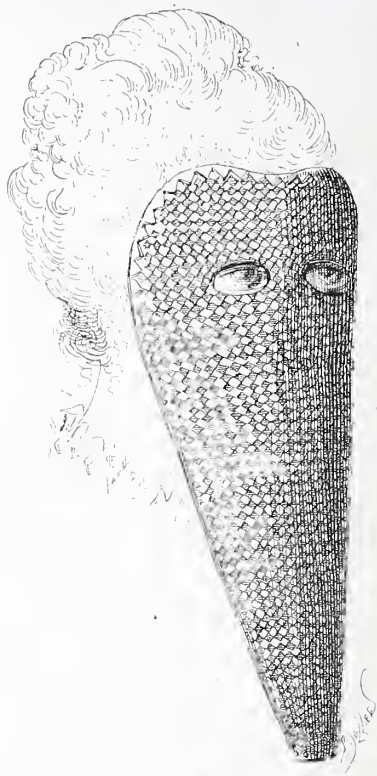


FIG. 3. Masque.

visage d'une espèce de masque en carton (fig. 3), qu'on appelait cornet à cause de sa ressemblance avec un cornet de papier. Elle le tenait à la main par la partie étroite, et pouvait surveiller l'opération au moyens de trous ménagés dans ce but, et qui étaient garnis de plaques de verre (1).

Dr LOUIS MARCHANT.

—o—e—

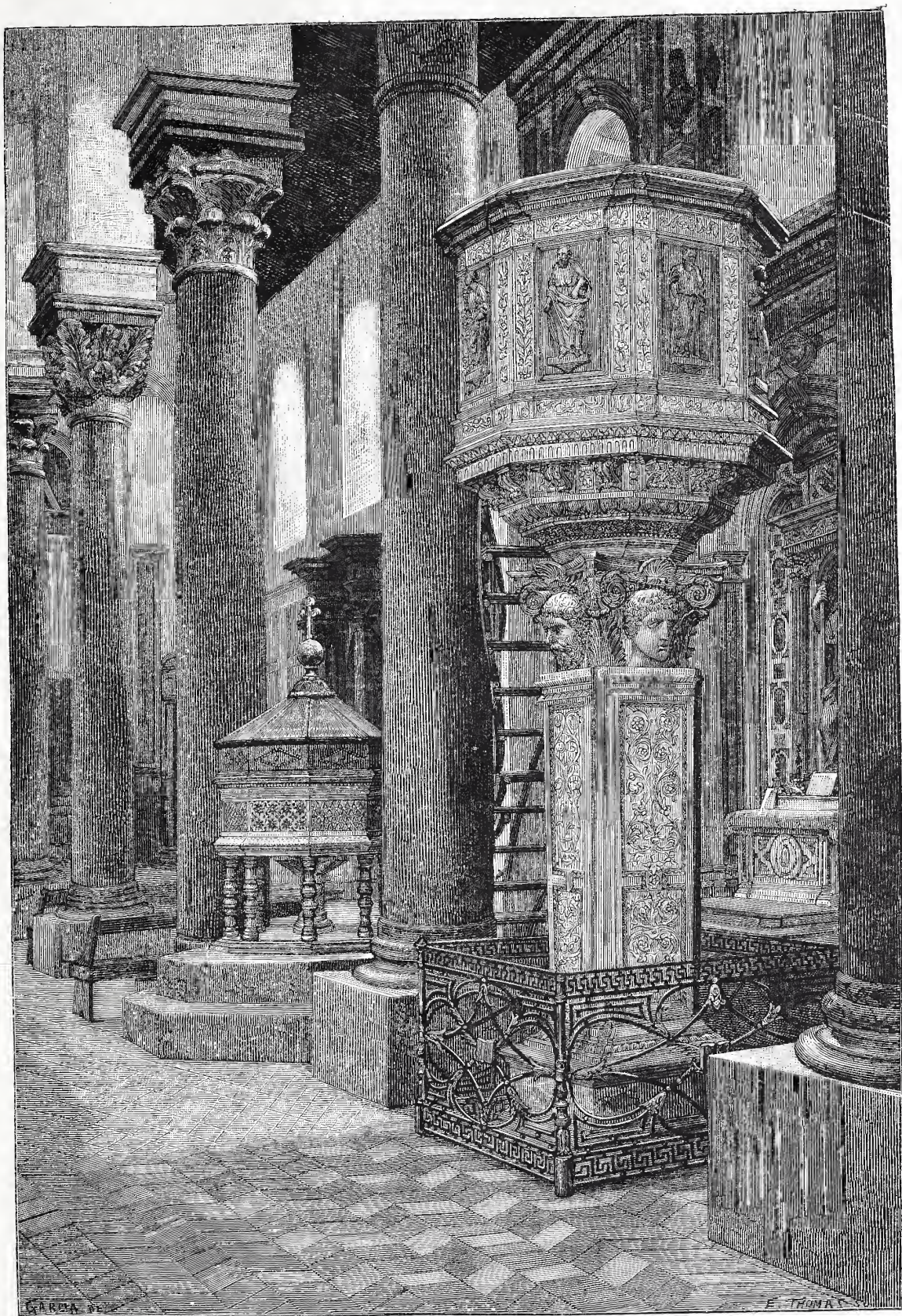
CHAIRE DE LA CATHÉDRALE DE MESSINE.

Ce bel ouvrage est tout entier en marbre blanc. Il date de la Renaissance, mais on ne sait pas exactement quel est l'artiste qui l'a exécuté. On l'attribue d'ordinaire à André Calamecca, sculpteur peu connu en France, et qui a cependant tenu un rang très honorable à côté des grands maîtres italiens de son temps. Sa famille était originaire de Car-

(1) Voy. une scène comique où l'on pratique cet usage : « Toilette d'un clerc de procureur », d'après Carle Vernet, t. XXXII, 1864, p. 65.

rare; elle tirait son nom d'un quartier voisin de cette ville, où elle avait des propriétés. André na-

quit dans les premières années du seizième siècle, et nous savons qu'il vivait encore en 1576. Il étu-



La Chaire de la cathédrale de Messine.

dia son art sous Ammanato, qui lui-même était un disciple de Sansovino. Ainsi il se rattache en réa-

lité à une école florentine. En 1565, il fut appelé à Messine et élu sculpteur de la cathédrale pour une

période de trois ans. On lui doit, entre autres ouvrages, une belle statue en bronze de don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, qui orne aujourd'hui la place de l'Annunziata, à Messine. Calamecca, comme beaucoup de sculpteurs de la même époque, était en même temps architecte; il a donné les plans de plusieurs édifices civils ou religieux pour la ville qui l'avait attiré.

On a contesté récemment que la chaire de la cathédrale soit de sa main. Un excellent juge l'attribue à un autre artiste de Carrare, Jean-Baptiste Mazzolo, qui travailla en Sicile à peu près vers le même temps (1). De toute façon, c'est une œuvre remarquable tant par la grâce exquise de la composition que par le fini du détail. L'auteur a placé, sur les chapiteaux qui couronnent le pilier, des portraits qui sont censés représenter Mahomet, Calvin, Luther et Zwingli. Il s'est conformé à une vieille tradition du moyen âge, qui condamnait les ennemis de la foi à figurer sur les édifices du culte, souvent avec des attitudes contournées et des visages grimaçants, comme s'ils étaient fixés à la pierre, symbole de l'Église, qu'ils ont voulu ébranler et qui les écrase. Ici Mahomet et les trois hérétiques du seizième siècle sont en quelque sorte foulés sous les pieds du prêtre, qui fait entendre aux fidèles la parole de Dieu.

Les fonts baptismaux, qu'on aperçoit plus loin sur notre gravure, sont ornés de mosaïques qui, suivant une tradition douteuse, auraient été exécutées par le Florentin Gaddo Gaddi (1259-1333), ami de Cimabué, et un des maîtres les plus célèbres dans ce genre d'ouvrages. Vasari a raconté sa vie. Il fut le chef d'une famille qui continua, après lui, à cultiver les arts avec succès.

Les colonnes de la cathédrale sont des monolithes antiques; elles proviennent de la colonie grecque de Zancle, sur l'emplacement de laquelle Messine est bâtie.

G. L.

— o —

LE CHARME ROMPU.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 358.

Ma chambre, bien que toute petite, était propre, et le lit méritait l'éloge que m'en avait fait sa propriétaire. Eût-il été moins bon, j'aurais encore dormi, fatigué comme je l'étais.

Que le ciel préserve mon pire ennemi des rêves qui me vinrent pendant ce sommeil! Toute la nuit ce fut une lutte entre Prudence et moi, une lutte où aucun coup n'était échangé, mais que je ne sentais pas moins douloureuse, accablante. J'essayais de la frapper, et ma main retombait inerte, paralysée. Son regard noir me fascina, et ses

bras nerveux autant que souples me serraient jusqu'à m'ôter la respiration, sans qu'elle cessât de sourire. Cet étrange combat se renouvela plus de cent fois; je m'éveillai tout en sueur. L'aube grise se glissait à travers les vitres, éclairant les murs blanchis à la chaux avec les images enluminées qui les décoraient çà et là : complaintes, sujets religieux à deux sous. C'était le seul ornement qui trahit la présence d'une femme; tout était froid et nu dans ce réduit... Soudain je tressaillis, n'en pouvant croire mes yeux... Si fait, il y avait encore autre chose, quelque chose d'horrible... Au pied du lit, enfilées à un jonc comme des harengs, un chapelet de vipères noires était cloué au mur.

J'ai l'horreur de tous les reptiles, leur vue me bouleverse malgré moi. Sautant hors de mon lit, je m'habillai à la hâte et me précipitai dans la cuisine fort en colère.

— De quel droit me faites-vous dormir à côté d'un nid de vipères? m'écriai-je, interpellant mon hôte qui, tout saisi, laissa échapper ma boîte de fer-blanc où il était en train de fureter.

— Elles sont mortes, Monsieur, dit-il pour s'ex-cuser.

— Il ne manquerait plus qu'elles fussent vivantes et à se promener dans mon lit!

— Oh! dame, en ce cas, Monsieur, elles vous auraient « piqué »!

La stupidité de cet animal me calma. Je me bornai à lui demander pourquoi il faisait collection de serpents.

— Parce qu'ils valent dix sous pièce. Nous avons soin de les cacher, autrement on nous les volerait.

— C'est-à-dire que vous êtes tueurs de vipères. Un dangereux métier. Prenez garde.

— Faites vos recommandations à Prudence, Monsieur. Elle est seule à s'en mêler. C'est Prudence qui a le secret, et elle ne veut pas me le dire. J'ai eu beau la prier, elle garde ça pour elle; il paraît qu'on ne peut pas être deux à savoir... La chose est contrariante pour moi, vous comprenez; car, une supposition: que ma femme meure... me voilà sans le sou.

— Vous ne vous doutez pas des moyens qu'elle emploie? demandai-je.

— Mon Dieu! je sais qu'elle emporte du lait, et je l'entends siffler; une fois aussi je l'ai surprise en train de faire une espèce de tisane, et, c'est drôle, Monsieur, mais elle a jeté dans le pot qui bouillait une poignée de cette herbe qui est là, au fond de votre boîte.

Je regardai l'herbe en question.

— C'est, lui dis-je, de la...

Je n'eus pas le temps d'achever. Une main énergique m'arracha les plantes flétries, et la figure blême de Prudence apparut courroucée entre nous deux.

— Monstre! gremlin! voleur que tu es! cria-t-elle. Tu veux donc ma perte, tu la veux donc, dis?...

(1) L'abbé Joachim di Marzo, *les Gagini et la sculpture en Sicile au quinzième et au seizième siècle* (en italien), 2 vol. gr. in-8. Palerme, 1883-1884.

Le mari, à qui elle adressait ces douceurs d'une voix aiguë, s'était réfugié dans un coin comme un chien fouetté; mais la fureur de sa femme fut courte autant que violente. Se tournant vers moi :

— Monsieur a bien dormi?... Monsieur veut-il déjeuner? Nous aurons du lait tout à l'heure.

Ce fut enfantillage de ma part, sans doute, mais je n'aurais pu prendre sur moi maintenant de goûter au lait dans la maison de Prudence; fût-il sorti des mamelles d'Io en personne, il aurait senti la vipère. Je remerciai donc, payai ce que je devais et partis.

Le mari de Prudence me servit de guide jusqu'à l'auberge, non que j'eusse besoin d'être conduit, mais je m'étais aperçu que le pauvre diable ne demandait qu'un prétexte pour échapper aux coups d'œil mauvais que sa femme continuait à darder sur lui. D'ailleurs je n'étais pas fâché de reprendre la conversation interrompue.

— Votre femme est bien irritable, lui dis-je, et je vous trouve patient.

Il haussa les épaules.

— Voyez-vous, Monsieur, on ne peut pas lui reprocher d'être ce qui s'appelle méchante; elle est vive, certainement, très vive, mais elle a du bon. J'ai fait là un beau mariage, après tout. Le secret était dans sa famille depuis plus de cent ans; ils se le passaient de père en fils, ou en fille, comme vous voudrez, et ça les aidait, ces jeunesses, à se bien établir. Pourtant elle m'a pris, moi qui n'avais pas un sou.

— Par quel hasard?

Il sourit avec complaisance.

— Elle n'a pas pu faire autrement, elle était folle de moi.

— Et comment, étant folle de vous, ne vous a-t-elle pas dit tous ses secrets? Vous seriez allés ensemble à la chasse aux vipères.

— C'est ce que je lui répète depuis que nous sommes mariés, mais elle me répond toujours la même chose, quoi! Que si une autre personne était instruite, les vipères la « piqueraient », que c'en serait fait d'elle... puisqu'une seule doit savoir... du moins elle veut me le faire accroire... mais, comme je lui dis, c'est une idée...

— Est-ce bien sérieusement qu'elle craint de perdre son pouvoir en le partageant avec vous? demandai-je incrédule.

— Oh! quant à ça!... Monsieur ne l'a donc pas vue et entendue m'appeler monstre et voleur, et crier que je voulais sa perte; tout ça parce que je tenais un brin d'herbe dans ma main? Mais j'en retrouverai tout de même, ajouta-t-il en hochant la tête d'un air rusé; oui, ma foi, j'en retrouverai et je ferai de la tisane pendant qu'elle sera dehors... vous verrez!... Car enfin, Monsieur, avouez que c'est dur pour moi. Prudence a reçu le secret de sa mère au lit de mort, et sa mère l'avait eu de son père défunt de la même façon; mais que Prudence meure brusquement, elle n'aura le temps de me rien dire, et me voilà propre!...

— Bah! il n'y a peut-être pas de secret du tout.

— Oh! que si! Du vivant de sa mère, Prudence ne se frottait pas aux vipères. Les orvets, à la bonne heure! elle en avait toujours deux ou trois autour du corps pour se tenir frais, et elle courrait après les autres filles en les brandissant dans sa main comme des fouets: histoire de leur faire peur!

Je donnai vingt sous à ce bavard en me séparant de lui à la porte de l'auberge, où l'on me servit une tasse de café dans lequel, Dieu merci, n'avaient pas trempé de vipères.

Je pensais, assis devant cette tasse: — Ne se croirait-on pas vraiment en plein moyen âge?... Presque aucune superstition n'est encore éteinte ici, malgré le progrès des lumières. Cette femme a foi en son savoir et s'en va, forte de la vertu d'une herbe magique, à la rencontre du monstre, avec le sang-froid de quelque héros revêtu d'une armure enchantée. Retirez-lui cette foi, et une frayeur naturelle viendra la maîtriser. En vivant avec les serpents, elle a pris leur genre de sveltesse et de grâce, leur regard malfaisant. Peut-être le reptile est-il sensible à ces affinités, et vait-il à sa perte avec une sorte de plaisir. Elle siffle, et il vient; elle lui offre à boire, et il boit; puis elle abuse de sa torpeur pour le tuer, elle l'accroche à un brin d'osier, l'emporte et gagne les dix sous proposés par le gouvernement. Et cette tueuse de vipères n'en est pas moins la femme dévouée d'un imbécile égoïste qui s'inquiète de la voir mourir uniquement parce que cette mort, si elle était soudaine, entraînerait pour lui une perte matérielle.

La jeune servante qui m'avait versé mon café, un joli brin de fille à la physionomie ouverte et gaie, s'écria, quand je lui eus appris que j'avais couché dans la maison de Prudence :

— Oh bien, moi, j'aimerais mieux dormir à la belle étoile. Rien ne me déciderait à entrer chez une sorcière qui cause tout haut avec les serpents et qui les fait danser à son gré.

— Les vipères ne dansent pas, Mademoiselle.

— Pardon, Monsieur. Ma grand'tante les a vues de ses yeux danser autour du grand-père de Prudence; pourquoi n'en feraient-elles pas autant aujourd'hui, puisque c'est le même secret? Car c'est un secret... Prudence prend une boisson qui fait venir les vipères quand elle siffle, et c'est, voyez-vous, cette boisson-là qui rend Prudence si jaune; elle est toujours malade; oui, cela finira mal! Matthieu, — son mari s'appelle Matthieu, — n'aura pas de repos qu'il n'ait découvert le secret, et alors les vipères se tourneront contre la malheureuse et la mangeront. Voilà ce qu'on dit.

Il eût été inutile de discuter les convictions de la jeune servante; je la laissai jaser sans l'interrompre; puis, le sujet de Prudence étant épuisé, je ramenai l'entretien sur la botanique qui m'intéressait davantage. Naturellement je ne prononçai pas ce mot barbare, mais je demandai à la petite

si elle n'avait jamais vu des messieurs poudreux et affairés se promener dans la campagne en cueillant des herbes qu'ils enfermaient à mesure dans une boîte de fer-blanc, quelquefois peinte en vert et portée en sautoir.

— Oh! oui, bien sûr, j'en ai vu! Monsieur sait-il ce qu'ils font de ces herbes!... Ils les vendent au pharmacien, n'est-ce pas? Ça ne doit pas rapporter beaucoup!

— Moins que des vipères, sans doute. Mais, de de quel côté ces pauvres misérables vont-ils de préférence?

L'explication qu'elle me donna fut longue, et ne vaut pas la peine d'être rapportée. Il suffira au lecteur de savoir qu'une heure après je prenais un sentier qui devait me conduire à l'autre extrémité de la forêt, du côté que j'avais exploré la veille.

La fin à la prochaine livraison.

TH. BENTZON.

Traduit de l'anglais.

— 310 —

L'AUBERGE DE JEAN BLEU,

à Amsterdam.

De toutes les curiosités que la ville d'Amsterdam offrait aux voyageurs vers le milieu du siècle dernier, une des plus originales devait être certainement l'établissement connu sous le nom de « l'Auberge de Jean Bleu » (*Herberg genaamt Blaauw Jan*).

A cette époque, où la Hollande, grâce à l'importance considérable qu'avait prise sa marine marchande, entretenait des relations commerciales avec toutes les parties du monde connu; où ses nombreux vaisseaux arrivaient chargés de produits nouveaux, d'objets précieux et de raretés; où un rhinocéros était un animal tellement nouveau et si curieux (*) qu'un officier de marine ne craignait pas d'en conduire un de ville en ville en se faisant précéder de réclames illustrées relatant les circonstances de la dangereuse capture de ce monstre extraordinaire, sur lequel il donnait des détails à faire frissonner les plus braves; où enfin les *Annonces et avis divers* du temps (année 1754, p. 734) annonçaient comme une panacée universelle des médicaments faits avec différentes parties du corps de ce même rhinocéros, il n'est pas étonnant qu'un aubergiste intelligent ait conçu l'idée de former chez lui une sorte de petite ménagerie dans laquelle il avait cherché à réunir tout ce qui lui semblait propre à s'attirer le plus grand nombre possible de consommateurs.

La légende accompagnant la rare gravure que nous reproduisons ici, et qui était destinée à donner au public un avant-goût des curiosités qui l'attendaient dans cet établissement d'un genre tout à fait nouveau, nous apprend qu'il était situé

(*) Voy. la Médaille au rhinocéros, frappée à Strashourg en 1749, t. LII, 1884, p. 152.

sur le boulevard du Jeu-de-Paume (*Colveniers Burgwal*), et qu'aucun étranger ne quittait la ville sans l'avoir visité.

« La cour, dit cette légende, avec sa gracieuse volière qui se trouve derrière l'auberge, est représentée ici avec tout ce que l'on peut y voir, ainsi que dans des salles spéciales; c'est-à-dire : 1. Une paire d'autruches. — 2. Un jeune lion avec sa lionne. — 3. Divers tigres. — 4. Deux oiseaux des Indes appelés *casoars*. — 5. Un paysan nommé *Wybrant Lolkes*, né en Frise, au village d'Oosten, le 2 mars 1751; il a eu vingt-six ans, et ne mesure pas plus de 29 pouces. — Ensuite, 6, est représenté le fameux *Cajanus* qu'on a pu voir ici pendant longtemps, mais qui, dans la suite, est mort dans la maison de retraite de Haarlem; il mesurait 8 pieds d'Amsterdam et 9 pouces. — Dans la volière, on voit, tout alentour, des cages contenant divers oiseaux et bêtes exotiques; et, au milieu, se trouve une foule de cerfs, de chevreuils, de paons, de babouins, de singes, de poules exotiques, de cacatoès et autres animaux qu'il serait trop long de représenter ici, ne voulant mettre sur cette planche que les choses les plus importantes, et chacun pouvant aller lui-même les visiter chaque jour. »

Le plus grand nombre des animaux figurés sur la gravure étaient déjà certainement très connus; mais quelques-uns, cependant, avaient à cette époque, au moins pour la masse du public, l'attrait de la très grande nouveauté; de ce nombre étaient les *casoars*, sur le compte desquels on racontait alors des choses merveilleuses, et qui, même longtemps après, en 1778, paraissaient encore des oiseaux tellement rares que toutes les feuilles européennes annonçaient, en l'accompagnant de descriptions fantaisistes, l'arrivée de l'un d'eux en Suède. C'est ainsi que l'on trouve dans le recueil des *Notices de l'Almanach sous verre des associés* (2^e suite, 1778) la mention suivante : « CASOAR, *Casuarinus*. C'est le nom d'un oiseau très rare; il est de la grosseur d'un veau (?) et couvert de poils au lieu de plumes. Il a encore une espèce de barbe bleue et rouge et une couronne sur la tête. Il vient des isles Moluques. M. Holmberg l'a envoyé de Surate à Stockholm, et la reine douairière l'a fait mettre à l'Université d'Upsal. »

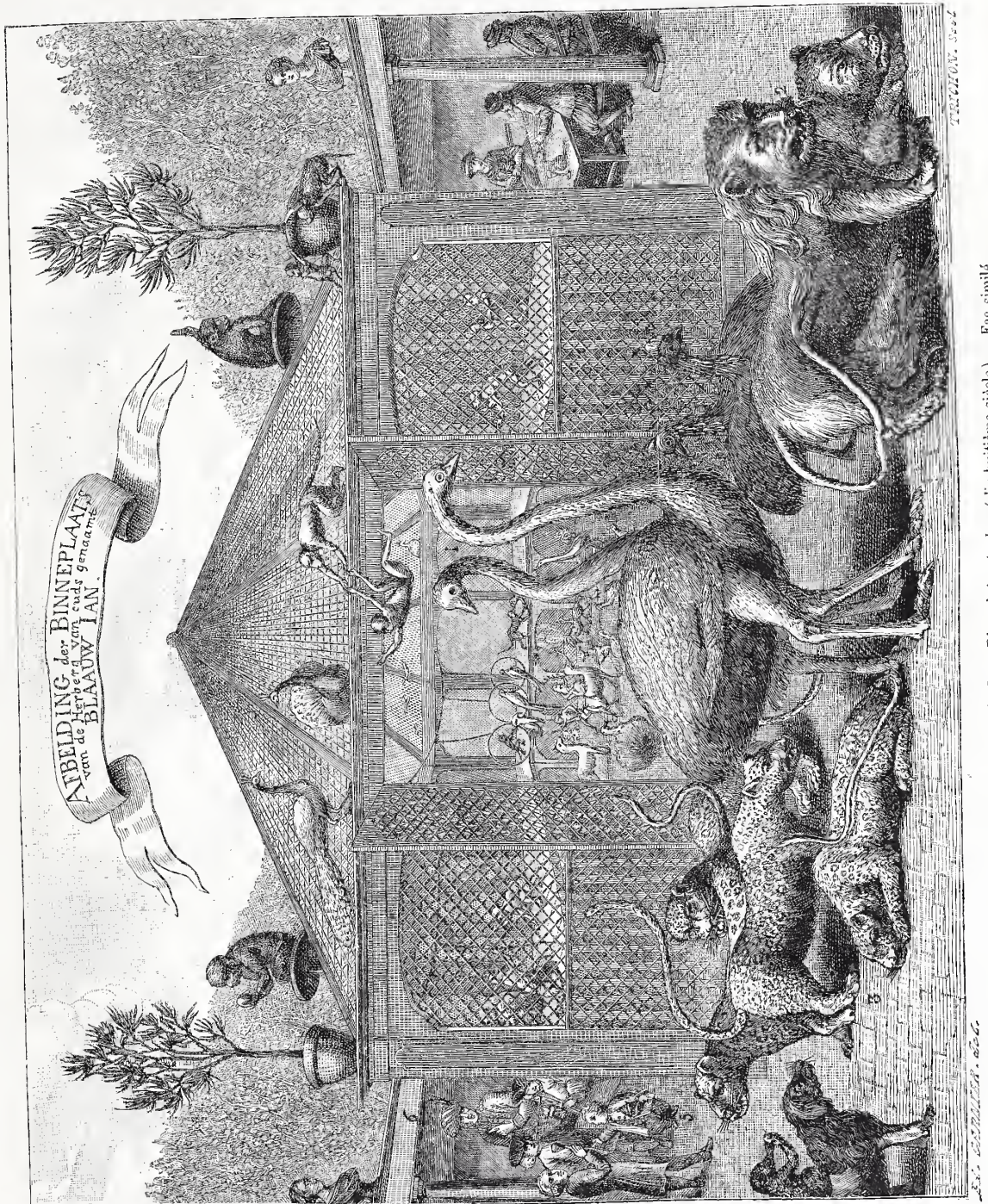
Les autruches étaient également peu connues à cette époque; on en voyait rarement de vivantes en Europe, et leurs œufs étaient toujours regardés comme de si grandes curiosités que l'on avait conservé la coutume de leur faire faire des montures d'orfèvrerie plus ou moins riches.

Le propriétaire de l'auberge de Jean Bleu ne se contentait pas de montrer des animaux rares, il y ajoutait l'attrait des *phénomènes* humains; c'est ainsi qu'il exhibait, comme dit la légende, le fameux nain Wybrand Lolkes, et qu'il avait conservé le portrait du célèbre géant Daniel Cajanus, qui était venu se faire voir chez lui.

Usant d'un subterfuge assez habituel aux mon-

treurs de nains, il avait quelque peu vieilli sur cette annonce de sa gravure le petit Wybrand Lolkes, né en 1730, et qui, en réalité, n'avait alors que vingt et un ans, ce qui ne l'empêche pas d'avoir été un des nains les plus curieux qui aient

jamais figuré en public. Fils d'un pauvre pêcheur, le jeune Wybrand montra de bonne heure un goût tellement décidé et de si rares dispositions pour la mécanique que, lorsqu'il eut atteint l'âge de quinze ans, son père le conduisit à Amsterdam où il le



Affiche de l'auberge zoologique de Jean Bleu, à Amsterdam (dix-huitième siècle). — Fao-similé.

mit en apprentissage chez un des principaux horlogers de la ville. C'est probablement alors que, profitant du temps que lui laissaient ses travaux, il consentit, moyennant une redevance d'argent, à aller se montrer en compagnie des autruches, des casoars et des babouins. Plus tard, devenu habile ouvrier, il s'établit horloger à Rotterdam où il se maria; mais bientôt, soit que ses affaires

n'eussent pas prospéré, soit que les succès qu'il avait eus à l'auberge de Jean Bleu lui eussent fait entrevoir la possibilité de gagner plus facilement de l'argent sans travailler, il passa en Angleterre où il fut immédiatement rangé au nombre des phénomènes les plus rares; en 1790, il était encore à Londres, où le directeur de l'*Amphithéâtre* l'avait engagé moyennant cinq guinées par semaine. Il

mesurait exactement 0^m.648 de hauteur. Il devint père de trois enfants de taille ordinaire; un de ses fils avait même cinq pieds sept pouces de haut. Après avoir amassé une fortune suffisante pour se mettre à l'abri du besoin, il retourna en Hollande, où il mourut dans un âge assez avancé. (1)

Quant à Cajanus, le géant suédois, surnommé le *Colosse vivant*, qui suivant quelques auteurs mesurait huit pieds quatre pouces de hauteur, et suivant d'autres seulement sept pieds huit pouces, ce qui est déjà une taille assez extraordinaire, même pour un géant, il était revenu en Hollande, après avoir également passé un grand nombre d'années en Angleterre. Il est probable qu'il était, lui aussi, une des principales curiosités de l'*Auberge de Jean Bleu*. Atteint d'une maladie de langue, il mourut dans la maison de retraite de Haarlem, le 28 février 1749, ainsi que le constate une inscription gravée sur une plaque de marbre placée sur le pilier d'une des chapelles de la cathédrale de Haarlem; une seconde plaque, dans la même chapelle, conserve également la mémoire d'un autre phénomène célèbre en Hollande, le nain Simon Paape, mort à Dendermonde en 1828.

ÉDOUARD GARNIER.



L'essence de l'homme est une idée divine.

SECRETAN.



ESSAI NOUVEAU

SUR LA MUSIQUE CHEZ LES CHINOIS.

Fin. — Voy. p. 234, 287 et 327.

CINQUIÈME ORCHESTRE.

Cet orchestre des festins impériaux se divise en neuf corps de musique, dont un seul est chinois; les autres sont d'origine étrangère, ce sont: l'orchestre mongol, l'orchestre coréen, l'orchestre kalmouk, l'orchestre turc, l'orchestre tibétain, l'orchestre népalais, l'orchestre annamite (supprimé en 1803), et l'orchestre birman.

Ne nous occupant aujourd'hui que de la musique du Céleste Empire, nous ne décrivons que les instruments de celui de ces corps de musique qui est purement chinois. Il s'appelle l'orchestre du *Toei-wou*, ou *de la danse par groupes*. Il comprend cinquante instruments de six genres différents.

Huit Mandolines chinoises (Pipa, fig. 1).

Le corps de cet instrument est d'une seule pièce de bois dans laquelle s'ajuste la table d'harmonie, en bois également et sans ouïes. La *Pipa* est montée de quatre cordes de soie qui se pincient avec l'ongle; on n'en joue pas avec un plectre, comme on l'a dit à tort. A l'intérieur est une plaque de

(1) Voy. le volume intitulé : *Nains et Géants* (Bibliothèque des merveilles).

cuivre, sorte d'*âme*, qui fait vibrer le son. Voici la manière d'accorder cet instrument :

1^o en *ut dièze* :



2^o en *ré* :



L'étendue (en usage) de chaque corde est d'une *sixte majeure*; c'est-à-dire qu'on ne joue pas habituellement au delà de la deuxième position.

Huit Guitares chinoises (San-hien, fig. 2).

Le manche de cet instrument mesure 1^m.05 de long; le corps se compose de deux morceaux de peau de serpent boa collés sur des éclisses en bois et formant le dos et la table d'harmonie. Cette guitare est montée de trois cordes de soie qui se pincient avec l'ongle. Il y a deux manières de l'accorder :

1^o



2^o



On ne joue guère qu'à la première position, il n'est pas d'usage de démancher.

Un Violon chinois (Hi-kin, fig. 3).

Cet instrument est monté de deux cordes avec l'archet enchevêtré, composé de quatre-vingt-un crins de cheval. Les cordes sont accordées à la quinte et généralement en *ut*; on ne joue qu'à la première position. Les crins de l'archet sont enchevêtrés de telle sorte dans les cordes que le frottement sur celles-ci produit le son dessus et dessous.

Un Psaltérion à quatorze cordes (Tcheng, fig. 4).

Chaque corde rend à vide le *fa* de la quatrième ligne, clef de *fa*, et est composée de cinquante-quatre fils de soie. Longueur, 1^m.49; largeur, 0^m.229.

Seize Tchou-tsiè (fig. 5).

Cet instrument, fait de minces lattes de bambou, a la forme d'un demi-casque sur lequel est peint un tigre fantastique. Il a 50 centimètres de haut; sa largeur interne est de 61 centimètres. On en joue en passant sur les stries de sa surface un double plectre de bambou ayant à peu près la forme d'un diapason.

Seize Po-pan, ou Claque-bois.

Cet instrument a été décrit.

Cet orchestre accompagne le *hi-ki* qui est plutôt une pantonime qu'une danse. Dans les grandes solennités, telles que celles qui ont eu lieu en 1872 à l'occasion des noces de l'empereur *Tong-tche*, les plus hauts fonctionnaires de l'empire, les ministres des différents départements, doivent en présence de l'empereur figurer deux par deux dans cette danse, et nous tenons d'un de ces per-

sonnages qu'il considère cette cérémonie comme une des plus rudes épreuves auxquelles leur dignité peut être soumise.

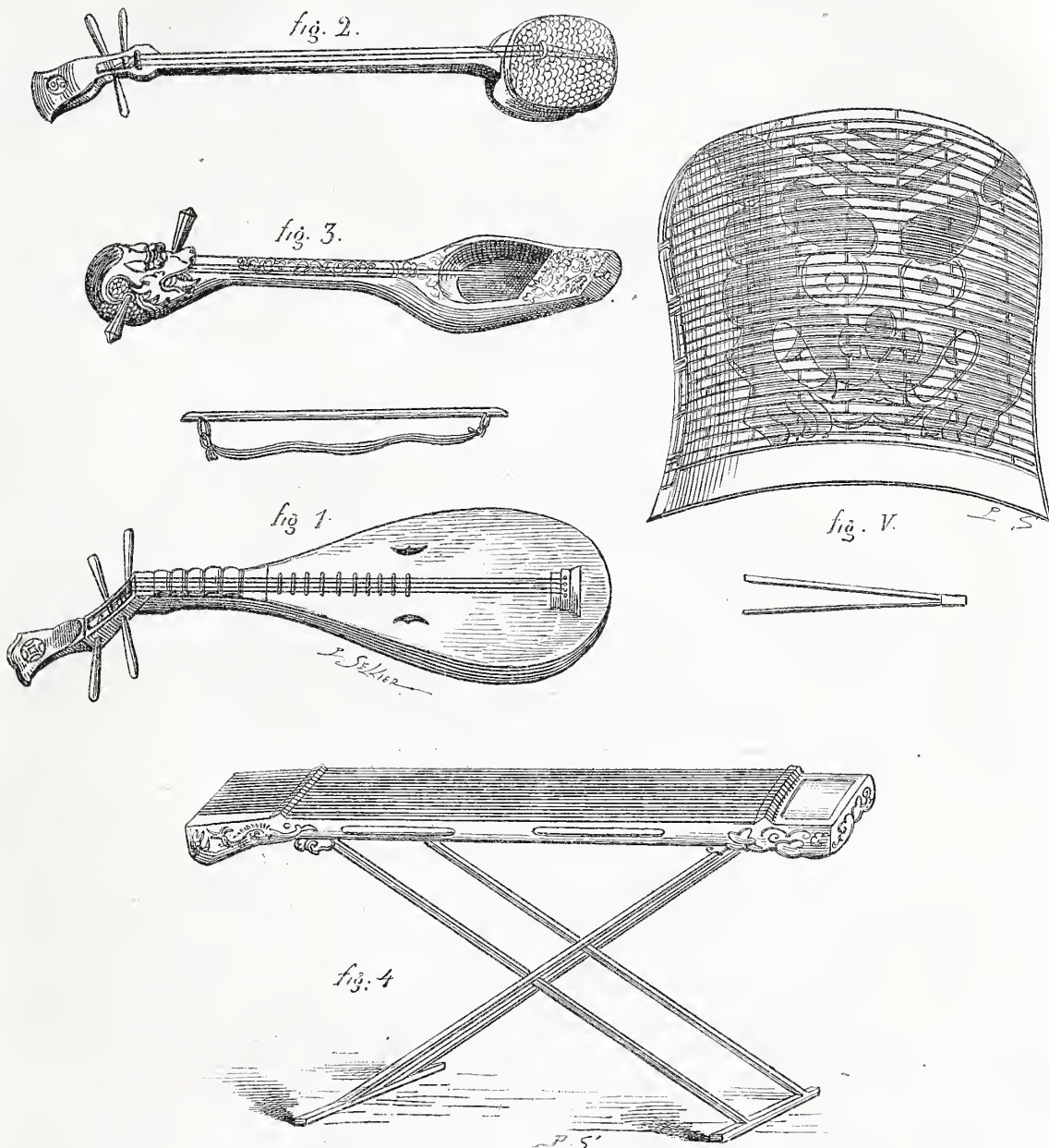
SIXIÈME ORCHESTRE.

Cet orchestre se divise en deux corps de mu-

sique. Le premier, appelé *Nao-ko*, s'établit devant le trône lors des actions de grâces au ciel et se compose de :

Quatre Cymbales (*Nao*, fig. 6).

Elles ont 20 centimètres de diamètre, leur poi-



gnée en cuivre est percée d'un trou au sommet.

Quatre Tambours (*Yao-kou*).

Diamètre, 47 centimètres; hauteur, 50 centimètres. Se joue avec deux baguettes.

Quatre Tambours de triomphe (*Te-cheng-kou*).

Diamètre, 50 centimètres; hauteur, 18 centimètres.

Deux Gongs d'airain (*Lô*).

Ce gong a 409 millimètres de diamètre; la largeur de son bord est de 5 centimètres.

Quatre Hautbois (*Hai-tih*, fig. 7).

Cet instrument est une réduction de celui décrit page 327; il n'a que 19 centimètres et demi de longueur.

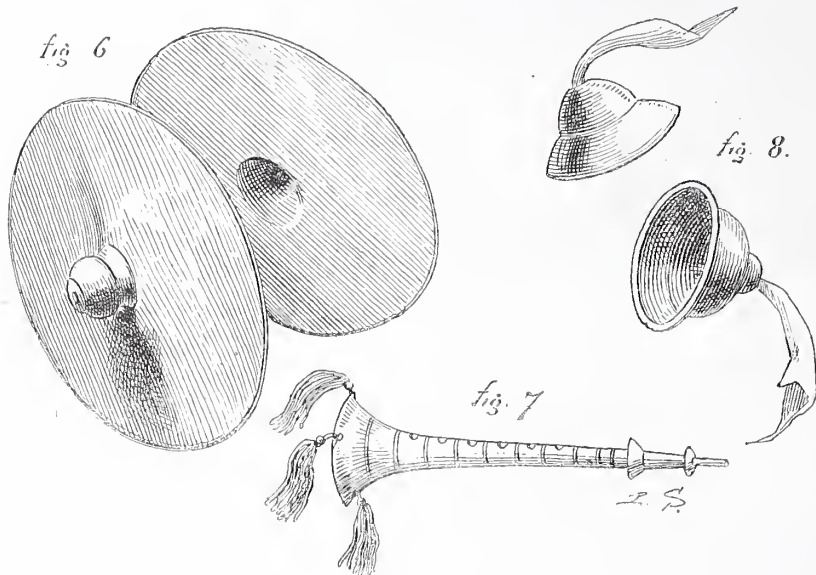
A ces instruments s'en ajoutent d'autres déjà décrits : quatre grandes trompes *ta-tong-kuo*, quatre petites trompes *siao-t'ong-kuo*, huit hautbois *kin-k'ou-kuo*, quatre gongs *kin*, deux gongs *t'ong-kou*, quatre paires de cymbales *nao*, six paires de cymbales *t'ong-p'an* (fig. 8, page 328), quatre jeux de gongs *yun-lo*, six flûtes *koan* (fig. 4, page

288), six flûtes *siao*, six flûtes *tih*, six orgues *cheng*, six flûtes *tchi* (fig. 8, page 236).

Le second corps de musique du sixième orchestre s'appelle *K'ai-ko* et accompagne les hymnes de triomphe; il se compose de :

Deux Sin, petites Cymbales d'airain (fig. 8).

Elles n'ont que 56 millimètres de diamètre et 34 millimètres de profondeur.



Deux petits Gongs (T'ang).

Ce genre de gong d'airain n'a que 85 millimètres de diamètre.

Les autres instruments sont déjà décrits : quatre flûtes *tih*, quatre orgues portatives *cheng*, quatre flûtes *siao* (fig. 6, page 236), un harmonica *fang-hiang*, quatre jeux de gongs *yun-lo*, douze flûtes *koan*, deux tambours *tchang-kou*, deux claques-

bois (fig. 5, page 288), quatre paires de cymbales *t'ong-p'an*, deux gongs *t'ong-kien* (fig. 4, page 328).

Il existe un corps de musique spécial qui joue lorsque les fonctionnaires sont députés pour faire des sacrifices aux esprits dans certains temples; mais comme il n'offre aucun instrument nouveau, nous nous bornons à le signaler. On l'appelle le *King-chen-hoan-yuo*.

En procédant comme nous l'avons fait, nous pensons avoir indiqué dans ces articles ⁽¹⁾ la méthode la plus rationnelle pour arriver à connaître la vraie musique des Chinois. Pour avoir les morceaux qu'exécutaient les différents orchestres que nous avons décrits, il faudra consulter les ouvrages cités au commencement de ce travail; quelque difficulté qu'il y ait à se les procurer, nous ne renonçons pas à l'espoir d'y parvenir. Nous pourrions alors parler sûrement des théories de la musique chinoise, qui ont été jusqu'ici le sujet de tant de controverses.

S'il est certain que l'entendement d'une langue musicale est une affaire d'éducation, il est presque aussi incontestable que la musique devant avant tout parler au cœur et à l'esprit, il suffit d'être homme pour la comprendre et l'aimer. Il ne faut donc pas désespérer, quoique ne portant pas la tresse, de pouvoir jouir un jour de beautés étranges et nouvelles que révéleront des recherches du

genre de celles que nous entreprenons. Nous placeront-elles devant quelque manifestation supérieure, devant quelque œuvre de génie dans ce grand art musical dont les Chinois ont évidemment l'intuition, qu'ils ont compris et senti peut-être les premiers? ou nous réservent-elles quelque amère déception? Le parti le plus sage est d'attendre plus de lumière.

Avant tout, ne nous renfermons pas dans le cercle étroit des théories d'écoles; admirons sincèrement l'art qui nous touchera, de quelque pays qu'il vienne, sous quelque forme qu'il se présente, à quelques règles qu'il soit assujéti ou au mépris de ces règles mêmes. Nous ne saurions mieux terminer qu'en citant cette belle pensée d'un de nos plus illustres écrivains : *L'art, c'est émouvoir.* ⁽¹⁾

CHARLOTTE DEVÉRIA.

⁽¹⁾ Au cours de la publication de notre travail, nous avons reçu de Shanghai, où elle a été publiée en 1884, une brochure en anglais intitulée : *Chinese Music*, par J.-A. Van Aalst, fonctionnaire du service des douanes impériales chinoises. Quoique faite avec un soin incontestable, cette brochure ne nous semble pas apporter un jour nouveau sur l'obscur question de la musique chinoise. M. Van Aalst, comme tous ceux qui ont écrit sur ce sujet depuis Amiot, ne paraît pas avoir puisé à d'autres sources que ce missionnaire, ou, s'il l'a fait, les livres consultés ne nous apprennent rien de plus. Les conclusions qui terminent l'ouvrage sont posées, croyons-nous, d'une manière trop péremptoire, l'auteur ne donnant pas de preuves suffisantes à l'appui de ses assertions. Nous aurons peut-être un jour occasion de reparler de ce travail plus en détail. CH. D.

(1) Voy. p. 234, 287 et 327.

LES LEÇONS DE L'EXPÉRIENCE.



Pillards en observation. — Composition et dessin de Giacomelli.

Ils étaient là, toute une bande de moineaux, à se chauffer au soleil, sur le chaume d'un apprentis. La douce chaleur les assoupissait, la grande lumière d'un glorieux soleil de juillet les forçait à

cligner les yeux. De cligner les yeux à dormir, il n'y a pas loin : donc, tous dormaient, mais ils dormaient en moineaux. J'appelle dormir en moineau, avoir toujours un œil au quart entr'ouvert, afin de

savoir heure par heure, minute par minute, ce qui se passe dans la cour de la ferme; pourquoi celui-ci sort, pourquoi celle-là entre, pourquoi les chiens sont à l'attache, et pourquoi ils n'y sont pas. Curieux comme une belette, et bavard comme une pie, il faut bien que le moineau se renseigne, et se munisse de sujets de conversation.

Tout à coup, un cri retentit, au milieu de l'assoupissement général :

— Attention, les amis !

C'est un moineau de première année qui a poussé ce cri-là; les autres moineaux de première année se dressent sur leurs pattes, les yeux grands ouverts, et crient confusément :

— Quoi? quoi? quoi?

Les vétérans de seconde, de troisième et de quatrième année, ouvrent d'un cran, d'un cran seulement, l'œil de garde, mais sans prendre la peine de se dresser sur leurs pattes. Ils aiment leurs aises, et ne se dérangent jamais sur la foi d'un conscrit. Ils sont si naïfs, ces conscrits! Comme ils sont nés du printemps dernier seulement et n'ont pas, par conséquent, parcouru le cycle de l'année rustique, tout est surprise, tout est merveille pour eux, parce que chaque saison ou plutôt chaque mois amène du nouveau.

— Oh! que de blé! que de blé on nous apporte! un plein chariot de blé! reprend le conscrit. Je n'ai jamais vu tant de blé à la fois!

— Où donc? où donc? crient les autres conscrits.

— Dans la seconde cour, devant la grange! répond le conscrit. Et il se précipite d'un grand coup d'aile dans la direction de la seconde cour.

Les autres conscrits le suivent, sans demander aux anciens ce qu'ils pensent de l'aventure. Les anciens restent en boule, les yeux tout à fait clos, se gaussant en eux-mêmes de ces béjaunes de conscrits, qui n'ont jamais vu arriver à la ferme les gerbes de la moisson nouvelle.

La clameur des conscrits s'est fait entendre jusque dans les champs, et une nuée d'autres conscrits arrive à tire-d'aile, en criant :

— Quoi donc? quoi donc?...

Mais le corps d'armée et l'arrière-garde s'arrêtent brusquement, et, par prudence, se postent en observation sur les toits, sur les crêtes des murs, sur les vieux noyers de la cour.

Sur le chariot de blé, il y a des moissonneurs mâles et femelles, sans compter les petits.

Qu'est-ce qu'ils font là? Est-ce qu'ils ne vont pas bientôt s'en aller?

Ces braves gens, qui ont travaillé dur et peiné de tous leurs membres, descendent lourdement du chariot, et disparaissent un à un par la porte de la grande salle sombre et fraîche, où les attend la soupe de la moisson, qu'ils arrosent de cidre fraîchement tiré.

Alors, l'armée des conscrits se rue sur le chariot, criant, piaillant, se chamaillant, et faisant tomber à terre dix grains de blé pour un seul qu'ils avalent en grande hâte.

Le charretier, cependant, qui était resté en arrière pour dételier ses bêtes, sortit de l'écurie, et agita ses bras en criant : — Frou! frou! frou!

Les moineaux se dispersent, mais pour revenir aussitôt, plus acharnés et plus bruyants.

— Ça, c'est de l'insolence, grommelle le charretier.

Alors, il allonge un grandissime coup de fouet dans le tas. Les uns, parmi les conscrits, ne sentirent que le vent de la dure et rude lambourde de cuir, mais leurs cœurs en défailirent dans leurs poitrines de moineaux; les autres en furent meurtris et poussèrent des cris de douleur. Tous disparurent cependant avec la rapidité de l'éclair, sauf un malheureux qui avait eu les vertèbres du dos horriblement navrées. Laissé pour mort, il finit pourtant par rejoindre ses camarades.

Meurtri dans sa personne, et froissé dans ses sentiments, il chercha aussitôt sur qui passer sa mauvaise humeur. Il avisa un ancien et lui dit :

— Vous nous la baillez belle, messieurs les anciens, de prétendre que l'homme est un ange de bonté; regarde mon échine, et conviens avec moi que c'est une bête féroce!

— Je n'ai jamais dit, répondit l'ancien, que l'homme fût un ange de bonté; j'ai simplement affirmé que c'est un animal utile au moineau, quand le moineau sait le prendre et qu'il se conduit décemment avec lui.

— Eh bien?

— Eh bien! est-ce se conduire décemment que de se jeter sur son chariot comme une bande de pillards, de gaspiller son blé?...

— Comment, son blé! Est-ce que tout le blé des champs n'appartient pas de droit au moineaux?

— Les jeunes moineaux le disent; mais l'homme le nie. Il prétend qu'ayant peiné sur les sillons pour labourer, pour semer et pour moissonner, il est le maître du blé, fruit de son travail et de ses sueurs.

— Alors, riposta le conscrit exaspéré, le moineau n'a plus qu'à mourir de faim; le moineau, roi de la création!

— Roi de la création! Encore une de vos idées, à vous autres jeunes gens. Quant à mourir de faim, c'est le sort qui nous attendrait tous si l'homme était une bête féroce. Car il viendra bientôt une saison que tu ne connais pas, et qu'on appelle l'hiver; plus d'insectes dans les champs, plus de vers, plus de chenilles, plus de blé, plus de baies sur les arbres ni dans les haies. Que deviendrions-nous alors si l'homme n'existait pas? Nous nous réfugions autour de sa demeure, nous vivons de ses restes, et quelquefois de ses largesses. Il y a des hommes qui ont le cœur tendre et bon, qui s'inquiètent de nous et de nos misères, qui respectent en nous la vie, parce que la vie est un don sacré qui vient de Dieu. D'autres, comme le gros fermier Pâtureau, le maître de cette ferme, sans avoir le cœur aussi tendre, protègent le moineau parce qu'ils savent que le moineau leur est utile,

qu'il défend leurs récoltes contre des millions d'ennemis invisibles pour eux, et d'autant plus redoutables.

— Drôle de manière de protéger, jabota le conserit en repliant son cou par derrière, et en lissant de la pointe de son bec les plumes rebroussées de son échine endolorie.

— Ils le protègent, poursuivit le vétéran, sans s'inquiéter de l'interruption, contre ses ennemis mortels, les chats et les couleuvres; ils lui préparent des demeures commodes, où il élève sa couvée au printemps, et où il se réfugie pendant la mauvaise saison; ils le protègent contre sa propre voracité et son imprévoyance, en l'empêchant de gaspiller et de détruire des biens qui seront la ressource de l'hiver. S'il laissait certains étourdis de ma connaissance maîtres absolus de sa récolte, il ne lui resterait pas seulement de quoi faire vivre sa famille à lui; alors que deviendraient les moineaux, ces rois de la création?

— On trouve toujours...

— Non, on ne trouve pas toujours; mais tu parles là de choses que tu ne connais pas. Quand un hiver aura passé sur ta tête, tu tiendras un autre langage.

— Mon dos me fait mal!

— La leçon n'en sera que plus profitable pour toi. Rien ne vaut les leçons de l'expérience.

— Mon dos me fait très grand mal!

— Eh bien! mettons que rien ne vaut les *rudes* leçons de l'expérience.

J. GIRARDIN.

—*©*—

CEUX QUE NOUS AVONS PERDUS.

Parfois, dans les soirs d'hiver, quand je prolonge seul la veillée, le livre commencé me tombe des mains et ma pensée se reporte sur ceux que j'ai perdus. Le foyer qui va s'éteindre jette une dernière lueur: c'est le moment où la réalité et l'illusion se confondent; il me semble que l'âme des amis disparus voltige autour de moi; je leur parle, et ils me répondent. Chacun de nous a ainsi ses morts, avec qui il s'entretient aux heures de recueillement: c'est là une des consolations, une des joies de la vie intérieure.

On a dit souvent que ceux que nous avons perdus revivent en nous. Ils revivent, en effet, dans notre affection, dans nos regrets; mais ce qu'ils attendent de nous, c'est autre chose qu'une douleur stérile. Nous devons, en pensant à ceux que nous avons aimés et honorés, nous souvenir des exemples qu'ils nous ont donnés; nous devons nous demander, dans toutes les occasions décisives, quel parti ils nous conseilleraient s'ils étaient encore là; nous devons, enfin, nous montrer dignes d'eux par nos pensées et par nos actes.

Même en ses formes les plus naïves, le culte des morts est bon, respectable. Il y aura toujours

quelque chose de touchant dans la visite d'une veuve, d'un enfant, au cimetière; dans les soins donnés à une tombe, aux fleurs qui l'entourent. En vain on nous dit: « Il n'y a ici qu'un peu de poussière; ce que vous avez aimé, l'être bon et dévoué, l'âme, en un mot, est ailleurs. » Rien de plus vrai, sans doute; mais il n'en est pas moins naturel, le mouvement qui nous ramène aux lieux où se fit la séparation suprême.

Il convient, d'ailleurs, que la culture du sentiment soit soumise à certaines règles, à certaines habitudes. A ce point de vue, le culte extérieur des morts peut contribuer à empêcher l'oubli chez les âmes faibles, l'excès de la douleur chez les âmes fortes. Tout ce qui est en nous a besoin d'être dirigé: il nous faut, pour y rattacher nos sentiments comme nos idées, des points fixes dans le temps et dans l'espace. Les moralistes pensent ainsi, quand ils recommandent d'avoir des heures déterminées, soit pour la prière, soit pour la méditation.

On peut encore dire que le champ du repos est un lieu admirablement propre au recueillement, au retour sur soi-même. A qui n'est-il pas arrivé de s'oublier sur la tombe de quelque être aimé, en pensant aux angoisses de la vie, aux devoirs incertains? Qui n'a emporté, d'une heure ainsi employée, quelque résolution virile, quelque pensée forte?

Rien, à notre sens, n'élève plus l'homme que le sentiment qui le pousse à chercher, soit dans le passé, soit dans l'avenir, ce quelque chose d'immuable qu'il ne peut saisir dans le moment présent. Le fils qui vit dans le passé, se souvenant des parents qu'il a perdus, le père qui vit dans l'avenir, préparant le sort de ses enfants, obéissent à une préoccupation de même ordre. Ils veulent échapper à cette infirmité de notre nature, qui fait que tout se renouvelle sans cesse en nous comme autour de nous; ils poursuivent cette continuité, cette éternité, dont l'idée tourmente l'homme civilisé aussi bien que le sauvage.

Plus nous avançons dans la vie, plus le sentier où nous marchons se rétrécit, et moins il faut nous attacher au présent. Regardons soit derrière nous, soit devant nous: le souvenir, l'espérance, sont deux grandes forces pour l'homme. Et puis, pourquoi ne le dirions-nous pas? il est bon de penser que quelques amis se souviendront de nous, comme nous nous souvenons de ceux que nous avons perdus.

C'est ainsi qu'on a pu dire que l'amour est vainqueur de la mort.

PAUL LAFFITTE.

—*©*—

Vertu.

Un homme qui dit: « Je ne pose pas pour la vertu », veut simplement signifier, à ceux qui l'é-

content, qu'il entend se mettre tout à l'aise dans sa conduite morale et qu'il n'a souci d'aucune censure. On est averti : s'il lui plaît de s'abandonner à un vice, on n'a rien à y voir ; il a ses mœurs à lui, et peu lui importe qu'on trouve mauvaise sa manière de comprendre le but et les règles ordinaires de la vie. — Voilà qui est à la fois très fier et très bas.

Éd. Cu.



LE CAVEAU.

Suite. — Voy. p. 180.

Béranger raconte dans ses Mémoires comment il fut amené, presque malgré lui, à faire partie du Caveau. « Je n'ai jamais eu de goût, dit-il ⁽¹⁾, pour les associations littéraires... Le hasard décida que je serais membre de celle-ci. Désaugiers eut occasion de voir de mes couplets et chercha à me connaître. Arnault et le comte Regnault de Saint-Jean d'Angély arrangèrent à mon insu un dîner chez le frère du maréchal Suchet, où Arnault, qui redoutait ma sauvagerie, me conduisit en feignant de me mener chez le restaurateur. Désaugiers m'attendait là.

» L'intimité ne tarda pas à s'établir entre nous, et nous n'étions pas au dessert qu'il me tutoyait déjà. Ma réserve naturelle s'en fût peut-être blessée avec tout autre ; mais mon habitude de juger les gens au premier coup d'œil ne pouvait être que favorable à cet homme excellent et de mine si gaie. J'éprouvai un véritable entraînement et ne résistai point aux instances qu'il me fit d'accepter de dîner au moins une fois au Caveau avec tous ses collègues, que je ne connaissais que de nom. Je m'y rendis au jour fixé et j'y chantai beaucoup de chansons. Chacun parut surpris que, si riche en productions de ce genre, je n'eusse jamais pensé à les publier. *Il faut qu'il soit des nôtres!* fut le cri de tous. Pour obéir aux règlements qui défendaient de nommer un candidat présent, on me fit cacher derrière la porte, un biscuit et un verre de champagne à la main. J'y improvisai ⁽²⁾ quelques couplets de remerciement pour mon élection faite à l'unanimité, au bruit de joyeuses rasades, et confirmée par une accolade générale. »

Cette chanson de réception figure dans les œuvres de Béranger sous le titre de *l'Académie et le Caveau*. En voici quelques vers :

Au Caveau je n'osais frapper ;
Des méchants m'avaient su tromper ;
C'est presque un cercle académique,
Me disait maint esprit caustique.
Mais que vois-je ? de bons amis
Que rassemble un couvert bien mis.
Asseyez-vous, me dit la compagne.

(1) *Ma Biographie*, 2^e édit. Perrofin, 1858, p. 128.

(2) Nous doutons un peu de l'improvisation. Béranger travaillait sérieusement ses moindres chansons.

Non, non, ce n'est point comme à l'Académie.
Ce n'est point comme à l'Académie.

Je croyais voir le président
Faire bâiller, en répondant
Que l'on vient de perdre un grand homme,
Que moi, je le vau, Dieu sait comme.

Mais ce président sans façon
Ne péroré ici qu'en chanson.
Toujours trop tôt sa lanangue est finie.
Non, non, etc.

Ainsi, j'en juge à votre accueil,
Ma elaise n'est point un fauteuil.
Que je vais chérir cet asile,
Où tant de fois le Vaudeville
A renouvelé ses grelots
Et sur la porte écrit ces mots :
Joie, amitié, malice et bonhomie !
Non, non, ce n'est point comme à l'Académie.
Ce n'est point comme à l'Académie. ⁽¹⁾

Béranger se montra vivement touché de la bienveillance et des applaudissements qui l'accueillirent au Caveau. Il était encore peu connu ; il n'avait pas d'éditeur ; le recueil de la société publia ses chansons et commença à les rendre populaires. — Cependant la politique le sépara bientôt de ses nouveaux amis, qui eux-mêmes se dispersèrent vers 1816 ou 1817.

ACHILLE TAPHANEL.



TENDRESSE.

Il était le chéri, le bijou, le trésor, l'unique amour de sa mère ; elle le couvait des yeux, elle le mangeait de caresses, elle n'était occupée que de lui, du matin au soir ; et le cher petit tyran usait de son pouvoir : il en abusait même un peu. *Enfant gâté!* murmurait-on autour de lui ; et nombre de vieilles dames et de philosophes sévères soupiraient d'avance sur son avenir. — On sait tous les fâcheux mécomptes qui attendent les enfants gâtés. Et quand la petite sœur est venue au monde, ç'a été un grand effroi parmi tous ces oiseaux de mauvais augure : « Grand Dieu ! ma chère, comment fera-t-il pour s'accoutumer à n'être plus fils unique ? » disait-on à la jeune mère.

La jeune mère a souri ; elle n'était pas inquiète. Elle savait que l'amour appelle l'amour ; elle sentait que sa tendresse avait allumé au cœur de son

(1) Béranger fut sollicité de se présenter comme candidat à l'Académie française, avec l'assurance d'être élu à l'unanimité. Mignet, Lamartine, Arago et plusieurs autres académiciens firent en vain près de lui les plus vives instances. Il refusa, non par dédain malgré la plaisanterie banale de son ancienne chanson, mais par le même sentiment d'indifférence pour les honneurs et les distinctions qui plus tard, en 1818, lui fit donner sa démission de membre de l'Assemblée constituante ; il avait été élu sans son assentiment. Personnellement, j'avais demandé à l'Assemblée, dont j'étais membre, de ne pas accepter sa démission, et ma proposition fut votée ; mais Béranger persista.

Éd. Cu.

enfant un foyer de tendresse qui ne demandait qu'à se répandre; et, attirant son fils auprès d'elle, elle a posé sur ses faibles bras la petite nouvelle née, en lui disant : « Tiens-la bien ; elle se tuerait si tu la laissais tomber.... C'est la petite sœur ; elle est toute petite, toute faible ; il faut que tu la soignes, que tu l'aimes, pour la faire grandir ; quand elle aura grandi, elle jouera avec toi et elle

l'aimera. » Et l'enfant, sans savoir pourquoi, s'est senti ému : si petit qu'on soit, on aime à protéger. Il ne s'est pas même aperçu qu'on s'occupait moins de lui qu'à l'ordinaire : ses pensées allaient toutes vers sa petite sœur. « A-t-elle grandi ? » demandait-il à chaque instant, quittant ses jeux pour revenir la contempler dans son berceau.

Elle a grandi ! elle rit, elle gazouille, elle con-



Jeune Mère. — Sculpture par M. A. Lenoir. (1)

nait son frère ; on dirait même qu'elle le préfère à tout ; elle le cherche, elle l'appelle, elle lui tend les bras ; elle paraît heureuse quand il la caresse ; et pour lui, c'est une joie toujours nouvelle, à chaque fois qu'elle témoigne sa préférence. « Il n'est pas jaloux ? » demandent les prophètes du temps jadis. Lui, jaloux ! il le serait peut-être, si sa petite sœur paraissait aimer quelqu'un plus que lui ; mais jaloux des soins qu'elle reçoit, de la part qu'elle prend dans le cœur de la mère, oh ! non.

Ils grandiront ensemble ; il la protégera, il se pliera à sa faiblesse ; elle l'aimera, elle le conso-

lera dans ses petits chagrins, elle excusera ses fautes, elle se mettra entre lui et le châtement. Ils grandiront ; il sera fier d'elle, de sa beauté, de sa grâce de jeune fille ; et quand il l'entendra louer, il écouterait avec un sourire ravi, et il ajouterait : « Et si vous saviez comme elle est bonne ! » Ils seront amis comme ne le sont jamais deux frères : dans leurs longues causeries, ils feront de doux projets d'avenir, et ils conviendront de ne se quitter jamais, jamais....

(1) Voy. t. L, 1882, p. 345, *le Repos*, groupe du même auteur, aussi heureusement inspiré.

Et quand la vie les aura séparés, quand l'homme vieilli, fatigué, usé dans la lutte de chaque jour contre les êtres et contre les événements, sentira le besoin de reposer son cœur et son esprit dans quelque pensée rafraîchissante, où ira-t-il chercher l'oasis de paix dont le calme endormira ses soucis? Dans ses radieux souvenirs d'enfance, alors qu'elle était toute petite et qu'il était si joyeux de guider ses premiers pas. Il murmura, attendri : « Ma chère petite sœur ! » et il enverra le meilleur de son cœur à l'absente. Et si quelque douleur plus forte que lui l'abat un jour, où cherchera-t-il appui et consolation? à qui aura-t-il recours, si ce n'est à l'amitié toujours fidèle qui ne peut pas lui manquer?... Grandissez ensemble et aimez-vous, petit frère et petite sœur!

M^{me} J. COLOMB.

—»©«—

LE CHARME ROMPU.

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voy. p. 358 et 386.

La journée était chaude, d'une chaleur brûlante... mais je ne me plaignis pas, car ma boîte regorgeait d'échantillons précieux trouvés en abondance sur mon chemin.

J'étais radieux, j'en oubliai la faim, la soif et la fatigue; mais j'oubliai aussi les indications qui m'avaient été données à l'auberge, et le résultat de mon étourderie fut que je me perdis dans la forêt. Nouveaux ennuis; le soir approchait; je songeai à part moi que j'aimerais mieux le lit même de Prudence que la terre nue au pied d'un arbre, et un chapelet de vipères mortes qu'une seule vipère en liberté. L'histoire naturelle m'avait appris que la vipère est un animal calomnié qui jamais ne s'attaque à l'homme; mais la foi que je pouvais avoir en ces sortes de maximes générales s'affaiblissait, je ne sais pourquoi, au moment où elle aurait pu m'être utile.

Je me souvins des sept avenues aboutissant à une pyramide centrale. Si je les eusse rencontrées, j'aurais pu m'orienter sans trop de peine et gagner, en m'aidant de certaines marques dont est pourvue la forêt de Fontainebleau, le village où demeurait Prudence. Mon histoire n'est point un roman, je ne suis donc pas forcé de dire que j'errai toute la nuit sous les nefs sombres des hautes futaies sans rencontrer cette pyramide; au contraire, le premier sentier que je pris aboutissait à l'une des avenues; de loin, je vis se détacher sur un fond de verdure les blancheurs de la pierre. Je pressai le pas, j'atteignis ce point sauveur, et, avant de me remettre en route, je me jetai sur le gazon pour reposer mes jambes un peu lassées décidément.

La soirée était divine. Les longs rayons du soleil pleuvaient de l'occident dans l'une des avenues; l'or et le feu ne sont rien au prix des splendeurs

qui illuminaient le sol herbu et qui argentaient le tronc des vieux chênes. Ce spectacle magique m'arrêta longtemps; puis je regardai ma montre et me levai; mais je ne sais quelle impulsion me fit faire le tour de la pyramide. Tout à coup mon cœur cessa de battre, un cri s'arrêta dans ma gorge... une femme gisait sur le sol... endormie, non pas; les yeux étaient fixes et grands ouverts, les dents blanches étincelaient entre les lèvres tirées, la face était livide.... Pourtant je la reconnus, c'était celle de Prudence, la charmeuse de serpents, la tueuse de vipères. Elle était morte, je n'en pouvais douter. Je pris sa main gonflée qui portait la trace d'une morsure, et quand je la lâchai, cette main retomba, lourde comme du plomb. Prudence était bien morte.... morte, cette femme que j'avais vue toute frémissante de vie, toute enflammée de fureur le matin même! Les rouges rayons du soleil couchant, en frappant son visage rigide, ne faisaient que rendre plus saisissante la glaciale immobilité de la mort. Comment était-ce arrivé? Avait-elle été surprise? Avait-elle lutté contre l'ennemi comme j'avais lutté contre elle en rêve, et aussi vainement? Sans doute elle s'était trainée du taillis écarté où était survenu l'accident jusqu'à cet endroit, où les dernières forces lui avaient manqué. Des secours procurés à temps l'eussent sauvée sans doute. Il est rare que la morsure de la vipère soit mortelle; on prétend à Fontainebleau qu'aucun autre cas du même genre ne s'est jamais produit. A quoi donc attribuer ce dénouement exceptionnel? A l'épuisement peut-être, à la chaleur intense de cette journée d'été; qui sait, à quelque disposition particulière... Peu importe, d'ailleurs, Prudence n'était plus.

Debout, je la contemplais avec une sorte de stupeur. La malheureuse gisait à l'endroit même où, vingt-quatre heures auparavant, j'avais évoqué les fantômes de Diane de Poitiers et d'autres belles chasseresses. Peut-être quelqu'un de ses ancêtres, un charmeur de vipères de ce temps-là, avait-il donné des preuves de son savoir devant quelque personne royale, tandis qu'une autre charmeuse, suivant le jeu d'un air hautain, s'était dit : « Je possède une égale puissance. » Prudence avait été rejoindre ces figures du passé...

Qu'allais-je faire de sa dépouille? La transporter moi-même jusqu'au logis où j'avais trouvé l'hospitalité la veille eût été au-dessus de mes forces. Je laissai donc ce pauvre corps là où il gisait dans le crépuscule du soir, et je me dirigeai, aussi vite que le permettait mon extrême fatigue, vers la maisonnette des époux Matthieu. Tout se passa comme la veille, sauf qu'aucun sifflement ne retentit dans les champs sur mon passage. Quand j'entrai, le mari de Prudence remuait encore quelque chose dans le chaudron accroché à la crémaillère.

— Beaucoup de vipères, ma mie? demanda-t-il sans me regarder.

— Ce n'est pas Prudence, répondis-je.

Il tressaillit et se leva très excité.

— Monsieur, Monsieur, il faut que vous me disiez où vous avez trouvé cette herbe, vous savez bien? C'est l'herbe aux vipères, j'en suis sûr... J'ai fait la tisane aujourd'hui, et j'avais goûté une fois à celle de Prudence, j'ai reconnu l'odeur... Du reste, voilà la preuve, regardez.

Il me montra une vipère morte d'une longueur extraordinaire.

— C'est vous qui avez tué cela?

Il fit un signe affirmatif et ajouta :

— Je ne veux pas encore le dire à Prudence, elle serait jalouse... mais nous finirons bien par lui prouver que deux individus peuvent avoir à la fois le même pouvoir.

Je suis maladroit pour annoncer de mauvaises nouvelles. Comment les paroles sortirent-elles de mes lèvres? Je ne m'en souviens plus, mais je finis par dire :

— Votre femme est morte dans la forêt.

Il fut inutile d'ajouter : « Une vipère l'a piquée. » L'homme s'en doutait assez. S'affaissant sur un escabeau, il me jeta un coup d'œil égaré, leva les mains au ciel, et murmura d'une voix creuse : — C'était donc vrai !

Deux ans plus tard, je retournai dans la forêt et j'y rencontrai Matthieu. Son bras droit était en écharpe; de la main gauche il ramassait des branches mortes. Très amèrement il se plaignit de sa misère.

— La chasse aux serpents ne vous réussit pas? Matthieu secoua tristement la tête :

— Deux personnes ne peuvent posséder le secret et en vivre.

— Mais qu'aviez-vous besoin d'en parler?

Il me regarda en dessous; ce regard signifiait clairement :

— Ce n'est pas Prudence qui m'a livré le secret, c'est moi qui l'ai découvert.

De fait, Matthieu craignait que je ne prisse de mon côté le métier de tueur de vipères.

Un mot d'avertissement, ami lecteur. N'allez pas vous figurer que la solanée à laquelle j'ai fait allusion au début ait servi aux expériences de Mathieu, et en essayer à votre tour. J'ai gardé loyalement le secret. Non, l'herbe que vous croyez n'est pas l'herbe aux serpents. Ne vous fiez point aux vertus même de celle-là, par parenthèse, si vous la découvrez jamais.

TH. BENTZON.

Traduit de l'anglais.

—*—

VERTUS DES BARBARES.

Tout en traitant de barbares les populations qui ignoraient ou connaissaient peu la propriété avec ses conséquences, les Grecs et les Romains ne laissaient pas de faire cas de la manière dont elles entendaient la vie.

Ils considéraient les nomades comme étant dans une sorte d'état d'innocence : c'est pourquoi ils appelaient volontiers les Scythes ou les Gètes les plus justes des hommes⁽¹⁾. Le dédain ou l'indifférence pour tant de choses que la civilisation estime à l'excès était de la magnanimité ou grandeur d'âme; et c'était là une vertu qui leur semblait souvent contenir toutes les autres. De là vient que parmi l'abondance de toutes sortes d'objets qui rendent l'existence facile et agréable, mais trop souvent au préjudice de la grandeur et de la force de l'âme, on les voit tourner leur vue avec regret vers ces époques éloignées où régnait ce que les Romains appelaient la frugalité, renfermant, dit Cicéron, toutes les vertus, et qui se confondait en définitive avec la magnanimité, c'est-à-dire vers ces époques où, contente de peu, et, en même temps, libérale, comme elle imaginait ses dieux, l'humanité paraissait avoir été occupée de pensées plus généreuses que celles qui les avaient peu à peu remplacées. De là, dans tous les pays, des fêtes solennelles où tous redevenaient pour quelques jours égaux et amis les uns des autres, et dans lesquelles on célébrait, sous des tentes ou sous des abris de feuillages qui rappelaient les antiques forêts, les siècles d'or où avaient été inconnues l'avarice et l'envie.

RAVAISSON⁽²⁾.

—*—

L'HOTEL DE VILLE DE LUBECK⁽³⁾.

Extrait d'un Journal de voyage.

... Ce matin, au sortir du Dôme, mon plan à la main, je me dirige vers le marché. Je m'arrête d'abord devant une grande fontaine décorée des statues d'Adolphe II, comte de Holstein, qui reconstruisit Lubeck en 1140; de Henri le Lion, duc de Saxe, qui la reconstruisit à son tour en 1156, après un incendie; de Frédéric I^{er} Barberousse qui la protégea, et de Frédéric II qui la déclara ville impériale libre : elle est moderne et d'un style qui n'est pas en désaccord avec ce qui l'entoure; mais j'aimerais mieux plus de simplicité. Mon attention se porte tout entière sur l'Hôtel de ville, le *Rathhaus*. Il est d'un grand effet, quoique construit en briques. C'est un édifice des quinzième et seizième siècles; ses nombreux pignons et clochetons, ses arcades, ses fenêtres supérieures en forme de rosaces et ogives, son escalier de la Renaissance

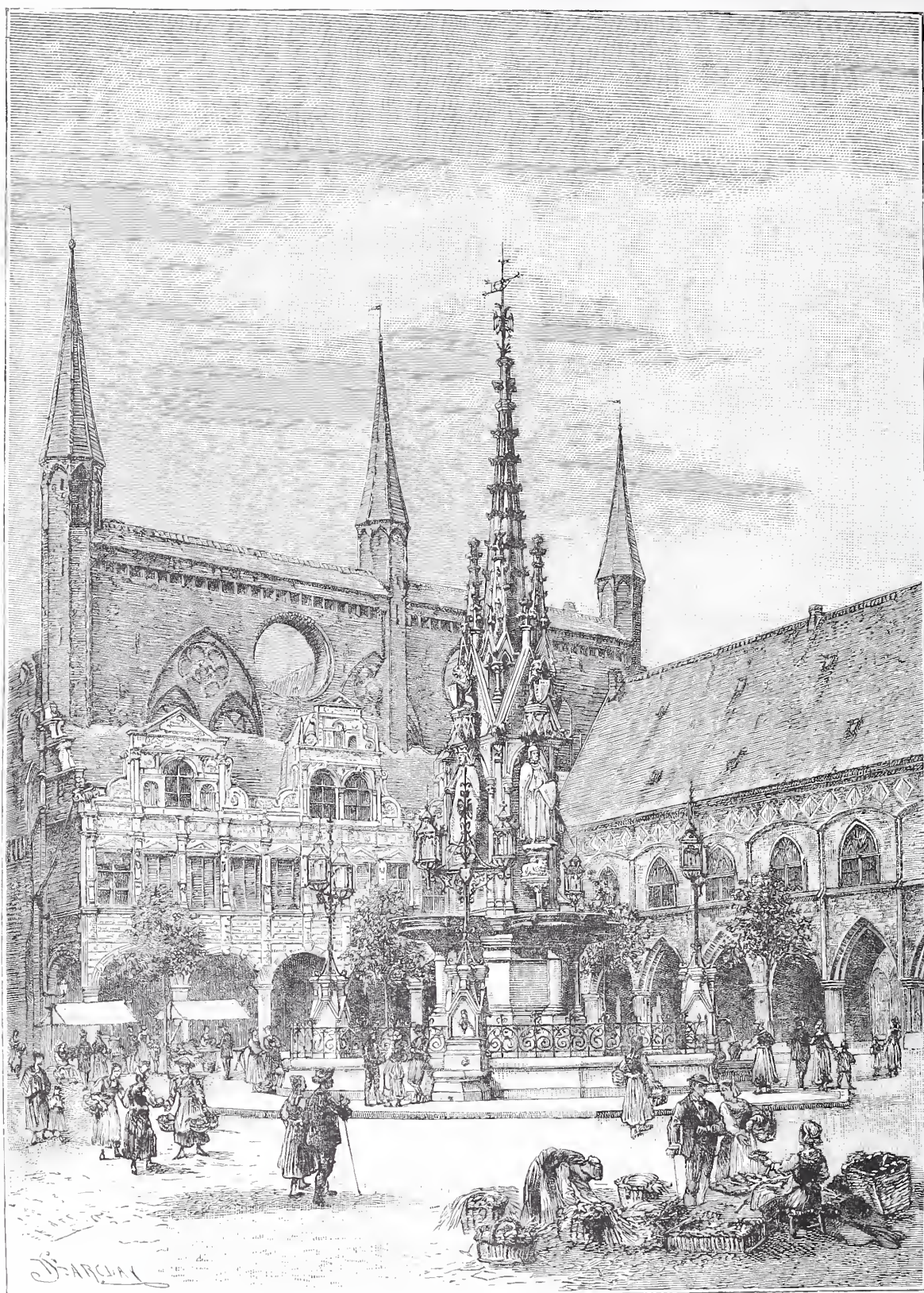
(1) Voy. Strabon, Justin, etc. Il ne faut pas supposer que l'on puisse assimiler ces anciens peuples aux groupes d'hommes sauvages qui sont encore nombreux à la surface du globe.

(2) *Bulletin de l'Académie des sciences morales et politiques*, juillet-août 1885, p. 161 et 162.

(3) Ville libre de la Confédération germanique, située sur une péninsule au confluent de la rivière Trave et de la Wakenitz, à 15 kilomètres de la Baltique. Sa population est de 50 000 âmes. Elle fait un commerce considérable de laines, de lin, de grains, de velours, de soieries, de toiles à voiles, etc. Elle a été habitée par Klopstock et Lessing; le peintre Overbeck y est né.

en pierres de taille, lui donnent un remarquable caractère d'originalité. Je me propose d'en étudier à loisir tous les détails : pour l'instant, j'ai hâte de

visiter l'intérieur, car je suis hanté par une idée fixe, la *Hanse*. Traversant une porte ornée de figures de bronze, un élégant vestibule au premier



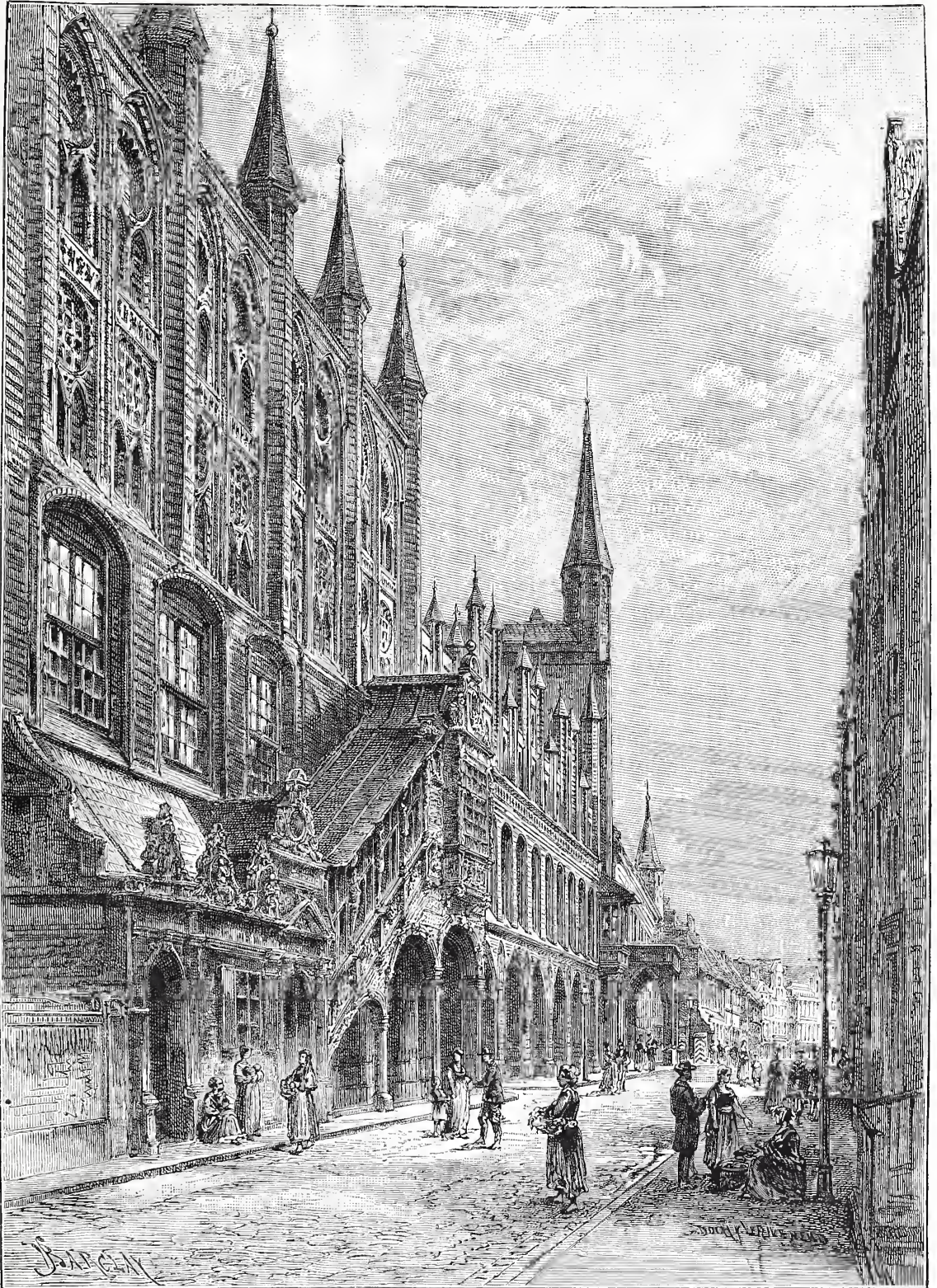
Fontaine sur le Marché, à Lübeck.

étage, une galerie que décorent des sculptures en bois de la fin du quinzième siècle, je cherche la grande salle où jadis se réunissaient les députés

de plus de quatre-vingts villes qui faisaient partie de la Ligue Hanséatique (*Hans* vient d'un mot qui signifie s'associer). Hélas! cette salle n'a pas été

respectée comme le sont les salles des anciens hôtels de ville à Nuremberg, à Augsbourg, etc. On l'a défigurée : elle est divisée en petites cham-

bres servant de bureaux aux employés de la municipalité. Ce fut, je l'avoue, une déception ; cependant j'étais ému en pensant que je me trouvais



L'Hôtel de ville de Lubeck.

entre les murailles où délibérait le plus souvent cette grande confédération qui, fondée au treizième siècle, était arrivée, aux quatorzième et

quinzième, à établir des factoreries dans toutes les grandes villes de l'Europe, et qui, disposant d'une armée formée de contingents fournis par chacune

d'elles, pouvait protéger le commerce sur terre et sur mer, et imposer des conditions même aux rois qui lui envoyaient des ambassadeurs. Je savais que plusieurs de nos villes, Rouen, Abbeville, Saint-Malo, Marseille, Bayonne, avaient fait partie de cette admirable institution et se faisaient représenter à Lubeck qu'on avait surnommée la Carthage du Nord. Jusqu'en 1669, Lubeck demeura le siège du gouvernement de la Ligue et le port de sa flotte.

Je me rappelai aussi que malheureusement les rapports de la France avec Lubeck n'ont pas toujours été aussi pacifiques. En 1806, après la bataille d'Iéna, Blücher s'étant jeté dans Lubeck, malgré les protestations des habitants, il y fut poursuivi par Murat, Bernadotte et Soult. Un effroyable combat s'engagea dans les rues : les Prussiens furent vaincus et chassés, et Lubeck devint jusqu'en 1813 un chef-lieu d'arrondissement du département des Bouches-de-l'Elbe. J'éprouvai le regret de soupçonner à divers signes, pendant mon séjour à Lubeck, que l'humiliation de cette courte incorporation à la France ne s'est pas entièrement effacée de la mémoire de tous ses habitants, si fiers de l'ancienne indépendance de leur ville. Le vieux sacristain de la cathédrale, en me montrant un très beau triptyque daté de 1491 et attribué à Memling, ne me raconta pas sans un air de ressentiment que ce chef-d'œuvre aurait été sûrement transporté à Paris avec d'autres peintures anciennes, s'il n'avait échappé aux commissaires français, grâce à ce qu'on l'avait caché dans la toiture du Dôme.

Comme je m'éloignais de l'Hôtel de ville, je vis plusieurs personnes entrer sous l'angle nord-est de l'édifice : je les suivis et j'entrai sous une voûte du quinzième siècle ; j'étais dans un restaurant ou débit de vins renommé et très fréquenté. On l'appelle le *Rathskeller* (cave de la ville). Je n'y trouvais de curieux qu'une chambre qui est d'une certaine célébrité populaire : c'est la *Braut Gemach* (chambre de la fiancée). Après la cérémonie religieuse, toute la noce y descend de l'église par un escalier qui conduit à la salle où l'on a préparé le festin. Sur la cheminée on lit la date de 1575 et cette vieille inscription malicieuse peu encourageante : « Plus d'un homme chante à gorge déployée lorsqu'on lui conduit ici sa fiancée ; mais souvent, s'il savait ce qu'on lui amène, peut-être il pleurerait..... »

C.

— 70 —
Proverbes des Bassoutos.

— L'enfant qui ne pleure pas meurt dans le tari. (Le tari est une peau d'antilope ou de mouton dont se servent les femmes des Bassoutos pour maintenir sur leur dos les petits enfants qu'elles portent.)

— L'enfant qui s'est brûlé craint le foyer.

— La mort est dans la boutonnière de l'habit (nous accompagne partout).

— Il y a du sang dans le marc. (Le crime va de pair avec l'ivresse.)

— La langue n'a pas de frein.

— Donne-moi, donne-moi, fait avoir faim. (Qui toujours demande est toujours dans la disette.)

H. DIETERLEN.

— 71 —

LOUIS RICHTER.

L'Allemagne a perdu, l'an dernier, dans la personne de Louis Richter, un dessinateur de grand mérite (1). Il était né à Dresde en 1803 et il y a passé presque toute sa vie. Son père, qui exerçait la profession de graveur, commença son éducation artistique ; ce fut dans l'atelier paternel, sur les marges des planches de cuivre, que Richter griffonna ses premiers essais. Dès son enfance, on l'entoura de tous les secours qui pouvaient développer ses goûts naturels : des vues d'Italie ou de la Suisse saxonne, répandues partout sur les tables ou accrochées aux murs, éveillèrent de bonne heure en lui l'admiration de la nature et le désir d'en reproduire les beautés. Son père lui mit sous les yeux l'œuvre de Chodowiecki (2), qui jouissait encore en Allemagne d'une grande vogue ; l'enfant en fut si frappé qu'aux heures de loisir, il allait avec ses camarades par les rues de la ville, recherchant les types que Chodowiecki a représentés d'une pointe si fine et spirituelle, et signalant chaque découverte avec l'accent du triomphe. Son père aurait désiré qu'il lui succédât. Mais des circonstances imprévues éloignèrent Richter de sa ville natale pendant quelques années et vinrent modifier les plans d'avenir qu'on avait formés pour lui.

En 1820, le prince Narischkin l'emmena faire un voyage à Nice et dans le midi de la France. Un peu plus tard, un autre protecteur éclairé, un libraire de Dresde, lui donna les moyens d'aller rejoindre à Rome la colonie d'artistes allemands qui travaillait alors, sous la direction d'Overbeck (3), à régénérer l'art national. Richter y resta trois années (1823-1826), s'initiant à la peinture et cherchant sa voie. La peinture de paysage le séduisit tout d'abord ; il pensa à en faire sa spécialité dans la petite école que ses compagnons s'efforçaient de fonder. Son but était d'associer à la reproduction de la nature celle de la figure humaine, de combiner la peinture de genre avec le paysage. Les tableaux qu'il exécuta pendant cette période d'études témoignent tous de l'impression profonde que firent sur son âme les merveilles de la campagne romaine et de la Sabine.

(1) Nous avons déjà donné plusieurs dessins de Richter. — Voy. t. XXI, p. 100, 140, 160.

(2) Mort en 1801. Sur sa vie et ses ouvrages, voy. t. XXVIII, p. 404, et t. XXXIII, p. 129.

(3) Voy., sur cet artiste, t. XIII, p. 248.

Mais il se tourna bientôt vers d'autres sujets, qui devaient lui révéler sa véritable vocation. Des paysages du Midi il passa à ceux du Nord : il peignit quelques scènes de la vie allemande, et dès lors, sans avoir encore atteint la réputation, il se trouva sur le chemin qui devait l'y conduire. En 1828, il fut nommé professeur de dessin à la manufacture de porcelaine de Meissen (Saxe) (1). Enfin, en 1836, il rentra à Dresde pour n'en plus sortir : on venait de l'appeler comme professeur à l'Académie des beaux-arts de cette ville.

C'est alors que commence véritablement la série des ouvrages qui firent de lui un des artistes les plus célèbres et les plus aimés de l'Allemagne. Il se consacra tout entier à reproduire les mœurs et les paysages de sa patrie, et il abandonna la peinture pour le dessin, qui convenait beaucoup mieux à son talent. La gravure sur bois venait de renaître en Allemagne comme en France. Richter contribua plus qu'aucun autre à sa résurrection en fournissant, pendant près de quarante années, aux artistes qui s'y étaient voués, des dessins où il mit toute son âme. Il collabora à des éditions illustrées de Goëthe et de Schiller et à plusieurs publications populaires, comme l'*Allemagne pittoresque et romantique*, l'*Histoire du peuple allemand* de Duller, les *Chansons des étudiants et du peuple*, les *Légendes populaires* de Musæus, etc., etc.

Quand Richter partit pour Rome, en 1823, les théories d'Overbeck étaient parmi les artistes allemands l'objet de discussions passionnées. Overbeck prétendait que la forme sans le sentiment religieux n'était rien ; il accusait la Renaissance d'avoir corrompu le goût, en préparant le triomphe de la beauté purement humaine sur les pieuses conceptions des écoles primitives. La décadence, suivant lui, commençait avec Raphaël. Pour être conséquent avec ses principes, Overbeck, arrivé à Rome protestant, s'était converti au catholicisme, et plusieurs de ses élèves avaient suivi son exemple. L'idéalisme exagéré qu'il professait amena une réaction ; on vit naître à Munich et à Dusseldorf une école réaliste. Ce mot ne présente pas chez les Allemands le même sens que chez nous ; leurs réalistes ne se piquaient pas, comme les nôtres, d'aller chercher leurs modèles dans ce que la matière offre de plus bas et de plus grossier ; mais, écartant de parti pris l'allégorie, le symbole et le surnaturel, dont les élèves d'Overbeck usaient et abusaient, ils bornaient leurs études à la réalité, quelle qu'elle fût, sans s'interdire d'accorder la préférence aux modèles les plus beaux.

Il est manifeste que Richter dans sa jeunesse a été mêlé aux controverses que soulevèrent en Allemagne ces deux écoles rivales. Son succès vient en grande partie de ce qu'il a su s'affranchir de l'une et de l'autre et garder son originalité tout en subissant leur influence. Il n'est pour ainsi

dire pas une de ses planches qui ne révèle en lui l'observateur scrupuleux, qui a étudié la nature sur le vif et avec amour. Mais l'ancien compagnon d'Overbeck n'a pas pu oublier les impressions de sa vingtième année, et ses sentiments religieux éclatent de toutes parts. Richter était catholique. Il pratiquait sa religion avec tolérance, car on cite de lui un portrait de Luther, qui est, paraît-il, fort remarquable. Mais ses convictions étaient profondes. La fin de sa vie fut attristée par le plus grand malheur qui puisse frapper un artiste : sa vue s'affaiblit à tel point que tout travail lui devint impossible ; à peine arrivait-il à relire un livre connu, en le déchiffrant à la loupe, caractère par caractère. Un jour on lui apporta une nouvelle édition de ses œuvres dont on venait de faire un recueil plus complet ; il trouva la force d'écrire à la première page, sous la vignette du titre : *Ce que Dieu veut*. Son art est, comme cette maison qu'il a représentée dans l'*Éloge de la femme*, une de ses planches les plus achevées : au-dessus de cette demeure, où tout respire le bonheur et la vertu, un ange, des légions de fra Angelico, se tient agenouillé les ailes grandes ouvertes et balance un encensoir qui parfume toute la scène.

Malgré la confiance et la résignation qui sont un des traits distinctifs de son caractère, Richter n'aurait pas été Allemand s'il n'avait eu quelquefois la note mélancolique et même triste. Ici, il fait intervenir le hideux squelette de la « Danse des morts », guettant, dans une attitude où perce une joie sinistre, de jeunes victimes, qui se livrent avec insouciance aux plaisirs de leur âge. Là, il nous montre des enfants qui jouent devant une église de village, au milieu des tombes que l'herbe envahit. Ailleurs, c'est un aveugle, assis au bord du chemin par une belle journée de printemps, la tête basse et les yeux clos ; une aubépine répand autour de lui sa « neige odorante », tandis qu'une petite fille, qui lui sert de guide, lui indique du doigt, avec une naïveté adorable et poignante, quelque scène rustique, oubliant qu'il ne peut pas suivre son geste, et que l'admirable spectacle du réveil de la nature est pour lui une jouissance inconnue. Mais rien ne peint mieux l'état d'âme de Richter que la gravure allégorique qu'il a intitulée *Mal du pays* : un pauvre voyageur, épuisé de fatigue, s'est laissé tomber, à l'approche de la nuit, devant la porte d'un cimetière ; une fillette, compagne de sa vie errante, et misérable, s'est déjà endormie à ses côtés ; son chien, l'oreille basse et l'échine courbée, semble poursuivre quelque rêverie mystérieuse ; et lui, le front sur la main, il songe, devant le champ du repos, à la patrie où le bonheur l'attend, c'est-à-dire à un autre monde, au seuil duquel finira le grand voyage et d'où toute souffrance sera bannie.

A ceux qui redoutent d'arrêter leur esprit sur ces images, Richter offre d'autres tableaux pleins de vie et de gaieté. On voit qu'il a connu toutes les joies de la famille et qu'il les a goûtées avec

(1) Voy. t. VII, p. 89 ; t. XVII, p. 117 ; t. XXI, p. 235.

délices. En feuilletant ses recueils de dessins, surtout celui qu'il a intitulé *Pour la maison*, on se représente facilement la demeure idéale qui lui paraissait être ici-bas l'asile d'une existence honnête et paisible. C'est une vieille maison allemande, comme celles qu'il avait souvent vues et copiées à Meissen, avec un haut pignon, des charpentes noircies qui s'entre-croisent sur la façade, de petits vitraux sertis de plomb, et un chevalier tout armé qui se dresse dans une niche en guise d'enseigne. Une vigne étale ses rameaux au-dessus de la porte d'entrée, et toutes les fenêtres sont garnies de pots de fleurs. Il faut à l'intérieur une ménagère active et sage, qui aime à filer la laine auprès du grand poêle de faïence, qui connaisse ses devoirs et les accomplisse avec bonne humeur. Il y faut aussi des enfants, beaucoup d'enfants; chez Richter ils animent tout de leur présence, depuis le plus petit, qui gazouille dans le lourd berceau en

noyer, jusqu'au plus grand, qui a endossé un déguisement de carnaval et qui se démène en soufflant dans une trompette; d'autres font des boules de neige devant la porte, pendant qu'un bon vieux au nez rouge, fumant une pipe gigantesque et coiffé d'une casquette comme on n'en voit qu'au delà du Rhin, les contemple en souriant. D'autres encore se pressent autour du fauteuil de la grand-mère et se font raconter pour la centième fois, toujours avec un nouveau plaisir, l'histoire du petit Chaperon rouge. Et les animaux! mon Dieu, que d'animaux! il y en a partout. Sur le toit, la cigogne a installé son large nid, ce qui ne l'empêche pas de faire bon ménage avec les pigeons qui viennent se percher sur la gouttière et avec l'hirondelle qui niche au-dessous; les chiens et les chats font partie intégrante de la famille; il y en a de toutes les tailles et de toutes les races; et cependant la maisonnée a encore de l'attention de reste à accorder aux lapins, aux poulets, aux oies et aux canaris de la basse-cour, voire même aux moineaux qui picorent dans le jardin, aux rouges-gorges qui viennent quêter devant les fenêtres, et à la pie, qui, le cou tendu, regarde d'un œil de

convoitise la tartine du dernier né. Richter dépeint tout ce petit monde avec une sensibilité toujours exempte d'affectation. On ne peut s'empêcher de le comparer à part soi aux peintres du siècle dernier, qui ont essayé, en traitant les mêmes sujets, de rajeunir l'art d'une société vieillie et corrompue. Il y a entre eux et lui cette différence que leur sentiment était factice comme tout ce qui est inspiré par une mode ou par un système, et que le sien sort du plus profond de son

âme. Richter a eu cinq enfants. On ne saurait pas qu'il a été père qu'on le devinerait sans peine: un père a seul pu faire du crayon un si charmant usage. On se plaît à penser que sa petite maison de Loschwitz, près de Dresde, lui a procuré tout le bonheur auquel il aspirait comme homme et comme artiste.

Richter ne manquait pas d'« humour. » On peut s'en convaincre en parcourant surtout ceux de ses recueils qui ont un caractère populaire et national,



Louis Richter.

où il s'est proposé de peindre des types et des scènes de mœurs, comme, par exemple, ses *Chansons des étudiants et du peuple*. Mais la verve comique n'est pas ce qui domine dans son talent; il n'a point comme Hogarth le trait satirique; il n'est pas frappé comme Topffer par les ridicules de la forme humaine. Quand il se joue, c'est tout au plus s'il accentue quelques figures plaisantes; il ne les fait jamais grimacer. Ses musiciens ambulants, qui jouent du violon et de la contre-basse dans les rues; ses bons bourgeois, qui boivent du vin du Rhin dans des verres de couleur en forme de tulipes, ou qui bavardent dans la logette vitrée qui orne la façade de toute maison allemande; ses étudiants en casquettes microscopiques, attablés devant des chopes énormes; ses notables de village, qui se saluent gravement au sortir d'une soirée intime, à laquelle le veilleur de nuit vient de mettre fin en soufflant dans sa longue trompe; tous ces types n'approchent guère plus de la caricature que les originaux sur lesquels ils sont copiés. Par son goût pour les petites compositions familières, où un grand nombre de détails de la vie domestique sont habilement groupés dans un

cadre étroit, Richter rappelle quelquefois les maîtres hollandais. C'est là surtout ce qui l'a rendu populaire. Un de ses plus chers désirs était de parler au cœur des bonnes gens, et il y a pleinement réussi. Un de ses amis, entrant un jour chez

des paysans des montagnes de la Bohême, trouva les murs de leur pauvre habitation entièrement tapissés des dessins de Richter. Comme il leur manifestait sa surprise, ils répondirent qu'il y avait bien longtemps qu'ils connaissaient les œuvres du



Les Vendanges. — Composition et dessin de Richter.

professeur Richter de Dresde et « qu'ils y lisaient comme dans leur Bible. »

Pour plaire aux simples, Richter n'en a pas moins été fort apprécié par les artistes de son pays, et il a reçu plusieurs fois des témoignages d'estime et d'admiration qui auraient pu enorgueillir des hommes moins modestes que lui (!). En 1851, on a

(!) Des études sur Richter ont été publiées en Allemagne par Iloff (Dresde 1877) et par le savant Otto Jahn, ami de l'artiste. Son orat-

publié, sous le titre de *Richter-Album*, un choix de ses dessins les plus remarquables⁽²⁾. On annonce comme devant paraître très prochainement une autobiographie tirée de ses lettres et de son jour-

son funèbre a été prononcée avec charme et éloquence par M. Georges Treu, l'un des conservateurs des musées de Dresde, devant l'Académie des beaux-arts de Dresde (une brochure in-8°, chez Zahn et Jaensch, à Dresde, 1884, en allemand).

(2) Chez Wigand, à Leipzig.

nal⁽¹⁾; elle complétera heureusement l'idée que la gravure nous a déjà donnée de son caractère.

GEORGES LAFAYE.

—o—o—o—

MON CHEVAL M'AIME !

Suite et fin. — Voy. p. 342, 346, 366 et 378.

XX

— Bon ! je saute ; et, sans me vanter, je peux dire que je saute fameusement ! J'arrive sur l'autre bord ; mais j'avais pris trop d'élan, ou bien mes jambes n'étaient pas assez souples, ou bien n'importe quoi. Le fait est que je n'ai pas eu le temps de me voir sur pied. Je suis lancé en avant, et pan ! je donne de la tête contre le pied d'un arbre. Je vois mille chandelles, et puis je me réveille cinq semaines après, avec une faim de loup !

Le sportman qui dormait depuis de longues années sous l'enveloppe épaisse du squire, s'était subitement réveillé au récit de cet exploit sportive. Ses joues s'étaient colorées, ses yeux s'étaient animés ; quand le fermier eut terminé son récit, il s'écria :

— Que le diable vous emporte, vieux fou de Jones, pour avoir risqué si sottement la vie d'un père de famille ! La main, donnez-moi la main, mon garçon, pour ce trait qui fait honneur à la vieille Angleterre. Et puis, je suis ravi... n'allez pas croire que je sois ravi de vous voir la tête cassée ; non, n'est-ce pas ? Mais, étant donné que vous avez eu la tête cassée, je suis ravi qu'il y ait eu imprudence, et non pas violence criminelle.

— J'espère, reprit vivement le fermier, que l'on n'a soupçonné personne, accusé personne.

— Heu ! heu ! dit le squire en regardant de côté son secrétaire, qui baissa le nez.

— Comment ! on aurait inquiété quelqu'un à cause de ma sottise ?

— Il y a bien eu quelque petite chose comme cela, répondit le squire en souriant.

— Qui donc a-t-on accusé ?

— John Brown.

— Et pourquoi lui plutôt qu'un autre ?

— Il avait été vu dans les environs de l'endroit où vous aviez fait le saut périlleux. Et puis, un témoin l'avait entendu vous adresser des menaces.

XXI

— Oh bien ! dit le fermier, ce témoin-là est un sot ; cela me ferait du bien de le lui dire à lui-même. Il y a eu entre nous échange de menaces, c'est vrai ; mais c'est moi qui avais commencé, et, maintenant que j'y repense, je me demande pourquoi j'avais provoqué Brown ; en somme, il ne m'avait jamais rien fait. Seulement, sa figure me déplaisait et je n'aimais pas ses manières. Est-ce assez

(¹) *Souvenirs d'un peintre allemand*, autobiographie d'après le journal et les lettres de Louis Richter. Paraît par livraisons chez Karl Adler, à Dresde. Septembre 1885.

sot ? Foi d'honnête homme, aussitôt que je pourrai seulement mettre un pied devant l'autre, j'irai trouver Brown, je lui dirai d'oublier tout cela, et je lui demanderai de me donner la main. Mais, au fait, est-ce que le pauvre diable a été en prison tout ce temps-là ?

— Non, Jones, non, rassurez-vous, répondit le squire en souriant.

— Oh ! tant mieux ; s'il avait souffert cela à cause de moi, je ne me le serais pas pardonné. Et, si c'est un effet de votre bonté, pourriez-vous me dire comment il s'est tiré d'affaire ?

— Si invraisemblable que cela puisse vous paraître, il a trouvé caution, et est resté en liberté jusqu'à la fin de l'enquête. L'enquête est finie, le voilà moralement libre comme il l'était matériellement.

— Votre Honneur, reprit vivement le fermier Jones, la personne qui a bien voulu lui servir de garant m'a rendu service, à moi, encore plus qu'à lui. Je désirerais la connaître, pour la remercier.

— Présentement, répondit le squire, cette personne désire garder l'anonyme ; mais je lui transmettrai vos remerciements, et même... à supposer qu'il vous soit agréable de lui envoyer une poignée de main, je me charge de la commission.

Le fermier allongea vivement sa main droite que le magistrat serra à plusieurs reprises. Après quoi il quitta la ferme, suivi de son greffier.

XXII

Toutes les fois que l'on parle de l'affaire « John Brown et Jones » devant le constable Hickett, il secoue sa tête de constable d'un air mystérieux. Il n'ose rien dire ; car s'il exprimait son opinion, ses paroles seraient peut-être rapportées à sir Copperdown. Mais il est persuadé que le squire, pour n'en avoir pas le démenti, a fait la leçon au fermier Jones et lui a suggéré cette ridicule histoire du coup de tête contre un chêne, qui court présentement le pays.

Si encore il n'y avait eu que l'histoire qui courait le pays, le mercier-constable en eût pris son parti. Car on finit toujours par oublier les histoires, même les histoires les plus saugrenues. Mais John Brown aussi courait le pays, aussi tranquillement que s'il n'avait pas eu une tentative de meurtre sur la conscience. La présence seule de l'homme roux empoisonnait l'existence du constable.

Que de fois il se dit en apercevant de loin la gigantesque silhouette de ce John Brown, monté sur son vieux Cox : « En dépit de tous les squires, voilà un gaillard que je n'aimerais pas à rencontrer au coin d'un bois ! »

Nous autres hommes, même quand nous sommes constables, combien peu nous savons ce qui nous convient et ce qui ne nous convient pas ! Et combien nous serions penauds si la Providence nous prenait toujours au mot et exauçait tous nos vœux !

Un jour que M. Hickett s'en allait à la ville pour les affaires de son métier, il fut happé au coin d'un bois par deux grands vauriens, qui se mirent en devoir de l'étrangler, pour sonder ensuite ses poches à loisir.

En ce moment apparut John Brown, attiré par les cris du mercier. Sans enquête préalable, il tomba sur les deux vauriens, et les mit en fuite.

— Merci, John Brown, dit le mercier d'une voix haletante.

Et tout en le remerciant, il le regardait d'un air peu rassuré.

— L'homme, lui répondit tranquillement John Brown, tu n'as pas à me remercier; car je ne sais pas moi-même si je suis bien content de la besogne que je viens de faire. J'ai manqué à tous mes principes en me mêlant des affaires d'autrui et en attaquant des gens qui ne s'attaquaient pas à moi; mais on n'est pas parfait!

Là-dessus, il tourna le dos, remonta sur Cox, et continua tranquillement sa promenade.

— Merci quand même, John Brown! lui cria de loin le mercier.

John Brown, sans se retourner, haussa les épaules comme pour dire qu'il n'y avait pas de quoi, et mit son cheval au trot.

XXIII

En tant que mercier, le constable Hickett, remettant à plus tard le voyage d'affaires qui avait si mal commencé, se rendit tout droit à sa mercerie, et se fit servir par sa mercière quelque chose de bon, de chaud et de fortifiant, où le whiskey et la cannelle jouaient un rôle plus important que l'eau chaude. Quand il se fut administré ce cordial, il raconta à sa ménagère le petit drame où John Brown avait joué le rôle de sauveur providentiel.

Ensuite, en tant que constable, le mercier Hickett se dirigea vers le château de sir Copperdown, pour faire son rapport au magistrat.

Quand il en vint à parler de l'intervention de John Brown, le pauvre mercier-constable ne put s'empêcher de balbutier un peu et de devenir très rouge; mais il rendit bravement justice à celui qui avait été si longtemps sa bête noire.

Le magistrat eut la charité de lui épargner la petite leçon qu'il avait si bien méritée, pour s'être prévenu trop vite contre un homme uniquement parce que sa figure et ses allures lui déplaisaient, et pour avoir commenté avec si peu de respect et de mesure la décision d'un magistrat. Car, tout naturellement, les commentaires du constable lui étaient venus aux oreilles, comme reviennent toujours aux oreilles des personnes intéressées les propos que l'on a tenus contre elles en présence des amis réputés les plus discrets et les plus sûrs.

Sir Copperdown connaissait le train du monde. Selon lui, quand un homme n'est pas rendu plus sage et plus circonspect par l'expérience acquise à ses propres dépens, on perd son éloquence à le

vouloir convertir: dans ce cas-là, toute harangue est superflue. Et, sauf à table, sir Copperdown avait horreur du superflu.

Il écouta donc le rapport du constable avec le sérieux et la gravité qui siéent si bien à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions. Et lorsque l'entrevue officielle eut pris fin, et qu'il reconduisit son constable en causant avec lui de choses familières, il se priva de l'égoïste satisfaction de lui dire: « Je savais bien ce que je faisais en acceptant la parole de ce paria. »

Décidément, le paria avait eu raison de lui dire: « Sir Copperdown, vous êtes un brave homme! »

J. GIRARDIN.



BATEAU ROMAIN SUR LE DANUBE.

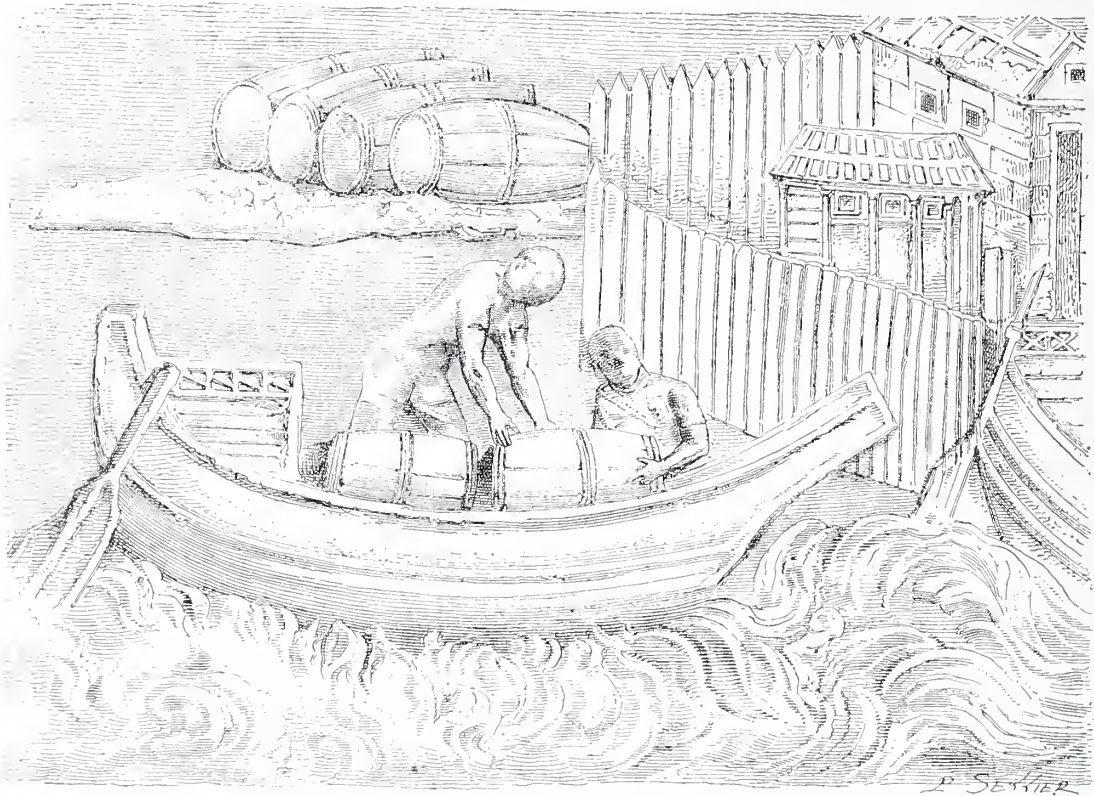
Les grands fleuves de l'Europe occidentale ont été, sous la domination romaine, des voies de communication très fréquentées. Le Rhône et la Saône, par exemple, ont été utilisés de bonne heure pour faciliter les relations commerciales de l'Italie avec le nord de la Gaule et la Germanie. Il y avait dans les principales villes qu'arrosent ces cours d'eau des compagnies de navigation riches et puissantes, qui disposaient d'un nombreux matériel et faisaient avec le sud de l'Empire des affaires considérables. A mesure que les limites du monde romain s'étendirent, l'État voulut tirer parti des barrières naturelles qui défendaient ses conquêtes contre la barbarie: deux flottes fluviales furent créées par les empereurs, l'une sur le Rhin, l'autre sur le Danube; elles étaient destinées à tenir en respect la Germanie et la Dacie. Celle du Rhin avait ses arsenaux à Mayence. Celle du Danube joua un rôle important dans les expéditions contre les Daces (Transylvanie et Roumanie actuelles) et contre les Marcomans (Bohême). Elle comprenait deux subdivisions, l'une sur le haut Danube, en Pannonie (Autriche proprement dite), l'autre sur le cours inférieur du fleuve, en Mésie (Serbie et Bulgarie); toutes deux avaient des détachements sur la Drave et sur la Save. La flotte du Danube subsistait encore au cinquième siècle. Nous connaissons plusieurs des officiers qui y ont exercé des commandements.

La scène que reproduit notre gravure, d'après un bas-relief de la colonne Trajane, nous transporte sur les bords du Danube à l'époque de la guerre contre les Daces (101-102 ap. J.-C.). Nous sommes devant la ville de *Viminacium* (Kostolatz, en Serbie), dont les Romains ont fait une de leurs principales places d'armes; la septième légion Claudienne y tient garnison. On aperçoit deux habitations, voisines de la palissade qui entoure la ville. Des bateaux de transport de la flotte viennent d'accoster. Ce sont des embarcations plates et allongées du genre de celles dont on se servait pour l'approvisionnement des troupes

(*scapha oneraria*). La place du rameur est indiquée par un siège en planches garni d'une balustrade; les rames pendent dans l'eau de chaque côté. Deux soldats sont occupés à décharger des tonneaux de vin pour le service de la légion. Ils portent un vêtement court, qui s'arrête au-dessus des genoux et des coudes de façon à leur laisser toute la liberté de leurs mouvements.

Quatre tonneaux sont déjà rangés sur la rive.

On croit, en général, que les anciens se servaient exclusivement de vases en terre pour enfermer leur vin. Il en était ainsi, en effet, en Italie et dans les pays chauds; il n'est guère de musée, dans le midi de l'Europe, qui ne possède des amphores ou même quelque spécimen de ces énormes récipients (*dolia*), dans lesquels un homme pourrait aisément, à l'exemple de Diogène, établir son domicile. Mais Pline le Naturaliste nous



Bateau romain sur le Danube. — D'après la colonne Trajane.

dit expressément que « dans la région des Alpes, on employait des tonneaux de bois cerclés de fer » (*cupæ*). On a des preuves que cet usage s'étendait bien plus loin vers le nord.

G. L.

—o①ec—

Poètes.

Il y a deux classes de poètes : les uns sentent fortement, pensent faiblement, et ont une vue inexacte de la vérité, ce sont les poètes de second ordre; les autres sentent fortement, pensent non moins fortement, et voient la vérité exacte, ce sont les poètes de premier ordre.

RASKIN.

ERRATA.

Page 41 (Devise du vigneron bourguignon). — Un de nos lecteurs (M. Boyer, archiviste du département du Cher) nous écrit qu'une des deux légendes du carreau émaillé du quinzième siècle publiée dans notre livraison du 15 février doit être lue non pas VIVE LA-
BEUR, mais VIVE LA B(ES)CHE. « Sans doute, ajoute-t-il, il y a tou-

jours glorification du travail, mais la glorification s'adresse à un instrument de labeur, et ce n'est que secondairement que le travail se trouve honoré. — Le symbole qui accompagne la légende est un écu chargé d'une bêche. »

Page 230, colonne 1, lignes 7 et 8. — Au lieu de deux cents ans, lisez deux cents ans après.

Page 282. — L'auteur du monument en bronze élevé en l'honneur de Goldoni, à Venise, est M. Antonio dal Zotto.

—o①ec—

Parmi les articles qui nous ont été adressés, plusieurs ont été insérés; d'autres seront publiés dans notre tome prochain. Quelques-uns n'ont point paru pouvoir entrer dans notre cadre.

—o①ec—

Amis de la paix, nous sommes cependant condamnés à prévoir a possibilité de nouvelles guerres dans un avenir plus ou moins lointain. C'est sous cette triste préoccupation que nous continuerons à publier les études militaires de M. le colonel Hennebert. En 1886 il s'agira des « travaux de campagne. » Ces instructions d'un officier supérieur, aussi savant qu'expérimenté, ne sauraient être sans intérêt pour nos futurs soldats.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

- Acteur (un) archéologue, 356.
 Aecken (Jérôme) dit Bosch, 140.
 Aérostats (Direction des), 84.
 Affiche d'une auberge zoologique à Amsterdam, 388.
 Affiche d'un danseur de corde, 354.
 Algérie (l'Islamisme en), 168.
 Alimentation la meilleure, 363.
 Almanach de 1694, 312.
 Ambition de mieux faire, 88.
 Amérique ancienne; civilisation des Scyris, 202.
 Amiante (Industrie de l'), 287.
 Amorçoir en fer damasquiné, 136.
 Analyse (l') spectrale, 162.
 Anecdotes sur l'enfance de Benjamin West, 206, 211.
 Animaux destructeurs des câbles sous-marins, 213.
 Année (l') 1693, 312.
 Arbre à caoutchouc, 131.
 Art (l') gaulois dans la vallée du Danube et en Cisalpine, 189, 276.
 Arts décoratifs, 296.
 Arts décoratifs (Professions des), 78.
 Astronomie (Instruments d'), 88.
 Astronomiques (Principaux faits), de 1885, 13, 43, 61.
 Atelier de tourneurs potiers, 105.
 Auberge (l') de Jean Bleu à Amsterdam, 388.
 Barbiers chinois, 244.
 Bassantos (Proverbes des), 398.
 Bateau romain sur le Danube, 403.
 Beauménil, acteur et archéologue, 356.
 Beaune (Hôtel de la Mare, à), 317.
 Beethoven, ses portraits, 4.
 Belle (la) Cordière, 81.
 Bellegambe (Jean), 141.
 Beloe (Madame Sw.), 372.
 Bernouilli (les), 38.
 Bienveillance, 206.
 Bijou électrique, 325.
 Boîtes (les) à musique, 151.
 Bonnet (le) d'âne, 296.
 Boucle ornée de verroteries cloisonnées, 294.
 Boulanger cornant le pain, 289.
 Boutigny (d'Évreux), 146.
 Brandon (le) de la Saint-Jean à Luchon, 172.
 But de l'instruction, 118.
 Câbles (les) sous-marins, 194.
 Cachets d'oeuistes romains, 118.
 Cadenas japonais, 224.
 Café (Comment on sert le) dans la péninsule Arabique, 302.
 Cages (les) de fer et les cachots de Loches, 295.
 Calamecca (André), 384.
 Campements, cantonnements et bivouacs, 42, 76.
 Carreau émaillé du x^e siècle, 41.
 Cathédrale (la) de Marseille, 209.
 Cathédrale (Chaire de la) de Messine, 384.
 Cause première (de la), 299.
 — (la) première, 87.
 Caveau (le), 180, 392.
 Certitude de la mort du Soleil et de la fin de la Terre, 350.
 Ceux qui nous détestent, 75.
 Ceux que nous avons perdus, 391.
 Chaire et fonts baptismaux de la cathédrale de Messine, 384.
 Chambre de la Tonnelles, 30.
 Champion (le) des petits oiseaux, 313.
 Charité (la) chez les anciens, 91.
 Charlemagne; traditions sur son tombeau, 121.
 Charne (le) rompu, 358, 395.
 Chasse-Ennui (le), 252.
 Chénier (la) Muse d'André, 137.
 Chronomètre solaire, 310.
 Cireuli-diviseur de Mora (le), 291.
 Ciste (la) de la Certosa, à Bolougne, 277.
 Citations, 64.
 Clairaut, 37.
 Cocotier (Rareté des premières noix de) vendues à Paris, 31.
 Combat d'un vaisseau contre des galères, xvii^e siècle, 20.
 Cométique (le), traîneau du Labrador, 351.
 Comment on construit le cheval de Troie, 148.
 Comment on doit lire et écrire; hygiène, 245.
 Comptabilité agricole, 186.
 Corbeille de fleurs, 137.
 Cornier (le) de la maison de Molière, 104.
 Cortège (un) du Parlement, 317.
 Costume et devise du vigneron bourguignon, 41, 404.
 Conthola (la) près de Palerme, 49.
 Cour (la) du Dragon, 192.
 Couronne (la) de fer, 344.
 Cousin (l'ancien) château de Sancerre, peinture attribuée à Jean, 205.
 Couteau à neige de la période glaciaire, 120.
 Couture (la) Leçon de), 320.
 Créateur (le) du ciel et de la terre, 38.
 Crieur (le) de nuit, 149, 154.
 Croix de bénédictin, d'après les anciens monuments byzantins, 100.
 Crosse d'Othon I^{er}, évêque de Hildesheim, 36.
 Crypte (la) de Saint-Denis, 371.
 Dacier (Madame), 157.
 David (Gérard), 138.
 Delft (Faïence de), 184.
 Déplacement et transport d'un bâtiment à Romorantin, 165.
 Dernier (le) conseil d'une mère, 273.
 Dernier (le) des Rondibillis, 361.
 Dernière (la) étreinte, 225.
 Descartes (Derniers moments de), 364.
 Dessins de Raphaël à l'Académie de Venise, 240, 360.
 Dette (la) d'Anne Bede, 330.
 Deux (les) lignes, 256.
 Dieu, 354.
 — ou la cause première, 87.
 — et le hasard, 42.
 Dignité, 38.
 Direction (la) des aérostats, 84.
 Division de la circonférence en un nombre de parties égales, 291.
 Dufour (Théophile), 159, 182, 190.
 Echeveau (l') de soie, 10.
 Edit (l') perpétuel, 287.
 Eglise d'*el Transito*, à Tolède, 300.
 Electricité (l') de poche, 323.
 Electricité (Lumière domestique par l'), 115.
 Electricité (Transmission des forces par l'), 109.
 Elephas (l') meridionalis; le Megatherium Cuvieri, 285.
 Emaillerie (Notes sur l'), 6, 158, 163, 292.
 Enseignement secondaire (l'Agrégation de l'), 90.
 Épitaphe de Jacques Mernable, par Ronsard, 111.
 Esquisses par Nathaniel Hawthorne, 166.
 Essai sur la musique chez les Chinois, 234, 287, 328, 390.
 État (l') sphéroïdal, 146.
 Être content, 171.
 Exceptions, 186.
 Exhortations d'un ancien Mexicain à son fils, 38.
 Extraction des métaux; mines d'or, 220.
 Fabrication des poteries, 105.
 Faïence datée de Ravenne, 315.
 Faïence de Delft, 184.
 Fête (la) des métiers à Alep en 1664, 98.
 Feux (les) de la Saint-Jean, 172.
 Figaro (Procès de), 319.
 Figeac (Lot), 144.
 Filigranes du papier, 26.
 Fouilles au palais du Louvre, 127.
 Fourmis (Vie des), 248, 263.
 Fours et cuisines de campagne, 178, 195.
 Fragments des murailles de Tours et de Saïntes, d'après les dessins de Beauménil, 356.
 Fragonard (Jean-Honoré), 169.
 Fresnel, 200.
 Fresque antique au Musée de Naples, 329.
 Galerie haute du palais de l'Infantado, à Guadalajara, 24.
 Galerie (Nouvelle) paléontologique du Musée d'histoire naturelle, 283.
 Gaulois (l'Art) dans la vallée du Danube et en Cisalpine, 189.
 Gauss, 38.
 Gois (le Sculpteur), 32.
 Goldoni, 280.
 Gonjon (Jean) et la Saint-Barthélémy, 75.
 Grande (la) bataille littéraire des anciens et des modernes, 123.
 Groupe en marbre, au Creuzot, par Chapu, 1.
 Groupe (un) de Nicolas Poussin, 128.
 Guadalajara (Espagne); galerie du palais de l'Infantado, 25.
 Halles de Figeac, 145.
 Hawthorne (Nathaniel); esquisses, 166, 253.
 Hildesheim (Hanovre), 161.
 Histoire d'un solitaire, 250.
 Hoechst (Manufacture de porcelaines de), 153.
 Hôtel de la Mare à Beaune, 317.
 Hôtel de la Société de géographie à Paris, 337.
 Hôtel de ville à Hildesheim, 161.
 Hôtel (l') de ville de Lubec, 395.
 Idéal et surnaturel, 383.
 Idées qu'on avait des sept merveilles du monde au x^e siècle, 131.
 Idiot (un), 102, 106, 150, 145.
 Ile (l') Saint-Honorat, 176.
 Instruments d'astronomie conservés à l'Observatoire de Paris, 88.
 Instruments à poudrer les cheveux, 383.
 Instruments de musique chinois, 234, 287, 328, 390.
 Islamisme (l') en Algérie, 168.
 Jamnitzer (le Surtout de Wenzel), 200.
 Janthine (la) et son flotteur, 380.
 Jeanne Darc écoutant les voix, dessin de Gleyre, 17.
 Jeu de dés mécanique, 117.
 Journée d'un riche vieillard chez les Romains; Spurrina, 355.
 Jon-y (des), 271.
 Justices seigneuriales, 318.
 Juifs (les) pauvres à Londres, 52.
 Kopernik (Paroles de), 180.
 Labé (Louise), la belle cordière, 81.
 Labrador (Traîneau du), 351.
 Lamennais (Pensées inédites de), 24.
 Lanterne électrique de Trouvé, 324.
 — (la) magique, groupe en porcelaine dure de Hoechst sur le Mein, 153.
 Larchant (saint Mathurin de), 143.
 Largillière (une Leçon inédite de), 23.
 Lavater, 331.
 Leçon (la) de couture, 320.
 — (une) inédite de Largillière, 23.
 Leçons (les) de l'expérience, 389.
 Lectures de Dupin, 206.
 Lefebvre (la Maréchal), 117.
 Légende (une) de la création du premier homme, 52.
 Légion d'honneur (Maison de la) à Saint-Denis, 33.
 Lettres (des), 200.
 Lévrier (le) kirghize, 352.
 Livry (l'Abbé de), 32.
 Loches (les Cages de fer et les eachots de), 295.
 Longhi, 377.
 Louvre (Fouilles au), 127.
 Lubec, 395.
 Lumière (la) domestique par l'électricité, 115.
 Lutte (la) pour l'existence, 65.
 Maison des Templiers à Hildesheim, 161.
 Maisons industrielles du faubourg Saint-Antoine, à Paris, 57.
 Manchots (les), 114.
 Mansoura (Mosquée de), 345.
 Marché (un) de crapauds, 271.
 Mariages (les) à Prigègne au xiv^e siècle, 371.
 Marseille (Cathédrale de), 209.
 Mathématiciens précoces, 37.
 Mathurin (Saint) de Larchant, 143.
 Mère (la) et l'enfant, 2.
 Mernable (Jacques); son épitaphe par Ronsard, 111.
 Messine (Chaire et fonts baptismaux de la cathédrale de), 384.
 Mesure de la profondeur d'une rivière, 256.
 Milton, 91.
 Minopces (les) et leur religion, 338.
 Mines (les) d'or, 220.
 Molière (le) Cornier de la maison de), 104.
 Monastère de Saint-Honorat, 176.
 Mon cheval m'aime! 342, 346, 366, 379, 402.
 Montsouris: l'Observatoire de la marine, 30.
 Monument élevé à la mémoire de Th. Rousseau et de Millet, dans la forêt de Fontainebleau, 52.
 Mosquée (la) de Mansoura, 345.
 Moyen (de) de ne pas vieillir, 75.
 Muse (la) d'André Chénier, 137.
 Musée du Conservatoire national de musique, 364.
 Musée lapidaire de Sens, 72.
 Muséum d'histoire naturelle; nouvelle galerie paléontologique, 283.
 Musique (la), chez les Chinois, 234, 287, 378, 390.
 Nains empaillés, 115.
 Navigation aérienne (l'Avenir de la), 84.
 Nécessité de l'examen de conscience quotidien, 120.
 Notes sur l'émaillerie, 6, 158, 163, 292.
 Nuit de printemps, 189.

- Observatoire (l') de la marine à Montsouris, 30.
Oiseaux des terres australes : les Manchots, 114.
Opinion de Boileau sur Zoïle, 230.
Orfèvrerie byzantine (vii^e siècle) ; le Reliquaire de la Sainte-Croix, au trésor de la cathédrale de Tournai, 100.
Orfèvrerie (l') d'étain et de plomb, 143.
Origines de l'émaillerie en Occident, 163.
Orphéon, 364.
Othon III au tombeau de Charlemagne, 121.
Palais (le) de justice à Paris, 7.
Palaprat (Souvenirs de), 94.
Papillon de la Ferté, 108.
Pardon de la liberté grande, 215.
Paris qui travaille, 56.
Paroles de Kopernik, 180.
Particule (sur la) de ou du, 128.
Pauvre (le) François, 2, 18, 34, 53, 70, 85.
Pêche (la) à la ligne chez les Chinois, 50.
Peinture d'Herculanum, 329.
Pèlerin infernal, 369.
Pensées. — Abou'l-Fath Boste, 120. Album de Karl, 180. Alfieri, 128. Amiel, 18, 75. Bé ranger, 146. Bersot, 54. Bossuet, 271. Frank (Adolphe), 147. Guizot, 88. Guyau, 168. Lamartine, 200. Lamennais, 24. Raskin, 401. Reynaud (Jean), 38. Secrétan, 390. Sé nèque, 120. Vnet, 170. Was hington, 78.
Pensées inédites de Lamennais, 24.
Pentacrinus (le) Wyville Thom son, 68.
Petit (le) tapis des Hollandais, 160.
Petite (une) voyageuse, 298, 323.
Philippe IV et Velasquez, 257.
Philostrate (un Tableau de) 308.
Photographie (la) appliquée à l'étude du ciel, 175.
Photophore électrique, 324.
Plan et coupe du Palais de justice de Paris, 8, 9.
Plante (une) éducatrice, 122.
Plantes (les) à caoutchouc, 131.
Poissons nidiants, 255.
Pont (le) des Trouis, à Tournai, 253.
Poire à poudre en fer incrusté d'argent, 136.
Pontes d'œufs prodigieuses, 226.
Ponts militaires, 266, 302.
Ponts (les) portatifs et économi ques, 15.
Porcelaines de Hœchst (la Ma nufacture de), 153.
Portrait de Fragonard par lui même, 169.
Portraits (des) de Beethoven, 4.
Portraits du cardinal de Riche lieu, 228.
Portugal (Voyage en) au xv^e siècle, 64.
Pourquoi? 163.
Poteries (Fabrication des), 105.
Pompées antiques, 12.
Poussin (un Groupe de Nicolas), 128.
Précautions à prendre en temps d'orage, 314.
Première bataille de Charles Stuart et de Cromwell, 253.
Principaux faits astronomiques de 1885, 13, 46, 61.
Professions des arts décoratifs; conseils aux jeunes gens, 78.
Proverbes des Bassantos, 398.
Quatre peintres flamands du xv^e siècle, 139.
Quelques feuillets de mon jour nal, 238, 242, 258, 283, 290, 318.
Raphaël (Dessins de) à l'Acadé mie de Venise, 240, 360.
Rareté des premières noix de cocotier vendues à Paris, 31.
Rat (le) dans un fromage de Hol lande, 361.
Rebouteur (le), 187, 218, 226.
Recette (une) de charlatan; nains empaillés, 115.
Relingue (le Comte de), 20.
Reliquaire (le) de la Sainte-Croix, à Tournai, 100.
Remords (un), 166, 174.
Réveil d'une plante, 299.
Richelieu (Portraits du cardinal de), 228.
Richesse et instruction, 308.
Richter (Louis), 398.
Roger van der Weyden, 137.
Ronsard (une Epitaphe par), 111.
Rousseau et Millet, 53.
Ruse d'un cultivateur, 270.
Sage (un), Théophile Dufour, 150, 182, 190.
Saint-Denis (Crypte de), 371.
Saint (la) Barthélemy et Jean Goujon, 75.
Saint-Honorat (Ile), 176.
Salière (une), 168.
Sancerre (l'Ancien château de), 205.
Scène écrite par Goldoni, à Paris, en 1763, 278.
Sceptres symboliques chinois, 271.
Scorpions (les) et leurs ancêtres, 96.
Sculpteur (le) Cois et l'abbé de Livry, 32.
Sculptures (les) de Gavrinis, 59.
Scyris (Civilisation des), 202.
Sens (Musée lapidaire de), 72.
Sept (les) merveilles du monde; idée qu'on en avait au x^e siè cle, 134.
Sérémité, 18.
Serpent (le) Ouroboros, 256.
Serre-Malice (le), 350.
Services que rendent les scien ces, 200.
Shakspeare et Bacon, 340.
Siège en pierre trouvé à Manabi (ancienne province de Quito), 203.
Siège (le) impérial de Goslar, 149.
Société (la) de géographie de Pa ris, 334.
Soirée (une) à Venise au xvii^e siècle, 377.
Soldat de Charles IX, gravé en 1567 sur une pierre du Louvre, 127.
Soleil; certitude de sa fin, 351.
Sorbonne (la), 141.
Source du Nahr-Ibrahim, 241.
Souvenirs de Palaprat, 94.
Souvenirs personnels, 122, 203.
Spurinna, 355.
Statistique agricole en 1884, 355.
Statue de Goldoni à Florence, 281.
Suicide (le), 142.
Sur ceux qui parlent facilement, 355.
Sur la particule de ou du, 128.
Sur le mariage, 260.
Surtout de table de Jamnitzer, 201.
Synagogue (Ancienne) à Tolède, 300.
Tableau (un) de Philostrate, 308.
Tapis (le Petit) des Hollandais, 160.
Tazi, chien kirghize, 353.
Téléphone (le) chez soi, 374.
Tendresse, 392.
Thévenot (Jean), 98.
Tolède (Eglise d'el Transito à), 300.
Tonneau (le) romain, près de Tours, 358.
Topffer (Croquis par), 64, 208.
Traditions sur le tombeau de Charlemagne, 121.
Traîneau du Labrador, 351.
Transmission (sur la) des forces à distance, 21, 83, 109.
Transport des forces par les li quides et les gaz, 83.
Transport d'une maison à Romo rantin, en 1883, 165.
Triste aventure d'un bourdon chez des abeilles, 3.
Trois (les) sœurs, 368.
Une des faiblesses de notre amour propre, 308.
Vaisseau (le) *le Bon*, 21.
Vanités (les) de la rue, 326.
Velasquez et Philippe IV, 257.
Vertu, 391.
Vertus des Barbares, 394.
Vie (la) paisible, 275.
Vie (la) sauvage, 56.
Vieil (le) Horace, 383.
Vieux château (le) à l'île Dieu, Vendée, 380.
Vénitiens (les), 377.
Vigneron (le) bourguignon, 39.
Vitesse du son, 115.
Volonté, 128.
Vous avez raison, 294.
Vrai (le) rôle de la vie, 52.
West (Benjamin); anecdotes sur son enfance, 206.
Zoïle (Opimon de Boileau sur), 230.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

AGRICULTURE, INDUSTRIE, TRAVAUX PUBLICS.

Comptabilité agricole, 186. Fabrication des poteries, 105. Filigranes du papier, 26. Industrie de l'amiante, 287. Maisons industrielles du faubourg St-Antoine, 57. Marché de crapauds, 271. Mines (les) d'or, 220. Ponts portatifs économiques, 15. Professions des arts décoratifs, 78. Statistique agricole en 1884, 355. Téléphone (le) chez soi, 374.

ARCHÉOLOGIE.

Art (l') gaulois dans la vallée du Danube et en Cisalpine, 189, 276. Bateau romain sur le Danube, 403. Boucle ornée de verroteries cloisonnées, 294. Cachets d'oculistes romains, 118. Carreau émaillé du xv^e siècle, 41. Chaire de la cathédrale de Messine, 384. Coupe de fûence datée de Ravenne, 315. Couronne (la) de fer, 344. Coupeau de neige de la période glaciaire, 120. Crosse d'Othon I^{er}, évêque de Hildesheim, 36. Crypte (la) de Saint-Denis, 371. Eglise d'el Transito à Tolède, 300. Enseigne de pèlerinage, 142. Fibules en bronze émaillé, 293. Fossiles au palais du Louvre, 127. Galerie haute de la cour du palais de l'Infantado, à Guadalajara (Espagne), 25. Gourde émaillée de Pingente (Istrie), 293. Idées qu'on avait des sept merveilles du monde au x^e siècle, 134. Murailles romaines de Saintes et de Tours, d'après les dessins de Beaumécil, 356. Musée lapidaire de Sens, 72. Origine de l'émaillerie en Occident, 163. Poire à poudre en fer incrusté d'argent, 136. Pompées antiques, 12. Reliquaire de la Sainte-Croix, à la Cathédrale de Tournai, 101. Sculptures (les) de

Gavrinis, 59. Serre-malice (le), 350. Siège (le) impérial de Goslar, 148. Tonneau (le) romain près de Tours, 358.

ARCHITECTURE.

Cathédrale (la) de Marseille, 209. Chaire de la cathédrale de Messine, 384. Cornier (le) de la maison de Molère, 104. Coubbota (la) près de Palerme, 49. Crypte (la) de Saint-Denis, 371. Galerie haute du palais de l'Infantado à Guadalajara, 24. Grande place à Hildesheim, 160. Halles de Figeac, 145. Hôtel (l') de la Mare à Beaune, 317. Hôtel de la Société de géographie à Paris, 337. Hôtel de ville de Lubeck, 395. Maison de la Légion d'honneur, à Saint-Denis, 33. Mosquée (la) de Mansoura, 345. Palais (le) de justice à Paris, 7. Sorbonne (la), 113. Tour du monastère de Saint-Honorat, 177.

ART MILITAIRE, MARINE.

Câbles sous-marins, 212. Campements, cantonnements et bivouacs, 52, 76. Combat d'un vaisseau contre des galères, xvii^e siècle, 20. Fours et cuisines de campagne, 178, 195. Observatoire (l') de la marine, à Montsouris, 30. Ponts militaires, 266, 302.

BIBLIOGRAPHIE.

Filigranes du papier, 26. Quatre peintres flamands du xv^e siècle, d'après un manuscrit de la bibliothèque d'Arras, 139.

BIOGRAPHIE.

Aecken, dit Bosch, 141. Beethoven, 4. Bellegambe (Jean), 142. Belloc (M^{me} Swainton), 372. Clairaut, 37. Dacier (M^{me}), 157. David (Cérard), 140. Dufour (Théophile), 159, 182, 190. Fragonard (Jean-Honoré), 169. Gois, 32. Goldoni, 278. Guéjon (Jean), 75. Jamnitzer (Wenzel), 202. Labé (Louise), 81. Lavater, 331. Lefebvre (la Maréchale), 117. Livry (l'abbé de), 32. Longhi, 377. Millet (J.-F.), 52. Milton, 91. Palaprat, 95. Papillon de la Ferté, 408. Richter (Louis), 402. Rousseau (Th.), 52. Velasquez, 257. West (Benjamin), 206, 211. Weyden (Roger van der), 139.

CÉRAMIQUE.

Carreau émaillé du x^ve siècle, 40. Coupe de faïence datée de Ravenna, 315. Faïence de Delft, 181. Manufacture de porcelaines de Höchst, près de Mayence, 153.

COSTUMES, MEUBLES, OBJETS DIVERS.

Cachets d'oculististes romains, 118. Cadenas japonais, 224. Cométique (le), traîneau du Labrador, 351. Costume et devise du vigneron bourguignon, au x^ve siècle, 40, 404. Couronne (la) de fer, 344. Couteau à neige de la période glaciaire, 120. Enseigne de pèlerinage, 142. Instruments d'astronomie conservés à l'Observatoire de Paris, 88. Instruments à poudrer les cheveux, 383. Instruments de musique chinois, 234, 287, 328, 390. Jeu de dés mécanique, 117. Jou-y (les), 271. Orphéoréon (l') au Musée du Conservatoire de musique, 364. Plaque de ceinturon trouvée dans le cimetière gaulois de Watsch (Carniole), 189. Poire à poudre en fer, incrustée d'argent, 136. Saïère en argent doré, 168. Serre-malice (le), 350. Siège en pierre trouvé à Manabi (ancien royaume de Quito), 303. Surtout (le) de Wenzel Jamnitzer, 200.

ÉDUCATION, INSTRUCTION, ÉCOLES.

Arts décoratifs, 296. But de l'instruction, 118. Grades (les) universitaires; l'agrégation de l'enseignement secondaire, 90. Leçon (la) de couture, 320. Maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis, 33. Meilleure (la) alimentation, 363. Observatoire de la marine, à Montsouris, 30. Professions des arts décoratifs, 78. Société (la) de géographie de Paris, 334. Sorbonne (la), 141.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Algérie (l'Islamisme en), 168. Amérique ancienne, civilisation des Scyris, 202. Cathédrale (la Nouvelle) de Marseille, 209. Chaire de la cathédrale de Messine, 384. Chambre où naquit Shakspeare à Stratford-sur-Avon, 340. Cométique (le), traîneau du Labrador, 351. Comment on sert le café dans la péninsule Arabique, 302. Coubola (la) près de Palerme, 49. Cour (la) du Dragon, à Paris, 192. Église d'el Transito, ancienne synagogue, à Tolède, 300. Figeac (Lot), 144. Guadalajara (Galerie haute du palais de l'Infantado à), 24. Hildesheim (Hanovre), 160. Hôtel de la Mare, à Beaune, 317. Ile Saint-Honorat, 176. Lubeck, 395. Mincopies (les) et leur religion, 338. Mosquée de Mansoura, 345. Musée lapidaire de la ville de Sens, 72. Pont (le) des Trouis, à Tournai, 253. Sancerre (l'Ancien château de), 205. Sculptures (les) de Gavr'inis, 59. Source du Nahr-Ibrahim (Syrie), 241. Statue de Goldoni et pont alla Carraja, à Florence, 281. Tombeau (le) romain, près de Tours, 358. Vénitiens (les), 377. Vieux-Château (le), à l'Île Dieu, 380. Voyage (un) en Portugal au x^ve siècle, 64.

HISTOIRE.

Année (l') 1693, 312. Cages et cachots de Loches, 295. Chambre de la Tournelle, 30. Château de Sancerre, 205. Edit (l') perpétuel, 287. Église d'el Transito, à Tolède, 300. Figeac (Lot), 144. Ile (l') Saint-Honorat, 176. Justices seigneuriales, 348. Lubeck, 395. Petit (le) tapis des Hollandais, 160. Première bataille de Charles Stuart et de Cromwell, 253. Sorbonne (la), 111. Traditions sur le tombeau de Charlemagne, 121. Vaisseau (le) *le Bon* altiqué par trente-six galères espagnoles, 21. Vertus des Barbares, 394.

LITTÉRATURE, MORALE, RELIGION.

Admirables exhortations d'un ancien Mexicain à son fils, 38. Ambition de mieux faire, 88. Bienveillance, 206. But de l'instruction, 118. Cause première (de la), 299. Cause (la) première, ou Dieu, 87. Ceux que nous avons perdus, 391. Ceux qui nous détestent, 75. Charité (la) chez les anciens, 90. Citations, 64. Cortège (un) du Parlement, 317. Créateur (le) du ciel et de la terre, 38. Dernière (la) étreinte, 225. Dieu, 354. Dieu et le hasard, 42. Dignité, 38. Épitaphe de Jacques Mermale, par Ronsard, 111. Esquisses par Nathaniel Hawthorne, 166. Être content, 171. Exceptions, 186. Grande (la) bataille littéraire des anciens et des modernes, 123. Idéal et sur-naturel, 383. Islamisme (l') en Algérie, 168. Labé (Louise), la belle cordière, 81. Lectures de Dupin, 206. Lettres (les), 200. Mère (la) et l'enfant, 2. Mincopies (les) et leur religion, 338. Moyen (le) de ne pas vieillir, 75. Muse (la) d'André Chénier, 137. Nécessité de l'examen de conscience quotidien, 120. Nuit de printemps, 185. Opinion de Boileau sur Zola, 230. Paroles de Kopernik, 180. Pensées inédites de Lanemais, 24. Plante (une) éducative, 122. Pourquoi? 163. Richesse et instruction, 308. Sage (un), Théophile Dufour, 159, 182, 190. Sérénité, 18. Services que rendent les sciences, 200. Souvenirs personnels, 122, 203. Suicide (le), 142. Sur ceux qui parlent facile-

ment, 355. Sur le mariage, 260. Une des faiblesses de notre amour-propre, 308. Vertu, 391. Vieil (le) Horace, 383. Volonté, 128. Vrai (le) rôle de la vie, 52.

Contes, Récits, Traditions, etc. — Anecdotes sur l'enfance de Benjamin West, 206, 211. Bonnet (le) d'âne, 296. Champion (le) des petits oiseaux, 313. Charme (le) rompu, 358, 395. Comment on construisit le cheval de Troie, fragment de Quintus de Smyrne, 148. Crieur (le) de nuit, 149, 154. Dernier (le) conseil d'une mère, 273. Dernier (le) des Rondibilis, 361. Dette (la) d'Anne Bede, 330. Deux (les) lignes, 256. Echeveau (l') de soie, 10. Idiot (un), 102, 106, 130, 145. Lercous (des) de l'expérience, 387. Légende (une) de la création du premier homme, 52. Lutte (la) pour l'existence, 60. Mon cheval m'aime! 342, 346, 366, 379, 402. Pardon de la liberté grande, 215. Pauvre (le) François, 2, 18, 34, 53, 70, 85. Petit (le) tapis des Hollandais, 160. Petite (mme) voyageuse, 298, 322. Proverbes des Bassouts, 398. Quelques feuillets de mon journal, 238, 242, 258, 283, 290, 318. Rebutout (le), 187, 218, 226. Remords (un), 166, 174. Ruse d'un cultivateur, 270. Scène (une) de Goldoni, 278. Tableau (un) de Philostrate, 308. Tendresse, 332. Trois (les) sœurs, 369. Vanités (les) de la rue, 326. Vie (la) paisible, 275. Vigneron (le) bourguignon, poème et chansons, 39, 404. Vous avez raison, 294.

MŒURS, USAGES, AMUSEMENTS.

Affiche d'un danseur de corde, 351. Auberge (l') de Jean Bleu, à Amsterdam, 388. Barbiers chinois, 245. Boulanger cornant le pain, 289. Caveau (le), 180, 392. Feux (les) de la Saint-Jean, 172. Journée d'un riche vieillard, chez les Romains, 355. Juifs (les) pauvres à Londres, 52. Mariages (les) à Périgoux au x^ve siècle, 371. Paris qui travaille, 56. Pêche (la) à la ligne chez les Chinois, 50. Poupées antiques, 12. Recette (une) de charlatans; naïfs empaillés, 115. Soirée (une) à Venise au xv^ee siècle, 377. Sur la particule *de* ou *du*, 128. Thévenot (Jean); la Fête des métiers, célébrée à Alep en l'année 1664, 98. Vie (la) sauvage, 56. Vigneron (le) bourguignon, 39, 404.

MUSIQUE.

Essai nouveau sur la musique chez les Chinois, 234, 287, 328, 390. Orphéoréon (l') et le Musée du Conservatoire de musique, 364.

PEINTURE, DESSINS, ESTAMPES, GRAVURES.

Peinture. — Atelier de tourneurs potiers, par Ed. Dantan, 105. Beethoven à l'âge de trente-deux ans, d'après une miniature de Horneuman, 5. Boulanger cornant le pain, par van Ostade, 289. Derniers moments de Lavater, par Anker, 333. Empereur (l') Othon III au tombeau de Charlemagne, par Kaubach, 121. Fresque antique d'Herulanum, 329. Groupe (un) de N. Poussin, 128. Leçon (la) de couture, par J. Geoffroy, 32. Leçon (une) inédite de Largillière, 23. Milton dictant le *Paradis perdu*, par Munkacsy, 93. Pardon de la liberté grande, par Albert Aublet, 215. Portrait de Fragonard par lui-même, 169. Portraits du cardinal de Richelieu, par Philippe de Champaigne, 229. Quatre peintres flamands du x^ve siècle: Roger van der Weyden, Gérard David, Jean Bellegambe, Jérôme Aecken, dit Bosch, 137. Rat (le) dans un fromage de Hollande, par Couturier, 361. Soirée (une) à Venise, par Longhi, 377. Velasquez, 252.

Dessins, Estampes. — Affiche d'une auberge à Amsterdam, xv^ee siècle, 389. Affiche d'un danseur de corde, xv^ee siècle, 352. Ancien château de Sancerre, peinture attribuée à Jean Cousin, 205. Attaque nocturne, composition de Giacomelli, 313. Bataille des anciens et des modernes, d'après le livre de de Callières, 124. Chasse-Émui (le), 252. Croquis par Topffer, 64. Corbeille de fleurs, dessin de G. Boulanger, 137. Dernier conseil d'une mère, par Giacomelli, 273. Dernière (la) étreinte, dessin de G. Boulanger, 225. Dessin de Raphaël, à l'Académie de Venise, 360. Dessins inédits de Beauménil, architecte et archéologue, 356, 357, 358. Dîner (un) du Caveau, 181. Jeanne Darc écoutant les voix, par Gleyre, 17. Lutte (la) pour l'existence, par Giacomelli, 65. Louise Labé, composition de Reigner de Lyon, 81. Madame Dacier, 157. Nuit de printemps, par Giacomelli, 189. Papillon de la Ferté, d'après Moreau le jeune, 109. Pêcheur (le) à la ligne Yen-tsen-ling, fac-similé d'un portrait chinois, 51. Pillards en observation, par Giacomelli, 189. Quatre peintres flamands du x^ve siècle, d'après un manuscrit de la bibliothèque d'Arras, 139, 142. Richter (Louis), par Grenier, 400. Vendanges (les), par Louis Richter, 401. Vignette de l'Almanach de 1694, 312.

Gravures. — Aérostaf (l') à l'hélice de MM. Ch. Renard et Krebs, par Albert Tissandier, 85. Amorçoir en fer damasquiné, par Garnier, 136. Anciens instruments conservés à l'Observatoire de Paris, par Clavier, 89. Arbre à caoutchouc, par Clément, 133. Atelier de tourneurs potiers, par Garnier, d'après Dantan, 105.

Barbiers chinois, par Lackerbauer, 245. Bas-relief grec du Musée d'Avignon, par Sellier, 13. Bateau romain sur le Danube, par Sellier, 104. Beurrier en faïence de Delft, par Vidal, 184. Bonnet (le) d'âne, par de Vy, 297. Brandon (le) de la Saint-Jean, à Luchon, par C. Gilbert, 173.

Campements, cantonnements et bivouacs, par C. Gilbert, 43-45, 76-78. Carreau émaillé du x^ve siècle, par Guillon, 41. Chaire de la cathédrale de Messine, par Garcia, 385. Chambre où naquit Shakspeare, par Vuillier, 341. Combat du vaisseau *le Bon* contre 36 galères espagnoles, par Brum, 21. Corbeille de fleurs, par Lavée, d'après G. Boulanger, 137. Coubola (la) près de Palerme, par Barelay, 49. Coupe de faïence italienne, par G. Froment, 316. Cour de l'hôtel de la Mare, à Beaune, par Clerget, 317. Couronne (la) de fer, par Sellier, 324. Croquis par Topffer, 208. Crosse d'Olhou Fer, évêque de Hildesheim, 37. Crypte de l'église de Saint-Denis, 372.

Dernière (la) étreinte, par Lavée, d'après G. Boulanger, 225. Derniers moments de Lavater, par Garnier, d'après Anker, 333.

Eglise d'el Transito, à Tofède, par Garcia, 301. Emaux gaulois du mont Beuvray, par E. Garnier, 164. Empereur (l') Othon III, au tombeau de Charlemagne, par Vuillier, d'après Kaulbach, 121. Entrée (l') de la cour du Dragon, à Paris, par Sellier, 193. Extraction de l'or à la Nouvelle Grenade, par Sellier, 221.

Fibules en bronze émaillé, par Garnier, 293. Fontaine sur le marché à Lubeck, par Barclay, 396. Fours et cuisines de campagne, par C. Gilbert, 178, 195. Fresque antique d'Herculanum, par Hector Leroix, 329.

Galerie haute du palais de l'Infantado à Guadalajara, par Garcia, 25. Goldoni, par Lazzaretti, 280. Gourde émaillée de Pinguente, par Garnier, 273. Groupe (un) de Nicolas Poussin, par Froment, 128. Groupe en marbre, de Chapu, par Claverie, 1.

Hautes (les) de Figeac, par Laborne, 145. Hôtel de la Société de géographie, à Paris, par Sellier, 337. Hôtel de ville de Lubeck, par Barclay, 397.

Instruments à poudrer les cheveux, par Sellier, 384. Instruments de musique chinois, 234, 287, 328, 390.

Janthine (la) et son flotteur, par Clément, 381. Jeanne Darc, dessin mérit de Gleyre, 17. Jeu de dés mécanique, par Claverie, 117.

Lanterne (la) magique, groupe en porcelaine de Hoechst, par Morel, 153. Leçon (la) de couture, par Garnier, d'après J. Geoffroy, 321.

Madame Sw. Belloc, par Claverie, d'après David d'Angers, 373. Madame Bacier, par Vidal, 157. Maison de la Légion d'honneur, à Saint-Denis, par Clerget, 33. Maisons industrielles du faubourg Saint-Antoine, à Paris, dessin de M. Armengaud aîné, 57. Milton dictant le *Paradis perdu*, par Vuillier, d'après Munkacsy, 93. Monument de l'abbé de Livry, par Gois, dessin de Brun, 32. Musée lapidaire de Sens, par Deroy, 72, 73.

Nouvelle galerie paléontologique du Muséum d'histoire naturelle, par Clément, 285.

Orphéon du Conservatoire de musique, par Froment, 365.

Pardon de la liberté grande, par Thariat, d'après Aublet, 217.

Pêcheur (le) à la ligne Yen-tsen-ling, fac-similé d'un portrait chinois, par Sellier, 51. Pèlerin infernal, par Garnier, 359. Philippe IV, par Vuillier, d'après Velasquez, 257. Place (Grande) à Hildesheim, par Deroy, 161. Plan et coupe du Palais de justice de Paris, par Sellier, 8, 9. Plaque de ceinturon, de travail gaulois, par Lackerbauer, 189.

Pont (le) des Trous, par de Bar, 253. Ponts militaires, par C. Gilbert, 266, 303. Portrait de Beethoven à trente-deux ans, par Morel, 53. Portrait de Fragonard, par Morel, 169. Poupées antiques, par Sellier, 12. Procès (le) de Figaro, par Claverie, d'après Saint-Quentin, 349.

Rat (le) dans un fromage de Hollande, par Rouget, d'après M. Couturier, 361. Mosquée de Mausoura, dessin de de Bar, 345.

Scènes de la vie des fourmis, par Clément, 249, 260. Scorpion (le) africain, par Clément, 96. Siège en pierre de Manabi, par Valentin, 203. Soudée à Venise, au XVIII^e siècle, par Vidal, d'après Longhi, 377. Soldat gravé en 1567 sur une pierre du Louvre, 127. Sorbonne (la), par Clerget, 143. Source du Nahr-Ibrahim, par de Bar, 241. Statue

de Goldoni et pont della Carraja, à Florence, par Deroy, 281. Surtout de table de Wenzel Jamnitzer, par Valentin, 201.

Tableau (un) de Philostrate, par Froment, d'après Raphaël, 309. Tazi, chien kirghize de la montagne, par Clément, 353. Tour du monastère de Saint-Honorat, par de Bar, 177.

Vendanges (les), par Louis Richter, 405. Vieux-Château (le), à l'île Dieu, par de Bar, 380.

SCIENTES

Astronomie. — Certitude de la mort du Soleil et de la fin de la Terre, 351. Instruments d'astronomie conservés à l'Observatoire de Paris, 88. Principaux faits astronomiques de 1885, 13, 46, 61. Photographie (la) appliquée à l'étude du ciel, 175.

Botanique. — Plante (une) éducative, 122. Plantes (les) à caoutchouc, 131. Rareté des premières noix de cocotier vendues à Paris, 31. Réveil d'une plante, 299.

Géologie. — Mines d'or, 220. Scorpion fossile trouvé dans l'île de Gotland (1884), 97.

Physique, Mécanique. — Analyse (l') spectrale, 162. Boîtes (les) à musique, 151. Câbles sous-marins, 213. Chronomètre solaire, 310. Déplacement et transport d'une maison, 165. Direction (la) des aérostats; aérostat à hélice de MM. Renard et Krebs, 84. Division de la circonférence en un nombre de parties égales, 291. Electricité (l') de poche; Lanterne de Trouvé, Bijoux électriques, 323. Etat (l') sphéroïdal, Boutigny d'Evreux, 146. Jeu de dés mécanique, 117. Jumelle (la) photographique, 78. Lumière (la) domestique par l'électricité, 115. Précautions à prendre en temps d'orage, 314. Téléphone (le) chez soi, 374. Transmission des forces à distance, 21, 83, 109. Transport des forces par les liquides et les gaz, 83. Vitesses du son, 115.

Zoologie. — Animaux destructeurs des câbles sous-marins, 213. Janthine (la) et son flotteur, 380. Elephas (l') meridionalis et le Megatherium Cuvieri, 285. Lévrier Kirghize et chien tazi, 352. Manchots (les), 114. Pentacrinus (le) Wyville Thomsoni, 68. Poissons nidifiants, 255. Pontes prodigieuses du gordius et de la morue, 226. Scorpions (les) et leurs ancêtres, 96. Scènes de la vie des fourmis, 248, 262. Triste aventure d'un bourdon chez des abeilles, 3.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÈVRE, ETC.

Bas-relief grec conservé au Musée d'Avignon, 13. Chaire de la cathédrale de Messine, André Calamecca, 384. Couronne (la) de fer, 344. Grosse d'Othon I^{er}, évêque de Hildesheim, 36. Gourde émaillée de Pinguente (Istrie), 293. Groupe (un) en marbre par Chapu, 1. Madame Sw. Belloc, médaillon de David d'Angers, 373. Monument de l'abbé de Livry, par Gois, 32. Orfèvrerie byzantine (VII^e siècle); le reliquaire de la Sainte-Croix, à Tournai, 106. Orfèvrerie (l') d'étain et de plomb, 142. Plaque de ceinturon trouvée dans le cimetière gaulois de Watsch (Carniole), 189. Poire à poudre en fer incrusté d'argent, 136. Rousseau et Millet, bas-relief par Chapu, 53. Salière (une) en argent du XVII^e siècle, 168. Sculpture d'un orphéon au Conservatoire de musique, 365. Surtout (le) de Wenzel Jamnitzer, 200.

LISTE DES RÉDACTEURS POUR L'ANNÉE 1885

ANGEL, 117.
BACHELIN (A.), 102, 106, 130, 145.
BENEDITE (L.), 169.
BERGER, 334.
BERLÉAND (A.), 158, 172, 189, 276.
BENTON (Th.), 166, 174, 187, 206, 211, 218, 226, 250, 358, 386, 394.
BOUCHOT (Henri), 138, 228.
CAPUS (G.), 96, 131, 248, 261, 283, 353, 380.
CESARESCO, 10.
CHARTON (Édouard), 32, 72, 75, 78, 91, 94, 108, 160, 162, 176, 186, 256, 275, 279, 291, 295, 308, 312, 326, 329, 377, 399.
CHARTON (Jules), 15, 39.

COLOMB (M^{me}), 2, 18, 34, 53, 70, 85, 225, 238, 242, 258, 285, 290, 318.
DECHAMBRE (Dr), 245, 311.
DENIS (Ferdinand), 31, 52, 99, 202.
DEVERIA (G.), 244, 271.
DEVERIA (M^{me} L.), 234, 287, 327, 390.
FAYE, 38.
FLAMMARION (Camille), 13, 46, 61.
GARNIER (Édouard), 6, 52, 58, 105, 136, 153, 163, 223, 233, 292, 351, 388.
GIRARDIN (Jules), 65, 185, 273, 313, 312, 316, 361, 366, 389, 402.
GUIGNET, 220.

HENNEBERT (Colonel), 42, 76, 178, 195, 266, 303.
IMBAULT-HUART, 50.
JEWETT (Sarah), 292.
JUSSERAUD, 340.
LAFAYE (Georges), 49, 81, 90, 111, 123, 157, 209, 385, 398, 403.
LAFFITTE (Paul), 57, 257, 320, 391.
LEFEBVRE (E.), 21, 83, 109, 257, 291, 311, 323.
LENOIR (Albert), 356.
LESRAZELLES (Eugène), 31, 137, 159, 182, 190, 222, 231, 250, 260, 296.
LÉVEQUE (Charles), 261.
LINAS (Ch. de), 100, 253.
LOUSTAU (G.), 68, 143.
MARCHANT (Dr Louis), 350, 383.

MARQUIS (R.), 115.
MATHEY, 149, 151.
MAURY (Alfred), 318.
MERLET (Louis), 26.
MILLET (René), 372.
JUSSERAUD, 340.
LAFAYE (Georges), 49, 81, 90, 111, 123, 157, 209, 385, 398, 403.
LAFFITTE (Paul), 57, 257, 320, 391.
LEFEBVRE (E.), 21, 83, 109, 257, 291, 311, 323.
LENOIR (Albert), 356.
LESRAZELLES (Eugène), 31, 137, 159, 182, 190, 222, 231, 250, 260, 296.
LÉVEQUE (Charles), 261.
LINAS (Ch. de), 100, 253.
LOUSTAU (G.), 68, 143.
MARCHANT (Dr Louis), 350, 383.

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00676 1940

